Digitized by Google

Digitized by Google

IF 122/216

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME VI. ou troisieme du *SUPPLÉMENT.*

BIBLIOTHEQUE S. J.
Les Fontaines
CHANTILLY

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,
CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat ou Donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes ſeulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME VI. ou troiſieme du SUPPLÉMENT.

ECOLE SAINTE GENEVIEVE B.D.J.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, *HISTORIQUE* ET CHRONOLOGIQUE.

NADAL DE BEAUVEZET, en Provence : Famille noble, qui remonte à *Guillaume* Nadal, qualifié du titre de chevalier, vivant en 1359. *N.*... de Nadal, ſeigneur de Beauvezet, iſſu de lui par divers degrés, a épouſé *N.*... de Marion, de la ville de Marſeille, dont un fils unique. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 175.

Les armes : *d'or, à l'aigle à deux têtes couronnées de ſable, chargée ſur l'eſtomac d'un cœur de gueules, duquel ſort une croix ou croiſette de même.*

NADAN, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

NAGU DE VARENNES. *Tome II. p.* 601. *col.* 2. *lig.* 7. *après* 1750. *ajoutez*, cornette dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires en 1759. & chevalier de Saint Louis, appellé marquis de Nagu, marié au mois de Juin de l'année 1760. à *N.*.... du Hamel de Melmont.

Digitized by Google

NAILLAC : *Tome II. p. 601. col. 2. lig. 20.* eſt le dernier mâle de ſa maiſon, *liſez*, eſt le dernier mâle de ſa branche, & *ajoutez* à la fin de l'article ce qui ſuit :

Nicolas de Naillac, mort avant le 13 Octobre 1539. étoit ſeigneur de Ris en Touraine. De ſa premiere femme, il eut *François*, qui ſuit ; & de ſa ſeconde, *Anne* de Rillac, veuve de *N*.... du Breuil, chevalier, ſeigneur de la Côte au Chapt en baſſe Marche, il eut *Jeanne* de Naillac, mariée par contrat du 13 Octobre 1539. avec *Marc* de Sauzet, écuyer, ſeigneur de Laſcroux.

François de Naillac, ſeigneur de Villeneuve, épouſa *Anne* du Breuil, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Marc de Naillac, ſeigneur de Ris & de la Côte au Chapt, & ſénéchal de la baſſe Marche, marié en 1558. à *Catherine* de Meſnardiere, fille de *Jean*, ſeigneur de Corbeſpine, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & de *Magdelene* de Salvor, dont,

Antoinette de Naillac, qui porta la terre de la Côte au Chapt à ſon premier mari, *François* de Lezay, chevalier, ſeigneur des Marais, qu'elle épouſa en 1589. Ils ſont les quatriemes ayeux de M. le marquis de Léſignem, à préſent meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom. Ladite *Antoinette* de Naillac épouſa en ſecondes noces, avant l'année 1604. *Georges* de Saint Savin, chevalier, baron de Ris, & ſeigneur de Chauveron en baſſe Marche, mort ſans enfans.

NAIN : *Tome II. p. 601. col. 2. liſez*, NAIN (le), & *ajoutez* : Cette famille ſubſiſte dans la perſonne de M. le Nain, intendant de Moulins en 1760. Elle eſt célebre dans la Magiſtrature & dans la République des Lettres, &c.

NANCÉ, en Mâconnais : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une faſce d'argent, à la bande de ſable, brochante ſur le tout.*

NANTES, en Provence : Famille dont les armes ſont : *de gueules, au navire d'or, ſur une mer d'argent.*

NANTEUIL DE HAUDOUIN : *Tome II. p. 604. lig. 17. ajoutez* : Le prince de Condé l'a acquiſe dans la ſucceſſion du maréchal d'Eſtrées.

NANTIER, en Normandie : Famille établie en l'élection de Vire, qui porte : *d'or, fretté d'azur.*

NAPOLON, en Provence : Famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, ſur une terraſſe de ſable.*

NARBONNE-PELET, en Languedoc : Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres du royaume de France.

François-Raymond-Joſeph-Hermenegilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville, château & vignerie de Sommieres en Languedoc, & par la démiſſion du comte de Narbonne, ſon pere, ſeigneur & baron de Combas, Fontaines & Montmirat, Creſpian, Cannes, Vic, Montelesant, Montagnac & Maureſſargues, eſt aujourd'hui le chef de cette antique race, diſtribuée en quatre uniques branches, né le 21 Octobre 1715. au château de Fontanès près Sommieres, & marié

Digitized by Google

le 12 Février 1734. dans la ville de Narbonne avec *Marie-Diane-Antoinette* de Roſſet de Fleuri-Perignan, fille du duc de Fleuri-Perignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur d'Aigues-Mortes, & petite-niece du cardinal de Fleuri, miniſtre d'Etat, morte âgée de trente-trois ans le 27 Juillet 1754. après lui avoir donné pluſieurs enfans, tant mâles que femelles, dont il ne reſte que deux filles. Le vicomte de Narbonne eſt remarié en ſecondes noces.

Les armes ſont : *ſur le tout de gueules pur*, qui eſt Narbonne ancien, *à l'écu en abyſme d'argent, au chef de ſable*, qui eſt Melguel.

Pour les différens quartiers, voici la véritable explication. Au premier quartier, dont le premier parti eſt : *à la croix de Provence, dite de Toulouſe, ſoutenu d'*Orange-le-Cornet. Le ſecond parti : *de* Barcelonne, *les quatre pals.*

Au ſecond quartier, le premier parti : *des* Cévennes, *qui eſt d'azur, au mont d'argent, ſurmonté d'un ſoleil d'or.* Le ſecond parti eſt : *de* Jeruſalem, *ſoutenu d'*Alais, *qui eſt de gueules, au demi-vol d'argent.*

Au troiſieme quartier : *écartelé au* 1 *de* Guyenne moderne, *qui eſt de gueules, au léopard d'or*; *au* 2 *de* Cerdagne-Rouſſillon, *qui eſt d'azur, à l'aigle d'argent*; *au* 3 *de* Provence moderne, *qui eſt d'azur, à la fleur de lys d'or, ſurmontée d'un lambel de gueules*; *au* 4 *de* Rhodès, *qui eſt de gueules, au léopard d'or.*

Au quatrieme quartier : *écartelé au* 1 *d'*Auvergne ancien, *qui eſt d'or, au griffon de gueules*; *au* 2. *de* Bermond d'Anduſe, *le lion*; *au* 3 *de* Gévaudan, *qui eſt de gueules-gerbe*; *au* 4 *de* Sommieres, *l'ours armé d'un baudrier.*

Voyez, ſur cette ancienne maiſon, l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*; l'*Hiſtoire du Languedoc*, par Dom Vaiſſet, &c.

NAS, en Provence : La famille des ſeigneurs de Tourris, du nom de Nas, eſt originaire de la ville d'Aix, de laquelle étoit *Simon* Nas, ſecond conſul en 1494. Il ſuivit le roi Charles VIII. pour faire la conquête du royaume de Naples. Cette famille a donné pluſieurs officiers de marque. L'Hiſtoire fait mention de *François-Léon* de Nas de Tourris, capitaine & major dans le régiment de la Marine, qui ſervit avec diſtinction vers le milieu du dernier ſiécle. Il ſe diſtingua ſur-tout à Tréves, où le maréchal de Créquy ſe trouva forcé par la garniſon, & livré avec cette place aux ennemis, il vint à la tête de cinq compagnies d'Infanterie pour débarraſſer le maréchal. Il fut aſſaſſiné au ſortir de cette ville, n'ayant alors que vingt-huit ans. Il eſt encore fait mention de ceux de cette famile dans les Hiſtoires de France ſous le regne d'Henri III. ainſi que dans celles de Provence, d'Italie & de Flandres, dans les Notes hiſtoriques de la premiere édition de M. de Thou, & dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'abbé Fleury.

Jean Baptiſte de Nas, chevalier, ſeigneur de Tourris, capitaine des vaiſſeaux du Roi depuis 1754. chevalier de Saint Louis, a épouſé en 1745. *Marie-Thérèſe* de Lambert, couſine germaine

Digitized by Google

de M. le Normant de Mezy, cidevant intendant général des Colonies, & adjoint au miniſtere de la Marine, fille de noble *Nicolas* de Lambert, ſeigneur de Lavor, en Languedoc, mort capitaine des vaiſſeaux du Roi, & de *Marie-Claude* le Normand, fille du greffier en chef du Grand-Conſeil ſous le regne du feu roi Louis XIV. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Jean-Thomas*, né en 1747.

2. *Joſeph-Marie* de Nas de Tourris, né en 1748. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 176.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, ſur une terraſſe de ſable.*

NATTES : Famille noble de la province du Rouergue, qui remonte à *Bérenger* de Nattes, qui en 1369. dans le temps que les Anglois occupoient la Guyenne, ſoumit la ville de Rhodès à l'obéiſſance du roi Charles V. Il eut une penſion du Roi, en conſidération de la vigoureuſe défenſe qu'il fit à la tête des habitans de la province qu'il avoit raſſemblés à ſes ordres.

Cette famille réſide depuis quatre générations à Saint Tiberi, diocèſe d'Agde, en Languedoc, & eſt compriſe dans le Catalogue des Nobles de cette province. M. de Bezons, intendant en Languedoc, en l'an 1669, devant qui *Jean* de Nattes produiſit ſes titres, rendit un arrêt de maintenue.

Ceux de cette famille ont toujours été attachés au ſervice de nos Rois. *Dominique* de Nattes, lieutenant au régiment de Soiſſons, fut fait priſonnier à l'attaque d'Ardembourg, où il fut bleſſé en 1673. & mourut âgé de vingt-deux ans à Mildebourg en Zélande, où il avoit été conduit.

Henri de Nattes, lieutenant au même régiment, fut bleſſé au ſiége & priſe de Saint Guiſlain en Flandres, près de la porte de la ville, & mourut de ſes bleſſures au château de Boſſu, trois ſemaines après, au mois de Décembre 1677. âgé de dix-huit ans.

François de Nattes, capitaine audit régiment de Soiſſons, fut tué à la bataille de Fleurus le premier du mois de Juillet 1690. âgé de trente-trois ans, après avoir ſervi ſeize ans.

Et *François* de Nattes, lieutenant au régiment d'Orléans, Infanterie, fut fait priſonnier de guerre à Prague en Bohême dans la campagne de 1743. & y mourut âgé de vingt-huit ans, après en avoir ſervi dix.

Cette famille ſubſiſte actuellement dans *Pierre-Henri*, qui ſuit, & dans *Dominique-Tiberi* de Nattes, ſon frere, rapporté ci-après.

Pierre-Henri, capitaine au régiment de Flandres & chevalier de Saint Louis, a quitté le ſervice du Roi il y a quatre ans, avec une penſion de quatre cents livres qu'il eut après l'affaire du Col de l'Aſſiette, où il a été bleſſé. Il s'eſt marié en 1759. à *Gabrielle* de Gayon, dont le pere, grand-pere & ayeul ont été conſeillers à la Cour des Aides de Montpellier, & qui a pour oncle paternel *Joſeph* de Gayon, maréchal des camps & armées du Roi, employé à l'armée d'Allemagne en 1760. De ce mariage eſt ſorti *Jean-Baptiſte-Henri* de Nattes, né le 24 Juin 1760.

Dominique-Tiberi de Nattes, capitaine dans les Grenadiers Royaux, a épouſé en 1745. *Jeanne*, fille de *N...*, de Baumarielle,

Digitized by Google

capitaine d'Infanterie. Il a de ce mariage,

1. *Antoine-Dominique*, né en 1745. élève de l'Ecole Royale Militaire, depuis le premier Octobre 1756.

2. *Pierre-Henri-Etienne*, né en 1750. reçu auſſi à l'Ecole Royale Militaire en 1760.

3. *Claude-Bérenger*, né en 1751.

4. *Laurent-Tiberi-Marie*, né en 1754.

5. *Jeanne-Henriette* de Nattes, née en 1752.

Les armes : *de gueules, à trois nattes d'or.*

NATUREL DE BALEURRE, famille de Bourgogne.

Le premier, dont il ſoit fait mention, eſt *Etienne* Naturel, ſeigneur de Courcelles, qui eut, entr'autres enfans,

Mathias Naturel, ſeigneur de la Plaine & de Courcelles, marié à *Jacquemette* Germanet. Leurs enfans furent, 1. *Etienne* Naturel, protonotaire du Saint Siége, chanoine des égliſes de Châlon & de Beſançon ; 2. *Philbert*, qui ſuit ; 3. *Antoine*, homme d'armes de la compagnie d'Eſpinal.

Philbert Naturel, écuyer, ſeigneur de la Plaine & de Chavanes, épouſa le 24 Février 1532. *Anne* Godon, fille de *Jean*, ſeigneur de Gravenies, & de *Marguerite* Chorel. Leurs enfans furent, 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Georges* ; 3. *Deniſe*, mariée à *Philibert* de Challes, écuyer.

Nicolas Naturel hérita de ſon frere, ſuivant ſon teſtament du 19 Avril 1575. & il ſe maria le 17 Février 1571. à *Claude* de Saint Ignan, fille de *Gilbert*, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Longueville. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Charles Naturel I. du nom, écuyer, ſeigneur de Dolpté, de Gravenies, &c. marié le 12 Mars 1613. à *Iſabeau* de Saint Julien, lors veuve de *Jacques* de Thillot : elle étoit fille de *Guy* de Saint Julien, écuyer, ſeigneur de Baleurre. Ils eurent pour fils,

Charles Naturel II. du nom, ſeigneur de Baleurre, &c. qui épouſa le 5 Juin 1644. *Perronne* de Chaugy, fille de *Jacques* de Chaugy, & d'*Angélique* Edouard. *Charles* fut maintenu dans ſa nobleſſe le 12 Mai 1667. Il fut pere de

Jacques-Philibert Naturel, ſeigneur de Baleurre, &c. qui épouſa le 25 Septembre 1674. *Jeanne-Marie* Guye, fille de *Claude*, & de *Jeanne* Martenne. De ce mariage eſt ſorti,

Jean-Bénigne Naturel, ſeigneur de Baleurre, &c. né le 31 Juillet 1675. capitaine dans le régiment d'Humieres, marié le 3 Janvier 1699. avec *Eléonor* de Rode, fille de *Jean*, & de *Marie* Cachet. De ce mariage eſt ſorti,

Emmanuel-François Naturel de Baleurre, né le 30 Juin 1718. reçu page du Roi de la grande écurie le 7 Février 1735. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes ſont : *d'or, à une faſce d'azur, accompagnée de trois merlettes de ſable, poſées 2 en chef & l'autre à la pointe de l'écu.*

NAU, à Paris : Suivant un mémoire domeſtique, qui m'a été communiqué, *Claude* Nau fut pourvu d'une charge de conſeiller du Roi, auditeur ordinaire de ſa Chambre des Comptes, &

Digitized by Google

ſucceſſivement une des charges de ſecrétaire d'Etat & des Finances de la reine d'Ecoſſe, *Marie* Stuart, douairiere de France, par qui il fut envoyé en Eſpagne, enſuite en Ecoſſe pour lui ſervir d'agent dans ſes plus importantes affaires, ſpécialement près de ſon fils, depuis roi d'Angleterre. Après ſes négociations, la même Reine le nomma ſon conſeiller & intendant de ſes Finances. Henri IV. lui accorda le premier Juillet 1600. des proviſions de ſecrétaire ordinaire de ſa chambre. Il obtint du même Prince des lettres de nobleſſe, datées de Fontainebleau du mois de Mai 1605. enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 26 Septembre de la même année & en la Cour des Aides le 26 Janvier 1606. & enregiſtrées de nouveau en la Chambre des Comptes le 12 Septembre 1738. en exécution de la déclaration du Roi du 26 Avril audit an. *Claude* Nau épouſa *Anne* du Jardin, dont, 1. *Claire*, mariée par contrat du 18 Septembre 1618. à *Louis* de Juſſac, ſieur de la Folaine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; 2. & 3. *Marthe* & *Marie*; 4. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques Nau, écuyer, ſieur de Foſſembaut, fut pourvu de la charge de conſeiller du Roi, thréſorier provincial de l'Extraordinaire des guerres de Languedoc, & de celle de receveur général des Finances de Bourges. Par ſentence de l'élection d'Amboiſe du 3 Juin 1634. il fut confirmé dans ſa nobleſſe; & par jugement des Commiſſaires généraux, députés pour le régalement des Tailles de la généralité de Tours du 28 Mars 1635. & par ſentence du lieutenant général de Tours du 10 Octobre 1635. il a été déchargé du ban & arriere-ban. Il ſe maria par contrat du 24 Janvier 1627. à *Catherine* Granger, de laquelle vient la propriété à meſſieurs Nau d'une chapelle en l'égliſe de Saint Euſtache, appellée la chapelle du Saint Eſprit, & le droit de ſépulture dans le caveau d'icelle, ſuivant le contrat du 20 Janvier 1588. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Marie-Catherine*, mariée à *Jean-Baptiſte* Peuvret, écuyer; 2. *Michel*, mort Jéſuite; 3. *Marie*, religieuſe Bénédictine à Montargis; 4. *Michelle-Thérèſe*, mariée par contrat du 19 Octobre 1663. à *Joſeph* Giffard, écuyer, ſeigneur du Fourgis; 5. *Geneviève*, prieure d'un couvent de religieuſes Bénédictines à Montargis; 6. *Louis*; 7. *Jean-Joſeph*, qui ſuit.

Jean-Joſeph Nau I. du nom, écuyer, ſieur de Maiſon-Rouge, fut pourvu de la charge de conſeiller du Roi, greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, enſuite de celle de greffier de la Chambre du Conſeil du Grand-Conſeil du Roi. Il fut déchargé le 11 Mai 1683. du ſervice perſonnel de toute contribution pour la compagnie de la Nobleſſe de la prévôté de Paris, maintenu & inſcrit dans le Catalogue des Nobles par jugement des Commiſſaires généraux à ce députés, en date du 25 Janvier 1698. Il épouſa par contrat du 24 Janvier 1672. *Marguerite* Linard, dont, 1. *Pierre-Joſeph*; 2. *Louis*; 3. *Jean-Joſeph*, qui ſuit.

Jean-Joſeph Nau II. du nom, écuyer, ſieur de Maiſon-Rouge, avocat au Parlement, pourvu de la charge de greffier de la Chambre du Conſeil du Grand-Conſeil

Digitized by Google

du Roi, épousa par contrat du 11 Novembre 1711. *Marie-Magdelene* Loupia, dont,

1. *Pierre* Nau, écuyer, avocat au Parlement, greffier de la Chambre du Conseil du Grand-Conseil du Roi, marié par contrat du mois de Juin 1756. à *Marie-Clotilde* Sainfray, dont deux enfans, *Pierre* & *Thomas* Nau.

2. *Claude-Charles-Joseph* Nau de la Boisseliere, prêtre de l'Oratoire, & supérieur de la maison de Dieppe.

3. *Jean-Joseph*, qui suit.

4. *Marie-Magdelene*, fille.

Jean-Joseph Nau III. du nom, écuyer, sieur de Maison-Rouge, conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris, marié par contrat du mois de Septembre 1747. à *Marie-Anne* de la Biche, dont,

1. *Jean-Joseph*, mort en 1748. deux jours après sa naissance.

2. Un autre *Jean-Joseph*, né en Août 1749.

3. *Pierre-Cécile* Nau de Maison-Rouge, né en Août 1750.

4. *Claude-Guillaume* Nau de la Boisseliere, né en 1751.

5. *Marie-Françoise*, née au mois de Janvier 1752.

6. *Alexandrine*, née au mois de Décembre de la même année.

7. *Geneviève-Marie*, morte au berceau.

8. *Marie-Guillaume*, née au mois de Juin 1757.

9. *Marie-Jeanne* Nau, née en Décembre 1758.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une rose de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à la licorne passante d'argent, & sur le tout d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

NAVAILLES : *Tome II. p. 607. col. 1. lig. 31.* jusqu'à la mort sans enfans de *Philippe* de Montaut de Bénac, dit le maréchal-duc de Navailles ; elle vint ensuite à *François* ; *lisez*, jusqu'à *Judith-Thérese-Suzanne* de Montault, niece du maréchal de Navailles : elle fut troisieme femme du président le Coigneux, par contrat passé le 24 Juin 1679. Le 24 Avril 1686. elle vendit la terre de Navailles à *François*, &c.

NAUCASE, en Auvergne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à un lion léopardé de sable, lampassé & armé de gueules, surmonté d'une vache passante de gueules, accornée, accolée & clarinée de sable, au chef d'azur, chargé d'un navire d'argent, avec un casque couronné d'un cercle de baron.*

NAY, en Lorraine : *Charles-Ignace* de Nay, conseiller d'Etat du duc *Léopold*, & en son Parlement de Nancy, mort président à mortier au même Parlement en 1735, obtint que la terre & seigneurie de Richecourt, dans le Barrois non mouvant, bailliage de Saint Mihiel, fut érigée en baronnie par lettres patentes du 10 du mois de Mars 1722. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai suivant. Il avoit épousé *N.* . . . . de Taillefumyr, morte en 1731. âgée de plus de quatre-vingts ans, de laquelle il a eu *Emmanuel* de Nay, dit le comte de Richecourt, présentement ministre d'Etat & président du Conseil de Régence de Toscane, pour l'Empereur, qui le créa comte en 1736. ainsi que son frere *Louis-Hyacinthe* de Nay, pendant la régence d'*Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, duchesse douairiere de Lorraine. Il est veuf de *N.* . . . . Bourciers de Villers,

Digitized by Google

de laquelle il a *Charles*, comte de Nay, dit le comte de Richecourt, chambellan de leurs Majeſtés Impériales, & capitaine d'une compagnie de Cuiraſſiers, pour leurs ſervices; & *N.*..... de Nay, mariée en 1731. à *N.*..... comte de la Tour de Savannieres, chambellan de l'Empereur régnant & de l'Impératrice-Reine.

NÉDONCHEL: Terre & ſeigneurie en Artois, qui a donné ſon nom à une illuſtre maiſon de cette province. Elle étoit poſſédée en 1199. par *Godefroy* de Nédonchel, chevalier, qui avoit épouſé *Alete* de Humieres. Il fut pere de

Gilles I. du nom, ſeigneur de Nédonchel en l'an 1201. marié à *Adele* d'Aire, de laquelle il eut,

Bertolf, vivant en 1222. qui de *Marie* d'Ollehain, eut,

Gilles II. du nom, ſeigneur de Nédonchel, Ligny, Burbures, Beauquenes, &c. vivant en 1242. & 1290. *Henriette* de Wavrin, ſa femme, le rendit pere de

Gilles III. du nom, conſeiller du Roi, & grand chambellan du duc de Bourbon, mort en 1336. Il avoit épouſé *Jeanne* de Bournel-Thiembronne, mere de *Gilles* IV. qui ſuit, de *Jean*, & de *Robert*, auteurs chacun d'une branche, rapportés l'un après l'autre.

Gilles IV. du nom, ſeigneur de Nédonchel, vivoit en 1369. Il épouſa *Cécile* de la Clite, de laquelle il eut *Marie* de Nédonchel, qui porta la ſeigneurie de Nédonchel, avec pluſieurs autres terres, dans la maiſon d'Humieres, par ſon mariage avec *Adrien*, ſeigneur d'Humieres, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or. Elle paſſa enſuite dans la maiſon de Morel, d'où elle entra dans celle de Carnin.

Jean de Nédonchel, ſecond fils de *Gilles* III. du nom, fut ſeigneur de Garbecq, & épouſa *Marie-Anne* de Mailly, duquel mariage vint,

Enguerrand de Nédonchel, ſeigneur de Garbecq, allié à *Marie* d'Antoing, qui eut pour fils,

Enguerrand II. du nom, qui d'*Alix* de Sainte Aldegonde, morte en 1414. eut pour fille unique,

Jeanne de Nédonchel, mariée en premieres noces à *Jean* du Petit-Rieux, ſeigneur de Paſeau; & en ſecondes noces à *Hugues* de Sailly, duquel elle étoit veuve en 1445.

Robert de Nédonchel, troiſieme fils de *Gilles* III. du nom, & de *Jeanne* de Bournel, fut ſeigneur de Liévin, Blienet, Limiez, &c. & vivoit encore en 1356. Il eut de *Marie* d'Aubigny,

Robert de Nédonchel II. du nom, ſeigneur de Liévin, allié à *Marie* de Lens-Récourt, qui fut mere de

Robert III. du nom, dit *Agnieux*, lequel eut de *Marguerite* de Baudart, veuve de lui en 1424. *Henri*, dit *Agnieux*, qui ſuit, & *Robert* de Nédonchel. Ce dernier fut ſeigneur de Sevelinghe, & mourut vers l'an 1469. Il fut auteur d'une branche éteinte dans le dix-ſeptieme ſiécle, de laquelle il eſt ſorti pluſieurs chanoineſſes & une abbeſſe du chapitre de Denain, & qui s'étoit auſſi diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances.

Henri de Nédonchel, dit *Agnieux*, ſeigneur de Liévin, &c. vivant en l'an 1427. épouſa *Marguerite* de Haveskerque, de laquelle vint,

Jean de Nédonchel, ſeigneur

de Liévin, Saint Floris, Vendin, &c. lequel vivoit en 1480. Il avoit été allié à *Marguerite* de Quinchy, dame du Queſnoy, fille de *Jean*, ſeigneur de Quinchy & du Queſnoy, & de *Jeanne* d'Oilehain, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jacques*, ſeigneur de Hanneſcamps, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; 3. *Marguerite*, chanoineſſe à Mons; 4. *Alix*, chanoineſſe à Maubeuge.

Jean de Nédonchel, dit auſſi *Agnieux*, ſeigneur de Liévin, du Queſnoy, &c. vivoit en l'an 1496. & fut marié à *Iſabelle* le Vaſſeur-Capendu, fille de *Hugues-Laurent* le Vaſſeur, ſeigneur de Capendu, & de *Marie* d'Eps. De cette alliance vint *Charles* & *François* de Nédonchel. Celui-ci qui vivoit en 1545. fut ſeigneur du Queſnoy, & pere, par *Louiſe* de Habarcq, d'*Antoine*, ſeigneur du Queſnoy, & gouverneur d'Aire en Artois, qui n'eut point de poſtérité de ſes deux femmes, nommées l'une *Jacqueline* d'Oſtove, & l'autre *Gérardine* de Tenremonde.

Charles de Nédonchel, fils aîné de *Jean*, & d'*Iſabelle* le Vaſſeur-Capendu, vivoit en 1539. Il fut ſeigneur de Liévin, & épouſa *Iſabeau* de Haveskerque, fille de *Roland*, ſeigneur de Bailleulval, & d'*Antoinette* de Werquigneul, de laquelle il eut *Guiſlain*, mort ſans alliance, & *Françoiſe*, qui hérita de ſon frere, & épouſa *Jean* de la Vieſville, ſeigneur de Mamez.

Jacques de Nédonchel, ſeigneur d'Hanneſcamps, deuxieme fils de *Jean*, & de *Marguerite* de Quinchy, fut allié à *Iſabelle* d'Oſtrel-Lieres, dame de la Vigoigne, veuve de lui en 1519. Elle étoit fille de *Philippe*, ſeigneur de Lieres, & de *Caſſine* de Griboval. Elle fut mere de *Georges* de Nédonchel, ſeigneur d'Hanneſcamps & de la Vigoigne, puis de Bouvignies, par le retrait qu'il en fit du chef de ſa ſeconde femme *Marie* de Berghes, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Oilehain, & de *Jeanne* de Bailleul, laquelle, après ſa mort, ſe remaria à *Antoine* de Wignacourt, ſeigneur d'Ourton, ayant eu de ſon premier mariage, *Georges* de Nédonchel II. du nom, baron de Bouvignies, ſeigneur d'Hanneſcamps, &c. mort en 1631. Il avoit été marié en 1613. à *Iſabeau* de Maſſiet, dame de Ravenſberghe, fille de *Denis*, baron de Ravenſberghe, & de *Marie* d'Aſſignies d'Allowane, d'où vinrent *Denis-Georges*, qui ſuit, & *Iſabelle-Antoinette*, chanoineſſe, puis abbeſſe de l'abbaye de Denain.

Denis-Georges de Nédonchel, baron de Bouvignies & de Ravenſberghe, épouſa *Bonne-Victoire* de Lannoy, fille d'*André*, ſeigneur d'Eſplechin, & de *Marie* du Châtel la Hovarderie, de laquelle il eut deux filles, qui furent chanoineſſes de Denain; une autre fut abbeſſe de Bourbourg, & *Jean-Baptiſte-André* de Nédonchel, mort le 13 Octobre 1699. Il avoit été allié en 1660. à *Aubertine* d'Aſſignies, qui fut mere d'*Octave-Eugene*, qui obtint le titre de chevalier & de marquis de Nédonchel en 1723, & épouſa en 1096. *Marie-Claire-Florence* de Croix, fille de *Pierre-Félix*, ſeigneur d'Heuchin, & de *Léonore* de Sainte Aldegonde, de laquelle il eut,

1. *Octave-Alexandre*, chevalier, marquis de Nédonchel, ba-

Digitized by Google

ron de Bouvignies & de Ravenſberghe, mort le 17 Février 1756. Il avoit épouſé en premieres noces *Thérese - Louiſe - Antoinette* de Hennin, fille unique & héritiere de *Louis*, marquis de Querevain, & de *Marie-Magdelene-Caroline* d'Amant d'Erines; & en ſecondes, *Alexandrine* d'Affignies de Bailleul, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a eu du premier lit *Iſabelle-Alexandrine* de Nédonchel, morte en 1753. ayant été mariée en 1747. avec ſon couſin germain.

2. *Denis-Georges* de Nédonchel, vicomte de Staples, qui a épouſé *Marie - Anne - Joſephe* de Douay, dame de Buſly & de Barates, de laquelle ſont nés pluſieurs filles, & deux fils, dont l'aîné, nommé *Céſar - Marie-Joſeph*, marquis de Nédonchel, vicomte de Staples, cornette dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi, veuf depuis le 10 Juillet 1753. d'*Iſabelle-Alexandrine* de Nédonchel, ſa couſine germaine, qu'il avoit épouſée en 1747. & de laquelle il a deux garçons.

NÉEL DE SAINTE MARIE, famille de Normandie.

Pierre de Néel, ſieur de Neuville, de Fontenai, de Virei & de Tierceville en 1539. eut pour femme *Catherine* de la Vigne, laquelle, après la mort de ſon mari, obtint du Roi la garde noble de ſes enfans le 22 Septembre 1568. De ce mariage accordé en 1559. naquit, entr'autres enfans,

François de Néel, ſeigneur de Tierceville, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & gouverneur de Coutances, marié en 1599. avec *Jeanne* d'Angerville, fille de *Charles* d'Angerville, ſieur de Treſli, de Valencei, de Corbigni, &c. & de *Claude* de Rabodanges. Leurs enfans furent, *Gédéon*, qui ſuit; *Robert*, écuyer, ſieur de Tierceville, & *Louis* Néel, écuyer, ſieur de Treſli.

Gédéon de Néel, ſeigneur de Corbigni, de la Haulle & de Sainte Marie, épouſa le 10 Août 1638. *Eliſabeth* de Cervoiſier, dont il eut,

Jean de Néel, écuyer, ſeigneur & patron de Sainte Marie, marié en 1666. avec *Marie* de Breſlai, veuve alors de *Jacques* de Poilvilain de Montchauveau.

Robert - Conſtantin de Néel, écuyer, ſeigneur & patron de Sainte-Marie-Laumont & de Berniere, fils dudit *Jean*, fut marié en 1700. avec *Jeanne* Huë, qui obtint du Roi la garde noble de ſes enfans le 13 Avril 1727. Elle étoit fille de *Thomas* Huë, écuyer, ſeigneur de Vermanoir, de Semilli, de la Haulle, de la Marre du déſert, &c. & de *Françoiſe* de Saint Martin. De cette alliance eſt iſſu, entr'autres enfans,

Robert Pierre de Néel de Sainte Marie, né le 28 Mai 1714. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 8 Mars 1731. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 402.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de ſable, & un chef de gueules.*

NÉEL, écuyer, ſeigneur de Neufville, élection de Bayeux: Famille dont eſt M. l'évêque de Séez d'aujourd'hui, connue ſous le nom de Néel des Chaſtot. Les

armes ſont les mêmes que les précédentes.

Pluſieurs autres familles de Normandie ont le nom de Néel ; ſçavoir,

Néel, ſieur de Fontenay, élections de Bayeux & de Caën, qui porte : *d'azur, à trois bandes d'argent, au chef couſu de gueules.*

Néel, écuyer, ſieur de la Champagne, élection de Coutances, dont les armes ſont : *d'azur, à trois mains gauches d'or, 2 & 1.*

Et Néel, écuyer, ſieur de Caïron, de la Bouillonnerie, élection de Valognes, qui porte pour armes : *d'azur, au ſoleil d'or, accompagné de trois étoiles en chef, deux en faſce, & d'un croiſſant en pointe.*

NÉELLE-FALVY : Duchesne, dans ſon *Hiſtoire de Béthune*, parle de cette maiſon, à qui il donne pour armes : *burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à la cotice de gueules brochante ſur le tout.*

NÉELLE-OFFEMONT, du nom de Clermont en Beauvoiſis, porte : *de gueules, à deux bars adoſſés d'or, l'écu ſemé de treffles de même.*

NERET : La Décade, contenant la vie & geſtes de Henri le Grand, par B. le Grain, conſeiller & maître des requêtes de l'hôtel de la Reine mere ; le Thréſor Chronologique de *Pierre* de Saint Romuald, *in-fol. Tome III. p.* 740. une Relation manuſcrite de la réduction de Paris, attribuée à M. de Villeroy ; l'*Hiſtoire univerſelle de Daubigné*, *in-fol. Tome II. p.* 335. l'*Hiſtoire* de *Pierre* Mathieu, *in-fol. Tome II. p.* 173. la Chronologie novennaire, *Tome III. fol.* 334. les Mémoires de *Pierre* de l'Etoile, *in-12.* Cologne, 1719. *Tome II. p.* 198. & 211. font mention de *Denis* Neret, échevin de Paris en 1592. qui ſe ſignala avec ſes trois fils pour le ſervice du roi Henri IV. lors de la réduction de Paris. Le cadet arrêta le duc de Feria, chef de la garniſon Eſpagnole, qui devoit s'oppoſer à l'entrée du Roi, par la porte confiée à la garde & au commandement de *Denis* Neret. Henri IV. devenu maître de la ville de Paris, accorda différentes charges à ceux qui l'avoient ſervi fidélement, & il offrit à *Denis* Neret pour lui une charge de conſeiller au Parlement, & deux charges de maîtres des comptes pour ſes enfans. N'ayant eu en vue que le ſervice du Roi & de la patrie, le pere & les enfans, par un déſintéreſſement rare, remercierent ſa Majeſté, n'accepterent point les charges dont elle les honoroit, & ſe crurent aſſez récompenſés de l'honneur qu'ils s'étoient acquis en la ſervant. Pour aſſurer à la poſtérité de *Denis* Neret une illuſtration digne des ſervices & de la fidélité de cette famille, Louis XV. a accordé au mois de Juillet 1753. à *Noël-François-Julien* Neret, des lettres de nobleſſe, qui rappellent & qui tranſmettent à la poſtérité le ſouvenir des ſervices & des vertus que le roi Henri IV. a reconnus dans *Denis* Neret & ſes enfans. Par ces lettres, *Noël-François-Julien* Neret eſt décoré de la qualité de noble & d'écuyer, ainſi que ſes enfans, poſtérité & deſcendans nés & à naître en légitime mariage ; & comme tels, ils peuvent prendre en tous lieux & en tous actes la qualité d'écuyers, & parvenir à tous degrés de chevalerie & autres dignités réſervées à la Nobleſſe. Ils ſont

Digitized by Google

inſcrits dans le Catalogue des Nobles, & ils jouiſſent de tous les droits, prérogatives, priviléges, franchiſes, libertés, prééminences, exemptions & immunités dont jouiſſent les anciens Nobles du royaume.

Les trois enfans que *Denis* Neret, échevin de Paris, eut de *Didiere* Laurens, ſon épouſe, furent *Denis*, né le 26 Mars 1558. *François*, né le 24 Mai 1562. rapporté ci-après, & *David*, né le 14 Octobre 1565. rapporté après ſon frere.

Denis Neret II. du nom, exerça la profeſſion d'avocat au Parlement. Il eut de *Marie* Suys, ſon épouſe, *Jean* Neret, né le 29 Octobre 1590. qui exerça auſſi la profeſſion d'avocat au Parlement.

Denis Neret III. du nom, fils du précédent, fut conſeiller au Châtelet, enſuite maître d'hôtel du Roi. Il épouſa *Anne* Iſambert, de laquelle il eut *Gervais-Renauld*, qui ſuit, & *Anne-Charlotte*, mariée en 1696. à *Nicolas* de la Guillaumie, conſeiller au Parlement.

Gervais-Renauld fut d'abord mouſquetaire du Roi. Il eſt à préſent correcteur à la Chambre des Comptes de Paris depuis 1701. & n'a pas été marié.

François Neret, ſecond fils de *Denis* I. du nom, & de *Didiere* Laurens, exerça la profeſſion d'avocat au Parlement de Paris. *Denis*, ſon fils, épouſa le 25 Février 1618. demoiſelle *Marguerite* Roger. *N....* Neret, leur fils, fut commiſſaire des guerres, & n'eut point d'enfans de *Marguerite* Fleury, morte en l'année 1690.

David Neret, troiſieme fils de *Denis* I. du nom, fut celui qui arrêta le duc de Feria & l'enferma dans l'hôtel de ville, la veille de l'entrée d'Henri IV. dans Paris. Il épouſa le 7 Juin 1595. *Marthe* Fournival, fille de *Jean*, & de *Marguerite* Heron. Il en eut trois garçons & trois filles.

David, l'aîné, mourut ſans laiſſer d'enfans mâles.

Denis IV. ſon ſecond fils, fut ſecrétaire ordinaire de la chambre du Roi. Il épouſa le 25 Février 1634. *Gratienne* Gervaiſe. Il en eut *Noël*, né le 21 Février 1636. qui ſuit, & *Jean-Louis*, né le 8 Février 1637. rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Noël Neret, écuyer, threſorier de France de la généralité de Champagne, épouſa en 1660. *N.....* Pierron, dont il eut,

Jean-François Neret, écuyer, threſorier de France de Champagne, mort ſans poſtérité. Il a fondé une chapelle dans l'égliſe paroiſſiale de Saint Louis en l'Iſle à Paris.

Jean-Louis Neret fut ſecrétaire d'ambaſſade à la Cour d'Eſpagne. Il épouſa le 28 Mai 1668. *Louiſe-Magdelene* Germain. Il en eut *Noël-François-Julien*, qui ſuit, & *Charles-Alexandre*, mort ſans avoir été marié.

Noël-François-Julien, auquel le Roi a accordé des lettres de confirmation de nobleſſe & à ſa poſtérité, en conſidération des ſervices rendus par ſes ancêtres à Henri IV. écuyer, ſeigneur de Sery en Valois, né le 8 Juin 1675. a épouſé au mois de Décembre 1705. *Marie-Mathieu* le Normant, fille de *Jean-Baptiſte*, commiſſaire de la Gendarmerie, & de *Magdelene* le Moigne de la Fontaine. Leurs enfans ſont,

1, *Jean-François* Neret, écuyer, ſeigneur

Digitized by Google

ſeigneur de Sery, né en 1706. marié en 1743. à *Louiſe Creſpine* Capitain, fille de *Joſeph*, threſorier de France à Soiſſons, & de *Marguerite* Cuyret.

2. *François-Antoine* Neret, archidiacre & grand-vicaire de Langres.

Et deux filles, religieuſes.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un épi de bled.*

Le chef de ces armoiries eſt chargé d'un épi de bled, en mémoire de ce qu'à la conſidération de *Denis* Neret I. du nom, Henri IV. permit, lors du ſiege de Paris, qu'il y fît entrer un grand convoi de vivres, pendant qu'il traitoit ſecrettement avec ce prince de la reddition de la ville.

Ces armes ſont au bas du portrait de *Denis* Neret, qui eſt à l'hôtel de ville de Paris : elles étoient ainſi blaſonnées anciennement ; mais M. d'Hozier n'en parle pas dans ſon réglement à la ſuite des lettres de nobleſſe de cette famille.

NESLE : *Tome II. p. 611. col. 1. lig. 36. Louis-Charles* de Monchi, *liſez*, *Louis-Charles* de Mailly.

Ibid. pénultieme lig. Charlotte de Châlons, *liſez*, *Charlotte* de Châlon.

NETTANCOURT, en Lorraine : *Georges* de Nettancourt, ſeigneur de Bettancourt, épouſa en 1595. *Adrienne* de Freſnels, qui lui porta en mariage la baronnie de ce nom. Il en eut *Charles* de Nettancourt, baron de Freſnels, colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice de France. Il ſe maria le 5 Octobre 1626. à *Françoiſe* de Bardin de Condé, veuve de *Charles* de Raſſecourt, & fille de *François* de Bardin de Condé, conſeiller d'Etat & premier maître des requêtes de l'hôtel du duc de Lorraine, & de *Claude* le Cerc de Mereville. Il en eut, 1. *François-Gaſton*, qui ſuit ; 2. *Edmond*, ſeigneur de Condé ſur-Moſelle, pere des marquiſes de Cuſtine & de Baſſompierre.

François-Gaſton de Nettancourt, baron de Freſnels, épouſa en 1664. *Antoinette* des Armoiſes, veuve de *Henri* le Bouteiller de Senlis, marquis de Vigneux, dont il eut *Charlotte-Françoiſe* de Nettancourt, mariée en 1686. à *Nicolas-François*, comte de Nettancourt de Neuville, colonel d'un régiment d'Infanterie en France, & *Charles-Ignace*, qui ſuit.

Charles-Ignace, comte de Nettancourt, baron de Freſnels, & chambellan du duc *Léopold*, ſe maria en 1705. à *Marie-Anne* de Sailes, dont il a eu,

1. *Louis Charles*, dit le marquis de Nettancourt, ſeigneur de Bettancourt, marié le 31 Janvier 1737. à *Anne-Marie* de Bailly, fille unique de *François*, chambellan du duc *Léopold*, commandant à Bar, & d'*Anne-Marie* de Chavirey.

2. *Joſeph-François* de Nettancourt, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne le 16 Mars 1726. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 220.*

NETUNIERES : Seigneurie en Bretagne, érigée en baronnie par lettres enregiſtrées au Parlement de Nantes le 7 Juin 1633. en faveur de *Paul* Hay.

NEVERS : *Tome II. p. 613. col. 1. lig. 42.* qui eſt de Lombard, *liſez*, qui eſt de Lombardie.

NEVET, de Bretagne à

Digitized by Google

Famille qui porte pour armes : *d'or, au léopard morné de gueules* ; & de laquelle eſt la comteſſe de Coigny, veuve du fils du maréchal, & mere du duc.

NEUF (le), écuyer, ſieur de Tourneville & de Sourdeval, noble & ancienne famille de Normandie.

On prouve l'ancienneté du nom & des ſervices militaires de cette famille par un extrait de la montre de *Bertrand* du Gueſclin, connétable de France. *Geoffroy* le Neuf y eſt compris au rang des écuyers le premier Août 1371. *Raoul* le Neuf, écuyer, venu d'Angleterre, fut marié à *Antoinette* de Maillot en 1382. Il paroit que *Hugues* le Neuf, ſon fils, épouſa en 1414. *Marie* de Tournebu, dont il eut *Richard* le Neuf. On trouve dans le *Nobiliaire d'Ecoſſe*, à l'article de mylord Jonhſton, marquis d'Annandale, que ce mylord écartele encore aujourd'hui les armes de le Neuf ; ce qui fait croire que cette famille eſt originaire d'Angleterre. Une requête écrite, il y a environ cent ſoixante ans, faiſant partie des pieces produites devant le juge d'armes de France, porte que pendant les troubles qui regnoient en Normandie, des ſoldats de la Ligue, révoltés contre *Gilles* le Neuf, écuyer, qui avoit donné des preuves de ſa fidélité envers le Roi, avoient pillé les meubles, titres & enſeignemens de ſa maiſon, parmi leſquels étoient les titres anciens de la nobleſſe de ſes prédéceſſeurs. *Richard* le Neuf eſt le premier dont on ait pu recouvrer des titres en forme juridique, & c'eſt par lui que commence dans l'*Armorial*, *Tome VIII.* une filiation amplement decrite, & ſuivie depuis plus de trois cents ans ſans aucune interruption.

Richard le Neuf, écuyer, ſeigneur de Vaucougrin, étoit marié avant 1451. à *Jeannette* de Mannouri, dont il eut, *Jean* le Neuf I. du nom, écuyer, marié à *Jeanne* Beſot, morts l'un & l'autre avant le 24 Septembre 1522. Ils eurent pour enfans *Jean* le Neuf II. du nom, auteur de la branche aînée, & *Pierre* le Neuf, auteur de la ſeconde branche.

Jacques le Neuf, ſeigneur de Tourneville & d'Obrainville, maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu le 4 Décembre 1659. avoit pour ſixieme ayeul *Richard* le Neuf, dont il eſt parlé ci deſſus, & pour troiſieme ayeul, *Jean* le Neuf II. du nom, auteur de la premiere branche.

François - Jean - Auguſtin le Neuf, ſeigneur de Tourneville, ci-devant garde du corps du Roi, deſcend au neuvieme degré de *Richard* le Neuf, & au ſixieme degré de *Jean* le Neuf, auteur de la premiere branche. Il eſt fils de *François* le Neuf, ſeigneur de Tourneville, capitaine dans le régiment d'Houdetot, Infanterie, qui avoit épouſé *Suzanne* de Martonne.

François - Jean - Auguſtin le Neuf, baptiſé le 20 Avril 1726. a épouſé *Marie-Marguerite-Françoiſe* Lhomme. De ce mariage ſont iſſus,

Auguſtin-Barthelemi le Neuf, né le 2 Mai 1757. & *Marie-Marguerite-Louiſe* le Neuf, née le 26 Mai 1756.

François le Neuf, ſeigneur de Sourdeval, de Montenay, de Saint Victor & de Chrétienville, avoit pour ſixieme ayeul *Richard* le

Digitized by Google

Neuf, vivant en 1451. & pour quatrieme ayeul *Pierre* le Neuf, auteur de la ſeconde branche. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil du premier Septembre 1667 & reconnu noble de race, ainſi que ſes freres *Jean* & *Pierre* le Neuf. *François* eut pour enfans, 1. *François* le Neuf de Montenay, lieutenant dans le régiment d'Anjou, mort à Mayence de ſes bleſſures pendant le ſiége, le 16 Août 1689. 2. *Gabriel* le Neuf, écuyer, ſeigneur & patron de Sourdeval, de Saint Victor, de Chrétienville, &c. marié le 21 Septembre 1697. à *Louiſe-Marie* du Noyer, fille de *Jean*, écuyer, & de *Marie* Robert, dont, 1. *Pierre-Alexandre-Louis* le Neuf de Saint Victor, mort à ſon château de Sourdeval en 1748. 2. *Pierre-Gabriel-Louis*, qui ſuit; 3. *Pierre-Gabriel-Euverte* le Neuf de Sourdeval, prêtre, chanoine de l'égliſe de Bayeux, abbé commendataire de l'abbaye roya e de Notre-Dame de la Prée, ſeigneur & patron de Saint Victor, de Chrétienville, &c. conſeiller-clerc au Parlement de Normandie; 4. *Louis-Bernardin* le Neuf de Sourdeval, ſeigneur de Montenay, chevalier de Saint Louis, ci-devant enſeigne des vaiſſeaux du Roi; 5. *Nicole-Thereſe* le Neuf de Sourdeval, mariée le premier Avril 1720. avec *Pierre-Antoine* de la Luſerne, marquis de Brevans.

Pierre-Gabriel-Louis le Neuf, ſeigneur de Sourdeval, de la Houſſaie, &c. chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Infanterie de Rohan, brigadier des armées du Roi, mourut à Paris le 16 Novembre 1754. Il avoit été marié à *Marie-Marguerite* de Pleurre, dont il n'a eu qu'une fille unique, nommée

Marie Jeanne le Neuf de Sourdeval, née le premier Décembre 1750. Voyez l'*Armorial* ci-deſſus cité, d'où eſt tiré cet article.

Les armes: *de gueules, à trois couſſins, poſés 2 & 1, ayant leurs glands de même.*

NEUFBOURG, ſubdélégation de Conches en Normandie.

Le marquiſat de Neufbourg eſt poſſédé par Meſſieurs de Richelieu & de Beauvau.

NEUFCARRES, anciennement NOCQUARRE: Famille originaire de Suiſſe, qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même*, qui eſt Neufcarres; *au 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or*, qui eſt Chaſtillon.

I. *Jean* de Neufcarres ou Nocquarre, homme d'armes de la compagnie du ſieur d'Alegre, fut inſtitué légataire univerſel par *Albert*, ſon frere, mort en Italie en 1520. étant homme d'armes des ordonnances du Roi. Dans ſon teſtament en Latin, il eſt qualifié *nobilis Albertus de Novecarra*. Ledit *Jean* fut, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant en-deçà qu'au-delà des Monts, naturaliſé François, par lettres de l'an 1527. & épouſa en premieres noces en 1526. *Catherine* de Chaſtillon, morte ſans enfans un an après ſon mariage, ayant teſté en faveur de ſon mari, lequel épouſa en ſecondes noces en 1528. *Perrone* de la Rocque, fille d'*Oudet* de la Rocque, écuyer, & de *Marie* de Chaſtillon, ſœur de ladite *Catherine*. Il tranſigea avec *Jean* de

Digitized by Google

Chaſtillon, ſeigneur de Beuville & de Carcheville, ſon beau-frere, qui lui céda la moitié de la ſeigneurie d'Emerville, pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, en vertu du teſtament de *Catherine* de Chaſtillon, la premiere femme, & fut, avec *Perronne* de la Rocque, à Rome, où ils obtinrent les diſpenſes néceſſaires pour la validité de leur mariage, duquel eſt iſſu, entr'autres enfans,

II. *Jean* de Neufcarres II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Emerville en partie. Il épouſa en 1573. *Marguerite* le Comte, auſſi dame en partie d'Emerville, fille d'*Henri*, écuyer, ſeigneur de Boiſſy-le-Girard, anciennement dit Aubeville, préſent à la réformation de la coutume d'Eſtampes en 1556. & d'*Anne* de Boiſſy. Ils vendirent conjointement, préſens Roſe & Croiſet, notaires au Châtelet de Paris, le 20 Février 1579. leur fief d'Emerville à *François* de Vigny, receveur de la ville de Paris, dont, entr'autres,

III. *Gilbert* de Neufcarres, écuyer, ſeigneur de Boiſſy-le-Girard, en la paroiſſe d'Autruy. Il épouſa en 1595. *Eſther* de Fretart, fille de *Claude*, écuyer, ſeigneur de Montdéſir, & de *Lucrece* du Lac, dont,

IV. *Charles* de Neufcarres, chevalier, ſeigneur de Boiſſy-le-Girard & Melleray, épouſa en 1636. *Anne* de la Barre, fille de *Claude*, chevalier, ſeigneur d'Arancourt, & d'*Anne* de Montoillet, dont,

V. *François* de Neufcarres, chevalier, ſeigneur de Boiſſy-le-Girard & Melleray, marié en 1662. à *Marie* le Clerc de Saint Remy, fille de *Pierre*, capitaine au régiment de Lorraine, & de *Marguerite* Millet, dont *Charles-Henri*, qui ſuit, & *Jean-François* de Neufcarres, écuyer, ſeigneur de Limiers, que *Marie-Anne* Grignon, rendit pere, entr'autres enfans, de *René-François*, qui d'*Anne* de Laumoy, ſa femme, a pour enfans *Jean-Auguſtin*, né en 1744. & *Victoire-Adelaïde*, née en 1749.

VI. *Charles-Henri* de Neufcarres, chevalier, ſeigneur de Boiſſy-le Girard, (terre qu'il a enſuite vendue), a épouſé en 1695. *Marie-Thereſe* de Savigny, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Fougeas, dont,

VII. *Charles-Henri* de Neufcarres II. du nom, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien major du régiment de Champagne, & aide-major général de l'armée du Roi commandée par M. le maréchal d'Eſtrées en 1757. a épouſé à Pithivers en 1749. *Bernarde-Helene* Mercier de la Tour, dont juſqu'ici deux filles, *Henriette* & *Caroline*.

Cet extrait a été tiré ſur les titres & mémoires de famille.

NEUFCHÂTEL, en Caux: Ancienne maiſon de Normandie, éteinte, qui portoit pour armes: *d'azur, à deux léopards d'or, A & L de gueules.* Elle tenoit ſon nom de la ville de Neufchâtel, ſituée dans le pays de Bray.

NEUFVILLE DE VILLEROY, & non pas NEUVILLE VILLEROI, comme il eſt écrit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 614. *col.* 1.

NEUVILLE DE CLAIRAY: Cette famille, par ſon ancienneté, eſt une des plus conſidérables de la province de Normandie.

Digitized by Google

Pierre de Neufville, marquis de Clairay, un des descendans de cette maison, avoit épousé en premieres noces *Marguerite* Caumont la Force, dont il n'a point eu d'enfans, & en secondes noces *Marie-Anne-Thérese* Turgot, de laquelle il a eu *Elisabeth-Perrette-Dominique-Thérese* de Neufville, fille unique, mariée en 1731. avec *Henri-François*, marquis de Rabodange, mort le 30 Novembre 1751. en son château de Rabodange en Normandie, âgé de cinquante-un ans. Ils ont de leur mariage un garçon & trois filles, dont l'aînée a épousé M. le marquis de la Ferté-Senecterre.

Le marquis de Bellefonds, frere aîné de *Pierre* de Neufville, avoit eu l'honneur d'être nommé par le feu roi Louis XIV. pour accompagner M. le duc de Bourgogne, & monseigneur le duc de Berry, dans leur premiere campagne. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1752. *p.* 204.

NEUVILLE DE SAINT REMY, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Avril 1666. qui porte pour armes : *de sable, chargé de trois tourteaux d'or, au chef d'hermines.*

Selon le vieil *Armorial* de *Gabriel* Dumoulin, *Jean* de Neuville, chevalier, qui vivoit sous le roi Charles V. portoit les mêmes armes.

Guillaume de Neuville passa en revue à Carentan, en qualité d'écuyer le premier Avril 1388.

Ancelot de Neuville, écuyer, seigneur de Curson, vivoit en 1459. & *Jean* de Neuville en 1497. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1023. 1443. & 1541.

NEUVILLE DE BOIS-GUILLAUME : Autre famille de la même province, maintenue dans sa noblesse le 20 du mois d'Avril 1666. & dont les armes sont : d'*hermines*, *fretté de gueules de huit pieces.*

NEUVILLE-LES-DAMES : Gros bourg & chapitre de chanoinesses séculieres, situés en Bresse, diocèse de Lyon, à trois lieues de Bourg & de Mâcon, & à une lieue de Châtillon-lez-Dombes.

Ce chapitre est de la plus ancienne antiquité, & l'on n'en connoît pas l'origine. L'Historien Guichenon, qui a vu avec soin tous les titres publics & la plus grande partie de ceux des familles, a donné un article auquel on peut avoir recours sur ce chapitre & sur son origine.

Il étoit jadis composé d'une prieure & de dix-huit dames prébendées, toutes demoiselles à preuves de noblesse & des meilleures maisons, soit de cette province, soit des environs. Ce chapitre a été sécularisé en 1751. par la Bulle du pape Benoît XIV. dûement autorisée par les lettres patentes de l'année 1755. enregistrées aux Cours des Parlemens de Paris & de Bourgogne, qui homologuerent les différentes Ordonnances, Decrets & Statuts rendus & dressés par feu M. le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, par lesquels en sécularisant ledit chapitre, on régle qu'il sera dorénavant composé d'une doyenne, d'une grande-chantre, d'une secrette, de seize chanoinesses-comtesses prébendées, & de douze autres, qui, en attendant la prébende à la date de leurs brevets, participeroient aux rétributions de l'église. Il y a

de plus six chanoinesses honoraires, qui ne sont assujetties à aucune résidence, ni au service de l'église, n'ayant aucune part aux revenus du chapitre, ni aux rétributions.

Par lesdites lettres patentes, Statuts, arrêts & brevets du Roi, il a été réglé qu'elles seroient désormais qualifiées de chanoinesses-comtesses, & qu'au lieu de la croix d'or épiscopale qu'elles portoient auparavant, elles porteroient à l'avenir une croix d'or émaillée, dans laquelle il seroit gravé d'un côté l'image de la Sainte Vierge, & de l'autre celle de Sainte Catherine, patrone du chapitre, & que cette croix seroit suspendue à un ruban bleu, liseré de rouge, mis en écharpe. Elles sont vêtues de noir, & portent à l'église, sur l'habit ordinaire, un long manteau bordé d'hermine.

Pour être reçue dans ce chapitre, il faut faire ses preuves de noblesse de sept générations du côté paternel, & de trois du côté maternel, par devant messieurs les comtes de Lyon, lesquelles preuves sont ensuite rapportées & enregistrées au chapitre de Neuville; après quoi, il faut obtenir un brevet de M. l'archevêque de Lyon.

Les dignitaires actuelles sont mesdames *Françoise* de Tenay de Saint Christophle, doyenne; *Charlotte* des Brosses de Montfalcon, grande-chantre, & *Marie-Gabrielle* de la Rodde, secrette.

Voyez la sécularisation & les Statuts du noble chapitre de Neuville-les-Dames en Bresse, imprimés à Lyon en 1756. chez *Pierre* Valfray.

Les armes de ce chapitre sont: *parti au 1 de gueules, au lion grimpant d'or; au 2 d'azur, à la colombe d'argent.*

NEYRET DE LA RAVOYE: Famille dont est M. le lieutenant général, ainsi que les marquises de Belarbre le Coigneux & de Lanmary, & la défunte première femme du dernier marquis du Plessis-Châtillon, appellé pour-lors le marquis de Nonant.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois étoiles de même rangées en fasce, & d'un croissant d'argent en pointe.*

NICOLAI, en Provence: Famille noble, établie à Arles depuis plus de deux cents ans, & maintenue dans sa noblesse, sur la vérification de ses titres, le 3 Avril 1669. Elle a la même origine que les Nicolaï de Paris. Celui qui en est le chef est veuf de *N.....* des Touches, dont il a un fils & quelques filles.

Les armes: *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & l'autre en pointe.*

Voyez, sur la famille des Nicolaï de Paris, le *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 614. *col.* 2, & *p.* 615.

NICOLAS DE LA COSTE: Famille originaire de Périgord, établie dans la vicomté de Turenne.

Joseph de Nicolas, écuyer, sieur de la Coste, arriere petit-fils de *Jean* de Nicolas, écuyer, sieur de Laval, marié en 1610. avec *Anne* de la Faille. Il épousa le 4 Août 1710. *Marthe* de Dumond, fille d'*Antoine* de Dumond, écuyer, sieur de Puigramond, dont sont issus,

1. *Alain* de Nicolas, écuyer, sieur de la Coste, né le 6 Mars 1715. Il étoit garde du Corps du Roi en 1742.

Digitized by Google

2. *Jeanne* de Nicolas de la Coſte, née le premier Septembre 1713 Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, langué. onglé & couronné de gueules, tenant de la patte droite une épée d'argent, la pointe en haut.*

Il y avoit une famille originaire du Poitou, établie à Antibes, du nom de Nicolas, éteinte, laquelle a donné pluſieurs officiers, qui ont ſervi avec honneur.

Les armes : *d'azur, parti trois bandes d'argent, ſurmontées d'un croiſſant d'or à fenêſtre; l'autre parti d'azur, deux croiſſans d'or montans en pal.*

NICOLAU, en Languedoc & à Lyon.

Etienne Nicolau, écuyer, maire & lieutenant de Roi de Pouſſan en Languedoc, fut fait capitoul de Toulouſe le 18 Décembre 1734. & mourut en 1746. laiſſant pour fils de *Jeanne* Gourdon, ſa femme, *Pierre* Nicolau, écuyer, ci-devant ſeigneur de Pouſſan, thréſorier général de la ville de Lyon, né le 14 Septembre 1694. pere, par ſa femme, *Anne* Olivier de Colombier, de

1. *Chriſtophe-François* Nicolau, écuyer.

2. *Françoiſe-Anne*, mariée en 1746. avec *Jean-Antoine* Barthéon de Vertrieu, premier préſident au Bureau des Finances de la généralité de Lyon.

3. *Suſanne* Nicolau.

4. *Suſanne-Pierrette* Nicolau. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Les armes : *d'azur, à un coq d'or, poſé ſur une terraſſe d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, & ſurmonté de trois canes de ſable dans un bateau d'argent.*

NICOLE DE LA PLACE: Famille originaire de Savoye, établie dans le Dauphiné.

Humbert Nicole, né à Montrélion, épouſa le 3 Janvier de l'an 1547. *Bonne* de Creſchevel, fille de *Thomas*, écuyer, ſeigneur de Cenin & des Déſerts, & d'*Elmée* Bonivart. De ce mariage naquit,

Claude Nicole de Creſchevel, ſeigneur de la Place, avocat au Parlement de Chambery, lequel épouſa le 21 Juillet 1577. *Jeanne* Sautereau, fille de *Michel*, juge d'Avalon, & de *Jeanne* de Salvain. Ils eurent pour enfans, *Claude-Emmanuel*, qui ſuit, & *Michel*.

Claude-Emmanuel Nicole de Creſchevel, ſeigneur de la Place, en Savoye, capitaine du château de Montméliar, épouſa le 26 Juillet 1619. *Catherine* Chaillol, fille de *François*, écuyer, conſeiller du Roi, ancien juge préſidial & vice-bailli du Briançonois, & de *Claude* Baillard. De ce mariage naquit,

Antoine Nicole de la Place, capitaine & aide-de-camp dans les armées du duc de Savoye, & commandant au fort de Montmélian l'an 1662. marié le 2 Octobre de la même année à *Jeanne* de Villeneuve, fille de *Louis*, ſeigneur de Burlée, & de *Miran-de* Lorin. Ledit *Antoine* mourut le 27 Décembre 1702. & laiſſa,

Louis Nicole I. du nom, ſeigneur de la Place, né le 14 Août 1663. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Perri, marié le 12 Novembre 1699. avec *Marguerite* Chavenet, fille de *Claude*, & de *Marguerite* Bocquet. Leurs enfans ſont, 1. *Louis* II. du nom, né le 3 Février 1701. 2. *Marguerite*, née le 29 Janvier 1702. & 3. *Marie*,

Digitized by Google

née le 17 Janvier 1707. *Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 406.

Les armes ſont : *coupé d'azur & d'argent, à un phenix auſſi coupé d'or & d'azur, les ailes étendues, becqué, onlé & couronné de gueules, & poſé ſur un bûcher de même.*

NIEL, en Provence : Famille rétablie, maintenue & confirmée dans ſa nobleſſe par lettres patentes enregiſtrées dans le mois d'Avril 1732.

Les armes : *de gueules, à l'aigle de ſable, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

NIQUET, famille de Bourges.

N..... de Niquet, lieutenant de Roi d'Antibes, directeur du canal royal qui joint les deux mers & des fortifications de Provence & de Languedoc, après l'avoir été de Bretagne & de Dauphiné, mourut à Antibes le 24 Mai 1726. âgé de quatre-vingt-ſix ans. Il avoit ſervi le Roi avec diſtinction pendant plus de cinquante années. C'eſt lui qui fit fortifier Metz, Toul & Verdun, ainſi qu'Antibes & Toulon, où il a fait conſtruire des Arſenaux d'une beauté achevée. Il ſe trouva au bombardement de Gênes, ſous les ordres du marquis de Seignelay, & il donna des preuves de ſa capacité & de ſa bravoure ; mais ce qu'il a fait de plus remarquable, c'eſt la conſtruction du Port de Cette, capable de contenir des vaiſſeaux de trois cents tonneaux. Il a rendu les ports des Graux, d'Agde & de la Nouvelle aujourd'hui navigables pour les plus grandes barques. Il a auſſi garanti des inondations du Rhône, pour environ deux cents ans, les ſalins de Peccais & toutes les terres qui étoient expoſées, depuis Beaucaire & Taraſcon, juſqu'à la mer ; ce qui a amélioré le bien de la province de pluſieurs millions de rente.

M. de Niquet deſcendoit de la même famille que les Niquets de Bourges, qui y étoient maires ſous le regne de Charles VII. Il étoit parent de l'abbé de Niquet, l'un des principaux bienfaiteurs des Peres Jeſuites de Bourges. Il a laiſſé un fils, préſident à mortier au Parlement de Toulouſe, & une fille, mariée au marquis de Grammont Lanta, baron des Etats de Languedoc. *Mercure de France du mois de Juin* 1726. *p.* 1272.

NOAILLES : *Tome II. p.* 618. *col.* 1. *lig.* 7. Carlos, *liſez* Carlus.

Ibid. col 2. *lig.* 7. *après* 1734. *ajoutez*, eſt devenu le premier en 1756.

Ibid. lig. 30. frere aîné du comte d'Eſtrées, *liſez*, frere aîné du maréchal-comte d'Eſtrées.

Ibid. p. 619. *col* 1. *lig.* 8. *ajoutez*, dont le marquis de Noailles, né le 17 Septembre 1756.

Ibid. lig. 14. *après* 1741. *ajoutez*, comteſſe de Teſſé.

NOBLE : Famille établie en Provence depuis plus de deux cents ans, qui a la même origine que les Nobili d'Italie.

Les armes : *parti d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé d'une aigle de ſable.*

NOBLET DE TERSILLAC, famille du Berry.

Nicolas de Noblet eut pour femme *Germaine* de la Porte. Leurs enfans furent *Fabien*, qui ſuit, & *Jean*.

Fabien de Noblet, écuyer, ſeigneur de Villermont en Beauce, fut marié le 12 Mai 1551. à *Marguerite* des Moulins, fille

Digitized by Google

de *Jacques*, écuyer, seigneur de Terſillac, en Berry, dont naquit *Annet* de Noblet.

Annet de Noblet, écuyer, ſeigneur de Villermont & de Terſillac, archer de la compagnie du *duc* de Mompenſier, puis homme d'armes de la compagnie de M. de la Rochepoſai, épouſa le 23 Décembre 1576. *Antoinette* Bertrand, fille de *Claude*, écuyer, & de *Jeanne* Bertrand. Ils eurent pour enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Nicolas*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Jean de Noblet, écuyer, ſeigneur de Terſillac, &c. fut allié le 3 Juillet 1616. à *Marguerite* de Paſſac, fille de *François*, écuyer, & de *Gilberte* de la Roche-Aimon. De cette alliance ſortit,

Charles de Noblet, écuyer, ſeigneur de Terſillac, de Saint Paul, de Malleville, &c. marié le 16 Août 1645. avec *Marie* de la Volpilliere, fille de *Hugues*, écuyer, & de *Jeanne* Aſtaut.

Jacques de Noblet, leur fils, écuyer, ſeigneur de Terſillac, épouſa le premier Juillet 1699. *Catherine* Bertrand, fille de *Jean-Baptiſte*, écuyer, & de *Louiſe* de la Garde, & fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1550. De ſon mariage eſt né le 4 Juillet 1701. *Charles* de Noblet, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 30 du mois d'Août 1717. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 413.

Les armes ſont : *de gueules, à un chevron d'or & une gerbe de bled de même, poſée ſous le chevron.*

NOCEY, ou NOSSEY DE TORQUESNE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Novembre 1669. dont les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de dix merlettes de même*, 4, 3, 2 & 1.

Colard de Nocey, ſeigneur de la Motte-ſous Rouvre, fut pere de *Jean* de Nocey, marié vers l'an 1530. à *Catherine* de Murdr c.

M. l'abbé de Vertot parle de *Charles* Noſſey de Boucey, qui fut reçu chevalier de Malte en 1603. qui portoit les armes ci-deſſus.

NOÉ : *Tome II. p. 621. col. 2. lig. 9. Charlotte-Marguerite* Colbert de Saint Mars, capitaine de vaiſſeau, *liſez*, *Charlotte-Marguerite* Colbert de Saint Mars, fille du capitaine de vaiſſeau.

Ibid. lig. 28. *après* grand-vicaire de l'archevêque d'Alby, *ajoutez*, abbé de Simore.

Ibid. lig. 35. avoit pour frere cadet, *liſez*, avoit pour freres cadets *Urbain* de Noé, prêtre, docteur en Théologie, chanoine de l'égliſe métropolitaine & primatiale d'Auch, député à l'aſſemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris en 1735. & prieur de Saint Maurice de Senlis au mois de Mars 1723. & *Louis*, comte de Noé, capitaine réformé à la ſuite du régiment de Cavalerie de la Vieſville, nommé guidon dans la Gendarmerie le 8 Décembre 1757.

NOÉ, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roſes de gueules, & accompagné de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOÉ, écuyer, ſeigneur de Villiers, élection de Conches : Famille de la même province, qui

Digitized by Google

porte : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOEL : Plusieurs familles nobles de Normandie portent ce nom ; sçavoir,

NOEL, écuyer, sieur de la Vautrie, élection de Caën, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, surmontée de trois étoiles de même.*

NOEL, écuyer, sieur de Grouſly & de Rouville, élection de Valognes, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix de même.*

Jacques le Noël du Peſton, qui étoit du Cotentin, neveu, par ſa mere, du cardinal du Perron, abbé de Saint Saurin d'Evreux, grand aumônier de *Henriette-Marie*, reine d'Angleterre, puis évêque d'Angoulême en 1636. & enſuite transféré à celui d'Evreux en 1646. mort en 1649. portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent & de deux canettes de même, affrontées en chef.*

NOEL, écuyer, ſieur de Chef-de Ville, élection de Carentan : Famille qui porte à-peu-près les mêmes armes que les précédentes ; elles ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes volantes affrontées d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

NŒUFVILLE - BRUGNAUBOIS, ou BRUNEAUBOIS : Famille noble, qui paroît tirer ſon nom du hameau de Nœufville, fief ſitué au territoire d'Alquines, petite ville du Boulonnois, ſur les frontieres d'Artois, à quatre lieues de Saint Omer. Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des poſſeſſions & un domicile actuel audit Alguines, avec droit de banc, ſépulture & honneurs dans l'égliſe de la paroiſſe, ſur les murs de laquelle on voit ſculptées, en entrant à droite, les armes de cette famille, qui ſont : *d'hermines, au chevron de ſinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

Adrien de Nœufville, écuyer, ſeigneur dudit lieu, vivoit dans le quinzieme ſiécle. Il eut pour enfans *Jacques*, qui ſuit, & *Gillette*, qui en 1493. fit avec ſon frere une donation à l'égliſe d'Alguines.

Jacques de Nœufville, ſeigneur dudit lieu, & de Couppes en Seninghem, village du bailliage de Saint Omer en Artois, eut pour femme *Anne* de la Haye, dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Jacques*, ſeigneur de Couppes, & *Samſon*.

Jean de Nœufville I. du nom, écuyer, ſeigneur de Creſſonniere, gentilhomme de la compagnie d'ordonnance de M. de la Mothe, épouſa *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Ailly, dont, 1. *Jean*, qui ſuit, ſurnommé *Grand-Jean* ; 2. *Jean*, ſeigneur de Creſſonniere, qui eut pour fils *Florent*, de qui la poſtérité eſt inconnue ; 3. *Marguerite*, mariée à *Flour* le Couſtre.

Jean II. du nom, ſurnommé *Grand-Jean*, écuyer, ſeigneur de Nœufville, épouſa *Catherine*, fille de *Louis* Jacquel, dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Jacques*, dont la poſtérité eſt éteinte ; 3. *Pierre*, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte.

Jean de Nœufville II. du nom, ſeigneur de Bruneaubois, &c. commanda ſur les frontieres du

Digitized by Google

Boulonnois, du temps des guerres avec les Eſpagnols, qui poſſédoient encore l'Artois. Il épouſa *Marguerite* de Varron, fille de *Jacques*, & d'*Iſabeau* Duval, dont, 1. *Charles-Louis*, qui ſuit; 2. *Florent*, mort ſans poſtérité, & une fille mariée.

Charles-Louis de Nœufville I. du nom, chevalier, ſeigneur de Bruneaubois, des Lumbres, & autres lieux, commanda, comme ſon pere, ſur les frontieres du Boulonnois & de l'Artois, & épouſa *Marie*, fille de *Jacques* Couvelard, ou Couvelaire, ſeigneur de Tournes, & d'*Antoinette* d'Oſtrel. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Florent*, qui ſuit; 2. *Jean*, ſeigneur de Luorbres; 3. *Pierre*; 4. *Jeanne*; 5. *Marie-Anne*; 4. *Barbe* de Nœufville.

Florent de Nœufville, chevalier, ſeigneur de Bruneaubois, de Larville, & autres lieux, épouſa en 1648. *Marthe*, fille d'*Emmanuel* du Boſquel, vicomte de Gadiſnette, ſeigneur d'Airon, &c. & de *Jeanne* de Montaudion. De ce mariage vinrent, 1. *Charles-Louis*, qui ſuit; 2. *Charles*, auteur de la branche des ſeigneurs de Montador & du Fromentel, rapportée ci-après; 3. *Emmanuel*, mort jeune, & trois filles.

Charles-Louis de Nœufville II. du nom, chevalier, ſeigneur de Bruneaubois, de Larville & de Clanleu, lieutenant colonel du régiment d'Aumont, Cavalerie, épouſa *Marguerite* Hedoux, de laquelle il eut, 1. *Charles-Louis*, qui ſuit; 2. *Michel*; 3. *Marie*; 4. *Magdelene*.

Charles-Louis de Nœufville III. du nom, chevalier, ſeigneur de Bruneaubois & de Clanleu, épouſa *Marie* Cuillac, dont deux fils & une fille. L'aîné des fils, ſeigneur de Bruneaubois, a épouſé en l'année 1752. *N.*... de Saint Juſt.

Branche des ſeigneurs de Montador & du Fromentel.

Charles de Nœufville de Bruneaubois, chevalier, ſeigneur de Montador & du Fromentel, ſecond fils de *Florent*, & de *Marthe* du Boſquel, fut commandant des Digues, au commencement de ce ſiécle, juſqu'en 1713. Il épouſa en premieres noces en 1691. *Marie-Magdelene* Girault, fille de *Nicolas*, capitaine & commandant du port de Calais, & d'*Antoinette* le Couſtre; & en ſecondes noces en 1698. *Marie-Louiſe* du Deffend, fille de *François*, & de *Marie* Cordier. Du premier lit eſt ſorti un fils, nommé *Charles-Marie* de Nœufville, ſeigneur de Berlinghem, marié en 1740. à *Marie-Benoîte* de Caboche du Foſſé, mort à Alguines, ſans poſtérité, en 1756. Du ſecond lit ſont iſſus, 1. *Florent Louis*, chanoine & ancien thréſorier de l'égliſe cathédrale d'Auxerre, actuellement vivant en 1760. 2. *Marie-Louiſe*, dame de Saint Denis du Port, mariée à *Henri-Guillaume* de Metiſſeu, ancien commiſſaire des guerres, dont un fils âgé de dix-neuf ans en 1760. 3. *Marie-Jeanne-Thérèſe*, vivant ſans alliance; 4. *Jean-Florent-Joſeph* de Nœufville, qui ſuit.

Jean-Florent-Joſeph de Nœufville de Bruneaubois, ſieur de Montador, capitaine d'Infanterie, né en 1707. a épouſé en 1738. *Anne-Catherine-Edmée* de

Digitized by Google

Lorme, fille de feu *Nicolas-Pierre* de Lorme, ſieur de Chappes, ancien officier d'Infanterie, & de *Marie-Magdelene* Huet. De ce mariage il n'exiſte qu'une fille, nommée *Marie-Florence-Pauline-Philiberte*, née en l'an 1742.

NOGAREDE (de la), famille du Languedoc.

Jean de la Nogarede I. du nom, écuyer, ſieur de la Garde, épouſa le 11 Juillet 1552. *Gabrielle* de Leuze, fille de *Jean*, ſeigneur d'Argentieres. De ce mariage naquit,

Jean de la Nogarede II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Garde, coſeigneur de Saint Germain de Calbert, prit alliance le 3 Janvier 1590. avec *Magdelene* d'Aireboudouze, fille de *François*, ſeigneur & baron d'Anduze, préſident en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Catherine* du Mois. Ils eurent pour enfans *François*, qui ſuit, & *Magdelene*, femme de *Jean* de Brinquier, écuyer, ſieur de la Roque.

François de la Nogarede, ſeigneur de la Garde, de Flandres, de Flandonnenque, &c. capitaine dans le régiment d'Anduze en 1637. puis commandant une compagnie de cent Volontaires, obtint du prince de Condé en 1639. un certificat pour avoir fidelement ſervi ſous ſes ordres dans l'armée du Roi, fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Salces, & reçut un ordre du Roi pour ſe rendre à Beziers le 6 Août 1642. pour ſuivre le duc d'Enghien à l'armée du Rouſſillon. Il fit ſon teſtament le 22 Janvier 1649. Il avoit épouſé le 16 Août 1645. *Jeanne* de Gineſtoux, fille de *Daniel*, écuyer, ſeigneur de Gineſtoux, & d'*Anne* Gautier.

Jean de la Nogarede III. du nom, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Garde & de Saint Germain, lieutenant réformé dans le régiment d'Auvergne en l'an 1672. fut marié le premier Novembre 1667. avec *Philippe* de la Farelle, fille de *Claude*, écuyer, ſeigneur de la Fons, & de *Jeanne* Guibal. Il fut maintenu dans ſa qualité de noble, depuis l'an 1552. par ordonnance du 20 Septembre 1669. & eut de ſon mariage *Jean-Louis*, qui ſuit.

Jean-Louis de la Nogarede, écuyer, ſeigneur de la Garde, de la Fons, &c. né le premier Avril 1687. fut fait capitaine dans le régiment de Picardie en 1705. & épouſa le 27 Avril 1717. *Marie-Anne* de Lantalle, fille d'*Iſaac*, écuyer, ſieur de Rouguan, & de *Marie* d'Hortel de Leſpigarie. Il a eu de ce mariage, entr'autres enfans, *Philippe*, née le 27 Février 1718. & *Françoiſe*, née le 4 Décembre 1720.

Cette famille porte pour armes : *faſcé d'argent & de gueules de huit pieces.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 414.

NOGENT, écuyer, ſeigneur de la Perriere, en Normandie, élection d'Alençon : Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au ſanglier furieux, & levé en pied de ſable, allumé & défendu du champ.*

NOGENT-LE-ROTROU : La baronnie de Nogent-le-Rotrou eſt poſſédée par M. le duc de Sully, ſeigneur propriétaire à u-

Digitized by Google

tre d'héritier par ſubſtitution de M. *Maximilien* de Béthune, premier duc de Sully, qui en fut acquéreur par l'echange des princes de la maiſon de Condé vers l'année 1610. Cette baronnie relève du Roi, à cauſe de ſon château de Bellême.

NOLLENT: Ancienne nobleſſe de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, à la fleur de lys de même en cœur.*

Madame d'Agueſſeau, épouſe du conſeiller d'Etat, eſt héritiere d'une branche de cette famille.

M. Maillot en commence la généalogie à *Iſambert* de Nollent, marié avec *N.* . . . . . de Grignan.

Jean de Nollent I. du nom, leur fils, vivoit en 1311. & fut pere, par ſa femme *Agnès* de Torcy, de

Jean de Nollent II. du nom, marié avec *Marguerite* de Rioult, dont eſt iſſu,

Jean de Nollent III. du nom, ſeigneur de Torcy, de Fatouville, Fourneville, Coullerville, Frenouville, Bellengerville & Beaumouchel, qui vivoit avec *Marguerite* de la Herupe, ſa femme, en 1364. De ce mariage ſont iſſus *Robert*, qui ſuit, & *Jean* de Nollent, qui a formé la branche des ſeigneurs de Limbœuf, rapportée ci-après.

Robert de Nollent fut pere d'un autre *Robert* de Nollent, qui vivoit en l'an 1410. avec *Jeanne* de Bellengerville, ſa femme, veuve de *Guillaume* d'Annebaut. De cette alliance naquit, entr'autres enfans,

Richard, marié avec *Alix* Mahier, ou Mahiel, mere d'*Olivier*, qui ſuit. Ledit *Richard* eut un fils légitimé, nommé *Richard* de Nollent, qui a auſſi fait une branche, rapportée après les autres.

Olivier de Nollent vivoit en 1515. & 1540. avec *Jacqueline* de Saint Pierre, ſa femme: il eut d'elle pluſieurs enfans, qui ont formé diverſes branches, ſçavoir celles de Torcy, de Coullerville & de Champeaux.

Hélie, l'aîné de ſes enfans, épouſa en 1564. *Jeanne* de Harcourt, dont il eut *Pierre*, tué au ſiége de Rouen, & *Robert* de Nollent, marié avec *Alix* de Bouſſel, mere de *Hélie* de Nollent, qui de ſon mariage avec *Françoiſe* de la Freſnaye, eut, entr'autres enfans,

Etienne de Nollent, pere, par ſa femme *Marthe* du Boſc, de *François* & de *Robert* de Nollent.

Branche des ſeigneurs de Limbœuf.

Jean de Nollent, ſecond fils de *Jean* de Nollent, ſeigneur de Torcy, &c. & de *Marguerite* de la Herupe, épouſa *Marie* de Tilly, dont naquit *Jacques* de Nollent, marié avec *Marie* Dampont, mere de *Jean* de Nollent, qui eut pour femme *Marie* Helbout, dont il eut *Jean* de Nollent, qui de ſon mariage avec *Charlotte* Mailloc, eut, entr'autres enfans, *Jacques* de Nollent, marié avec *Marie* de Roncherolles.

Cette branche ſubſiſte encore aujourd'hui; car il y a même un Nollent-Limbœuf, qui eſt page du Roi à la grande écurie, dont

Digitized by Google

le pere a été page de la chambre de ſa Majeſté, & l'ayeul auſſi page du Roi à la grande écurie.

Branche des ſeigneurs de Torcy, de Coullerville & de Champeaux.

Richard de Nollent, troiſieme fils d'*Olivier* de Nollent, & de *Jacqueline* de Saint Pierre, épouſa *N.* . . . . du Moucel, dont il eut *Jacques* de Nollent, marié avec *Jeanne* de Cannonville, mere de *Jacques* de Nollent; qui de ſon mariage avec *N.* . . . . du Hamel, eut pour fils *N.* . . . . de Nollent.

Jean de Nollent-Coullerville fut chevalier de Malte le 14 Août 1621.

Nicolas de Nollent-Coullerville a été fait chevalier de Malte le 16 Août 1634.

Cette branche ſubſiſte en la perſonne de *N.* . . . . de Nollent, qui a épouſé en 1753. *N.* . . . . de Croiſmare, fille de *Henri* de Croiſmare, écuyer, & commandant des pages de la petite écurie du Roi.

Voyez, ſur les différentes branches de Nollent, l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque; l'*Hiſtoire de Malte*; le P. Anſelme, & les titres de famille.

Branche ſortie du bâtard de Richard *de Nollent.*

Pierre de Nollent, bâtard de *Richard*, fut reconnu par ſon pere. Il paſſa pour noble devant les Elus de Liſieux en 1540. Il épouſa *Marie* de Thieuville, dont naquit *Robert* de Nollent, avocat du Roi au Port-l'Evêque, ſeigneur de Heurtecerie, Saint Benoît & de Lannoy, marié avec *Françoiſe* le Danois, dont il eut quatre fils, ſçavoir *Jean*, *Olivier*, *Charles* & *Robert*, qui firent preuves de nobleſſe en l'an 1574. & *Nicole* de Nollent, femme de *Jacques* Halbout, ſeigneur de Blondemare, dont eſt né un autre *Jacques* Halbout, ſeigneur de Touville.

NOLLENT, dont le nom eſt Davyd, auſſi en la province de Normandie, originaire du diocèſe d'Evreux, porte *la fleur de lys d'azur.*

NOLLENT, écuyer, ſeigneur de Chauday, élection de Verneuil, qui paroît être une branche de la famille précédente, dont les armes ſont: *d'argent, à la fleur de lys de gueules en abyſme, accompagnée de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Cette famille eſt alliée aux Harcourt, aux Saint Clair, & aux Saint Pierre.

NOLLENT, écuyer, ſeigneur de Bombanville, même province, élection de Liſieux, qui porte: *de ſinople, à l'aigle d'argent, au chef couſu de même.*

NOMPÉRE DE PIERREFITTE, dans le Forez: *Jean* Nompére, le premier de cette famille que l'on connoiſſe, eſt qualifié noble homme dans ſon teſtament qu'il fit à Saint Nizier, proche Roanne, le 4 Septembre 1540. Il étoit le triſayeul de *François* de Nompére, écuyer, ſeigneur de Pierrefitte & de Champagni, terres mouvantes du comté de Forez, & dont il fit hommage au Roi le 16 Décembre 1699. comme héritier de ſes ancêtres, du chef de ſa mere. Il fut marié par contrat du 12 Décem-

Digitized by Google

ne 1690. à *Marguerite* Courtin, fille de *François* Courtin de la Mothe de Saint Vincent, prevôt en la sénéchaussée de Roanne, dont il eut quinze enfans, huit garçons & sept filles.

Jean-Baptiste de Nompére, l'aîné de tous, seigneur de Pierrefitte, de Champagni, de Saint Haon-le-Vieux & de Saint Rirand, ancien capitaine dans le régiment de Bigorre, a justifié sa noblesse depuis *Jean* Nompére, son quatrieme ayeul, mentionné ci-dessus. De son mariage accordé le 22 Janvier 1721. avec *Claude-Marie* Mathieu, fille de *Claude* Mathieu, sieur de Bachelard, sont issus,

1. *Nicolas* de Nompére, né le 3 Mai 1724. reçu page de la Reine le 7 Juillet 1739.

2. *Charles* de Nompére, né le 27 Juillet 1725.

3. *Pierre* de Nompére, né le 17 Mars 1732.

4. *Claude-Marie* de Nompére, né le 28 Avril 1737.

5. *Claudine-Anne* de Nompére, née le 17 Mai 1734.

6. *Claudine-Marguerite* de Nompére, baptisée le 15 Août 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, brisés & posés l'un au-dessus de l'autre.*

NONANT, subdélégation d'Argentan. La terre de Nonant fut érigée en marquisat. Elle est possédée par la baronne de Narbonne, fille de *Louis* Dupleſſis-Châtillon, marquis de Nonnant. Cette terre est située dans le bailliage d'Alençon, proche du bourg du Mesle-Raoul, appellé Mesle-Raul, à trois lieues de la ville de Séez. Messieurs le Conte s'en sont surnommés. Les marquis de Raray & de Pierrecourt, du nom de le Conte de Nonant, portent : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de trois besans d'argent mal ordonnés, posés 1 & 2.*

NORMAND (le) : Il y a une famille de ce nom, dont il est parlé dans l'*Histoire de Berry*, par la Thomassiere, qui porte pour armes : *écartelé d'or & de gueules*, comme Astarac, le Bouteiller de Senlis, Gontaut & Chaugy ; mais elles sont de plus chargées *de quatre roes d'échiquier de l'un en l'autre*, avec la concession *d'une fleur de lys d'or au champ d'azur, en un écusson posé en cœur.*

La défunte maréchale d'Estrades & un évêque d'Evreux, portoient de semblables armes.

Charles-François-Paul le Normand de Tournehem, seigneur de Tournehem, (terre située en Brie près d'Armainvilliers) directeur & ordonnateur général des bâtimens du Roi, &c. mort en l'an 1751. & son neveu, nommé *Charles-Guillaume* le Normand, ecuyer, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au Présidial de Blois, sur preuves de noblesse fournies en Mars 1733. marié en 1741. à *Jeanne-Antoinette* Poisson, duchesse-marquise de Pompadour, dame du Palais de la Reine, laquelle vient d'acquérir en 1762. le marquisat-pairie de Meinars, proche de Blois, & madame la comtesse de Baschi, sœur dudit *Charles-Guillaume* le Normand, portent les mêmes armes.

NORMAND (le), élection de Caën, en Normandie : Famille dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sinople, accompagné de deux croissans de même*

Digitized by Google

en chef, & d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent en pointe.

Une famille du même nom & de la même province, élection de Mortagne, porte aussi les mêmes armes.

NORMANT DE MEZY (le) : *Sébastien-François-Ange* le Normant de Mezy, conseiller d'Etat, intendant général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Elisabeth* le Coffier, a épousé le 5 Mai 1760. *Marie-Louise-Augustine* de Saignac, fille de feu *Gabriel-Jacques* de Saignac de la Motte-Fenelon, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, conseiller d'Etat d'épée, gouverneur du Quesnoy, ambassadeur de sa Majesté auprès des Provinces-Unies, & *Louise-Françoise* le Pelletier.

NORMANVILLE, famille de Normandie.

Adrien de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, fut qualifié écuyer l'an 1527. Il est nommé dans une sentence du 16 Octobre 1539. légataire universel de *Jacqueline* de Canonville, veuve de *Jean* de Normanville. Il avoit épousé *Catherine* de Belleville, & eut cinq enfans ; sçavoir, 1. *Durand*, qui suit ; 2. *Pierre*, seigneur de Boscault, chevalier de l'ordre du Roi ; 3. *Charlotte*, mariée le 22 Février 1574. avec *Pierre* de Thiboutot, écuyer ; 4. *Jacqueline*, femme d'*Odot* du Crotei, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Caux, au siége de Caudebec ; 5. *Marguerite*, femme d'*Annibal* Aprix, sieur de Vimont.

Durand de Normanville, seigneur des Héberts, sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, fut marié le 7 Décembre 1564. avec *Magdelene* de Saint Pierre, fille d'*Antoine*, écuyer, sieur de la Saunerie & de Saint Julien, & de *Marie* Vauquelin, dame de Vossi. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, qui suit ; 2. *Jeanne*, femme de *Louis* de Quibeuf, écuyer, sieur de la Mazure.

Jacques de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épousa le 12 Décembre 1591. *Adrienne* du Crocq, fille de *François*, seigneur de Saint Germain de Morienne, & de *Marguerite* du Tot. De leur mariage naquit, entr'autres enfans,

Nicolas de Normanville, écuyer, sieur des Héberts, qui prit alliance le 24 Juin 1619. avec *Marguerite* de Guerin, fille de *Tanneguy*, écuyer, seigneur de Tourville, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Charlotte* d'Ancenville. Ils eurent pour enfans, *Pierre*, écuyer, sieur des Héberts & des Bordes, & *François*, qui suit.

François de Normanville, écuyer, marié le 13 Février 1650. avec *Magdelene* Gouel, fille de *Jacques*, écuyer, sieur de Belefosse, & de *Françoise* Gosselin, eurent pour enfans, *François*, qui suit, & *Pierre*.

François de Normanville, écuyer, fut maintenu dans la possession de sa noblesse par ordonnance du 17 Avril 1668. & prit alliance le 17 Mai 1687. avec *Marie* d'Herbouville, fille de *Philippe*, écuyer, & de *Louise* Ferret. De ce mariage sont nés *Pierre-François*,

Digitized by Google

François, qui suit, & *Louis-Joseph*.

Pierre-François de Normanville, écuyer, fut marié le 23 Août 1712. avec *Anne-Thérese* des Mares, fille d'*Adrien-Hector*, écuyer, & de *Françoise* de Genneviere. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, *Jeanne-Claude-Pétronille*, née le 13 Mai 1721. reçue à Saint Cyr le 20 Juin 1732.

Les armes sont : *d'azur, à trois merlettes d'or, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 41.*

On trouve dans l'*Histoire d'Harcourt* par la Roque, *p.* 556. 1312. & 1768. une famille du nom de Normanville de Boucault, maintenue dans sa noblesse le 8 Septembre 1668. qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.*

Laurent de Normanville, écuyer, étoit pere de *Pierre* de Normanville, dit de Hardenville, mineur en 1395. Il est mentionné dans un arrêt de l'Echiquier.

Roger, seigneur de Normanville & de Hardenville, épousa *Anne* d'Estouteville, veuve en 1415.

D'eux descendoient *Guillaume* & *Roger* de Normanville, seigneur de l'Escalier, vivans en 1482. & *Pierre* de Normanville, seigneur de Boucault, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, marié à *Magdeleine* de Laval, fille de *René*, seigneur de la Faigne, & d'*Antoine* Havart.

Guillaume de Normanville, seigneur de Foucart, épousa vers l'an 1500. *Adrienne* des Haies.

NOS (des) : Ancienne noblesse, originaire de Bretagne, marquée par ses alliances & par plusieurs services militaires dans la Marine, notamment pour la branche des seigneurs de Champmelain, au Maine.

Jean-Baptiste des Nos, chevalier, seigneur & comte de la Feuillée, mourut à Paris le 29 Mai 1747. âgé d'environ soixante ans.

Les armes sont : *d'argent, à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1747. p. 212.*

NOVINCE, en Normandie, élection de Caën.

Adrien de Novince, seigneur dudit lieu, épousa demoiselle *Isabelle* Augustin, fille d'honneur de la Reine.

Les armes sont : *d'or, au lion de gueules, au chef de même, chargé de trois roses d'argent.*

NOVION. *Tome II. p. 627. col. 1. lig. 24.* Elle a donné un premier président, *lisez* : Elle a donné deux premiers présidens du Parlement de Paris.

Ibid. lig. 27. Poitier, *lisez*, Potier.

Ibid. lig. 28. marquis de Grignan, *lisez*, marquis de Grignon.

Ibid. lig. 31. à *N.....* de Baudril, *lisez*, à *N....* de Tacherçau de Baudry.

NOYON : *Tome II. p. 628. col. 2. lig. 37.* de Bouzac, *lisez*, de Bourzac.

NOYON : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée, becquée & armée d'or* ; & de laquelle étoit *Anne* de Noyon d'Herouval, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. qui prouva sa noblesse depuis l'an 1489. que vivoit *Guillaume* de Noyon, seigneur de Villers, son

Digitized by Google

cinquieme ayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II. p.* 608.

NY DE KERSAUZON (le): La terre de Kerſauzon eſt ſituée dans la paroiſſe de Guiclan, évêché de Léon. *Hervé* le Ny, ſeigneur de Lanivinon, ayant épouſé avant l'an 1400. l'héritiere de cette maiſon, nommée *Suzette* de Kerſauzon, *Jean* le Ny, *Hervé* le Ny & *Gueloné* le Ny, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des ſeigneurs de Kerſauzon; & de *Jean*, qui étoit l'aîné, & qui fut ſeigneur de Kerſauzon, deſcend, par différens degrés, *Jacques-Gilles* de Kerſauzon, chevalier, ſeigneur de Kerſauzon, conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696. mort à Paris le 18 Novembre 1743. âgé de ſoixante-douze ans, laiſſant poſtérité. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1744. p. 188. & 189.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, à l'écuſſon d'azur, accompagné de ſix annelets de gueules*, 3, 2 & 1, qui eſt le Ny; *au* 2 & 3 *de gueules, à la tête & au col de lapin d'or*, qui eſt Kerſauzon.

O O

O (d'), ancienne & illuſtre maiſon, originaire de la baſſe Normandie.

Robert d'O I. du nom, chevalier, ſeigneur d'O auprès d'Argentan, céda à l'abbaye de Saint Evroult le droit de préſentation à la cure de l'égliſe de Saint Martin d'O; & cet acte fut fait à la priere de Henri II. roi d'Angleterre, & duc de Normandie, qui le confirma par ſa préſence, après l'avoir ſouſcrit avec *Froger*, évêque de Séez, qui gouverna cette égliſe, depuis l'an 1158. juſqu'en l'an 1184. Comme *Robert* d'O eſt qualifié chevalier dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à preſque tous ſes deſcendans, c'eſt un témoignage des ſervices militaires qu'eux & lui n'ont pas ceſſé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuſe récompenſe dont les actions de valeur fuſſent couronnées.

Geoffroy d'O, auſſi chevalier, eſt nommé dans pluſieurs titres des années 1195. & 1200.

Robert d'O II. du nom, chevalier, ſeigneur d'O, fonda une Meſſe perpétuelle dans l'égliſe de l'abbaye de Silly, en Normandie, par une chartre du mois de Mars de l'an 1257. & il confirma cette fondation au mois de Mai de l'an 1264.

Robert d'O III. du nom, chevalier, ſeigneur d'O, traita au mois d'Octobre de l'an 1306. ſur des différends qu'il avoit avec les religieuſes de Montivilliers, & il eſt nommé parmi les ſeigneurs de Normandie, qui s'obligerent au mois d'Août de l'an 1337. de ſervir le roi *Philippe* de Valois à l'entrepriſe qu'il avoit formée contre l'Angleterre.

Robert d'O IV. du nom, fils, chevalier & ſeigneur d'O, étoit marié l'an 1345. avec *Alix* de Vendôme, couſine de *Catherine*, comteſſe de Vendôme, femme de *Jean* de Bourbon I. du nom, comte de la Marche, neuvieme ayeul du Roi; & le 28 de Mars de l'an 1384. il aſſiſta, comme parent, au mariage de *Guy* XII. du nom, ſire de Laval, avec *Jeanne* de Laval, veuve de *Bertrand* du Gueſclin, connétable de France.

Robert d'O V. du nom, ſeigneur d'O, donna ſa quittance le 2 Août 1392. au threſorier des guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cauſe du ſervice qu'il rendoit ſous la charge du ſénéchal d'Eu, en qualité de chevalier bachelier, avec un autre chevalier bachelier & ſept écuyers de ſa compagnie. Il avoit épouſé *Marguerite* le Sénéchal, fille de *Jean* le Sénéchal, chevalier, ſeigneur d'Auberville, ſénéchal héréditaire du comté d'Eu, & d'*Alix* de Bréauté; & le 5 de Mars de l'an 1393. il donna la quittance de ſa dot à *Jean* le Sénéchal, ſon beau-frere.

Robert d'O VI. du nom, ſeigneur d'O, & capitaine de la ville & château d'Exmes, pour

Digitized by Google

vu le 6 de Novembre de l'an 1399. par *Pierre*, comte d'Alençon, fut un des chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épouſé *Jeanne* le Baveux, dame de Freſne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, laquelle mourut fort âgée l'an 1482. Elle étoit fille & héritiere de *Hutin* le Baveux, chevalier, ſeigneur de Freſnes, conſeiller & chambellan de *Louis* II. du nom, duc de Bourbon, & de *Jacqueline* de Vieuxpont.

Robert d'O VII. du nom, ſeigneur d'O, écuyer & échanſon de Charles I. duc de Bourbon & comte de Clermont en Beauvoiſis, fit hommage à ce prince le 18 Janvier de l'an 1446. à cauſe des terres de Freſnes, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, dont ſa mere étoit héritiere. Il avoit épouſé *Marguerite* Bloſſet, ſœur de meſſire *Jean* Bloſſet, chevalier, ſeigneur de Carrouges & de Saint Pierre, grand ſénéchal de Normandie, & il fit ſon teſtament le 28 Octobre de l'an 1451.

Jean d'O, ſeigneur d'O, de Baillet, de Maillebois, de Franconville & de Freſnes, fut marié le 28 Juin de l'an 1454. par ſon ayeule, *Jeanne* le Baveux, comme fils & petit-fils de nobles & puiſſans ſeigneurs meſſires *Robert* d'O, chevaliers, ſeigneurs d'O, avec *Jeanne* de Montfaucon, fille de noble & puiſſant ſeigneur meſſire *Guy* de Montfaucon, chevalier, ſeigneur de Saint Meſmin en Poitou, & d'*Anne* Sauveſtre de Chiſſon, l'an 1473. Il ſuccéda au titre de ſénéchal héréditaire du comté d'Eu, & le roi Charles VIII. le fit ſon conſeiller & chambellan par lettres du 29 Juin 1484. Entre les enfans qui ſortirent de ce mariage, *Charles* & *Jacques* d'O firent deux branches. *Charles* d'O, l'aîné, ſeigneur d'O & de Maillebois, élevé enfant d'honneur du roi Charles VIII. l'an 1487. fut depuis chambellan du roi Louis XII. & le pere de *Jean* d'O II. du nom, ſeigneur d'O & de Maillebois, chevalier de l'ordre du Roi, premier capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du Corps du roi François I. ſénéchal héréditaire du comté d'Eu & grand maréchal de Normandie. Il laiſſa d'*Helene* d'Illiers, ſa femme, trois enfans, appellés *François*, *Jean* & *Françoiſe* d'O. *François* d'O, l'aîné, ſeigneur d'O & de Maillebois, &c. fut ſucceſſivement maître de la garderobe du roi Henri III. premier gentilhomme de ſa chambre, conſeiller au Conſeil privé, capitaine de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Normandie, capitaine & gouverneur de la ville & du château de Caën, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, chevalier des deux ordres à la promotion de l'an 1585. ſurintendant des Finances & l'un des favoris d'Henri III. *Jean* d'O, ſon frere, ſeigneur de Manou & capitaine des Gardes du Corps du roi Henri III. fut fait auſſi chevalier de ſes ordres à la même promotion de 1585. *Françoiſe* d'O, leur ſœur, épouſa *Louis* d'Angennes, ſeigneur de Maintenon, auſſi chevalier des deux ordres l'an 1581.

Jacques d'O, ſecond fils de *Jean*, ſeigneur d'O, & de *Jeanne* de Montfaucon, ayant eu pour ſon partage les terres de Baillet & de Franconville, que lui don-

Digitized by Google

ma le 4 Mars de l'an 1507. noble & puiſſant ſeigneur *Charles* d'O, ſon frere aîné, épouſa le 4 Mars de l'an 1514. *Louiſe* de Villiers-Piſle-Adam, niece de *Philippe* de Villiers, grand maître de Rhodes, & couſine du connétable *Anne* de Montmorency. Il fut tué à la bataille de Pavie l'an 1525.

Charles d'O, ſeigneur de Baillet & de Franconville, nommé en 1569. chevalier de l'ordre du Roi, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, épouſa l'an 1545. *Magdelene* de l'Hôpital, fille de *Charles*, ſeigneur de Vitri & de Coubert, & petite-fille de *Joachim* Rouhaut, ſeigneur de Gamaches, maréchal de France, qui ayant été fait priſonnier à la bataille de Saint Quentin, paya deux mille écus pour ſa rançon le 5 Août 1556.

Charles d'O, ſecond fils du précédent, fut ſeigneur d'O, de Vilers & de Bozemont, qu'il eut pour ſon partage: il fut marié le 25 Janvier de l'an 1587 du conſentement de *Jacques* d'O, ſon frere aîné, chevalier, ſeigneur de Franconville & de Baillet, avec *Magdelene* le Prevôt, fille de *Charles* le Prevôt, ſeigneur de Grandville, intendant des Finances, & de *Marie* Brulart, & couſine germaine de *Nicolas* Brulart, ſeigneur de Sillery, chancelier de France.

Gabriel d'O, ſeigneur de Vilers & d'Herbéville, &c. épouſa le 11 de Juin de l'an 1644. *Marie* de Perrien, fille de *Maurice*, baron de Crenan, & c'eſt de ce mariage qu'eſt iſſu,

Claude-Gabriel d'O, chevalier de Malte, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le premier Janvier 1672. enſuite étant devenu ſeigneur de Villiers par la mort de ſon frere aîné; il a été lieutenant, puis capitaine de vaiſſeau du Roi; & ſa Majeſté le choiſit pour être gouverneur de la perſonne du comte de Toulouſe, où il eſt devenu chef d'eſcadre & lieutenant général des armées navales de France. Il eſt mort en 1718. grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis.

Gabriel-Simon, ſon fils, mort en 1734. brigadier des armées du Roi, a laiſſé de ſa femme, *Anne-Louiſe-Félicité* Madaillan de Laſſai, *Adelaïde-Geneviéve-Félicité* d'O, marquiſe de Franconville, comteſſe de Manicamp, premiere femme de *Louis* de Brancas, duc de Lauragais, morte le 26 Août 1735. âgée de vingt-neuf ans, après être heureuſement accouchée d'un ſecond fils.

Gabriel Simon d'O a eu pour ſœurs,

1. *Marie-Anne* d'O, née à Paris le 14 Octobre 1687. mariée le 15 Avril 1705. avec *François* d'Eſpinay, marquis de Boiſgueroult, faite dame d'atours de ſon Alteſſe Royale la ducheſſe d'Orléans en 1718. & morte le 4 Avril 1727. âgée de quarante ans.

2. *Gabrielle-Françoiſe* d'O, mariée à l'âge de dix-ſept ans le 7 Avril 1706. avec *Pierre-Gaſpard* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Gallerande, chevalier des ordres du Roi & premier écuyer du duc d'Orléans. Elle fut faite, après la mort de ſa ſœur, dame d'atours de la ducheſſe d'Orléans, dont elle étoit dame de compagnie.

Les armes: *d'herminet chef endenté de gueules.*

La terre d'O, ou Saint Martin d'O, eſt une ſeigneurie près d'Ar-

Digitized by Google

gentan en baſſe Normandie, qui a donné ſon nom à la maiſon dont on vient de parler. Elle fut vendue après la mort de *François* d'O, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du Roi, chef de la maiſon, arrivée en 1594 & acquiſe par *Jacques* de la Gueſle, procureur général au Parlement de Paris. Cette terre a paſſé de la maiſon de Gueſle dans celle de Seguier, enſuite par acquiſition dans celle de Montagu, & eſt aujourd'hui poſſédée par *Marie Joſeph-François-Claude* de Montagu, marquis d'O, reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 17 Mars 1728.

OBERT, ſeigneur de Laſſus, Touroutte, &c. Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même.*

OFFAI, ſieur de Beauchamp & de Rieux, famille de Picardie.

Jean d'Offai I. du nom, écuyer, ſieur de Beaurepaire, de Grès & de Rieux, vivant en 1498. avoit épouſé *Marie* de Bouffiers, fille de *Guillaume*, écuyer. Il eut de ce mariage *Philippe*, qui ſuit, & *Iſabeau*.

Philippe d'Offai, écuyer, ſieur de Beaurepaire, &c. eut pour femme *Françoiſe* de Monſſures. De leur mariage naquit *Jean*, qui ſuit ; *Charles*, ſeigneur de Beaurepaire, &c. maréchal des logis de la compagnie d'ordonnance de M. de Broſſe l'an 1568. & *Antoine*, capitaine de la ville de Mouzon, & homme d'armes de la même compagnie d'ordonnance.

Jean d'Offai II. du nom, écuyer, archer de la compagnie de M. de Broſſe, épouſa au mois de Septembre 1571. *Catherine* Perrin, & eut pour fils,

Charles d'Offai, écuyer, ſieur de Rieux, fut marié en premières noces avec *Jeanne* Huyard, & en ſecondes noces, le 20 Juin 1611. avec *Marie* Conquaut, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Marie* de Mailly. Il eut de ſon premier mariage *René*, qui ſuit ; & du ſecond mariage, *Louis*, capitaine dans le régiment de Saint Nectaire, maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi, du 26 Mai 1667.

René d'Offai I. du nom, écuyer, ſieur de Rieux, épouſa le 22 Janvier 1632. *Françoiſe* de Mazille, fille d'*Etienne*, écuyer, ſieur de Fouquerolles, & de *Françoiſe* Perrin. Ils eurent de leur mariage,

René d'Offai II. du nom, écuyer, ſieur de Rieux, qui fut accordé en mariage le 10 Juin 1672. à *Anne* de Quen, & eut ſix enfans ; ſçavoir, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Joſeph*, ſieur de Rieux ; 3. *Charles*, aide-major, capitaine des portes de Marſal, puis de celles de Straſbourg ; 4. *Antoinette* ; 5. *Jeanne* ; 6. *Marie*, reçues à Saint Cyr le 27 Octobre 1687. & le 3 Mai 1694.

Pierre d'Offai, écuyer, ſieur de Beauchamp, baptiſé le 4 Avril 1678. fut marié le 9 Août 1700. avec *Marie-Suſanne* du Metz, fille de *Benoît*, ancien échevin de la ville de Doullens, & de *Marie* le Noir. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Suſanne*, née le 4 Juillet 1715. & *Marguerite-Magdelene*, née le 21 Octobre 1718. reçues à Saint Cyr, l'une le 26 Avril 1727. & l'autre le 13 Août 1730. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 417.

Les armes ſont : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, & ſurmonté de*

Digitized by Google

trois étoiles d'or, rangées en faſce.

OGIER, écuyer, ſieur de la Haulle, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de ſable, au bois de cerf d'or, accompagné d'une roſe d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

Le préſident Ogier, ambaſſadeur en Dannemarck, porte : *d'argent, à trois treffles de ſable.*

OGNAN, ou UGNIE, en Franche-Comté : Ancienne nobleſſe, qui tire ſon nom de la terre d'Ugnie, que l'on nomme en langage Comtois *Ogna*.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagné en pointe d'une quintefeuille de même.*

OINVILLE (d'), baron de la Ferté, ſeigneur d'Houeteville : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Février 1667.

Par une bulle du pape Luce III. de l'an 1182. il approuve les donations faites par *Robert* & *Simon* d'Oinville à l'abbaye de Vallemont en Caux.

Guillaume d'Oinville, ſelon les regiſtres de la Chambre des Comptes, prêta ſerment de fidélité au roi Philippe-Auguſte, à cauſe de ſes fiefs.

Jean d'Oinville, chevalier, ſervoit le Roi en 1340.

Cette maiſon a fait preuves de nobleſſe en 1638. commençant à *Philippe* d'Oinville, qui avoit épouſé *Catherine* de Theſſey, dont naquit *Jean* d'Oinville, chevalier, ſeigneur de Saint Simon, en Beauce, châtelain du Puy & ſeigneur de Saineville en 1526. marié avec *Charlotte* de Gaillon, mere de *Pierre* d'Oinville, ſeigneur du Puiſet & de Houeteville, qui épouſa *Marie* de Hellenvillier, dame de la Ferté-Freſnel. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Philippe*, qui ſuit, & *Pierre*, ayeul de *François* d'Oinville, qui fit preuves de la nobleſſe de ſes ancêtres.

Philippe d'Oinville, baron de la Ferté-Freſnel, eſt compris parmi les Nobles poſſédans des fiefs en 1526. Il fut marié avec *Marie* de la Perreuſe, dont il eut *Antoine* d'Oinville, baron de la Ferté Freſnel, ſeigneur d'Houeteville, qui épouſa *Marie* de Poſſis. *Louis* d'Oinville, leur fils, baron & ſeigneur deſdits lieux, eut pour femme *Louiſe* de Vieuxpont, dont naquit *Jean* d'Oinville, baron & ſeigneur deſdits lieux, marié avec *Geneviève* de Rafetot, de laquelle il eut pluſieurs enfans. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1533. & 1534.

Les armes ſont : *d'or, à cinq cotices de gueules.*

OISY, en Cambréſis : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au croiſſant montant de gueules.*

OLARGUES : Ville conſidérable de Languedoc, dans le diocèſe de Saint Pons. Cette ville a le droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la province. Son château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc. Olargues eſt une baronnie qui appartient à la maiſon de Théſan-Poujols. *Voyez* au mot THÉSAN.

OLIVIER-SENOZAN : *Tome II. p. 632. col. 2. lig. 25.* dont il a laiſſé deux fils, *ajoutez*, & une fille.

Ibid. lig. 32. ajoutez, dont deux fils, ſçavoir, *Antoine François* Olivier de Senozan, né en 1737. mort en 1760. & *Jean-François-Ferdinand* Olivier de Senozan de Taulignan, & une fille, nommée *Anne-Sabine* Olivier de Senozan, mariée le

Digitized by Google

4 Octobre 1730. avec *Charles-François-Chriſtian* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, fils du maréchal, dont la ducheſſe de Montmorency.

OLIVIER, famille établie à Paris & dans le Nivernois.

Benoît-Gabriel Olivier, écuyer, né le 16 Fevrier 1684. fut pourvu par lettres du 23 Juin 1716. de l'office de conſeiller du Roi, ſecrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par édit du mois de Janvier précédent, & en 1720. de la charge de greffier en chef, civil & criminel en la même Cour. Il étoit frere puîné de *Nicolas* Olivier, écuyer, ſeigneur du Puy & de Beaujearry, reçu le 4 Octobre 1711. chevalier des ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, lequel y a fondé une commanderie, & qui épouſa le 29 du mois de Septembre 1722. *Louiſe* Durand, veuve de *François* de l'Eſpinaſſe, ſieur des Pinoüins.

Benoît-Gabriel fut marié le 23 Mars 1720. avec *Louiſe* Forcet, dont il a eu,

1. *François-Gabriel* Olivier, écuyer, né le 22 Février 1722. mort en l'année 174.....

2. *Claude-Louis* Olivier, écuyer, ſieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724. lieutenant dans le régiment de Condé, Infanterie.

3. *Anne-Nicole* Olivier, née le 8 Novembre 1726. mariée en 1744. avec *N.*... de Partenai d'Ainval, écuyer de main de ſon alteſſe Royale madame la ducheſſe douairiere d'Orléans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, ſurmonté de trois étoiles d'or, rangées en faſce.*

OLIVIER DU CLOS, famille de Provence.

Joſeph Olivier, ſieur du Clos, ci-devant capitaine de navire, chevalier de Saint Michel, gentilhomme ſervant du Roi, fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres-patentes en forme de chartre, au mois de Septembre 1726. Voyez l'*Armorial de Provence*, *Tome I. Part. II. p.* 419.

Les armes ſont : *d'or, à un olivier de ſinople, mouvant d'une terraſſe de ſable, & trois étoiles de gueules, poſées en chef.*

OLIVIER, ou OLIVARI DE CAMPREDON : Autre famille de Provence, qui ſubſiſte dans *Honoré-Henri* d'Olivari, ſieur de Campredon, marié à *Marie-Anne-Eliſabeth* de l'Evêque, fille de *François*, ſeigneur de Saint Etienne, & de *Marie-Anne* de Laugier. *Honoré-Henri* a deux freres & une ſœur. L'un des deux freres eſt commandeur de Nice.

Les armes : *d'azur, à trois colombes volantes, rangées en bande, la premiere portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

Il y a encore une autre famille du nom d'Olivier, établie à Arles, qui porte pour armes : *d'argent à l'olivier de ſinople.*

OLIVIER DE LA GARDIE : Cette famille eſt aujourd'hui établie à Narbonne en Languedoc. *Philbert* Olivier, habitant de Carcaſſonne, eut une commiſſion de capitaine d'une compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc. Elle eſt datée du 20 Décembre 1534. & ſignée par Jean de Joyeuſe, ſeigneur de Saint Sauveur, capitaine d'une bande de mille hommes de la-

Digitized by Google

dite Légion. Elle lui fut donnée en considération de sa noblesse & de son expérience au fait des armes. *Philbert* Olivier fit son testament le 12 Octobre 1546. & institua ses héritiers nobles *Pierre* & *Antoine* Olivier ses enfans. *Antoine* Olivier fut avocat à Carcassonne & docteur en droit. Il épousa *Isabeau* de Saple, avec laquelle il avoit été accordé le 25 d'Octobre 1561. Son testament est du 28 Novembre 1573. Il institue sa femme son héritiere, & ses enfans, *Pierre*, *Joseph* & *Gabriel* Olivier, ses légataires. *Pierre* fut conseiller au présidial de Carcassonne & fut accordé le 20 Avril 1607. avec *Marie* de Beaux-Hôtes, fille de noble *Pierre* de Beaux-Hôtes, seigneur d'Aygueveive dans le diocèse de Saint Pons, & de demoiselle *Marguerite* de Morel. De ce mariage il eut *Joseph* & *Antoine* Olivier, & fit son testament le 15 Août 1622. *Antoine* Olivier, son fils, épousa en 1648. *Hiacinthe* d'Escouperie, fille de noble *Jean* d'Escouperie, seigneur de la Gardie & de Pouzols. Le contrat est du 23 Février 1648. Il fit son testament le 10 de Décembre 1691. & institua son héritier, *Jean* d'Olivier, son fils aîné. Celui-ci avoit épousé en 1684. *Elisabeth* de Tremolet, fille de *Jean-Louis* de Tremolet, commandant de la citadelle de Montpellier, & de dame *Jeanne* Isarn. Le contrat est du 20 de Juillet 1684. Sur les titres qu'il produisit à M. de Lamoignon de Basville, intendant en Languedoc, il fut déclaré noble & issu de noble race. De ce mariage sont venus plusieurs enfans, dont un, appellé *Joseph-François* d'Olivier de la Gardie, né le 5 Avril 1696. a été reçu page du Roi dans sa petite écurie au mois d'Avril 1712.

Les armes sont : *parti emmanché d'azur & d'argent.*

OLLIENÇON, ou OLLEANÇON, écuyer, sieur de Saint Germain. Cette famille qui se dit être originaire d'Ecosse, a fait preuves de noblesse en 1599. & en 1641. Elle remonte à *Jean* d'Olliençon, qui avoit pour femme *Marie* Groute. Il étoit seigneur de Coulilebeuf, pere de *François* d'Olliençon, qui épousa *Jeanne* de Saint Germain, dame de Saint Germain-Langot, dont il eut *Thomas* d'Olliençon, seigneur de Saint Germain, pere de *Thomas* d'Olliençon, seigneur de Saint Germain, marié avec *Louise* de Tiercelin, mere de *Julien* d'Olliençon, seigneur de Saint Germain, qui avoit pour femme *N.*.... Boutin, dame du Victot. *Julien* avoit pour frere puîné, *Tanneguy* d'Olliençon, qui devint seigneur de Saint Germain de Langot & épousa *Renée* de Pellevé; & pour sœur, *Françoise* d'Olliençon, veuve de *Richard* l'Abbé, qualifié seigneur d'Ussy & d'Herouffart dans un acte du 26 Août 1637. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1178. 1233. & 1476.

Cette famille subsiste dans M. d'Olliençon, marquis de Saint Germain, dont le fils est exempt des Gardes du Corps du Roi depuis 1746. compagnie de M. le duc de Luxembourg.

Les armes d'Olliençon, seigneur de Saint Germain, sont : *d'azur, à l'aigle effarante, posée sur un tonneau, le tout d'or.*

OLONNE : *Tome II. p.* 633. *col.* 2. *lig.* 8. marquis de Rohan, *lisez*, marquis de Royan.

OLYMANT DE KER-

NÉGUÉS, famille de la baſſe Bretagne.

Joſeph Olymant de Kernegués, écuyer, ſeigneur de Kernegués, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio & de Kerdudal, né le 25 Juin 1691. bailli de la juriſdiction royale de Carhaix en 1715. maître des Eaux & Forêts des évêchés de Cornouailles, de Léon & de Treguier, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction par arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Février 1717. Il épouſa le 3 Octobre 1719. *Renée-Catherine* des Cognet, dont il a eu pour fils unique, *Touſſaint-Joſeph* Olymant de Kernegués, reçu page de la petite écurie du Roi le 4 Octobre 1737. mort en 1738. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de gueules, & un chef de ſable*

ONCIEUX, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois chevrons de gueules.*

ONFROY, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de ſinople*, 2 & 1.

ONFROY, même province, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'or, à la bande d'azur.*

OOST-FRISE : Cette maiſon tire ſon origine d'*Ulric*, ſeigneur de Grethſil, *Edzard*, frere d'*Ulric*, qui avoit été élu juge perpétuel de l'Ooſt-Friſe par les Etats du pays, étant mort en 1441. ſans poſtérité. *Ulric* lui ſuccéda, & profitant des diviſions de la Nobleſſe, il rendit cette dignité héréditaire dans ſa famille, jouiſſant des ſeigneuries des villes & châteaux d'Embden, de Grethſil, de Broëckmeer, de Mamerland, de Lierot & de Reiderland. Il mit ces ſeigneuries ſous la protection de l'empereur Frédéric III. qui les érigea en comté de l'Empire. *Enno-Louis*, arriere petit-fils d'*Ulric*, fut fait prince de l'Empire en 1654. par l'empereur Ferdinand III. & le prince *Chrétien* Eberhard fut reçu en 1667. à la diette de l'Empire. Ce dernier étoit pere de *Georges-Albert*, prince d'Ooſt-Friſe, comte de Rietberg, ſeigneur d'Eſens, de Stedeſdorff & de Witmund, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, mort en 1736. laiſſant de *Chriſtine Louiſe*, ſon épouſe, fille de *Georges-Auguſte-Samuel*, prince de Naſſaw-Idſtein, morte le 13 Avril 1723. *Charles-Edzard*, prince d'Ooſt-Friſe, mort à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai 1744. âgé de vingt-huit ans, cinq mois & ſept jours. Il avoit épouſé le 25 Mai 1734. la princeſſe *Sophie Wilhelmine*, fille de *Georges-Frédéric-Charles*, margrave de Brandebourg-Culmbach, dont il n'a point eu d'enfans.

Le roi de Pruſſe prétend que les villes & les terres de la maiſon d'Ooſt-Friſe, qui ſont fiefs de l'Empire, lui appartiennent. Les Etats-Généraux, par une convention faite avec la ville d'Embden, & moyennant une ſomme que la République en retire, y tiennent depuis pluſieurs années une garniſon. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1744. *p.* 1249.

ONZ-EN-BRAI : *Tome II. p.* 634. *col.* 1. *lig.* 29. *après* 1704. *ajoutez* : Il eſt mort, laiſſant cette terre à ſon neveu, *N.....* le Gendre d'Ormoy.

ORAISON : *Tome II. p.* 634. *col.* 2. *lig.* 35. Giani, *liſez*, Joannis.

Digitized by Google

Ibid. lig. 38. *après* femme de *Jacques-Louis* d'Ancezune, *ajoutez*, marquis, puis mort duc de Caderousse, pere du duc d'Ancezune.

Ibid. lig. 40. *Joſeph* Adhemare, *liſez*, *Joſeph* Adhemar.

Ibid. lig. 42. *après* marquis de Rians, *ajoutez*, dont deux fils, & la comteſſe de Caſtelane Majaſtres.

Ibid. à la fin de l'article : Les armes : *de gueules, à trois faſces ondées d'or*, ajoutez, *écartelé de gueules à la faſce d'or.*

ORANGE DE CANVERS (d') : *Jean* d'Orange, écuyer, & *Jeanne* de Chaſſeguay, ſa femme, plaidoient en l'échiquier en 1398. contre *Guillaume* de Pontbellenger, écuyer. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1523.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux auſſi d'or*, 2 & 1.

ORCIN : Famille originaire de Brignolle, établie à Aix depuis près d'un ſiécle & demi, qui ſubſiſte dans *Jean-Joſeph* d'Orcin, ſeigneur de Miraval, conſeiller au Parlement le 25 Juin 1756. Il a quatre freres, ſçavoir un qui ſert ſur les vaiſſeaux du Roi, deux capitaines au régiment d'Enghien, & un Jéſuite. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 190.

Les armes : *d'or, à l'ours en pied de ſable.*

ORDRE : *Tome II. p.* 636. *col.* 1. *lig.* 33. Viguet, *liſez*, Viquet.

Ibid. lig. 38. *après* fille aînée, *ajoutez*, du frere du maréchal de Balincourt.

ORGEMONT : *Tome II. p.* 637. *col.* 1. *lig.* 29. des Champs ſur Marne, *liſez*, de Champs ſur Marne.

Ibid. derniere lig. marquis de Faynel, *liſez*, marquis de Traſnel.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à trois épis d'orge d'or*, 2 & 1.

ORGLANDES : La maiſon d'Orglandes tire ſon nom de la terre & ſeigneurie d'Orglandes, ſituée dans la paroiſſe du même nom, paroiſſe très-vaſte, avec titre de doyenné, à deux lieues de Valognes, dans le pays du Cotentin, en Normandie.

La maiſon & la paroiſſe d'Orglandes portoient anciennement le nom d'*Oglandes*, ſuivant les titres du douziéme ſiécle ; on écrivit enſuite *Oglandres* : enfin on tranſporta la lettre *r* après la premiere de l'ancien nom de cette maiſon.

Le nom *Oglandes* eſt compoſé de deux mots Saxons, ſçavoir, *Og*, nom propre aſſez commun chez les anciens Danois, & *land*, qui ſignifie *pays* : ainſi *Oglandes* ſignifioit *terre d'Og*, nom vraiſemblablement de l'un des capitaines qui ſuivoient le duc *Rollon*, & auquel ce prince aſſigna, dans le partage qu'il fit des terres de Neuſtrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui ſous le nom de paroiſſe d'Orglandes.

La maiſon d'Orglandes porte pour armes : *d'hermines, à ſix loſanges de gueules, une tête de levrette en cimier* ; & pour deviſe ces deux mots Latins, *candore & ardore*. On voit au château de Prétot en Cotentin deux anciens monumens, où ces armes ſont gravées : l'un au portail du château, eſt ſoutenu par deux griffons ; l'autre, ſur un mauſolée dans l'égliſe, eſt porté par des Anges. Ces derniers ſupports peuvent être fondés ſur ce que l'ana-

Digitized by Google

gramme de l'ancien nom *Oglandes* eſt *Los d'Ange*.

M. Clerot, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire imprimer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliotheque Armoriale de la province de Normandie*, ouvrage aujourd'hui renfermé en manuſcrit dans le cabinet de M. de Pontcarré, ci-devant premier préſident du Parlement de Normandie; M. Clerot, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogiſtes de la province, que la maiſon d'Orglandes ſortoit de celle de Reviers, alliée aux ducs de Normandie, & que le pere du Monſtier, dans ſon *Neuſtria Pia*, fait deſcendre de *Gerfaſte*, frere de *Gonnor*, épouſe de *Richard* I. duc de Normandie. Elle étoit native du Beſſin (*a*).

M. Clerot fondoit ſon opinion ſur quatre raiſons.

La premiere, que la terre & ſeigneurie d'Orglandes relevoit de la baronnie de Nehou, appartenante aux ſeigneurs du nom de Reviers, & que tel étoit autrefois l'uſage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs fiefs, pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage.

La ſeconde, que les barons de Nehou, du nom de Reviers, avoient démembré de cette baronnie un fief conſidérable en faveur d'un de leurs parens, qui impoſa ſon nom à ce fief, lequel devoit être un tiers de ladite baronnie; car le dénombrement des fiefs de Normandie, fait en 1202. lors de la conquête de cette province par *Philippe-Auguſte*, porte que *Richard* de Vernon tenoit la baronnie de Nehou par le ſervice de cinq chevaliers, & que *Guillaume* de Reviers en tenoit par le ſervice de deux chevaliers & demi : or les ſeigneurs de ce fief de Reviers, & dont leur famille portoit le nom, avoient pour armes : *ſix loſanges de gueules, en champ d'argent*, armes ſemblables à celles de la maiſon d'Orglandes, à la diſtinction des *hermines* près, & l'on ſait que les *hermines* ſervoient autrefois de *briſures* aux cadets. M. Clerot concluoit de-là que les ſeigneurs de Reviers, barons de Nehou, ayant donné en fief une portion de leur baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le fief d'Orglandes en faveur d'un de ſes cadets, qui avoit pris le nom de ce fief, aſſis dans la paroiſſe d'Orglandes, & avoit retenu les armes de Reviers, en les briſant d'*hermines*. Ce fief d'Orglandes eſt différent d'une baronnie, qui porte aujourd'hui le nom de baronnie d'Orglandes, & qui eſt un tiers de l'ancienne baronnie de Nehou, diviſée en 1283. entre les trois filles de *Guillaume* de Vernon. La premiere portion conſerva le nom de Nehou & fut cédée en échange en 1366. par *Guillaume* de la

(*a*) *Les ſeigneurs du nom de Reviers étoient comtes de Brionne en haute Normandie, barons de Creſpon, & ſeigneurs de Reviers dans le Beſſin, barons de Nehou en Cotentin, comtes de Devon & d'Exceſter, barons d'Okrampton, & ſeigneurs de l'Iſle de Wight en Angleterre. On voit par différentes chartres de ces ſeigneurs, rapportées dans le* Monaſticon Anglicanum, *qu'ils prenoient indifféremment les ſurnoms de Reviers & de Vernon.*

Digitized by Google

Haie au roi *Jean*. L'acte d'échange fait mention du fief qui appartint à *Guillaume* d'Orglandes, & du fief Saint Michel d'Orglandes. La seconde portion prit le nom de baronnie d'Orglandes, & a passé successivement dans les maisons d'Ouessey, de Rohan, de Longueville, enfin dans celle de Matignon. Les barons d'Orglandes avoient séance à l'échiquier de Normandie. La troisieme portion fut appellée la baronnie de l'angle de Nehou, & a passé dans la maison d'Harcourt.

La troisieme raison de M. Cleror se tiroit des chartres de fondation de l'abbaye de Montebourg, construite & dotée par les comtes de Devon, barons de Nehou. On voit par une chartre qui précéda cet établissement, que ces seigneurs avoient fondé une collégiale à Nehou, & qu'ils avoient appellé à cette fondation deux seigneurs du nom d'Orglandes; & c'étoit l'usage des anciens fondateurs d'appeller leurs parens aux chartres de fondation.

La quatrieme enfin étoit appuyée sur ce que ceux du nom d'Orglandes avoient reçu des avantages considérables des comtes de Devon, au temps du plus haut point de la splendeur de ces seigneurs. On en voit la preuve dans trois chartres rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, *Tome II. p.* 178. *& suiv. Henri*, roi d'Angleterre, créa *Richard* de Reviers comte de Devon, & lui donna l'Isle de Wight & l'église de Christ, bâtie dans cette Isle: aussi tôt ce seigneur la donna à *Pierre* d'Orglandes, qui étoit clerc, avec plusieurs autres églises, prébendes, terres & chapelles; & par une autre chartre, il donna audit *Pierre* d'Orglandes l'église de Surinam, & une autre terre dans la même Isle. Ce *Richard* de Reviers étoit fils de *Baudouin*, comte de Brionne, & d'*Albrede*, niece de *Guillaume* le Conquérant. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume* de Crespon, comte d'Hereford, cousin & maréchal du roi *Guillaume*, & l'un des héros de son siecle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. Cleror, il est toujours constant que la maison d'Orglandes justifie une noblesse aussi ancienne qu'il soit possible de prouver; car on ne fait gueres de preuves que depuis le temps que les surnoms ont commencé d'être héréditaires dans les familles, époque du temps de la premiere Croisade, commandée par *Robert*, duc de Normandie, & par *Godefroy* de Bouillon, auquel la Couronne de Jerusalem fut déférée au refus du duc. Or, dès l'année 1125. il existoit deux branches de la maison d'Orglandes, auxquelles ce surnom étoit héréditaire; ce qui est prouvé, non par des titres & mémoires particuliers, quelquefois suspects, mais par monumens publics, conservés dans les archives de l'abbaye de Montebourg & de l'évêché de Coutances.

Pierre d'Orglandes, abbé de Surinam, *Geoffroy* d'Orglandes & *Jourdain* d'Orglandes, seigneur d'Urville & de Saint Remy de Denneville, étoient contemporains de *Richard* de Reviers, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appellés en 1125. à la chartre par laquelle ce comte de Devon fonda au château de Nehou une collégiale, composée de cinq prébendes, qu'il transporta en 1135. à l'abbaye de Montebourg; & dans

Digitized by Google

cette même annee, il confirma le don que *Jourdain* d'Orglandes fit à cette abbaye des dixmes de Saint Remy de Denneville, conformément aux intentions d'*Aſceline* d'Urville, ſa tante, qui avoit embraſſé la vie religieuſe.

Etienne d'Orglandes, fils de *Jourdain*, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée en 1157. par *Henri* d'Anjou, roi d'Angleterre & duc de Normandie. *Etienne* appella, lors de ſa ratification, *Roger* d'Orglandes, qui étoit d'une autre branche, & par conſéquent fils de *Geoffroy*, contemporain de *Jourdain*, pere d'*Etienne*. C'eſt à ce *Geoffroy* que l'on commence la généalogie ſuivie de la maiſon d'Orglandes; car la branche des ſeigneurs d'Orglandes d'Urville s'eſt éteinte dans *Raoul* d'Orglandes, chevalier, ſeigneur & patron d'Urville, vivant en 1350. qui eſt le dernier de la branche d'Urville dont on ait connoiſſance. On remarque dans cette branche deux *Jean* d'Orglandes, tous deux chevaliers & ſeigneurs d'Urville; l'un fut chevalier dès 1251. & préſident de la Nobleſſe aux Aſſiſes du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271. & l'autre étoit vivant en 1291.

I. *Geoffroy* d'Orglandes, chevalier, eſt appellé en 1125. au nombre des barons convoqués par *Richard* de Reviers, pour ſouſcrire la fondation de la collégiale de Nehou.

II. *Roger* d'Orglandes eſt appellé à la chartre par laquelle *Etienne* d'Orglandes confirma en 1157. le don fait par *Jourdain*, ſon pere, à l'abbaye de Montebourg.

III. *Guillaume* d'Orglandes eſt dit fils de *Roger* dans une donation qu'il fit à l'abbaye de Montebourg, rapportée ſans date dans les cartulaires de cette abbaye.

IV. *Guillaume* d'Orglandes fit à la même abbaye une donation ſans date, rapportée à la ſuite de celles faites par *Guillaume* d'Orglandes, fils de *Roger*, & par un *Herbert* d'Orglandes dont il eſt parlé dans les lettres de Henri II. roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette abbaye.

V. *Pierre* d'Orglandes ſouſcrivit en 1228. à une donation faite par *Miles* de Levis, connétable du Cotentin, à l'abbaye de Saint Sauveur-le-Vicomte.

VI. *Richard* d'Orglandes eſt mentionné dans le livre noir de l'évêché de Coutances, comme patron & gros décimateur pour une moitié de l'égliſe d'Orglandes. Ce livre porte qu'en 1258. le curé d'Orglandes avoit les dixmes entieres d'une moitié & le tiers de l'autre moitié, dont étoit patron *Richard* d'Orglandes, qui avoit les deux autres tiers.

VII. *Pierre* d'Orglandes II. du nom eſt nommé avec *Guillaume*, ſon frere, comme fils de *Richard*, dans deux chartres des années 1271. & 1274. conſervées dans l'abbaye de Saint Sauveur-le-Vicomte.

VIII. *Raoul* d'Orglandes, chevalier, & *Guillaume*, ſon couſin, fils de *Guillaume*, céda en l'an 1328. au chapitre de Coutances une portion des dixmes de la paroiſſe d'Orglandes. Ce *Guillaume* laiſſa deux filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* Pytard, & l'autre à *Richard* le Roux, tous deux écuyers.

IX. *Henri* d'Orglandes eſt dit fils de noble homme meſſire *Raoul* d'Orglandes, chevalier, dans un

Digitized by Google

acte de l'année 1336. par lequel il céda conjointement avec dom *Jean* d'Orglandes, prêtre, son frere, une portion de dixmes dans la paroiſſe d'Orglandes, dans le canton de Rouville, au chapitre de Coutances. Il ſe trouva en 1340. ſuivant l'*Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, *Tome IV. p.* 252. parmi les chevaliers que *Robert* Bertrand, ſire de la Fauquernon, maréchal de France, aſſembla pour repouſſer les Anglois qui menaçoient le Cotentin d'une invaſion. Il épouſa, ſuivant un arrêt de l'échiquier de Normandie de l'an 1347. l'une des filles & héritieres de meſſire *Michel* de Fontaines, chevalier, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande d'azur* (*a*).

X. *Jean* d'Orglandes étoit en 1381. ſuivant l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *Tome III. p.* 331. le premier d'une compagnie de cent Lanciers, compoſée d'écuyers & de chevaliers, commandée par *Jacques* d'Harcourt, baron de Montgommery, maréchal de France. Il épouſa *Thomaſſe* de la Mare, fille de *Guillaume* de la Mare, chevalier, ſeigneur de la Mare (*b*), de Saint Martin-le-Hébert, de Sainte Mere-Egliſe, de Malaffis & du Hommet. Il partagea ces terres en 1372. avec *Jeanne* de la Mare, ſœur de ſa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la terre & ſeigneurie de Saint Martin-le-Hébert, qui a demeuré long-temps à ſa poſtérité.

XI. *Guillaume* d'Orglandes,

(*a*) *Le Livre blanc de l'évêché de Coutances parle d'un certain* Raoul *d'Orglandes, qui vivoit en l'an* 1350. *& qui poſſédoit le tiers des dixmes de l'une des deux portions de la cure d'Orglandes, les deux autres tiers étant poſſédés, ſçavoir un tiers par le Curé, & l'autre tiers diviſé en trois portions égales, dont deux appartenoient au chapitre de Coutances, & l'autre portion à* Jean *de Pirou. Ce* Raoul *deſcendoit, comme* Henri, *de* Richard *d'Orglandes, qui en* 1251. *étoit ſeul décimateur laïc en la paroiſſe d'Orglandes, & avoit les deux tiers d'une moitié des dixmes de ce lieu. Ses ſucceſſeurs formerent diverſes branches, qui partagerent entr'elles les fiefs & les dixmes d'Orglandes. Le chapitre de Coutances acheta en* 1328. *& 1336. comme on l'a ci-devant dit, les portions appartenantes dans ces dixmes à* Guillaume & Henri *d'Orglandes; les autres portions demeurerent à ce* Raoul *d'Orglandes, & à* Jean *de Pirou; le premier eſt deſcendant en ligne maſculine de* Richard *d'Orglandes, & l'autre en ligne féminine.*

(*b*) *La Mare portoit :* d'argent, à trois faſces de gueules. *On croit qu'il y a en Champagne une famille du nom de la Mare, qui porte à-peu près les mêmes armes. On penſe qu'il y a auſſi dans la même province une famille du nom d'Orglandes, qui porte des* carreaux d'or *dans ſes armes. Ces familles, qui ſont d'origine Normande, ont pu paſſer en Champagne à l'occaſion des guerres qui s'éleverent pour la ſucceſſion d'*Henri I. *roi d'Angleterre, duc de Normandie, entre le comte d'Anjou, &* Etienne *de Blois; ce dernier ayant ſuccombé, les Normands qui avoient embraſſé ſon parti ſe virent obligés de ſe réfugier dans les Etats de la maiſon de Blois, qui poſſédoit les comtés de Chartres & de Champagne.*

Digitized by Google

seigneur de Prétot, d'Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, confirma en 1412. le don fait à l'abbaye de Blanche-Lande par la dame de Castel. Il se trouva aux montres de 1416. Il épousa *Jeanne* Yon (*a*), laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. *Guillaume* d'Orglandes II. du nom, seigneur de Prétot, Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, rendit aveu le 6 Mai 1429. au comte de Suffolc, baron de Briquebec, de la terre de Saint Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en parage des héritiers de *Jeanne* de la Mare. Il rendit aussi aveu au Roi en 1433. du fief de Prétot, plein fief de Hautbert, en Cotentin, à raison duquel il devoit au Roi le service d'un chevalier pendant quarante jours. Il avoit pour sœurs *Perrette* & *Nicole* d'Orglandes, la première mariée à *Robert* de Hennot, écuyer, & la seconde, épouse de *Jean* Bordet, écuyer, seigneur de Croville. Il épousa *N.*... de Thieuville (*b*), fille d'*Henri* de Thieuville, chevalier, & sœur de *Jean* de Thieuville de Guihebert, chevalier, seigneur de Caie, lequel, suivant un arrêt de l'échiquier de l'an 1448. étoit tuteur des enfans dudit *Guillaume* d'Orglandes, qui en laissa trois, *Jean*, qui suit, *Mariette*, qui épousa en 1468. *Guillaume* le Forestier, seigneur d'Ozeville, capitaine de Cherbourg, & *Taffine*, épouse de *Guillaume* Piquod, seigneur de Rully & de Goubervile.

XIII. *Jean* d'Orglandes II. du nom, seigneur de Prétot, Orglandes & de Saint Martin le-Hébert, nommé fils de *Guillaume* dans un arrêt de l'échiquier de l'an 1433. fit preuve d'ancienne noblesse en 1463. devant *Raymond* Montfaut, commissaire du Roi pour la recherche de la Noblesse de Normandie. Il se trouva aux montres de 1452. & 1463. Il rendit aveu au baron de Brequebec du fief de Saint Martin, tenu en parage des descendans de *Jeanne* de la Mare. Il épousa *Jeanne* de Carbonnel (*c*), dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume* de Carbonnel, seigneur de Brevant, & de *Jeanne* d'Ouessey. Il eut de ce mariage *Jean* & *Jacques* d'Orglandes, qui suivent; *Luce* & *Jacqueline* d'Orglandes, la première, épouse de *Raoul* de Tilli, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, & la seconde, de *Jean* le Marchand, écuyer, seigneur de Raffoville.

XIV. *Jean* d'Orglandes III. du nom, seigneur de Prétot, Auvers, Castel, Pleinmarais, Freville, Gailliardbois, de Noyan-sur-Andelle, baron de Quevilly, chambellan du duc de Lorraine, roi

(*a*) *La maison d'Yon porte pour armes :* d'or, à la bande d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion de gueules.

(*b*) *Thieuville est une ancienne maison qui prenoit indifféremment les surnoms de Thieuville & de Guihebert, & qui porte pour armes :* d'argent, à trois bandes de gueules, accompagné de sept coquilles de même.

(*c*) *La maison de Carbonnel est très-distinguée en Normandie. L'écu de ses armes est* coupé de gueules sur azur; *la branche de Brevant le chargeoit* de trois molettes d'argent, *& la branche de Canisy, qui étoit la cadette*, de trois besans d'hermines.

de

de Sicile, & gouverneur pour le Prince des villes & châteaux d'Aumale, Lisiebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même prince par lettres patentes de l'an 1494. la terre & seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il est qualifié de grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie. Il épousa *Guillemette* le Secq, fille de *Robert* le Secq, & de *Marie* d'Orbecq. Elle étoit veuve en premieres noces de *Jean* de Cassenove, vice-amiral de France. Il mourut sans laisser d'enfans. On voit sa statue sur son mausolée, dans l'église de Prétot. Il y est représenté ayant au col un collier de chevalerie. L'écu de ses armes est porté par deux Anges, avec cette inscription : *Cy gît noble & puissant seigneur* Jean *d'Orglandes, seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépassa le* 8 *Février* 1515.

Jacques d'Orglandes, seigneur d'Orglandes & de Saint Martin-le-Hébert, devenu ensuite, après la mort de son frere, seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Castel & Pleinmarais, baron de Quevilly, se trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au baron de Briquebec, le 25 Septembre 1499. du fief de Saint Martin-le-Hébert, tenu par parage, comme il est dit ci-dessus. Il épousa par contrat du 3 Janvier 1498. *Jacqueline* Aux-Epaules (*a*), fille de *Georges* Aux-Epaules, chevalier, seigneur de Sainte Marie du Mont, & de *Magdelene* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, vidame d'Enneval, issue de *Robert*, comte de Dreux, quatrieme fils du roi *Louis* le Gros.

Jacques d'Orglandes mourut le 7 Octobre 1519. laissant deux fils & cinq filles ; sçavoir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Nicolas*, seigneur d'Orglandes, de Freville, de Pleinmarais & de Saint Martin-le-Hébert, mort sans postérité, & qui aliéna vraisemblablement la terre d'Orglandes ; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette maison ; 3. *Marguerite*, épouse en premieres noces de *Jean* de Saint Gilles, seigneur des Marais, & en secondes, de *Jean* de Pierrepont, seigneur d'Estienville, Urville & Flottemanville ; 4. *Anne*, épouse de *Christophe* des Moutiers ; 5. *Isabelle*, épouse de *Jacques* d'Argouges, seigneur d'Argouges & de Rouffigny, qui découvrit au roi François I. la

(*a*) *La maison d'où descendoit* Jacqueline *Aux-Epaules étoit autrefois très-illustre, & portoit :* de gueules, à la fleur de lys d'or. *Elle forma deux branches ; la premiere s'est éteinte dans la personne de* Suzanne, *fille unique de* Henri-Robert *Aux-Epaules, seigneur de Sainte Marie du Mont, épouse de* Jean-François *de la Guiche, comte de Saint Geran, maréchal de France.* Marie *de la Guiche, leur fille, épousa* Charles *de Levi, duc de Ventadour, & la terre de Sainte Marie du Mont est tombée de la maison de Ventadour en celle de Rohan-Soubise. La seconde branche a fini dans* Magdelene, *fille de* René *Aux-Epaules, chevalier des ordres du Roi, marquis de Nesle, gouverneur de la Fere, laquelle épousa* Bertrand-André *de Monchy, marquis de Montcavrel, dont descend M. le marquis de Nesle.*

Digitized by Google

conſpiration du connétable de Bourbon, & en reçut pour récompenſe la châtellenie de Gavré ; 6. *Florippe*, épouſe de *N.*... de Clamorgan ; 7. *Laurence*, épouſe de *Robert*, ſeigneur de Franquetot & de Saint Jores, vicomte de Carentan.

XV. *François* d'Orglandes, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine des vicomtés & châtellenies de Carentan & de Saint Sauveur-Lendelin, ſeigneur de Prétot, Auvers, Freville, Caſtel, Pleinmarais, Saint Martin-le-Hébert & de la Sergenterie Saint Cry, épouſa en 1548. *Catherine* du Pontbellanger (*a*), fille aînée d'*André* du Pontbellanger, baron de Saint Jean ſur Coeſnon, ſeigneur de la Chaize, Bellefontaine, Roiſſé & de Mont-Bourcher, & de *Françoiſe* de Harcourt, fille de *Jean*, baron de Briouze, châtelain de Moulineaux, ſeigneur de Fontaines-le-Henri, de Breville, Bény, la Riviere, Sequeville, Couvains, Plaineſceve, Auvrecy, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Guillemette* de Saint Germain, baronne de Ranes, dame de Potigny.

François d'Orglandes rendit aveu au Roi le 10 Mars 1540. des fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier deſquels relevoient dix terres nobles. Il partagea le 28 Décembre 1572. avec *Jacques* d'Argouges, ſeigneur de Gratot, mari de *Renée* du Pontbellanger, ſœur de *Catherine*, les baronnies de Briouze, Ranes, Aſnebec, Saint Jean-ſur-Coeſnon & les autres terres des ſucceſſions d'*André* du Pontbellanger & de *Françoiſe* d'Harcourt. Il mourut en Novembre 1574. laiſſant cinq fils & cinq filles ; ſçavoir, 1. *Charles*, ſeigneur d'Auvers & de Freville, baron de Saint Jean-ſur-Coeſnon, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Anne* d'Auberville, ſon épouſe, fille de *Charles* d'Auberville, ſeigneur de Cantelou, du Meſnil-Oger, de Saint Pierre du Jonquet, baron du Vertboſc, bailli de Caën, & de *Guillemette* d'Harcourt ; 2. *Pierre*, qui ſuit ; 3. *François*, ſeigneur de Pleinmarais, de la Chaiſe, Bellefontaine, Putot & de l'Honneur d'Ecaieul, qui épouſa *Jeanne* de Foligny, fille de *Jean* de Foligny, ſeigneur de Moul, & de *Marie* Paiſnel, mort ſans poſtérité ; 4. *François*, ſeigneur de Potigny, diacre ; 5. *Antoine*, auteur de la branche des ſeigneurs comtes de Briouze, rapportée ci-après. Les filles étoient, 1. *Françoiſe*, mariée en premieres noces à *René* du Saucey, ſeigneur de Servigny, & en ſecondes noces à *Jean* d'Anneville, ſeigneur de Sainte Ma-

(*a*) *La maiſon du Pontbellanger étoit ancienne en Normandie, & portoit :* d'hermines, à la bande de gueules. *Une branche de cette maiſon, établie en Bretagne, y ſubſiſtoit avec diſtinction ſous les ducs de cette province. La baronnie de Saint Jean-ſur-Coeſnon, (terre très-conſidérable ſituée près de Fougeres en Bretagne), étoit échue à* André *du Pontbellanger, de la ſucceſſion de* Jeanne *de Belloneau, ſa mere, épouſe de* Gilles *du Pontbellanger, ſeigneur de la Chaiſe, niece de* Michel *Guibé, cardinal du titre de Sainte Anaſtaſie, évêque de Nantes, & ambaſſadeur du roi* Louis XII. *à la Cour de Rome.*

Digitized by Google

rie-Loſmont; 2. *Hortenſe*, épouſe de *Jean* du Saucey, ſeigneur du Mont-ſur-Vent; 3. *Jacqueline*, femme en premieres noces de *Nicolas* Oſber, ſeigneur de Douville & de Couppeville, & en ſecondes noces de *Jean* Hervieu, ſeigneur de Sauſſemenil; 4. *Antoinette*, épouſe de *Pierre* du Prail, baron de la Hogue; 5. *Renée*, mariée à *Gilles* de Gourmont, ſeigneur de Courcy, & mere de *Pierre* de Gourmont, reçu chevalier de Malte en 1623.

XVI. *Pierre* d'Orglandes, ſeigneur de Prétot, Auvers & Caſtel, baron de Saint Jean-ſur-Coeſnon, capitaine des châtellenies de Carentan & de Saint Sauveur-Lendelin, épouſa par contrat du 23 Octobre 1578. *Françoiſe* de Franquetot, fille de *Thomas* de Franquetot, ſeigneur de Coigny, & de *Françoiſe* de la Luthumiere. Il eut de ce mariage *Jacques*, qui ſuit, & deux filles, nommées *Françoiſe*, l'une mariée à *Pierre* de Sainte Marie, ſeigneur d'Eſquilly & baron d'Aſpres, & l'autre à *Céſar* de Romilly, marquis de la Chenelaye. *Jacques* de Sainte Marie, ſorti de la premiere, fut chevalier de Malthe & tué au combat de Negrepelice. *Jean-Baptiſte* de Romilly, l'un des fils de la ſeconde femme, fut auſſi chevalier de Malte.

XVII. *Jacques* d'Orglandes, ſeigneur de Prétot, Auvers, Caſtel & Pleinmarais, baron de Saint Jean-ſur-Coeſnon, lieutenant général d'Artillerie, épouſa par contrat du 16 Janvier 1602. *Marie* de la Porte, fille de *Georges* de la Porte, préſident à mortier au Parlement de Rouen. Il eut de ce mariage, *Jacques* & *François*, nés les 29 Septembre 1611. & 20 Mai 1617. & cinq filles, toutes religieuſes. Il mourut en 1621.

XVIII. *Jacques* d'Orglandes, baron de Prétot, ſeigneur d'Auvers, la Chaize, Caſtel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi le 28 Juin 1638. des terres de Prétot & d'Auvers. Il épouſa par contrat du 26 Novembre 1640. *Marie* Morin, fille de *Jacques* Morin, ſeigneur de Villars, premier préſident de la Cour des Aides de Normandie, & de *Gabrielle* de Briqueville. Il mourut à Paris en 1649. ſans enfans. *François*, ſon frere, l'avoit précédé au tombeau, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de la Mariouſe, ſon épouſe. Leur ſucceſſion retourna aux dames d'Eſquilly & de la Chenelaye, leurs tantes, dont les deſcendans poſſédent aujourd'hui les terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaize.

Branche d'Orglandes, barons & comtes de Briouze, ſeigneurs de Saint Martin-le-Hébert, & autres lieux.

XVI. *Antoine* d'Orglandes, baron de Briouze, ſeigneur de Saint Martin-le-Hébert, de Bellou, de Beziers & de Leſſart, cinquieme fils de *François* d'Orglandes & de *Catherine* du Pontbellanger, né en 1573. fut élevé page à la Cour d'Henri III. enſuite dans une Ecole Militaire établie à Metz pour la jeune Nobleſſe. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma avec les ſeigneurs d'Auvers & de Pleinmarais, ſes freres dans la ville d'Avranches, qui ſoutint en 1590. un long ſiége contre l'armée royale, commandée par le duc de Montpenſier. Après la capi-

Digitized by Google

tulation de cette ville, il servit sous le duc de Mercœur en Bretagne. Il épousa par contrat du 9 Mars de l'an 1593. *Marthe* du Saucey (*a*), fille de *Léobin* du Saucey, seigneur de Barneville, Portbail & de Saint Jean des Rivieres, capitaine & bailli de Saint Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette* le Sens de Reviers. Il mourut le 19 Juin 1619. laissant pour enfans, 1. *Jacques* d'Orglandes, qui suit; 2. *François*, seigneur des Beziers, mort sans alliance; 3. *Françoise*, mariée à *Jean* d'Ancel, seigneur de Saint Laurens, Quineville & Vaudreville; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Plessart, seigneur de Saint Martin-le-Hébert, qui avoit acquis cette terre de Saint Martin le 14 Juillet 1610. de *Jacques* d'Orglandes, seigneur de Prétot, auquel *Antoine* d'Orglandes l'avoit cédée le 14 Mai précédent; 5. *Antoinette*, morte sans alliance.

XVII. *Jacques* d'Orglandes, baron de Briouze, seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né en Avril 1603. servit dès sa jeunesse en Hollande, ensuite au siége de la Rochelle, & fit quelques campagnes en qualité de volontaire dans le régiment de Cavalerie du cardinal de Richelieu. Il épousa en 1623. *Magdelene* le Forestier, fille unique de *Salomon* le Forestier, seigneur des Manoirs, & de *Magdelene* de Vallomer, dame de Boutemont. Il épousa en secondes noces en 1648. *Magdelene* Turgot, fille de *Jean* Turgot, seigneur des Tourailles, & d'*Elisabeth* de Verigny; en troisiemes noces, en 1652. *Louise-Isabelle* de Garaby, fille de *Bernard* de Garaby, seigneur de la Luzerne, de Montchaton & des Trois-Monts; enfin, en quatriemes noces, le 3 Janvier 1660. *Anne-Marie* de Caignou (*b*), fille de *Julien* de Caignou, sieur du Boismagny, & de *Louise* le Gentil. Il eut du premier mariage quatre filles, nommées *Jourdaine*, *Françoise*, *Marthe* & *Marie*. La premiere épousa *Henri-Robert-Simon*, seigneur de Turqueville. Les trois autres furent religieuses. Du quatrieme mariage sortirent, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Anne-Marie-Louise*, épouse de *Gaspard-Guillaume* de Chenevieres, écuyer, seigneur du Haut-Bois; 3. *Marie-Anne*, mariée à *Gabriel-François-Artur*, écuyer, sieur du Plessis. Il mourut le 15 Juillet 1672.

XVIII. *Nicolas* d'Orglandes, comte de Briouze, seigneur du Mesnil & de Crasmenil, né le 18 Septembre 1665. élevé page à la grande écurie, fut ensuite capitaine dans le régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, qu'il commanda depuis l'an 1701. jusqu'en Octobre 1712. Il épousa en premieres noces en 1689. *Catherine-Françoise* de Savonnieres, fille de *Fé-*

(*a*) *Du Saucey est le nom d'une ancienne maison de Normandie, qui porte pour armes :* d'hermines, à la croix en sautoir de gueules.

(*b*) Marie *de Caignou étoit d'une ancienne noblesse, dont les armes sont :* d'azur, à trois bandes d'or. Balthasard *de Caignou, chevalier de Malte, commandeur de Ville-Dieu, oncle de* Julien, *combattit à la bataille de Lépante.*

Digitized by Google

fix de Savonnieres, ſeigneur de Méaulne, & de *Françoiſe* des Loges. Il eut de ce mariage deux enfans; ſçavoir, *Jacques-Nicolas*, mort jeune, & *Anne-Catherine*, née en 1694. mariée en 1714. à *René* de Saint Genys, baron des Hommeaux, morte le 14 Juillet 1739. Il épouſa en ſecondes noces le 27 Décembre 1711. *Anne-Suſanne* de Beauchamp (*a*), fille de *Guillaume-Alphonſe* de Beauchamp, & de *Marie-Anne* Mauger. Il mourut le 23 Novembre 1738. laiſſant de ce ſecond mariage ſept garçons & quatre filles; ſçavoir, 1. *Antoine-Louis-Camille*, qui ſuit; 2. *Nicolas-Charles-Claude*, religieux de la Congrégation de Cluny, prieur du petit Beaulieu; 3. *René-Nicolas-Claude*, né le 24 Avril 1716. élevé page à la grande écurie, nommé le chevalier de Briouze, mort le 16 Avril 1756. après avoir ſervi dans le régiment Dauphin Etranger, Cavalerie, & aide-de-camp du maréchal de Lowendalh; 4. *Charles-Louis*, né le 13 Juin 1717. mort capitaine au régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746. des bleſſures qu'il avoit reçus à la bataille de Raucoux; 5. *Jacques-Charles-François*, né en Septembre 1719. capitaine au régiment de Languedoc, Dragons, chevalier de Saint Louis; 6. *Nicolas-Charles*, abbé de Briouze, mort bachelier en Théologie dans la maiſon de Sorbonne le 2 Janvier 1748. 7. *Nicolas-Charles-Théodoſe*, né en 1727. mort en Septembre 1750. lieutenant au régiment de Languedoc, Dragons. Les quatre filles étoient, 1. *Anne-Gillette*, religieuſe aux Hoſpitalieres de Pontoiſe; 2. *Marie-Suſanne*, épouſe de *Guillaume-René-Antoine* de Ronnay, ſeigneur de Beaulandois, de la Meliere & de Durſet; 3. *Catherine-Renée*, morte ſans alliance; 4. *Anne Camille-Gillette*, mariée à *Gabriel* Gautier, écuyer, ſieur du Freſne, ancien capitaine au régiment Royal Comtois, Infanterie.

XIX. *Antoine-Louis-Camille* d'Orglandes, né le 21 Novembre 1712. comte de Briouze, ſeigneur du Meſnil & de Craſmenil, grand bailli d'épée d'Alençon, épouſa en premieres noces le 20 Août 1743. *Marie-Henriette-Cécile* de la Broiſe (*b*), fille unique de feu *Henri-Charles* de la Broiſe, ſeigneur de Sainte Marie-la-Robert, & de *Louiſe-Cécile-Adelaïde-Céſarine* le Bœuf. Il épouſa en ſecondes noces le 22 Août 1750. *Marie-Hélene* Gautier de Montreuil, dame de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres, d'Ouville, du Douxmarais, de Beaumais & de Bernieres, fille de feu *Jean-François* Gautier (*c*), ſeigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres & de Bernieres, capitaine au régiment de

(*a*) *Beauchamp porte* : d'argent, au trophée d'armes de ſable, d'où ſortent trois palmes de ſinople.

(*b*) *La Broiſe porte* : d'azur, à deux chevrons d'or, chargés de deux faſces d'or, accompagnées de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.

(*c*) *Gautier porte* : de gueules, à la croix ancrée d'argent. Jean-François *Gautier étoit couſin de* Louis-François *Gautier, marquis de Chiffreville, pere de la maréchale de Thomond.*

Digitized by Google

deux gouverneurs de la ville & groſſe tour de Villeneuve-le-Roy en 1593. & 1612. un chambellan ordinaire du Roi en 1582. &c. Voyez *Robert* Hubert, *Aimon* Prouſt de Chambourg & *Gaſpard-Thomas* de la Thaumaſſiere, trois Hiſtoriens qui ont écrit ſur cette maiſon, qui a formé pluſieurs branches.

Godefroy d'Orléans, écuyer, ſire de Redde, ou Rere, depuis lequel nous avons une filiation ſuivie, vivoit en 1366. étoit frere de *Jean* d'Orléans, écuyer, ſire de Rere & ſieur du fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne* de Redde, ou Rere, dame de Baſtarde, paroiſſe de Pruniers en Sologne.

Pierre d'Orléans, écuyer, ſire de Rere, ſeigneur d'Aubefons & de la Cour de Ligny, fils dudit *Godefroy*, & de *Jeanne* d'Autry, épouſa en 1421. *Matheline* de Tranchelion, de laquelle il eut ſix enfans, entr'autres, *Robinet* d'Orléans, écuyer, ſeigneur de Baſtarde, de Rere, de la Grange de Rere, d'Aubefons, de la Cour de Ligny, de Canlé, du grand Monfoucault, du Breuil & du grand pré de la Bourdelle, marié en 1482. avec *Jeanne* de Signy, fils de *Louis* de Signy, écuyer, ſeigneur du Breuil. Il en a eu quatre enfans.

Jacques d'Orléans I. du nom, l'aîné, écuyer, ſeigneur de Baſtarde, de Rere, de la Bourdelle, &c. épouſa *Jeanne* Aſſe, fille de *Denis* Aſſe, écuyer, ſeigneur de la Ralluere, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Jean* d'Orléans, ſeigneur de Baſtarde, de Rere, &c. qualifié haut & puiſſant ſeigneur, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine & gouverneur de Romorentin, maître des Eaux & Forêts de cette ville & de Millançay, écuyer d'écurie des ducs d'Orléans & d'Anjou, premier écuyer d'écurie de ce dernier, par lettres du 24 Mars 1568. Il ſe qualifioit premier écuyer de l'écurie du Roi le 17 Mars 1575. & ſon chambellan ordinaire le 9 Septembre 1582. De ſon mariage accordé par contrat du 5 Avril 1554. avec *Gabrielle* de la Marche, naquirent quatre enfans, entr'autres, 1. *Jacques* d'Orléans, ſeigneur de Baſtarde & de Ballane, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur & capitaine de Romorentin & de Millançay, maître des Eaux & Forêts de la même ville de Romorentin, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, puis capitaine de cent Chevaux-Légers, qualifié haut & puiſſant ſeigneur. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Romorentin & de Calais. Il avoit épouſé en 1590. *Françoiſe* de Prie, dont il eut un fils, mort au berceau, & deux filles; 2. *Louis*, qui ſuit.

Louis d'Orléans, écuyer, ſeigneur du Rere, du Breuil-Baſtarde, du Pleſſis, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur de la ville & groſſe tour de Villeneuve-le-Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, qualifié puiſſant ſeigneur, commandoit en 1597. deux régimens de gens de pied, & une compagnie de cinquante Chevaux-Légers. Il fut marié en 1586. à *Edmée* de Montjouan, fille de noble *Louis* de Montjouan, ſei-

Digitized by Google

gneur de la Mouchetiere, de la Billardiere, &c. Il en a eu ſix enfans, entr'autres, 1. *Pierre*, qui ſuit, & *Jacques* d'Orléans, qui a formé une branche.

Pierre d'Orléans II. du nom, écuyer, ſeigneur de Rere & de Baſtarde, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur des ville & groſſe tour de Villeneuve-le-Roi, écuyer d'écurie du duc d'Orléans, épouſa en 1614. *Marie* Gaillard, dont il eut ſept enfans.

Pierre d'Orléans III. du nom, leur ſecond fils, ſeigneur de Rere, de Tracy, de Beuffray, &c. capitaine de Cavalerie, ſe maria en 1648. avec *Catherine* le Chat, & en eut ſix enfans, entr'autres, *Jacques*, qui ſuit, & *François* d'Orléans, auteur de la branche des ſeigneurs de Tracy, lequel s'allia en 1696. avec *Anne* Lamirault de Pliſſay. De ce mariage ſont ſortis, 1. *François* d'Orléans II. du nom, ſeigneur de Tracy, marié le 11 Avril 1727. avec *Marie* Lamirault de Ruys, dont il a eu deux garçons, tous deux morts, & une fille, nommée *Marie-Magdelene* d'Orléans de Tracy; 2. *Antoine* d'Orléans de Tracy, né le 2 Juin 1700. capitaine dans le régiment Dauphin, Infanterie, en 1734. & chevalier de Saint Louis en 1745. 3. *Pierre-Etienne* d'Orléans de Charnay, né le 16 Novembre 1702. capitaine de Milice dans le bataillon de Blois en 1752.

Jacques d'Orléans II. du nom, ſeigneur de Rere, épouſa en 1684. *Eliſabeth* de Berthereau, de laquelle il eut ſix enfans, quatre garçons & deux filles, entr'autres, *Jacques* III. du nom, qui ſuit, & *Pierre-François*, qui a formé une branche rapportée ci-après.

Jacques d'Orléans III. du nom, ſeigneur de Rere & de Montefran, né en 1686. entra fort jeune dans le régiment Royal, Infanterie. La terre de Montefran lui échut pour ſa part dans la ſucceſſion de *Pierre* de Berthereau, ſon oncle, ſeigneur de Villechauve, de Montefran & de la Turpiniere, mort ſans poſtérité en 1724. Il fut marié deux fois; ſçavoir en premieres noces en 1714. avec *Marie-Catherine* Midou, fille de *Jean-Maximilien* Midou, écuyer, ſeigneur des Cormes, de Lauroy, &c. lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanois, & en ſecondes, par contrat du 25 Janvier 1717. avec *Magdelene* Lambert, fille de *Jean-Baptiſte* Lambert, écuyer, ſieur de Cottinville.

De ce ſecond mariage ſont nés, entr'autres enfans, *Jacques-François*, qui ſuit, & *Marie-Catherine* d'Orléans, baptiſée en 1722. religieuſe.

Jacques-François d'Orléans, ſeigneur de Rere, naquit le 20 Avril 1723. Il fut fait lieutenant en ſecond en 1738. dans la deuxieme compagnie ordinaire du troiſieme bataillon du régiment Royal, Infanterie, puis en 1739. lieutenant dans le même régiment, compagnie de Lançon. Il épouſa par contrat du 23 Novembre 1745. *Marie-Françoiſe* de Troyes, fille de *Guillaume* de Troyes, écuyer, conſeiller du Roi, préſident au bailliage & ſiége préſidial d'Orléans. Leurs enfans ſont,

1. *Jacques-Guillaume* d'Orléans, né le 8 Août 1746.

Digitized by Google

2. *Pierre* d'Orléans, né le 15 Août 1747.

Branche d'Orléans, ſeigneurs de Villechauve.

Pierre-François d'Orléans, ſeigneur de Villechauve & de la Turpiniere, (ſecond fils de *Jacques* d'Orléans II. du nom, ſeigneur de Rere, & d'*Eliſabeth* de Berthereau), naquit le 27 Octobre 1695. Il fut fait en 1725. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, & le 15 Mars 1731. lieutenant des maréchaux de France au bailliage d'Orléans. Il eut pour ſa part dans la ſucceſſion de *Pierre* de Berthereau, ſon oncle, mort ſans poſtérité, les terres de Villechauve & de la Turpiniere.

De ſon mariage accordé en 1726. avec *Marie-Anne-Eliſabeth* Prevôt de la Janés, ſortirent,

1. *Pierre-Auguſtin* d'Orléans, né le 3 Septembre 1728. cornette de Cavalerie dans le régiment de Bretagne, depuis le mois de Janvier 1745.

2. *Marie-Anne-Eliſabeth* d'Orléans, née le 21 Décembre 1726. morte en 1745.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſept tourteaux de gueules, poſés 3 & 3 entre les faſces, & 1 en pointe.*

Autre branche d'Orléans, ſeigneurs de Crecy.

Il eſt prouvé par une tradition conſtante que cette branche, qui porte à-peu-près les mêmes armes que celles des ſeigneurs de Rere, ne forment, entr'elles, qu'une ſeule famille, diviſée en deux branches, ſorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la ſource commune de leur origine.

Henri d'Orléans, écuyer, ſeigneur de Crecy en partie, de Pierrefitte-lez-Bois, du Tremblay & de Clavieres, né le 29 Avril 1664. deſcendoit au ſixieme degré de *Miles* d'Orléans, écuyer, ſeigneur de la Veferie, qualifié de noble homme le 3 Février 1538. lequel eut pour femme *Laurence* de la Motte, dont il eut ſix enfans. Ledit *Henri* épouſa en 1691. *Michelle-Huberte* du Faur, fille de *Michel* du Faur, écuyer, ſeigneur de Pierrefitte-lez-Bois en partie, & en eut quatre enfans, entr'autres, *François*, qui ſuit, & *Michel* d'Orléans, rapporté après ſon frere.

François d'Orléans, écuyer, ſeigneur en partie de Pierrefitte-lez-Bois, naquit le 25 Décembre 1693. Il étoit garde du Corps du Roi, lorſqu'il épouſa par contrat du 11 Janvier 1741. *Marie-Louiſe* d'Aſſigny, fille de *Léon* d'Aſſigny, écuyer, ſeigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louiſe-Antoinette* d'Aſſigny. De ce mariage ſont ſortis trois enfans; ſçavoir,

1. *Léon-François-Marie* d'Orléans, écuyer, né le 8 Novembre 1741.

2. *Jacques-Antoine* d'Orléans, écuyer, baptiſé le 21 Janvier 1743.

3. *Louiſe-Antoinette-Marie* d'Orléans, née le 17 Juillet 1744.

Michel d'Orléans, écuyer, ſeigneur du Tremblay, (troiſieme fils d'*Henri* d'Orléans, & de *Michelle-Huberte* du Faur), né en 1696. fut élevé page de M. le

Digitized by Google

comte de Toulouſe, & a été lieutenant dans le régiment de ce nom. Il ſe maria deux fois ; en premieres noces en 1729. avec *Jeanne* de Las, & en ſecondes noces en 1737. avec *Charlotte* de Finance.

De ce ſecond mariage ſont iſſus,

1. *Jean-Henri* d'Orléans, écuyer, né le 22 Avril 1739.

2. *Marie-Huberte* d'Orléans, née le 30 Juillet 1741. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. p.* 2.

Les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſinople, ſurmonté en chef de trois tourteaux de gueules.*

ORMES DE SAINT MARTIN : *Tome II. p.* 639. *col.* 1. *lig.* 2. Puſſot, *liſez*, Puſſort.

Ibid. lig. 3. *après* conſeiller en la Cour des Aides, *ajoutez* : M. le comte d'Argenſon en eſt le poſſeſſeur.

ORNAISON-CHAMARANDE : *Tome II. p.* 639. *col.* 1. *lig.* 42. Il eſt mort ſans enfans, *liſez* : Il eſt mort le premier du mois de Novembre 1737. âgé d'environ ſoixante & dix-ſept ans. Il étoit veuf de *Geneviéve-Scholaſtique* d'Anglure de Bourlemont, fille de *Nicolas* d'Anglure, comte de Bourlemont, marquis de Buſancy, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & citadelle de Stenay & bailli du comté de Stenay, mort le 24 Mai 1706. âgé de quatre-vingt-ſix ans. Il l'avoit épouſée le 7 Juin 1681. Elle mourut le 13 Mai 1717. Il avoit eu d'elle deux fils, *Louis-Nicolas* & *Ange-François* d'Ornaiſon, tous deux morts, le premier au ſiége de Turin, étant colonel au régiment de la Reine ; le ſecond eſt mort de la petite vérole. Il a eu pour héritier ſon neveu, &c.

ORO DE RION (d'), famille de Gaſcogne.

Pierre d'Oro I. du nom, ſeigneur d'Oro, fut accordé en mariage le 11 Janvier 1490. avec *Françoiſe* de Montolieu, dont il eut,

Pierre d'Oro II. du nom, ſeigneur d'Oro, l'an 1515. lequel fut pere de

Bertrand d'Oro I. du nom, ſeigneur d'Oro, qui épouſa *Magdelene* de Niort, & eut pour fils,

Pierre d'Oro III. du nom, écuyer, ſeigneur d'Oro, marié avec *Françoiſe* de Léon. De ce mariage naquit,

Bertrand d'Oro II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Oro & de Léon, qui prit alliance le 22 Octobre 1642. avec *Marie* de Baure, fille de *Jean*, écuyer, capitaine dans le régiment de Piémont, & de *Marguerite* de Reneſſe, dont,

Jean-Bertrand-Alexandre d'Oro, écuyer, ſeigneur d'Oro & de Léon, qui fut marié avec *Suzanne* de Saint Martin, dame de Rion, & ils eurent pour enfans, *Jean-Louis*, qui ſuit ; *Marie-Anne* & *Alexandrine*, reçues à Saint Cyr le 15 Novembre 1695.

Jean-Louis d'Oro, écuyer, ſeigneur de Saint Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682. marié le 5 Janvier 1708. avec *Anne-Marie* de Borda, fille de *Jacques-François*, écuyer, lieutenant général, civil & de Police au ſiége de Dax. De ce mariage il a eu *Jean* d'Oro de Saint Martin de Rion, né le 21 Septembre 1713. reçu page dans la grande écurie du Roi le 2 Ja-

Digitized by Google

vier 1728. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 420.*

Les armes ſont: *d'azur, à un lion d'or, écartelé de gueules, à trois pals d'or, & ſur le tout d'argent, à une aigle de ſable à deux têtes, le bec & les ongles de gueules.*

OROPEZA: *Tome II. p. 641. col. 1. lig. 19.* de Velas, *liſez*, de Velaſco.

ORRY, famille établie à Paris. *Jean* Orry, ſeigneur de Vignory, de la Chapelle-Godefroy, de Fulvy, & autres lieux, préſident à mortier au Parlement de Metz & chevalier de l'ordre de Saint Michel, mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit été marié en premieres noces avec *Marie-Jeanne* Ermonin, dont il a eu *Philibert* Orry, ſeigneur de la Chapelle-Godefroy, miniſtre d'Etat, conſeiller d'Etat ordinaire, commandeur & grand thréſorier des ordres du Roi, ci-devant contrôleur général des Finances & directeur général des Bâtimens de ſa Majeſté, Arts & Manufactures de France, mort ſans poſtérité en ſon château de la Chapelle, près Nogent-ſur-Seine, le 9 Novembre 1747. âgé d'environ cinquante-neuf ans, étant né le 22 Janvier 1689. & *Jeanne* Orry, femme de *Louis-Bénigne* Berthier, ſeigneur de Sauvigny, préſident de la cinquieme Chambre des Enquêtes, morte en Septembre 1739. mere de M. Berthier, intendant de Paris. *Jean* Orry avoit épouſé en ſecondes noces *Louiſe-Catherine* Corceſſin, de laquelle il a eu, 1. *Jean-Henri-Louis* Orry, ſeigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703. ci-devant maître des requêtes & enſuite conſeiller d'Etat, intendant des Finances, lequel a des enfans de dame *Henriette-Louiſe-Hélene* de la Pierre de Bouzies, ſa femme, d'une ancienne nobleſſe de Flandres, entr'autres, *Philibert* Orry, écuyer, né en 1736. & *Louiſe-Eliſabeth* Orry, mariée le 16 Mai 1724. avec *Antoine-Martin* Chaumont, ſeigneur de la Galaiſiere, alors maître des requêtes, enſuite chancelier & garde des ſceaux du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, dont il y a des enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1747. p. 206.* & l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 421.*

Les armes: *de pourpre, à un lion d'or rampant & grimpant ſur un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu.*

ORSINI: Cette famille, une des trois premieres de Rome & des plus illuſtres d'Italie, qui a donné à l'Egliſe les papes Nicolas III. & Benoît XIII. avec plus de trente cardinaux, & un grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dans la perſonne de *Jean-Baptiſte* Orſini, fils naturel de *François* Orſini, auteur de la branche de Gravina, eſt aujourd'hui réduite à la ſeule branche des ducs de Gravina, formée par *François* Orſini, comte de Gravina, préfet de Rome en 1425. De lui deſcendoit au huitieme degré,

I. *Philippe-Bernoal* Orſini, quatorzieme duc de Gravina, prince de Solafro, grand d'Eſpagne, déclaré prince de Soglio par Clément XI. créé en 1724. prince de Rocca-Gorga par le pape Benoît XIII. ſon oncle, & du Saint Empire en 1729. auquel le roi Louis XV. accorda pour lui & ſes deſcendans mâles, à

Digitized by Google

perpétuité, par brevet du 10 Avril 1729. les mêmes honneurs dont jouiſſent à ſa Cour les maiſons des princes étrangers. Ce ſeigneur, qui étoit fils de *Dominique* Orſini, treizieme duc de Gravina, grand d'Eſpagne, &c. & d'*Hippolite* de Tocco (*a*), iſſu des princes de Montemileto, eſt mort le 24 Janvier 1734. Il avoit épouſé le 16 Avril 1718. *Yacinthe* Mareſcotti, fille de *François-Marie*, prince de Ruſpoli.

II. *Dominique-Amédée* Orſini, quinzieme duc de Gravina, prince du Soglio, de Rocca-Gorga & du Saint Empire, &c. né le ..... Juin 1717. devenu veuf le 19 Août 1741. de *Paule-Anne-Theréſe* Erba Odeſcalchi, fille de *Balthaſard*, duc de Bracciano, prince de l'Empire. Il a embraſſé l'état eccléſiaſtique & a été fait cardinal le 9 Septembre 1743. Ses enfans ſont, 1. *N.*... Orſini, ſeizieme duc de Gravina, né le 9 Août 1742. 2. *Hyacinthe*, née le 8 Février 1739. morte ducheſſe d'Arce.

Le cardinal Orſini a pour oncle *Mondello* Orſini, comte de Muro, né le 12 Juillet 1690. patriarche d'Anthioche, évêque de Melfi & archevêque de Corinthe en 1724. de Capoüe en 1728. & patriarche de Conſtantinople en 1729. *Tabl. Généal. Part. I.*

ORTE (d') : Famille de Champagne, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, chargé d'une étoile d'azur ſur l'épaule.*

Louis d'Orte, ſeigneur de Falaiſe, épouſa *Nicole* des Champs en 1496.

Jean-Louis d'Orte, ſeigneur de Fontaine, épouſa *Magdelene* de Pas, fille de *Manaſſès* de Pas, chevalier, ſeigneur de Feuquieres, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Verdun, & d'*Anne* Arnaud en 1641.

Louis d'Orte, ſeigneur de Fontaine, épouſa en 1670. *Anne-Catherine* de Dompierre, fille de *David* de Dompierre, chevalier, ſeigneur de Jonquieres, maréchal des camps & armées du Roi. De ce mariage eſt née le 2 Octobre 1678. *Anne-Catherine* d'Orte, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1687.

ORTIGUES, en Provence, de la ville d'Apt : Famille connue depuis trois cents ans, qui a produit des ſujets recommandables dans l'Egliſe & dans l'Epée. *Jean* d'Ortigues fut élu évêque d'Apt en 1467. Son neveu, *Jean* d'Ortigues, fut député par la viguerie d'Apt en 1487. en qualité de noble, pour aſſiſter aux Etats Généraux de cette province, aſſemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. *Jean* eut un fils, nommé *Pierre*,

(*a*) *Elle étoit ſœur utérine de* Jean-Dominique-Milano-Franco *d'Arragon, grand d'Eſpagne, marquis de Saint Georges, créé prince du Saint Empire le 5 Mai 1731. Sa mere,* Béatrix *de Vintimille-Normanno-Caretto, étant veuve de* Léonard *de Tocco, prince d'Achaïe & de Montemileto, s'étoit remariée à* Jacques-Milano-Franco *d'Arragon, marquis de Saint Georges, ayeul du prince d'Ardore, auſſi marquis de Saint Georges, ci-devant ambaſſadeur de Sa Majeſté Sicilienne en France.*

Digitized by Google

qui testa en 1516. *Pierre* fut pere de *Rollet* ; *Rollet* pere de *Pâris*, & *Pâris* eut pour enfans *Valere*, *Annibal* & *Claude*. *Claude* eut un brevet de colonel d'Infanterie, en date du 7 Mai 1593.

Valere épousa la même année *Marguerite* d'Huez.

Pierre d'Ortigues II. du nom, son fils aîné, épousa *Claire* de Guigoni, fille de *N*..... de Guigony, gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde, de laquelle il a eu,

François, marié par contrat du 2 Juin 1664. à *Catherine* d'Allard. Il servit dans le régiment de Provence, Infanterie; dans celui de Guyenne, en qualité de capitaine, & fut major du régiment de Bressay.

Jacques d'Ortigues, son fils, épousa par contrat du 15 Août 1716. demoiselle *Claire* de Ruffy, de la ville de Marseille, dont il a eu, 1. *Joseph-François* d'Ortigues, né le 11 Mars 1717. lieutenant des vaisseaux du Roi, capitaine d'une compagnie franche de la Marine, & chevalier de Saint Louis ; 2. *François-Xavier*, né le 17 Janvier 1733. enseigne des vaisseaux du Roi ; 3. 4. & 5. trois autres fils, dont deux Jésuites, & le troisieme de l'ordre de Cîteaux ; 6. & 7. deux filles religieuses Carmelites, & *Félicité* d'Ortigues. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 191.

Les armes sont : *de gueules, à cinq besans d'or en sautoir, cantonnés de quatre étoiles d'argent à huit rais.*

ORVILLE D'ANGLURE : Famille de Normandie, établie dans le pays Chartrain.

Adrien d'Orville, écuyer, sieur de la Boullaye, lieutenant dans le régiment de Saint Simon à Courtemer, en 1638. puis gendarme de la compagnie du cardinal de Richelieu en 1641. eut, entr'autres freres, *Roch* d'Orville, écuyer, sieur des Routiers, reconnu noble d'extraction par jugement des Commissaires généraux députés pour le régalement des Tailles dans l'étendue de la généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

Charles d'Orville, écuyer, sieur d'Anglure, petit-fils dudit *Adrien*, épousa en 1711. *Catherine-Françoise* Novince, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 422.

Les armes : *de sable, à un lion d'argent, les langues & les griffes de gueules.*

Une autre famille du même nom, élection d'Argentan, porte pour armes : *de sable, au lion d'argent.*

OSBERT, écuyer, seigneur & patron de Saint Martin-le-Hébert, élection de Valognes : Famille ancienne, dont *N*.... de Saint Martin-Osbert, qui après avoir servi dans les Mousquetaires de la garde du Roi pendant plusieurs années, a épousé une demoiselle d'Amfreville, sœur du marquis de ce nom.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.*

Une autre famille du même nom que la précédente, située dans l'élection de Carentan, porte pour armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable, à la croix brochante de gueules, cantonnée de deux lions affrontés en pointe.*

OSMOND : *Tome II. p.* 642. *col.* 1. *lig.* 38. Bouquelot, *lisez*, Bouquetot.

Digitized by Google

Ibid. lig. 40. Roncerolle, *liſez*, Roncherolle.

Ibid. lig. 41. Sabrevoir, *liſez*, Sabrevois.

Ibid. p. 642. *col.* 2. *lig.* 33. de Millouet, *liſez*, de Millouel.

Ibid. p. 643. *col.* 1. *lig.* 41. *après* marquis d'Oſmond, *ajoutez*, ſeigneur & patron d'Aubrile-Pantou, chevalier de Saint Louis.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. Les armes : *de gueules, au vol d'argent, ſemé d'hermines*, liſez, *de gueules, à deux ailes d'argent, jointes par le bas, & ſemées de diverſes mouchetures d'hermines.*

OSMOND (d') : Ancienne nobleſſe, établie en la province de Normandie, élection de Caën, qui porte pour armes : *de gueules, écartelé d'argent à la faſce d'azur.*

OSMONT, ou OZMONT DE MOYAULX, de la ville de Rouen : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1667. qui porte : *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à trois faſces d'azur.*

OSSUN : La maiſon d'Oſſun eſt très-illuſtre & remonte au commencement de l'onzieme ſiécle. Le rang diſtingué qu'elle a toujours tenu dans le comté de Bigorre, ſes ſervices militaires & ſes grandes alliances, l'égalent aux maiſons les plus conſidérables du royaume. Elle eſt, comme celle d'Antin, une des ſix premieres du comté de Bigorre.

Les alliances de la maiſon d'Oſſun ſont avec celles d'Avejan, de Saint Aunis, de Bégolle, d'Oueran, de Saballan, d'Aubarede, de Montauban, de Villambitz, de Riviere la Batut, de Monteſquiou, de Durfort, de Comminges, de Dufaut, de Faucaut, de Navailles, de Mirepeix, de Feuquieres, & de quantité d'autres familles très-anciennes dans leſquelles les filles de la maiſon d'Oſſun ſont entrées.

Guilkaume-Aramon d'Oſſun, en l'année 1080. ſuivant le P. Martene, dans ſes *Collections*, *Tome I. p.* 505. ſouſcrit à la donation que *Centule*, comte de Bigorre, fit du monaſtere de Saint Savin en Lavédan, à l'abbaye de Saint Victor de la ville de Marſeille.

Auger d'Oſſun, chevalier, fit don, environ vers le même temps, aux Templiers de la maiſon de Borderes, de l'égliſe d'Oſſun, des dixmes du même lieu, & autres biens.

Raymond d'Oſſun, fils de cet *Auger*, donna d'autres biens aux mêmes Templiers ; & à la priere d'*Odon*, évêque d'Oléron, il aſſiſta, avec *Béatrix*, comteſſe de Bigorre, & *Gaſton*, vicomte de Béarn, à la Dédicace de l'égliſe du monaſtere de Saint Pé de Generez. M. de Marca, dans ſon *Hiſtoire de Béarn*, *p.* 356. & le P. Eſtiennot, Bénédictin, rapportent cette cérémonie dans tout ſon détail.

Auger, ſeigneur d'Oſſun, fils d'un *Raymond*, confirma en l'année 1218. dans l'égliſe de Tarbes, l'évêque, le chapitre de la ville & le ſénéchal de Bigorre préſens, les donations que les ſeigneurs *Raymond* d'Oſſun, ſon ayeul, & *Auger* d'Oſſun, ſon biſayeul, avoient faites aux Templiers du lieu de Borderes. Il confirma auſſi au mois de Juillet 1234. la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers par nobles ſeigneurs *Pierre* de Lavedan & *Bernard* d'Oſſun, de ſa

Digitized by Google

maiſon de campagne de Tachoëres, & il ſe donna lui-même, avec *Bernard* d'Oſſun, ſon frere, à leurdite maiſon de Borderes. Ce dernier eſt qualifié de commandant de l'ordre des Templiers en 1270. & 1272.

Arnaud, ſeigneur d'Oſſun en 1273. inféoda des biens à la cure d'Oſſun.

Raymond, ſeigneur d'Oſſun, chevalier, fit ſerment de fidélité avec le Clergé & la Nobleſſe du comté de Bigorre à *Conſtance*, comteſſe de Bigorre en 1283. Il eſt nommé avec les principaux ſeigneurs du comté de Bigorre dans une requête préſentée en 1290. au roi Philippe le Bel. Ces deux piéces ſont en original au thréſor des chartres de la Sainte Chapelle.

Jean d'Oſſun, damoiſeau, fils de *Raymond* en 1310. paſſa un accord avec le curateur des biens du Temple, dans le diocèſe de Tarbes, pour raiſon du bien de Tachoëres, ci-deſſus énoncé.

Auger, ſeigneur d'Oſſun, frere & ſucceſſeur du ſuſdit *Jean*, reçut, par un accord de l'an 1324. des chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem, (cet ordre ayant ſuccédé aux Templiers), le bien de Tachoëres donné par ſes ayeux, ſous une redevance que les ſeigneurs d'Oſſun payent encore aujourd'hui.

On voit par un acte de l'an 1359. que ce même *Auger* reçut deux cents cinquante livres, en déduction de ce qui lui étoit dû de ſon ſervice militaire. Il vivoit encore en l'an 1374. avec *Comteſſe* de Pannaſſac, ſon épouſe, de laquelle il eut,

Arnaud, ſeigneur d'Oſſun, damoiſeau, qui fit hommage au commandeur de Borderes, en l'an 1390. Il fit ſon teſtament en 1406. & laiſſa veuve noble dame *Navarre* de Barſuns, ſa femme, mere d'*Auger* & de *Jean* d'Oſſun.

Jean d'Oſſun ſuccéda à *Auger*, ſon frere aîné. Il ſervoit en qualité d'écuyer dans les guerres de Charles VII. Ce ſeigneur d'Oſſun vivoit encore l'an 1457. ayant épouſé *Clariane* de Montau, iſſue de la maiſon de Benac. Il en eut trois fils & trois filles. L'aîné de tous, & ſon ſucceſſeur, fut,

Auger d'Oſſun, qui par ſon mariage avec *Bourguine* de Barege, dame de Lane, d'une maiſon très-ancienne, laiſſa pluſieurs enfans, l'un deſquels, nommé *Jean* d'Oſſun, ſervoit le Roi en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de ſoixante Lanciers de M. de Graville, amiral de France: ſon frere aîné, qui continua la filiation, s'appelloit *Roger* d'Oſſun, chevalier, ſeigneur d'Oſſun & de Lane, de Croup, de Saint Luc, &c. Celui-ci fut fait échanſon du roi de Navarre en l'an 1481. Il porta les armes contre le pape Jules II. au combat de Ravenne, & en fut abſous par le cardinal *Jean* de Médicis, légat du Saint Siége, en 1512. Il étoit homme d'armes en cette même année dans la compagnie de cinquante Lanciers de M. *Odet* de Foix, vicomte de Lautrec, maréchal de France. Ce ſeigneur le fit en 1514. commiſſaire des gens de guerre des ordonnances du Roi. Cet emploi, qu'on ne confioit alors qu'à des gentilshommes très-expérimentés dans le métier de la guerre, lui fut renouvellé par M. *Thomas* de Foix, ſeigneur de Leſcun, auſſi maréchal de France. Il occupoit encore ce

poſte

poſte à l'âge de quatre-vingts ans, en l'an 1532, & il s'en démit entre les mains du Roi quelques années auparavant. Il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une ſomme pour la rançon du roi François I. comme il réſulte d'une lettre (ſans date) de remercîment que lui en fit *Charles* d'Albret, prince de Navarre, en 1537. quoiqu'il fût très-âgé. Le Clergé & la Nobleſſe du comté de Bigorre le nommerent, avec un autre ſeigneur, pour être leur ſyndic, touchant les affaires du pays, qui devoient ſe traiter avec des commiſſaires de ſa Majeſté. Du mariage de ce *Roger*, ſeigneur d'Oſſun, avec noble dame *Magdelene* Danos, ſortirent, entr'autres enfans, deux fils, avec pluſieurs filles.

Hector d'Oſſun, qui étoit le cadet, fut fait évêque de Conſerans l'an 1548. On lit dans les *Annales de Toulouſe*, *Tome II. p.* 290. que ce prélat ſçut tellement allier le glaive ſpirituel avec le temporel, que tandis qu'il vécut aucun Huguenot n'oſa mettre le pied dans ſon diocèſe. En 1562. la ville de Toulouſe étant menacée d'un ſiége par les Huguenots, il marcha à ſon ſecours, accompagné d'un de ſes freres, guerrier des plus braves, avec un corps de troupes aſſez conſidérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une compagnie de gens d'armes levée & entretenue à ſes dépens; & chaque fois qu'il diſoit la Meſſe, il faiſoit mettre ſon caſque ſur l'une des crédences de l'autel & ſa cuiraſſe ſur l'autre. Il fonda pour les pauvres, dans ſa ville épiſcopale, l'hôpital de Saint Nizier, environ l'an 1568. & l'an 1574. qu'il mourut, il légua par ſon teſtament aux citoyens & aux capitouls de Toulouſe, toutes les armes qu'il avoit dans cette ville.

Pierre d'Oſſun, frere aîné de ce prélat, ſeigneur d'Oſſun, de Heyches, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, &c. s'acquit une telle réputation de valeur, que, ſuivant l'*Hiſtoire de France*, il donna lieu à ce proverbe de ſon temps: *Sage comme Termes, & vaillant comme d'Oſſun.* En 1528. il commença de ſervir au royaume de Naples en qualité d'homme d'armes de la compagnie de quatre-vingts dix Lanciers de M. de Lautrec, comte de Foix. En 1529. il fut le troiſieme des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & fut fait en 1535. capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers. Il fut de l'armée que le roi François I. envoya en Piémont, ſous les ordres de l'amiral Chabot, en l'an 1540. Il étoit un des gentilshommes de la chambre de *Charles*, duc d'Orléans, fils du Roi, & en 1541. gouverneur de Savillan en Piémont. La même année, il prit d'aſſaut, avec le ſieur de Cantal, la ville de Queras, après s'être fort diſtingué en 1544. à la bataille de Cériſoles. Le roi François I. pour mieux reconnoître ſes recommandables ſervices, (ce ſont les termes de ſes lettres), le nomma en 1545. capitaine général & gouverneur de la ville & juriſdiction de Turin. Henri II. en 1547. l'ayant confirmé dans tous ſes emplois, puis nommé en 1555. capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de ſes ordonnances, & en 1556. gratifié d'une penſion de deux mille cinq cents livres, le fit encore chevalier de ſon

Digitized by Google

ordre. Il eſt traité d'amé & féal couſin par les rois Henri II. & Charles IX. dans des lettres qu'ils lui accorderent en 1559. & 1560. portant création des foires & marchés pour ſes terres de Miramon & de Heyches. En l'an 1562. il eut la capitainerie du Louvre, & la même année il combattit vaillamment à la bataille de Dreux, y faiſant les fonctions d'un des maréchaux de camp. Etant mort peu de temps après, il laiſſa de *Jeanne* de Roquefeuil, ſon épouſe, avec deux filles, pluſieurs garçons. L'aîné de tous mourut au ſervice du Roi; un autre fut du nombre des gentilshommes bleſſés à la bataille de Jarnac, l'an 1569. & celui qui continua la poſtérité & qui lui ſuccéda fut

Pierre d'Oſſun II. du nom, ſeigneur & baron d'Oſſun, de Heyches & de Miramon, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, ayant déjà ſervi en 1561. & 1562. dans la compagnie des cent Lanciers du roi de Navarre. Suivant M. de Thou, il vint l'année 1570. à la tête d'une troupe bien armée, offrir ſes ſervices en Languedoc, aux princes de Navarre & de Condé, qui commandoient dans cette province. Il mourut en 1580. laiſſant de *Jeanne* d'Eſpagne, ſon épouſe, fille de *Jacques-Mathieu* d'Eſpagne, ſeigneur dudit lieu, baron de Scyſſes & de Panaſſac, &c. & de *Catherine* de Narbonne, & ſœur puînée de *Jeanne Germaine* d'Eſpagne, épouſe de *Henri*, ſeigneur de Noailles, triſayeul de M. le maréchal-duc de Noailles d'aujourd'hui, outre deux filles, un fils unique pour ſucceſſeur, qui fut *Pierre*, qui ſuit.

Pierre d'Oſſun III. du nom, ſeigneur & baron d'Oſſun, de Miramon, de Saint Luc, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1609. avec *Catherine* de Voiſins de Montaut, fille d'*Aimery* de Voiſins, baron de Montaut, & de *Catherine-Charlotte* de Montluc. Il mourut en 1646. laiſſant, avec deux filles, ſix fils, l'un deſquels étoit chevalier de Malte en 1631. L'aîné qui lui ſuccéda fut

François d'Oſſun, ſeigneur & baron d'Oſſun, de Saint Luc, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lequel ayant épouſé en 1648. *Cécile* de Gajan de Langouſte, eut, entr'autres enfans,

François d'Oſſun II. du nom, marquis d'Oſſun, baron de Saint Luc, &c. Celui-ci eut commiſſion du Roi en 1674. pour tenir au nom de ſa Majeſté les Etats de Bigorre. Il eut ordre enſuite de joindre M. le maréchal d'Albret pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui avoient formé le deſſein de faire une deſcente du côté de Bayonne, en 1690. Il eut une commiſſion du Roi pour la charge de lieutenant colonel du régiment de Milice de Lanſac. Il mourut en 1691. laiſſant veuve *Marguerite* de Fieubet, fille du premier préſident du Parlement de Toulouſe, mere de pluſieurs fils & de pluſieurs filles, dont l'aîné de tous ayant été tué, étant capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, en 1703. à la bataille de Spire, la ſucceſſion de la maiſon d'Oſſun paſſa au ſecond, qui fut

Gaſpard d'Oſſun, ſeigneur & marquis d'Oſſun, &c. mouſquetaire de la garde ordinaire de ſa Majeſté en 1701. & 1702. eut

faite lieutenant, puis aide-major & capitaine du régiment du Roi en 1704. honoré en 1713. & 1714. d'une commiſſion du feu roi Louis XIV. pour convoquer & tenir au nom de ſa Majeſté les Etats Généraux de la province de Bigorre, & décédé en 1721. ayant épouſé en 1707. *Marie-Charlotte* de Pas-Feuquiers, fille de M. le comte de Rebenac, lieutenant général pour le Roi dans le royaume de Navarre, & des provinces de Béarn & de Thoul, ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté en Eſpagne & en Savoye, & ſon envoyé extraordinaire à Rome, à Veniſe, & dans pluſieurs Cours d'Italie & du Nord, morte le 4 Janvier 1759. âgée de ſoixante & dix ans. Il en a eu,

Pierre-Paul, ſeigneur & baron d'Oſſun en Bigorre, de Saint Luc & de Bartres dans le même pays, & en cette derniere qualité baron des Etats de Bigorre, baron d'Heyches dans le comté de Cominges, & ſeigneur de Monteſquieu dans le comté de Lauraguais en Languedoc, né le 28 Janvier 1713. Il a été d'abord fait capitaine dans le régiment de Condé, (depuis Mailly), Dragons, le 18 Novembre 1733. guidon de la compagnie des Gendarmes de la Reine le premier Mai 1742. & enſeigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743. enſuite capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de Berry le 14 Décembre 1744. puis capitaine-lieutenant de ceux de la Reine le premier Décembre 1745. brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748. nommé ambaſſadeur à Naples le premier Janvier 1751. & chevalier des ordres du Roi en Février 1757. a épouſé en premieres noces le 15 Octobre de l'année 1739. *Thereſe-Victoire* le Mazuyer, fille de *Marie-Joſeph*, marquis de Montegut en Languedoc, procureur général au Parlement de Toulouſe, &c. morte le 24 Janvier 1741. ſans enfans. Il épouſa en ſecondes noces le 6 Janvier 1745 *Jeanne-Louiſe* Bertin, ſœur de *Pierre*, ſieur de Blagny, intendant des ordres du Roi, & threſorier général des parties caſuelles, &c. auſſi morte ſans enfans le 25 Juillet de la même année; & en troiſiemes noces le premier Février 1749. *Louiſe-Thereſe* Hocquart, fille cadette de *Jean-Hyacinthe*, ſeigneur de Monſſermeil, & autres terres en Brie, l'un des fermiers généraux du Roi, &c. & ſœur de la comteſſe douairiere de Coſſé, morte le 13 Février 1750. Il a eu du troiſieme lit, pour fils unique, *Charles-Pierre-Hyacinthe*, né le 2 Février 1750.

Le marquis d'Oſſun a pour ſœurs,

1. *Jeanne-Louiſe*, née le 11 Juillet 1709. mariée le 11 Janvier 1731. à *Louis-Joſeph* Roger de Cahuſac, ſeigneur de Caux & d'Herminis dans le Carcaſſez, en Languedoc, & appellé marquis de Caux.

2. *Marguerite*, née le 11 Août 1710. mariée le 21 Juin 1736. à *François-André* Sorberio, conſeiller & chevalier d'honneur en la Cour de Parlement, & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, ſéantes à Pau en Béarn.

3. *Catherine-Charlotte-Philiberte*, née en Février 1719. non mariée.

Les armes ſont : *d'or, à l'ours de ſable paſſant.*

Digitized by Google

OST-FRISE: *Tome II. p. 645. col. 2. à la fin de l'article, ajoutez :* Le roi de Prusse est en possession de l'Ost-Frise, depuis la mort du dernier prince d'Ost-Frise.

OSTREL: Ancienne noblesse du pays d'Artois, divisée en deux branches, nommée l'une Ostrel de Lierre, & l'autre Ostrel de Flers.

Jean d'Ostrel de Lierre, chevalier, seigneur de Lierre & de Nédon, baron du Val, &c. épousa en l'an 1544. *Marie* d'Ollehain, dame de Freffai, d'Ouchel, de la Cauchie & de Marle. Leur fils,

Jacques d'Ostrel de Lierre, baron du Val, seigneur de Lierre, de Nédon & de Courteheuse, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'Infanterie Wallonne en 1594. gouverneur & grand bailli des ville & grand bailliage de Lilliers & Saint Venant, épousa le 3 Février 1574. *Marguerite* de Mailly, dont naquit,

Gilles d'Ostrel de Lierre, vicomte de Lierre, & baron du Val, d'abord capitaine de cent Arquebusiers à cheval, & ensuite capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Cuirassiers en 1607. Il fut fait bailli & capitaine des villes & châteaux de Lens & d'Hennin-Liétard en 1627. puis bailli & capitaine de la ville de Saint Omer, & obtint de sa Majesté Catholique, en considération de l'ancienneté de sa Noblesse, & des bons, fideles & agréables services qu'il avoit rendus, à l'exemple de ses ancêtres, des lettres patentes du 12 Août 1627. portant érection de la terre & seigneurie de Lierre en Artois, en titre de vicomté.

Maximilien d'Ostrel de Lierre, son fils, comte de Saint Venant, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, mestre-de-camp d'une Terce d'Infanterie de dix compagnies Wallonnes en 1650. bailli & capitaine de la ville de Saint Omer en 1653. & conseiller du Conseil de guerre de sa Majesté Catholique, obtint aussi en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, qui, dès le temps des ducs de Bourgogne, avoient porté les armes pour leurs princes, des lettres patentes, données à Madrid en 1655. portant érection de la ville de Saint Venant dans l'Artois, en titre de comté. Il épousa en 1666. *Marie-Anne-Thérese* de Thiennes, fille de *Georges* de Thiennes, baron de Brouc, conseiller du Conseil de guerre de sa Majesté Catholique, & gouverneur, bailli & capitaine des ville, château & bailliage d'Aire, & de *Marie-Adrienne* de Lens, dont,

Jacques-Théodore d'Ostrel de Lierre, comte de Saint Venant, baptisé le 16 Octobre 1672. page du Roi dans sa petite écurie le 20 Avril 1689.

La branche d'Ostrel de Lierre porte : *d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules, & posés de profil 2 & 1*, qui est d'Ostrel ; *écartelé d'argent, à deux bandes d'azur*, qui est de Lierre.

La terre & seigneurie de Flers en Artois fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Mai 1662. enregistrées à Arras, en faveur & en considération de l'ancienne noblesse de *Noël-Lamoral* d'Ostrel, écuyer, seigneur de Billemont & Haut-Capel. Il avoit épousé le 12 Mai

Digitized by Google

1741. *Anne* de Gernes, de laquelle vint *Robert-Lamoral* d'Oſtrel, baron de Saint Fiers, marié le 26 Janvier 1691. à *Marguerite* Bouquel de Varlus. Leurs enfans ſont,

1. *Antoine-Joſeph* d'Oſtrel, écuyer, baron de Fiers, né le 16 Octobre 1695. reçu en 1709. au nombre des gentilshommes élevés dans le Collége de Mazarin, puis page du Roi dans ſa grande écurie le 26 du mois de Mars 1714.

2. *Philippe-Louis-Lamoral* d'Oſtrel, né en 1697.

3. *Charles-Marie* d'Oſtrel, né en 1700.

4. *Melchior-Gaſpard-Balthaſard*, né en 1706.

5. *Marie-Adrienne* d'Oſtrel, reçue à Saint Cyr le 2 Février 1710.

6. *Marie-Claire* d'Oſtrel, auſſi reçue à Saint Cyr le 20 Avril 1715. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.*

La branche d'Oſtrel de Fiers porte tout ſimplement : *d'azur, à trois dragons d'or, langués de gueules, & poſés de profil 2 & 1.*

OTANE, ou AUTANE : Famille noble & originaire du Dauphiné, où *Claude* d'Otane jouiſſoit des priviléges accordés à la Nobleſſe, vers le milieu du quinzieme ſiécle.

Pierre d'Otane, officier dans un régiment de Dragons, vint s'établir en Provence, où il ſe maria le premier Mai 1594. avec *Marguerite* de Requiſton. De lui deſcend *François* d'Otane, auteur d'une branche établie à Paris. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 193.

Les armes ſont : *d'argent, à la croix alaiſée de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

OUDAN DE MONTMARSON, famille de Champagne.

Nicolas Oudan, écuyer, ſeigneur de la Creſſonniere, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire du Roi départi dans la généralité de Champagne de 1667. De ſon mariage accordé avec *Marie* du Saulx ſont iſſus, 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. & 3. *Jacques-Nicolas* & *Jean-Baptiſte* Oudan, ſieurs de la Creſſonniere.

Nicolas Oudan II. du nom, écuyer, ſeigneur de Montmarſon, de Gribonval, de Gueux, de Vrigni & de Coulommès, épouſa *Marguerite-Thérèſe* Fagnier, fille de *Thierry* Fagnier de Vienne, écuyer, ſeigneur des Conardins, de Mouſſi, &c. dont des enfans.

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes de même, & en pointe d'un lion auſſi d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 427.

OUDET D'ANGENCOURT, famille originaire de Lorraine & établie en Champagne.

François-Nicolas Oudet, écuyer, ſeigneur d'Angencourt, de Luzy, de la Neuville, &c. ancien officier de Dragons, né le 2 Avril 1688. étoit arriere petit-fils de *Théodore* Oudet, écuyer, reconnu noble d'extraction par lettres de *Henri*, duc de Lorraine, du 18 Novembre 1608. Il épouſa par contrat du 7 Janvier 1729. *Marie-Aimée* Renart de Fuſchemberg, fille de *Charles-Albert* Renart de Fuſchemberg d'Arçon de Moncy, & d'*Aimée-Suſanne* de Hodenck, & petite fille de *Charles*.

Albert Renart de Fuſſemberg d'Arçon de Moncy, grand-maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg & Alſace, gouverneur de Rethel. De ce mariage eſt ſorti,

Nicolas Oudet d'Angencourt, écuyer, né le 7 Août 1738. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux annelets cordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'argent morné.*

OUILLY : Parmi les ſeigneurs Normands, qui furent avec leur duc *Guillaume* à la conquête du royaume d'Angleterre en l'an 1066. eſt nommé le ſire d'Ouilly. *Richard*, ſire d'Ouilly, chevalier, eſt compris dans le dénombrement des ſervices dûs aux ducs de Normandie. Les Cordeliers de Falaiſe ont été fondés par ceux de ce nom.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules.*

OYSELET : *Etienne* de Bourgogne ou de Châlon, ſeigneur d'Oyſelet, étoit troiſieme fils d'*Etienne*, comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, comteſſe de Châlon. Ses deſcendans prirent le nom d'Oyſelet, & garderent les armes de la maiſon de Châlon, qui ſont : *de gueules*, mettant ſeulement *la bande vivrée d'or* pour briſure.

PAGALDE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Août 1668. & dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules.* Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen, Tome II.*

PAGAN, en Languedoc : nom connu dans cette province dès le douzieme ſiécle. En 1117. *Hugues* de Pagan, & *Geoffroy* de Saint Adhémar, tous deux gentilshommes Touloufains, fonderent l'ordre des pauvres chevaliers, connus d'abord ſous le nom de religieux de la Sainte Cité, appellés depuis Templiers. Suivant l'*Hiſtoire des Templiers*, cet *Hugues* de Pagan en fut le premier grand-maître.

Hugon & *Bertrand* de Pagan rendirent hommage de leurs fiefs au ſénéchal de Cohadon, pour le Roi, avec le reſte de la Nobleſſe des mêmes diſtricts, en 1170. Dans les *Annales de Touloufe*, par la Faille, & dans les *Archives de cette ville*, on trouve un *Arnaud* de Pagan, capitoul en 1285. Il le fut encore en 1320. *Jean* de Pagan en 1313. 1330. & 1334. *Raymond* de Pagan en 1321. 1328. & 1339. Ils ſont nommés dans le Latin *Pagani* & *Pagano*.

A cauſe des révolutions arrivées en Languedoc, un mémoire de famille, qui m'a été envoyé, ne commence la généalogie de cette famille qu'à *Guillaume* de Pagan, appellé le capitaine Riolas, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur des pays & terres de Saint Dizier, guidon de cinquante gendarmes des ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua à la bataille de Pampelune, entre les François & les Eſpagnols en 1562. laquelle décida du ſort du royaume de Navarre. Il épouſa le 20 Juillet 1520. *Catherine* de Gaſſion.

Dominique de Pagan, connu, comme ſon pere, par le ſurnom de capitaine Riolas, capitoul de Touloufe en 1556. fut un des ſeigneurs qui *firent grand devoir à la bataille de Dreux* : ce ſont les propres termes de l'annaliſte Belleforeſt. Il épouſa le 20 Juillet 1572. *Philippe* de Cuſtos. Il en eut,

Bernard de Pagan, ſeigneur de Riolas, marié à *Louiſe* de Baillac, dont,

Pierre de Pagan, ſeigneur de Caſtillon & de Florin, diocèſes d'Auch & de Lombez, marié par contrat du 7 Mai 1743. à *Payle* de Grenier de Colomez, dont eſt né,

Bernard de Pagan II. du nom, ſeigneur de Caſtillon, marié par contrat du 30 Septembre 1663. à *Henriette* de la Roque, fille du baron de Tilloir, de laquelle il a eu,

Jacques de Pagan, marié par contrat du 12 Mars 1717. avec *Marguerite* de Pommayrol. De ce mariage ſont ſortis,

1. *François* de Pagan, baron de Jalenques, ancien mouſque-

Digitized by Google

taire du Roi, demeurant à Toulouſe.

2. *Antoine* de Pagan, prêtre bénéficier à Lombez.

3. *Jean-Raymond* de Pagan, officier au régiment de Piémont.

4. *Anne-Philiberte* de Pagan, non mariée.

Il y a eu une *Marguerite* de Pagan, mariée en 1305. dans la maiſon de Cruſſol d'Uzez, comme on le peut voir dans le *Dictionnaire* de Moreri, à la généalogie de cette maiſon.

Les armes: *d'azur, à quatre barres d'argent, deux lions de ſable paſſans l'un ſur l'autre, brochants ſur le tout.*

PAGE, en Normandie, élection de Liſieux: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

PAGI: Famille originaire de l'Etat de Gênes, où une de ſes branches jouit encore des privileges de la Nobleſſe.

Jean de Pagi la tranſplanta en Provence ſur la fin du quinzieme ſiécle, où elle eſt aujourd'hui diviſée en deux branches.

La premiere, établie à Lambeſc, ſubſiſte dans *Joſeph-Louis* Pagi, qui de ſon mariage avec *Catherine* de Renaud, fille de *François-Joſeph*, & de *Françoiſe* de Félix, a eu deux enfans mâles & deux filles. L'aîné des fils a fait les trois dernieres campagnes de Flandres, dans les Mouſquetaires du Roi. Le cadet eſt officier d'Infanterie.

La deuxieme branche eſt établie à Aix. *Jean-Claude* Pagi, fils de *Louis*, mort doyen des tréſoriers généraux de France en la généralité de Provence, en eſt aujourd'hui le chef, & eſt auſſi tréſorier général.

Les armes: *d'azur, à trois tours d'or, crenelées & ouvertes, 2 & 1, ſurmontées d'une couronne d'or, d'un fleuron & de deux demi-fleurons.*

PAILLART: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à la croix de ſable, frettée d'or.*

Catherine-Magdelene de Paillart d'Hardivilliers & *Jeanne-Agnès* de Paillart de Troſſi, la premiere née en 1668. & l'autre en 1676. furent reçues à Saint Cyr au mois d'Avril 1686. après avoir prouvé leur nobleſſe depuis *Antoine* de Paillart, ſeigneur du Meſnil, & *Marguerite* de la Riviere, ſa femme, qui vivoient en 1500.

PAINTEUR (le), même province: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Mai 1666. qui porte pour armes: *d'or, au chef de gueules, chargé de trois aiglons d'argent.*

PAJON: Famille noble du Berry, qui porte pour armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de ſinople.*

Cette famille eſt alliée aux Bazin de Limeville, dont un maître des requêtes, Brachet de la Milletiere & Pormoran, Gallus de Rioubert & autres gentilshommes de la province & du Blaiſois. Elle s'étoit diviſée en trois branches vers 1600. Une eſt éteinte en la perſonne de *Michel* Pajon, écuyer, ſeigneur de Villaines, capitaine au régiment de Florenſac, mari d'*Eliſabeth* Gallus de Rioubert. La branche aînée ſubſiſte en la perſonne de *Pierre-Abraham* Pajon, écuyer, ſeigneur de Moncets, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris. La cadette ſubſiſte

Digitized by Google

en la perſonne d'*Henri* Paſon, écuyer, avocat au Parlement. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1748. le *ſecond Supplément* de Moreri, au mot PAJON, & Bayle, au mot PAJONISME.

PAJOT, ſeigneur d'Onzen-Brai, de Villeperrot & de Marcheval : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigles de ſable, becquées & arrachées de gueules.*

PAISNEL : Famille dont les armes ſont : *d'or, à deux faſces d'azur, & une orle de dix merlettes de gueules*, ſelon la Roque & *Gabriel* du Moulin.

Oderic Vitalis dit que *Guillaume* Paiſnel, l'un des plus illuſtres ſeigneurs de Normandie, mourut en 1087. & que *Foulque* Paiſnel paſſa de Normandie en Angleterre en 1170. & mourut en 1182. Il étoit pere de *Guillaume* Paiſnel. *Foulques* Paiſnel, chevalier, vivoit en 1207. Il étoit pere de *Guillaume*, vivant en 1213. *Jacques* Paiſnel ſervit de grand pannetier au feſtin royal, lorſqu'Henri VI. roi d'Angleterre, ſe fit couronner roi de France en Novembre 1431. *Olivier* Paiſnel, chevalier, fils du baron de Moion, épouſa *Iſabelle* de Meullent, dame de Milly en Gâtinois, pere & mere de *Guillaume* Paiſnel, ſire de Milly & de Concreſſaut, qui épouſa *Marie* de Harcourt, héritiere de la baronnie de Beaumeſnil, vers 1400. fille de *Robert* de Harcourt IV. du nom, baron de Beaumeſnil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Roſny-Mauvoiſin, pere & mere de *Marie* Paiſnel, femme de *Guillaume* de Tournelle, ſeigneur de Marbœuf & de Blangi, & lui porta la baronnie de Beaumeſnil; mais *Jean* de Tournebu la vendit en 1458. à *Jean* de Lorraine, comte de Harcourt. Elle eſt reſtée dans cette maiſon juſqu'à *Charles* de Lorraine, duc d'Elbeuf, qui vendit cette baronnie à *Jacques* le Conte, baron de Nonant, par contrat du premier Juillet 1604. qui depuis l'a fait ériger en marquiſat.

La filiation de cette maiſon, ſelon le célébre Duchesne, commence à *Guillaume* Paiſnel, baron de Hambie, qui épouſa *Philippe* de Courcy, dont *Guillaume*, qui ſuit; *Foulques*, baron de Hambie, & deux filles.

Guillaume de Paiſnel, baron de Moion, épouſa la fille du ſeigneur de Bigars, dont,

Guillaume, baron de Hambie & de Moion, qui épouſa *Agnès*, dame de Chantelou, dont pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *François*, ſeigneur de Chantelou; 3. *Raoul*, ſeigneur de Cacuras; 4. *Nicolas*, chevalier, ſeigneur de Briqueville-ſur-mer, chambellan du Roi, marié à *Jacquelinne* de Varennes, vivans en 1379. 5. *Robert*, évêque de Treguier, puis de Nantes en 1360. 6. *Jean*, archidiacre; 7. *Guillaume*, chanoine d'Avranches, & cinq filles. L'aînée avoit épouſé *Raoul* de Meullent, & la ſeconde, *Jean* de Villiers, baron du Hommet. Les trois autres furent religieuſes.

Guillaume Paiſnel, baron de Hembie, épouſa *Jeanne* Bertrand, héritiere de la baronnie de Briquebec, fille de *Robert* Bertrand, baron de Briquebec, maréchal de France, dont trois fils; ſçavoir, 1. *Foulques* Paiſnel, baron de

Digitized by Google

Briquebec, marié à *Magdelene* de Dinan, qui n'eut qu'une fille unique, morte ſans enfans; 2. *Guillaume*, qui ſuit, frere jumeau de *Foulques*; 3. *Jean*, ſeigneur du Meſnil-Seran.

Guillaume Paiſnel, qui n'étoit que le cadet de pluſieurs freres, mais qui réunit tous les biens, épouſa *Jeanne* de la Champagne, dont il n'eut qu'une fille, mariée à *Louis*, ſire d'Eſtouteville.

Bigot de Souſmenil donne la filiation d'une autre branche, commençant à *Nicole* Paiſnel, qui épouſa *Jeanne* de Hunckerire en baſſe Bretagne, dont il eut,

Jean Paiſnel, marié à *Jeanne* Cambray. De cette alliance eſt né,

Guillaume Paiſnel, qui épouſa *Marie* de Vieuxpont, dont,

Jacques Paiſnel, qui de *Marie* Martel-Baqueville, ſa femme, eut, entr'autres enfans,

Jean Paiſnel, marié à *Joachine* de Warignies, en Picardie. Il eut pour fils,

René Paiſnel, qui épouſa *Jeanne* de Meſnildo.

Autre branche des ſeigneurs d'Ollonde.

Bertrand Paiſnel, ſeigneur d'Ollonde, vivoit en 1397. Il fut pere de *Jacques* Paiſnel, chevalier, ſeigneur d'Ollonde, qui vivoit en l'année 1448. *Jacques* eut une fille, nommée *Philippe* Paiſnel, dame d'Ollonde, femme de *Guy* Mareul, écuyer, pere & mere de *Françoiſe* de Mareul, dame d'Eſcouché, épouſe de *Philippe* de Harcourt, chevalier, à qui elle porta la terre d'Eſcouché, & de *Marguerite* de Mareul, dame d'Ollonde, mariée en 1493. à *François* Bouchard d'Aubeterre, qui eut pour fille *Eliſabeth* Bouchard d'Aubeterre, dame d'Ollonde, femme de *Jacques* de Harcourt, frere puîne de *Philippe* de Harcourt, mentionné ci-deſſus. C'eſt par ces deux alliances que les terres d'Eſcouché & d'Ollonde ſont entrées dans la maiſon de Harcourt. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt* par la Roque.

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *d'or, à trois bandes d'azur.*

PALATIN DU RHIN: *Tome III. p. 2. col. 1. lig. 41.* Sulezback, *liſez*, Sultzback.

PALMIER, en Dauphiné: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

PALOUSET, en Franche-Comté: Famille éteinte, qui portoit pour armes: *de gueules, à trois loſanges d'or, miſes en faſce.*

PALU: *Tome III. p. 3. col. 2. lig. 29.* La maiſon de la Palu ſubſiſte, *liſez*: La maiſon de la Palu eſt éteinte; & à la fin de l'article, *ajoutez*: Les armes: *de gueules, à la croix d'hermines.*

PALUELLE (de la): Ancienne nobleſſe, dans l'élection d'Avranches, en Normandie, qui porte pour armes: *d'azur, à trois molettes de chacune cinq pointes d'argent.*

PANASSAC: *Tome III. p. 4. col. 1. lig. 30. après* ſeigneur de Monteſpan, *ajoutez*, iſſus de la maiſon de Comenge.

PANDIN DU TREUIL, famille d'Angoumois.

Charles Pandin, écuyer, ſeigneur du Treuil, étoit petit-fils de *Jean* Pandin, écuyer, ſeigneur de Beauregard, maintenu dans ſa nobleſſe par un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi rendu en 1667. Il épouſa en 1704. *Maria*

Digitized by Google

Letigat, de laquelle il a eu pour fils,

Jean-Gaſpard Pandin, écuyer, né en 1712. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 430.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent, un chef de gueules, chargé de deux faſces d'or, & une bande de même, brochante ſur le tout.*

PANTHOU (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux faſces d'argent, chacune ſurmontée de deux croiſſans d'or.*

PAPENBROECK (van), dans le Brabant, dont les armes ſont : *d'or, à ſix ſautoirs de gueules*, 3, 2 & 1.

Cette famille eſt ancienne & connue au Magiſtrat de Malines dès l'an 1385. *Jean* van Papenbroeck, chevalier, conſeiller au Souverain Conſeil de Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659. mort le 7 Janvier 1706. étoit fils de *Jean*, & de *Marie* Wouters, & petit-fils de *Marc* van Papenbroeck, & de *Marie* Zeghers. Il épouſa en 1684. *Anne-Marie-Catherine* Fabri, dont il eut, entr'autres enfans, *Jeanne-Marie-Pétronille* van Papenbroeck, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685. morte le 17 Juillet 1724. femme de *Guillaume-François* Gielis-Hujoël, chevalier, ſeigneur de Sparnoy & conſeiller du Grand Conſeil, & *Iſabelle-Jacqueline* van Papenbroeck, née à Bruxelles le 24 Août 1700. & morte en 1750. étant femme de *Jacques-Jean* Pipenpoy, ſon couſin au quatrieme degré, échevin de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732.

PARC (du), écuyer, ſieur du Meſnil-Creſnay, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'or, à deux faſces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules*, 4, 3 & 2.

PARC (du), écuyer, ſieur de Boiſnerou, de la même province & de la même élection, qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'argent*, 2 & 1.

PARC-LOCMARIA : *Tome III. p.* 4. *col.* 2. *liſez*, PARC DU LOCMARIA, & *ajoutez* à la fin de l'article : Il y a encore des cadets de cette famille.

PARCHAPPE DE VINAY, en Champagne : Famille qui a formé pluſieurs branches.

Jean Parchappe I. du nom, écuyer, ſieur d'Aulnay-aux-Planches & du Freſne, fut pere, par *Olive* de Champy, ſa femme, de ſix enfans, entr'autres, 1. de *Nicolas*, qui ſuit ; 2. de *Touſſaint* Parchappe, qui a formé une branche ; 3. de *François*, chef d'une branche, rapportée ci-après ; 4. de *Louis* Parchappe, écuyer, ſieur des Foſſés, marié en 1608. avec *Catherine* d'Allier, mere de *Louis* Parchappe II. du nom, écuyer, conſeiller du Roi, préſident au grenier à ſel de Harfleur, maintenu dans ſa nobleſſe par lettres du 9 Juin 1654.

Nicolas Parchappe, écuyer, ſieur du château, fut lieutenant en la prevôté & élection d'Epernay en 1608. & ſe maria en 1586. avec *Marie* Vauchelet, de laquelle il eut quatre enfans ; ſçavoir, 1. *Céſar* Parchappe, qui a continué la poſtérité : cette premiere branche s'eſt éteinte dans *François* Parchappe, écuyer, conſeiller du Roi, lieutenant en l'élection d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille de ſon mariage avec *Magdelene* Cocquart ; 2. *Robert*, qui a formé la branche, qui ſuit ;

Digitized by Google

3. *Memmon*, auſſi chef d'une branche.

PREMIERE BRANCHE.

Robert Parchappe, qualifié noble homme, (ſecond fils de *Nicolas* Parchappe, & de *Marie* Vauchelet), greffier en chef de l'élection d'Epernay, fut marié avec *Barbe* Thuret, dont il eut, entr'autres enfans, *Jean* Parchappe, écuyer, né en 1620. Il fut avocat du Roi au bailliage d'Epernay en 1645. & eut des lettres de vétérance le 19 Mai 1684. Il mourut le 13 Mai 1711. laiſſant cinq enfans de ſon mariage avec *Marguerite* Parchappe, ſa couſine germaine.

Nicolas Parchappe, le troiſieme de leurs enfans, teſta le 3 Décembre 1693. & épouſa le 15 Janvier de la même année *Jeanne* de la Feuille, qu'il laiſſa enceinte de *Jean-Nicolas*, qui ſuit, étant mort le 18 Décembre de ladite année 1693.

Jean-Nicolas Parchappe, écuyer, ſieur du Freſne, né en 1694. épouſa en 1718. *Catherine-Eliſabeth* Geoffroy, & en eut pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Nicolas-Pierre-Joſeph* Parchappe, écuyer, né en 1720. marié par contrat du 23 Août 1748. à *Marie-Anne-Louiſe* de Villemor, fille de *Charles-Touſſaint* de Villemor, écuyer, ſieur des Fontaines & baron de Saint Cyr, ancien capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi, & de *Marie-Chriſtine* Parchappe; 2. *Jean-Antoine-Pierre*, chevalier de Saint Louis, mouſquetaire du Roi, mort en 1745. des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy; 3. *Jean-Baptiſte* Parchappe, écuyer, baptiſé en 1724. marié par contrat du 25 Juin 1749. à *Marie-Antoinette-Urſule* de Lattre d'Aubigny, fille d'*Alexandre-Firmin* de Lattre, ſeigneur d'Aubigny, conſeiller du Roi, préſident, lieutenant général du bailliage d'Epernay, & de *Marie-Urſule* Deniſet; 4. *Suzanne-Marguerite-Magdelene* Parchappe, née en 1722. mariée en 1742. à *Jacques* Mopinot, conſeiller du Roi, élu en l'élection de Rheims.

SECONDE BRANCHE.

François Parchappe I. du nom, écuyer, ſieur des Noyers, (quatrieme fils de *Jean* Parchappe I. du nom, & d'*Olive* de Champy), naquit en 1571. Il ſervit auprès de la perſonne du roi Henri IV. en 1592. lorſque ce prince réduiſit ſous ſon obéiſſance la ville d'Epernay, & épouſa *Louiſe* Nevelet, dont il eut quatre enfans.

François Parchappe II. du nom, leur fils aîné, écuyer, ſieur des Noyers & de Vinay, né en 1605. fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré noble & iſſu de noble race & lignée par arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 5 Octobre 1663. & maintenu dans ſa nobleſſe, comme gentilhomme, par ordonnance de l'intendant de Champagne, du 15 Septembre 1669. De ſon mariage accordé par contrat du 24 Septembre 1640. avec *Chriſtine* Parchappe, ſa couſine, naquirent *Nicolas*, qui ſuit, & *François* Parchappe, chef d'une branche, qui ſera rapportée.

Nicolas Parchappe, écuyer, ſeigneur de Vinay & des Noyers, né en 1645. fut ſucceſſivement commiſſaire des guerres au dé-

Digitized by Google

partement de Champagne, lieutenant de Roi, commandant de la ville d'Epernay & bailli d'épée au bailliage & siége présidial de Châlons. De son premier mariage avec *Perrette* Bennart, naquit *Antoine* Parchappe, écuyer, sieur des Noyers, lieutenant de Roi de la ville de Châlons, mort sans enfans. De son second mariage avec *Marie-Magdelene* Billet, sont issus plusieurs enfans, entr'autres, 1. *Nicolas* Parchappe de Vinay, né en 1693, docteur de Sorbonne, prevôt, sénéchal & chanoine de l'église de Rheims; 2. *François*, qui suit; 3. *Jean* Parchappe de Tincourt, tué en Allemagne dans la guerre de 1733. 4. *Anne-Louis* Parchappe de Vinay, procureur général de l'ordre des Prémontrés; 5. *Pierre-Antoine*, religieux Prémontré, docteur de Sorbonne & abbé de Villers-Cotterets.

François Parchappe de Vinay III. du nom, servit le Roi dans ses guerres d'Italie. Il se trouva aux batailles de Parme & de Plaisance. Le Roi, pour le récompenser de ses longs & importans services & des blessures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna les lieutenance de Roi & commandement de la citadelle de Besançon. Il fut bailli d'épée au bailliage & siége présidial de Châlons, & lieutenant de Roi au gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De son mariage accordé en 1738. avec *Marie-Elisabeth* de Froment, sont issus,

1. *Nicolas-François* Parchappe, baptisé le 17 Avril 1739.

2. *Pierre-François*, baptisé le 29 Avril 1742.

3. *Louis-Marie*, né le 24 Novembre 1744.

4. *Marie-Magdelene-Louise*, née le 27 Mai 1740. reçue à Saint Cyr le 21 Octobre 1748.

5. *Marie-Gabrielle*, baptisée le 20 Mai 1743.

TROISIEME BRANCHE.

François Parchappe, écuyer, seigneur de Brousſy, (second fils de *François* Parchappe II. du nom, & de *Christine* Parchappe, sa cousine), se maria avec *Marie-Angélique* le Soufflier, & en eut plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Jean-Baptiste* Parchappe, capitaine dans le régiment de Picardie, mort sans enfans; 2. *Scipion*, aussi capitaine dans le même régiment, tué à la bataille de Parme; 3. *Benjamin* Parchappe, capitaine dans le régiment de Picardie, tué à l'armée de Baviere en 1743. il avoit épousé *N.* . . . . de Fontagnieu, dont il a eu un fils; 4. *Marie-Christine* Parchappe, mariée avec *Charles-Toussaint* de Villemort, écuyer, sieur de Fontvanes, & baron de Saint Cyr, ancien capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées & onglées de gueules, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

PARDIEU: Maison connue en Normandie, depuis plus de cinq cents ans, & dont les seigneurs d'Avréménil sont une branche. Elle porte pour armes: *d'or, au lion couronné de gueules.*

Le premier de cette maison, dont on ait connoissance, est *Henri* de Pardieu, chevalier, qui fonda en l'an 1260. les Cordeliers d'Evreux. Il est inhumé devant le

Digitized by Google

grand autel de cette église (a).

Dans le registre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noster, fol.* 193. *Jean* de Pardieu paroît dans une montre d'armes en 1471.

Il est fait mention d'un nommé *Eustache* de Pardieu dans les Croisades de la Terre-Sainte.

Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, *Liv. II. p.* 183. parle de *Pierre* de Pardieu, vivant au commencement du quatorzieme siécle. Il le qualifie de vaillant colonel.

On trouve dans la généalogie que le comte de Boulainvilliers a fait de cette maison, *Robert* de Pardieu I. du nom, & *Marie* de Bonneval, son épouse, en 1316.

Cette maison s'est partagée au commencement du quinzieme siécle en plusieurs branches, par les enfans de *Nicolas* ou *Colard* de Pardieu, gouverneur de la ville & comté d'Eu. Henri V. roi d'Angleterre, lui rendit en 1419. les biens qui lui avoient été confisqués, comme on le voit par la chartre qui en fait mention. Il épousa en 1400. *Perrette* d'Affigni, dont il eut, 1. *Robert*, qui suit, chef de la branche des seigneurs d'Affigni; 2. *Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Maucomble, rapportée ci-après; 3. *Martin*, tige de celle de Boudeville & d'Ecotigny, aussi rapportée après la branche de Maucomble, & de laquelle sont sortis les seigneurs d'Avréménil, qui subsistent seuls aujourd'hui.

Branche des seigneurs d'Affigni.

Robert de Pardieu II. du nom, seigneur d'Affigni, épousa vers l'an 1421. *N.* . . . . de Mainville, dont il eut,

Jean de Pardieu, seigneur d'Affigni, qui épousa en 1456. *Guillemette* Rousset, dont,

David de Pardieu, gouverneur d'Eu, capitaine de gens de pied en 1505. marié à *Marie* de Vaudricourt, dont il n'eut que des filles. L'aînée épousa le 23 Juin 1521. *Jean* de Mailloc.

Branche des seigneurs de Maucomble.

Nicolas de Pardieu II. du nom, chevalier, seigneur du Til, (second fils de *Colard* de Pardieu, & de *Perrette* d'Affigni), épousa en 1426. *Colette* d'Estrimont, dame de Grattepense, dont,

Nicolas de Pardieu III. du nom, chevalier, seigneur du Til & de Grattepense, marié en 1448. à *Marguerite* le Moine, dame de Foreftel & de Sourdeval, fille de *Nicolas* le Moine, & de *Marguerite* de Flocques. De ce mariage est né,

Antoine de Pardieu, chevalier, seigneur du Til, de Grattepense & de Foreftel, marié à *Guillemette* du Croc, qui lui apporta la terre de Maucomble en 1505. Il eut de cette alliance,

Antoine de Pardieu II. du nom, écuyer, seigneur de Maucomble & de Grattepense, marié en 1522. à *Françoise* de Pardieu, sa cousine, fille de *Nicolas* de Pardieu, seigneur de Boudeville, d'Austreberte & de Pisseleu, dont,

Adrien de Pardieu, écuyer, seigneur de Maucomble, Gratte-

(a) *Voyez l'Histoire de l'Ordre des Franciscains par* François *de Gonzagues, leur général, imprimée en* 1587. *édition de Rome*, in-fol. *p.* 565.

Digitized by Google

penſe, Bailli-en-Riviere, Semeule, &c. capitaine du Port de mer de Criel, marié le 25 Juin 1557. à *Marguerite* de Buſſi, fille de *René* de Buſſi, ſeigneur de Berville, Gournay & d'Henonville, & de *Jacqueline* de Chantelou, dont, 1. *Magdelene* de Pardieu, mariée à *François* de Grouches, chevalier, ſeigneur de Mortcourt & de Bacouel, 2. *Marguerite*, mariée à *N*.... des Eſſarts, ſeigneur d'Aubigni; 3. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Pardieu, écuyer, châtelain de Bailli-en-Riviere, ſeigneur de Maucomble, Grattepenſe & Saint Aignan, lieutenant des Gendarmes du comte de Saint Pol, épouſa en premieres noces *Diane*, fille de *Jean* de la Haye, ſeigneur de Chantelou, morte ſans enfans, & en ſecondes noces, le 7 Juillet 1606. *Françoiſe* du Bec, dame de Vaudancourt, fille de *Georges* du Bec-Creſpin, & de *Marie* Jubert, dont il a eu, 1. *François* de Pardieu, meſtre-de-camp de Cavalerie, mort à l'armée d'Italie en 1644. ſans être marié; 2. *Marguerite*, marié le 21 Mai 1624. à *Jean* de Boulainvilliers, marquis de Saint Saire; 3. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Pardieu II. du nom, marquis de Maucomble, baron de la Heuſe, châtelain de Bailli-en-Riviere, ſeigneur de Grattepenſe, Saint Aignan, & autres lieux, capitaine de Cavalerie, rendit de grands ſervices au Roi, ſuivant des certificats des années 1642. 1644. & 1650. épouſa le 3 Novembre 1647. *Marie-Gabrielle* de Fautereau, fille de *Nicolas* de Fautereau, marquis de Meinieres, baron de Villers, & de *Marie* de Preſteval, dont,

Louis de Pardieu, marquis de Maucomble, ſeigneur de Bailli-en-Riviere & de Grattepenſe, marié le 16 Avril 1687. à *Marie* le Veneur, fille de *Henri* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude* Rouhault-Gamaches, de laquelle il a eu, 1. *Marie-Catherine* de Pardieu, mariée le 10 Mai 1703. à *Henri-Charles-Marquis* le Veneur, ſeigneur de Caſſeville, ſon couſin, capitaine de Cavalerie au régiment Royal-Cravates; 2. *Louiſe* de Pardieu, mariée en 1515. avec *Jacques*, comte d'Oſmond, ſeigneur de Medavi.

Branche des ſeigneurs de Boudeville & d'Eſcotigny.

Martin de Pardieu, chevalier, troiſieme fils de *Nicolas* I. du nom, & de *Perrette* d'Aſſigni, étoit mort en 1456. ayant été marié avec *Marie* de Sorent, fille unique de *Robert* de Sorent, chevalier, ſeigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritiere de l'ancienne maiſon de la Heuſe, du chef de laquelle Meſſieurs de Pardieu eurent la baronnie d'Eſcotigny, après la mort du fameux *Jean* de la Heuſe, dit Baudrain, qui étoit capitaine des gentilshommes du bailliage de Caux. De ce mariage vint,

Robert de Pardieu, chevalier, ſeigneur de Boudeville, de Mezi, & baron d'Eſcotigny, mort le 27 Novembre 1477. Il eſt enterré, avec ſa femme, aux Feuillans d'Auville, en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épouſa vers l'an 1456. *Jeanne* d'Uſel, fille unique d'*Hector* d'Uſel, ſeigneur de Mezi-ſur-Seine, près Meulan, un des principaux ſeigneurs de Normandie, qui ſe diſtinguerent à la deſcente qui ſe fit en 1458.

Digitized by Google

à Sandwich en Angleterre, ſous Pierre de Breté, ſenéchal de Normandie (*a*). Leurs enfans furent, 1. *Hector* de Pardieu, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jacqueline* Aname; 2. *Gillette*, mariée à *Jean* de Sandouville, ſeigneur d'Onveville; 3. *Jeanne*, qui vivoit en 1497. mariée avec *Antoine* de la Granche, dit de Cuiſy, écuyer, ſeigneur de Dracy, en Puiſaye, gouverneur de Courtenay; 4. *Nicolas*, qui ſuit.

Nicolas de Pardieu, chevalier, baron de Boudeville & d'Eſcotigny, ſeigneur de Mezi, Montebourg, &c. qualifié dans des actes de 1522. & de 1524. noble & puiſſant ſeigneur, qualité que lui & ſes deſcendans ont toujours porté, épouſa en premieres noces *Antoinette* Sanguin, ſœur du cardinal de Meudon, premier grand aumônier de France, évêque d'Orléans, puis archevêque de Toulouſe; & en ſecondes noces *Auſtreberte* de Piſſeleu, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne* de Dreux, de la maiſon de France. Ses deux femmes étoient tantes de la ducheſſe d'Eſtampes. Il eut du premier lit *Chriſtophe*, qui ſuit, & *Françoiſe*, mariée en 1522. à *Antoine* de Pardieu, ſeigneur de Maucomble, ſon couſin. Du ſecond lit il eut, *Nicolas*, tige de la branche des ſeigneurs d'Avréménil, rapportée ci-après.

Chriſtophe de Pardieu, baron de Boudeville & d'Eſcotigny, épouſa le 10 Octobre 1530. *Anne* de Clere, fille de *Georges*, baron de Clere, & d'*Iſabelle* de Mailli, dont, 1. *Magdelene*, mariée en 1554. à *Pierre* du Fay, ſeigneur de la Meſengere; 2. *Anne*, mariée en 1559. à *Pierre* du Tot, ſeigneur de Gonfreville; 3. *Claude*, mariée à *François* de Quievremont, ſeigneur d'Heudreville; 4. *François*, qui ſuit.

François de Pardieu, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Bouteville, d'Eſcotigny & de Balignan, mort le 11 Octobre 1590. avoit épouſé en premieres noces le 14 Novembre 1550. *Marie* le Lieur, fille d'*Antoine* le Lieur, ſeigneur de Brainetor, & en ſecondes noces, *Jourdaine* de Pellevé, ſœur du cardinal de Pellevé, archevêque de Rheims, fille de *Charles* de Pellevé, ſeigneur de Jouy, & *d'Helene* du Fay d'Athies. Du premier lit il eut, entr'autres enfans,

Centurion de Pardieu, mort en 1614. âgé de quarante-cinq ans, étant gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, baron de Boudeville, d'Eſcotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith* de Clermont d'Anjou, fille de *Georges* de Clermont II. du nom, marquis de Gallerande, de laquelle il avoit eu *François* & *Léonor* de Pardieu, morts en 1633. ſans avoir été mariés.

Branche des ſeigneurs d'Avréménil, & autres lieux.

Nicolas de Pardieu III. du nom, chevalier, ſeigneur de Mezi, Socqueuſe ou Chocqueuſe, Avréménil, Villepoix, Bouelle, &c. (ſecond fils de *Nicolas* de Pardieu II. du nom, & d'*Auſtreberte* de Piſſeleu), épouſa à la fin de l'année 1544. *Françoiſe* de

(*a*) *Voyez la nouvelle édition de l'Hiſtoire de France du P. Daniel, Tome VII. p.* 305.

Chenevelles,

Chenevelles, dame de Bouelle & de Nelle, près de Neufchâtel en Bray. Il fut écuyer tranchant & échanſon de madame *Marguerite*, ſœur unique du roi Henri II. Il fut un des ſeigneurs qui défendirent Metz en l'an 1552. contre l'empereur *Charles-Quint*. Il mourut jeune dès 1556. ne laiſſant que

Guy de Pardieu, chevalier, ſeigneur de Mezi, Bouelle, Nelle, Avréménil, la Motte, Auberton, &c. Il épouſa le 25 Août 1583. *Marie* du Moucel, dame d'Avréménil, fille de *Jean* du Moucel, vicomte héréditaire de Bloſſeville, & de *Marie* Jubert. Il étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dès 1603. Suivant un certificat du duc de Guiſe, daté de Montargis, en 1587. il ſe trouva aux combats de Vimori & d'Auneau. Il mourut le 17 Décembre 1625. & fut pere de

François de Pardieu, chevalier, ſeigneur d'Avréménil, Batiſte, de la Motte-Auberton, Bouelle & Nelle. Il fut chef de la Nobleſſe du pays de Caux en 1649. & mourut le 20 Septembre 1662. Il épouſa le 4 Juin 1624. étant alors capitaine d'Infanterie, *Marie* de Bailleul, fille de *Charles* de Bailleul, ſeigneur dudit lieu, & de *Marie* de Martel, dont, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Louis*, ſeigneur de la Motte; 3. *André*, ſeigneur de Canteville, mort au ſervice du Roi en 1668. 4. *Jacques*, ſeigneur de Franqueſnoy, premier lieutenant de Roi dans l'Iſle de Saint Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur; il y fut tué le 21 Janvier 1691. dans un combat contre les Eſpagnols; 5. *Marguerite*, mariée en 1668. à *Jean* Diel, écuyer, ſeigneur de Clermont.

Charles de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, ſeigneur de Bouelle, Batiſte, & autres lieux, capitaine de Cavalerie, élu chef de la Nobleſſe du pays de Caux le 10 Mai 1674. mort le 18 Novembre 1680. épouſa le 7 Juin 1661. *Conſtance-Hippolite* de Montigny, fille de *Philippe* de Montigny, chevalier, vicomte de Dreux, baron de la Coudraye, ſeigneur de Longprés, Hangeſt, &c. maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, capitaine des Gardes de M. le duc de Longueville, gouverneur de Dieppe, & d'*Anne* de Dangeul. Leurs enfans furent, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, dit le chevalier d'Avréménil, officier dans la Marine; 3. *Joſeph*, capitaine de Cavalerie; 4. *Anne*, mariée en 1683. à *Jean* de Clery, chevalier, ſeigneur d'Angiens, Silleron, &c.

Philippe de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, ſeigneur de Bouelle, de Blancmeſnil, la Motte, Auberton, &c. colonel d'un régiment d'Infanterie, & chevalier de Saint Louis, mort le 15 Mars 1746. épouſa le 20 Avril 1696. *Geneviéve* du Meſniel de Sommery, fille de *Louis* du Meſniel, chevalier, marquis de Sommery, & de *Geneviéve* Bigot de Graveron de la Turgere, dont, 1. *Philippe*, mouſquetaire de la garde du Roi, mort en 1723. ſans être marié; 2. *Conſtance*, mariée en 1724. avec *Louis-Auguſtin* de Canonville, marquis de Raffetot, ſeigneur du Pleſſis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c. pere du marquis de Raffetot, à préſent capitaine dans la Gendarmerie;

3. *François-Louis-Joſeph*, qui ſuit.

François-Louis-Joſeph de Pardieu, comte d'Avréménil, chevalier de Saint Louis, inſpecteur des côtes maritimes de la haute Normandie, épouſa le 17 Février 1738. *Gabrielle-Eliſabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Marie-Magdelene* de Brancas, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars, dont *Louis-Eliſabeth*, marquis de Pardieu, capitaine au régiment de Cavalerie de Deſſalles, & *Charlotte-Candide*, morte jeune.

Il y a eu en Flandres une branche de la maiſon de Pardieu, qui s'y eſt fort diſtinguée par ſes exploits militaires. Les deux ſeigneurs les plus connus de cette branche ſont *Jean* de Pardieu, ſeigneur de la Motte en Artois, mort le 24 Décembre 1554. & inhumé dans la chapelle de Sainte Catherine de l'égliſe des religieux Jacobins de Saint Omer, où l'on voit ſon épitaphe, & *Valentin* de Pardieu, ſon fils, chevalier, ſeigneur de la Motte, comte d'Eſquelbecque, gouverneur de Gravelines, &c. tué au ſiége de Dourlens en 1595. âgé de ſoixante-cinq ans. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, enſuite à Saint Omer auprès de ſon pere, & enfin à Gravelines, dont il avoit été vingt-deux ans gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le chœur de Saint Villebrod, où l'on voit ſon épitaphe au bas d'un ſuperbe mauſolée de marbre blanc, environné de huit écuſſons, repréſentans ſes armes, & celles de ſes alliances.

M. de Thou, les *Mémoires de Sully*, le P. Daniel, & l'*Hiſtoire des guerres de Flandres* par le cardinal de Bentivoglio, font mention de ce ſeigneur de la Motte, qui a fondé le Collége de la Motte à Douay, pour les enfans de Gravelines & ceux de ſes terres.

PAREY, écuyer, ſeigneur de Combray, en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron abaiſſé d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 & 1; au chef couſu d'argent, chargé de trois treffles de ſable.*

PARFOURU : Famille de Normandie, établie dans l'élection de Valognes, dont les armes ſont : *d'azur, à la fleur de lys d'or*, ſelon Chevillard & la Roque.

Jean de Parfouru, ſeigneur de Parfouru, Meſnil-Sigard & Couvains, vivoit en l'an 1391. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pierrefitte, de laquelle il eut cinq enfans, qui firent tous preuve de nobleſſe en 1463. L'aîné, nommé *Guillaume*, ſeigneur de Parfouru, épouſa *Catherine* le Verrier, dame d'Athy, dont quatre enfans.

Le premier, *Jean* de Parfouru II. du nom, ſeigneur de Parfouru, d'Athy & de Tournay, épouſa *Marie* de Sainte Marie, dame d'Outreleau, dont *Amaury* de Parfouru, ſeigneur d'Athy, marié en 1519. à *Jeanne* l'Archer. Ils fonderent un obit en l'égliſe de Saint Jean de Caën en 1520. & rendirent aveu de la terre d'Athy en 1523. Ils eurent un fils & deux filles.

Jean de Parfouru III. du nom, leur fils, ſeigneur de Parfouru, d'Athy, & autres lieux, épouſa en 1552. *Jeanne* de Saint Gilles. Il comparut au ban & arriere-ban en 1551. Il eut beaucoup d'enfans, entr'autres, *Ro-*

Digitized by Google

land, qui ſuit ; *Louis*, rapporté ci-après, & *Charles*, chanoine.

Roland de Parfouru, ſeigneur d'Athy, épouſa *Gabrielle* le Painteur, dame de l'Eſnaut, dont deux fils ; ſçavoir, *Nicolas*, qui ſuit, & *Charles*, ſeigneur & curé de Tournay.

Nicolas de Parfouru, ſeigneur de l'Eſnaut, épouſa *Marie* de Parfouru, ſa couſine, dont il eut une fille unique, nommée *Marie* de Parfouru, dame de l'Eſnaut, femme de *Louis* Radulp, ſieur de Beaumont & de la Salerie.

Louis de Parfouru, frere puîné de *Roland*, épouſa *Marie* de Bourgueville, dame de Tilly-la-Champagne, dont il eut cinq enfans ; ſçavoir, 1. *Charles* ; 2. *Roland* ; 3. *Gaſpard* ; 4. *Guillaume* de Parfouru, marié à *Marie* Maſquerel ; 5. *Marie* de Parfouru, mariée à ſon couſin *Nicolas* de Parfouru, ſeigneur de l'Eſnaut.

PÂRIS : *Tome III. p.* 6. *col.* 2. *lig.* 22. *après* marquis de Brumoy, *ajoutez*, & de Toucy.

PÂRIS, famille originaire de Rheims en Champagne.

Nicolas de Pâris, ſeigneur de Branſcourt, Machaut, Paſquy, Unchaire, &c. conſeiller au Parlement de Paris, mourut le 13 Mars 1714. âgé de cinquante-cinq ans, laiſſant de feue dame *Charlotte* Rolland, ſon épouſe, décédée le premier Avril 1713. âgée de quarante-neuf ans, *François* de Pâris, qui avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, mort diacre le premier Mai 1727. & *Nicolas-Jérôme* de Pâris, vicomte de Machaut, ſeigneur de Branſcourt, de Muir & de Romains, conſeiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717. mort à l'âge de quarante-quatre ans, le 16 Août 1737. Il avoit épouſé en premieres noces *Claude-Françoiſe* Boucot, fille unique & héritiere de *François* Boucot, garde des rôles des officiers de France, & de *Claude* Douet, morte le 3 Octobre 1719. après cinq ou ſix mois de mariage, à l'âge de dix-neuf ans ; & en ſecondes noces avec *N.* . . . Rogier, veuve en ſecondes noces de *N.* . . . Lépagnol. Il n'en a point eu d'enfans. Il a laiſſé pour héritiere de ſes biens, qui ſont conſidérables, *Marie* de Pâris, ſa ſœur, qui avoit épouſé *Michel-Louis* de la Grange, conſeiller au Parlement de Paris, & ſeigneur d'Hauteville en Gâtinois. *Mercure de France du mois d'Août* 1737. *p.* 1889.

Les armes ſont : *de gueules, au ſautoir dentelé, cantonné de deux quintefeuilles & de deux beſans ; les quintefeuilles en chef & en pointe, & les beſans aux flancs, le tout d'or.*

PÂRIS (de) : *Nicolas* de Pâris, fils de *Louis* de Pâris, adminiſtrateur de l'Hôpital Général, & de *Marguerite* Thomas, né à Paris le 10 Mai 1657. fut reçu le 5 Juillet 1686. en l'office de conſeiller du Roi, ſubſtitut de M. le procureur général. Il ſe diſtingua par l'aſſiduité de ſon travail, & la ſimplicité de ſes mœurs, juſqu'à ſa mort arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épouſé en premieres noces en 1691. *Marie-Eliſabeth* de Breban, morte en 1694. dont il eut *Simon* de Pâris, né en 1692. & mort ſans poſtérité en 1709. & en ſecondes noces en 1713. *Marie-Anne* Bonnet, mort

Digitized by Google

te le 21 Septembre 1714. dont *Louis Nicolas* de Pâris, qui ſuit: elle avoit épouſé en premieres noces *Joſeph* Thomaſſeau, ſeigneur de Curſay & de Landry, conſeiller & médecin ordinaire du Roi, & docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, dont *Jean-Marie-Joſeph* Thomaſſeau de Curſay & de Landry, lequel s'eſt mis dans l'état eccléſiaſtique, & *Magdelene* Thomaſſeau, demoiſelle des Roches, morte en 1730.

Louis-Nicolas de Pâris, écuyer, né à Paris le 5 Septembre 1714. a été reçu conſeiller-correcteur des Comptes le 17 Juin 1740. Il avoit épouſé le 11 Juillet 1735. *Marie-Anne* Ameline de Quinci, fille d'*Anne-Daniel* Ameline de Quinci, conſeiller-correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne* Accart, & ſœur d'*Anne-François* Ameline de Quinci, auſſi conſeiller-correcteur des Comptes. De ce mariage ſont ſortis *Pierre-Nicolas* de Pâris, né le 9 Mai 1736. & *Marie-Anne*, née le 17 Mai 1739. morte le 5 du mois de Mai 1757.

Les armes ſont : *de ſinople, à l'ancre d'argent, dont la trabe eſt croiſettée par les deux bouts, ſurmontée de deux étoiles auſſi d'argent.*

PÂRIS DE LA BROSSE : *François* de Pâris, ſeigneur de la Broſſe, Monceaux, Neuilly, Guerchy, &c. préſident en la Chambre des Comptes, mourut le 15 Février 1695. âgé de ſoixante & dix-ſept ans, laiſſant pour fils aîné de *Marie* du Fos, décédée le 17 Octobre 1705. *Anne-François* de Pâris, ſeigneur de la Broſſe, de Monceaux, &c. préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en ſon château de la Broſſe, près Montereau-Faut-Yonne, au mois de Décembre 1741. âgé d'environ quatre-vingt-un ans. Il avoit été d'abord reçu conſeiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686. & enſuite préſident en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689. Il s'en démit en 1749. après quarante-neuf ans d'exercice. Il avoit épouſé *Angélique-Thérèſe* Collin, veuve de *Philippe-Jérôme* de Cheſnel, marquis de Meuxen en Saintonge, ſeigneur de Ponceaux, &c. meſtre-de-camp du régiment Colonel-Général de la Cavalerie légere de France, & fille de *Céſar* Collin, ſeigneur de Liancourt & de Leſſart, conſeiller-ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, & l'un des fermiers généraux des Fermes unies de ſa Majeſté, & de *Geneviéve* le Scellier : elle mourut le 21 Juillet 1722. Il a laiſſé d'elle un fils, nommé *Anne-Céſar-François* de Pâris de la Broſſe, marquis de Monceaux, ſeigneur de Camp-Remy, préſident en la Chambre des Comptes, & fut reçu en cette qualité, en ſurvivance de ſon pere, le 10 Juillet 1719. enſuite admis au ſervice par ſa démiſſion en 1739. & auparavant conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716. *Mercure de France du mois de Décembre* 1741. *p.* 2962.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes de même en chef, & d'une tour auſſi d'or en pointe.*

PÂRIS DE MONTBRUN : *François-Joſeph* de Pâris, marquis de Montbrun, neveu de feu *Nicolas-Joſeph* de Pâris de Coutes, évêque d'Orléans depuis l'année 1723. & fils de *François* de

Digitized by Google

Paris de Coutes, capitaine au régiment des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi, & chevalier de Saint Louis, mort en Avril 1730. & de *Marie-Catherine* le Jougleur de Remilly, morte le 8 Septembre 1741. Il a épousé à Paris le 17 Avril 1746. âgé de trente quatre ans, *Marie-Marguerite-Louise* de Bragelongne, âgée de vingt un ans, fille de *Jean-Baptiste-Camille* de Bragelongne, conseiller au Parlement, & de *Claude-Françoise* Guillois.

La généalogie de la famille de Bragelongne, est amplement déduite dans le *Dictionnaire de Morery*. Il est aussi parlé de cette famille, & de celle de la maison de Paris, dans le *Mercure de France du mois d'Avril 1746. p.* 201.

PARISOT, en Lorraine : *Charles* Parisot, créé baron par lettres patentes du duc de Lorraine du 7 Septembre 1707. chevalier du Saint Empire, conseiller d'Etat, maître & auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le duc de Lorraine. Ce dernier avoit épousé le 18 Août 1671. *Marie-Dieudonnée* Gaucher, veuve de *Louis* Béaut. Il avoit pour frere *Eloi-François* Parisot, grand gruyer dans toute la prevôté d'Arches, & bailli de Ruaux. Ils étoient tous deux enfans de *Jean* Parisot, originaire de Mirecourt, vivant en 1598.

Charles Parisot eut pour fils *Didier-Charles*, baron de Parisot & de Bernecourt, colonel d'un régiment de Cavalerie au service du duc *Léopold*, sous-lieutenant d'une compagnie des Chevaux-Légers de sa garde, qui épousa le 26 Avril 1709. *Jeanne-Françoise* de Colsons de Dompréy, fille d'*Antoine* de Colsons, & d'*Anne* de Domprey. De cette alliance sont venus,

1. *Joseph Charles-Antoine*, baron de Parisot & de Bernecourt, seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, gentilhomme ordinaire de madame la duchesse douairiere de Lorraine, mere de l'Empereur régnant, marié le 14 Juillet 1739. avec *Anne-Jeanne-Lamberte* du Bosquet, fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Bouvron, capitaine de Cavalerie au régiment de Lénoncourt, morte en 1752. De ce mariage sont sortis, 1. *Charles-Louis-Jean*, baron de Parisot & de Bernecourt, né le 23 Décembre 1741. 2. *Joseph-Charles*, né le 12 Décembre 1751. 3. *Jeanne-Anne*, née le 17 Novembre 1744. 4. *Marie-Thérese*, née le 11 Janvier 1745. 5. *Marguerite*, née le 20 Novembre 1750.

2. *Charles-Nicolas-François*, tué au siége de Prague en l'année 1742.

3. *Marie-Louise-Françoise* de Parisot, épouse de *N*. . . . marquis de Mouzay. *Tabl. Généalog. Part. VIII. p.* 464.

PARME : *Tome III. p. 6. col.* 2. *lig.* 42. *après Louise-Elisabeth* de France, *ajoutez*, ducheſſe de Parme & de Plaisance, fille aînée de Louis XV. née le 14 Août 1727. morte le 6 Décembre 1759.

Ibid. p. 7. col. 1. *lig.* 4. *après Marie-Elisabeth*, fille du duc de Parme, née le 31 Décembre 1741. *ajoutez*, mariée au mois d'Octobre 1760. à l'archiduc *Joseph*, fils aîné de l'Empereur & de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême.

Digitized by Google

PAROY : Le marquiſat de Paroy eſt actuellement poſſédé par *Guy* le Gentil, dit le marquis de Gentil, officier au régiment des Gardes Françoiſes, & a été érigé de nouveau en ſa faveur & en celle de ſa poſtérité, par lettres patentes données à Verſailles au mois de Novembre 1754. regiſtrées au Parlement le 18 Juin 1755. & à la Chambre des Comptes le 13 Avril 1756. Le marquis de Gentil a épouſé *Louiſe-Eliſabeth* de Rigaud de Vaudreuil, fille de *Louis-Philippe* de Rigaud, comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Leurs enfans ſont, 1. *Jean-Philippe-Guy* le Gentil, né le 9 Juin 1750. 2. *Louis-Jean-Marie* le Gentil, né le 30 Avril 1751. 3. *Céſar-Hippolite-Joſeph* le Gentil, né le 10 Avril 1752. 4. *Guyonne-Emilie* le Gentil, née le 3 Janvier 1754.

La famille de le Gentil eſt noble & ancienne en Bretagne. *Voyez* GENTIL.

PARPILLON : *Pierre* de Saint Julien, dans ſes *Mélanges Hiſtoriques*, marque que cette famille tire ſon origine de la ville d'Arbem en Bugey, & la fait remonter à *André* de Parpillon, damoiſeau, vivant en 1370.

Les armes : *de gueules, à trois papillons d'argent, mirailles de ſable*, 2 & 1.

PARTHENAY : *Tome III. p. 7. col. 1. lig. 41.* étoit frere, *liſez*, étoit fils.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes ſont : *burelé de dix pieces d'argent & d'azur, à la bande brochante de gueules.*

PARTZ, en Artois : Ancienne nobleſſe, alliée aux maiſons les plus conſidérables de cette province.

Les terres d'Eſquires, de Preſſy & annexes, furent érigées en marquiſat par lettres patentes de l'année 1712. enregiſtrées à l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois, en faveur de *François-Joſeph* de Partz, chevalier, ſeigneur d'Eſquires, de Preſſy, &c. Il a épouſé en 1702. *Jeanne-Iſabelle* de Beauffort, fille d'*Antoine-Joſeph*, chevalier, ſeigneur de Laſſus, &c. & d'*Antoinette-Adrienne* du Mont-Saint-Eloy. De ce mariage ſont nés,

1. *Emmanuel-Ambroiſe* de Partz de Preſſy, marquis d'Eſquires, allié en 1743. à *N.* . . . . de Fontaines, fille de *N.* . . . . comte de Fontaines, meſtre-de-camp du régiment de Piémont, Cavalerie, dont pluſieurs enfans.

2. *N.* . . . . de Partz, dit le chevalier de Preſſy, capitaine au régiment de la Marine, mort à Piſſeeque en Bohême en 1748.

3. *François-Joſeph-Gaſton* de Partz de Preſſy, ſacré évêque de Boulogne en 1743. & abbé commendataire de l'abbaye de Ham en Picardie.

4. *Catherine* de Partz, qui a laiſſé pluſieurs enfans de ſon mariage avec *N.* . . . . de Hennin-Liétard, marquis d'Alſace, ſeigneur de Dion-le-Val, &c. chef de ſa maiſon, dont les princes de Chimay ſont cadets.

5. *Dorothée* de Partz, dite mademoiſelle d'Eſquires.

6. *N.* . . . . de Partz, dite mademoiſelle de Herlin.

7. *N.* . . . . de Partz, dite mademoiſelle de Preſſy. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 63.*

Digitized by Google

PAS DE FEUQUIERES : *Tome III. p. 7. col. 2. lig. 24.* des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui, *liſez*, des marquis de Feuquieres éteints.

Ibid. lig. 41. d'*Anne-Arnaud*, *liſez*, d'*Anne* Arnauld, qui eſt un nom de famille.

Ibid. p. 8. col. 2. lig. 19. après marié à *Catherine-Marguerite* Mignard, fille du célebre *Pierre* Mignard, premier peintre du Roi, *ajoutez*, mort à Paris, ſans enfans, le 10 Octobre 1741. âgé de quatre-vingt-ſept ans.

Ibid. même colonne, derniere ligne, de Suyecourt, &c. *liſez*, de Soyecourt, & *ajoutez*, & *Antoine-Charles* de Pas, marquis de Feuquieres, colonel du régiment de Bourgogne, Infanterie, marié le 31 Juillet 1727. avec *Marguerite-Paule* de Grivel d'Ourouer, fils de *Paul* de Grivel, comte d'Ouroy, & de *Marguerite-Françoiſe* de Bourgoin.

PASQUIER DE FRANCLIEU, famille établie dans l'Iſle de France.

François-Michel Paſquier, écuyer, ſieur des Bergeries, de Franclieu & de Lavau, né le 10 Avril 1626. deſcendoit au cinquieme degré de *Charles* Paſquier, écuyer, ſieur de Franclieu, archer & homme d'armes des ordonnances du Roi, dans la compagnie de Meſſieurs de Montmorency. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par ſentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665. & fut ſucceſſivement chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres, & nommé brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant maréchal de bataille des armées du Roi, premier capitaine & major du régiment de Broglie, Infanterie. De ſon mariage avec *Charlotte* Chamoy ſont iſſus trois garçons, & une fille, alliée en ſecondes noces le 26 Décembre 1705. à *François-Charles* Cruſſol d'Uzès de Montauzier, dit le comte d'Uzès.

Charles-Pierre Paſquier, écuyer, ſeigneur de Franclieu, frere aîné dudit *François-Michel*, naquit le 24 Avril 1625. fut maréchal de camp, commanda dans le château & le duché de Bouillon, & fut enſuite gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709.

Jacques-Laurent-Pierre-Charles Paſquier de Franclieu, ſon fils, ſeigneur de Cauſſade & d'Eſtirac, brigadier des armées du roi d'Eſpagne du 30 Janvier 1719. & gouverneur de Fraga, dans le royaume d'Arragon, le 18 Décembre 1723. épouſa par contrat du 2 Novembre 1720. *Marie-Thérese* de Buſca, dame de Las-Cazeres, d'Eſtirac, de Hagedet, d'Hichac, &c. dont il a eu onze enfans, ſçavoir,

1. *Jean-Baptiſte-Magdelene-Iſidore-Charles-Laurent* Paſquier de Franclieu, écuyer, né en la cité de Fraga, au royaume d'Arragon le 5 Avril 1724.

2. *Louis-François-Catherine* Paſquier de Las-Cazeres, écuyer, né à Las-Cazeres le 4 Septembre 1729.

3. *Jean-François-Anſelme* Paſquier de Cauſſad, né le 21 Avril 1735.

4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. ſept filles, dont une mariée. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de Maures de ſable, poſées de profil, ayant chacune un*

bandeau d'argent, & en pointe de trois fleurs d'or, appellées *paquerettes, tigées de même, posées 1 & 2, & mouvantes d'une terrasse aussi d'or.*

PASTEL, écuyer, seigneur de Mignieres, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à une colonne de gueules, posée en bande & cotoyée de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

PASTEL, écuyer, seigneur de Dourville, même province, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au vol d'or, chargé en cœur d'une rose de gueules, & en pointe de l'écu d'un demi-vol aussi d'or.*

PASTIZ, écuyer, sieur de Montcollin, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable; au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or.*

PASTY, en Normandie, élection de Mortagne : Famille dont les armes sont : *d'argent, à l'ancre de sable, posée en pal; écartelé d'azur, à trois fasces d'or.*

PATORNAY : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & une quintefeuille d'or en cœur.*

Elle remonte à *Nithier* Patornay, de la ville de Salins, que *Charles* le Hardi, duc de Bourgogne, mit au nombre de ses conseillers, par ses lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce duc, il fut député par ses concitoyens vers Louis XI. qui venoit occuper le comté de Bourgogne. Ce prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit, & lui donna celui de maître des requêtes de son hôtel, par lettres patentes du 21 Avril 1482. L'archiduc *Philippe*, souverain de cette province, le nomma avocat fiscal du Parlement, qu'il rétablit à Dôle l'an 1500. Il eut deux femmes : la premiere fut *Pernette* Marchant, dont il eut, *Claude*, qui suit; la seconde fut *Claude* de Gilley, veuve de *Philippe* de Faletans, écuyer.

Claude Patornay fut employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins. Il épousa *Jeanne* de Faletans, dont il eut, entr'autres enfans, *Philippe*, qui suit, & *Pierre*, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

Philippe Patornay épousa en 1548. *Jeanne*, fille de *Hugues* Prevostet, de la ville de Salins, écuyer. Il testa en 1566. & laissa, entr'autres enfans, *Nithier*, qui suit.

Nithier Patornay, écuyer, contrôleur des Sauneries de Salins, épousa *Anne* de Lalye, dont, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Philippe*, religieux dans l'ordre des Minimes, en suite évêque d'Andreville & suffragant de *Ferdinand* de Rye, archevêque de Besançon; 3. *Denis*, prêtre de l'Oratoire, & trois filles.

Antoine Patornay, écuyer, grand juge en la grande judicature de Saint Claude, s'allia en 1619. avec *Rose* Mathon, de laquelle il eut, 1. *Hugues-François*, qui suit; 2. *Philippe*, chanoine de Saint Anatoile, & trois filles, mariées.

Hugues-François Patornay, écuyer, seigneur du Find, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise* Richier, dame de Varras, 1. *Bernard-François*, qui suit; 2. *Nicolas-Joseph*, capitai-

Digitized by Google

ne de Cavalerie dans le régiment de Saint Mauris ; 3. *Georges-François*, doyen de Saint Michel de Salins & prevôt de l'église de Saint Maurice, & une fille, religieuse.

Bernard-François Patornay, conseiller au Parlement de Besançon en 1695. s'allia en 1698. avec *Jeanne-Philippe* de Boy, dame de Saubief, dont, 1. *Charles-Emmanuel*, seigneur de Fied & de Varras, né en 1700. 2. *Antoine-Marie*, chanoine de Saint Anatoile ; 3. *Georges-François*, & trois filles.

SECONDE BRANCHE.

Pierre Patornay, écuyer, quatrieme fils de *Claude*, & de *Jeannette* de Faletans, fut pourvu en 1561. de la charge de thrésorier du Roi à Dôle. Il épousa *Denise* Doros, dite Pélerin, dont *Frédéric*, qui suit, & *Léonard*, Jésuite, Auteur de plusieurs Ouvrages contre les Protestans.

Frédéric de Patornay, écuyer, servit le roi d'Espagne dans ses armées en Flandres. Ce prince lui donna en 1592. la charge de gruyer des forêts des salines de Salins. Il épousa en 1599. *Etiennette* Huot, dont, entr'autres enfans,

Pierre Patornay, écuyer. Il servit en Allemagne dans les Cuirassiers du seigneur de Vaugrenant. En 1636. il fut fait capitaine de deux cents hommes d'Infanterie dans le régiment d'Aval. Sa compagnie ayant été défaite par le maréchal de Gassion, il en obtint une autre en 1638. dans le Terce du commandeur de Saint Mauris. Il épousa le 27 Septembre 1733. *Marie* Boitousset, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude-Charles*, qui suit.

Claude-Charles Patornay, écuyer, servit en Flandres, à l'armée du roi d'Espagne, dans le Terce du comte de Saint Amour. Il y fut blessé, ensuite fait prisonnier & conduit au château de Vincennes. Il obtint dès-lors une compagnie dans le régiment d'Aval, & il se maria le 3 Août 1670. à *Bonne-Ignace* de Montereux, fille de *Jean*, & de *Christine* de Faletans, dont est né, entr'autres enfans,

Philippe-Alexis Patornay, marié avec *Thérese-Alexi.* Willin. De cette alliance sont issus,

1. *Jean-François*, curé de Quingey.

2. *Just-Charles*, chanoine de Saint Anatoile, de Salins.

3. *Frédéric-François*, capitaine au régiment de Champagne.

4. & 5. *Pierre* & *Charles*.

Et cinq filles, dont trois religieuses. Voyez le *Nobiliaire des sires de Salins, Tome II. p.* 190.

PATRI, ou PATRY, écuyer, sieur de Sully : Ancienne noblesse, élection de Bayeux, qui remonte à *Guillaume* Patry, lequel en 1229. aumôna la dixme de Saint Georges de Calay, dont il étoit seigneur, aux Moines de ce prieuré.

Les armes, selon Chevillard, sont : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*, 2 & 1.

Un autre Patry, écuyer, sieur de Saint Lambert, élection de Caën, porte les mêmes armes que la précédente.

PAUL, en Provence : Famille maintenue dans son ancienne noblesse par arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731. Elle subsiste dans *Jérôme-Antoine*, offi-

Digitized by Google

cier des vaiſſeaux du Roi, & dans *Jean-Baptiſte-Pierre* de Paul.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

Une autre famille du même nom & de la même province, originaire de Florence, établie à Salon, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, un croiſſant d'argent en pointe.*

Voyez, ſur ces deux familles, le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 196. & ſuiv.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE : Famille noble, originaire de Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or poſé, la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.*

Pierre Paulmier de la Bucaille, ſeigneur de Preſtreval, mourut à Rouen le 7 Mai 1734. laiſſant de *Geneviéve* Marette, ſa femme, deux filles, qui ſont, 1. *Geneviéve* Paulmier de la Bucaille, épouſe de *Jean-Baptiſte-Hélie* le Camus de Pontcarré, ſeigneur de Viarne, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & auparavant veuve de *Charles-Etienne* Maignart, ſeigneur de la Vaupalliere, de Hauville, &c. conſeiller au Parlement de Normandie ; 2. *Charlotte* Paulmier de la Bucaille, mariée le 15 Septembre de l'année 1733. avec *Pierre Jacques-Louis* de Bec-de-Liévre, marquis de Quevilly, auſſi morte. *Voyez* BEC-DE-LIÉVRE. Il eſt parlé de cette famille dans le *Mercure de France du mois de Mai 1734. p. 1031.*

PAULMIER (le), écuyer, ſieur de Grente-Meſnil, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

PAYAN, ou PAYEN, Famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir dans cette province vers le milieu du ſiécle paſſé, qui ſubſiſte dans *Louis Jean-Antoine* de Payan, ſeigneur de Saint Martin, reçu conſeiller au Parlement de Provence, le 11 Mai 1758. lequel a trois ſœurs, dont deux religieuſes, & une mariée.

Les armes : *au chevron d'azur, à trois merlettes d'or.*

PAYEN, ſeigneur d'Eſpiez, Cloye & Montpipeau, en Orléanois : Ancienne maiſon éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à ſix fuſées de gueules, aboutées en roſe.*

Geoffroy Payen, ſurnommé le Chien, à cauſe de ſon ardeur pour la chaſſe, vivant en 1212. & 1220. eſt cru fils de *Renaud* Payen, chevalier, ſire de Cloye, vivant l'an 1190. & pere de

Jean Payen, chevalier, ſeigneur d'Eſpiez & ſire de Montpipeau, à cauſe de ſa femme. Il mourut vers l'an 1270. Il avoit épouſé *Marie* d'Orléans, qui étoit encore ſa veuve en 1280. dame de Montpipeau, fille unique de *Jean* d'Orléans, ce vaillant chevalier, dit Joinville, qui portoit la banniere en l'armée du roi Saint Louis, & ſe noya malheureuſement à Maſſoure en 1250. & de *Marguerite* de Montpipeau, dame dudit lieu, & la derniere de ſon nom, dont un fils unique.

Jean Payen II. du nom, ſire de Montpipeau, eut de *Mahaud*, ſa femme *Geoffroy* II. du nom, qui ſuit, & *Jeanne*, morte abbeſſe de Notre-Dame de Voiſins en 1333.

Geoffroy Payen II. du nom,

Digitized by Google

chevalier, sire de Montpipeau, auquel le roi Philippe VI. fit don en 1340. de trois charretées de bois par semaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & consommer en son château de Montpipeau, mourut en 1342. & fut inhumé dans l'abbaye de Voisins, ordre de Cîteaux, où il avoit élu sa sépulture & fondé une chapelle. Il eut d'*Haloïs*, sa femme, morte en l'an 1335. six garçons & une fille, sçavoir,

1. *Jean* Payen III. du nom, seigneur de Montpipeau & d'Espiez, dont il rendit aveu à M. le duc d'Orléans, à cause de son château de Baugency, le vendredi devant la purification de l'année 1353. Il commandoit en 1347. une compagnie de Gendarmes, en qualité de chevalier bachelier, sous la banniere de *Pierre* de Bauffremont, seigneur de Charny, mourut sans alliance, environ vers l'an 1355. laissant son frere principal héritier.

2. *Geoffroy* Payen III. du nom, devint seigneur de Montpipeau par la mort de son frere aîné. Il fut du nombre des seigneurs proposés pour être donnés en ôtage au roi d'Angleterre pour l'exécution du traité de Brétigny de l'an 1360. Il mourut sans laisser d'enfans de son mariage avec *Marguerite* de Vieuxpont, qui se remaria avec *Adam* le Brun, chevalier, seigneur de Palaiseau.

3. 4. & 5. *Bochart*, *Raoul* & *Raolin*, tués à la guerre, sans avoir fait d'alliance.

6. *Amaury* Payen (*a*), chanoine de l'église de Chartres en 1353. devint seigneur de Montpipeau par la mort de tous ses freres & même de sa sœur, pour lesquels, ainsi que pour ses pere & mere, il fonda vers l'an 1370. présent le Barbier, notaire à Orléans, un anniversaire dans l'église de Saint Laurent des Orgeries-lez-Orléans. Il donna en 1380. sa terre de Montpipeau à *Jeanne* d'Angle, sa niece, en faveur de son mariage avec *Aimery* de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemart, & mourut après 1388. le dernier de sa famille.

Jeanne Payen, femme de *Guichard* d'Angle, chevalier, fut mere de *Jeanne* d'Angle, donatrice d'*Amaury*, son oncle, & seconde femme d'*Aimery* de Rochechouart II. du nom, seigneur de Mortemart, & à cause d'elle, de Montpipeau; ce qui a donné le nom à une branche cadette de sa postérité.

PAYEN: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois tourteaux d'or.*

On trouve ces mêmes armes dans une chapelle de l'église de l'abbaye du Mont Saint Michel, parmi celles d'un nombre de gentilshommes des plus distingués du pays, qui, dans le temps des guerres civiles du Calvinisme, défendirent la place, & empêcherent, par leur valeur, qu'elle ne tombât entre les mains des ennemis de l'Etat. On croit en effet que cette famille est originaire de la basse Normandie & du bailliage d'Avranches. Il y a encore dans cette ville & aux environs plusieurs gentilshommes de ce même nom, portant les mêmes armes, entr'autres les seigneurs de la terre de Chavois,

(*a*) *Ceux du nom de* Payen *sont nommés* Péan *dans la généalogie de la maison de Rochechouart, on ne sçait pourquoi.*

Digitized by Google

&c. Une autre branche s'eſt établie en Guyenne & a pris la profeſſion des armes.

PAYEN, écuyer, ſieur de la Lande, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable, le premier chargé d'une roſe d'or.*

PAYNEL : Ancienne maiſon éteinte, de la même province, qui poſſédoit la terre de Hambye, ſituée dans le bailliage de Coutances, ſur les bords de la mer, vers le Mont Saint Michel, dont les armes étoient : *d'or, à deux faſces d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules.*

PAZERY, en Provence : *Pierre-Symphorien* Pazery, ſeigneur de Thorame & de Porcieux, reçu conſeiller au Parlement de Provence le 22 Janvier 1742. a des enfans de *N.....* de Lordonnet, ſon épouſe.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 & 3 de deux étoiles cantonnées.*

PÉAN, en Orléanois.

I. *Amaury* Péan, écuyer, ſeigneur de Soignolles, paroiſſe de Theillaye-le-Peneux en Beauce, pouvoit bien être neveu ou petit-neveu d'*Amaury* Péan (*a*), chanoine de Chartres & ſeigneur de Montpipeau, terre qu'il donna en l'an 1380. à *Jeanne* d'Angle, ſa niece, femme d'*Aimery* de Rochechouart, ſeigneur de Mortemart. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. *Denis* Péan, écuyer, ſeigneur de Soignolles, qui prit à vie des terres du chapitre de Saint Aignan d'Orléans, par bail de 1481. *Jeanne* de Viellart, ſa femme, le rendit pere de

III. *Jean* Péan, écuyer, ſeigneur de Corbichon, qui eut de *N.....* Hattor, ſa femme,

IV. *Jean* II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Cour, en la paroiſſe de Saint Sigiſmond, qui épouſa par contrat du 15 Juin 1552. *Françoiſe* Marcelot, dame de la Cour-Gauthier, dont, entr'autres enfans, 1. *Paul*, ſeigneur de la Cour-Gauthier & de Fay-aux-Loges, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, maréchal de camp, mort âgé de cent ans, n'ayant laiſſé de ſes deux femmes que trois filles non mariées ; 2. *Æneas*, qui ſuit.

V. *Æneas* de Péan, chevalier, ſeigneur de Courbichot, épouſa par contrat du 17 Janvier 1595. *Marguerite* de Foyal, fille de *Jacques*, chevalier, ſeigneur d'Allonnes & d'Onnery, & de *Jeanne* Aucoih, dame de Fay-aux-Loges, dont, entr'autres enfans,

VI. *Jacques* de Péan, chevalier, ſeigneur de Vervillon, &c. qui épouſa *Marie* de la Porte, fille de *Pierre* de la Porte, écuyer, ſeigneur de Poullaine, & de *Magdelene* de Courault, dont il y a eu des enfans. Ledit *Pierre* étoit fils d'*Amador* de la Porte, ſeigneur d'Iſſertieux en Berry.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent la pointe en bas, & miſes en pals.*

PÉCHPEIROU : *Tome III. p. 11. col. 1. lig. 33.* & de *Magdelene-Bénigne* de Luſſé,

(*a*) *Si tant eſt qu'il ſe nomma* Péan, *comme l'a écrit l'Auteur de la généalogie de la maiſon de Rochechouart ; mais il y a plus d'apparence qu'il s'appelloit* Payen. *Voyez* aux mots MONTPIPEAU & PAYEN.

Digitized by Google

Iſet, & de *Magdelene* Bénigne de Luſſé.

PECQUOT DE SAINT MAURICE : *Pierre* Pecquot, ſeigneur de Saint Maurice, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, ſecrétaire & greffier ordinaire des Conſeils d'Etat & privé de ſa Majeſté, auparavant receveur général des Finances du Berry & garde des rôles des offices de France, mourut le 23 Septembre 1697. laiſſant pour fils aîné de *Catherine* Lataignan, ſon épouſe, décédée le 7 Février 1709. *Pierre* Pecquot, ſeigneur de Saint Maurice, conſeiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 11 Février 1684. après avoir été conſeiller au Châtelet de Paris depuis 1676. mort à Paris le 26 Avril 1735. âgé de ſoixante-dix-ſept ans, étant né le 31 Octobre 1658. Il avoit été marié le 16 Janvier 1686. avec *Marie-Claude* Dappougny, fille de feu *Claude* Dappougny, ſeigneur de Jambeville & de Serincourt, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, & fermier général des Fermes de ſa Majeſté, & de feu *Claude* Bruchet. Il en a laiſſé *Pierre-Claude* Pecquot, ſeigneur de Saint Maurice, né en 1687. lequel a été ſucceſſivement ſubſtitut du procureur général au Parlement de Paris, conſeiller au même Parlement & préſident en la Chambre des Comptes : il a épouſé au mois de Juillet 1719. une fille d'*Antoine* Chaumont, ſeigneur d'Ivry-ſur-Seine, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, & de *Marie-Catherine* Barré ; & *Marie-Angélique* Pecquot de Saint Maurice, née le 7 Février 1703. mariée le 10 Septembre 1725. avec *Antoine* Huet, ſeigneur d'Ambrun, gentilhomme de Normandie, chevalier de Saint Louis & meſtre-de-camp de Cavalerie, veuf d'*Anne* Froment de Villeneuve.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à l'arbre de ſinople ; au 2 & 3 d'argent, à trois molettes de ſable.*

PÉHU : Famille de Picardie, qui porte pour armes : *d'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq beſans d'or.*

Eliſabeth de Péhu, née le 23 Mars 1683. du mariage de *François* de Péhu, écuyer, ſieur de la Falaize, & d'*Anne* Avis, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1693. après avoir prouvé que *Jean* de Péhu, écuyer, qui en 1529. épouſa *Iſabeau* de Tori, étoit ſon quart-ayeul.

PEIRENC DE MORAS, ſeigneur de Saint Cyr : Famille de laquelle étoit *N.* . . . . de Peyrenc de Moras, ancien contrôleur général des Finances, & dont les armes ſont : *de gueules, ſemé de pierres d'or, à la bande d'argent brochante ſur le tout.*

PEIROU DE BAR (del) : Famille établie dans la vicomté de Turenne.

Jacques-Paulin del Peirou, écuyer, ſeigneur de Bar, de Hauteſage, de Garrel & de Baſſignac, ſervit en qualité de premier brigadier dans l'arriere-ban du vicomté de Turenne en 1690. Il avoit pour triſayeul *Antoine* del Peirou, ſeigneur de Bar & de Garrel, qui vivoit en 1540.

De ſon mariage accordé le 22

Octobre 1659. avec *Luce* d'Audebert, ſont nés ſix enfans, entr'autres, 1. *Jean* del Peirou, écuyer, ſieur de Murat, aide-major de brigade des Chevaux-Légers de la garde du Roi, fait chevalier de Saint Louis le premier Mai 1738. 2. *Pierre*, qui ſuit.

Pierre del Peirou, écuyer, ſeigneur de Garrel, de Bar, de Jarrigoux, de Baſſignac & de Hauteſage, épouſa le 5 Juillet 1710. *Lucie* de Graffeuil, fille de *Guy* de Graffeuil, coſeigneur & châtelain de Marcillac, & de *Marguerite* d'Audubert. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Etienne* del Peirou, écuyer, ſieur de Bar, né le 26 Octobre 1717. cadet dans la compagnie des gentilshommes à Metz le 6 Mai 1733. puis Chevau-Léger le 21 Février 1736.

2. *Joſeph* del Peirou, écuyer, né le 28 Février 1730.

3. *Guillaume* del Peirou, écuyer, né le 29 Juillet 1731.

4. *Pierre* del Peirou, écuyer, né le 24 Avril 1734.

5. *Luce*, née le 21 Août 1712.

6. *Marie*, née le 11 Avril 1724.

7. *Marguerite*, née le 18 Janvier 1733. reçue à Saint Cyr en 1740.

8. *Luce* del Peirou, née le 18 Août 1735. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PEIROUX (du) : Famille de Bourbonnois, qui porte pour armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules*, & de laquelle étoit *Léonore* de Peiroux de la Coudre, née en 1681. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au cinquieme degré de *Charles* du Peiroux, ſeigneur de Saint Hilaire, & de *Gabrielle* de Montmorin, ſon épouſe, leſquels furent mariés en 1520. & étoient les quatrièmes ayeul & ayeule de ladite *Léonore* du Peiroux.

PELAPUSSINS, en Franche Comté : Famille qui tire ſon origine du comté de Bourgogne, où eſt ſituée la ſeigneurie de Pelapuſſins.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

PELET, en Latin *Peleti* : Nom donné après l'an 1000. à *Bernard*, fils de *Raymond-Bérenger*, premier fils de *Bérenguier*, vicomte de Narbonne, dont il eſt fait mention au *Tome VII.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 780. Il eſt eſtimé venir de l'ancien uſage d'une fourrure de la haute Nobleſſe, qui la portoit par-deſſus les cuiraſſes & les cottes d'armes : ce nom fut porté de même par ſon fils *Raymond*, dit *Pelet*, l'un des chefs de la premiere Croiſade, où il ſe diſtingua. Quoi qu'il en ſoit du nom de *Pelet*, qui a formé celui que portoient autrefois les ancêtres du vicomte de Narbonne, toujours eſt-il vrai qu'il eſt bien connu dans la province de Languedoc.

Ce *Bernard* Pelet fut pere de *Raymond*, dit le Croiſé, qui alla en 1095. à la Terre-Sainte. Il commandoit, lui quatrieme, dit l'*Hiſtoire de Languedoc*, *Tome II. page* 310. l'onzieme Corps, des douze, dont l'armée étoit compoſée, à la bataille d'Antioche ſur l'Oronte. Il prit Tortoſe en Phénicie, avec des troupes qu'il

Digitized by Google

avoit assemblées à ses dépens. A son retour de la Terre-Sainte, il devint seigneur d'Alais en Languedoc, (aujourd'hui comté), soit par acquisition, ou par mariage. Il donna en 1131. au commandeur de Gap Francez le Mas de Salz, & conjointement avec sa femme, fit en Mars 1140. un don à *Albert*, commandeur de l'Hôpital de Saint Jean de Jerusalem.

Bernard Pelet II. du nom, leur fils aîné, fut d'abord seigneur d'Alais, & devint ensuite comte de Melgueil & de Montferrant, par sa femme *Béatrix*, mariée en 1145. fille du comte *Bernard* III. & de *Guillemette* de Montpellier, dont deux enfans; sçavoir, 1. *Bertrand* Pelet, qui suit; 2. *Ermessinde*, mariée en premieres noces à *Pierre* Bermond, seigneur de Sauve; & en secondes noces le 12 Septembre 1173. à *Raymond*, comte de Toulouse, fils de *Constance* de France.

Bertrand Pelet, comte de Melgueil, seigneur d'Alais, marqué à l'onzieme degré dans le *Tome VII.* de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 781. confirma en Septembre 1171. les donations de ses pere & mere, faites à l'Hôpital de Saint Jean de Jerusalem de la ville d'Alais. Il ne jouit pas long-temps paisiblement du comté de Melgueil, quoique sa mere lui en eût fait donation; elle le partagea depuis entre sa fille *Ermessinde* & *Douce* de Provence, sa petite-fille. La moitié de la terre de la Canourgue en Gévaudan appartenoit à sa femme *N.*.... d'Augueſſe, & l'autre moitié à la maison du comte d'Anduse, suivant une enquête de l'an 1214. Son fils,

Raymond Pelet II. du nom, fut coseigneur d'Alais & comte de Melgueil. Il eut de grandes contestations pour ce comté, avec *Guillaume*, évêque de Maguelonne, rapportées dans le même Volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 782. dont il fut privé par le pape Innocent III. mort en 1215. qui l'infeoda à l'évêché de Maguelonne. Le même *Raymond* Pelet rendit hommage de sa terre d'Alais le 19 Juillet 1217. à *Simon*, comte de Montfort, & à son fils *Amaury* le 15 Mai 1220. Il étoit malade à Alais le 3 Juin 1227. & étoit mort l'année suivante. Sa femme, *Sybille*, est nommée dans un acte de l'an 1227. Leur fils fut,

Bernard Pelet III. du nom, coseigneur d'Alais, seigneur de Boucoiran, Roussón, &c. En 1237. sa veuve, *Tiburge*, refusoit de rendre les documens du comté de Melgueil. Ils eurent pour fils,

Bernard IV. du nom, lequel fut pere de

Pierre Pelet, qui songea à se faire restituer le comté de Melgueil, & s'adressa au pape Alexandre IV. qui en écrivit en 1260. à *Guy*, archevêque de Narbonne, & le chargea de faire en sorte que l'évêque de Maguelonne contentât ledit *Pierre* Pelet, en lui donnant en fief une partie des biens de ce comté de Melgueil, dont l'usurpation est établie dans le septieme Volume de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 783. malgré les différentes tentatives de *Pierre* Pelet en 1267. & 1274. qui

Digitized by Google

transigea en 1276. avec *Bérenger* Fredoli, évêque de Maguelonne. Il épousa *Dauphine* de Rhodez, seconde fille du comte *Hugues* IV. dont,

Raymond III. du nom, qui laissa de *Dauphine* de la Roche, un fils, nommé

Raymond IV. qui vendit au Roi le château de la Tour en 1332. & épousa par contrat du 23 Avril 1319. *Marquise* de Fredol, fille de *Pierre*, seigneur de la Verrune.

Bernard Pelet V. du nom, leur fils, transigea en 1383. avec les Cordeliers d'Alais, & énonce les testamens de ses pere, ayeul & bisayeul. Il épousa par contrat du 29 Octobre 1340. *Guillotte* Gauceln, dont,

Raymond V. du nom, qui ne fut pas héritier de son pere. Son oncle maternel, *Guillaume* de Fredol, lui donna le 3 Mai 1359. la terre de la Verune. Il épousa en 1359. *Marie* de Languisel, fille de *Bernard*, seigneur d'Aubais, dont,

Alzias Pelet, seigneur de la Verune en 1403. pere de

Guillaume, dont le fils,

Alzias II. du nom, épousa *Centule* de Thesan. Ils eurent de leur mariage,

Pons, marié par contrat du 3 Décembre 1479. à *Alix* de Guers, fille d'*Eustache*, seigneur de Castelnau, au diocèse d'Agde. Leur fils,

Jacques, transigea, en 1539. des prétentions de sa femme sur la baronnie de Cayla, avec *Jacques* de Bozenes, baron d'Aubais. On lui céda la baronnie de Montmirat. Il épousa par contrat du 26 Février 1527. *Françoise* de Bermond, dame de Combas, fille de *Pierre*, & de *Marthe* Montaigu-Fromigeres, de laquelle il eut,

Louis Pelet, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, Vic & Cannes, mari de *Georgette* de Barthelemy, fille de *François*, baron de Grammont, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Vital*, tige de la branche des seigneurs de Moreton, rapportée ci-après; 3. *Hercules*, auteur de celle établie à Beaucaire, aussi rapportée en son lieu.

Pierre testa le 26 Février 1626. Il avoit épousé le 27 Octobre 1603. *Catherine* Deydier, de laquelle il a eu *Louis* II. du nom, appellé le comte de Fontanés, marié le 19 Février 1639. à *Magdelene* de la Tour de Bains, fille de *François*, & de *Françoise* de Bourbal, dame de Choisinet, en Gévaudan. Leur fils,

Claude-François obtint au mois d'Août 1699. l'érection de la baronnie de Combas en vicomté, sous le nom de Narbonne. Il mourut le 19 Novembre 1707. & avoit épousé *Anne* de Rochemore, dont,

François-Raymond, vicomte de Narbonne-Pelet, baron de Montmirat, seigneur de Fontanés, Vic & Cannes, nommé communément le comte de Narbonne, né le 21 Janvier 1681. Il a servi dès sa jeunesse pendant les dernieres guerres de Louis XIV. Il vivoit en 1757. & a eu de *Louise-Marie* de Châtellard de Salieres, décédée en l'Isle Notre-Dame le 14 Octobre 1751. fille de *François* de Châtellard, seigneur de Salieres, & d'*Anne-Louise* d'Affignies, 1. *François-Raymond-Joseph-Hermenegilde-Amalric*, qui suit; 2. *Henri-Louis*

Digitized by Google

Louis Pelet, dit le marquis de Narbonne, maréchal des camps & armées du Roi; 3. *Charles-Bernard-Martial* Pelet, dit le baron de Narbonne, officier de Marine, second mari en Février 1760. de l'héritiere des terres & seigneuries du Pleſſis-Châtillon, au Maine, de Nonant, en Normandie, de Saint Gelais & autres, niece du commandeur de Nonant, laquelle étoit veuve & ſeconde femme de M. de Chabanes-Pionſac, ancien major des Gardes Françoiſes, décédé lieutenant général des armées du Roi, lequel avoit racheté & donné à ſon neveu le marquiſat de la Paliſſe.

François-Raymond-Joſeph-Hermenegilde-Amalric Pelet, dit le vicomte de Narbonne, & par la démiſſion de ſon pere, baron de Fontanés, Combas & Montmirat, Cannes, Creſpian, Vic, Montleſant, Montagnac & Maureſſargues, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres en bas Languedoc, eſt né le 21 Octobre 1715. Il eſt le trentieme degré, ſuivant les *pages* 780. & 791. du ſeptieme Volume de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*. Il ne lui reſte que deux filles de ſon mariage du 12 Janvier 1734. avec *Marie-Diane-Antoinette* de Roſſet de Fleuri-Perignan, fille d'*André-Hercule* de Roſſet, duc de Fleuri-Perignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi, petite-niece du cardinal de Fleuri, miniſtre d'Etat, &c. Elle étoit née le 6 Avril 1721. & elle eſt morte au château de Fontanés, près Sommieres, le 27 Juillet 1754. Le vicomte de Narbonne-Pelet s'eſt remarié à une demoiſelle de Provence en l'année 1759.

Branche des ſeigneurs de Moreton en Dauphiné.

Vital Pelet, deuxieme fils de *Louis* I. du nom, baron de Combas, Fontanés & Montmirat, & de *Georgette* de Barthelemy de Grammont-Lenta, eut de *Martine* de Moreton-Chabrillant, fille unique & héritiere de *Jean* de Moreton-Chabrillant, ſeigneur des Granges, Gontardes, & autres places en Dauphiné, près Saint Paul-Trois-Châteaux, 1. & 2. deux garçons, morts en bas âge; 3. *Jean*, qui ſuit; 4. *Jean-Baptiſte*, prêtre; 5. *Raymond-François*; 6. *Louis-Vital*; 7. *Martiane*, fille, tous trois morts jeunes.

Jean Pelet, ſeigneur de Moreton, des Granges, Gontardes & autres lieux, eut de *Marguerite* de Calviere, fille de *Guillaume* de Calviere, baron de Vezenobre & de Boucoiran, 1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; 2. *Louis*, mort ſans poſtérité.

Jean-Baptiſte Pelet de Narbonne, ſeigneur de Moreton, des Granges, Gontardes, &c. eut de *Marguerite* de Cornet, ſa femme, un fils, nommé *François*, qui ſuit.

François eut de *Laurence* de Canel, fille de noble *Jacques* de Canel, conſeiller au Parlement de Grenoble, trois garçons; ſçavoir, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *François*, capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Prague; 3. *Scipion* Pelet, prêtre & chanoine en l'égliſe Cathédrale de Saint Paul-Trois-Châteaux.

Claude Pelet de Narbonne, ayant long-temps ſervi dans l'Infanterie, épouſa en 1720. *Marie-*

Magdelene de Rocher, fille de noble *Eſprit* de Rocher, dont il a eu, 1. *Claude Joſeph* de Narbonne-Pelet, qui a été officier d'Infanterie, & a cédé ſon droit d'aîneſſe à ſon frere, qui ſuit; 2. *Jean-François* de Narbonne-Pelet, qui eſt devenu le chef de ſa branche; 3. *Louis-François* de Narbonne-Pelet, chanoine de l'égliſe Cathédrale de Saint Paul-Trois-Châteaux; 4. *Marie-Françoiſe-Agnès*, mariée à *N.*..... du Prat, ſeigneur de la Baume; 5. *Jeanne-Marie-Conſtance*, religieuſe à l'abbaye de Bagnols.

Jean-François de Narbonne-Pelet, capitaine d'Infanterie, employé en qualité d'aide-major-général de l'Infanterie en 1757. dans l'armée du bas Rhin, ſous le maréchal d'Eſtrées, avoit épouſé à la fin de 1756. au retour de la conquête de Minorque, *Louiſe-Charlotte-Philippine* de Narbonne-Pelet-Salgas, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet-Salgas, ſeigneur & baron de Salgas, Arbouſſe, Verberon, la Carriere, & autres places dans les Cévennes, & de *Marie-Eliſabeth* de Pierre de Bernis, ſœur du cardinal de Bernis, ci-devant miniſtre d'Etat.

Branche de Pelet, dite de Cannes, établie à Beaucaire.

Hercules Pelet, dont on a ci-devant parlé, troiſieme fils de *Louis* Pelet, & de *Georgette* de Barthelemy, baron de Combas, Montmirat, Fontanés, &c. eut de *Diane* de Guibert, dame de la Roſtide, 1. *Jean-Denis*, qui ſuit; 2. *Claude-François*, prêtre & doyen de l'égliſe de Beaucaire; 3. *Joſeph*, mort au ſervice du Roi, ſans poſtérité.

Jean-Denis Pelet de Narbonne, dit de Cannes, eut d'*Eliſabeth* de Courtois, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Claude-François*, prêtre & doyen de l'égliſe de Beaucaire, après ſon oncle, abbé de Val-Sainte & de Belle-Ville, puis évêque de Leictoure depuis le mois d'Octobre 1745. mort le 14 Mai 1760. âgé de ſoixante-huit ans.

Jean de Narbonne-Pelet a ſervi long-temps, & s'eſt marié à *Marie* de Vergiles, dont il a eu, 1. *Jean-Denis-Hercules*, ancien capitaine d'Infanterie au régiment d'Aunis, marié préſentement à Alais, où il fait ſa réſidence; 2. *Raymond-Bernard*, prêtre, chanoine d'Uzès, archidiacre de l'égliſe d'Alais; 3. *Bertrand-Bernard* de Narbonne-Pelet, lieutenant des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon.

Branche des ſeigneurs de Salgas.

Guillaume Pelet, ſeigneur de la Carriere, deuxieme fils de *Guillaume* Pelet, ſeigneur de la Verune, & de *Théreſe* du Caylar, épouſa par contrat du 12 Avril 1441. *Antoinette* de Plangue de la Carriere, de laquelle il eut,

Pierre Pelet, ſeigneur de la Carriere, marié le 22 Juin 1480. à *Catherine* de Guillon, mere de *Nicolas* Pelet, qui ſuit.

Nicolas Pelet s'allia en 1547. à *Marguerite* de Rodier, dont,

Iſaac Pelet, ſeigneur de la Carriere, qui teſta le 6 Août 1649. & laiſſa de ſa ſeconde femme, *Anne* de Chapelain, qu'il avoit épouſée le 2 Mars 1610.

Claude Pelet, ſeigneur d'Arbouſſe, capitaine au régiment des

Digitized by Google

Cévennes, maintenu par jugement contradictoire du 15 Janvier 1671. & allié le 26 Février 1645. à *Anne* de la Mare de Salgas. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

François Pelet, seigneur de Salgas, marié le 2 Septembre 1694. à *Lucrece* de Brignac de Montarnaud, dont le fils aîné,

Claude Pelet, baron de Salgas, a épousé par contrat du 8 Septembre 1728. *Françoise-Hélene* de Pierre de Bernis, sœur du cardinal de Bernis, ancien ministre & secrétaire d'Etat. Leurs enfans sont,

1. *Joachim-Anne* Pelet, né le 17 Avril 1730. actuellement colonel d'un régiment de Grenadiers Royaux.

2. *François-Hippolite* Pelet, chevalier de Malte, officier dans les Grenadiers de France, né le 15 Avril 1733.

3. *François-Gabriel-Mathias* Pelet, né le 26 Février 1736. aussi chevalier de Malte.

4. *Claude-François-Augustin*, né le 4 Octobre 1740.

5. *Marie-Elisabeth-Hélene-Hyacinthe*, née le 12 Avril 1732. reçue à Saint Cyr le 3 Juillet 1741. morte le 10 Avril 1756. sans postérité. Elle avoit épousé le 16 Avril 1755. *Pons-Frédéric* de Pierre, comte de Bernis, fils d'*André*, & de *Thérese* de Nogry.

6. *Louise-Charlotte-Philippine*, née le 27 Décembre 1734. mariée à la fin de l'année 1756. à son cousin, (elle au huitieme degré & lui au quatrieme), *Jean-François* de Narbonne-Pelet, aide-major-général de l'Infanterie de l'armée du Roi sur le bas Rhin, sous le commandement du maréchal d'Estrées, rapporté ci-devant.

7. *Marie-Catherine-Thérese* Pelet, née le 30 Mai 1738. mariée au marquis du Puy-Montbrun en Dauphiné.

Les freres du baron de Salgas sont, 1. *François* Pelet de Montcamp, ancien capitaine d'Infanterie, retiré auprès de son frere; 2. *François* Pelet, dit l'abbé de Salgas.

Pour les armes, *voyez* au mot NARBONNE.

PELICOT, de Grasse en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois poires, tigées d'or, 2 en chef & 1 en pointe*

PELISSIER DE CHANTEREINE : Famille de la même province, qui porte pour armes : *de gueules, au pélican d'argent, avec sa pitié, dans son aire.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 201.

PELISSIER: Famille connue & distinguée sous les comtes de Toulouse, qui vint se transplanter en Provence au commencement du seizieme siecle. Elle a été confirmée dans sa noblesse, sur ses titres, le 27 Novembre 1719. & le 14 Juin 1755.

Cette famille a pour chef *Jean* de Pelissier, dont un ses descendans le plus connu est *Claude* de Pelissier, qui eut pour fils, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Seris*, pourvu du prieuré de l'église de Simiane.

Antoine de Pelissier se maria le 20 Novembre 1543. avec *Jeanne* de Trapard, fille de *Simon*, & d'*Antoinette* de Villeneuve. De ce mariage naquirent, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Annibal*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Jean* de Pelissier, lequel fut nommé

Digitized by Google

mé par Henri IV. à l'évêché d'Apt en 1607. & mourut en 1629.

Claude de Peliſſier II. du nom, qui ſe diſtingua dans les guerres de la Ligue, ſe maria le 22 Janvier 1595. avec *Jaumette* de Silve, dont, entr'autres enfans,

Vincent de Peliſſier, qui eut pour fils,

Claude de Peliſſier III. du nom, pere de

Joſeph-Etienne de Peliſſier, qui eut d'*Eliſabeth* d'Eyroux-Pontevès, ſon épouſe,

Jean-Joſeph de Peliſſier, capitaine d'Infanterie, marié le 22 Avril 1716. avec *Marie-Anne* de Brochery, dont, 1. *Barthelemi-Joſeph-Ignace*, qui ſuit; 2. *Etienne-Vincent-Auguſtin*, qui ſert dans les Gardes du Corps du Roi.

Barthelemi-Joſeph-Ignace de Peliſſier, ſous brigadier dans les Gardes du Corps, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Cavalerie, épouſa le 15 Février 1753. *Catherine-Louiſe* Aguenin, de laquelle il n'a point d'enfans.

Annibal, ſecond fils d'*Antoine*, ſe retira à Arles, où il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils, qui a continué la poſtérité.

Sauveur de Peliſſier ſe maria en 1626. avec *Catherine* Contard, dont il eut, 1. *André* de Peliſſier, prêtre; 2. *Claude*; 3. *Jean*, qui ſuit.

Jean de Peliſſier naquit à Arles le 4 Mai 1631. Il ſe maria le 16 Janvier 1653. avec *Anne* de Gueidon, & mourut en 1701. Il eut de ſon mariage,

Dominique de Peliſſier, qui a épouſé le 24 Décembre 1687. *Marguerite* Troin, & mourut le 11 Août 1739. Il laiſſa pour fils,

Dominique de Peliſſier II. du nom, ſeigneur de Pierrefeu, qui épouſa au mois de Janvier 1723. *Eliſabeth* de Dieudé, fille de *Balthaſard* de Dieudé, & d'*Anne* de Gueidon. Il a pour fils,

Dominique-Pamphile de Peliſſier, marié le premier Mai 1753. à *Eliſabeth-Sybille* de Foreſta, fille de *Jean-Paul* de Foreſta, marquis de la Roquette.

Les armes ſont : *coupé de gueules ſur azur; le gueules eſt chargé d'un pélican d'argent, avec ſa pitié, dans ſon aire; l'azur eſt chargé de trois potences d'or, 2 affrontées & 1 en pointe.*

PELLAS DE MAILLANE, en Provence : *Jean-Joſeph* de Pellas, écuyer, ſeigneur de Maillane & de Milles en Provence, chevalier de l'ordre du Roi, comte de la Cour de Latran & du Palais Apoſtolique, général & provincial des Monnoies en Languedoc, fut marié par contrat du 29 Mars 1712. avec *Roſe* de Bonnieux, dont il n'a point eu d'enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné d'argent, foulant aux pieds trois croiſſans de même, & un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

PELLETIER : *Tome III. p. 16. col. 1. après* 1753. *ajoutez : Henri-Guillaume* le Pelletier de Roſambo eſt mort le 9 Août 1760. âgé de quarante-trois ans.

Ibid. lig. 25. mariée, *liſez*, mariée & premiere femme du comte de Montmorency-Luxembourg.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *Marie-Suzanne* de Cotte, *liſez*, *Marie-Suzanne* Robert de Cotte.

Ibid. lig. 28. *après* âgée de vingt ans, *ajoutez*, mariée à *N.* . . . . le Pelletier de Saint Fargeau.

Digitized by Google

Ibid. p. 17. col. 2. lig. 18. après un fils, *ajoutez*, avocat général au Parlement de Paris, & marié à *N.* . . . . le Pelletier de Beaupré, ſa couſine.

Ibid. lig. 19. après & une fille, *ajoutez*, princeſſe de Chimay.

PELLETIER (le): Famille de Normandie, qui porte: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois coquilles de ſable*; & de laquelle étoit *Antoinette-Eliſabeth* le Pelletier de Longuemare, née le 14 Février 1675. à Andeli, & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1686. après avoir prouvé que *Robert* le Pelletier, ſeigneur de Bonnemare, & *Gillette* Michel, ſa femme, qui vivoient en 1470. étoient ſon cinquieme ayeul & ſa cinquieme ayeule.

PELLETIER (le), écuyer, ſieur de la Foſſe, même province, élection de Vire: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois loſanges d'argent, 2 & 1; au chef du ſecond, chargé de trois roſes de gueules.*

PELLETIER DE LA HOUSSAYE (le): *Félix-Claude* le Pelletier de la Houſſaye, conſeiller d'Etat & intendant des Finances, mourut à Paris le 6 Décembre 1748. âgé de cinquante-cinq ans ſix mois & quelques jours. Il étoit fils de *N.* . . . . le Pelletier de la Houſſaye, contrôleur général des Finances, commandeur des ordres du Roi, & chancelier de ſon alteſſe Royale monſeigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, mort le premier Décembre 1723. & de *N.* . . . . Dubois de Gueudreville, fille du préſident du Grand-Conſeil, morte le 21 Août 1746. âgée de quatre-vingts-un ans.

Ledit *Félix-Claude* avoit épouſé *Charlotte-Marie* Lallemant, ſœur de *N.* . . . . de Lévignan, intendant d'Orléans, qu'il a laiſſée veuve avec trois enfans, ſçavoir un garçon & deux filles. Le fils eſt,

Jacques-Pierre-Charles le Pelletier de la Houſſaye, conſeiller au Parlement.

Des deux filles, l'aînée a épouſé *N.* . . . . de la Bourdonnaye, marquis de Bloſſac, maître des requêtes: la cadette eſt mariée à *N.* . . . . le Bret, avocat général du Parlement.

Les armes: *d'argent, au chêne déraciné de ſinople, accompagné de trois roſes de gueules.* Voyez les *Mercures des mois d'Août 1746. & de Décembre 1748. p. 223.*

PELLEVÉ: *Tome III. p. 18. col. 1. lig. 30. après* contre les Anglois, *ajoutez* ce qui ſuit: *Louis* de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchaut, ſeigneur de Tracy & de Landelles, vicomte de Condé-ſur-Noireau, mort le 23 Avril 1722. en deſcend au neuvieme degré. Il avoit épouſé au mois de Mars 1696. feue dame *Magdelene-Angélique-Françoiſe* de Gaureault du Mont, décédée le 27 Septembre 1734. âgée d'environ cinquante-cinq ans, dont il a pour fils *Hyacinthe Louis* de Pellevé, &c.

PELLEY (le), écuyer, ſieur de Mennetot & du Bois, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au pal de ſable, accoſté de deux demi-vols de gueules, au chef d'argent.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Bayeux, nommée Pelley, écuyer, ſieur de Saint Loup & de Baugy, porte: *d'azur,*

Digitized by Google

à trois caſques d'argent, panachés d'or, 2 & 1.

PENANCOUET DE KEROUALLE : La maiſon de Penancoët ſe nommoit anciennement Penhoat, ou Penhoët. Elle étoit une des quatre premieres de l'évêché de Léon, ſuivant l'ancien proverbe, fort commun dans la baſſe Bretagne : *Antiquité de Penhoët, vaillance de Chaſtel, richeſſe de Kerman, & chevalerie de Kergournadec.*

François de Penhoat fut marié le 10 Mai 1330. avec *Jeanne* de Penancoët, dame de Kerouallé ; & en vertu d'une clauſe expreſſe de ſon contrat de mariage, ſes enfans prirent le nom & les armes de leur mere, que leurs deſcendans ont depuis conſervés.

Guillaume de Penancoët, comte de Kerouallé, un de ſes deſcendans, ſeigneur de Kerboronné, de la Villeneuve & du Chef du Bois, commandant l'arriere-ban de l'évêché de Léon, mourut en 1690. Il a laiſſé de *Marie* Ploeuc du Timeur, ſon épouſe, décédé au mois de Janvier 1709. *Louiſe-Renée* de Penancoët de Kerouallé, ducheſſe de Portſmouth, en Angleterre, & d'Aubigny, en France, morte à Paris le 14 Novembre 1734. âgée de quatre-vingt cinq ans & deux mois. Elle fut d'abord fille d'honneur de *Henriette-Anne* Stuart, premiere femme de *Philippe*, fils de France, duc d'Orléans, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670. Après la mort de cette princeſſe, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repaſſa en Angleterre & elle fut faite d'abord fille d'honneur de *Catherine* de Portugal, reine d'Angleterre, & enſuite dame de ſon palais. Charles II, roi d'Angleterre, la créa baronne de Petersfoild, puis ducheſſe de Portſmouth en 1673. & à la priere de ce prince, le roi Louis XIV. la créa ducheſſe d'Aubigny, en Berry, par lettres patentes du mois de Décembre 1673. regiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674. & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par autres lettres patentes du mois de Janvier 1684. cette terre d'Aubigny fut érigée en titre de duché-pairie de France, en faveur de la ducheſſe de Portſmouth ; mais ces dernieres lettres n'ont point été enregiſtrées. Ces pieces ſont rapportées dans le *Tome V.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *art.* des Duchés non regiſtrés, *p.* 920. Elles ſont ſuivies de la généalogie de la maiſon de Penancoët.

La ducheſſe de Portſmouth a fondé & établi dans ſa ville d'Aubigny un couvent de religieuſes Hoſpitalieres. Elle a laiſſé pour fils, *Charles*, duc de Richemond & de Lenox, pair d'Angleterre. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. *p.* 2533.

PENBROCK : *Tome III. p.* 19. *col.* 1. *lig.* 8. *liſez*, PEMBROCK, & ainſi dans tout l'article.

PENE DE LA BORDE, ſeigneur de Vaubonnet & de Saint Louis : Famille établie en Provence & en Normandie, qui a formé pluſieurs branches.

Les armes : *d'azur, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois grenades d'or, tigées & feuillées de même, & grainées de gueules, poſées, deux aux flancs de l'écu & la derniere à la pointe, & une fleur de lys auſſi d'or poſée en chef.*

PENNUYER, écuyer,

fieur d'Angerville & du Valdavid, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à l'ancre d'or, accoſtée de deux billettes d'argent, ſurmontées d'un croiſſant, accoſté de deux étoiles de même.*

PENTHIEVRE: *Tome III. p. 19. col. 2. lig. 19. 1665. liſez* 1565.

PEQUIGNI: *Tome III. p. 20. col. 1. lig. 39.* qui appartient à la maiſon du duc de Chaulnes, *liſez*, qui appartient au duc de Chaulnes.

PERCAVAL (de), élection de Bayeux, en Normandie: Famille dont les armes ſont: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre roſes d'argent.*

PERDRIEL, en Normandie, élection d'Alençon: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à deux perdrix affrontées d'or, ſurmontées d'une molette de même en chef.*

PERENNO (du), famille de Bretagne. *François* du Perenno, ſeigneur de Penvern & de Perſquen, dans l'évêché de Vannes, en Bretagne, fut élu en 1666. capitaine de la compagnie de ſoixante Cavaliers, faiſant la cinquieme compagnie du ban de l'évêché de Vannes; ce qui fait une grande preuve de ſa qualité. Sa Majeſté ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Nobleſſe, il y fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de meſſire & de chevalier, par arrêt du 11 Avril 1669. ſur les titres qu'il produiſit alors, qui remontent le nom de Perenno juſqu'en l'an 1376. mais dont M. d'Hozier ne donne une filiation ſuivie que depuis *Guillaume* de Perenno, ou le Perennou, ſon ſeptieme ayeul, qui vivoit en 1426.

François du Perenno fut marié en 1659. avec *Marie-Magdelene* des Cartes, fille de *Pierre* des Cartes, ſeigneur de Bretailliere, conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite* de Chohan de Coetcandec. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Joachim* du Perenno, ſeigneur de Penvern, marié en 1693. avec *Marie-Anne* le Diouguel, dame de la terre de Kerjan, dont ſont nés, *François*, qui ſuit, & *Paul-Romain* du Perenno.

François du Perenno II. du nom, ſeigneur de Pevern & de Perſquen, épouſa par contrat du 23 Juin 1721. *Thereſe-Fortunée* du Bahuno, dame de Kerolain, fille puînée de *Guy* du Bahuno, ſeigneur de Kerolain, de la Demi-Ville & de Quermadehoye, & de *Thereſe* du Vergier.

Jacques-François du Perenno, leur fils, naquit en 1723. & fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 18 Novembre 1739. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à une fleur de lys d'argent, accompagnée de trois poires d'or, tigées & feuillées de même, & poſées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu, les queues en haut.*

PERIER (du), en Provence: Famille originaire de Bretagne, établie à Aix il y a plus de quatre cents ans. *Iſnard* du Perier, qualifié damoiſeau, étoit ſyndic de cette ville en 1337. *Philippe* du Perier fut en 1351. député des Etats de Provence, en qualité d'ambaſſadeur auprès du roi & de la reine de Naples. En conſidéra-

Digitized by Google

tion de ſes ſervices, le roi de Naples lui fit donation d'un domaine conſidérable, ſitué à Brignolle, de la valeur de vingt onces d'or. *Bertrand*, ſon fils, obtint la confirmation de ce don aux années 1379. & 1380. *Louis* du Perier, fils de *Bertrand*, fut pourvu de l'office de viſiteur général des Gabelles, par lettres de Charles VIII. données à Amboiſe le 4 Décembre 1486. charge qui pour lors n'étoit occupée que par des perſonnes de qualité, puiſqu'il ſuccédoit à *Louis* de Villeneuve & *Raymond* d'Agoult. Il eut de ſon mariage avec *Anne* Teſé, 1. *Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Jacques*, chevalier de Rhodes, tué au ſiége mémorable de cette ville.

Gaſpard du Perier fut conſeiller au Parlement de Provence, lors de ſon inſtitution par Louis XII. Il teſta en 1530. & eut de *Sybille* Dupré, ſa femme,

Laurent du Perier, marié à *Anne* du Murotte, de laquelle il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*, qui eut pluſieurs enfans, tous morts ſans poſtérité, entre leſquels *Charles* du Perier, auteur de pluſieurs pieces de poëſies.

François du Perier fut gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. en 1601. C'eſt à lui que Malherbe adreſſa les Stances qui commencent par ce Vers:

Ta douleur, du Perier, ſera donc éternelle?

Il ſe maria avec *Catherine* d'Etienne en 1584. de laquelle il eut,

Scipion du Perier, procureur de la province en 1637. Il épouſa en 1609. *Sybille* de Garnier, iſſue des ſeigneurs de Montfuron, dont eſt né,

François du Perier II. du nom, marié à *Marguerite* de Duranty de Saint Louis, dont il eut, entr'autres enfans, *Scipion*, qui ſuit, & *François*, capitaine de Cuiraſſiers, enſuite ſecond conſul & procureur de la province en 1698.

Scipion du Perier II. du nom, conſeiller au Parlement, épouſa *Gabrielle* de Fabry, fille de *Claude*, marquis de Rians, dont, 1. *Jean-Baptiſte*, ſous-lieutenant de Gendarmerie, compagnie des Bourguignons, tué à la bataille d'Hochſtet; 2. *François*, qui ſuit; 3. un autre *François*, chevalier de Malte, mort jeune.

François du Perier III. du nom, a ſervi peu de temps dans la Marine, & a été marié en premieres noces à *N.*..... Boyer d'Argens, de laquelle il a eu trois enfans, morts en bas âge. Il épouſa en ſecondes noces *N.*..., Hamart de Chevrigny, dont eſt né un fils, nommé

Charles-Philippe du Perier, qui a ſervi dans le régiment des Gardes Françoiſes, & eſt maintenant écuyer de main de Louis XV. Il a épouſé *N.*..... Morain. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 204.

Les armes: *d'azur, bandé d'or, à la tête de lion, arrachée de même à ſeneſtre du chef, lampaſſée de gueules, à la couronne d'argent & à la bordure de gueules dentelée.*

PERIER: Autre famille de la même province, établie à Aix, dont la généalogie, dans le même Ouvrage ci-deſſus cité, commence à *Balthaſard* de Perier, reçu conſeiller au Parlement d'Aix en 1586. lequel teſta en 1598.

Digitized by Google

en faveur de *Lucrece* de Coriolis, ſon épouſe, de laquelle il eut,

Julien de Perier, ſeigneur de Clumans, reçu conſeiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1599. mort doyen de la même Cour. Il s'étoit marié en Décembre 1590. avec *Françoiſe* de Demandols, fille de *Jean*, ſeigneur de la Palu, & d'*Eſprite* de Villeneuve-Torenc. Il fit ſon teſtament le 28 Juillet 1634. De lui naquirent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Frédéric*, marié le 12 Mars 1648. à *Claire* de l'Evêque, dame de Fontcouverte, & deux filles mariées dans les maiſons de Gautier & de Seguiran d'Auribeau.

François de Perier, marquis de Flayoſc, en l'an 1678. baron de Fos-Amphoux & ſeigneur de Clumans, fut reçu conſeiller au Parlement d'Aix le 16 Octobre 1634. & marié en 1644. avec *Victoire* de Porcelet, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Ubaye, avocat général au même Parlement, & d'*Eſther* de Meyran, dont il laiſſa, 1. *Joſeph*, qui ſuit; 2. 3. & 4. trois autres fils, tous reçus chevaliers de Malte, & une fille mariée dans la maiſon de Joannis la Brillane.

Joſeph de Perier, marquis de Flayoſc, ſeigneur de Clumans, reçu conſeiller au Parlement de Provence en 1685. épouſa la ſœur aînée de *Joſeph* de l'Enfant, auſſi conſeiller en la même Cour, de laquelle il laiſſa, 1. *Julien-Simon*, mort conſeiller au Parlement d'Aix, ſans avoir eu poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Anne* de Ranché; 2. *Pierre*, qui ſuit; 3. *Joſeph* de Perier, vivant ſans alliance.

Cette famille ſubſiſte dans *Pierre* de Perier-Flayoſc, ſeigneur de Clumans, ſecond conſul d'Aix en 1738. qui a épouſé *Marthe-Clémence* de Fortis, fille de noble *Boniface*, écuyer, dont il a eu trois garcons & une fille; ſcavoir, 1. *Louis-Denis* de Perier; 2. *Jean-André Julien*; 3. *Joſeph-Armand*; 4. *Anne-Charlotte* de Perier, tous encore jeunes.

Les armes: *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'or, à l'aigle de ſable couronnée brochante ſur le tout, au chef de gueules, chargé d'une molette à huit feuilles d'argent.*

PERIER, ſeigneur de Courcy, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'or, accompagnées de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PERIES, en Provence: Famille éteinte, qui portoit pour armes: *d'or, au poirier de ſinople, fruité d'argent, & ſoutenu d'un croiſſant de gueules, accoſté de deux étoiles d'azur.*

PÉRIGORD: *Tome III. p. 22. col. 2. lig. 34.* de Foye, *liſez*, de Foix.

Ibid. à la fin de l'article, *effacez*, les armes: *ſemé de France, au lambel d'argent*, & *ajoutez*: Les armes des anciens comtes de Périgord étoient: *de gueules, à trois lions d'or couronnés.* Les princes de Chalais, du nom de Taleyrand, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398. & 1437. les princes d'Orléans, poſſédans le Périgord, avoient pour armes, dit-on, *ſemées de France, au lambel d'argent.*

PERNACHON, en Dau-

Digitized by Google

phiné : *Tome III. p. 23. col. 2. liſez*, PERACHON, comte de Varax, en Dauphiné.

PERRACHE, en Provence : Les ſeigneurs d'Ampus & de Villehaute, du nom de Perrache, deſcendent de

François de Perrache, conſeiller du Roi, maître des Ports de Provence dès l'an 1554. & ſeigneur de Villehaute en 1557. Il épouſa le 21 Avril 1555. *Marguerite* de Chabaud, & teſta le 19 Juin 1582. laiſſant de ſon mariage *Jacques*, qui ſuit, & *Pierre*.

Jacques de Perrache, coſeigneur de Villehaute & d'Ampus, s'allia le 21 Février 1610. à *Claire* de Chabert, fille de *Jules*, & d'*Antoinette* de Martin, dame en partie d'Ampus, & teſta le 15 Novembre 1654. De lui naquirent, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *François* ; 3. *Balthaſard* de Perrache.

Pierre de Perrache, ſeigneur d'Ampus & de Villehaute, épouſa le 7 Février 1655. *Anne* de Rafelis, fille de *Melchior*, ſeigneur de Broves, & de *Gabrielle* de Demandols-Trigance, dont il a eu,

Jean de Perrache, ſeigneur d'Ampus, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *Véronique* de Marin, ſon épouſe.

L'aîné de tous, ſeigneur d'Ampus, s'eſt allié avec *N.* . . . . de Gazan, de la ville de Toulon, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 208.

Cette famille noble porte pour armes : *au 1 & 4 d'azur, à la grue d'argent ; au 2 & 3 d'or, au ſerpent tortillé de ſinople, mis en pal, au chef de gueules.*

Il y a à Marſeille une autre famille de ce nom, qui porte les mêmes armes, dont eſt chef *François* Perrache, ſeigneur de Pierrette, marié à la ſœur de *Pierre-François* de Rippert, baron de Montclar, ſeigneur de Saint Savournin & de Salonet, procureur général au Parlement de Provence, de laquelle il n'a eu que des filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 209.

PERRAULT DE MONTREVOST, du bailliage de Châlons-ſur-Saône : Famille noble, qui remonte à *Colin* Perrault, écuyer, ſeigneur des Fontaines, des Tourelles, Morlay, Megnanay & autres lieux dépendans des paroiſſes de Chanay, Saint Aubin & Guchard, évêché de Rennes, qui vivoit en l'année 1330.

Etienne Perrault, ſon ſecond fils, entra au ſervice de *Guillaume*, duc de Bretagne, & s'établit à Givry, près Châlons-ſur-Saône, avec *Simonne* Bouchard, ſon épouſe, en 1452. de laquelle il eut,

Antoine Perrault, écuyer, marié le 24 Octobre 1472. à *Catherine* Deſpotots-Guillemere, fille de *N.* . . . . Deſpotots, écuyer, ſeigneur de Sorpois, & de *Jacqueline* de Villers, dont un fils, nommé

Jean Perrault, qui épouſa le 5 Juin 1497. *Philiberte* de Saint Julien, dont eſt né,

Guillaume Perrault, écuyer, marié en 1530. à *Guy* de Machu. De cette alliance eſt iſſu,

Philibert Perrault, écuyer, capitaine au ſervice du Roi, ſeigneur de la Chapelle & de Marcoy, marié le 21 Avril 1556. à *Marie* Julien, mere de

Humbert Perrault, ſeigneur de

Digitized by Google

Villeneuve & de Marnay, homme d'armes en l'année 1595. de la compagnie de M. Nagu de Varennes, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des villes & pays du Mâconnois ſous le regne d'Henri III. On conſerve dans la famille une lettre de ce Monarque écrite le 8 Octobre 1594. à *Humbert* Perrault, qui tenoit un rang diſtingué dans Châlons. Il eut par ſucceſſion la ſeigneurie du Petit-Pont de Montrevoſt, dont il fit la reprife de fief à la Chambre des Comptes à Dijon en 1602. & il eut de ſon mariage le premier Juin 1592. avec *Roſe* Bourgeois,

Charles Perrault, écuyer, ſeigneur de Sailly, en Mâconnois, Fortunat, Montrevoſt, &c. marié en l'an 1618. à *Eliſabeth* du Bourg, dont eſt iſſu *Philibert*, qui ſuit.

Philibert Perrault, écuyer, ſeigneur de Sailly & de Montrevoſt, lequel ſervit avec diſtinction en qualité de Gendarme dans la compagnie de M. le duc d'Anjou, pendant les guerres de Franche-Comté, où il fut griévement bleſſé. Il épouſa en 1677. *Eliſabeth* Gravier, fille de *Théophile* Gravier, ſeigneur de Drambon, & de *Marie* de Saumaiſe, ſœur du docte Saumaiſe, dans laquelle famille de Gravier a paſſé, par une double alliance, la terre & ſeigneurie de Vaſgennes, dont un deſcendant eſt aujourd'hui ambaſſadeur de France à Conſtantinople.

Iſaac Perrault, ſon fils, écuyer, paſſa en Angleterre, où il ſervit en qualité de capitaine de Grenadiers. A ſon retour en France, il rentra en poſſeſſion de la ſeigneurie de Montrevoſt, en fit la reprife de fief en l'an 1697. & a eu de *Marie* de la Baille, ſon épouſe,

Théodore-Philibert Perrault, écuyer, ſeigneur de Montrevoſt, dont il a repris le fief en 1731. & qu'il tient de ſes peres depuis *Humbert* en l'an 1592. marié en 1729. à *Anne* d'Alleray, dont il a eu,

1. *Charles-Marie* Perrault.

2. *Claude-Charles-Philibert*, ſervant actuellement dans la maiſon du Roi.

3. *Claude-Marie-Philippe*, lieutenant au régiment de Nice, Infanterie.

Les armes ſont : *d'azur, à la croix à doubles traverſes d'or, élevée ſur trois annelets de même, parti d'azur, à trois bandes d'or.*

N. . . . . Perrault, préſident à la Chambre des Comptes, étoit de la même famille & portoit les mêmes armes.

PERRELLE, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PERRIN : Famille établie dans la ville d'Arles en Provence, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueules.*

PERRIN, anciennement PERIN, PIERRIN, ou PAIRIN, au diocèſe de Caſtres en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois faſces d'or.* Au-deſſous de l'écuſſon, on voit un faiſceau lié d'un ſeul lien, avec cette deviſe : *Un. Li. Su. Ten.*

Suivant un mémoire domeſtique envoyé au Libraire, cette ancienne nobleſſe tire ſon origine

Digitized by Google

de celle de la Baume-ſur-Cerdon en Breſſe, qui ſubſiſtoit en 1086. La filiation ſuivie de cette famille commence à

I. *Perrin*, ſecond fils d'*Humbert*, ſeigneur de la Balme, & d'*Huguette* de Beauregard, dame de Fromentés, lequel fut, à ce que l'on croit, pere de

II. *Guillaume* de Perrin, qui fit donation le 7 Mars 1196. de grands biens à l'abbaye de Valmagne, diocèſe d'Agde. Cette donation fut confirmée par *Pretavin*, ſon fils, qui ſuit.

III. *Pretavin* de Perrin laiſſa *Raymond*, qui a continué la poſtérité.

IV. *Raymond* de Perrin ſe trouva à Bordeaux le 31 Mai 1283. dit l'*Hiſtoire du Languedoc*, *Tome IV.* p. 41. par ordre de *Philippe* des Monts, ſénéchal de Carcaſſonne, comme un des principaux vaſſaux de la ſénéchauſſée, pour être préſent à l'arrivée du Roi en cette ville, à l'occaſion du combat entre *Charles*, roi de Sicile, & *Pierre*, roi d'Arragon, & leurs chevaliers. *Raymond* fut pere de *Guilhem*, qui ſuit.

V. *Guilhem*, ou *Guillaume* de Perrin, ſuivant un acte du 6 des Ides du mois de Janvier 1286. épouſa *Angelde* des Monts. Il ſe trouva en 1306. à la convocation de la Nobleſſe de la ſénéchauſſée de Carcaſſonne, ſuivant le ſçavant Dom Vaiſette, Hiſtorien du Languedoc. Il eut pour fils *Aimery*, ou *Amaury*, qui ſuit.

VI. *Aimery*, ou *Amaury* de Perrin, chevalier, ſeigneur de la Balme en Breſſe, ſuivit *Gaſton*, comte de Foix, à la guerre que la France avoit dans ce temps-là contre l'Angleterre. Il rendit de très-grands ſervices à *Gaſton*; dans les guerres qu'il eut à ſoutenir contre les vicomtes de Lautrec, après que le roi Philippe VI. lui eut cédé en 1337. une portion de ladite vicomté. En reconnoiſſance de ſes ſervices militaires, *Gaſton* le fit ſon lieutenant & gouverneur des Forts de Lautrec & de Lauraguais. Il lui donna des fiefs, & une maiſon franche & allodiale dans Lautrec, dont ſes deſcendans jouiſſent encore. Il épouſa en premieres noces *Géralde*, dont *Hubert*, qui continua la poſtérité en Breſſe; & en ſecondes noces il ſe maria à Lautrec, ville du haut Languedoc, avec *Rique* de Caſtelnau, laquelle étoit iſſue d'une ancienne maiſon diſtinguée dans le pays, qui poſſédoit un nombre conſidérable de belles terres, & dont les armes étoient: *de gueules, à la tour ſommée de trois donjons crenelés d'or.* Il laiſſa de ce ſecond mariage, 1. *Arnaud*, qui ſuit; 2. *Pierre*, rapporté après ſon frere.

VII. *Arnaud* de Perrin, & ſon frere *Pierre*, furent cohéritiers enſemble par teſtament de leur pere du 16 Mai 1368. *Arnaud* fut gouverneur de Lautrec après la mort de ſon pere, & épouſa le 13 Juillet 1359. *Raymonde* de Rabaſtens, iſſue d'une illuſtre maiſon, qui a donné un ſénéchal de Caſtres en 1307. & un capitaine général du Quercy en 1369. ſous Charles V. dont les armes ſont: *de ſable, à trois raves d'argent.* Il fut pere de *Pons*, ſeigneur de la Roque, qui vécut long-temps, & mourut ſans poſtérité.

VIII. *Pierre* de Pierrin, ou Pierri, ſecond fils d'*Aimery*, & de *Rique* de Caſtelnau, fut marié en l'an 1362. à *Fleurie* de

Digitized by Google

Cabanac, qui deſcendoit d'une ancienne & bonne nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à trois pals de ſable.* Il eut de ce mariage, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Jacquette*, religieuſe au prieuré de la Saluetat, ſitué dans le diocèſe de Caſtres.

VIII. *Pierre* de Perrin II. du nom, fut auſſi gouverneur de Lautrec. Il épouſa en l'an 1386. *Bérenguiere* de Roches, ſœur de *Pons* de Roches, qui ſervit en 1357. ſous les ordres du comte de Foix, pendant la priſon du roi *Jean*, pour le ſoutien de *Charles*, dauphin de France, & régent du royaume. *Bérenguiere* de Roches portoit pour armes : *d'azur, au rocher d'or, ſur une onde d'argent.* Les enfans de *Pierre* de Perrin ſont, 1. *Galand*, qui ſuit ; 2. *Sicard*, religieux Bénédictin de Saint Pons de Thomieres.

IX. *Galand* de Perrin épouſa le 4 Juillet 1405. *Guiraude* de Lafont de Fainerols, iſſue d'une ancienne nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules.* Le marquis de Saint Projet d'aujourd'hui eſt de cette famille. *Galand* fut pere de *Catherine* de Perrin, mariée à *Pierre* de Montagut, & de *Pons*, qui ſuit.

X. *Pons* de Perrin, ſeigneur de la Roque, rendit hommage le 3 Mars 1452. au comte de Foix, des fiefs qu'il poſſédoit dans la vicomté de Lautrec. Il épouſa en 1436. *Raymonde* de Guilhot, fille de *Bérenger*, ſeigneur de Ferrieres, & petite-niece de *Bérenger* de Guilhot, archevêque d'Auch en l'an 1408. Il en eut, 1. *Iſarn*, qui ſuit ; 2. *Rixande*, religieuſe à l'abbaye de Vielmur, diocèſe de Caſtres ; 3. *Sicard*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

XI. *Iſarn* de Perrin, ſeigneur de la Roque, épouſa le 6 Février 1463. *Elipodis* d'Hautepoul, fille de *Pierre*, coſeigneur d'Hauterive. Il laiſſa pour enfans, 1. & 2. *Jean* & *Simon*, tous deux prêtres ; 3. *Torine*, mariée au ſeigneur de Florentin ; 4. *Béatrix*, morte jeune ; 5. *Raymond*, mort ſans poſtérité ; 6. *François*, qui ſuit. Il teſta le 5 Août 1498. en faveur de *Raymond* & de *François*, qui furent cohéritiers. Il laiſſa auſſi pluſieurs enfans naturels.

XII. *François* de Perrin, ſeigneur de la Roque & de la Fabrie, donna le 8 Octobre 1530. devant le ſénéchal de Carcaſſonne le dénombrement de ſes fiefs & biens nobles. Il épouſa par contrat du 2 Mai 1499. *Laurence* de Lautrec, de la maiſon des comtes de Toulouſe, dont, 1. *Georgette*, religieuſe à Prouilhe, diocèſe de Saint Papoul ; 2. *Louis*, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, lequel ſuivit toujours le parti du Roi dans les guerres civiles ; 3. *François*, qui ſuit, héritier des biens de ſon pere par teſtament du 22 Octobre 1540.

XIII. *François* de Perrin II. du nom, ſeigneur de la Fabrie, fut gouverneur pour le Roi du château de Saint Jouen. Il donna le 4 Octobre 1551. le dénombrement de ſes fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit, tant par ſucceſſion de *François*, ſon pere, que du chef de *Raymond* de Perrin, ſon oncle. Il épouſa le 17 Octobre 1540. *Aſtrugue* de la Roche, fille de *Jean*, & de *Marie* de la Palu, laquelle *Marie* de la Palu étoit fille de *Guillaume* de la

Digitized by Google

Palu, sénéchal de Castres en 1252. & de *Louise* d'Armagnac. Il laissa quatre enfans, qui furent, 1. *Louis*, seigneur de la Roche, qui suit, son héritier par testament du 26 Juin 1586. 2. *Pierre*, auteur de la branche des seigneurs de la Paulinie, éteinte au seizieme degré, rapportée ci-après; 3. *Charles*, tige de la branche de Lengari & de Cabrilles, rapportée après celle de son frere; 4. *Alexis*, chef de celle des seigneurs de Brassac-Montpignier, aussi rapportée en son lieu; 5. *Jeanne*, mariée deux fois.

XIV. *Louis* de Perrin, seigneur de la Roque, servit long-temps dans les guerres de Religion. Il assiégea & prit Lautrec. Son château de la Bessiere fut assiégé par l'armée de la Ligue. Il rendit hommage de ses fiefs au Roi le 27 Octobre 1600. Il se maria le 7 Octobre 1571. à *Gabrielle* de la Caze, sa cousine, sortie d'une ancienne maison alliée aux comtes d'Armagnac & de Cominge, laquelle étoit fille unique & héritiere d'*Audinet* de la Caze, seigneur de la Bessiere, & de *Catherine* de la Palu, dont, 1. *Esther*, mariée à *Jean* de Nupces, seigneur de Rouffiac; 2. *Magdelene*, morte jeune; 3. *Jean*, qui suit, son principal héritier par testament du 8 Juillet 1606.

XV. *Jean* de Perrin, seigneur de la Bessiere, fut sénéchal de Castres, & épousa le 13 Janvier 1614. *Isabeau* de Narbonne-Lunas, de l'ancienne maison des vicomtes de Narbonne. Il en eut, 1. *Jean*, tué au combat que donna M. le maréchal de Schomberg; 2. *Alexis*, qui suit, héritier après la mort de son frere, par le testament de son pere du 14 Juillet 1630. 3. *Louis*, capitaine de Cavalerie au régiment de Lunas; 4. 5. & 6. *Toinette*, *Marguerite* & *Esther*, toutes trois mariées.

XVI. *Alexis*, seigneur de la Bessiere, après la mort de son frere, servit long-temps en qualité de capitaine de Cavalerie, sous les ordres du maréchal de Rohan. Il obtint, avec ses cousins, la confirmation de noblesse, par jugement du 4 Janvier 1671. Il épousa le 15 Octobre 1651. *Claire* de Durfort, fille de *Godefroy* de Durfort, marquis de Castelbajac, premier baron de Bigorre, & d'*Isabeau* d'Astarac. Il eut de ce mariage, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Henri*, capitaine au regiment de Navarre; 3. *Michel*, dit le chevalier de la Bessiere, rapporté après la postérité de son aîné; 4. *Augustin*, capitaine au régiment Royal de la Marine; 5. *Marguerite*, religieuse à Fargues; 6. & 7. *Marie* & *Isabeau*.

XVII. *Louis* de Perrin, seigneur de la Bessiere, servit en qualité de maréchal des logis au ban des gentilshommes. Il épousa le 8 Mars 1692. *Rose* de Savaisse, dont, 1. *Claire*, mariée à *Joseph* d'Assier de Pomerol; 2. *Marguerite*, religieuse à Fargues; 3. *Alexis*, qui suit.

XVIII. *Alexis* de Perrin II. du nom, chevalier, seigneur de la Bessiere, & autres lieux, a fait ouvrir une substitution en sa faveur de la maison de Durfort-Castelbajac, du chef de *Claire* de Durfort, sa grande-mere, aux conditions d'en porter lui & les siens les nom & armes. Il a épousé le 9 Mai 1748. *Elisabeth* de Prud'homme, dont des enfans.

Digitized by Google

XVII. *Michel* de Perrin, dit le chevalier de la Beſſiere, troiſieme fils d'*Alexis*, & de *Claire* de Durfort, lieutenant colonel au régiment de Rouergue, mort lieutenant de Roi de Villefranche en Conflans, épouſa à Gray en Franche-Comté, le 9 Mars 1709. *Charlotte* Dupart de Montarlot. Il a laiſſé de ce mariage, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Henri*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Rouergue; 3. *Alexis*, prêtre; 4. *Jean-François*, capitaine au même régiment que ſon frere, marié à Caſtres le 26 Janvier 1756. à *Marguerite* d'Albié, fille unique & heritiere de *Jean*, ſeigneur de la Serre Cambonnet; 5. *Jeanne-Marie*, religieuſe de l'abbaye de Fargues.

XVIII. *Louis* de Perrin de la Beſſiere, lieutenant colonel en 1760. du régiment de Rouergue, & chevalier de Saint Louis, s'eſt marié le 15 Janvier 1755. à Barle-Duc en Lorraine, avec *Jeanne* de Vaſſart-Dancemont, dont des enfans.

Branche des ſeigneurs du Bus & de Mareuil.

XI. *Sicard* de Perrin, ſecond fils de *Pons*, ſeigneur de la Roque, & de *Raymonde* Guilhet, épouſa le 29 Janvier 1484. *Anne-Antoinette* du Puy, d'une maiſon qui a donné un grand-maître de Malte dans *Raymond* du Puy. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Antoine*; 2. *Garnier*, qui ſuit. Il laiſſa auſſi *Jean*, *François* & *Sabine*, auxquels il légua par ſon teſtament du 20 Décembre 1510.

XII. *Garnier* de Perrin marcha avec la Nobleſſe en Picardie, lorſque le roi d'Angleterre fit une deſcente en France en 1513. Il ſe maria dans ce pays en premieres noces à *Jacqueline* de Lanq, & en ſecondes, à *Florence* Parent, niece d'un chevalier de Malte, commandeur de Liége. Il eut de ce dernier mariage, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui fut long temps Gendarme dans la compagnie de M. de Vaudémont.

XIII. *Jean* de Perrin, ſeigneur du Bus & de Mareuil, fut marié le 12 Janvier 1547. à *Geneviéve* de Monchi, iſſue d'une famille de Vermandois. Il fut tué en l'an 1552. devant la ville d'Arras, étant gendarme de la compagnie de M. de Rochepot dans l'armée de M. de Vendôme. Il laiſſa, 1. *Marie-Renée*, mariée au ſeigneur d'Inſivali; 2. *Nicolas*; 3. *Waleran*, qui ſuit.

XIV. *Waleran* de Perrin, ſeigneur du Bus & de Mareuil, fut homme d'armes dans la compagnie de M. le duc d'Humieres. Il ſe maria le 15 Juillet 1574. à *Joſſine* de Hangeſt, ſortie d'une bonne nobleſſe de Picardie, qui porte pour armes: *échiqueté d'argent & de gueules, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.* Il obtint un jugement des Députés du Roi pour le réglement des Tailles & réformation des abus commis en Picardie du premier Août 1599. par lequel il eſt maintenu en ſes preuves de nobleſſe, & conſerve le titre d'écuyer. Ledit jugement rappelle le contrat de mariage de *Sicard*, chef de cette branche, avec *Anne-Antoinette* du Puy, du 29 Janvier 1484. Il laiſſa de ſon mariage trois enfans; ſçavoir, 1. *Jacquette*, religieuſe; 2. *Louis*, chevalier de Malte, reçu le 20 Août 1602. & *Jean*

Digitized by Google

de Perrin, seigneur du Bus & de Mareuil, mort sans avoir eu de postérité.

Le chevalier de Perrin, capitaine au régiment de la Sarre, Infanterie, est sorti de cette branche.

Branche des seigneurs de la Paulinie, éteinte.

XIV. *Pierre* de Perrin, seigneur de la Paulinie, second fils de *François*, seigneur de la Fabrie, & d'*Astrugue* de la Roche, mourut avant ses pere & mere, & fut marié à *Anne* de Molinier, fille d'*Etienne*, seigneur de Tourene & de Naves, conseiller en la Chambre de l'Edit de Castres, de laquelle il a eu *Pierre*, chanoine au chapitre de Burlas, & *Denis*, qui suit.

XV. *Denis* de Perrin fut marié à *Charlotte* du Faur-Pybrac, issue de la maison des comtes de Pybrac, qui portoit pour armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3 en chef & 3 en pointe.* Il mourut jeune, & laissa *Charlotte*, sa fille unique. Il testa le 27 Février 1596. fit son héritiere sa fille, en cas que sa femme ne fût point enceinte d'un enfant mâle, & substitua à *Louis* de Perrin, seigneur de la Bessiere, & à ses enfans mâles, &, à leur défaut, à *Charles* de Perrin, frere dudit *Louis*, ou à ses enfans mâles, & ainsi après aux plus proches parens de son nom & de sa tige. Ladite *Charlotte* de Perrin, sa fille, épousa le 11 Juillet 1614. *Louis* de Nupces, seigneur de Maussans, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux chevrons aussi d'argent, avec deux étoiles d'or au côté du premier chevron, & un croissant d'argent en pointe.*

Branche de Perrin-Lengari.

XIV. *Charles* de Perrin, sieur de Perriné, troisieme fils de *François*, seigneur de la Fabrie, & d'*Astrugue* de la Roche, servit long-temps dans la compagnie des Gendarmes du comte d'Aubijoux. Il épousa le 30 Janvier 1590. *Françoise*, héritiere de la maison de Lengari, aux conditions qu'un de ses descendans en porteroit les nom & armes. Il rendit hommage au Roi le 19 Septembre 1608. des fiefs & biens nobles qu'il possédoit, comme succédant à la maison de Lengari. Il eut pour enfans, 1. *Guillaume*, qui suit ; 2. *Olivier*, docteur en Théologie, chanoine de Saint Pierre de Burlas ; 3. *François*, auteur de la branche de Cabrilles, rapportée ci-après ; 4. *Louis*, tué dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules ; 5. *Charles*, sieur de Molsires, auteur d'une branche, dont la postérité s'est éteinte à la fin du dernier siécle, rapportée ci-après ; 6. *Anne*, religieuse à l'abbaye de Vielmur, ordre de Saint Benoît, diocèse de Castres ; 7. *Claire*, mariée à *Jean* de Lavedan.

XV. *Guillaume* de Perrin fut chargé par testament du 13 Mars 1626. de porter les nom & armes de Lengari, qui sont : *d'azur, à six jumelles d'or, dont trois sont chargées de cinq losanges de gueules.* Il servit long-temps le Roi dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il leva en 1628. une compagnie de Cavalerie, par commission de M. le prince de Condé, lieutenant

lieutenant général pour le Roi en Languedoc, & fut joindre M. le maréchal de Schomberg, pour aller au secours de la ville de Perpignan. Il rendit hommage au Roi le 17 Juillet 1647. Il épousa le 8 Octobre 1628. *Hélene* d'Hereteri. Il eut de ce mariage, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Claire*, mariée à *Jean* du Til; 3. & 4. *Marie* & *Catherine*; 5. *Olivier*, sieur de Ricalens, marié à *Hélene* de Grandit, qui laissa *Jean*, mort sans alliance; 6. *Catherine*, mariée à *Marc-Antoine* de Bosquat; 7. *Hélene*, mariée à *Louis* de Malhot.

XVI. *Charles* de Perrin de Lengari servit dans la compagnie des Gendarmes de la Reine. Il obtint la confirmation de sa noblesse par jugement souverain du 4 Janvier 1671. commun avec ses cousins. Il épousa le 26 Avril 1654. *Diane* des Landes de Saint Palais, dont trois garçons; sçavoir, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Olivier*, prêtre, chanoine & présentateur du chapitre de Lautrec; 3. *Marc-Antoine*, rapporté après son frere aîné.

XVII. *Guillaume* de Perrin-Lengari, héritier par testament de son pere du 12 Août 1699. avec substitution faite en faveur de *Marc-Antoine* & de ses enfans mâles, servit long-temps dans les Mousquetaires gris, se trouva au siége de Valenciennes en 1677. fut marié le 15 Janvier 1684. à *Marguerite* de Ratté, fille d'*Etienne*, avocat général à la Cour des Aides de Montpellier, qui portoit pour armes: *de gueules, à trois étoiles d'or; écartelé d'azur, au sautoir de même, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.* Il mourut sans postérité au château de Lengari en 1739.

XVII. *Marc-Antoine* de Perrin-Lengari, major au régiment de Vivarais, épousa le 24 Janvier 1710. *Magdelene* de Ratte, de laquelle il eut, 1. *Guillaume-Hyacinthe*, qui suit; 2. *Marguerite*, religieuse à Lille d'Albigeois; 3. *Claire-Catherine*, marié à *Jérôme* de Benevent, ancien capitaine au régiment de Champagne, & chevalier de Saint Louis. Il testa le 28 Octobre 1717.

XVIII. *Guillaume-Hyacinthe* de Perrin, seigneur de Lengari, recueillit les biens de sa maison, après la mort de *Guillaume*, son oncle, en vertu d'une substitution. Il servit dans les cadets gentilshommes, ensuite fut lieutenant de Dragons au régiment du Roi, où il a fait la campagne de 1742. en Bohême, & s'est marié en 1740. à *Catherine* de Roux, dont des enfans.

Branche de Perrin-Molaires, éteinte.

XV. *Charles* de Perrin, seigneur de Molaires, cinquieme fils de *Charles*, & de *Françoise*, héritiere de la maison de Lengari, servit long-temps dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il fut héritier de *Louis*, son frere, qui fut tué dans ladite compagnie, en vertu d'un testament mutuel du 30 Mai 1630. Il fut député par la Noblesse aux Etats Généraux du Languedoc en 1629. lorsque le cardinal de Richelieu en eut banni les barons. Il obtint la confirmation de noblesse par jugement souverain rendu en sa faveur & commun avec ses cousins. Il fut marié le 12 Avril 1646. à *Toinette* de la Treilhe, niece de *Jean* de Fossé, évêque de Castres. Il

Digitized by Google

eut de ce mariage, 1. *Charles*, mort jeune; 2. *Jean*, chanoine de Lautrec; 3. *Claire*, qui a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & eſt morte en odeur de ſainteté; 4. & 5. *Louiſe* & *Anne*, mortes ſans alliance; 6. *Marie*, mariée le 7 Août 1692. à *Marc-Antoine* du Lac, ſeigneur de Bellegarde, dont une fille unique. *Charles* de Perrin teſta en 1682.

Branche des ſeigneurs de Cabrilles & de la Braſſié.

XV. *François* de Perrin, ſieur de Maſieres, troiſieme fils de *Charles*, & de *Françoiſe*, héritiere de la maiſon de Lengari, ſervit dans la compagnie des Chevaux-Légers du comte de Vieules. Il fut député pour la Nobleſſe du diocèſe de Caſtres aux Etats Généraux du Languedoc en 1629. avec ſon frere *Charles*. Il ſe maria le 19 Avril 1633. avec *Marie* de Solomiac, dame de Cabrilles. Il fut tué au ſiége de Leucate en Rouſſillon, le 28 Septembre 1637. où il avoit marché avec toute la Nobleſſe du Languedoc. Il eut pour enfans, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *Françoiſe*, mariée à *Etienne* de Pagis de Beaufort; 3. *Jacques*, qui ſuit.

XVI. *Jacques* de Perrin, ſeigneur de Cabrilles & de la Braſſié, a ſervi pluſieurs fois au ban, à raiſon des fiefs qu'il poſſédoit. Il obtint, lors de la recherche générale, la confirmation de nobleſſe, par jugément, commun avec ſes couſins, du 4 Janvier 1671. Il fut marié deux fois, ſçavoir en premieres noces, à *Helene* de Morlas, & en ſecondes à *Eſther* de Barigne-la-Greze, le 13 du mois d'Avril de l'année 1679. Il eut du premier lit 1. *Guillaume*, qui ſuit; & du ſecond, 2. *Joſeph*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 3. *Marie-Françoiſe*; 4. *Etienne*, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel & commandant du régiment de Chartres. Il teſta le premier Fevrier 1716.

XVII. *Guillaume* de Perrin de Cabrilles, ſeigneur de la Braſſié, épouſa le 13 Février 1700. *Hélene* de Barreau. Il mourut avant ſon pere, & laiſſa *Jean*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Champagne; *Marie*, morte jeune, & *Jean-François*, qui ſuit, héritier par teſtament du 8 Novembre 1706.

XVIII. *Jean-François* de Perrin de Cabrilles, ſeigneur de la Braſſie, fut lieutenant au régiment de Champagne, & ſe maria le 9 Janvier 1742. avec *Éléonore* de Benevent du Cayla. Il eſt mort le 4 Septembre 1747. Il teſta le 22 Août 1746. en faveur de *Jean-Antoine* & de *Jérôme* de Perrin, ſes deux enfans, de l'un à l'autre, & à *Jean* de Perrin, ſon frere, capitaine au régiment de Champagne.

XVII. *Joſeph* de Perrin de Cabrilles, ſeigneur & vicomte de Varagne, capitaine au régiment de Chartres, fils du ſecond lit de *Jacques* de Perrin, ſeigneur de Cabrilles, ſe maria le 16 Août 1713. à *Françoiſe* de Batigne de Ceſtairols, iſſue d'une ancienne nobleſſe, qui portoit pour armes: *d'argent, à trois faſces de gueules; écartelé de gueules, à deux beſans d'or.* Il a eu de ſon mariage dix enfans, dont ſix garçons & quatre filles; ſçavoir, 1. *Jacques-Joſeph*, qui ſuit; 2. *Alexandre*, capitaine d'Infanterie au régiment de Richelieu, tué au ſiége de Phi-

Digitized by Google

lisbourg en 1734. 3. *Charles*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Chartres, Infanterie; 4. & 5. *Etienne* & *Pierre*, lieutenans au régiment de Chartres, tués à l'affaire d'Ettingen; 6. *Marie-Marguerite*, mariée à *Pierre* de Bagard, baron de Ferrieres; 7. *Honoré*, chanoine de Caſtres; 8. *Olivier*, tué étant capitaine d'Infanterie au régiment d'Artois, en 1745. à l'affaire de l'Aſſiette; 9. *Marie-Charlotte*, religieuſe à Prouilhe, diocèſe de Saint Papoul; 10. *Marie-Françoiſe*.

XVIII. *Jacques-Joſeph* de Perrin de Cabrilles, vicomte de Varagne, qui a ſervi pendant les campagnes d'Italie des années 1734. & 1735. s'eſt marié le 23 Août 1758. avec *Jeanne* de Gaidon de Maluiés, dont des enfans.

Branche de Perrin de Braſſac-Montpignier.

XIV. *Alexis* de Perrin, quatrieme fils de *François*, ſeigneur de la Fabrie, & d'*Aſtrugue* de la Roche, porta les armes pendant les guerres de Religion, & ſuivit toujours le parti du Roi. Il fut marié le 27 Novembre 1601. à *Claude* de Braſſac-Montpignier, à condition d'en porter le nom & les armes, ainſi que ſes deſcendans. Il eut de ce mariage *Jeanne*, mariée à *Jean* de Corbiac, & *Louis* de Perrin de Braſſac, qui ſuit.

XV. *Louis* de Perrin de Braſſac, ſeigneur de Montpignier, fut marié le 3 Novembre 1630. à *Françoiſe* de Ranchin, dont, 1. *Alexis*, qui ſuit; 2. *Jean*, ſieur de Montmille, capitaine d'Infanterie; 3. *Pierre*, ſieur de la Valette, auſſi capitaine d'Infanterie,

XVI. *Alexis* de Perrin de Braſſac épouſa le 26 Octobre 1679. *Louiſe* le Proy; de laquelle il eut *Godefroy*, qui ſuit.

XVII. *Godefroy* de Perrin de Braſſac épouſa *N.*... de Mauſi, & laiſſa *Alexis*, qui ſuit.

XVIII. *Alexis* de Perrin de Braſſac, ſeigneur de Montpignier, ſervit long-temps en qualité de capitaine d'Infanterie, & fut marié en premieres noces à *Gabrielle* d'Alais-Tanus, ſœur de *N.*... de Tanus, maréchal des camps & armées du Roi, dont il n'a point eu d'enfans; & en ſecondes noces, le 15 Octobre 1756. à *Gabrielle-Victoire* de Capriol, dont il a eu poſtérité.

Cette ancienne nobleſſe, qui de tous les temps a ſervi le Roi & l'Etat par les armes, a pris des alliances dans les maiſons de Monts, Caſtelnau, Rabaſtens, Cabanac, de Roches, de la Font-Fenerols, Guilhet, d'Hautepoult, Dupuy, de Leutrec-Toulouſe, de la Roche, Monchi, de la Caze, Hangeſt, Lengari, Pybrac, Braſſac, Narbonne-Lunas, Ranchin, Solomiac, Cabrilles, la Treiche, Durfort, Caſtelbajac, des Landes-Saint-Palais, &c.

PERROIS (des): Nobleſſe de Normandie, établie auprès de Liſieux, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même, 2 & 1, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'or.*

Marguerite des Perrois du Bouchau, née le 7 Mars 1673. fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. & prouva qu'elle avoit pour quart-ayeul *Jean* des Perrois, ſeigneur de Cirfontaine, qui vivoit en 1541.

PERRONNE, écuyer, ſieur

Digitized by Google

de Grainville, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois roſes du champ, & accompagné de trois croiſettes de ſable, 2 & 1.*

PERROT, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Antoine-Joſeph* de Perrot du Bourguet, lieutenant de vaiſſeau au département de Toulon.

Les armes ſont : *d'azur, à deux croiſſans d'argent l'un ſur l'autre, celui d'en bas renverſé, au chef d'or, à trois aiglettes de ſable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 209.

PERSIL : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *d'hermines, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1*, & de laquelle étoit *Bonne-Angélique* de Perſil, fille de *Michel* de Perſil, chevalier, ſeigneur de Loché & de la Renardiere, & de *Marie* d'Alés, qui naquit en 1677. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. après avoir prouvé qu'*André* de Perſil, ſeigneur des Genets, qui en 1480. épouſa *Jeanne* de Beauvolier, étoit ſon cinquieme ayeul.

PERTUIS : *Tome III. p.* 24. *col.* 1. *lig.* 11. *Jean* du Pertuis, *liſez*, *Jean* de Pertuis.

Ibid. pénultieme ligne, *Louiſe-Léon-Gabrielle* le Clerc de Juigné, *ajoutez*, morte en l'année 175...

PÉRUSE D'ESCARS : *Tome III. p.* 24. *col.* 2. *lig.* 33. à *Marguerite* Legur, *liſez*, à *Marguerite* de Segur.

Ibid. p. 25. *col.* 1. *lig.* 24. *Victiore*, liſez, *Victoire.*

Ibid. col. 2. *lig.* 36. la principauté de Carenci, *liſez*, la terre, dite principauté de Carenci.

Ibid. lig. 30. prince de Carenci, *liſez*, prince du ſang, ſeigneur de Carenci.

Ibid. lig. 35. *Jean* d'Eſcars, prince de Carenci, *liſez*, *Jean* d'Eſcars, dit le prince de Carenci.

Ibid. p. 26. *col.* 1. *lig.* 9. La premiere, fut princeſſe de Carenci, *liſez*, la premiere fut dite princeſſe de Carenci.

Ibid. lig. 11. *Louis* d'Eſtucot de Cauſſade & d'Eſtuert, *liſez*, *Louis* de Stuer de Cauſſade, du nom de Cadoret.

Ibid. lig. 13. à la fin de l'article : *de gueules, au pal vairé*, liſez, Les armes de la maiſon de Péruſe d'Eſcars ſont : *de gueules, au pallé vair.*

PESCHIM (du) : *Tome III. p.* 26. *col.* 2. *lig.* 16. *liſez*, PESCHIN.

PESMES : *Tome III. p.* 26. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : L'héritiere de la branche puînée des marquis de Saint Martin, a porté en 1756. la baronnie de Peſmes dans une branche de Choiſeul-Aillecourt. Les anciens ſires de Peſmes étoient du nombre des ſeigneurs du comté de Bourgogne, dont l'origine paroît avoir été la plus illuſtre. Les Auteurs contemporains, qui nous ont conſervé les noms des principaux gentilshommes qui ſe croiſerent en l'an 1201. pour le voyage de la Terre-Sainte, parlent avec éloge de *Guy* & *Aimé* de Peſmes, freres, qui prirent la croix à Cîteaux. On trouve dans une chartre de l'égliſe de Beſançon de l'an 1222. une alliance conclue entre *Renaud*, comte de Bourgogne, & l'archevêque *Anſeric*, pour s'oppoſer aux entrepriſes de

Digitized by Google

Guillaume, ſire de Peſmes, & de ſes vaſſaux. Les grandes mouvances de la baronnie de Peſmes multiplierent les vaſſaux des ſeigneurs de cette terre, parmi les Nobles qui marchoient ſous leurs bannieres; ils en virent d'auſſi puiſſans qu'eux, tels étoient les ſires de Rupt, de Valay & de la Riſie. Un uſage conſtamment ſuivi les faiſoit combattre ſous le chef d'une maiſon, qu'ils regardoient comme la tige de la leur. En effet, ces trois maiſons & celle de Bougey étoient des branches de celle de Peſmes. Celle de Rupt en conſerva les pleines armes, & après l'extinction du tronc, dont elle étoit iſſue, elle en releva la gloire par les actions & la puiſſance de ſes ſeigneurs. Elle finit elle-même au quinzieme ſiécle dans la maiſon de Rye, d'où *Matthée*, fille de *Guyot* de Rye, & de *Marie* de Rupt, porta la terre de Rupt dans la maiſon de Goux, qui en prit le nom & les armes. Celle-ci s'éteignit au ſiécle ſuivant dans la maiſon de Clermont d'Anjou. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I. p.* 338. *note* 47.

PETIT: *François* Petit, ſeigneur de Paſſy, Villeneuve, Ravannes, Etigny, & autres lieux, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris en 1632. & ſecrétaire du Roi en 1637. épouſa en 1621. *Magdelene* de Louvencourt, fille d'*Antoine*, maître d'hôtel du Roi & thréſorier général de ſa maiſon, & de *Marguerite* de Flecelles. De ce mariage ſont nés dix-ſept enfans. Neuf ſont morts ſans poſtérité ou en religion, dont pluſieurs filles ont fait profeſſion aux religieuſes Annonciades de Popincourt, où la famille a une chapelle & ſa ſépulture. Les huit qui ſuivent ont pris des alliances.

1. *Antoine* Petit, ſeigneur de Paſſy, Serilly & Ebercourt, mort doyen du Parlement de Metz en 1704. a laiſſé pluſieurs enfans de ſon mariage contracté en 1661. avec *Anne* de la Foreſt, entr'autres, 1. *Antoine* Petit de Paſſy, reçu conſeiller au Parlement de Paris en 1689. mort ſans alliance; 2. *François-Nicolas* Petit de Paſſy, lieutenant général d'Epée au bailliage de Sens, pere de la comteſſe de Vercel, laquelle eſt mere de la comteſſe de la Feronnaye; 3. *Magdelene* Petit de Paſſy, mariée à *Claude* le Blanc, miniſtre & ſecrétaire d'Etat au département de la guerre, mort en 1726. dont une fille unique, mariée à *Jouvenel* des Urſins, marquis de Traynel; 4. *Anne* Petit de Paſſy, mariée à *Claude* Boucher, préſident de la Cour des Aides, & depuis intendant de Bordeaux, mort en 1752. dont eſt iſſu madame la marquiſe d'Harville, mere de la marquiſe de Verneuil.

2. *Michel* Petit de Ravannes, préſident, thréſorier de France à Paris, qui a eu de ſon mariage avec *Marguerite* du Frautray, 1. *Jean-Baptiſte* Petit, ſeigneur de Villeneuve, marié à *Anne Pérotte* Molard du Pleſſis, dont, pour fils unique, *Jean* Petit de Villeneuve, mort conſeiller au Parlement de Paris, & ſans poſtérité, le 5 Août 1731. 2. *Gabriel-Michel* Petit de Ravannes, prêtre, grand vicaire de Straſbourg, mort conſeiller d'Etat en 1747. 3. *Anne-Marguerite* Petit de Ravannes, mariée à *Paulin* de Pronde, ſeigneur de Guermante, mort préſident en la Chambre des Comptes de Paris en 1723. dont un fils &

Digitized by Google

deux filles. Le fils, nommé *Gabriel-Paulin* de Pronde, seigneur de Guermande, a épousé *N.* . . . des Touches. La premiere fille, appellée *Marguerite-Pauline*, s'est mariée en premieres noces à *Barthelemi*, marquis de la Rochefoucaud, & en secondes noces à *N.* . . . de Clermont-Tonnerre, maréchal de France. La seconde fille s'est mariée à *N.* . . . de Malides, capitaine aux Gardes Françoises.

3. *Gabriel* Petit, chanoine de l'église de Paris, mort conseiller de la Grand-Chambre au Parlement de Paris en 1701.

4. *François*, qui suit.

5. *Nicolas* Petit d'Etigny, seigneur de Leudeville, la Honville & Bressonvilliers, mort doyen du Grand-Conseil le premier Avril 1732. épousa *Catherine* le Clerc, dont *Angélique* Petit d'Etigny, qui a épousé en premieres noces *Thomas* Bailly, mort doyen des maîtres des comptes; & en secondes, *François* Petit de Villeneuve, son cousin germain, dont la postérité subsiste dans la branche de Villeneuve, rapportée ci-après.

6. *Magdelene* Petit, mariée à *Etienne* de Chabenat, seigneur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, qui a laissé plusieurs enfans, dont la postérité subsiste dans messieurs de Bonneuil, conseillers au Parlement, & dans un officier au régiment des Gardes Françoises.

7. *Marie* Petit, mariée à *Nicolas* Mesliand, mort conseiller de la Grand-Chambre du Parlement en 1696. dont le second fils, mort conseiller d'Etat, a laissé une fille unique, mariée au marquis d'Argenson, ministre d'Etat, de laquelle il a eu le marquis de Paulmy, ancien ministre & secrétaire d'Etat au département de la guerre, aujourd'hui (en 1760.) ambassadeur en Pologne, & une fille, mariée au comte de Maillebois, lieutenant général des armées du Roi.

8. *Elisabeth* Petit a été mariée à *Pierre* Gilbert, seigneur de Voisins, mort aussi conseiller de Grand-Chambre en 1699.

Branche de Petit de Villeneuve.

François Petit de Villeneuve, conseiller en la Cour des Aides, mort en 1705. a eu de son mariage avec *Marie-Anne* Foucault, 1. *Joseph-François* Petit de Villeneuve, prêtre, mort conseiller-clerc au Parlement en 1711. 2. *François*, qui suit; 3. *Nicolas* Petit de Villeneuve, mort président de la Cour des Aides en 1710. marié à *Marie-Anne* Neyret, dont une fille unique, mariée en premieres noces à *Maximilien* le Feron, maître des requêtes, & en secondes, au comte de l'Aigle. Elle est morte en 1735. sans postérité.

François Petit de Villeneuve, reçu conseiller en la Cour des Aides en 1713. puis président en la même Cour le 12 Février 1705. mort en 1731. a eu de son mariage avec *Angélique* Petit d'Etigny, sa cousine, 1. *Claude-Théophile*, qui suit; 2. *François-Nicolas* Petit de Bressouvilliers, conseiller de la Cour des Aides, mort sans postérité le 28 Septembre 1745. 3. *Anne-Marie* Petit de Leudeville, mariée en 1743. avec *Claude-Hyacinthe* Guillemeau de Préval, conseiller au Grand-Conseil, dont *Claude-François* & *Claude-Hyacinthe*. 4. *Angélique-Marie* Petit, marié

le 28 Avril 1750. avec *Pierre-François* Ogier de Berville, conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1739. & frere du préſident Ogier, ambaſſadeur en Dannemarck ; 5. *Armand-Jean* Petit de la Houville, reçu conſeiller au Châtelet & ſiége Préſidial de Paris le 11 Avril 1755.

Claude-Théophile Petit, ſeigneur de Leudeville, la Houville & Breſſonvilliers, reçu conſeiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744. marié le 22 Septembre 1749. avec *Eliſabeth* Richard, fille de *Jean-Louis* Richard, conſeiller du Roi, greffier en chef criminel du Parlement & threſorier de la même Cour, & de *Marie-Eliſabeth* d'Arboulin, ſon épouſe, dont,

1 & 2. *Angélique-Louiſe* & *Marie-Claude* Petit de Leudeville.

3. *Alexandre-Théophile* Petit de Leudeville.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de ſix pieces, au chevron d'or, brochant ſur le tout, & chargé ſur la pointe d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or.*

PETIT (le), écuyer, ſieur du Vivier, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion paſſant d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois roſes d'or.*

Une autre famille de la même élection & du même nom porte : *d'azur, à la faſce d'argent, ſurmontée d'un léopard d'or.*

Il y en a une troiſieme du nom de le Petit, écuyer, ſeigneur de Caſtillon, de l'élection de Liſieux, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes de même, & en pointe d'une merlette d'argent.*

PETIT DE LA BORDE : Famille noble & originaire des Cévennes, établie aujourd'hui dans la Beauce, & recommandable par ſes ſervices militaires & par ſes alliances.

Pierre Petit, fils d'*Hélie* Petit, ſieur de la Borde, & de *Louiſe* Bironis, de la ville de Montauban, chevalier de Saint Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine général des guides de France, épouſa en 1606. *Marie* Garrault, petite-fille de *Jean* Garrault, lequel fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres patentes de 1609. & de *Jacquette* d'Anneau, qui deſcendoit de *Jean* d'Anneau, qui obtint des lettres de maintenue de nobleſſe en 1438. après qu'il eut fait priſonnier le général Talbot à la bataille de Patay. Ledit *Pierre* Petit acheta à-peu-près dans le même temps, (c'eſt à-dire en 1606. ou 1607.), la terre de la Montagne en Beauce. Il ſervit plus de cinquante ſix ans, ſous la Cornette Blanche, auprès de la perſonne du Roi. Il s'eſt trouvé aux batailles de Coutras & d'Ivry, aux combats d'Arques & de Fontaine-Françoiſe, aux retraites de Pont d'Arcy & d'Aumale, aux aſſauts des villes de Sens, où il fut bleſſé d'un coup de pique ſur la bréche, & de Melun, où il monta le premier ſur un des ravelins, & dont il obtint le gouvernement pour récompenſe de ſa valeur, quoiqu'il n'en ait jamais joui. Il s'eſt auſſi trouvé à nombre de ſiéges, entr'autres, à celui d'Amiens, où dans une grande ſortie il marcha trois pas devant le Roi, pour parer les arquebuſades. Il mourut en l'année 1641. après avoir été employé en différentes négocia-

Digitized by Google

tions, tant en dedans qu'au dehors du royaume. Il eut de ſon mariage, 1. *André*, qui ſuit; 2. *Jacques* Petit, écuyer, ſieur de Mezieres, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 3. *Pierre* Petit, écuyer, ſieur de la Broſſe, capitaine au régiment du Tot, tué à la bataille de Fribourg; 4. *Louis* Petit, écuyer, ſieur de la Borde, enſeigne au régiment de Rambures, tué à la bataille de Guiſche; 5. *François* Petit, auſſi écuyer, ſieur de Roſſignon, cornette du marquis de Genlis, & bleſſé d'un coup de mouſquet à la cuiſſe, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice militaire; 6. *Marie* Petit, mariée en Touraine; 7. *Anne* Petit, mariée à *Guillaume* Viard, chevalier, ſeigneur de la Giraudiere, des Francs, &c. d'où ſont ſortis les Viards de la Motte du Saut en Poitou, & les Viards des Francs en Beauce; 8. *Françoiſe* Petit, mariée à *Jacques* Lhuillier, écuyer, ſieur de la Chapelle, d'où ſont venus meſſieurs Lhuillier & de la Chapelle.

André Petit I. du nom, écuyer, ſieur de la Montagne, gentilhomme ſervant du Roi, épouſa en 1638. *Perrine* Gouſſard, fille d'un commiſſaire des guerres, dont, 1. *André*, qui ſuit; 2. *Claude* Petit, écuyer, ſieur du Bouchet, capitaine au régiment Royal, Infanterie, & ingénieur, mort ſans poſtérité; 3. *Jacques-Henri* Petit, écuyer, ſieur de Champlain, capitaine au régiment Royal Artillerie, qui a perdu un bras au ſiége de Doeſbourg, mort ſans poſtérité; 4. *Louis* Petit, écuyer, ſieur de la Borde, commiſſaire ordinaire d'Artillerie, tué au ſiége de Puycerda en 1678. 5. *Nicolas* Petit, écuyer, ſieur de Roſtignon, commandant d'un bataillon au régiment de Brie, mort au ſervice du Roi; 6. *Magdelene* Petit, mariée à *N.* . . . . Fuſée, écuyer, ſieur de Bierville, morte ſans enfans en 1744.

André Petit II. du nom, épouſa en 1676. *Renée* de Berrard, fille du baron de Migene, dont il eut *Jacques* Petit, mort page de ſon alteſſe Royale madame la ducheſſe douairiere d'Orléans, & c'eſt en lui qu'a fini la branche aînée.

SECONDE BRANCHE.

Jacques Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, ſecond fils de *Pierre*, & de *Marie* Garrault, fut gentilhomme ordinaire du Roi & auparavant capitaine au régiment d'Angoulême. Il fut fait priſonnier en 1642. & quitta ſa compagnie après dix-neuf ans de ſervice, & s'être trouvé au ſiége de Gravelines, où il reçut un coup de fuſil à la tête, dont il fut trépané; ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices militaires. Il épouſa en 1653. *Noëlle* Foudrier, ſœur d'*Iſaac* Foudrier de Boiſvaux, lieutenant général d'Artillerie, & tante de meſſieurs de Saint Perrier, dont un eſt mort à Douay en 1749. étant lieutenant général des armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Il a eu de ſon mariage, 1. *N.* . . . . Petit, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & eſt mort curé; 2. *Iſaac* Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, capitaine au régiment de Saulx, qui fut bleſſé à l'épaule d'un coup de mouſquet dans la vallée de Pey-

Digitized by Google

rouſe, mort peu de temps après ſans poſtérité des ſuites de ſa bleſſure en l'an 1690. 3. *Louis-Etienne-Céſar*, qui ſuit; 4. *Etienne* Petit, écuyer, ſieur de la Broſſe, ſous-lieutenant au régiment du Pleſſis-Belliévre, tué à la bataille de Stafarde; 5. *Noëlle-Catherine* Petit, mariée en 1713. à *Claude* Thiboud de Berry, écuyer, ſieur de Choiſſy, morte ſans enfans en 1757. 6. *Jacques* Petit, écuyer, ſieur de la Borde, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

Louis-Etienne-Céſar Petit, lieutenant de vaiſſeau, aide-major des armées navales, eſt mort au ſervice en 1700. & a laiſſé d'*Anne* de Graſſe de Montoron, ſon épouſe, mariée en 1695. 1. *Gabriel* Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, lieutenant au régiment de Sourches, mort ſans poſterité; 2. *Henri* Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, lieutenant de vaiſſeau, chevalier de Saint Louis, mort ſans enfans.

Jacques Petit II. du nom, écuyer, ſieur de la Borde, ſixieme fils de *Jacques*, penſionnaire du Roi, chevalier de Saint Louis, ancien major, commandant de bataillon au régiment de Sourches, Infanterie, a ſervi plus de trente ans. Il s'eſt trouvé à vingt ſiéges & à trois batailles, & à une infinité d'autres rencontres, dans pluſieurs deſquelles il a été bleſſé, entr'autres, au ſiége de Barcelonne en 1697. où il a eu une jambe fracaſſée de pluſieurs coups de fuſils. Il eſt mort en 1726. & a laiſſé de ſon mariage avec *Catherine* Peſchard, mariée en 1711. fille de *Florentin* Peſchard (*a*), écuyer, ſieur de l'Epinay, & de *Claude* Hemards, 1. *Jacques* Petit de Meyzieres, prêtre, chef & grand-chantre de Notre-Dame d'Eſtampes; 2. *Claude-François*, qui ſuit; 3. *Catherine-Françoiſe* Petit, morte fille en 1749. 4. *Alexandre* Petit, écuyer, ſieur de Meyzieres, chevalier de Saint Louis, commiſſaire provincial d'Artillerie. Il a conſtruit des batteries à Verſailles en 1737. pour l'inſtruction de M. le Dauphin. Il s'eſt trouvé à dix-ſept ſiéges & cinq batailles, auxquels il a reçu pluſieurs bleſſures. Il eſt mort au ſervice en 1751. 5. *Florentin* Petit de la Borde, écuyer, ſieur d'Huilay, lieutenant de la compagnie d'Ouvriers d'Artillerie de M. du Brocard, ſon oncle maternel à la mode de Bretagne, mort d'une fluxion de poitrine pendant la retraite de Prague à Egra, en 1743. 6. *Céſar* Petit de la Borde, lieutenant des vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, né en 1723.

Claude François Petit, écuyer, ſieur de la Borde, capitaine au régiment Royal Artillerie, bleſſé d'un coup de canon à la bataille de Lawfeld, mourut quatre jours après. Il a ſervi vingt-un ans & ſix mois, & a laiſſé d'*Anne* Roland, de la ville de Grenoble, mariée en 1743.

1. *François-Jacques* Petit de la Borde, né le 4 Janvier 1744. élevé à l'Ecole Royale Militaire, & en 1760. lieutenant dans le régiment Royal Lorraine.

2. *Alexandre* Petit, dit le chevalier de la Borde, né le 29

(*a*) *Le nom de Peſchard eſt celui que porte une famille de Bretagne, alliée aux Craon, Rohan, & autres grandes maiſons de la province.*

Digitized by Google

Août 1747. auſſi éleve de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes : *de gueules, au dragon & ferres d'argent, le dard en gueules, la queue en ſautoir, d'où ſortent trois têtes de ſerpent.*

PETIT DE MARIVATS : Famille établie dans le duché & le comté de Bourgogne, & à Paris, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Nicolas Petit, écuyer, ſieur de la Galanderie, conſeiller du Roi, commiſſaire provincial, & contrôleur ordinaire des guerres du Berry & de l'Orléannois en 1673. eſt mort grand référendaire en la Chancellerie. De ſon mariage conclu avec *Marie* Creney ſont nés deux enfans, entr'autres,

Nicolas-Paſcal Petit, ſeigneur du Bois d'Aunay & de Dracy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 24 Août 1719. avec *Marie-Marthe* Mauſſion, fille de *Thomas* Mauſſion, écuyer, ſeigneur de Condé, &c. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Marie-Thomas* Petit, écuyer, ſeigneur du Bois d'Aunay & de Dracy, né le 3 Mars 1726. lieutenant dans le régiment Royal des Vaiſſeaux en 1742.

2. *Antoine-Jules* Petit, écuyer.

3. *Marie-Françoiſe* Petit, femme de *Gilles* de Canteil, écuyer, ſeigneur de Condé.

4. *Anne-Eliſabeth* Petit de Dracy.

5. *Louiſe-Eliſabeth* Petit de Foix.

6. *Charlotte* Petit de Marivats.

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, vivré & accompagné de trois étoiles auſſi d'or, couronnées de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

PETIT CŒUR, écuyer, ſieur de Saint Waſt & de Beauvallon, en Normandie : Famille noble, établie dans l'élection de Bayeux, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, chargé ſur l'épaule d'un cœur d'or.*

PEYSSONEL, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. le Bret, intendant de la province, & par arrêt de la Cour des Comptes de Provence, & qui a prouvé qu'elle étoit originaire du royaume de Naples.

Elle ſubſiſte actuellement dans *François-Bienvenu* de Peyſſonel, ſeigneur de Faveau & de Saint Savournin, né le 2 Avril 1707. qui a eu un garçon & une fille de ſon ſecond mariage contracté le 13 Septembre 1751. avec *Roſe* de Gazan, de la ville de Toulon, & dans deux autres rameaux, dont le premier deſquels a pour chef M. de Peyſſonel, conſul en Crimée en 1755. & le ſecond eſt établi à la Guadeloupe.

Les armes : *d'azur, au poiſſon contourné ſur des ondes d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 210.

PEZÉ : *Tome III. p.* 28. *col.* 1. *lig.* 47. de la Roche-Tallon, *liſez*, de la Roche-Tullon.

Ibid. lig. 48. *après* deux filles, *ajoutez*, dont une mariée à *N.*..... de Dreux, marquis de Brezé.

PHÉLYPEAUX : Ce nom eſt illuſtre depuis près de deux cents ans par onze ſecrétaires d'Etat qu'il a donnés, & par la dignité de chancelier de France à laquelle fut élevé en 1699.

Digitized by Google

Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain.

Raymond Phélypeaux, écuyer, seigneur d'Herbault, la Vrilliere & autres terres, d'abord secrétaire de la chambre du Roi, puis pourvu d'une charge de secrétaire d'Etat le 5 Novembre 1621. mourut dans l'exercice de cet office le 2 Mai 1629. Il laissa, entr'autres enfans, *Balthasard*, qui suit, & *Louis* Phélypeaux, dont il sera fait mention après son frere.

Balthasard Phélypeaux, écuyer, seigneur d'Herbault après la mort de son pere, & successivement conseiller au Parlement de Paris, thrésorier de l'Epargne & conseiller d'Etat, fut auteur de la branche connue sous le nom de Phélypeaux d'Herbault, qui subsiste en 1760. en M. l'archevêque de Bourges, & madame du Guesclin, niece de M. l'évêque de Riez, & la marquise de Gouffier-Heilly, petite-fille de l'intendant de Paris, niece du comte de Montlhery.

Louis est le bisayeul de *Louis* Phélypeaux, seigneur, comte de Saint Florentin en Champagne, marquis de la Vrilliere & de Châteauneuf-sur-Loire, baron d'Hervy-le-Châtel & autres terres, né le 18 Août 1705. Il a été pourvu d'une charge de secrétaire d'Etat & du gouvernement de Gergeau en survivance le 17 Février 1723. a été fait en même temps conseiller d'Etat, & en a prêté serment entre les mains de sa Majesté le 18 du même mois : il est entré en plein exercice de cette charge, ensemble du département des affaires du Clergé, & des pays d'Etats & autres, & du gouvernement de Gergeau, le 7 Septembre 1725. Il a été ensuite pourvu de l'office de secrétaire-commandeur des ordres du Roi en Août 1736. puis de celle de chancelier & garde des sceaux de la Reine en Janvier 1743. Il a eu le département de la maison du Roi en Avril 1749. & est entré au Conseil d'Etat comme ministre le 15 Août 1751. Il a été pourvu de la charge de chancelier & commandeur des ordres du Roi, en se démettant de celle de secrétaire-commandeur des mêmes ordres le 27 Juin 1756. & a eu le département de Paris le 2 Février 1757. Il a été commis par le Roi pour gouverner, régir & administrer, sous son autorité, les ordres royaux, militaires & hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, pendant la minorité de monseigneur le duc de Berry, grand-maître desdits ordres, le 18 Juin de la même année. Il avoit été élu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences dès l'année 1740. & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1757. Il a épousé le 15 Mai 1724. *Amélie-Ernestine*, née comtesse de Platen, fille d'*Ernest-Auguste*, comte de Platen & de l'Empire, souverain de Hallermunden, ministre d'Etat, & grand chambellan du Roi de la Grande-Bretagne à Hanovre. Il ne reste point d'enfans vivans de ce mariage.

M. le comte de Saint Florentin a pour sœurs,

1. *Marie-Jeanne* Phélypeaux, mariée au comte de Maurepas, rapporté ci-après.

2. *Louise-Françoise*, morte le 3 Mars 1737. ayant été mariée le 21 Mai 1722. à *Louis-Robert-Hippolite* de Bréhant, appellé le comte de Piels, lequel est mort

Digitized by Google

meſtre-de-camp de Dragons, & ambaſſadeur de France en Danemarck, le 27 Mai 1734. & étoit pere de madame la ducheſſe d'Aiguillon.

Raymond Phélypeaux avoit pour frere cadet *Paul* Phélypeaux, ſeigneur de Pontchartrain, auteur de la branche de Pontchartrain, & ayeul de *Louis* Phélypeaux, élevé à la dignité de chancelier de France le 5 Septembre 1699. après avoir été ſucceſſivement conſeiller au Parlement de Paris, premier préſident du Parlement de Bretagne, contrôleur général des Finances & ſecrétaire d'Etat. C'eſt en ſa faveur que la terre de Pontchartrain a été érigée en comté avec réunion de la baronnie de Maurepas en 1679. ou 1680. Il eſt mort le 12 Décembre 1727. & *Marie* de Maupeou, ſon épouſe, le 12 Avril 1714.

Jérôme Phélypeaux, ſeigneur, comte de Pontchartrain, baron de Maurepas & autres terres, ſon fils unique, fut reçu en ſurvivance de la charge de ſecrétaire d'Etat dès le 19 Décembre 1693. & mis en exercice ſur la démiſſion de ſon pere au mois de Septembre de l'année 1699. Il eſt mort le 8 Février 1747. âgé de près de ſoixante & treize ans, étant né en Mars 1674. Il avoit épouſé en premieres noces le 28 Février 1697. *Chriſtine-Eléonore* de la Rochefoucaud de Roye, fille de *Frédéric-Charles* de la Rochefoucaud, comte de Roye, & d'*Iſabelle* de Durfort-Duras, & tante du duc d'Eſtriſſac, & du feu duc d'Enville, morte le 23 Juin 1708. âgée de vingt-ſept ans; & en ſecondes noces le 31 Juillet 1713. *Hélene-Roſalie-Angélique* de l'Aubeſpine de Verderonne, fille d'*Etienne* de l'Aubeſpine, marquis de Verderonne, & de *Marie-Anne* Teſtard.

Il a eu du premier lit,

1. *Jean-Frédérie* Phélipeaux, comte de Maurepas, né le 9 Juillet 1701. Il a été d'abord reçu chevalier de Malte le 4 Août 1703. après quoi il fut pourvu de la charge de ſecrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715. & eſt entré en exercice, avec diſpenſe d'âge, le 30 Mars 1718. Il a été reçu Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences en 1720. puis greffier-commandeur des ordres du Roi le 26 Mars 1724 enſuite grand threſorier-commandeur deſdits ordres le 2 Août 1736. & Membre honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres en la même année. Il a été nommé miniſtre d'Etat le 9 Janvier 1738. & s'eſt démis de la charge de grand threſorier-commandeur des ordres en Novembre 1747. & de celle de ſecrétaire d'Etat le 24 Avril 1749. Il a épouſé le 19 Mars 1718. *Marie-Jeanne* Phélypeaux de la Vrilliere, ſa couſine, ſœur du comte de Saint Florentin, née en Mars 1704. dont il n'a point d'enfans.

2. *Paul-Jérôme* Phélypeaux, marquis de Pontchartrain, né le 25 Avril 1703. aujourd'hui lieutenant général des armées du Roi & au gouvernement d'Aunis, inſpecteur général de la Cavalerie, non marié.

3. *Charles-Henri* Phélypeaux, né le 14 Juin 1706. mort le 24 Juin 1734. étant nommé à l'évêché de Blois.

Les enfans du ſecond lit ſont,

1. *Marie-Louiſe-Roſalie* Phélypeaux, née en Juin 1714. &

Digitized by Google

morte étant mariée à *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, seigneur & marquis de Conflans en Savoye : ce marquisat fut acquis par M. de Chambray, & celui de Trelon en Hainault est échu à M. le marquis de Watteville, lequel est sans enfans.

2. *Hélene-Angélique-Françoise* Phélypeaux, née en Mai 1715. dame du palais de la Reine, mariée le 18 Décembre 1730. à *Louis-Jules* Barbon de Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, pair de France, prince de Vergagne & du Saint Empire, brigadier des armées du Roi, cidevant ambassadeur à Rome en 1748. chevalier des ordres en 1751. reçu à l'Académie Françoise en 1743. & Membre honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1744.

La branche de Phélypeaux, seigneur de la Vrilliere, de Saint Florentin & de Châteauneuf, porte : *écartelé au premier & dernier quartier d'azur, semé de tiercesfeuilles d'or, au franc canton d'hermines*, qui est Phélypeaux ; *au 2 & 3 d'or, à trois maillets de sinople*, qui est de Mailly.

Et celle de Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain & de Maurepas, porte pour armes : *d'azur, semé de tiercesfeuilles d'or, au franc quartier d'hermines.*

PHILIPPES, écuyer, sieur de Marigny, en Normandie, élection de Bayeux : Famille confirmée dans sa noblesse par un brevet du Roi, donné le 16 Mars 1671. M. de Tourville, ancien officier, & qui par ses services a mérité la croix de Saint Louis, est de cette famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant & d'une étoile d'argent en chef, & en pointe d'un cygne de même.*

PICART : *Tome III. p. 31. col 2. lig. 19.* Il ne laissa qu'une fille, *lisez*, Il laissa trois filles ; sçavoir, 1. *Louise* Picart, dame de Radeval, mariée en 1572. à *Christophe*, baron de Ballompierre ; 2. *Magdelene*, qui épousa *Jean* de la Haye, seigneur de Chantelou, Cretot, &c.

3. *Perronne*, mariée à *Gabriel* de Chambrey.

PICORII, écuyer, sieur de Villers, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en abysme.*

PICOT, écuyer, sieur de Sainte Honorine : Famille aussi connue sous le nom de Russy, en Normandie, élection de Valognes, dont les armes sont : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

PICOT : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches, suivant l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Michel Picot I. du nom, né le 30 Mai 1556. fut marié en 1581. avec *Jeanne* Cochin. Il descendoit au sixieme degré d'*Olivier* Picot, nommé dans deux rôles des montres & revues générales des Nobles & sujets aux armes de l'archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477. & l'autre du 8 Janvier 1479.

De ce mariage naquit *Michel* Picot II. du nom, sieur de Malabri, marié en 1613. avec *Bertranne* Goult, de laquelle sont issus, 1. *Michel*, qui suit ; 2. *Etienne*, chef de la branche des seigneurs de Préménil, rapportée ci-après.

Digitized by Google

Michel Picot III. du nom, ſieur de Cloſriviere, né le 16 Février 1620. épouſa en 1648. *Marie* Joliff, dame des Fontaines. Il en eut trois fils, ſçavoir, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Michel*, auteur de la branche des ſieurs de Beaucheſne; 3. *Etienne* Picot, ſieur de Laurnais.

Pierre Picot, ſieur de Cloſriviere, né le 25 Juillet 1650. fut d'abord écuyer de la grande écurie du Roi, puis conſeiller, ſecrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de Bretagne, le 29 Mai 1692. Il mourut en 1710. laiſſant trois enfans, entr'autres, *Michel-Julien* Picot, ſieur de Cloſriviere, né le 19 Avril 1695. marié le 2 Août 1732. avec *Thereſe* Trubiet de Nermont, dont ſont ſortis,

1. *Michel-Alain* Picot, écuyer, né le 18 Juillet 1734.

2. *Pierre-Joſeph* Picot de Kéhériac, écuyer, né le 29 Juin 1735.

3. *Jeanne-Roſe-Michelle* Picot de Cloſriviere.

4. *Thereſe* Picot de Saint Buc.

5. *Marie* Picot de Kéhériac.

Branche des ſeigneurs de Beaucheſne.

Michel Picot IV. du nom, ſieur de Beaucheſne, ſecond fils de *Michel* Picot III. du nom, & de *Marie* Joliff, né le 31 Janvier 1652. mourut revêtu d'un office de ſecrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu en 1695. Il épouſa en premieres noces *Françoiſe* Joliff, & en ſecondes, *Marie* Vivien.

Du premier lit eſt ſorti,

François-Louis Picot, ſieur de Beaucheſne, né le 21 Avril 1703. pere, par *Marie-Raphaële* du Freſne, ſon épouſe, de *Bernard-François-Bertrand* Picot, écuyer, né le 29 Mars 1734.

Du ſecond lit eſt iſſu,

Michel Picot V. du nom, écuyer, né le 14 Janvier 1712. marié le 23 Avril 1733. avec *Marie* Picot, ſa couſine, iſſue de la branche des ſieurs de Prémenil, dont il a eu, 1. *Michel-Marie* Picot, écuyer, né le 13 Mars 1734. 2. *Jean-Marie* Picot, écuyer, né le 21 Décembre 1735. & 3. *Etienne-François* Picot, écuyer, né le 4 Mai 1739.

Branche des ſeigneurs de Prémenil.

Etienne Picot, ſieur de Prémenil, ſecond fils de *Michel* Picot II. du nom, & de *Bertranne* Groult, né en 1630. fut lieutenant-aide dans la fauconnerie de France. De ſon mariage accordé en 1672. avec *Perrine* le Fer, demoiſelle du Préclos, naquit, entr'autres enfans, le 17 Décembre 1683. *Michel* Picot VI. du nom, ſecrétaire honoraire du Roi en la chancellerie du Parlement de Bretagne, marié le 15 Février 1710. avec *Jeanne-Eliſabeth* Nouel, fille de *Jean* Nouel, ſieur des Antons. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Michel* Picot VII. du nom, écuyer, né le 23 Septembre 1715.

2. *Marie* Picot de Prémenil, femme de *Michel* Picot V. du nom, ſon couſin, mentionné ci-deſſus.

Les armes: *d'azur, à trois haches d'argent, poſées en pal, 2 & 1; écartelé d'argent, à trois léopards de gueules, paſſans l'un au-deſſus de l'autre.*

PICQUOT, en Normandie, élection de Liſieux, qui porte pour armes: *de gueules,*

Digitized by Google

chef d'azur, chargé de deux mâcles d'or, à la pointe dentelée auſſi d'or, & chargée d'un mâcle du ſecond.

PIÉDEFER : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

Robert de Piédefer, ſeigneur de Guiencourt, & *Perrette* de Braque, ſa femme, vivoient en 1548.

Robert de Piédefer, leur fils, épouſa *Magdelene* Simon en 1500. *Jean* de Piédefer, un de leurs fils, fut reçu dans l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem le 12 Juin de l'an 1536.

Robert de Piédefer III. du nom, épouſa *Jeanne* Briçonnet en 1533.

Robert Piédefer IV. du nom, fut marié à *Lucrèce* de Prunelé en 1573.

Robert V. du nom, épouſa *Louiſe* de Bérule en 1594. & *François*, leur fils, fut reçu dans l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem le 14 Novembre 1623.

Charlotte-Jeanne de Piédefer née le 12 Juillet 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686.

PIEDOUE, écuyer, ſieur de Charſigné, d'Eritot, &c. en Normandie, élection de Caën : Famille noble & très-bien alliée. M. de Charſigné avoit épouſé une niece du célebre M. Huet, évêque d'Avranches, de laquelle eſt ſorti M. l'abbé de Charſigné, docteur de Sorbonne & aujourd'hui abbé commendataire de l'abbaye de Saint Etienne de Fontenay, proche Caën.

Les armes : *d'azur, à trois pattes d'oie d'or, 2 & 1.*

Il y a encore en Normandie une autre famillle du même nom que la précédente & de la même élection, de laquelle étoit M. de la Moiſſonniere, vicomte d'Evrecy.

Les armes : *d'or, à deux membres ou pattes de lion de ſable, poſées en ſautoir.*

PIENNE (de) : Ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagné de ſix billettes, 3 en chef & 3 en pointe.*

PIERRE, écuyer, ſeigneur de la Poterie-Thuiley, en Normandie, élection d'Argentan : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à deux eleſs d'argent, poſées en ſautoir, & cantonnées de quatre loſanges d'or.*

Une autre famille du même nom, de l'élection de Vernon, porte : *d'azur, à trois bandes ou cotices d'argent.*

PIERRE-BUFFIERE : *Tome III. p. 32. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Leur fille a porté le marquiſat de Pierre-Buffiere à ſon mari *N.*... Riqueti de Mirabeau. Une branche ſortie de cette maiſon ſubſiſte en Berry, près d'Argenton, en la perſonne de *N.*..... marquis de Buffiere, retiré du ſervice, étant capitaine de Dragons au régiment actuellement d'Apchon, & chevalier de Saint Louis. Il fut marié à Paris à une demoiſelle du nom de Machault, dont il a trois filles. Le marquis de Pierre-Buffiere a deux freres, l'un chevalier de Saint Louis, retiré du ſervice, étant major du même régiment, & connu ſous le nom du chevalier de Pierre-Buffiere. L'autre, appellé M. de Prunjet, eſt capitaine d'une compagnie d'Invalides. L'un & l'autre n'ont point fait d'alliances. Ils avoient un autre frere, nommé M. Chabenet, mort ſans être marié, après

Digitized by Google

s'être retiré du service de mer, & une sœur, morte femme de *N*..... Couraud, chevalier, seigneur de la Roche-Chevreux, dont un garçon & une fille.

PIERREFITE, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte pour armes : *d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (de), écuyer, sieur du Manoir & de la Cerverie, en Normandie : Ancienne noblesse, élections de Carentan & de Bayeux. Les branches de cette famille sont établies dans les élections de Valognes & de Bayeux. Il y en a une dans l'élection de Valognes, dont il y a des enfans. Le lieu de leur résidence est Amfreville. Celui qui en est le chef a long-temps servi dans les Gardes du Corps. Il a obtenu la croix de Saint Louis. La maison de Pierrepont est établie en basse Normandie dès le temps de *Raoul*, premier duc de Normandie. Dès ce même temps il y a eu une terre de ce nom, érigée en plein fief de Hautbert. Il y en a une branche en Angleterre, connue sous le nom des ducs de Kingston, dont un cadet commença l'établissement en l'an 1066. dans le temps que les Normands firent la conquête de l'Angleterre sous le fameux duc *Guillaume*. Kingston est une petite ville sur la Tamise, assez près de Londres. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1729. p.* 1471.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, les deux du chef affrontés.*

PIFFAULT, seigneur de la Houssaye, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGACE : Famille originaire du bailliage d'Alençon, en Normandie, qui porte pour armes : *de sable, à trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGAGE, ou PIGACHE : Famille de Normandie, élection d'Argentan, dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon.*

PIGNATELLI : La maison de Pignatelli est une des plus illustres du royaume de Naples, par son ancienneté, par sa noblesse & par les titres d'honneurs dont elle est décorée dans toutes ses branches. Il paroît par la possession des fiefs que ceux de cette maison étoient comptés parmi les barons du royaume, dès le temps des rois Normands.

Dans un diplôme de l'an 1190. rapporté par *Charles* Borelli, dans son Ouvrage intitulé, *Vindex Neapol. Nobilis*, p. 125. est mentionné *Jean* Pignatelli parmi les Décurions, appellés Connétables, qui gouvernoient l'Etat de Naples. *Pierre* Pignatelli fut élu Marchesi, un de ceux qui allerent, au nom de la ville de Naples, offrir les clefs de cette ville au roi *Charles* I. d'Anjou. *Richard* Pignatelli qui vivoit en 1280. fut pere de *Jacques* Pignatelli, viceroi de la Poüille en 1326. & ayeul de *Thomas*, majordôme du roi *Robert*. Celui-ci fut pere de *Thomas*, qui vivoit en 1400. & qui de sa seconde femme, *Cécile* Philomarini, eut, entr'autres enfans, trois fils ; sçavoir, *Etienne*, *Charles* & *Palamede* Pignatelli, qui formerent trois branches

Digitized by Google

ches principales. Celle de l'aîné s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs autres, ſçavoir celles des marquis de Caſalnovo, des ducs de la Rocca, de la Tolve, d'Alliſe, de Montecalvo & des princes de Strongoli.

Charles, frere d'*Etienne*, a fait la premiere branche des ducs de Monteléon & de Terranova, grands d'Eſpagne, rentrés par alliance dans la poſtérité de *Palamede* Pignatelli. Celui-ci fut pere de *Jacques* Pignatelli, ſeigneur de Noja & de Cherchiaro, dont le fils aîné, *Fabrice*, fut créé premier marquis de Cherchiaro l'an 1556. & le puîné, *Scipion* Pignatelli, fut créé duc de Biſache en l'année 1600. Sa poſtérité eſt établie en France, & porte le nom & les armes d'Egmond, à cauſe du mariage de *Nicolas* Pignatelli, duc de Biſache, gouverneur général des armées dans le royaume de Naples avec *Claire-Angélique* d'Egmond, devenue en 1707. héritiere de ſa maiſon, & de ſon frere, *Procope-François*, comte d'Egmond, prince de Gavre & du Saint Empire. De ce mariage naquirent, 1. *Marie-Françoiſe* Pignatelli, mariée le 29 Mars 1711. à *Léopold-Philippe-Charles* de Ligne, duc d'Arremberg, prince du Saint Empire, &c. 2. *Procope Marie-Antoine* d'Egmond-Pignatelli, comte d'Egmond, prince de Gavre & du Saint Empire, grand d'Eſpagne, mort au mois de Mai 1743. marié en 1717. à *Henriette-Julie* de Durfort, fille de *Jacques-Henri*, duc de Duras, & ſœur de la princeſſe de Lambeſc. *Voyez* au mot EGMOND.

La poſtérité de *Fabrice* Pignatelli, premier marquis de Cherchiaro, s'eſt ſubdiviſée en trois branches, par ſes fils, *Jules*, *Martius* & *Lucius*. De *Martius* eſt ſortie celle des marquis de Spinazzolla, remarquable ſur-tout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Egliſe un chef encore plus illuſtre par ſes vertus que par ſa dignité, dans la perſonne d'*Antoine* Pignatelli, le dernier des fils de *François*, quatrieme marquis de Spinazzola & premier prince de Mondervino, exalté au mois de Juillet 1691. Il prit le nom d'Innocent XII. & ſe conduiſit toujours en véritable pere commun, ſans prédilection, ſans partialité, & ne connut que les pauvres pour ſes parens. Ce pontife fit une bulle expreſſe pour abolir le Népotiſme. Il fonda pluſieurs hôpitaux & mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 17....

Lucius Pignatelli, dernier fils de *Fabrice*, eſt le biſayeul de *Jérôme-Marie* Pignatelli, prince de Morſiconovo, mort l'an 1700. laiſſant de ſa ſeconde femme, *Julie-Cécile* Conti, fille de *Charles*, duc de Poli, *Jean-Baptiſte* Pignatelli, onzieme prince de Marſiconovo, lequel a épouſé *Marie-Emmanuelle* Pignatelli, ducheſſe d'Hijar, fille & héritiere de *Ferdinand* Pignatelli, duc d'Hijar, grand d'Eſpagne, viceroi de Galice & d'Arragon, mort en 1729. & de *Jeanne-Petronelle* de Silva, ducheſſe d'Hijar, morte en 1710.

Jules Pignatelli, deuxieme marquis de Cherchiaro, fils aîné de *Fabrice*, fut pere de *Fabrice* II. du nom, créé en l'année 1600. prince de Noja. Ses deux fils, *Jules* & *Jacques* Pignatelli ont formé deux branches. Du dernier

de ce dent les ducs de Belriſguardo & les marquis de Saint Vincent, princes de Belmont.

Fabrice Pignatelli III. du nom, fils aîné de *Jules* II. du nom, fut viceroi d'Arragon, chevalier de la Toiſon d'or, & devint cinquieme duc de Monteléon, par ſon alliance avec *Jéronime* Pignatelli, leur petite-fille. *Jeanne* Pignatelli, ſeptieme ducheſſe de Monteléon, épouſa ſon grand oncle, *Nicolas* Pignatelli, frere de *Fabrice* d'Aguelle III. du nom, prince de Montecorvino, duc de Saint Maure, & de *François* Pignatelli, archevêque de Naples, créé cardinal en 1703. & mort en 1734.

Dom *Nicolas* Pignatelli, huitieme duc de Monteléon & de Terranova, viceroi de Sicile & de Sardaigne, conſeiller d'Etat, chevalier de la Toiſon d'or, eſt mort le 30 Mars 1730. & a laiſſé pour enfans,

1. Dom *Diegue* Pignatelli, neuvieme duc de Monteléon, protonotaire du royaume de Naples en 1721. marié en premieres noces avec *Jeanne* Caraccioli, fille de *Marin*, prince d'Avellino, & en ſecondes, avec *Marguerite* Pignatelli, ducheſſe de Belriſguardo, de laquelle il a trois enfans, ſçavoir, 1. *Fabrice* Pignatelli, né en Septembre 1714. marié avec *Conſtance* de Médicis, née en Janvier 1717. fille de dom *Joſeph* de Médicis, prince d'Ottojano, grand d'Eſpagne, & d'*Anne* Cajetan, iſſue des ducs de Sermonetta; 2. *Marie-Françoiſe*; 3. *Jeanne* Pignatelli.

2. Dom *Ferdinand* Pignatelli, marié avec *Lucrece* Pignatelli, princeſſe de Strongoli.

3. *Antoine* Pignatelli, qui a épouſé *Marie-Françoiſe* Moncayo, fille aînée du marquis de Cuſcucola, dont ſont nés deux fils, 1. *Joachim* Pignatelli; 2. *Vincent* Pignatelli.

4. *Fabrice* Pignatelli, mort ſans être marié.

5. *Marie-Thereſe*, premiere femme de *Jean-Philippe-Eugene* de Merode, marquis de Weſterloo.

6. *Stephanie*, mariée à *Joſeph* de Saint Severin, prince de Biſignano, dont elle eſt veuve depuis 1727.

7. *Catherine*, qui a épouſé le comte d'Acera.

8. *Roſalie*, alliée avec *Antoine* Spinelli, prince de la Scalca.

Jacques Pignatelli, ſeigneur de Caſalnovo, deuxieme fils de *Fabrice*, prince de Noja, devint duc de Belriſguardo, par ſon alliance avec *Florence* Vaez. Il en eut, entr'autres enfans, 1. *Fabrice* Pignatelli, pere de *Jacques*, & ayeul de *Marguerite*, ducheſſe de Belriſguardo, deuxieme femme de don *Diegue*, duc de Monteléon; 2. *Dominique* Pignatelli, premier marquis de Saint Vincent, capitaine général d'Eſtramadoure, viceroi de Navarre & de Guipuſcoa, puis de Galice. Il épouſa *Anne* Aymerich, marquiſe d'Aymerich, fille & héritiere de dom *Bernard*, marquis d'Aymerich & de Cruillas, dont ſont nés,

1. Dom *Antoine* Pignatelli, deuxieme marquis de Saint Vincent, prince du Saint Empire & de Belmont, général de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, retiré à préſent dans le royaume de Naples, marié le 2 Juin 1722. avec *Anne-Françoiſe* Pinelli-

Ravaſchieri, princeſſe de Belmont, ducheſſe d'Acereuza, d'où ſont ſortis neuf enfans, ſçavoir, 1. *Antoine-François* Pignatelli; 2. *Michel*; 3. *Janvier* Pignatelli; 4. *Dominique*; 5. *Jean*; 6. *Vincent*; 7. *Marie-Anne*; 8. *Eliſabeth*; 9. *Thereſe-Yolant* Pignatelli.

2. Dom *François* Pignatelli d'Aymerich, baron de Linas, marié en premieres noces à *Anne* de Cleves, & en ſecondes, à *Marie-Françoiſe* Rubi, baronne de Lynas, fille du marquis de Rubi, gouverneur d'Auvers. Du premier lit eſt né *Dominique* Pignatelli, colonel du régiment de Galice, Infanterie. Du ſecond lit ſont nés, 1. dom *Joſeph-François* Pignatelli, marquis de Rubi, capitaine d'Infanterie, mort à Barcelonne en 1742. 2. *Marie-Anne* Pignatelli, mariée à Sarragoce avec *Pierre* d'Ozzies; 3. *Antoine* Pignatelli, ci-devant colonel du régiment de Farneſe, Cavalerie, à préſent chevalier de Malte & chanoine de Malaga; 4. *Gotancle* Pignatelli, marquis de Rubi, baron de Linas, colonel du régiment de Naples, Infanterie.

3. *Marie-Anne* Pignatelli, née le 26 Juillet 1689. mariée le 12 Février 1709. à *Michel-Jean*, comte d'Althan & du Saint Empire, grand écuyer de l'empereur Charles VI. mort le 26 Mars 1722. & pere de cinq enfans.

Les armes de la maiſon de Pignatelli ſont: *d'or, à trois pots ou pignates de ſable, les deux du chef affrontées.*

Les marquis de Pignatelli d'Aymerich, portoient l'écu de Pignatelli, ſur un écartelé *au* 1, d'Arragon-Sicile; *au* 2 *d'azur, à la croix pleine d'argent*; *au* 3, *de gueules, à vingt-quatre croix d'or, rangées en faſce*, 6, 6, 6 & 6; *au chef palle de doute pieces d'or & d'azur*; *au quatre d'argent, à trois pommes de pin de ſable.*

Voyez, ſur cette famille, Imhof, *Familles Illuſt. d'Italie*; les *Généalogies Hiſtoriques*, *Tome II. p.* 663. & le *Mercure de France du mois de Novembre* 1751.

PILEUR (le), écuyer, ſeigneur d'Apligny: *Jean* le Pileur, ſieur de Grand-Beaune, conſeiller du Roi, correcteur en ſa Chambre des Comptes à Paris, & maître des requêtes de la feue reine mere *Anne* d'Autriche, mourut le 27 Avril 1657. laiſſant, entr'autres enfans, de *Catherine* Heudebert du Buiſſon, ſon épouſe, ſœur de *Nicolas* Heudebert, ſeigneur du Buiſſon, maître des requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, puis intendant des Finances, décédé au mois d'Octobre 1715.

Jean-François le Pileur d'Apligny, écuyer, mort le 9 Mai 1741. âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit épouſé le 4 Mai 1723. *Magdelene-Thereſe* Mulnier de Mauroy, ſa couſine germaine, fille de *Pierre* Mulnier, ſieur de Mauroy & de Saint Auguſtin, conſeiller du Roi, correcteur en ſa Chambre des Comptes à Paris, & d'*Anne* le Pileur, couſine germaine du même ſeigneur d'Apligny, & fille de *Thomas* le Pileur, conſeiller du Roi, auditeur en ſa Chambre des Comptes à Paris, frere puîné de *Jean* le Pileur, ſieur de Grand-Beaune, & d'*Anne* l'Empereur, niece de *Françoiſe* Marchant, premiere femme de *Louis* Boucherat, chevalier, maître des requêtes, puis

Digitized by Google

chancelier de France, mort le 2 Septembre 1699. Il l'a laissée veuve, & mere d'*Henri-Auguſtin* le Pileur, né le 15 Septembre 1728. & de *Jeanne-Magdelene* le Pileur, née le 4 Septembre 1726.

Jean-François le Pileur avoit pour freres & sœurs *Henri-Auguſtin* le Pileur, abbé de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, audiocèſe de Vienne, en Dauphiné, & de l'abbaye d'Epernay, en Champagne, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Rheims, nommé le 5 Avril 1711. à l'évêché de Saintes, dont il donna au Roi ſa démiſſion au mois de Janvier 1716. mort le 25 Avril 1726. *Catherine* le Pileur, morte le premier Mars 1728. âgée d'environ ſoixante-dix-ſept ans, veuve de *Charles* Paviot, ſeigneur de Muſſègros, de Bezu-la-Foreſt, du Meſnil ſous Verqueville, &c. conſeiller du Roi, ſon procureur général en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & *Marie* le Pileur, prieure du prieuré de Saint Jacques d'Andeli, nommée au mois de Janvier 1713. abbeſſe du Monaſtere de Notre Dame de Meaux, ordre de Saint Auguſtin.

Il avoit auſſi pour neveu *Auguſtin* le Pileur, ſeigneur de Brevannes, conſeiller au Parlement de Paris & en la ſeconde Chambre des Enquêtes, où il fut reçu le 15 Juillet 1718. & pour niece, feue *Marie-Anne Catherine* le Pileur, mariée en premieres noces le 3 Février 1717. avec *Charles-Hyacinthe* Paviot, ſeigneur du Bouillon, &c. conſeiller du Roi & ſon procureur général au Parlement de Rouen, & en ſecondes, en 1727. avec *Louis-Guillaume* Faure, ſeigneur de Saint Gengoulf, morte ſans enfans le 20 Novembre 1738. âgée d'environ quarante ans.

Outre les alliances ci-deſſus énoncées, meſſieurs le Pileur en ont encore de directes avec meſſieurs Aimeret de Gazeau, Malingre, Poncet, Portail, &c. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1741. *p.* 1256.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de trois pélicans de ſable.*

PILLE : *Tome III. p.* 35. *col.* 2. *Jacques-André* de la Pille, *liſez*, *Jacques-André* du Pille.

PILLIER, ou PILLIERS, ſeigneur de Gentilly & de la Coudrelle, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur.*

PINEY LUXEMBOURG : *Tome III. p.* 36. *col.* 1. *lig.* 31. Montaignon, *liſez*, Montangon.

PINEAU DE VIENNAY ET DE LUCÉ : *Jacques* Pineau, ſeigneur du Viennay, la Péchellerie, Lucé, &c. conſeiller au Parlement de Paris, &c. doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 24 Avril 1739. épouſa le 26 Mars 1709. *Marguerite* de Gennes, fille unique de *Pierre* de Gennes, écuyer, conſeiller & procureur du Roi en la ſénéchauſſée & ſiége préſidial du Mans, dont, 1. *Jacques* Pineau de Lucé, maître des requêtes de l'hôtel du Roi depuis 1737. & auparavant conſeiller au Parlement depuis 1730. 2. *Jean-Baptiſte-Charles* Pineau de Viennay, abbé commendataire de l'abbaye de Turpenay, ordre de Saint Benoît, diocèſe de Tours, depuis 1733. 3. *Antoine-Marie* Pineau de Viennay, enſeigne au régiment des Gardes Françoiſes depuis 1733.

Digitized by Google

4. *Anne-Geneviéve* Pineau de Viennay, mariée le 11 Juin 1736. avec *Michel* Rolland des Escotais, seigneur de Chantilly, en Anjou; 5. *Marguerite-Catherine-Jacquette* Pineau de Viennay. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1739. p. 1635.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de sinople.*

PINEL, écuyer, sieur des Hayes, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules, au lion de sable brochant sur le tout.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection d'Argentan, porte : *d'azur, au sautoir d'or.*

PINETON DE CHAMBRUN : Famille noble, établie dans la Marche & le Gévaudan, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 436.

Aldebert de Pineton de Chambrun, seigneur de Pommiers, capitaine d'une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Carignan, fut déclaré noble & issu de noble race avec *Charles*, son frere, depuis l'an 1491. par ordonnance du Commissaire départi dans la généralité de Montpellier, du 29 Janvier 1669.

Aldebert de Pineton de Chambrun, son fils, écuyer, seigneur de Lemperi, de Récoulétes, de Pommiers, de Villeret & de Cénaret, major du régiment de la Ferté-Imbaud, Infanterie, gentilhomme de M. le duc d'Orléans, chevalier de Saint Louis & des ordres militaires & hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, épousa en 1725. *Catherine* Baud, dont il a eu,

1. *Etienne-Trophime-Aldebert* de Pineton, né en 1730.

2. *Louis-Claude* de Pineton, né en 1731.

3. *Antoine*, né en 1732.

4. *Marie-Ursule*, née en 1725.

5. *Marie-Thérese*, née en 1727.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les queues en haut*, qui est de Pineton; *écartelé d'argent, à une aigle de sable, le vol abaissé*, qui est de Grangers.

PINGON : Un mémoire domestique, qui a été envoyé, dit qu'il paroît par plusieurs titres que la maison de Pingon en Savoye est branche cadette de celle de Pingon d'Aix, en Provence, & qu'ils ont de tous les temps porté les mêmes armes, qui sont : *une fasce d'or, au champ d'azur*, jusqu'à *Pierre* de Pingon, frere puîné de *Louis*, qui prit différence dans ses armes *de deux girons d'argent, à la fasce d'or*, à l'exemple d'*Henri* de Pingon, son oncle, en son vivant gouverneur & lieutenant de Valence & de Die, pour *Amé*, comte de Savoye, environ l'an 1340.

Cette branche cadette, établie en Savoye, a continué ces armoiries, avec cette différence, jusqu'à l'extinction de la premiere lignée, que le transport du droit de les porter *à la fasce d'or*, leur fût remis par *Magdelene* de Pingon, chevalier, citoyen de ladite ville d'Aix, en Provence, comme vrais & légitimes successeurs desdites pures armoiries, les priant de les accepter & retenir désormais, pour la mémoire & honneur de l'ancienneté de leurs maisons, comme il se voit par le traité du 21 Juin

Digitized by Google

1566. reçu & ſigné par Delphin du pays, notaire de ladite ville, dûement légaliſé & ſcellé.

Cette maiſon poſſede une partie de ſes biens en Savoye, de même qu'en France, où elle eſt établie depuis un ſiécle ou environ.

Elle ſubſiſte aujourd'hui en la perſonne d'*Hyacinthe* de Pingon, marié à demoiſelle *N*..... de Malyvert de Conflans, dont la poſtérité conſiſte en un fils, nommé *Gaſpard* de Pingon, & trois filles.

Les freres d'*Hyacinthe* de Pingon ſont au nombre de deux; ſçavoir, *Gaſpard* de Pingon, chanoine de l'égliſe métropolitaine & comte de Lyon, vicaire général du diocèſe de Vienne, en Dauphiné, & *François-Marie-Hyacinthe* de Pingon, chevalier profès de l'ordre de Malte, ancien capitaine de galere du ſuſdit ordre, commandeur de la commanderie des Feuillets en Breſſe.

La maiſon de Pingon a l'honneur d'appartenir à la maiſon ſouveraine de Savoye par deux endroits.

1. *Marie* de Savoye eſt entrée dans la maiſon de la Chambre, qui a été éteinte dans celle de Vautravers, dont l'héritiere a épouſé un Pingon. Cette généalogie ſe trouve dans Guichenon, & elle eſt conforme à l'arbre généalogique de *Charles-Auguſte* de Sales, où, dans le côté maternel, qui eſt une Pingon, on voit une alliance avec la maiſon de Bourgogne.

2. Un ſeigneur de Lurieu, chevalier de l'Annonciade, épouſa *Marguerite* de Savoye.

Les deux héritieres de la maiſon de Lurieu ont épouſé, l'une un Pingon, dont les deſcendans poſſedent la terre de Prangin; qu'elle lui a portée, l'autre un Dangeville, ſeigneur de Montveran.

PIOCHARD: Nom d'une des plus anciennes familles de la ville de Joigny.

Etienne Piochard, ſieur de la Brulerie & de Beauchêne, ancien capitaine d'une compagnie de Dragons dans le régiment de Vaſſé, depuis Eſpinay, & enſuite Vibraye, mourut le 24 Septembre 1729. laiſſant de *Marie-Anne* Guerin, ſon épouſe, décédée le 4 Décembre 1640. âgée de ſoixante-onze ans, un fils & deux filles, qui ſont *Eliſabeth-Marie-Alexandrine* Piochard de la Brulerie, née le 8 Août 1697. reſtée fille, & *Angélique-Julie* Piochard de Beauchêne, née le 22 Août 1698. & mariée en 1630. avec *Louis-François* Chollet, avocat en Parlement & lieutenant général de la ville de Joigny, qui en a des enfans. Leur frere eſt *Jean-Etienne* Piochard, ſieur de la Brulerie, né le 31 Mai 1696. chevalier de l'ordre de Saint Louis depuis le mois de Juillet 1736. & ſous-brigadier, depuis le mois de Juin 1737 de la premiere compagnie des Mouſquetaires, dans laquelle il ſert depuis le 25 Juillet 1713. ayant été auparavant enſeigne-colonel du régiment de Piſſond, Infanterie. Il avoit été marié le 24 Décembre 1725. avec *Louiſe-Jeanne* de Bouteville, morte âgée de trente-trois ans le 31 Juillet 1734. Elle étoit fille de défunt *Jean-Edmond* de Bouteville, chevalier, ſeigneur de Lumieres ſur Meuſe & de Villers devant Mouſon, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Soiſſonnois, Infanterie,

Digitized by Google

& de *Marguerite* Habert. De cinq enfans qu'il a eus de ce mariage, il ne reſte plus que *Louis-Nicolas* Piochard, né le 8 Octobre 1726. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1740. p. 2962.

PIOLENC : *Tome III.* p. 37. *col.* 2. *lig.* 28. *après* deux freres, commandeurs dans l'ordre de Malte, *ajoutez* : Un des deux, nommé *Joſeph-François* de Piolenc, bailli-grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem & grand prieur de Saint Gilles, mourut à Paris le 17 Juin 1757. âgé de ſoixante-ſeize ans.

PIPEREY, écuyer, ſeigneur de Marolles, en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de bécaſſes arrachées de ſable, 2 & 1, au chef couſu d'azur, chargé de trois molettes d'argent.*

PIPPRE (le) : C'eſt une ancienne famille des Pays-Bas Autrichiens, noble de toute antiquité, diſent un extrait authentique d'un ancien livre concernant les chroniques de Flandres, collationné & légaliſé le 28 Mars 1615. par les Magiſtrats de Lille, & une ſentence ſcellée & légaliſée, rendue en la gouvernance de la même ville le 27 Août 1611. en faveur d'*Antoine* & *Pierre* le Pippre.

Une branche de cette ancienne famille s'établit en Artois. Le premier du nom de Pippre dont il ſoit fait mention, eſt *Gilles* le Pippre, chevalier en l'an 1379. Il fut du nombre des nobles chevaliers qui entrerent dans la ville d'Oudenarde, & la défendirent contre les Gantois, alors révoltés contre *Louis* de Malle, leur comte & ſeigneur.

Gilles eut pour fils *Eloy* le Pippre, enterré dans la chapelle de Saint Nicolas de l'égliſe paroiſſiale de Fleurbaix, où il eſt repréſenté à genoux, devant l'image de Saint Eloy, en cotte d'armes, l'épée au côté, ayant ſes armoiries timbrées au-deſſus de ſa tête, qui ſont : *de gueules, à la croix de vair, au lambel de ſinople.* *Eloy* fut pere de *François*, qui ſuit, & de *Pierre*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

François le Pippre épouſa demoiſelle *Catherine* Barbery. De ce mariage naquirent *Pierre*, *Jean*, *François* & *Noel* le Pippre.

Pierre le Pippre fut valet de chambre du comte de Charolois, fils du duc *Philippe*, charge que les ſeuls gentilshommes poſſédoient alors. Il épouſa en premieres noces demoiſelle *Jeanne* Carpentier, & en ſecondes, demoiſelle *Jeanne* le Caulier, fille unique de *Collart*, écuyer, & de demoiſelle *Jeanne* Rouſſel. De ce ſecond mariage vinrent *Jean*, qui ſuit ; *Marguerite* le Pippre, femme de *Guillaume* de Grenes, écuyer, ſeigneur de Briſne, grand-oncle de *N....* de Werp, gouverneur de Maeſtrick, & *Chrétienne* le Pippre, femme de *Jean* de Mamez, fils de *Louis*, lequel *Louis* de Mamez avoit épouſé en ſecondes noces la veuve de *Pierre* le Pippre, mere de *Jean*, de *Marguerite* & de *Chrétienne* le Pippre, dont on vient de parler.

Jean le Pippre épouſa en premieres noces demoiſelle *Marie* de Lieres, fille de *Jean*, écuyer, & en ſecondes noces, *Iſabeau* Teſſon. Il eut du premier mariage *Louis* le Pippre, ſieur de Deſpons, qui ſuit, & de ſon ſecond, *Frédéric* le Pippre.

Digitized by Google

Louis le Pippre, ſieur de Deſpons, épouſa *Jacqueline* le Roi, fille de *Jean*, écuyer. Il en eut *Anne* le Pippre, femme d'*Adrien* Morel, écuyer, ſieur de Rutoirs, conſeiller au Conſeil d'Artois.

Jean, ſecond fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* de Barbery, épouſa demoiſelle *Anne* Hermez. Il ſervit en qualité d'archer de corps & d'homme d'armes des ordonnances, tant ſous l'archiduc *Philippe*, que ſous ſon fils, l'empereur *Charles-Quint*. Il conſomma une grande partie de ſes revenus au ſervice de ces princes. Il mourut à Armentieres, & laiſſa de ſon mariage, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jacques*, rapporté après la poſtérité de *François*; 3. *Denis*; 4. *Antoine*; 5. *Jacqueline* le Pippre.

François le Pippre épouſa *Iſabeau* de Croix de Drumez. Il en eut pluſieurs enfans; ſçavoir, *François*, *Jean*, *Michel*, *Guillaume*, *Jérôme* & *Jeanne* le Pippre.

Jean épouſa demoiſelle *Jacqueline* Eſpillet, fille de *Jacques*, échevin de la ville de Béthune, & de *N.*.... le Petit. Il fit le voyage de Jeruſalem & du Mont Sinaï. Il eut pour fils *Jacques* le Pippre, écuyer, ſieur de Hayon, Saint Hubert & Leſtorelles, conſeiller au Conſeil provincial d'Artois, qui épouſa *Catherine* de Cornaille, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Pierre* le Pippre, marié à *Iſabeau* Billot; 2. *François* le Pippre, lieutenant des ville & bailliage de Lens. Il eut pour femme *Anne* Maillet.

Jacques, ſecond fils de *Jean*, & d'*Anne* Hermez, eut un fils, nommé *Antoine*, qui s'adonna à l'étude des Loix, & exerça avec ſuccès la profeſſion de premier avocat au Grand-Conſeil de Malines. Il laiſſa un fils, auſſi nommé *Antoine*, qui, comme lui, prit le parti du Barreau. Il ſe maria à *Catherine* Preſez de Matz, de laquelle naquit *Françoiſe* le Pippre, mariée à *Pierre* de Chianarry, pagador de l'Artillerie & adminiſtrateur de l'Hôpital Royal de Malines.

François le Pippre, troiſieme fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* Barbery, & frere puîné de *Pierre* & de *Jean*, ci-deſſus mentionnés, ſervit en qualité d'homme d'armes pendant ſoixante ans, ſous *Adrien* de Croy, comte de Roeulx, grand-maître d'hôtel de l'empereur *Charles-Quint* & gouverneur des comtés de Flandres & d'Artois. Il commanda en 1539. & 1540. cinquante hommes de Chevaux-Lanciers & deux cents hommes de pied, envoyés à Gand pour réprimer les ſéditions trop fréquentes des Gantois. Il fut pourvu de la charge de bailli & de capitaine de la ville de Grammont, avec penſion, & mourut en 1559. âgé de quatre-vingt-dix-ſept ans, au château de Pen, près la ville de Therouanne, auparavant la priſe & la démolition de cette ville. Il ſe trouva, avec ſon frere *Jean*, aux camps de Landrecy, Therouanne & Renty. Ils furent l'un & l'autre décorés du titre de chevalier par l'empereur *Charles-Quint*.

Noël le Pippre, le quatrieme & dernier des fils de *François* le Pippre, & de *Catherine* Barbery, ſervit auſſi en qualité d'homme d'armes des ordonnances de l'Empereur, & accompagna ſes freres à la guerre. Il fut, comme

Digitized by Google

eux, honoré du titre de chevalier. Il laiſſa un fils, nommé *François*. Ce *François*, à l'imitation de ſes prédéceſſeurs, ſervit auſſi en qualité d'homme d'armes. Il eut trois fils; ſçavoir, *Antoine*, ſieur de la Herdingle, *Jacques* & *François*. *Jacques* ſervit ſous le ſieur de la Motte-Pardieu, & *François*, ſous le valeureux capitaine Coradini.

Pierre, ſecond fils d'*Eloi* de Pippre, & petit fils de *Gilles*, qui vivoit en 1379. épouſa, en premieres noces, demoiſelle *Jeanne* de Beaufremez, fille de *Jean*, écuyer, & de *Marguerite* Corneheuſe, de laquelle naquirent deux filles, l'une nommée *Péronne* le Pippre, femme de *Guy* Morel, écuyer. L'autre, nommée *Jeanne* le Pippre, fut mariée à *Michel* le Fort, écuyer: elle hérita de ſa ſœur *Péronne*. *Pierre* ſe remaria en ſecondes noces à *Péronne* Caſtelain. Il eut de ce ſecond mariage, 1. *Jean* le Joſué, qui ſuit; 2. *Guilbert*, qui ſervit en qualité d'homme d'armes ſous l'amiral-comte d'Egmont, gouverneur de Flandres & d'Artois. Il ſe trouva au ſiége de la ville de Montreuil & à la journée de Saint Quentin avec *Charles* & *Jean* le Pippre, ſes fils; 3. *Noël*, qui embraſſa auſſi la profeſſion des armes; 4. *Pierre*; 5. *Antoine*; 6. *Catherine*, veuve de *Henri* de Heulles, laquelle dota l'Hôpital de Sainte Catherine à Armantieres.

Jean le Joſué épouſa demoiſelle *Catherine* Warlop, mere de *Jean* le Pippre, marié à *Marguerite* Grenu. Il en eut *Antoine*, qui ſervit l'Empereur dans les guerres de ſon temps; *Pierre*, qui fut prevôt de Lille pendant dix ans, & *François* & *Gaſpard*, qui entrerent dans l'état eccléſiaſtique.

La famille de Pippre porte ſes armes pleines, déchargées *du lambel*.

PIROU: Ancienne maiſon éteinte, de la province de Normandie, qui tire ſon nom de la terre de Pirou, ſituée dans le bailliage du Cotentin, qui portoit pour armes: *de ſinople, à la bande d'argent, accoſtée de deux cottices de même*.

PIQUET: Famille originaire de Picardie & établie à Arles en Provence, dans le quinzieme ſiecle. Elle ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte-Marie* de Piquet, marquis de Meſanes, ſeigneur du Barou & de Saint Vincent, né en 1729. qui n'eſt point encore marié.

PITARD, en Normandie, élection d'Argentan: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux roſes de même en chef, & d'une hure de ſanglier de ſable en pointe, allumée & défendue du champ*.

Une autre famille du même nom, élection de Domfront, porte pour armes: *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant entre ſes griffes une perdrix de même*.

PISANI: Seigneurie en Saintonge, érigée en marquiſat, par lettres de 1583. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de *Jean* de Vivonne, dit de Torettes, ſeigneur de Saint Gouard & de Piſani: par ſa mort, ſans enfans mâles, arrivée en 1599. *Catherine* de Vivonne, ſa fille unique, dame de Piſani, le porta, par ſon mariage, avec la ſeigneurie de

Digitized by Google

Gouard, à *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfans, *Julie-Lucie* d'Angennes, marquise de Rambouillet & de Pisani, gouvernante du Dauphin & dame d'honneur de la Reine, mariée en 1645. à *Charles* de Sainte Maure, duc de Montausier, gouverneur du Dauphin. *Marie-Julie* de Sainte Maure, leur fille, héritiere de sa branche, le porta en mariage à *Emmanuel* de Crussol II. du nom, duc d'Uzez, pair de France. Ce marquisat étant tombé en partage à *François* de Crussol, comte d'Uzez & de Montauzier, leur quatrieme fils, il le vendit en 1735. à M. Bessier, maître des comptes, duquel le marquis de Senecterre, chevalier des ordres du Roi, l'a acquis en 1749. & le possede actuellement. *Voyez* SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNECTAIRE.

PISANI, ou PIZANY DU PUGET, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joseph César* de Pizani, seigneur de la Gaude, de Saint Laurent du Var & du Puget, reçu conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 27 Avril 1736. marié le 26 Janvier 1735. à *Catherine-Gabrielle* de Reboul de Lambert, fille de *François*, conseiller au Parlement d'Aix, & de *Jeanne-Gabrielle* de Raphelis-Requesante de Grambois, & niece de l'évêque de Saint Paul trois-Châteaux, dont un fils.

Les armes : *d'or, à l'arbre de sinople, au cerf d'azur, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 220.*

PISCARD : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Jeanne de Piscard de Travail, née en 1683. du mariage de *Jacques* de Piscard, seigneur de Travail, & de *Renée* d'Alier, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & justifia sa noblesse depuis l'an 1500. que vivoit *Guillaume* de Piscard, seigneur d'Auteverne, son quart-ayeul.

PISSELEU : *Tome III. p. 38. col. 1. lig 34.* & d'*Anne* Sagouin, *lisez*, & d'*Anne* Sanguin.

PITEBOUT DE GRAFFAUD, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'argent au chevron de gueules, chargé de trois fauxoirs du premier, accompagné de trois roses du second, posées, 2 & 1.*

PITOIS : Famille établie en Bourgogne & en Nivernois.

Pierre Pitois eut, entr'autres enfans, de son mariage avec *Françoise* Bourgoing, *Pierre* Pitois, qui suit.

Pierre Pitois II. du nom, écuyer, seigneur de Quincize, d'Estouelle & de Saint Maurice, naquit en 1669. Il fut le 3 Avril 1696. garde du corps de Monsieur, frere unique du Roi, puis le 12 Avril 1710. secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, contrôleur en la Chancellerie du Parlement de Dijon. Il fonda le 26 Août 1711. une commanderie, sous le titre de Saint Pierre de Pitois de Quincize, & en fut nommé le premier commandeur le 18 Septembre suivant. De son

Digitized by Google

mariage accordé le 10 Juillet 1709. avec *Louiſe* Gevalois ſont nés *Pierre*, qui ſuit, & *Louiſe-Marie-Françoiſe* Pitois, mariée le 17 Novembre 1732. avec *Jacques-Louis* de Mung de la Ferté, écuyer, ſeigneur de Solieres & de la Rochemilet.

Pierre Pitois III. du nom, écuyer, ſeigneur de Quincize, d'Eſtouelle, & autres lieux, bailli d'épée au bailliage & ſiége préſidial de Saint Pierre-le-Mouſtier, né en 1712. épouſa le 28 Avril 1733. *Marie* Brenot, fille d'*Albert* Brenot, lieutenant particulier, & aſſeſſeur criminel du Bailliage, Chancellerie & ſiége Préſidial d'Autun.

Les armes ſont : *d'azur, à une croix d'or ancrée.*

PLANCHE (la) DE MORTIERES, famille établie dans la Beauce & dans le Gâtinois.

Adam de la Planche de Mortieres, écuyer, ſeigneur de Mortieres, de Fouquelinai, & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint conjointement avec *Jacques* de la Planche de Mortieres, ſon frere, le 21 Janvier 1645. un arrêt des Commiſſaires du Roi, qui les décharge, comme Nobles, de la taxe miſe ſur les fiefs qu'ils poſſédoient dans la paroiſſe de Puyſieux.

De ſon mariage accordé en l'an 1639. avec *Anne* Hoogwood-Kéeper, fille d'un gentilhomme Anglois, ſont iſſus, 1. *Adam* II. du nom, qui ſuit ; 2. *Thomas* de la Planche, chef d'une branche rapportée ci-après.

Adam de la Planche de Mortieres II. du nom, écuyer, ſeigneur de Mortieres & de la Grande Broſſe, major du régiment de Stoppa en 1676. mourut à Paris le 24 Décembre 1687. laiſſant pluſieurs enfans de ſon mariage accordé en 1667. avec *Julie* Peſtalozzi, entr'autres, *Jules*, qui ſuit, & *Pierre*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jules de la Planche de Mortières, écuyer, ſeigneur de Mortieres, de Courcy, de Viabon, de Fouquelinai, de la Grande Broſſe, de Ballainvilliers, de Mervilliers en Beauce, &c. naquit en 1668. & épouſa en 1690. *Marie-Claude* de Solages. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par jugement des Commiſſaires Généraux du Conſeil rendu contradictoirement le premier Mars 1708. Il mourut le 12 Février 1725. laiſſant de ſon mariage, entr'autres enfans,

1. *Jules-Claude-Pierre* de la Planche de Mortieres, ſeigneur de Mervilliers & de Villiers en Beauce, chevalier de Saint Louis, colonel du régiment d'Infanterie de Belſunce, puis maréchal général des logis, camps & armées du Roi en 1721.

2 *Jules-Honoré* de la Planche de Mortieres, écuyer, capitaine dans le régiment de la Couronne en 1733.

3. *Paul-Henri* de la Planche de Mortieres, écuyer, ſieur de Courcy, fait capitaine dans le régiment de Normandie le 10 du mois de Novembre 1733.

SECONDE BRANCHE.

Pierre de la Planche de Mortieres, (ſecond fils d'*Adam* de la Planche de Mortieres, & de *Julie* Peſtalozzi), capitaine dans le régiment d'Artois en 1704. & chevalier de Saint Louis le 6 Juillet 1718. épouſa en 1714. *Marie-Jeanne-Baptiſte* de Villebois, dont eſt né le 11 Janvier

Digitized by Google

1720. *Pierre-Claude-Philibert* de la Planche de Mortieres.

TROISIEME BRANCHE.

Thomas de la Planche de Mortieres, écuyer, (second fils d'*Adam* de la Planche de Mortieres II. du nom, & d'*Anne* Hoogwood-Kéeper), étoit lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, en l'an 1670. lorsqu'il épousa *Anne* de Folarton, fille unique & héritiere de *Louis* de Folarton, écuyer, sieur des Bordeaux, seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Reignevillette & de la Prée en Gâtinois. Il mourut en 1684 laiſſant pour fils unique *Louis* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur du Pleſſis, de Boinville, &c. marié en premieres noces le 21 Février 1694. avec *Charlotte* de Longueau, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces le 21 Mai 1697. avec *Françoiſe* de Gedoyn, dont sont iſſus,

1. *Jean-Baptiſte* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Ponceaux en Beauce, &c. né le 11 Novembre 1698. De son mariage accordé en 1725. avec *Marie-Jacquette* Charrier de Mitterant, n'eſt sortie qu'une fille, nommée *Françoiſe-Catherine*, née le 20 Mai 1727. reçue à Saint Cyr le 14 Mars 1738.

2. *Philippe-Louis* de la Planche de Mortieres, écuyer, seigneur de la Prée, &c. fait capitaine dans le régiment de Normandie en 1731.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or & un chef d'argent, chargé de trois merlettes de ſable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

PLANTEY (*du*), en Breſſe à Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

PLAS: La maiſon de Plas eſt une des meilleures & des plus anciennes du bas Limoſin, connue dès l'onzieme ſiécle, ſuivant une chartre de l'abbaye de Tulles, concernant une donation faite à cette abbaye, & à Fondino qui en étoit abbé, par *Aimar*, chevalier, ſeigneur de la Roche, & *Tareldis*, ſa femme, fille de *Renaud* III. du nom, vicomte d'Aubuſſon, en préſence de *Bernard* & *Aimar* de Plas, qui ſervoient de témoins. Ladite chartre fut paſſée ſous le regne de Philippe I. roi de France, & de l'épiſcopat d'*Ithier*, évêque de Limoges, qui aſſiſta en 1059. au couronnement du même roi Philippe I. & qui mourut en l'an 1073. C'eſt entre ces deux époques que l'on peut placer le temps que cette chartre fut faite.

Outre cet ancien titre, on conſerve encore dans les archives du château de Plas un acte en Latin, qui eſt une donation que *Lucie* de Plas, fille de défunt *Bernard* de Plas, qui eſt qualifié de *Miles*, fait de tous ſes biens à *Heblond* de Plas, ſon frere, qualifié de *Domicellus*, paſſé le Jeudi d'après la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge, en l'an 1208. au château de *Raymond*.

Guy-Joſeph, comte de Plas, baron de Marſillac, marquis du Thillay, ſeigneur de Curemonte, du Puydarnac, Saint Genis, Sonnac, & autres lieux, fils de défunt *François-Joſeph*, comte de Plas, marquis du Thillay, baron de Marſillac, ſeigneur des ſuſdits lieux, & de *Marie-Judith*

Digitized by Google

de Pouſſard du Vigean de Lignieres, ſa femme, épouſa le 6 Février 1746. dans l'égliſe paroiſſiale de Notre Dame du Port de la ville de Clermont en Auvergne, *Marie Françoiſe* de Cordebœuf-Beauverger de Montgon, née au château de Soucheve en Auvergne le 7 Septembre 1724. fille de défunt *Philippe-Gilbert* de Cordebœuf-Beauverger, comte de Montgon, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur pour le Roi des Iſles d'Oleron, où il mourut le 13 Octobre 1724. & de *Blanche Henriette* de la Roche-Aymon, ſa femme, ſœur de M. l'archevêque de Toulouſe.

Les alliances de la maiſon de Pias ſont avec celles de Cardaillac, de Verac, de Salagnac, de Laſtic-Saint Jal, de Caſnac, de Peliegruë, de Robert-Lignerac, de la Châtre, de Clermont de Vertillac, de Scorailles, de Fontanges, d'Eſtampes-Valençay, du Pouget de Nadaillac, & autres.

Les armes : *d'argent, à trois jumelles de gueules, poſées en bande.* Voyez les *Mercures du mois de Mars* 1746. *p.* 206. & 207. & *celui de Janvier* 1750. *p.* 198.

PLASNES, ſubdélégation de Bellême.

Le marquiſat de Plaſnes étoit anciennement une baronnie, qui depuis très-long-temps appartenoit à M. de Prie, qui en 1734. a obtenu des lettres pour faire ériger cette terre en marquiſat pour lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe, & il y a joint la terre de Courbepine, qu'il avoit achetée des héritiers de M. de Matignon, évêque de Liſieux. M. le marquis de Prie eſt mort ſans enfans, & cette terre eſt actuellement poſſédée par M. de Prie, ſon neveu

PLÂTIERE : *Tome III. p.* 39. *col.* 2. *lig.* 30. *effacez*, & a fini.

PLESSE, en Normandie, élections d'Argentan & de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même*, 2 & 1.

PLESSIS : Terre & ſeigneurie en Poitou, qui a donné ſon nom à la maiſon du Pleſſis-Richelieu, dont les armes ſont : *d'argent, à trois chevrons de gueules, poſés en cœur ſur l'écuſſon de Gênes, qui eſt d'argent à la croix de gueules*, par conceſſion faite au maréchal-duc de Richelieu. *Voyez* RICHELIEU.

PLESSIS, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois étoiles de gueules*, 2 & 1.

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, à trois merlettes d'or*, 2 & 1.

PLESSIS-CHÂTILLON : *Tome III. p.* 40. *col.* 2. *lig.* 33. *après* héritiere de la terre de Châteaumeillan, *ajoutez*, puis de celle de Saint Gelais, dont elle portoit les armes jointes avec les ſiennes, qui étoient : *en cœur d'or, à trois coûtres de charrue de ſable.*

Ibid. lig. 43. *après* comte d'Eſtampes, *ajoutez*, mere de madame de Pierrecourt.

Ibid. p. 41. *col.* 1. *lig.* 7. *après* enſeigne de Gendarmerie, *ajoutez* : La comteſſe de Chaban-

Digitized by Google

nes, depuis baronne de Narbonne-Pelet en 1760. eſt leur ſeule héritiere : ſon frere le comte, &c.

Ibid. lig. 10. a épouſé, *liſez*, avoit épouſé.

PLESSIS D'ARGENTRÉ, en Bretagne, diocèſe de Rennes : Famille dont les armes ſont : *de ſable, à dix billettes d'or, poſées* 4, 3, 2 & 1.

PLESSIS-LIANCOURT : *Tome III. p.* 41. *col.* 1. *lig.* 33. Cette maiſon eſt éteinte, *liſez*, Cette branche eſt éteinte.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. Perigni, *liſez*, Perine.

PLEURRE, à Paris : *Jean-Nicolas* de Pleurre, ſeigneur de Romilly, a eu de ſa premiere femme *Marguerite-Françoiſe* de la Porte, décédée le 15 Avril 1713. âgée de trente-deux ans, *Gabriel-Jean* de Pleurre, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi depuis 1741. & auparavant conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 26 Mars 1733. marié le 15 Janvier 1742. avec *Adelaïde-Eliſabeth-Sophie* Lépinau, fille unique de *Nicolas* Lépinau, écuyer, & d'*Anne-Eliſabeth* Morel.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, dont ceux du chef affrontés.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1742. p. 409.

PLOEUC DU TIMEUR, en Bretagne : Famille qui a donné un prélat dans la perſonne de *François-Hyacinthe* de Plœuc du Timeur, évêque de Quimper ou de Cornouailles en baſſe Bretagne, qui mourut dans ſon diocèſe au mois de Janvier 1739. dans la trente-deuxieme année de ſon épiſcopat. Il avoit été d'abord vicaire général du même diocèſe, puis il en fut nommé évêque le 23 Décembre 1706. & fut ſacré le 19 Juin 1707. Il fut député des Etats de Bretagne pour le Clergé en 1712. & il harangua le feu Roi en cette qualité à la tête de la députation de cette province le 13 Février 1713.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de ſix pieces.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1739. p. 391.

PLUSBEL DE SAULE, à Langres : Famille noble & diſtinguée dans la Magiſtrature, qui poſſede depuis près de trois ſiécles la terre de Saule.

Henri Pluſbel, écuyer, ſeigneur haut-juſticier de Saule, & en partie de Grenaut, conſeiller au bailliage & ſiége préſidial de Langres, eut pour troiſieme ayeul *Chriſtophe* Pluſbel, écuyer, ſeigneur de Saule & de Grenaut, lieutenant particulier au bailliage & ſiége préſidial de Langres, vivant en 1550.

Henri eut de ſon mariage accordé avec *Charlotte* Girard de Chambrulard, fille d'*Etienne* Girard, ſieur de Chambrulard, écuyer du Roi dans ſa grande écurie, & de dame *Jeanne* Taſſalt,

1. *Jean-Charles* Pluſbel, ſeigneur de Saule, prêtre & chanoine de l'égliſe cathédrale de Langres, né en 1715.

2. *Bénigne* Pluſbel, né le 17 Septembre 1717. à préſent mort.

3. *Barbe* Pluſbel, née le 3 Octobre de l'année 1713. mariée à *N.*..... de Girault, écuyer, ſeigneur de Vitry, & autres lieux, dont deux filles.

4. *Marie-Nicole* Pluſbel, née le 25 Novembre 1718.

Digitized by Google

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois marguerites d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

PLUVIÉ DE MENEHOUARN : Famille de Bretagne, établie dans l'évêché de Vannes, dont il eſt fait mention dans le même *Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Éon de Pluvié ſe trouve compris avec *Jean*, ſon frere, au nombre des Nobles de la paroiſſe de Ploémelec, dans un rôle de réformation de l'évêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427. Il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même évêché, en date du 12 Janvier de l'an 1441. comme noble & exempt ſous la paroiſſe de Ploémelec ; & dans un rôle des montres générales des Nobles, ou perſonnes anoblies tenant fiefs nobles, & des Nobles juveigneurs du même évêché de Vannes, faites les 8, 9, 10 & 11 jours du mois de Janvier 1479. par les Commiſſaires du duc de Bretagne. Il étoit le ſixieme ayeul de *Jean* de Pluvié, qui ſuit.

Jean de Pluvié, écuyer, ſeigneur de Menehouarn & du Vieux-Château, fut déclaré lui, ſon frere & ſon couſin, par arrêt du 9 Février 1669. rendu par la Chambre des Commiſſaires de Bretagne, établie à Rennes pour la réformation de la Nobleſſe, nobles & iſſus d'extraction noble, & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'écuyer, & de jouir de tous les droits, franchiſes, &c. attribués aux Nobles de la province ; mais n'étant pas ſatisfait de cet arrêt, où la Chambre le déclaroit ſimplement *noble & iſſu d'extraction noble*, ſans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *chevalier*, il prétendit & remontra par une une nouvelle requête que cette qualité lui étoit dûe, ayant amplement juſtifié de l'ancienneté de ſa nobleſſe, & du gouvernement noble & avantageux de ſa famille depuis plus de deux cents ans ; qu'il étoit ſorti des anciens ſeigneurs de Kermio & de Kerdréno, & à la vérité leur cadet ; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille de Pluvié. La liaiſon de ſa branche avec celle de Kermio, ainſi que ſes alliances avec les familles nobles de Lopriac, de la Sauldrage de Kerloës & du Bois-Boiſſel du Foſſe-Raffrai, ayant été conſtatée, la Chambre rendit le 29 Octobre 1670 un nouvel arrêt par lequel elle lui permettoit à lui & à ſon fils aîné de prendre la qualité de *chevalier*, & maintenoit ſes puînés dans la poſſeſſion de celle d'*écuyer*, & de tous les droits appartenans à ces qualités, &c.

De ſon mariage accordé en l'an 1650. avec *Adelize* Pezron, dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfans, pour fils aîné, *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Pluvié, écuyer, ſeigneur de Menehouarn & du Vieux-Château, fut maintenu, avec ſon pere, dans la qualité d'*écuyer* par arrêt du 9 Février 1669 & dans celle de *chevalier* par un autre arrêt du 29 Octobre 1670. *Anne* du Boueſtiez, dame de Quellenec, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 6

Digitized by Google

Février 1677. le rendit pere de

Jean-Baptiſte de Pluvié, ſeigneur de Menehouarn, marié le 3 Octobre 1720. avec *Thérèſe* de la Pierre de Fremeur, dont,

Jean-Touſſaint de Pluvié, né le 18 Février 1723. & reçu page du Roi dans ſa petite écurie en 1739. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, à un chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

PLUVIERS, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de deux étoiles d'or en chef, & d'une troiſieme de même en abyſme au-deſſus de la ſeconde faſce.*

POERIER, écuyer, ſieur de Porbail & de Gouey, auſſi en la province de Normandie, élection de Valognes : Famille noble & ancienne, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef & d'un croiſſant de même en pointe.*

POICTEVIN, écuyer, ſieur de Launay, même province & même élection : Famille dont les armes ſont : *de gueules, au croiſſant d'argent, accompagné de trois grappes de raiſin de même, 2 & 1.*

POICTIERS : Vers l'an 1316. *N.* . . . . de Poictiers, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut s'établir dans le pays de Liége, où ſa poſtérité s'eſt ſoutenue avec diſtinction, & a donné en toutes occaſions des marques ſignalées de ſon attachement à la France ; ce qui détermina *Charles-Maximilien* de Poictiers ; comte de Wagné, ſeigneur de Fauvre, Thianges, Haudeville & Neuviſy, à revenir en France avec ſa famille.

Jean-Ferdinand, comte de Poictiers & de Wagné, ſon fils, ſeigneur de Gouaix, Blunay, Maulny, &c. ci-devant meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons de ſon nom, mourut dans ſa terre de Gouaix le 21 Mars 1748. âgé de quatre-vingts-huit ans trois mois & douze jours, étant né le 9 Décembre 1659. Il a laiſſé pour tout enfant *Anne-Eléonore-Henriette* de Poictiers, comteſſe d'Helmſtadt, ſa fille unique. Il ne reſte plus de mâle de cette branche de la maiſon de Poictiers, que *Maximilien*, comte de Poictiers, grand thréſorier de l'égliſe cathédrale de Liége & abbé de Cheminon. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1748. *p.* 195.

POILLOUE, en Beauce : Noble & ancienne famille, dont on ne rapporte ici la filiation ſuivie, & juſtifiée par titres, que depuis *Jean*, qui ſuit.

Jean Poillouë, écuyer, ſeigneur du fief de Poillouë, ſis à Saclas, dont il rendit aveu, préſent le Charron, notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402. à *Jean* de Montagu, ſeigneur dudit Saclas, épouſa *Marguerite* de Bouzanval. L'un & l'autre ſont nommés dans les partages qui ſe firent de leurs ſucceſſions, devant Verret, notaire audit Saclas, le 6 Octobre 1450. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Arthus* ; 3. *Jeanne*.

Jean Poillouë II. du nom, écuyer, ſeigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, préſent *Félix* de Jaill,

Digitized by Google

Jull, notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445. aux Céleſtins de Marcouſſis, ſeigneurs dudit Saclas, à cauſe de la donation que leur en avoit fait *Jean* de Montagu, épouſa en premieres noces *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, écuyer, ſeigneur de Rochefort, & de *Marie* Prunelé, & en ſecondes, *Louiſe* de Marolles, de laquelle il eut pour fille unique, *Marie*, femme en 1495. de *Jean* de la Taille, écuyer, ſeigneur des Eſſars, dont la poſtérité ſubſiſte. Il eut du premier lit, 1. *Jean* III. du nom, qui ſuit; 2. *Philippe*, femme d'*Etienne* de la Taille, ſeigneur de Bondaroy; 3. *Andrée*, femme en premieres noces de *François* de Hallot, écuyer, ſeigneur de Leſtourville; en ſecondes, de *Louis* de Courcelles, écuyer, & en troiſiemes, de *Claude* Benard, écuyer, ſeigneur d'Aville; 4. *Françoiſe*, qui épouſa, préſent le Pere, notaire à Saclas le 9. Décembre 1508. *Richard* de Villezan, écuyer, ſeigneur de la Tour de Guillerval.

Jean de Poillouë III. du nom, écuyer, ſeigneur dudit fief, en rendit aveu aux Céleſtins de Marcouſſis, préſent le Pere, notaire à Saclas, le 10 Août 1495. Il épouſa *Marie* de Hallot, fille de *Denis*, chevalier, ſeigneur de Leſtourville, & vicomte de Leveſville, mort en l'an 1550. & d'*Anne* de Harville-Palaiſeau, dont, 1. *Nicolas*, ſeigneur du fief de Billoue, qu'il céda à *Urban*, ſeigneur de Juber, ſon frere, préſent Ganguerie, notaire à Saclas, le 14 Février 1471. Il tranſigea en 1574. avec *André* de Hallot, ſeigneur de Leſtourville, ſon couſin germain, & partagea avec ſes cohéritiers la ſucceſſion de *Louis* de Hallot, ſon oncle, devant Guenée, notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569. Il mourut ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabelle* de la Roque, ſa femme; 2. *Urban*, qui ſuit; 3. *Françoiſe*, femme de *Guillaume* de Bouzanval, écuyer, ſeigneur de Chauſſy: l'un & l'autre furent préſens aux ſuſdits partages.

Urban de Poillouë, écuyer, ſeigneur de Juber, & auſſi du fief de Poillouë, par ſucceſſion de *Nicolas*, ſon frere aîné, épouſa *Marie* le Vaſſor, dont *Abel*, qui ſuit, & *Jacques*, rapporté après ſon frere.

Abel de Poillouë, écuyer, ſeigneur dudit fief, épouſa le 25 Avril 1596. *Anne* de Prunelé, fille de *François*, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587. & de *Marguerite* du Monceau, baronne de Caniel, & dame en partie de Thignonville. Leurs enfans ſont quatre garçons, mariés, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte; & deux filles, ſçavoir *Suſanne*, femme de *Chriſtophe* de Sennetou, & *Anne*, femme de *Daniel* Poireau, écuyer, ſeigneur de Longchamp.

Jacques de Poillouë, écuyer, ſeigneur de Juber, & à cauſe de ſa femme, ſeigneur de Bonneveau, épouſa, préſent *Martin* Dupuis, notaire à Boigneville, *Odette* de la Mothe, fille d'*Antoine*, écuyer, ſeigneur de Bonneveau, & de *Renée* de Bizemont, dont, 1. *Abel*, mort ſans alliance; 2. *Guy*, qui ſuit; 3. *Louis*, non marié; 4. *Anne*, femme de *Gédéon* Deſmazis, ſieur de Panetieres.

Guy de Poillouë, écuyer, ſeigneur de Bonneveau & de Juber, épouſa le 9 Juin 1664. *Magdelene* d'Allonville, fille de *Pierre*,

& de *Jeanne* de la Garde, dont pluſieurs enfans, qui partagerent devant Moutains, tabellion à Eſtampes, le 14 Janvier 1704. Le ſeul qui ait laiſſé poſtérité eſt *Louis*, qui ſuit.

Louis de Poillouë, chevalier, ſeigneur de Bonneveau & de Juber, ancien Garde du Corps du Roi, épouſa le 8 Avril 1693. *Angélique-Clémence* Hémard, dame du Petit-Saint-Mars, en la paroiſſe de Saint Martin d'Eſtampes, fille de *Claude*, & de *Chriſtine* Samſon, dont, 1. *Jacques-Auguſte*, qui ſuit; 2. *René*, dit Saint Mars, ſeigneur dudit lieu & de Valnay, ancien Garde du Corps du Roi, qui a de *Louiſe* de Saint Perrier de Corbreuſe, ſa femme, quatre fils & quatre filles. L'aîné des fils, dit Saint Perrier, né en 1734. eſt officier dans le corps de l'Artillerie, & la derniere des filles, *Catherine*, née en 1738. a été élevée dans la maiſon Royale de Saint Cyr.

Jacques-Auguſte de Poillouë, dit Bonneveau, chevalier, ſeigneur dudit Bonneveau, ancien capitaine d'Infanterie, né le 25 Octobre 1694. a épouſé le 11 Juin 1719. *Marie Catherine* Foudriers, fille d'*Iſaac*, lieutenant d'Artillerie & chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Catherine* Cordet, dont,

1. *Jacques-Auguſte*, né le 11 Juillet 1721. tué étant capitaine d'une compagnie de Mineurs au ſiége de Berg-op-Zoom, le 20 Août 1746.

2. *Iſaac-Pierre*, abbé de Bonneveau, docteur de Sorbonne & prevôt de Saint Quirinal de Provins, né le 11 Juillet 1722.

3. *René-Louis*, dit le vicomte de Bonneveau, né le 20 Mars 1726. chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du régiment Royal Lorraine en 1757.

4. *Jean-Baptiſte*, dit le chevalier de Bonneveau, né le 12 Octobre 1732. lieutenant dans le régiment de Lameth, Cavalerie.

5. *Marie-Théreſe-Charlotte*, née le 12 Octobre 1733. élevée à Saint Cyr.

6. *Aimée-Geneviéve-Roſalie*, née le 22 Février 1739.

Les armes: *d'argent, à trois chevrons, parti de ſinople & de ſable.*

POILVILAIN DE CRESNAY, en Normandie, élection d'Avranches: Famille alliée aux Turgot & aux Grimouville, qui porte pour armes: *parti d'or & d'azur.*

POIRIER-COTTEREAU: *Jacques* du Poirier-Cottereau, ſeigneur de Villomer & de Launay, lieutenant-colonel du régiment de Touraine & maître d'hôtel ordinaire du feu roi Louis XIV. mort après cinquante années de ſervice, avoit épouſé *Marguerite* de Vallois de Villomer, dont, entr'autres enfans, *N.*..... du Poirier de Vallois, prêtre, docteur, abbé commendataire de Montierneuf de Poitiers, prieur & ſeigneur de la Foye-Montfaut, prieur de Meſle, vicaire général de Clugny, grand-vicaire de Poitiers, prédicateur ordinaire du feu Roi, mort à Tours le 15 Avril 1729. âgé de ſoixante-dix-huit ans, & *Marie-Henriette* du Poirier-Cottereau, décédée le 8 Février 1740. âgée de quatre-vingt-dix ans & trois mois. Elle étoit veuve depuis le 2 Avril 1728. de *Charles* Roullin, écuyer, ſieur de Launay, ci-devant ſecrétaire d'ambaſſade du feu Roi, ſon réſident à la

Digitized by Google

Cour de Dannemarck, & chargé des affaires de France auprès des Princes du Nord, mort âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir été employé dans les négociations étrangeres pendant quarante-huit ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1740. *p.* 392.

POISIEUX, en Dauphiné : Famille dont les armes sont : *de gueules, à deux chevrons d'argent, surmontés d'une fasce en devise de même.*

POISSON, seigneur de Vandieres & marquis de Marigny : Famille qui porte : *de gueules, à deux bars ou barbeaux adossés d'or.*

POISSON, sieur d'Oville & de Sauxmesnil, même province, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'une aigle d'argent en chef, soutenant sur un dauphin de même, couronné d'or en pointe.*

POISSON DE LA BOUDIERE, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au dauphin d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

POISSY DE CLERY : Famille maintenue dans sa noblesse le 6 Juin 1668. qui porte : *d'or, au chef de sable.*

Hugues, fils de *Gautier* de Poissy, confirma une donation faite à l'abbaye du Bec en 1069. par *Hugues*, comte de Meulent, fils de *Valeran.*

Simon de Poissy est nommé dans une chartre de 1109. avec *Agnès*, sa femme.

Amaury de Poissy, fils de *Vassé*, fonda l'abbaye d'Albecourt pour des chanoines réguliers en 1215.

Simon de Poissy, dit le Jeune, est dit fils de monseigneur *Simon* de Poissy, chevalier, dans les chartres de Saint Denis en France, & on y lit qu'*Isabelle* étoit sa femme en 1248. C'étoit *Isabelle* de Meullent, ou *Elisabeth*, fille de *Guillaume* de Meullent.

Monseigneur *Macé* de Poissy, chevalier, se trouva à l'Ost de Wiroufosse en 1339.

Monseigneur *Jean* de Poissy, chevalier, étoit maître d'hôtel du Roi en 1382.

Richard de Poissy, seigneur de Gouy, vivoit en 1419. & 1454.

La charge de pannetier héréditaire de Normandie entra dans cette famille par l'alliance de *Luce*, fille de *Robert* du Plessis, dit le chambellan, avec *Robert* de Poissy, fils de *Robert*, & d'*Isabeau* de Neubourg, dame de Pont-Saint-Pierre.

Il est parlé dans le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1727. *p.* 2349. de *N.* . . . . de Poissy, marquis de Cléry, chevalier de Saint Louis, mort au mois de Juillet de la même année, âgé d'environ quatre-vingts ans, étant ancien commissaire provincial de l'Artillerie. Il n'a point eu d'enfans des deux femmes qu'il avoit épousées. Il avoit un frere, nommé M. de Cléri, mort quelques années avant lui, sans alliance, qui se trouva à la bataille de Rocroy, où il fut estropié. Le *Mercure* ci-dessus cité marque qu'il étoit resté seul des nom & armes de *Gaz* de Poissy, fils naturel de *Philippe-Auguste*. C'est donc une famille différente de la précédente, dont on vient de donner une notice, & qui subsistoit bien avant le regne de *Philippe-Auguste*, comme on le peut voir dans l'*Histoire d'Hare*

court & l'Echiquier de Normandie.

POITIERS-VALENTINOIS : *Tome III. p.* 43. *col.* 2. *lig.* 40. *Catherine* de Faillard, *liſez*, *Catherine* de Paillart.

Ibid. à la note, *lig.* 3. Himar, *liſez*, Aimar.

Ibid. p. 44. *col.* 2. *lig.* 8. *après* Montrevel, *ajoutez*, ayeux de la dame de Choiſeul, héritiere de Peſmes, Caromb & Saint Martin.

Ibid. lig. 11. *après* baron de Châtillon, *ajoutez*, dont une fille eſt héritiere.

Ibid. lig. 14. *après* marquis du Châtelet, *ajoutez*, tous deux morts ſans poſtérité.

Ibid. derniere lig. ajoutez : Leur fille unique eſt la ducheſſe de la Trémoille.

POIX-CRÉQUI : *Tome III. p.* 45. *col.* 2. *lig.* 41. *Magdelene* de Beaume, *liſez*, *Magdelene* de Bonne.

Ibid. p. 46. *col.* 1. *lig.* 17. baronne de Meſlé, *liſez*, baronne de Meſlay.

Ibid. lig. 21. ſe remaria, *liſez*, s'étoit remarié.

POLASTRON : Bonne & ancienne nobleſſe du Languedoc, dont les armes ſont : *d'argent, au lion de ſable.*

Denis, comte de Polaſtron, ſeigneur de Lorac & de Villeneuve, chevalier, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, commandant pour Sa Majeſté dans les trois évêchés de Saint Malo, de Dol & de Saint Brieux, gouverneur de Mont-Dauphin en Dauphiné, & de Caſtillon & Caſtillonnet, mourut le 28 Février 1706. âgé de ſoixante-quatre ans, laiſſant pour fils aîné d'*Henriette* de Foucaud, comteſſe de Saint Girons & baronne d'Aubret, ſon épouſe, *Jean-Baptiſte*, comte de Polaſtron, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur du Neuf Briſſac, & ci-devant ſous-gouverneur de monſeigneur le Dauphin, mort à Volin en Bohême le 4 Mai 1742. âgé de cinquante-ſix ans. Il avoit été marié le 27 Novembre 1715. avec *Françoiſe-Jeanne-Yoland* de Mirmand, comteſſe de Pleyſſan, veuve de *François* d'Arennes, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, gouverneur de la ville & province d'Ivrée en Piémont, & fille de *Jean-François* de Mirmand, comte de Pleyſſan, & de *Marie-Yolande* de Portalés. Il en a laiſſé des enfans, entr'autres une fille, mariée le 17 Septembre 1736. avec *Eléonor-François*, comte d'Andlaw en Alſace, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, ci-devant Chaſtelleraud, par commiſſion du 24 Février 1734. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. *p.* 1666.

POLE DE SUFFOLCK, *Tome III. p.* 46. *col.* 1. *lig.* 41. *liſez*, POLE DE SUFFOLCK (la).

POLEINS, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée d'une étoile d'or en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.*

POLIGNAC : *Tome III. p.* 47. *col.* 2. à la fin de l'article, *après* trois fils, *ajoutez*, ſçavoir,

1. *Héracle-Louis-Melchior-Armand*, dix-neuvieme vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, né le premier Février

1717. ci-devant meſtre-de-camp du régiment Dauphin Etranger, marié le 16 Décembre 1738. à *Diane-Adelaïde-Zéphirine* Mancini, née le 13 Février 1726. morte, dont deux garçons & deux filles; ſçavoir, 1. *N.*.... né le 9 Juin 1745. 2. *Philippe-Jules-François*, baptiſé le premier Janvier 1747. 3. *Diane-Françoiſe-Zéphirine*, née le 14 Octobre 1740. morte en l'année 1746. 4. *N.*.... née le 12 Août 1742.

2. *François-Camille*, né en 1719. dit le marquis de Polignac, marié le 9 Décembre 1742. avec *N.*.... de la Garde, fille unique du préſident, dont des enfans.

3. *Denis-Auguſte*, né en 1720. ci-devant prieur de Nantua, chevalier de Malte, colonel du régiment de Brie, Infanterie, en 1740.

POLY: Nom commun à pluſieurs familles du comté de Bourgogne. La nobleſſe de celle dont on parle ici a été prouvée à la Chambre des Comptes de Dôle depuis le quinzieme ſiécle. On y a juſtifié que *Jacques* Poly I. du nom, & *Jean* Poly de Menetruz, ſon pere, étoient qualifiés d'écuyers dans tous les actes. La diſperſion des titres plus anciens a empêché de remonter à une tige plus éloignée. On trouve un traité fait en 1289. entre *Hugues* de Vienne & *Renaud* Poly, dit de Chaſſal, fils d'*Amédée* Poly de Menetruz, chevalier, au ſujet de la conſtruction d'une tour. La veuve d'un gentilhomme du même nom teſta à Salins, en 1375. en faveur de *Jean* & de *Pierre*, ſes fils. *Hugues* & *Claude*, fils de feu *Etienne* Poly de Menetruz, écuyer, ſont nommés dans un arrêt du Parlement de Dôle de 1451.

Jean Poly de Menetruz, écuyer, vivoit au milieu du quinzieme ſiécle, avec *Claude*, ſon frere. Il fut pere de *Jacques*, qui ſuit; de *Jeanne*, morte ſans alliance, & d'une autre fille, qui fut mere de *Guillaume* de Mouron, qualifié du titre d'écuyer.

Jacques Poly I. du nom, écuyer, inſtitue héritier par le teſtament de ſon pere de l'an 1520. eut pour fils *Guillaume*, dont la branche s'eſt éteinte au ſiécle dernier dans la maiſon de Goux de la Berchere, & *Jacques*, qui a continué la poſtérité.

Jacques Poly II. du nom, mérita, par ſes rares talens pour les négociations, la confiance du cardinal de Granvelle, avec lequel il fut en commerce de lettres juſqu'à ſa mort. Il s'adonna à l'étude des Loix & fut fait conſeiller au Parlement de Dôle en 1556. Il mourut en 1564. Il eut, entre pluſieurs enfans, *Hugues*, qui ſuit.

Hugues Poly, écuyer, ſervit dans les armées de ſon prince. Il épouſa le 27 Janvier 1616. *Claudine* du Paſquier, fille de *Simon* du Paſquier, écuyer, & petite-fille de *Claudine* de Vaudrey. Il mourut jeune & avant ſon pere, laiſſant pour fils,

Antoine-Gaſpard Poly, écuyer, ſeigneur de Saint Thiébaud, commandant du château de Saint Anne dans les guerres de 1668. & de 1674. Il fut convoqué en 1662. & 1666. aux Etats du comté de Bourgogne. Il s'allia le 7 Novembre 1652. avec *Jeanne-Baptiſte* Maillot, fille de *Luc* Maillot de Villafans, & d'*Anne-Cécile*. Il teſta le 13 Octobre 1685. en faveur de ſes enfans.

Digitized by Google

qui furent, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Jean-Baptiſte*, religieux Bénédictin; 3. *Jean-Claude*, capitaine au régiment de Poitou, tué à la bataille de Malplaquet; 4. & 5. *Claire* & *Chriſtine*, mortes ſans enfans.

Jacques Poly III. du nom, ſeigneur de Saint Thiébaud, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, épouſa le 31 Juillet 1698. *Anne-Alexandre* de Chaffoy, fille de feu *Philippe-Adrien* de Chaffoy, ſeigneur de Munans, &c. & de *Françoiſe* de Rahon. Il mourut en 1731. laiſſant pour fils, 1. *François-Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Jean-Charles*, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique; 3. *Jean-Joſeph*, capitaine de Cavalerie au régiment de Poly; 4. *Gaſpard*, religieux en la noble abbaye de Gigny, enſuite vicaire général à Nantes & abbé commendataire de la Chaume, & quatre filles, dont deux mariées, & deux, religieuſes en l'abbaye de Migette.

François-Gaſpard, comte de Poly, ſeigneur de Saint Thiébaud, Pleure, Saint Martin, Colonne, Vaivre, Briſmorin, Cheſabois, Montholier, Rarier, Neuvilly, les Milières, Brenans, Viſeney, Berſaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, &c. chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, cidevant colonel d'un régiment d'Infanterie, à préſent meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, s'eſt marié à Paris le 30 Avril 1743. à *Thérèſe-Charlotte-Narciſſe* de Durfort, fille de *Nicolas*, comte de Durfort, commandant de Colioure, & d'*Agnès* de Bourdeville. De ce mariage ſont nés trois enfans, morts jeunes, & une fille, née en 1754. Voyez l'*Armorial de la ville de Salins*, p. 136.

Les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une quinte-feuille percée de même, l'écu placé ſur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de ſable, couronnée d'argent.*

POMEREU: Nobleſſe ancienne, dont la filiation n'eſt prouvée que depuis le quatorzieme ſiécle. Il en eſt parlé dans le *Mercure de France du mois de Décembre* 1734. p. 2947.

Jean de Pomereu, écuyer, ſeigneur de Bleuré, épouſa *Jeanne* Balne, tante du cardinal de ce nom.

Jean de Pomereu, leur fils, écuyer, ſeigneur de Bleuré, fit conſtruire dans le cimetiere des Innocens une chapelle, où ſes deſcendans ont leur ſépulture. Il eut de *Jeanne* Cheſnard, ſa femme, mariée en ſecondes noces à *Etienne* de Tournes,

1. *Jean* de Pomereu, ſeigneur de Bleuré, de Chamberi & de Saint Piat, chambellan du Roi, maître des comptes en la Chambre de Paris, mort le 31 Décembre 1549. Sa poſtérité eſt rapportée après ſes freres.

2. *Claude* de Pomereu, capitaine & bailli pour le Roi de la ville de Sens.

3. *Pierre* de Pomereu, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Jean eut de ſon mariage avec *Catherine* Poncher,

1. *Guillaume*, qui ſuit.

2. *Marguerite* de Pomereu, mariée au ſieur de Porte.

3. *Catherine* de Pomereu, mariée en 1536. à *Nicolas* de Herbelot, ſieur de Ferrieres, maître des comptes.

Guillaume de Pomereu, ſei-

Digitized by Google

gneur de Bleuré, la Bretêche, &c. conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, épouſa *Marie* le Maſſon, fille de *Pierre* le Maſſon, ſeigneur de la Neuville, dont il eut *Michel* de Pomereu, ſeigneur de la Bretêche, Valmartin, &c. contrôleur général de la maiſon d'*Antoine*, roi de Navarre, & depuis conſeiller & maître d'hôtel du roi Henri IV. comme il paroît par un brevet de ce Roi, par lequel il le retient dans cette charge, en conſidération des longs & recommandables ſervices rendus par lui à la maiſon de Navarre pendant cinquante ans. Il épouſa en 1552. *Marie* Guibert, gouvernante, puis dame d'honneur de *Catherine* de Bourbon, ducheſſe de Bar, dont il eut pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Jacques* de Pommereu, rapporté ci-après.

2. *Marie* de Pomereu, mariée le 27 Février 1576. à *Gilbert* de Combault, gouverneur d'Aigueperſe, ſeigneur du Pointel, des Clayes, &c. morte à Blois en 1581. & enterrée en ladite ville, dans le chœur des Cordeliers, où l'on voit ſon effigie.

3. *Magdelene* de Pomereu, mariée avec *Raoul* Cognet, ſeigneur de Saint Aubin.

4. *Marthe* de Pomereu, femme de *N.*..... de Boſſut, de la maiſon de Boſſut, de Liége.

5. *Louiſe* de Pomereu, épouſe de *Pierre* Perrot, conſeiller & procureur du Roi en l'hôtel de ville de Paris.

6. *Françoiſe* de Pomereu, mariée avec *Abraham* Ribier, ſieur de Clerbourg.

7. *Gillette* de Pomereu, femme de *N.*..... du Chardonnai, ſieur de Biſcherel, lieutenant d'une compagnie de Gendarmes.

8. *Anne* de Pomereu, femme de *N.*..... de Ribier, ſeigneur de Villebroſſe.

9. *Claude* de Pomereu, gouvernante des enfans d'un prince de Carignan, fils d'un duc de Savoye, mariée avec *Gabriel* de Saluces, ſeigneur de Tronai, ſecond fils d'*Auguſte*, marquis de Saluces.

Jacques de Pomereu, chevalier, ſeigneur de la Bretêche, Valmartin, &c. ſecrétaire du Roi, grand audiencier de France & maître d'Artillerie, ſervoit ſous Henri IV. dans les différentes guerres que ce prince eut à ſoutenir, comme ſon pere avoit fait ſous le même Roi & ſous Henri III. & ſe trouva aux batailles de Coutras & d'Ivry, comme on voit dans le procès-verbal de réception de ſon petit-fils à Malte. Il épouſa le 23 Juillet 1593. *Geneviéve* Miron, fille de *Gabriel* Miron, lieutenant civil, & de *Magdelene* Baſtonneau, dont il eut *François* de Pomereu, chevalier, ſeigneur de la Bretêche, Sainx-Nom & Valmartin, lequel fut ſucceſſivement conſeiller au Parlement de Paris, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, préſident au Grand-Conſeil & en la Chambre de Juſtice établie à l'Arſenal, & conſeiller d'Etat. Il fut marié deux fois; en premieres noces le 2 Juillet 1617. avec *Marie* Baron, fille de *Pierre* Baron, conſeiller au Parlement de Paris; & en ſecondes noces avec *Deniſe* de Bordeaux, fille de *N.*..... de Bordeaux, conſeiller d'Etat. De ces deux femmes il eut quatre garçons & trois filles; ſçavoir,

1. *Auguſtin-Robert* de Pomereu, chevalier, ſeigneur de la

Digitized by Google

Bretêche, Valmartin, & autres lieux, qui fut successivement conseiller au Grand-Conseil, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, président au Grand Conseil, & le premier intendant en Bretagne, ensuite prevôt des Marchands de la ville de Paris, puis conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances. Il épousa le 19 Décembre 1634. *Agnès* Lesné, fille d'*Aubin* Lesné, maître des comptes, de qui les enfans seront rapportés ci-après.

2. *Alexandre-Jacques* de Pomereu, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment des Gardes Françoises, gouverneur de Douay, & lieutenant général des armées du Roi. Pendant le siége de la ville de Douay, il vendit sa vaisselle d'argent, & emprunta aux habitans quarante mille livres en son nom pour payer les troupes. Il est enterré dans cette ville où l'on voit sa statue dans l'église des Jésuites.

3. *François* de Pomereu, reçu chevalier de Malte le premier Avril 1640. tué au siége de Candie. On voit dans le procès-verbal de sa réception à l'ordre de Malte le droit qu'ont messieurs de Pomereu de porter *droit le heaume à sept branches, surmonté d'un vol miparti d'or & d'azur*, fondé sur une possession immémoriale.

4. *N.* . . . de Pomereu, chevalier de Malte, tué comme son frere au siége de Candie.

5. *N.* . . . de Pomereu, mariée à *N.* . . . Boutet de Marivats.

6. *N.* . . . de Pomereu, religieuse.

7. *N.* . . . de Pomereu, religieuse à Longchamps.

Auguste-Robert, rapporté ci-dessus, eut un garçon & trois filles; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, qui suit.

2. *Michelle* de Pomereu, mariée à *Bonaventure* Rossignol, président de la Chambre des Comptes de Paris.

3. *Agnès* de Pomereu, femme de Gervais le Fevre d'Eaubonne, conseiller au Parlement de Paris.

4. *Françoise-Catherine* de Pomereu, morte au couvent de l'Assomption.

Jean-Baptiste de Pomereu, chevalier, (en faveur duquel la baronnie des Riceys fut érigée en marquisat), fut successivement conseiller au Parlement, maître des requêtes, & intendant de Champagne. Il épousa le 18 Décembre 1682. *Michelle* Bernard, fille de *Jacques* Bernard, maître des comptes, dont il a eu,

1. *Michel-Gervais-Robert* de Pomereu, conseiller au Parlement, maître des requêtes, d'abord intendant à Tours, puis à Auch, mort en 1734. sans laisser d'enfans de *Catherine* Oursin, son épouse. On vient de lui ériger un buste de marbre à Auch dans l'église où il est enterré.

2. *Marie-Agnès* de Pomereu, mariée à *Noël-François* de Brion, marquis de Marolles.

3. *N.* . . . de Pomereu, morte religieuse au couvent de l'Assomption.

4. *Jean-André* de Pomereu, marquis de Riceys, qui a fait la branche des marquis de Riceys, rapportée ci-après.

5. *Alexandre-Jacques* de Pomereu, ancien capitaine au régiment du Roi, Infanterie, marié en 1735. avec *Agnès* Bouvard de Fourqueux, dont,

Alexandre-Michel de Pome-

Digitized by Google

reu, né en 1736. conseiller au Grand-Conseil.

Branche des marquis de Riceys.

Jean-André de Pomereu, marquis de Riceys, conseiller au Parlement de Paris, épousa *Elisabeth* de Gourgues, fille de *Jean-François* de Gourgues, marquis d'Aunay, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & de *Catherine* le Marchand de Bardouville. Il est mort à Soissons en 1753. laissant de son mariage deux garçons & une fille; sçavoir,

1. *Catherine-Elisabeth* de Pomereu, née en 1738. & mariée en 1755. à *Isidore* le Boulanger d'Hacqueville, aussi conseiller au Parlement de Paris.

2. *Armand-Michel* de Pomereu, marquis de Riceys, né en 1740.

3. *Claire-Marie-Josephe* de Pomereu, né en 1743. actuellement chevau-léger de la garde du Roi.

Les armes de la maison de Pomereu sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

POMIER, ancienne baronnie de Bresse.

Pierre de Sales fit bâtir en 1280. le château de Pomier dans une belle situation. *Marguerite* de Sales, sa petite-fille, porta cette terre en mariage à *Jean* de Chambout, seigneur de Conflans. Elle passa ensuite dans la maison des comtes de Trevier, puis dans celle de la Baume-Montrevel, & enfin dans celle de Conzié qui la possede. *Voyez* CONZIÉ.

POMPADOUR: Il y avoit autrefois en Italie des seigneurs de ce nom, dont les aînés s'appelloient les comtes *Hélie*. Ceux qui ont possédé la terre de Pompadour en Limosin, auprès d'Userche, ont porté les mêmes armes que les seigneurs de Las-Tours, qui étoient: *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 325. où il est dit que *Guy*, seigneur de Las-Tours, fit bâtir la place de Pompadour.

Godefroy Hélie, chevalier, vint en France sous le regne de Louis le jeune, l'an 1148. & après plusieurs services rendus à l'Etat, ce prince, pour le récompenser, lui fit épouser l'héritiere de la maison de Pompadour en l'an 1160. de laquelle il eut deux fils & une fille; sçavoir, 1. *Renoul*, qui suit; 2. *Jean* Hélie, chevalier; 3. *Hélene* Hélie, mariée à *Robert* d'Amboise, baron de Tremont.

Renoul Hélie, chevalier, succéda à son pere en l'an 1198. il prit le nom & les armes de Pompadour, qu'il laissa à ses enfans. Il fut marié l'an 1205. avec *Marie* d'Estin, & en eut deux garçons & deux filles; sçavoir, 1. *Godefroy*, qui suit; 2. *Renoul*, chevalier, mort sans enfans & enterré dans le tombeau de sa maison à Arnac; 3. *Suzanne*, mariée à *Jean-Baptiste* de Lautrec, chevalier; 4. *Françoise*, morte sans alliance.

Godefroy II. du nom, seigneur de Pompadour, épousa en 1250. *Sybille* de Rochechouart, fille d'*Aimery* VIII. du nom, vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, sa femme. De ce mariage naquirent trois fils & une fille; sçavoir, 1. *Golferin*, qui suit; 2. *Joseph*, qui fut marié en 1282. avec *Magde-*

Digitized by Google

lene de Confolans, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. *Abraham*, religieux de l'ordre de Cîteaux; 4. *Perrette*, femme d'*André* de Caſtelnau, chevalier.

Golferin I. du nom, ſeigneur de Pompadour en 1280. fit partage avec ſes freres & ſa ſœur, & prit pour femme *Iſabelle* de Chazeron, de laquelle il eut deux fils & une fille; ſçavoir, 1. *Renoul*, qui continua la poſtérité; 2. *Godefroy*, ſeigneur des Monts, vivant l'an 1334. 3. *Lacontor* de Pompadour.

Renoul II. du nom, ſeigneur de Pompadour, épouſa l'an 1320. une dame, appellée *Souberanne*, dont la famille n'eſt point connue. Elle le rendit pere de deux fils & d'une fille; ſçavoir, 1. *Godefroy*, mentionné ci-après; 2. *Seguin*, chanoine de Limoges & abbé de Saint Cyprien; 3. *Suberanne*, femme d'*Emery* de Labeſton.

Godefroy III. du nom, ſeigneur de Pompadour en 1347. épouſa *Philippe* de la Garde, fille de *Jean* de la Garde, ſeigneur de Grandmont, de laquelle il eut deux fils & une fille; ſçavoir, 1. *Renoul*, dont il ſera fait mention; 2. *Jean*, chanoine de Paris & abbé de Grand-Selve; 3. *Suberanne*, femme de *Jourdain* de Montcural, chevalier.

Renoul III. du nom, vicomte de Pompadour, ſeigneur de Bret & de Saint Cyr-la-Roche, eut deux femmes. La premiere, en 1353. fut *Galienne* de Chanac, de laquelle il eut un fils, nommé *Jean*, qui ſuit. La ſeconde fut *Conſtance* de la Marche, en 1367. dont il eut deux garçons & deux filles, qui furent, 1. *Renoul*, ſeigneur de Châteaubouchet, qui fit une branche à préſent éteinte; 2. *Golfier*, qui fut évêque de Carcaſſonne, & mourut l'an 1424. 3. *Suberanne*, femme de *Renoul* de Peruſſe, ſeigneur d'Eſcars; 4. une autre *Suberanne*, dite la Jeune, femme de *Guy* le Brun, ſeigneur de Montbrun.

Jean I. du nom, vicomte de Pompadour, ſeigneur de Bret, Saint Cyr-la-Roche, &c. épouſa en l'an 1374. *Magdelene* de Ventadour, fille de *Bertrand* de Ventadour, écuyer. Il en eut deux garçons & une fille; ſçavoir, 1. *Golferin*, qui ſuit; 2. *Hélie*, évêque de Viviers, mort en l'an 1477. âgé de quatre-vingt-dix-huit ans; 3. *Perronnelle*, mariée à *Jean* de la Vaure, chevalier, ſeigneur de Grand-Lieu.

Golferin II. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Bret, Saint Cyr-la-Roche, &c. épouſa en premieres noces *Jeanne* de Roffinhac, de laquelle il eut *Galienne* de Pompadour, mariée à *Julien* de Beaupoil en l'an 1443. *Golferin* épouſa en ſecondes noces en 1426. *Iſabeau* de Comborn, fille & héritiere en partie d'*Archambaud*, vicomte de Comborn, fondateur de l'évêché de Tulles, & de la Chartreuſe de Glaudiez, où il eſt enterré. Il fut pere de quatre garçons & de deux filles, qui furent, 1. *Jean*, qui continua la poſtérité; 2. *Geoffroy*, d'abord évêque de Périgueux, enſuite du Puy en Velay, puis chevalier de l'ordre de Saint Michel, grand anmônier de France, & premier préſident de la Chambre des Comptes de Paris, ſous les regnes des rois Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. Il mourut à Pompadour en 1514. & fut enterré à

Digitized by Google

Arnac dans l'église qu'il avoit fait bâtir ; 3. *Antoine*, évêque de Condom, mort le 11 du mois d'Octobre 1496. 4. *Robert*, mort doyen de l'église cathédrale de Limoges, grand archidiacre de Poitiers, & abbé de Terrasson ; 5. *Catherine*, femme d'*Alain* de Rochefte, baron de Beaudéduit ; 6. *Suberanne*, femme de *Jean*, seigneur de Raze.

Jean II. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret & Saint Cyr-la-Roche, épousa en l'an 1449. *Marguerite* Chauveron, dame de Ris & de Laurieres, fille unique de *Louis*, & de *Marie* Tranche-Lyon. Il eut de son mariage deux garçons ; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Geoffroy*, mort dans sa tendre jeunesse.

Antoine I. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret, Saint Cyr-la-Roche, le Ris & Laurieres, chevalier de l'ordre du Roi & son conseiller en tous ses Conseils, épousa en 1489. *Catherine* de la Tour, fille d'*Agne* de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, sa femme. Il eut de cette alliance un fils & quatre filles ; sçavoir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Polignac ; 3. *Isabeau*, mariée en premieres noces à *Bertrand* de Lustrac, baron de Gavaudon ; & en secondes noces avec *François* Bouchard, baron d'Aubeterre ; 4. *Françoise*, femme d'*Antoine* de Lustrac, seigneur de Feruſſe ; 5. *Louise*, femme de *Joachim* de Chabannes, baron de Curton.

François I. du nom, vicomte de Pompadour, baron de Treignac, Bret, Saint Cyr la-Roche, le Ris & Laurieres, chevalier de l'ordre du Roi, eut deux femmes. La premiere qu'il épousa en l'an 1510. fut *Anne* de la Rochefoucault, fille de *François*, comte de la Rochefoucault, & de *Louise* de Crussol, sa femme. La seconde fut *Charlotte* Picart, fille & héritiere de *Louis* Picart, seigneur d'Estelan, chambellan du roi Louis XII. & de *Charlotte* Lhuillier, sa femme. *François* de Pompadour n'eut point d'enfant de sa seconde femme ; mais il en eut huit de la premiere, dont quatre fils & autant de filles ; sçavoir, 1. *Geoffroy*, qui suit ; 2. *François*, protonotaire du Saint Siége Apostolique, & abbé d'Userches ; 3. *Jean*, abbé de Peyrouse ; 4. *Hubert*, religieux ; 5. *Louise*, femme de *Jacques* de Durfort, baron de Boissieres ; 6. *Françoise*, mariée à *François*, comte de Maure ; 7. *Marguerite*, morte fille ; 8. *Magdelene*, mariée à *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, chevalier de l'ordre du Roi, & son lieutenant général en Normandie.

Geoffroy I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. épousa en l'an 1538. *Suzanne* d'Escars, fille de *François*, seigneur de la Vauguyon, & d'*Isabeau* de Bourbon, sa femme. Il fut pere de deux garçons & de trois filles ; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Louis*, rapporté après son frere aîné ; 3. *Françoise*, femme de *Foucaud* d'Aubusson, seigneur de Beauregard ; 4. *Marguerite*, religieuse ; 5. *Isabeau*, femme de *Gaspard* Foucaut, seigneur de Saint Germain Beaupré.

Jean III. du nom, vicomte de Pompadour, &c. fut tué au siége de Mussidan, sans avoir été

Digitized by Google

marié, laiſſant pour héritier *Louis*, ſon frere cadet.

Louis I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. épouſa en 1570. *Perronne* de la Guiche, fille de *Gabriel*, & d'*Anne* Sureau ou Soreau, dame de Saint Geran, ſa femme. De ce mariage naquirent deux garçons & trois filles; ſçavoir, 1. *Philibert*, qui ſuit; 2. *Jean*, baron de Laurieres, auteur d'une branche rapportée ci-après; 3. *Suzanne*, femme de *Jean* de Carbonnieres, ſeigneur de la Capelle-Biron; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Souillac, ſeigneur de Montmeige; 5. *Louiſe*, femme de *René* de Coural, ſeigneur de Mimole.

Philibert I. du nom, vicomte de Pompadour, &c. chevalier des ordres du Roi, & ſon lieutenant général au gouvernement de Limoſin, mort en l'an 1635. avoit été marié trois fois: il s'allia en premieres noces avec *Marguerite* de Montgommery, dont il n'eut qu'un fils, mort une heure après ſa mere en l'an 1611. en ſecondes noces avec *Marguerite* de Rohan; elle étoit veuve de *Charles*, marquis d'Eſpinay, lorſqu'elle épouſa *Philibert* de Pompadour, qui n'ayant point eu d'enfans de cette ſeconde femme, ſe remaria en 1618. en troiſiemes noces avec *Marie* Fabry, née le 25 Août 1601. fille puînée de *Jean* Fabry, threſorier général de l'Extraordinaire des guerres, & de *Françoiſe* de Buatier: elle étoit ſœur de *Magdelene* Fabry, femme de *Pierre* Seguier, chancelier de France. De ce mariage ſortirent quatre garçons & cinq filles; ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Pierre*, abbé de Vigeoys; 3. *François*, chevalier de Malte, mort en l'an 1639. 4. un autre *François*, dit le vicomte de Pompadour, mort en l'an 1647. 5. *Charlotte*, femme de *Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, fils de *Daniel* de Taleyrand, & de *Françoiſe* de Montluc; 6. *Jeanne*, femme de *N.*... de Saint Martial, ſeigneur de Puy Deval, & marquis de Conros en Auvergne; 7. *Marie*, femme de *François* Bouchard de Luſſan, marquis d'Aubeterre, fils de *François* de Luſſan d'Eſparbès, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi & gouverneur de Blaye, & de *Françoiſe* Bouchard, dame d'Aubeterre, ſa femme; 8. *Marguerite*, mariée à *René* de Preteval, marquis de Clere & de Panilleuſe, fils de *Henri*, ſeigneur de Préteval, & de *Louiſe* de Clere, dame de Clere & de Panilleuſe, ſa femme.

Jean IV. du nom, marquis de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, & ſon lieutenant général au gouvernement de Limoſin, épouſa *Marie* de Rochechouart, fille unique & héritiere de *Jean*, vicomte de Rochechouart, ſeigneur de Saint Germain-ſur-Vienne, & de *Françoiſe* Stuer de Cauſſade, ſa femme. De leur mariage ſont nés un garçon & trois filles; ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, femme de *François*, marquis de Saint Luc; 3. *Marie-Françoiſe*, mariée à *François-Iſaac*, marquis d'Hautefort, lieutenant général des armées du Roi; 4. *Françoiſe*, morte ſans alliance.

Jean V. du nom, marquis de Pompadour, fut guidon des Gendarmes de la garde ordinaire du Roi, & mourut ſans enfans de

Digitized by Google

N. .... de Montecler, ſa femme. C'eſt ainſi qu'a fini cette branche.

La terre de Pompadour en Limoſin eſt aujourd'hui poſſédée par *Jeanne-Antoinette* Poiſſon, née le 30 Décembre 1721. mariée en 1741. à *Charles-Guillaume* le Normand, écuyer, conſeiller du Roi, & chevalier d'honneur au Préſidial de Blois, ſur preuves de nobleſſe fournies en Mars 1733. laquelle a été créée marquiſe de Pompadour par brevet du 2 Juillet 1745. Elle eſt auſſi dame de Bret, Saint Cyr-la-Roche & la Riviere dans la même province, & de Saint Ouen en l'Iſle de France. Elle a obtenu le titre de ducheſſe par brevet, portant conceſſion des honneurs, le 12 du mois d'Octobre 1752. & a été nommée dame du Palais de la Reine le 8 Février 1756. Elle a acquis en 1760. le marquiſat-pairie de Meſnars, proche de la ville de Blois.

Branche des marquis de Laurieres.

Jean de Pompadour, baron de Laurieres, ſecond fils de *Louis*, & de *Perronne* de la Guiche, épouſa *Charlotte* de Fumel, fille de *François*, & de *Jeanne* de Caumont, ſa femme, dont il eut, 1. *Philibert*, qui ſuit; 2. *N.* .... marquis du Bourdé, tué au ſiége de Thionville; 3. *N.* .... ſeigneur de Nontron, mort ſans alliance; 4. *Charlotte*, mariée à *François* Bruneau, ſeigneur de la Rabaſteliere, morte le 15 Avril 1657.

Philibert de Pompadour, marquis de Laurieres & de Ris, ſénéchal & gouverneur de Périgord, épouſa en 1645. *Catherine* de Sainte Maure, fille de *Léon*, baron de Montauzier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, & veuve d'*Antoine* de Lénoncourt, marquis de Blainville. De leur mariage ſont nés *Léonard-Hélie* de Pompadour, qui ſuit, & trois autres garçons, & *Julie*, morte à l'âge de quatre-vingts-onze ans, le 30 Mars 1741. mariée en Février 1671. à *Jean* de Taleyrand, prince de Chalais, mort au mois de Mars 1731. âgé de quatre-vingts neuf ans, dont eſt iſſu le grand d'Eſpagne.

Léonard-Hélie de Pompadour, marquis de Laurières, &c. épouſa *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, duc de Navailles, maréchal de France, & de *Suzanne* de Baudéan. Il a été menin de feu monſeigneur le Dauphin, fils de Louis XIV. & ſa femme a été gouvernante de M. le duc d'Alençon, qui étoit fils de monſeigneur le duc de Berry. Ils n'ont eu de leur mariage qu'une fille unique, appellée *François* de Pompadour, mariée le 17 Juin 1708. à *Philippe-Égon*, marquis de Courcillon, fils unique de *Philippe* de Courcillon, marquis de Dangeau, & de *Sophie* de Baviere de Lewestein, ſa femme.

PONCHER: C'eſt le nom d'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de la Robe, ayant produit de grands hommes, qui, depuis pluſieurs ſiécles, & ſous une longue ſuite de Rois, ont ſervi fidélement l'Egliſe & l'Etat.

On voit dans cette famille des chambellans, des gouverneurs de provinces, des maîtres des requêtes, pluſieurs évêques de Paris & de Bayonne, & des archevê-

Digitized by Google

ques de Tours & de Sens, entr'autres, le fameux *Etienne* Poncher, recommandable par ſon rare mérite & ſa prudence, comme dit Mézeray. Il vivoit dans le courant du quinzieme ſiécle, & fut élu évêque de Paris en 1503. après quoi il fut ſucceſſivement garde des ſceaux en 1512. ambaſſadeur en Eſpagne en 1517. & enſuite en Angleterre, puis chancelier de Milan & de l'ordre de Saint Michel. Il mourut archevêque de Sens le 24 Février 1524.

Claude-Arnoult Poncher, maître des requêtes honoraire, mourut le 17 Décembre 1724. en ſa terre de Soindre, près de Mantes, après avoir rempli dignement ſa charge pendant près de trente ans. Il s'en étoit démis en faveur de *Claude-François* Poncher, ſon fils unique. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1724. p. 2912*

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une tête de Maure de ſable, entortillée d'argent, & le chevron accompagné de trois coquilles de ſable.*

PONS : La maiſon de Pons en Saintonge, eſt connue par ſon antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances.

Renaud II. du nom, comte de Cominges, vivant en l'an 1114. maria ſa fille, nommée *Brune*, à *Geoffroy*, ſire de Pons, dont on fait deſcendre la maiſon de Pons en Saintonge. Il en eſt parlé dans le *Tome II.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 630. & à la *page* 639. du même Ouvrage, il eſt fait mention de *Renaud* IV. lequel eut un différend ſur le vicomté de Turenne, qui fut terminé par un arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de *Renaud* III. du nom, & de *Marguerite* de Bragerac, dite de Turenne. Ce *Renaud* III. ſire de Pons, conduiſit quatre cents chevaux au voyage de Naples pour le ſervice de *Charles* de France, comte d'Anjou, frere du roi Saint Louis, contre le bâtard *Mainfroy*, uſurpateur du royaume de Sicile. Il eut deux garçons de ſon mariage contracté avec *Marguerite*, dame de Bragerac, & vicomteſſe de Turenne en partie, laquelle eſt ſurnommée ſouvent de Turenne dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la vicomté de Turenne en 1255. par un accommodement fait ſur ſes prétentions. Elle teſta en 1289. en faveur de *Geoffroy*, ſon ſecond fils, qui eut les terres de Riberac, Montfort, Chalus & Martel en Turenne.

Renaud, fils de *Geoffroy*, porta pour armes : *d'argent, à la faſce de Turenne, coticée d'or & de gueules de dix pieces.* Il ſuccéda en l'année 1351. à *Pons*, & fut ayeul d'un autre *Renaud*, ſire de Pons, comte de Marennes & de Montfort, vicomte de Turenne, ſeigneur des Iſles d'Oleron, d'Alvert, &c. premier baron de Saintonge, qualifié de gouverneur pour le Roi, & conſervateur général des provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin, datée du 24 Janvier 1414.

Jacques, ſire de Pons, ſon fils, eſt le dernier qualifié de ſeigneur en partie de Turenne, & la terre de Pons fut confiſquée ſur lui & ſur ſa mere en l'an 1451. Il épouſa *Iſabelle* de Foix, dont la mere, *Marguerite* d'Al-

Digitized by Google

bret, étoit niece de la Reine, femme du roi Charles V. dit le Sage, & par cette alliance il se voyoit cousin issu de germain de Charles VII. qui lui fut en partie redevable de sa Couronne.

Guy, sire de Pons, comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de ce mariage, est qualifié de cousin par le Roi dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne* de Château-neuf du Lau, sœur du favori de Louis XI.

Leur arriere petit-fils *Antoine*, sire de Pons, comte de Marennes, &c. seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, premier baron & lieutenant général de Saintonge, capitaine des cent gentilshommes de la maison du Roi, fut créé chevalier de l'ordre du Saint Esprit, lors de son institution, à la premiere promotion faite à Paris dans l'église des Révérends Peres Augustins du grand Couvent, le 31 Décembre 1578. & après cinquante-un ans de service, ayant d'abord commencé à servir sous le maréchal de Lautrec, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé en 1528. au siége de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots du pays de Saintonge & des provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de Saint Sorlin & de Saint Just, sa vigoureuse & admirable défense, lorsqu'il fut assiégé dans sa ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu main-levée de sa terre de Pons le 18 Janvier 1543. & mourut en 1580. ne laissant que deux filles, nommées l'une & l'autre *Antoinette*, dont l'aînée porta la terre & sirerie de Pons dans la maison d'Albret, d'où par succession de temps elle a passé dans celle de Lorraine. La cadette épousa en premieres noces M. le comte de la Rochegguyon, du nom de Silly, chevalier des ordres du Roi; & en secondes noces *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, premier écuyer du roi Henri IV. chevalier de ses ordres, & gouverneur de la ville de Paris.

Les branches puînées de cette maison sont celles de Bourg-Charente, de Mirembeau, de la Caze & de Roquefort. La premiere ne subsista pas long-temps. La seconde fut formée par *Jacques* de Pons, baron de Mirembeau, fils puîné de *François* I. du nom, sire de Pons, & de *Marguerite* de Coëtivy, & oncle d'*Antoine*. C'est lui qui jetta les premiers fondemens de la ville de Brouage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom.

Pons de Pons, son fils cadet, fut seigneur de la Caze, & trisayeul de *Renaud-Constant*, comte de Pons, mort en 1741. âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il avoit été marié le 23 Décembre 1709. avec *Charlotte-Louise* de Gadagne d'Hostun de Verdun, veuve de *François* d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin, & fille unique de *Gilbert* d'Hostun, dit de Gadagne, & de *Marie-Claire* d'Albon de Chazeul, dont *Louis-Henri*, dit le marquis de Pons, marié, sans enfans, le premier Septembre 1734. avec *Angélique-Henriette-Marie* de Tiercelin de Brosses, fille unique & héritiere de feu *François-Henri* de Tiercelin, marquis de Brosses, colonel d'un ancien régiment d'Infanterie de son nom, & de *Marie* Rouillé, femme en

Digitized by Google

ſecondes noces du marquis de Caſtellane.

Un autre *Pons* de Pons, fils puîné de *Jean-Jacques* de Pons, marquis de la Caze, fut comte de Roquefort, ſeigneur des Côteaux & autres lieux, & pere de *Pons* de Pons II. du nom, comte de Roquefort, qui a eu pour fils de *Charlotte-Armande* de Rohan-Montbazon, ſa femme, *Charles-Armand* de Pons, comte de Roquefort, dit le vicomte de Pons, brigadier des armées du Roi, qui a épouſé *Gabrielle-Roſalie* le Tonnelier de Breteuil. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Charles-Armand-Auguſtin*, marquis de Pons, né le premier Juillet 1744.

2. *Antoinette-Roſalie* de Pons, née le 11 Mars 1751.

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce cotticée d'or & de gueules de dix pieces.* Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1741. *p.* 2758. *& celui du mois d'Avril* 1751.

PONS (de), en Dauphiné : Famille établie au pays du Briançonnois.

Joſeph de Pons, avocat du Roi au Bailliage de Briançon, ſe trouve compris dans l'état des Nobles du Bailliage du Briançonnois, dreſſé le 26 Mars 1690. pour la convocation du ban & arriere-ban. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par jugement des Commiſſaires du Conſeil, établis pour la recherche des uſurpateurs de nobleſſe, daté du 20 Avril 1702. Il deſcendoit au huitieme degre de *François* Pons, pere d'*André* & d'*Antoine* Pons. Ce dernier fut compris au rang des Nobles, dans la réviſion particuliere qui fut faite des feux ou maiſons du mandement de Saint Martin de Queyriere en Briançonnois, le 25 Septembre 1474.

Ledit *Joſeph* de Pons épouſa par contrat du 19 Novembre 1690. *Françoiſe-Alexis* d'Aurieux, fille de *Claude* d'Aurieux, ſeigneur de la Tour forte des Villars, gentilhomme de la garde de ſon alteſſe Royale monſeigneur le prince de Piémont.

Claude-Joſeph de Pons, leur fils, né le 31 Mars 1704. auſſi avocat du Roi au Bailliage de Briançon, pour aſſurer à ſes deſcendans les témoignages conſtans de ſa nobleſſe, fit enregiſtrer ſes titres au greffe de la Chambre des Comptes de Dauphiné, conſéquemment à l'arrêt rendu par cette Chambre en ſa faveur le 5 Avril 1740. En qualité de gentilhomme, il a eu la premiere compagnie & le commandement des Milices Briançonnoiſes levées par ordre du Roi, en date du premier Octobre 1743. pour la garde de la ville de Briançon, & autres lieux de la frontiere, avec commiſſion de capitaine du 15 Octobre de la même année, ayant les mêmes appointemens que les officiers des Troupes réglées.

De ſon mariage accordé le 17 Décembre 1725. ſont iſſus pluſieurs enfans ; ſçavoir,

1. *François-Antoine* de Pons, Chartreux, né le 12 Juillet 1728.

2. *Jean-Baptiſte* de Pons, né le 3 Avril 1732. mort en l'année 1742.

3. *Grégoire-Antoine* de Pons, né le 9 Mai 1733. auſſi mort en 1742.

4. *Henri* de Pons, né en 1734. mort en 1740.

5. *Joachim-Henri* de Pons, né

né le 5 du mois de Juillet de l'année 1740.

6. *Bonaventure-Louis* de Pons, né le 15 Septembre 1745.

7. *Magdelene* de Pons, née le 4 Mai 1727.

8. *Marguerite* de Pons, née le 24 Juillet 1729.

9. *Marie-Françoiſe* de Pons, née le 28 Mars 1737.

10. *Marie-Anne* de Pons, née le 10 Octobre 1741.

11. *Marie-Toinette* de Pons, née le 17 Décembre 1742.

Les armes : *échiqueté d'argent & de ſable, à l'écu en cœur d'azur, à deux lions d'or affrontés, tenant chacun un cœur de gueules, ſurmontés de trois étoiles d'or rangées en chef, & ſoutenus d'un croiſſant de même, poſé à la pointe de l'écu.* Voyez *l'Armorial de France, Tome III. Part. II.*

PONT (du) : Famille de Sologne, qui porte pour armes : *d'argent, ſemé de fleurs de lys d'azur, au lion de même, couronné, lampaſſé & armé d'or.*

Marguerite du Pont de Veillene, née en l'an 1674. *Marie* du Pont de la Motte, née en 1676. & *Françoiſe* du Pont de Laubardiere, née en 1678. furent toutes trois reçues à Saint Cyr au mois de Mars 1687. & prouverent que *Renaud* du Pont, ſeigneur de Vilours, & *Gillette* de Savonnieres, ſa femme, qui vivoient en l'an 1500. étoient le quart-ayeul & la quarte-ayeule des produiſantes.

PONT (du) LE FOURNIER, ou DE LA FOURNIERE, écuyer, ſieur du Pont, en Normandie, élection de Caën.

Jeanne le Fournier, ſœur de *Robert*, fut mariée à *Etienne* du Pont en 1529. aux conditions qu'il changeroit ſon nom en celui de Fournier. La nobleſſe accordée à la famille de la Pucelle d'Orléans, fut confirmée au profit de *Robert* le Fournier en l'an 1556.

Les armes ſont : *d'azur, à une épée d'argent en pal, ayant la poignée d'or, ſurmontée d'une couronne auſſi d'or, & accompagnée de deux fleurs de lys de même.*

PONT DE VAUX : *Tome III. p. 53. col. 1. lig. 10.* de Cermoyé, *liſez*, de Sermoyé ; & à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de Pont de Vaux a paſſé à la maiſon de Bauffremont, par ſucceſſion, avec le titre de prince de l'Empire, confirmé en 1757. à la charge *d'écarteler* de Gorrevod.

PONT-AUDEMER : C'eſt une des plus anciennes maiſons du bailliage de Rouen, qu'on croit préſentement éteinte : cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la province de Normandie. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, dit que la maiſon de Pont-Audemer, qui tire ſon nom de celui de la ville de Pont-Audemer, ſituée ſur la riviere de Rille, ſur le chemin de Rouen, a la même origine que celle d'Harcourt. Quoi qu'il en ſoit, on trouve dans le Catalogue des ſeigneurs Normands, qui allerent à la conquête de l'Angleterre en 1066. *Jean*, ſire de Pont-Audemer.

Les armes ſont : *de gueules, à un pont à deux arches & demie d'argent, au lion d'or paſſant en chef.*

PONTBELLANGER : Ancienne nobleſſe de la même

province, qui tire ſon nom de la terre de ce nom, ſituée dans le bailliage du Cotentin. Les regiſtres de l'Echiquier en font mention dans ſes arrêts rendus ès années 1361. 1397. & 1398.

Les armes ſont : *d'hermines, à la bande de gueules.*

PONTEVÈS : Les Auteurs qui ont parlé de cette maiſon ne s'accordent pas ſur ſon origine. Les uns veulent que les branches qui ſubſiſtent en Provence deſcendent des anciens ſeigneurs de Pontevès : d'autres veulent que ce ſoit de la maiſon d'Agoult. Ce dernier ſentiment eſt le plus ſuivi, & adopté par l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence.*

Iſnard d'Agoult, baron de Sault, tranſigea avec ſes freres en 1225. & épouſa *Dulceline* de Pontevès, dame de Pontevès, de Mazangues, &c. fille & héritiere de *Fouquet* de Pontevès, & de *Mathilde*, dame de Calian, & iſſue, par divers degrés, de *Fouquet*, ſeigneur de Pontevès, qui dota l'égliſe de Barjols en 1120. De ce mariage naquirent, 1. *Iſnard*, qui continua la branche des ſeigneurs de Sault, éteinte en 1508. 2. *Fouquet*, auteur & tige de la maiſon de Pontevès ; 3. *Raymond.*

Fouquet de Pontevès, héritier de ſa mere, en porta le nom & les armes, qu'il écartela de celles d'Agoult. Il tranſigea avec ſes deux freres en 1240. Il eut les terres de Pontevès, de Saint Martin & d'Auriac, & des portions à celles de Tourves, Monmeyan, Eſpavron, Artignoſe, Seillans, Bargême & Beauvezet. Il ſuivit en 1264. *Charles* I. d'Anjou, à la conquête du royaume de Naples, & ſe ſignala à cette expédition avec *Iſnard* d'Agoult, ſon frere. Il épouſa *Mathilde* de Rezza, fille & héritiere de *Guillaume*, ſeigneur de Cotignac, Carcès & Flaſſans, qui avoit été un des tuteurs de la princeſſe *Béatrix* de Provence. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Barral*, qui ſuit.

Barral de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, Carces, Cotignac & Flaſſans, fut marié avec *Barralle* des Baux, dame de Silans, qui teſta en 1307.

Fouquet de Pontevès II. du nom, iſſu de ce mariage, épouſa *Marguerite* des Porcelets, dont il eut, 1. *Fouquet* III. du nom, tige des vicomtes de Bargême ; 2. *Barral* de Pontevès, auteur de la branche des ſeigneurs de Pontevès, rapportée ci-après.

Branche des vicomtes de Bargême.

Fouquet de Pontevès III. du nom, dit le Grand, ſeigneur de Bargême, Calas, Broves, &c. conſeiller & chambellan du roi *Robert*, comte de Provence, épouſa *Galburge*, nommée par d'autres *Tiburge* d'Agoult de Sault, fille de *Réforciat*, ſeigneur de Treſt, & de *Reybaude* de Cauſoles. Il teſta le 12 Juin 1334. Ses fils furent, 1. *Jean* de Pontevès, mort peu de temps après ſon pere ; 2. *Fouquet*, qui ſuit ; 3. *Raymond*, chevalier de Rhodes.

Fouquet de Pontevès IV. du nom, épouſa *Bérengere* de Fos, & teſta en 1375. Il eut de ſon mariage, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Fouquet* V. du nom, chef de la branche des ſeigneurs de Carces, éteinte en la perſonne de *Jean-Baptiſte* de Pontevès, qui teſta le 10 Octobre 1490. & laiſſa pour

Digitized by Google

héritier noble *Durand* de Pontevès, seigneur de Flassans, fils d'une sœur de son pere, à condition qu'il porteroit les armes d'Agoult, écartelées avec les siennes propres (*a*).

Jean de Pontevès, vicomte de Bargême, épousa *Sybille* d'Ademarde de Monteil, & testa le 5 Mars 1410. laissant *Fouquet* VI. du nom, qui suit, & *Antoinette* de Pontevès, mariée à *Boniface* de Castellane VII. du nom, baron d'Allemagne.

Fouquet de Pontevès VI. du nom, vicomte de Bargême, s'allia avec *Alayette* de Villeneuve, dont, 1. *Bermond*; 2. & 3. *Antoine* & *Fouquet*, chevaliers de Rhodes.

Bermond de Pontevès épousa *Catherine* d'Oraison, de la maison de Cadenet, fille d'*Elzéar*, seigneur d'Oraison & autres lieux, & de *Catherine* Eyguesier. Il testa en 1465. en faveur d'*Honoré*, son fils, qui suit.

Honoré de Pontevès, vicomte de Bargême, épousa *Catherine* d'Hermentieres, fille d'*Antoine* d'Hermentieres, seigneur d'Orgon. Il testa le 2 Mai 1492. Ses enfans furent, 1. *Antoine*, qui suit; 2. & 3. *Louis* & *Elzear*, qui firent les branches des seigneurs de Muy & de Castelan, éteintes.

Antoine de Pontevès, vicomte de Bargême, seigneur de Calas, &c. mourut en 1505. Il avoit épousé *Honorade* de Glandevès-Faucon, qui testa le 5 Janvier 1549. en faveur de *Jean-Baptiste*, son fils, qui suit, & fit des legs aux enfans de *Marguerite* de Pontevès, sa fille, veuve de *Gaspard* de Glandevès, baron de Greoux, &c.

Jean-Baptiste de Pontevès, vicomte de Bargême, seigneur de Boves, &c. fut en grande considération dans les armées du roi François I. Il se maria deux fois; sçavoir, en premieres noces, avec *Honorade* de Fos; & en secondes, avec *Françoise* d'Allagoya, dame de Carmagnoles, au marquisat de Saluces. Les enfans du second lit furent, 1. *Joseph*, marié le 2 Juillet 1596. à *Lucrece* de Villeneuve-Trans; 2. *Fouquet*, qui suit; 3. *Pierre*; 4. *Balthasard*; 5. *Jean-Baptiste* de Pontevès.

Fouquet de Pontevès VII. du nom, vicomte de Bargême, s'allia le 9 Juillet 1588. avec *Lucrece* de Demandols-Trigance, dont *Claude*, qui suit; & *Charles*, tige de la branche des seigneurs

(*a*) Durand *de Pontevès étoit fils de* Gautier, *& petit-fils de* N. . . . *de Pontevès, seigneur de Flassans, issu vrai-semblablement, dit l'Auteur du* Nouvel Armorial de Provence, *de quelque cadet de l'ancienne & noble maison de Pontevès; d'autres disent de celle d'*Amalric *de Pontevès. Quoi qu'il en soit de ce point, qu'on ne peut éclaircir à travers l'obscurité des temps,* Durand *fit une branche, qui écartelait dans ses armes celles de la maison d'Agoult, alliée aux meilleures maisons de Provence, & qui donna trois lieutenans de Roi, lesquels furent aussi grands sénéchaux de Provence, d'un mérite distingué, & dont les biens passerent dans la maison du marquis de Gordes, du nom de Simiane, par la mort, sans enfans, de* Jean *de Pontevès, troisieme comte de Carces, grand sénéchal & lieutenant général en Provence.*

Digitized by Google

d'Avaye & de la Garde, éteinte.

Claude de Pontevès, vicomte de Bergême, seigneur des Issars, fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, à *Marguerite* des Laurens-Saint-Martin, & en secondes, le 7 Avril 1625. à *Marguerite* de Castellane d'Allays. De ce dernier mariage naquirent, *Louis*, qui suit, & trois autres fils, reçus chevaliers de Malte.

Louis de Pontevès, vicomte de Bargême, épousa le 15 Novembre 1654. *Marguerite* de Castellane, fille de *François*, seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Valavoire-Vaulx, dont *Jean*, qui suit, & *Claude*; *Henri-François*, *François* & *Alexandre*, qui prirent tous trois la croix de Malte. *Alexandre* la quitta, & s'établit à Grasse, où il épousa *Anne* de Moreau le 24 Février 1705. dont il a eu, 1. *François*, marié en 1726. avec *Marie Honorée* de Lambert, dont trois fils; 2. *Henri*, Jésuite, & trois filles, qui vivent sans alliance.

Jean de Pontevès II. du nom, vicomte de Bargême, fut élu premier consul d'Aix, puis procureur du pays en 1698. & épousa *N.*..... de Rafelis, dont *François*, qui suit, & une fille, mariée.

François de Pontevès, vicomte de Bargême, seigneur de Tournon, élu premier consul d'Aix, procureur du pays aux années 1722. 1723. & 1740. est mort en 1753. laissant de *N.*... de Raymondis d'Alans, sa seconde femme, trois fils encore jeunes.

Branche des seigneurs de Pontevès, & autres lieux.

Barral de Pontevès II. du nom, fils puîné de *Fouquet* II. du nom & de *Marguerite* des Porcelets, fut seigneur de Pontevès & de Silans. Il testa en 1307. laissant d'*Etiennette* de Blacas, sa femme,

Isnard de Pontevès, seigneur de Pontevès, qui fut substitué au testament de *Fouquet*, dit le Grand, son oncle, fait en l'an 1334 Il épousa *Thomasse* de Cantelmi, fille de *Jacques*, comte d'Oliveto & de Popoly, au royaume de Naples. Ses enfans furent, 1. *Barral* III. du nom, qui suit; 2. *Blacas*, tige des anciens seigneurs de Château-Renard, de Lambesc & de Cabanes, qui avoient fait deux branches, à présent éteintes.

Barral de Pontevès III. du nom, seigneur de Pontevès, épousa en 1358. *Marguerite* d'Agoult, fille de *Raymond*, & d'*Agnès* de Montpezat, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Agout* de Pontevès, tige de la branche des seigneurs d'Ubaye, éteinte.

Jean de Pontevès, seigneur de Pontevès, épousa *Marie* de Grimaldy de Beuil, dont, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Gaspard* de Pontevès, tige de la branche des marquis de Buous, rapportée ci-après.

Bertrand de Pontevès, seigneur dudit lieu, épousa en 1428. *Isabelle* de Simiane, fille de *Bertrand* Rambaud, baron de Gordes, & de *Marguerite* de Pontevès-Carces, dont *Jean*, qui suit, & *Antoine*, tige de la branche des seigneurs de Silans & de Gévaudan, qui est éteinte.

Jean de Pontevès II. du nom, assista aux Etats de la province, tenus à Toulon en 1487. Il s'étoit allié le 21 Avril 1469. à

Digitized by Google

Alexie de Caſtellane-Salernes, & teſta le 6 Août 1506. Ses enfans furent, 1. *Reforciat*, qui ſuit; 2. *Antoine*, auteur de la branche des ſeigneurs d'Amirat & de la Foreſt, rapportée ci-après; 3. *Boniface*, tige des ſeigneurs de Giens, qui ſuivront.

Réforciat de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, fit ſon teſtament le 5 Août 1550. & fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* Forbin-la-Barben, dont eſt née *Catherine* de Pontevès, femme d'*Alexis* de Caſtellane, ſeigneur de Salernes; & en ſecondes, le 4 Avril 1530. avec *Balthaſarde* de Vintimille, dame de Baudun & de Tariès, de laquelle il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la branche des ſeigneurs de Saint André & de Baudun; 3. *Gaſpard*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 4. *Marguerite*, mariée le 21 Mars 1551. avec *Gaſpard* de Forbin; 5. *Sybille*, épouſe en 1563. de *Balthaſard* de Veteris; 6. *Magdelene*, mariée à *Gaſpard* de Monyer, ſeigneur de Châteauvieux.

François de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, teſta le 24 Mars 1569. Il eut de *Marguerite* de Villeneuve, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite* de Matet, 1 *Balthaſard*, qui ſuit; 2. *François*, ſeigneur de Rognette; 3. *Blanche*, mariée à *Jean* d'Albert, ſeigneur de Reguſſe; 4. *Claire*, mariée le 20 Octobre 1586. à *Jean* de l'Evêque, ſeigneur de Saint Etienne.

Balthaſard de Pontevès, ſeigneur de Pontevès, fut élu premier conſul d'Aix & procureur du pays en 1609. Il teſta le premier Décembre 1613. Il fut marié trois fois; ſçavoir, en premieres noces, le 16 Septembre 1575. avec *N.* . . . . de Foreſta; en ſecondes, le 10 Février 1592. avec *Marguerite* de Galéan des Iſſars, & en troiſiemes, le 9 Avril 1605. avec *Catherine* du Clapier du Sambuc. Du ſecond lit naquirent, 1. *Jean* qui ſuit; 2. *François* de Pontevès, tige de la branche des ſeigneurs de Maubouſquet, qui eſt rapportée ci-après; 3. *Marguerite*, mariée avec *Henri* de Raſcas, ſeigneur du Muy. Du troiſieme lit ſont ſortis, 1. *Louis* de Pontevès, ſeigneur de Saint Juers, qui n'eut qu'une fille, mariée dans la maiſon de Sabran, iſſue des comtes de Forcalquier; 2. *Jacques*, mort ſans poſtérité; 3. *Balthaſard*, chevalier de Malte; 4. *Gaſpard*, tige de la branche des ſeigneurs de Saint Blaiſe, rapportée après celle des ſeigneurs de Maubouſquet; 5. *Diane* de Pontevès, mariée à *Pierre* de Morel, thréſorier général des Etats de Provence, & enſuite ſeigneur de Pontevès & de Sainte Catherine.

Jean de Pontevès, ſeigneur de Pontevès & de Sainte Catherine, teſta le 22 Août 1620. Il épouſa le 29 Juin 1616. *Marguerite* de Pontevès-Buous, dont, entr'autres enfans,

François de Pontevès II. du nom, baron de Monfroc, élu premier conſul d'Aix; procureur du pays en 1667 & mort ſans poſtérité. Les barons d'Oppede, du nom de Forbin, recueillirent ſa ſucceſſion.

Branche des ſeigneurs de Maubouſquet, établie à Marſeille.

François de Pontevès, deuxieme fils de *Balthaſard*, & de

Digitized by Google

Marguerite Galéan, fille de *N...* Galéan, ſeigneur de Maubouſquet, épouſa le 11 Avril 1625. *Iſabeau* de Meyſſonnier, dont, entr'autres enfans,

Lazarin de Pontevès, ſeigneur de Maubouſquet, né le 3 Octobre 1631. fut capitaine d'une des galeres du Roi, enſuite chef d'eſcadre, & épouſa le 12 Mars 1676. *Aune* d'Agoult d'Olieres, dont, 1. *Melchior*, qui ſuit; 2. *Alphonſe*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & commandeur d'Urban; 3. *Jean-Louis*, capitaine de vaiſſeaux, comte de Tournon, ci-devant chevalier de l'ordre de Malte, lequel écartelloit les armes de la maiſon d'Agoult, veuf, ſans enfans, de *Louiſe-Gabrielle* de la Baume le Blanc de la Valiere, morte le 21 Février 1742. ſœur du premier duc de la Valiere, & veuve en premieres noces de *Michel-Louis-Charles* du Mas, marquis du Broſſay; 4. une fille, mariée au marquis de Châteauneuf-Foreſta.

Melchior de Pontevès, ſeigneur de Maubouſquet, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, à *Urſule* de Saboutin, d'où *François*, qui ſuit, & une fille, religieuſe; & en ſecondes noces, à *Anne-Julie* de Lon, dame de Ners, en Languedoc, dont, 1. *Claude-Henri* de Pontevès, tué au ſiége de Fribourg; 2. *Jean-Louis*, mort lieutenant de vaiſſeaux; un troiſieme fils, chevalier de Malte, & trois filles, dont l'une eſt mariée à *N.....* du Menil, ſeigneur de Villiers, en Normandie, capitaine d'Infanterie au régiment de Briqueville.

François de Pontevès, ſeigneur de Maubouſquet, fut marié à *Anne-Marie* de Remuſat, dont pluſieurs enfans.

Branche des ſeigneurs de Saint Blaiſe.

Gaſpard de Pontevès, un des fils de *Balthaſard*, & de *Catherine* Clapier, né le 24 Février 1613. épouſa le 18 Octobre 1637. *Claire* de Bagnoly, de laquelle eſt ſorti,

Joſeph de Pontevès, ſeigneur de Saint Blaiſe, allié à *Marie-Anne* d'Alliaud, de la ville de Graſſe, fille de *François*, threſorier de l'extraordinaire des guerres, dont,

Gaſpard de Pontevès II. du nom, ſeigneur de Saint Blaiſe, marié à Barjols avec *Louiſe* de Raphelis-Broves, de laquelle il a des enfans.

Branche des ſeigneurs d'Amirat & de la Foreſt.

Antoine de Pontevès, fils puîné de *Jean* II. du nom, & d'*Alexie* de Caſtellane-Salerne, ſeigneur d'Amirat, &c. épouſa, le 17 Septembre 1527. *Marceline* de Boniface, fille de *Jean*, ſeigneur de la Molle, & d'*Honorade* de Benaud. Il teſta le 13 Septembre 1547. en faveur de *Pierre*, qui ſuit, ſon fils aîné, & fit ſes légataires, ſa femme, *Jean* & *Honoré*, ſes puînés.

Pierre de Pontevès, ſeigneur d'Amirat, épouſa le 8 Juillet 1565. *Magdelene* de Fabre. Il teſta le 28 Décembre 1596. en faveur de *Jean*, ſon fils aîné, qui ſuit, & de *Claude*, ſon autre frere, auſſi rapporté ci-après.

Jean de Pontevès, ſeigneur d'Amirat, n'eut de *N....* de Clapier, ſa femme, que *Cathe-*

Digitized by Google

ine de Pontevès, dame d'Amirat, alliée en 1614. à *François* de Rodulph, dont *Lucrece* de Rodulph, mariée dans la maiſon de Capris, de la ville de Cuers, à laquelle elle apporta la terre d'Amirat.

Claude de Pontevès, frere puîné de *Jean*, épouſa le 7 Novembre 1614. *Honorade* de Caſteliane, dont,

Jean-Baptiſte de Pontevès, ſeigneur de la Forêt, viguier de Barjols, marié le 2 Juin 1644. avec *Catherine* de Richery, dont, *Joſeph*, qui ſuit, & *Jean-Baptiſte* de Pontevès, chanoine de l'égliſe de Barjols. Il teſta le 15 Avril 1658.

Joſeph de Pontevès, ſeigneur de la Forêt, épouſa *Thereſe* de Montolieu, fille de *Jean Baptiſte*, capitaine de galeres, & d'*Eliſabeth* de Valbelle-Tourves. Il a eu de ce mariage, 1. *Louis*, religieux de l'étroite Obſervance de Saint François, ci-devant officier de galeres; 2. *Joſeph-François*, qui ſuit; deux autres fils, dont l'un religieux de l'ordre de Saint Auguſtin & l'autre vivant ſans poſtérité, & *Thereſe* de Pontevès.

Joſeph-François de Pontevès, ſeigneur de la Forêt, épouſa *Louiſe* de Sandin, dont il a eu, 1. *Joſeph-Jean-Baptiſte-Louis* de Pontevès, qui ſuit; 2. *Alexandre*, prieur dans le diocèſe de Saint Omer; 3. *Etienne-Céſar*, établi à la Martinique, où il eſt marié; 4. *Pierre-Auguſte*, ci-devant officier dans les Gardes Françoiſes.

Joſeph-Jean-Baptiſte-Louis de Pontevès, ſeigneur de la Forêt, & en partie de Pontevès, a épouſé *Marie-Angélique* de Bruny, fille de *Jean-Baptiſte*, marquis d'Entrecaſteaux & de Villeneuve, préſident à mortier au Parlement, & de *N.* . . . de l'Eſtang-Parade, dont,

1. *Joſeph-François-Louis-Clair*, né le 2 Janvier 1752.

2. *Jean-Baptiſte-Louis Sébaſtien* de Pontevès, né le 20 Janvier 1753.

Branche des marquis de Giens.

Boniface de Pontevès, troiſieme fils de *Jean* II. du nom, & d'*Alexie* de Caſtellane-Salerne, épouſa en 1530. *Louiſe* de Glandevès, fille de *Louis*, & d'*Eliſabeth* de Forbin-Soliers.

Pierre de Pontevès, iſſu de ce mariage, s'allia en 1557. avec *Jeanne* d'Emenjaud, fille de *François*, conſeiller au Parlement, & de *Françoiſe* de Bachi-Saint-Eſteve, dont,

Jean-Nicolas de Pontevès, ſeigneur de Giens, marié en 1584. à *Lucrece* de Boyer Bandol, dont *Henri*, qui ſuit, & deux filles, mariées dans les maiſons de Bourdon-Bouc & de Thomas-Châteauneuf.

Henri de Pontevès, ſeigneur de Giens, reçu conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1625. épouſa *Anne* de Pontevès-Caſtellat, dont, 1. *Laurent*, qui ſuit; 2. & 3. *François* & *Henri*, chevaliers de Malte, le dernier mort commandeur; 4. *Charlotte* de Pontevès, femme de *Henri* d'Olivari, ſeigneur de Campredon.

Laurent de Pontevès, ſeigneur de Giens, épouſa *Claire* de Michaëlis-Martialis, & ne laiſſa qu'une fille, mariée dans la maiſon de Cambe d'Orves, à Hieres.

François de Pontevès, ci-devant chevalier de Malte, fut ſeigneur de Giens, après la mort de ſon

Digitized by Google

frere aîné. Il fit ériger cette terre en marquisat sous la dénomination de Pontevès-Giens en 1691. étant pour-lors premier consul de la ville d'Aix & procureur du pays. Il épousa *Catherine* d'Andréa, fille de *Jean-Auguſtin*, & de *Marie* de Barcilon Mauvans, dont, 1. *Elzéar*, qui suit; 2. *N....* chevalier de Saint Louis, ancien officier de vaisseaux, avec une pension de douze cents livres, & sept filles, dont trois mariées dans les maisons de Trimond d'Aiglun, de Chabert à Toulon, & d'Albert-la-Milliere.

Elzéar de Pontevès, chevalier, marquis de Pontevès-Giens, ci-devant procureur joint de la Noblesse de Provence, s'allia le 17 Juin 1717. avec *Claire-Baptiſtine Antoinette* de Monyer, fille de *Jean-Baptiſte*, chevalier, seigneur de Châteaudeuil, procureur général en la Cour des Comptes, & de *Thérese* de Raſtouin. De ce mariage sont issus, 1. *Jean-Baptiſte* de Pontevès, marquis de Pontevès-Giens, né en 1736. officier de vaisseaux; 2. *Henri*, aussi officier de vaisseaux; 3. *Charlotte*, mariée à *Jean-François* de Gantès, chevalier de Saint Louis, & maréchal des camps & armées du Roi; 4. *Marguerite* de Pontevès, mariée à *Jean-Baptiſte* d'Aureil, commissaire provincial des guerres au département de Toulon.

Branche des marquis de Buous.

Gaſpard de Pontevès, fils puîné de *Jean* I. du nom, & de *Marie* de Grimaldy de Beuil, se trouva parmi les nobles Provençaux qui suivirent le duc de Calabre en la guerre que ce prince porta en Arragon. Il épousa à Apt *Douce* de Bot, fille de *Louis*, seigneur de Seignon. Il acquit la terre de Buous, & laissa, entr'autres enfans,

Balthaſard de Pontevès, seigneur de Buous, marié à *Antoinette* d'Isnard, de la ville de Carpentras, dont, 1. *Ange*, qui suit; 2. *Magdelene*, femme de *Michel* de Villages.

Ange de Pontevès, seigneur de Buous, épousa *Marguerite* de Simiane, fille de *Barthelemi*, & de *Magdelene* de Villeneuve-Beauvoisin, dont,

Gabriel de Pontevès, seigneur de Buous, qui eut commission du roi Henri II. de lever une compagnie de trois cents hommes en 1551. Il épousa le 8 Octobre 1545. *Anne* de Lade, dont, 1. *Pompée*, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Honorée* de Pontevès, mariée en 1576. à *François* d'Etienne, seigneur de Saint Jean de la Sale, président à mortier au Parlement de Provence.

Pompée de Pontevès, seigneur de Buous, l'un des plus grands guerriers de son siécle, fut chevalier de l'ordre du Roi. Il commanda en Provence, en l'absence du duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur en 1595. Il épousa le 23 Novembre 1589. *Marguerite* de la Baume, fille du comte de Suze, gouverneur en Provence, & de *Marguerite* de Lévy-Vantadour, dont, 1. *Ange*, qui suit, & trois filles, mariées dans les maisons de Paniſſe-Aubignan, de Pontevès-Montfroc & de Riquety-Mirabeau.

Ange de Pontevès II. du nom, seigneur de Buous, baron de Saint Martin de Castillon, nommé viguier de Marseille le 3 Mars 1621. eut commission du duc de

Digitized by Google

Suisse pour lever un régiment de mille hommes, le 8 Août 1632. Il épousa en premieres noces *Honorade* de Castellane, dame de Salernes, dont une fille, mariée dans la maison de Galéan des Issarts; & en secondes, le 14 Juillet 1630. *Marguerite* de Castellane-Adhemar, fille du comte de Grignan, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Gabriel*, reçu chevalier de Malte, mort capitaine des vaisseaux du Roi; 3. *Marie*, mariée en 1655. à *Léon* de Valbelle, marquis de Montfuron; 4. *Marguerite*, mariée à *Gaspard* de Berenger, gentilhomme de la province du Dauphiné.

Louis de Pontevès, guidon des Gendarmes, cinquieme colonel de sa famille de pere en fils, marquis de Buous, baron de Saint Martin, seigneur de Buisse, d'Aurons & autres lieux, fut élu premier consul d'Aix, procureur du pays en 1661. Il épousa par contrat du 29 Juillet 1664. *Barbe* de la Croix de Chevriere, fille de *Jean*, président à mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie* de Saire, dame d'Ornacieu. Ce fut en sa faveur que le Roi érigea la terre du Buous en marquisat en 1650. Il laissa pour fils,

Jean-François de Pontevès, marquis de Buous, baron de Saint Martin, qui de *Louise-Alexandrine-Cornélie* Dupuy-Monbrun, sa femme, a laissé,

1. *Louis-Elzéar* de Pontevès, marquis de Buous, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1742. vivant sans alliance.

2. *N.....* mort chevalier de Malte, & plusieurs filles, dont l'une a été mariée avec *Maximilien-Henri* de la Baume le Blanc, comte de la Valiere, mort le 3 Novembre 1736.

Les armes: *de gueules, au pont de deux arches d'or.*

Voyez, sur cette ancienne noblesse, Bouche, Gaufridy, Nostradamus, les *Nobiliaires* de l'abbé Robert & de Maynier; l'*Histoire des Hommes illustres de Provence*, par le P. Bougerel, de l'Oratoire; l'*Histoire des Croisades*; celle des chevaliers de Malte; les Chartres des dixieme, onzieme & douzieme siécles, conservées dans l'abbaye de Saint Victor, à Marseille; les Archives de l'église de Barjols; celles de sa Majesté, en Provence; celles d'Apt & autres; le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. d'Artefeuil, &c.

PONTEVÈS-EIROUX: Autre famille aussi établie en Provence, qui porte le nom & les armes de Pontevès, en vertu d'une substitution, apposée au testament de *Jean* de Pontevès-Silans, & de l'adoption faite par *Gaspard* de Pontevès, son fils, en faveur de *Jean* d'Eiroux, son neveu.

La famille d'Eiroux, ou Desroux, sortie de Corp en Dauphiné, prouva sa noblesse, lors de la vérification de ses titres, dans lesquels elle fut maintenue depuis *Charles* d'Eiroux, qui servit pendant les troubles occasionnés par la Ligue. Ayant été fait prisonnier de guerre en 1591. il paya cent cinquante écus d'or pour sa rançon, somme alors assez considérable. Il acquit le 23 Janvier 1627. la terre & seigneurie de Rustrel, de M. le duc de Ventadour. Il avoit épousé le 13 Février 1600. *Marquise* de Parisis, fille d'*Esprit*, dont *Etienne*, qui suit; *Hector*, rapporté après son frere, & deux filles mariées.

Digitized by Google

Etienne épouſa le 29 Juillet 1635. *Anne* de Foreſta, fille de *Scipion*, conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* d'Arnaud, dont des enfans, morts ſans poſterité.

Hector d'Eiroux, ſon frere puîné, ſe maria avec *Iſabeau* de Pontevès, fille aînée de *Jean*, ſeigneur de Silans, & d'*Anne* de Caſtellane, par contrat du 16 Décembre 1641. dont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Joſeph-Etienne*, tué au ſervice en Sicile en 1677. 3. *Anne* de Pontevès, religieuſe de l'ordre de Saint Auguſtin.

Jean s'allia le 17 Juin 1663. avec *Eliſabeth* de Lotier. Il fut ſeigneur de Gévaudan, & pourvu du gouvernement de Forcalquier en 1697. Il a laiſſé, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *François*, officier en 1708. dans le régiment de Piémont, Infanterie.

Louis ſuccéda à ſon pere au gouvernement de Forcalquier, & fit hommage au Roi en 1720. de la terre de Gévaudan. Il a laiſſé de *Thereſe* de Grimaldy-Reguſſe, fille de *Gaſpard*, marquis de Reguſſe, préſident à mortier au Parlement de Provence, & de *Charlotte* de Caſtillon de Beynes,

1. *Jean-Joſeph-Etienne*, chanoine ſacriſtain de Senès.

2. *François*, eccléſiaſtique.

3. *Jean-Baptiſte*, capitaine au régiment de Bourbonnois, tué en 1744. au ſiége d'Ypres.

4. *Jean-Joſeph-Gaſpard-Eugene*, retiré du ſervice de l'Empereur, où il a été ſucceſſivement lieutenant, capitaine & commandant de bataillon dans le régiment d'Aremberg.

Cette famille, avant qu'elle prît les armes de Pontevès, portoit: *de gueules, au ſautoir d'or, chargé en cœur d'un écuſſon d'azur, à un ours paſſant d'argent, ſurmonté de deux étoiles de même, rangées en chef.*

PONTS: Famille de Champagne, dont les armes ſont: *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de deux étoiles d'argent.*

Gilles de Ponts, ſeigneur de Renepont, épouſa par contrat du 10 Décembre 1482. *Guillemette* de Gévini: elle étoit veuve de *Renier* de Molain, écuyer, ſieur de Ravene-Fontaine.

Bernard de Ponts, ſeigneur de Renepont, épouſa *Iſabeau* de Saint Belin en 1530. qui portoit pour armes: *d'azur, à trois têtes de bélier d'argent*, 2 & 1. Ils eurent *Jean*, qui ſuit, & *Gratien* de Ponts.

Jean de Ponts, ſeigneur de Renepont, épouſa *Jeanne* de Vy en l'an 1560. dont les armes étoient: *d'argent, au lion de ſable.* Ils laiſſerent de ce mariage *Gaſpard* de Ponts, qui ſuit, & *Catherine* de Ponts, mariée à *Jean* de Montbelliard, écuyer, ſieur de Lantage.

Gaſpard de Ponts, chevalier, ſeigneur de Renepont, épouſa *Nicole* le Gruyer, fille d'*Alexandre* le Gruyer, ſeigneur de Fontaine, chevalier de l'ordre du Roi & gouverneur de la principauté de Joinville, & de *Claude* de Lutz. Le contrat de leur mariage eſt du 28 Octobre 1590. reçu par *Pierre* de la Porte, notaire à Bar-ſur-Aube. Leurs enfans furent *François*, qui ſuit, & *Pierre* de Ponts, reçu dans l'ordre de Malte le 14 Août de l'année 1623.

François de Ponts, chevalier, ſeigneur de Renepont, &c. épouſa demoiſelle *Catherine* le Bou-

Digitized by Google

teiller de Senlis, qui portoit : *écartelé d'or & de gueules.* Leur contrat de mariage eſt du 15 Février 1624. Elle étoit fille de *Paul* le Bouteiller de Senlis, ſeigneur de Roziere, & d'*Antoinette* de Haraucourt. Ils laiſſerent de leur mariage *Gaſpard* de Ponts de Renepont, chevalier, ſeigneur de Maſſiges, mort ſans poſtérité, & *Pierre* de Ponts, qui ſuit.

Pierre de Ponts, chevalier, ſeigneur de Roche & de Renepont, épouſa *Marguerite* de Choiſeul, fille de *François* de Choiſeul, chevalier, baron de Meuſe, marquis de Germay & ſeigneur de Sorcy, & de dame *Catherine-Marguerite* de Florainville. Leur contrat de mariage fut paſſé devant Denys, tabellion à Sorcy en Barrois, le 11 Octobre 1673. De ce mariage eſt née, entr'autres enfans, *Gabrielle-Gante* de Ponts de Renepont, née le 16 Janvier 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

PONVILLE: Famille de Normandie, dont les armes ſont : *de gueules, à trois fers de lance à l'antique d'argent ;* & de laquelle étoit *Eliſabeth* de Ponville, née en 1678. & reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1686. après avoir prouvé que *Jean* de Ponville, ſeigneur de Druchamp, qui vivoit en 1510. étoit ſon quatrieme ayeul. *Jean* de Ponville épouſa *Jeanne* de Saint Paul, qui portoit pour armes : *d'argent, au ſautoir engrelé de ſable.* Elle étoit fille de feu *Jean* de Saint Paul, écuyer, ſieur de la Vachereſſe & de Saint Lucien, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, & de *Marie* de Maillard de la Boiſſiere. Ce contrat eſt du 7 Août 1619. & fut reçu par Gaſcher, notaire à Epernon.

PORCELLETS (des) : Les ſentimens ſur l'origine de cette ancienne & illuſtre maiſon ſont différens parmi les Hiſtoriens qui en ont parlé. Mariana, Ambroſius, Moralis & autres, marquent qu'elle deſcend de *Diego*, ou *Jacques*, ſurnommé Porcellos, comte de Caſtille, fils de *Roderic*, auſſi comte de Caſtille. Le nom de Porcellets eſt connu en Provence de toute antiquité. Cette maiſon a joui des plus beaux priviléges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence.*

Un certain ſeigneur du nom de Porcellets, dit-il, dès l'an 1000. étoit ſeigneur de la partie d'Arles, nommé le bourg vieux des Porcellets. Il laiſſa,

Amedius des Porcellets, ſeigneur du même bourg. Il eut trois fils ; ſçavoir, 1. *Volverard*, qui ſuit ; 2. *Amiel*, auteur d'une branche, qui ne ſubſiſta que pendant quelques générations ; 3. *Roſtang*, qui laiſſa une fille unique, mariée à *Hugues* des Porcellets, fils d'*Amiel.*

Volverard, ſeigneur du bourg des Porcellets, fit en 1057. une donation à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marſeille, avec ſa femme *Beletrude*, dont il eut, entr'autres enfans,

Roſtang I. du nom, ſeigneur en partie de la ville d'Arles. Il eut trois garçons de *Bona*, ſa femme ; ſçavoir, 1. *Bertrand-Sacriſtin*, pere de *Hugues*, dont la branche produiſit *Roſtang* II. du nom, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & *Sacriſtane*, épouſe de *Raimbaud* de Simiane, ſeigneur de la ville

Digitized by Google

d'Apt, fondatrice avec ſon mari de l'abbaye de Valſainte, & enſuite de celle de Molleguès, où elle ſe fit religieuſe, & en fut la ſeconde abbeſſe; 2. *Guillaume*, qui ſuit; 3. *Pierre*, tige des ſeigneurs de Lambeſc & de Salon, branche éteinte dans le treizieme ſiécle.

Guillaume des Porcellets I. du nom, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, & de pluſieurs terres le long de la mer, fit en 1094. une donation à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marſeille de ſes droits ſur le Rhône & la Durance (*a*). Il eut pour fils, 1. *Godefroy*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, qui ſigna le teſtament de *Raymond*, comte de Saint Gilles, fait en Syrie en 1105. lors des premieres Croiſades.

Geoffroy, ou *Gofrid* des Porcellets, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, confirma en 1111. la donation de la comteſſe *Gerberge*, & de *Douce*, ſa fille, des comtés de Provence, Gévaudan, &c. Il eut pour fils,

Porcellus des Porcellets, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, de pluſieurs terres le long de la mer, baron de Provence, conſeiller de la Régence de cet Etat, pendant l'abſence d'Idelfons, roi d'Arragon, comte de Provence, en 1168. épouſa, ſuivant une chartre de l'année 1167. *Inguilrade*, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Porcel*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 3. *Bertrand*, auteur de la branche des ſeigneurs de Senas & de Lambeſc, éteinte dans le courant du quatorzieme ſiécle, par la mort, ſans enfans, de *Raymond* des Porcellets; 4. *Valburge*, épouſe de *Hugues* des Porcellets.

Guillaume des Porcellets II. du nom, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, du château d'Aix, & de pluſieurs autres lieux, & terres conſidérables le long de la mer, fut marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme *Adelaïde*, religieuſe à l'abbaye de Saint Céſaire en la ville d'Arles, & d'*Ermenſende* d'Uzès, ſa ſeconde femme, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Guillaume*.

Bertrand des Porcellets I. du nom, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, de celle de Martigues, de Fos, &c. épouſa *Bertrande* des Porcellets, fille de *Pierre*, ſeigneur de la ville de Lambeſc. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Godefroy*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & commandeur de Trinquetaille; 3. *Aldiarde*, abbeſſe de Molleguès; 4. *Bertrand*, tige des ſeigneurs de l'Angle, éteints dans le quinzieme ſiécle en la perſonne de *Raymonde* des Porcellets, épouſe de *Pierre* de Lubieres, ſeigneur de Rognonas.

Guillaume des Porcellets III. du nom, chevalier, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, de la ville de Martigues, &c. conſeiller d'Etat & chambellan de *Charles* I. roi de Sicile, & comte de Provence, fut en 1265. à la conquête du royaume de Naples. Il épouſa en premieres noces *Raymonde* de Falconis, d'une grande maiſon de Provence, éteinte; & en ſecondes noces

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire du Languedoc, par Dom Vaiſſette, Tome II. aux Preuves, p. 355. n. 308.*

Digitized by Google

Sécheutte de Poſquieres, iſſue d'une branche cadette des ſeigneurs de la ville d'Uzès, dont, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Maragde*, épouſe de *Perrin*, ſeigneur de Lourmarin, lequel étoit iſſu des comtes de Forcalquier.

Bertrand des Porcellets II. du nom, ſeigneur en partie de la ville d'Arles, de Fos, &c. épouſa *Marie*, fille de *Barral*, ſeigneur de Baux, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, mort ſans poſtérité; 3. *Maralde*, religieuſe à l'abbaye de la Celle-Roubaud, dans le diocèſe de Fréjus.

Guillaume des Porcellets IV. du nom, chevalier, ſeigneur de Fos, de Martigues, de la vallée de Saint Pierre, &c. s'allia avec *Iſoarde* de Montauban, fille de *Raymond*, & d'*Iſabelle* de Simiane, dont, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Iſoarde*, épouſe de *Raſſolin* de Fos; 3. *Navarre*, femme d'*Audibert* de Peouſſoles, chevalier; 4. *Sancie*, prieure de l'abbaye de Molleguès.

Bertrand des Porcellets III. du nom, chevalier, ſeigneur de Fos, de Martigues & de ſes dépendances, &c. gouverneur des villes & bailliages de Siſteron & de Digne, & de Draguignan, fut choiſi par les Etats de Provence pour aller traiter avec les Eſpagnols, qui déſoloient cette province. Il épouſa en premieres noces *Conſtance* des Porcellets, fille de *Hugues*, ſeigneur de Gildon, dont eſt ſorti *Guillaume*, mort ſans enfans; & en ſecondes noces *Marguerite* de Caſtellane, ſuivant une chartre du 10 Octobre 1375. dont,

Reynaud des Porcellets, ſeigneur de Fos, &c. marié à *Béatrix* de Mégeſſe, dont, 1. *Bertrand*, mort ſans enfans; 2. *Dragonet*, qui ſuit; 3. *Jacques*, chanoine régulier de Saint Auguſtin.

Dragonet des Porcellets, ſeigneur de Fos, de Martigues & de ſes dépendances, &c. s'allia avec *Catherine* d'Arbaud, fille de *Jacques*, dont, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Jacques*, mort ſans poſtérité; 3. *Catherine*, épouſe de *Jean* le Maître, ſeigneur de Mazaugues.

Bertrand des Porcellets IV. du nom, chevalier, ſeigneur de Fos, &c. donna en l'an 1422. du ſecours à la ville de Marſeille aſſiégée, en levant des troupes qu'il y conduiſit. Il ſe maria en premieres noces le 21 Mai 1406. avec *Engleſone* d'Eiguieres, fille de *Guillaume*; & en ſecondes, le 23 Mai 1410. avec *Jeanne* d'Ariatan, fille de *Jean*, grand-maître d'hôtel de René, roi de Sicile. Il eut du premier lit *Louis* de Porcellets, & *Marguerite-Marie*, femme d'*Antoine* Ruffo. *Louis*, ſeigneur de Fos, épouſa *Hélene* de Brancas, iſſue des ſeigneurs d'Oyſe, de laquelle il eut *Louis* II. du nom, marié à *Hélene* d'Hagoleny, dont une fille, morte en bas âge. *Bertrand* eut de ſon ſecond lit, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la ſeconde branche des ſeigneurs de Fos, éteinte dans le ſeizieme ſiécle en la perſonne de *Robert* des Porcellets, qui ne laiſſa que quatre filles de ſon mariage avec *Catherine* de Forbin.

Pierre des Porcellets I. du nom, ſeigneur de Maillane, de Fos, &c. conduiſit le 17 Juillet 1456. les gentilshommes de la ville & viguerie de Beaucaire, pour le ſervice du Roi, à ſon armée. Il épouſa le 14 Octobre

Digitized by Google

1441. *Matheline* de Guigonnet, fille d'*Elzéar*, dont,

André des Porcellets, ſeigneur de Maillane, &c. marié le 21 Décembre 1459. avec *Raymonde* de Boche, fille d'*Honorat*, & de *Thalée* de Riſpe, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Honoré*, gouverneur pour le Roi du château de Fouques, marié à *Catherine* de Boudillon, dont *Jean*, mort ſans enfans; 3. *Antoine*, époux de *Catherine* de Gaſt, décédé ſans poſtérité; 4. *Jeanne*, alliée à *Jean* Robert, ſeigneur d'Ormeſſagues; 5. *Honorée*, femme en premier lieu de *François* de Turpic, enſuite de *Jean* de l'Etang-Parade; 6. *Marguerite*, mariée à *Louis* de Meyran; 7. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Michel* de Villetreme, écuyer du Roi, & en ſecondes, à *Aubel* de Roquefeuil, vicomte de Comeſtis; 8. *Marthe*, épouſe de *Thomas* d'Albert (*a*), ſeigneur de Boſſargues; 9. *Catherine*, morte ſans alliance.

Pierre des Porcellets II. du nom, ſeigneur de Maillane, &c. épouſa *Marguerite* de Piquet, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne* de Lombard, dont, 1. *Honoré*, dont les deſcendans ont fait des alliances dans les maiſons de Montcalm, de Grille, de Villages, de Bouc, de Laval, de Duranty, de Grillet, de Briſſac & de Simiane; 2. *Jean*, auteur des ſeigneurs d'Ubaye, dont la branche s'eſt éteinte dans la perſonne de *François-Joſeph* des Porcellets, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, marié en l'an 1668. à *Marie-Roſe* de Cruſſol, & mort à Zultphen, en Hollande, ſans poſtérité; 3. *Tanneguy*, qui ſuit; 4. *André*, auteur de la branche des ſeigneurs de Valhey, barons du Saint Empire, ſouverains de Morville, &c. éteinte dans *André* des Porcellets, marié en 1597. à *Eliſabeth* de Danois-Cernay, dont trois filles, mariées dans les maiſons de Tornielle-Brionne, la Baume-ſur-Cerdon-Saint-Amour, & de la Baume-Suze-Villars; 5. *Pierre*, dont le fils mourut ſans poſtérité; 6. *Antoine*, protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & chanoine de l'égliſe d'Arles; 7. *Sybille*, épouſe d'*Antoine* de Roquefeuil, ſeigneur de Convertis; 8. *Florette*, mariée en 1520. à *Claude* de Grimoard de Beauvoir du Roure, d'où ſont deſcendus les comtes du Roure; 9. *Louiſe*, épouſe de *Jean* de Budos, baron des Portes, dont *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, princeſſe de Condé.

Tanneguy des Porcellets, ſeigneur de Maillane, du Luc & de la Tour d'Eigues, gouverneur & viguier des ville, château & viguerie de Beaucaire, épouſa le 10 Avril 1552. *Jeanne* de Pavée de Villevieille, fille de *Pierre*, & de *Secondine* de Pellegrin. Il en eut, 1. *Pierre*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arriere petit-fils; 2. *Jean*, qui ſuit; 3. *Etienne*, guidon des Chevaux-Légers; 4. *Timothée*, mort ſans poſtérité, & deux filles mariées.

Jean des Porcellets, ſeigneur de Maillane, de Saint Paul, &c.

(*a*) *De cette ancienne & illuſtre maiſon d'Albert ſont iſſus les connétable & ducs de Luynes, & les ducs de Chevreuſe, de Chaulnes & de Pequigny. Voyez* au mot ALBERT, *Tome I. & Tome IV. de ce Dictionnaire.*

Digitized by Google

gentilhomme de la chambre du Roi, fut meſtre-de-camp & colonel général d'Infanterie du régiment de Montmorency, & d'un autre régiment, capitaine d'une compagnie d'Arquebuſiers à pied & à cheval, puis gouverneur de la ville de Carcaſſonne, de celle d'Agde, du Fort de Breſcou, de la citadelle de Villemur, &c. & l'un des quarante-cinq gentilshommes choiſis pour être auprès de la perſonne de Henri III. pendant la Ligue, épouſa le 20 Juin 1607. *Sybille* de Serre, fille de *Thomas*, & de *Marie* de l'Abia, dont, 1. *Pierre*, mort jeune à l'armée Catholique, où il étoit avec le duc de Montmorency, ſon couſin; 2. *Antoine*, qui ſuit; & deux autres garçons, morts en bas âge.

Antoine des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, ſeigneur de Saint Paul, &c. capitaine d'une compagnie de cent hommes dans le régiment de Maillane, par commiſſion du 30 Août 1632. épouſa en premieres noces, *Eliſabeth* de Blain de Marcel, iſſue des ſeigneurs du Poet, par contrat du 30 Août 1632. dont, entr'autres enfans, 1. *Armand-René*, qui ſuit; 2. *Marie-Sybille*, épouſe de *Henri-Marie* de Villardy; & en ſecondes noces *Gabrielle* de Gianis de la Roche, morte ſans poſtérité.

Armand-René des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, &c. filleul d'*Armand*, prince de Conty, épouſa le 10 Avril 1673. *Jeanne* de Mondragon, fille de *Paul*, & de *Marie* de Mantin, dont, 1. *Paul-Joſeph*, qui ſuit; 2. *François-Louis*, décédé ſans poſtérité; 3. *N.*... grand-croix de l'ordre de Malte, & commandeur de Lugan.

Paul-Joſeph des Porcellets, chevalier, marquis de Maillane, &c. épouſa le 6 Avril 1700. *Anne-Françoiſe* des Porcellets, fille unique de *François-Louis* des Porcellets, & de *Marie-Eliſabeth* de Forbin-Soliers. De ce mariage ſont nés,

1. *Joſeph-François-René* des Porcellets, marquis de Soliers.

2. *Joſeph-François-Auguſte*, ancien capitaine d'Infanterie au régiment d'Aunis, marié à Beaucaire, & qui a deux fils & une fille encore jeunes.

4. *Marie-Théreſe*, veuve de *Jean-Auguſtin* de Grille, mort capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, & quatre autres filles, dont deux ſont religieuſes & deux mortes en bas âge.

Louiſe-Théreſe des Porcellets de Maillane, héritiere de la branche, épouſa *Guy* II. de Sainte Maure, marquis de Chaux, mort le 4 Mars 1710. & pere du premier écuyer, commandant en la grande écurie du Roi, & de la marquiſe de Civrac, mariée en 1723. & morte en 1733.

Les armes ſont: *d'or, au porcelet de ſable.*

Voyez, ſur cette ancienne maiſon, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 241. & ſuivantes.*

PORHOET: *Tome III. p. 57. col. 2. lig. 11.* comte de Porhoet, *liſez*, vicomte de Porhoet.

Ibid. lig. 20. Leur poſtérité a pris le nom, *liſez*, leur poſtérité s'eſt ſurnommée, &c.

PORRADE: Famille noble, originaire de Gênes, établie à Marſeille, qui ſubſiſte aujourd'hui dans *N.*... de Porrade, qui vit ſans alliance. Il a deux

Digitized by Google

ſœurs mariées dans les familles de le Maître de Beaumont & de Candole.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, au chevron d'azur, chargé de ſix étoiles, accompagnées en pointe d'un porreau naturel, au chef d'or, avec une aigle iſſante de ſable ; au 2 & 3 de* Spinola de Germers, *qui eſt d'or, à la faſce déchiquetée de trois traits, argent & gueules, accompagnée d'une fleur de lys de gueules iſſante de la faſce ; & ſur le tout azur, avec un lion d'or, ſurmonté de trois étoiles de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 252.

PORRE : Autre famille de la même province, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, à deux étoiles d'azur en chef, & un coq de gueules en pointe.*

PORRI, auſſi en la même province : Famille qui porte pour armes : *d'azur, aux faſces d'hermines.*

PORT DE LORIOL (du) : Famille de Franche-Comté & originaire de Savoye, de laquelle étoit *N.* . . . . du Port de Court, vice-amiral des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort en 1753. qui a commandé la flotte combinée de France & d'Eſpagne devant Toulon. Le marquis de Loriol, ſon neveu, a un fils nommé *Alexandre-Marie-Eliſée* du Port, comte de Loriol.

Il eſt fait mention dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 254. d'une autre famille du nom de du Port, auſſi originaire de Savoye, & qui pourroit bien être la même, qui a poſſédé dans ce duché des fiefs conſidérables & exercé des charges de conſeiller d'Etat, de jugemage & de ſenateur à Chambery dans le quinzieme ſiécle. Le premier qui ſe tranſplanta en France eſt *Jean* du Port, écuyer, marié à Vercy, proche le Pont-Beauvoiſin. *François* du Port, ſeigneur de Vignolles, un de ſes deſcendans au cinquieme degré, a été maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi le 13 Décembre 1667.

Cette famille ſubſiſte préſentement dans *Jean-Louis-Joſeph-Donin* & *François-Iſidore* du Port, officiers des vaiſſeaux du Roi, & dans *Joſeph-Antoine-Alexandre* du Port, *Eliſabeth-Alexandre-Henriette*, reçue à Saint Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, & *Marguerite-Joſephe* du Port, encore jeune.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent, à la faſce brochante auſſi d'argent.*

PORTAIL : *Tome III. p.* 59. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois têtes de léopard d'argent.*

PORTE (la) : Famille de Paris très-ancienne, comme on le peut voir dans M. du Tillet, *p.* 32. *année* 1260. où il eſt dit que *Jean* de la Porte étoit conſeiller au Parlement de Paris, & dans les ſiécles ſuivans il y en a eu encore pluſieurs autres de cette famille.

Charles de la Porte, grand-pere d'*Eliſabeth* de la Porte, mariée par contrat du 8 Janvier 1642. à *Joſeph* Dumotet II. du nom, ſeigneur d'Arthé, & autres lieux, étoit maître d'hôtel du roi Henri IV. & gentilhomme ordinaire de ſa chambre.

Cette famille porte pour armes :

mes : *de gueules, au portail d'or.* Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe par ſentence de l'élection de Troyes du 21 Juin 1634. obtenue par *Henri* de la Porte, pere d'*Eliſabeth.* Il y a à Paris pluſieurs tombeaux & armoiries de cette famille de la Porte, & notamment aux égliſes de Saint Jean en Grêve & des Saints Innocens.

PORTE (la) : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I.* & dont les armes ſont : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & coupé d'azur à une tour d'argent.*

PORTE (la) DE LISSAC, famille établie dans le Limoſin.

Armand de la Porte, écuyer, ſieur de Paliſſes & de la Retaudie, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de pied François, dans le régiment de Picardie, par commiſſion du 18 Décembre 1674. & commandant en la même année, conjointement avec *Charles* Phelip de Saint Viance, la Nobleſſe du haut & bas pays d'Auvergne, convoquée pour le ſervice du Roi, fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer par arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668.

De ſon mariage accordé le 13 Juin 1655. avec *Clémence* de Mauriolles, naquirent cinq enfans, entr'autres,

Joſeph de la Porte, écuyer, ſeigneur de la Porte, dans la paroiſſe de Liſſac, & de la Retaudie, coſeigneur de Liſſac, pourvu le 29 Octobre 1699. d'un office de lieutenant des maréchaux de France en la ſénéchauſſée de Brives, & il en prêta le ſerment le 17 Avril 1700. Il épouſa par contrat du 10 Mars 1686. *Marie-Paſcal* de Mirandol, fille de *Claude* de Mirandol, ſeigneur de Caquereix, dont il laiſſa, *Antoine*, qui ſuit, & deux filles, mariées.

Antoine de la Porte, écuyer, ſeigneur de la Retaudie & de Caquereix, coſeigneur de Liſſac, cornette dans le régiment Dauphin en 1709. fut allié par contrat du 20 Octobre 1712. avec *Marguerite* d'Auberi, fille de *Charles* d'Auberi, écuyer, ſeigneur de Saint Julien, de Monoie, de Padirac, &c. & d'*Anne* de Saint Chamans-Longueval, & il en a eu pluſieurs enfans ; ſçavoir,

1. *Joſeph* de la Porte II. du nom, écuyer, ſeigneur de Liſſac, né le 20 Août 1713. lieutenant dans le régiment du Perche en 1736. marié en 1739. avec *Marie* de Fenis, lors veuve de *Jean* Borderie, écuyer, ſeigneur de Vernejoux, & fille de *François-Martial* de Fenis, écuyer, ſeigneur de la Prade, baron de Gouzon, conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & de *Gabrielle* Merigot de Sainte Fère.

2. *François* de la Porte, baptiſé le 20 Octobre 1718. chevalier de Malte & page du Grand-Maître en 1737.

3. *Jeanne* de la Porte, mariée le 27 Mai 1734. avec *Jean* de Marquiſſac. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules, alaiſés par le bas, & mouvans d'une deviſe ou faſce de même, accompagnée d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

PORTE (la) DE LUSIGNAC : Famille de Périgord, qui porte pour armes : *d'azur, à*

deux loups paſſans d'or l'un ſur l'autre, à une faſce de gueules.

Geoffroy, ſeigneur de la Porte, vendit les terres de la Bachelerie, du conſentement d'*Ithier* & d'*Aimard* de la Porte, ſes enfans, à *Guillaume* & à *Arnaud* Bachelard. Cette vente fut faite le 8 des Ides du mois d'Octobre de l'an 1262.

Ithier de la Porte, ſeigneur de la Porte, vivoit en 1290. & étoit pere d'*Arnaud*, qui a continué la poſtérité, & de *Geoffroy* de la Porte, donzels de Luſignac, & de *Marie* de la Porte, qui fut mariée avec *Pierre-Hélie*, damoiſeau.

Arnaud de la Porte, ſeigneur de la Porte & de Luſignac, en 1301.

Ithier de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, en 1340. fut pere d'*Arnaud*, qui ſuit, & d'*Anne* de la Porte, mariée avec *Hélie* Roux, de la paroiſſe de Montberlou en Périgord.

Arnaud de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, damoiſeau de Luſignac, épouſa *Huguette* Foucaud en 1370. & fut pere d'*Aimard*, qui ſuit.

Aimard de la Porte, ſeigneur de la Porte, fit hommage le 13 Mai 1400. à meſſire *Pierre*, évêque de Périgueux, à cauſe de la viguerie du bourg de Luſignac, & du Mas du Colombier, qui lui appartenoit comme héritier d'*Arnaud* de la Porte, ſon pere, damoiſeau. Il épouſa *Marie* Cotette, & en eut *Hélie*, *Alain*, qui ſuit, *Guillaume* & *Almoidis* de la Porte.

Alain de la Porte, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en 1440. *Agnès* de Pléderan, dame de Champniers, & en eut *Jean*, qui a continué la poſtérité, & *Triſtan* de la Porte, chevalier, ſeigneur de la Veitour.

Jean de la Porte I. du nom, ſeigneur de la Porte, de Champniers, &c. épouſa *Jeanne* du Bari en 1480. & en eut *Jean*, qui ſuit; un autre *Jean* de la Porte, protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & *Paul* de la Porte.

Jean de la Porte II. du nom, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en premieres noces demoiſelle *Catherine* de la Balme en l'an 1522. & en eut *Rémond*, qui ſuit, *Bertrand*, *Jacquette* & *Marie* de la Porte. Il ſe maria en ſecondes noces avec *Léonarde* Joumard, de laquelle il eut *Jean* & *Guillaume* de la Porte. Il fit ſon teſtament le 11 du mois d'Octobre de l'année 1540. par lequel il fait des legs à tous ſes enfans, & inſtitue ſon héritier univerſel *Bertrand* de la Porte, ſon ſecond fils du premier lit, & lui ſubſtitue ſes autres enfans.

Rémond de la Porte, ſeigneur de la Porte, &c. épouſa en l'an 1566. *Marguerite* de Lambert, fille de *Bertrand* de Lambert, magiſtrat au ſiége de Périgueux, & de *Jeanne* de Caux. De ce mariage ils eurent,

Jean de la Porte III. du nom, ſeigneur de Luſignac, &c. qui épouſa *Françoiſe* de Beinac en l'an 1611. fille de meſſire *Jean* de Beinac, ſeigneur de la Roque & de Tayal, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & de *Marie* de Fumel. Leurs enfans furent *Pierre*, qui ſuit; *François* de la Porte, capitaine & major de la ville & de la citadelle de Metz, & un autre fils, nommé auſſi *Pierre*

Digitized by Google

de la Porte, prieur de Cornuël, & curé de Luſignac.

Pierre de la Porte, ſeigneur de la Porte, de Luſignac, & baron de la Saludie, épouſa en 1651. *Marie* de Lageard, fille de meſſire *Philippe* de Lageard, chevalier, ſeigneur de Saint-Martial, &c. & de *Renée* Goulard. Ils laiſſerent,

Hélie-Jean de la Porte, chevalier, ſeigneur de Luſignac, &c. qui en 1674. épouſa *Marthe* de la Touche, fille de meſſire *Jacques* de la Touche, chevalier, ſeigneur de Chillac, & de *Marguerite* Cholet. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans, *Marie* de la Porte de Luſignac, née le 26 Janvier 1680. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1688. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

PORTE (la) DE RYANTS: La maiſon de la Porte en Berry eſt connue dès l'an 1000. par des titres qui repréſentent les ſeigneurs qui en ſont ſortis, figurans avec les plus grands & plus puiſſans ſeigneurs de leur province, & partageans avec eux le titre de chevalier & tous les autres avantages affectés ſeulement à la haute Nobleſſe.

Eudes de la Porte, ſeigneur de Bannegon, (terre ſituée à huit lieues de Bourges), vivant ſous le regne de *Hugues* Capet, eſt regardé comme l'auteur de cette maiſon. Il confirma avec *Béraud*, ſon fils, & *Archambaud* de Bourbon, la donation faite à l'égliſe de Bourges, par *Eudes*, *Albereda*, ſa mere, *Sequaldus* & *Eroiſus* de Poligny, du fief preſbytéral de Bannegon. C'eſt de cet *Eudes* que ſont ſorties les branches de Bannegon, éteintes vers le milieu du quatorzieme ſiécle; celles de Peſſelieres & des deux Lyons éteintes depuis, & celle des ſeigneurs d'Iſſertieux, qui ſubſiſte aujourd'hui dans la perſonne de *René-Joſeph*, marquis de la Porte d'Iſſertieux, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le marquis de la Porte de Ryants, marié la nuit du 20 au 21 Février 1746. dont nous parlerons ci-après.

René-Joſeph, marquis de la Porte d'Iſſertieux, qui a de *N*... de Faverolles de Bleré trois fils & une fille, porte pour armes: *d'or, à une bande d'azur.* Supports: *deux Sauvages au naturel, tenant leurs maſſues levées, au bas deſquelles pendent des clefs.* Cimier: *une tête de cheval jettant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances ſont avec les maiſons de Belleſme, des Barres, de Châtelus, de Blancafort, de Rabutin, de Mauvoiſin, de la Grange d'Arquien, de Tilly, d'Anlezy, d'Etampes, le Groin, de Couraud, de Rochechouart, de Montmorin, de la Roche-Andry, de Salignac, de Bonneval, d'Eſcars, du Pleſſis-Liancourt, de Culant, &c.

Guy-François de la Porte, comte de Briou, un des deſcendans de cette maiſon, a eu de ſon mariage, avec *Léonarde* de Guillon, *Guy-François* de la Porte de Ryants, dit le marquis de Ryants, chevalier, comte de Briou, baron de Villeray au Perche, & de la Broſſe en Beauce, guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719. marié à Paris la nuit du 20 au 21 Février 1746. avec *Henriette-Bibianne* Colbert de Croiſſy, née le 19 Janvier 1727. qui étoit fille de *Jean-Baptiſte-*

Digitized by Google

Joachim Colbert, marquis de Croiſſy, baron de Nogent, lieutenant général des armées du Roi, capitaine des Gardes de la Porte, & de *Françoiſe-Bibianne* de Franquetot de Coligny, fille du maréchal de Coligny, & petite-fille de M. le marquis de Torcy, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, & commandeur des ordres du Roi.

Le marquis de la Porte joint à ſon nom celui de Ryants, en vertu de la ſubſtitution faite en ſa faveur par le teſtament de feu *Denis* de Ryants, dit le marquis de Ryants, brigadier des armées du Roi, & capitaine-lieutenant des Gendarmes de Berry, mort le 26 Avril 1745.

Il porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à une bande d'azur*, qui eſt de la Porte ; *& au 2 & 3 d'azur, ſemé de treffles d'or, à deux barres adoſſées de même.* Supports : *deux licornes*, qui eſt de Ryants.

Voyez, ſur cette ancienne famille, l'*Hiſtoire de Berry*, par la Thaumaſſiere, & le *Mercure de France du mois de Mars 1746. p. 267. & ſuivantes*

PORTE (la) DU THEIL : *Tome III. p. 59. col. 2.* à la fin de l'article : *ajoutez* : Il a laiſſé des enfans de *N.*... de Foucard de Beauchamps.

PORTEBISE : Famille de Touraine, qui porte pour armes : *de gueules, à cinq beſans d'or, poſés en ſautoir*, & de laquelle étoit *Jeanne* de Portebiſe, née en 1679. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. après qu'elle eut prouvé que *Jean* de Portebiſe, écuyer, ſeigneur du Bois, & *Jeanne* de la Roche, ſa femme, qui vivoient en l'an 1446. étoient ſes ſixiemes ayeul & ayeule.

PORTES (des) : Il y a deux familles de ce nom en Normandie ; l'une, établie dans l'élection de Liſieux, & l'autre, dans l'élection d'Alençon. Elles portent pour armes : *d'azur, à la croix alaiſée d'or, & accompagnée de quatre annelets de même, deux à ſeneſtre, & les deux autres en pointe, un de chaque côté.*

PORTIER : Cette famille, originaire de Bourgogne, y a tenu, ainſi qu'en Savoye, un rang conſidérable, ſuivant le témoignage de Guichenon. *Hugues* Portier, dit le Frelois, chevalier, fut le premier ſeigneur de ce nom, qui s'établit à Lons-le-Saunier. Il y teſta en 1350. Il légua en préciput à *Jean*, ſon fils aîné, ce qu'il avoit en Savoye du chef d'*Alix* Portier, ſa mere, & l'inſtitua héritier, conjointement avec *Philibert* & *Thiébaud*, ſes deux autres fils, nés de ſon mariage avec *Jacquette* de Duretal. La poſtérité de *Jean* ſe fixa en Savoye : celle de *Philibert* fit branche au comté de Bourgogne. Voyez l'*Armorial de la ville de Salins*, p. 201.

POSCHET DE VOGAUX : Famille noble, originaire d'Allemagne, tranſplantée dans diverſes provinces, par les événemens des guerres. Un de ce nom s'eſt établi à Vogaux, dans le gouvernement de Maubeuge, intendance de Valenciennes.

Euſtache-Joſeph Polchet, chevalier, baron d'Haarſemm, lieutenant aux Gardes Royales, épouſa *Mathilde* de Foeleimberg, dont, 1. *Philippe-Octave-Emmanuel*, qui ſuit ; 2. *Albert-Joſeph*, chevalier de Saint Jean de Jeruſalem. Il teſta en 1458.

Philippe-Octave-Emmanuel

Digitized by Google

Poſchet, chevalier, vicomte de Raazem, colonel d'Infanterie, épouſa *Reynelde-Eléonore* Montecuculli, dont, 1. *Philippe-Théodore*, qui ſuit; 2. *Reynelde-Philippine*, reçue chanoineſſe au noble chapitre d'Andenne.

Philippe-Théodore Poſchet, chevalier, vicomte de Raazem, colonel d'Infanterie, épouſa *Alyde-Recharde* de Longuenalle, dont,

Joſeph Poſchet, écuyer, ſeigneur de Genneret, lieutenant-colonel du régiment de Naſſaw, marié par contrat du 30 Mai 1523. à *Jeanne-Marguerite* de Lalaing, de laquelle il a eu,

Mathieu Poſchet, écuyer, capitaine au régiment de Naſſaw, depuis aide-major de la ville d'Ath, marié à *Alyde* Polayndre, baronne de Kerchouen, dont eſt iſſu,

Gilles Poſchet, écuyer, ſergent major d'Infanterie au ſiége d'Oſtende. Il épouſa, par contrat du 3 Avril 1551. *Jeanne* de Ghozée, duquel mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Martin*, qui ſuit, & *Jean-Baptiſte*, chevalier, préſident au Conſeil Souverain de Namur, pere de *Pierre* Poſchet, créé chevalier par lettres de ſa Majeſté Catholique, du 28 Janvier 1664. & capitaine dans le régiment du colonel de la Mothe.

Martin Poſchet, écuyer, ſeigneur de Vaux, marié en premieres noces avec *Anne* de Colnet, dont *Michel*, qui ſuit; & en ſecondes, avec *Iſabeau* Tamizon, morte ſans enfans.

Michel Poſchet, écuyer, ſeigneur de Vaux, épouſa *Marie* le Moſnier de la Lobbe, dont,

Michel Poſchet II. du nom, écuyer, ſeigneur de Vaux, &c. marié à *Urſule* Jacquiere de Geſvres, de laquelle eſt ſorti,

François Poſchet, écuyer, ſeigneur de Nahaux, qui de ſon mariage avec *Charlotte* Poſchet, eut,

1. *Pierre-François*, qui voulant faire valoir un bien qui lui appartient, ſur les terres dépendantes de l'Empire, a obtenu des lettres patentes de ſa Majeſté Impériale, du 10 Décembre 1749. qui le confirment, ainſi que ſon frere, dans ſon état de nobleſſe d'ancienne extraction. Ces lettres ont été enregiſtrées aux Chambres des Comptes, des Finances & Cours Héraldiques de Bruxelles, de Mons & de Luxembourg, les 7, 29 & 30 Janvier 1750.

2. *Pierre-Joſeph*, qui s'eſt établi dans la province de Champagne, & a été maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant de la province, du 21 Septembre 1741.

3. *Marie-Catherine-Thereſe* Poſchet, veuve de *Louis* de Lancy, ſeigneur du Bois-Carbonnel, chevalier de Saint Louis, commandant du ſecond bataillon de Champagne, dont elle a eu, *Louis-Charles* de Lancy, capitaine dans le même régiment, & *Charles-Gabriel*, capitaine dans le régiment de Condé, Infanterie.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles à ſix raies de même, ſurmontées d'un heaume & bourrelet d'argent & de gueules* Pour cimier: *une étoile ſortant de l'écu.*

POSTEL DU COULOMBIER, dans la haute Normandie, élection de Conches. *Hugues* Poſtel, le premier connu de cette famille, qui vivoit ſous Charles VII. en 1415. épouſa *Jeanne* de Tanlay, de la maiſon

Digitized by Google

de Courtenay, dont, 1. *Robert* Poſtel, écuyer, ſieur de Berthes, & bailli d'Alençon en 1449. 2. *Jean*, qui ſuit.

Jean Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres, épouſa *Jeanne* le Velu, dont, 1. *Nicolas* Poſtel, écuyer, ſieur du Jarrié, mort ſans poſtérité; 2. *Jean*, qui ſuit; 3. *Louis*, écuyer, ſieur de Fourneaux, maître des requêtes ordinaire de la Normandie, qui eut deux fils; *Henri*, qui fut filleul du roi Henri III. & *Charles*, chevalier de l'ordre de Malte, & filleul du roi Charles IX.

Jean Poſtel II. du nom, écuyer, ſieur des Minieres, épouſa en premieres noces *Marie* du Jarrié, & en ſecondes, *Catherine* l'Epinguet. Il eut, entr'autres enfans,

Thomas Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres & du Coulombier, conſeiller du Roi en l'Echiquier de Normandie, ſous Louis XII. en 1499. ſuivant l'*Hiſtoire de la ville de Rouen*, par Farin, prieur du Val. Il épouſa *Catherine* de Calenge, de laquelle eſt né,

Antoine Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres & du Coulombier, conſeiller au Parlement, lors de ſon inſtitution (*a*). Il épouſa *Iſabeau* le Barge, dont, entr'autres enfans,

Antoine Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres & du Coulombier, qui laiſſa de *Charlotte* Henri, ſon épouſe, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Claude*, chef d'une branche, rapportée ci-après.

Guillaume Poſtel, ſieur des Minieres, épouſa *Anne* de Châlons de Cretot, dont, 1. *Nicolas* Poſtel, official & chanoine de la cathédrale d'Evreux; 2. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

Jean-Baptiſte Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres, épouſa *Jeanne* Aubert, dont, 1. *François* Poſtel, ſieur des Minieres, lieutenant des maréchaux de France, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie* de Choiſel; 2. *Claude*, qui ſuit.

Claude Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres & des Houlles, épouſa *Bonne* Alorge, qui le rendit pere de

Louis Poſtel, écuyer, ſieur des Minieres & des Houlles,

(*a*) Cet Antoine *Poſtel eut pour ennemi le chancelier Poyet, qui en plein Conſeil le chargea de pluſieurs calomnies, & lui fit donner des Commiſſaires. Pour éviter la perſécution, il fit courir le bruit de ſa mort. On mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ſes funérailles dans l'égliſe de Saint Laurent, ſa paroiſſe, auxquelles aſſiſterent la plûpart des conſeillers, & il ſe retira ſecrettement en Allemagne, où ayant découvert certaines intrigues de* Charles-Quint, *avec le roi d'Angleterre & le Grand-Seigneur, contre* François I. *il en donna avis à ce Monarque, qui, après la diſgrace du chancelier Poyet, le rappella & le rétablit dans les fonctions de ſa charge, par lettres du 26 Janvier 1543. & enregiſtrées le 5 Février de la même année au Parlement de Paris. Il obtint auſſi du même Prince un droit de marché avec deux foires par an dans la paroiſſe de Beaubray, ſur ſon fief des Minieres, par lettres patentes du mois de Juillet 1544. en conſidération des bons & utiles ſervices rendus à l'Etat par lui & par ſes ancêtres, tant en paix qu'en guerre.*

Digitized by Google

marié en premieres noces avec *Jeanne* de Benneville, & en secondes, avec *Thérese* de Cougny. Il a pour enfans, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Louis-Charles* Postel, écuyer, sieur de Houllemagne, marié à *Marie-Catherine* de la Plaisse, dame de Houssemagne; 3. *Louis-Claude-Henri*, écuyer, chevalier de Saint Louis & capitaine dans le régiment de Champagne; 4. *N.*... Postel, aussi capitaine au régiment de Champagne; 5. *N.*... Postel, lieutenant au régiment de Rohan, Infanterie.

Jean-Baptiste Postel, écuyer, seigneur d'Orvaux, de Chandolent & du Val de Leu, a épousé *Marie-Catherine* de Langle, dame de Chandolent & du Val de Leu, dont est né,

Jean-Baptiste, écuyer, sieur de Chandolent, mort sans postérité.

SECONDE BRANCHE.

Claude Postel, second fils de *Guillaume*, & d'*Anne* de Châlons de Cretot, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Jeanne* Duval, dont, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Alexandre*, écuyer, sieur de Launay, lieutenant au régiment de Champagne, tué en Catalogne en 1654.

Georges Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie* de Clinchamp, dont, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Jacques* Postel, prêtre & curé de Sainte Marthe.

Alexandre Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie* du Four, de Nogent, dont, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Jacques* Postel, prêtre & curé d'Ourvilliers, près Houdan; 3. *Louis* Postel, écuyer, sieur de Coulange, capitaine de Milice au bataillon de Mortagne.

Georges Postel, écuyer, sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Françoise* de Saint Sauveur du Saussay, dont,

Alexandre-François-Mathieu Postel, écuyer, mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde compagnie.

Les armes: *d'argent, à trois treffles de sinople, 2 & 1, traversées d'un poteau de gueules, mis en bande*, avec la devise: *où tout te heurte, tout t'appuie.*

POT: Il subsiste une branche du nom de Pot, dont étoient les anciens seigneurs de Rhodes, laquelle branche est distinguée par le nom de Piégu, qui s'écrivoit anciennement Puïage, nom d'un fief que cette branche possede. Ils sont trois freres, officiers au régiment de Poitou. On croit que leurs armes sont: *trois pots, aux marmites de sable, posées, 2 & 1, sur un champ d'azur.*

POTIER: Trois familles nobles de Normandie portent ce nom.

L'une, élection de Valognes, a pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux lions affrontés de même en chef, & d'une rose d'argent en pointe.*

L'autre, de l'élection de Bayeux, porte: *de gueules, à l'aigle d'argent.*

Et la troisieme, de l'élection de Coutances, porte: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

POTIER: *Tome III. p. 64. col. 1. lig. 43. après* dont il se démit en 1724. *ajoutez*, mourut le 22 Septembre 1731. âgé d'environ soixante-douze ans.

Ibid. p. 65. & 66. liſez, Potier, *& non* Poitier.

Ibid. col. 2. lig. 22. après 1753. *ajoutez*, mort le 19 Septembre 1757. âgé de ſoixante-cinq ans moins dix jours.

POTTIERSWAGNEY, dans l'évêché de Liége : Famille qui porte pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochante.*

POTTIN, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de ſix merlettes de ſable, 3 en chef & 3 en pointe.*

POUGET DE NADAILLAC : La maiſon du Pouget de Nadaillac eſt très-ancienne dans le Quercy, & a contracté des alliances avec quantité d'illuſtres maiſons, comme avec celles d'Aubuſſon, de la Gorce, de Chapt de Raſtignac, de Beaumont, des ſeigneurs de Montfort, en Dauphiné, de Brezons, de Pot de Rhodès, de Luſignan, de la Roche-Aimon, de Ligondès, de Navaille, &c.

François du Pouget de Nadaillac V. du nom, chevalier, marquis de Nadaillac, en Quercy, baron de Villeneuve & de la Farge, ſeigneur du Roc & autres lieux, en la haute Marche, mourut en ſon château de Nadaillac le 2 Avril 1749. âgé de quatre-vingts-quatre ans, étant né le 11 Juin 1665. Il entra dans le régiment des Gardes Françoiſes, en qualité d'enſeigne, en 1685. où il ſervit long-temps, & où *Charles-François* du Pouget de Nadaillac, baron de Saint Pardoux, ſon frere aîné, étoit lieutenant. Il avoit épouſé le 17 Août 1700. étant pour-lors ſous-lieutenant aux Gardes Françoiſes, *Aimée-Léonore* de Plas, fille de *Guyon* de Plas, baron de Marſillac, ſeigneur de Fonſac & de Sennac. Il a laiſſé de ce mariage quatre enfans; ſçavoir, 1. *François-Louis* du Pouget, comte de Nadaillac, vicomte de Monteil, baron de la Farge & ſeigneur de la Villeneuve, reçu le 19 Juillet 1721. dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, puis ſucceſſivement capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Tour, en 1730. dans celui de Chabrillant en 1738. exempt des Gardes du Corps du Roi, par brevet du 30 Juin 1743. chevalier de Saint Louis la même année; meſtre-de-camp de Cavalerie, par commiſſion du 3 Janvier 1745. brigadier des armées du Roi le 10 Mai 1748. & marié le 30 Mars 1740. avec *Adelaïde-Françoiſe* du Pille, fille de *Jacques-André* du Pille, vicomte de Monteil en la Marche, baron de la Boſſe, & ſeigneur de Larfeuillere, tréſorier général des troupes de la maiſon du Roi, & de *Marie-Anne-Chriſtine* Rollot de la Tour; 2. *François-Joſeph* du Pouget de Nadaillac, actuellement capitaine dans le régiment de Condé, Infanterie, & deux filles, religieuſes, l'une aux Carmelites de Limoges, & l'autre en l'abbaye de Leyſne, en Quercy.

François V. du nom étoit fils de *François* du Pouget IV. du nom, marquis de Nadaillac, baron de la Villeneuve & de Saint Pardoux, ſeigneur du Roc & de Saint Symphorien, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers de quatre-vingts Maîtres, entretenue pour le ſervice du Roi, par commiſſion du 3 Décembre 1631. & de *Françoiſe*

Digitized by Google

du Douhet, baronne de Saint Pardoux, en Limousin. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai 1749. p. 233.*

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont à six copeaux de sinople.*

POUJOLS : Ville & comté du Languedoc, dans le diocèse de Beziers, qui a donné son nom à une des branches de la maison de Thésan. *Voyez* au mot THÉSAN.

POULLETIER, seigneur de Nainville & de la Salle. *Pierre* Poulletier, seigneur de Nainville, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, & intendant de la généralité de Lyon, ci-devant intendant des Finances, a eu, entr'autres enfans, de feue *Henriette* Guillaume de la Vieuville, *Marie* Poulletier, épouse en secondes noces de *Pierre-François* Doublet de Bandeville, seigneur de Saint Aubin-sur-Yonne, conseiller au Parlement de Paris, auquel elle avoit été mariée le 13 Juillet 1734. morte le 29 Février 1736. après être accouchée de deux filles, dont la derniere n'a pas vécu. Elle avoit épousé en premieres noces *Edme-Louis* de Boulogne, sieur de Coiseau. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars 1736. p. 601.*

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois poules de sable, membrées, barbées, becquées & crêtées de gueules, & en pointe un lion léopardé, lampassé de gueules.*

POUPET : Famille du comté de Bourgogne, éteinte, dont les armes étoient : *au chevron brisé d'azur, accompagné de trois perroquets, becqués & membrés de gueules.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, p. 208.*

POULPRY, de Bretagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la rencontre de cerf de gueules.*

Gabriel-François-Joseph de Poulpry, seigneur, marquis dudit lieu, comte de Keraval, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, & ci-devant sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de sa Majesté, premier écuyer de feue *Elisabeth-Charlotte* de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans, avoit été marié au mois d'Avril 1697. avec *Marie Magdelene* Matharel, étant alors chanoinesse de Maubeuge, décédée à Paris le 21 Novembre 1738. dans la soixantieme année de son âge. Elle étoit fille de feu *Louis* Matharel, secrétaire général de la Marine & mers du Levant, & des armées navales du Roi, & de *Marie* le Secq, sa veuve, morte le 10 Avril 1714. âgée de soixante-six ans. M. le marquis de Poulpry a laissé un fils, appellé d'abord le comte, aujourd'hui le marquis de Poulpry, mestre-de-camp de Cavalerie & enseigne de la compagnie des Gendarmes d'Anjou, ci-devant guidon de celle des Gendarmes Flamands. Il est remarié en secondes noces en Mai 1757. à *N.....* Castanier, veuve du président Palarin. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1738. p. 2718.*

POURRIERES : *Tome III. p. 68. col. 2. lig. 7. après Louis-Sauveur, ajoutez*, Renaud.

Ibid. à la fin de l'article, *après* ambassadeur de France à la Porte, *ajoutez*, & depuis nommé mi-

Digitized by Google

niſtre & ſecrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres.

POURROI: *Tome III. p. 69. col. 1. lig. 30. d'or, aux trois pals, liſez, à trois pals.*

POUSSART: *Auguſte* Pouſſart, comte du Vigéan, marquis d'Anguitard, ſeigneur, baron de Moins-Alard, Champ, Sainte Hermine, Saint Simon de Bois, &c. avoit épouſé *Marie-Louiſe* d'Arrot de la Poupliniere, dont il a eu *Jean-Baptiſte* Pouſſart, marquis de Vigéan, capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin Etranger, mort à Paris le 23 Novembre 1738. âgé de vingt-un ans. Il avoit été marié le 5 Août 1734. avec *Catherine-Françoiſe* Dreux, fille de *Thomas* Dreux, grand maître des cérémonies de France, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des Iſles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat en Provence, marquis de Brezé, baron de Berrie, ſeigneur de Saint Juſt, Someloir, Silly, la Varenne & d'Oiſmont, & de *Catherine-Angelique* Chamillart. Il l'a laiſſée veuve, & mere d'*Anne-Bertrand* Pouſſart, fils unique, né le 2 Septembre 1735. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. *p.* 2718.

POUSSEMOTHE: Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne. Le nom de Pouſſemothe eſt connu dès l'an 1367. dans la perſonne de *Henri* de Pouſſemothe I. du nom, qualifié chevalier dans un compte rendu par *Jean* Clément, thréſorier du roi de Navarre, pour les années 1367. 1368. & 1369.

Jacques de Pouſſemothe, chevalier, ſeigneur de Salujazan, maître d'hôtel du roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation ſuivie, teſta en 1459.

Henri de Pouſſemothe, ſon fils, chambellan du roi de Navarre, & ſeigneur de Salajuzan, fut pere, par ſa femme, *Hélene* de Polaſtron, de

Jacques de Pouſſemothe II. du nom, chevalier, ſeigneur de Salajuzan, marié avec *Alphonſine* de Naillac, dont naquit, entr'autres enfans,

Jean de Pouſſemothe I. du nom, ſeigneur en partie de Salajuzan, & en partie de Chenouſt, de Montbriſeul & de Thierſanville, procureur général de Navarre, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi & de la reine de Navarre, allié en 1549. avec *Geneviève* le Maupin, dont ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres,

1. *Pierre* de Pouſſemothe, ſeigneur de Thierſanville & de Chenonteau, triſayeul de *Charles-Antoine* de Pouſſemothe, chevalier, ſeigneur de Thierſanville, lieutenant de vaiſſeau du Roi, fils de *Pierre-Alexandre* de Pouſſemothe de Thierſanville. Il a épouſé le 8 Novembre 1735. *Jeanne-Marquiſe* de Gennes, dont *François-Alexandre* de Pouſſemothe de Thierſanville, né le 24 Août 1736. & deux autres garçons, & une fille.

2. *Jean* de Pouſſemothe, auteur de la branche des ſeigneurs de Chenouſt, comte de Graville. Il épouſa en 1595. *Anne* de l'Etoile, dont il eut,

Edouard de Pouſſemothe, ſeigneur de Chenouſt & conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, par lettres du 27 Décembre 1653. *François* de l'Etoile, écuyer, ſieur de Gland, ſon oncle maternel, le fit, par ſon codicile du 28 Février 1652. léga-

Digitized by Google

laire universel de tous ses biens, les substituant à ses enfans, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de l'Etoile. De son mariage accordé le 21 Février 1634. avec *Marie* Bouette, sortirent quatre enfans, entr'autres,

Jean-Edouard de Pousse-mothe de l'Etoile, seigneur de Chenouſt, fire & comte de Graville, baron de Tournensie & d'Hericy. Il acheta le 12 Juin 1680. le comté de Graville, & il obtint du Roi des lettres de confirmation du titre de comte de Graville, datées du mois d'Octobre 1685. enregistrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688. & au Parlement, le 31 Août 1689. Il a eu cinq enfans de son mariage avec *Marie* de la Grange-Trianon.

Charles de Pousse-mothe de l'Etoile, quatrieme comte de Graville, épousa le 24 Mai 1737. *Catherine-Olive* de la Salle, remariée au comte de Taleyran, ayant de son premier mari un garçon & une fille.

Charles de Pousse-mothe étoit frere de *Jean-Baptiste*, chevalier non profès de l'ordre de Malte, envoyé extraordinaire du Roi vers les Grisons, & ensuite à Florence, vers le grand duc. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois lys au naturel, grainés d'or, tigés & feuillés de sinople.* La branche des comtes de Graville ajoute : *au giron en pointe de sable, chargé d'une étoile d'or.*

POUYVET DE LA BLINIERE : *Louis* Pouyvet de la Bliniere, conseiller honoraire au Grand-Conseil, seigneur de Bourgon, Bois-au-Parc, Prez-en-Pail, Couptrain, Neuvilette, &c. mourut en son château de Bourgon, province du Maine, le 8 Novembre 1748. âgé de soixante-quatorze ans. Il avoit épousé le 18 Avril 1714. *Marie-Marguerite-Josephe* Dieuxivoie. De ce mariage il a eu,

1. *Louis-Joseph* Pouyvet de la Bliniere, né le 19 Avril 1728. reçu conseiller au Parlement, commissaire en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, le 22 Mai 1746.

2. *Marie-Louise* Pouyvet de la Bliniere, mariée le 3 Février 1733. à *Jean-Baptiste-François* Durey, seigneur de Meiniere-Bourneville, Mareuil, Marolles & autres lieux, président au Parlement en sa seconde Chambre du Palais, laquelle est décédée le 12 Février 1741. Elle a laissé deux enfans ; sçavoir, 1. *Antoine-Jean-Baptiste-Louis* Durey de Meiniere, né le 18 Juillet 1734. 2. *Louise-Adelaïde* Durey de Meiniere, née le 14 Février 1741.

3. *Jeanne-Françoise* Pouyvet de la Bliniere, veuve de *Louis-Joachim* Jehannot, marquis de Bertillac, colonel d'un régiment de Dragons de son nom, mort à Digne le 10 Septembre 1748.

4. *Geneviéve* Pouyvet de la Bliniere, mariée le 6 Février 1746. à *Claude-Gédéon-Denis* du Metz, comte de Ronay, reçu président en la Chambre des Comptes le 2 Septembre 1747. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1748. *p.* 230. *& suiv.*

POYPE (la), en Dauphiné : Ancienne noblesse, dont les armes sont : *de gueules, à une fasce d'argent.*

Digitized by Google

PRA DE BALAY-SAULX, vulgairement BALAISSEAU: Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France du mois de Décembre 1742. p. 2763.*

Charles-Emmanuel de Pra de Balay-Saulx, ſeigneur de Pezeux, de Geré, Argillieres, &c. gouverneur & grand bailli de Langres, avoit épouſé *Gabrielle* de Choiſeul, ſœur de *Claude* de Choiſeul, marquis de Francieres, ſeigneur d'Irouer & de Fontainebeton, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Valenciennes, enſuite gouverneur & grand bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711.

Cleriadus de Pra de Balay-Saulx, leur fils puîné, appellé le vicomte de Pezeux, mort à Paris le 7 Décembre 1742. fut lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de la citadelle de Lille en Flandres. Il avoit été d'abord capitaine de Dragons dans le régiment de Grammont Comtois, & enſuite colonel d'un des cinquante nouveaux régimens d'Infanterie, qui furent mis ſur pied en 1695. & qui furent réformés après la paix en 1697. Il leva au mois de Décembre 1701. un autre régiment d'Infanterie, dont il ſe défit, lorſqu'il fut fait par commiſſion du 3 Octobre 1702. meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons, qu'il leva à ſes dépens. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 10 Février 1704. maréchal de camp le 29 Mars 1709. lieutenant général le 8 Mars 1718. & gouverneur de la citadelle de Lille au mois de Mars 1724. Il avoit épouſé une veuve, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans. Il avoit pris, en ſe mariant, le titre de vicomte, ayant porté juſques-là celui de chevalier de Pezeux.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même*, qui eſt de Choiſeul; *au 2 & 3 de ſable, au lion d'or*, qui eſt de Blanchet; *ſur le tout de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cors de chaſſe de même*, qui eſt de Pra.

PRACOMTAL: *Tome III. p. 69. col. 2. liſez*, PRACONTAL.

PRAEL, en Normandie, élection de Liſieux: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois treffles de même, poſées 2 & 1.*

PRASLIN: *Tome III. p. 71. col. 2. lig. 37.* Seigneurie qui a ſervi de nom diſtinctif à une branche, *liſez*, à la branche ducale.

Ibid. p. 72, col. 1. lig. 30. après marquiſe de Praſlin, *ajoutez:* Elle s'étoit mariée en l'an 1711. à *Nicolas Martial* de Choiſeul, connu d'abord ſous le titre de chevalier de Choiſeul Beaupré, puis ſous celui de marquis de Praſlin, après ſon mariage. Elle mourut en 1721. & il ſe remaria en 1722. à la fille unique du comte de Damas-Marillac. Le neveu de *Nicolas-Martial*, marié à Saint Domingue, s'appelle marquis de Praſlin. Ils ſont puînés de Stainville.

PRAT: *Tome III. p. 72. col. 1. ajoutez* (du).

Ibid. p. 73. à la note lig. 1. après *belle ſalle*, ajoutez, *encore appellée aujourd'hui* la ſalle du Légat.

Ibid. p. 74. col. 1. lig. 8. de Gerante, *liſez*, de Jarente.

Digitized by Google

Ibid. col. 2. *lig.* 1. de *Jeanne* de Rohan, *liſez*, de *Jeanne* de Bohan.

Ibid. lig. 8. de Faye de la Tour-Maubourg, *liſez*, de Fay de la Tour-Maubourg.

Ibid. p. 75. *col.* 1. *effacez* les quatre dernieres lignes de l'article, & *ſubſtituez* : Les armes ſont : *écartelé au premier & dernier quartier d'argent, à trois lions de gueules ; au* 2 *&* 3 *contre-écartelé de gueules, à la bande d'or, & d'or, au cor de chaſſe d'azur, lié de gueules, & un ſur le tout, chargé de cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur ; ſur le tout des écartelures, qui ſont d'or, à la faſce de ſable, accompagnée de trois treffles de ſinople*, qui eſt du Prat.

PRÉ (du), écuyer, ſieur de Montmartin & de Marmilly, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au ſautoir endenté de ſable, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules.*

PREALX : Ancienne nobleſſe, qui tire ſon nom d'une terre ſituée au bailliage de Rouen à trois lieues de cette ville, près le bourg de Darnetal, & dont les armes ſont : *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & becquée d'azur.*

PRÉAUX : Terre ſituée en Touraine, près de Châtillon-ſur-Indre, diocèſe de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne nobleſſe, dont voici la généalogie.

Le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, ſuivant un mémoire domeſtique envoyé au Libraire, eſt *Raoul*, ſeigneur de Préaux, qualifié de *noble homme, meſſire & chevalier* dans un contrat du 16 Novembre 1232. Il eut de *Marguerite* de la Foreſt, ſa femme,

André, ſeigneur de Préaux, qui rendit aveu de ſa terre de Préaux en 1304. Il fut pere, entr'autres enfans, de

Jean I. du nom, ſeigneur de Preaux & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331. Il eut de ſa femme *Jeanne*, dont on ne ſçait pas le nom de famille, 1. *Guillaume*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, ſeigneur de Corbet, marié à *Jeanne* de Saint Savin, de laquelle il eut *Guichard*, dont on ignore la poſtérité.

Guillaume I. du nom, écuyer, ſeigneur de Préaux, Hervany, Létang, &c. épouſa le 16 Janvier 1357. *Marie* de Sorbiers, fille de *Jean*, écuyer, & d'*Iſabeau* de Plainvilliers, dont,

Amaury, ſeigneur de Préaux, qualifié *noble homme* & *puiſſant ſeigneur*, marié en premieres noces à *Iſabeau* de Barbes, & en ſecondes noces à *Jacqueſte* Souvray. Il eut du premier lit, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Iſabeau*, mariée le 10 Octobre 1402. à *Jean* de Châtillon, écuyer ; 3. *Jeanne*, mariée à *Colin* de Lagogné, ſeigneur de Freſnay au Perche. Du ſecond lit il eut une fille, nommée *Marguerite*.

Jean II. du nom, écuyer, ſeigneur de Préaux, &c. fut auſſi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ſes ancêtres. Il épouſa *Marguerite* de Sorbiers, dont, 1. *Bertrand*, qui ſuit ; 2. *Jean* III. du nom, chef de la branche des ſeigneurs de Châtillon, rapportée ci-après ; 3. *Jeanne*, qui a été mariée deux fois ; 4. *Guillaume*, dont la poſtérité eſt inconnue.

Bertrand, ſeigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, la Char-

Digitized by Google

praye, &c. épouſa *Marie* de Harcondé, de laquelle il eut, 1. *Jean* IV. qui ſuit; 2. *Guillaume* III. du nom, ſeigneur d'Hervaux & Orgnais, capitaine & gouverneur du Mont Saint Michel, mort ſans être marié; 3. *Magdelene*, mariée le 18 Avril 1467. à *Louis* Alés, ſeigneur de Corbet; 4. *Françoiſe*, mariée le 3 Juillet 1476. à *Jean* de Launay, écuyer; 5. *Simonne*, mariée le 18 Mai 1481. à *Pierre* du Pont; 6. *Marguerite*, religieuſe à Saint Loup des Vignes.

Jean IV. du nom, ſeigneur de Préaux, Hervaux, Orgnais, &c. épouſa *Jeanne* de Latterie, fille de *Jean*, chevalier, dont, 1. *Etienne*, qui ſuit; 2. *Georgette*, mariée le 3 Avril 1507. à *Michel* de Leſrable, ſeigneur des Hermites.

Etienne, chevalier, ſeigneur de Préaux, &c. gouverneur de Montréſor, par lettres du premier Janvier 1527. épouſa le premier Février 1509. *Jeanne* de Sorbiers, fille de *Jean*, & de *Catherine* des Champs, dont,

René, chevalier, ſeigneur de Préaux, &c. Il fut page du roi François I. enſuite échanſon de *Charles*, duc d'Orléans, le 8 Mars 1539. pannetier & échanſon de François II. le 7 Mai 1550. gouverneur de Montréſor le 18 Avril de la même année, & de Châtillon-ſur-Indre en 1553. conſeiller & maître d'hôtel ordinaire par brevet du 12 Septembre 1558. gouverneur de Dieuville en 1569. Il ſe maria en premieres noces en 1542. à *Françoiſe* de la Rochefoucaud, fille de *René*, marquis de Bayers, & de *Marguerite* de Lignieres; en ſecondes noces le 22 Juillet 1547. à *Marie* d'Allonville, fille d'*Aimé*, ſeigneur de Louville & de Lachenard au pays Chartrain, & *Louiſe* de Fiefs; & en troiſiemes, à *Marie* d'Allouë. Il n'a point eu d'enfans du premier mariage; & il eut du ſecond lit *Catherine*, mariée en premieres noces à *Artus* des Aubus, & en ſecondes, à *N*..... la Riviere-Marteau. Du troiſieme lit il eut, 1. *Gilbert*, qui ſuit; 2. *Jean* V. chef de la branche des ſeigneurs d'Antigny.

Gilbert I. du nom, marquis de Préaux, ſeigneur d'Hervaux, &c. chevalier de l'ordre du Roi, conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, gentilhomme ordinaire de ſa chambre par lettres du 12 Septembre 1580. ſon chambellan ordinaire, & ſous-gouverneur de Louis XIII. Il fut ſucceſſivement lieutenant pour le Roi au duché de Touraine, & d'une compagnie d'ordonnance de cent hommes d'armes, ſous le commandement de M. le maréchal de Souvré, gouverneur de Ham le 8 Mars 1622. de Vendôme & pays Vendomois le 17 Août 1626. & gouverneur de *Gaſton* d'Orléans, frere du Roi. Il a été nommé chevalier du Saint Eſprit, & il eſt mort avant ſa réception. Il épouſa en premieres noces le 13 Août 1583. *Magdelene* Prud'homme, fille de *François* Prud'homme, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Marguerite* de Senave, dont il n'eut point d'enfans; & en ſecondes noces le 13 Juin 1588. *Charlotte* de Lavardin, fille unique & héritiere d'*Antoine*, & *Marthe* de Souvré, ſœur de *Gilles*, maréchal de France, tous deux enfans de *Jean*, marquis de Courtenvaux, & de *Gervaiſe* Martel, dame de la Roche-Martel. De ce ſecond

Digitized by Google

mariage il eut, 1. *Claude*, qui ſuit ; 2. *Gilles*, auteur de la branche des ſeigneurs de Lavardin, rapportée ci-après ; 3. *Charles*, tige de celle des ſeigneurs d'Orſaine & de Murat ; 4. *Gilbert*, chanoine de Saint Martin de Tours, abbé de Notre-Dame des Roches, diocèſe d'Auxerre en 1620. & enſuite Capucin ; 5. *Claude*, abbé de Notre-Dame des Roches en 1622. après la retraite de ſon frere ; 6. *Charlotte*, mariée à *René* de Vançay, écuyer du Roi de ſa petite écurie ; 7. *Jacqueline*, fille d'honneur de la Reine, mariée à *N.* . . . de Millemont.

Claude I. du nom, chevalier, marquis de Préaux, ſeigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1619. ſon chambellan, & gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626. commanda le ban de Touraine en 1635. & 1636. au ſiége de Corbie, compoſé des gentilshommes des apanages de ſon Alteſſe Royale. Il épouſa en premieres noces le 19 Mai 1619. *Jacqueline* de Dampierre, fille de *Gilles*, ſeigneur de la Cheſneliere, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Suzanne* de Charnieres ; & en ſecondes, *Marguerite* le Roy. Il eut du premier lit, 1. *Jean-Claude*, qui ſuit ; 2. *Antoine*, baron de Charnieres, mort ſans alliance ; 3. *Gilbert*, mort ſur un vaiſſeau de guerre, qu'il commandoit ſur la Méditerranée ; 4. *Jacqueline*, mariée le 8 Décembre 1641. à *René* de Quatrebarbes, chevalier, ſeigneur de la Rongere, & quatre filles, religieuſes. Du ſecond, il eut *Antoine*, auteur de la branche des barons de la Fouctiere, rapportée ci-après avant toutes les autres branches.

Jean-Claude, chevalier, marquis de Préaux, ſeigneur d'Hervaux, & en partie de Lavardin, &c. fit pluſieurs campagnes en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Schomberg. Il épouſa en premieres noces le 10 Février 1665. *Françoiſe* de Villebrême, fille de *Jacques*, & de *Barbe* de Fiandres ; & en ſecondes noces le 8 Mai 1677. *Barbe-Françoiſe* de la Haye-Coulonce, fille unique & héritiere de *Guillaume*, chevalier, ſeigneur & patron du Meſnil-Imbert, & de *Renée* de Valambras. Les enfans du premier lit furent au nombre de huit toutes filles ; ſçavoir, deux mariées, l'une à *Louis-François* de Savary, marquis de Lencome, & l'autre à *Charles-Alexandre* de Savary, frere du marquis de Lencome ; deux mortes jeunes, & les quatre autres religieuſes. Ceux du ſecond lit ont été cinq garçons, dont quatre ſont morts ſans alliance, & *Joſeph*, qui ſuit.

Joſeph, chevalier, marquis de Préaux, ſeigneur d'Hervaux, &c. a ſervi pluſieurs campagnes dans la premiere compagnie des Mouſquetaires. Il épouſa le 17 Février 1719. *Marie-Henriette* de Méaulne, fille unique & héritiere d'*Henri*, marquis de Lancheneil, ſeigneur du Boiſguignardois, & de *Marguerite* de Charbonneau, niece de *N.* . . . . de Charbonneau, grand prieur de Champagne. Leurs enfans ſont, 1. *Joſeph-François de Paule*, qui ſuit ; 2. *Gabriel-François*, ſeigneur & patron du Meſnil-Imbert ; 3. *Charles-Marie*, mouſquetaire de la garde du Roi dans la ſeconde compagnie ; 4. *Alexandre-René*,

Digitized by Google

abbé ; 5. *Marie-Marguerite* ; 6. *Marie-Barbe-Mélanie*, & un fils & une fille morte.

Joſeph-François de Paule, chevalier, marquis de Préaux, &c. a fait les campagnes des années 1745. 1746. & 1747. dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires. Il a épouſé en premieres noces le 10 Mars 1748. *Marguerite-Vincente* Deſnos, ſœur aînée de la ducheſſe de Beauvilliers, toutes deux filles de *Jean-Baptiſte* Deſnos, comte de la Feuillée, & de *Marie-Marguerite* de Cordouan-Langeais, morte ſans poſtérité ; & en ſecondes noces le 20 Août 1754. *Catherine-Jeanne* du Tertre, fille de *Jean-Baptiſte*, ſeigneur de Sancé, & de *N.* . . . . Trochon, dame du Breuil, dont,

N. . . . . de Préaux, né en 1755.

Branche des barons de la Fouctiere.

Antoine, chevalier, baron de la Fouctiere, ſeigneur d'Araine, &c. fils de *Claude* I. du nom, & de *Marguerite* le Roy, ſa ſeconde femme, fut marié deux fois, & eut de ſa premiere femme une fille mariée à *N.* . . . . de Mauſſabré, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Piemont ; & de *Marie* Ragane, ſa ſeconde femme, mariée le 24 Juillet 1675. il a eu,

1. *Antoine* III. du nom, chevalier, baron de la Fouctiere, &c. ſervant dans la Marine en 1695. en qualité de lieutenant de vaiſſeau, qui épouſa *N.* . . . . de Mauléon, dont *Jean-Luc*, baron de la Fouctiere, qui n'eſt point marié.

2. *Pierre*, ſeigneur d'Araine, lequel fut page de monſeigneur *Philippe* d'Orléans, depuis régent du royaume de France : il le ſuivit à la bataille de Turin, où il eut le bonheur de retirer de la mêlée ce prince bleſſé, qui le recompenſa d'une penſion, & d'une compagnie dans le régiment de Sommery, Dragons, où il a ſervi pendant toute la guerre d'Eſpagne. Il fut chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, & épouſa *Catherine* Mareau de Paſſy, dont *Antoine*, chevalier, ſeigneur d'Araine, page de feu M. le duc d'Orléans, depuis capitaine & aide-major du régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'eſt point marié.

3. *Jean*, ſeigneur de Laiſeaux, marié à *N.* . . . . de Menou du Mée, dont, 1. *N.* . . . . religieuſe aux Viantaiſes de Loches ; 2. *N.* . . . . de Préaux, ſeigneur par donation des terres d'Orſaine & de Murat, marié en premieres noces à *N.* . . . . de Maſſambré de Gauſſouris, dont deux filles ; & en ſecondes noces à *N.* . . . . de Gaucourt.

Branche des ſeigneurs de Lavardin & de la Broſſe.

Gilles de Préaux de Lavardin, ſeigneur de la Broſſe, &c. ſecond fils de *Gilbert*, & de *Charlotte* de Lavardin, élevé enfant d'honneur auprès du Roi, chevalier de ſon ordre, & lieutenant de ſa Majeſté à Ham, puis gouverneur de Vendôme à la mort de ſon pere, fut à la bataille de Prague, où il ſe diſtingua. Il eut l'avantage de rendre un ſervice à Charles II. roi d'Angleterre, alors prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le

Digitized by Google

le duc de Buckingham, avant d'épouſer Madame, fille du Roi. Étant monté ſur le thrône, il s'en ſouvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité avec diſtinction, & lui permit de faire venir tous les ans cent chevaux, ſans payer aucun tribut. Il épouſa le 17 Avril 1626. *Anne* de Badour, dame de la Broſſe, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette* du Verger, dont, 1. *Gilles*, qui ſuit; 2. *Marie*, mariée à *Louis* Goyet, capitaine dans le régiment de Bauveau, Cavalerie.

Gilles II. du nom, chevalier, ſeigneur de la Broſſe, &c. fut page de ſon Alteſſe Royale. Il épouſa *Françoiſe* de Bellanger, dont un fils poſthume, dans lequel s'eſt éteint cette branche.

Branche des ſeigneurs d'Orſaine, & barons de Murat.

Charles I. du nom, troiſieme fils de *Gilbert*, & de *Charlotte* de Lavardin, fut page de *Marie* de Médicis, reine de France. Il épouſa le 12 Août 1634. *Anne* de Razay, fille unique & héritiere de *Jean*, chevalier, ſeigneur d'Orſaine, baron de Murat, & de *Jacqueline* de Rochemont, dont, 1. *Charles* II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Orſaine, mort ſans alliance; 2. *Honoré*, qui ſuit.

Honoré, baron de Murat, &c. épouſa *Sylvine* de Gébert, fille de *Louis*, & de *Catherine* Aujorant, dont,

1. *Charles* III. du nom, ſeigneur d'Orſaine, baron de Murat, &c. chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de la Sarre, Infanterie, & brigadier des armées du Roi en 1721. mort en 1748. Voyant ſa branche éteinte, il légua les terres d'Orſaine & de Murat à *N.*.... de Preaux de Laiſeaux, fils de *Jean*, & de *N.*..... de Menou du Mée.

2. *N.*... de Préaux, major, depuis lieutenant colonel du régiment de la Sarre, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, marié à *N.*... d'Andiau, dont il n'a point eu d'enfans.

3. & 4. Deux filles, mortes ſans alliances.

Branche des ſeigneurs d'Antigny & de la Voulte.

Jean V. du nom, chevalier, ſeigneur d'Antigny, la Voulte, la Cailleterie, la Roche & Saint Laon-ſur-Dye, ſecond fils de *René*, & de *Marie* d'Allouë, fut d'abord page de la Reine, & puis ſon gentilhomme d'honneur. Il épouſa en premieres noces le 11 Juillet 1591. *Renée* de Villay, fille de *Marc*, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Françoiſe* de la Ménardiere, morte ſans enfans; & en ſecondes, le 11 Mai 1599. *Renée* de Salignac, dont,

Antoine, chevalier, ſeigneur d'Antigny & de la Voulte, marié le 5 Décembre 1626. à *Françoiſe* de Thiennes, dont, 1. *Edme*, qui ſuit; 2. *François*, mort ſans poſtérité.

Edme I. du nom, chevalier, ſeigneur d'Antigny & de la Voulte, épouſa le 20 Novembre 1666. *Charlotte* de Menou du Mée, dont, 1. *Edme*, qui ſuit; 2. 3. 4. & 5. quatre filles, mortes ſans alliance.

Edme II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Antigny & de la Voulte, épouſa *Thereſe-Aimée* de la Motte d'Anroy, dont pour fille

unique *Edmée* de Préaux, qui fut l'héritiere de ſa branche.

Branche des ſeigneurs de Châtillon, & autres lieux.

Jean III. du nom, fils de *Jean* II. & de *Marguerite* de Sorbiers, épouſa *Rénotte* le Roux des Aubiers en Anjou, dont, 1. *Gilles*, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* Bouſſard, écuyer, lieutenant général pour le Roi au Maine.

Gilles de Préaux, chevalier, ſeigneur de Bréette & du Hautbois, épouſa *Etiennette* Bouju, fille de *Jean*, & de *Nicole* le Cirier de Semur, dont, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. & 3. deux filles mariées.

Charles de Préaux, chevalier, fut en 1514. maître des requêtes de l'Hôtel du Roi. Il épouſa *Geneviéve* Allegrain, dont, 1. *Charles*, qui ſuit; 4. *Gilles*, mort dans un combat particulier, & une fille.

Charles de Préaux, chevalier, s'attacha à *Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande conſidération. Il épouſa *Eliſabeth* de Châtillon, dont pour fils unique,

Hector de Préaux I. du nom, chevalier, ſeigneur de Châtillon, & autres lieux, élevé auprès du roi Henri IV. Il le ſuivit dans toutes ſes guerres où il ſe diſtingua. Il fut envoyé en ambaſſade pour traiter avec les Etats Généraux de la République d'Hollande en 1607. Il a toujours été attaché au Roi, & lui rendit de grands ſervices. Henri IV. le fit meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie Françoiſe, gouverneur de Châtellerault, & lieutenant général de ſes armées. Il épouſa en premieres noces *Anne* du Bec, iſſue de la maiſon de Vardes, dont une fille, qui mourut jeune; & en ſecondes noces *Marie* Guiſchard, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de Pairay, & de *Marie* de Bourbon-Malauze, dont *Hector*, qui ſuit, & une fille morte ſans alliance.

Hector II. du nom, chevalier, ſeigneur de Châtillon, Bouſſay, les Voultes, &c. fut meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & maréchal de bataille. Il épouſa *Marie* Guiſchard, ſa couſine germaine, fille de *Jean*, & de *Marie* de Saint Meſmin, dame de Buſſy, dont,

Hector III. du nom, chevalier, ſeigneur de Châtillon, &c. Il ſervit pluſieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandres. Il épouſa *Bénigne* de Lézignen de Saint Gelais, fille de *Jacques*, de laquelle il eut quatre garçons, dont les trois premiers ſont morts ſans alliance; le quatrieme fut *Alcide-Conſtantin*, qui ſuit; & deux filles; l'une a été mariée, & l'autre religieuſe à Saint Jean de Thouars.

Alcide-Conſtantin, chevalier, ſeigneur de Châtillon, &c. capitaine au régiment de Berry, Cavalerie, épouſa *Marie-Anne* Gognet de la Rocheguillegault, dont *Hilaire-Hector-Conſtantin*, qui ſuit, & *N.....* morte en bas âge.

Hilaire-Hector-Conſtantin, chevalier, ſeigneur de Châtillon, &c. a ſervi dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi, & a épouſé le 6 Avril 1726. *Louiſe* de Tuſſeau, fille de *Charles-Henri*, chevalier, ſeigneur de Maiſontier, & de *Louiſe* de Meſſemée. Il mourut

Digitized by Google

jeune, & a laiſſé pour fils unique,

Charles-Hilaire-Hector de Préaux, chevalier, ſeigneur de Châtillon, Bouſſay, les Voultes, l'Hôpital, Marigny, &c. Il a été cornette dans le régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épouſé le 27 Août 1748. *Jeanne-Adelaïde-Victoire* Berthe, fille de *Gilles*, écuyer, ſeigneur de Bournizeaux, & de *N....* Chabot, dont une fille, nommée *Louiſe-Adelaïde* de Préaux, née le 13 Avril 1752.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or; au chef d'argent, duné de ſable.* Supports : *deux Anges.* Cimier : *un Ange tenant une roſe.*

PRÉTEVAL : La maiſon de Préteval tire ſon origine de la terre de ce nom, ſituée au bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la paroiſſe d'Anouville.

La plus ancienne connoiſſance qu'on ait de cette famille ne va pas au delà de *Robinet* de Préteval, ſeigneur de Préteval. Il vivoit ſous le regne de Philippe-Auguſte & de Louis VII. comme il paroît par un regiſtre des Nobles du bailliage de Caux, de l'an 1236. où il eſt nommé ainſi, & ſes armes blaſonnées de même. On ignore le nom de ſa femme; mais on ſçait qu'il eut deux garçons; ſçavoir, *Richard*, qui lui ſuccéda, & *Nicolas*, qui avoit un fils en 1258. nommé *Euſtache* de Préteval.

Richard I. du nom, ſeigneur de Préteval, épouſa en 1256. *Jeanne* de la Haulle, fille de *Jean*, ſeigneur en partie de Blaqueville. De ce mariage ſortirent deux garçons; ſçavoir, *Richard*, qui continua la poſtérité, & *Robert*, qui vivoit en 1280.

Richard II du nom, ſeigneur de Préteval, augmenta conſidérablement ſon patrimoine par ſon économie, ainſi qu'il paroît par pluſieurs acquiſitions qu'il fit. Le nom de ſa femme n'eſt pas parvenu juſqu'à nous; mais il eſt conſtant qu'il fut pere de *Perrenet*, qui ſuit

Perrenet de Préteval, ſeigneur dudit lieu & de Tiergeville, (ce qui fait croire que ſa mere pourroit bien avoir été héritiere de cette ſeigneurie,) vivoit en 1320. & fut pere de

Pierre de Préteval, ſeigneur dudit lieu, de Tiergeville & d'Anouville, vivant l'an 1404. eut deux garçons, ſçavoir, 1. *Robert*, qui continua la poſtérité, & *Jean*, qui prenoit la qualité d'écuyer en 1486. Le nom de leur mere eſt ignoré.

Robert, ſeigneur de Préteval, Anouville, Tiergeville, la Tourelle & Meſnoulins, ſuccéda à ſon pere en l'an 1431. & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

Jean de Préteval, ſeigneur des mêmes lieux que ſon pere, épouſa en 1493. *Jeanne* de Villequier, de laquelle il ne laiſſa qu'un fils, qui ſuit.

Simon de Préteval avoit épouſé dès le vivant de *Robert* de Préteval, ſon grand pere, *Marguerite* le Parmentier, de laquelle il eut trois garçons & une fille. *Guillaume* fut l'aîné & continua la poſtérité. *Antoine* fut ſeigneur de Tocqueville & chef d'une branche éteinte. *Guillaume* fut le troiſieme. Quant à la fille, appellée *Radegonde*, elle fut religieuſe à Almeneſches.

Guillaume de Préteval, fils aîné de *Simon*, fut chevalier de

Digitized by Google

l'ordre de Saint Michel, & gouverneur des villes & châteaux de Harfleur & de Montivillier. Il épouſa en 1516. *Iſabeau* Daniel, dame de Saint Pair, fille & héritiere de *Guillaume* Daniel, ſeigneur de Saint Pair. Il en eut pluſieurs enfans; ſçavoir, *François*, décédé en bas âge; *Georges*, ſeigneur de Préteval, mort ſans lignée; *Guillaume*, qui ſuit, & *Antoinette*, femme de *Gilles* de Dreux, ſeigneur de Bonnetot.

Guillaume de Préteval II. du nom, ſeigneur de Saint Pair, puis de Préteval & de toutes les autres ſeigneuries de ſon pere, *Guillaume* de Préteval I. du nom, fut marié avec *Lucque* de Récuſſon, dame de Chambrey-ſur-Eure & de la Briere, fille & héritiere en partie de *Guillaume* de Récuſſon, ſeigneur du Mont-Caniſy, Chambrey-la-Briere, &c. & de *Marie* Gérente de Villerville, ſa femme. De ce mariage naquirent deux garçons & quatre filles. *Nicolas*, l'aîné des fils, continua la poſtérité. *Adrien* épouſa *Judith* de Chaumont, & en eut une fille unique, appellée *Adrienne*, qui fut mariée au ſeigneur de Marcouville. Les filles furent *François* de Préteval, mariée en 1580. à *Charles* de Poulain, ſeigneur de Fitury & de Silly; *Catherine*, mariée en 1583 avec *Georges* de Gaillarbois, ſeigneur d'Ireville. *Charlotte* épouſa en 1586. *Eſprit* de Beauvais, ſeigneur d'Herbelay & de Courcelles. *Geneviéve* de Préteval, la quatrieme des filles de *Guillaume*, fut mariée en 1587. avec *René* du Buſc.

Nicolas, ſeigneur de Préteval, Anouville & Meſmoulins, baron de Saint Pair, &c. épouſa en 1595. *Jacqueline* de Maricout, fille de *François* de Maricourt, baron de Moucy le-Chaſtel, &c. & de *Michelle* Robertet, ſa femme. De ce mariage ſortirent deux garçons & deux filles; ſçavoir, *Louis*, décédé en bas âge; *Henri*, qui ſuit; *Jacqueline*, mariée en 1617. à *Nicolas* de Fautereau, baron de Villers, &c. & *Claude*, femme en premieres noces en 1623. de *Jean* de Boutillac, ſeigneur d'Arſon, gouverneur de Rocroy, puis en ſecondes, de *Robert* Aubery, préſident en la Chambre des Comptes.

Henri, ſeigneur de Préteval, &c. fut marié en l'an 1628. avec *Louiſe*, baronne de Clere & de Panilleuſe, fille aînée & héritiere de *Charles*, & de *Claude* de Combaut, ſa femme. Ils eurent de leur mariage *René* de Préteval, qui ſuit; *Catherine*, mariée en 1653. à *François* du Chaſtelet, baron de Moyencourt, fils de *Claude*, & de *Marie* de Poiſſy, ſa femme; *Françoiſe*, religieuſe à Poiſſy, & *Marie*, morte à Poiſſy en 1647.

René de Préteval, marquis de Clere & de Panilleuſe, épouſa en 1650. *Marguerite* de Pompadour, fille de meſſire *Philibert* de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, & de *Marie* Fabry, ſa femme. De ce mariage ſont ſortis deux garçons & quatre filles; ſçavoir, 1. *Henri-René-Charles* de Préteval, qui ſuit; 2. *Pierre*, mort à l'âge de huit mois; 3. *Magdelene*, mariée à *N*.... Carrette, écuyer, ſieur de Sommereux; 4. *Claude*, morte religieuſe à Pont Saint Maixence; 5 *Marie*, qui a épouſé *David* d'Anviray, chevalier, ſeigneur de Montgrimont, 6. *Marguerite*, morte jeune.

Digitized by Google

Henri-René-Charles de Préteval, chevalier, marquis de Clere & de Panilleuſe, naquit le 30 Juin de l'an 1664. & épouſa en 1697. *Anne-Florence* de Hallus. Ils ont eu de leur mariage trois garçons & deux filles; ſçavoir, 1. *Charles-Bonaventure* de Préteval, page de ſon Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le comte de Toulouſe en 1713. 2. *Charles-René-Alexandre*; 3. *Louis-Armand*; 4. *Marie-Anne-Thereſe* de Préteval; 5. *Catherine-Françoiſe-Eliſabeth*.

Les armes ſont: *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois beſans d'argent.*

PRESTRE (le), en Bretagne. Le premier de ce nom que les titres de famille faſſent connoître, eſt *Jean* le Preſtre, mari d'*Iſabeau* Giquel, qui tranſigea pour la dot de ſa femme le 24 Mai 1401. avec *Amaury* Giquel, ſon beau-frere, ſeigneur de la Lohiere. *Jean* le Preſtre I. du nom, fut pere d'un autre *Jean* le Preſtre, que l'on trouve employé dans un acte de ſerment de fidélité fait en 1437. en faveur du duc de Bretagne, par les chevaliers & écuyers des châtellenies de Hedé & d'Aubigné. *Amaury* Giquel, ſeigneur de la Lohiere, mourut probablement ſans poſtérité; & *Jean* le Preſtre II. du nom, ſon neveu, hérita, par repréſentation de ſa mere, de la terre de la Lohiere. Il eſt employé, comme ſeigneur de la Lohiere, dans un rôle de montre faite en Janvier 1479. des Nobles de l'évêché de Saint Malo. Il eut de ſon mariage avec *Béatrix* de Peillac, *Jean* III. du nom, qui ſuit, & *Pierre* le Preſtre, marié à *Jeanne* de Coëtlogon, mort ſans poſtérité.

Jean le Preſtre III. du nom, ſeigneur de la Lohiere, fut un des écuyers de la ducheſſe *Anne* de Bretagne, & par elle envoyé en ambaſſade, avec *Olivier* de Coëtlogon, ſon procureur général, vers le roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite* Labbé, 1. *Jean* IV. du nom, qui ſuit; 2. un autre *Jean* le Preſtre, ſeigneur des Chaſteletz, auteur de la branche cadette, rapportée après celle de ſon aîné; 3. *Françoiſe* le Preſtre, mariée en 1499. à *Jean* de Lanros, en préſence, de l'avis & du conſentement de *Jean*, ſire de Rieux, de Rochefort, maréchal de Bretagne; 4. *Guyonne* le Preſtre, mariée en 1505. à *Antoine* de Montfort, auſſi en préſence & de l'agrément dudit ſire de Rieux, qui donna même en préſent en faveur dudit mariage, & pour les bons & agréables ſervices que le chevalier de Montfort, & ladite *Guyonne* lui avoient rendus, la ſomme de huit cents livres tournois.

Jean le Preſtre IV. du nom, chevalier, ſeigneur de la Lohiere, épouſa *Jeanne* de Guengat, dont il eut, 1. *Yvonne* le Preſtre, mariée à *Yves* Racine, ſeigneur de la Frogeraye; 2. *Gilles*, qui ſuit.

Gilles le Preſtre fut capitaine des Francs Archers de l'évêché de Cornouailles, & ſe maria à *Guillemette* le Roi, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Françoiſe* le Preſtre, mariée à *Claude* d'Avaugour, d'une maiſon illuſtre, qui deſcend des anciens comtes de Bretagne.

SECONDE BRANCHE.

Jean le Preſtre I. du nom de

ſa branche, ſeigneur des Chaſteletz, ſecond fils de *Jean* III. du nom, & de *Marguerite* Labbé, fut, par lettres de 1517. & 1523. données par *Jean* de Maleſtroit, ſire de Rieux, & *François* de Rieux, ſire d'Acerac, nommé capitaine des châteaux, place & ſeigneurie de l'Iſle-Dieu. François I. roi de France, par lettres patentes données à Lyon le 7 Octobre 1536. déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *ſon cher & amé couſin*, Claude *de Rieux*, eût été baillée audit *Jean* le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, ainſi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épouſé *Jacquette* de Coëtlogon, qui lui avoit apporté la terre de Lezonnet. Il vivoit encore en 1545. & eut de ſon mariage, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne* le Preſtre, mariée en 1543. à *René* de la Lande, ſeigneur de la Haye.

Jean le Preſtre II. du nom, penſionnaire ordinaire du Roi en ſon pays & duché de Bretagne, fut commis, par lettres datées de Morlaix, du 7 Août 1558. pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitans du Conquet, près Breſt, & paroiſſes circonvoiſines, avoient faits par la deſcente de l'armée des Flamands & Anglois, le 29 Juillet 1558. & il évalua ces pertes à la concurrence de deux cents mille livres & plus. Il eut en 1560. de François II. roi de France, des lettres patentes, qui lui accordoient l'évocation de toutes ſes cauſes devant le ſénéchal de Nantes. Le Roi le qualifie dans ces lettres *de ſon cher & bien amé, & d'échanſon ordinaire de ſa très chere & bien amée compagne la Reine.* Il eut le 15 Juin 1562. commiſſion de faire à Ancenis la montre & revue de deux cents hommes de guerre à pied. Charles IX. ſucceſſeur de François II. lui donna, par lettres du 29 Janvier 1568. l'office de capitaine & gouverneur de ſes château & ville de Concq & Concarneau en Cornouailles. *Suſanne* de Bourbon, douairiere de Rieux, dans ſon teſtament du 19 Février 1570. prie ſes enfans de retenir parmi les gentilshommes, officiers & ſerviteurs de ſa maiſon, *Jean* le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, & elle le prie auſſi de les aider de ſes conſeils. Il fut chargé, avec le ſieur de la Pataudiere, de l'exécution de ce teſtament. Dans une tranſaction du 23 Novembre 1571. il eſt qualifié de *noble & puiſſant meſſire* Jean *le Preſtre, ſieur de Lezonnet, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur ſous ſa Majeſté en la place & forteresſe de Concarneau, conſeiller, maître d'hôtel de la Reine.* Il ſe maria par contrat du 12 Janvier 1546 à *Françoiſe* de Marconnay, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Suſanne* le Preſtre, mariée à *Jean* de Jegado, ſeigneur de Kerolain, gouverneur du Fort Louis; 3. *Françoiſe* le Preſtre, mariée en 1572. du vivant de ſon pere, à *Julien* de l'Hôpital, ſieur de Villier, fils aîné de *Gilles* de l'Hôpital, ſieur de la Rouardaye, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre & capitaine des Gentilshommes de l'évêché de Nantes.

Louis le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, eut, par démiſſion de ſon pere, & de l'agrément du roi Charles IX. par lettres patentes du 6 Juin 1571. l'office de

Digitized by Google

capitaine & gouverneur des château & ville de Concq & Concarneau ; & par d'autres lettres patentes du premier Juillet 1572. *Louis* de Bourbon, duc de Montpenſier, &c. gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, le retint au nombre des penſionnaires de ſa Majeſté audit pays de Bretagne, aux gages & appointemens de deux cents livres tournois, au lieu & place de ſon pere. *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, &c. gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, lui conféra par lettres du 13 Mars 1585. la charge de capitaine des gentilshommes ſujets au ban & arriere-ban de Saint Malo. Pendant le fort des guerres civiles, il réduiſit l'évêché de Cornouailles à l'obéiſſance du Roi.

Louis le Preſtre, ſieur de Lezonnet, capitaine, gouverneur pour le Roi dans la place & forteresſe de Concarneau, penſionnaire en Bretagne, gentilhomme ſervant de la Reine, chevalier de l'ordre du Roi, ſon lieutenant en l'évêché de Cornouailles, mourut en 1595. avant que d'avoir touché la ſomme de quatre mille écus, dont Henri IV. récompenſa ſes ſervices ; mais ce prince, par lettres du 12 Septembre 1596. & 20 Juin 1597. confirma cette ſomme à *Claude* de Bizien, ſa veuve. Il fut marié deux fois ; ſçavoir en premieres noces, par contrat du premier Août 1574. à *Jeanne* Glé de la Coſtardaye, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Suſanne* le Preſtre, mariée à *Julien* du Pou, ſeigneur de Kermoguer, gouverneur de Quimpercorentin ; & en ſecondes, par contrat du 12 Août 1577. à *Claude* de Bizien de Quergomar, dont,

1. *François* le Preſtre, ſeigneur de Lezonnet, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur des ville & château de Concarneau, marié en premieres noces à *Catherine* Hay, & en ſecondes noces, à *Jeanne* de Courioles. Il eſt mort ſans poſtérité. 2. *Olivier*, qui ſuit ; 3. *Guillaume* le Preſtre, mort évêque de Cornouailles, autrement dit Quimpercorentin ; 4. *Louis* le Preſtre, ſeigneur de Vaublanc, page de la reine *Marie* de Médicis, auquel le roi Louis XIII. accorda une penſion de ſix cents livres, par lettres du mois de Janvier 1613. pour lui donner les moyens de ſervir à Concarneau, ſous ſon frere, *François*, ſeigneur de Lezonnet. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité. 5. *Marguerite* le Preſtre, mariée au ſieur de Manhalach ; 6. *Renée*, mariée en premieres noces à *Jean* Drouio, ſieur de Kergral, & en ſecondes noces au ſeigneur de Frettay.

Olivier le Preſtre, ſeigneur du Val, capitaine du navire le Saint Paul, eut, par lettres du 8 Février 1611. commiſſion de *Céſar* de Vendôme, gouverneur & lieutenant général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Iſles faire la guerre & courre ſus aux pirates, forbans & troubleurs du repos & commerce publics. Il ſe maria deux fois ; ſçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* de Lezodevez, & en ſecondes, à *Catherine* Plœuc. Il mourut en 1630. laiſſant de ſa premiere femme,

René le Preſtre. A la mort de ſon oncle *François*, il devint ſeigneur de Lezonnet. Il fut d'abord conſeiller commiſſaire aux Requê-

Digitized by Google

tes du Palais du Parlement de Bretagne, puis procureur général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650. & conſeiller audit Parlement en 1651. Après la mort de ſa femme, il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il avoit épouſé par contrat du 24 Décembre 1647. *Louiſe* de Lopriac, dont il eut,

1. *François-Nicolas* le Preſtre, mort religieux de l'ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs.

2. *René*, qui ſuit.

3. *Louis-Joſeph*, mort ſans poſtérité.

4. *Anne*, mariée à *Bernardin* de Brehant, chevalier, ſeigneur de la Roche & du Chaſtelier.

5. *Jeanne*.

René le Preſtre II. du nom, ſeigneur de Lezonnet, d'abord avocat général au Grand-Conſeil le 5 Mai 1683. puis ſénéchal du préſidial de Rennes, & préſident à mortier du Parlement de Bretagne, le 5 Janvier 1700. mort en 1724. avoit épouſé par contrat du 27 Mai 1683. *Françoiſe* Michau de Montaran, morte en 1715. dont,

1. *Marie* le Preſtre, morte religieuſe à l'abbaye royale de Saint Georges, de Rennes.

2. *Françoiſe*, morte fille en 1753.

3. *Jacques-René*, qui ſuit.

4. *Louis* le Preſtre de Lezonnet, conſeiller au Parlement de Paris depuis 1720. qui, de ſon mariage avec feue *Anne* de Beaujour, veuve de *N.*... de Revol, conſeiller au Parlement de Paris, a eu deux filles, dont l'aînée a été mariée à *N.*..., le Clerc de Rillé, & la cadette, à *N.*... Picot, ſeigneur, marquis de Dampierre, lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes.

5. *Thérèſe* le Preſtre, mariée à *Joſeph* de Bruc, ſeigneur dudit lieu, conſeiller au Parlement de Bretagne, dont il y a des enfans.

Jacques René le Preſtre, ſeigneur de Châteaugiron, avocat du Roi au Châtelet de Paris, depuis 1711. juſqu'en Septembre 1715. conſeiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715. préſident à mortier du même Parlement depuis le 28 Juin 1724. & aujourd'hui ſecond des préſidens dudit Parlement, a, par contrat du 15 Juillet 1717. épouſé *Louiſe Jeanne* de Robien, dont les enfans ſont,

1. *Françoiſe-Pauline-Jeanne-Renée* le Preſtre, mariée au mois de Juin 1731. à *Louis-Pierre-Cyr* le Roi de la Potherye, gentilhomme de la province d'Anjou, conſeiller au Parlement de Bretagne.

2. *René-Jacques-Louis*, qui ſuit.

3. *Thérèſe-Pauline*, mariée en Juillet 1745. à *Regnaud-Gabriel* de Boiſgelin, ſeigneur de Cucé, baron de la Roche Bernard, préſident à mortier du Parlement de Bretagne.

4. *Emilie*, morte religieuſe à l'abbaye royale de la Joye, près Hennebond.

5. *Louiſe-Roſe* le Preſtre de Châteaugiron, chanoineſſe & comteſſe d'honneur au chapitre de Neuville-les-Comteſſes, près Mâcon, le 24 Avril 1757.

6. *Jacquette-Hyacinthe*, mariée en Janvier 1751. à *Anne-Gilles-Jacques* Guerin, ſeigneur, marquis de Saint Brice, capitaine au régiment de Conti, Cavalerie, dont pluſieurs enfans.

7. *Adelaïde-Jeanne-Claudine*, mariée en Janvier 1756. à *Pierre-Dynas* de Robien, ſeigneur de

Digitized by Google

Coëtſal & de Campſon, chevalier de Saint Louis, & lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, dont une fille.

8. *Auguſte-Félicité* le Preſtre, conſeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749. avocat général au même Parlement le 29 Janvier 1753.

9. *N....* le Preſtre, morte au berceau.

10. *Céleſte-Joſephe* le Preſtre, chanoineſſe, comteſſe du chapitre de Neuville-les-Comteſſes, près Mâcon, le 24 Avril 1759.

11. *Julie-Renée* le Preſtre Damanlis.

René-Jacques-Louis le Preſtre, reçu conſeiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742. préſident à mortier au même Parlement, le 16 Novembre 1756. a épouſé le 24 Mai 1750. *Marguerite-Sylvie* Deſcartes, dont,

René-Joſeph le Preſtre, né le 17 Février 1753.

Par arrêt rendu le 11 Décembre 1668. en la Chambre établie pour la réformation de la nobleſſe du pays & duché de Bretagne, meſſieurs le Preſtre ont été déclarés nobles & iſſus d'ancienne extraction noble, & comme tels, il leur a été permis & à leurs deſcendans en mariages légitimes, de prendre les qualités d'écuyers & chevaliers, & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuſſons timbrés, appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *de gueules, à trois écuſſons d'hermines, 2 & 1, à la bordure engrelée d'or, autour du grand écuſſon.*

PRESTRE (le), en Normandie, généralité de Caën: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oiſeaux d'argent, 2 & 1.*

PREUILLY, en Touraine, près de Loches: Ancienne nobleſſe, qui remonte à *Geoffroy*, ſeigneur de Preuilly, chevalier, ſeigneur de la Rochepoſay, qui fit conſtruire en 1001. l'abbaye de Saint Pierre, en la ville de Preuilly, où il fut inhumé.

Les armes: *d'or, à trois aigles d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

PREULLAY, en Normandie, bailliage d'Alençon: Famille dont le nom eſt connu dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, qui porte pour armes: *à deux lions paſſans de ſinople, A & L de gueules.*

PREVOST (le): Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'azur, à trois ſoleils d'or, 2 & 1,* & de laquelle étoit *Catherine* le Prevoſt de Saint Martin, reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1685. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit d'*Archambaud* le Prevoſt.

Ce nom eſt très-commun en Normandie. Pluſieurs familles nobles le portent; ſçavoir,

PREVOST, élection d'Avranches, dont les armes ſont: *d'azur, à trois têtes de lion, arrachées d'or, 2 & 1.*

PREVOST, élection de Vire, qui porte: *d'argent, au cerf paſſant de gueules, ſur une terraſſe de ſinople.*

PREVOST, élections de Caën & de Falaiſe, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes de même en chef, & de deux aigles auſſi d'or, le battant en pointe, au chef couſu de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent.*

Digitized by Google

PREVOST, élection de Mortain, qui porte : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, tenant une hache d'armes d'or.*

PREVOST, élection de Lisieux, dont les armes sont : *de gueules, à trois besans d'argent, posés en pal, accostés de deux lions affrontés de même, & surmontés de trois croissans aussi d'argent.*

PREVOST, seigneur de Belleperche, élection de Mortagne, qui porte : *de gueules, à deux fasces d'argent, surmontées de trois croissans de même en chef, & en pointe de trois besans aussi d'argent*, 2 & 1.

PREVOST, seigneur de la Moissonnniere, élection d'Argentan, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'argent, tenant & s'appuyant sur une hache d'armes aussi d'argent.*

Et PREVOST, seigneur du Fay, élection de Bernay, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux treffles de même en chef, & d'un lion aussi d'argent en pointe.*

PREVOST DE LA TOUSCHE, en Bretagne : *Louis-François*, seigneur de la Touſche, ſous-doyen de la Nobleſſe de Bretagne, mourut dans le mois d'Août 1750. à Quintin, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Un de ſes fils, le chevalier de la Touſche, s'eſt fait beaucoup d'honneur en 1748. à la défenſe de Pondichery. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1750.

PREVOT : Famille de Poitou, qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces de sable, accompagnées de six merlettes de même*, 3, 2 & 1.

De cette famille étoient *Diane* Prevot de Touchaimbert, née au mois de Juin 1673. *Julie* Prevot de Londigni, née au mois de Juillet 1674. & *Eſter-Sylvie* Prevot de l'Iſleau, née le 6 Janvier 1676. trois ſœurs qui furent reçues à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. & qui prouverent qu'elles deſcendoient de *Guillaume* Prevôt, ſeigneur d'Aizée, qui vivoit en 1370. & étoit leur huitieme ayeul. Cette famille, qui avoit pris des alliances dans la maiſon de la Rochefoucauld, a fini en la perſonne du ſieur Prevôt de Touchaimbert, qui avoit été élevé page de M. le comte de Toulouſe, & qui eſt mort Garde de la Marine en 1722.

PREY, écuyer, ſeigneur de Saint Vigot, élection de Falaiſe : Famille qui porte pour armes : *de ſinople, au palmier arraché d'or, & accoſté en forme d'or de huit treffles de même, 2 proche le pied, & les autres de ſuite en montant.*

PRIE : *Tome III. p.* 81. *col.* 1. *Claude* de Choiſeul de Troyes, *liſez*, *Claude* de Choiſeul de Traves.

Ibid. p. 82. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1673. *ajoutez*, étant veuf de *N.....* de Berthelot de Pleneuf. Il s'eſt remarié, &c.

Ibid. lig. 9. *après* mort, *ajoutez*, le 8 Mai 1751. âgé de ſoixante-dix-huit ans.

PRIEUR, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la clef de ſable, tortillée d'un ſerpent d'or.*

PRIVAT, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 13 Juillet 1667.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, bouclée de ſable,*

Digitized by Google

cantonnée de quatre givres ou ſerpens de ſable, tortillés, poſés en pal & adoſſés.

PROISI : Famille de l'Iſle de France, qui porte pour armes : *de ſable, à trois lions d'argent, lampaſſés & armés de gueules, & poſés 2 & 1.*

Marie-Catherine de Proiſi, née le 23 Décembre 1682. du mariage de *David* de Proiſy, chevalier, ſeigneur de Gondreville, & de *Marie-Thérèſe* de Raquemont, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1693. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au ſeptieme degré de *Louis* de Proiſi, qui l'an 1500. épouſa *Guillemette* de Loſſes.

PROST DE GRANGEBLANCHE, famille établie dans le Lyonnois.

Etienne Proſt, écuyer, ſeigneur de Grangeblanche, né le 23 Juillet 1700. fut reçu chevalier de Juſtice des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, ſur les preuves de ſa nobleſſe faites le 7 Novembre 1718. Ces preuves établiſſent ſa nobleſſe depuis *Louis* Proſt, citoyen de Lyon, élu échevin de la même ville en 1583. pour les années 1584. & 1585.

Il fut pourvu, en ſurvivance d'*Alexandre* Proſt, ſon pere, des offices d'avocat & procureur général des ville & communautés de Lyon, & conſeiller procureur du Roi en la Conſervation de la même ville. De ſon mariage accordé par contrat du 13 Juillet 1723. avec *Anne* Bourgelat, fille d'un ancien échevin de la ville de Lyon, ſont ſortis,

1. *Marie-Pierre* Proſt de Grangeblanche, écuyer, né le 11 Janvier 1733.

2. *Alexandre* Proſt, écuyer, né le 20 Septembre 1739.

3. *Barthelemi* Proſt, écuyer, né le 24 Août 1742.

4. *Marie-Anne* Proſt, née le 7 Février 1728.

5. *Antoinette-Gaſparde* Proſt, née le 11 Avril 1734.

6. Une autre *Antoinette-Gaſparde* Proſt, née le 13 Août 1741.

Les armes ſont : *de gueules, à deux chevrons d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre, & un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

PROVENÇAL : Famille de Provence, diſtinguée par ſes ſervices militaires, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe le 13 Octobre 1668. & eſt établie aujourd'hui à Taraſcon.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules, poſés en pal*, (que quelques-uns croient être des branches de corail), *à en chef & 1 en pointe.*

PRUNELÉ : Maiſon originaire de Beauce, du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des temps. Le plus ancien du nom de Prunelé, dont la mémoire ſe ſoit conſervée, eſt *Guillaume* I. du nom, ſeigneur de la Porte au bailliage d'Eſtampes, & chevalier banneret ſous le regne de Philippe-Auguſte.

De lui étoit deſcendu par pluſieurs degrés *Guy* de Prunelé, qui de *Marguerite* de Pathay, dame de Machenainville & de Beauverger, eut,

Jean de Prunelé, qui épouſa *Mabille* le Baveux, fille de *Guy* le Baveux, baron de Tillieres, chevalier banneret, dont,

Guillaume de Prunelé II. du

Digitized by Google

nom, chambellan de *Louis* de France, duc d'Orléans, deuxieme fils du roi Charles V. Il s'allia le 6 Janvier 1394. avec *Philippe* de Machery, fille de *Guillaume*, écuyer, & de *Marguerite* de Coutes, dame de Gazeran & d'Ouarville, dont,

Guillaume de Prunelé III. du nom, chambellan du roi Charles VII. bailli de Caux, marié avec *Bertrande* d'Illiers, de laquelle il a eu,

Guillaume de Prunelé IV. du nom, gouverneur de *Louis* d'Orléans, connu depuis sous le nom de Louis XII. Il eut de son mariage avec *Catherine* de Beauvau,

François de Prunelé, marié le 15 du mois de Janvier 1508. à *Antoinette* le Roy de Chavigny, dont, 1. *Bonaventure* de Prunelé, mariée le 5 Janvier 1530. avec *Nicolas*, baron de Chambray & d'Auffai; 2. *Jacques* de Prunelé, qui n'ayant point d'enfans, fit *Gabriel* de Chambray, son neveu, son légataire universel, duquel legs il eut les terres de Machenainville, Beauverger & Glatigny, lesquelles passerent à *Tanneguy*, fils de *Gabriel* de Chambray; 3. *René* de Prunelé, qui suit.

René de Prunelé épousa le 19 Janvier 1528. *Anne* de Dreux, issue du sang de France, baronne d'Eperval & Pavilly, & vidame de Normandie.

André de Prunelé, marié le 13 Juin 1558. avec *Marguerite* le Veneur, de laquelle il eut,

Charles de Prunelé, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, & ambassadeur en Ecosse. Il épousa le 12 Septembre 1583. *Magdelene* Pinard, morte en 1654. dont un garçon & deux filles; sçavoir,

1. *Nicolas* de Prunelé, seigneur d'Herbault, baron d'Esneval & de Pavilly, vidame de Normandie, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il étoit issu au treizieme degré de *Guillaume* I. & mourut sans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier mâle de la branche aînée de la maison de Prunelé.

2. *Françoise* de Prunelé, veuve en 1658. d'*Anne* de Tournebu, baron de Livet, &c. premier président aux Requêtes du Parlement de Normandie, qu'elle avoit épousé le 19 Mai 1615. dont une fille, mariée au baron d'Acquigny.

3. *Elisabeth* de Prunelé, mariée en 1620. avec *Jean* le Bouteillier de Senlis, comte de Moucy, dont une fille, nommée *Marie*, mariée à *Henri-Auguste* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Françoise & *Elisabeth* de Prunelé partagerent entr'elles en l'an 1668. la succession de leur frere. *Françoise* eut pour sa part la baronnie d'Esneval, avec le vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilli, & le vicomté de Combli. Elle fit donation de la baronnie d'Esneval & du vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. sous la charge & condition d'en prendre les nom & armes, à *Robert* le Roux, baron d'Acquigny, son petit-fils.

Elisabeth de Prunelé, comtesse de Moucy, eut pour sa part, de la succession de son frere, les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que *Marie* le Bouteillier de Senlis, sa fille, porta en ma-

Digitized by Google

riage à *Henri-Auguſte* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Les principales alliances de cette branche ſont avec les maiſons de Thiville, Orléans, Dunou, Haucourt, Monteſquivo, d'Averton, le Jay, Courvoy, Pathay, le Baveux, Machery, Illiers, Bauveau, Gaillon, le Roy, Chavigny, Chambray, Dreux de la maiſon royale de France, Marolles, le Veneur, Laval, le Seſne, &c.

Les autres branches de la maiſon de Prunelé ſont, 1. celle des ſeigneurs d'Ouarville; 2. celle des ſeigneurs de la Porte; 3. celle des ſeigneurs & barons de Saint Germain; 4. celle des ſeigneurs de Guillerval; 5. celle des ſeigneurs de Jodainville; 6. celle des ſeigneurs de Thignonville; 7. enfin celle des ſeigneurs de Liouville.

Branche des ſeigneurs d'Ouarville.

Ces ſeigneurs ont pour auteur *Pierre* de Prunelé, dit *Perroquin*, ſecond fils de *Guillaume* de Prunelé VI. du nom, ſeigneur d'Herbault, & de *Bertrande* d'Illiers, ſa ſeconde femme. Sa poſtérité a fini à *Jacques* de Prunelé, écuyer, ſeigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, marié le 21 Mars 1528. à *Jeanne* de Fontenil. Il en eut, 1. *Louiſe* de Prunelé, dame de Châteauvieux, morte ſans avoir été mariée. Elle ſubſtitua la terre de Châteauvieux à *Catherine* Dupuy, ſa niece, & à ſes enfans, en faveur de ſon mariage avec *Lancelot* du Lac, ſeigneur de Chemerolles; 2. *Jeanne* de Prunelé, dame d'Ouarville & de Courbenton, mariée à *Jean* Dupuy, ſeigneur du Molin en Berry, dont elle eut quatre filles, toutes mariées.

Branche des ſeigneurs de la Porte.

Cette branche a commencé à *Hugues* de Prunelé, chevalier, ſire de la Porte, troiſieme fils de *Guillaume* de Prunelé IV. du nom, ſire d'Herbault & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il avoit épouſé *Diane-Louiſe* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autruy, iſſue dudit *Hugues* au huitieme degré, laquelle vendit la terre de la Porte à *François* le Secq, ſecrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. & elle mourut étant veuve de ſon ſecond mari, *Gilles-François* d'Oſtrel, ſeigneur de Ferlingan, le 2 Septembre 1678. âgée de ſoixante ans.

Les alliances de cette branche ſont avec les maiſons de Liouville, Lange, Beauvilliers, Boiſſy, Rouville, des Hayes, d'Allonville, Vauvier, Tuſſay, du Peſſis, la Roche, Pichemer, Allonville-Louville, la Taille, Verdun, Lion, Balu, Rimbert, Bazenne, des Monſtiers, Méſange, Biards, Royers, le Gentilhomme, Piédefert, Gaudin, Leſcot, Saint-Simon, &c.

Branche des ſeigneurs & barons de Saint Germain.

Ils ſortent des ſeigneurs de la Porte, par *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, ſeigneur & baron de Saint Germain, troiſieme fils de *Gilles* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, & de *Renée* le Méſange. Par le partage fait avec ſes freres & ſes ſœurs, il eut, pour ſa part & portion, la

Digitized by Google

terre de Saint Germain le Déſiré au bailliage de Chartres. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né le 10 Mai 1722. fils de *Jules-Céſar*, mort le 14 Mars 1738. âgé de cinquante-un ans. Il a épouſé le 14 Mars 1746. *Charlotte-Gabrielle-Nicaiſe* de Grouches de Chepy, née le 9 Juillet 1719. veuve en premieres noces depuis le 17 Mars 1740. de *Jean-Louis* de l'Eſtendart, marquis de Bully, chevalier de Saint Louis, fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chepy, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marie-Geneviéve* Becquin. Les enfans de *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé ſont,

1. *Jules-Antoine-Emmanuel* de Prunelé, né le 25 Mai 1748.
2. *Jules-Henri*, né le 15 Mars 1751.
3. *Charlotte-Gabrielle*, née le 13 Mars 1747.

Branche des ſeigneurs de Guillerval.

Cette branche eſt iſſue de celle des ſeigneurs de la Porte, par *Lionnet* de Prunelé, écuyer, ſeigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné d'*Hugues* de Prunelé II. du nom, ſeigneur de la Porte, & de *Jeanne* du Pleſſis, ſa ſeconde femme. Il tranſigea avec *Etienne* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon frere conſanguin, ſur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval lui fut laiſſée en partage. Il vivoit encore en l'an 1527. *Julie* de Prunelé, dame de Guillerval, &c. fille unique & heritiere de *Jacques* de Prunelé, porta la terre de Guillerval, & les autres biens de la ſucceſſion de ſon pere, à *Jacques* de la Taille, ſon mari, dont elle reſta veuve au mois de Janvier 1683. & elle mourut au château des Eſſarts le 25 Septembre ſuivant, laiſſant poſtérité.

Branche des ſeigneurs de Jodainville.

Les ſeigneurs de Jodainville & de Montpoulin n'ont formé que deux degres : ils ont fini dans la perſonne de *François* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Montpoutin, & en partie de Jodainville, lequel mourut vers l'an 1651. ſans avoir été marié, & laiſſa des mémoires généalogiques principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de ſa maiſon.

Branche des ſeigneurs de Thignonville.

Cette branche eſt ſortie de celle des ſeigneurs de Guillerval, & a pour auteur *François* de Prunelé, fils aîné d'*Urban* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Guillerval, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de *François* de Bourbon, comte d'Enguien, & de *Jeanne* de Ligneris, qui fut à cauſe de ſa femme, ſeigneur en partie de Thignonville, baron de Caniel en Normandie, chevalier de l'ordre du Roi, & guidon à l'âge de ſeize ans de la compagnie des Gendarmes du comte d'Enguien, & fut tué par les Ligueurs en 1587. Il avoit épouſé par contrat du 15 Avril 1567. *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, chevalier, ſeigneur de Thignonville, premier maître d'hôtel de la reine

Digitized by Google

de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, baronne de Caniet au pays de Caux, ſa premiere femme.

Etienne de Prunelé, troiſieme fils dudit *François*, réunit en ſa perſonne, par les acquiſitions qu'il en fit de ſes freres & ſœurs, & des petits-enfans du deuxieme lit de *Lancelot* du Monceau, la totalité de la terre de Thignonville, où il mourut fort âgé en 1663. Il avoit été capitaine d'une compagnie de cent hommes au régiment de Bruel-Guéribalde, & l'un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, & épouſa par contrat du 15 Décembre 1625. *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, chevalier, ſeigneur dudit Cormont en Brie, & de *Magdelene* de Hotman, & fut pere de *Charles* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Thignonville, Jodainville, &c. Il fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676. étant capitaine-commandant & major du régiment de Cavalerie de la Rabliere. Il avoit épouſé à Eſpeuilles en Nivernois le 29 Avril 1658. *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier, baron d'Huban, ſeigneur de Brinon, les Allement & autres lieux, & de *Françoiſe* d'Anlezy, baronne d'Eſpeuilles, &c. Ledit *Charles* eſt ayeul de *Parfait*, qui ſuit, & de *Henri*, dit le chevalier de Prunelé, né le 20 Juin 1700. ancien commandant du ſecond bataillon du régiment de la Marine, chevalier de Saint Louis, ſeigneur de Saint-Mars & de Guignard, par les partages du 27 Mars 1759. non marié.

Parfait de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Thignonville, &c. chevalier de Saint Louis, né le 13 Décembre 1695. fils aîné de *Jacques-Philippe* de Prunelé, lieutenant d'Artillerie, mort à Chalot-Saint-Mars le 18 Mai 1739. a épouſé dans l'égliſe de Saint Sulpice à Paris, le 11 Mai 1724. *Marie* des Âcres de l'Aigle, née le 19 Juin 1700. fille aînée de *Jacques-Louis* des Âcres, marquis de l'Aigle, & de *Marie* Choppin, ſa premiere femme, dont ſont iſſus,

1. *N.*..... de Prunelé, tué à l'ouverture de la tranchée devant les châteaux de Namur, le 24 Septembre 1746. étant capitaine au régiment d'Enguien, Infanterie.

2. *Marie-Anne-Adelaïde*, née le 12 Décembre 1724. élevée à Saint Cyr, a épouſé dans l'égliſe de Thignonville, le 11 Mars 1750. *Nicolas-Balthaſard-Melchior*, comte de Bizemont, chevalier, ſeigneur du Buiſſon, colonel d'Infanterie & chevalier de Saint Louis. Aux termes de leur contrat de mariage, daté du 4 Mars 1750. leurs deſcendans doivent joindre les nom & armes de Prunelé à ceux de Bizemont. *Nicole-Aimée-Adelaïde* de Bizemont de Prunelé, leur fille aînée, a été nommée par le Roi pour entrer à Saint Cyr en Août 1760.

3. *Louiſe-Françoiſe-Léontine*, dite mademoiſelle de Thignonville, née le 27 Novembre 1725. auſſi élevée à Saint Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe, a épouſé dans la chapelle du château de Chantôme, paroiſſe de Binas, près Beaugency, le 6 Novembre 1756. *François-Gabriel* de Morogue, comte de Fonfaye, chevalier, ſeigneur dudit Fonfaye, en Nivernois, fils de *Guy* de

Digitized by Google

Morogue de Fonfaye, & d'*Eſmée* de Jaucourt d'Eſpeuilles.

Branche des ſeigneurs de Liouville.

Les ſeigneurs de Liouville & de Richarville ſortent des ſeigneurs de la Porte par *Colinet* de Prunelé, ſire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de Saint Aignan. *Colinet* de Prunelé eut de la ſucceſſion de ſon pere la terre de Liouville, en Beauce, par le partage qu'il fit avec *Guy* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon frere aîné, le 9 Décembre 1624. Cette branche a fini à *Jacqueline* de Prunelé, héritiere de cette branche, mariée à *N....* de Valleteau, ou Balleteau, écuyer, ſeigneur de la Varenne & de Romainville, par ſa femme. Ils vivoient en 1573.

Voyez, ſur les diverſes branches de cette maiſon, les *Tablettes Généalogiques*, *Part. V. p.* 309. le *Supplément* de Moreri, ou la nouvelle édition de 1759. où l'on trouve la généalogie de Prunelé, dreſſée ſur des titres originaux & des mémoires de famille.

Les armes : *de gueules, à ſix annelets d'or, 3, 2 & 1, l'écu en banniere.* Pour deviſe : *Fræni neſcia virtus.*

PRUNIER : *Tome III. p.* 85. *col.* 2. *lig.* 13. *ajoutez* : Famille du Dauphiné.

Ibid. lig. 22. *après* Il épouſa *Honorade* de Simiane, *ajoutez*, fille de *François* de Simiane, ſeigneur de la Coſte, chevalier des ordres du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, gouverneur des Iſles & château d'Yſſez-Marſeille, dont, 1. *Laurent*, qui ſuit; 2. *Adrien* de Prunier, auteur de la branche des ſeigneurs de Lemps, marié en 1618. avec *Iſabeau* de Rouy de Morges, dont il eut, entr'autres enfans, *Adrien* de Prunier II. du nom, ſeigneur de Lemps, d'Agnieres, de la Cluze & de Maubourg, pere, entr'autres enfans, par ſa femme, *Marie* de Montchenu, de *François* de Prunier de Lens, ſeigneur de Lemps, &c. qui épouſa en 1703. *Barbe* de la Croix de Chevrieres de Saint Vallier. De cette alliance ſont nés, 1. *Jean-Baptiſte* de Prunier de Lens, né en 1708. capitaine dans le régiment de Bretagne; 2. *Nicolas-François*, chevalier de Malte; 3. *Louis-Denis*, chanoine de Saint Chef; 4. *Marie-Angélique*; 5. une autre fille, religieuſe.

PUECH (del), en Latin *de Podio*, qu'on a auſſi traduit en *du Puy* : Ancienne nobleſſe du Languedoc, qui a pris ſon nom du château del-Puech, paroiſſe de Sainte Marie del-Puech de Cendras, près d'Alais : *Caſtrum de Podio Parrochiæ Beatæ Mariæ Podii Cendraſſenſis.*

On trouve dans les chartres, rapportées dans l'*Hiſtoire Générale du Languedoc*, un grand nombre de chevaliers (*Milites*), du nom *de Podio*, dans les onzieme, douzieme & treizieme ſiécles.

Guillaume del-Puech, damoiſeau, ſeigneur du château del Puech, ſoumit ſes fiefs à la foi & hommage de l'abbé de Cendras, par acte du 4 des Nones d'Août 1289. Il fut pere de

Pierre del-Puech, l'un des ſeigneurs de la ſénéchauſſée de Beaucaire & Niſmes, qui prêterent ſerment

Digitized by Google

ment de fidélité au Roi, le 22 Mars 1321. fit hommage à l'abbé de Cendras le 20 Janvier 1328. des fiefs que noble *Guillaume* del-Puech, ſon pere, lui avoit ſoumis. Il fut pere de

Seguin del-Puech, marié le 11 Janvier 1353. à noble *Dulcie* de Saint Maximin, fit hommage le 15 Janvier 1355. à l'abbé de Cendras, des fiefs dont *Pierre*, ſon pere, lui avoit fait hommage. Il eut pour fils,

Bernard del-Puech, damoiſeau, lequel fut émancipé par noble *Seguin* del-Puech, ſon pere, le 17 Juin 1398. Il acquit une partie de la terre de Montmoirac, les 12 Octobre 1398. & 4 Octobre 1399. Il eut un fils, nommé

Armand del-Puech, écuyer, ſeigneur du château del-Puech, de Saint Martin de Valgalgne, de Blannaves, & coſeigneur de Montmoirac, lequel fut marié à noble *Philis* de Moreire. Il parut à la montre & préſentation des Nobles de la ſénéchauſſée de Beaucaire & de Niſmes, faite le 12 Mars 1454. rapportée au *n°. 12. fol. 3. de la liaſſe des titres de la ſénéchauſſée de Niſmes, aux archives de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier*, dans laquelle il déclare qu'il a *ung ſien fils*, nommé *André* del-Puech, ſous la charge de M. le maréchal de France, *Poton* de Saintrailhes. Il fit le 13 Mai 1462. avec l'abbé de Cendras une échange de certains biens & heritages qu'avoit acquis *Seguin* del-Puelch, ſon ayeul. *Philis* de Moreire, étant veuve, fit un codicille, le 25 du mois de Mai 1471. par lequel elle légua à l'égliſe paroiſſiale de Sainte Marie del-Puech de Cendras, une chaſuble à ſes armes, fait des legs à noble *Dulcie*, veuve de noble *Urbain* Boiſſeron, à noble *Alienor*, femme de noble *Pierre* de Cauſſaneys, & à noble *Louiſe*, femme de noble *Guillaume* de Cadole, ſes trois filles, & dudit feu *Armand*, confirme l'inſtitution univerſelle qu'elle avoit cidevant faite, en faveur de noble *André* del-Puech, ſon fils, & dudit feu noble *Armand* del-Puech, ſon mari: *Nobilem Andræam de Podio, filium ſuum, & de quondam nobilis Armandi de Podio, mariti ſui*; & légue à noble *Almois* de Budos, femme dudit *André* del-Puech, ſon fils, ſon chapelet de perles & ſon collier de perles à cinq rangs.

André del-Puech, écuyer, ſeigneur du château del-Puech, de Saint Martin de Valgalgne, de Blannaves, de Montezes, coſeigneur de Montmoirac & du château d'Allegre, eut de ſon mariage avec noble *Almois* de Budos, ſept fils; ſçavoir, 1. *Seguin*; 2. *Guillaume*, marié le 10 Avril 1495. avec *Sauveur* Sauveur, fille de feu noble *Jacques* Sauveur, & d'*Hermeſſende* de Caladon; 3. *Armand*; 4. *Jacques*; 5. *Claude*; 6. *André*; 7. *Etienne*. *André* del-Puech teſta le 10 Novembre 1494. en faveur de tous ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel *Seguin* del-Puech, ſon fils aîné, dont la petite-fille, *Hélis* del-Puech, dame du château del-Puech & de Cendras, fille de feu *Bernard* del-Puech, & de *Louiſe* Bérard de Montalet, porta cette ſeigneurie dans la maiſon de la Fare par ſon mariage du 24 Septembre 1576. avec *Jacques*, baron de la Fare & de Monclar.

Jean del-Puech, ſeigneur de

Comeiras, rapporté ci-après; *Louis* del-Puech, seigneur de la Loubiere, rapporté après son aîné; *Isaac* del-Puech, mort sans postérité le 15 Juin 1725. *Jean-Rodier* del-Puech, rapporté après *Louis*, & *Jean* del Puech, mort sans postérité le 25 Août 1753. freres, descendans au huitieme degré d'*André* del Puech, & d'*Almois* de Budos, sa femme, furent maintenus & gardés dans leur ancienne noblesse d'extraction par jugement souverain du 2 Juillet 1717. enregistré en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 10 Décembre 1721. & au Bureau des Finances de la même ville, le 18 Mai 1725.

Jean del-Puech, seigneur de Comeiras, né le 14 Novembre 1664. mort à Saint Hippolite en Novembre 1746. avoit été marié le 24 Janvier 1692. avec *Dauphine* de la Tour, morte le 21 Mai 1755. dont il a eu,

1. *François* del-Puech de Comeiras, qui suit.

2. *Magdelene*, veuve en 1747. de noble *Etienne* de Cornier, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de Blaisois, dont *Etienne* de Cornier, capitaine au régiment de Guyenne, tué devant Quebec en Canada le 13 Septembre 1759.

3. *Marie* del-Puech, mariée le 20 Janvier 1725. à noble *Jacques* de Durand de la Roque, chevalier de Saint Louis, & directeur en chef pour le Génie à Saint Hippolite, dont, 1. *Jean-Baptiste-Paul-Jacques* de Durand de la Roque, chevalier de Saint Louis, capitaine en pied au Corps du Génie; 2. *Jean-Alexandre* de Durand, capitaine de Cavalerie au régiment de la Roche-Aymon; 3. *Pierre-François* de Durand, capitaine aide-major au régiment de Guyenne; 4. *Marguerite-Flore* de Durand, mariée le 27 Avril 1753. à *François-Aymard* de Cordebœuf-Beauverger-Mongon, capitaine au régiment de Guyenne.

François del-Puech, seigneur de Comeiras, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, s'est marié le 25 Juin 1729. à *Anne* de Bedos, dont sont nés,

1. *Jean-François* del-Puech de Comeiras, qui suit.

2. *Pierre*, dit le chevalier de Comeiras, capitaine aide-major au Corps des Grenadiers de France, tué à la bataille de Todenhausen le premier Août 1759.

3. *Victor*, dit l'abbé de Comeiras.

4. *David*, dit le chevalier de Comeiras, capitaine de Dragons au régiment des Volontaires de Clermont Prince.

5. *Philippe-César*, lieutenant au Corps des Grenadiers de France.

6. *Jeanne-Priscille*.

Jean-François del-Puech de Comeiras, a été fait dès l'âge de quatre ans, en l'année 1734. sous-lieutenant au régiment de Bassigny; en 1736. lieutenant au même régiment; en 1739. lieutenant au régiment Royal-Corse; en 1747. capitaine au régiment de Cavalerie de Saluces; en 1753. chevalier de Saint Louis; en 1758. aide-maréchal-général des logis de l'armée du Bas-Rhin, & en 1759. colonel du régiment des Volontaires Etrangers de Clermont Prince. Il a épousé le 26 Novembre 1754. *Anne-Magdelene-Françoise* Lallemant de Montargault, dont,

Anne-Louise-Priscille-Pauline, née à Paris le 29 Juin 1757.

Digitized by Google

Louis del-Puech, seigneur de la Loubiere, né le 10 Février 1675. mort à Paris le 15 Janvier 1747. veuf au mois de Juin 1733. de *Jeanne* de Bedos. Il a laissé,

1. *Jean-Pierre-Louis* del-Puech de la Loubiere, qui suit.

2. *Marie-Elisabeth*, mariée le 4 Décembre 1753. à *Charles-François* de Bertin de Saint Maurice, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie.

3. *Marguerite*, dite mademoiselle de la Loubiere.

4. *Suzanne*, dite mademoiselle du Perrié.

Jean-Pierre-Louis del-Puech, seigneur de la Loubiere, a épousé le 14 Juillet 1750. *Marie-Jeanne* Moreau, dont,

1. *Jean-Joseph-Marie*, né à Paris le 13 Mai 1751. mort le 14 Août suivant.

2. *Marie-André-Louis*, né à Paris le 31 Janvier 1755. mort le 4 Mai 1757.

3. *Marie-Louise-Adelaïde*, née le 24 Décembre 1757. morte le 27 Juin 1759.

Jean-Rodier del-Puech, né le 3 Février 1678. mourut à Montpellier le 14 Février 1753. Il avoit épousé le 6 Novembre 1701. *Suzanne* de Brujas, morte le 7 Octobre 1740. De leur mariage sont nés,

1. *Jean* del-Puech, qui suit.

2. *Louis* del Puech de Brujas.

Jean del-Puech a épousé à Narbonne le 3 Novembre 1739. *Catherine* de Viols, dont,

1. *Jean-Louis*, né le 2 Juillet 1743.

2. *Jean-Hercule*, né le 7 Novembre 1746.

3. *Catherine Flore*, née le 26 Janvier 1742.

4. *Adelaïde*, née le 23 Février 1748.

Les armes : *de gueules, à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonnées de sable.*

PUGET, en Provence : Famille noble, qui tire son origine de la ville de Brignolle, & a pour chef *Jean* Puget, vivant en 1443. marié à *Douce* de Clapier. Sa postérité subsiste dans les branches des seigneurs de Bras, des marquis de Barbentane & des barons de Saint Marc. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 558.

Les armes : *d'argent, à la vache passante de gueules, sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.*

PUGET (du), en Bresse : Famille dont les armes sont : *d'or, à quatre pals de gueules, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

PUJOLS : Cette famille est originaire de Beaucaire, dans le bas Languedoc, & remonte, aux termes de l'arrêt de maintenue de noblesse, du 17 Octobre 1670. à *Bernard* de Pujols, qualifié noble dans son testament du 13 Août 1466. retenu par Imbert, notaire de ladite ville.

C'étoit le quatrieme ayeul de *Pierre* de Pujols, qui acheta du marquis d'Ambres, le 7 Mai 1665. la terre & baronnie de la Grave, au diocèse d'Alby. Celui-ci est l'ayeul, par *Pierre-Jean*, un de ses cadets, de *N.*... de Pujols, ancien lieutenant colonel du régiment de Royal Piémont, brigadier des armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance.

Jean, fils aîné de *Pierre* II. du nom, seigneur de la Grave, fut mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, & fit son héritier *Pierre*, son fils aîné,

Digitized by Google

capitaine de Cavalerie au régiment de Toulouſe, marié le 21 Avril 1697. Il a eu trois fils; ſçavoir,

1. *Jean*, ſieur d'Eſtampes, capitaine de Carabiniers, chevalier de Saint Louis, tué à la bataille de Fontenoy. Il avoit mérité des penſions pour s'être diſtingué à celle de Guaſtalla.

2. *Jean-François*, ſieur de Roſnel, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Royal Piémont, vivant.

3. *Jean Jacques-Louis*, l'aîné de ſes deux freres, marié le 12 Mars 1742. à *Gabrielle* de Foucaud Villars, de laquelle il a laiſſé en mourant ſept filles, & *Pierre-Louis-Jacques* de Pujols, cinquieme ſeigneur de la Grave, capitaine au régiment de Royal Piémont, né le 12 Décembre 1738. chef actuel de toute la famille, dont il y a pluſieurs branches, & dont eſt *N.....* de Pujols, chef de brigade des Gardes du Corps, & *N....* de Pujols, lieutenant colonel des Carabiniers.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné, armé & lampaſſé de gueules.*

PUIS (du), en Hainault : *Philippe-Emmanuel-Joſeph* du Puis, écuyer, né à Mons le 28 Décembre 1721. étoit petit-fils d'*Henri* du Puis, échevin de la ville de Mons, en Hainault. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV. Part. III.*

Les armes : *de gueules, à la bande engrelée d'argent, chargée de trois flammes de gueules.*

PUISAYE, ſeigneur de Beaufoſſe, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte : *d'azur, à deux lions paſſans d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

PUY, en Dauphiné : *Tome III. p. 86. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez :* Un marquis du Puy-Montbrun de Dauphiné s'eſt marié en 1757. à *Marie-Catherine-Thereſe* Pelet de Narbonne, née le 30 Mai 1738. fille de *Claude*, baron de Salgas, & de *Françoiſe-Hélene* de Pierre de Bernis, ſœur du cardinal de ce nom.

Il y a deux autres branches de cette maiſon; l'une, nommée du Puy-Rochefort, eſt établie en Dauphiné, & l'autre, du Puy Saint André Montmejan, en Rouergue.

PUY (du), en Provence : Famille noble, qui ſubſiſte dans *Antoine* du Puy, ſeigneur de la Moutto, ancien conſeiller du Roi au Parlement de Provence, vivant ſans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois beſans d'or.*

PUY DE COULDRAY : Il y a deux familles en Berry, qui n'ont rien de commun enſemble, & qui portent le nom de Puy, de qui les armes ſont différentes. Celle de Puy de Vaſtan porte : *échiqueté d'or & de gueules*; & celle de Puy de Coudray a pour armes : *d'or, au lion d'azur.*

Digitized by Google

QUARRÉ & QUARREY D'ALIGNY, famille noble de Bourgogne, qui a formé plusieurs branches, lesquelles ont donné au Parlement de Bourgogne, quatre avocats généraux, deux procureurs généraux, & plusieurs conseillers.

Jean Quarré, fils d'*Huguenin*, & de demoiselle *Guillemette* de Maupertuis, homme franc d'armes, & sommelier de l'Echansonnerie du duc de Bourgogne, entra dès son jeune âge au service de ce duc, qu'il suivit à la guerre contre les Turcs, où il fut fait prisonnier. Il étoit marié en 1412. avec *Guillemette* de Château-Regnault.

François Quarré, un de ses descendans, qualifié noble & seigneur de Château-Regnault, mourut à Châlon en 1553. Il fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces avec *Jeanne* de Boucaudaul, mere de trois garçons, dont deux ont formé des branches; & en secondes noces par contrat passé le 3 Mai 1547. avec *Claude* Berbis, mere, entr'autres, de *Pierre*, & de *Jean*, qui suit.

Jean Quarré, conseiller au Parlement de Dijon en 1587. quitta le séjour de Dijon pour se rendre auprès du roi Henri III. à Blois, qui le maintint dans sa noblesse par lettres du 24 Février 1615. De son mariage accordé en 1583. avec *Marie* Langlois, naquirent neuf enfans, dont quatre garçons & cinq filles.

Gaspard Quarré, quatrieme fils dudit *Jean*, appellé le baron d'Aligny, seigneur de Gouloux, de Bazole, de Fetigny, de Chaumien & de Guise en partie, avocat général au Parlement de Dijon, suivit d'abord la profession des armes. Il mourut le 7 Janvier 1659. laissant, entr'autres enfans. de *Marguerite* Perreault de la Sarrée, sa femme, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *François* Quarré, qui a formé une branche.

Pierre Quarré d'Aligny de Château Regnault, appellé le baron d'Aligny, seigneur de Fetigny, de Jully, de Chaumien, de la Chaux, de Minande, de Vaublanc & de Guise, gouverneur d'Autun & de Pierrechastel, bailli d'épée de Charolois, brigadier des armées du Roi, colonel d'un régiment de Milice, & chevalier de Saint Louis, fut institué héritier universel de *Vivande* de Bouillard, tante de *Marguerite* Perreault de la Sarrée, sa mere. Il est mort en 1730. laissant des enfans de ses deux femmes. De son premier mariage, accordé le 21 Septembre 1682. avec *Jacque-Philippe* de Montessus, ou *Bernard* de Montessus, naquit le 15 Octobre 1683. *Philippe* Quarré d'Aligny, qui suit; & de son second mariage accordé en 1684. avec *Colombe* d'Anstrude, sont issus,

1. *André-Denis* Quarré d'A-

ligny, baptiſé le 6 Août 1688. mort ſans alliance.

2. *Claude* Quarré d'Aligny, gouverneur de la ville d'Autun, auſſi mort ſans alliance.

3. *Etienne* Quarré d'Aligny de Château-Regnault, ſeigneur de Bouze, près Beaune, grand bailli du Charolois, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Souvré, & penſionnaire du Roi, né le 10 Mars 1699. qui épouſa le 22 Mai 1736. *Marceline-Modeſte* Damoiſeau, fille de *François* Damoiſeau, ſeigneur de Colombier, de Nantoux, &c. brigadier des armées du Roi. De ce mariage ſont ſortis, 1. *François-Etienne* Quarré d'Aligny, né le 2 Septembre 1751. 2. *Flore-Etiennette* Quarré d'Aligny, née le 6 Septembre 1743. 3. *Louiſe-Gabrielle* Quarré d'Aligny, née le 7 Janvier 1746.

4. *François* Quarré d'Aligny, ſeigneur de Montregard, de Chevane & de Manlay, capitaine dans le régiment de Villefort, & penſionnaire du Roi, marié avec *Louiſe* Buffot de Millery, dont une fille unique, nommée *Louiſe-Gabrielle*.

5. *Françoiſe* Quarré d'Aligny, morte religieuſe Bernardine à Dijon.

6. & 7. *Victorine* & *Bénigne*, toutes deux religieuſes au couvent des Urſulines de la ville de Montbard.

Philippe Quarré d'Aligny, ſeigneur de Jully, de Malpertuis, de Souvert & de Fontaine en partie, fils de *Pierre* Quarré, & de *Jacques-Philippe* de Monteſſus, eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet, où il ſervoit en qualité de capitaine dans le régiment d'Infanterie de Perrin. Il épouſa par contrat du 28 Juillet 1721. *Claude* de Mauroy, dont il a eu ſept enfans; ſçavoir,

1. *Louis* Quarré d'Aligny de Jully, né le 30 Avril 17 2. capitaine dans le régiment de Boulonnois, Infanterie.

2. *Claude* Quarré d'Aligny, né le 17 Avril 1724. capitaine dans le même régiment de Boulonnois.

3. *Etienne* Quarré d'Aligny de Souvert, né le 22 Juin 1726. capitaine dans le régiment d'Artois.

4. *Pierrette-Claudine*, religieuſe Urſuline, née le 20 Août 1727.

5. *Louiſe-Théreſe*, auſſi religieuſe Urſuline, née le 2 Avril 1729.

6. *Antoinette-Geneviève*, religieuſe Bernardine, née le 12 Avril 1730.

7. *Etiennette-Magdelene* Quarré d'Aligny de Souvert, née le 4 Décembre 1732. reçue à Saint Cyr le 29 Janvier 1744. Voyez l'*Armorial de France. Tome IV.*

Les armes : *échiqueté d'argent & d'azur, & un chef d'or, chargé d'un lion de ſable, lampaſſé de gueules.*

QUELEN : *Tome III. p. 95. col. 1. lig. 42. après* dont le chef eſt *Maurice-Louis* de Quelen, ſeigneur de la Ville, chevalier au diocèſe de Treguier, aujourd'hui procureur-ſyndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, & connu ſous le nom de comte de Quelen, *ajoutez* :

Il fut marié le 26 Août 1722. avec *Helene* Berthou, dont il a eu, entr'autres enfans, *Jeanne-Helene* de Quelen, née le 28

Digitized by Google

Octobre 1713. reçue à Saint Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 14 Mai 1735. & *Sainte Claude* de Quelen, née le 27 Septembre 1724. reçue dans la maiſon de l'Enfant Jeſus à Paris.

Ledit *Maurice-Louis* étoit fils aîné de *Jacques* Quelen, déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conſéquence des titres qu'il avoit repréſentés depuis 1404. petit fils de *Claude* de Quelen, écuyer, ſeigneur de la Roche & de Saint Bihi, lequel avoit pour frere aîné *Gilles* de Quelen, héritier principal, arriere petit-fils d'*Olivier* de Quelen, chevalier, ſeigneur de Saint Bihi, de Mars en Anjou, de Mauni & de Pellen, lequel avoit pour pere & mere *Yves* de Quelen, ſeigneur de Saint Bihi & de Mars, &c. & *Jeanne* Jourdain, dame de Pellen. *Yves* étoit fils de *René* de Quelen, écuyer, ſeigneur de Saint Bihi, dont la ſœur, *Jeanne* de Quelen, dame de la Grange, ratifia en ſa préſence le 15 Mai 1540. le partage qui lui avoit été préſenté de la ſucceſſion paternelle de *Jean* de Quatrebarbes, ſeigneur de la Rongere, de Mars & de Quiſtillic.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules de dix pieces.*

QUEMPER DE LANASCOL, famille de Bretagne.

François-Joſeph Quemper, écuyer, ſeigneur de Lanaſcol & de la Lande, fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble par arrêt des commiſſaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De ſon mariage accordé en 1659. avec *Catherine* Vreroi, naquit *René-Joſeph-Charles* Quemper, écuyer, ſeigneur de Lanaſcol, pere d'*Yves-Joſeph Jacques* Quemper, écuyer, ſeigneur de Lanaſcol, né le 27 Octobre 1697. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 30 Mars 1715. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 442.

Les armes : *d'argent, à un léopard de ſable, & trois étoiles de même, poſées en chef.*

QUENTIN : La famille de Quentin eſt originaire de Touraine, & s'eſt alliée à pluſieurs familles conſidérables dans la Robe.

Les armes ſont : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1.*

QUERAVEON: *Tome III. p. 97. col. 1. lig. 7. après* 1637. *ajoutez* : Le comte de Queraveon eſt ayeul maternel du marquis de Coiſlin, mari de mademoiſelle de Mailly.

QUERHOENT: *Tome III. p. 97. col. 1. lig. 27.* ſire de Cergroades, *liſez*, ſire de Kergroades.

QUESNE (du), écuyer, ſieur du Meſnil, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands de même*, 2 & 1.

QUESNEAU DE CLERMONT, famille établie dans le Laonnois.

Armand-François Queſneau, ſieur de Clermont, chevalier de Saint Louis, ingénieur du Roi, demeurant à Douay, fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres du mois d'Octobre 1723. Voyez l'*Armorial de France, Part. II. p.* 443.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef*

de trois étoiles de même, posées 2 & 1, & en pointe, d'une canne aussi d'or : cet écu timbré d'un casque de profil.

QUESNEL-COUPIGNY (du), en Normandie : *Fabien-Albert* du Quesnel, chevalier, marquis de Coupigny, fils d'*Albert*, & de *Louise* Perreau, a épousé au mois de Novembre 1714. *Jeanne-Louise* de Béthune, fille de *François-Annibal*, comte de Béthune, chef d'escadre des armées navales du Roi, & de dame *Renée* le Borgne de l'Esquision. Le marié est frere de *Jeanne* du Quesnel, épouse en Septembre 1709. de *Gabriel* Bastonneau, maître des comptes, & petit-fils de *François* Bastonneau, asseſſeur & élu en l'élection de Paris, mort secrétaire du Roi en 1696.

QUESNOY : Noblesse militaire & d'ancienne chevalerie, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la seule branche, qui subsiste aujourd'hui, est établie dans la basse, proche Avranches, depuis près de deux siécles. Les anciens seigneurs du Quesnoy, terre noble, sise & relevante de celle du Bourg-Achard, dans le Roumois, vicomté du Pont-Autou, sont reconnus par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, sous les douze & treizieme siécles. Ils étoient dès-lors qualifiés de chevaliers. Ces titres sont dix-neuf chartres, dont les originaux, conservés dans les archives du prieuré-cure du Bourg-Achard, ont été communiqués en 1748. par M. Chappe, prieur & curé de ce lieu, à M. d'Hozier de Serigny, Juge d'armes de France en survivance, & il y a peu de noblesse qui ait l'avantage d'en pouvoir fournir d'aussi anciens & en si grand nombre.

Les premiers du nom du Quesnoy, connus, sont *Nicolas* & *Guillaume*, freres, *Robert* du Quesnoy, *Henri* du Quesnoy & *Guillaume*, son frere. Ils sont compris au nombre des bienfaiteurs du prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, dans une bulle du pape Alexandre III. datée du 17 des Kalendes de Mai 1181. Paroît ensuite *Raoul* du Quesnoy, qui souscrivit vers l'an 1180. à une donation faite par *Alain* de Saint Pierre, mentionnée dans ladite bulle. *Robert* du Quesnoy, dit l'Abbé, chevalier, seigneur du Quesnoy, suivant une chartre de la fin du douzieme siécle, qu'il scella de son sceau : *Ego, Robertus, Abbas de Caisneio, concedo de feodo meo de Caisneii*, fit des donations audit prieuré, & souscrivit avec la qualité de chevalier, *Abbate de Caisneio, aliàs Kaisneio*, & aussi *Quesneio milite*, à plusieurs donations faites dans le même temps par *Guillaume* le Poigneur, chevalier, au prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard, par *Hugues* du Quesnoy & par *Guillaume* Restoud, au même prieuré ; par *Jean*, fils de *Richard* de Valaubert, chevalier, à *Roger* des Rues ; par *Pierre* de Bardouville, à *Jean* de Saint Léger, chevalier, son cousin ; & enfin à un bail à titre de fief, par *Robert* Coquin, fils de *Guillaume* : ces deux derniers actes datés de l'an 1213. & du mois de Janvier 1227. *Thomas* du Quesnoy souscrivit à une donation faite au même prieuré l'an 1224. *Roger* du Quesnoy vendit en

Digitized by Google

1226. la moitié d'un domaine ſitué au Pont-Autou, qu'il tenoit, ainſi que ſes freres, du prieuré du Bourg-Achard, & ſcella cet acte de ſon ſceau. *Guillaume* du Queſnoy ſouſcrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait en 1226. par *Roger* du Queſnoy. *Robert* du Queſnoy, chevalier, fit une donation au prieuré de Saint Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241. en préſence de dame *Yves*, ſa femme, & de *Robert* du Queſnoy, ſon fils aîné, & ſcella cet acte de ſon ſceau. *Geoffroy* du Queſnoy y paroît comme témoin. *Robert* du Queſnoy, fils du précédent, conſentit à la donation faite par ſon pere en 1241. au prieuré de Saint Lô, du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244. & fit une échange avec eux en 1258. Il leur fit pluſieurs donations en 1260. & en 1262. Il leur donna deux acres de terre, ſituées entre la terre de *Guerrie* du Queſnoy, *Guerricus de Queſneio*, & auſſi *Queſneto*. Son oncle maternel, & dame *Yves*, ſa belle-mere, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de douze ſols de rente, par acte du mois de Mars 1268. Il ſcella tous ces différens actes de ſon ſceau. *Guerrie* du Queſnoy, neveu de *Robert* du Queſnoy, dont on vient de parler, ſouſcrivit à une donation faite aux religieux de Saint Lô, du Bourg-Achard, par *Philippe* (*Philippa*) du Queſnoy, de douze deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte eſt ſcellé du ſceau de *Philippe* du Queſnoy.

Jean du Queſnoy ſe trouve compris au nombre des chevaliers du bailliage & vicomté de Caën en 1271. & 1272. *Joannes de Queſnito*, dit le Roque. *Guillaume* du Queſnoy, écuyer, de la paroiſſe du Bourg-Achard, rendit aveu de ſon fief du Queſnoy au ſeigneur du Bourg-Achard, après la Saint Martin d'hyver en 1309. & quoique la filiation ſe trouve interrompue, & que le premier degré de cette maiſon ne commence qu'à *Jean* du Queſnoy ou du Queſnay & auſſi du Queſney I. du nom, dit Taupin, ou Tauppin, chevalier, ſeigneur ès années 1378. 1386. & 1391. & ſuivantes, du même fief du Queſnoy, ſitué en la paroiſſe du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédens, & la maiſon a un acte en original, qui prouve ſa liaiſon avec ceux dont on vient de parler. Cet acte eſt un accord fait le 8 Septembre 1497. entre *Richard* du Queſnoy, ſeigneur du Queſnoy, ſon arriere petit-fils, & les Religieux de Saint Lô, du Bourg-Achard, en faveur deſquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ſes prédéceſſeurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons : » Et outre » icelui ſeigneur du Queſnoy, fils » & héritier ainſné de défunt » *Jehan* du Queſnoy, dit *le Bau-* » *dran*, en ſon vivant écuyer » & ſeigneur dudit lieu du Queſ- » noy . . . . . lors de ſon tré- » pas demourant en l'oſtel dudit » prieuré de Saint Lô du Bourg- » Achard, pour conſidération des » ſervices & plaiſirs faits par leſ- » dits Religieux, à ſondit feu » pere, & qu'ils ont bien con- » tinué & fait les ſervices & » prieres qu'ils étoient tenus fai-

» re, *à raiſon d'aucuns dons ou* » *délais, qui leur ont été faits* » *par les prédéceſſeurs dudit ſei-* » *gneur du Queſnoy* ; & auſſi afin » que d'abondant ledit ſeigneur » du Queſnoy, la damoiſelle ſa » femme, & leurs enfans préſens » & à venir, ſoient partici- » pans & accueillis aux bien- » faits, prieres, oraiſons & » aumoſnes, qui ſeront faits en » icelui prieuré . . . . . Par ces » préſentes *confirme, ratifie & ap-* » *prouve tous les dons & délais,* » *tant en héritages que rentes,* » *qui faits ont été en icelui prieu-* » *ré, tant par ſondit défunt pere* » *que ſes prédéceſſeurs* . . . . . » en quelque maniere & pour » quelque cauſe que ce ſoit. «

Ledit *Jean* du Queſnoy, dit *Taupin*, chevalier, avoit épouſé *N.* . . . . de la Hautemaiſon ; il ſervit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié chevalier en 1428. qualité que portoit dès l'an 1421. *Guillaume*, ſeigneur du Queſnoy & de la Haye, ſon fils, & qui a auſſi celle de noble homme & puiſſant ſeigneur dans des actes de 1435. & autres poſtérieurs. Il avoit épouſé le 25 Septembre 1413. demoiſelle *Jeanne* de la Heuze, fille de *Jean* de la Heuze, dit *le Baudran*, chevalier, ſeigneur de Quevilly, chambellan du Roi, capitaine du château de Fouques, & de *Mahaud*, dame de Bailleul : elle étoit ſœur de *Jean* de la Heuze, chevalier, ſeigneur de Quevilly, chambellan du Roi, capitaine de la ville de Nantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean* de la Heuze, dit *le Baudran*, chevalier, ſeigneur de la Heuze, amiral de France.

La poſtérité de ce *Guillaume* s'eſt divilée environ vers le milieu du ſeizieme ſiécle en deux branches principales. L'aînée a fini dans la perſonne de *Gaſpard*, ſeigneur du Queſnoy & de la Metairie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, maître d'hôtel ordinaire de ſa Majeſté, & maréchal de bataille, mort en 1667. dont la fille & unique héritiere, nommée *Anne*, dame du Queſnoy, porta cette terre & autres en mariage à *Gilles* de Boſczenouit, écuyer, ſeigneur & patron de Boſczenouit, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La branche cadette, qui eſt celle qui ſubſiſt actuellement, a pour auteur *Robert* du Queſnoy II. du nom, écuyer, fils de *Robert* du Queſnoy I. du nom, & de noble *Françoiſe* de la Haye, ſa ſeconde femme, fille du ſeigneur de la Pipardiere. Il eſt qualifié dans un acte du 25 Décembre 1570. *de noble homme* Robert *du Queſnoy, le jeune, demeurant au Bourg Achard, héritier de feue damoiſelle* Françoiſe *de la Haye, ſa mere.* Il mourut à Valenciennes en l'année 1578. étant au ſervice du Roi. Il eut d'*Anne* Vivien, ſon épouſe, morte le 15 Février 1605. un fils, qui ſuit.

Jacques I. du nom, baron du Queſnoy & de Saint Martin des Champs, près Avranches, fut gentilhomme de la chambre du Roi en 1616. & obtint par lettres patentes du mois d'Août 1636. l'union de ſes fiefs du Queſnoy, la Louveliere, de Verdun & de Chambeure, près Avranches, en un ſeul plein fief de Haubert, ſous le nom de fief du Queſnoy

Digitized by Google

& de Saint Martin des Champs, & ſous le titre de baronnie, tant en conſidération de ſes ſervices que de ceux de ſes prédéceſſeurs dans les guerres de leur temps. Il épouſa le 15 Février 1605. *Jeanne* de Saint Germain, fille de noble *Henri* de Saint Germain, & de *Catherine* Amette. Il mourut le 27 Mars 1651. De ſon mariage naquirent pluſieurs enfans, entr'autres,

1. *Gilles* du Queſnoy, né le 8 du mois de Mai de l'an 1619. Il ſervit en qualité d'enſeigne pendant deux ans dans le régiment d'Infanterie de la Marine, fut bleſſé au combat de Saint Nicolas le 4 Août 1639. obtint la lieutenance de la compagnie du commandeur de la Breteſche, dans le même régiment de la Marine, le 6 Octobre de la même année, & fut tué devant Arras en 1640.

2. *N.*... du Queſnoy, né jumeau avec *Louis*, qui va ſuivre, le 6 Décembre 1624. mort le 16 Mars 1625.

3. *Louis* du Queſnoy, qui ſuit.

4. *Catherine* du Queſnoy, née le 7 Avril 1614. mariée par contrat du 7 Décembre 1639. avec haut & puiſſant ſeigneur meſſire *Jacques* le Boucher de Crennes, chevalier, baron de Crennes, ſeigneur & patron honoraire des paroiſſes de Saint Pierre Tarentaigne, du Meſnil-Aurouf & du Tourneur, fils de haut & puiſſant ſeigneur meſſire *Jean* le Boucher de Crennes, ſeigneur & baron des mêmes lieux & paroiſſes, & de haute & puiſſante dame *Magdelene* des Moges, ſa femme, mourut en 1694.

Louis, baron du Queſnoy & de Saint Martin des Champs, ſeigneur & châtelain de la Grimaudiere, de Verdun, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, obtint l'union de pluſieurs fiefs nouvellement acquis, à ſa baronnie du Queſnoy, en 1653. & 1658. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat de 1667. Il épouſa par contrat de mariage du 3 Juin 1649. & célébré le 15 du même mois, *Léonore* de Gouvetz de Clinchamps, fille aînée de *Louis* de Gouvetz, baron de Clinchamps, &c. & de *Louiſe* Avenel, dame de Barenton & d'Echomme. Il mourut le premier Juillet 1682. & ſa veuve le 21 Avril 1697. De ce mariage ſont iſſus huit enfans, cinq garçons & trois filles; premierement *Emmanuel* du Queſnoy, qui ſuit. Tous les autres ſont morts ſans alliance.

Emmanuel, baron, puis marquis du Queſnoy, ſeigneur & patron préſentateur de la paroiſſe de Clinchamps, des fiefs de la Jourdaniere, de Lorail'e & de la Tiercerie, ſeigneur héréditaire des ſergenteries nobles du Pont-Sarcy, &c. né le 20 Décembre 1652. fut nommé le 23 Octobre 1688. capitaine de la Nobleſſe de la ſergenterie de Pontorſon, par *Jacques*, ſire de Matignon, lieutenant général pour le Roi en Normandie, ſur la repréſentation de tous les gentilshommes de cette ſergenterie. Il obtint du Roi au mois de Juillet 1714. des lettres patentes pour lui & ſa poſtérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en marquiſat de ſa baronnie du Queſnoy & fiefs y réunis. Il épou-

Digitized by Google

ſa par contrat du 27 Février 1689. *Jacqueline* de Saint Remy, fille de *Jacques* de Saint Remy, écuyer, ſeigneur de la Motte-Fouqué, &c. & d'*Anne* Bidon. Il mourut le 23 Décembre 1730. & ſon épouſe le 28 Novembre 1743. De ce mariage ſont nés, *Jacques* du Queſnoy, qui ſuit, & pluſieurs autres, morts ſans alliance. Il ne reſte plus de vivans que

Roger-André du Queſnoy, né le 12 Juillet 1693. prêtre, docteur de Sorbonne de la Faculté de Paris, chanoine, grand archidiacre & vicaire d'Avranches.

Jean-Baptiſte-Angélique du Queſnoy, appellé le comte du Queſnoy, ſeigneur d'Appilly, proche Avranches, ſeigneur, patron & préſentateur des paroiſſes de Saint Senier, Saint Brice & la Gohenniere, né le 27 Mai 1699. cadet au mois de Novembre 1718. dans la compagnie colonelle du régiment des Gardes Françoiſes, ſecond enſeigne le 11 Mars 1720. premier enſeigne le 16 Novembre 1724. ſous-lieutenant le 27 Mai 1728. ſous-aide-major le 31 Mai 1741. avec brevet de lieutenant le 5 Mars 1743. le 31 du même mois lieutenant de la compagnie du ſieur Gravel, & le 10 Juillet ſuivant, aide-major. Il a été bleſſé à la bataille d'Ettingen. Il eſt chevalier de Saint Louis depuis 1736. & a épouſé le 18 Novembre 1743. *Magdelene* de Verduc, tante d'*Yves* de Verduc, conſeiller au Parlement de Paris, morte ſans avoir eu d'enfans le 25 Janvier 1758.

Et *Anne-Henriette* du Queſnoy, née le 28 Novembre 1700. à préſent religieuſe aux Urſulines de Vire.

Jacques II. du nom, marquis du Queſnoy, né le 25 Janvier 1690. ſervit trois ans dans la premiere compagnie des Mouſquetaires. Il épouſa le premier Octobre 1739. *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle* Juhelle du Martilly, riche héritiere de Normandie, fille de *Julien* Juhellé, & de *Michelle* le Maître. Il eſt mort le 3 Septembre 1747. & a laiſſé de ſon mariage,

1. *Jean-Jacques-Julien*, marquis du Queſnoy, qui ſuit.

2. *Léonore-Louiſe-Angélique* du Queſnoy.

3. *Marie-Anne-Catherine-Andrée* du Queſnoy de Clinchamps.

Jean-Jacques-Julien, marquis du Queſnoy, ſeigneur honoraire de la paroiſſe de Saint Martin des Champs, proche Avranches, ſeigneur & patron préſentateur des paroiſſes de Saint Loup, & de la Godfroy, ſeigneur châtelain de la Grimaudiere, de la Rideliere, de la Coulonce, de Verdun & des autres ſeigneuries réunies au marquiſat du Queſnoy, ſeigneur & patron préſentateur de la paroiſſe de Clinchamps, ſeigneur & patron honoraire de la paroiſſe du Meſnil-Robert, ſeigneur héréditaire des ſergenteries nobles du Pont-Sarcy, des fiefs de la Jourdaniere, de Loraille, de la Tiercerie, &c. eſt né le 27 Décembre 1740. & ſur le certificat de M. de Clairambault, généalogiſte des ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui eſt rapporté ci-deſſus, & dreſſé ſur les titres originaux mêmes de cette maiſon, & préſenté à M. le duc de Chaulne s, il a été reçu en

Digitized by Google

Décembre 1755. dans la compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la garde du Roi.

Les principales alliances de la maiſon du Queſnoy, ſont celles de la Heuze, de Mallet, de Cramenil, de la Haye, de la Chauſſée, de Martinville, de Boiſſay, de Vauquelin des Yveteaux, de Saint Germain de Jouvigny, de Gouvetz de Clinchamps, de Saint Remy de la Motte-Fouqué, &c.

Les armes ſont : *d'argent, à un lion paſſant de gueules, accompagné de neuf glands de ſinople.*

Voyez la généalogie en entier de cette maiſon, & la copie des chartres qui prouvent l'antiquité de ſa nobleſſe, dans l'*Armorial Général de la France, Tome IV. Part. II.*

QUESNOY (du), famille établie dans le diocèſe de Boulogne ſur mer.

François du Queſnoy, écuyer, ſeigneur des Cœulles, capitaine d'une compagnie de Dragons dans le régiment de la Salle, fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer avec *Louis* du Queſnoy, ſon pere, colonel d'Infanterie dans les troupes Boulonnoiſes, par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698. depuis *Jean* du Queſnoy, ſon quatrieme ayeul, ſeigneur du Queſnoy, qui vivoit en 1495.

Il épouſa en 1693. *Françoiſe* du Queſnoy, fille de *François* du Queſnoy, ſeigneur de Reſti, de Saint Martin en Preure, &c. dont il a eu, 1. *Louis-François* du Queſnoy, écuyer; 2. *Bertrand*; 3. *Marie-Françoiſe*, née en 1695. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 444.

Les armes : *d'or, à une aigle de ſable, les ailes étendues.*

QUESSE DE VALCOURT DE MARSILLY: *N.*..... de Queſſe, ſieur de Valcourt, meſtre-de-camp, commandant une des cinq brigades du régiment Royal des Carabiniers, maréchal des camps & armées du Roi, de la promotion du 15 Mars 1740. mourut à Paris le premier Juin 1742. dans la ſoixante-douzieme année, laiſſant,

1. *N.*..... de Queſſe de Valcourt, ſieur de Marſilly, major d'une des cinq brigades du régiment Royal des Carabiniers, lequel fut maréchal général de l'armée commandée par le maréchal de Broglie, en Bohême, où il mourut au mois d'Avril 1742. Il avoit été marié le 3 Avril 1741. avec la fille unique de feu M. du Carrou de Valenciennes, ſeigneur de Mezieres, brigadier des armées du Roi, & de *N*.... de Vigny d'Emerville.

2. *Louis-François* Queſſe de Valcourt, prêtre, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la maiſon royale de Navarre, du 2 Avril 1734. doyen de l'égliſe collégiale de Saint Sauveur de Metz, & abbé commendataire de l'abbaye de Fontenelles, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

M. le marquis de Valcourt, maréchal de camp, étoit fils de M. de Valcourt, capitaine dans un régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690. Il avoit pour frere puîné *N*.... de Valcourt, auſſi capitaine dans un régiment d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, vivant en

Digitized by Google

1760. lequel eſt pere de quatre fils, qui ſont actuellement dans le ſervice, dont deux au régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie. Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1742. *p.* 1475. *& de Juillet* 1742. *p.* 1680.

Les armes : *d'or, à trois faſces d'azur, rangées en faſce, écartelé de gueules, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

QUETIL, écuyer, ſieur du Pont-Hébert, en Normandie, élection de Vire : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

QUEYLAR, *alias* CAYLAR (du), en Provence : C'eſt une branche cadette d'une ancienne famille noble du Languedoc, au diocèſe d'Uzès, établie en cette province depuis 1663. Divers actes prouvent qu'elle s'eſt indifféremment ſervi des deux orthographes de ſon nom ci-deſſus. On croit qu'elle a même origine que la maiſon de Bermond, connue dès l'onzieme ſiecle, & que les Croiſades ont donné lieu aux armoiries qu'elle porte, de même qu'à l'aliénation de preſque tous ſes biens, perte dont elle s'eſt toujours ſi bien reſſentie, que *Tuffardo* du Queylar, & *Jeanne*, ſa ſœur, vendirent encore le 26 Novembre 1402. les cinq douziemes de la ſeigneurie de Saint Etienne des Serres, à *Bertrand* de la Garde, qui en prêta hommage le 9 du mois de Juin ſuivant.

Comme il ſeroit aſſez difficile de répandre un jour ſuffiſant ſur des temps ſi reculés, nous nous bornerons, pour la filiation de cette branche, à ce que nous en apprend le jugement rendu en ſa faveur le 20 Décembre 1668. par M. de Bezons, intendant du Languedoc & commiſſaire départi par le Roi pour la vérification des titres de nobleſſe de cette province.

I. *Jean* du Queylar, damoiſeau, cru fils de *Tuffardo*, tranſigea le 19 Août 1448. conjointement avec *Catherine* de Cabannes, ſa femme, & teſta le 20 Juillet 1463. Il eut pour fils,

II. *Antoine*, qui donna dénombrement au Roi en 1503. Il fut pere de

III. *Jean* II. du nom en 1531. qui reconnut tenir du Roi à fief franc & noble, conjointement avec *Jean* de Virgile le jeune, une terre dans la juriſdiction de Treſques. Il teſta le 12 Septembre 1572. & avoit épouſé *Catherine* de Virgile, qui le rendit pere de

IV. *Jean* III. du nom, marié le 28 Mars 1557. à *Simonne* Bataille. Il teſta le 28 Janvier 1609. laiſſant deux fils, *Pierre*, qui ſuit, & *Arnaud*, qui forma une autre branche.

V. *Pierre*, qui épouſa le 28 Décembre 1588. *Marie* des Pierres, teſta le 23 Juillet 1635. & fut pere de

VI. *Louis* I. du nom, marié le 24 Décembre 1623. à *Claude* du Jal. Il fut maintenu le 20 Décembre 1668. & teſta le 12 Octobre 1670. laiſſant, 1. *Louis* II. du nom, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon pere, & marié à *Anne* de Froment, dont une fille, qui a laiſſé poſtérité ; 2. *Jean-Mathieu*, qui ſuit ; 3. *Jean-Sacriſtain* d'Alais ; 4. *Pierre*, non marié, & pluſieurs filles.

Digitized by Google

VII. *Jean-Mathieu* I. du nom, s'établit en Provence, où il épousa le 14 Octobre 1663. *Françoise* de Ferre, fille de noble *Pierre-Antoine*, & de demoiselle *Marie* de la Pierre, dont, 1. *Pierre*, religieux de Clugny; 2. *Jean*, qui suit.

VIII. *Jean* IV. du nom, épousa le 23 Juillet 1703. *Anne* de Castillon, fille de noble *Jean-Joseph*, & de demoiselle *Honnorade* Vincens, & testa le 13 Octobre 1727. laissant dix enfans, dont six actuellement vivans; sçavoir,

1. *Jean-Mathieu*, qui suit.

2. *Joseph*, religieux de l'ordre de Clugny.

3. *Pierre-Paul*, évêque de Digne.

4. *Joseph-Hyacinthe*, prêtre de la congrégation de l'Oratoire.

5. & 6. *Marguerite*, non mariée, & *Claire*, qui l'est à *N.* .... de Cymon.

IX. *Jean-Mathieu* du Queylar II. du nom, étoit lieutenant au régiment de Touraine, lorsque la mort prématurée de son pere l'obligea de quitter le service. Il est établi à Marseille, où il a épousé le 29 Octobre 1733. demoiselle *Marie-Elisabeth* du Pont, fille de *Jean-Charles*, & de demoiselle *Jeanne* Roux. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Polieucte* du Queylar, né le 13 Février 1737. conseiller au Parlement de Provence.

2. *Jean-Joseph-Tranquille*, né le 23 Mai 1746.

3. *Marie-Jeanne*, née le 8 Août 1747.

Les armes: *d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules, au chef d'argent, chargé d'un soleil ombré de gueules, accosté de deux croissans de même.*

QUINCARNON DE BOISSI, famille de Normandie. *Jacques* de Quincarnon, sieur des Rousseaux, eut pour femme *Jeanne* de Bois-l'Evêque, dont naquirent, *Jean* de Quincarnon, écuyer, dont la postérité s'est établie en Guyenne, & *Georges*, qui suit.

Georges de Quincarnon, sieur de la Salle & des Ernolus, fut pere de *Guillaume* de Quincarnon, sieur des Ernolus, archer d'une compagnie de cent Lanciers des ordonnances du Roi en 1574. & de *Claude* de Quincarnon, sieur de la Chapelle, dont est issue pareillement une postérité.

Du mariage de *Guillaume* avec *Gabrielle* Henri sont issus, *Jean*, qui suit, & *Claude*, écuyer, sieur de Moronville, qui a fait une postérité.

Jean de Quincarnon, écuyer, sieur des Ernolus, épousa en 1608. *Anne* du Valet, mere de *Louis* de Quincarnon, maintenu dans sa noblesse par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Rouen, du 4 Août 1666. marié en 1687. avec *Jeanne* de Glapion, dont naquit, entr'autres enfans, en l'année 1691. *Louis-Jean-Baptiste* de Quincarnon, écuyer, sieur de Boissi, allié en 1723. avec *Marie-Angélique* Gouhier, fille de *Robert* Gouhier, écuyer, sieur des Bois. Ils ont eu pour enfans,

1. *Jean-Robert*, écuyer, né le 27 Janvier 1725.

2. *Charles-Marc-Antoine*, né le premier Septembre 1726.

3. *César-Denis*, écuyer, né le 9 Octobre 1729.

4. *Charles*, né en Septembre 1732.

Digitized by Google

5. *Henri-Victor*, né le 21 Juillet 1734.

6. *Marie-Anne-Sophie*, née le 3 Janvier 1728. reçue à Saint Cyr le 19 Novembre 1736.

7. *Thérese-Renée*, née le 23 Juin 1730.

8. *Marie-Elisabeth* de Quincarnon, née le 7 Septembre 1736. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 445.

Les armes sont : *d'argent, à trois treffles de sinople*, 2 & 1.

QUINEMONT : *Jean* de Quinemont, écuyer, seigneur de Varennes & de la Guenerie, fut successivement gentilhomme ordinaire de M. Gaston, duc d'Orléans ; lieutenant d'une compagnie de cent Mousquetaires à cheval, dans le régiment du cardinal de Richelieu ; maréchal de camp ès armées du Roi en 1662. gouverneur de Vallerangue en Lorraine, &c. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1668. par arrêt du commissaire départi dans la généralité de Tours.

De son mariage avec *Claude* Chaspoux, naquit *Jean-Christophe* de Quinemont, écuyer, seigneur de Varenne & de la Guenieres, mousquetaire du Roi, marié en 1671. avec *Marie-Gervais* de Salvert, dont il eut, entr'autres enfans, *Louis-Ours* de Quinemont, seigneur de Varennes, de Baugé & de la Guenerie, maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du 18 Juin 1715. Il épousa en 1712. *Marie* Bodin, dont il a eu,

1. *Jean-Jacques-Ours* de Quinemont de Varennes, né le 28 Février 1715. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Septembre 1729.

2. *Marie-Louise*, née le 28 Février 1716.

3. *Bonne-Anne*, née le 25 Juin 1717. reçue à Saint Cyr le 3 Décembre 1725. sur les preuves de sa noblesse.

4. *Elisabeth-Catherine* de Quinemont, née en 1722. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 446.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, les pieds coupés, & posés 2 en chef & 1 en pointe.*

QUIQUERAN : Famille originaire d'Arles, connue sous les noms de Beaujeu & de Ventabren, dont une branche cadette est établie au comtat Venaissin depuis environ 1590.

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence* fait remonter l'origine de cette ancienne race à *Rostang* de Quiqueran, nommé parmi ceux qui suivirent le parti de la princesse des Baux, contre *Raymond* Berenger, dans la fameuse guerre de 1143.

Dragonet de Quiqueran, un de ses descendans, étoit viguier de la ville d'Arles en 1225.

Rostang II. du nom, arriere petit-fils du précédent, se trouva présent à l'accord fait avec *Bertrand* des Baux, au sujet des limites de leur terroir, l'an 1295.

Raymond de Quiqueran, frere de *Rostang* II. portoit le titre & la qualité de damoiseau, & fut marié à *Marguerite* d'Arlatan, de laquelle il eut, 1. *Raymond* II. du nom, pere de *Durand*, dont le fils mourut sans postérité ; 2. *Pons*, pere de deux filles, alliées, l'une à *Jacques* Lebrate, & l'autre à *Hugues* de Mazargues, damoiseaux ; 3. *Pierre*, qui

qui ſuit ; 4. *Jean*, religieux de l'ordre de Saint Dominique.

Pierre de Quiqueran I. du nom, eut pour enfans *Pierre* II. du nom, qui ſuit, & *Huguette*, épouſe de *Pons* de Claret, damoiſeau.

Pierre de Quiqueran II. du nom, ſe maria en 1341. avec *Marguerite* de Rochemore, fille de *Jean*, & de *Marguerite* Audoar, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Gaucher*, marié à *N*.... de Favette-Reynaud, de laquelle eſt iſſue *Magdelene* de Quiqueran, mariée à *Charles* de Caſtillon, baron d'Airagues ; 3. *Geneviève*, épouſe de *Pons* de Cays, juge-mage de Provence.

Pierre de Quiqueran III. du nom, épouſa *Belinde* de Renaud, fille de *Jean*, & de *Catherine* de Lambard, dont,

Jean de Quiqueran I. du nom, chevalier, baron de Beaujeu, ſeigneur de Vaquieres, Montroux & de Ventabren, qui ſe diſtingua dans les guerres d'Italie, en ſervant avec zèle & fidélité *Louis* III. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, dont il eut de grandes récompenſes en 1425. L'Hiſtorien Ruffi dit qu'il fut viguier de Marſeille. Il teſta à Arles en 1466. & y mourut la même année. On voit ſon tombeau relevé & ſa figure couchée, dans l'égliſe des Freres Prêcheurs. Il fut marié trois fois ; ſçavoir, en premieres noces, avec *Huguette* de Renaud, iſſue des ſeigneurs d'Alein ; en ſecondes, avec *Gaſſinate* d'Aiguieres, & en troiſiemes, avec *Magdelene* de Falet, ou Faret, veuve de *Nicolas* de Rochemore.

Gaucher de Quiqueran I. du nom, baron de Beaujeu, ſeigneur de Vaquieres, Montroux & de Ventabren, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, par lettres de l'an 1498. conſul de la ville d'Arles en 1487. aſſiſta avec les autres gentilshommes de la Provence aux Etats du pays tenus à Aix, pour y délibérer. Il avoit épouſé *Louiſe* de Caſtellane, de l'ancienne maiſon de Provence, de laquelle il eut trois fils & quatre filles ; ſçavoir, *Antoine* ; *Aymard* & *Jean* de Quiqueran, qui tous les trois ont fait les branches rapportées ci-après, & *Jeanne*, *Anne*, *Sybille* & *Marguerite* de Quiqueran, toutes quatre mariées. *Jeanne* de Quiqueran épouſa noble *Gaſpard* de Grimaldy, prince de Monaco, ſeigneur d'Antibes. *Anne* de Quiqueran épouſa noble *Jean* d'Ademar, baron de la Garde. *Sybille* de Quiqueran épouſa noble *Pierre* de Bouic. *Marguerite* de Quiqueran épouſa noble *Nicolas* de Raynaud, ſeigneur d'Alein.

Branche de Quiqueran, barons de Beaujeu.

Antoine de Quiqueran, baron de Beaujeu, fils aîné de *Gaucher*, & de *Louiſe* de Caſtellane, maître d'hôtel ordinaire du roi François I. épouſa *Anne* de Forbin, fille de *Louis*, ſeigneur de Soliers, lieutenant général en Provence, & de *Marguerite* de Grimaldy Beuil, de laquelle il a eu, 1. *Gaucher* de Quiqueran II. du nom ; qui ſuit ; 2. *Pierre* de Quiqueran, évêque de Senès, lequel, après avoir étudié la Réthorique à Paris, voyagea en Italie. A ſon retour, il s'attacha aux Mathématiques, à la Poëſie, à la Botanique & aux Belles-Lettres. Il fut, à l'âge de dix-huit

Digitized by Google

ans, le premier évêque nommé après le Concordat de François I. avec Léon X. Il ne dut cette nomination singuliere qu'au grand nom qu'il s'étoit déjà fait parmi les Sçavans de l'Europe. Il mourut à Paris, âgé de vingt-quatre ans en 1550. On voyoit encore sur la fin du siécle dernier la statue de ce prélat, avec son épitaphe en prose & en vers, dans l'église des Grands Augustins. Il nous reste de lui un magnifique éloge de sa Patrie, & un poëme sur le passage d'Annibal dans les Gaules, aux bords du Rhône, près de la ville d'Arles, imprimés l'un & l'autre à Paris en 1539. *in-fol.* & en 1551. *in-4°.* 3 & 4. deux filles, mariées dans les familles de Martins & de Boche. La ville d'Arles députa en 1515. *Antoine* de Quiqueran, baron de Beaujeu, à François I. quand il fut parvenu à la couronne, pour le complimenter au nom de tous les ordres de ladite ville.

Gaucher de Quiqueran II. du nom, baron de Beaujeu, seigneur de Vaquieres, Montroux & Ventabren, épousa en 1542. *Catherine* d'Oraison, dont un fils, mort en bas âge.

Autre branche de Quiqueran, dite de Beaujeu.

Aymard de Quiqueran, cadet d'*Antoine* de Beaujeu, seigneur de Ventabren, second fils de *Gaucher*, & de *Louise* de Castellane, eut le commandement des Galeres du Port de Marseille, par lettres patentes du roi François I. en 1523. Il se maria le 7 Février 1519. avec *Jeanne* de Cays. Il eut de ce mariage *Robert* de Quiqueran, chevalier de l'ordre du Roi, qui étoit alors celui de Saint Michel, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Manosque & autres places, député de la Noblesse de Provence, avec plusieurs gentilshommes vers le Roi, comme le dit le pere Daniel, dans son *Histoire de France*, premier consul d'Arles en 1593. épousa le 3 Janvier 1560. *Alix* de Meyrand, fille de *Barthelemi*, & de *Marguerite* de Saint Martin-Chanteresier, dont, 1. *Jean*, capitaine de Cavalerie, marié en 1589. à *Catherine* de Barralier-Pomerols, de laquelle il n'a point eu d'enfans; 2. *François-Léon*, qui suit; 3. *Honoré*, chevalier de Malte en 1582. mort grand prieur de Saint Gilles en 1642. 4. & 5. *Anne* & *Jeanne*, alliées aux maisons d'Arlatan-Beaumont & d'Acosta d'Avignon.

François-Léon de Quiqueran de Beaujeu, mort en 1651. fut marié deux fois; sçavoir, en premieres noces en 1600. à *Jeanne* de la Riviere, & en secondes, à *Marguerite* le Roix de Ledignan. Du premier lit vint, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Léon*, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, docteur de Sorbonne; 3. *Honoré*, marié avec *Louise* de Saint Germain, dont *Jean-François*, *Pierre* & *Trophime*. Du second lit sont issus, 1. *Honoré*, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; 2. & 3. *François* & *Paul-Antoine*, reçus chevaliers de Malte aux années 1634. & 1637. Ce dernier s'acquit la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps. Lorsqu'en Janvier 1660. une tempête l'obligea de relâcher dans un mauvais port de l'Archipel, il y fut investi par trente

Digitized by Google

galeres du Grand-Seigneur. Il en soutint le feu pendant un jour entier, & ne succomba qu'après avoir épuisé ses munitions & avoir perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, lorsqu'une tempête plus violente que la premiere mit la flotte victorieuse dans un tel danger, que le capitan Pacha Mazamamet fut réduit à implorer le secours du chevalier, qui le sauva par l'habileté de sa manœuvre. Mazamamet, loin de reconnoître son prisonnier, voulut supprimer sa qualité de chevalier, & le confondre avec les plus vils esclaves; mais le Grand Visir, qui probablement en eut avis, voulut le voir, & l'ayant d'abord reconnu à sa bonne mine, il le fit mettre au château des sept tours, sans espérance de rançon ni d'échange. Louis le Grand le redemanda à la Porte, mais inutilement. Les Vénitiens voulurent le comprendre dans le traité de Candie: on le leur refusa. Un de ses neveux forma onze ans après le hardi dessein de le délivrer. Il l'exécuta avec une intrépidité de courage qui lui fit braver alors les plus grands périls, & qu'on admire encore aujourd'hui dans ce chevalier, alors âgé de vingt-deux ans. *Paul-Antoine* de Quiqueran mourut commandeur de Bordeaux.

Pierre de Quiqueran épousa le premier Juin 1632. *Catherine* de Foresta, fille d'*Antoine*, seigneur de Colongue, & de *Marthe* de Raimond-Modene, sa seconde femme, de laquelle il eut, 1. *Honoré*; 2. *Charles*; 3. *Joseph*; 4. *Catherine*, mariée à *Claude* d'Arnaud, conseiller en la Cour des Comptes.

Honoré de Quiqueran épousa le 10 Mars 1655. *Anne* de Bechiran, fille de *Geoffroy*, conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Rhotia* de la Ceste, dont,

Louis de Quiqueran, qui de *Marthe* de Léotaud, sa femme, qu'il épousa en 1688. a laissé

Joseph de Quiqueran, mort sans postérité en 1752. de son mariage avec *N.*... de Baldony, fille de *Claude*, de la ville de Salon.

Troisieme branche de Quiqueran Beaujeu.

Honoré de Quiqueran, fils aîné du second mariage de *François-Léon*, & d'*Isabelle* de Thieuloy, épousa le 9 Mars 1644. *Thérese* de Grille, fille de *Charles*, seigneur d'Estoublon, & de *Blanche* de Forbin Soliers. Il testa le 12 Janvier 1655. laissant, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Jacques*, reçu chevalier de Malte en 1655. 3. *Jacques* II. du nom, aussi chevalier de Malte; 4. *Honoré*, prêtre de l'Oratoire, ensuite chanoine de l'église de Nisme, associé à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé en 1703. à l'évêché d'Oleron, & à celui de Castres en 1709. mort le 29 Juin 1736. (*a*).

(*a*) *Il étoit versé dans les langues sçavantes & habile Théologien. Messieurs Bossuet, Fléchier & l'abbé Bignon faisoient beaucoup de cas de ses talens. Il fut un des plus grands prédicateurs de son temps, & prononça plusieurs Oraisons funebres, sur-tout celle de* Louis le Grand *à Saint Denis. Cette piece a été imprimée à Paris en* 1715. in-4°. *On a de lui un Recueil aussi* in-4°. *de Man-*

Jean-François de Quiqueran épouſa en 1669. *Marie* de Léotaud, veuve de *Jean-Baptiſte* d'Aiguieres, ſeigneur de Mejanes, fille de *Simon*, & d'*Anne* du Pré de Maſblanc, dont, 1. *Paul-Antoine*, qui ſuit; 2. *Honoré*; reçu page à la petite écurie en 1682. 3. une fille, mariée dans la famille de Viguier.

Paul-Antoine de Quiqueran fit alliance en 1698. avec *Marie* des Portes, fille de *Jean*, & de *Pierrette* d'Olivier-Bouimau, dont, 1. *François* II. du nom; 2. *Charles-Joſeph*, élu évêque de Mirepoix en 1736. mort l'année ſuivante; 3. *Nicolas*, reçu chevalier de Malte; 4. *Honoré*; 5. *Antoine*; 6. *Jacques*; 7. *Jean-Louis*; 8. *Pierre*; 9. *Thereſe* de Quiqueran.

François de Quiqueran II. du nom, a épouſé *N.*..... de Grimaldy.

Quatrieme branche iſſue des anciens ſeigneurs de Ventabren.

Jean de Quiqueran II. du nom, ſeigneur de Ventabren, troiſieme fils de *Gaucher* I. du nom, & de *Louiſe* de Caſtellane, ſe maria en premieres noces en 1505. avec *Marguerite* de Bouic, dont, 1. *Ardouin*, qui ſuit; 2. *Jean* III. du nom, tige des ſeigneurs de Venaſque & Saint Didier; 3. *Magdelene*, mariée en 1527. à *Honoré* de Porcelet. *Jean* de Quiqueran II. du nom, ſe maria en ſecondes noces le 9 Décembre 1539. avec *Anne* de Sadé, dont il n'eut point d'enfans. Cette *Anne* de Sadé maria *Jacqueline* de Sadé, ſa niece, avec *Jean* de Quiqueran III. du nom, rapporté ci-après.

Ardouin de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren & de Vaquieres, ſe maria le 8 Août 1535. avec *Jeanne* d'Aiguieres, fille de *Pierre*, & de *Louiſe* de Cavaillon, dont, 1. *Robert*, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à *Jacques* de Clément; 3. *Anne*, mariée à *Honoré* de Faucher.

Robert de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, eut de *Magdelene* d'Aiminy, ſon épouſe en 1574. 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Honoré*, rapporté ci-après.

Jean de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, s'allia le 27 Février 1599. avec *Magdelene* de Raſcas, fille de *Jean*, ſeigneur du Muy, dont,

Robert de Quiqueran II. du nom, marié le 26 Octobre 1621. avec *Iſabeau* de Bonfils, de laquelle il eut,

Charles de Quiqueran, marié en 1662. à *Jeanne* de Bonfils, fille d'*Ange*, écuyer, dont pluſieurs enfans, qui ont continué la poſtérité.

Honoré de Quiqueran, ſecond fils de *Robert*, & de *Magdelene* d'Aiminy, épouſa le premier Septembre 1704. *Suzanne* d'Eyguiſier, fille de *Feraud*, ſeigneur de Cornillon & de *Laudune* de Jarente-la-Eruyere, dont, 1. *Trophime*, qui ſuit; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte en l'an 1629.

Trophime de Quiqueran épouſa le 22 Avril 1630. *Pierrette* de

demens, Lettres & Inſtructions Paſtorales, ſur divers ſujets, imprimés à Caſtres. Voyez l'éloge qu'a fait de ce prélat M. de Boze, lequel ſe trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres.

Digitized by Google

Grille, fille de Valentin, & de *Magdelene* de l'Eſtang-Parade, dont *Claude*, qui ſuit, & deux chevaliers de Malte en 1655. & 1674.

Claude de Quiqueran-Ventabren épouſa *N.*..... Bibion, dont les deſcendans continuent la poſtérité.

Branche des ſeigneurs de Ventabren & de Saint Didier, établie à Pernes dans le comtat Venaiſſin.

Jean de Quiqueran III. du nom, ſecond fils de *Jean* II. & de *Marguerite* de Bouic, ſe maria le 4 Mai 1542. (l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* dit 1539.) avec *Jacqueline* de Sade, dame de Venaſque & de Saint Didier, fille de *Guillaume*, & de *Catherine* de Saint Michel, dont *Balthaſard*, qui ſuit, devenu héritier de ſon pere, qui teſta en ſa faveur, & mourut à Arles en l'an 1563.

Balthaſard de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, Remuſat & de Saint Didier, ſervit avec diſtinction & valeur ſous les regnes de Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII. comme on le juſtifie par les différentes dignités & charges où il a été élevé par ſes ſervices. En 1562. il ſe trouva au combat qui fut donné à Valréas, ville du comtat Venaiſſin, diocèſe de Vaiſon, contre les Religionaires. Il défit avec une poignée de Catholiques un corps conſidérable des ennemis de la Religion. Il étoit ſi attaché à la Religion Catholique, qu'on l'avoit ſurnommé le fléau des Hérétiques. Il ſe trouva en Provence une troupe de Religionnaires, ayant à leur tête pour chef le nommé Cartier, qui mettoit à contribution les lieux & les ſeigneurs de tous les environs, depuis Arles juſqu'à Aix. *Balthaſard* fut commandé de l'en chaſſer & de le combattre avec les troupes qu'on lui avoit confiées. Il manœuvra ſi bien & ſi à propos, ſans perdre beaucoup de monde, qu'enfin il renferma ledit Cartier avec ſes gens dans un rocher, proche d'Alein, leſquels ſe battoient en déſeſpérés, par les ſorties réitérées qu'ils faiſoient: il les obligea cependant à capituler. Alors *Balthaſard* de Quiqueran promit grace à tous, excepté à leur chef, qu'il fit traduire à Aix, où il fut tiré à quatre chevaux. Par ce moyen il donna la paix & la tranquillité à tous les ſeigneurs des environs, qui n'oſoient ſortir de leurs châteaux, & qui n'avoient pu arrêter ledit Cartier. Ces différens faits ſont cités dans les Hiſtoires de Provence. En 1570. le 5 Avril, *Henri*, duc d'Anjou, depuis roi de France, ſe confiant entierement en *Balthaſard* de Quiqueran, le nomma pour un de ſes gentilshommes ordinaires. Ses lettres patentes ſont conſervées dans les archives de la maiſon de Quiqueran, au comtat Venaiſſin. En 1573. le 16 Mai, le même prince le nomma à une des charges d'écuyer ordinaire de ſa maiſon. Les lettres patentes font mention qu'il étoit alors capitaine de gens de pied. En 1585. le 6 Avril, *Henri*, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, & lui confia en même temps le gouvernement de Noue. En 1589. le 6 Février, *Dominique* de Grimaldi, archevêque &

Digitized by Google

vice-légat d'Avignon, lui donna le gouvernement de la ville de Cavaillon, avec commiſſion de lever une compagnie de cent hommes, pour la conſervation de cette ville. En 1590. il fut premier conſul des Nobles à Arles. Cette ville ſe trouvant agitée de troubles, & ſe confiant entierement au zele qu'il avoit toujours témoigné pour la défenſe de la véritable Religion, ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix dans l'ambaſſade qu'elle eut beſoin d'envoyer au pape Sixte V. qu'en l'honorant de cette commiſſion. Il paroît par la lettre que ſa Sainteté écrivit à la communauté d'Arles, par le retour dudit ambaſſadeur, combien elle fut ſatisfaite de ſa perſonne. Elle eſt du 10 Avril 1590. comme on le juſtifie dans les archives de ladite ville. En 1591. le 29 Juillet, *Balthaſard* de Quiqueran fut nommé colonel général de l'artillerie d'Avignon, avec un commandement abſolu ſur tous les officiers & ſoldats de cet Etat. Ce fut ſous le pontificat de Grégoire XIV. que les bulles lui furent expédiées. Le même Pape lui fit préſent de ſa calotte, avec une penſion de douze cents écus Romains. C'eſt depuis ce temps-là que *Balthaſard* de Quiqueran s'exparria d'Arles à Avignon, comtat Venaiſſin, où ſa poſtérité ſe continue. Il fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces en 1579. à *Eléonore* de Saint Michel, fille de *Pierre*, ſeigneur de Saint Michel; & en ſecondes, en 1594. à *Marguerite* de Filleul, dame de Remuſat, fille de *Simon*, ſeigneur de la Magdelene, & d'*Eléonore* de Rhodes d'Auriac. Du premier lit naquirent, 1. *Charles*, mort ſans alliance; 2. *Cathérine*, épouſe de *Jean-Baptiſte* de Nobili, à Pernes; 3. *Louiſe*, femme d'*Etienne* d'Allemand. Du ſecond lit naquirent, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Jean*, religieux Recolet, & trois filles, mariées dans les maiſons de Merles-Beauchamps, de Laurent-l'Olive & de Riviere-Sainte-Marie. En 1622. le 6 Octobre, *Balthaſard* de Quiqueran fut tué à Avignon par l'éclat d'un canon, à l'entrée de Louis XIII. dans la ville, faiſant la fonction de général d'Artillerie. Par cette mort, ſon fils *Antoine*, qui étoit fort jeune, perdit cette charge, parce que le Roi la donna à M. le comte de Berton, qui portoit le dais, comme conſul, la lui ayant demandée ſur le champ.

Antoine de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, Remuſat & de Saint Didier, ſe maria en premieres noces le 4 Juillet 1623. avec *Suſanne* de Pupus, fille de *Gabriel*, auditeur de Rotte, dont *Thomas*, qui ſuit; & en ſecondes noces, le 21 Janvier 1644. avec *Anne* de Pichoni, de laquelle il eut *Antoine* de Quiqueran, ingénieur du Roi & chevalier de Saint Louis, mort à Paris ſans poſtérité le 22 Avril 1722. C'eſt lui qui fit rebatir la ville de Dieppe en Normandie, après le bombardement. Son pere mourut à Pernes le 3 de Juin 1671. après avoir fait ſon teſtament, où il nomme pour ſon héritier *Thomas* de Quiqueran, ſon fils aîné.

Thomas, mort en 1708. avoit épouſé le 4 Janvier 1676. *Diane* d'Albert de Grillet. Il eut de ce mariage, 1. *Eſprit-Joſeph-Marie* de Quiqueran, qui ſuit; 2. *Marie-Anne* de Quiqueran, mariée à noble *Gabriel* de Camaret; 3. *Marie* de Quiqueran, mariée à

Digitized by Google

noble homme *Jean-Baptiſte* de Maubec.

Eſprit-Joſeph-Marie de Quiqueran ſe maria le 13 Février 1707. avec noble demoiſelle *Jeanne* de Jean, dame du lieu de Pierre-Longue, aux baronnies du Dauphiné. Il eut de ce mariage, 1. *Jean-Joſeph-Dominique-Thomas-Antoine-Gabriel* de Quiqueran, qui ſuit; 2. *Joſeph*; 3. *Antoine* de Quiqueran; morts au berceau, après avoir été reçus chevaliers de Malte.

Jean-Joſeph-Dominique-Thomas-Antoine-Gabriel de Quiqueran, ſe maria le 30 Septembre 1745. avec *Jeanne-Marie* de la Coſte. Il eſt ſorti de ce mariage, 1. *Antoine-François-Hippolite* de Quiqueran, né le 12 Août 1755. 2. *Victoire*, née le 23 Décembre 1746. 3. *Françoiſe*, née le 24 Décembre 1747. 4. *Catherine*, née le 8 Janvier 1751.

Les armes : *d'or & d'azur, emmanché de l'un en l'autre*; autrement, *écartelé d'or & d'azur, le trait du coupé emmanché de l'un à l'autre.* Pour ſupports : *deux chevaux blancs*; & pour cimier, *les deux pieds & la tête d'un cheval iſſant de même*, avec cette deviſe : *vim contrà vim.*

QUISSECE (de), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois colombes d'argent, poſées l'une ſur l'autre.*

RABAINE, en Saintonge : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la fasce de gueules, à ſix coquilles de Saint Michel, poſées* 3, 2 & 1. Pour ſupports : *deux levrettes.*

Les Rabaines, ſires de Piſany, ſont connus dès l'an 1018. La terre de Piſany eſt un des quatre premiers marquiſats de Saintonge. La famille de Rabaine poſſédoit en 1316. beaucoup d'autres terres, tant en Guyenne, qu'en l'Iſle d'Oleron, où eſt encore le vieux château de la terre de Rabaine, qui fut donnée en mariage à une héritiere du même nom.

Emmanuel de Rabaine fut un des quarante gentilshommes de la province de Saintonge, commandés pour le ban, afin d'empêcher la deſcente des Anglois, ſur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut deux enfans, qui furent *Pierre*, cardinal du titre de Sainte Marie ſur la Minerve, & *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume épouſa *Blanche* de Didone, fille du baron de Didone, dont *Geoffroy*, qui ſuit, & *Alarie*, mariée à *Guillaume* Foucaud.

Geoffroy de Rabaine, ſeigneur de Piſany, eut de *Henriette* Foucaud, ſon épouſe, *Elie*, qui ſuit, & *Geoffroy*, mort ſans enfans.

Elie de Rabaine fut nommé plénipotentiaire par le roi de France en 1276. pour faire la paix avec les Anglois. Il fut marié trois fois ; en premieres noces avec *Agnès* d'Anjecol ; en ſecondes noces avec *N.*..... de la Lande, fille de *Jean* ; & en troiſiemes, avec *Hiſpanne* de Bourg. Il eut de celle-ci, 1. *Geoffroy*, qui ſuit ; 2. *Elie* ; 3. *Marguerite* de Rabaine.

Geoffroy de Rabaine III. du nom, ſeigneur de Piſany, & vicomte de Blaye, épouſa en 1316. *Almode* de Montauſier, fille de *Foulques*, & de *Marie* Montguyon. Il fut d'abord général des armées du roi de France, & pour le Pape, puis ſénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent, 1. *Geoffroy*, qui ſuit ; 2. *Elie*, capitaine d'une compagnie de gens de pied, tué à la bataille de Poitiers ; 3. *Iſabeau* de Rabaine, mariée à *Guidon* d'Ardenne, chevalier, ſeigneur de Moulidars, en Angoumois.

Geoffroy de Rabaine IV. du nom, ſeigneur de Piſany, fut général d'armée pour les rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis capitaine général du Périgord & du Quercy. Il épouſa *Fainotte* de Saint Aſtier, fille d'*Elie*, baron de l'Iſle & vicomte de Montreuil, dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Guillon* de Rabaine, rapporté après ſon frere aîné.

Jean de Rabaine I. du nom, ſeigneur de Piſany, prit, avec cinq autres gentilshommes à leurs frais & dépens, le fort château de Mortagne ſur les Anglois : il fut fait écuyer des rois Charles VII. & Louis XI. & capitaine

Digitized by Google

d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il épouſa en premieres noces *Jeanne* d'Hiers, qui lui porta en mariage beaucoup de terres, dont le fils *Etienne* de Rabaine, mort jeune, fut héritier. Tous ſes biens retournerent à *Jean*, ſon pere, qui ſe remaria à *Jeanne* de Manbier, dont *Jeanne* de Rabaine, qui fut mariée quatre fois, ſans laiſſer d'enfans, & dont *Guillon* de Rabaine, ſon oncle, devint héritier.

Guillon de Rabaine I. du nom, ſeigneur de Piſany, épouſa *Marguerite* Ardillon, dame de Saint Jus, Rioux, Broule, Saint Carlais & la Grillac, dont, 1. *Elie*, mort ſans enfans; 2. *Arnaud*, chanoine de l'égliſe de Saint Pierre; 3. *Lambert*, qui ſuit.

Lambert de Rabaine I. du nom, ſeigneur de Piſany, épouſa *Anne* de Montolieu, dame de Laubec & de Rouffiac, dont ſont nés, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, mariée à *Elie* de Sainte-Hermine, ſeigneur du Faux, dont deſcendent *François* de Sainte-Hermine, chef d'eſcadre, & l'abbé de Sainte-Hermine, aujourd'hui aumônier de la Reine; 3. *Analaide*, mariée à *Pierre* de Brémond, comte d'Ars.

Jean de Rabaine II. du nom, épouſa en premieres noces *Françoiſe* de Sainte-Hermine, ſœur d'*Elie* de Sainte-Hermine, ſeigneur de Faux; & en ſecondes, *Louiſe* de Pons, ſœur de *Guy*, marquis de Pons. De celle-ci il eut,

Jean de Rabaine III. du nom, marié à *Eſtiette* Foureſtier, dont ſont iſſus *Ivon*, qui ſuit, & *Chardon*, ſuivant leur contrat de partage de la ſucceſſion de leurs pere & mere en date du 26 Janvier 1497.

Ivon de Rabaine I. du nom, épouſa *Marie* de Sanſac, fille de *Jean*, comte de Sanſac, & de *Marie* du Repaire. Ils teſterent le 4 du mois de Juillet 1519. & laiſſerent,

Jacques de Rabaine, marié à *Perrette* de Beaumont, dont, 1. *René*, qui ſuit; 2. *Paul*; 3. *Antoinette* de Rabaine. Ils partagerent entr'eux leur ſucceſſion le dernier Février 1578.

René de Rabaine épouſa *Marie* Gombaud, fille de *Philippe*, ſeigneur de Tanzac, & de *Louiſe* de la Perſonne, dame de Champfleury, dont vinrent, 1. *René*, qui ſuit; 2. *Paul*, qui partagea avec ſon frere aîné en 1602. & rapporté ci-après; 3. *Françoiſe*, mariée & morte ſans enfans.

René de Rabaine II. du nom, dont la poſtérité dura peu, & s'eſt éteinte.

Paul de Rabaine I. du nom, ſeigneur de Tanzac, Briagne & Uſſon, épouſa en premieres noces *Diane* Stuer; en ſecondes, *Louiſe* de Beaumont, fille de *Jacques*, dont deſcend *Léon* de Beaumont, évêque de Saintes, & en troiſiemes noces *Jeanne* de Ranſanne. Les enfans du premier lit furent, 1. *Jean*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de *Jean* de Rabaine, mort âgé de dix-huit ans; 2. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Sennecterre, marquis de Saint Victour, dont deſcend le maréchal de Sennecterre, ci-devant ambaſſadeur auprès du roi de Sardaigne; 3. *Marie*, religieuſe de Sainte Urſule à Bordeaux. Les enfans du ſecond lit ſont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Charles*, capitaine de Carabiniers, mort au ſervice du Roi,

Digitized by Google

ſans avoir été marié. Du troiſieme lit vint *Jeanne* de Rabaine, mariée à *François* du Souchet, ſeigneur de la Biguerie, &c.

Jean de Rabaine IV. du nom, ſeigneur de Briagne, Tanzac, & autres lieux, épouſa *Renée* de Vildon, fille de *Joſeph*, ſeigneur de Ronzenac & de Malberchie en Périgord, & de *Renée* de Barbezieres, dont, 1. *Paul*, qui ſuit; 2. *Jacques*, lieutenant de Grenadiers, tué au ſiége d'Oudenarde, âgé de trente-deux ou trente-trois ans; 3. *Magdelene*, mariée à *François* de Monſerand, chevalier, ſeigneur de Coux, de Gainardiere & de la Sipiere, morte ſans enfans le 12 Mars 1754. âgée de cent trois ans.

Paul de Rabaine, ſeigneur de Briagne, épouſa *Antoinette* Perry, veuve de *François* Dauthon, chevalier, ſeigneur de la Sabliere, qui lui porta en mariage la terre de la Roche-Genouillac en Limouſin, dont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2. *Charles*, marié à *Françoiſe* Vigier, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Durfort, &c. & de *Catherine* Ancelin, dont, 1. *Charles*; 2. *Catherine*; 3. *Magdelene*; 4. *Marie-Roſe* de Rabaine; 3. *Marie*, mariée à *François* Paſquet, ſeigneur de Lage en Limouſin, dont une fille, mariée à *Charles* de Beaupoil-Saint-Aulaire; 4. & 5. *Marie-Magdelene* & *Jeanne*, religieuſes de Fontevrault à Fontaine en Périgord, où la plus jeune a été continuée prieure pendant dix-huit ans, & eſt morte en Décembre 1755. âgée de ſoixante-quatre ans, & ſa ſœur aînée en 1747. âgée de ſoixante-douze ans.

Jean-Paul de Rabaine, chevalier, ſeigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac, Perſond & Saint Mathieu, épouſa *Marie-Eliſabeth* de Planche, fille de *Jean Hugon*, ancien jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite* Bonnaudin, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean*, né le 30 Avril 1711. ancien curé & prieur d'Orio les en Saintonge, enſuite d'une autre cure, dont il s'eſt démis en 1758. & en 1760. directeur des dames de la Trinité à Paris; 3. *Françoiſe-Dorothée*; 4. *Jeanne*; 5. *Catherine*.

François de Rabaine, né le 18 Janvier 1710. mort le 31 Août 1753. âgé de quarante-cinq ans, après avoir ſervi dans la Gendarmerie, ſe retira, avec commiſſion de lieutenant dans le régiment de Bourbonnois, Infanterie, & ſe maria enſuite avec *Marie* de Barberin de Reignac, dont,

1. *Charles*, né au château de la Roche-Genouillac en Limouſin, le 3 Septembre 1741.

2. *François-Gaſton*, né au château de Goualet en Poitou, le 31 Mars 1747.

RABASSE: Famille originaire de la province de Dauphiné, d'où elle paſſa au comté Venaiſſin, & de-là à Aix, où elle a donné ſucceſſivement ſix procureurs généraux au Parlement de cette ville. Elle ne ſubſiſte plus que dans un mâle, vivant ſans alliance.

Les armes: *d'azur, au château d'argent, compoſé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voiſines, en décroiſſant, accompagné en pointe d'une truſe auſſi d'argent.*

Une *truſe* en Provencal eſt appellée une *rabaſſe*.

RABAT: *Tome III. p. 103. col. 1. lig. 14.* ſont de la maiſon des comtes de Foix, *liſez*, ſont

de la maiſon des premiers comtes de Foix.

Ibid. lig. 41. *après* de la troiſieme, *ajoutez*, *Dorothée-Théodore* de Poudenas de Villepinte en Bigorre, morte le 19 Mai 1759. âgée de quatre-vingts-dix ans. Il eut, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. morte en 1755. *liſez*, mort le 22 Février 1756. âgé de ſoixante-quinze ans, & *ajoutez* : Leur fils, marquis de Sabran, tué le 23 Juin 1743. ſur le Mein, épouſa le 16 Janv. 1741. *Agathe-Françoiſe* de Coëtlogon, mere d'un fils, appellé comte de Sabran de Foix.

Ibid. lig. 27. & 30. Montleon, *liſez*, Mauléon.

RABIERS : Famille connue depuis le quinzieme ſiecle en Provence, où *Louis* de Rabiers acquit les terres de Châteauredon, Verrayon, du Plan, Pontjulien & la Baume. Il ſe ſignala ſous *Louis* d'Anjou III. du nom, comte de Provence, dans le commandement des troupes contre les Savoyards, qu'il chaſſa des vallées d'Annot. Ce prince, en reconnoiſſance de ſes ſervices militaires, lui donna les armes que cette famille porte encore aujourd'hui, qui ſont : *de gueules, au dextrochere d'argent, mouvant de ſéneſtre, empoignant de trois tournefols d'or.* Pour cri de guerre : *Victoria.* Elle portoit auparavant : *de ſable, à une rave d'or.*

Cette famille ſubſiſte dans *Gaſpard* de Rabiers III. du nom, ſeigneur de Châteauredon, la Baume & Pontjulien, marié à *Urſule* de Villeneuve-Barrême, dont quatre fils & deux filles.

L'aîné eſt officier dans les armées du Roi.

Le ſecond, appellé *François*, a été page du Roi.

Le troiſieme l'a été de madame la Dauphine.

Le quatrieme, ſeigneur de la Pelontiere, a ſervi dans le régiment de Mailly.

Les deux filles ont été reçues ſucceſſivement à Saint Cyr. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 278.

RABODANGE : La maiſon de Rabodange, qui s'eſt établie en Normandie, vers l'an 1400. y a tenu toujours un rang fort diſtingué. Elle eſt originaire de Flandres, où elle s'eſt pareillement diſtinguée, tant par ſes alliances que par ſes emplois militaires.

François & *Nicolas* d'Amboiſe & Paradin rapportent dans leur Hiſtoire des emblêmes & des deviſes hiſtoriques, que *Marie* de Cleves, veuve de *Charles*, duc d'Orléans, avoit épouſé en ſecondes noces un Rabodange, & qu'elle avoit fait peindre dans ſon cabinet un Ange, tenant un rabot de menuiſerie, avec cette deviſe : *encore n'eſt-il que rabot d'Ange.*

On voit dans l'*Hiſtoire de Bourgogne*, en 1351. un *Mathieu*, ſire de Rabodange, à la tête de la compagnie des Gendarmes du maréchal de Beaujeu, ſe diſtinguer dans l'armée que commandoit ce maréchal. Son fils, *Robert*, ſire de Rabodange, ſervit avec diſtinction dans les armées du duc de Bourgogne. *Guillaume*, ſire de Rabodange, fils de *Robert*, étoit gouverneur de Saint Omer en 1423. *Alard*, ſire de Rabodange, fut pareillement gouverneur de la ville de Saint Omer ; & après avoir ſervi pendant quelque temps dans les armées du duc de Bourgogne, paſſa en France & s'établit dans la province de Normandie. Il

Digitized by Google

avoit épouſé *Iſabeau* d'Ailly, ſœur de *Jean* d'Ailly, vidame d'Amiens. En 1495. *Claude*, ſire de Rabodange, fils d'*Alard*, fut chambellan du Roi, conſeiller d'Etat en ſes Conſeils, gouverneur du château de l'Œuf à Naples, & enſuite gouverneur de Meulan. Il avoit épouſé *Jeanne* de Cinerieu. L'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau & ſon épitaphe dans l'égliſe paroiſſiale de Saint Paul à Paris. *Louis*, ſire de Rabodange, fils de *Claude*, fut auſſi gouverneur de Meulan & d'Amvilliers. En 1545. il commandoit dans les provinces de Brie & de Champagne, en l'abſence de M. Nevers. Il avoit épouſé *Jeanne* de Silly, de laquelle il eut *François*, ſire de Rabodange, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & chevalier de ſon ordre, marié à *Anne* d'Olléençon; leur fils, *Louis*, ſire de Rabodange, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes & chevalier de l'ordre du Roi, s'allia en 1598. avec *Catherine* d'Angennes. Elle fut mere de *Louis*, marquis de Rabodange, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, auquel ſa Majeſté accorda, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus dans ſes armées, tant dedans que hors du royaume, lettres patentes, portant érection de ſa terre de Rabodange en marquiſat. Il avoit épouſé en 1633. *Marie* de Longchamp, fille de *Jean* de Longchamp, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, gentilhomme de la chambre du Roi, conſeiller en ſes conſeils d'Etat & privé, & gouverneur de Liſieux. *Guy*, marquis de Rabodange, qui naquit de ce mariage, fut chevalier de l'ordre du Roi, & épouſa en 1666. *Charlotte* Leſcalopier, mere de *Louis-Céſar*, marquis de Rabodange, qui épouſa en 1693. *Cécile-Adelaïde* de la Ferté-Senecterre, ſa couſine, fille du maréchal-duc de la Ferté-Senecterre, pair de France & gouverneur du pays Meſſin, & de *Magdelene* d'Angennes. *Henri-François*, marquis de Rabodange, fils de *Louis-Céſar*, mourut en ſon château de Rabodange en Normandie, le 30 Novembre 1751. âgé de cinquante-un ans. Du mariage qu'il avoit contracté en 1731. avec *Eliſabeth-Perrette-Dominique-Théreſe* de Neufville, fille unique de *Pierre* de Neufville, marquis de Clairay, & de *Marie-Anne-Théreſe* Turgot, il laiſſa un garçon, & trois filles, dont l'aînée a épouſé le marquis de la Ferté-Senecterre.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à la croix ancrée de gueules; au 2 & 3 de gueules, à trois coquilles d'or.*

RABUTIN : *Tome III. p. 105. col. 1. lig. 9. après* qui firent bruit dans le monde, *ajoutez* ce qui ſuit.

Il mourut le 9 Avril 1693. Il avoit eu de *Louiſe* de Rouville, ſa ſeconde femme, *Michel-Celſe-Roger* de Rabutin, comte de Buſſy, évêque & baron de Luçon, abbé commendataire des abbayes de Bellevaux, ordre de Prémontrés, diocèſe de Nevers; de Saint Pierre de Flavigny, ordre de Saint Benoît, diocèſe d'Autun, & prieur de Notre-Dame de Leſpau, ordre du Val-des-Choux, diocèſe d'Auxerre, un des quarante de l'Académie Françoiſe, mort à Paris le 3 Novembre 1736. âgé d'environ ſoixante-ſept ans. Il avoit eu un

Digitized by Google

frere aîné, par la mort duquel ſans enfans, il étoit devenu comte de Buſſy. Il a laiſſé pour héritiers *Marie-François-Roger* de Langheac, comte de Toulongeon, ſeigneur de Chaceu, ſon neveu, fils de feu *Gilbert* de Langheac, marquis de Coligny, en Auvergne, & de *Louiſe-Françoiſe* de Rabutin de Buſſy; & *Reine* de Madaillan de Leſparre, auſſi ſa niece, femme de *Léon* de Madaillan de Leſparre, comte de Laſſay, ſon neveu, & fille de feu *Louis* de Madaillan de Leſparre, marquis de Montataire & de Laſſay, & de feue *Anne-Marie-Thérèſe* de Rabutin de Buſſy.

RACAPÉ, en Anjou, famille qui a formé pluſieurs branches.

Michel de Racapé, ſeigneur de Menil, de Magnane & de Brez, chevalier de l'ordre du Roi, fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1415. avec *René* de Racapé, ſon frere, ſeigneur de la Briſaie, par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De ſon premier mariage accordé au mois d'Avril 1652. avec *Geneviève* Cornuau, ſont iſſus, *Henri-François*, qui ſuit, & *Gabriel-Auguſtin* de Racapé de Menil, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi.

Henri-François de Racapé, écuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de marquiſat, par lettres du mois d'Avril 1701. regiſtrées au Parlement en 1702. des ſeigneuries du Menil, de Magnane, de Brezel, de Breſſaut, de Taigné, &c. Il fut pourvu de l'office de lieutenant des maréchaux de France au bailliage d'Angers en 1699. en conſidération des ſervices qu'il avoit rendu au Roi pendant pluſieurs années. De ſon mariage accordé en 1693. avec *Anne-Marie* Milet, fille de *Nicolas* Milet, écuyer, ſeigneur de Naumare, ſont iſſus *Michel-Henri-Auguſtin*, né en 1694. & *Anne-Thérèſe-Henriette* de Racapé. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 451.

Les armes ſont: *de ſable, à ſix roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, poſés* 3, 2 & 1.

RACHE, en Artois: *Tome III. p.* 105. *col.* 1. *lig.* 29. & 31. *Jean* de Berg, *Eugene* de Berg, *liſez*, *Jean* de Bergh, *Eugene* de Bergh.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Ses enfans ſont, *liſez*: Les enfans du premier lit ſont, &c.

RACENT, écuyer, ſeigneur de Bois-Robert, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq croiſettes de ſable, & accompagné en chef de deux merlettes du ſecond; en pointe, d'une tête de cerf d'or.*

RADULPHE, écuyer, ſieur de la Roche, en Normandie, élection de Vire: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

RAFFELIS, en Provence: Famille qui a pour chef *Pierre* de Raffelis, ſecrétaire des commandemens du roi *Louis* III. d'Anjou, comte de Provence. Il vivoit vers le milieu du quinzieme ſiécle. Cette famille ſubſiſte en deux branches; la premiere, dans *Jean-Nicolas* de Raffelis de Vincens d'Agoult, ſeigneur de

Digitized by Google

Rognes & de Vaſtère, élu premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1734. marié avec *Françoiſe* de Serre fille de *Grégoire*, ſeigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thérèſe* de Seytres, dont deux fils & deux filles.

La ſeconde branche, qui ſont les ſeigneurs de Broves, ſubſiſte dans les enfans de *Joſeph-Barthelemi* de Raſſelis, ſeigneur de Broves & de Saint Roman, marié le 27 Novembre 1713. à *Anne Marguerite* de Glandevès, fille de *Jean*, & de *Marie* de Flotte d'Agoult; ſçavoir, 1. *Jean-Joſeph* de Raſſelis, ſeigneur de Broves & de Saint Roman, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaiſſeaux; 2. *Pierre-André*, prêtre & vicaire général du diocèſe de Fréjus; 3. *Jacques-Victor*, garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747. 4. *Jean-François*, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de la Marine, bleſſé à la bataille d'Haſtembeck d'un coup de feu, dont il a le bras gauche percé d'outre en outre, marié le 17 Juillet 1751. à *Eliſabeth* de Moargues, dont deux fils & deux filles; 5. *Claude-Henri-Céſar*, enſeigne de vaiſſeaux, mort au retour de la campagne de Mahon, & trois filles, dont une religieuſe, la ſeconde, mariée, & la troiſieme encore fille.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

Il y a dans la même province une autre famille noble du nom de Raffelis, ou Rafaëlis, originaire du comtat Venaiſſin, dont les armes ſont : *d'or, à la croix d'azur, alaiſée & recroiſettée.* Elle ſubſiſte dans *Michel-Jules* de Raffelis, ſeigneur de Grambois, chevalier de Malte, avant la mort de ſon frere aîné, marié en premieres noces à *N.*... de Barrier, de la ville de Cavaillon, mere d'un fils & de deux filles, mariées; & en ſecondes, à *N.*... de Guillaume de la Jardine. Voyez l'*Armorial de Provence*, *Tome II.* pour ces deux familles de Raffelis.

RAGAREU, & non RAGEREU, comme on lit au *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 106. *col.* 2. *lig.* 2. Famille dont les armes ſont : *de ſinople, à une riviere d'argent, en faſce ondée.*

Catherine-Henriette de Ragareu, morte le 6 Novembre 1755. âgée de ſoixante-douze ans, avoit épouſé *Nicolas-Joſeph* Foucault, marquis de Magni, lieutenant général des armées du roi d'Eſpagne.

RAGOIS DE BRETONVILLIERS: *Bénigne* le Ragois, ſeigneur de Bretonvilliers, Saint Dié, Villemonble, Averon, Noiſy-le-Sec, &c. préſident en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 15 Janvier 1700. à l'âge de ſoixante dix-huit ans, laiſſant pour ſeconde fille de *Claude-Eliſabeth* Perrot de Saint Dié, ſon épouſe, décédée le 23 Décembre 1710. âgée de ſoixante-dix-neuf ans, *Magdelene-Hiacinthe* le Ragois de Bretonvilliers, décédée au château de Nointel, le 10 Janvier 1737. âgée d'environ ſoixante ſeize ans, étant veuve depuis le 31 Décembre 1718. de *Louis* Bechamail, ſeigneur, marquis de Nointel, Noyelle, &c. conſeiller d'Etat ordinaire, & auparavant intendant dans les provinces de Touraine, de Champagne & de Bretagne, avec lequel elle avoit été

Digitized by Google

mariée au mois de Mars 1679. Elle a laiſſé de ce mariage deux garçons & deux filles.

Les armes : *d'azur, à une aigle eſſorante d'argent, tenant de ſa patte dextre un rameau d'olivier d'or.*

RAGOTZKI : *Tome III. p. 107. lig. 5. après* laiſſant deux fils, *ajoutez* : Le dernier eſt mort en 1756.

RAI, ou RAY : *Tome III. p. 107. col. 2. lig. 25.* Melavier, *liſez, Melanie.*

Ibid. lig. 27. après des Urſins, *ajoutez*, depuis au comte d'Aſpremont, ſon couſin maternel.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, à un ray d'eſcarboucle pommeté d'or.*

RAIMOND-MODENE DE POMEROLS : Selon le *Nouvel Armorial de Provence*, & ſelon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 458.* les ſeigneurs de Modene, de Monlaur, de Villeneuve & de Pomerols, du nom de Raimond, ſont originaires du comtat Venaiſſin, & prouvent leur nobleſſe depuis *Hugues* Raimond, écuyer, qui vivoit en 1450. avec *Pierrette* de Raimond, ſa femme.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.* Voyez les deux Ouvrages ci-deſſus cités.

RAIMONDIS, anciennement RAIMOND : Famille de Provence, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 452.*

Pierre-André de Raimondis, écuyer, ſeigneur d'Alons, de Roquelaure, de la Pene & de Salettes, gouverneur de la ville de Draguignan ; lieutenant général, civil & criminel au ſiége de la même ville, fut déclaré noble & iſſu de noble race & lignée, depuis l'an 1425. par arrêt des commiſſaires députés par le Roi en Provence, avec ſes freres, *François* de Raimondis, capitaine dans le régiment de Saluces en 1678. *Antoine*, capitaine dans le régiment de Jonzac en 1668. & *Joſeph*, enſeigne dans le même régiment la même année 1668.

De ſon mariage accordé en 1678. avec *Marguerite* de Glandevès, fille d'*Honoré* de Glandevès, baron de Glandevès, ſeigneur du Caſtelet & de Saint Caſſian, conſeiller du Roi, ſénéchal de la ville de Caſtellane, ſont iſſus, 1. *Honoré-Emmanuel* de Raimondis, lieutenant général de Draguignan ; 2. *Joſeph*, qui ſuit ; 3. *Charles* ; 4. *Pierre-André*, capitaine dans le régiment de la Marine ; 5. *Jacques* de Raimondis.

Joſeph de Raimondis, écuyer, ſeigneur d'Alons, naquit le 23 Juillet 1684. & épouſa en 1717. *Catherine* Barueti, dont ſix enfans ; ſçavoir,

1. *Jean* de Raimondis, né en 1719.

2. *Marguerite*, née le 22 Avril 1718. reçue à Saint Cyr le 13 Février 1726.

3. *Marie.*

4. *Thereſe.*

5. *Magdelene.*

6. *Françoiſe* de Raimondis.

Il eſt parlé de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 266.* ſous le nom de Raimond d'Eoux.

Les armes : *d'or, à trois faſces d'azur, & trois aigles de ſable à deux têtes, les ailes étendues, poſées entre les deux dernieres faſces de l'écu.*

RAINCOURT : *Tome III.*

Digitized by Google

p. 110. à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de ce nom a été poſſédée par la branche aînée de cette maiſon, juſqu'à la fin du ſeizieme ſiécle qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'Ambroiſe de Raincourt. *François* de Saint Belin, mari de *Valentine* de Raincourt, fille aînée d'*Ambroiſe*, l'acquit à ce décret. Elle paſſa dans la maiſon de Veſoul, par le mariage de *Philipotte* de Saint Belin, avec *Georges* de Veſoul, écuyer. *Marguerite* de Veſoul, petite-fille de *Georges*, la porta à *François* de Jauffroy, écuyer, ſeigneur de Novillars, ſon époux. Elle entra enſuite par acquiſition dans la maiſon de Deuilly. Enfin elle vient d'être rachetée (en Février 1757.) par *Jean-Baptiſte*, marquis de Raincourt, chef du nom & des armes de cette maiſon, marié par contrat du 24 Février 1737. avec *Heleine-Antoinette* de Grammont, fille de *Michel-Dorothée*, marquis de Grammont, baron de Villerſexel, lieutenant général des armées du Roi, chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, grand bailli d'épée d'Autun & des pays de Montcenis & Semur, & de *Barbe-Maurice* de Berbis, comteſſe de Dracy, dont,

1. *Pierrette-Dorothée* de Raincourt, chanoineſſe en l'abbaye royale de Baume, née le 28 Juillet 1740.

2. *Louis-Gabriel* de Raincourt, chanoine du noble chapitre de Saint Pierre de Mâcon, né le 7 Septembre 1742.

3. *Michel-Joſeph-Chriſtophe* de Raincourt, né le 13 Avril de l'année 1745.

4. *Charles-Victoire* de Raincourt, lieutenant dans le régiment de Belſunce, né le 24 Juillet 1747.

5. *Antoine-Pierre* de Raincourt, né le 5 Avril 1754.

6. *N.*.... de Raincourt, né le même jour.

7. *N.*.... de Raincourt, née le 13 Septembre 1755.

Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *p.* 320. *n.* 46. où l'on trouve la généalogie de cette ancienne nobleſſe.

RAMADE DE FRIAC: Famille du Limouſin, dans la vicomté de Turenne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Jérôme de Ramade, écuyer, ſeigneur de Friac & de Traverſac, né le 17 Juin 1663. fils aîné de *Jacques* de Ramade, écuyer, ſieur de Traverſac & de Friac, capitaine d'Infanterie dans le regiment de Belſunce, & petit-fils de *Jean* de Ramade ou de Ramede, écuyer, ſieur de Friac, ainſi qualifié dans un acte du 6 Novembre 1634.

Ledit *Jérôme* ſervit le Roi en 1692. Il fut bleſſé à Saluces en 1693. à la tête d'une eſcorte qu'il commandoit. Le duc d'Albret le nomma le 4 Mai 1696. cornette du ban & arriere-ban de ſa vicomté de Turenne. Il teſta en 1702. & mourut en 1710. laiſſant pour fils unique de *Françoiſe* Graffeville-la-Valette, ſa femme, *Mercure*, ou *Jean-Mercure* de Ramade, écuyer, ſeigneur de Friac, chevau-léger de la garde du Roi, marié par contrat du 5 Avril 1723. avec *Marie-Angélique* Jouffré de Chabrignac, dont pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Charles* de Ramade, écuyer, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi.

2. *Jean-Mercure* de Ramade, tous

tous deux nés jumeaux le 13 Novembre 1725.

3. *Jean* de Ramade, écuyer, né le 20 Septembre 1730. sous-lieutenant du régiment Royal Artillerie.

4. *Pierre* de Ramade, écuyer, né le 22 Janvier 1732. lieutenant au régiment de Picardie.

5. *Pierre* de Ramade, écuyer, né le 24 Décembre 1738.

6. *Marie* de Ramade, née le 3 Avril 1737.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de trois étoiles de même, posées 1 & 2, & en pointe d'un arbre de sinople arraché.*

RAMESAY : Famille de Beauce, qui prétend être originaire d'Ecosse, & qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle de sable, becquée de gueules.*

Charlotte-Lucrece de Ramesay, née le 6 Mai 1677. fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. & étoit tante d'*Adrien-Dieudonné* de Ramesay, page de M. le comte de Toulouse, & lieutenant dans le régiment du prince de Conti en 1726. *Jean* de Ramesay, seigneur de Lumeau, épousa *Marthe* Stuart en 1639. Elle étoit fille de *Jean* Stuart, écuyer, sieur de la Grange, & d'*Anne* Brosset.

RANCONNET D'ESCOIRE : Famille du Périgord, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 454.

François-Louis de Ranconnet, écuyer, seigneur d'Escoire, en Périgord, de Monroi, de Saint Médard, en Aunis, & de la Rocheguénec en Bretagne, fut maintenu par arrêt du Parlement du 2 Septembre 1682. dans la pleine propriété de la terre de la Rocheguénec, comme héritier principal de noble d'*Henri* de Bourbon-Malauze.

Il fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1669. avec *Marguerite* d'Aidie, fille d'*Armand* d'Aidie, écuyer, seigneur des Bernardieres, de Saint Martial, &c. & en secondes, le 8 Août 1700. avec *Charlotte-Antoine* d'Hautefort, fille de *François* d'Hautefort, seigneur de Bruzac, lieutenant des Gardes du Corps du Roi. De ce premier mariage il n'a eu que *Louise-Magdelene* de Ranconnet, dame d'Ambrugeac ; & de son second naquit en 1680. *Antoine-René* de Ranconnet, écuyer, seigneur de Noyan, d'Escoire, de la Rocheguénec, &c. reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1699. Il épousa en 1726. *Gilette-Jacquette* de Rayer, fille de *Jean-François* de Rayer, écuyer, seigneur de la Fresnaye, du Pré-Henri, de la Manselliere, &c. Leurs enfans sont,

1. *N.*..... de Ranconnet, né le 7 Avril 1728.

2. *Louis-René*, né le 5 Décembre 1730.

3. *Anne-Jacquette*, née le 5 Décembre 1726.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, surmontée d'un taureau d'or passant.*

RASCAS, famille établie en Provence : Plusieurs chartres & actes de fondations du onzieme siécle prouvent que ceux de cette famille ajoutoient dans ces temps reculés le nom de Châteauredon à celui de Rascas : néanmoins les seigneurs de Canet ont pris les armes de *Bertrand* de Rascas, gentilhomme Limousin, parent des papes Clément VI. & Innocent VI. siégeans à Avignon. Il étoit du nombre des Poëtes Provençaux.

Digitized by Google

& mourut en 1353. à Avignon, après y avoir fondé l'hôpital de Saint Bernard, où on voit encore ſes armes.

Antoine de Raſcas fut un des gentilshommes de la Provence, qui prêterent hommage au roi *Louis* II. d'Anjou, comte de Provence, dans la ville de Taraſcon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit,

Guillaume de Raſcas I. du nom, pere de *Jean* & *Monet* de Raſcas, qui l'an 1430. épouſerent deux ſœurs, *Marie* & *Alayette* de Balb, fille de *Louis*, ſeigneur du Muy, &c.

De *Jean* vint *Monet* II. du nom, ſeigneur en partie du Muy & de Bagarris, qui teſta le 29 Mars 1527. laiſſant de *Marguerite* de Caſtellane, *Eléonore* de Raſcas, mariée en 1509. à *Paulet* de Flotte.

Monet de Raſcas I. du nom, eut d'*Alayette* de Balb, dame du Muy, *Guillaume* de Raſcas II. du nom, coſeigneur du Muy & de Bagarris, marié à *Magdelene* de Barras, une des filles de *Louis*, chambellan du roi Charles VIII. & de *Marguerite* de Vintimille-Montpezat, dont,

François de Raſcas I. du nom, ſeigneur du Muy, de Bagarris, &c. juge d'Appeaux, & enſuite conſeiller au Parlement de Provence en 1536. ſeigneur en partie de la Tour du Canel. Il eut quatre fils; ſçavoir, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, rapporté après ſon frere; 3. *Jean*, archidiacre de l'égliſe d'Aix & conſeiller au Parlement en 1572. qui fonda la collégiale de Draguignan; 4. *François*, chevalier de Malte, & commandeur de Montpellier en 1585.

Louis de Raſcas, ſeigneur du Muy, épouſa le 15 Juillet 1540. *Anne* de Pontevès, de laquelle il eut,

Jean de Raſcas, pere de *François*, qui ſuit; de *Magdelene* de Raſcas, mariée en 1599. à *Jean* de Quiqueran, ſeigneur de Ventabren, & de *Jeanne*, mariée à *Annibal* d'Aſtrés.

François de Raſcas II. du nom, ſeigneur du Muy, premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1634. & 1646. mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite* de Pontevès-Monfroc.

Guillaume de Raſcas III. du nom, fils puîné de *François* I. premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1592. épouſa le 16 Décembre 1544. *Suzanne* d'Iſnard, dont,

Gaſpard de Raſcas, ſeigneur de Canet, marié en premieres noces, le 10 Novembre 1592. à *Lucrece* de Puget-Fureau, & en ſecondes, à *Sibille* de Cabre-Roquevaire. Du premier lit naquirent, *Honoré*, qui ſuit, & *Jeanne*, mariée en 1618. à *André* de Ballon, conſeiller au Parlement, & du ſecond lit, *Henri* & *Louis*, rapportés ci-après.

Honoré de Raſcas, ſeigneur du Canet, conſeiller au Parlement en 1630. après la mort de Raſcas, ſon grand-oncle, eut deux femmes; ſçavoir, la premiere, nommée *Alexandrette* de Treſſemanes-Chaſteuil, & la ſeconde, *Louiſe* de Laidet Sigoyer. Il eut une fille de la premiere, mariée à *Pierre* de Leidet, conſeiller au Parlement.

Henri de Raſcas, frere conſanguin du précédent, premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1652. n'eut point d'enfans de ſon épouſe, *Lucrece* de Forbin-Soliers, appellée la *Belle du Canet*.

Digitized by Google

Louis de Raſcas, frere cadet de *Henri*. épouſa le 3 Décembre 1644. *Iſabeau* de Clapier, fille d'*Eſprit*, baron de Gréoux, & de *Jeanne* de Gaſpary, dont, 1. *Honoré*, qui ſuit; 2. *M.*..... chevalier de Malte, mort commandeur.

Honoré de Raſcas II. du nom, ſeigneur du Canet, grand ſénéchal au ſiége de Draguignan, épouſa l'aînée des filles d'*Hercules* de Garnier, ſeigneur de Julhians, & de *Marquiſe* de Felix, iſſue des comtes de la Renarde. De ce mariage eſt iſſu,

Honoré de Raſcas III. du nom, ſeigneur du Canet, qui n'a de *N*..... de Rafelis, dame de Calcan, qu'une fille, mariée en 1752. à *N*..... de Colbert de Turgis, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaiſſeaux au département de Toulon. frere d'*Edouard*, abbé de Saint Meſmin, doyen d'Orléans, dont un fils, né ſur la fin de 1756. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 292.

Les armes: *d'or, à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'huit rais d'or.*

RASILLY: La maiſon de Raſilly eſt une des plus conſidérables de la Touraine, par la nobleſſe de ſon origine.

Geneviéve-Magdelène de Raſilly, veuve de *René* du Tertre, marquis de Montalais, ci-devant capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, mourut le 10 Avril 1749. âgée de cinquante-ſix ans, au château du Tertre, en Anjou. Elle avoit été la ſeconde femme de *René* du Tertre, qui en premieres noces avoit épouſé *N*.... de Froulai, ſœur du feu comte de Froulai, de l'évêque du Mans, & du bailli de Froulai, ambaſſadeur de la Religion de Malte en France. Elle étoit fille de *Gabriel*, marquis de Raſilly, ſous-gouverneur des enfans de France, les ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, petits-fils du feu roi Louis XIV. & qui avoit laiſſé douze enfans, cinq garçons & ſept filles; ſçavoir, 1. le marquis de Raſilly, mort colonel du régiment de ſon nom; 2. le marquis de Raſilly, ci-devant guidon de la Gendarmerie & lieutenant général de la province de Touraine; 3. le comte de Raſilly, lieutenant général des armées du Roi, capitaine commandant du troiſieme bataillon des Gardes Françoiſes; 4. *N*.... de Raſilly, marié à Loudun; 5. *N*.... de Raſilly, chevalier profès de Malte, mort à Tours. Des ſept filles, la premiere, mariée à *N*.... Avice, ſeigneur de Mougon; la ſeconde, veuve de *N*.... de Marconnai; la troiſieme, mariée à *René* du Tertre, marquis de Montalais; la quatrieme, mariée à *N*.... de Boitagon, morte, & les trois autres, religieuſes aux Urſulines à Tours.

La marquiſe de Montalais ne laiſſe que deux filles; la premiere, mariée à *N*...., de Lancro, & la ſeconde à *N*..... du Feilleul.

Le comte de Raſilly (*Armand-Gabriel*), lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de l'Iſle de Rhé, a épouſé ſur la fin du mois de Février 1760. *N*...., Deſnoyers de l'Orme.

Les armes de la maiſon de Raſilly ſont: *d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, poſées comme celles de France, ayant pour ſup-*

ports deux Anges drapés de gueules. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1749. p. 198.*

RASNES : Terre ſituée dans la ſubdélégation de Falaiſe, apportée au biſayeul de M. le lieutenant civil, par *Renée* du Pontbellanger, fille de *Charles*, & de *Françoiſe* de Harcourt, épouſant en 1550. *Jacques* II. du nom, ſeigneur d'Argouges & de Gratot, baron de Gouville, mort en l'année 1574. Leur fils, *Charles*, a formé trois branches. *Jacques*, le troiſieme fils, fut tige des ſeigneurs de Fleury en Bierre. *Louis*, le ſecond, fut tige des marquis de Gratot ; & *Henri*, l'aîné, fut tige des marquis de Raſnes, biſayeul de *Charles-Louis*, qui ſuit. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1748. p. 244. Tome VI. Suppl.*

Marie - Angélique - Claudine-Henriette de Bec-de-Liévre de Cany, ſœur du marquis de Cany, mariée à *Charles-Louis* d'Argouges, marquis de Raſnes, maréchal des camps & armées du Roi, eſt morte le 10 Août 1760. au château de Raſnes, en Normandie, âgée de trente-huit ans. Il y a des enfans de ce mariage. *Voyez* ARGOUGES.

RASQUE : Famille habituée à Draguignan, maintenue dans ſa nobleſſe par jugement de M. le Bret, intendant en Provence en 1704. Elle ſubſiſte dans *Jean-François* de Raſque, baron de Laval, ſeigneur de Teradel, &c. marié le 21 Février 1734. à *Gabrielle-Marguerite* de Vents, iſſue des ſeigneurs de Pennes, de laquelle il a eu,

Jean - Joſeph - François, & *François-Marie* de Raſque, lieutenant dans le régiment Royal des Vaiſſeaux.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix maſlée d'or, au pied fiché, au chef couſu de gueules, chargé d'une étoile d'or.*

RASTEL DE ROCHEBLAVE : Famille du Dauphiné, dont la nobleſſe & l'ancienneté ſe juſtifient par pluſieurs titres originaux, ſelon l'*Armorial de France, Tome IV.*

On trouve *Raymond* & *Iſnard* du Raſtel, freres, qui étoient en 1322. ſeigneurs de Rocheblave, & en 1325. coſeigneurs de Montolieu. Ils avoient pluſieurs ſœurs & d'autres freres, du nombre deſquels étoit *Francon* du Raſtel, qui teſta le 25 Février 1345. C'eſt de ce dernier que deſcendent en ligne directe ceux de cette famille, qui ſuivent.

On croit qu'ils étoient fils de *Raymond* du Raſtel, chevalier, ſeigneur de Rocheblave en Dauphiné, coſeigneur de Montolieu & de la Baſtie-Coſtechaude, qualifié de *meſſire* dans un acte de partage qu'il fit le 31 Octobre 1267. avec *Bertrand* d'Ayroles, du fief ou territoire de la Baſtie-Coſtechaude, qu'ils avoient acquis enſemble.

Francon du Raſtel eut pour femme *Alaïradde* de Chaudebonne (de Calidabona), dont naquit, *Raſtel* du Raſtel, coſeigneur de Rocheblave, qualifié *damoiſeau* dans un acte du 6 Janvier 1364. pere de *Didier* du Raſtel, coſeigneur de Rocheblave, qui eut pour fils, *Antoine* du Raſtel, écuyer, ſeigneur en partie de Rocheblave, marié en 1480. avec *Bertrande* Roſſine, ou Roſſin, dont ſortit, entr'autres enfans, *Florent* du Raſtel, coſeigneur, puis ſeigneur de Rocheblave, coſeigneur de Montolieu & de la Baſtie-Coſtechaude, qui épouſa

Digitized by Google

Jeanne de la Tour, mere de *Mathieu* du Raſtel, ſeigneur de Rocheblave & de la Baſtie-Coſtechaude, & coſeigneur de Montolieu, commandant pour le Roi dans la citadelle de Nions, ſuivant un acte du premier Octobre 1591. marié en 1556. avec *Jeanne* de la Tour, niece de *Jeanne* de la Tour, femme dudit *Florent* du Raſtel, ſes pere & mere, & fille de *Guignes* de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, & d'*Eſprite* de Boſquet. De ce mariage naquit *David* du Raſtel, ſeigneur de Rocheblave, de la Baſtie-Coſtechaude, & coſeigneur de Montolieu. Il ſe diſtingua dans le ſervice militaire, & épouſa, par contrat du 5 Mars 1600. *Diane* de Cavaillon, fille de *Barthelemi* de Cavaillon, ſeigneur de Cabaſſoles. Il mourut en 1612. laiſſant cinq enfans, entr'autres, *Alexandre* du Raſtel I. du nom, ſeigneur de Rocheblave, de la Baſtie-Coſtechaude (*a*), &c. qui acheta du comte du Luc la baronnie de Monfroc & de Curel. Il fut déclaré ancien noble en 1641. par ordonnance de l'intendant du Dauphiné. De ſon mariage accordé le 21 Février 1656. avec *Antoinette* de Sillol, veuve de *Joſeph* de Bonne, ſeigneur de Rochefort, lieutenant colonel du régiment de Sault, & fille de *Louis* de Sillol, conſeiller au Parlement d'Orange, eſt iſſu *Alexandre* du Raſtel II. du nom, ſeigneur de Rocheblave, de la Baſtie-Coſtechaude, de la Vallée, de Vitrolle & de Montolieu, qui vendit en 1695. la terre de Rocheblave à différens Particuliers. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs par ordonnance de M. le Bret, intendant de Provence. Il épouſa par contrat du 12 Octobre 1692. *Angélique* de Lombard, héritiere de *Joſeph* de Grégoire, fils né de ſon premier mariage avec *Auguſtin-Pierre* de Grégoire, ſeigneur de Savournon, de Plandubourg & de la Montagne de Laup-Jubeo, fille de *Scipion* de Lombard, ſeigneur de Chaſteau-Arnoux, l'un des cent gentilshommes du Roi, devenue veuve en 1706. Elle acheta en 1708. les terres & ſeigneuries du Berſac & de Marmoiries ou Marmoirieres, ayant droit de haute, moyenne & baſſe juſtice, & mouvantes du Roi. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Jean-Joſeph*, qui ſuit; 2. *Antoine* de Raſtel de Rocheblave, commiſſaire ordinaire d'Artillerie pendant dix-huit ans, & depuis religieux à Eſpolette; 3. *Alexandre* du Raſtel, capitaine au régiment de l'Iſle de France, tué en 1744. De ſon mariage accordé en 1743. avec *N.*... de Maſſia, eſt né *N.*... du Raſtel de Rocheblave. 4. *Henri*, commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, chevalier de Saint Louis; 5. *Marie*, mariée en 1727. avec *N.*..... Bertrand, ſeigneur de Saint Ferriol, morte en 1729. 6. *Jeanne*, religieuſe en 1727. 7. *Françoiſe*, auſſi religieuſe; 8. *Anne*, morte en 1711.

Jean-Joſeph du Raſtel de Rocheblave, ſeigneur de Savournon, près la ville de Gap, du Berſac &

(*a*) *Chorier dit dans ſon* Nobiliaire du Dauphiné, *p. 36. que cet* Alexandre *de Raſtel étoit l'un des plus vaillans hommes du royaume, & qu'il tua de ſa main, au combat de Théſin, trois capitaines Eſpagnols.*

Digitized by Google

de Marmoirieres, anciennement capitaine dans le régiment de Dauphiné, épouſa par contrat du 6 Février 1720. *Françoiſe-Eliſabeth-Diane* de Dillon, d'une branche cadette de la maiſon des lords-vicomtes de ce nom, en Irlande. De vingt enfans qu'ils ont eus, il n'y en avoit plus que douze vivans en 1752.

1. *Joſeph-Jacques-Artur* du Raſtel de Rocheblave, né le 18 Septembre 1721. tué en 1744. à l'attaque des retranchemens de Villefranche.

2. *Alexandre*, né le 30 Octobre 1723. mort en 1743.

3. *Jean-Nicolas*, né le 12 Février 1726. mort en 1727.

4. *Philippe-François*, né le 23 Mars 1747.

5. *Pierre-Louis*, né le 13 Juillet 1729. lieutenant dans les Volontaires Royaux de Belloy.

6. *Auguſtin-Alippe*, baptiſé le 20 Octobre 1730.

7. *Paul*, né le 20 Novembre 1731. lieutenant dans le régiment de l'Iſle de France.

8. *Gabriel*, baptiſé le premier Février 1733.

9. *Thomas*, né le 14 Mars 1734.

10. *Luc*, né le 9 Novembre 1737.

11. *Etienne*, né le 31 Mars 1739.

12. *Proſper*, baptiſé le 27 Décembre 1740.

13. *Marc*, né le 22 Juillet 1742. mort peu de mois après.

14. *Eliſabeth-Angélique* du Raſtel de Rocheblave, né le 2 Novembre 1720.

15. *Marie-Diane*, baptiſée au mois de Novembre 1722. religieuſe Urſuline à Gap.

16. *Marie-Françoiſe*, née le 25 Décembre 1724. morte en 1727.

17. *Mélanie*, née le 26 Mai 1728. reçue à Saint Cyr le 12 Février 1740. morte en l'année 1746.

18. *Marguerite-Roſe*, née le premier Juin 1735. reçue à Saint Cyr le premier Juin 1742. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

19. *N.*..... née le 6 Juillet 1736. morte le même jour.

20. *N.*..... du Raſtel de Rocheblave, née le 25 Octobre 1738. morte le même jour.

Les armes : *d'azur, à un pal d'argent, ratelé de ſable, ou à dents de rateau, ſoutenu par deux lions d'or, affrontés, langués & onglés de gueules.*

RATAUT, en Poitou : Famille qui porte pour armes : *faſcé de huit pieces d'argent & d'azur, au bâton engrelé de gueules, brochant ſur le tout.*

RAVEL, ou REVEL : Famille originaire de Piſe, en Italie, dont les barons d'Eſclapon ſont iſſus.

Le premier connu de ce nom, qui ſe tranſplanta en Provence, eſt *N.*..... de Ravel, lequel s'arrêta dans la viguerie de Draguignan en 1536. lors de la retraite de l'armée de l'empereur *Charles-Quint*, où il étoit employé en qualité d'officier, & où ſes deſcendans ont continué de vivre noblement. En l'an 1676. *Jean-Baptiſte* de Ravel, iſſu des barons d'Eſclapon, fut pourvu à Aix d'un office de ſecrétaire du Roi en la Chancellerie, qu'il a exercé pendant plus de vingt-cinq ans, & que par ce moyen il a conſiſmé la nobleſſe à ſa poſtérité. Il fut ſyndic d'épée du Corps de la Nobleſſe en 1695. par l'élection unanime de l'aſſemblée de ce Corps. Il eut de ſon mariage avec *Françoiſe* le Brun, niece de

Digitized by Google

noble *Pierre*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi,

Jean-Joſeph de Ravel, ſeigneur d'Eſclapon, marié en 1703. à *Magdelene* de Taxis, iſſue d'une branche d'Allemagne de ce nom, qui s'étoit tranſplantée à Lyon, & de-là à Digne. Il eut de ce mariage ſix garçons & une fille; ſçavoir,

1. *Pierre-Jean* de Ravel, ſeigneur d'Eſclapon, reçu conſeiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1732. marié à *Marie* de Catelin, fille d'*Antoine*, & d'*Urſule* de Sachet, dont il n'a que deux filles.

2. *Jean-Baptiſte* de Ravel d'Eſclapon, ancien major du régiment des Dragons de la Reine, chevalier de Saint Louis & commiſſaire inſpecteur général de l'ordre royal & hoſpitalier du Saint Eſprit de Montpellier.

3. *Jean-Joſeph*, chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du même régiment des Dragons de la Reine.

4. *Auguſtin* de Ravel d'Eſclapon, religieux Dominicain, docteur de Sorbonne, prédicateur conventuel au couvent de la rue Saint Jacques à Paris.

5. *Pierre* de Ravel de Martel, chevalier de Saint Louis, capitaine de Dragons au même régiment de la Reine.

6. *Xavier* de Ravel de Cabanes, auſſi chevalier de Saint Louis, & capitaine au même régiment de Dragons. Peu de familles ont donné, comme celle-ci, quatre freres à la fois chevaliers de Saint Louis & dans des grades de diſtinction.

La fille eſt mariée à Digne à *N.*... de Tuffet, écuyer, ſeigneur de Saint Martin & de la Gramuſe. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 293.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux beſans auſſi d'argent, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

RAVEL, ou RAVELY : Cette famille, originaire de Piſe, dit l'Auteur de l'*Armorial* ci-deſſus cité, a produit pluſieurs perſonnes de diſtinction, dans le temps que cette ville étoit gouvernée par les Grands-Ducs.

Antoine & *Charles* de Ravel ſe retirerent en Provence vers le milieu du ſeizieme ſiécle, le premier à Marſeille, le ſecond à Pertuis, où ſa branche étant tombée en quenouille, s'eſt réunie à celle d'*Ambroiſe* de Ravel, marié à *Marguerite* de Monteoux, dont la poſtérité ſubſiſte dans les enfans de *Lazare* de Ravel, ſeigneur des Crottes & de Montmirail, conſeiller au Parlement d'Aix en 1712. & de *Thérèſe* de Luguet, ſon épouſe; ſçavoir,

1. *Pierre-Hiacinthe* de Ravel de Montmirail, conſeiller au Parlement d'Aix en 1756.

2. *Jean-François*, lieutenant d'Artillerie.

3. *Etienne*, eccléſiaſtique.

4. *Marie-Anne* de Ravel, mariée en 1758. à *Pierre-Joſeph* de Bernardy, vicomte de Valernes, de la ville de Siſteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes auſſi d'or, & en pointe d'un chien d'argent colleté.*

RAVEND DE SAINT FREMOND : Famille qui eſt établie en Normandie, élection de Carentan, laquelle a donné ſous le regne de Louis XIV. un lieutenant général des armées du Roi, dans la perſonne de M. de Saint Fremond, qui étoit

Digitized by Google

Petit-fils de *Gilles* de Ravend, écuyer, sieur de Neufville, & de *Julienne* d'Auxaire, son épouse.

Les armes sont : *d'azur, au lion d'or couronné.*

RAVENEL : *Tome III. p. 116. col. 2. lig. 2.* Brois, *lisez*, Broys.

Ibid. lig. 3. Saint Martin de Naps, *lisez*, Saint Martin de Napz.

Ibid. lig. 5. après Jean de Ravenel, *ajoutez*, chevalier.

Ibid. lig. 33. Jeanne Grillet de Freliere, *lisez*, *Jeanne* Grillet de Tirliere.

Ibid. p. 117. col. 1. lig. 16. de Broisé, *lisez*, de Broise.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Il y a un gentilhomme en Poitou, du nom de Ravenel, seigneur de la Riviere & de Garzon, qui a des enfans de sa femme, fille du sieur Lescure.

RAVOT D'OMBREVAL : Famille de laquelle étoit *Nicolas-François* Ravot, chevalier, seigneur d'Ombreval, conseiller de la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement, où il avoit été reçu le 16 Mars 1731. mourut à Paris le 13 Février 1748. Il étoit fils de feu *Nicolas-Jean-Baptiste* Ravot, seigneur d'Ombreval, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & conseiller d'honneur en la Cour des Aides, & avant intendant de Justice en la généralité de Tours, puis lieutenant général de Police de la ville de Paris, & de *Thérese-Genevieve* Bréau, petit-fils de *Jean-Baptiste* Ravot, seigneur d'Ombreval, avocat général de la Cour des Aides, puis premier président du Parlement de Metz, reçu le 30 Juillet 1672. & de *Marie* Perreau. Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1748. p. 212.*

Les armes : *d'azur, au pal d'or, chargé d'une losange de gueules, le pal accosté en chef de deux molettes d'éperons d'or.*

RAVULT, en Normandie, seigneur de la Verderie dans l'élection de Mortagne, qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois écussons d'azur.*

REBENAC : Vicomté, puis comté en Béarn, dont l'héritiere porta les biens à *N.*..... de Pas de Feuquieres, second fils d'*Isaac* de Pas, marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louise* de Gramont. *François* de Pas, dit le comte de Rebenac par ce mariage, fut lieutenant général de Navarre & de Béarn, & de l'évêché de Toul ; sénéchal de Béarn ; envoyé du Roi à l'armée du roi de Suede en Poméranie, commandée par le comte de Koniſmarck ; puis aux Cours de Dannemark, Zell & Brandebourg ; ambassadeur extraordinaire en Espagne, en la place de son pere, & en Savoye ; & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut le 22 Juin 1694. âgé de quarante-cinq ans, ne laissant que quatre filles. L'aînée, *Catherine-Charlotte*, décédée le 13 Juillet 1739. avoit épousé le 19 Février 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garde-robe du Roi en 1688. lieutenant général au gouvernement de Navarre & de Béarn la même année, chevalier des ordres du Roi le 3 Juin 1724. mort le 10 Décembre 1725. il a été tige d'une branche substituée aux nom & armes de Rebenac. *Voyez* TELLIER.

REBOURS : *Tome III. p. 119. col. 2. lig. 9. après* de laquelle il n'a point eu d'enfans,

Joutez : Il étoit fils de *Thierry* le Rebours, seigneur de Bertrand-Fosse, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, & ancien président au Grand Conseil, mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 6 Octobre 1706. & de *Marie* Malet du Luzart, décédée le 29 Janvier 1708.

Ibid. lig. 28. Chaberé, *lisez*, Chabere.

Ibid. à la fin de l'article, *après*, *de gueules, à sept losanges*, ajoutez, *d'argent*.

RECALDE : Cette ancienne noblesse est originaire de Béarn. Il y en a une branche cadette, établie en basse Normandie, élection de Falaise, où ceux de ce nom, après avoir produit aux commissaires du Conseil leurs titres & papiers, ont obtenu des lettres patentes en forme de réhabilitation d'ancienne noblesse, expédiées à Fontainebleau le 11 Août 1726. enregistrées par arrêt de la Cour des Aides de Normandie, contradictoirement rendu entre les habitans des paroisses de la Chaux & Joué du Bois, & les sieurs de Recalde, le 4 Mai 1750.

Gilles de Recalde vivant en 1518. épousa *Suzanne* de Varcelle, dont, 1. *Joseph*, qui suit; 2. *Jean-Martiné*, amiral dans l'armée navale, nommée l'invincible, de Philippe II. roi d'Espagne, mort sans postérité.

Joseph de Recalde épousa *Jeanne* de Chepart, dont, 1. *Jouanaitre-Antoine* de Recalde, qui, en qualité d'aîné, succéda à *Joseph*, son pere, & à *Jean-Martiné*, amiral, son oncle; 2. *Jonnesto* de Recalde, grand valet du Roi de Navarre, que l'on appelle en France gentilhomme de la chambre, mort sans postérité; 3. *Bernard*, qui suit.

Bernard de Recalde, dont sont issus les sieurs de Recalde, établis en basse Normandie, suivit, avec *Jonnesto*, son frere, Henri IV. lorsqu'il vint prendre possession du royaume de France. Il quitta le service, & épousa *Marguerite* le Verrier, de laquelle il eut,

Jacques, marié à *Catherine* de Pierrefite, dont,

Jérôme de Recalde, sieur du Bois-Gautier, qui épousa en premieres noces *Françoise* le Verrier, & en secondes, *Françoise* Bidard. Il eut du premier lit, 1. *N.*.... de Recalde, tué au service; 2. *Henri*, qui suit.

Henri de Recalde épousa *Marie* Louin, dont, 1. *Henri-François* de Recalde, curé de Colombiers; 2. *Marin*, qui suit.

Marin de Recalde s'est marié à *Marie* Clouet, de laquelle il a eu,

Henri-François de Recalde, sieur de Mésossé, marié à *Louise* Hardesoif. De ce mariage sont issus,

1. *Louis-Henri-Raymond* de Recalde.

2. *Louise-Henriette*.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de trois léopards lionnés, mal ordonnés d'or, le second chargé d'un pal d'azur, surchargé de deux vergettes d'or.*

Il y a dans la basse Navarre une commanderie du nom de Recalde, en Langage du pays *Recalda* : soit que cette commanderie ait donné son nom à cette ancienne noblesse, ou qu'elle le tienne d'elle, elle a été possédée par ceux de ce nom, jusqu'au temps qu'elle a passé dans les mains du chapitre de Ronservaux en Espagne. De ce chapitre

Digitized by Google

elle a passé en celles des seigneurs de Bayonne, qui la possedent actuellement, & l'aîné de cette famille a ses biens situés au royaume d'Espagne.

RECHIGNEVOISIN DE GURON: Ancienne famille, établie en Poitou, qui tire vraisemblablement son nom d'une terre ainsi appellée, située sur les frontieres du Poitou & de la Marche. Elle a formé plusieurs branches; sçavoir, celle des seigneurs de Rechignevoisin de la Maisonneuve; celle des seigneurs de Guron; celle des seigneurs des Loges, éteinte dans *Charles* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur des Loges, qui passa en Hollande au service des Etats Généraux des Provinces Unies, & y servit en qualité de mestre-de-camp. De son mariage accordé en Hollande avec *Magdelene* Vander-Myle, n'est sorti qu'un fils, mort sans alliance en 1665. & deux filles; & la branche des sieurs du Riadou, aussi éteinte dans *Jean* de Rechignevoisin, mort sans enfans avant le 4 Février 1630.

On trouve *Raymbaud* de Rechignevoisin, écuyer, qui étoit en 1326. conseiller du Roi & commissaire député pour sa Majesté dans la sénéchaussée du Poitou, de la Marche & du Limousin, au sujet des Finances des fiefs & autres acquêts.

Jean de Rechignevoisin, écuyer, sire de la Morsandiere, vendit en 1390. la troisieme partie du bois de Touche-Blénart.

Guillaume de Rechignevoisin, écuyer, un de leurs descendans, & depuis lequel on a une filiation suivie, fut seigneur de Guron, par le mariage qu'il contracta le premier Mai 1402. avec *Catherine* Martin, fille & héritiere de *Hugues* Martin, écuyer, seigneur de Guron, en Poitou, & de *Magdelene* de la Rochefoucault.

Pierre de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Rechignevoisin & de Guron, mourut en 1496. laissant, entr'autres enfans, de *Jeanne* de la Celle, sa femme, *Jean*, qui suit, & *Antoine* de Rechignevoisin, auteur de la branche des seigneurs de Guron, rapportée ci-après.

Jean de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Rechignevoisin en l'an 1481. sieur de l'hôtel & fief noble de la Maisonneuve en 1482. & de la Queille, fut marié, suivant la Thaumassiere, *p.* 5. *note D.* le 4 Août 1495. avec *Anne* de Gondouville, & suivant un procès verbal de Malte, le 18 Mars 1490. c'est-à-dire 1491. avec *Marie* de Choisy-Brethenis, *p.* 3. & 4. *note D.*

Gabriel de Rechignevoisin, écuyer, sieur de la Maisonneuve, un de ses descendans au sixieme degré, fut marié avec *Louise* Brisson, dont il avoit vers l'an 1660. pour enfans, *Pierre* & *Gabriel* de Rechignevoisin.

Branche des seigneurs de Guron.

Antoine de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron, & en partie du fief de Lautier, troisieme fils de *Pierre* de Rechignevoisin, seigneur de Guron, & de *Jeanne* de la Celle, épousa en premieres noces le 25 Janvier 1471. *Antoinette* Rousseau, dont il n'eut qu'un fils mort en bas âge; & en secondes noces, *Antoinette* de Fay, dont naquit, entr'autres enfans, *Yvon* de Rechignevoisin, écuyer, seigneur de Guron, marié en 1506. à

Digitized by Google

Antoinette Rorteau, pere de *Louis* de Rechignevoiſin, écuyer, ſeigneur de Guron, des Loges, de Chaſſenon, de Penoreau, de Monts en Prahec, & en partie de la Grande Epine, qui épouſa en premieres noces le 5 Mai 1530. *Jeanne* de Leſtang, & en ſecondes, en 1551. *Jeanne* de Noſſay, dame de Monts en Prahec. Du premier lit eſt né *Gabriel*, qui ſuit, & du ſecond, *Bernard* de Rechignevoiſin, chef de la branche des ſeigneurs des Loges, aujourd'hui éteinte.

Gabriel de Rechignevoiſin I. du nom, écuyer, ſeigneur de Guron & des Loges, commandant à Luſignan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances & gentilhomme d'honneur de la reine mere, *Catherine* de Médicis, ſe maria en premieres noces à *Anne* Bonnin, & en ſecondes, le 9 Août 1574. avec *Catherine* Frotier. De ce ſecond mariage eſt iſſu *Jean*, qui ſuit.

Jean de Rechignevoiſin I. du nom, écuyer, ſeigneur de Guron, de Gurat, de la Rouſſiere & de la Maiſonneuve, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, conſeiller en ſes conſeils d'Etat & privé, gouverneur des villes & château de Marans, maréchal de camp, introducteur des ambaſſadeurs, & lui-même ambaſſadeur ordinaire en Angleterre, fut chargé de différentes négociations honorables. Il épouſa en premieres noces, par contrat du 3 Mars 1596. *Françoiſe* d'Angoulême, dame de Puiraſceau & de la Maiſonnoble, & du lieu de Gurat, en Angoumois; & en ſecondes, par contrat du 28 Mars 1606. *Marie* de Rechignevoiſin, ſa parente. Il mourut en 1635. laiſſant de ſon premier mariage, *Gabriel* de Rechignevoiſin II. du nom, écuyer, ſeigneur de Gurat, lieutenant au gouvernement de Marans, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, allié le 15 Novembre 1618. avec *Marguerite* Chevalier, dont il eut quatre enfans, entr'autres, 1. *Jean* de Rechignevoiſin, écuyer, ſeigneur de Guron & de Gurat, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant de Poitiers; 2. *Gabriel*, qui ſuit.

Gabriel de Rechignevoiſin de Guron III. du nom, écuyer, ſeigneur de Gurat, de la Magdelene & de Caunay, en Poitou, lieutenant d'une compagnie dans le régiment des Gardes Françoiſes, naquit vers l'an 1622. & teſta le 31 Janvier 1665.

Catherine du Pin, ſa femme, le rendit pere de trois enfans.

Jean de Rechignevoiſin de Guron II. du nom, l'aîné, écuyer, ſeigneur de Gurat, de la Magdelene & de Caunay, capitaine d'infanterie au régiment Royal Artillerie, fut pere, par ſa femme, *Catherine-Thereſe* Garnier, de *René*, qui ſuit, & de *Catherine*, femme de *N.* .... Jouſſerant de Lairé.

René de Rechignevoiſin de Guron, écuyer, ſeigneur de Caunay, de la Magdelene, de Breuillac, &c. épouſa en premieres noces, par contrat du 2 Juin 1721. *Marie-Gabrielle* Juliot, fille de *Salomon* Juliot, écuyer, ſeigneur de la Pénifiere; & en ſecondes, par contrat du 30 Mars 1736. *Renée-Simone* du Rouſſeau, fille de *Pierre* du Rouſſeau, écuyer, ſeigneur de Fayol-

Digitized by Google

les, & de *Marthe-Anne* Prevoſt de Touchaimbert. Du premier lit eſt ſorti,

Pierre-Gabriel de Rechignevoiſin de Guron, écuyer, né le 3 Août 1724. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 4 Février 1740.

Du ſecond lit ſont iſſus,

1. *Pierre Charles* de Rechignevoiſin, écuyer, né le 14 Novembre 1738.

2. *Charles-Louis*, écuyer, né le 16 Avril 1743.

3. *Dide-Anne-Eliſabeth*, née le 24 Janvier 1737.

4. *Marie-Anne*, née le 27 Septembre 1740.

5. *Suſanne* de Rechignevoiſin, née le premier Août 1740. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'argent.*

RÉCOURT, en Artois : *Tome III. p.* 123. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4, *& contre-écartelé d'or & de ſable*, qui eſt Lens ; *au* 2 *&* 3 *de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui eſt de Recourt.

RÉCOURT, en Picardie : L'Auteur du *Mercure de France du mois d'Avril* 1756. s'eſt trompé en diſant que le comte de Rupelmonde étoit le dernier rejetton de ſa maiſon. Il y a la branche de Récourt, ſeigneur du Sart, proche la Fère-ſur-Oiſe dans l'Intendance de Soiſſons, qui a pour auteur *Gérard* de Récourt, ſeigneur de Grammont, la Motte, Sarton, &c. marié à *Marguerite* de Mailly, de laquelle il eut pluſieurs garçons, dont l'un d'eux, nommé *Colard*, épouſa *Guillemette* de Barate, d'où ſont iſſus les Récourt du Sart, qui ſubſiſtent aujourd'hui dans les enfans de *François* de Récourt, chevalier, ſeigneur du Sart, capitaine des Chaſſes du pays de Vermandois, marié le 6 Janvier 1688. avec *Geneviéve* le Carlier, qui ſont deux garçons & trois filles, tous mariés.

Les armes : *bandé de vair & de gueules de ſix pieces, au chef d'or.*

RECUSSON, en Normandie, du bailliage de Caën : Famille dont les armes ſont : *faſcé d'or & de ſinople de ſix pieces, ſemé de fleurs de lys de l'un en l'autre.*

RÉGIS, en Provence : Bouche, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, *Tome II. Liv. X. p.* 748. dit, en parlant du capitaine *Eyriès* Régis, qui vivoit en 1592. qu'il étoit originaire de la Baſtide des Jourdans, & que ſes ancêtres avoient été ſeigneurs de ce lieu pendant plus de deux cents ans. Il ſe diſtingua pendant les troubles de la Ligue. Son zéle pour le ſervice de ſa Majeſté fut ſi grand, qu'on ne l'appella plus déſormais que le *Capitaine-Roi.*

François de Régis, ſon fils, épouſa le 25 Novembre 1597. *Marguerite* le Blanc. Il fut pourvu de l'office de conſeiller du Roi, ſecrétaire contrôleur en la Chancellerie le 13 Mars 1632. Il teſta le 25 Octobre 1631. & laiſſa *Jean-Baptiſte*, qui ſuit, & un autre fils, qui alla s'établir à Digne, où il fit branche.

Jean-Baptiſte de Régis, reçu threſorier général de France le 31 Mai 1642. conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, privé & de ſes Finances, le 26 Mai 1662. épouſa le 14 Avril 1635. *Marie* de Durancy, fille de *Pierre*, ſeigneur de Fuveau, & de *Margue-*

Digitized by Google

rite de Caſtellane d'Eſparron, dont,

Joſeph de Régis, marié le 27 Novembre 1661. à *Louiſe* de Ferrier, fille unique & héritiere de *Guillaume*, dont *Louis*, qui ſuit, & *Jean-Baptiſte* de Régis, Jéſuite, miſſionnaire à la Chine.

Louis de Régis épouſa par contrat du 14 Décembre 1705. *Louiſe* Rujardy, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de Beaumont, iſſue des ſeigneurs de Saint Maurin. De ce mariage ſont nés, 1. *Joſeph-Louis*, qui ſuit; 2. *Jean-Baptiſte-Joſeph-Guillaume*, eccléſiaſtique; 3. *Charles-Joſeph*, Jéſuite; 4. *Etienne-Louis-Roch*, auſſi Jéſuite; 5. *Marie* Régis, alliée le 16 Janvier 1748. à *Laurent* de Saſſren, écuyer, qui étoit de la ville de Salon.

Joſeph-Louis de Régis a épouſé à Marſeille le 20 Août 1754. *Marie-Gabrielle* de Varagues, fille de *Jean-Baptiſte*, & de *Marguerite* de Simiane. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 301.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée d'une couronne d'or, accompagnée d'une feuille de perſil & de deux demi-feuilles, poſées en bande.*

REGNAULD DES BARRES : *Jean* Regnauld, écuyer, ſeigneur des Barres, eut de *Marguerite* Millet, ſœur de *Guillaume* Millet, ſous-gouverneur de monſeigneur le Dauphin, ayeul du Roi, *Jean-Jacques* Regnauld, comte des Barres, gouverneur & grand bailli des ville, château & duché d'Etampes, chevalier des ordres royaux, militaires & hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, mort le 5 Août 1743. âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit épouſé le 22 Avril 1716. *Iſabelle* Jouvenel de Harville des Urſins de Trainel, fille d'*Eſprit* Jouvenel des Urſins, marquis de Trainel, & lieutenant général des armées du Roi, mort le 9 Septembre 1730. & de *Marie-Anne* de Gomont, morte le 22 Novembre 1714. Il l'a laiſſée veuve & mere d'*Adrien-Conſtance-Eſprit* Regnauld, dit le marquis des Barres, fils unique, né le 11 Mars 1717. gouverneur & grand bailli des ville, château & duché d'Etampes, ci-devant mouſquetaire de la premiere compagnie. *Mercure de France du mois de Septembre* 1743. *p.* 2105.

REGNAULT, à Paris : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une tête & col de renard, poſés de profil, & ſurmontés de deux branches de chêne, auſſi d'or, poſées en ſautoir; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

REGNIER DE GUERCHY : *Tome III. p.* 125. *col.* 1. *lig.* 29. *après* 1752. *ajoutez*, & un fils.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à ſix beſans d'argent, poſés* 3, 2 & 1.

REIDELLET DE CHAVAGNAC : Famille du Bugey, de laquelle étoit *Claude-Charles* de Reidellet de Chavagnac, brigadier de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi, & chevalier de Saint Louis.

Les armes ſont : *d'azur, à un lion d'argent, & une faſce de gueules, poſée ſur le tout & chargée de deux étoiles d'or; l'écu eſt timbré d'un caſque de profil.*

REIMS : *Tome III. p.* 126. *col.* 2. *lig.* 26. *après* de ſa Majeſté, *ajoutez*, morte le 20 Novembre 1742. âgée de vingt-trois

Digitized by Google

ans, laiſſant un enfant, vivant.

Ibid. lig. 32. Bulai, *liſez*, Balay.

REINEL: *Tome III. p.* 127. *col.* 1. *lig.* 34. en Baſſagni, *liſez*, en Baſſigny.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *après* Croiſi, *ajoutez*, depuis ducheſſe de Saint Pierri, dame du palais de la reine d'Eſpagne.

Ibid. lig. 30. *après* 1733. *ajoutez*, mariée au marquis de Gacé, comte de Matignon.

REINES: Famille noble, établie dans le Languedoc.

Géraud de Reines, écuyer, né le 26 Novembre 1681. fut déclaré noble & iſſu de noble race par ordonnance de l'intendant du Languedoc, du 16 Octobre 1715. De ſon mariage accordé le 22 Juillet 1719. avec *Marie* de Genton, eſt née le 18 Mars 1730. *Marie-Marguerite* de Reines, reçue à Saint Cyr le 2 Mai 1737. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Les armes: *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux tours d'argent, & en pointe d'une croix de Touloufe de même, vuidée, cleſchée, pommetée & poſée à la pointe de l'écu.*

RELLY, en Normandie, élection de Candebec, généralité de Rouen: Famille qui porte pour armes: *d'or, au chevrsn accompagné de trois croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

RÉMÉON DE MOQUET: Famille établie dans le Condomois & le Vendomois.

Claude-Michel de Réméon I. du nom, écuyer, ſieur de Moquet, fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1551. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité d'Orléans, du 21 Avril 1699. Il mourut à Blois en 1709. laiſſant de ſon mariage accordé en 1695. avec *Françoiſe* le Roux,

Claude de Réméon, écuyer, ſieur de Moquet, ſeigneur de Chapdaſne, de Saint Firmin, des Prés & de l'Iſle, né en 1695. & marié en 1718. avec *Jeanne* Colheux, fille de *Charles* Colheux, ſieur de Longpré, écuyer ordinaire de la bouche du Roi, de laquelle il a eu, *Claude-Michel* de Réméon II. du nom, né en 1719. & *Jeanne-Eliſabeth* de Réméon, née le 4 Juin 1720. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 457.

Les armes: *d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, & en pointe d'un pin de ſinople, ſur une terraſſe de même, mouvante de la pointe de l'écu.*

RÉMEREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui *Rémerville*. Cette famille tire ſon origine des anciens ſeigneurs de Rémereville dans le duché de Lorraine: elle fut tranſplantée en Provence, il y a déjà près de trois ſiécles, & le nom du fief a toujours été propre aux gentilshommes qu'elle a produits; ce qui eſt, comme l'on ſçait, une preuve d'ancienne nobleſſe. Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.*

Guillaume, ſeigneur de Rémereville, Cheville & Corbeſſaut, eſt le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve par titres authentiques une deſcendance réglée. Il vivoit en l'année 1380. Le nom de ſa femme eſt ignoré: on ſçait ſeulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean* de Vaſimont, prevôt de Nancy, & de *Catherine* de Vauxcouleurs, fille de *Vivian*, ſeigneur de Vaux-

Digitized by Google

couleurs, qu'on croit être de l'ancienne & illuſtre maiſon de Joinville. Ce ſeigneur de Rémereville laiſſa, entr'autres enfans, *Jean-Guillaume*, ſeigneur de Remereville, Cheville & Corbeſſaut, dont la femme eſt ſeulement nommée *Agnès* dans un titre qui en fait mention; mais il y a lieu de croire qu'elle étoit de la maiſon des Haſards, parce qu'*Hugues* des Haſards, évêque de Toul, étoit proche parent de ſes petits-fils, & une bulle du pape Sixte IV. de l'année 1474. qui permet à un des fils de *Jean-Guillaume* de Rémereville de poſſéder toutes ſortes de bénéfices incompatibles, à cauſe des grands & importans ſervices qu'il avoit rendus au Saint Siége, dit qu'il étoit *de nobili genere ex utroque parente procreatus*; ce qui nous apprend que ſa mere étoit ſortie d'une famille noble. De ce mariage vinrent quatre fils; ſçavoir, 1. *Guillaume* II. du nom, rapporté ci-après; 2. *Jean-Guillaume* II. qui ſuit; 3. *Nicolas*; 4. *Dominique*, qui fut pourvu d'un canonicat dans la paroiſſe de Saint Georges de Nancy, par lettres patentes de *Jean* de Calabre, fils du roi *René*, duc de Lorraine, données en l'an 1479. & pour être reçu dans ce chapitre, il falloit pour le moins faire alors des preuves de ſa nobleſſe de quatre générations. *Nicolas* ſe maria en Normandie avec *Guillelme* le Gentil, & mourut ſans enfans.

Jean-Guillaume II. du nom, ſecond fils de *Jean-Guillaume* I. partagea avec ſon frere aîné les biens de ſa famille, & ſe maria en Lorraine à *Françoiſe* le Vel, dame de Champigneules, duquel mariage ſortit une fille unique, nommée *Catherine*, dame de Rémereville & de Champigneules, mariée en premieres noces à *Nicolas* Mengin, chevalier, ſeigneur de la Motte, préſident de la Chambre des Comptes de Nancy; & en ſecondes nôces elle épouſa *Pierre* de Farege, ſeigneur de Farege & d'Aſt-ſur-Meurthe. Les armes de cette dame paroiſſent en pluſieurs endroits dans la paroiſſe de Saint Georges de Nancy, & l'on y conſerve dans une place honorable le ſouvenir de diverſes fondations pieuſes, gravées en caracteres d'or, ſur une plaque d'airain: elle mourut ſans ſucceſſeurs, & les enfans de *Guillaume* II. héritérent en partie de ſes biens.

Guillaume II. du nom, ſeigneur de Rémereville, Corbeſſaut & Champigneules, fils aîné de *Jean-Guillaume* I. du nom, ſuivit le roi *René* en Provence, lorſque ce prince vint en 1437. prendre poſſeſſion des Etats où il étoit appellé par la mort ſans enfans de Louis III. ſon pere, roi de Naples, & comte de Provence. Il rendit pluſieurs grands ſervices à ce prince, qui voulant les reconnoître, pourvut en l'an 1466. le ſeigneur de Rémereville d'une charge de ſecrétaire d'Etat, & enſuite de celle de thréſorier général de ſes Finances en 1472. & enfin d'un office de maître rational (*a*) en ſa grande Cour

(*a*) *Les maîtres rationaux, au nombre de quatre ſeulement, & quelques archivaires, compoſoient alors une Cour ſouveraine, de laquelle tous les Tribunaux ſubalternes de Juſtice reſſortiſſoient; ce qui rendoit les offices de maîtres rationaux très-conſidérables.*

Digitized by Google

des Comptes & Archives de la ville d'Aix.

Après la mort du roi *René*, arrivée en 1481. *Yolande* d'Anjou, ducheſſe de Lorraine, fille de ce prince, voulant diſputer la ſucceſſion du Roi, ſon pere, à *Charles* du Maine, héritier de *René*, envoya des troupes en Provence, ſous le commandement de quatre chefs principaux, parmi leſquels le ſeigneur de Rémereville eſt remarqué par l'Auteur de l'*Hiſtoire de Marſeille*, nommé Ruffy. Les Lorrains firent d'abord de ſi grands progrès en Provence que le comte du Maine envoya demander du ſecours au roi de France Louis XI. En conſéquence, le ſeigneur de Genouillac & le ſeigneur de Luxembourg eurent ordre d'entrer dans la province à la tête de dix-huit mille hommes de pied, ils en chaſſerent les Lorrains & reprirent les places dont ils s'étoient ſaiſis : mais le comte *Charles* du Maine étant mort ſur ces entrefaites, *Guillaume* de Rémereville voulut encore rétablir le parti de la ducheſſe de Lorraine, ſa ſouveraine : cependant cette nouvelle entrepriſe eut peu de ſuites ; car Louis XI. à qui *Charles* du Maine avoit laiſſé ſa ſucceſſion, prit ſi bien ſes meſures, que tous les ordres de la province le reconnurent généralement. Le ſeigneur de Rémereville eut ordre alors de ſortir de la province. Son office de maître rational fut confiſqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis ; mais *René* II. duc de Lorraine, ayant enſuite moyenné ſa paix avec Charles VIII. ſucceſſeur de Louis XI. il fut fait gouverneur des châteaux d'Orgon & de Lambeſe, que *René* I. avoit donnés à *Ferry* de Vaudemont, quand il épouſa *Yolande* d'Anjou ; ſa fille. Après toutes ces révolutions, *Guillaume* de Rémereville épouſa l'héritiere de la maiſon de Corage, appellée *Catherine*, fille de *Pierre* de Corage, gentilhomme de la ville d'Apt, & de dame *Jeanne* de Sade de Saumades, iſſue d'une des plus anciennes familles de Provence. Ce mariage qui fut célébré le 4 Octobre de l'an 1484. lui donna occaſion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494. laiſſant deux fils, *Agricol* & *Guillaume* III. du nom. *Agricol* prit le parti de la robe, & fut nommé par lettres patentes du roi François I. de l'an 1521. bailli des ville & bailliage d'Apt, emploi que les plus diſtingués gentilshommes de la province avoient rempli avant lui. Il épouſa en la même année *Marie* d'Autric, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Beaumeres, & de dame *Françoiſe* de la Porte, d'où ſortit *François* de Rémereville, lequel, des deux différentes femmes qu'il prit, *Françoiſe* d'Albertas, fille de *Colin*, & de dame *Jeanne* de Salle, & *Marguerite* de Coſme d'Auribeau, fille de *Léonard*, gentilhomme de la ville de Carpentras, & de dame *Gabrielle* de Seguin-Cabaſſolle, ne laiſſa que des filles, qui prirent alliance avec des gentilshommes du voiſinage.

Guillaume III. du nom, frere puîné d'*Agricol*, fut ſeigneur de Rémereville & de Champigneules, en Lorraine, après la mort de la dame de Fareges, dame de Rémereville, ſa couſine germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie ſous Louis XII. Il ſe trouva à la bataille de Ravennes & à toutes les guerres qui s'en enſuivirent ; après quoi, il ſe maria en

en 1539. à *Françoiſe* de Rouſſet de Saint Sauveur, fille de *Laurent* de Rouſſet, ſeigneur de Saint Sauveur & de Verclos, gouverneur du château & de la ville de Courteſon, & de dame *Richarde* de Galéan des Iſſarts. De ce mariage ſortit *Pierre* de Rémereville, ſeigneur de Champigneules, & *Richarde* de Rémereville, femme de *Jean* Bot, ſeigneur de Saignon & d'Auribeau, iſſu d'une ancienne & illuſtre famille, qui eſt à préſent éteinte.

Pierre de Rémereville commanda long-temps une compagnie d'Infanterie ſous les rois Charles IX. & Henri III. Il ſe trouva aux fameuſes batailles de Dreux, Jarnac, Saint Denis & Moncontour, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme il eſt remarqué dans l'épitaphe qui ſe lit encore ſur ſon tombeau dans l'égliſe des Cordeliers de la ville d'Apt. Il ſe maria deux fois; ſçavoir, en premieres noces, à *Spirite* de Choiſelas, fille de *Catilin*, ſeigneur de Reix, de Venaſque & de Saint Didier, & de dame *Louiſe* de Remond-Modene, dont il n'eut aucune poſtérité; & en ſecondes, à *Magdelene* de Bot d'Auribeau, fille de *Michel*, ſeigneur de Saignon & d'Auribeau, & de dame *Gillette* de Tertulle, dame de Montaffire, ſœur d'*Hector* Bot de Tertulle, marié à *Marchionne* de Bonne, ſœur du renommé ſeigneur d'Auriac, qui commandoit un camp volant au ſiége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de comte de Talard, & épouſa une femme dans la maiſon de Villeroy-Neufville. Du ſecond mariage de *Pierre* de Rémereville ſortirent douze enfans, parmi leſquels on n'en remarquera que trois; ſçavoir, *Pompée*, ſeigneur de Simonay, qui ſe maria en Guyenne, où il n'a laiſſé aucune poſtérité; *François*, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Saint Pol, qui ſe trouva au ſiége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guyenne, après leſquelles il ſe maria à *Anne* d'Eſtienne-Saint-Jean, veuve de *Hubert* de Caſtellane, ſeigneur de Salernes, & fille de *François* d'Eſtienne, ſeigneur de Saint Jean de la Salle, préſident à mortier au Parlement de Provence, & de dame *Honorade* de Pontevès de Burcy, de laquelle il n'eut point d'enfans.

François-Antoine de Rémereville, ſon frere, a ſeul continué la poſtérité. Il commanda une compagnie dans le régiment d'Infanterie de Villeneuve; & ſe trouva aux guerres de Piémont, ſous les maréchaux de Créquy, de la Force & de Schomberg, & ne ſe retira qu'après la priſe de Caſal, où ſon régiment fut licencié. Il ſe maria en 1633. à *Magdelene* de Begue, fille de *Pierre*, gentilhomme de la ville de Marſeille, & de dame *Claire* de Granery, & de lui eſt iſſu *François-Joſeph* de Rémereville, qui de *Jeanne-Bernardine* de Thomas de Gignac, fille de meſſire *Melchior* de Thomas, ſeigneur de Gignac & de Rocquefure, & de dame *Anne* de Peliſſier, qu'il a épouſée en 1682. a eu, 1. *Jacques-Baptiſte* de Rémereville, mort prêtre; 2. *Vincent* de Rémereville, lieutenant des Grenadiers dans le régiment de Blaiſois, tué à l'attaque des retranchemens de Dantzick, en Pologne; 3. *Guillaume*, qui ſuit; 4. *François de Sales*, vivant ſans alliance, & deux filles, l'une morte religieuſe, & l'autre ele-

Digitized by Google

vée à la maison royale de Saint Cyr.

Jean-Guillaume de Rémereville a servi pendant plusieurs années dans le régiment de la Couronne, où il étoit capitaine, & s'est retiré du service en 1732. avec pension. Il a épousé le 27 Juillet 1734. *Marie-Catherine* de Beillard, dont *Marie* de Rémereville, religieuse à la Visitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion issant de sable, armé & lampassé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent* ; & pour devise cette moitié d'un vers de l'Énéïde de Virgile : *aderit vocatus Apollo* ; avec cette autre devise : *meminisse juvabit*. Les anciens seigneurs de Rémereville ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de sinople, ayant un collier grelé de perles, & péri sur une motte de sinople.*

RÉMONT : Famille de Champagne, qui porte pour armes : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au franc quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable* ; & de laquelle étoit *Marguerite* de Rémont de Radouay, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1687. après avoir prouvé que *Guyot* de Rémont, seigneur d'Arnicourt, qui vivoit en 1475. étoit son cinquieme ayeul.

RENAUD, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, posées 2 & 1, au chef cousu de sable, chargé d'un lion d'or passant.*

RENAUD DE SEGRAIS, en Normandie, élection de Caën : Famille noble & très-ancienne, de laquelle étoit le célebre Poëte *Jean* Renaud, écuyer, sieur de Segrais, né à Caën en 1624. & mort dans la même ville en 1701. Il avoit été reçu à l'Académie Royale des Sciences en 1662.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, accosté de deux croix de Lorraine.*

RENIAULME (de), ou REGNIAULME (le) : Famille noble, originaire du Cambrésis, dont plusieurs branches, transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne sujet à cet article. Le Carpentier, dans son *Histoire de Cambray*, donne un abrégé de la généalogie de cette même famille, qu'il remonte jusqu'en l'an 1096. en la personne de *Jean* de Regniaulme, mentionné entre les chevaliers du tournoy d'Achen, auquel succéderent *Jean* le Regniaulme, vivant en 1185. & *Pierre*, chevalier, en 1196. Ils eurent pour successeurs *Jacques* le Regniaulme, vivant en 1201. & 1210. & *Pierre* le Regniaulme, mentionné avec sa femme en 1244. dans les archives de Vaucelles, lequel eut pour fils *Jacques* de Regniaulme, bailli de Manious, un des plus célébres habitans de Cambray, inhumé en 1285. à Vaucelles, avec sa femme ; & pour petit-fils, *Jean* le Regniaulme, bailli des chanoines de Notre-Dame de Cambray, mort & enterré avec sa femme au mois de Novembre 1316. dont le Carpentier rapporte l'épitaphe tout au long. Celui-ci fut pere de *Gilles* de Regniaulme, bailli de Cambray en 1336. qui épousa *N.*... de l'Ecluse. Ils eurent, entr'autres enfans, suivant le même Auteur, 1. *Gilles* ; 2. *Mathieu* ; 3. *Jean*, qui épousa *Agnès* d'Orville, fille

Digitized by Google

du chevalier *Guy*, & d'*Agnès* de Bournel, dont *Jacques-Martin* le Regniaulme, échevin à Cambray en l'an 1407. lequel épousa *Guyotte* de Sorel, qui le rendit pere de *Jacques*, lequel épousa *Nicaise* Dumoulin. Ils eurent pour fils *Jean* de Regniaulme, qui épousa *Michelle* de Boutville, de laquelle il eut *Jean-François*, sire de Rieu, de Paillencourt & de la mairie héréditaire de Nave, vendue par madame de Monteneu, veuve du baron de Boutershem. Il épousa *Anne* Dausſut, fille de *Jean*, & de *Marguerite* de la Coquerie, & en eut, entr'autres enfans, 1. *Jean*, l'aîné, sire de Nave & de Paillencourt, marié en premieres noces à *N...*: Hennin, & en ſecondes, à *Jeanne* de Vaucelles, dont *Marie* de Regniaulme, femme de *Jean* Tanard; *Iſabeau*, femme d'*Antoine* de Bombergues; *Péronelle*, épouſe de *Jean* de la Croix, & *Melchiore*, mariée à *Robert* Blocquel; 2. *André* de Regniaulme; 3. *Jean*, dit le jeune; 4. *Charles*, rapporté ci-après; 5. *Hiéronimette*, dame de Rieu & du Pinon, ſeconde femme de *Louis* le Carlier, dit Remy, ſire de Maniere, baron de Laprée.

Charles de Regniaulme, rapporté ci-deſſus, épouſa vers l'an 1529. *Françoiſe* de Bombergues, fille de *Cornille*, & d'*Agnès* Wranck, fille de *Gilles* Wranck, bourguemeſtre de Malines. Ils eurent pour enfans neuf fils & ſept filles; ſçavoir,

1. *Jean*, qui a épouſé *Claire* de Jongle & a fait branche.

2. *Cornille*, qui a épouſé *Marie* Vander-Cruſſe & a fait auſſi branche.

3. *François* de Reniaulme.

4. *Charles*, l'aîné.

5. *Paul*, dont la branche eſt rapportée ci-après.

6. *Charles* le jeune, qui a épouſé *Marguerite* des Cordes & a fait branche.

7. *Daniel*, marié à *Clémence* de Schotty, auſſi auteur d'une branche.

8. *Arnould* de Reniaulme.

9. *Gaſpard* de Reniaulme.

10. *Catherine* de Reniaulme

11. *Anne* de Reniaulme.

12. *Magdelene* de Reniaulme.

13. *Agnès*, femme de *Diego* d'Ayala, mere de *Philippe* d'Ayala, ambaſſadeur auprès d'Henri IV.

14. *Françoiſe*, femme de Lancelot de Robiano.

15. *Suſanne* de Reniaulme.

16. *Eliſabeth* de Reniaulme, femme de *Jean-Baptiſte* de Schotti.

Le Carpentier continue la deſcendance de quelques-unes de ces branches juſqu'en 1640. Nous nous contenterons ici de donner celle de *Paul*, mentionné ci-deſſus.

Dans cette branche, tranſplantée d'abord dans le pays Blaiſois & depuis à Paris, il ſemble que l'eſprit, la ſcience & les talens ayent été un droit héréditaire, preſque tous ceux qui en ſont ſortis s'étant diſtingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & par le grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuſcrits, qu'ils ont laiſſés après eux en différens genres & en différentes langues. *Paul* de Reniaulme, un des plus illuſtres Médecins de ſon temps, ne fit que ſuccéder à la réputation de *Mathieu*, ſon grand-oncle. Il avoit un frere, qui fut tué au ſervice, & un autre, qui fut chanoine de Blois. Ayant été reçu en 1580. docteur en Médecine à Avignon, vers 1590. il fut mé-

decin d'*Henri* de Bourbon, prince de Conde, premier prince du ſang de France, duquel il étoit très-aimé & conſidéré, ainſi que de *Marie* de Médicis, qui déſiroit ſe l'attacher; mais quoiqu'il eût reçu pluſieurs bienfaits & marques de reconnoiſſance de cette princeſſe, il refuſa conſtamment de ſuivre la Cour, lorſqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à Saint Denis, près Blois, pluſieurs ſources minérales, il y fit conſtruire à grands frais pluſieurs baſſins en pierres de taille, des libéralités de cette princeſſe, à qui il dédia quelque temps après un petit Ouvrage ſur les vertus de cette fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au ſujet de ſes autres Ouvrages & de ceux de ſes deſcendans, voyez Arnoesker, Vanderlinden, Hoffman, Moreau, le Clerc, le P. Livon, M. de Thou, l'abbé des Fontaines, l'*Hiſtoire* & les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, &c.

Paul de Reniaulme, de ſon mariage avec *Marie* Brunault, fille de *Pierre*, écuyer, ſeigneur de la Riviere, de la Guillonniere, &c. eut, entr'autres enfans, *Michel* I. du nom, qui fut auſſi reçu docteur en Médecine à Montpellier, & épouſa en 1626. *Jacqueline* de Montigny, iſſue d'une famille qui avoit donné un premier préſident du Parlement de Paris. Il en eut beaucoup d'enfans, dont quelques-uns furent tués au ſervice du Roi; d'autres entrerent dans l'état eccléſiaſtique, l'un deſquels eſt mort Chartreux au Liget, en odeur de ſainteté, & pluſieurs filles mariées. Il fut pere de *Michel* II. du nom, lequel de ſon mariage avec demoiſelle *Anne-Jeanne* Ducheſne, en l'an 1670. eut, 1. *Paul-Alexandre*, dit des Angeries, chanoine régulier de l'ordre de Sainte Geneviéve, & prieur de Theuvy; 2. *Etienne-Gilbert*, dit le chevalier de Reniaulme, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, mort ſans alliance; 3. *Michel-Louis*, dit de la Garenne, penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & doyen de la Faculté de Médecine de Paris: ces freres ſe ſont rendus illuſtres tous les trois par leur ſcience & par leurs talens, chacun dans leur état, mais ſur tout le dernier, qui eſt le ſeul qui ſe ſoit marié. Il épouſa *Marie-Anne* Garnier de Marigny, fille de *Louis*, écuyer, ſeigneur de Marigny, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi, & de *Marie* de Melleville, de laquelle il n'a laiſſé qu'un fils unique, nommé *Paul-Louis* de Reniaulme, né en 1728. qui eſt le ſeul rejetton de cette famille de Sçavans, diſtinguée auſſi par une multitude de grandes alliances.

Les armes de cette branche ſont: *écartelé au 1 & 3 de gueules, emmanché d'or de ſix pointes, à la bande de même; au 2 & 3 d'azur, à trois beſans d'or.*

RENTI: *Tome III. p.* 133. *col.* 2. *lig.* 5. *après* des Gendarmes de Bourgogne, *ajoutez*, eſt mort en Septembre 1756. ſans poſtérité. Il étoit fils, &c.

Ibid. lig. 10. Belzac, *liſez*, Balzac.

RESTE (de): Famille originaire de Montauban, établie depuis 1700. dans la ville de Saint Ybars, diocèſe de Rieux, pays de Foix.

Simon de Reſte fut capitoul de

Toulouſe en 1520. Voyez les *Annales de Toulouſe*, *Tome II.* de la Faille. *Jean* de Reſte, ſon fils, fut auſſi capitoul de Toulouſe en 1543. Noble *Jean* de Reſte, ſon fils, écuyer, épouſa dame *Anne* de Beauregard, fille de *François* de Beauregard, dont il eut noble *André* de Reſte, né le 5 Juin 1601. conſeiller au Parlement de Toulouſe, marié avec dame *Marie* de Roquade, dont il eut, entr'autres enfans, *Jean* de Reſte, ſeigneur de Villatte, né le 18 Octobre 1632. lequel épouſa dame *Marie* de Faure de Lasfiguaredes. De ce mariage eſt né noble *Bertrand* de Reſte, ſeigneur dudit Villatte, qui vint habiter dans la ville de Saint Ybars, comté de Foix, en 1700. où il épouſa au mois de Février 1704. dame *Marie-Anne* de Ravaign d'Eſplanais, dont il eut, 1. *Jean* de Reſte, mentionné ci-après; 2. *Bernard Frédéric* de Reſte, marié en 1737. ou environ avec dame *Thérèſe* de la Tour, morte en 1753. De pluſieurs enfans qu'il a eus de ce mariage, il ne reſte plus aujourd'hui qu'*Angélique* de Reſte, chanoine de l'égliſe collégiale de la ville de Saint Ybars, étudiant à préſent au collége des Jéſuites à Toulouſe; 3. *Marie* de Reſte, non mariée, âgée de cinquante-deux ans.

Jean de Reſte, écuyer, ſeigneur de Lasfiguaredes, viſiteur des regiſtres des Etats du pays de Foix, a épouſé en 1730. dame *Marie-Anne* d'Orbeſſan, fille de noble *Jean* d'Orbeſſan, ſeigneur de Caſtelgaillard, & de dame *Anne* d'Orbeſſan. Ils ont eu de ce mariage treize enfans, dont ſix vivans; ſçavoir,

1. *Bernard-Frédéric* de Reſte, prêtre, demeurant actuellement à Paris.

2. *Jean-Thomas.*

3. *Jean-Paul.*

4. *Jean-Pierre.*

5. *Jean-Georges.*

6. *Thérèſe-Georgette*, reçue à Saint Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Ils portent pour armes : *une roue, ſur laquelle eſt couchée une palme.*

RETZ DE BRESSOLES : Famille établie dans le Gévaudan & l'Auvergne.

Antoine Retz, écuyer, lieutenant du bailli de Gévaudan, archer de la Garde du roi François I. fut marié en 1526. avec demoiſelle *Marguerite* de Breſſoles.

André de Retz, ſon arriere petit fils, écuyer, ſeigneur de Breſſoles, de la Buſſiere & du Crouzet, fut maintenu dans ſa nobleſſe par deux ordonnances de 1668. Il fut pere, par ſa femme, *Françoiſe* de Beſſe, qu'il épouſa en 1626. de *Jean-Claude* de Retz, écuyer, ſeigneur de la Buſſiere & de Crouzet, né le 9 Avril 1641. marié en 1682. avec *Marie-Louiſe* Blanc du Bos, fille de *Gaſpard* du Bos, écuyer, ſeigneur du Bos, de Frayel, &c. & de *Louiſe* de la Motte. De ce mariage eſt iſſu *Jacques* de Retz de Breſſoles, écuyer, ſeigneur du Crouzat, de Servieres & d'Albenac, qui fut marié le 24 Février 1717. à *Eliſabeth* Barthelemi, fille de *Joſeph* Barthelemi, avocat au Parlement.

Jean Joſeph de Retz, leur fils, né le 10 Décembre 1718. fut reçu page de la Reine le 14 Janvier 1734. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 461.

Digitized by Google

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas.*

RÉVÉREND (le), en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *de sinople, à trois mouches d'or ; écartelé de gueules, à l'aigle d'argent.*

REVIERS (de), en Normandie, élections de Valognes & de Carentan : Famille très-noble & des plus anciennes de la province. Elle fit de si grandes donations à l'abbaye de Montebourg dans ses commencemens, qu'elle en a été en quelque sorte regardée comme fondatrice, & ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est qu'on voit encore aujourd'hui dans la place la plus honorable du chapitre le tombeau de *Richard* de Reviers, avec cette inscription en forme d'épitaphe, d'une écriture très-ancienne : *Hic jacet Ricardus de Reviers, hujusce monasterii fundator.* Ce *Richard* de Reviers étoit un des seigneurs qui accompagnerent le duc *Guillaume*, lorsqu'il conquit l'Angleterre : cependant il est certain que ce fut ce Prince lui-même, qui a doté le premier cette abbaye, autrefois très-considérable, & peuplée d'un grand nombre de Religieux. *Richard* de Reviers l'affectionna particulierement, l'enrichit de la meilleure partie de ses biens, qu'il consacra à Dieu pour la subsistance des Religieux, & demanda en mourant que son corps y reçût la sépulture. Si on ne peut lui donner la qualité de fondateur, il mérite à juste titre celle de principal bienfaiteur.

Les armes sont : *d'argent, à six losanges de gueules, posées 3, 2 & 1.*

REVOL : Cette famille est ancienne dans le Dauphiné. Dans le seizieme siécle, elle subsistoit dans la personne de trois freres, *Ennemond*, *Antoine* & *Louis* de Revol.

La branche d'*Ennemond*, qui est chef de la famille, est restée dans le Dauphiné, & de lui descend *Louis*, vicomte de Revol, pere de l'évêque d'Oleron, & le chevalier de Revol, son frere, ainsi que *François-Félicien* de Revol, conseiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

Antoine, qui est la tige de la branche établie à Paris depuis environ un siecle, fut pere de *Pierre*, qui naquit le 13 Novembre 1594. *Pierre* épousa le premier Septembre 1624. *Claudine* Martel. De ce mariage sortit en 1632. *Claude*, marié en 1667. avec *Jacqueline* Michaut de Montaran, qui eut pour fils *François* de Revol, conseiller au Parlement de Paris, pere de défunt *François* de Revol, seigneur d'Anglieres, conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 du mois d'Août 1720. Il a eu de *Marie* du Soul de Beaujour, son épouse, depuis mariée en secondes noces avec *Louis* le Prestre de Lezonnet, conseiller au Parlement de Paris, chef du Conseil de feu son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Bourbon, prince du sang de France,

Charles-François-Henri de Revol, conseiller au Parlement de Paris, marié le 4 Septembre 1748. avec *Marie-Agnès* de Nyert, dame de Gambais.

Louis, l'aîné des trois freres marqués ci-dessus, n'eut qu'un

fils, nommé *Ennemond*, qui mourut sans postérité, étant doyen du Grand-Conseil. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1748. *p.* 190. *& suiv.*

Les armes de Revol sont : *d'argent, à trois treffles de sinople*, 2 & 1.

REY : Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence.

L'une, de la ville d'Arles, qui porte pour armes : *d'azur, à la licorne d'argent.*

L'autre, de la ville de Marseille, qui porte : *d'azur, à trois arbres d'or, sur une terrasse de même, celui du milieu plus élevé, & surmonté d'un soleil mouvant du chef.*

REYNAUD : Famille d'Aix, en la même province, dont les armes sont : *d'argent, au loup de gueules, au chef d'azur, chargé de trois losanges d'or.*

REYSSON : Famille qui porte pour armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron d'or, à trois molettes de même*, 2 *en chef &* 1 *en pointe ; au* 2 *&* 3 *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois doubles roes d'échiquier aussi d'argent*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

RHODEZ : Ancienne maison, fondue dans celle d'Armagnac, qui tire son origine du pays qui fait le comté de Rhodez, dont les armes étoient : *de gueules, au lion léopardé d'or.*

RIANS : Nom connu en Provence, dès le treizieme siécle, par *Raymond* de Rians, qui possédoit en 1246. la quatrieme partie de la seigneurie du lieu de Rians.

Rostan de Rians, fils de *Louis*, seigneur en partie de Bezaudun, épousa le 26 Mai 1420. *Jacquette* de Bras, fille de *Pierre*, seigneur d'Esparron, & d'*Anne* Prohane.

Jean, qui descendoit vraisemblablement par divers degrés dudit *Rostan*, secrétaire en Chancellerie, près la Cour du Parlement de Provence, le 31 Décembre 1574. épousa à Barjols en 1550. *Bertrande* Grafely, de laquelle il eut *Antoine* & *Joseph*, auteurs chacun d'une branche.

Celle d'*Antoine* subsiste dans *Pierre-Jean-Louis* de Rians-Saint-Vincens, marié au mois de Juin 1740. avec *Andrette-Valentine* de Rians, sa cousine, dont *Charles-François* & *Jean-Baptiste* encore jeunes.

La branche de *Joseph* subsiste dans *François-Xavier-Bruno* de Rians, reçu conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 26 Avril 1736. marié à l'héritiere d'une branche de la même famille, dont *Louis* & une fille encore jeunes.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, ouverte de gueules, surmontée d'une étoile d'or, accostée de deux autres, au croissant d'argent en pointe.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 313.

RIBBE : Famille de la ville d'Aix en Provence, dont il est aussi parlé dans le *Nouvel Armorial* ci-dessus cité, qui subsiste dans *Augustin-Sauveur* Ribbe, marié à *Gabrielle-Magdelene* de Barlatier, issue des seigneurs de Saint Julien, dont deux garçons encore jeunes. Il a deux freres, qui sont actuellement capitaines dans le régiment de Brissac, Infanterie. Le premier, nommé *Jean-Baptiste-Elzéar* Ribbe de Valbon est chevalier de Saint Louis.

Les armes sont : *d'argent, à*

Digitized by Google

la tête de Maure de ſable de profil, à la bandelette d'argent.

RIBIER DE VILLEBROSSE, famille établie à Paris.

Guillaume Ribier, écuyer, ſeigneur de Villebroſſe, capitaine pour le Roi du château de Blois, eut pour fils,

Guillaume Ribier II. du nom, écuyer, ſeigneur de Villebroſſe, thréſorier de la Venerie, capitaine du château de Madrid, & gruyer du bois de Boulogne près de Paris, qui fut fait priſonnier à la journée de Pavie en 1525. étant alors archer de la compagnie de l'amiral de Bonivet. De ſon mariage accordé avec *Jeanne* du Val, naquirent *Louis* Ribier, écuyer, qui ſuit, & *Guillaume*, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi en 1575. & homme d'armes des ordonnances dans la compagnie du duc d'Uzès en 1584.

Louis Ribier fut pere, entr'autres enfans, par ſa femme *Philippine* le Boſſu, d'*Olivier* Ribier, marié en 1600. avec *Anne* de Pommereu, dont naquit *François-Olivier* Ribier, écuyer, ſeigneur de Villebroſſe, capitaine dans le régiment de Houdancourt, puis dans celui de Bretagne, & enſuite officier dans la compagnie des Gendarmes de monſeigneur le Dauphin, qui épouſa en 1644. *Anne* de Bietz, mere d'*Antoine* I. du nom, qui ſuit, & *Abraham* Ribier, écuyer, ſieur de Villebroſſe, lieutenant colonel du régiment de Dragons de Saint Fremont.

Antoine Ribier I. du nom, écuyer, ſeigneur de Villebroſſe, garde du corps du Roi en 1666. puis capitaine dans le régiment de Dragons Dauphin, & commandant le troiſieme eſcadron de ce régiment en 1692. épouſa en 1663. *Agnès* le Noir, ſa couſine du troiſieme au quatrieme degré.

Antoine Ribier II. du nom, leur fils, écuyer, capitaine réformé dans le régiment de Poyanne, Infanterie, né le 22 Juin 1681. & mort en 1722. a laiſſé, entr'autres enfans, de *Marie* de la Porte, qu'il avoit épouſée en 1717. *Marie-Magdelene* Ribier de Villebroſſe, née le 12 Janvier 1718. reçue à Saint Cyr le 17 Juillet 1728. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent ondée, & une tête de licorne auſſi d'argent, poſée à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 462.

RICARD DE LA CHEVALLERAYE : Famille attachée à la maiſon de Conty depuis près de cent ans, en qualité de gentilshommes ordinaires & de capitaines dans les régimens de ces princes. Elle poſſede la charge de capitaine du château de Madrid, ſans interruption, depuis le roi François I. qui fit bâtir ce château, juſqu'à préſent. Elle fut donnée par ce prince à *Pierre* de Ricard de la Chevalleraye, pour les ſignalés ſervices qu'il lui avoit rendus à la fameuſe bataille de Pavie, à la tête d'une compagnie d'ordonnance. Ce ſont les termes employés dans les premieres proviſions de cette charge.

Edouard du Ricard, écuyer, ſieur de la Chevalleraye, meſtre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, gouverneur de Beaumont-ſur-Oiſe & de l'Iſle-Adam, capitaine des Chaſſes de ſon Alteſſe ſéréniſſime monſei-

gneur le prince de Conty, mourut à Paris, à l'hôtel de Conty, le 28 Janvier 1742. dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge. Il avoit été marié en 1701. avec *Catherine-Iſabelle*, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à ſon couſin germain, *Gédéon* de Ricard, capitaine au régiment de Touraine, qui a ſuccédé à ſon beau-pere dans ſes gouvernemens de Beaumont & de l'Iſle-Adam, & dans la charge de capitaine des Chaſſes du prince de Conty.

Corneille de Ricard, de l'Académie des Sciences, & capitaine du château de Madrid, frere de feu *Edouard*, fut choiſi pour être gouverneur du prince de Conty, enſuite capitaine de ſes Gardes. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1742. *p.* 401.

RICARD DE GENOUILLAC : *Tome III. p.* 138. *col.* 2. *liſez*, RICARD DE GOURDON DE GENOUILLAC.

Ibid. lig. 42. marié à *N*..... de Saint Gelais, *liſez*, marié à *Henriette* de Saint Gelais.

Ibid. lig. 43. héritiere de *Jeanne* de Saint Gelais, *liſez*, héritiere de *Jean* de Saint Gelais.

RICARD DE JOYEUSEGARDE : Joyeuſegarde eſt une terre érigée en titre & dénomination de marquiſat de Ricard.

Jules de Ricard, ſeigneur de Joyeuſegarde, conſeiller de grand-chambre au Parlement d'Aix, a eu, entr'autres enfans, de feue *Louiſe* de Piolenc, ſon épouſe, *Joſeph-Paul*, marquis de Ricard & de Dregançon, auſſi conſeiller de grand-chambre au même Parlement; *Sextius* de Ricard, bailli, grand-croix de l'ordre de Malte & baron de la Ville-Dieu en Languedoc; *Pierre* de Ricard, premier préſident de la chambre des Enquêtes au Parlement d'Aix, & *Dominique* de Ricard, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, de la Langue de Provence, où il avoit été reçu en 1696. mort en odeur de ſainteté à Paris, le 12 Décembre 1734. âgé d'environ cinquante-quatre ans. Ils étoient couſins germains de *Jules* de Ricard, baron de Courgy, ci-devant conſeiller au Parlement de Dijon, & enſuite ſecond préſident de la Cour des Aides de Paris; de *Ferdinand* de Ricard, auſſi bailli, grand-croix de Malte, commandeur de Châlons en Champagne & de Pontaubert en Bourgogne; & d'*Etienne* de Ricard, commandeur de la Romagne. Il avoit été dans ſa jeuneſſe enſeigne d'une galere de France, puis lieutenant d'une galere de Malte, commandée par ſon frere, ſur laquelle il fut bleſſé en 1700. à l'abordage & priſe d'un vaiſſeau Turc de ſoixante-dix pieces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de leur naiſſance, par ordre du grand-maître. On voit dans les *Hiſtoires de Malte* par Boſio, Vertot & autres Auteurs, que les chevaliers, commandeurs & grands-croix de cette famille, tant à Rhodes qu'à Malte, ſe ſont toujours ſignalés pour la gloire de la Religion.

Les armes : *d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys du champ.* Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1726. *p.* 1469. *& de Décembre* 1734. *p.* 2744.

RICHARD : Famille établie à Senlis & à Paris.

Louis Richard, commiſſaire des guerres, fut confirmé dans ſa

noblesse par lettres du mois de Juin 1723.

Ses ancêtres, pendant quatre générations, ont rempli les charges de conseiller au Parlement de Toulouse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 464.

Les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois œillets au naturel, tigés & feuillés de sinople, posés 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un casque de profil.*

RICHARME, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois casques d'argent, 2 & 1.* Cimier : *chacun un croissant d'or.*

RICHERY, ou RICKHIERI : Famille originaire d'Italie, établie en Provence depuis le milieu du quinzieme siécle, confirmée dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant du Languedoc, du 29 Juin 1695. & du 10 Octobre 1702. Elle subsiste dans *Jean-Louis-Alexandre* de Richery, seigneur d'Alons, officier de Cavalerie, marié le premier Septembre 1754. à *Lucrèce-Marguerite* de Grasse, fille de *François-René*, seigneur de Briançon, & de *Marie* de Chailan.

Les armes : *de gueules, à l'oiseau d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 316.

RICHIER, écuyer, seigneur & patron de Cerisy, en Normandie, élection de Coutances : Famille également noble & ancienne, dont les alliances ne sont pas moins honorables. Elle vient de donner au diocèse de Lombez un évêque dans la personne de messire *Jacques* Richier de Cerisy.

Les armes : *de sinople, à la bande d'argent, cotoyée de deux filets de même, au lion passant d'or en chef.*

RICHIER, écuyer, sieur de la Chenaye : Autre famille du même nom & de la même province, élection d'Avranches, dont les armes sont : *d'or, à trois chevrons d'azur, chargés chacun de cinq besans du champ.*

RIDEL DE PLAINE-SEVETTE : *Martin* Ridel, seigneur de Plaine-Sevette, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1598. puis trésorier de France à Rouen en 1610. mourut le 10 Septembre 1624. L'alliance qu'il contracta avec *Catherine* Aubery donne des parentés aux descendans de cette maison avec tout ce qu'il y a de plus considérable dans l'épée & dans la Robe. *Claude* Ridel, son fils, seigneur de Plaine-Sevette, mort président des thréforiers de France à Paris, & conseiller d'Etat le 7 Avril 1659. fut pere de *Charles* Ridel, seigneur de Plaine-Sevette, thréforier de France à Paris en 1659. & maintenu dans sa noblesse par ordonnance des commissaires généraux de sa Majesté, en date du 30 Octobre 1659. qui eut, entr'autres enfans, *Etienne-Charles* de Plaine-Sevette, conseiller au Grand-Conseil, où il fut reçu le 9 Juillet 1695. & marié avec *Jeanne* Chartraire, mere de *Charles-Anne* Ridel de Plaine-Sevette, né le 15 Octobre 1697. conseiller au Grand-Conseil, reçu le 4 Septembre 1732. marié le 31 Mai 1746. avec *Marie-Jeanne* le Febvre de Morsan, fille de *Pierre* le Febvre, seigneur de Morsan, contrôleur ordinaire des guerres, & de feue *Marie-Jeanne* de Pont. Voyez le

Digitized by Google

Mercure de France du mois de Juin 1746. *p.* 204.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de licorne d'argent.*

RIENCOURT : *Tome III. p.* 142. *col.* 2. *lig.* 40. dont un chevalier de Malte, *lisez*, dont *Abdon Victor*, chevalier de Malte, mort le 17 Mai 1740. étant né le 16 Juillet 1698. *Alphonse-Théodore*, comte d'Orival, capitaine au régiment des Gardes Françoises, & brigadier des armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740.

Ibid. p. 143. *col.* 2. *après* Dragons, *ajoutez*, aussi brigadier des armées du Roi.

RIEUX : *Tome III. p.* 144. *col.* 2. *lig.* 28. *N.*.... d'Illiert, *lisez*, *N.*.... d'Illiers.

RIEUX (de), écuyer, sieur du Gué du Bois & de la Roche : Ancienne noblesse, établie en Normandie, dans les généralités de Caën & d'Alençon, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

RIGAUD DE VAUDREUIL : *Tome III. p.* 146. *col.* 1. *lig.* 39. de la Miraude, *lisez*, de la Mirande, & *ajoutez*, fille de feu *Charles* Guiot, dit le chevalier de la Mirande, lieutenant de Roi à Saint Domingue, & de *N.*.... le Maire, son épouse. Les marquis, comte & chevalier de Vaudreuil ont deux autres freres, qui sont *N.*.... de Vaudreuil de Cavagnal, gouverneur du Canada, & de *N.*.... de Rigaud, ci-devant gouverneur de la ville des Trois-Rivieres en Canada & ensuite de Montréal.

Une autre branche de cette ancienne noblesse subsiste dans le Berry. Voyez la généalogie du *second Supplément de Morery.*

RIGNEY, en Franche-Comté : Famille dont les armes sont : *de sable, au lion d'argent couronné d'or.*

RIGORD : Famille de Marseille, qui porte pour armes : *de gueules, à deux branches de rosier d'or, passées en sautoir, & accompagnées de quatre roses d'argent, posées une dans chaque angle : cet écu est timbré d'un casque de profil.*

RIOULT DE DOUILLY : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à la bordure engrelée de sable.*

Pierre Rioult, seigneur de Douilly, d'Estouy, & de Cursay, secrétaire du Roi & receveur général des Finances de la généralité de Poitiers, mourut le 20 Septembre 1685. laissant de *Marie* Mestayer, son épouse, décédée le 5 Mars 1725. veuve en secondes noces de *François* de l'Hospital, gouverneur & lieutenant général pour le roi des ville, pays, comté & évêché de Toul, *Séraphim* Rioult de Douilly, seigneur, comte de Cursay, lieutenant de Roi en la province & gouvernement du haut Poitou, & ci-devant colonel d'un régiment d'infanterie, mort à Paris le 24 Juillet 1738. âgé de plus de soixante ans. Il avoit été marié au mois de Janvier 1704. avec *Catherine-Thérese-Elisabeth* Ameline-Blondot, fille de *François* Ameline-Blondot, commissaire ordinaire de la Marine, & de *Cécile* de Veret, dont il eut, *Magdelene-Angélique* Rioult de Curlay, marié le 13 Février

Digitized by Google

1730. avec *Thomas-Jacques-François* Charpentier, seigneur d'Ennery, Espiez, Grizy, Valengoujart, Ruë, Berval, Thuville & Levilliers, alors capitaine au régiment Royal Etranger, Cavalerie. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1738. *p.* 1666.

RIPERT : Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une, originaire de la ville de Toulon, subsiste dans *N.*..... Ripert, marié à *N.*.... de Calabro, d'une famille noble de Messine.

Les armes : *de gueules, à deux bandes d'or, surmontées à sénestre d'une étoile d'or.*

L'autre famille, maintenue dans sa noblesse en 1667. & 1670. forme trois branches. La premiere subsiste dans *Jean-Baptiste-Joseph-Elie*, chevalier de Saint Louis, & dans *Jean-Nicolas* de Ripert, capitaine dans le régiment de Hainault.

La seconde subsiste dans la personne de *Joseph* de Ripert-Artaut de Montauban, seigneur de Barret & de la Verriere, marié en 1735. avec *Dauphine* de Thomas, issue des seigneurs de Gignac, dont il y a postérité.

La troisieme dans *Jean-Pierre-François* de Ripert, seigneur de Saint Savournin, Monteclar & Salonet, reçu procureur général au Parlement d'Aix le 19 Décembre 1732. & marié par contrat du 17 Mars 1747. à *Catherine* de l'Isle, de la ville de Marseille, dont il y a postérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 320.

Les armes : *de gueules, à la fleur de lys d'or, à la fasce brochante d'azur.*

RIQUETY : *Tome III. p.* 147. *col.* 2. *lig.* 21. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez* : Il a acheté de M. le duc de Rohan-Chabot le marquisat de Biran.

Ibid. lig. 26. *après Marie-Genevieve* de Vassan, *ajoutez*, héritiere de la baronnie de Pierre-Buffiere.

Ibid. lig. 36. *après* 1752. *ajoutez* : le marquis de Mirabeau, seigneur de Beaumont & de Negreau a acquis le Bugnon, en Gâtinois, de *Louise-Antoine-Thérese* de Melun, mariée le 29 Août 1734.

Ibid. lig. 38. *après* capitaine de vaisseau, *ajoutez*, gouverneur de la Guadeloupe.

RIVAU (du) : Famille d'Anjou, qui porte : *de gueules, à la fasce fuselée d'argent*; & de laquelle étoit *Elisabeth-Simonne* du Rivau, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'an 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Jean* du Rivau, seigneur des Judeaux, son sixieme ayeul, qui en 1452. épousa *Simonne* Boivin.

RIVERVIEULX : Nom d'une famille noble, de laquelle est issue *Hugues* de Rivervieulx, écuyer, comte de Verax, seigneur de Marcilly, président & lieutenant criminel en la Cour des Monnoies & siége Présidial de Lyon, ancien prevôt des Marchands, qui a épousé *Blanche* Albanel, dont, entr'autres enfans,

Claude de Rivervieulx, écuyer, seigneur de Chamboſe, qui d'*Hélene* Morel a quatre fils & trois filles.

Et *Claudine* de Rivervieulx, qui a épousé *Claude-César* de Ferrary, écuyer, comte de Romans, chevalier d'honneur au Bailliage & siége Présidial de Bresse.

Digitized by Google

Les armes ſont : *une riviere d'argent, ſurmontée d'un croiſſant de même, placé dans un fond d'azur.*

RIVIÉ, en Bretagne : *Etienne* Rivié, ſeigneur de Marine & de Riquebourg, baron de Chors, grand-maître des Eaux & Forêts de l'Iſle de France, avoit épouſé *Françoiſe-Anne-Agathe-Marguerite* de la Riviere de Paulmy, d'une des plus anciennes maiſons de Bretagne. De ce mariage eſt iſſue *Céleſte-Eſther* Rivié, femme de *Louis-Emmanuel* de Coetlogon-Laval, appellé le comte de Coetlogon, brigadier des armées du Roi, colonel-lieutenant du régiment d'Infanterie de Penthiévre, avec lequel elle avoit été mariée le premier Février 1744. morte à Paris le 18 Novembre de la même année dans la vingt-troiſieme année de ſon âge, laiſſant un fils unique, nommé *Emmanuel-Etienne-Marie* de Coetlogon, duquel elle étoit accouchée quelques jours auparavant. *Voyez* au mot COETLOGON, & le *Tome VII.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, fol. 717.

RIVIERE, en Bretagne : *Tome III. p.* 148. *col.* 1. *lig.* 13. Ploenc, *liſez*, Ploeuc.

Ibid. lig. 16. *& col.* 2. *lig.* 14. Brieux, *liſez*, Brieuc.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. Montier, *liſez*, Moutier.

Ibid. p. 149. *lig.* 25. Revié, *liſez*, Rivié.

Ibid. lig. 29. *après* maître des requêtes, *ajoutez*, & en ſecondes noces à *N.* . . . de la Riviere, ſon couſin, ſeigneur de Riſſardeau.

RIVIERE (de la), en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne nobleſſe, alliée à la maiſon de Coſſé par le mariage de *Jacqueline* de Coſſé avec *Françoiſe* de la Riviere.

Les armes : *d'argent, à trois annelets de ſable*, 2 & 1.

RIVIERE (de la), autre famille du même nom & de la même province, & qui paroît en être une branche établie dans l'élection de Caën.

Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable*, 2 & 1.

RIVIERE (de la), en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *de ſable, ſemé de fleurs de lys d'argent.*

RIVIERE (la) : Famille de Paris, qui porte : *de ſable, à une bande d'argent, & un croiſſant de même en chef.*

Magdelene-Françoiſe de la Riviere de la Borde, née le 14 du mois de Septembre de l'an 1681. du mariage de *Claude* de la Riviere, ſeigneur de la Borde, & d'*Anne* Elian, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1691. après avoir prouvé que *Guillaume* de la Riviere, ſeigneur de la Borde, qui vivoit en 1519. étoit ſon quint-ayeul.

RIVOIRE, marquis du Palais, en Dauphiné : Famille éteinte dans Chabannes-Curton, qui portoit : *faſcé de ſix pieces, argent & gueules, à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

ROBERT, écuyer, ſieur de Villetanneuſe, de la Fortelle & de Peſſelieres : Famille établie dans l'Orléanois & à Paris, qui a formé deux branches.

Louis Robert, ſeigneur de la Fortelle, baptiſé le 22 Février 1636. fut fait conſeiller d'Etat par lettres du 22 Septembre 1666. puis intendant à Dunkerque &

Digitized by Google

des armées du Roi en Italie, Candie & Hongrie, & enfin président en la Chambre des Comptes en 1679. Il fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu le 4 du mois de Mai 1667. Il descendoit au septieme degré d'*Antoine* Robert, qui vivoit en 1481. sous le regne du roi Louis XI. Il mourut en l'an 1698. laissant d'*Anne* Maudet, sa femme, deux filles; sçavoir,

1. *Marie* Robert, mariée en 1701. à *François* Dauvet, comte des Marets, grand fauconnier de France.

2. *Marie-Magdeleine-Françoise* Robert, femme de *Louis* Sanguin, marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, maréchal de camp, & chevalier commandeur des ordres du Roi.

Il y a aussi la branche des seigneurs de Pesselieres, dont il n'est resté que des filles. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois pattes de griffon d'or, posées 2 & 1.*

ROBEC, écuyer, seigneur de Pâlieres : Famille maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du 3 Septembre 1668. qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, tenant de sa patte droite une étoile à huit rais de même.*

ROBERT D'ESCRAGNOLE, en Provence : Famille originaire de la ville de Grasse, qui porte pour armes : *d'or, au sautoir de sinople, surmonté d'un roc de sinople.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 327.*

ROBERTET, à Paris : Famille qui remonte à *Jean* Robertet, secrétaire des commandemens du roi François I, qui épousa *Jeanne* le Viste, dame de Fresnes, fille d'*Antoine* le Viste, seigneur de Fresnes.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un demi-vol de sable, accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 & 1.*

ROBERTY, en Provence : Famille noble, dont les armes sont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lion d'or, couronné de même, lampassé & armé de gueules; au 2 & 3 d'or, à la bande losangée de gueules.*

ROBIN DE LA TREMBLAIE : Famille établie dans le Poitou & l'Anjou.

François-Joseph Robin, seigneur de la Tremblaie & de Pallouail, successivement capitaine de Cavalerie en 1683. lieutenant colonel du régiment de Villepion, Cavalerie, en 1693. chevalier de Saint Louis en 1705. & mestre-de-camp en 1706. avoit pour trisayeul *Robert* Robin, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes d'ordonnances, capitaine des ville & château de Mortagne, maître de Eaux & Forêts du Perche en 1590. & chevalier de l'ordre du Roi.

Il étoit fils de *Léonor* Robin, écuyer, seigneur de la Tremblaie & de la Lardiere, &c. maintenu dans sa noblesse en 1640. & de *Diane* de Marconnai. De son mariage accordé en 1697. avec *Marguerite* Parisot sont issus,

1. *Henri-René* Robin de la Tremblaie, écuyer, né le 20 Avril 1700. lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Peire en 1724.

Digitized by Google

2. *Alexandre-René*, né en 1705.

3. *Marie-Marguerite-Eliſabeth*, née en 1711.

4. *Marguerite-Thereſe*, née le 8 Mai 1712. reçue à Saint Cyr le 26 Octobre 1723. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 465.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent, paſſées en ſautoir, accompagnées d'une coquille d'argent, poſée en chef, & de trois coquilles d'or, placées une dans chaque flanc, & la troiſieme à la pointe de l'écu.*

ROBIN, ou ROBINI : Famille originaire d'Angers, établie en Provence, qui remonte à *Pierre* Robin, ou Robini, premier médecin de *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, & de ſon ſucceſſeur *Charles* III. qui ſubſiſte dans *Claude-Jean-Baptiſte* Robin, ſeigneur de Beauregard, demeurant à Taraſcon, marié à *Marie-Thereſe* Robin, ſa parente, dont il n'a point d'enfans. Il a deux freres, chevaliers de Malte, l'un en 1692. & commandeur depuis 1747. l'autre en 1701. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 328.

Les armes : *faſcé de quatre pieces, or & gueules, à trois merlettes de ſable ſur l'or, 2 & 1.*

ROBINOT : Famille originaire de Paris, où *Pierre* de Robinot, ſeigneur de Bellombre, de d'Eſculieres, fils de *Nicolas* de Robinot, officier d'Infanterie, & d'*Anne* de Foli, obtint en 1677. des lettres de proviſions pour une charge de conſeiller du Roi, receveur général des Finances de Provence, dans laquelle il fut reçu le 8 Juin 1678. Il épouſa à Paris en 1680. *Catherine* de Ragueneau, fille de *Jacques*, conſeiller du Roi, d'une famille de Tours, dont il y a eu deux évêques conſécutifs de Marſeille.

Pierre de Robinot II. du nom, ſeigneur de Beaulieu, reçu en 1718. dans la charge de commiſſaire des guerres, qu'avoit ſon pere, & en 1738. dans celle de conſeiller du Roi, receveur général des Finances de Provence, a épouſé le 7 Janvier 1737. *Marie-Joſephe-Julie* de Meyronnet, fille de *Jules-François*, conſeiller au Parlement, dont pluſieurs enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 332.

Les armes : *au cor de chaſſe enguiché de ſable.*

ROCHART, écuyer, ſeigneur de Pigeon, en Normandie, élection de Mortagne : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de gueules, accompagnées en chef d'une étoile de même ; on voit au-deſſous de la premiere deux roſes de gueules, & en pointe un poignard de ſable, acoſté de deux mouchetures de même.*

ROCHE (de la), écuyer, ſeigneur du Rouzet : Famille établie en Auvergne & dans la haute Marche.

Joſeph de la Roche, écuyer, ſeigneur du Rouzet, de Giat, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe, depuis l'an 1511. avec *Gilbert* de la Roche, écuyer, ſieur de Merville, & *François* de la Roche, écuyer, ſieur de Giat, ſes freres, par ordonnance de l'année 1667.

De ſon mariage accordé en 1648. avec *Gabrielle* de la Blanchiſſe, naquit, entr'autres enfans, *Antoine* de la Roche, qui fut ſucceſſivement capitaine de

Digitized by Google

Cavalerie dans le régiment du prince de Tarente en 1704. puis major de Cavalerie en 1713. capitaine dans le regiment d'Uzés & chevalier de Saint Louis en 1728.

Il épousa le premier Février 1704. *Marie-Sylvie* du Breuil, de laquelle il a eu, entr'autres enfans,

Etienne de la Roche, écuyer, & *Marguerite* de la Roche du Rouzet, née le 17 Mai 1719. reçue à Saint Cyr le 22 Juillet 1728. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 467.

Les armes sont : *d'azur, à trois bandes d'or.*

ROCHE (de), dans les Cévennes : Famille noble, dont il est fait mention dans le *Nobiliaire de Languedoc* fait par messieurs de Bezons & de Baville, tous deux successivement intendans de cette province.

Guillaume de Roche, fils de *Claude* de Roche, écuyer, & de *Claudine* de Portalis, marié le 24 Juin 1593. avec *Jeanne* Rocher, eut de ce mariage *Jacques I.* du nom, lequel en 1621. défendit les ville & château de Villefort, assiégés par un lieutenant de M. le duc de Rohan, & en fit lever le siége.

Ce *Jacques* I. du nom épousa le 22 Mars 1626. *Gillette* de Bondurant de la Fare, dont il eut, entr'autres enfans, pour fils aîné,

Jacques II. du nom, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc & autres lieux. Il fut marié le 8 Mai 1674. avec *Jeanne* de la Montagne, dont naquirent, 1. *Jacques* de Roche d'Elgeiren, mort de ses blessures au siége de Barcelonne en 1706. lieutenant colonel du régiment de Damas ; 2. *François* de Roche, officier dans le régiment de Dauphiné, qui suit ; 3. *Jean-Baptiste* de Roche du Mazel, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Santai, commandant pour le Roi à Genouillac, durant la peste de 1720. & 1721. 4. *Antoine-Hercules* de Roche du Travers, chevalier de Saint Louis & capitaine au régiment de Condé. Ces quatre freres, au retour de la campagne de 1704. trouverent leur maison paternelle pillée & incendiée par les Fanatiques révoltés des Cévennes.

François de Roche, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc, le Travers & autres lieux, épousa le 10 Mars 1706. *Marguerite* de Valentin de la Croix. De ce mariage sont nés, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit ; 2. *Antoine-Hercules* de Roche, docteur de Sorbonne, chanoine de la cathédrale d'Uzès, & vicaire général du même diocèse ; 3. *Claude* de Roche, chevalier de Saint Louis, major au régiment de Condé, Infanterie ; 4. *Jacques* de Roche, chanoine de la cathédrale d'Uzès ; 5. *Françoise* de Roche.

Jean-Baptiste de Roche, seigneur d'Elgeiren, Soleirols, le Fesc, le Travers, &c. a plusieurs enfans de son mariage accordé le 8 Février 1741. avec *Jeanne* de Pontier de Pont-perdu,

Claude-François, son fils aîné, est officier dans le régiment de Flandres : les autres sont en bas âge.

Il y a trois autres branches de cette famille, dont deux sont établies en Languedoc, & la troisieme à Toul en Lorraine.

La premiere a pour chef *Théodore*

Digitized by Google

dore de Roche-Ferrand, lequel a pluſieurs enfans, dont deux capitaines au régiment de Normandie, & un troiſieme garde-marine.

La ſeconde a pour auteur *N*.... de Roche-Montillet, qui a des enfans en bas âge.

La troiſieme a pour chef *N*.... de Roche, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Foix, qui n'eſt pas marié, & *N*..... de Roche, chanoine de l'égliſe cathédrale de Toul.

Ces trois différentes branches deſcendent directement de *Jacques* I. du nom.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, accoſtée de deux rochers de ſable, au chef couſu d'or, parſemé de trois étoiles d'argent.*

ROCHE-AIMON (la) : *Tome III. p.* 155. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit : *Charles-Antoine* de la Roche-Aimon, archevêque de Narbonne, grand aumônier de France le 14 Juillet 1780. eſt fils de *Bertrand-Nicolas* de la Roche-Aimon, mort en 1716. & de *Geneviève* Baudry de Riencourt, tante de la dame de Valence, abbeſſe de Fontevrault le 19 Février 1754.

Paul de la Roche-Aymon, chevalier, ſeigneur de Lavaud, baron de la Fargue, marquis de Saint Maixent, chevalier de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant général de l'Artillerie de France, & directeur en chef de ladite Artillerie au département de la haute & baſſe Normandie, eſt mort le 22 Mars 1759. âgé de ſoixante & quinze ans.

ROCHE-ANDRI : *Tome III. p.* 156. *col.* 2. *liſez*, ROCHE-CHANDRI.

Ibid. lig. 20. Cheyade, *liſez*, Cherade.

Ibid. lig. 22. Montbron, *liſez*, Montberon.

ROCHE-BONNE, en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois tours d'or, maçonnées de ſable*, 2 & 1.

ROCHECHOUART : *Tome III. p.* 157. *col.* 1. *lig.* 5. a fait la ſeconde branche, *liſez*, a fait la ſeconde maiſon ſubſiſtante des vicomtes de Rochechouart, &c.

Ibid. lig. 28. *après* ſeigneurs du Bâtiment, *ajoutez*, puînés de Pontville.

Ibid. lig. 31. Geſſin, *liſez*, Geſim.

Ibid. lig. 35. *après* vicomte de Rochechouart, *ajoutez*, par donation de la premiere femme de ſon frere, nommée *Marie-Anne-Henriette* d'Eſpinay-Saint-Luc.

Ibid. p. 157. *col.* 2. *lig.* 6. *après* Pontville, *ajoutez*, dont on vient de décrire la poſtérité.

Ibid. lig. 26. Faudoas-Barbezan, *liſez*, Faudoas-Barbazan.

Ibid. lig. 28. *après* armes, *ajoutez*, qui ſont : *d'azur, à la croix d'or.*

Ibid. p. 158. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1748. *ajoutez*, miniſtre du Roi auprès de l'Infant duc de Parme.

Ibid. lig. 38. *après* née en ....1. *ajoutez*, mariée à *N*.... Damas, marquis d'Antigny.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *après* 1742. *ajoutez*, Il a eu la nomination du roi de Pologne au chapeau de cardinal.

Ibid. p. 160. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1688. *ajoutez* : Il étoit frere

de feue madame la marquiſe de Monteſpan, & de *Louiſe-Françoiſe*, abbeſſe de l'abbaye de Fontevrault, morte le 16 Février 1742. âgée de ſoixante & dix-huit ans. Elle étoit grande prieure de cette maiſon depuis 1695. lorſqu'elle en fut nommée abbeſſe en 1704. au lieu & place de *Marie-Magdelene-Gabrielle* de Rochechouart de Mortemart, ſa tante, morte le 15 Août précédent, après trente-quatre ans de gouvernement.

Ibid. col. 1. *lig.* 41. *& col.* 2. *lig.* 10. Cambourg, *liſez*, Combourg.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. 1733. *liſez*, 1743.

Ibid. lig. 24. *après* 1682. *ajoutez*, mort le 16 Janvier 1757. âgé de ſoixante & quatorze ans, avoit épouſé, &c.

Ibid. lig. 29. *Jean-Baptiſte-Victor* de Rochechouart, *liſez*, duc de Rochechouart.

Ibid. lig. 41. Rouvray, *liſez*, Rouvroy.

Ibid. p. 161. *col.* 1. *lig.* 5. du comte de Mortemart, *liſez* du duc de Rochechouart.

Ibid. lig. 12. fils du ſecond lit, *liſez*, fils du troiſieme lit.

Ibid. lig. 16. chevaliers de Monteſperas, *liſez*, chevaliers de Montpipeau.

ROCHE-DRAGON, dans le comté de la Marche, diocèſe de Limoges: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au lion d'or, lampaſſé & armé de gueules.*

ROCHE DE FONTENILLES: *Tome III. p.* 161. *col.* 2. *lig.* 14. âgé de cinquante-cinq ans, *liſez*, âgé de cinquante-neuf ans, & *ajoutez* ce qui ſuit: *Antoine-René* de la Roche de Fontenilles, évêque de Meaux, aumônier de madame la Dauphine, &c. mourut le 7 Janvier 1759. âgé de ſoixante ans.

Les armes: *écartelé au* 1 *d'or, à trois faſces de gueules; au* 2 *d'or, à deux lions léopardés de gueules, à la bordure de ſinople, chargée de huit beſans d'or; au* 3 *palé d'or & de gueules; au* 4 *écartelé d'or, à un tourteau de gueules & d'azur, à un loup raviſſant d'or; ſur le tout d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.*

ROCHEFORT: *Tome III. p.* 163. *col.* 1. *lig.* 35. *Marie* Charrié, *liſez*, *Marie* Charrier.

ROCHEFORT-THÉOBON, écuyer, ſeigneur de Saint Angel: Famille dont les armes ſont: *de gueules, à trois faſces d'or.*

ROCHEFOUCAUD (de la): *Tome III. col.* 2. *lig.* 46. 1628. *liſez*, 1528.

Ibid. p. 164. *col.* 1. *lig.* 18. *& lig.* 42. *& p.* 165. *col.* 1. *lig.* 1. Verceuil, *liſez*, Verteuil.

Ibid. lig. 21. Mellerun, *liſez*, Melleran.

Ibid. lig. 22. Berogerie, *liſez*, Bergerie.

Ibid. lig. 26. Renaudi, *liſez*, Renaudie.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. *après* Rochefoucaud d'Urfé, *ajoutez*, & Saint Ilpice, dont l'archevêque de Rouen, ci-devant archevêque d'Alby.

Ibid. p. 166. *col.* 1. *lig.* 21. Hugues, *liſez*, Huguet.

Ibid. lig. 23. morte, *liſez*, mort.

Ibid. lig. 34. le comte de Roucy, *liſez*, le comte de Roye.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. *ajoutez*, mort le 29 Avril 1757. âgé de cinquante-ſix ans.

Ibid. lig. 21. *après* d'Aloigni, *ajoutez*, devenue l'héritiere du

Digitized by Google

duc de Coiſlin, ci-devant évêque de Metz.

Ibid. lig. 33. *ajoutez*, mere de madame de Lannion, épouſe du gouverneur de Port-Mahon.

Ibid. p. 167. *col.* 2. *lig.* 7. *après* 1740. *ajoutez*, mariée le 12 Avril 1757. à *Antoine-Auguſte* de Rohan-Chabot, comte de Maillé-la-Marche.

Ibid. lig. 16. *après* Pondre, *ajoutez*, morte en 1756. ſeconde femme du maréchal de Clermont-Tonnerre.

Ibid. lig. 24. *après* d'Yſenghien, *ajoutez*, dont la comteſſe de Lauragais.

Ibid. p. 169. *col.* 1. *lig.* 14. Le marquiſat de Bougé, *liſez*, Le marquiſat de Baugé.

Ibid. lig. 47. *après* 1727. *ajoutez*, mariée à M. du Châtelet-Freſnieres, dont les enfans ſont morts.

Ibid. p. 170. *col.* 1. *lig.* 11. du nom de Pujols, *liſez*, du nom de Brunet de Pujols.

Ibid. lig. 46. *après* mort ſans poſtérité, *ajoutez*, le 11 Mai 1742. dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge, étant né le 14 Décembre 1669.

Ibid. p. 171. *col.* 1. *lig.* 14. après *burelé d'argent & d'azur*, ajoutez, *de dix pieces.*

Ibid. lig. 21. *de gueules, au chou d'or*, liſez, *d'or, au lion d'or.*

ROCHEGUYON : *Tome III. p.* 171. *col.* 1. *lig.* 38. 1721. *liſez*, 1621.

ROCHELAMBERT: Le nom de la Rochelambert eſt marqué entre les Nobles de la province d'Auvergne par ſon ancienneté, par ſes alliances, & pour avoir donné pluſieurs chanoines au chapitre noble de Brioude, & des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dit de Malte.

Gilbert de la Rochelambert, ſeigneur de la Rochelambert, un des deſcendans de cette maiſon, a eu de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe* de la Tour, *Laurent-François* de la Rochelambert, comte de la Rochelambert, marié à Paris le 2 Mai 1748. avec *Michelle-Anne* Douart de Fleurance, fille de *Mathieu* Douart, écuyer, ſeigneur de Fleurance, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, préſident de la Cour des Monnoies de Paris, & écuyer ordinaire de feue madame la Dauphine, mere du Roi; & de feue *Jeanne* Maſſon.

Les armes de la famille de Rochelambert ſont : *d'argent, à un chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce ou trangle de gueules.*

Elles ſont différentes de celles de meſſieurs de la Rochelambert, établis à Creſpy en Valois, & ſortis d'une des plus anciennes maiſons du Dauphiné, dont les armes ſont : *d'azur, à une croix d'argent.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1748. *p.* 172.

ROCHE-MABILE, ſub-délégation d'Alençon.

La baronnie de la Roche-Mabile, dont on ne peut trouver le temps de l'érection, eſt néanmoins poſſédée, depuis un temps immémorial, par la maiſon de Vaſſé, ſous le titre de baronnie. On voit par des lettres patentes de *Charles*, duc d'Alençon, en 1523. & par d'autres lettres de Henri IV. roi de France & de Navarre, données en l'an 1535. que *Jean* de Vaſſé eſt confirmée dans les droits de foires & marchés pour la baronnie de la Roche-Mabile.

Digitized by Google

Le roi Louis XIV. a accordé au ſeigneur de Vaſſé la réunion de la baronnie de Saint Pierre de Gut à celle de la Roche-Mabile, pour ne faire plus qu'une ſeule & même baronnie, ſous le ſeul titre & nom de baronnie de la Roche-Mabile.

Il y avoit autrefois dans l'étendue de cette baronnie un château fort, appartenant à *Robert* de Bellême, fils de *Roger* de Montgommery.

ROCHEMORE, ROCHEMAURE, ou ROQUEMAURE, en langage du pays: C'eſt une des plus anciennes maiſons du Languedoc. Elle étoit en grande conſidération dès l'onzieme ſiécle, puiſque ceux de ce nom accompagnoient par-tout leurs Souverains. Ils ſignoient non ſeulement dans toutes les chartres & actes que ces Souverains faiſoient alors; mais encore ils étoient en état eux-mêmes de faire des dons.

Suivant une chartre faite par *Raymond* de Saint Giſles, comte de Toulouſe en 1094. *Pierre-Guillaume* de Rochemaure fait un don à l'abbaye de Saint Victor de Marſeille. Le même *Pierre-Guillaume*, & *Arnaud*, ſon frere, ſont qualifiés d'hommes illuſtres & ſignent en cette qualité dans l'acte par lequel *Raymond* de Saint Giſles fait donation de l'égliſe de Beaucaire à l'abbaye de la Chaiſe-Dieu.

Dalmas de Rochemaure eſt cité en 1106. & 1107. comme conſeiller & comme complice de *Bertrand*, comte de Toulouſe, dans les lettres du pape Paſcal II. contre les uſurpations des offrandes de l'autel Saint Giſles.

Bertrand de Rochemaure, & *Guillaume*, ſon fils, ſignent en 1133. & 1142. avec nombre d'autres ſeigneurs deux chartres d'*Alphonſe*, comte de Toulouſe, en faveur de l'abbaye de Saint André.

Guillaume de Rochemaure, & *Raymond*, ſon frere, furent en 1156. les cautions des ſeigneurs de Baux, dans le traité qu'ils firent avec le comte de Provence & de Barcelone. *Raymond* de Rochemaure eſt nommé dans l'*Hiſtoire Toloſane* des premiers entre ceux qui loutinrent le ſiége du château de Beaucaire.

Hermingaud de Rochemaure ſe rend en 1218. caution avec pluſieurs autres ſeigneurs dans un acte de confirmation des priviléges des habitans de la ville de Niſmes, donnés par *Sancie* d'Arragon, femme de *Raymond* le jeune.

Guillaume de Rochemaure II. du nom, chevalier, épouſa en 1280. *Jeanne* de Codol. Il eut deux freres, *Jean* & *Roſtang* de Rochemaure, damoiſeaux, qui, en 1298. ſignerent une atteſtation avec pluſieurs autres, comme il a été obſervé de tout temps, que les bourgeois de la ſénéchauſſée de Beaucaire, qui ſont reçus chevaliers, ſont en coutume de recevoir le baudrier des mains des nobles, barons, archevêques & évêques, ſans attendre la permiſſion du Prince. Cette atteſtation eſt ſcellée de vingt deux ſceaux & ſe trouve dans le thréſor des chartres du Roi.

Guillaume de Rochemaure III. du nom, qualifié de noble homme, fut témoin en cette qualité dans un hommage rendu par les conſuls de la ville de Niſmes à Philippe de France, régent, à la mort de *Louis*, dit le Hutin. Il épouſa *Anne* de Romieu, de la

Digitized by Google

ville d'Arles, dont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Maurette* de Rochemaure, femme de noble Mercory, d'Arles. Elle teſta en 1350. & ſubſtitua ſon bien à *Jacques* de Rochemaure, ſon neveu, au cas que ſon fils unique vînt à mourir ſans enfans.

Jean de Rochemaure, damoiſeau, épouſa en 1344. *Féliſe* d'Aſtenay, dont

Jacques de Rochemaure, marié en 1380. à *Guillemette* de Pierre, de laquelle il eut,

Hermingaud de Rochemaure II. du nom, qualifié noble & puiſſant homme, marié en 1408. à *Mondolie* de Bordes, niece du cardinal de ce nom, habitant à Lunel, où il ſe tranſplanta. Il fut fait gouverneur de ladite ville par *Yolande*, reine de Sicile. Il rendit hommage au Roi en 1435. de toutes les terres & châteaux qu'il poſſédoit en Languedoc & en Provence, & notamment de celles de Bordes, la Deveſe & Tartugniere, que cette maiſon poſſede encore aujourd'hui. Il eut pour enfans,

1. *Charles*, qui ſuit.

2. *Bermond*, gouverneur des terres que *René*, duc d'Anjou, avoit en Provence.

3. *Philippe*, chambellan du duc d'Anjou. Le Roi le chargea de recevoir en ſon nom l'hommage de *Guillaume* de Louet, ſeigneur de Calviſſon.

4. *Guillaume*, gentilhomme ordinaire du roi de Sicile.

5. *Jean*, abbé de Sauve, & pluſieurs filles, mariées.

Charles de Rochemaure épouſa en 1460. *Catherine* de Podio, dont *Pierre*, qui ſuit, & deux filles, mariées.

Pierre de Rochemaure épouſa en premieres noces, en 1496. *Anne* de Boileau, & en ſecondes, en 1504. *Jeanne* d'Arjolet. Il fut exempté de toutes ſortes de péages en 1523. à cauſe de l'ancienneté de ſa nobleſſe. Ses enfans furent,

1. *François*, qui ſuit.

2. *Etienne*.

3. *Jacques*, auteur de la branche des barons d'Aigremont, rapportée ci-après, & deux filles, mariées.

François de Rochemore eſt le premier qui ait écrit ſon nom par *more*, parce qu'alors on commença à paſſer les actes en François, & qu'on franciſa les noms propres. En 1536. il épouſa *Magdelene* de Bozene. Il rendit hommage au Roi de toutes ſes terres. Ses enfans furent,

1. *Thomas*, mort meſtre-de-camp, ſans poſtérité.

2. *Jean*, qui ſuit.

3. *Louis*, auteur de la branche des ſeigneurs de Rochemore-Galarge, rapportée ci-après.

4. *Gaillard*, tué au ſervice.

Jean de Rochemore II. du nom, épouſa en 1574. *Jeanne* de Tourillon, dont il eut trois garçons & trois filles. Deux furent tués au ſervice du Roi. *Jean*, ſon troiſieme fils, lui ſuccéda.

Jean de Rochemore III. du nom, épouſa en 1617. *Anne* de Mariotte, dont trois garçons. Les deux aînés furent tués au ſervice. Le troiſieme,

Jean de Rochemore IV. du nom, épouſa en 1652. *Françoiſe* Durand de Vibrac. Il fut nommé par le Roi, conjointement avec meſſieurs de Toiras, de Gange & de Rabat, pour vérifier les titres de nobleſſe du marquis de Caſtres, nommé chevalier des ordres du Roi. Ses enfans furent,

1. *Henri*, qui ſuit.

Digitized by Google

2. *Jeanne*, mariée au comte de Narbonne-Pelet.

Henri de Rochemore s'allia en 1698. à *Marie-Blanche* de Ricard, dont,

1. *Paul-Ange*, qui ſuit.

2. *Henri*, capitaine de vaiſſeaux, marié en 1749. à *Marie* de Chazel.

3. *Alexandre*, mort au ſervice.

4. *François*.

5. *Gaſpard*, marié en 1749. à *N.*.... de Gaſton, & deux filles, religieuſes.

Paul-Ange de Rochemore, marquis de Rochemore-Saint-Coſme, officier des vaiſſeaux du Roi, épouſa le 23 Avril 1723. *Marie-Eliſabeth* de Mallian, fille de *Pierre*, & de *Louiſe* de Rochemore d'Aigremont, dont,

1. *Alexandre-Henri-Pierre*, qui ſuit.

2. *Joſeph*, né le 27 Octobre 1732.

3. *Pierre-Joſeph*, né le 16 Janvier 1735.

4. *Jacques*, né le 26 Juin 1737.

5. *Marguerite*, née le 18 Juillet 1739.

6. *Magdelene*, née le 15 Octobre 1744.

Alexandre-Henri-Pierre de Rochemore, dit le comte de Rochemore, marquis de Rochemore-Saint-Coſme, né le 30 Avril 1728. s'eſt marié en 1758. à *Charlotte* Deſours de Mandajor.

Les autres branches ſont celles qui ſuivent; ſçavoir,

Premierement, celle des barons d'Aigremont, qui a commencé à *Jacques* de Rochemore, ſeigneur de Saint Michel, troiſieme fils de *Pierre*, & d'*Anne* d'Arjolet, lequel épouſa en premieres noces, en 1538. *Jeanne* de Saint Félix, & en ſecondes, en 1551. *Marguerite* de Cambis, baronne d'Aigremont. Il eut du premier lit *Thomas* de Rochemore, marié en 1561. à *Marguerite* d'Aleirac, baronne d'Aigremont, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* de Cambis, dont il eut,

Antoine de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1614. à *Eſpérance* de Grégoire des Gardies, dont,

Jean de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1645. à *Marie* Dunal.

Un autre *Jean* de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en l'an 1682. à *Marie* de Richard, dont,

Jean-François de Rochemore, baron d'Aigremont, marié en 1712. à *Suſanne* de Novi, de laquelle il eut,

Jean-Claude de Rochemore, baron d'Aigremont, né à Niſmes le 31 Mai 1713. marié en premieres noces en 1734. à *Jeanne-Victoire* de Guiraud, & en ſecondes noces, le 16 Mai 1740. à *Magdelene-Louiſe* de Reveſt.

Il a eu de ſa premiere femme, *Suſanne-Victoire*, née le 6 Juin 1735.

Et de la ſeconde,

1. *Jean-Baptiſte-Louis*, né à Aigremont le 22 du mois de Décembre 1745.

2. *Marie-Suſanne*, née le premier Juillet 1741.

3. *Henriette*.

4. *Anne*.

Le baron d'Aigremont a quatre freres; ſçavoir, 1. *Henri-Camille* de Rochemore, lieutenant de Roi, & commandant du Fort Saint Philippe en l'Iſle de Minorque; 2. *Mathieu*, mort au ſervice; 3. *Henri-Louis*, abbé de Franquevaux; 4. *Pierre-Suſanne*, lieutenant de Roi en

Digitized by Google

l'Iſle d'Oleron, marié en 1749. à *N.* . . . du Vivier.

La ſeconde branche de Rochemore eſt celle des comtes de Rochemore-Galargues, & barons des Etats du Languedoc, qui a commencé à *Louis* de Rochemore, troiſieme fils de *François*, & de *Magdelene* de Boſene, lequel épouſa en 1587. *Anne* de Barriere, dame de Nage. Il fut chargé par le Roi en 1596. avec le marquis de Mirepoix, de faire la réunion du Parlement de Caſtel-Sarraſin à celui de Toulouſe. Il fut premier préſident au Préſidial de Niſmes. Ce fut *François*, qui ſuit, ſon fils aîné, qui lui ſuccéda.

François de Rochemore épouſa en 1601. *Pierrette* de Grille, de la ville d'Arles. Il fut premier préſident à la Cour des Aides de Montpellier & conſeiller d'Etat. Il eut, entr'autres enfans,

François de Rochemore, marié en 1627, à *Marguerite* de Louet de Calviſſon. Il fut préſident à Niſmes & conſeiller d'Etat.

François-Annibal, qui ſuit, lui ſuccéda.

François-Annibal de Rochemore épouſa en 1681. *Anne* le Blanc, dont,

Jean Louis-Annibal de Rochemore, marié en 1723. à *Catherine-Pauline* de Fain-Rochepiere, de laquelle il eut,

Anne-Joachim-Annibal de Rochemore, ſeigneur de Galargues, Bordes & Tartuguieres, comte de Saint-Remeiſe, & baron des Etats de Languedoc, dit le marquis de Rochemore, né le 3 Septembre 1726. Il fut bleſſé au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747. & s'eſt marié en premieres noces en 1748. à *Euphroſine* de Baſchy, fille du baron d'Aubais; en ſecondes, en 1753. à *Marie-Roſe* de Vogué; & en troiſiemes, en 1755. à *Judith* de Bouſchet de Sourches, fille de *Louis*, comte de Montforeau, lieutenant général des armées du Roi & grand-prevôt de France, & de *Charlotte-Antoinette* de Gontaut-Biron.

La troiſieme branche, qui eſt celle de Rochemore de Toulon, a commencé à *Henri* de Rochemore, capitaine de vaiſſeau, marié à Niſmes en 1749. à *Marie* de Chazel. Il eſt fils de *Henri* de Rochemore, & de *Blanche* de Ricard.

La quatrieme branche a commencé à *Gaſpard* de Rochemore, intendant à la Louiſiane, ſecond fils de *Henri*, & de *Blanche* de Ricard, marié à Rochefort en 1749. à *N.* . . . de Gaſton.

Les armes : *d'azur, à trois rochers d'argent.*

La branche des barons d'Aigremont, porte : *écartelé au 1 & 4, ſur un fond d'azur au demi-vol d'or; au 2 & 3, ſur un fond d'or, au château d'argent, ſurmonté de trois tourettes, maſſolées de ſable, & en abyſme trois rochers d'argent, ſur un fond d'azur,* qui eſt Rochemore d'Aleirac.

ROCQUART (de), écuyer, ſeigneur de Saint Laurent, de la Cour, &c. en Angoumois : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au . . . . . d'or, entrelacé d'un chevron de même, avec une couronne de comte.*

ROCQUE (de la), écuyer, ſieur de Berniere, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois faſces d'argent, à un chef & 1 en pointe.*

Digitized by Google

ROCQUEMAUREL : Cette famille, qui prend le nom de la terre de Rocquemaurel, diocèse de Saint Flour, eſt une des plus anciennes & des mieux alliées de l'Auvergne; elle a donné un évêque de Montauban, abbé de Noiſſac, mort en 1449. deux abbés de Figeac, l'un en 1410. & l'autre en 1526. un abbé de Saint Marcel, & prevôt du chapitre de Montauban en l'année 1542.

Rocquemauret (*alids* Rocquemaurel) fut un des capitaines & des ſeigneurs qui s'embarquerent avec *Philippe* Stroſſi, amiral de France, & avec *Antoine*, roi de Portugal, pour aller conquérir les iſles Açores ſur les Eſpagnols.

Le marquis de Rocquemaurel a laiſſé trois filles, l'aînée deſquelles a épouſé *N.*..... de Rocquemaurel, baron de la Noaille, près Tulles, ſon couſin.

Le vicomte de Montegut en Couzerans eſt une branche de cette maiſon.

Ils portent pour armes : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, poſés 2 & 1, au chef d'argent, à un levrier paſſant de ſable.*

Voyez, ſur cette famille, l'*Hiſtoire Généalogique de la maiſon de Faudoas*, & l'*Hiſtoire de Henri III.* par Dupleix.

RODES : Famille noble, originaire de Carcaſſonne en Languedoc, établie en Picardie, maintenue dans ſa nobleſſe par lettres patentes du roi Louis XIV. du mois de Décembre 1665. obtenues à Paris par *Claude* de Rodes, baron de Belloy, comme étant iſſu de pere, ayeul & biſayeul nobles.

Pierre de Rodes, ſon ayeul, commandant dans la ville & château de Liaç, en ſoutint le ſiége contre le parti des Religionnaires.

Jacques de Rodes, ſon pere, gentilhomme de la chambre, & maître d'hôtel ordinaire du Roi, ſervit trente ans en qualité de maréchal des logis des Chevaux-Légers de la garde, & en qualité de capitaine, maître & maréchal de camp dans les armées de ſa Majeſté. Il obtint que ſa terre de Belloy fût érigée en baronnie. Il avoit épouſé *N.*.... de Paſſart, qui étoit avant ſon mariage premiere dame d'honneur de la Reine.

Claude de Rodes, baron de Belloy, épouſa *Jeanne* le Fort, de laquelle il eut, 1. *Jacques-Claude* de Rodes, ſieur de Villers, capitaine d'une compagnie d'Invalides, mort à la citadelle de Boulogne le 3 Avril 1736. 2. *Jean-Baptiſte*, dit le chevalier de Rodes, capitaine réformé; 3. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Rodes, écuyer, capitaine de Grenadiers au régiment de la Motte d'Anguien, né le 10 Décembre 1664. & mort le 10 Février 1731. a eu de *Marguerite* Petiſt, ſon épouſe, mariée le 8 Avril 1707. & morte le 21 Janvier 1739.

1. *Jean-Baptiſte* de Rodes, né le 22 Octobre 1708.

2. *Jacques-Joſeph* de Rodes, né le 25 Juin 1711.

3. *Marie-Marguerite* de Rodes, née le premier Juin 1710. morte le 23 Mai 1729.

4. *Marie-Anne-Angélique* de Rodes, née le 15 Janvier 1718. morte le premier Août 1719.

Les armes : *d'azur, à l'aigle à deux têtes, éployée d'or, & ſurmontée d'un ſoleil levant de même.* Pour ſupports : *deux lions d'or*; & pour cimier : *une aigle*

Digitized by Google

à deux têtes éployées d'or. L'écu eſt timbré d'un caſque de front, orné de lambrequins, avec la couronne de comte pardeſſus : l'aigle en cimier auſſi pardeſſus la couronne, de même que la terraſſe & le cartouche, & l'écuſſon de ſinople.

RODOAN : Famille originaire de Bourgogne, établie en Lorraine vers l'an 1500.

Jean de Rodoan fut mari de *N.* . . . . dame de Doncourt, dont le fils *Hercules* de Rodoan, ſeigneur de Doncourt, eut pour femme *N.* . . . . Guyot, qui le rendit pere de *Louis* de Rodoan, ſeigneur de Doncourt, puis de Berleghem, vers l'an 1540. maître d'hôtel d'*Anne* de Lorraine, princeſſe d'Orange. Celui-ci épouſa *Iſabelle* Bette, dame d'honneur de la même princeſſe, morte en 1554. laiſſant, entr'autres enfans, *Charles-Philippe* de Rodoan, mort évêque de Bruges en 1616. & *Philippe* de Rodoan, bourguemeſtre de Bruxelles en 1588. mort en 1590. ayant été marié en 1580. à *Maximilienne* de Bourgogne, dame d'Amerval, Berchem & Saint Laurent, fille de *Philippe*, & de *Marguerite* d'Enghien, vicomteſſe de Grimberghe. Il fut pere de *Charles-Chrétien* de Rodoan, marié en 1617. à *Alardine* de Herzelles, fille de *Philippe*, & de *Françoiſe* de Jauche, morte en 1637. qui lui porta en mariage l'ancienne baronnie de Fontaine-l'Evêque, dite la banniere du Hainault, dont, entr'autres enfans, *Philippe-Albert* de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, haut-avoué de Souverez, &c. marié en 1640. à *Anne* de Franeau d'Hion, fille de *N.* . . . . baron de Gomignies, & de *N.* . . . . d'Yves de Soye. De cette alliance vint *Michel-Luce-Camille* de Rodoan, baron de Fontaine, ſire de Souverez, qui épouſa en 1692. *Marie-Magdelene* de la Riviere-Romblay, de laquelle il eut,

1. *N.* . . . . de Rodoan, vivant ſans alliance en 1756. Il avoit abandonné tous ſes biens à ſon frere.

2. *Michel* de Rodoan, baron de Fontaine-l'Evêque, banneret de Hainault, haut-avoué de Souverez, mort en 1756. Il avoit été marié à *N.* . . . . du Chaſtel de la Howarderie, décédée en 1751. laiſſant deux garçons, dont l'aîné a épouſé en 1755. *Marie-Charlotte* de Rouveroit, chanoineſſe d'Andenne, ſœur cadette de la princeſſe de Gavre-Ayſeaux, & quatre filles, qui ne ſont point mariées. *Tab. Généal. Part. VIII. p.* 344.

ROGER DE CAMPAGNOLLE, famille établie en Normandie & en Anjou.

Louis Roger, écuyer, ſeigneur de Campagnolle & de la Réauté, ſe ſignala au ſiége de Philiſbourg, à l'attaque du chemin couvert, étant capitaine de Grenadiers dans le régiment de Feuquieres. Il fut fait ſergent major de Keiſerver en 1688. puis commandant pour ſa Majeſté dans les ville & château de Breſt en 1689. Il avoit pour quatrieme ayeul *Jean* (dit *Jennes*) Roger, chevalier, ſeigneur du Mont, qui vivoit avec *Marie* de Reſtoval, ſa femme, en 1522.

Ledit *Louis* épouſa en 1693. *Anne* Alain, dont naquit, entr'autres enfans, le 17 Août 1699. *Louis-Anne* Roger de Campagnolle, écuyer, ſeigneur de la Réauté de Kerléozer, de Pommerieux, &c. marié le 7 Sep-

Digitized by Google

tembre 1733. avec *Françoiſe-Claude* de Montplacé, fille de *François* de Montplacé, écuyer, ſeigneur de la Platterie. Leurs enfans ſont,

1. *N.*..... Roger de Campagnolle, né le 23 Juillet 1734.

2. *Prudence-Françoiſe-Hélene-Renée* Roger, baptiſée le 8 Juillet 1735.

Les armes : *d'argent à trois léopards de ſable rampans, poſés 2 & 1, & un chef auſſi de ſable, chargé de trois roſes d'argent.*

ROGER, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre roes d'échiquier de même.*

ROGER, ou ROGIER, écuyer, ſieur de Sainte Croix, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lion paſſant de ſinople, coupé d'azur, à trois roſes d'argent, 2 & 1.*

ROGERON, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, au chef du ſecond, fretté du premier.*

ROGET, ou ROUGET, famille connue dès le douzieme ſiécle à Villeneuve de Rouergue.

Bertrand de Rouget, fils de *Gaillard* de Rouget, damoiſeau, prend la qualité de chevalier, dans une fondation qu'il fit en 1255. Les ſeigneurs de Rouget ont toujours eu entrée aux Etats de la province de Rouergue, en qualité de gentilshommes.

Géraud & *Bertrand* de Rouget furent tués à la tête des troupes qu'ils commandoient contre les Anglois en 1340. & 1341. en Guyenne. Leur neveu, *Gaillard* de Rouget, fut tué auſſi en chaſſant les Anglois de pluſieurs poſtes en 1360.

Cette famille eſt alliée aux plus grandes maiſons de la province. *Jean* de Rouget épouſa *Suſanne* de la Vallette en 1561. niece du fameux grand-maître de Malte. Il y a eu pluſieurs autres alliances entre ces deux maiſons.

Pierre de Rouget fut député de la province de Rouergue, vers *Edouard*, prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, en l'an 1363. pour aller prêter ſerment de fidélité à ce prince à Poitiers.

Géraud de Rouget habitoit à Flanhac en 1563. Il étoit capitaine de deux cents hommes de guerre à pied, qui paſſerent en revue le 8 Janvier 1573. devant les commiſſaires nommés par l'amiral de Coligny, lieutenant général de Guyenne. Il étoit biſayeul d'*Antoine* de Rouget, écuyer, pere, par *Jeanne* de Bon-Enfant, ſon épouſe, d'*Antoinette* de Rouget, mariée le 21 Février 1735. à Peyreuſſe en Rouergue, avec *Chriſtophe-Louis* de Bullion, comte de Bullion, fils de *Jean-Louis* de Bullion, marquis de Courcy, comte de Fontenay, conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Geneviéve* Pinette de Charmois. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1735. *p.* 406.

ROGRES DE CHAMPIGNELLES : *Claude-Jacques* de Rogres de Champignelles, bailli de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, grand prieur de Champagne, mourut le 25 Septembre 1751. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit pour cinquieme ayeul *Guillaume* de Rogres, échanſon du roi Charles VII. Il étoit troiſieme fils de *Charles* de Rogres, baron de Champignelles, & de

Digitized by Google

Marie de Tenance, fille de *François* de Saucietes de Tenance, baron de Champignelles. Il avoit quatre autres freres, chevaliers de Malte, & deux freres aînés; ſçavoir, *Louis*, & *Louis-Charles*.

Louis de Rogres, chevalier, marquis de Champignelles, a laiſſé de ſa femme, *Marie-Nicole* Graſſin, 1. *Marie-Sophie* de Champignelles, femme de *Pierre-François* le Bâcle, comte de Moulin, dont une fille, chanoineſſe d'Epinal. 2. *Charles-Louis* de Rogres, marquis de Champignelles, qui avoit épouſé *Catherine-Louiſe-Marie* de Briſay, dont il a laiſſé trois garçons, & les dames Picot de Dampierre & Guyon de Saint Didier. L'aîné des garçons du marquis de Champignelles a épouſé le 28 Août 1737. *Jeanne-Henriette* le Fevre de l'Aubriere, fille de *Charles-François*, mort le 25 Décembre 1738. évêque de Soiſſons. Le grand prieur de Champagne avoit pour ſœur *Marie-Anne* Rogres de Champignelles, mariée à *Michel* Chauvelin de Garancieres.

Louis-Charles de Rogres de Champignelles, chevalier, ſeigneur de Chevrinvilliers, Ville-Maréchal, Louglée, Saint Angele-Viel, a laiſſé de ſa femme, *Marie-Anne* le Charon, pour fille unique, *Louiſe-Anne Victoire* de Rogres de Champignelles, mariée le 15 Novembre 1712. à *Jean-Louis* le Bâcle, marquis d'Argenteuil, lieutenant général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Troyes. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1751.

Les armes: *gironné d'argent & de gueules de huit pieces.*

ROHAN: *Tome III. p.* 177. *col.* 1. *lig.* 8. *après* Gondi, *ajoutez*, qui l'a poſſédée juſqu'au decès de la ducheſſe de Leſdiguieres, que le duc de Villeroy a ſuccédé au duché de Retz.

Ibid. lig. 28. comme étant le chef de ſa maiſon, *liſez*, comme le chef-lieu de la maiſon.

Ibid. lig. 43. comte de Saint Aulaye, *liſez*, ſeigneur de Saint Aulaye, puîné des ſeigneurs de Jarnac.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. *après* devenus chefs des nom & armes, *ajoutez*, de Rohan.

Ibid. p. 178. *col.* 1. *pénultiéme lig. après* une des dames de madame la Dauphine, *ajoutez*: Elle eſt morte, & il eſt remarié depuis 1758. avec *Emilie* Cruſſol d'Uzès, fille de *Charles-Emmanuel*, & d'*Emilie* de la Rochefoucaud, ſa ſeconde femme.

Ibid. lig. derniere, *après* un fils, *ajoutez*, mort en l'année 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *après* 1743. *ajoutez*, morte le 24 Juillet 1757. âgée de quinze ans.

Ibid. lig. 8. aujourd'hui, *liſez*, depuis.

Ibid. lig. 12. *après* Roquelaure, *ajoutez*: Terre acquiſe depuis ſa mort par M. de Bombarde de Beaulieu, pour ſon neveu, le baron de Monteſquiou, cadet de la branche d'Artagnan, dont étoit le dernier maréchal, ſon grand-oncle.

Ibid. lig. 19. Il pris, *liſez*, Il avoit pris.

Ibid. lig. 34. *ajoutez*, remariée au duc de Coigny.

Ibid. lig. 45. *après* 1737. *ajoutez*, mort ſans poſtérité.

Ibid. p. 179. *lig.* 3. *après* comte de Lautrec, *ajoutez*, maréchal de France.

Ibid. lig. 33. comte de Chabot, *liſez*, comte de Rohan-Chabot,

Digitized by Google

ſeigneur, comte de Maillé-la-Marche.

Ibid. lig. 35. *après* de France, *ajoutez*, le 12 Avril 1757. à *Eliſabeth-Louiſe* de la Rochefoucaud, ſœur du duc de la Rochefoucaud, fille du duc d'Enville.

Ibid. col. 2. *lig.* 15. aujourd'hui, *liſez*, eſt morte.

Ibid. lig. 39. & 43. Grimberghen, *liſez*, Grimberghes.

Ibid. p. 180. *col.* 1. *lig.* 8. eſt pere, *liſez*, fut pere.

Ibid. p. 181. *col.* 1. *lig.* 1. *après* Bretagne, *ajoutez*, de Rochefort en Yveline.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. *après* d'abord, *ajoutez*, le prince *Jules* de Rohan, puis, &c.

Ibid. lig. 6. *effacez*, aujourd'hui, & *liſez*, & depuis le 26 Janvier 1749.

Ibid. p. 182. *col.* 1. *lig.* 10. Verneriloo, *liſez*, Veſterloo.

Ibid. lig. 43. *après* 1750. *ajoutez*, commandeur des ordres.

Ibid. derniere lig. de Rohan, *liſez*, de Montbaſon.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. comte de Montauban, *liſez*, comte de Rochefort, créé prince de Soubiſe.

Ibid. lig. 25. *après* de Levis, *ajoutez*, héritiere de ſa branche.

Ibid. lig. 31. *après Marie-Sophie*, *ajoutez*, morte en....

Ibid. lig. 37. *après* ſa veuve, *ajoutez*, eſt morte.

Ibid. lig. 44. *après* marié à *Anne-Julie-Adelaïde* de Melun, *ajoutez*, héritiere des grands biens de la branche de Melun, princes d'Eſpinoy, en Flandres, Hainault, Artois, &c.

Ibid. p. 183. *col.* 1. *lig.* 36. *après* 1748. *ajoutez*, maréchal de France le 19 Octobre 1758.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. & comté de Moncha, *liſez*, & comté de Carces & de Moncha.

Ibid. lig. 25. *après* prince de Condé, *ajoutez*, morte en Mars 1760.

Ibid. lig. 27. *après* une fille, *ajoutez*, morte.

Ibid. p. 184. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Soubiſe, *ajoutez*, morte.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. Chazet de Nantilly, *liſez*, Chazot de Nantigny.

ROHARD: Famille du Perche, qui porte pour armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de deux roſes d'or, & accompagnée en chef d'une étoile de ſable, & en pointe d'une épée de même, la pointe en haut, accoſtée de deux mouchetures d'hermines.*

Marie-Anne Rohard, née le 16 Juillet 1679. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1686. étoit de cette famille, & prouva qu'elle étoit deſcendue de *Laurent* de Rohard, ſeigneur de Pigeon, & de *Catherine* Gilain, ſa femme, qui vivoient en l'an 1507.

ROI, ou ROY: Pluſieurs familles portent ce nom en Normandie; ſçavoir,

ROI (le), établie dans le diocèſe de Séez, qui porte: *d'argent, à trois chevrons de ſable, & une faſce de gueules, brochante ſur le tout.*

Robert le Roi, ſeigneur de la Verouliere, épouſa *Jeanne* de Tévales, & vivoit en 1470.

Jean le Roi, ſeigneur de la Carriere, épouſa en 1563. *Françoiſe* d'Aubigné, fille aînée, & principale héritiere de *Jean* d'Aubigné, écuyer, ſieur de Montaupin, & de noble demoiſelle *Olive* de Bouciron.

Marie le Roi de Cercueil, née le 15 Décembre 1680. du mariage de *Guillaume* le Roi, écuyer,

Digitized by Google

seigneur de Cercueil, & de *Magdelene* des Portes, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1688. & prouva qu'elle descendoit au septieme degré de *Robert* le Roi, dont on vient de parler plus haut.

ROI (le), écuyer, sieur de Saint Sauveur, élection d'Avranches, qui porte : *d'argent, à trois roses de gueules, boutonnées d'or*, 2 & 1.

ROI (le), écuyer, sieur de Surville, élection de Valognes, dont les armes sont : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées* 2 & 1.

ROI (le), écuyer, sieur du Manoir, élection de Vire, qui porte pour armes : *de gueules, au lion affronté d'or.*

ROI (le), écuyer, seigneur de Boscandre, élection de Lisieux, qui porte : *d'argent, à trois aigles de gueules*, 2 & 1.

ROI (le), élection d'Alençon : Famille dont les armes sont : *d'argent, à trois chevrons de sable, accompagnés d'une fasce de gueules, brochante sur le tout.*

ROI (le), écuyer, seigneur du Corqueuil, même élection, porte à peu-près les mêmes armes que la famille précédente, qui sont : *d'argent, à trois chevrons de sable, posés l'un sur l'autre.*

ROI DE CHAVIGNI : Famille qui a donné un grand aumônier de France dans *François* le Roi de Chavigni, qui vivoit sous François I. Il mourut le 18 Octobre 1515. *Nicolas* le Roi, chevalier, seigneur de la Baussonniere, vivoit au commencement du quatorzieme siecle. *Guillaume* III. du nom fut capitaine de la forteresse de Montle-heri, sous le roi Charles VII. en 1436. *René* le Roi, chambellan de Louis XI. & capitaine de Loudun sous Charles VIII. mourut en 1512. *Louis* le Roi servit sous Louis XII. & François I. Il se trouva à la bataille de Pavie, & vivoit encore en 1554. *François* le Roi, capitaine des Gardes du Corps après son pere, chevalier de l'ordre du Saint Esprit en 1578. mourut dans son château de Chavigni, âgé de quatre-vingt-sept ans, en Février 1606. sans avoir laissé d'enfans de ses deux femmes. Le comté de Clinchamp & la seigneurie de Chavigni passerent à son petit-neveu, *Jacques* II. du nom, seigneur de Rouville, qui avoit pour ayeule *Magdelene* le Roi.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, à la bande de gueules*, qui est le Roi ; *au 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui est de Dreux.

ROI D'HAUTERIVE, famille du Quercy.

Hugues du Roi, écuyer, sieur d'Hauterive, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 2 Avril 1735. justifiée par titres depuis 1539. Il mourut au mois de Mai 1735. laissant plusieurs enfans vivans de son mariage avec *Louise* Prevost de la Perriere, qui sont,

1. *Pierre* du Roi, écuyer, sieur d'Hauterive, capitaine dans le régiment de Gondrin, Infanterie.

2. *Jacques*, capitaine dans le même régiment.

3. *Bertrand*, sieur de Vinhals, lieutenant dans le régiment de Vassan.

4. *David*, écuyer, sieur de l'Isle, lieutenant dans ledit régiment de Gondrin. Voyez l'*Armo-*

Digitized by Google

rial de France, Tome I. Part. II. p. 469.

Les armes : *parti emmanché de gueules & d'argent de ſix pieces, & deux demi, & un chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, placé entre ſix beſans d'or, trois de chaque côté, poſés 1 & 2.*

ROI DU GUÉ : Famille établie en Normandie & à Stenay.

Guillaume le Roi, ſeigneur d'Amigny, de Daie, &c. eut pour femme *Jacqueline* du Meſnil-Urry.

Pierre-Alexandre le Roi, leur arriere petit-fils, écuyer, ſieur du Gué, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bridieu, commiſſaire provincial de l'Artillerie, obtint en 1654. une penſion du Roi de quinze cents livres, en conſidération de ſes ſervices & de ſes bleſſures.

De ſon mariage avec *Jeanne* de Mathiron, naquit,

Claude le Roi, écuyer, ſieur du Gué & du Verdier, capitaine aide-major du régiment de Saulx, lieutenant du grand-maître de l'Artillerie, chevalier de Saint Louis, marié en 1685. avec *Catherine* Mariet. Il en eut *Anne-Jean-Victoire* le Roi, ſieur du Gué, chevalier de Saint-Louis, commiſſaire provincial de l'Artillerie & commandant aux écoles établies à Metz, né à Stenay le 11 Septembre 1695, lequel épouſa en 1718. *Catherine* Guerin, mere, entr'autres enfans, de *Scholaſtique* le Roi du Gué, née le 31 Juillet 1723. reçue à Saint Cyr en 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 469.*

Les armes ſont : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

ROISIN, en Artois : Famille qui porte pour armes : *bandé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

ROLLAND : *Tome III. p. 189. col. 1. lig. 11. François* de Laurent, *liſez, François* de Rolland.

Ibid. p. 190. col. 1. lig. 19. de Sinagareau, *liſez*, de Singareau.

Ibid. col. 2. lig. 20. ajoutez : 5. *Marie*, femme de *Jean-Jacques* de Montpezat, ſeigneur de Leſtelle en Agenois.

Ibid. p. 191. col. 1. lig. 4. après Marguerite de Boucaud, *ajoutez*, morte le 18 Novembre 1696.

Ibid. lig. 11. après Leſcours, *ajoutez*, morte le 13 Avril 1757.

Ibid. lig. 32. Thérèſe, liſez, *Marie-Jeanne-Thérèſe*, née le 25 Septembre 1715.

Ibid. lig. 35. François de Rolland, *liſez, François-Joſeph* de Rolland.

Ibid. col. 2. lig. 15. d'azur, au lion d'or, couronné d'hermines, armé, lampaſſé & floqué de gueules, liſez : *d'azur, au léopard lionné d'or, ou au lion léopardé d'or, couronné d'hermines.*

ROMANS : Terre en Breſſe, en toute juſtice, très-ancienne. Elle a été pendant près de trois cents ans dans la maiſon de Varax, qui eſt éteinte. *Philibert* de Varax, qui eſt le dernier qui l'a poſſédée, l'avoit à titre de comté, par conceſſion du duc de Savoye, *Emmanuel-Philibert*, pour lors ſouverain de Breſſe, donnée par lettres du 10 Mai 1555. Il mourut ſans enfans en 1560. & il en avoit fait donation par ſon teſtament du 28 Juillet 1547. à *Anatole* de la Baulme, ſurnommé *Moricaut*, à la charge de porter

Digitized by Google

le nom & les armes de Varax, parce qu'il avoit épouſé *Iſabeau* de Varax, ſa ſœur, dame religieuſe à Neuville en Breſſe, qui fut relevée de ſes vœux. *Aimé* de la Baulme-Varax, comte de Romans, ſon fils, épouſa par contrat du 5 Octobre 1577. *Claudine* de Ponceton, d'où vint *Pierre-Marc* de la Baulme-Varax, qui mourut ſans être marié, après avoir fait donation de tous ſes biens, par ſon teſtament du 19 Août 1629. à *Claude-Benoît* de Ponceton, ſon couſin germain, fils de *Pierre* de Ponceton, ſeigneur de Franchelins & de Laye, bailli de Dombes & Beaujolois, & de *Blanche* Henry, à la charge pareillement du nom & armes de Varax. *Claude* de Ponceton-Varax, ſon fils, n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne* de Montconis, ſa femme, non plus que ſes freres, qui moururent ſans être mariés, la maiſon de Ponceton fut par-là éteinte; & le comté de Romans & dépendances paſſa à *Claude-François* de Lyobard, baron de Brion & de Buſſy, par droit de ſubſtitution que lui en avoit fait *Claude* de Ponceton-Varax, rapporté ci-deſſus, dont il étoit filleul, dans ſon teſtament du 8 Novembre 1679. Son fils, *Claude* de Lyobard, l'a vendue par contrat du 4 Mars 1718. à *Claude-Céſar* de Ferrary, écuyer, chevalier d'honneur au bailliage & ſiége préſidial de Breſſe, dont l'ayeule paternelle, *Marguerite* Henri, étoit propre niece de *Blanche* Henri, femme de *Pierre* de Ponceton, rapporté ci-deſſus. Son fils, *Etienne* Lambert de Ferrary, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de Breſſe, Bugey, Valromey & pays de Gex, eſt aujourd'hui comte de Romans. *Voyez* FERRARY.

ROMÉ DE VERNOUILLET: De cette branche des marquis de Vernouillet & de celle des ſeigneurs de Freſquiennes, leurs aînés, ſont ſortis pluſieurs chevaliers de l'ordre de Malte, dès l'an 1616. & 1631. de même qu'il en eſt ſorti de la famille de Bretel ès années 1597. 1634. & 1668.

Jean-Jacques Romé, ſeigneur de la Fontaine, préſident de la Chambre des Comptes de Normandie en 1619. mourut en 1620. laiſſant de *Marguerite* Alleaume, dame de Vernouillet, ſa veuve, un fils, nommé auſſi *Jean-Jacques* Romé, ſeigneur de Vernouillet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & capitaine de la Venerie du Chevreuil, marié avec *Françoiſe* des Prés, dont il a eu *Louis* de Romé, ſeigneur de Vernouillet, capitaine de la Venerie du Chevreuil pour les plaiſirs du Roi, puis préſident à mortier au Parlement de Rouen en 1678. mort en 1713. Il a eu, entr'autres enfans, de *Françoiſe* Bretel d'Eſtalleville, *Louis-Pierre* de Romé, ſeigneur & marquis de Vernouillet, par lettres d'érection de 1723. ſous la dénonciation du marquiſat de Romé-Vernouillet, & lieutenant des maréchaux de France dans les prevôtés de Saint Germain, préſidial de Mantes, bailliage de Meulan, & dans les deux Vexins, chevalier de Saint Louis & ci-devant capitaine dans le régiment de Maulevrier, mort en ſon château de Verneuil, près Meulan, le 26 Octobre 1737. âgé de ſoixante & dix-neuf ans, étant né le 20 Février 1670. Il avoit épouſé le 27 Mars 1719.

Digitized by Google

demoiſelle *Anne-Charlotte* de Salabery, ſœur de M. de Salabery, préſident de la Chambre des Comptes, & de M. l'abbé de Salabery, conſeiller au Parlement, abbé de l'abbaye royale de Coulombs, fille de feu M. de Salabery, préſident de la Chambre des Comptes, & niece de M. de Salabery de Benneville, lieutenant général des armées navales du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis; & de ce mariage il a laiſſé deux fils, l'un capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rochefoucault, & l'autre, qui eſt nommé *Albert-Marie* de Romé, fut reçu chevalier de minorité de l'ordre de Malte en 1732. & eſt capitaine dans le même régiment que ſon frere. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1747. *p.* 269.

Les armes de Romé ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, & en pente d'un renard paſſant d'or.*

ROMEGAS, en Provence : Famille ancienne de la ville de Draguignan, qui ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* de Romegas, écuyer, ſeigneur du Bourguet, marié le 29 Juin 1751. à *Thérèſe-Louiſe-Adelaïde* de Calla, fille d'*André-Xavier*, ſeigneur de Pradine, conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & d'*Anne-Catherine* Turc de Vauroux. Il eſt fait mention dans l'ordonnance de M. le Bret du 27 Avril 1699. du fameux chevalier de Romegas, commandeur de l'ordre de Malte, appellé par l'abbé de Vertot, *Tome IV. p.* 393. le fléau des Infideles, & qui contribua par ſon intrépidité & par ſa bravoure à la levée du ſiége de Malte en 1560. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 337.

Les armes : *d'or, à trois roſes de gueules.*

ROMMECOURT, ou ROMECOURT : Famille originaire d'Allemagne, qui s'eſt établie en Champagne, dont la filiation ſuivie, & prouvée par titres, commence à

I. *Gaſpard* de Rommecourt, écuyer, ſeigneur de Heubandange, près de Thionville, major général de bataille de l'Empereur & ſon grand-maître d'hôtel, qui fut marié avec *Jeanne* de Richecourt, fille de *Philibert*, comte de Richecourt, & de *Marie* de Linange, lequel mourut vers l'an 1470. laiſſant pour fils,

II. *Jean* de Rommecourt, marquis d'Alb, ſeigneur de Marault & de Heubandange, le premier de ſa famille qui s'établit en France, épouſa *Perrine*, fille d'*Huot* de Provenchere, de laquelle il eut pluſieurs enfans; ſçavoir, *Pierre*, qui ſuit; *Henri* de Rommecourt, qui vivoit en l'an 1500. avec *Marguerite* de Laſcaris-Châteauneuf, ſon épouſe, dont il eut *Martin*, chef d'une branche qui eſt éteinte; *Claude* de Rommecourt, religieux à l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon; *Marie* de Rommecourt, femme d'*Alexandre* de Montangon, ſeigneur de Buxiere & en partie de Rouvroy, & *Louiſe*, femme de *N.*... de Beaumanoir-Lavardin. Le troiſieme fils de *Jean* fut *Claude* de Rommecourt, chevalier, grand-croix de l'ordre de Malte en 1544. Il eut auſſi une fille, nommée *Françoiſe*, religieuſe à Longchamp, proche de Paris. *Nicolas*, quatrieme

trieme fils, eut ſon partage en Lorraine, où il laiſſa poſtérité qui eſt finie, & avoit épouſé *Anne* de Monnoir, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut à la guerre; *Gaſpard*, religieux à l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, & *Marie* de Rommecourt, femme en premieres noces de *Claude* de Montangon, ſeigneur de Saint Léger, & en ſecondes noces de *Philibert* de Chaſtenay, ſeigneur de Saint Vincent.

III. *Pierre* de Rommecourt, chevalier, baron de Muné, ſeigneur de Marault, comte de Lignon, ſervit ſous Charles VIII. au voyage de Naples, & à la bataille de Fornoue en 1495. Il épouſa *Claude*, fille de *Pierre* d'Aillancourt, & d'*Iſabeau* du Fay. Il eut de ce mariage *Jean*, qui ſuit; *Etiennette*, femme de *François* le Bouleur, ſieur du Pleſſis; *Claude*, chevalier de l'ordre de Malte; *Deniſe*, femme d'*Henri* d'Oniſcourt, ſeigneur d'Ayoncourt; *Chriſtine*, mariée à *Martin* de la Rochefoucaud, & *Claire* de Rommecourt, femme d'*Alexandre* de Montgommery.

IV. *Jean* de Rommecourt, comte de Lignon, ſeigneur de Marault, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & gentilhomme de la maiſon du duc d'Anjou, épouſa *Edmée* de Brabant, fille de *Jean*, & de *Julienne* d'Aulnay, de laquelle ſont iſſus *François*, qui ſuit; *Eliſabeth*, femme de *Jean* de la Marck; *Suzanne*, femme de *Charles* de Saint Pey; *Jeanne*, femme de *Jacques* d'Amboiſe, marquis de Renel, dont il n'eut qu'une fille, & *Charles* de Rommecourt, marié à *Antoinette* de Mailly.

V. *François* de Rommecourt, ſeigneur de Marault, gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Bouchain, épouſa *Marie* de Jobart, dont il eut *Jean-Pierre*, qui ſuit; *Jules*, général de la Cavalerie de l'Empereur; *Jeanne*, morte fille; *Françoiſe*, femme d'*Anne* de la Vergne; *Claudette*, & *François* de Rommecourt, gouverneur du fils du duc de Lorraine, grand veneur de ce duché, puis général de la Cavalerie de feu ſon Alteſſe le duc *Léopold*, & ſon ambaſſadeur vers l'Empereur, les rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre; commandant à Hombourg, & gouverneur de Bitche.

VI. *Jean-Pierre* de Rommecourt, ſeigneur de Suzemont, lieutenant de la compagnie colonelle du régiment de Balagny, capitaine & major des régimens de Montangon & de Vignory, commandant ſix cents hommes de pied pour la défenſe de Chaumont, lors du ſiége de Corbie, & capitaine de l'arriere-ban commandant la Nobleſſe de Champagne, épouſa en 1620. *Catherine* de Scaldamaſſe, fille d'*Hercules*, ſeigneur d'Arc & de Suzemont, gouverneur des bourg & château de Montigny-le-Roy, & de *Nicole* Lalloué, dont il eut *Antoine*, qui ſuit; *Alexandre*, capitaine au régiment de Florainville; *Charles*, lieutenant colonel au régiment d'Aligny, *Charles-René*, *Jacques*, *François*, *Alexandre*, *Jean-Pierre*, *François-Charles*, & *Anne* de Rommecourt, morts en bas âge; un autre *Charles* de Rommecourt, ſeigneur de Rochecourt, gouverneur du fort d'Hennery, & exempt des Gardes du Corps du Roi; *Jean-Louis*, mort lieutenant colonel

Digitized by Google

du régiment de Rommecourt ; *Frédéric*, capitaine au régiment de Navarre ; *Charles* le jeune, capitaine-lieutenant & major commandant le régiment de Canaples & de Varennes, gentilhomme de la manche du Roi, qui épouſa *Louiſe*, fille de *Guillaume* de Marcq, ſeigneur de Brouſſeval, dont il eut ſept enfans, & *François* de Rommecourt, capitaine au régiment Royal, Infanterie, puis capitaine de Cavalerie & lieutenant colonel, lequel épouſa *Magdelene* Oudan.

VII. *Antoine*, comte de Rommecourt, ſeigneur de Suzemont, premier capitaine & major commandant le régiment de Villequin, gouverneur du château de Bologne & du fort d'Hennery, meſtre-de-camp de Cavalerie & d'Infanterie, colonel de la Milice du Boulonnois, capitaine & louvetier des plaiſirs du Roi, premier lieutenant des Gardes du Corps de ſa Majeſté, brigadier général de ſa maiſon, commandant en chef toutes les troupes des frontieres de Picardie & du Boulonnois, & lieutenant général pour le Roi en la même province & frontiere en 1660. épouſa *Catherine*, fille de *Nicolas* le Febvre, ſeigneur des Chevaliers, & de *Perrette* Hennequin, de laquelle il eut *François*, mort ſans alliance à Châlons en Champagne en 1695. *Louis-Marie*, comte de Rommecourt, abbé commendataire, puis comte & gouverneur de l'abbaye & comté de Beaulieu en Argonne ; *Chriſtophe-François*, comte de Rommecourt, marié à *N.*..... de Villers, fille de *Claude* de Villers-Jourdain, décédée ſans enfans ; *Charlotte* de Rommecourt, femme de *François-Joſeph*, comte des Armoiſes, damoiſeau de Commercy ; *Louiſe* & *Jeanne* de Rommecourt, religieuſes Bénédictines en l'abbaye royale de Notre-Dame aux Nonains de Troyes.

Les armes : *d'or, à l'ours de ſable, allumé d'argent.*

Il ne reſte plus actuellement de cette famille que le comte de Rommecourt, ci-devant lieutenant colonel du régiment de Baufremont, Dragons, & à préſent maréchal de camp & gouverneur de la citadelle de Cambray. Il eſt âgé (en 1760.) de plus de quatre-vingts ans, & n'a que des filles.

ROMMILLY, écuyer, ſieur de Saint Denis & de la Mothe, élection d'Avranches, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux léopards couronnés d'or.*

RONNAY, en Normandie : Famille noble, & du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des temps, qui depuis plus de ſept cents ans, ſans interruption, s'eſt toujours ſoutenue par des diſtinctions ſingulieres & honorifiques, que lui ont mérité ſon zèle, ſa fidelité, & ſon attachement pour le ſervice de nos Rois. Elle tire ſon nom de la paroiſſe, terre & ſeigneurie de Ronnay, plein fief de Hautbert, mouvant du Roi. Cette terre, poſſédée de temps immémorial par ceux de ce nom, eſt ſituée entre Falaiſe & Argentan.

Suivant les mémoires de cette maiſon, le premier connu eſt *Adrien*, ou *Adrian*, qui promit à ſon fils *Anſelme* I. du nom, qui ſuit, de le nourrir avec ſon épouſe & ſes hoirs, iſſus d'eux, pendant ſix années, par écrit du 12 Janvier 1019.

Digitized by Google

Anſelme de Ronnay I. du nom, épouſa demoiſelle *Marie* Mallet, fille d'*Auguſtin*, & de demoiſelle *Hélene* de la Haye, de laquelle il eut,

Denis de Ronnay, ſeigneur & patron dudit lieu, marié le 20 Juillet 1060. à *Colette* de Mery, fille d'*Olivier*, & de *Berthe* du Homme, dont,

Odon de Ronnay, ſeigneur & patron dudit lieu, marié le 10 Avril 1090. à *Gilanne* de Vaubortel, fille de *Joſeph*, & de *Marie* de Cadoudal. *Odon* fit donation des dixmes, & de la préſentation de la cure de Saint Martin de Ronnay, en faveur de l'abbaye de Saint Martin de Séez. Il prend dans la chartre de cette donation la qualité d'écuyer, ſeigneur & patron de Ronnay. Il eut de ſon mariage,

Anſelme de Ronnay II. du nom, marié le 6 Novembre 1119. à *Gabrielle* de Tigny, fille d'*Alphonſe*, & de *Gabrielle* de Jorts, dont,

Roger, qui confirma la donation faite par ſes prédéceſſeurs à l'abbaye de Saint Martin de Séez, & épouſa le 31 Mai 1152. *Olive* de Serans, fille de *Gaſpard*, ſeigneur dudit lieu, & de *Marie* de Segrie. De ce mariage vint,

Raoul, ſeigneur & patron dudit lieu, marié le 20 Aout 1199. à *Lucette* de Givry, fille d'*Hector*, & de *Lucette* de Ternay, de laquelle il eut,

Thomas de Ronnay I. du nom, ſeigneur & patron dudit lieu, marié par contrat du 12 Octobre 1235. à *Roſe* de Berquin, fille d'*Alexandre*, & de *Geneviève* de la Motte, dont,

Jean de Ronnay I. du nom, capitaine-commandant du château de Falaiſe en 1270. (ſuivant les rôles des anciens arriere-bans, rapportés par la Roque, à la fin de ſon *Traité de la Nobleſſe*). Il épouſa par contrat du 3 Février 1383. *Perronne* de Freſnay, fille de *Pierre*, ſeigneur dudit lieu, & de *Marie* de Brucourt, de laquelle ſortit,

Gervais de Ronnay, ſeigneur dudit lieu, qui épouſa par contrat du 19 Mars 1338. *Giſelle* de Moiay, fille d'*André*, ſeigneur de Courcemont, & d'*Anne* de Sartazin, dont il eut,

Robert de Ronnay, ſeigneur de ladite terre, chevalier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa par contrat du 25 Septembre 1390. *Jeanne* de Ners, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de Guerpel, dame de Fumeçon & de Chancerie, dont ſortit,

Jean de Ronnay II. du nom, ſeigneur dudit lieu, marié par contrat du 9 Juillet 1456. avec *Anne* de Cordey, fille de *Jacques*, & de *Marthe* Bigards, dont, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, curé de la Courbe; 3. *Jean*, curé de Fourmigny; 4. *Pierre*, curé de Putanges; 5. *Antoine*, chanoine à Bayeux; 6. & 7. *Philippe* & *Antoine*, tués en 1524. au ſiége de Pavie; 8. *Olive*, morte ſans être mariée.

Thomas de Ronnay II. du nom, ſeigneur dudit lieu, lieutenant des Gendarmes, gouverneur & commandant pour le Roi du château de Falaiſe, & gouverneur d'Alençon, fut marié par contrat du 27 Novembre 1508. à *Colaſſe* de Boutin, fille de *Jean*, ſeigneur de Victot, & de *Marguerite* de Vipart, dont,

Antoine de Ronnay, ſeigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du

Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & lieutenant de la compagnie de ſes Gendarmes. Il eut ordre de convoquer le ban & arriere-ban du bailliage de Caën, par commiſſion de M. de Matignon du 12 Octobre 1567. Il épouſa par contrat du 8 Juillet 1548. *Jacqueline* de Moinet, fille de *Jean* Moinet, ſeigneur de Neauſles, maître des requêtes du prince *François* de Valois, duc d'Alençon, & de *Marguerite* Caignou, dont, 1. & 2. *Julien* & *Jacques*, tous deux capitaines de gens de guerre, tués à la bataille de Moncontour en 1569. 3. *Jean*, qui ſuit; 4. *André*, capitaine, mort à Rouen; 5. *Louis*, auſſi capitaine, mort à Chartres; 6. *Thomas*, auſſi capitaine, mort en Portugal; 7. & 8. *François* & *Philippe*, chanoines de Bayeux, & une fille, mariée.

Jean de Ronnay, ſeigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes de guerre de ſes ordonnances, épouſa le 30 Juillet 1587. *Jacqueline* de Thiboult, fille de *Jacques*, & de *Guillemette* de Thouars, dont, 1. *Louis* de Ronnay, chevalier de l'ordre du Roi, marié le 15 Janvier 1624. à *Marie* de la Belliere, fille de *Pierre*, ſeigneur de la Rochelle, près Avranches, & de *Catherine* de Jourdain, mort de ſes bleſſures en Allemagne, en commandant un détachement: il n'a eu qu'une fille, morte jeune; 2. 3. & 4. *Thomas*, *Jacques* & *François*, tous trois chanoines en l'égliſe cathédrale de Bayeux; 5. *Philippe*, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des Chaſſes de ſa Majeſté, lieutenant colonel & commandant au régiment d'Harcourt, qui hérita des biens de *Catherine*, fille de *Louis*, ſon frere aîné, & épouſa le 15 Septembre 1642. *Claude* de Martineau, fille de *Martin*, chevalier, baron de Thuré, & d'*Angélique-Gilles* de Pigareau, dont *Philippe-Joſeph*, mort jeune. *Claude* de Martineau, devenue veuve de *Philippe*, ſe remaria au marquis de Rabodange, auquel elle porta en dot les terres de Fumeçon, Champcieres, Saint Julien, les Retours & Ronnay, pour les remplois de ſes deniers dotaux; 6. *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Ronnay, d'abord chevalier de Malte, quitta la croix, étant devenu ſeul héritier de ſa maiſon, fut maintenu dans ſa qualité d'ancien noble par jugement du 30 Avril 1641. Il commanda une compagnie de cent hommes de guerre, & épouſa en premieres noces le 24 Janvier 1633. *Marguerite* d'Aveſgo, fille d'*Alexandre*, ſeigneur de Saint Loyer, & de *Renée* de Guilbert; & en ſecondes noces *Gabrielle* Droullin, veuve de *Jean* de Morcheſne. Les enfans du premier lit ſont, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *François*, rapporté après ſon aîné; 3. *Jacqueline*, mariée le 15 Janvier 1663. à *N.* . . . . Dramard, ſeigneur de Chaſſin.

Jacques de Ronnay, fils aîné d'*Antoine*, épouſa en premieres noces *Marie* de Morcheſne, dame de la Belliere & de Franchéville, fille du feu ſeigneur de la Belliere, & de *Gabrielle* Droullin, ſeconde femme de ſon pere; & en ſecondes noces *Anne* de Leſcalle, fille de *N.* . . . . de Leſcalle, ſeigneur de Longlée. Les enfans du premier lit ſont, 1. *N.* . . . de Ronnay, mort jeu-

Digitized by Google

ne au ſervice ſur mer ; 2. *N.* ... de Ronnay, morte religieuſe à l'abbaye de Vignats ; 3. *N.*... de Ronnay, morte religieuſe à l'abbaye d'Almeneches, depuis leur retraite en la ville d'Argentan ; 4. *Jacqueline*, mariée à *Charles* de Bernard, ſeigneur de la Roſiere ; 5. *N.*... de Ronnay, morte jeune.

Du ſecond lit de *Jacques* de Ronnay, avec *Anne* de Leſcalle, eſt née *Anne-Magdelene* de Ronnay, mariée à *Jacques* de Viel, ſeigneur de Raneton & de Montabar, à qui elle porta la ſeigneurie de Ronnay. Elle en eut un fils, marié à *N.*... de Canonville, dont eſt ſorti un garçon, mort jeune & ſans être marié. Ainſi la terre de Ronnay eſt revenue à *Jacqueline-Anne-Magdelene* de Bernard, fille de *Charles* de Bernard, & d'*Hélene* de Pilliers, qui a épouſé *Louis* de Chambray, baron dudit lieu, auquel elle a porté en dot les terres & ſeigneuries de Ronnay & de la Belliere. Ledit ſeigneur de Chambray a vendu cette derniere terre à *Louis* le Foreſtier, ſieur de Loiſiviere.

François de Ronnay, ſecond fils d'*Antoine*, & de *Marguerite* d'Aveſgo, capitaine-commandant au régiment d'Anjou, Infanterie, chevalier, ſeigneur du Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes, &c. a épouſé le 3 Juillet 1672. *Eliſabeth* de Guiry, fille de *Pierre*, ſeigneur de Maineville, & de *Louiſe* de Vion, dont, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Catherine-Renée*, mariée le 9 Septembre 1790. à *Gaſpard* le Cilleur ; 3. *Eliſabeth*, morte ſans être mariée ; 4. *François*, ſeigneur de Durcet, lieutenant dans le régiment de Saint Germain-Beaupré, Infanterie, ſans poſtérité de ſon mariage accordé le 6 Juillet 1714. avec *Eliſabeth* de la Roque ; 5. *Gabriel*, dit le chevalier de Ronnay, ſans enfans de ſon mariage conclu le 18 Mars 1722. avec *Marie* de Bernard ; 6. *Eliſabeth-Charlotte*, mariée le 28 Octobre 1714. à *Jean-François-Victor-Conſtantin* de la Melliere, écuyer, ſorti de la branche cadette des ſeigneurs de Saint Maurice & du Tilleul, de laquelle ſont ſortis pluſieurs enfans, & dont, entr'autres, *Gabriel-François*, marié à *Marie* du Fay.

Antoine de Ronnay, chevalier, ſeigneur du Meniroulet en Magny, &c. épouſa par contrat du 23 Juillet 1701. *Marie-Françoiſe-Renée* de Jupilles, fille de *Léonor*, & de *Marie* de Monteſſon, dont, entr'autres enfans, 1. *Guillaume-René-Antoine*, qui ſuit ; 2. *Catherine-Renée-Léonore*, religieuſe au prieuré royal de Saint Antoine de Domfront ; 3. *Jean-François*, rapporté après ſon aîné ; 4. *Thomas-Léonard*, d'abord curé de Changé, proche le Mans, & enſuite curé d'Aaron, proche Mayenne, diocèſe du Mans ; 5. *Antoine*, prêtre, curé de Lignieres-la-Doncelle, au pays du Maine ; 6. *Joſeph-Antoine*, religieux profès en Janvier 1754. à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, diocèſe de Séez.

Guillaume-René-Antoine de Ronnay, chevalier, ſeigneur du Meniroulet, Beaulandais, la Melliere, Val de Gourbes, Durcet, &c. a épouſé le 17 Septembre 1742. *Marie-Suſanne* d'Orglandes, fille de *Nicolas*, chevalier, ſeigneur & comte de Briouze, colonel d'un régiment d'Infante-

Digitized by Google

rie de ſon nom, & de *Suſanne* de Beauchamps, dont ſont iſſus douze enfans. Ceux qui vivent ſont, 1. *Charlotte-Suſanne*, née le 20 Septembre 1744. 2. *Jacques-Antoine*, né le 24 Janvier 1748. 3. *Alexandre-Auguſte*, né le 15 Avril 1749. *Renée-Marie-Françoiſe*, née le 15 Mars 1753. 5. *Antoine*, né le 18 Juin 1754. 6. *Scholaſtique-Lidie*, née le 20 Septembre 1755.

Jean-François de Ronnay, ſecond fils d'*Antoine*, & de *Marie-Françoiſe-Renée* de Jupilles, épouſa le 13 Avril 1750. *Marie Magdelene* le Maire, fille de *François*, & de *Marie* le Maire, ſa couſine germaine, dont, 1. *Thomas-François*, né le 23 Mars 1752. 2. *Antoine-François*, né le 20 Novembre 1753. 3. *Magdelene-Marie Victoire*, née le 13 Juin 1755. 4. *Eliſabeth-Marie*, née le 17 Septembre 1756. 5. *Claude René*, né le 2 Septembre 1757. 6. *Thereſe-Geneviève*, née le 18 Novembre 1758.

Les armes de Ronnay ſont : *coupé de gueules & d'argent de trois loſanges, 2 en chef & 1 en pointe de l'une en l'autre.* Pour ſupports : *deux lions de carnation affrontés, ayant la tête contournée, armée, lampaſſée & vilainée de gueules, & au-deſſus eſt une couronne de marquis.* Pour deviſe : *illuminat virtus.* Pour cimier, ou timbre : *un lion iſſant ſur le tout.*

RONNES, en Normandie, bailliage d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux faſces de gueules.*

ROQUE (de la), dans le comté d'Armagnac.

Armand de la Roque, écuyer, ſeigneur de la Roque en Fézenſac, au diocèſe d'Auch, obtint en 1469. de *Jean*, comte d'Armagnac, en conſidération des fideles ſervices qu'il lui avoit rendus pendant vingt-cinq ans, & de ce que par ſon commandement il étoit reſté en ôtage l'eſpace de dix ans & plus entre les mains des Anglois, pour le récouvrement de la Guyenne, une ſomme de cent livres tournois de rente ſa vie durant, à prendre ſur la recette de Lavardens, outre le droit de chauffage & d'uſage dans le bois de Caſſan, pour lui, & pour ſes ſucceſſeurs, comme ſes prédéceſſeurs en avoient autrefois joui.

Jean-François de la Roque, un de ſes deſcendans au cinquieme degré, ſeigneur de la Roque & de la Breſſe, acquit la terre & place noble de la Brane, dans le comté de Fézenſac, le 3 Juillet 1614. De ſon mariage accordé en 1603. avec *Jeanne* de Floran de Geſtas, naquit, entr'autres enfans,

Jean-François de la Roque II. du nom, ſeigneur de la Roque, & autres lieux, lequel prit la qualité de capitaine en la compagnie de Cavalerie du ban & arriere-ban de la ſénéchauſſée d'Armagnac, dans une revue de cette compagnie faite en 1639. Il étoit en 1649. premier capitaine du régiment du duc d'Anjou, & priſonnier de guerre à Saragoſſe, lorſque le Roi écrivit au ſieur de Marſin, lieutenant général dans l'armée de Catalogne, pour le faire échanger contre un autre priſonnier de même qualité. Il obtint en l'an 1650. un brevet d'aide-de-camp des armées du Roi ; il fut fait en 1653. ſergent de bataille en la même armée de Catalogne, & lieutenant colonel & capitaine-

Digitized by Google

commandant la compagnie colonelle du régiment du duc d'Anjou en 1654. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. l'Intendant de Guyenne du 31 Mars 1667.

François de la Roque, son fils aîné, seigneur de la Roque & de la Brane, testa le 27 Octobre 1714. & mourut le 3 Novembre suivant. Il avoit été marié deux fois. De sa seconde femme, *Jacquette* la Croix, naquit *Amant*, qui suit, & *Joseph* de la Roque, mort jeune.

Amant de la Roque, seigneur dudit lieu, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, Infanterie, par commission du 10 Novembre 1733. épousa par contrat du 16 Novembre 1734. *Jeanne* de Melet de Fondelin, dont sont issus,

1. *Jacques* de la Roque, ondoyé le 16 Août 1737.

2. *Jean* de la Roque de la Brane, né le 10 Mars 1741.

3. *Jacques-Amant* de la Roque de Cassan, baptisé le 18 Octobre 1742.

4. *Hélene-Claude* de la Roque, née le 21 Septembre 1736.

5. *Marie* de la Roque de la Brane, née le 10 Novembre 1738.

6. *Jeanne* de la Roque de Cassan, née le 25 Avril 1740. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un fautoir d'or.*

ROQUE (la) : Il y a trois familles de ce nom en Normandie.

L'une établie dans l'élection de Conches, qui porte : *d'azur, à trois fasces d'argent.*

L'autre, nommée la Roque, seigneur de Bois-Robert, élection de Bernay, dont les armes sont : *d'azur, à trois roses d'or, 2 & 1.*

Et la troisieme, nommée aussi la Roque, élection de Domfront, qui porte pour armes : *de gueules, à la tour d'argent ; écartelé au 2 & 3 d'azur, à trois bandes ou cotices d'or.*

ROQUEBRUNE : Les seigneurs de Roquebrune, du nom de Bonnaud, qui ont donné des chevaliers de Malte, descendent de *Frédéric* Bonnaud, seigneur en partie de Roquebrune, qui se maria le 27 Avril 1467. avec *Honorée* Crotte, fille d'*Honoré* Crotte, & de *Bellette* de Tigiaco, dame de la Bastide d'Esclapon, de laquelle il eut *Guillaume* Bonnaud, seigneur de Roquebrune, marié en l'an 1503. avec *Jeanne* Richard, fille de *Jean* Richard, de la ville de Draguignan, dont trois fils ; sçavoir, *Bernardin*, *François* & *Pierre* de Bonnaud. *Bernardin* fut seigneur de la Bastide d'Esclapon, & fit une branche, qui s'est terminée à *Marguerite* de Bonnaud, son arriere petite-fille, mariée au sieur de Renaud, par elle seigneur de la Bastide ; *Pierre* fut d'église, & *François* de Bonnaud fut seigneur de Roquebrune, & épousa en l'an 1564. *Melchionne* Flotte, fille de *Boniface* Flotte, seigneur de Meaux. De ce mariage sont issus deux fils, nommés *Pierre* & *François* de Bonnaud, qui ont fait aussi chacun une branche. De *Pierre*, & de *Magdelene* de Fabre, son épouse, fille de *Monet* Fabre, de la ville de Marseille, est né *Gilbert* de Bonnaud, seigneur de Roquebrune, marié en l'an 1645. avec *Anne* de Requiston, qui eut pour fils *Gilles-Joseph* de Bonnaud, né en 1646. lequel se maria à Paris en 1674. avec *Marie* Heron, & de laquelle il eut deux filles jumel-

les, nées le 16 Août 1676. qui furent *Eliſabeth* & *Angélique* de Bonnaud : cette derniere fut religieuſe à Villeneuve-le-Roy, & *Eliſabeth* fut mariée à Paris le 27 Avril 1699. avec meſſire *Jean-Baptiſte* d'Eſtelle, de la ville de Marſeille en Provence, par contrat paſſé pardevant Beauvais & ſon Confrere, notaires au Châtelet de Paris, dont elle n'a laiſſé qu'un fils, qui exiſte & réſide dans la ville de Marſeille, en la perſonne de meſſire *André-Jean-Baptiſte* d'Eſtelle, chevalier, ſeigneur de la Plage d'Aren, qui a pour fils meſſire *Henri-François-Laurent* d'Eſtelle d'Aren, officier des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon : ainſi cette branche aînée de la maiſon de Bonnaud ſe trouve finie en la perſonne de la défunte dame d'Eſtelle, quoiqu'après la mort de *Marie* Heron, ſa mere, *Jules-Joſeph* de Roquebrune, ſon pere, ſe remaria avec *Magdelene-Charlotte* de Santeuil, de laquelle il eut un garçon, qui eſt mort en 1708. qui laiſſa de ſon mariage contracté avec *Anne* de Barbeire un fils, mort en 1733. en ſorte qu'il ne reſte plus de mâle de cette branche ; & cette maiſon ne ſubſiſte plus qu'en la perſonne de *N.*..... Bonnaud, petit-fils de *Pierre*, qui n'a que deux filles, & dans leſquelles elle va s'éteindre.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, poſé en bande.*

Cette famille a poſſédé les fiefs de Rebufelix, de Paliſſon, de Villepeix, de la Baſtide d'Eſclapon, de Caſteller & de Fugeiret.

ROQUEFEUIL, en Rouergue : Ce nom eſt originaire de cette province, où le marquiſat de Roquefeuil eſt ſitué. Le Spicilége parle d'un Roquefeuil, ſeigneur conſidérable au temps d'*Hugues* Capet ; mais cet ancien nom s'éteignit, & *Bernard* d'Anduze, ſeigneur d'Alais, épouſa en 1109. *Adelaïde* de Roquefeuil héritiere de cette maiſon, dont il prit le nom, ainſi que ſes deſcendans ; celui d'Anduze eſt connu d'ailleurs. On voit dans l'*Hiſtoire du Languedoc*, qu'ils ſe qualifioient princes d'Anduze, & avoient leur monnoie.

Raymond de Roquefeuil étoit leur fils, comme il ſe voit par ſon mariage conclu en 1169. avec *Guillemette* de Montpellier, fille de *Guillaume* VII. du nom, ſeigneur de Montpellier, & de *Mathilde* de Bourgogne, dont il eut *Raymond*, qui ſuit, & *Arnaud*, rapporté après ſon frere aîné.

Raymond II. du nom, & *Arnaud* de Roquefeuil, furent ſubſtitués à la ſeigneurie de Montpellier, par deux teſtamens de 1209. & 1211. de *Marie* de Montpellier, leur tante, reine d'Arragon. *Raymond* fut excommunié pour avoir donné ſecours à *Raymond*, comte de Toulouſe, & au vicomte de Beziers, contre le Roi & l'Egliſe. Il obtint ſon abſolution en 1226. parce qu'il remit au Légat du Saint Siége, pour ſûreté de ſes promeſſes, les châteaux de Blanquefort, Quelus & Valeranque. *Raymond* épouſa *Dauphine* de Turenne, & ne laiſſa qu'*Iſabeau* de Roquefeuil, mariée à *Hugues* III. du nom, comte de Rhodès, auquel elle porta la grande partie des biens de cette maiſon.

Arnaud, frere puîné de *Raymond*, épouſa l'an 1227. *Béatrix* d'Anduze, fille de *Pierre-Barmond* d'Anduze VI. du nom, & de

Digitized by Google

Conſtance de Toulouſe, laquelle étoit veuve de *Sanche* IV. dit le Vaillant, roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'enfans. *Arnaud* teſta le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241. inſtituant ſon fils légitime, nommé *Raymond*, légataire univerſel.

Raymond de Roquefeuil III. du nom, épouſa en 1259. *Alaïs* de Châteauneuf du Tournel, dont il laiſſa *Raimond*, qui ſuit.

Raymond de Roequefeuil IV. du nom, fut marié en 1287. avec *Vaurie* d'Albret, & ſa ſœur *Catherine* de Roquefeuil, fut mariée à *Guillaume*, vicomte de Narbonne.

Arnaud de Roquefeuil II. du nom, épouſa en l'an 1316. *Jacquette*, dame de Combret. Il entreprit la guerre contre *Jacques* II. roi de Mayorque, avec lequel il fit enſuite la paix par l'entremiſe du pape Clément VI. en 1348. & par laquelle le roi de Mayorque céda à *Arnaud* de Roquefeuil, ſon cher couſin, les ſeigneuries & domaines du Pouget, Saint Bauzile, Vindemian & Pouzols. Le ſuſdit *Arnaud* fut ambaſſadeur avec *Jean* de Levis, ſeigneur de Mirepoix, de la part de *Jean*, roi de France, auprès du roi d'Arragon en 1351. pour traiter le mariage du duc d'Anjou, ſon fils, avec l'infante d'Arragon, & ils ſe rendirent cautions pour le Roi. *Arnaud* teſta en l'an 1361.

Arnaud de Roquefeuil III. du nom, qualifié de noble & puiſſant ſeigneur comtor de Nant, petite ville en Rouergue, épouſa en 1360. *Hélene* de Caſtelnau, & teſta en 1388. Il eut un frere tué par le roi de Mayorque; un autre allié dans la maiſon de Montperat; un autre dans celle de Blanquefort, nommé *Jacques*, & *Jeanne*, mariée à *Eléonor* de Châteauneuf.

Antoine de Roquefeuil, comtor de Nant, qualité que M. du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être ſupérieure à celle de baron & autres Nobles, épouſa *Delphine* d'Arpajon en 1404. & teſta en 1416. *Delphine* étoit veuve & tutrice de ſes trois fils, *Jean*, qui ſuit; *Antoine*, rapporté ci-après, & *Bérenger*; & de trois filles qui furent mariées dans les maiſons d'Oſſun, d'Eſcars & d'Antin, par ledit acte de tutelle du 11 Janvier 1417. devant le Parlement de Toulouſe. *Antoine* de Roquefeuil eſt qualifié noble & puiſſant ſeigneur comtor de Nant, ſeigneur de Roquefeuil & de Blanquefort. *Voyez* BLANQUEFORT.

Jean de Roquefeuil épouſa en 1444. *Iſabeau* de Peyre, & teſta le 7 Janvier 1477.

Bérenger de Roquefeuil, fils de *Jean*, fut marié avec *Anne* Guerin du Tournel. Il fit hommage au Roi en 1484. en qualité de noble & puiſſant ſeigneur baron de Roquefeuil, de Blanquefort, comtor de Nant, pour les terres & ſeigneuries de Valerangue, Domias de Treves, de Lanvejot, de Coladon, du Luc & de Reven, dans la ſénéchauſſée de Beaucaire, de la terre & ſeigneurie de Lombret, de Roquafare, & Cantobre, ſénéchauſſée de Rouergue, du Pouget, Vindemian, Saint Bauzile, Pouzols & la moitié de Saint Amant, ſénéchauſſée de Carcaſſonne, de la baronnie de Châteauneuf, de Vans, de Langiac, de la Malarede & de la Barthe, baronnie de Salvaterre, de la Mothe, Navareugue, l'Hoſpitalet & Mon-

Digitized by Google

dovert, sénéchaussée de Querey, des baronnies de Blanquefort, d'Albourgueil & Saint Allier, sénéchaussée d'Agenois, des terres de la Motte Saint Didier, & ce qu'il possede en la ville Franche, Montpasier & Villaréal, sénéchaussée de Périgord, de la seigneurie de Rozan & de Pujol, sénéchaussée de Balade.

Charles de Roquefeuil épousa *Blanche* de Latée de Montpezat.

Antoine de Roquefeuil II. du nom, épousa en premieres noces *Jeanne* de Cardaillac, & en secondes noces demoiselle *Philippe* de la Tour d'Auvergne.

Antoine de Roquefeuil III. du nom, fut marié avec *Jeanne-Angélique* de Rochechouart, en l'an 1685.

Antoine-Alexandre de Roquefeuil eut pour femme *Claude* de Saint Agnan.

Marie-Gilberte de Roquefeuil, fille aînée & héritiere, fut mariée en premieres noces avec *Gaspard* de Coligny, marquis d'Orne, & en secondes noces avec *Claude*, marquis d'Alegre.

Antoine de Roquefeuil, second fils d'*Antoine*, comtor de Nant, & de *Delphine* d'Arpajon, frere dudit *Jean*, eut pour sa légitime six mille florins d'or, par arrêt du Parlement de Toulouse du 4 Septembre 1457. & il étoit seigneur de la Salle en 1461. & de la Salle & Padies en 1475. Il avoit épousé *Blanche* de Padies, & testa le 14 Février 1494. laissant huit enfans. *Jean* a fait la branche aînée, qui est celle du Bousquet ou de Montperoux, qui suit; *Jacques* fut commandeur de Malte, & *Tristan*, puîné avantagé du pere, fut seigneur de la Salle & en partie de Padies. Il épousa *Jeanne* de Limous, & prenoit la qualité de haut & puissant seigneur en son testament du 4 Janvier 1525. reçu par B. C. T. notaire de Valence. Il a fait la branche de Roquefeuil de la Salle, & quelques autres branches qui subsistent encore aujourd'hui.

Jean de Roquefeuil, coseigneur de Padies, épousa *Blanche* de Capluc le 8 Février 1495. & testa le 5 Mai 1507. laissant légataire de ses biens son fils *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Roquefeuil, seigneur de Milhars, Pinet, Pommerede, Ruelle, la Frandie, &c. épousa *Catherine* Guerin de Taurinne le 20 Août 1525. & testa le 17 Juillet 1556.

Pierre de Roquefeuil, son fils, épousa *Françoise* de Montperoux, le 4 Juillet 1558. Il testa avec qualité de haut & puissant seigneur le 6 Novembre 1578. Il étoit seigneur du Bousquet, de Milhars, la Garde, Sauveterre, Bellani, Pinet, Rochedonde, &c.

Melchior de Roquefeuil, son fils, fut marié le 26 Juin 1594. avec *Hélene* de Choineils de Vergnoles, dont il eut *Guy*, qui suit, & *Jacques* de Roquefeuil, chevalier de Malte.

Guy de Roquefeuil, son fils, fut allié en 1618. avec *Marie* du Buisson de Bournazel, & testa avec qualité de haut & puissant seigneur le 14 Mai 1657.

Louis de Roquefeuil épousa *Victoire* de Moret de Peyre, dont il a eu plusieurs enfans, l'aîné desquels est marié à demoiselle de Fraissinet de Cantonnet en Rouergue; un autre est lieutenant général des armées navales du Roi, marié à *Marie-Louise* Dangerets du Main en Bretagne,

Digitized by Google

lesquels ont laissé des garçons, & un troisieme frere, marié à une demoiselle de Croix en Flandres, qui n'a laissé qu'une fille, mariée au comte de Chabannes-Curton.

Il y a une généalogie imprimée de la maison de Roquefeuil dans l'Histoire de la maison de la Tour d'Auvergne par Justel.

Les armes sont : *d'azur, à la cordelliere d'or, passée en sautoir.*

ROQUELAURE : *Tome III. p. 197. col. 2. lig. 37.* après *d'argent*, ajoutez, pour Roquelaure.

Ibid. lig. 38. au 2 & 3 d'argent, lisez, *au 2 & 3 d'or.*

Ibid. lig. 41. après *chargé de trois étoiles d'or*, ajoutez, pour Bezoles.

Ibid. lig. 42. & sur le tout d'azur, au lion d'or, lisez, *& sur le tout d'argent, au lion d'azur, couronné d'or.*

ROQUIGNY DE BULONDE DE LINNEMARRE : Famille du Languedoc, établie aussi en Normandie.

Guillaume de Roquigny, écuyer, sieur d'Epinay en 1480. eut pour femme *Marie* le Charron, dame des fief, terre & seigneurie de Palcheul en 1522. Ils ont eu pour enfans *Jean*, qui suit, & *Guillaume* de Roquigny, qui a formé la branche des seigneurs de Palcheul & du Fayel.

Jean de Roquigny, écuyer, seigneur & patron de Crasville, étoit bisayeul d'*Antoine* de Roquigny, écuyer, seigneur de Roquefort, maintenu dans sa noblesse en 1667.

Vivien de Roquigny, écuyer, seigneur de Bulonde & de Linnemarre, petit-fils dudit *Antoine*, épousa le 11 Avril 1713. *Marie-Magdelene* des Mares, fille de *Jacques* des Mares, écuyer, seigneur de Bellefosse, de Roan, &c. & de *Jourdaine* de Normanville. Il en eut, entr'autres enfans,

Charlotte-Genevieve-Louise de Roquigny de Bulonde de Linnemarre, née le 22 Mars 1720. reçue à Saint Cyr en 1729. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 470.*

Les armes : *d'argent, à trois fers de lance à l'antique de sable, posés 2 & 1, les pointes en bas.*

RORTAIS : Famille noble & ancienne, établie dans le diocèse de Metz, qui porte : *d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, à la bordure de sable, besantée d'or.*

Marguerite-Charlotte de Rortais, fille de *Charles* de Rortais, écuyer, sieur des Touches, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi, & de *Jeanne* l'Espingal de Bertoncourt, naquit à Metz le 3 Aout 1675. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. elle prouva quatorze degrés de noblesse par de bons titres, à commencer par *Guillaume* de Rortais, son treizieme ayeul, dont *Marguerite* de la Trape étoit veuve en 1278.

Jean de Rortais, seigneur de la Durbeliere en Poitou, pere de *Catherine* de Rortais, qui épousa le 3 Juillet 1525. *Louis*, alias *Léon* de Melun, seigneur de Courtery & de la Chapelle-Bertrand, dont pour fille unique *Magdelene* de Melun, héritiere de la branche des seigneurs de Courtery, & dame de la Chapelle-Bertrand en Poitou, femme en 1549. de *François* d'Escoubleau, seigneur de Sourdis.

Digitized by Google

ROSÉE : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules, à une bande de vair, accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe* ; & de laquelle étoit *Roſe* de Roſée de Courteilles, née le 30 Janvier 1680. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1688. après avoir prouvé ſa nobleſſe, depuis *Henri* Roſée, ſeigneur de Manerbe, qui vivoit en 1480. & étoit le cinquieme ayeul de la produiſante.

ROSEL : Ancienne famille de baſſe Normandie, connue dès l'an 1012. ſous le duc *Guillaume*, & en 1203. ſous *Philippe-Auguſte*, roi de France, lorſqu'il fit la conquête de ladite province. On voit encore aujourd'hui au Mont Saint Michel ſes armes, qui ſont miſes au nombre de celles des gentilshommes qui défendirent cette place. Elle a formé pluſieurs branches, & donné des chevaliers de Malte avant 1400. Il en exiſtoit encore un en 1696. ou 1697.

On trouve *Jourdain* du Roſel, nommé un des principaux ſeigneurs du comté de Mortain, qui prêta ſerment de fidélité à *Philippe-Auguſte*, & qui rendit ſes hommages à ce Roi. On croit qu'il eut pour fils *Léon* I. du nom, écuyer de la reine *Blanche*, mere du roi Saint Louis.

On voit dans Montfaut un *Raulx* de Roſel, deſcendu d'un cadet dudit *Léon* I.

Cette famille a donné deux lieutenans généraux des armées du Roi, ſous le regne de Louis XIV. Ils habitoient la Touraine : l'un a commandé en Normandie ; un d'eux a laiſſé une fille, mariée, à ce que l'on croit, au marquis de Saint Saen. L'un & l'autre étoient parens de *Charles* du Roſel, mis au nombre des anciennes nobleſſes de la ſergenterie de Vaſſy, dans la recherche de M. de Chamillard, intendant de Caën. Ce *Charles* du Roſel eut pluſieurs enfans, dont deux furent tués dans la même bataille, & le troiſieme, nommé *Guillaume*, après avoir ſervi dans les cadets gentilshommes & l'arriere-ban, fut aide-major d'Infanterie. Il reçut pluſieurs bleſſures dans les différentes actions où il ſe trouva. Les maiſons de Matignon & d'Harcourt faiſoient un grand cas de ſa bravoure, & il fut fort eſtimé des deux lieutenans généraux de ſon nom & ſes parens.

Ledit *Guillaume* a laiſſé pluſieurs enfans en bas âge, l'aîné deſquels eſt mort au ſervice. Le ſecond eſt mort en approchant de ſa majorité. Le troiſieme, *Charles* du Roſel, aujourd'hui vivant, ſeigneur & patron des paroiſſes de Vaudry, Vieſſoix, Fontenermont, Cherencé-le-Heron & de ſes fiefs du Menilthebaut, eſt marié avec *Eliſabeth-Michelle* de Boiſyvon, fille de *François* de Boiſyvon, le dernier mâle de ſa branche. De ce mariage eſt né un fils, nommé *Louis-Charles-François* du Roſel. Le quatrieme, *Jacques* du Roſel, ſeigneur & patron de Saint Germain du Crioult, a pluſieurs enfans ; & le cinquieme, *Joſeph* du Roſel, eſt mort ſans avoir été marié. Il avoit ſervi dans les Gardes du Corps du Roi, & s'étoit trouvé à la bataille du Mein.

La grande tante de *Charles* du Roſel a fondé les Urſulines de Vire, & y a donné quatre cents livres de rente ; & ſon grand-

Digitized by Google

oncle, le frere d'*Avoye*, fut conſeiller-clerc au Parlement de Rouen, grand archidiacre de Rouen, grand doyen de Liſieux, & abbé & baron de l'abbaye de Saint Sever en baſſe Normandie.

Il y a auſſi un du Roſel de Beaumanoir, proche Condé-ſur-Noireau en baſſe Normandie, capitaine des vaiſſeaux du Roi, qui reçut Louis XV. au Havre de Grace, où il commandoit alors.

Les armes ſont : *au champ de gueules, avec trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

ROSEN : *Tome III. p.* 200. *col.* 1. *lig.* 17. *ajoutez*, morte le 8 Octobre 1756. étant âgée de quatre-vingt-trois ans.

ROSIERES : Ancienne nobleſſe, originaire de Touraine, & établie depuis plus de quatre ſiécles dans le Barrois & dans la Lorraine.

Une tranſaction de l'an 1260. prouve qu'*Alphonſe* de Roſieres prenoit la qualité de chevalier. Il mourut à Chinon, en Touraine, & laiſſa d'*Anne* Valderas, ſon épouſe, *Gérard* de Roſieres, marié à *Marguerite* de Crekeures. De ce mariage ſortirent *Jean* de Roſieres, qui vint s'établir dans le Barois, au commencement du quatorzieme ſiecle, & *Béatrix* de Roſieres, mariée à *Gobert* de Vallée, comme il paroît par ſon teſtament de 1350.

Jean I. du nom prit alliance avec *Audelette* de Robert d'Eſpagne. Dans un accord fait en 1361. entre les doyen, chanoines & chapitre de l'égliſe cathédrale de Toul, & *Charles* de Fontenoy, chevalier : il eſt qualifié de noble & diſcrette perſonne.

Il eut un fils, nommé *Louis* de Roſieres, marié à *Humblette* de Beurcy. L'un & l'autre ſont nommés dans une repriſe de fief faite par *Colin* de Longueville l'an 1382. à *Robert*, duc de Bar. *Robert* de Roſieres, fils de *Louis*, donna en 1420. ſon dénombrement au duc de Bar. Il épouſa *Marguerite* Liétaut de Revigny, & eut pour fils, *François* de Roſieres I. du nom, qui laiſſa de ſon mariage avec *Iſabeau* de Naives, *François* de Roſieres II. du nom, qui par contrat du 30 Janvier 1482. épouſa *Jeanne* de Brauley, & laiſſa pour fils, comme il eſt prouvé par ſon teſtament de 1503. *Jean* de Roſieres II. du nom, ſeigneur de Raucourt, Ville-ſur-Saulx & Contriſſon. Il fut marié deux fois ; ſçavoir, en premieres noces, avec *Marguerite* de Neuville, dont il n'eut point de poſtérité ; & en ſecondes, à *Jeanne* de la Mothe, alliée aux maiſons de Bar, de Fain, de Brodier & de Porcelets. Les enfans ſortis de ce mariage furent,

1. *François* de Roſieres III. du nom, ſeigneur de Chaudeney, grand archidiacre, vicaire général & chanoine de l'égliſe cathédrale de Toul, grand aumônier de la cathédrale de Metz, prieur commendataire de Bonneval, conſeiller d'Etat du duc Charles III. mort en 1607. enterré dans la chapelle de Saint Gérard, de l'égliſe cathédrale de Toul, où l'on voit ſon mauſolée, avec une épitaphe & ſes trente-deux quartiers des côtés paternel & maternel.

2. *Etienne* de Roſieres, ſeigneur de Saroniere, en Perthois, gouverneur de Morley, qui épouſa *Antoinette* de Magnicourt, dont

Digitized by Google

il eut trois fils, morts au service, sans postérité.

3. *Alberic* de Rosieres, seigneur de Braux, qui suit.

4. *Antoine* de Rosieres, rapporté ci-après.

Alberic de Rosieres, seigneur de Braux, épousa *Boulogne* de Magnicourt, dont il eut, *François* de Rosieres IV. du nom, qui par contrat du 26 Juillet 1604. épousa *Suzanne* d'Alamont, fille de *Robert* d'Alamont, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, baron de Bolandre, & de *Françoise* de Joyeuse, fille de *Foucant*, comte de Grand-Pré, & d'*Anne* d'Anglure. De ce mariage sont sortis,

1. *François* de Rosieres V. du nom, mort sans alliance.

2. *Pierre* de Rosieres, grand aumônier de Lorraine, prieur commendataire de Varangiville.

3. *Anne* de Rosieres, mariée par contrat du 28 Janvier 1635. à *Philippe* d'Ambly, seigneur de Malmy, bailli de Rhetelois.

4. *Françoise* de Rosieres, mariée en 1659. à *François* de Baillivy, seigneur d'Olchey & de Selincourt.

Antoine de Rosieres, quatrieme fils de *Jean* II. du nom, & de *Jeanne* de la Mothe, seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, partagea en 1583. les biens de ses pere & mere, & fit en 1588. conjointement avec ses freres, & contradictoirement avec le procureur général de Bar, preuve de seize quartiers de noblesse paternelle & maternelle. Il donna la même année son dénombrement pour les terres d'Euvesin & de Bouillonville. Il laissa de son mariage avec *Jeanne* de Laudinot,

1. *Jean* de Rosieres III. du nom, qui fut, après son oncle, grand archidiacre, chanoine de la cathédrale de Toul & prieur commendataire de Bonneval.

2. *Antoine* de Rosieres II. du nom, seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, premier maître d'hôtel de *Nicolas-François*, duc de Lorraine, mort sans avoir été marié.

3. *Etienne* de Rosieres, seigneur de Monhairon, qui ne laissa qu'une fille unique, *Marie* de Rosieres.

4. *Charles* de Rosieres, seigneur de Vaulx, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, pour le service du Roi, par commission du 20 Août 1622. Il épousa *Marie* Dupuy, dont il eut trois enfans; sçavoir,

1. *Etienne* de Rosieres II. du nom, qui suit.

2. *François* de Rosieres VI. du nom, qui épousa *Marguerite* de Bloise, & forma la branche des seigneurs de la Croix, qui subsiste aujourd'hui.

3. *Jean* de Rosieres, marié à *Bonne* de la Chaussée, & auteur de la branche des seigneurs de Vaulx, éteinte.

Etienne de Rosieres épousa en premieres noces *Marie* de Rosieres, sa cousine germaine, & en secondes, *Marguerite* de Thomesson, fille de *Louis*, seigneur de Remenecourt, chambellan du duc de Lorraine, & d'*Agnès* de Veroncourt. Il eut deux fils; sçavoir,

1. *Etienne* III. du nom, tué à la bataille de Saint François, major de Cavalerie pour le service du duc Charles IV.

2. *Charles-Antoine*, comte de Rosieres, capitaine de Cavalerie au service du duc Charles IV. seigneur d'Euvesin, Bouillonville, le Mœad & Dommarie, qui épou-

Digitized by Google

la *Marguerite* de Maillet, dont,

1. *Joſeph-Benoît*, comte de Roſieres, capitaine de Cavalerie au ſervice de France, chambellan du duc *Léopold*, qui de ſon mariage avec *Barbe* de Vignolles a laiſſé,

a. Charles-Joſeph, comte de Roſieres, ſeigneur de Rechicourt, capitaine au régiment de Nivernois & chambellan du duc *Léopold*.

b. Benoît, comte de Roſieres, colonel de Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice, reine de Hongrie, chambellan de leurs Majeſtés Impériales, mort ſans être marié.

c. Antoine de Roſieres, chevalier de Saint Louis.

d. Lucie de Roſieres, mariée à *Louis*, marquis des Salles, ſeigneur de Bertheleville, fils de *Louis-Alexandre*, & de *Marie-Louiſe* de Beauvau.

2. *Salette* de Roſieres, reçue & jurée chanoineſſe à Epinal le 29 Décembre 1696.

3. *Louiſe* de Roſieres, mariée à *Joſeph-Alexandre* de Pointe de Grevigny, ſeigneur de Meillebourg, grand bailli de Thionville.

4. *Charles-Gabriel*, comte de Roſieres & d'Euveſin, colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, au ſervice de France, par commiſſion de 1702. chambellan du duc Léopold en 1709. Il épouſa en 1708. *Anne* de Vignolles, dont il a laiſſé,

1. *Marie-Charlotte*, mariée à *Claude-Antoine*, comte de Gondrecourt & d'Autigny.

2. *Françoiſe*, mariée à *Maximilien-Antoine*, comte de Baillet & de la Tour.

3. *Joſeph-Jean-François-Alexandre*, comte de Roſieres & d'Euveſin, grand bailli de Thiaucourt. Il a épouſé *Anne-Marguerite* de Vidampierre, fille d'honneur de feue ſon Alteſſe royale madame la ducheſſe de Lorraine, fille de *Jean-Philippe*, comte de Vidampierre, premier gentilhomme de la chambre, & conſeiller d'Etat des ducs Léopold & François III. aujourd'hui empereur, grand bailli de Saint Mihiel, & de *Charlotte-Gabrielle* de Bologne-Capizucchy. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Charles-Joſeph*, comte de Roſieres, né le 10 Juillet 1739. reçu à l'école des Chevaux-Légers de la garde du Roi en 1755. capitaine de Cavalerie au régiment de Fumel en 1760.

2. *Alexandre-Antoine-Nicolas* de Roſieres, né le 28 Septembre 1747. reçu chevalier de Malte de minorité en 1748.

3. *Marie-Joſephine* de Roſieres.

4. & 5. *Sophie-Félicité* & *Henriette-Gabrielle*, l'une & l'autre reçues chanoineſſes à Alix en Beaujolois en 1759.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur, armés & lampaſſés de gueules, celui de la pointe contourné, à la bordure endentée de gueules.*

ROSSET, en Provence : Famille originaire de Suiſſe, maintenue dans ſa nobleſſe par jugement de M. le Bret en 1705. & qui ſubſiſte dans *François* de Roſſet, chevalier de Saint Louis, marié en 1742. à *Claire* de Faudran. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 339.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

ROSSET DE ROCOZEL, nom d'une branche de la maiſon de Fleury. *Voyez* FLEURY.

ROSSET DES FRETTES : Famille originaire de Dauphiné,

Digitized by Google

dont les armes ſont : *d'azur, à trois treffles d'or.*

Louis de Roſſet, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, mourut le 19 Janvier 1700. laiſſant de *Marguerite* Petitpied, ſon épouſe, décédée le 20 Mars 1704. *Pierre* de Roſſet, ſieur des Frettes, auſſi conſeiller, ſecrétaire du Roi honoraire, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, ci-devant greffier en chef civil & criminel de la Cour des Aides de Paris, mort dans la ſoixante-dix-ſeptieme année de ſon âge, le 4 Avril 1735. Il a laiſſé de *Suſanne* Anguier, ſon épouſe, fille de *Michel* Anguier, & de *Marguerite* du Bois, *Pierre-François* du Roſſet, ſeigneur des Frettes, né le 9 Juillet 1691. & reçu conſeiller en la Cour des Aides de Paris, le 7 Décembre 1713. marié le 21 Août 1731. avec *Marie-Catherine* Bérauld de Villiers, fille de *Charles* Bérauld, ſieur de Villiers, maître des comptes à Paris, & de feue *Marie-Anne* le Moine ; & *Antoine-Philippe* de Roſſet des Frettes, reçu conſeiller au Parlement de Paris le 28 Mars 1732. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1735. p. 823.

ROSSILLON, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'or, à deux faſces de ſable.*

ROTHE DE KILCRÉENE, ou ROOTH : Famille d'Irlande, l'une des plus anciennes & des plus conſidérables de la comté de Kilkenny. *Michel* de Rothe, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint Louis, mourut à Paris le 2 Juin 1741. laiſſant de ſon mariage en 1710. avec *Catherine* Midleton, fille du comte Midleton, un fils unique, colonel d'un régiment d'Infanterie Irlandoiſe, au ſervice du Roi, & lieutenant général de ſes armées.

ROTHELIN : *Tome II. p. 203. col. 1. lig. 33. après* Rothelin, *ajoutez*, morte ſans enfans ; & remarié à *N.*... de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre, veuve du marquis du Palais.

Ibid. lig. 34. écartelé au 3 & 4, liſez, *écartelé au 1 & 4.*

Ibid. lig. 36. au 2 & 3 d'argent, liſez, *au 2 & 3 d'or.*

Ibid. lig. 39. après d'Orléans-Longueville, *ajoutez*, mais le bâton eſt *de gueules.*

ROTTEMBOURG : *Tome III. p. 203. col. 2. lig. 6. après* Rottembourg, *ajoutez*, chanoineſſe de Remiremont, morte le 16 Juillet 1757. âgée de ſoixante-huit ans.

Ibid. lig. 14. après ſans alliance, *ajoutez* : Il a fait ſon légataire univerſel *Frédéric-Rodolphe*, comte de Rottembourg, maître-de-camp de Cavalerie.

ROSNIVIGNAN, écuyer, ſeigneur de Champoy, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'or, à une hure de ſanglier de ſable, allumée & défendue d'argent.*

ROTOURS, écuyer, ſeigneur du Cheſnay & de Bennéville en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois beſans d'argent*, 2 & 1.

ROUAULT, ou ROUHAULT, en Poitou : Famille dont les armes ſont : *de ſable, à deux léopards d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

Miles ou *Milon* Rouault, chevalier, eſt le premier de cette famille dont on ait connoiſſance. Il épouſa *Iſabeau* de Beaumont, de

Digitized by Google

de la maiſon de Breſſuire, dont il eut, entr'autres enfans,

Clément Rouault, dit *Triſtan*, comte de Dreux & vicomte de Thouars, à cauſe de *Péronnelle* de Thouars, ſa femme, fille de *Louis*, vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, comteſſe de Dreux, ſon épouſe. Elle étoit veuve d'*Aimaury*, baron de Craon, & mourut ſans enfans. *Clément* Rouault teſta le 15 Mars 1399. & laiſſa la ſeigneurie de Gamaches, dont *Péronnelle* lui avoit fait donation, à *Gilles*, fils d'*André* Rouault, ſeigneur de Boiſmenard.

Gilles fut pere de *Jean*, mari de *Jeanne* du Bellay & ayeul de *Joachim* Rouault, ſeigneur de Gamaches, créé maréchal de France le 3 Août 1461. Celui-ci gagna la bataille de Formigny ſur les Anglois, conquit une partie de la Guyenne, & défendit la ville de Paris contre le comte de Charolois & les autres princes armés, ſous le prétexte du bien public, en 1464. Il eut de *Françoiſe* de Voluire, ſon épouſe, fille de *Jean*, baron de Ruffec, & de *Catherine* de Comborn, *Aloph*, qui ſuit, & *Anne*, femme d'*Adrien* de l'Hôpital, ſeigneur de Choiſy.

Aloph Rouault I. du nom, ſeigneur de Gamaches, épouſa *Gabrielle* de Montigny, de la maiſon de Salvert, dont

Aloph Rouault II. du nom, ſeigneur de Gamaches, marié avec *Jacqueline* de Soiſſons, fille de *Jean*, ſeigneur de Moreuil, & *Marie* de Bournel, dame de Tiembrune, ſa ſeconde femme, dont deux fils, & une fille, mariée à *Nicolas* de Montmorency-Bours.

Nicolas Rouault, vicomte du Tilloy, obtint l'érection de la terre de Gamaches en marquiſat, par lettres patentes du mois de Mai 1620. enregiſtrées au Parlement le 6 Février 1643. & en la Chambre des Comptes le 17 Septembre 1648.

Son fils, *Nicolas-Joachim*, fut pere de *Claude-Jean-Baptiſte-Hyacinthe*, & ayeul de *Jean-Joachim* Rouault, marquis de Gamaches, marié le 26 Juin 1715. à *Catherine-Conſtance-Emilie* Arnauld de Pompone, morte le 19 Mars 1745. & lui mort le 4 Février 1751. Leurs enfans ſont,

1. *Charles-Joachim*, d'abord comte de Cayeux, depuis la mort de ſon pere marquis de Gamaches, puis de Pompone, né le 19 Avril 1729. meſtre-de-camp-lieutenant du régiment de Royal Piémont, Cavalerie. Il a épouſé le 23 Février 1751. *Gabrielle* de la Mothe-Houdancourt, grand d'Eſpagne, veuve de *Charles-Eliſabeth*, comte de Froulay, & fille du feu maréchal de la Mothe-Houdancourt, dont une fille, née le 24 Mars 1752. & un fils, né le 11 Mai 1753. nommé *Joachim-Vallery-Thereſe-Louis* de Rouault. Le marquis de Gamaches eſt grand d'Eſpagne par ſa femme.

2. *Nicolas-Aloph-Félicité*, comte d'Egreville, né le 7 Janvier 1731. enſeigne dans la Gendarmerie.

3. *Anne-Jean-Baptiſte-Emilie*, vicomte de Tilloy, né le 16 Décembre 1734.

4. *Marie-Antoinette*, premiere femme du marquis de Marmier, morte le 21 Mars 1747.

5. *Conſtance-Simonne-Flore-Gabrielle*, mariée le 24 Novembre 1746. à *N. . . .* le Vicomte, comte du Rumain, & maréchal de camp au mois de Décembre 1748.

ROUAULT, écuyer, ſieur des Vaux & des Taillis, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *pallé d'or & d'azur de ſix pieces.*

ROUBAIX: Terre & Seigneurie au quartier de Lille, & la premiere & la plus ancienne des quatre béeries de Flandres, qui a donné ſon nom à une ancienne nobleſſe, connue dans les Pays-Bas depuis le douzieme ſiécle, & qui a produit des chevaliers de la Toiſon d'or, des généraux d'armées, des grands chambellans, des officiers diſtingués, tant dans l'épée que dans la robe. Elle a poſſédé, outre la banniere de Roubaix, pluſieurs autres terres & fiefs, tant en Artois, France, Flandres, qu'ailleurs. Elle étoit dans ſon plus beau luſtre dans les treizieme & quatorzieme ſiecles. Les guerres continuelles des Pays-Bas ont beaucoup contribué à la décadence & à la ruine de cette maiſon, qui ne ſubſiſte plus que dans la poſtérité du chevalier de Roubaix de Laer, l'un des plus grands officiers de ſon temps, mort à Gand, âgé de quatre-vingt-trois ans, le 6 Avril 1756. lieutenant colonel & capitaine au ſervice de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême.

On trouve *Huon* de Roubaix, chevalier, chambellan du duc *Godefroy* de Bouillon, qu'il accompagna dans ſon voyage d'outremer, mort en 1142. Il eut d'*Aleyet* de Laer de Maſmines, ſon épouſe, morte en 1158. 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Hugues* de Roubaix Maſmines, chevalier, chambellan du duc de Brabant, marié en l'an 1222. à *Jeanne* de Croix, fille du ſeigneur de Saint Lambert; 3. *Bernard* de Roubaix, chevalier, capitaine général de Flandres, marié à *Aleyde* de Pontrare, dont une fille; 4. *Jeanne* de Roubaix, mariée à *Jean* de Aa.

Jean de Roubaix I. du nom, chevalier banneret de Flandres, pannetier & lieutenant général du duc de Brabant, épouſa *N.*..... de Herzelles d'Oudemhove, fille de *Jean*, & de *Marie* de Haveskercke, dont

Jean II. du nom, ſeigneur de Roubaix, baron de Laer, chambellan du duc de Brabant. Il ſe trouva à la bataille de Caſſel avec vingt-quatre chevaux. Il fut enterré dans l'égliſe cathédrale de Malines, où l'on voit ſon tombeau & celui de ſa femme, *Marie* de Molembais, de laquelle il eut, 1. *Jean* III. du nom, baron de Roubaix-Maſmines, marié à *Agnès* de Lannoy, ſa couſine germaine, morte le 7 Juin 1449. & lui le 16 Juillet 1464. Il en eut quatre filles; la premiere, *Iſabeau* de Roubaix-Herzelles, mariée en 1476. à *Jacques* de Luxembourg, ſire de Richebourg; la ſeconde, *Marie* de Roubaix-Herzelles, mariée à *Antoine* de Croy, ſire de Renty; la troiſieme, *Yolente* de Roubaix-Herzelles, mariée au ſire de Coherechin, ſénéchal du Hainault; la quatrieme, *Louiſe* de Roubaix-Herzelles, mariée à *Jean*, ſire de Ghiſtelles; 2. *Jean-Huon*, qui ſuit; 3. *Pierre* de Roubaix, chevalier, chambellan & conſeiller de la ducheſſe de Bourgogne & de *Charles*, ſon fils, en 1456. Il épouſa *Catherine* d'Halvin, dont un fils, nommé *Jean*, mort en Afrique.

Jean-Huon de Roubaix, ſire d'Auvain, chambellan du duc *Charles* de Bourgogne en 1441. épouſa *Jeanne* d'Aa, vicomteſſe de Bruxelles, dont *Jean-Adolph*,

Digitized by Google

qui ſuit, & une fille, mariée à *Ponthus* le Baron, ſire de Brunemont.

Jean-Adolph de Roubaix de Laer, chevalier banneret, comte de Soſſoy, ſire d'Aviſain, Aivans, &c. capitaine commandant les Gardes de *Philippe*, roi d'Eſpagne, chambellan & gentilhomme de la chambre d'*Iſabelle*, reine de Caſtille, mourut au ſiége d'Arras en 1492. & laiſſa de *Julienne*, comteſſe héritiere de Soſſoy, fille d'*Erard*, comte de Soſſoy, baron de Grand-Pré, & de dona *Iſabella* Heredias y Cardono, d'une illuſtre maiſon de Caſtille, 1. *Jean-Adolph*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Roubaix-Laer, mort ſans poſtérité à Saint Omer en 1573. 3. *Jacques* de Roubaix-Laer, chevalier d'honneur du duc de Brabant, marié à *Yolenze* Vandernoot, & deux filles, mariées.

Jean-Adolph II. du nom, chevalier banneret, ſire d'Amvain, comte de Soſſoy, baron de Grand-Pré-Wactendonck, par ſa mere, épouſa *Catherine* le Martin de Meſpla, dont

Roland de Roubaix, baron de Laer, comte de Soſſoy, mort de ſes bleſſures en Afrique, dans la guerre contre les Maures. Il eut de *Catherine* de Colleres, ſon épouſe, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Roubaix, capitaine de Marine & chevalier de l'ordre de Portugal, marié en 1682. à *Catherine* de Noyelle, comteſſe de Marle, dont la poſtérité ſubſiſtoit encore en 1717. 3. *Marguerite*, mariée.

Jean de Roubaix IV. du nom, baron de Laer, ſire d'Amvain, comte de Soſſoy, &c. chevalier d'honneur de *Philippe* IV. roi de Caſtille, capitaine d'une compagnie de deux cents chevaux, chevalier de l'ordre de Chriſt, épouſa *Mathilde* de Hennin-Bettancourt, fille d'*Alexandre*, marquis de Carcaſſone, & de dona *Clara* Herrera Sotomajor y Landas. Il mourut le 5 Mars 1613. & elle le 13 Mai 1615. Leurs enfans furent, 1. *Jean* V. du nom, banneret de Roubaix, comte de Soſſoy, &c. conſeiller intime de *Léopold-Guillaume*, archiduc d'Autriche, mort le 22 Juin 1667. ſans poſtérité; 2. *Jean-François*, qui ſuit; 3. *Philippe*, lieutenant colonel au ſervice de Portugal en 1640. chevalier de l'ordre de Chriſt & d'Avis en 1650. qui mourut à Arras en Artois, ſans poſtérité en 1690. 4. *Simon-Alexandre*, né le premier Juin 1663. Il accompagna, en qualité de gentilhomme volontaire *Louis* III. duc de Bourbon & d'Enguien. Il ſe trouva au ſiége de Philiſbourg, & en 1688. à la bataille de Steinkerke. Il paſſa enſuite en Eſpagne, où il fut honoré de la place de capitaine des Gardes de ſa Majeſté, & il y mourut le premier Mars 1702. d'un coup d'épée, qu'il reçut du comte de Villanova.

Jean-François de Roubaix & de Laer, s'attacha en 1646. au ſervice du prince de Condé & fut ſon favori. Ses biens, tant en Artois qu'en France, furent confiſqués, ſon château près Roubaix pillé & brûlé & même ſa tête miſe à prix, & il ſe retira à Bruxelles, où il ſe tint quelque temps caché dans ſa famille, enſuite il épouſa *Catherine* de Bordel, & fut pourvu de la place de chef majeur de la province. Il eut de ſon mariage, 1. *Pierre-François* de Roubaix, qui après être entré au ſervice de *Philippe* V.

roi d'Eſpagne, ſe retira dans les Pays-Bas, où il exerça la charge de ſon pere, & mourut en 1645.

2. *Henri-Rombaut* de Roubaix, mort lieutenant colonel du régiment du comte de Tilly, au ſervice de *Philippe* V. roi d'Eſpagne; 3. *Alexandre*, qui ſuit.

Alexandre de Roubaix de Laer, baron du Saint Empire, comte de Soſſoy, fut d'abord capitaine de Marine au ſervice de *Guillaume* III. roi d'Angleterre en 1696. & 1697. *Charles* II. le nomma ſon gentilhomme d'ambaſſade vers la reine de Portugal, avec commiſſion de traiter de quelques affaires ſecrettes. L'empereur *Charles* VI. l'appella à ſon ſervice & le nomma premier ingénieur de ſes armées. Il fortifia les principales places du royaume de Valence. Il mourut à Gand, âgé de quatre-vingt-ſept ans, le 6 Avril 1756. étant le plus ancien lieutenant-colonel capitaine de l'Impératrice-Reine. Il fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, en 1699. à *Sara-Iſabella-Agatha* de Clerc, fille de *Bernard*, & de *Cornélie* de Fumal, morte en 1740. & en ſecondes, en 1741. à la douairiere du baron d'Ittre, de laquelle il n'a eu aucune poſtérité. Il a eu du premier lit,

Charles-Pierre-François de Roubaix & de Laer, chevalier du Saint Empire, né le 15 Mai 1701. tenu ſur les fonds de Baptême à Barcelonne par l'empereur Charles VI. marié en 1726. à *Marie-Catherine* Bardé de Ginette, fille de *Pierre*, & de *N...* Bogaerdon, dont

1. *Marie-Alexandrine* de Roubaix de Laer, née le premier Mai 1727. tenue ſur les fonts de Baptême par *Marie-Eliſabeth*, archiducheſſe d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, ſœur de l'empereur Charles VI. chanoineſſe réguliere de Saint Auguſtin, au Monaſtere de Sion à Bruxelles.

2. *Bernard-Antoine* de Roubaix de Laer, né en 1728. officier au ſervice de France depuis 1745. juſqu'en 1749. préſentement conſeiller & receveur d'exploits du Conſeil provincial de Flandres, marié le 4 Juillet 1752. à *Françoiſe* Froy, fille de *Jean-François*, mort conſeiller, penſionnaire & échevin de la ville de Gand, dont une fille, née en Mars 1753.

3. *Pierre-François-Joſeph*, chevalier de Roubaix, de Laer & du Saint Empire, né le 31 Juillet 1732. enſeigne dans le régiment du duc d'Aremberg & d'Arſchot en 1743. enſuite volontaire au ſervice du roi de Pologne en 1747. Il a embraſſé l'état eccléſiaſtique en 1750.

Les armes: *écartelé d'hermines, au chef de gueules*, qui eſt Roubaix, & *d'azur, chargé d'un chevron d'or & trois buiſſons de même, 2 en haut & 1 en bas*, qui eſt Soſſoy.

ROUEL, ou ROUIL, en Normandie, élections de Conches & de Liſieux: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à une faſce à dextre d'argent, chargée de trois mouchetures de ſable; à ſeneſtre un demi-chevron auſſi d'argent, accompagné de trois fers à cheval d'or, 2 & 1, à la bordure d'azur.*

Une autre famille du même nom porte: *d'hermines au chef couſu de gueules, chargé de trois fers à cheval d'argent.*

ROUGE: *Tome III. p. 205.* à la fin de l'article, *ajoutez*: Les

Digitized by Google

rmes : *de gueules, à la croix pattée d'argent* Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1732. *p.* 1664.

ROUGEMONT, en Franche Comté. Cette maiſon, éteinte au commencement du ſeizieme ſiécle, également illuſtre par ſon ancienneté, ſes marques d'honneur & ſes alliances, a donné trois archevêques à l'égliſe de Beſançon, des vicomtes héréditaires à cette cité pendant l'eſpace de deux ſiécles. Voyez l'*Hiſtoire des ſires de Salins*, *p.* 114. *note* 25.

Les armes étoient : *d'or, à l'aigle éployée de gueules, membrée, becquée & couronnée d'azur.*

ROUGET : *Hélene* de Rouget fut mariée en 1442. à *Bernard* de la Valette, ſeigneur de Tolonjac. *Jean* de Rouget, ſeigneur de Novialle, comme ſeigneur de la ville de Fons, épouſa en 1561. par contrat paſſé dans le château de Pariſot en Rouergue, le 20 Août audit an, *Antoinette* de la Valette, fille de *Jean* de la Valette, ſeigneur de Pariſot & de Cornuſſon, qui étoit ſénéchal & gouverneur de Toulouſe. Un autre *Jean* de Rouget, ſeigneur de Novialle & de Fons, fut marié par contrat du 18 Avril 1599. à *Suzanne* de la Valette, fille de *Jean* de la Valette, ſeigneur du Majac, iſſu de la branche de Cornuſſon, dont étoit le fameux grand-maître de Malte en 1557. mort en 1568. qui a fait bâtir la ville de la Valette à Malte.

La maiſon de Rouget porte pour armes : *de gueules, au roc d'échiquier d'or ; écartelé d'azur, à la roſe d'argent de ſix feuilles.* C'eſt ainſi qu'on les voit poſées dans l'égliſe de Tolonjac en 1432. & ſculptées ſur la clef de la voûte de la chapelle des ſeigneurs du Rouget dans l'égliſe paroiſſiale de Villeneuve en Rouergue. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1740. *p* 812.

ROUJAULT : *Nicolas-Etienne* Roujault, ſeigneur de Villemain, mourut maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi le 6 Mai 1623. après avoir été intendant à Bourges, à Maubeuge, à Poitiers & à Rouen, & en dernier lieu conſeiller du Commerce. Il a eu de *Barbe-Magdelene* Maynon, *Anne-Eliſabeth* Roujault, décédée à Paris le 2 du mois de Novembre 1734. âgée d'environ quarante-trois ans, étant née le 21 Juillet 1692. elle avoit épouſé le 4 Mars 1715. *Guillaume* de Lamoignon, ſeigneur de Blancmeſnil, préſident au Parlement de Paris, dont elle étoit la deuxieme femme, & duquel elle a laiſſé pluſieurs enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. *p.* 2527.

Les armes : *d'or, à trois billettes de gueules*, 2 & 1, *au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

ROUILLÉ : *Tome III. p.* 206. *col.* 2. Les armes : *d'azur, au chevron d'or*, liſez, Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

ROUILLÉ DU COUDRAY : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois mains ſéneſtres d'or, au chef d'or, chargé de trois molettes de gueules.*

Hilaire Rouillé, ſeigneur du Coudray, Voſves, Bois-Louis, &c. conſeiller d'Etat ordinaire au Conſeil Royal, mourut le 4 Septembre 1729. à l'âge de ſoixante

& dix-huit ans, laiſſant pour ſecond fils de *Deniſe* Coquille, ſon épouſe, *Denis-Léon* Rouillé du Coudray, ſoudiacre, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Paris, depuis le 16 Septembre 1708. & prieur commendataire du prieuré de Saint Symphotien de Bonnelles & de Sainte Livrade, mort le premier Juillet 1734. dans la quarante-ſeptieme année de ſon âge, étant né le 27 Mars 1688.

La marquiſe du Coudray, madame la comteſſe d'Arnouville, & la comteſſe de Mopreſſon ſont de la maiſon de Rouillé, comme l'étoient les trois ſœurs, la marquiſe de Bullion, la ducheſſe de Richelieu, & la ducheſſe de Châtillon ſur Loing. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1734. *p.* 1684.

ROUILLÉ DE PRÉAUX, famille de Normandie.

Claude le Rouillé, écuyer, ſieur de Préaux, fut maintenu dans ſa qualité d'écuyer, par lettres patentes de 1736. ſur les titres qu'il préſenta à ſa Majeſté depuis noble *Pierre* le Rouillé, ſon biſayeul, avocat du Roi au bailliage d'Alençon en 1610. Ses enfans ſont,

1. *Claude* le Rouillé, écuyer, avocat du Roi au bailliage & ſiége préſidial d'Alençon. Il a un fils, nommé *Jean-Charles* le Rouillé, écuyer, & pour frere,

2. *René-Charles* le Rouillé, écuyer, qui a ſervi dans les Gardes du Corps du Roi, compagnie d'Harcourt, pendant trente-huit ans, & s'eſt retiré en qualité de brigadier, avec la penſion ordinaire & la croix de Saint Louis.

Cette famille eſt ancienne, & remonte à *Jean* le Rouillé, écuyer, ſeigneur de Serré, qui vivoit en l'an 1396. *Pierre* le Rouillé, ſon arriere petit-fils, conſeiller en la Cour de l'Echiquier d'Alençon, fut député par les trois Etats du duché & bailliage d'Alençon, à la tenue des Etats de la province de Normandie. *Guillaume* le Rouillé, écuyer, fils de *Pierre*, avocat en la Cour de l'Echiquier, eſt le premier Commentateur de la Coutume de Normandie. Il a auſſi commenté celle du Maine.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de ſable, poſées* 2 *en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

ROULANS : Maiſon ancienne autrefois établie au comté de Bourgogne, qui s'éteignit dans la maiſon de la Roche ſur l'Ognon, par le mariage de *Sybille*, dame de Roulans, avec *Ponce*, ſire de la Roche. La terre de Roulans paſſa au commencement du quatorzieme ſiécle dans la maiſon de Vienne, par le mariage de *Jean* de Vienne, ſeigneur de Pagny, avec la fille & héritiere de *Guillaume*, ſeigneur de Roulans. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *p.* 62. *note* 15.

ROULLIN DE BELLEBAT : Famille anciennement connue par les ſervices qu'elle a rendus à l'Etat, tant dans les négociations étrangeres que dans l'épée, & ceux qu'elle continue de rendre encore aujourd'hui.

N. . . . . Roullin de Bellebat, un des deſcendans de cette maiſon, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant du château de Sedan, où il eſt mort en 1752. âgé de quatre-vingt-treize ans, avoit ſervi cinquante ans, pendant leſ-

Digitized by Google

quelles il avoit été à dix batailles & vingt siéges, où il avoit été plusieurs fois blessé, & avoit eu le bonheur & l'honneur, par sa prudence & son courage, de sauver la vie à M. *Philippe*, duc d'Orléans, régent du royaume, au siége de Lérida : ce prince en rendit lui-même témoignage. Il avoit épousé *N.*..... de Montrosier, sœur cadette de madame la comtesse de Raymond, & de M. de Montrosier, ancien commissaire ordinaire des guerres, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, de laquelle il n'a point laissé de postérité. *Mercure de France du mois de Juillet* 1752. *p.* 198.

ROVORÉE, en Foucigny & Bresse : Cette famille, qui porte : *de gueules, à la bande d'argent*, est originaire de Foucigny, où le château de Rovorée est situé, & a été possédé depuis par les seigneurs de Fleschieres, gentilshommes de Savoye.

ROURE : *Tome III. p.* 207. *col.* 1. *ajoutez*, en Languedoc, dont le nom est Beauvoir.

Ibid. p. 208. *col.* 1. *lig.* 22. *après* 1735. *ajoutez*, légataire de la duchesse de la Force.

ROUSSEL DE BRUNET, famille de Normandie.

Charles-Pierre Roussel, écuyer, seigneur du fief Brunet & des Jardins, gendarme de la garde du Roi en 1693. chevalier de Saint Louis en 1722. & lieutenant général d'Artillerie en 1734. fut marié en 1696. avec *Anne-Elisabeth* de Bouillonnei, fille de *Félix* du Bouillonnei, écuyer, seigneur d'Orgeres.

Les armes sont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné d'une molette d'éperon de sable, placée au premier canton du chef, & de trois roses de sinople, posées au deuxieme canton l'une au-dessus de l'autre en fasce, celle du milieu contournée, & un croissant de gueules, placé à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial de France*, *Part. II. p.* 478.

ROUSSEL DE GODERVILLE : *Tome III. p.* 208. *col.* 1. *lisez*, ROUSSEL DE GODARVILLE.

Et à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes : *pallé d'or & d'azur de six pieces, & un chef de gueules, chargé de trois merlettes d'argent.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

ROUSSELET DE CHÂTEAURENAUD : *Tome III. p.* 208. *col.* 2. *lig.* 21. acquise d'*Albert* Rousselet, *lisez*, acquise par *Albert* Rousselet.

Ibid. lig. 41. *après* 1739. *ajoutez*, âgé de quarante ans. Il étoit lieutenant pour sa Majesté au gouvernement de la haute & basse Bretagne. Il avoit été marié deux fois ; en premieres noces, le 20 Février 1713. avec *Marie-Emilie* de Noailles, morte le 7 Mai 1723. dont un fils, mort en bas âge ; & en secondes, le 18 Juillet 1724. avec *Anne-Julie* de Montmorency-Fosseux, dont, &c.

ROUSSELIN, écuyer, sieur de Lomboy, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'or, à un Sauvage de sable, tenant une massue de gueules.*

M. du Lomboy, conseiller-maître en la Cour souveraine des Comptes, Aides & Finances de Normandie, est de cette famille : il y occupe cette charge depuis 1738. Elle a été confirmée dans sa noblesse par lettres du mois de Mars 1665.

Digitized by Google

ROUVERAYE, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois mains de même, posées* 2 & 1.

ROUVERAYE, écuyer, seigneur du Buisson : Famille de la même province, élection de Bernay, dont les armes sont : *d'azur, à trois mains d'argent,* 2 & 1.

ROUVEROIT, seigneur de Lavaulx en Flandres.

Melchior-François, baron de Rouveroit & de Lavaulx, puis de Pamele par retrait lignager en 1667, fils de *Renaut*, baron de Rouveroit & de Lavaulx, & de *Valerie* de Locguenghien, s'allia à *Marie-Adrienne* de Tenremonde, dame d'Anvain, dont il eut,

Maximilien-François, baron de Rouveroit, de Pamele, &c. & béer de Flandres, sire d'Oudenarde, marié à *Françoise* de la Pierre, fille d'*Henri* marquis de Bousies, dont,

Henri-Joachim, baron de Rouveroit, &c. chambellan de l'Empereur Charles VI. marié à *Charlotte-Gabrielle* de Watteville, chanoinesse à Mons, fille de *Charles*, marquis de Conflans, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, de laquelle sont nées,

1. *Marie-Amour-Désirée*, baronne de Rouveroit, Pamele & Lavaulx, chanoinesse à Andennes, mariée en 1753. à *François-Joseph* Rasse, prince de Gavre-Ayseaux, chambellan & capitaine d'Infanterie.

2. *Marie-Françoise* de Rouveroit, dame d'Anvain, chanoinesse d'Andennes.

3. *Marie-Charlotte* de Rouveroit, aussi chanoinesse à Andennes, alliée en 1755. à *N.*... baron de Rodoan & de Fontaine-l'Evêque. *Tabl. Gén. Part. VIII, p.* 384.

ROUVES, écuyer, seigneur de Cheranvilliers, en Normandie, élection de Verneuil : Famille dont les armes sont : *de sable, à deux fasces d'or, surmontées en chef de trois coquilles de même.*

ROUVIERE (de la), en Provence : Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans le *Mercure du mois de Juillet* 1742. & dans le *Supplément du Dictionnaire de Morery de l'édition de* 1749. On la croit sortie de la maison de la *Rouvere*, *Rovera*, ou *Ruere* en Italie. Ces noms synonymes, suivant Morery, ont la même signification en Italien qu'en François. Ce qui confirme cette idée, c'est que les Rouvieres de Provence, portent les mêmes armes que les Rouveres d'Italie, qui sont : *un chêne arraché d'or, fruité de même, avec quatre branches entrelacées & passées en sautoir, sur un champ d'azur.* Supports : *deux aigles, couronnées d'or.* Cimier : *une aigle naissante de même.*

Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, parle d'un *Pietre* de Ruore, qu'on croit être la tige des Rouvieres de Provence. Il étoit, dit-il, d'extraction noble du Piémont. Il épousa la belle Caracciòli, fille d'un illustre chevalier Napolitain, dont il eut des enfans.

Morery fait mention de *Laurent* de la Rouviere, comme d'un des plus grands capitaines de son temps, s'étant signalé dans presque toutes les guerres de la minorité de Louis XIV. singulierement au combat de Nortlingue, où il enleva un drapeau aux ennemis, & y reçut un coup de feu à l'épaule,

Digitized by Google

Pierre de la Rouviere, ſon fils, étoit cadet de pluſieurs freres, dont un a formé une branche dans le Languedoc. Il quitta l'état eccléſiaſtique, qu'il avoit embraſſé dans ſa jeuneſſe, s'adonna à la Chymie, fut membre de la Société Royale de Londres, & épouſa *Anne* de Marel, dont, entr'autres enfans, 1. *Joſeph-Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Arnauld*, avocat conſiſtorial au Parlement de Provence, connu par divers Ouvrages utiles de ſa profeſſion, imprimés à Paris & à Toulouſe; 3. *Pierre*, qui ſervit dans le régiment de Sault, Infanterie, & ſe maria enſuite à *Anne* Dorcel, morte ſans poſtérité.

Joſeph-Gaſpard de la Rouviere, conſeiller profeſſeur du Roi dans l'Univerſité d'Aix, épouſa *Thérèſe* d'Iſſautier, dont il eut une nombreuſe poſtérité, morte en bas âge. Il n'en eſt reſté que *Charles-Vincent-Auguſte*, qui ſuit.

Charles-Vincent-Auguſte de la Rouviere a exercé dans ſa jeuneſſe une charge de conſeiller dans un des Tribunaux de Juſtice de ſa province, dont il a été tiré pour remplir une charge de commiſſaire des guerres à l'armée de Flandres en 1747. charge qu'il exerce encore aujourd'hui en 1760. Il a été décoré du titre de comte par la Cour de Rome, ſuivant ſes lettres du 26 Février 1755. Il ne lui reſte actuellement de ſon mariage avec *Anne* d'Antelmy, qu'une ſeule fille.

ROUVILLE: Château fort avec tours crenelées, donjon, foſſés & pont-levis, auquel il y a haute, moyenne & baſſe juſtice, aſſis ſur une côte qui termine la Beauce du côté du Gâtinois. Il étoit poſſédé dans le quinzieme ſiécle par *Hector* de Boiſſy, pannetier du Roi, qui le fit bâtir ſur le modele de celui de Malesherbes, pour contrecarrer l'amiral de Graville, qui avoit fait bâtir le château de Malesherbes, & avec lequel il eut de grands démêlés pour raiſon des droits de leurs terres voiſines.

Louis de Boiſſy, fils dudit *Hector*, fut ſeigneur de Rouville. Il eut de *Jeanne* le Prince, ſa femme, *Jeanne* de Boiſſy, héritiere de ſon nom, dame de Rouville, femme d'*Henri* le Cointe, pere & mere de *Catherine* le Cointe, dame de Rouville, femme d'*Antoine* du Moulin, qui échangerent conjointement ladite ſeigneurie de Rouville, par contrat paſſé devant Croiſet, notaire à Paris, le 24 Décembre 1573. avec *Guillaume* de Baillon, maître des comptes, qui leur céda en contr'échange la ſomme de trois mille livres de rente aſſignées ſur les Fermes du Roi. Ce même *Guillaume* de Baillon vendit la terre de Rouville & ſes dépendances, par contrat paſſé devant ledit Croiſet, notaire, le 20 Juin 1579. à *Camille* de Fera, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, dont ſa poſtérité le poſſede aujourd'hui.

ROUVRAY: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Mars 1669. qui tire ſon origine de la terre de Rouvray, ſituée ſur les confins des bailliages de Caux & de Giſors, près de l'abbaye de Belloſanne, dont les armes ſont: *burrelé d'or & d'azur de dix pieces, au lion de gueules, brochant ſur le tout*, ſelon Chevillard & la Roque.

Digitized by Google

Jean de Rouvray, & *Oſber* de Rouvray, furent du nombre de pluſieurs chevaliers bannerets qui prêterent ſerment de fidélité au roi *Philippe-Auguſte* l'an 1206. En un titre de l'an 1228. *Jean* de Rouvray eſt qualifié monſeigneur, chevalier & châtelain de Blenech. Son fils & héritier fut invité de ſe trouver à la Cour qui devoit s'aſſembler à Chinon en l'an 1336. trois ſemaines après la fête de la Pentecôte.

Jean, ſire de Rouvray, fut fait chevalier ſolemnellement à Paris l'an 1313. par le roi *Philippe* le Bel, en la compagnie de pluſieurs princes du ſang de France. Il fonda le prieuré de Saint Vincent de Rouvray, dans laquelle fondation il eſt qualifié chevalier & ſire de Rouvray, le ſceau de ſes armes s'y remarquant : *burrelé d'or & d'azur, au lion de gueules.* Il eſt pere de

Meſſire *Jean* de Rouvray, chevalier, ſire de Grainville, &c. Par un acte du 26 Mars 1330. il permet à noble dame *Marguerite* de Meulent, ſa femme, d'aliéner le château & châtellenie de Gournay ſur Marne. On voit dans le contrat le dénombrement de la terre, qui conſiſte en une tour & fortereſſe ſituée entre deux cours d'eau de la riviere de Marne, &c. Il eſt pere de

Jean de Rouvray, chevalier, ſire de Grainville & ſeigneur de Buchy, qui épouſa *Alix* de Moret, dame de Radepont & de Saint Jean du Cardonnay en partie.

Regnaud de Rouvray, vicomte de Caudebec, nommé en l'Echiquier de l'an 1344.

Guillaume de Rouvray, chevalier, vivoit en l'année 1381.

Voyez, ſur cette famille : l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *pag.* 167. 168. 364. 1748. 1852. 1859. & 2008.

On ignore la filiation de cette maiſon ; mais elle ſubſiſte encore dans la perſonne de M. de Rouvray, qui eſt brigadier dans les Gardes du Corps.

ROUVROY, en Picardie : *Pierre* de Rouvroy, ſeigneur du Puy, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes & maréchal des camps & armées du Roi, a eu d'*Urſule-Marie* Gonthery, ſon épouſe, gouvernante des filles d'honneur de la Reine, *Jean-Baptiſte* de Rouvroy, marquis de Rouvroy, ci-devant lieutenant général des armées navales du Roi depuis 1720. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, depuis le 27 Mars 1728. mort à Paris le 23 Mars 1744. dans la quatre-vingt-quatrieme année de ſon âge. Il avoit obtenu l'érection des terres du Puy, de la Vallée, de Froiſſy & de Provinlieu, en marquiſat, par lettres du mois de Janvier 1714. Il avoit épouſé en premieres noces le 21 Février 1687. *Renée-Thereſe* d'Abon, morte le 8 Juillet 1736. de laquelle il avoit eu, entr'autres enfans, *Jean-Auguſte* de Rouvroy, marquis de Rouvroy, meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons, chevalier des ordres de Saint Louis & de Saint Lazare, mort le 13 Novembre 1729. laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Anne* Giraud, morte le 27 Mars 1744. *Marie-Thereſe* de Rouvroy, mariée à *Jean-Baptiſte-Victor* de Rochechouart, comte de Mortemart, morte le 21 Février 1750. âgée de vingt-deux

Digitized by Google

ans ; & en ſecondes, *N*... Adam, qu'il a laiſſée veuve & ſans enfans. Il portoit pour armes : *de ſable, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules*, ſuivant le *Mercure Avril* 1750. Cette famille eſt une branche de celle de Rouvroy-Saint-Simon. Voyez les *Mercures de France des mois de Juin* 1740. *p.* 1245. *& de Juin* 1744. *p.* 1276.

ROUVROY-SAINT-SIMON : *Tome III. p.* 210. *col.* 1. *lig.* 19. qui vient de s'éteindre, *liſez*, La comteſſe de Valentinois, & ſa tante la princeſſe de Chimay, ſont de la branche ducale.

Ibid. lig. 23. *après* évêque de Metz, *ajoutez*, mort en 1760.

Ibid. p. 211. *col.* 2. *derniere ligne*, d'Argenvilliers, *liſez*, d'Angervilliers.

ROUX (le) : L'antiquité de cette famille, les grandes terres qu'elle a poſſédées & ſes alliances, l'ont rendue une des plus illuſtres de la province de Normandie.

Suivant ſes mémoires domeſtiques, elle doit ſon origine à *Renaud* le Roux, dont il eſt fait mention dans le rôle des ſeigneurs qui poſſédoient des fiefs relevans du Roi, dans le bailliage de Rouen, ſous Philippe-Auguſte. De ce chevalier deſcendit, par différens degrés, *Richard* le Roux, qui épouſa *Barbe* du Meſnil, qui lui apporta la terre de Becdal. Un contrat de l'an 1315. fait mention de *Richard* le Roux & de la terre de Becdal. *Jean*, leur fils, fut pere de *Martin* le Roux, qui épouſa *Guillemette* de Bailleul. Elle eut pour dot la terre de Vilettes. Ce *Martin* fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. *Nicolas* le Roux, ſon frere, étoit capitaine, c'eſt-à-dire, gouverneur du Pont de l'Arche. *Denis* le Roux, fils de *Martin*, poſſédoit des fiefs dans le bailliage de Giſors, puiſque par une lettre d'Henri V. roi d'Angleterre, ce prince lui permet de jouir des biens qu'il avoit dans ce pays. Cette lettre eſt de l'an 1419. Il épouſa *Guillemette* du Buiſſon, d'une famille noble d'auprès d'Evreux, qui eſt aujourd'hui éteinte, & il en eut pluſieurs enfans. *Guillaume* le Roux I. du nom, continua la poſtérité. Il fut riche & puiſſant. Outre les terres dont il avoit hérité de ſon pere, il poſſéda encore celles du Mouchet & de Saint Aubin d'Eſcroville, dont il fit foi & hommage entre les mains du comte de Dunois, le 15 Septembre 1460. ainſi qu'il paroît par des titres produits devant Meſſieurs Pâris & Paſcal en 1640. Il comparut à la montre générale des gentilshommes de Normandie, le 20 Mars de l'an 1469. & vers l'an 1450. il avoit épouſé *Aliſon* du Fay, fille de *Guillaume* du Fay, lieutenant général de Giſors, & de *Philipote* Rouſſel, niece de *Raoul* Rouſſel, archevêque de Rouen. *Guillaume* le Roux II. du nom, leur fils, acheta les terres du Bourgteroulde, de Tilly, de Lucy, de Sainte Beuve, &c. Il fut conſeiller à l'Echiquier. Ce fut lui qui commença l'hôtel du Bourgteroulde, qu'on voit encore aujourd'hui à Rouen, dans la place appellée le Marché aux Veaux. En 1486. il épouſa *Jeanne* Jubert, fille de *Guillaume* Jubert, ſeigneur de Vely, d'une famille ancienne & illuſtre. Il en eut pluſieurs enfans, dont les plus connus ſont, *Guillaume*, *Claude* & *Nicolas*. *Guillaume* III.

Digitized by Google

du nom, fut abbé d'Aumale & du Valricher, & un homme d'un grand mérite. Le cardinal d'Amboiſe, légat en France, lui permit de poſſéder pluſieurs bénéfices & de diverſes ordres, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge porté par les Canons. Cette diſpenſe eſt fondée, entr'autres choſes, ſur l'ancienne nobleſſe de ſa famille. Elle eſt datée du 8 du mois de Mars 1507. François I. lui fit auſſi l'honneur de l'employer dans la négociation du Concordat. *Nicolas* fut conſeiller eccléſiaſtique, & eut les abbayes de ſon frere après ſa mort. *Claude* le Roux I. du nom, continua la poſtérité. Il fut conſeiller au Parlement, & épouſa *Jeanne* de Challenge, dame de Cambremont & d'Infreville, fille & héritiere du préſident de Challenge. Il eut de ce mariage *Claude* le Roux II. du nom, & *Robert* le Roux, & épouſa en ſecondes noces *Magdelene* Payen, de laquelle il n'eut point d'enfans. *Claude* & *Robert* le Roux, dont je viens de parler, ſont la tige des différentes branches de cette famille. Celles du Bourgteroulde & d'Infreville deſcendent du premier, & meſſieurs de Tilly & de Cambremont ſont venus du ſecond.

Branche des ſeigneurs du Bourgteroulde.

Claude le Roux II. du nom, ſeigneur du Bourgteroulde & d'Infreville, fut maître des requêtes, & épouſa *Marie* Potier, le premier Mars 1551. Elle étoit ſœur de *Nicolas* Potier de Blancmeſnil, préſident au Parlement de Paris, & de *Louis* Potier de Gêvres, ſecrétaire d'Etat. Il en eut deux garçons, *Claude* & *Nicolas* & pluſieurs filles, dont l'aînée, appellée *Françoiſe*, fut mariée le 18 Octobre 1574. à *Louis* Bretel, ſieur de Lanquetot, conſeiller au Grand Conſeil, puis préſident à mortier au Parlement de Rouen.

Claude le Roux III. du nom, ſeigneur de Sainte Beuve, conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *N.*..... Lhuillier, dont il n'eut point d'enfans. *Nicolas* le Roux, ſon frere, ſeigneur du Bourgteroulde & de Saint Aubin, porta les armes dans ſa jeuneſſe; mais après la mort de ſon frere, il prit ſa charge, puis fut conſeiller au Grand Conſeil, maître des requêtes, préſident à mortier au Parlement de Bretagne, & enfin à celui de Rouen. Il épouſa *Catherine* Olivier le 10 Février 1586. Elle étoit petite-fille de *François* Olivier, chancelier de France, & fille aînée de *Jean* Olivier, ſeigneur de Leuville, & de *Suſanne* de Chabannes, fille de *Charles* de Chabannes de la Paliſſe, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & de *Catherine* de la Rochefoucault, fille d'*Antoine* de la Rochefoucault, gouverneur de l'Iſle de France. Le grand pere de *Suſanne* de Chabannes étoit *Jacques* de Chabannes, maréchal de France. De ce mariage naquirent deux garçons, *Claude* & *Louis*, & une fille, mariée à *Jean* de Beauquemare, gouverneur du vieux palais de Rouen, & fils du premier préſident de ce nom. *Claude* le Roux IV. du nom a fait la branche des ſeigneurs du Bourgteroulde. Il fut préſident à mortier au Parlement de Rouen, comme ſon pere, &

Digitized by Google

épouſa *Marie* Cavelier, fille de *Jean* Cavelier, ſeigneur des Buſquets, conſeiller au Parlement de Rouen & depuis lieutenant général. C'étoit une très-riche héritiere, dont la ſœur cadette, appellée *Catherine*, épouſa *André* Potier de Novion, préſident à mortier au Parlement de Paris, & pere de *Nicolas* Potier de Novion, premier préſident de ce même Parlement. *Claude* le Roux eut de ſon mariage *Jean* le Roux, baron du Bourgteroulde, préſident aux Requêtes du Parlement de Rouen; *Robert* le Roux, chevalier de Malte, & une fille, mariée à *Marc-Antoine* de Brévedent, conſeiller au Parlement de Rouen, puis lieutenant général du bailliage de cette même ville, & pere de celui qui a rempli depuis la même charge. Les enfans de *Jean* le Roux ſont, *Nicolas*, baron du Bourgteroulde, & quatre filles, *Marie*, *Angélique*, mariée à *Jacques* Durand, ſeigneur de Littetot, & *Eliſabeth*, femme de *François* Touſtain, ſeigneur de Limeſy & de Fronteboſe, d'une famille dont une branche a poſſédé le comté de Carency, qui lui a donné ſéance aux Etats. La quatrieme, qui eſt la troiſieme par la naiſſance, eſt religieuſe aux Urſulines d'Evreux.

Branche des ſeigneurs d'Infreville.

Louis le Roux, ſeigneur d'Infreville, fils de *Nicolas* & frere cadet de *Claude* le Roux IV. du nom, fut un homme eſtimé des cardinaux de Richelieu & Mazarin & des autres Miniſtres. Il fut intendant de la Marine du Levant & du Ponant, & enfin honoré d'un brevet de conſeiller d'Etat. Il épouſa *Marguerite* d'Anviray, ſœur d'un conſeiller au Parlement de Rouen, & tante du préſident de ce nom. De leur mariage naquirent, *Louis* le Roux, chevalier de Malte, qui a ſervi preſque toute ſa vie dans la Marine avec beaucoup de réputation, & qui étoit premier chef d'eſcadre des armées navales, lorſqu'il s'eſt retiré en 1706. Il eſt mort en 1712. *Robert* le Roux, capitaine dans le régiment de Grancey, fut tué en Candie. *N....* le Roux n'a point eu d'enfans. En eux a fini la branche des ſeigneurs d'Infreville.

Branche des ſeigneurs de Tilly & de Cambremont.

Robert le Roux I. du nom, ſeigneur de Tilly, Becdal, Vilettes, &c. ſecond fils de *Claude* le Roux I. du nom, & de *Jeanne* de Challenge, fut conſeiller au Parlement, & épouſa *Barbe* Guiffart, dont il n'eut qu'un fils, appellé auſſi *Robert*. *Barbe* Guiffart ſe remaria dans la ſuite au premier préſident Groulart. *Robert* le Roux II. du nom, fut un homme d'un eſprit & d'une probité rares. Il fut conſeiller au Parlement de Rouen, & ſe maria en 1599. à *Marie* de Bellievre, fille de *Pompone* de Bellievre, chancelier de France. Le maréchal de Baſſompierre parle de *Robert* le Roux avec de grands éloges, dans le *Tome III.* de ſes *Mémoires*, *p.* 390. Ils eurent de leur mariage quatre garçons & une fille; ſçavoir, 1. *Robert*; 2. *Nicolas*, appellé du Meſnil-Jourdain, gentilhomme ordinaire du Roi, tué au ſiége de Landre-

Digitized by Google

cy en 1637. 3. *Pompone*; 4. *Claude*. La fille, appellée *Geneviève*, fut mariée à *Alexandre* Bigot, préſident à mortier. *Robert* le Roux III. du nom, ſeigneur de Tilly, fut conſeiller au Grand Conſeil. Il eut quantité d'enfans, entr'autres, 1. *Robert* IV. du nom, conſeiller au Parlement de Rouen, mort ſans avoir été marié; 2. *Louis*, ſeigneur de Tilly, qui ne laiſſa qu'une fille, morte en bas âge; 3. *Pompone*, ſeigneur de Tilly; 4. *Scipion*, tué au ſiége de Stenay; 5. *Alexandre*, abbé; 6. *Claude*; 7. *Nicolas*, qui a épouſé *Anne* de Moges de Buron. *Claude* a porté les armes fort long-temps & s'y eſt acquis beaucoup de réputation. En 1673. il reçut pluſieurs bleſſures, & fut fait priſonnier à la journée de Markebrail. En 1675. il reçut un coup de mouſquet au combat d'Altenem, ſervant à la tête du régiment de Champagne, & ſa fermeté donna moyen au comte de Lorge, qui a été depuis maréchal de France, de repouſſer Montecuculli. Peu de temps après il céda aux incommodités de ſes bleſſures & aux ſollicitations de ſa famille. Il prit la charge de conſeiller au Parlement de Rouen, vacante par la mort de ſon frere aîné, & épouſa *Magdelene* du Moucel de Louraille, fille du préſident de ce nom.

Pompone le Roux de Tilly, châtelain du Meſnil, comte d'Argiles en Catalogne, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Collioure, fut le troiſieme fils de *Robert* le Roux de Tilly, & de *Marie* de Bellievre. Il mourut à Pezenas le 19 Janvier 1656. âgé de cinquante-deux ans, eſtimé de tous les grands hommes de ſon temps.

Claude le Roux fut le dernier fils de *Robert* le Roux, & de *Marie* de Bellievre. Il épouſa *Magdelene* de Tournebu, baronne d'Eſneval & vidame de Normandie. Il eut trois garçons & trois filles. *Robert*, l'aîné des garçons, a été ambaſſadeur en Portugal & en Pologne, où il mourut le 13 Février 1693. Il avoit épouſé *Anne-Marie-Magdelene* de Canouville, dont il a laiſſé *Robert-Adrien* le Roux, vidame d'Eſneval, préſident à mortier au Parlement de Rouen, & *Claude-Adrien* le Roux d'Eſneval, né à Liſbonne le 9 Février 1689. chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Pompone le Roux, ſecond frere de *Robert* le Roux, vidame d'Eſneval, commença à ſervir en 1674. Il fit quelques campagnes ſur les vaiſſeaux en qualité de volontaire, enſuite il fut officier dans le régiment des Dragons du Roi, aide-de-camp de meſſieurs les maréchaux de Créquy & de Luxembourg, guidon des Gendarmes d'Anjou, & enfin colonel du régiment de Luxembourg, qu'il vendit après la paix de Riſwic. Il ſe retira à Rouen & a été marié deux fois. *Claude* le Roux, le troiſieme des freres, a ſervi quelque temps dans le régiment de Champagne, & a enſuite embraſſé l'état eccléſiaſtique. *Magdelene*, l'aînée des filles, a épouſé *Chriſtophle* le Faï, ſeigneur du Boiſterould, conſeiller au Parlement de Rouen. *Marie* étoit religieuſe au monaſtere de Saint Louis de Poiſſy. *Françoiſe* fut mariée à *Robert* Lignaud, marquis de Luſſac-les-Egliſes, &c. en Poitou.

Digitized by Google

Il y a dans la baſſe Normandie pluſieurs familles du nom de Roux ; ſçavoir,

ROUX, écuyer, ſeigneur de Giberpré, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*, 2 & 1.

ROUX, écuyer, ſieur des Chapelles, élection de Carentan, qui porte les mêmes armes.

ROUX, écuyer, ſieur de la Haye, élection de Coutances, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même*, 2 & 1, *& ſurmonté d'une croix auſſi d'or.*

Une autre famille du nom de Roux porte : *d'or, à la faſce d'azur, coupé du ſecond, à trois molettes du premier*, 2 & 1.

ROUX DE BONNEVAL : Famille noble de Provence, qui ſubſiſte dans *Pierre-Joſeph-Hilarion* de Roux, ſeigneur de Bonneval & de la Fare, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie, commandant le bataillon des Gardes-Côtes de Marſeille. Il a épouſé *Marie-Eliſabeth* du Trouſſet d'Héricourt, par contrat du 20 Juin 1733. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs garçons, dont deux ſont officiers de vaiſſeaux du Roi au département de Toulon.

ROUX-BRUE, en Provence : *Georges* de Roux, de la ville de Marſeille, marquis de Brue, ſeigneur du Pavillon & autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi en 1742. ſur ſes preuves de nobleſſe, faites par les commiſſaires nommés par ſa Majeſté, eſt d'une famille ancienne & illuſtre, originaire de Naples, connue ſous le nom de Roſſi. Le Roi ayant eu égard aux ſervices ſignalés & importans qu'il n'a jamais diſcontinué de lui rendre & à l'Etat, a érigé en marquiſat ſa terre de Brue, par lettres enregiſtrées au Parlement de Provence le 4 Mars 1750. *fol.* 68, où ſont détaillés ſes ſervices & ſa nobleſſe. Le marquis de Brue n'a qu'une fille.

Les armes ſont : *d'argent, à la bande d'azur, appuyée ſur une terraſſe de ſable, & ſoutenant un lion paſſant de gueules, au chef d'azur, à trois molettes d'or.*

ROUX DE LA RIC : *Tome III. col.* 1. *lig.* 17. *après* 1733. *ajoutez :* Il acheta en 1677. la terre & ſeigneurie du marquiſat de Courbons d'*André* de Brancas. Il obtint au mois de Février 1717. des lettres patentes de ſa Majeſté, portant confirmation en ſa faveur du titre & marquiſat de la terre de Courbons. De ſon mariage avec *Marie-Anne* de Piolenc, naquit, entr'autres enfans, *Paul* de Roux de Gaubert, marquis de Courbons, ſeigneur de Rochebrune & de Saint Vincent, baron des Angles, qui, &c.

Ibid. lig. 34. de Saint Mucari, *liſez*, de Saint Macari, & *après* ce mot, *ajoutez :* Il eſt mort à Montpellier le 21 Décembre 1758. Il a eu de ſon premier mariage la marquiſe de Coriolis, & du ſecond les marquiſes de Meſples & de Gaubert.

ROUX DE SAINTE CROIX, en Provence : *Bruno-Ignace* de Roux, écuyer, ſeigneur de Sainte Croix, d'abord viguier, puis capitaine de la ville & viguerie d'Apt, & ſubdélégué de l'intendance de Provence, a eu de ſon mariage accordé en 1725. avec *Anne-Laure* de Silvan, pluſieurs enfans, dont trois

Digitized by Google

ſervent dans les armées du Roi en qualité d'officiers. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.* & le *Nouvel Armorial de Provence.*

Les armes : *d'azur, à trois têtes de lion d'or, arrachées & poſées* 2 & 1, *languées de ſable.*

ROUX-SIGOYER : Famille noble, originaire de la province du Dauphiné. *François* de Roux, ſeigneur en partie de Sigoyer & de Malpoil, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Novembre 1667. Ses deſcendans ſont connus à Siſteron, où ils font leur demeure, ſous le nom des ſeigneurs de Bellafaire.

Les armes : *coupé d'azur ſur or, l'azur chargé de deux chevrons d'or l'un ſur l'autre, accompagnés de trois beſans d'argent,* 2 *en chef &* 1 *en pointe, & l'or d'un arbre de ſinople, mouvant de la pointe.*

ROUX DE TOUFFREVILLE (le) : Ancienne famille du pays de Caux, maintenue dans ſa nobleſſe en 1699. par ordonnance de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen.

Etienne le Roux, ſeigneur de Touffreville, Grez, Epomille, Yvetot, Raimbertot, la Bouteillerie, &c. mort en 1518. eſt repréſenté avec ſa femme *Iſabelle* d'Hercambourg, ſur un mauſolée, en habit de chevalier, armé & cuiraſſé d'une cotte armoriée de ſes armes dans le chœur de l'égliſe de Saint Germain de Montivilliers, une des plus anciennes du pays de Caux, où cette famille a un caveau, comme en étant fondatrice en partie. Il fut pere de

Guillaume le Roux, ſeigneur de Grez & de Touffreville, qui de ſon mariage avec demoiſelle *Anne* de Berquetot eut deux garçons, qui furent *Charles*, qui ſuit, & *Philippe*, auteur de la branche de Touffreville.

Charles le Roux, ſeigneur de Grez, Epomille, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre & grand bailli du pays de Caux, fut pere de

Charles II. du nom, auſſi chevalier de l'ordre du Roi & grand bailli du pays de Caux, pere d'une fille unique *N.....* le Roux, qui épouſa *N.....* de Canonville, ſeigneur de Raffetot, mort & enterré à Groſmenil en 1615. auſſi revêtu de la charge de grand bailli de Caux, par la démiſſion de ſon beau-pere : ſa fille, *Marie-Magdelene* de Canonville, épouſa *Robert* le Roux, baron d'Eſneval, ambaſſadeur en Pologne, où il décéda en 1693. *Voyez* ROUX D'ESNEVAL.

Philippe le Roux, ſeigneur de Touffreville, ſecond fils de *Guillaume* le Roux, & d'*Anne* de Berquetot, épouſa *Geneviève* de la Mezure, dont eſt ſorti

Jacob, ſeigneur de Touffreville, conſeiller au Parlement de Rouen, qui de *Suzanne* de Bailleul, eut

Robert, conſeiller d'Etat, marié à *Iſabeau* Gueroult. Leurs enfans ſont *Georges*, qui ſuit ; *Jacob*, auteur de la branche des ſeigneurs d'Imonville au pays de Caux, & *Robert*.

Georges, ſeigneur de Touffreville, la Bouteillerie, &c. conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa en premieres noces *Anne* de la Motte-Boiſguerard ; & en ſecondes, *Françoiſe* de Giffart, fille de *N.....* de Giffart, ſeigneur

gneur de la Pierre, & de *N.*... de Boniface. Il eut du premier lit,

1. *Georges* le Roux, seigneur de la Bouteillerie, qui épousa *N.*... de Parchappe, dont deux garçons, morts sans alliance, & deux filles; sçavoir, *N.*..... le Roux, mariée avec *Marie-Hyacinthe* de Cavelier, seigneur de Cuverville, & *N.*.... le Roux, mariée à *N.*... Duval, seigneur de Touville.

2. *Jean-Baptiste* le Roux, seigneur de Touffreville, mort en 1749. n'a point eu d'enfans de *N.*..., de Vaudrets d'Herbomille, & de *N.*..... de Brachon, dame de Bevilliers, ses deux premieres femmes, & a laissé trois garçons & trois filles de demoiselle *Françoise-Magdelene-Thérese-Reine* Toustain de Richebourg, qu'il avoit épousée en 1733. Cette famille a une filiation suivie depuis l'an 1270. & a toujours été qualifiée noble.

Les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, chargée de trois étoilettes de sable, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or*, 2 & 1.

ROUZEL, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois roses d'argent*, 2 & 1.

ROYAN : *Tome III. p.* 216. *col.* 2. *lig.* 24. duc de Bouteville, *lisez*, duc de Châtillon-sur-Loing.

ROYE : *Tome III. p.* 216. *col.* 2. *lig.* 26. originaire de Flandres, *lisez*, originaire de Picardie.

Ibid. p. 217. *col.* 1. *lig.* 12. *Magdelene* de Mai, *lisez*, *Magdelene* de Mailly.

ROYER DE LA SAUVAGERE : Cette famille, dont les armes sont : *d'azur, à trois roues d'or*, 2 & 1, est établie en Touraine : elle tire son origine de Bretagne, & sa noblesse est très-ancienne.

François le Royer de la Sauvagere, sieur d'Artizé, près de Chinon en Touraine, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, capitaine au régiment de Champagne, & ingénieur en chef de la province d'Anjou, mourut le 5 Septembre 1749. dans la soixante & seizieme année de son âge, étant né le 21 Mai 1674. Il entra dans la compagnie des Cadets gentilshommes à Tournay le 16 Mai 1692. servit l'année suivante en qualité d'ingénieur volontaire au siége de Charleroi, & fut sous-lieutenant au régiment de Béarn en 1694. Cette même année il se trouva au bombardement de Calais ; en 1702. à la bataille de Fridelingue & à la prise du Fort ; en Janvier 1703. au siége du fort de Kell, & fut fait lieutenant au même régiment. Ce régiment étant passé en Baviere, M. de la Sauvagere y servit en qualité d'ingénieur volontaire, se trouva à la premiere bataille d'Hochstet, aux siéges d'Aufbourg & de plusieurs places de Wirtemberg ; en 1704. à la bataille du Mont Charamberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la seconde bataille d'Hochstet. Il y fit sur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla ensuite sous le feu des ennemis. En 1705. étant lieutenant de Grenadiers, il entra dans le Génie ; en 1709. il fut fait capitaine réformé à la suite du régiment de Champagne. En 1712. au siége de Douai, voulant passer à l'attaque d'une lunette, il fut sur le point de se noyer dans le fossé,

dont on le retira dangereuſement bleſſé. Le 5 Juillet 1715. il fut fait chevalier de Saint Louis. Il réſidoit alors à Arras, où il étoit chargé en chef de la conduite des travaux conſidérables que le Roi y faiſoit faire. Etant ingénieur en chef à Bethune en 1719. on le fit paſſer à la Rochelle en 1729. pour diriger en la même qualité les travaux que l'on avoit projettés dans le port de cette ville; & enfin en 1734. il fut fait ingénieur en chef des fortifications d'Anjou, où il eſt toujours reſté à cauſe de ſes incommodités & de ſon grand âge. De même que par ſa capacité & ſa valeur il avoit mérité les graces de la Cour, il s'étoit acquis par ſa Religion, par ſa probité & ſon humanité, l'eſtime & la conſidération de tous ceux qui l'ont connu.

De ſon mariage avec *Marie-Gertrude* de Fouquerolles, il laiſſa trois fils; ſçavoir,

1. *Félix-François*, chevalier de l'ordre de Saint Louis, capitaine réformé au régiment de Champagne, & ingénieur en chef de la ville & citadelle de Port Louis, de Concarneau & de la côte du Sud de Bretagne, marié le 18 Avril 1746. avec *Anne-Catherine-Charlotte* Audiger.

2. *Louis-François*, dit le chevalier d'Artzé, chevalier de Saint Louis, ayant commiſſion de capitaine, & ingénieur ordinaire du Roi.

3. *François-Sébaſtien-Marc-Antoine*, capitaine au régiment d'Infanterie de Montboiſſier. On peut, ſur cette famille, conſulter le *Mercure de France du mois de Novembre 1749. p. 212. & ſuivantes.*

ROYERS, en Normandie, élection de Domfront: Famille qui porte pour armes: *d'or, à la fleur de lys de gueules, ſurmontée de deux merlettes affrontées de ſable.*

Une autre famille de la même province, élection d'Alençon, & dudit nom de Royers, porte: *de gueules, à trois faſces d'argent.*

ROYVILLE, en Normandie, élection de Bayeux: Famille dont les armes ſont: *d'or, à l'aigle à deux têtes de ſable.*

ROZEL (du): Ancienne & noble famille de Normandie, établie dans l'élection de Vire, qui porte: *de gueules, à trois roſes d'argent, 2 & 1.*

Il y a encore du Rozel, autre famille du même nom que la précédente, également noble & ancienne, de la même province, élection de Valognes, qui porte: *d'argent, à trois roſeaux de ſinople, fleuris de ſable, 2 & 1.*

ROZETTE, écuyer, ſieur de Brucourt, en Normandie, élection de Valognes.

De cette famille étoient ſortis *Charles-Olivier* & *Roſette* de Brucourt, fille de *Charles*, & de demoiſelle *Charlotte-Françoiſe* Boudier, fille d'*Olivier*, écuyer, ſieur de Saint Germain. M. de Brucourt avoit donné au Public un Ouvrage ayant pour titre: *Eſſai ſur l'éducation de la Nobleſſe*, en deux volumes *in-12.* dont il s'eſt fait une ſeconde édition. Il a auſſi travaillé aux Statuts de l'Ecole Royale Militaire. Il ſervoit dans le régiment des Gardes Françoiſes en qualité de lieutenant, lorſque ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de quitter le ſervice quelques années avant ſa mort arrivée à Caën le 16 Novembre 1755. n'étant âgé alors que de quarante-trois ans. Il venoit

Digitized by Google

épouser mademoiselle le Noir, fille de M. le Noir, lieutenant particulier du Châtelet à Paris. En se retirant du service, on lui avoit accordé la croix de Saint Louis.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'argent, au chevron brochant de gueules.*

ROZIERE (la) : Famille d'Auvergne, qui porte : *d'azur, à trois roues d'or, posées 2 & 1, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

Jeanne-Marie de la Roziere, née le 21 Mars de l'an 1674. du mariage de *Blaise* de la Roziere, écuyer, & de *Françoise* Perrin, fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre de l'an 1690. & prouva sa noblesse depuis l'an 1519. que vivoit *Hugues* Bégon, seigneur de la Roziere, son quart-ayeul.

Jean Begon de la Roziere, seigneur de Biozat, son bisayeul, avoit épousé en 1599. *Jeanne* de la Richardie.

Gilbert de la Roziere, son ayeul, épousa en 1635. *Gabrielle* de Meschatin.

Françoise Perrin, mere de la produisante, étoit fille de *Jean-Marie* Perrin, conseiller du Roi, & président de l'Election à Gannat.

ROZIERES, famille de Metz.

Thomas-Nicolas de Rozieres, ingénieur en chef à Metz & chevalier de Saint Louis, obtint des lettres patentes du Roi en 1731. par lesquelles sa Majesté le confirma dans sa noblesse, qui avoit été reconnue en faveur de *Didier* de Rozieres, frere de son bisayeul, par lettres patentes accordées par feu l'empereur Ferdinand II, en 1628. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 479.*

Les armes sont : *coupé d'or & d'argent, par une fasce d'azur, chargée de trois roses d'or, & accompagnée en chef d'une aigle de sable, les ailes étendues, & en pointe d'une grappe de raisin de gueules pendante, la tige & les feuilles, au nombre de deux, de sinople.*

RUAULT : Famille de Normandie, établie dans l'élection de Vire, qui porte pour armes : *d'azur, au chef d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

RUAULT, écuyer, sieur de Cleville & de la Duquerie, même province, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, 2 & 1, surmontées de trois croix de même.*

RUAUT DE LA BONNERIE, famille de Normandie.

Jean-Emmanuel Ruaut, écuyer, seigneur de la Bonnerie, conseiller du Roi, lieutenant général de Police en la ville d'Essai, diocèse de Séez, fit hommage au Roi le 6 Octobre 1698. à cause de sadite terre & seigneurie de la Bonnerie. Il épousa en 1705. *Marie-Renée* Guérout, fille de *Jean-Baptiste* Guérout, écuyer, seigneur de la Gohiere, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 476.*

Les armes : *palé d'or & d'azur de six pieces.*

Une branche de la même famille, établie dans l'élection de Caën, porte : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé du premier.*

RUAUX : *Tome III. p. 217. col. 2. ajoutez*, en Angoumois.

Digitized by Google

Ibid. lig. 8. de *Marc-René*, marquis d'Argenſon, *liſez*, de *Marc-René* de Voyer, marquis d'Argenſon.

Ibid. lig. 32. Chevade, *liſez*, Cheradé.

RUBEMPRÉ : *Tome III. p.* 218. *col.* 1. *ajoutez* : Terre qui appartient à M. de Mailli-Rubempré, & qui avoit donné ſon nom à une ancienne & illuſtre maiſon éteinte. *Voyez* MAILLI.

Ibid. p. 219. *col.* 1. *lig.* 16. d'Awroult, *liſez*, d'Averoult.

Ibid. lig. 45. *après* dont il prit le nom & les armes, *ajoutez*, qui ſont : *d'argent, à trois jambes de gueules.*

RUE (la) : *Gontier* de la Rue, mayeur de Ponthieu, vivoit en 1187. *Huon* de la Rue poſſédoit auſſi la même charge en 1210. Elle ne pouvoit être poſſédée que par des Nobles.

Une branche de cette ancienne nobleſſe ſe trouve établie en Champagne. Elle commence ſa généalogie au quatorzieme ſiécle. Elle y compte parmi ſes alliances les maiſons de Châtenay, de Villiers-l'Iſle-Adam, de Stainville, de la Beaume, d'Ailly & de Monchy; celles de Choiſeul, de Luxembourg, de Saint Belin, de Dubellay, de Meſgrigny, d'Aubeterre, &c.

Simon de la Rue, ſeigneur d'Ormoy, Freſnay, Gravieres & Oſé, avoit épouſé vers l'an 1480. *Jeanne* de Monſtier. Il fit le 12 Novembre 1489. l'acquiſition d'une partie de la ſeigneurie de Freſnay.

Nicolas de la Rue, leur fils, ſeigneur d'Ormoy, fut marié le 17 Mars 1522. avec *Huguette* de Châtenay, fille de *Guillaume*, baron de Lanty, & tante d'*Humberte* de Châtenay, mariée à *Charles* de Coligny, de la maiſon de l'amiral de ce nom. De ce mariage eſt iſſu *Nicolas* de la Rue, allié à *Marguerite* de la Baume, de laquelle il a eu, 1. *Evandelin*, qui ſuit; 2. *Louiſe* de la Rue, femme de *Charles* de Monchy; 3. *Léonore* de la Rue, mariée à *Gaſpard* d'Ailly, ſeigneur d'Audancourt, en Picardie, colonel d'un régiment de ſon nom.

Evandelin de la Rue, ſeigneur d'Ormoy, épouſa au mois de Mars de l'an 1562. *Marguerite* de Villiers-l'Iſle-Adam, fille d'*Hilaire* de Villiers & de *Jeanne* de Stainville, dont il a eu *Jean*, qui ſuit, & *Nicolas* de la Rue, qui a formé la branche des ſeigneurs de Freſnay-Ville-ſur-Terre.

Jean de la Rue ſe maria le 2 Juillet 1595. avec *Eliſabeth* de Choiſey, fille de *Charles-Martin* de Choiſey, lequel étoit chevalier & prince du Saint Empire, & écuyer de l'empereur Charles V. De ce mariage ſont iſſus, *Georges*, qui ſuit, & *René*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Freſnay.

Georges de la Rue, ſeigneur d'Ormoy & de Mareilles, épouſa le 4 Juillet 1633. *Thecle-Charlotte* le Goux, fille d'*Antoine* le Goux, chevalier, ſeigneur de Mareilles, & petite-fille de *Nicolas* de Choiſeuil, & de *Renée* de Luxembourg. Il a eu pour fils *Claude* de la Rue, qui ſuit, & *Nicolas-Georges*, reçu chevalier de Malte le 19 Juin 1656. commandeur de Narbotte & de Châlons-ſur-Saône.

Claude de la Rue, ſeigneur de Mareilles, fut marié le 29 Janvier 1680. avec *Marie* Denis, dont eſt iſſu *Claude* de la Rue II. du nom, ſeigneur d'Ormoy,

Digitized by Google

Mareilles, &c. allié le 17 Octobre 1728, à *Louiſe-Marie* d'Aubeterre, fille de *Jacques*, comte d'Aubeterre & de Jully-le-Châtel, & de *Gabrielle-Félicité* Hennequin de Charmont. Leurs enfans ſont,

1. *Claude-Joſeph* de la Rue de Mareilles, comte de Jully-le-Châtel & d'Aubeterre, capitaine au régiment de Lorraine.

2. *Louis-Léonord* de la Rue de Mareilles, eccléſiaſtique, né le 6 Janvier 1734.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois loſanges d'argent.*

RUE, ſieur du Bus, en Normandie, élection de Falaiſe. Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la rue d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois coquilles du ſecond.*

Une autre famille noble de la même province, élection d'Argentan, porte : *d'argent, à trois feuilles de chêne de ſinople, poſées 2 & 1.*

RUEL, en Normandie & en Bretagne.

Louis du Ruel, écuyer, capitaine de Grenadiers dans le régiment de Longuerue, chevalier de Saint Louis, commandant le bataillon de Vernon, des Milices de la généralité de Rouen en 1752. & *Pierre-Joſeph* du Ruel, écuyer, ſon frere, rapporté ci-après, alliés à la plus haute nobleſſe, ont produit leurs titres devant le juge d'armes depuis l'an 1465. temps auquel vivoit un *Gilles* du Ruel, écuyer, ſeigneur de Fontenil, près de Neufchâtel en Bray, & de Neufboſc, qui épouſa *Marie* de Ganſeville, fille aînée de *Pierre* de Ganſeville, chevalier, ſeigneur d'Eſcombardeville, & de *Gillette* de Fontenil.

Louis du Ruel, & *Pierre-Joſeph*, ſon frere, étoient fils de *Nicolas* du Ruel, écuyer, & d'*Anne* le Vaillant, ſa femme.

Louis du Ruel n'a eu que deux filles de ſon mariage accordé le 5 Février 1715. avec *Suzanne-Magdelene* du Chaſtel; ſçavoir, *Suzanne-Magdelene* du Ruel, baptiſée en 1716. & *Marie Louiſe-Eliſabeth* du Ruel, baptiſée en 1721.

Pierre-Joſeph, écuyer, frere dudit *Louis*, naquit le 19 Mars 1692. & étoit brigadier de la compagnie des Gendarmes du Roi, du titre d'Anjou, lorſqu'il épouſa en Bretagne, par contrat du 28 Juin 1736. *Catherine-Roſe* de Keroullan, fille de *Pierre* de Keroullan, écuyer, & de *Marguerite-Géorgine* Fournoir, dame de Kervinie, ſa femme. Il obtint du Roi le 18 Mars 1745. un brevet de maréchal des logis en la même compagnie.

De ce mariage ſont iſſus,

1. *Etienne-Georges* du Ruel, écuyer, mort en 1740.

2. *Pierre-Joſeph* du Ruel, écuyer, né le 20 Juin 1738. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'or, au lion naiſſant de gueules, à moitié queue ſéparée.*

Une autre famille noble du nom de Ruel, en Normandie, élection d'Alençon, porte pour armes : *d'or, à quatre aiglons de gueules, 2, 2.*

RUELLEM, ou RUALLEM, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné de treize feuilles de laurier de ſinople.*

RUFFLAY, en Bretagne : Famille qui porte pour armes :

Digitized by Google

d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de même, 2 & 1.

RUFFREY, écuyer, seigneur de la Bonneville, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte : *d'azur, chargé de six étoiles d'or, 3, 3, & deux aiglons de même en pointe.*

RUGLES, même province, subdélégation de Conches : Terre érigée en comté en 1743. ou 1744. en faveur de *César-Antoine* du Plessis-Châtillon, qui la possède aujourd'hui.

RUIS DE AMBITO : Cette famille est Espagnole, de la ville de Medina del Campo. La branche aînée, qui étoit restée en Espagne, a fini en la personne de *Rodrigo* Ruis de Ambito, qui ne laissa qu'une fille, laquelle fut mariée à Don *Diego* de Lerma, gentilhomme de la bouche du Roi Catholique. Il reste de ce mariage une fille, qui, par la mort de sa mere, a été en possession de tous les biens que la famille des Ruis possédoit en Espagne.

La branche établie en France descend de *Jacques* Ruis de Ambito, qui épousa *Marie* de Santo, & en eut *Jacques* de Ruis II. du nom, mari de *Catherine* de San Roman, & pere de *Simon* Ruis. Ce dernier épousa *Jeanne* Gonzales de Mirande.

RUMIGNY, en Thierrache : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'or.*

RUPIERRE : Terre située dans le bailliage de Caën, sur les confins du pays d'Auge, dans la vallée de Corbon, auprès de celle de Hotot. Elle releve du comté de Montgommery, & a donné son nom à une ancienne noblesse, qui subsiste dans la branche des puînés, qui portent *palé d'or & d'azur de six pieces.*

RUSÉ DE BEAULIEU : *Gaston* de Rusé de Beaulieu, chevalier, seigneur de Razac, officier des galeres du Roi à Marseille, épousa *Catherine* de Gantès.

Les armes : *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules.*

RUSSAN, en Provence : Famille dont les armes sont : *au pin d'azur, chargé ou fruité de trois de ses pommes de même.*

RUSSET : *Tome III. p. 221. col. 1. lig. 10. lisez*, RUSSEL.

RUSSY, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la croix ancrée & alaisée d'argent.*

RUYANT DE CAMBRONNE : Famille de Flandres.

Nicolas-François-Guillain Ruyant de Cambronne, né à Douai le 10 Avril 1719. fut reçu en 1729. au nombre des pensionnaires nobles élevés dans le collége de Mazarin. Il étoit fils de *Nicolas-Guillain*, seigneur de Chambronne, conseiller au Parlement de Flandres, charge dont il fut pourvu le 8 Février 1705. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 480.

Les armes : *d'hermines, à un chef d'azur, chargé de trois couronnes d'or, l'écu timbré d'un casque de profil.*

RYBERYS : *Tome III. p. 222. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez :* L'abbé de Ryberys, l'un des grands vicaires de l'évêché de Poitiers, est de la même famille & d'une autre branche ; & *N.....* de Ryberys, ecclésiastique & curé, est encore d'une autre branche.

Digitized by Google

RYE (de la) : *Tome III. p.* 222. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a en baſſe Marche une famille noble d'ancienne extraction, dont le nom eſt la Rye, & qui prétend être originaire d'Angleterre. Ceux de ce nom portent auſſi pour armes *une aigle*, dont on ignore le blaſon.

Jean-François, *Robert* & *N.*..... de la Rye, actuellement vivans, ſont freres & mariés, le premier avec *Magdelene* Cherade; le ſecond, avec *Louiſe* de Saint Martin, fille de *Pierre* de Saint Martin, chevalier, ſeigneur de Montagrié & de Bagnac, & de *Catherine* de Bonneval, & le troiſieme avec *N.*..... de la Bâte. Ils ont tous trois des enfans, & ſont fils de feu *Jean* de la Rye, chevalier, ſeigneur de Montagrié & de Loberge, & de feue *Antoinette* Bigné, dame de la Côte-Maziere.

N..... de la Rye, thréſorier de l'ordre de Saint Lazare de Jeruſalem, demeurant à Paris, eſt de la même famille, mais d'une autre branche, mort en 175...

Digitized by Google

SABATIER, en Provence : Famille qui a donné à la ville d'Arles des Conſuls du rang des Nobles, qui ſe ſont diſtingués par leur zèle pour le ſervice du Roi & de l'Etat. Elle eſt éteinte, & portoit pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au croiſſant d'argent en cœur.*

Il y a les ſeigneurs de l'Armillieſe, du nom de Sabatier, auſſi de la ville d'Arles, famille différente de la précédente, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'un ſoleil d'or, & accompagnée en pointe de trois roſes de même.*

SABINE, écuyer, ſieur de Frêſnay, en Normandie, élection de Bayeux. Le feu baron de la Caiſſe, pere de madame la marquiſe de Malherbe, étoit de cette famille.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de ſable, poſée ſur une trangle de gueules, & ſurmontée d'une faſce d'azur.*

SABLÉ : *Tome III. p. 224. col. 2. lig. 3.* marquis de Croiſſy, *liſez*, marquis de Torcy.

SABOULIN, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 19 Octobre 1668. dont les armes ſont : *de gueules, à trois roſes d'argent.*

SABOUREUX, en Brie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, 2 & 1*; & de laquelle étoit *Catherine* Saboureux de la Bonetiere, née le 16 Mars 1680. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé que *Vincent* Saboureux, ſeigneur de la Bonetiere, qui vivoit en 1534. étoit ſon quart-ayeul.

SABRAN : Cette maiſon réunit en elle, & l'ancienneté la plus reculée, & la plus grande illuſtration. Elle a donné des cardinaux à l'Egliſe, des connétables, des grands maréchaux, des juſticiers, ſénéchaux, chambellans & gouverneurs généraux du royaume de Naples. Elle eſt alliée avec preſque toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe, ſurtout avec les maiſons de France, d'Arragon, d'Autriche, de Savoye & avec celles des comtes de Provence & de Toulouſe.

En 1193. *Garſinde* de Sabran, petite-fille de *Guillaume*, comte de Forcalquier, & fille de *Raymond* de Sabran, dit prince de Marſeille, épouſa *Alphonſe* d'Arragon, comte de Provence, frere de *Pierre*, roi d'Arragon. De ce mariage naquit un fils, nommé *Raymond-Bérenger*, qui de *Béatrix* de Savoye eut quatre filles.

La premiere, *Marguerite* de Provence, épouſa Saint Louis, roi de France.

La ſeconde, *Eléonore* de Provence, épouſa Henri III. roi d'Angleterre.

La troiſieme, *Blanche* de Provence, épouſa *Richard* d'Angleterre, comte de Cornouailles, & depuis roi des Romains & Empereur.

Digitized by Google

La quatrieme, *Béatrix* de Provence, épouſa *Charles* d'Anjou, roi de Naples, frere du roi Saint Louis.

Louis de Sabran épouſa *Urſule* d'Autriche, fille de l'archiduc d'Autriche, niece du duc de Baviere & couſine germaine du roi de Hongrie.

Ermengaud de Sabran épouſa *Alix* de Beaux, de la maiſon des princes d'Orange, petite-fille de *Charles*, roi de Naples, & petite-niece du roi Saint Louis.

Cette famille, originaire du Languedoc, où elle a poſſédé, entr'autres biens, une partie de la ville & ſeigneurie d'Uzès, eſt paſſée en Provence. Elle y a joui de Forcalquier, dont elle a conſervé le titre. Une de ſes branches s'établit dans le royaume de Naples, où elle poſſéda de grands biens, &, comme on l'a dit, les premieres charges & dignités de l'Etat.

Saint Elzéar étoit de cette illuſtre maiſon, qui ſubſiſte aujourd'hui en trois branches.

Le chef de la premiere eſt *Jules-Joſeph* de Sabran, ſeigneur de Beaudinar, Monblanc & autres terres, né en 1703. qui de ſon mariage avec *Thérese* d'Arlatan, a deux enfans mâles; ſçavoir,

1. *Jules-Céſar* de Sabran, né en 1737.

2. *Louis* de Sabran, né en 1739. deſtiné à l'état eccléſiaſtique.

De la ſeconde branche ſont *Balthaſard* de Sabran, chanoine de l'égliſe de Saint Victor-lez-Marſeille, & le chevalier de Sabran, commandant pour le Roi de la ville & du Fort de Colmars, avec ſes dépendances.

La troiſieme branche a pour chef *Louis-François* de Sabran, dit le marquis de Sabran, né en 1731. chevalier de Saint Louis, ancien meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, qui a un fils, officier dans la Gendarmerie.

Les armes: *de gueules, à un lion d'argent.*

Conſultez, pour cette maiſon, l'Etat de la Nobleſſe par l'abbé Robert, *Tome III. p. 6.* la *Gallia Chriſtiana*; Noſtradamus, *p.* 193. & autres; le Moine des Iſles d'or; tous les Hiſtoriens de Provence; le P. Borelly, dans ſa Vie de Saint Elzéar; l'abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*; le Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence; les Archives du Roi à Aix; les Regiſtres des hommages, & autres; Maynier, *article* de cette famille; l'*Hiſtoire Gallicane*; Guichenon en ſa *Bibliotheque de Breſſe*, *centuria I. cap.* 24. Bouche, *Hiſtoire de Provence*, *p.* 128. 129. 184. &c. le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. Artefeuil, *Tome II. p.* 352. le *Mercure de France du mois d'Avril* 1750. &c.

SABREVOIS, en Normandie, élection de Verneuil, & dans le pays Chartrain: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la faſce de gueules, ſurmontée de trois roſes de même, & trois autres pareilles au-deſſous.*

SACHINS, en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or.*

SACQUAINVILLE, ou SACQUENVILLE: C'eſt une des plus anciennes familles du bailliage d'Evreux, qui tire ſon origine de la terre de Sacquenville, ſituée ſur les bords de la campagne de Neufbourg, près de la riviere d'Iton, dont les ar-

Digitized by Google

mes ſont : *d'hermines, à l'aigle de gueules, membrée & becquée d'azur*, ou, ſelon d'autres, *membrée & becquée d'or.*

SACRISTE DE TOMBEBEUF, ſeigneur de Samazan : Famille de Guyenne.

Amanieu Sacriſte vivoit avec ſa femme, *Liſonne* de Goulard, en 1540.

Pierre Sacriſte I. du nom, ſon fils, écuyer, ſeigneur de Malvirade, capitaine de trois cents hommes de pied, fut pere de *Jean* Sacriſte, gouverneur de la ville du Mas d'Agenois en l'an 1577.

Pierre Sacriſte II. du nom, petit-fils dudit *Jean*, écuyer, ſeigneur de Samazan & de Tombebeuf, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1668. De ſon mariage accordé en 1658. avec *Marguerite* Gachon, naquit *Henri* Sacriſte, écuyer, ſeigneur de Tombebeuf & de Samazan, capitaine dans le régiment du Châtelet, Cavalerie, marié en 1707. avec *Marie* de Briquemant. Il en a eu, entr'autres enfans,

Louis-Guy Sacriſte de Tombebeuf de Samazan, né en 1714. reçu page de la grande écurie du Roi le 22 Avril 1734. Voyez le *Nobiliaire de France*, *Tome I. Part. II. p.* 481.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, paſſans l'un au-deſſus de l'autre.*

SADE : Famille l'une des plus anciennes de Provence. L'abbé *Robert* de Briançon en parle avantageuſement dans ſon livre intitulé, l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, *Tome III. p.* 21. La belle Laure, ſi connue par les louanges que le fameux Pétrarque, qui s'étoit laiſſé toucher par ſa beauté & par ſon eſprit, lui donna dans les vers qu'il fit en ſon honneur, pendant ſa vie & même après ſa mort, arrivée en 1348. ſans avoir été mariée, étoit de la famille de Sade. Il y a un article d'elle dans le *Dictionnaire Hiſtorique*, ſous le nom de Laure. Il en eſt parlé dans le *Mercure de France du mois de Novembre* 1733. *p.* 2528.

Gaſpard-François de Sade, chevalier, marquis de Mazan, ſeigneur de Saumane, &c. a eu de *Louiſe-Aldonce* d'Aſtouaud de Murs, ſon épouſe, 1. *Jean-Baptiſte-François Joſeph* de Sade, qui ſuit ; 2. *Richard-Jean-Louis*, reçu chevalier de Malte en 1715. 3. *Jean-François Aldonce*, vicaire général de l'archevêque de Toulouſe, & en 1739. de celui de Narbonne, & nommé à l'abbaye d'Ebreuil, ordre de Saint Benoît, diocèſe de Clermont en Auvergne en 1745. 4. *Henri-Victor*, chevalier de Malte ; 5. *Henriette*, mariée en 1733. avec *Ignace* de Villeneuve, ſeigneur de Martignan & de Saint Maurice, & quatre autres filles, religieuſes.

Jean-Baptiſte-François-Joſeph, comte de Sade, ſeigneur de Saumane, la Coſte, &c. ſeigneur en partie de Mazan, capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, colonel général de la Cavalerie Légere du comtat Venaiſſin, s'allia par contrat du 12 Novembre 1733. avec *Marie-Eléonore* de Maillé, fille de *Donatien*, marquis de Kermen, comte de Maillé, ſecond baron de Bretagne, & de *Marie-Louiſe* Binet de Marconnet, dont il y a eu, 1. *Caroline-Laure*, née en 1737. morte en 1739. 2. *Donatien-François* de Sade, né en 1748.

Digitized by Google

N. .... de Sade, chanoine de Saint Victor-lez-Marſeille, eſt de cette famille.

Les armes ſont : *de gueules, à une étoile à huit raies d'or, chargée d'une aigle impériale de ſable, couronnée & becquée de gueules.*

SAFFRAY, écuyer, ſeigneur d'Engranville, de Vimont, &c. élection de Caën & de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois faſces ondées de gueules.*

SAILLI : Famille de l'Iſle de France, qui a pris ſon nom de la ſeigneurie de Sailli, au bailliage de Mantes, & qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de trois croiſettes de ſable, & accompagnée de trois têtes de butor d'or, 2 & 1.*

Marie-Thérèſe de Sailli, née au mois de Novembre de l'an 1674. fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. & prouva que *Jean* de Sailli, ſeigneur de Sailli, & *Marguerite* Amer, ſa femme, qui vivoient en 1500. étoient ſon cinquieme ayeul & ſa cinquieme ayeule.

Jacques de Sailli épouſa *Marguerite* de Mornay, par contrat du 9 Octobre 1580.

SAINERIE, de Bordeaux : *Pierre-Noël* Sainerie, négociant & jurat de la ville de Bordeaux, fut maintenu dans ſa nobleſſe par lettres de 1733. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 482.

Les armes : *d'argent, à deux ancres de ſable, paſſées en ſautoir, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SAINT, écuyer, ſieur de Cavigny, en Normandie, élection de Saint Lô : Famille qui porte pour armes : *de ſinople, à trois glands d'or, 2 & 1, au chef couſu de gueules, chargé de trois coquilles de ſable.*

SAINT ANDRÉ : *Tome III. p.* 229. *col.* 1. *lig.* 2. *effacez* : Cette maiſon ne ſubſiſte plus.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : *Voyez* SAINT FORGUEUX & SAINT MARCEL.

SAINT BAUSSANT : *Tome III. p.* 229. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a une famille de ce nom. Une branche prit le nom de Margival, & portoit : *de ſable, à trois annelets d'or, poſés en pal.*

SAINT BELIN : La maiſon de Saint Belin eſt regardée dans les provinces de Bourgogne & de Champagne comme une des meilleures qui y ſoient. Elle eſt diviſée en quantité de branches, & eſt alliée à tout ce qu'il y a de grand dans la province. Elle a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe, par ordonnance du 4 Janvier 1670. ſur des titres qui remontent juſqu'en 1452.

François de Saint Belin, marquis de Vaudremont, ancien meſtre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, mourut le 26 Janvier 1756. âgé de quatre-vingt ans, laiſſant de ſon mariage avec *Antoinette* de Prudhomme de Fontenoy, *Louis-Dominique François* de Saint Belin, comte de Vaudremont, capitaine de Cavalerie au régiment de Fouquet, marié à Dijon le 12 Avril 1747. avec *Antoinette Pauline* de la Magdelene de Ragny, fille de *François-Marie* de la Magdelene, comte de Ragny, baron de Marcilly & de Couches, ſeigneur d'Epiry, Saint Emilien, &c. & de *Marie-Anne* de Loriol de Digoine. Voyez les *Mercures de France*

Digitized by Google

des mois de Mai 1747. p. 205. & d'Octobre 1756. p. 236. & l'Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 483.

Les armes ſont : *d'azur, à trois têtes de bélier d'argent, les cornes d'or & poſées de front, 2 & 1.*

SAINT BLIMOND : Terre & ſeigneurie en Vimeu, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre maiſon qui poſſéde cette terre de temps immémorial, ſans interruption, & en a le droit de patronage. Les ſeigneurs de Saint Blimond ſont principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Saint Valery, du prieuré de Cayeux, & de l'égliſe & chapitre de Noyelles-ſur-mer, dont ils ont fait rebâtir l'égliſe & les maiſons canoniales, brûlées durant les guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Crecy.

Vautier de Saint Blimond, chevalier, mentionné dans une chartre de l'abbaye de Saint Valery en 1201. eſt le premier de cette famille dont on connoiſſe le nom. D'*Alix* du Queſnoy, ſa femme, naquit *Guillaume* de Saint Blimond, pere, par *Iſabeau* de Cayeux, de *Jean* de Saint Blimond, mentionné au cartulaire du chapitre de Noyelles-ſur-mer en 1293. *Jean* II. du nom, ſon fils, fut pere de *Jean* III. du nom, qualifié chevalier, ſire de Saint Blimond, dans une tranſaction du 13 Août 1344. marié avec *Jeanne* de Heſdin, dont naquit *Floury* de Saint Blimond, allié avec *Marie* de Biencourt, qui vivoit en 1379. mere d'*Olivier*, qui ſuit, & de *Bar* de Saint Blimond, qui a fait la tige des ſeigneurs de Pontheiles, éteints en la perſonne de *François* de Saint Blimond, ſeigneur de Pontheiles, Sailly & Flibeaucourt, dont la fille & unique héritiere, *Marie-Marguerite* de Saint Blimond, épouſa *N.....* du Caurel, & fut mere de *Marie* du Caurel de Tagny, alliée à *Charles* de Monchy, baron de Viſmes.

Olivier de Saint Blimond, fils aîné de *Floury* de Saint Blimond, & de *Marie* de Biereburt, eſt qualifié de *très-noble, haut & puiſſant écuyer.* Il épouſa *Honorée* du Bos, fille de *Triſtan* du Bos, grand bailli d'Amiens. *Olivier* II. du nom, leur fils, capitaine de Saint Valery, fut bleſſé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait chevalier par le comte de Dunois. Il ſe maria avec *Jeanne* de Fiennes, dont trois fils, *Olivier*, *Clément* & *Jean*. *Olivier* mourut ſans enfans. *Jean*, le troiſieme, chevalier de Rhodes, fut tué dans un combat contre les Turcs en 1452. Le ſecond, nommé *Clément*, ſeigneur de Saint Blimond après ſon frere aîné, épouſa *Jeanne-Antoinette* de Vaudricourt, dont naquirent *Simon*, qui ſuit, & *Adrien*, fait chevalier au ſiége de Naples en 1495. commandant les troupes de France en Italie, à la priſe de Véronne & à la réduction du duché d'Urbin.

Simon de Saint Blimond, chambellan du roi François I. mourut en 1523. laiſſant, entr'autres enfans, de *Marie* de la Tranchée, ſon épouſe, 1. *Charles*, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre du Roi en 1539. mort en 1540. ſans poſtérité, ayant épouſé *Jeanne* de Halwin, niece de *François*, évêque d'Amiens ; 2. *Nicolas* de Saint Blimond, qui fut héritier de ſon frere, capitaine

Digitized by Google

d'une compagnie de deux cents hommes de pied, lequel ſervit en Italie, ſous le maréchal de Briſſac. Il mourut en l'année 1543. & fut pere, par *Catherine* de Heſdin, ſon épouſe, de *Nicolas*, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied, & de *François*, ſeigneur de Saint Blimond, Gouy, Cahon & Longavennes, guidon de cinquante hommes d'armes ſous M. de Rubempré. Il fut fait chevalier par le duc d'Anjou à la bataille de Moncontour, où il acquit beaucoup de gloire & mourut en 1600. Il avoit épouſé en 1562. *Claude* de Sempy, morte en 1584. fille unique & héritiere de *François* de Sempy, baron d'Ordre, premier baron du Boulonnois, & de *Marguerite* de Vaudricourt, de laquelle il eut,

André de Saint Blimond, baron d'Ordre, gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. qui épouſa *Marguerite* de Saveuſes, fille unique & héritiere de *François*, ſeigneur d'Huberſan, Luiſenghen & Fren.

André II. du nom, leur fils, ſeigneur de Saint Blimond, baron d'Ordre, & capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, épouſa *Eliſabeth* de Fertin, dame de Pandé, Salcenelie, Vron, Aveſne, Hemencourt, &c. dont, 1. *Eliſabeth* de Saint Blimond, alliée en 1659. à *François* de Monchy, baron de Vilmes; 2. *André* de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, ſeigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c. mort en 1692. Ce fut en ſa faveur que la terre & ſeigneurie de Saint Blimond fut érigée en marquiſat par lettres patentes du mois d'Avril 1681. Il avoit épouſé en 1679. *Catherine-Eliſabeth* le Tonnelier de Breteuil, dont naquit, entr'autres enfans,

Claude, marquis de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, colonel d'un régiment de Cavalerie, mort en 1743. qui de *Jacqueline-Louiſe-Charlotte* d'Auxy d'Hanvoille, fille aînée d'*Henri* d'Auxy, comte d'Havoille, colonel d'un régiment de Dragons, & de *Marie-Anne-Magdelene* de Créqui. Elle mourut le premier Janvier 1739. laiſſant pour enfans,

1. *Jacques-Louis*, marquis de Saint Blimond, vicomte de Seigneville, ſeigneur de Pandé, Tilloy, Etrebeuf, Vron, Aveſne, &c. capitaine de Cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre, marié le 17 Février 1755. à *Marie-Victime-Françoiſe* de Lamiré.

2. *Marie-Louiſe-Chrétienne*, mariée le 20 Août 1742. à *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Renepont, fils de *Claude-Alexandre* de Pont, marquis de Renepont, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée* de Bettainviller.

3. *Anne-Eliſabeth-Renée*, mariée le 18 Février 1755. à *Guillaume-François-Nicolas* du Bois, chevalier, comte de Bours, ſeigneur de Belhoſtel, Guechart & Villeroy, fils d'*Alexandre-Céſar* du Bois, & d'*Anne-Julienne* de Robilliard. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 28. *& ſuiv.*

Les armes : *d'or, au ſautoir dentelé de ſable.*

SAINT CHAMANS DU PESCHER : *Tome III. p.* 231. *col.* 1. *après* Maiſon originaire du Limouſin, *ajoutez*, où eſt la terre de ce nom, & le château ſitué près de Tulles: elle entra en 1549. dans la maiſon d'Hautefort,

par l'alliance de *Jeanne* de Saint Chamans, héritiere de la branche aînée, & fille de *Bertrand* de Saint Chamans, dit le baron de Blanc, avec *Alain-Frédéric* de Hautefort, qui fut chargé, ainsi que ſes deſcendans, de porter le nom & les armes de Saint Chamans. Sa poſtérité l'a conſervée juſqu'en 1746. qu'elle a paſſé à M. le marquis d'Elcars de Merville, qui en a hérité de *Marie* d'Hautefort de Saint Chamans, derniere de cette lignée, morte à l'âge de cinq ans.

Ibid. p. 232. col. 1. lig. 35. après *Céſar-Arnaud* de Saint Chamans, *ajoutez*, mort ſans poſtérité. Il avoit pour ſœurs madame Bernard, mere de madame Molé, & madame la marquiſe des Barres.

Ibid. col. 2. lig. 6. après *de ſinople, à trois faſces d'argent*, ajoutez, *au chef crenelé d'argent.*

SAINT CHAMAS : Terre ſituée dans le diocèſe d'Arles en Provence, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du 6 Décembre 1668. Elle remonte à *Jean* de Saint Chamas, ou de Saint Amant, vivant en 1330. & ſubſiſte dans *Jean-Louis* de Saint Chamas, chevalier de Saint Louis, marié le 22 Juin 1756. à *Magdelene-Alexandre* d'Agoult, iſſue des ſeigneurs de Saint Michel.

Les armes ſont : *d'azur, à un nom de Jeſus en lettres gothiques d'or.* Pour deviſe : *in hoc ſigno vinces.*

SAINT COMTEST : *Tome III. p. 233. col. 1. liſez*, SAINT CONTEST.

SAINT DENIS : Ancienne nobleſſe, l'une des plus conſidérables de la province de Normandie, par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires. Elle tire ſon nom de la paroiſſe de Saint Denis ſur Sarthon, ſituée à deux lieues de la ville d'Alençon. Il en eſt ſorti un chevalier de l'ordre du Roi, & un capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances ; pluſieurs gouverneurs de la ville & bailliage d'Alençon. Il n'en ſubſiſte plus aujourd'hui que la branche des ſeigneurs de Vervaine, d'où ſont ſortis les ſeigneurs de Vieuxpont & de la Touche au Maine. Il eſt parlé de cette derniere branche, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe depuis l'an 1478. par ordonnance du 20 Août 1666. dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 484.

N. . . . de Saint Denis, ſeigneur de Saint Denis ſur Sarthon, accompagna en l'an 1066. *Guillaume* le Conquérant, dans ſon expédition d'Angleterre, & fut pere de

N. . . . de Saint Denis, ſeigneur de Saint Denis ſur Sarthon, qui ſuivit en l'an 1096. *Robert*, duc de Normandie, à la Croiſade de la Terre-Sainte.

Geoffroy, ſeigneur de Saint Denis ſur Sarthon, fils du précédent, aumôna l'an 1132. aux religieux de Saint Martin de Séez, la tierce partie de ſa dixme de la paroiſſe de Saint Denis, en préſence de *Robert*, ſon fils : celui-ci tenta, conjointement avec *Rodolphe*, ſon fils, de rentrer dans la portion de dixme aumônée par ſon pere ; mais ils en furent déboutés par un arrêt de l'Echiquier de l'an 1186. *Rodolphe* fut pere de *Foucault*, qui laiſſa deux garçons & une fille ; ſçavoir, *Henri*, ſeigneur de Saint

Digitized by Google

Denis sur Sarthon, qui se trouva à la bataille de Bovines, & mourut sans postérité ; *Hugues*, qui suit, & *Marie* de Saint Denis, mariée en 1248. à *Henri* de Longueil. De cette alliance sont descendues les différentes branches de la maison de Longueuil.

Hugues, seigneur de Saint Denis, après la mort de son frere aîné, fut pere de *Colin*, seigneur des mêmes lieux, & celui-ci de *Vivien*, qui fut tué, ainsi que *Pierre*, son fils aîné, à la bataille de Poitiers. Le pere étoit chevalier, & le fils écuyer. Leurs armes sont peintes au-dessus de leurs tombeaux dans le couvent des Cordeliers de la ville de Poitiers. *Marie* de Saint Denis, principal héritiere de la maison, & fille unique de *Pierre*, épousa en premieres noces *Jean* Stuard, chevalier Ecossois ; & en secondes noces *Jean* de Bailleul, dont descendent les seigneurs de Bailleul & les marquis de Cressanville.

Jean de Saint Denis, fils puîné de *Vivien*, fut seigneur de Haut, & a continué la postérité. Il fut pere de *Jean* II. du nom, qui suivit le parti de Charles VII. au service duquel il mourut. Les Anglois confisquerent ses biens & en firent don au général Talbot, gouverneur d'Alençon & du Mans. Sa veuve, *Agnès*, dame de Garencieres, l'avoit fait pere de *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Saint Denis, seigneur de Haut, Garencieres, &c. épousa en premieres noces *Louise* le Rouillé, dont il eut *Jean* de Saint Denis, qui suit ; & en secondes noces *Louise* Tirel, fille de défunt *Jean* Tirel, dit le Roux, & de *Charlotte* de Larré : ce *Jean* Tirel, étoit seigneur de Mons, Vervaine & Alonne, & sorti d'une ancienne maison d'Angleterre, qui s'étoit venue établir en Normandie, après la funeste mort de *Guillaume*, surnommé le Roux, roi d'Angleterre. De ce second mariage sortit *Robin* ou *Robert* de Saint Denis.

Jean de Saint Denis, seigneur de Garencieres, Lancillere, &c. eut pour enfans, 1. *François*, chef de la branche de Saint Denis, établie en Anjou, où elle a subsisté jusques vers l'an 1700. 2. *Jean*, seigneur du Bu, Mieuxé, Boaille, &c. qui de *Marie* Dumesnil n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie*, qui épousa en 1517. *Gallois* d'Aché V. du nom, seigneur dudit lieu & de Larré, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de quatre cents Arquebusiers à cheval, & lieutenant colonel de la Cavalerie légere de France. De ce mariage sont sortis les seigneurs d'Aché, établis proche d'Alençon, & *Marie* d'Aché, mariée à *Jean* de Bailleul, seigneur du Renouard & de Bailleul, de laquelle étoit sortie *Françoise* de Bailleul, femme de *Gilles* de Souvré, maréchal de France, gouverneur de Touraine, & premier gentilhomme de la chambre du Roi ; 3. *Léonor* de Saint Denis, seigneur de Herttay, qui fut pere de *Gilles*, qui de *Françoise* de Saint Remy eut un fils, nommé *René*, qui suit.

René de Saint Denis, seigneur de Herttay, châtelain de la Tournerie, &c. fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de la ville & du château d'Alençon, & commandant dans l'étendue du bailliage. Il commença de donner des preuves de son atta-

Digitized by Google

cnement pour le roi de Navarre, en le recevant à Alençon, dont il s'étoit emparé en son nom. Il enleva la ville de Frenay au Maine aux Ligueurs, & fut chargé de l'investissement d'Alençon, lorsqu'Henri IV. en fit le siége en personne à la fin de l'année 1589. Le Roi pour l'en récompenser lui donna le gouvernement de la ville & du château. L'année suivante, il défit deux fois Lansac; la premiere, proche Mamers; la seconde, sous le château de Mayenne. Il fit à ses frais le siége de la petite ville d'Essay occupée par les Ligueurs, & fut chargé de raser cette place. Il se trouva à la retraite de Caudebec avec un corps de troupes considérables. Henri IV. pour le récompenser de ses services, érigea sa terre de Hertray en baronnie par lettres patentes du mois de Juillet 1592. & lui donna pendant sa vie la jouissance des vicomtés de Beaumont-le-Vicomte & de Fresnay. Il étoit à la veille d'être décoré du suprême degré des honneurs militaires, lorsqu'il fut assassiné. Il laissa de *N.*..... de Riants de Villeray, *Odet* de Saint Denis, baron de Hertray, qui succéda à son pere dans le gouvernement de la ville & du château d'Alençon. Il épousa *Jeanne* de Tournemine, fille de *Jacques* de Tournemine, chevalier de l'ordre du Roi, marquis de Coetmur, & de *Lucrece* de Rohan, sœur du duc de Montbazon. *Jeanne* est omise dans le *Dictionnaire de Morery*. Elle étoit sœur de *Renée* de Tournemine, mariée en premieres noces à *Jean* de l'Isle, seigneur de Marivault; & en secondes noces à *Alexandre* de Vieuxpont, baron du Neufbourg, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, vice-amiral de Bretagne. De ce mariage sortit *Marthe* de Saint Denis, mariée à *Claude* de Boiséon, vicomte de Dinan, gouverneur de Morlaix, commandant des ban, arriere-ban & gardes-côtes de l'évêché de Léon.

Robin ou *Robert* de Saint Denis, fils de *Guillaume*, & de *Louise* Tirel, fut seigneur de Mores, Vervaine, Alonne, Haut, &c. *Jeanne* Clément, sa femme, le fit pere de *Guillaume* de Saint Denis, qui suit, & de *Jean* de Saint Denis, rapporté après son frere.

Guillaume de Saint Denis, seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c. fut député par la Noblesse du bailliage d'Alençon en 1497. pour assister aux Etats de Normandie. Il eut de *Jeanne* le Porc, entr'autres enfans, *Pierre* de Saint Denis, seigneur des mêmes terres, qui d'*Anne* du Bouchet, fille de *Pierre* du Bouchet, & de *Catherine* de Saint Remy, eut *Antoine* de Saint Denis, qui suit; *Claude*, & *Sonnar*.

Antoine, seigneur des mêmes terres, prit pour femme *Suzanne* le Monnier, qui le fit pere de *François*, qui suit, & de *Louise*, mariée à *Jean* de Courcillon, & autres.

François eut d'*Antoinette* de Bagneux, son épouse, entr'autres enfans,

Pierre de Saint Denis, seigneur de Haut, qui épousa *Gabrielle* de Fromentieres, fille de *Charles* de Fromentieres, seigneur du Fay. De ce mariage sortit *René* de Saint Denis, qui de *Marie* de Courtalin

Courtalin n'eut qu'un fils, mort sans postérité.

Jean de Saint Denis, second fils de *Robin*, fut seigneur de Vervaine; il remit dans la famille la terre de Saint Denis sur Sarthon, par acquisition, & épousa *Guillemette* Caget, dont il eut *François* de Saint Denis, qui suit, & *Jean*, prêtre.

François, seigneur des terres de Chahains, Gandelain, la Ferriere, Gu & autres eut de son mariage avec *Robine* Ango, dame de Lancisiere, 1. *Jean* de Saint Denis, seigneur de Saint Denis sur Sarthon, qui ne laissa qu'*Isabeau* de Saint Denis, mariée à *Antoine* de Samson, seigneur de la Houssaye; 2. *Pierre* de Saint Denis, seigneur de Vervaine & de Lancisiere, mort en 1594. Il épousa *Françoise* de Belocé, dont il eut *Thomas* de Saint Denis, qui suit, & *Jacques* de Saint Denis, seigneur de Vervaine, qui a fait une branche séparée, dont descend par femmes le seigneur de la Cervelle, marquis de la Grande Barre.

Thomas de Saint Denis, seigneur de Lancisiere, Condé, Vervaine, Piassé, Bechereau, Clinchemorre, &c. épousa en premieres noces en 1624. *Louise* le Vasseur, fille de *Joachim* le Vasseur, chevalier, seigneur de Cognier & d'Ailleres, & d'*Elisabeth* d'Argenson; & en secondes, en 1635. *Suzanne* de Bérenger, fille de *Jacques* de Bérenger, seigneur de Fontaine-Groigny, & de *Charlotte* de Saint Simon Courtomer. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques* de Saint Denis, qui suit; 2. *Joachim* de Saint Denis, capitaine d'Infanterie, tué au siége de Courtray; 3. *Louis* de Saint Denis, qui a fait la branche de Piassé & Vervaine, que l'on rapportera ci-après; 4. *Charles* de Saint Denis, seigneur de Vogous, qui a fait la branche de la Bréssiere, dont il ne reste plus que des filles, aussi rapportée ci-après; 5. *Marie* de Saint Denis, mariée à *Henri* de Vauborel, seigneur de Brensant-Falnil; & du second, 6. *Jean-Antoine* de Saint Denis, qui a fait la branche des seigneurs de la Touche & de Vieuxpont.

Jacques de Saint Denis, seigneur de Vervaine, épousa en 1652. *Louise* de Réfuge, fille de *Jean* de Réfuge, comte de Coesmes, &c. dont il eut *Jacques*, qui suit; *Louis*, capitaine au régiment de Bourbonnois; *Jean*, officier au même régiment, tué à la bataille de Steinkerque; & *Louise*, mariée au sieur de Boismenard.

Jacques de Saint Denis, chevalier, seigneur de Vervaine, &c. mourut en 1697. d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat particulier. Il avoit épousé *Louise* de Malortie, belle-sœur de la fameuse marquise de Villars, tante du marquis de Boudeville-Malortie, maréchal de camp, & inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons, & grande-tante du marquis de Boudeville, son fils, maréchal de camp, & avant colonel du régiment de Foix, mort en 1746. Il ne sortit point d'enfans de ce mariage.

Louis de Saint Denis, écuyer, seigneur de Piassé, Montaudin, &c. épousa en premieres noces *Louise* le Poitevin, dont il eut *Charles* de Saint Denis, qui suit, & en secondes noces *Elisabeth* du Barquet, de laquelle il eut deux fils, morts sans postérité.

Charles eut de *Magdeleine* de James, fille de *Louis* de James, seigneur de Saint Jores, un fils, nommé

Pierre de Saint Denis, seigneur de Vervaine & de Montaudin, marié par contrat du 11 Juillet 1711. à *Anne* le Monnier, fille de *Michel* le Monnier, seigneur d'Hieville, de laquelle il a laissé,

1. *Pierre* de Saint Denis, chevalier, seigneur de Vervaine, qui a servi plusieurs années dans le régiment de Conty, Infanterie, s'est trouvé au siége du fort de Kell & à celui de Philisbourg, & est aujourd'hui lieutenant de nosseigneurs les Maréchaux de France au département d'Alençon.

2. *François* de Saint Denis, dit le chevalier de Vervaine, lieutenant au régiment de Conty, Infanterie, mort en 1734.

3. *Nicolas-Simon-Auguste* de Saint Denis, capitaine d'Infanterie.

4. *Léonard* de Saint Denis, seigneur d'Ancinnes.

5. *N.* . . . de Saint Denis, religieuse à l'abbaye de Vigerats.

6. *N.* . . . de Saint Denis, religieuse à la Visitation d'Alençon.

7. *N.* . . . de Saint Denis, religieuse à la maison royale de Saint Cyr.

8. *N.* . . . de Saint Denis, mariée à *N.* . . . . de Villiers, seigneur de Rosey.

9. *N.* . . de Saint Denis, fille.

Branche des seigneurs de la Brévière.

Charles de Saint Denis, sieur de Vogous, quatrieme fils de *Thomas* de Saint Denis, & de *Louise* le Vasseur, sa premiere femme, eut de *N.* . . . Costard, qu'il épousa en premieres noces, *N.* . . . . de Saint Denis, mort jeune, & *Joachim*, qui a continué la postérité; & d'une seconde femme, un fils, nommé *Charles* de Saint Denis, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant du second bataillon du régiment de Conty, mort à Metz.

Joachim de Saint Denis, seigneur de la Brévière, eut pour femme *Anne* de Malortie, belle-sœur de la fameuse marquise de Villars, & sœur de *Louise* de Malortie, mariée à *Jacques* de Saint Denis, seigneur de Vervaine, & de madame la marquise de Colombieres-Briqueville. De ce mariage sortirent, 1. *Guy-Henri-Joachim*, tué au service d'Angleterre; 2. *Anne* de Saint Denis, mariée à *Pierre* Costard, seigneur de la Brévière; 3. *Louise-Judith* de Saint Denis, mariée en 1712. à *Daniel-François*, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, ancien capitaine au régiment de Conty, Infanterie; 4. *Anne-Jacqueline* de Saint Denis, mariée en 1712. à *Gratien* Pollin, écuyer, seigneur de Valmenil.

Branche des seigneurs de la Touche & de Vieuxpont.

Jean-Antoine de Saint Denis, seigneur de la Touche au Maine, & de Vieuxpont dans la paroisse de Coulombiers, proche d'Alençon, cinquieme fils de *Thomas* de Saint Denis, & de *Suzanne* Bérenger, sa seconde femme, fut marié à plusieurs femmes, qui le rendirent pere de dix-huit enfans, entre lesquels sortirent de *Suzanne* Duval, *Daniel-François* de Saint Denis, qui suit, &

Digitized by Google

Suzanne de Saint Denis, mariée à *Gilles* Dumesnil, chevalier, seigneur de Bouzance.

Daniel-François de Saint Denis, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, épousa en l'an 1712. *Louise-Judith* de Saint Denis, issue de la branche des seigneurs de la Etéviere, sa cousine, de laquelle il a eu quinze enfans, dont cinq sont morts au berceau. Les autres sont, 1. *Pierre-Jean-François-Anne* de Saint Denis, qui suit; 2. *François-Henri* de Saint Denis, lieutenant au régiment de Conty, Infanterie, tué à la prise du Fort Dauphin; 3. *Pierre-Jean-Antoine*, prêtre, & prieur de Dampierre sur Blery; 4. *François-Henri*, lieutenant des vaisseaux du Roi; 5. *Nicolas-François* de Saint Denis, prêtre; 6. *Louise*, de Saint Denis, religieuse à l'abbaye de Chelles; 7. *Anne-Louise* de Saint Denis, qui a demeuré à la maison royale de Saint Cyr; 8. *Marie-Anne-Gratienne* de Saint Denis; 9. *Léonore-Françoise*, religieuse à l'abbaye royale de Soissons; 10. *Léonore Victoire* de Saint Denis, morte religieuse à l'abbaye de Saint Amand à Rouen.

Pierre-Jean-François-Anne de Saint Denis, seigneur de la Touche & de Vieuxpont, a laissé d'*Angélique-Louise* Piogar, *François-Louis* de Saint Denis, enfant posthume.

Les armes de la famille de Saint Denis sont: *de sable, fretté d'argent, au chef cousu de même, chargé d'un léopard passant de gueules.*

SAINT DENIS: Famille établie en Normandie & dans la Beauce.

Louis de Saint Denis, écuyer, seigneur de Saint Denis-le-Gast, eut pour femme *Hélene* le Prevôt.

François de Saint Denis, écuyer, sieur de la Barre, né le 10 Octobre 1653. fut maintenu dans la possession de sa noblesse par ordonnance des Commissaires généraux députés sur le fait de noblesse, du 18 Juillet 1720. Il descend au sixieme degré de *Charles* de Saint Denis, écuyer, sieur de Saint Denis-le-Gast, fils de *Louis*, marié en 1496. avec *Anne* d'Argences, fille de *Jacques* d'Argences, écuyer, seigneur de Beauchamp.

Du mariage de *François* de Saint Denis avec *Françoise* de la Poustoire, sont sortis quatre enfans, entr'autres, *Etienne-Omer* de Saint Denis, qui suit, & *Jean-Joseph*, rapporté ci-après.

Etienne-Omer de Saint Denis, écuyer, seigneur du Plessis, &c. né en l'an 1678. conseiller du Roi, receveur des Tailles en l'élection de Châteaudun, pere, par sa femme *Anne-Marie* Brandy, de *Claude-Denis-François* de Saint Denis, écuyer, seigneur du Plessis-Hugon, marié par contrat du premier Novembre 1732. avec *Marie-Magdelene* Triballet. De cette alliance sont issus,

1. *Claude-Denis-François* de Saint Denis, écuyer, né le 22 Septembre 1736. capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie.

2. *Denis* de Saint Denis, écuyer, né le 25 Mars 1739. lieutenant au même régiment.

3. *Jean-Omer* de Saint Denis, écuyer, né le 29 Mai 1740.

4. *Claude* de Saint Denis, écuyer, né le 10 Juin 1746. lieutenant dans le bataillon de Milice de Blois.

5. *Marie-Magdelene-Jeanne* de Saint Denis, née le 23 Décem-

Digitized by Google

bre 1734. mariée à *Claude* de Grenelt, écuyer, chevalier de Saint Louis, & aide-major de la place & ville d'Oſtende le 21 Février 1760.

6. *Marie-Magdelene* de Saint Denis, née le 21 Août 1749.

Jean-Joſeph de Saint Denis, frere puîné d'*Étienne-Omer*, écuyer, ſieur du Pavillon, épouſa le 16 Janvier 1731. *Barbe* Moyer, dont,

1. *François* de Saint Denis, écuyer, ſieur de la Barre, garde du Roi, né le 3 Septembre 1734.

2. *Jean-Joſeph* de Saint Denis, écuyer, né le 4 Mai 1740.

3. *Louiſe-Barbe* de Saint Denis, née le 16 Mars 1732. mariée à *André* Gueſſe, écuyer, ſieur de la Gravarie, chevalier de Saint Louis, & mouſquetaire du Roi dans la ſeconde compagnie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *à trois molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe, le chevron briſé d'or, en champ d'azur.*

SAINT FLORIS : *Tome III. p. 234. col. 2. lig. 5. & 20.* Chriſtelles, *liſez*, Guiſtelle.

Ibid. lig. 22. Guernovel d'Eſclebec, *liſez*, Guernonval d'Eſquelbeck,

SAINT FORGUEUX : *Tome III. p. 234. col 2. lig. 22. liſez*, SAINT FORGEUX, & ainſi dans tout l'article.

SAINT GELAIS : *Tome III. p. 235.* à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de Saint Gelais en Poitou appartient à la baronne de Narbonne-Pelet (Dupleſſis-Châtillon). La mere de ſon pere en avoit hérité & en portoit les armes avec les ſiennes.

Il reſte une branche des ſeigneurs de Seligny, dont un garçon, marié à *N.*... Tudert.

SAINT GEORGES, marquis de Verac : *Charles-Olivier* de Saint Georges, marquis de Verac, lieutenant général de la province de Poitou, fils de feu *François-Olivier* de Saint Georges, marquis de Verac, & de *Catherine-Adelaïde* de Riencourt d'Orival, a épouſé le 28 Avril 1760. *Marie-Charlotte-Joſephine-Sabine* de Croy d'Havré, chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Louis-Ferdinand-Joſeph* de Croy, duc d'Havré & de Croy, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Louiſe-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg.

Les aînés ſont les ſeigneurs de Saint Georges, dans la Marche, dont un archevêque de Lyon, qui portent : *d'argent, à la croix de gueules.*

SAINT GERMAIN-LANGOT, ſubdélégation de Falaiſe, en Normandie.

Le marquiſat de Saint Germain-Langot a paſſé, il y a plus d'un ſiécle, dans la famille des Oilléamſon. Cette terre a été poſſédée, depuis ſon acquiſition, de pere en fils, & par ſucceſſion, par la branche aînée de la famille des ſeigneurs d'Oilléamſon : elle l'eſt aujourd'hui par *François-Gabriel* d'Oilléamſon, en faveur duquel elle a été érigée en marquiſat, il y a environ trente ans, ſous le nom d'Oilléamſon.

SAINT HILAIRE (de) : Famille de Bourbonnois, qui porte pour armes : *d'or, à trois fers de lance renverſés de ſable, 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Jeanne* de Saint Hilaire, née le 2 Avril 1680. du mariage de meſſire *Edme* de Saint Hilaire, chevalier, ſeigneur de Saint Hilaire, comte du Saint Empire Romain, & de *Françoiſe-Louiſe* de Rugny, qui fut

Digitized by Google

reçue à Saint Cyr au mois d'Avril de l'an 1688. & prouva ſa nobleſſe depuis *Jacques* de Saint Hilaire, qui vivoit en 1470. & étoit ſon quint-ayeul.

SAINT JACQUES, à Marſeille, en Provence : Famille qui remonte à *Pierre* de Saint Jacques, qui en étoit viguier en 1213. On trouve parmi les premiers ſyndics de cette ville en 1254. *Paul* de Saint Jacques ; en 1336. *Pierre* de Saint Jacques ; en 1408. un autre *Pierre* de Saint Jacques.

Pierre de Saint Jacques I. du nom, fut du nombre des vingt gentilshommes députés pour aller complimenter en 1318. *Clémence* de Hongrie, femme de *Louis* le Hutin. Trois branches de cette famille ſubſiſtent aujourd'hui ; la premiere, dans les enfans de *Guillaume* de Saint Jacques, tréſorier général de France ; la ſeconde, dans *Joſeph* de Saint Jacques-Silvabelles, qui a des enfans ; la troiſieme, dans *Etienne-Joachim* de Saint Jacques-Callamand, qui a auſſi poſtérité.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes, feuillées & tigées auſſi d'or.*

SAINT IGNON : *Tome III. p. 236. col. 2. lig. 2. après* de Mirepoix, *ajoutez*, maréchal de France.

SAINT JULIEN, famille de Languedoc.

Charles de Saint Julien, ſeigneur de la Deveze & du Puech, fut déclaré noble & iſſu de noble race depuis l'an 1393. par ordonnance du 15 Janvier 1671. Il fut pere de *François*, qui ſuit, & d'*Antoine-Fulcrand* de Saint Julien, capitaine dans le régiment Royal, Infanterie.

François de Saint Julien mourut en 1716. laiſſant de *Jeanne* Ranchin, ſon épouſe,

Gaſpard-Fulcrand de Saint Julien, écuyer, ſeigneur du Puech, d'Albaigne & de la Deveze, né en 1689. & marié en 1718. avec *Marie* d'Alichoux, dont il y a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 495.*

Les armes : *d'azur, à deux lions d'or affrontés, accompagnés d'une fleur de lys auſſi d'or, poſée en chef, & d'une colombe d'argent, placée à la pointe de l'écu, & portant dans ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

SAINT JULIEN-LE-FAUÇON, ſubdélégation de Falaiſe, en Normandie.

On ne connoît pas le temps de l'érection de la terre de Saint Julien-le-Fauçon en baronnie ; cependant elle eſt très-ancienne : elle eſt dans la famille de meſſieurs le Prevoſt, & eſt poſſédée aujourd'hui de pere en fils par *N.*.., le Prevoſt, baron de Saint Julien & ſeigneur de Grand-Champ, par ſucceſſion de ſon pere.

SAINT JUST DE BRILLEMPRÉ : Famille établie dans le comté de Guines & en Picardie, qui a formé pluſieurs branches.

Antoine de Saint Juſt, écuyer, capitaine dans le régiment d'Artois, né en 1649. fils de *Blaiſe* de Saint Juſt, écuyer, & de *Marie* Chreſtien, ſa premiere femme, & petit-fils de *Maurice* de Saint Juſt, écuyer, & de *Jeanne* Jaquetant, ſa femme, obtint une ordonnance de l'intendant de Picardie, du 25 Mars 1706. qui le maintint dans ſa nobleſſe & dans les exemptions dont jouiſſent les gentilshommes. La même ordonnance fut confirmée par l'in-

Digitized by Google

tendant dudit lieu, le 22 Mars 1715.

De ſon premier mariage accordé avec *Marguerite* Hebron, naquit *Antoine* de Saint Juſt, pere, par ſa femme, *Marie-Jeanne-Jacqueline* Parent, de pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Antoine* de Saint Juſt, écuyer, né le 15 Novembre 1720.

2. *Philippe-Antoine Alexandre*, écuyer, né le 17 Mai 1722.

3. *Jean Baptiſte Omer*, écuyer, né le 9 Septembre 1725.

4. *Charles-Hubert*, écuyer, né le 2 Novembre 1727.

5. *Marie-Jacqueline-Françoiſe*, née le 4 Janvier 1718.

6. *Marie-Marguerite* de Saint Juſt, née le 14 Décembre de l'année 1719.

SECONDE BRANCHE.

Blaiſe de Saint Juſt, ſieur de Brillempré, frère puîné d'*Antoine* de Saint Juſt, & cinquieme fils de *Blaiſe* de Saint Juſt, & de *Marie* Hedde, ſa ſeconde femme, fut déchargé du payement du droit de francs-fiefs, par ordonnance de l'intendant de Picardie, du 30 Août 1742. ſur la repréſentation qu'il fit de ſes titres. Il ſervit en qualité d'ingénieur pour les fortifications de Dunkerque, & depuis a été ſubdélégué de l'intendant de Picardie, dans la ville d'Ardres.

Marguerite Joires, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1696. le fit pere de *Joſeph-Thomas* de Saint Juſt, écuyer, ſieur de Brillempré, né en 1701. procureur du Roi au ſiége royal d'Ardres, marié le 4 Août 1723. avec *Jeanne-Cécile* de Maleray, dont ſont iſſus,

1. *Jean-Marie-Blaiſe-Thomas* de Saint Juſt, écuyer, né le 18 Août 1735.

2. *Jean-Louis-Hercules*, né le 5 Avril 1738.

3. *Marguerite-Cécile-Joſeph*, née le premier Octobre 1725.

4. *Françoiſe*, née le 13 Septembre 1726.

5. & 6. *Marie-Cécile-Jacqueline* & *N.....* nées jumelles le 25 Juillet 1734.

7. *Françoiſe-Bénigne-Cécile*, née le 11 Juin 1741.

8. *Marie Louiſe-Françoiſe*, née le 6 Janvier 1743. Voyez *l'Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef d'une croix d'argent, alaiſée & pattée, & en pointe d'un lion auſſi d'argent, langué & onglé de gueules.*

SAINT LARY : *Tome III. p. 236. col. 2. derniere lig. demi-pals flamboyans d'argent*, qui eſt de Termes, *liſez, à trois pointes d'or, iſſantes du pied*, qui eſt de Fumel.

SAINT LAURENT, écuyer, ſieur de Malpere, en Normandie, élection de Caën, du côté de Falaiſe : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, au chef couſu de ſable, chargé de trois étoiles auſſi d'or.*

SAINT MANVIEUX, écuyer, ſieur de la Mortiere, même province, élection de Mortain : Famille qui porte pour armes : *de gueules, fretté d'argent, au franc quartier du ſecond, chargé de neuf mouchetures de ſable.*

SAINT MARC : Famille originaire de la ville & république de Veniſe, qui a donné cinq conſeillers au Parlement de Provence, & qui ne ſubſiſte plus que

Digitized by Google

dans *N*..... de Saint Marc, vivant ſans alliance.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant un livre d'argent.*

SAINT MARTIN, ſeigneur de Bagnac & de Sarzay : Famille établie dans la baſſe Marche & dans l'Anjou.

Pierre de Saint Martin, chevalier, ſeigneur de Bagnac, ſénéchal de la baſſe Marche, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi en 1541. fut pourvu de la charge de ſénéchal par *Charles*, duc d'Orléans, comte de la Marche, en 1541. & confirmé dans cet office par les rois François I. & François II. en 1547. & 1560.

Jean de Saint Martin, ſon arriere petit-fils, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1667. Il fut pere de *Guillaume-Alexandre*, écuyer, ſeigneur de Bagnac, de Cuirat, de la Lande, &c. auſſi maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1708. marié en 1678. avec *Marie* Sornin, dont il a eu, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean*, rapporté après la branche de ſon frere aîné; 3. *Michelle*, encore vivante, mariée en premieres noces à *Pierre* Barbarin, écuyer, ſeigneur du Boſt, dont il y a lignée, & en ſecondes noces, à *N*.... ſeigneur de Creſcency, capitaine de Dragons, dont elle eſt veuve, ſans enfans.

Pierre de Saint Martin, écuyer, ſeigneur de Bagnac & de Martinet, Sanſay & Ville-Maixent, épouſa en 1706. *Catherine* de Bonneval, fille de *Melchior* de Bonneval, écuyer, ſeigneur de Chaſtain, & d'*Antoinette* de la Croix, dont ſont nés, entr'autres enfans, 1. *Louis-Benoît*, qui ſuit; 2. *N*.. dit le chevalier de Saint Martin, mort ſans avoir été marié, étant lieutenant d'Infanterie au régiment de Picardie; 3. *Marie-Michelle*, encore fille; 4. *Louiſe*, mariée en 1749. avec *François* de la Ric, chevalier, ſeigneur de Châteautiſon & de Lobergé.

Louis Benoît de Saint Martin, chevalier, ſeigneur de Bagnac, l'un des deux cents Chevaux-Légers de la garde du Roi & chevalier de Saint Louis, né le premier Avril 1711. a épouſé par contrat du 7 Février 1749. *N*... Blondeau de Lauriere, dont deux garçons & trois filles.

Branche des ſeigneurs de Sarzay.

Jean de Saint Martin II. du nom, écuyer, ſeigneur de Sarzay, ſecond fils de *Guillaume-Alexandre* de Saint Martin, & de *Marie* Sornin, fut déclaré noble & iſſu de noble race par ordonnance du 29 Avril 1715. Il a eu pluſieurs enfans de *Jeanne-Catherine* Sornin, qu'il épouſa en 1708. fille de *Jean* Sornin, ſieur de Lavaud, & de *Jeanne* Sornin, du bourg de Morterol; ſçavoir,

1. *Guillaume-Alexandre* de Saint Martin, écuyer, ſeigneur de Sarzay, né le 10 Février 1713. reçu page de la Reine le 14 Mars 1728. chevalier de Saint Louis & lieutenant colonel du régiment de Rohan.

2. *Jean* de Saint Martin, dit le chevalier de Saint Martin, non marié, tué à la bataille de Fontenoy, étant lieutenant au même régiment de Rohan, pourlors Aubeterre, & une fille, religieuſe, & une autre, mariée. L'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* parle de cette famille, *p.* 486.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules de ſix pieces, les bandes d'argent, ſemées de mouchetures d'hermines.*

SAINT MARTIN : Famille de Normandie, qui porte : *écartelé en ſautoir de gueules & d'argent ; le gueules chargé d'une épée d'argent, & l'argent chargé de trois têtes de lion de gueules, poſées 2 & 1.*

Marguerite-Jeanne de Saint Martin, reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1686. étoit de cette famille, & fille de meſſire *Scipion Louis* de Saint Martin, chevalier, ſeigneur de la Viérigne, près Montfort-l'Amaury, & d'*Anne-Suzanne* l'Eſcalopier, dame de Brunel. *Marguerite-Jeanne* de Saint Martin prouva, lors de ſa réception, qu'elle deſcendoit de *Jean* de Saint Martin, ſeigneur de la Viérigne, qui vivoit en 1524. & étoit ſon quatrieme ayeul.

SAINT MARTIN, écuyer, ſieur de Cavigny, même province, élection de Saint Lô : Famille qui porte pour armes : *de ſinople, à trois glands d'or, la pointe en bas, 2 & 1, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

SAINT MICHEL, en Provence : Famille établie à Marſeille, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Saint Michel, nommé par le Roi à l'office de premier préſident à la Cour des Comptes de Blois, où il a été reçu & inſtallé le 7 Septembre 1758. Il a de *Magdelene* Catelin, ſon épouſe, deux garçons & deux filles. Le plus jeune des garçons eſt Garde-Marine au département de Rochefort. Voyez le *Nouvel Armorial de France, Tome II. p. 376.*

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux eſans auſſi d'or, au chef ecouſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINT NECTAIRE : *Tome III. p. 242. col. 1. lig 40. Françoiſe* d'Anulars, *liſez*, *Françoiſe* d'Anglars.

Ibid. col. 2. lig. 3. dans la Marche, *liſez*, dans la baſſe Marche.

Ibid. lig. 5. effacez, en Auvergne.

Ibid. lig. 8. 1759. liſez, 1719.

Ibid. lig. 9. 1754. liſez, 1734.

Ibid. lig. 14. après Février ſuivant, *ajoutez*, maréchal de France en 1757.

SAINT NICOLAS D'ATHÉE, ſubdélégation de Conches, en Normandie : C'eſt une baronnie, appartenante à mademoiſelle du Bourg.

SAINT OFFANGE, en Anjou.

Artus-Charles de Saint Offange, écuyer, ſieur des Châtelliers, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du 31. Juillet 1667. Il étoit petit-fils d'*Artus* de Saint Offange, écuyer, ſeigneur de la Frapiniere & des Châtelliers, commandant pour le Roi au château de Rochefort-ſur-Loire ; qui avoit pour ſixieme ayeul *Jean* de Saint Offange, qui vivoit en l'an 1380.

Ledit *Artus-Charles* fut pere, par ſa femme, *Jeanne* d'Aubigné, qu'il épouſa en 1639. de *Philippe*, qui ſuit, & de *François*, écuyer, capitaine dans le régiment de Lyonnois.

Philippe de Saint Offange, ſeigneur du Vivier & de Saint Sigiſmond, capitaine commandant un bataillon dans le régiment de la Marine, gouverneur des ville & château de Baugé,

Digitized by Google

en Anjou, épousa en 1689. *Jeanne-Catherine* Courtin, fille de *Jean* Courtin, écuyer, seigneur de la Hunaudiere, de Lizardiere, &c. dont il eut,

Alexandre-Louis de Saint Offange, écuyer, seigneur du Vivier & de Saint Sigismond, gouverneur des ville & château de Baugé, allié en 1713. avec *Louise-Marguerite* l'Etourneau, fille de *François* l'Etourneau, seigneur de Beaumortier. Il a eu pour fils,

Alexandre-François de Saint Offange, né le 5 Octobre 1714. reçu page de la Reine le 29 Avril 1726. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 488.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SAINT OMER : Ville située sur les confins de la France & de la Flandres, auprès du comté de Saint Paul, & dans l'Artois, qui a donné son nom à une ancienne & illustre famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or.*

SAINT OUEN : Le premier nom de la maison de Saint Ouen étoit de Sancy. Son origine est du bailliage de Caux en Normandie, & porte pour armes : *de sable, au sautoir d'argent, accompagné de quatre aiglettes de même.*

Gilbert, seigneur de Saint Ouen, est le premier dont on ait connoissance. Il signa à une chartre pour l'abbaye de Fécamp, l'an 1103. sous le nom de *Gilbert* de Sancy, seigneur de Saint Ouen.

SAINT PAIR, en Bretagne, & dont une branche, établie dans l'élection d'Avranches, en Normandie,

Les armes : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1, chaque losange chargée d'un lion passant d'or.*

SAINT PAUL : *Tome III. p.* 244. *col.* 2. *lig.* 1. dont jouit à présent, *lisez*, dont jouissoit.

Ibid. lig. 3. *effacez*, son fils, & *lisez* : Le maréchal-prince de Soubise avoit un fils, qui se nommoit comte de Saint Paul.

SAINT PERN DE LIGOUYER : Famille de Bretagne, qui a formé plusieurs branches.

Judes de Saint Pern, seigneur de Ligouyer & du Lattay, chevalier de l'ordre du Roi en 1574. & connétable de la ville de Rennes, fut marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1543. avec *Renée* de la Marzeliere, fille de *Renaut* de la Marzeliere, seigneur du Frettay, du Plessis-Giffard, &c. & en secondes, avec *Catherine* de Châteaubriand. Il a eu de sa premiere femme *René* I. du nom, qui suit.

René de Saint Pern I. du nom, seigneur de Champalaune, chevalier de l'ordre du Roi, qualifié connétable pour sa Majesté en la ville de Rennes, fut marié en 1588. à *Gabrielle* du Parc de Locmaria, dont il a eu *René* II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, pere, par sa femme *Mathurine* de Saint Gilles, de *Gabriel*, qui suit, & de *Jean*, qui a formé la branche des seigneurs de la Tour, rapportée ci-après.

Gabriel de Saint Pern, seigneur de Ligouyer, de Champalaune, de Launay, de la Villernoult, &c. fut maintenu par arrêt des commissaires généraux, en Bretagne, dans la possession de son ancienne noblesse, qu'il

Digitized by Google

juſtifia depuis *Bertrand* de Saint Pern, chevalier, vivant en l'an 1350.

De ſon mariage avec *Marie* de Forſans, naquit *Joſeph-Hyacinthe* de Saint Pern, écuyer, pere, par ſa femme, *Julienne-Sainte* Boterel de Quintin, dame de la Villegeffroy, de

Bonaventure-Hilarion de Saint Pern, écuyer, ſeigneur de Ligouyer, né le 17 Avril 1689. reçu page de la petite écurie du Roi en 1704.

Branche des ſeigneurs de la Tour.

Jean de Saint Pern, écuyer, ſeigneur de Champelaune & de la Tour, ſecond fils de *René* de Saint Pern & de *Mathurine* de Saint Gilles, épouſa en 1658. *Marguerite* Henri, dame de Liſle.

François de Saint Pern, ſon petit-fils, écuyer, ſeigneur de la Tour & de Kerguen, fut marié en 1715. avec *Françoiſe* Chereil, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 489.

Les armes : *d'azur, à dix billettes d'argent, percées en quarré, & poſées* 4, 3, 2 & 1.

SAINT PÉRIER : Famille de Beauce, qui porte : *écartélé d'argent & d'azur, à la bande de gueules, brochant ſur le tout*, & de laquelle étoit *Gabrielle* de Saint Périer, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. & qui prouva qu'elle deſcendoit de *Henri* de Saint Périer, écuyer, & d'*Eliſabeth* de Meaux, ſa femme, dont le contrat de mariage fut reçu par Montion, tabellion à Colomiers, le premier Janvier 1475.

Charlotte-Anne-Marie de Saint Périer de Bandeville, épouſe de *Henri* de Sabrevois, maréchal des camps & armées du Roi, & directeur en chef du corps de l'Artillerie & du Génie, au département d'Alſace, de Bourgogne & de Franche-Comté, morte le 29 Août 1756. à ſa terre de Courbereuſe, proche Dourdan, étoit de cette famille.

SAINT PHALLE : Ancienne famille, originaire de Brie.

Michel de Saint Phalle, baron de Saint Waaſt, d'Arras, ſeigneur d'Ans, en Artois, épouſa *Jeanne* de Fretel, fille de *Jean*, ſeigneur de la Haute-Maiſon, de Saint Loup, de No, Bazoches, &c. & de *Thomaſſe* de Magny. On leur connoît deux garçons, *Loup* de Saint Phalle, qui ſuit, & *Hector* de Saint Phalle, chevalier de Malte en 1505.

Loup de Saint Phalle eut de ſon mariage avec *Jacqueline* de Piédefer,

Loup de Saint Phalle II. du nom, chevalier, qui d'*Anne* de Railly, ſa femme, fille de *Jean*, ſeigneur de Hauterive, eut

Fier-Abraas de Saint Phalle, marié en 1594. à *Marie* de Meuſſard, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Méricourt, & d'*Ambroiſe* Miette. De ce mariage ſont iſſus, *Fier-Abraas* II. du nom, mort ſans alliance, & *Charles*, qui ſuit.

Charles de Saint Phalle, ſeigneur de Saint Loup, de No, Fertailles, &c. épouſa en 1638. *Antoinette* de Gault, ou Gonault, fille de *Clément*, chevalier, ſeigneur de la Grange-ſans-Terre, & de *Claude* d'Aribert, dont

Une fille unique, *Jeanne-Victoire* de Saint Phalle, mariée en 1655. à *Charles* de Fera. Elle a tranſmis le nom & les armes de

Digitized by Google

Saint Phalle à ſon ſecond fils, *N.* . . . de Fera de Saint Phalle, marié à *N.* . . . le Begue, dont,

Camille de Fera de Saint Phal'e, ſeigneur de Saint Loup, de No, la Haute-Maiſon, &c. mouſquetaire du Roi, qui a pour ſœur, *N.* . . . . de Fera de Saint Phalle, mariée en 1756. à *N.* . . . . d'Argence, lieutenant des Carabiniers.

Les armes : *de gueules, à trois caſques d'argent, 2 & 1, écartelés de celles* de Fera-Rouville. Cette famille eſt alliée à celles de Brichanteau-Nangis, de Rochechouard, &c. *Voyez* FERA DE ROUVILLE, & les *Preuves de Nobleſſe de l'ordre de Malte de l'année* 1505. Cet extrait eſt tiré d'un mémoire fourni par la famille.

SAINT PIERRE DE SALERNE, ſubdélégation de Bellême, au Perche.

La baronnie de Saint Pierre de Salerne a été donnée à l'évêché d'Avranches. M. l'évêque de la même ville en jouit actuellement.

SAINT PIERRE-SUR-DIVE, ſubdélégation de Falaiſe, en Normandie.

Le comté de Saint Pierre-ſur-Dive eſt très-ancien. Il eſt poſſédé depuis long-temps par les Religieux de Saint Pierre-ſur-Dive, ordre de Saint Benoît, par chartre de donation, dont on ne ſçait ni le nom, ni la date.

SAINT POL, en Normandie : Famille dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir dentelé de ſable.*

Pierre de Saint Pol, écuyer, ſieur des Fourneaux, vivoit en 1340. Il laiſſa deux fils, *Pierre*, qui ſuit, & *Jean* de Saint Pol, écuyer, vivant en 1388.

Pierre de Saint Pol II. du nom, écuyer, ſieur des Fourneaux, vivoit en 1400. & laiſſa,

Jean de Saint Pol, vivant en 1416. pere de

Raoul de Saint Pol, ſieur des Fourneaux, qui vivoit en 1500. Il eut pour fils,

Rolin de Saint Pol, écuyer, ſieur des Fourneaux & de Jéfoſſe, qui ſe maria en 1524. à demoiſelle *Marie* du Crocq, dont,

Nicolas de Saint Pol, écuyer, ſeigneur de Jéfoſſe. Il rendit aveu à l'archevêque de Rouen le 3 Février 1518. & eut de *Marguerite* le Roi, ſon épouſe, 1. *Hector*, qui ſuit; 2. *Jean*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 3. *Etienne* de Saint Pol, qui prenoit la qualité d'écuyer, ſieur de Vigny. Il vivoit en 1550.

Hector de Saint Pol, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Vernon, vivoit en 1540. Enquête fut faite par ledit *Hector* de Saint Pol, le 8 Novembre 1564. à cauſe du fief de Vigny. Il obtint jugement de maintenue des priviléges de nobleſſe du commiſſaire, pour le réglement des tailles, du 16 Avril 1586. dans lequel ſon frere *Jean* eſt qualifié écuyer. Il rendit hommage au roi de Navarre de ſon fief des Fourneaux, le 20 Juin 1579.

Antoine de Saint Pol, ſon fils, lieutenant de Roi en Champagne, gouverneur de Rheims, Mezieres & Vitry en 1592. depuis tué par le duc de Guiſe.

Jean de Saint Pol, frere puîné d'*Hector*, écuyer, ſieur de Vachereſſe, fit un retrait lignager le 11 Octobre 1560. Il épouſa par contrat du 17 Février 1560. *Renée* Hébert, veuve de *Richard* de Mohier, écuyer, ſieur de Villiers, le Mohier, &c. Il rendit hommage de Jéfoſſe, & du fief de

Digitized by Google

Vachereſſe, à cauſe de ſa femme, au ſeigneur du Breuil, le 25 Avril 1561. & le 22 Mars 1604. en qualité d'écuyer, & comme tuteur de ſes enfans, en ſon nom & celui de ſa femme, au ſeigneur d'Epernon, de ſon fief de Vachereſſe. De ſon mariage vinrent *Jean*, qui ſuit, & *Marguerite*.

Jean de Saint Pol, écuyer, ſeigneur de Vachereſſe, gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, épouſa le 13 Septembre 1592. *Marie* de Maillard, fille de *Jean* de Maillard, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, & de *Catherine* le Fevre. Il partagea avec ſes cohéritiers la ſucceſſion de ſon pere, le 12 Février 1597. Il fut maintenu dans les priviléges de nobleſſe, par ſentence des Elus de Dreux, du 23 Juin 1634. Il étoit homme d'armes en 1607. 1608. & 1609. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne* de Saint Pol, mineure, ſous la tutelle de ſa mere, avec ſon frere, en 1616. 3. *Péronne*; 4. *Antoine* de Saint Pol, ſous la tutelle de *Jean* de Pondeville, écuyer, le 30 Mai 1633.

Jean de Saint Pol, écuyer, ſieur de Vachereſſe & de Mytainville, y demeurant, élection de Montfort, épouſa en 1630. *Léonore* de la Chauſſée, fille de *Guillaume*, écuyer, ſieur de Monillet, & de *Françoiſe* de Comail. Il eut commiſſion de lever une compagnie de gens de pied au régiment du Meſnil-Tardieu, le 13 Août 1636. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 24 Novembre 1668. & eut dix enfans.

SAINT PRIEST : *Tome III. p. 245. col. 2. derniere lig.* Les armes, *ajoutez*, de l'ancienne maiſon de Saint Prieſt étoient; *cinq points d'or*, &c.

SAINT PRIVÉ: Famille de Champagne, établie auſſi dans l'Iſle de France, maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance du 23 Juillet 1667.

Henri de Saint Privé, écuyer, ſeigneur de Richebourg, ci-devant capitaine dans le régiment de Champagne, avoit pour quatrieme ayeul, *Marc* de Saint Privé, écuyer, ſeigneur d'Artigny, de Cloye & de Gondecourt, qui vivoit avec *Nicole* de Criſton, ſa femme, en 1520.

Ledit *Henri* épouſa en 1717. *Catherine-Michelle* Boutet, dont il a eu des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 490.*

Les armes : *d'argent, à un ſautoir de gueules, bordé d'une dentelure de ſable.*

SAINT QUENTIN : Famille de Normandie, ſurnommée anciennement Dodin.

Raphael Dodin, ſeigneur de Saint Quentin d'Elle, fut maintenu dans ſa nobleſſe de cinq degrés ſucceſſifs, par ordonnance du 28 Mai 1635. Il obtint des lettres patentes en 1641. par leſquelles le Roi lui permit, ainſi qu'à ſes deſcendans nés & à naître, de porter le nom de Saint Quentin au lieu de celui de Dodin. De ſon mariage avec *Catherine* Millet, qu'il épouſa en 1617. naquit, entr'autres enfans, *Charles* de Saint Quentin, écuyer, ſeigneur & patron de Saint Quentin, reconnu noble de quatre races, avec *Henri-François*, ſon frere, par ordonnance de M. de Chamillart, du 31 Janvier 1668.

Ledit *Charles* fut pere, par ſa femme, *Marie* Godefroy, d'*Henri-François* de Saint Quentin,

Digitized by Google

ſeigneur & patron de Saint Quentin d'Elle & de Launay, chevalier de Saint Louis, anciennement capitaine de Dragons dans le régiment de la Reine, marié en 1710. avec *Marie-Françoiſe-Eléonore* de la Goniviere, qui lui apporta en dot la terre & ſeigneurie de Banville, fille de *Jacques* de la Goniviere, écuyer, ſeigneur de Banville, & de *Marie-Françoiſe* d'Auxais. Il en a eu pour fils,

Guillaume-Henri de Saint Quentin, né en Juin 1720. reçu page de la Reine le 23 Août 1734. Voyez l'*Armorial de France, Reg. I. Part. II. p.* 491.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent, & en pointe d'un cygne de même, nageant ſur une riviere auſſi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT QUINTIN DE BLET, dans le Bourbonnois : Maiſon diſtinguée par ſon ancienneté & par ſes alliances, dont les armes ſont : *d'or, à une fleur de lys de gueules.*

Alexandre de Saint Quintin, comte de Blet, maréchal des camps & armées du Roi, & commandant à Berg-op-Zoom, y mourut le 23 Février 1748. dans la quarante-ſixieme année de ſon âge. Il étoit en 1727. ſous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, capitaine-lieutenant de la même compagnie le 20 Mai 1734. puis capitaine de la compagnie des Gendarmes Anglois, le 15 Mars 1740. brigadier d'armée le 20 Février 1743. & enfin maréchal de camp le premier Mai 1745. Il étoit marié depuis le 9 Novembre 1724. avec *Marie* Peyrenc, niece & couſine germaine de meſſieurs Peyrenc de Moras, maîtres des requêtes, pere & fils, & étoit fils d'*Alexandre* de Saint Quintin, comte de Blet, en Bourbonnois, & de *Louiſe-Françoiſe* Hurault de Saint Denis, mariés le 4 Octobre 1700.

Voyez la généalogie de la famille de Saint Quintin dans le *Tome IX.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne* & le *Mercure de France du mois d'Avril* 1748. *p.* 213.

SAINT REMI-GEST : Seigneurie en Brabant, qui fut unie à celle d'Herbaix & de Petremal, & érigée en comté par lettres du 13 Novembre 1662. en faveur des ſervices & de la noble extraction de *Diego* de Bohorques, chevalier de Saint Jacques, ſeigneur de Saint Remi, meſtre-de-camp & gouverneur de l'Iſle de Stevens-Wert.

SAINT SAUVEUR, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules, & d'une roſe de même en pointe.*

SAINT SEVERIN D'ARRAGON : *Tome III. p.* 251. *col.* 1. *lig.* 21. *après* le comte de Saint Severin d'Arragon, *ajoutez*, mort le 7 Mars 1757. a eu de ſon mariage, &c.

SAINT SULPIS, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'hermines.*

Entre les gentilshommes de Breſſe, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, ſous *Bérard* de Chaſtillon, évêque de Mâcon, l'an 1120. il eſt fait mention de Pernos de Saint Sulpis, chevalier.

Digitized by Google

SAINT TRIVIER, en Dombes : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

SAINT VALLERY, en Ponthieu : Famille qui porte pour armes : *d'azur, fretté d'or, l'écu semé de fleurs de lys de même.*

Dès le temps du roi Lothaire, un des fils de *Guillaume*, comte de Ponthieu, épousa la fille de *Renaud* de Saint Vallery ; & *Galbert*, surnommé l'Avoué de Saint Vallery, étoit un si grand seigneur, que *Richard* II. duc de Normandie, lui donna en mariage *Pappie* de Normandie, sa fille, ainsi que l'assure *Oderic* Vitalis, religieux de l'abbaye de Saint Evroult.

SAINTE CROIX : Baronnie ancienne, avec un bourg considérable, dans le bailliage de Châlons-sur-Saone, & mouvant du Roi, à cause de son duché de Bourgogne. Elle fut acquise dans le dernier siécle de la maison de Vienne, par *Charles* de Baatz de Castelmore, appellé le comte d'Artagnan, tué au siége de Maestrick en 1673. étant capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires. Son fils, *Louis-Gabriel*, comte d'Artagnan, la vendit le 25 Septembre 1741. à *Jean-François-Joseph* de Venant, chévalier, seigneur de Famechon, d'Ivergni de Saternaule, &c. en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois d'Octobre 1744. *Voyez* au mot VENANT.

SAINTE GEMME : Châtellenie érigée en baronnie, par lettres du mois d'Avril 1646. enregistrées au Parlement le 27 Juillet 1649. & en la Chambre des Comptes le 30 Mai 1650. en faveur de *François* Lasnier, conseiller d'Etat & ambassadeur de France en Portugal.

SAINTE HERMINE, en Saintonge & en Angoumois.

Louis de Sainte Hermine, écuyer, seigneur de Chenon & de la Foucherolle, fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1497. par ordonnance de 1667. Il étoit fils de *Joachim* de Sainte Hermine, seigneur du Fa, & d'*Anne* de Polignac, & avoit pour huitieme ayeul *Jean* de Sainte Hermine, écuyer, qui vivoit en 1420. avec *Marguerite* de la Duch, qualifiée dame du Fa, sa femme.

Louis de Sainte Hermine épousa en 1661. *Marie* de Livenne. Il en eut huit enfans ; sçavoir, 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Alexandre*, mort capitaine de vaisseaux en 1705. 3. *René*, qui fut successivement prieur de Sainte Catherine de Mérignac, en Angoumois, abbé de Notre-Dame de Gondom, diocèse d'Agen, grand-chantre de l'église de Rheims, puis grand vicaire de Noyon, & ensuite aumônier de la Reine ; 4. *Marie* ; 5. *Marie-Anne* ; 6. *Françoise-Marie* ; 7. *Marie-Magdelene* ; 8. *Marie* de Sainte Hermine.

Louis de Sainte Hermine, seigneur de Mérignac en Angoumois, colonel d'Infanterie dans le régiment des Vaisseaux & chevalier de Saint Louis, fut marié en 1708. avec *Blanche-Fleur-Geneviéve* Guibert, fille de *Louis* Guibert, écuyer, seigneur des Landes & de Coulonges, gouverneur de Saint Jean d'Angely, & subdélégué des Maréchaux de France dans la même ville. Il en a eu pour fils,

Louis de Sainte Hermine, né en 1710. reçu page de la Reine en 1725. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 492.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, ſemé de mouchetures d'hermines.*

SAINTE MARIE : Il y a en Normandie pluſieurs familles du nom de Sainte Marie; ſçavoir,

SAINTE MARIE D'AGNEAUX, en baſſe Normandie.

Raoul de Sainte Marie, écuyer, ſeigneur de Saint Andrieu, au diocèſe de Séez en 1460. eut pour femme *Girette* d'Eſquay, qui lui apporta en mariage les terres & ſeigneuries d'Agneaux & de Canchi.

Nicolas de Sainte Marie, ſeigneur d'Agneaux & de Canchi, ſon arriere petit-fils, capitaine du château de Valogne, chambellan de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1563. chevalier de Saint Michel en 1583. capitaine & gouverneur des ville & forteresſe de Grandville en 1589. fut pere, par ſa femme, *Marie* de Longval, qu'il avoit épouſée en 1549. de *Jacques* de Sainte Marie, chevalier, ſeigneur d'Agneaux, de la Haye-Belouze & d'Orbeville, capitaine & gouverneur de Grandville & des Iſles de Chauſei, gentilhomme ordinaire de la chambre de *François*, duc d'Alençon, par lettres de 1583. marié en premieres noces en 1572. avec *Catherine* de Harlus, dont il a eu,

Jacques de Sainte Marie II. du nom, ſieur du Pleſſis, ſeigneur & patron d'Agneaux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Grandville, qui eut pour femme *Barbe* de la Luzerne, mere de

Jacques de Sainte Marie III. du nom, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de Grandville, maintenu dans ſa nobleſſe avec *Philippe* de Sainte Marie, ſieur d'Orbeville, ſon frere, par ordonnance de 1624.

François-Louis de Sainte Marie, écuyer, fils dudit *Jacques* III. du nom, épouſa en 1666. *Marie-Anne* du Mouſtier, dont eſt né,

Thomas de Sainte Marie, écuyer, ſeigneur & patron d'Agneaux & de la Haye-Belouze. De ſon mariage accordé en 1697. avec *Marguerite-Renée* Mangon, fille de *Bernardin* Mangon, écuyer, ſieur du Coudrai, ſeigneur châtelain & patron des Marets de Nacqueville, ſont iſſus,

1. *Jean-Jacques-René* de Sainte Marie d'Agneaux, né le 25 Juillet 1704. reçu page de la petite écurie du Roi en 1720.

2. *Jeanne-Angélique*, née en 1703. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 495.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, le premier & le quatrieme quartier chargés d'un croiſſant de gueules.*

SAINTE MARIE D'ESQUILLY, chevalier, ſeigneur, marquis d'Auvers, très-ancienne Nobleſſe, élection de Coutances : Famille aujourd'hui éteinte, au moins dans ſes principales branches, qui étoient celles des ſeigneurs d'Auvers, d'Aprés & d'Eſquilly, dont *Jean-Pompone-Auguſte* de Sainte Marie, qui a gouverné pendant vingt ans l'abbaye du Bec, dont il a fait reſtaurer les lieux réguliers, preſque dans leur entier, & qui, à juſte titre, mérite d'être compté au nombre des bienfaiteurs de ce célebre monaſtere, eſt le dernier qui ait vécu.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de ſix merlettes de gueules*, 3, 2 & 1.

SAINTE MARIE LA-ROBERT, au bailliage de Caën, élection de Falaiſe : Famille qui porte : *de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

La terre de Sainte Marie-la-Robert a paſſé par ſucceſſion de cette ancienne famille à *Antoine* le Chevalier, qui en étoit ſeigneur dans le dénombrement des fiefs du vicomté de Falaiſe.

SAINTE MERE-EGLISE : Terre ſituée dans le bailliage du Cotentin, en Normandie, qui a donné le nom à une ancienne Nobleſſe, éteinte.

SAISSEVAL DE FEUQUIERES : Famille de Picardie.

Claude de Saiſſeval, ſeigneur de Méraucourt, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, capitaine dans le régiment de la Reine & lieutenant pour ſa Majeſté au gouvernement d'Amiens en 1674. mourut en 1616. Il avoit pour triſayeul *François* de Saiſſeval, écuyer, ſeigneur de Piſſi, qui épouſa en 1538. *Antoinette* le Bourachier.

Claude de Saiſſeval laiſſa, entr'autres enfans, de *Marie-Magdelene* d'Ardres, ſa femme,

Claude-François de Saiſſeval, ſeigneur de Feuquieres & de Feuqueroles, major du régiment d'Ormoi, chevalier de Saint Louis & commandant pour ſa Majeſté en la ville & gouvernement d'Ardres, qui épouſa en 1714. *Louiſe-Catherine-Françoiſe* de Verduzan, dont il a eu, entr'autres enfans,

Louis-François de Saiſſeval de Feuquieres, né le 27 Juin 1715. reçu page de la petite écurie du Roi en 1732. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 496.

Les armes : *d'azur, à deux bars d'argent adoſſés.*

SAIX (du) : Famille de Dauphiné, qui porte : *écartelé d'or & de gueules.*

Claudine du Saix de Mars, née le dernier Mars 1681. du mariage de meſſire *Jean* du Saix, ſeigneur de Chervé, & de *Gabrielle* du Boſt, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1692. & prouva qu'elle étoit iſſue au ſixieme degré de *Claude* du Saix, ſeigneur de Reſſins, & d'*Alix* de Girardieres, qu'il avoit épouſée en 1500.

SALES, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de ſinople, à cinq lionceaux d'argent, poſés en ſautoir.*

SALES, ſeigneur de Leſcure, en Rouergue. Cette maiſon eſt éteinte.

I. *Gilbert* de Sales, chevalier, épouſa en 1370. *Jacquette* de Galande. Il eut pour fils,

II. *Etienne* de Sales, qui épouſa en 1392. *Iſabeau* de Penevayre. Il eut pour fils *Begon* de Sales, qui ſuit, & *Bernard* de Sales, grand prieur de Sainr Gilles, auparavant commandeur de Sainte Ulalie.

III. *Begon* de Sales, ſeigneur de Leſcure, épouſa en premieres noces *Jacquette* de Montmejean, & en ſecondes, *Jeanne* de Flavins. Il eut du premier lit *Jacques* de Sales, & *Triſtan* de Sales, commandeur de Saint Félix, tué au ſiége de Rhodes en 1522. Du ſecond lit eſt iſſu, *Pierre*, qui ſuit.

IV. *Pierre* de Sales épouſa *Benoîte-Bernardine* d'Elbes, d'une maiſon de Provence. Il eut, entre

pluſieurs

plusieurs fils, *Jean*, qui suit, & *Gaillard* de Sales, commandeur de Saint Félix après la mort de son oncle.

V. *Jean* de Sales épousa *Flore* de Caulice d'une maison fort ancienne du haut Rouergne, éteinte. Il fut premier gentilhomme ordinaire de la reine de Navarre. Il eut, entr'autres enfans, *Pierre* de Sales, qui suit.

VI. *Pierre* de Sales II. du nom, épousa *Valerie* de la Valette-Parisot, niece du grand-maître de Malte. Il fut lieutenant de la compagnie des Gendarmes du maréchal Saint André, & commanda en chef les Catholiques du haut Rouergue. Il fut tué dans sa maison de Vayrieres par les Calvinistes, & laissa de son mariage deux fils.

VII. *Jean* de Sales II. du nom, épousa *Rose* de Bar, héritiere de Bar, dont il eut *Jean*, qui suit.

VIII. *Jean* de Sales III. du nom, seigneur de Bar, épousa *Gabrielle* de Gallard-Brassac, d'une maison connue aujourd'hui sous le nom de Galard, comte de Béarn. Il mourut sans laisser de postérité.

VII. *Jacques* de Sales, fils de *Jean* II. du nom, épousa *Gabrielle* de Bérail-Mazerolles, d'une branche cadette à celle de Cazillac. Sa postérité s'est éteinte dans ce siécle.

Simon de Sales étoit fils de *Jacques*, & il eut pour fils le pere de la dame d'Arribat, mariée à Villefranche. Elle est veuve depuis long-temps. Son frere est mort sans laisser de postérité.

Les armes sont : *d'or, à un saule, ou autre arbre de sinople, parti d'azur, à trois barres d'or.*

Il est parlé de cette famille dans une vieille généalogie, qui est en manuscrit, & dans la liste des chevaliers de Malte, *Tome III.* de l'*Histoire de Malte*, in-4°. où les armes sont données faussement.

SALIES-LEME, en Béarnois : Branche cadette de la maison de Salies, qui a occupé les premieres places dans l'Eglise, au service & dans la Robe. *Guillaume* de Salies fut évêque d'Aix en 1227. *Arnaud*, évêque de Lescar en 1427. & *Jean*, évêque de Lescar en 1620. *Henri* de Salies, filleul d'Henri IV. roi de France, fut un officier célebre. *Pierre* de Salies, protégé du grand Condé, arrêta l'armée ennemie dans un fond, avec six cents hommes. *Guillaume* de Salies fut lieutenant colonel dans le régiment de Piémont.

David de Salies fut avocat général à la Chancellerie de Navarre, avant son union au Parlement de Pau, & depuis procureur général audit Parlement. Il assista en cette qualité à l'assemblée générale des Notables du royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y distingua beaucoup par ses lumieres, sa fermeté & son zèle pour le service du Roi & de l'Etat.

Marie-Françoise Dejean, mariée avec *Arnaud* d'Esquille, président à mortier au Parlement de Navarre, descend de cette maison par sa mere.

Les armes de Salies sont : *d'argent, à un ours au naturel mouvant, sur un hêtre de sinople*, sur lequel il jette du sel avec sa patte, avec ces paroles en banderole sur le hêtre : *sic sale vivisco.*

SALIGNAC DE FÉNELON : La maison de Salignac, dont le nom se trouve écrit dans les an-

ciens titres Salagnac, Salanhac & Salignac, eſt connue avant l'an 1030. dans le Périgord, où eſt ſituée la terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat, par ſes alliances & par les grands hommes qui en ſont ſortis, comme deux archevêques de Bordeaux, ſix évêques de Sarlat, un évêque de Cominges, pluſieurs abbeſſes d'un mérite diſtingué, des grands ſénéchaux de Périgord & de Quercy, des chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit, &c. Le baron de Salagnac fut célebre par ſon ambaſſade de Conſtantinople, ſous le regne de Henri le Grand. Les alliances de cette maiſon ſont avec celles de Laval, la Trimouille, Themines, Sainte Maure, Gontault, Maillé, Crevant, Aubuſſon, &c.

Les marquis de Fénelon ſont les aînés de cette famille, & leurs armes ſont : *d'or, à trois bandes de ſinople.*

Gabriel de Salignac, marquis de Fénelon, chevalier des ordres du Roi depuis le 2 Février 1740. lieutenant général des armées de ſa Majeſté depuis le premier Mars 1738. conſeiller d'Etat d'épée en Septembre 1738. & gouverneur du Queſnoy en Avril 1735. ci-devant ambaſſadeur ordinaire en Hollande, nommé au mois de Mai 1724. & ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Soiſſons, nommé le 31 Août 1727. mourut à l'âge de cinquante-huit ans, ou environ, de la bleſſure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Raucoux, laiſſant pluſieurs enfans du mariage qu'il avoit contracté en Décembre 1721. avec *Louiſe-Françoiſe* le Pelletier, fille de *Louis* le Pelletier, ſeigneur de Villeneuve-le-Roi, premier préſident du Parlement, & de *Charlotte-Henriette* le Mairat, ſa ſeconde femme ; ſçavoir, 1. *François-Louis* de Salignac, marquis de Fénelon, né le 7 Novembre 1722. brigadier d'Infanterie le 27 Juillet 1747. marié le 7 Novembre ſuivant à *Charlotte* de Malon de Bercy, née le 18 Mai 1729. & enterrée le 10 Décembre 1760. laiſſant des enfans, qui ſont meſdames de la Garde & le Normant de Mezy, fille de *Louis-Claude*, marquis de Bercy, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes ; 2. *N.* . . . de Salignac, mariée le 8 Octobre 1741. à *François* de la Cropte, marquis de Beauvais-Chamerac, en Périgord.

Le feu marquis de Fénelon étoit fils de *François* de Salignac, comte de Fénelon, & de dame *Eliſabeth* de Saint Aulaire. Il étoit petit-neveu de *François* de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambray, ſi connu par ſes ouvrages, mort le 7 Janvier 1715. Il étoit arriere-petit-neveu d'*Antoine* de Salignac, marquis de Maignac, lieutenant général au gouvernement de la haute & baſſe Marche, nommé à l'ordre du Saint Eſprit, mort en 1683. & il avoit pour cinquieme ayeul *Armand* de Salignac, ſeigneur de Fénelon, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, lequel mourut en 1579. & avoit pour frere puîné *Bertrand* de Salignac, ſeigneur de la Mothe-Fénelon, fait chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1579. conſeiller d'Etat, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, ambaſſadeur en Angleterre, puis

Digitized by Google

en Eſpagne, mort le 13 Août 1599. Voyez les *Mercures de France des mois de Septembre* 1735. *p.* 2118. *& de Novembre* 1746. *p.* 202. *&* 203.

SALAZAR : Famille de Biſcaye, éteinte dans un archevêque de Sens, qui portoit : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or, à cinq fers de pique de ſable, poſés en ſautoir ; au* 2 *&* 3 *de gueules, à cinq étoiles en ſautoir, & ſur le tout d'argent, à une aigle à deux têtes d'azur.*

SALINS : Ce nom a été commun à pluſieurs maiſons du comté de Bourgogne, différentes entr'elles d'origine, de puiſſance & de ſplendeur. La plus célebre eſt celle des anciens ſires de Salins, dont le commencement ſe rapporte à *Albéric*, comte de Mâcon, & qui finit par une fille qui en tranſmit le nom & les biens à l'illuſtre maiſon de Vienne.

SALINS-LA-BANDE : Cette maiſon, qui portoit : *de gueules, à la bande d'or*, a toujours été regardée comme iſſue de *Gérard*, fils naturel de *Gaucher* IV. du nom, ſire de Salins. L'entiere reſſemblance de ſes armes avec celles des ſeigneurs de Salins, a favoriſé cette opinion.

SALINS-LA-TOUR : Famille ainſi nommée, à cauſe de ſes armes, qui étoient : *d'azur, à la tour maçonnée de ſable. Humbert* de Salins, chevalier, dit de la Tour, qui tranſigea en 1202. en préſence d'*Amédée*, archevêque de Beſançon, paroît en avoir été la tige.

Un du nom de Salins, mort fermier général, portoit : *la tour d'argent, écartelée* de Brunet.

Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins, au comté de Bourgogne* ; l'*Hiſtoire de la ville de Salins* ; l'Hiſtoire & la Généalogie de ſes vicomtes ; celle de toutes les maiſons qui ont porté le nom de Salins, par *M. J. B.* Guillaume, prêtre, aſſocié de l'Académie Royale de Beſançon, en deux volumes *in*-4°. imprimés à Beſançon, l'un en 1757. & l'autre en 1758.

SALLE, en Guyenne : *Tome III. p.* 255. *col.* 1. *lig.* 23. ſeigneur de Saraſiet, *liſez*, ſeigneur de Sarraziet.

Ibid. lig. 32. de Caneux, *liſez*, de Caneus.

Ibid. lig. 46. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes ſont : *d'azur au lion de gueules, écartelé d'azur, à neuf loſanges d'or, poſées* 3, 3 *&* 3.

SALLE (la) : Famille d'Auvergne, qui porte : *de gueules, à une tour crénelée d'argent, maçonnée de ſable, & deux bâtons écotés d'or, poſés en pointe, & paſſés en ſautoir.*

Françoiſe de la Salle, née le premier Mars 1681. du mariage de *Jacques* de la Salle, écuyer, ſeigneur de Saint Ponci, & d'*Amable* de la Fage, ſa femme, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1691. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Antoine* de la Salle, ſeigneur d'Auliac, qui vivoit en 1492. & étoit ſon cinquieme ayeul.

SALLE (de la) : Seigneurie dans le Lyonnois, érigée en comté, avec Vaux & Quincieux en 1655. en faveur de *François* de Baillon, ou Baglion, baron de Jons, qui fut prevôt des marchands de Lyon en 1658. & 1659. Il avoit eu cette terre du chef de ſa mere, *Françoiſe* Henri, fille d'*Artus* Henri, ſeigneur d'Eſcouſſieu, maître d'hôtel de la Reine, & de *Deniſe* de Bellié-

Digitized by Google

vre, dame de la Salle, fille de M. le chancelier. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Pierre-François-Marie* de Baglion, comte de la Salle, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes en 1754. marié le 10 Juin 1733. à *Angélique-Louiſe-Sophie* d'Allonville de Louville, dont une fille unique, *Françoiſe-Sophie-Scholaſtique* Baglion de la Salle, mariée au comte du Roure. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p.* 162.

SALLEN, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SALLES (des) : Famille de Champagne, qui porte pour armes : *d'argent, à une tour donjonnée de ſable, le premier donjon ſommé d'un autre donjon de même, & poſée ſur un tertre à trois coupeaux de ſinople.*

Marie-Urſule des Salles, l'un des enfans de *François* des Salles, baron de Gouécourt, & d'*Eliſabeth* de Villemur, naquit le 2 Novembre 1676. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Pierre* des Salles, ſeigneur de Gombervaux, & de *Nicole* de Vernancourt, ſa femme, qui vivoient en 1490. & étoient le cinquieme ayeul & la cinquieme ayeule de la produiſante.

SALLES (des) : *Tome III. p.* 256. *col.* 1. *lig.* 14. Triquelmont, *liſez*, Fiquelmont.

SALLET, écuyer, ſieur du Repas, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille qui porte : *d'argent, à deux roſes de gueule. en chef, & un cœur de même en pointe.*

Il y a encore en Normandie, élection de Caën, une famille du nom de Sallet, écuyer, ſieur de Boiſbiſſon, dont les armes ſont les mêmes que celles de la précédente.

SALMON : Famille établie dans le Vendomois, le Maine & la Touraine, qui a formé les branches des ſeigneurs du Chaſtellier, de la Broſſe, de Loiré & de Courtemblay. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Jean de Salmon I. du nom, écuyer, ſeigneur du Léhon, natif du pays de Vendomois, ſuivant un acte paſſé à Tours le 30 Juillet 1449. ne vivoit plus le 7 Septembre 1487. Il a eu trois enfans, *Nicolas*, qui ſuit ; *Claude*, auteur de la branche des ſeigneurs du Chaſtellier, rapportée ci-après, & *Jeanne* Salmon.

Nicolas Salmon, écuyer, ſeigneur du Léhon, mourut en 1507. *Louis* Salmon, ſon fils, écuyer, fut pere d'*Alexandre*, dont on ignore la poſtérité.

Branche des ſeigneurs du Chaſtellier.

Claude Salmon, écuyer, ſeigneur du Chaſtellier & de la Gillotiere, threſorier du comté de Vendomois, acquit en 1494. de *Lorin* de Ciſſé, les fief, terre & ſeigneurie du Chaſtellier, dans la paroiſſe de Savigny-ſur-Braye, ayant droit de haute, moyenne & baſſe juſtice. Il épouſa en 1494. *Jeanne* de Cherbey, dont naquit, entr'autres enfans,

Jean II. du nom, écuyer, ſeigneur du Chaſtellier, homme d'armes des ordonnances du Roi, dans la compagnie du duc de Vendôme, & depuis maréchal des logis de la même compagnie. Il mourut au ſiége de Térouenne en 1537. laiſſant un fils & deux filles de

Digitized by Google

ſon mariage accordé en 1530. avec *Marie* le Boucher.

François de Salmon I. du nom, écuyer, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, de la Gillotiere, du fief Vaudour, de la Ronciere, d'Eſtange, de Montcimier, de Boiſmoreau, de la Jouairiere, des Tuandieres, de la Rougonniere & des Creneaux, maître d'hôtel de *Marie* de Bourbon, ducheſſe de Longueville, écuyer de *Henri* d'Orléans, ſon fils, duc de Longueville, dont il fut auſſi maître d'hôtel, & gentilhomme ordinaire de *François*, comte de Saint Pol, fut fait capitaine & gouverneur du château de Briquebec. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par jugement des commiſſaires du Roi en la généralité d'Orléans, rendu le 9 Décembre 1598. De ſon alliance avec *Jacqueline* de la Beſchere, fille & principale héritiere de *Jacques* de la Beſchere, écuyer, ſeigneur de la Fertiere, & de *Jeanne* de Thibivillier, naquirent ſix enfans, entr'autres,

Jean de Salmon III. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, &c. homme d'armes de la compagnie du comte de Saint Pol, le 28 Juillet 1597. Il acquit en 1624. le fief de la Fontaine, dans la paroiſſe de Savigny, de *Jean* de Rouſſard, ſeigneur de la Lunotterie, &c. Il fut marié par contrat du 26 Avril 1593. avec *Renée* de Coutances, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit, & *Léonor* de Salmon, auteur de la branche des ſeigneurs de Courtemblay, rapportée ci-après.

François de Salmon II. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de la Fertiere, &c. mourut en 1635. Il avoit été marié par contrat du 8 Juin 1622. avec *Anne* de Menon, fille de *François* de Menon, ſeigneur de Turbilly, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Magdelene* de Maillé de la Tour-Landry (*a*). De cette alliance ſont nés cinq enfans.

Urbain de Salmon, le ſecond de ſes fils, ſeigneur du Chaſtellier, d'Auvines, des Roches, &c. fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par ordonnances des intendans de la généralité d'Orléans, des 6 Juin 1667. & 14 Septembre 1673. Il épouſa le 27 Février 1650. *Marie* Martin, fille de *Jacques* Martin, écuyer, ſieur de Villiers, préſident en la Chambre des Comptes de Blois, dont ſont iſſus huit enfans, entr'autres, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Antoine* de Salmon, ſeigneur de la Giraudiere, chef de la branche des ſeigneurs de la Broſſe, rapportée ci-après; 3. *Charles-Claude* de Salmon, auteur de la branche des ſeigneurs de Loiré, qui ſuivra.

François de Salmon III. du nom, ſeigneur du Chaſtellier, de Marſon, des Roches & d'Auvines, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vaillac, mourut en 1709. laiſſant pour fils unique de ſon mariage accordé le 24 Juillet 1692. avec *Marie-Catherine* de la Barre,

François de Salmon IV. du

(*a*) Anne *de Menon, du chef de* Magdelene *de Maillé de la Tour-Landry, ſa mere, avoit l'honneur d'appartenir, par conſanguinité, à la maiſon de Condé, ainſi qu'à beaucoup de grands ſeigneurs & de maiſons illuſtres.*

Digitized by Google

nom, ſeigneur du Chaſtellier, de Sainte Carotte, de Vau, de la Gillotiere, d'Auvines & des Roches, né en Septembre 1695. pourvu d'un office de lieutenant des Maréchaux de France, au département du duché de Vendomois. Il fut marié le 26 Juin 1723. avec *Eliſaleth-Anne* Gigault de Bellefonds, ſœur de l'archevêque de Paris défunt. Leurs enfans ſont,

1. *Charles-Alexandre* de Salmon du Chaſtellier, né le 16 Octobre 1726. reçu en 1742. page de la petite écurie du Roi, puis cornette de Cavalerie dans le régiment de Bellefonds.

2. *François-Jacques* de Salmon, né le 30 Décembre 1728. reçu en 1744. page de la petite écurie du Roi, auſſi cornette de Cavalerie dans le régiment de Bellefonds.

3. *Eliſabeth-Jeanne* de Salmon du Chaſtellier, née le 17 Septembre 1730.

Branche des ſeigneurs de la Broſſe.

Antoine de Salmon, ſecond fils d'*Urbain* de Salmon, ſeigneur du Chaſtellier, & de *Marie* Martin, écuyer, ſeigneur de la Giraudiere, de la Lande & en partie des fief, terre & ſeigneurie de la Broſſe, mourut le 22 Février 1715. laiſſant quatre enfans de *Polixene* Davy de la Pailleterie, entr'autres,

Antoine-François de Salmon, écuyer, ſeigneur de la Broſſe, ſeigneur châtelain de Chenuſſon, capitaine dans le régiment de la Ferté, Infanterie, marié par contrat du 26 Mars 1731. avec *Louiſe-Charlotte* Hubert de Lauberdiere. Il mourut en Mai 1746. De ſon mariage ſont nés,

1. *Antoine-Louis* de Salmon de la Broſſe, écuyer.

2. *Alexandre-Céſar* de Salmon.

3. *Auguſte* de Salmon.

4. *Charles-Louis* de Salmon, tous écuyers.

Branche des ſeigneurs de Loiré.

Charles-Claude de Salmon, troiſieme fils d'*Urbain* de Salmon, ſeigneur du Chaſtellier, & de *Marie* Martin, écuyer, ſeigneur du grand & du petit Loiré, de Gaſtineau, &c. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, en 1695. fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant de Tours le 12 Juillet 1716. Il épouſa en 1695. *Marie-Anne* de Gaigné, dont naquirent cinq garçons, quatre deſquels ſont morts ſans alliance, & trois filles.

Honorat-Joſeph-François-Jean de Salmon, écuyer, ſeigneur du grand & du petit Loiré, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, avec *Marie-Françoiſe* du Noyer, & en ſecondes, le premier Janvier 1730. avec *Andrée-Françoiſe* Hubert. Du premier lit eſt née,

Françoiſe de Salmon, mariée en 1745. avec *N.....* de Cherbon, ſeigneur de la Morellerie.

Du ſecond lit ſont iſſus,

1. *André-Michel-Honorat* de Salmon, écuyer, né le 10 Janvier 1731.

2. *Antoine-François-André* de Salmon, écuyer, né le 27 Septembre 1733.

3. *Catherine* de Salmon.

Branche des ſeigneurs de Courtemblay.

Léonor de Salmon I. du nom,

Digitized by Google

écuyer, seigneur de Negron & de la Fertiere, second fils de *Jean* de Salmon III. du nom, seigneur du Chastellier, & de *Renée* de Coutances, fut maintenu dans sa noblesse par sentence des Elus de Vendôme du 7 Juin 1634. Il mourut en 1660. laissant six enfans de son mariage accordé le 28 Avril 1627. avec *Marie* Djonneau, entr'autres,

Léonor de Salmon II. du nom, écuyer, seigneur du Liandon & de la Vignonniere, marié le 12 Novembre 1663. avec *Anne* de Guillot, fille aînée & principale héritiere de *Balthasard* de Guillot, écuyer, sieur de Perray, de la Manfraisiere, du Coudray, &c.

Léonor de Salmon III. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de Courtemblay, du Coudray & de la Fertiere, naquit le 25 Octobre 1664. fut cornette dans le régiment de Vaillac, & épousa le 5 Septembre 1698. avec dispense de Rome, *Marie-Anne* de Petitjean, sa cousine germaine, fille aînée & principale héritiere de *Jacques* de Petitjean, écuyer, seigneur de la Roussardiere, & de *Renée* de Salmon. De ce mariage sont sortis cinq enfans; sçavoir,

1. *Léonor-Jacques* de Salmon, qui suit.

2. *François-Joseph* de Salmon de la Fertiere, né en 1702. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Chartres, tué en 1743. au combat d'Ettingen.

3. *Pierre* de Salmon de Courtemblay, né le 2 Août 1705. prêtre, chanoine & prevôt de la Collégiale de Saint Martin de Tours.

4. *René-Louis* de Salmon de la Roussardiere, né le 13 Mai 1708. lieutenant d'Infanterie dans le régiment de la Ferté-Imbault, marié en 1736. avec *Eléonor* le Jeune de Malherbe.

5. *Jean-Louis* de Salmon, né le 14 Mai 1710. prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint Georges de Vendôme.

6. *Marie-Magdelene* de Salmon de Courtemblay, née le 2 Février 1712.

Léonor-Jacques de Salmon, écuyer, seigneur de Courtemblay & d'Epuizay, lieutenant d'Infanterie au régiment de Chartres, épousa en 1727. avec dispense de Rome, *Renée* de Bellanger, sa cousine germaine, fille de *Pierre* de Bellanger, écuyer, seigneur des Bizerais, & de *Renée* de Petitjean. Leurs enfans sont,

1. *Jacques* de Salmon de Courtemblay, écuyer, né le 26 Mai 1729. mort en 1744.

2. *René-François* de Salmon de Courtemblay, écuyer, né le 26 Mars 1732.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion de même, arrachées & languées de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

SALNOË: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de sable, la queue nouée, & passée en sautoir, lampassé & armé de gueules, au chef de même*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Salnoë, née le 29 Mars 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva que *Jacques* de Salnoë, seigneur de Fontaines, qui vivoit en l'an 1550. étoit son quatrieme aveul.

SALOMON: Cette famille, qui depuis qu'elle est établie en Provence a toujours habité à Marseille, est originaire de Sici-

Digitized by Google

le, & une des plus anciennes de cette Isle, où elle a même possédé plusieurs belles terres, entr'autres, Castronovo & Millitello. Castronovo, qui est à présent ville Royale, fut aliénée il y a déjà fort long-temps, & Millitello fut échangée il y a un peu plus d'un siécle, pour la baronnie d'Elgrano, possédée encore de notre temps par ceux de cette famille.

La branche établie en Provence descend d'*Arnaud* Salomon, frere de ce brave *Francisco* Salomoné, qui fut colonel d'Infanterie sous *Ferdinand*, roi d'Espagne, & qui fut choisi par ce Prince, pour être l'un des treize du parti d'Espagne, qui, en l'an 1502. firent ce fameux combat proche la ville de Barlette, contre un pareil nombre de François, rapporté au long par Sorius & Guichardin, Ecrivains Italiens.

Ce *Francisco* Salomoné se maria à Rome, & ne laissa qu'une fille, appellée *Clélie* de Salomon, dame du Plan-Mellet, dans le duché d'Urbain. Ces deux freres, *Arnaud* & *Francisco* Salomoné, avoient un cousin, nommé *Louis*, qui fut pere d'*Antoine*, qui eut pour fils Dom *Vincenzo* Salomoné, duquel naquit Dom *Roger* Salomon, lequel vivoit encore l'an 1579. & possédoit la baronnie d'Elgrano en Sicile, comme on l'apprend d'une Lettre qu'il écrivit à ses parens à Marseille, & continua sa postérité en Sicile, comme *Gérard* Salomon, duquel on va parler, l'a continuée en Provence.

Gérard Salomon, fils d'*Arnaud*, étoit fort jeune lors de la mort de son pere; ce qui obligea *Francisco* Salomoné, son oncle, de le mener avec lui à Rome, où il demeura jusqu'à ce que M. de Lautrec, maréchal de France, ayant mené une puissante armée pour assiéger Naples, il quitta Rome pour se jetter dans l'armée de ce maréchal. Il y donna d'abord des marques de sa valeur & de son courage. Il gagna si fort l'estime du comte de Tende, qui commandoit une partie de l'armée, qu'il lui donna le commandement de cinq cents hommes. Après la fin de cette guerre, le comte de Tende le voulut retenir auprès de lui, & l'emmener en Provence, dont il étoit gouverneur. Il le fit son premier gentilhomme, & capitaine d'une des galeres du Roi en l'an 1539. Il lui donna commission en l'an 1548. conformément aux ordres de sa Majesté, de faire fortifier la ville d'Antibes, & de lever, pour cet effet, des gens de guerre pour les y mettre en garnison, & l'an 1552. il le fit gouverneur de son comté de Tende. Le Roi, en récompense de tant de services rendus par le capitaine *Gérard* Salomon, lui donna le gouvernement de la ville d'Entrevaux, par lettres du 11 Septembre 1559. Il parvint à une grande vieillesse, ayant fait son testament le 26 Mars 1569. Il laissa de *Françoise* de Gras, sa femme, qu'il avoit épousée à Marseille en l'an 1541. un fils, appellé *Germain* Salomon, qui fut homme de Lettres, & fort considéré par son grand sçavoir, ayant été élu trois fois assesseur de la ville de Marseille, pour les années 1571. 1578. & 1596. Il s'étoit marié en l'an 1575. avec *Hélene* Debus, veuve de *Louis* Diodé, ayant eu de ce mariage *Pierre* de Salomon, qui fut élu premier consul de Marseille le 28

Digitized by Google

Décembre 1625. & quoique cette charge fût annuelle, il l'exerça pourtant juſqu'au 12 du mois de Février 1627. Il avoit épouſé dès l'an 1606. *Marquiſe* de Beiſſan, fille de *Julien* de Beiſſan, de laquelle il eut *Blaiſe* de Salomon, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1667. ayant laiſſé d'*Anne* d'Eſpinaſſi, ſa premiere femme, fille de *Frédéric* d'Eſpinaſſi, deux fils, l'un appellé *Vincent* & l'autre *François* de Salomon.

Il y a de cette famille pluſieurs branches, entr'autres, une diviſée en pluſieurs rameaux établis dans l'Angoumois & la Saintonge, dont un de ce nom eſt ſeigneur en partie de la baronnie de Bourg-ſur-Charente, près de Coignac, qui a une nombreuſe poſtérité, &, entr'autres, pluſieurs garçons au ſervice.

Les armes ſont : *parti d'azur par un trait de ſable ; au premier, à trois bandes d'or, & au ſecond, une contrebande de même.* Pour cimier : *une ſirene, tenant de ſa main droite une baguette d'or, & de ſa gauche un miroir d'argent.*

Voyez, ſur cette ancienne famille, l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par M. l'abbé Robert. Ceci eſt tiré d'un mémoire fourni par la famille.

SALORNAY, en Mâconnois : Famille qui porte pour armes : *cinq points d'or équipollés, à quatre de gueules.*

SALVE, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Septembre 1668. qui a pour tige *Laurent-Charles*, qualifié d'écuyer dans les actes de famille de ſon temps. Il eut pour fils, 1. *Iſnard*, qui ſuit ; 2. *Baudet*, mort prêtre.

Iſnard de Salve, écuyer, ſe maria en l'an 1539. avec *Marguerite* Aubanel, de laquelle il eut,

Michel de Salve, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, *Jean*, qui ſuit.

Jean de Salve commanda une compagnie de Cavalerie de cent Maîtres par commiſſion du roi Henri IV. le 20 Juillet 1595. Il ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps, & étoit connu ſous le nom de capitaine *Jean* Salve. Il fit alliance en l'an 1597. avec *Catherine* de Giraud, dont, 1. *André* de Salve, qui fit une branche éteinte en la perſonne d'un autre *André* de Salve, capiſcol de l'égliſe de Barjols, & en *Claire* de Salve, ſa ſœur ; 2. *Hercules*, qui ſuit ; 3. *Pierre*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment Royal des Vaiſſeaux, mort à Lerida.

Hercules de Salve, officier dans le même régiment, épouſa en 1664. *Claire* de Giles de Lambeſc, d'où ſont iſſus, 1. *Gaſpard*, qui ſuit ; 2. *Eſprit*, marié avec *Hélene* d'Aguillery, de laquelle il eut *Jean* de Salve, allié avec *N.* . . . . . Bourguignon-la-Mûre, dont le fils aîné, appellé *Joſeph*, a été chanoine à Perronne ; 3. *Joſeph*, marié à Marſeille avec *N.* . . . de Gondon, morte ſans laiſſer de poſtérité. Il fut longtemps gouverneur du Baſtion de France.

Gaſpard, fils aîné d'*Hercules*, fit alliance le 20 Février 1708. avec *Gabrielle* de Fabre-Mazan. De ce mariage ſont iſſus quatre enfans ; ſçavoir, 1. *Louis-Hercules*, qui ſuit ; 2. & 3. *François* & *Joſeph* de Salve ; 4. une fille, nommée *Claire* de Salve.

Cette famille ſubſiſte aujour-

Digitized by Google

d'hui dans *Louis-Hercules* de Salve de Villedieu, marié à *Thérese-Françoise-Marie* de Candolle, par contrat passé à Marseille le 18 Mai 1742. dont est sorti *Joseph-Gaspard-Pancrace* de Salve. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 377.

Les armes : *d'argent, au loup passant de sable, à la bordure de gueules dentelée.*

SALVERT : Famille noble de la province d'Auvergne, dont le nom propre est Montroignon, & dont l'ancienneté remonte jusqu'aux comtes souverains d'Auvergne, de qui elle descend ; ce qui est confirmé par le testament de *Robert* II. du nom, comte de Clermont, & dauphin d'Auvergne, de l'année 1281. qui fait un legs au seigneur de Montroignon, son parent.

Cette noblesse est illustre pour avoir produit un évêque de Clermont dans le douzieme siécle, & un grand prieur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, pour la province d'Auvergne, dans le treizieme : elle est aussi très-recommendable par ses alliances avec les maisons de Rouhault-Gamaches, la Chastre, Langheac, Robert de Lignerac, Gaucourt-Cardaillac, Brachet, la Baume, & autres anciennes maisons du royaume.

Nous ne rapporterons seulement ici, faute de mémoires de filiation suivie, que depuis l'an 1490. que vivoit *Bertrand* de Montroignon, dit de Salvert, chevalier, seigneur de ce lieu, de Valeron & de Rouzier, qui épousa en 1496. *Antonia* de Rouzier, duquel mariage issurent, entr'autres enfans,

1. *François* de Montroignon de Salvert, qui eut en partage la seigneurie de Rouzier, & qui épousa en 1530. *Catherine* de la Rochebriant, dont la postérité a formé les branches des seigneurs de Res-la-Villate, du Luc & de la Mothe-Arson. Voyez l'*Armorial de France*, par M. d'Hozier, au nom de *Salvert*.

2. *Pierre*, frere puîné de *François*, qui eut les terres de Valeron & de Villemerie, & épousa en 1533. *Françoise* de Confolant, duquel mariage naquit *Antoine* de Salvert, seigneur de Neuville & de Valeron, qui de son mariage conclu en 1564. avec *Gilberte* de la Rochedragon, eut un fils, qui fut nommé

Antoine de Salvert II. du nom, seigneur de Neuville, & autres lieux, qui épousa en 1594. *Catherine* Duperoux, fille de *François*, seigneur de Maziere, du Vernet & de la Chaux-Braudon, & de *Claude* de la Chastre, de laquelle naquit,

Louis de Salvert-Montroignon, seigneur de Neuville, la Chaux, &c. allié en Février 1622. avec *Alix* du Plantadix, fille de *Gabriel*, seigneur du Lery, & de *Jacqueline* de Langheac. De ce mariage vint,

Jean de Salvert, seigneur de Neuville, la Chaux, Saint Maurice, Noissac, Saint Allavard & la Roche-Cussac, qui fit ses preuves de noblesse devant M. Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, & commissaire départi pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse, lequel obtint le 20 Décembre 1667. un arrêt de maintenue qui le confirme dans sa qualité d'écuyer, & issu de noble & ancienne extraction. Il avoit épousé dès le 8 Janvier 1652. *Françoise* de la Salle, fille de *Jean*, baron de la Rodde,

Digitized by Google

Marzet & la Garde, & de ſa femme *Claude* Robert de Lignerac, dont naquirent deux fils ; ſçavoir,

1. *François* de Montroignon, dit le marquis de Salvert, ſeigneur de Neuville, la Chaux, Saint Maurice, &c. qui commanda le ban & arriere-ban de la province d'Auvergne en 1675.

2. *Louis* de Montroignon-Salvert, ſeigneur de Noiſac, le Rubeyreix, &c. qui a formé la branche des ſeigneurs de Clavieres, rapportée ci-après.

François, ſon frere aîné, épouſa en l'an 1688. *Gilberte* de la Salle, ſa couſine germaine, fille unique de *Gilbert*, baron de la Rodde, Marzet & la Garde, & de la dame de Brachet-Malaurens, ſon épouſe, dont *Guillaume*, qui ſuit, & *Gilbert*, dit le chevalier de Salvert, capitaine dans le régiment de Cavalerie de Beauvilliers, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qui n'a point eu d'enfans de ſon mariage avec *Michelle* de Canablin, qu'il avoit épouſée en 172 . . . & qui eſt morte en Avril 1756.

Guillaume, frere aîné de *Gilbert*, dit le marquis de Salvert, fut baron de la Rodde, Marzet & la Garde, ſeigneur de Neuville, Saint Allavard, la Chaux, & autres places. Il épouſa en 1712. *Gilberte-Alberte-Roſalie* de Gaucourt, fille de *Charles*, marquis de Gaucourt, ſeigneur de Cluys & de Boiſſet, lieutenant de Roi dans la province de Berry, & d'*Alberte-Brigitte* de la Baume-Montrevel, ſon épouſe, dont eſt né, entr'autres enfans,

Guillaume II. du nom, marquis de Salvert, baron de la Rodde, Marzet & la Garde, qui a long-temps ſervi dans les Mouſquetaires gris, & a épouſé le 16 Août 1738. *Jeanne-Marie* de Méallet de Fargues, fille de *Louis*, ſeigneur de Virrac & du Trioulou, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Perche & chevalier de Saint Louis, & de *Catherine* de la Carriere, dont une fille, née en 1741.

Branche des ſeigneurs de Clavieres.

Louis de Montroignon-Salvert, fils puîné de *Jean*, & de *Françoiſe* de la Salle, fut ſeigneur de Noiſac, Clavieres, le Rubeyreix & Laſpouſes, & ſervit long temps comme officier dans le régiment Royal des Carabiniers. Il quitta le ſervice du Roi en 1698. par défaut de ſanté, & épouſa en premieres noces le 29 Janvier de l'année ſuivante 1699. *Iſabeau* de Brachet-Peyruſſe, fille de *François*, ſeigneur du Rubeyreix, Clavieres, Laſpouſes, &c. & de *Claude* de Cardaillac, ſa femme, dont eſt né *François-Gilbert*, qui ſuit, & *Léonard*, mort en bas âge ; il épouſa en ſecondes noces en 1710. *Anne* de la Roche-Aymon, dont il n'eut point d'enfans ; & en troiſiemes noces en 1716. *Aymée* de Lantillac, de laquelle il n'eut point auſſi de poſtérité.

François-Gilbert de Salvert-Montroignon, mort le 20 Décembre 1759. fut ſeigneur de Clavieres, Vaurs, Laſpouſes, & autres lieux. Il épouſa en premieres noces en 1729. *Marie-Anne* du Fayet de la Tour de Clavieres, reçue en 1710. au nombre des demoiſelles de Saint Cyr, & à laquelle madame de

Digitized by Google

Maintenon fit un legs par ſon teſtament, duquel mariage il n'eut point d'enfans ; & en ſecondes noces le 2 Janvier 1732. demoiſelle *Philiberte-Antoinette* de Gaultier, fille de *Joſeph* de Gaultier, ſeigneur de Vaurs, & de *Philiberte* de Cébié, ſon épouſe, dont eſt né en 1736. *François-Marie-Henri*, qui ſuit, & *Marie-Jeanne* de Salvert, mariée en Avril 1760. avec *Pierre* Dudat, écuyer, ſieur de Boiſſieux.

François-Marie-Henri, dit le comte de Salvert-Montroignon, mouſquetaire de la ſeconde compagnie de la garde du Roi, eſt ſeigneur de Clavieres, & autres places, & a épouſé le 5 Novembre 1754. *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille d'*Henri*, ſeigneur de Baudeville & de Coigneres, dit le comte de Sabrevois, lieutenant général des armées du Roi, ancien lieutenant général & directeur en chef pour l'Artillerie au département d'Alſace, duché & comté de Bourgogne, chevalier de l'ordre de Saint Louis, & de *Charlotte-Anne-Marie* de Saint Perrier, ſon épouſe, dont il a,

1. *François-Gilbert-Henri* de Salvert-Montroignon, né le 23 Octobre 1755.

2. *Henri-Etienne*, dit le chevalier de Salvert, né le 11 Octobre 1756.

3. & 4. Deux filles.

Les armes de Salvert-Montroignon ſont : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.* Pour ſupports : *deux griffons, & une couronne de marquis.*

SALVIATI : *Tome III. p. 260. col. 1. lig. 38.* en 1717. *liſez*, en 1517.

SAMAY, au Perche, élection de Mortagne : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à trois tourteaux de ſable, 2 & 1.*

SAMSON, écuyer, ſieur de Bois, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, ſurmonté en chef d'un croiſſant d'or, & accompagné de trois boucs de même, poſés 2 & 1.*

SANCERGES : *Tome III. p. 261. col. 1. lig. 35. Voyez* BOUCHE, *liſez, Voyez* BOUCHU.

SANCERRE : *Tome III. p. 261. col. 1. lig. 13. & 16.* Beuil, *liſez*, Bueil.

SANCHON, ou SENCHON, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *N.* . . . . de Sanchon, ſeigneur de Bourniſſac, marié avec *Angélique* de Leuctres, fille d'*Etienne* de Leuctres, ſeigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe* de Gabrielly, dont trois garçons, tous officiers dans le régiment Dauphin, Infanterie, & trois filles, dont deux ſont religieuſes à Cavaillon.

SANCIA, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au ſautoir d'or, engoulé de quatre muffles de léopards de même, & un muffle de léopard auſſi d'or, mis en cœur ſur le ſautoir.*

SANGLIER, en Poitou : Ancienne nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Châtillon.* Elle avoit des armes parlantes, qui ſont : *d'or, au ſanglier de ſable, denté & allumé d'argent.*

SANGUIN : *Corrigez* ainſi la fin de ce qui en eſt dit dans le *Tome III. p. 262. col. 1.* de ce *Dictionnaire.*

Claude Sanguin, le dernier de ſon nom, étoit fils de *Claude*, ſeigneur de Redemont & de Vil-

Digitized by Google

lemenon, & d'*Etiennette* de Martines, & neveu du cardinal de Meudon. Il eut d'*Ambroiſe* de Corbie, ſa femme, deux fils, nommés *Annibal* & *Gaſpard*, qui périrent malheureuſement en l'an 1590. en venant de Corbeil à Paris, dans un bateau qui fit naufrage. Il avoit pour ſœurs *Marie* Sanguin, qui épouſa le 28 Décembre 1558. *Jean* de la Lande, écuyer, ſeigneur de Montpoulin, fils de *Compagnet*, ſeigneur dudit Montpoulin, & de *Françoiſe* d'Hédouville, & *Etiennette* Sanguin, ſeconde femme en 1570. de *Claude* Deſmazis, écuyer, ſeigneur de Brieres-lez-Scellés, & de Marchais en partie, fils de *Pierre*, ſeigneur deſdits lieux, & de *Magdelene* de Wicardel, dont pour fils unique,

Gédéon Deſmazis, dit Sanguin, à cauſe de la ſubſtitution aux nom & biens de *Claude* Sanguin, ſon oncle maternel, ſeigneur de Redemont, le Tronchet, Bregy, Ramoulu, & vicomte de Neufchâtel & du fief Sanguin, ſitués dans le Gâtinois, enſeigne des Gardes du Corps du Roi, naquit le 16 Janvier 1571. épouſa le 2 Août 1613. *Anne* de Rochechouart, fille de *Louis*, chevalier, ſeigneur de Montigny & la Broſſe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Catherine-Marie* de Caſtelnau, dame de la Lande, & fut pere d'*Henri* Deſmazis, ſeigneur du Tronchet, chevalier de l'ordre du Roi, que *Marie* Tiraqueau, ſa femme, rendit pere d'*Anne-Charlotte* Deſmazis, dame du Tronchet, la derniere de cette branche, morte le 17 Avril 1728. mariée le 25 Octobre 1688. à *Guy-Victor* de Vigay, chevalier, ſeigneur d'Emerville, capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie, mort le 14 Mars 1737. pere, entr'autres enfans, de

Claude-Henri de Vigny, chevalier, ſeigneur du Tronchet, Emerville, &c. né le 14 Janvier 1698. & marié le 16 Décembre 1727. à *Louiſe-Charlotte* de Marcade, morte le premier Juin 1758. laiſſant onze enfans vivans après elle.

Voyez les armes de Sanguin au *Dictionnaire*, *Tome III. p.* 262.

Celles de Deſmazis ſont : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de trois molettes d'éperon de ſable.*

Celles de Vigny ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de deux merlettes d'argent, une en chef & l'autre en pointe, accoſtée de deux coquilles d'or.*

SANGUIN DE ROQUENCOURT, ſeigneur de Livry : Famille établie à Paris, qui a formé pluſieurs branches. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 500.

Claude Sanguin, ſeigneur de Santeni, en Brie, élu échevin de la ville de Paris en 1523. puis bailli du Louvre, eut pour frere aîné du premier lit, *Nicolas* Sanguin, ſeigneur de Livry, conſeiller au Parlement en 1512. qui a formé la branche des ſeigneurs de Livry ; & pour frere puîné du ſecond lit, *Jean* Sanguin, écuyer, ſeigneur de Fontenay-le-Bel, marié en 1517. avec *Anne* de Corbie, fille de *Charles* de Corbie, chevalier, ſeigneur de Jagny, en France, l'un des cents gentilshommes de l'hôtel du Roi. De ce mariage eſt iſſu, au cinquieme degré, *Charles-Auguſte-François* Sanguin,

Digitized by Google

capitaine de Carabiniers, chevalier de Saint Louis, vivant en 1740.

Claude Sanguin fut pere de *Jean* Sanguin, seigneur de Vaulusseaux, de Santeni & de Roquencourt, notaire & secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances en 1558. élu échevin de la ville de Paris en 1564. trisayeul de *Jean-Philippe* Sanguin, seigneur de Roquencourt, marié deux fois; sçavoir, en premieres noces, en 1705. avec *Marie* Goujon, dont il n'a eu qu'une fille; & en secondes, en 1711. avec *Magdelene* de la Barre, dont il a eu huit enfans; sçavoir,

1. *Charles-Esprit-Philippe*, écuyer, né le premier Mai 1714.

2. & 3. *Auguste-Nicolas* & *Arsene-Nicolas-Marie*, morts jeunes.

4. *Magdelene-Angélique-Victoire*, née le 4 Fevrier 1712.

5. *Marguerite-Antoinette-Eugénie*, née le 19 Mai 1713. reçue à Saint Cyr le 3 Juillet 1722.

6. *Françoise-Mélanie*, née le 15 Février 1718. reçue à Saint Cyr le 6 Octobre 1725.

7. *Charlotte-Geneviève Thérese*, née le 8 Juin 1719.

8. *Marie-Anne-Adelaïde* Sanguin, née le 28 Septembre 1721.

François-Hippolite Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre des armées navales, fils de feu *Louis* Sanguin, marquis de Livry, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, conseiller d'Etat & premier maître d'hôtel de sa Majesté, & de feue *Magdelene* Robert, & petit-fils de *Louis* Sanguin, marquis de Livry, & de *Marie-Antoinette* de Beauvilliers, épousa le 25 Avril 1760. *Thérese-Bonne* Gillain, fille d'*Antoine*, marquis de Benouville, mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant sous-lieutenant des Gendarmes de Bretagne, & de *Bonne-Charlotte* Hue de Langrune.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 & 1, & en pointe de deux pattes de griffon d'or, posées en bande.*

SANSON, écuyer, sieur de Groucy, du Bosq & de la Vallée, ancienne noblesse, élection de Carentan, en Normandie: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois bourses d'or, 2 & 1.*

SANZAI, de Bretagne: *Tome III. p. 262. col. 1. pénultieme lig. lisez*, SANZAI, en Poitou.

SAON (du), écuyer, sieur de la Garenne, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte: *d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

SAPORTA DE CHÂTEAUNEUF: Famille établie en Provence & dans le comtat Venaissin.

Pierre-Joseph de Saporta, seigneur de Châteauneuf & de Monrepos, capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc, se maria en 1681. avec *Veranne* de Raimond. Il s'établit d'abord à Cavaillon, & se retira ensuite à Apt, où il commanda en différentes occasions la Milice du pays. Il eut de son mariage,

Etienne-Jean de Saporta de Châteauneuf, seigneur de Monsalier & de Beaurepos, capitaine, puis major du régiment de Bourbon, Infanterie, & chevalier de l'ordre de Saint Louis, a été marié deux fois; sçavoir, en

Digitized by Google

premieres noces, le 9 Juin 1724. avec *Marthe-Françoiſe* de Laugier, fille de noble *Jean-Joſeph* de Laugier, auſſi chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel de Dragons; & en ſecondes, le 23 Février 1739. avec *Anne-Roſe* Gautier, fille de *Henri* Gautier, écuyer, ſeigneur du Poët & du Vernegues, dont il y a poſtérité. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 381.

Les armes : *d'azur, à un portail d'or & un chef de gueules, chargé d'un lion d'or paſſant.*

SAQUI : Famille originaire du comté de Nice, qui ſubſiſte dans *Charles-François* de Saqui, baron de Sanes & ſeigneur de Colobrieres, reçu conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, le 17 Octobre 1735. & veuf de *N.*... de Puget-Bras, dont il a un garçon. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 381.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un ancre de vaiſſeau à quatre branches de même.*

SARCILLY, écuyer, ſieur de Brucourt, d'Anfernet, &c. Ancienne nobleſſe, élection de Caën, en Normandie, dont les armes ſont : *d'argent, à une moucheture de ſable, écartelée de gueules, à trois faſces d'argent, chargées de ſix merlettes de ſable, 3, 2 & 1.*

SARCUS : Famille de Picardie, qui porte : *de gueules, au fautoir d'argent, accompagné de quatre molettes de même.*

Ambroiſe de Sarcus I. du nom, ſeigneur de Courcelles, épouſa *Jeanne* d'Eſtrées en 1529. & étoit le quart-ayeul de *Françoiſe-Agnès* de Sarcus de Saint Delis, née le 28 Février 1672. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'an 1687.

SARDAIGNE : *Tome III. p.* 263. *col.* 1. *lig.* 40. Le pape Boniface VII. *liſez*, le pape Boniface VIII.

SARIAC, en Armagnac.

Jacques-Nicolas de Sariac, ſieur d'Arné, lieutenant colonel du régiment de la Riviere, Infanterie, chevalier de Saint Louis, gouverneur des pages de feu ſon Alteſſe Royale M. le duc d'Orléans, fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1542. par ordonnance de 1700. Il épouſa le 22 Septembre 1714. *Marie-Françoiſe* Grandhomme, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Jacques-Nicolas* de Sariac, écuyer, né le 30 Avril 1722.

2. *Marie-Françoiſe*, née le 22 Mars 1715. reçue à Saint Cyr le 12 Septembre 1722.

3. *Marie-Anne-Françoiſe*, née le 7 Décembre 1723. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 501.

Les armes : *d'argent, à une corneille de ſable, le bec & les pattes de gueules.*

SARRAZIN : Famille de Limoſin, qui porte : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

Gabrielle Sarrazin de Laval, née le 10 Août 1674. dans la paroiſſe de Saint Déonis, au diocèſe de Limoges, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. étoit de cette famille. On voit dans les preuves qu'elle fit pour-lors, que *Guillemin* Sarrazin, ſeigneur de Saint Déonis, qui vivoit en 1463. étoit ſon ſixieme ayeul. La mere de la produiſante étoit *Jeanne* Mérigot,

Digitized by Google

fille de *Gabriel* Mérigot (*a*), chevalier, seigneur de Sainte Fére, sénéchal de la Marche; & sa grande-mere, *Marie* de Bosredon, fille de *Jean* de Bosredon (*b*), écuyer, seigneur des Salles, & de *Magdelene* de Calvimont.

SARRET: Famille distinguée dans la Robe & dans l'Epée, de même que dans l'Eglise.

Philippe-Maurice de Sarret, seigneur de Saint Laurent, dans les Cévennes, a épousé *Françoise* de Quoy, dont il a eu pour fille unique, *Françoise* de Sarret, mariée au mois de Janvier 1743. avec *Charles-Alexandre* de Visséc de la Tude-Joannis, chevalier, marquis de Ganges, baron des Etats de Languedoc, seigneur de Casiliac, de Souberas, &c. fils de *Louis-Alexandre* de Visséc de la Tude-Joannis, marquis de Ganges, & de *Marie-Charlotte* de la Rochefoucaud de Langheac. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1743. *p.* 819. & 820.

SARSFIELD: Famille originaire d'Irlande, d'une noblesse très-ancienne, & distinguée par ses illustrations.

Elle descend de *Thomas* Sarsfield, qui suivit à la conquête du royaume d'Irlande Henri II. roi d'Angleterre, dont il étoit premier porte-banniere, & qui mourut l'an 1189. Les descendans de *Thomas* Sarsfield formerent plusieurs branches, qui ont possédé de grands établissemens en différentes parties d'Irlande, entr'autres, la branche des comtes de Lucan, pairs d'Irlande, qui s'établit dans le comté de Dublin; la branche des vicomtes de Kilmallock, aussi pareillement pairs d'Irlande, & plusieurs autres, dont une partie fut obligée de s'expatrier, pour cause de Religion, lors des révolutions d'Angleterre sous Cromwel. Il y en eut qui se réfugierent en Espagne, d'autres en France; & de ces derniers est issu *Paul*, comte de Sarsfield, fils de *Jacques* de Sarsfield, établi à Limerick, lequel étoit arriere petit-fils de *Jean* de Sarsfield, frere aîné de *Dominique*, auteur de la branche des vicomtes de Kilmallock.

Après que *Paul*, comte de Sarsfield, ayant été obligé de quitter ses biens & son pays, & de se réfugier à Nantes en Bretagne, y eut fixé son établissement, par son mariage avec dame *Guyonne-Françoise* de la Briandiere, le roi Jacques II. en reconnoissance des services rendus à lui, & aux Rois ses prédécesseurs, par la noble & ancienne maison de Sarsfield, lui accorda des lettres de notoriété, à l'effet de le reconnoître & conserver, lui, ses enfans & postérité nés & à naître, dans l'ancienneté, droits & priviléges de leur noblesse, dans laquelle ils ont été pareillement reconnus & conservés en conséquence, par des lettres patentes accordées par le Roi à Fontainebleau, au mois d'Août 1711.

Jacques, comte de Sarsfield,

(*a*) *Mérigot porte pour armes*: d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de sable, & accompagné de trois molettes d'argent.

(*b*) *Bosredon porte*: de gueules, au lion couronné d'or, écartelé de vair.

chevalier,

chevalier, vicomte de la Motte & Saint Armel, seigneur de Chambierre, Kervern, Kercadio, Pouldaran, &c. fils de *Paul*, comte de Sarsfield, dont on a parlé ci-dessus, mourut à Paris le 20 Janvier 1748. laissant de son mariage avec *Marie-Jeanne* Loz, fille de *Claude-Hyacinthe* Loz, comte de Beaulieu, & de *Françoise* Magon, qu'il avoit épousée le 2 du mois de Février 1716.

1. *Guy-Claude*, comte de Sarsfield, ci-devant lieutenant au régiment des Gardes Françoises, & aujourd'hui colonel du régiment de Provence & chevalier de Saint Louis.

2. *Jacques-Hyacinthe*, dit le chevalier de Sarsfield, ci-devant gentilhomme à drapeau au régiment des Gardes Françoises, ensuite capitaine du régiment de Bourbon-Busset, Cavalerie.

3. *Françoise-Modeste* de Sarsfield. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1748. p. 209.

SARTIGES DE LAVANDÉS: Famille d'Auvergne.

Claude de Sartiges, écuyer, seigneur de Lavandés, petit fils de *Jean-Gabriel* de Sartiges, maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1572. par ordonnance de 1666. avoit pour huitieme ayeul *Bertrand* de Sartiges, écuyer, seigneur de Lavandés, qui vivoit avant 1445.

De son mariage accordé en 1699. avec *Marguerite-Françoise* de Joncoux, fille de *François* de Joncoux, écuyer, sieur de Fangouse, sont issus, 1. *François*; 2. *Aymon*; 3. *Jacques*; 4. *Anne*; 5. *Marie-Louise*; 6. *Marie* de Sartiges, née en 1715. reçue à Saint Cyr en 1727. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 502.

Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

SARTINE: *Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel* de Sartine, chevalier, comte d'Alby, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, lieutenant général de Police de la ville, prevôté & vicomté de Paris, est né à Barcelonne le 12 Juillet 1729. Il a été reçu conseiller au Châtelet le 15 Avril 1752. lieutenant criminel le 12 Avril 1755. lieutenant général de Police le premier Décembre 1759. & maître des requêtes le 9 dudit mois. Il a épousé le 9 Juillet de la même année 1759. demoiselle *Marie-Anne* Hardy du Plessis, née à Paris en 1739. fille de messire Hardy du Plessis, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine d'Infanterie, & de dame *N.*... de Colabeau, son épouse.

Les armes: *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sardines d'argent.*

SASSENAGE: *Tome III. p.* 165. *col.* 2. *lig.* 7. *ajoutez* mariée au comte de Bérenger.

SASSY: Famille originaire d'Auvergne, d'où noble *Guillaume* de Sassy vint s'établir à Draguignan, qui subsiste dans *Jacques* de Sassy, lieutenant particulier & criminel, & premier conseiller au siége de Draguignan, allié le 20 Janvier 1752. avec *Blanche-Eugénie* de Donodey, fille de *Pierre*, conseiller au Parlement de Provence, & *Jeanne* de Roux Saint Laurent, dont un garçon & une fille. Voyez

le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 383.

Les armes : *d'azur, à deux lances, surmontées d'une étoile à six pointes, & en pointe une pomme de pin renversée, le tout d'or.*

SATILIEN : *Tome III.* p. 265. *col.* 2. *lig.* 15. *lisez*, SATILIEU.

Ibid. lig. 18. *Louis* du Four, *lisez*, *Louis* du Faur.

SAVARI : *Tome III.* p. 266. *col.* 1. *lig.* 13. *Louise-Renée* de Rouvé, *lisez*, *Louise-Renée* Barjot, fille de *N.*..... de Barjot, chevalier, marquis de Roncé, & sœur du comte de Roncé, cornette des Chevaux-Légers d'Orléans.

Ibid. p. 268. *col.* 1. *lig.* 23. avec *Marie-Magdelene* Cholet, *ajoutez*, remariée à *Jean-François* de Briqueville, comte de la Luzerne.

Ibid. lig. 44. Luzerac, *lisez*, Luzerne.

SAUCHAY LE HAUT, & SAUCHAY, en Riviere : Ancienne baronnie, située en Normandie, mouvante du comté-pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie. Elle fut vendue en 1651. par madame la duchesse de Guise, procuratrice de M. le duc de Guise, comte d'Eu, son fils, à *Antoine* le Blond, chevalier, seigneur de Plattemore & du Val du Roi. *Martin* le Blond, écuyer, son bisayeul, fut conservé en 1530. dans son ancienne noblesse & maintenu noble d'ancienne extraction.

Cette famille subsiste encore en Normandie.

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois aigles de sable.*

SAUCIERES-TENANCE : Famille établie en Champagne & en Bourgogne, maintenue dans sa qualité de noble & d'écuyer depuis 1546. par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Juillet 1668.

François-Antoine de Saucieres, écuyer, seigneur de Tenance, de Serigny & de Fontaine-Géri, anciennement capitaine de Cavalerie dans le régiment de Villepreux, reçu page de la grande écurie du Roi en 1690. avoit pour trisayeul *Christophe* de Saucieres-Tenance, seigneur de Tenance, de Villiers-sur-Suize, de Pensefolie & de Marchaisheton, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre & capitaine de trois cents Arquebusiers à cheval pour le service de sa Majesté, frere d'*Andrieu* de Saucieres de Tenance, chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne, où il fut reçu en 1546.

François-Antoine, né en 1690. épousa le 5 Mai 1716. *Marguerite* Roland, fille de *Barthelemi* Roland, écuyer, ancien major de brigade des armées du Roi, & major général de l'armée de Catalogne.

Antoine-Nicolas de Saucieres-Tenance, son fils, né le 6 Mars 1717. fut reçu page de la grande écurie du Roi en 1731. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II.* p. 504.

Les armes sont : *de gueules, à un lion d'or, avec une couronne de même.*

SAVIE DU THIL : *Tome III.* p. 268. *col.* 2. *lig.* 36. *lisez*, SAYVE DU THIL.

SAVIGNI D'ANGLURE : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois lionceaux d'or.*

Digitized by Google

Chrétien de Savigni, chambellan de *François* de France, duc d'Alençon, maréchal de camp général de l'armée du roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége de Hulz en l'année 1596. eut d'*Antoinette* d'Anglure, vicomteſſe d'Eſtoges, *Antoinette* de Savigni d'Anglure, mariée en premieres noces à *Jean* du Monceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent Chevaux-Légers pour ſon ſervice; & en ſecondes, par contrat du 7 Octobre 1611. à *Lancelot* de la Taille, ſeigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux d'Ambleville, &c. dont elle eut un garçon & deux filles. *Voyez* TAILLE, au *Tome III. p.* 333. *& ſuiv.* de ce *Dictionnaire.*

SAVIGNY (de), en Normandie, élection de Coutances. Le nom autrefois étoit Gambier. *Henri* de Gambier ſe fit autoriſer en 1544. à changer ce nom en celui de Savigni.

Les armes: *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois merlettes de même, poſées* 2 *&* 1.

SAULX DE TAVANNES: *Tome III. p.* 270. *col.* 2. *lig.* 2. Sernon, *liſez*, Servon.

Ibid. p. 272. *col.* 1. *lig.* 32. *après* a été reçu commandeur de l'ordre, *ajoutez*, du Saint Eſprit le premier Janvier 1748. décoré de la pourpre Romaine en Juin 1756. & étoit appellé le cardinal de Tavannes. Il eſt mort à Rouen en l'année 1759.

SAUMARESQ (de), en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours de même, & ſurmonté d'une tête de léopard auſſi d'argent.*

SAVOIE: *Tome III. p.* 274. *col.* 2. *lig.* 29. *après*, il ne les recouvra, *ajoutez*, entierement.

Ibid. pénultieme lig. col. 2. *p.* 275. *après* Weſtphalie, *ajoutez*, *parti* de Saxe ancien & moderne.

Ibid. p. 276. *col.* 1. *lig.* 1. *ſurmonté*, liſez, *ſemé.*

Ibid. lig. 2. *après ſable*, ajoutez, *parti de ſable.*

Ibid. lig. 3. *après de gueules*, ajoutez, *pour* Aoſt.

SAVONNIERES: *Tome III. p.* 276. *col.* 1. *antepénultieme lig.* Mottefelon, *liſez*, Matheſelon.

SAVOURNIN, en Provence: Famille ancienne, dont le premier connu par titres authentiques eſt *Dominique* Savournin, qualifié noble dans les actes qu'il paſſa de ſon temps. Il fit alliance le 23 Juin 1578. avec *Catherine* de Laurens, & teſta en 1585. laiſſant de ſon mariage, 1. *Jacques*; 2. *Honoré*, qui ſuit; 3. *Théophile* de Savournin, qui partagerent entr'eux ſa ſucceſſion le 15 Septembre 1616.

Honoré de Savournin, qualifié noble avec ſes freres dans ledit acte de partage, épouſa en l'an 1618. *Sara* du Loubet, iſſue des ſeigneurs de Ferlavaux & de Corp en Dauphiné, dont, 1. *Gédéon*, qui de *N.*..... de Beaumont, ſa femme, eut *Jacques*, pere de *Paul*, réfugié en Hollande, lors de la révocation de l'Edit de Nantes; 2. *Philippe*, qui ſuit; 3. & 4. *Marie* & *Marguerite* de Savournin, la premiere alliée à noble *Claude* de Ferron; & la ſeconde à noble *Alexandre* de Ventaillac, ſeigneur d'Eygalier, de la province de Dauphiné.

Philippe de Savournin, écuyer,

fut marié le 20 Décembre 1660. avec *Eliſabeth* Bouard, de laquelle il eut,

Noble *Jean* de Savournin, qui contracta mariage en l'an 1693. avec *Iſabeau* de Savournin, ſa couſine, mere de

Jean-Joſeph Savournin, écuyer, ſeigneur de Saint Jean, qui a quatre fils, tous officiers dans les troupes du Roi, dont deux ſont employés dans le régiment d'Archias, Cavalerie, & les deux autres dans celui de la Sarre, Infanterie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 384. & ſuiv.*

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or appointés, parti auſſi d'azur, au bâton écoté d'or, ſoutenu d'un croiſſant, & ſurmonté d'une étoile, le tout d'or.*

SAUQUER (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

SAURIN : Ce nom eſt connu en Provence depuis le treizieme ſiécle. Dans un acte paſſé en 1256. entre Charles I. roi de Naples & comte de Provence, & *Guillaume* de Vintimille, *Iſnardus* Saurini paroît ſouſcrit avec les autres ſeigneurs de la province.

Philippinus Saurini, député de la ville de Graſſe aux Etats tenus à Aix en 1374. offre de ſe trouver avec deux cents hommes, pour aider à détruire les Truchins, qui déſoloient alors la Provence.

Raymond Saurini, ſon fils, fut tué à Nice, en défendant cette place.

Pierre Saurini I. du nom, ſeigneur de Sarroux, teſta le 21 Août 1436. & eut pour enfans, 1. *Albin*; 2. *Pierre*; 3. *Honoré*, prieur clauſtral de l'abbaye de Lérins, aux années 1460. 1464. 1480. & 1482. *Albin* & *Pierre* ſont auteurs de pluſieurs branches, qui ſe ſont formées en Provence, en Languedoc, en Lorraine & au marquiſat de Brandebourg, toujours diſtinguées dans les armées de nos Rois par des emplois honorables, & encore par les Sçavans qu'elles ont produits.

Pierre II. du nom, mourut à Aix, & laiſſa,

Antoine Saurin I. du nom, ſeigneur de Magagnoſe, qui eut de *Renée* de Saurin, ſa couſine,

François Saurin Magagnoſe, lequel eut pour fils,

Antoine de Saurin II. du nom, qui ſervit avec diſtinction pendant les troubles de la Ligue, ſous le grand prieur d'Angoulême, gouverneur de Provence. Il laiſſa de *Suſanne* Augier de Thorame, ſon épouſe,

Antoine de Saurin III. du nom, un des plus habiles Juriſconſultes de ſon temps, marié par contrat du 26 Juillet 1628. à *Anne* de la Meyſonnery, fille de *Louis*, médecin ordinaire du roi Louis XIII. & de *Sybille* de Margaret, dont, 1. *Joſeph-Ignace*, qui ſuit; 2. *François*, prêtre de l'Oratoire, caſuiſte d'une grande réputation, curé de Joyeuſe, qui a acquis à ſa famille la protection diſtinguée de la maiſon de Lorraine.

Joſeph-Ignace de Saurin, grand Juriſconſulte, conſidéré dans les provinces voiſines comme l'oracle du Droit, aſſeſſeur d'Aix, procureur du pays aux années 1682. & 1691. premier préſident au Sénat de cette ville, après ſa réduction, ſyndic de la Nobleſſe & député vers ſa Majeſté en 1702. laiſſa de *Marguerite* le

Brun, fille d'un gentilhomme ordinaire de ſa Majeſté, qu'il avoit épouſée en 1669. 1. *Pierre* III. du nom, Juriſconſulte verſé dans la connoiſſance du Droit, aſſeſſeur d'Aix, procureur du pays aux années 1706. & 1724. décédé ſans alliance; 2. *Charles*, qui ſuit; 3. *André*, prieur de Saint André de Valborgne en Languedoc; 4. *Jean-Antoine*, prieur & ſeigneur de Sainte Enimie, en Gévaudan, député à la Cour au temps de la Régence, par le chapitre de Saint Victor de Marſeille, dont il étoit chanoine régulier, aujourd'hui abbaye ſécularisée; 5. *Iſabeau*, femme de *Louis* de Vitalis, écuyer, de la ville de Graſſe, dont pluſieurs officiers & chevaliers de Saint Louis.

Charles de Saurin I. du nom, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaiſſeaux au département de Toulon, s'eſt ſignalé en différens combats contre les Anglois, & eſt mort gratifié d'une penſion de mille livres. Il avoit été marié en 1712. avec *Eliſabeth* de Théſan, fille de *Thomas*, baron de Pujols, &c. dont, 1. *Thomas-Ignace-Albin*, qui ſuit; 2. *Charles*, capitaine des vaiſſeaux du Roi, chevalier de Saint Louis, avec une penſion de huit cents livres, mort âgé de quarante-deux ans, fort regretté; 3. *Louis-Raymond*, prieur & ſeigneur de Sainte Enimie; 4. *Magdelene-Renée* de Saurin, mariée au ſeigneur de Claret & du Villard, de la ville de Siſteron.

Thomas-Ignace-Albin, conſeiller en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 19 Juin 1745. a épouſé le 3 Mars de la même année *Louiſe* Paillet.

Meſſieurs de Sainte Marthe & le pere Colomby, Jéſuite, parlent avec éloge de *Nicolas* Saurin, chanoine & théologal de l'égliſe de Siſteron. Il vivoit en 1549. *Elie*, *Jacques* & *Joſeph* Saurin ſont connus de tous les Sçavans de l'Europe. *Jacques* Saurin fut le plus grand prédicateur que les Calviniſtes ayent jamais eu. *Joſeph* Saurin fut un des plus ſçavans Géometres du royaume de France, & membre de l'Académie des Sciences de Paris. Il fit abjuration en 1690. de la Religion prétendue réformée, entre les mains du grand Boſſuet, évêque de Meaux. C'eſt lui auquel le célébre poëte Rouſſeau attribuoit ces couplets dont on a tant parlé.

Voyez, ſur cette famille, confirmée dans ſon ancienne nobleſſe en 1476. par le roi *René*, comte de Provence, & par de nouvelles lettres, le 4 Juin 1710. ſous le regne de Louis XIV. le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 385.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un léopard de ſable.* Pour deviſe: *verd & mûr.*

SAUSSAY (du), écuyer, ſieur de Saint Clair, de Longueval & de Servigny: Famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte: *d'hermines, à un ſautoir de gueules*, & de laquelle étoit *Françoiſe-Louiſe* du Sauſſay, née en 1685. du mariage de *Jean* du Sauſſay, écuyer, & de *Jeanne* Teſſon, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1550. que vivoit *Ambroiſe* du Sauſſay, ſon triſayeul.

Une autre famille du même nom & de la même province,

élection d'Avranches, porte pour armes : *d'azur, à deux molettes d'argent en chef, & un fer de pique d'or en pointe.*

SAUVAGE, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, au tronc de chêne d'argent à trois chicots, 2 à dextre & 1 à ſeneſtre, cantonné de deux glands d'argent, à l'écorce d'or en chef, & de deux feuilles de chêne auſſi d'argent en pointe.*

SAUVAGERE, écuyer, ſeigneur de Cerfontaine, élection de Liſieux, en Normandie : Famille dont les armes ſont : *coupé d'or ; au premier quartier, une tour de ſable, & au troiſieme, trois faſces ondées d'azur, parti d'argent, au lion de gueules.*

SAUVESTRE, ſeigneur de Cliſſon : Famille qui porte : *palé d'argent & de ſable, les pals d'argent, ſemés de treffles de gueules.*

Anne-Bernard Sauveſtre de Cliſſon, capitaine d'une des compagnies des Grenadiers du régiment des Gardes Françoiſes, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, mourut âgé de ſoixante-quatorze ans, le 21 Février 1729.

SAXE : *Tome III. p. 277. col. 1. lig. 29.* Wirtemberg, *liſez*, Witemberg.

Ibid. lig. 30. huitieme électeur, *liſez*, ſixieme électeur.

Ibid. p. 278. col. 1. lig. 21. Virgenſtein, *liſez*, Vitgenſtein.

Ibid. p. 279. col. 1. lig. 3. Saxe-Hildebourg, *liſez*, Saxe-Hilbourghauſen.

Ibid. p. 279. col. 2. lig. 3. ajoutez : Cette branche eſt réunie à la maiſon électorale, par la mort du dernier duc de Weiſſenfelds.

Ibid. p. 280. col. 1. lig. 17 échut à l'électeur de Saxe, *liſez* a été retenue par l'électeur d'Hanovre.

SAY : Cette ancienne maiſon tire ſon nom de la terre de Say, ſituée dans le bailliage d'Alençon, ſur les bords de la forêt d'Argentan, proche de l'abbaye de Silly.

Après que le duc *Guillaume*, avec l'aide des ſeigneurs de Normandie, eut conquis le royaume d'Angleterre, il récompenſa la plupart de ceux qui l'avoient ſuivi, de terres & de domaines en ce pays-là ; ce qui fit que pluſieurs s'y habituerent. Celle-ci fut du nombre ; mais il en reſta une branche en Normandie, qui portoit pour armes : *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes de même.*

La branche paſſée en Angleterre porta : *de gueules, à deux faſces de vair.*

SCELLER : Trois familles nobles en Normandie portent ce nom ; ſçavoir,

SCELLER, écuyer, ſieur de l'Eſtanville, élection de Bayeux, qui a pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois lions de même, armés & lampaſſés de gueules.*

SCELLER, écuyer, ſieur de Cibrentot, élection de Carentan, qui porte pour armes : *de gueules, à trois boucles d'or, 2 & 1.*

SCELLER, écuyer, ſieur d'Artigny, élection de Bayeux, dont les armes ſont : *d'or, au lion de ſable, écartelé de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

SCEPEAUX : *Tome III. p. 283. col. 1. lig. 15. Catherine* Gaudon, *liſez*, *Catherine* Gaudon.

Ibid. col. 2. lig. 20. de la

Perrigni, *liſez*, de la Perrine.

SCEY : *Tome III. p. 285. col. 1. lig. 16.* Vivarais, *liſez*, Varaix.

SCHOCKAERT, à Bruxelles : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au coq de ſable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, iſſant de flammes au naturel.*

De cette ancienne famille étoit *Jean-François-Hyacinthe* Schockaert, né le 20 Septembre 1672. chevalier, par lettres patentes du 14 Novembre 1693. conſeiller & maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, mort le 6 Février 1740. Il étoit fils de *Jean* Schockaert & d'*Anne* Vits, fille d'*Albert* Vits, bourguemeſtre de Bruxelles, & de *Marie* du Pon, & petit-fils de *Guillaume* Schockaert, & de *Jeanne* Mariens. Il a de *Jeanne-Catherine* vanden Kerckhoven, morte le 8 Juin 1746. entr'autres enfans,

1. *François-Hyacinthe* Schockaert, mort major de la ville de Bruxelles, le 29 Avril 1748. marié à *N.*..... de Ketremans, dont deux filles ; l'aînée mariée en 1750. au baron de van Weerden.

2. *Jean-Daniel-Antoine* Schockaert, chevalier, échevin de Bruxelles, puis conſeiller du Conſeil de Brabant, enſuite du Conſeil privé, & depuis l'an 1739. conſeiller d'Etat & chancelier de Brabant, mort le 16 Juin 1756. âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épouſé en premieres noces *Marie-Thérèſe-Fernandez* de Ribades, fille du gouverneur de Ceute, & petite-fille de *Thomas-Fernandez* de Ribades, lieutenant colonel au ſervice d'Eſpagne, dont une fille ; & en ſecondes noces, le 23 Décembre 1753. *Marie-Caroline* Snoy, dont il n'a point eu d'enfans.

SCHOMBERG : *Tome III. p. 287. col. 2. lig. 34.* comte de Duretin, *liſez*, comte de Duretal.

SCHOMBORN : *Tome III. p. 289. col. 2. lig. 41. & 44.* Salut, *liſez*, Salm.

Ibid. p. 290. col. 1. lig. 3. de Lalain, *liſez*, de Lalaing.

Ibid. lig. 6. neveu de l'archevêque, *liſez*, neveu de feu l'archevêque.

SCORAILLE : *Tome III. p. 292. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette branche eſt fondue dans la famille d'Iſarn, marquis de Valadi.

SCUDERI : *Tome III. p. 292. lig. 37.* âgée de trente-cinq ans, *liſez*, de quatre-vingt-quinze ans.

SCHORE (de), ou VAN SCHORE : *Philippe-Louis* de Schore fut créé baron par lettres de 1691. Il étoit iſſu de *Louis* de Schore, chevalier, en 1480. qui de ſa femme, *Catherine* Vanden-Bergh de Limminghe, laiſſa, 1. *Louis* de Schore II. du nom, marié à *Eliſabeth* Halvermyhen, de laquelle il eut *Louis* de Schore III. du nom, chef & préſident du Conſeil d'Etat en Flandres en 1540. mort en 1548. marié à *Anne* Vandernoot, fille d'*Aloph*, chancelier de Brabant ; 2. *Hélie* de Schore, lequel épouſa *Catherine* Saverneel, & en eut *Gérard* de Schore, créé chevalier en 1592. & premier bourguemeſtre de Louvain en 1567. & *Jean* Schore, premier bourguemeſtre de Louvain en 1571. & 1588. qui fut allié à *Anne* d'Eynatten, fille d'*Arnould*, ſeigneur de Schoonhove, & de ſa premiere femme, *Eliſabeth* Baſleyden. De ce mariage vint *Philippe*, pre-

mier bourguemeſtre de Louvain en 1619. & 1624. qui de *Marie* Walſwinchel, fille de *Gilles*, ſeigneur de Voſſemar, laiſſa *Charles*, auſſi premier bourguemeſtre en 1666. allié à *Marie* Damhoudere, fille de *Jean*, de laquelle ſortit *Philippe-Louis*, créé baron en 1691. marié à *Barbe*, ſœur de *Guillaume*, baron de Vanhamme & de Stale. De cette alliance ſont nés,

1. *Louis-François*, baron de Schore.

2. *Errard-Joſeph* de Schore, chanoine noble gradué à Malines.

3. *Charles-Antoine* de Schore, religieux à la noble abbaye de Sainte Gertrude. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII. p.* 449.

SCOTT : Famille originaire d'Ecoſſe, établie depuis en Hollande, & enfin à Rouen.

Guillaume Scott, chevalier baronnet, ſeigneur de la Meſangere, conſeiller au Parlement de Rouen, avoit épouſé *Marguerite* de Rambouillet, dont,

1. *Guillaume* Scott de la Meſangere, préſident de la Chambre des Comptes de Normandie.

2. *Antoine* Scott, ſeigneur de la Meſangere, maître d'hôtel ordinaire du Roi, mort à Paris le 4 Mars 1743. âgé de ſoixante-deux ans ou environ, étant né le 15 Novembre 1680. Il avoit été marié le 26 Juillet 1713. avec *Anne-Eliſabeth* Bourret, de laquelle il a laiſſé *Anne-Eliſabeth* Scott de la Meſangere, fille unique, née le 29 Juin 1726. mariée le 16 Décembre 1738. avec *Charles-Alexandre* Viſſec de la Tude-Joannis, marquis de Ganges, baron des Etats du Languedoc. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1743. *p.* 604. & pour la généalogie de cette famille, les titres produits l'an 1723. par feu M. *Guillaume* Scott, préſident de la Chambre des Comptes de Normandie, pour ſa réception en qualité de chevalier de Juſtice des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, conſervés dans les archives deſdits ordres & dans le cabinet de M. Ciblet, ci-devant l'un des gardes de la Bibliotheque du Roi, pour les recueils de généalogies, généalogiſte & penſionnaire de ſa Majeſté & de feu M. le duc d'Orléans, auſſi généalogiſte de ſa maiſon.

SEAUX : Châtellenie érigée en baronnie, en faveur de *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelai, par lettres du mois de Décembre 1679. regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 14 & 15 Mars 1680. *Voyez* COLBERT.

SEBASTIANE, de la ville de Forcalquier, en Provence : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à quatre fleches d'or, couchées en faſce, la deuxieme & la quatrieme contournées de pointe.*

SEC, écuyer, ſeigneur de Boiſverd, en Normandie, élection de Verneuil : Famille qui porte : *faſcé d'argent & d'azur, à trois croiſſans de gueules, 2 & 1, le premier poſé entre les deux faſces du haut, & le troiſieme au-deſſus de la derniere.*

SECHELLES, en Picardie : Famille dont les armes ſont : *d'azur, fretté d'or.*

SEDAN : *Tome III. p.* 293. *col.* 2. *lig.* 41. *après* cet *Errard, ajoutez*, puîné des ducs de Cleves, dont la mere de Louis XII. & les ducs de Nevers, fondus

enſuite dans la maiſon de Gonzague.

Ibid. p. 293. *col.* 1. *lig.* 3. *après* des comtes de la Marck, *ajoutez*, dont les deux grands d'Eſpagne & la princeſſe d'Aremberg.

Ibid. lig. 20. *après* 1556. *ajoutez* : Il étoit devenu en 1554, chef du nom de la Marck.

SÉEZ : Ville épiſcopale de la baſſe Normandie. La baronnie de Séez appartient à l'évêque & au chapitre de la cathédrale de cette ville, à chacun par moitié, par donation des anciens comtes du Perche.

SÉDIERES : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois palmes de même*, 2 & 1.

Cette famille eſt une des plus nobles & des plus anciennes du Limouſin. Son ancien nom étoit Botier. *Jean*, damoiſeau, ſeigneur de Sédieres, épouſa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Jean* de Beaufort, damoiſeau, ſeigneur de la Vergne & de la Mothe, demeurant à Chap, au diocèſe de Clermont. Leur contrat de mariage eſt du 30 Janvier 1402. & fut paſſé devant *Jean* des Eigaux, notaire à Campagnac, au diocèſe de Limoges. Ce *Jean* Botier, ſeigneur de Sédieres, fit ſon teſtament le 5 Mai 1455. par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel noble *Guillaume* de Sédieres, ſon fils, & lui ſubſtitua noble *Louis* de Sédieres, ſon petit-fils.

Guillaume Botier, ſeigneur de Sédieres, fils de *Jean*, épouſa *Catherine* de Montagnac, fille de noble *Jean* de Montagnac, ſeigneur de Montagnac & de Larfeuillere, au diocèſe de Limoges.

Louis de Sédieres, leur fils, épouſa *Andrée-Hélie* de Colonges, & fit ſon teſtament le 24 Septembre 1506. par devant de Chieſe, notaire à Campagnac, au diocèſe de Limoges. Par cette diſpoſition, il inſtitua ſon héritier univerſel noble ſeigneur *Dominique* de Sédieres, ſon fils aîné. *Andrée-Hélie* de Colonges en fit de même par ſon teſtament du 29 Avril 1535.

Dominique de Sédieres, chevalier, ſeigneur de Sédieres, épouſa *Anne* de Pierrebufiere, fille de meſſire *Louis* de Pierrebufiere, baron de Châteauneuf, en Limouſin & ſeigneur de Peyrat, & de *Marguerite* de la Roche-Aimon, dame de Chabanes, en Poitou. Leur contrat de mariage eſt du 5 Mai 1532. Ce *Dominique* de Sédieres & *Anne* de Pierrebufiere, ſa femme, firent leur teſtament le 4 Juillet 1571. & inſtituerent leurs héritiers univerſels *Pierre* & *François* de Sédieres, leurs enfans.

Pierre de Sédieres, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante Chevaux-Légers de ſa garde, & gentilhomme ordinaire de la chambre de monſeigneur le duc d'Anjou, épouſa *Marthe* de Noailles, l'une des filles de la Reine, & fille de feu meſſire *Antoine* de Noailles, baron de Chambres & de Carbonieres, chevalier de l'ordre du Roi, & gouverneur de Bordeaux & du pays Bordelois, & de dame *Jeanne* de Gontaud, dame de Lentour, & l'une des dames de la Reine. Le contrat de mariage de *Pierre* de Sédieres avec *Marthe* de Noailles fut paſſé le 17 Mai de l'an 1571. en préſence du Roi, au château de Gaillon, & ſigné par Richard & Cheneau, notaires à la ſuite de la Cour. Il prit enſuite

Digitized by Google

une seconde alliance avec *Catherine* de Saint Hérem, puis une troisieme avec *Gabrielle* de la Foreſt, dame de Sauvagnac. Ce *Pierre* de Sédieres fit son teſtament le 8 Juin 1613. par lequel il inſtitue son héritier univerſel *Charles* de Sédieres, son fils aîné, & fait ſes légataires *Gabrielle* de la Foreſt, ſa troiſieme femme; *Marie* de Sédieres, ſa fille aînée, dame de Chabanes; *Catherine* de Sédieres, dame de Rilhac; *Claude* de Sédieres, née de son ſecond mariage; *François-Gaſpard* de Sédieres, baron de Carnon, en Auvergne, marié avec *Catherine* de la Foreſt; & *Gilles* de Sédieres, ſes enfans, *Gilles* de Sédieres, ſeigneur de Montamart, fils de *Pierre*, & de *Marthe* de Noailles, fut marié avec *Bonne* de Soulhac, fille de meſſire *Jacob* de Soulhac, ſeigneur d'Azerac & de Rouſignac, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & de dame *Marguerite* de Bourzolles. Le contrat de mariage de *Gilles* de Sédieres avec *Bonne* de Soulhac, eſt du 21 Juin 1621. & fut reçu par Baile, notaire à Azerac en Périgord.

Jacques de Sédieres, ſeigneur de Montamart & de la Farge, & fils de *Gilles* de Sédieres, & de *Bonne* de Soulhac, épouſa *Antoinette* de Lentilhac, fille de *François*, baron de Lentilhac, & de *Mateline* de Gimel. Leur contrat de mariage eſt du 20 Février 1650. & fut reçu par de Sauzès, notaire à Clergeoux en Périgord. Le mari & la femme firent leur teſtament le 15 Janvier 1676. par lequel ils firent leurs légataires *Marie-Gabrielle*, *Louis*, *Mateline*, *Antoinette*, *Marie*, *Bertrand*, *Charlotte* & *Philiberte* de Sédieres, leurs enfans, & inſtituerent leur héritier univerſel *Jean* de Sédieres, leur troiſieme fils. *Philberte* de Sédieres, dont je viens de parler, fut baptiſée le 7 Juillet 1674. dans l'égliſe paroiſſiale de Saint Pierre de Tourtairac, au diocèſe de Limoges, & fut reçue dans la communauté des demoiſelles de Saint Louis à Saint Cyr, au mois d'Avril de l'an 1686. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

SÉFORGES, BOULAY & LA BRISOLIERE, ſubdélégation de Domfront. Ces fiefs ont été érigés en marquiſat, ſous la dénomination du marquiſat de la Briſoliere, par lettres-patentes, en faveur de M. de Royers, alors conſeiller au Parlement de Normandie. Ces mêmes lettres patentes ne furent point enregiſtrées, & par conſéquent cette érection n'a point eu lieu. Il y a en outre le domaine engagé de M. le duc d'Orléans, qui a une grande étendue.

SEGLIERES: *Tome III. p. 293. col. 2. lig. 12. liſez* SEIGLIERE, & ainſi dans tout l'article.

Ibid. lig. 18. après, par la mort de ſes deux freres, *ajoutez*: Elle a auſſi ſuccédé à la branche des préſidens de Maiſons, du nom de Longueil.

SEGOND, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans *Jacques* Segond, qui a des enfans de ſon mariage avec *N.*.... Leſbros, de la ville de Marſeille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 391.*

Les armes ſont: *de ſable, au roſeau d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Digitized by Google

SÉGUIER : Famille féconde en grands magiſtrats & en perſonnes illuſtres, qui a donné un chancelier de France dans *Pierre* Séguier, créé duc de Villemor, mort le 28 Janvier 1671. le dernier de la branche d'Autry ; cinq préſidens à mortier ; treize conſeillers ; deux avocats généraux au Parlement de Paris ; ſept maîtres des requêtes, & pluſieurs ambaſſadeurs.

La branche des ſeigneurs de Saint Cyr eſt devenue la branche aînée, par le défaut d'hoirs mâles dans la première & dans celle des ſeigneurs d'Autry, qui ſubſiſte dans M. Séguier, avocat général du Parlement, fils de *Louis-Anne* Séguier, conſeiller au Parlement, mort le 13 Octobre 1749. âgé de cinquante-huit ans, & d'*Anne-Antoinette* Pelletier, morte le 3 Juin 1734. qu'il avoit épouſée le 26 Février 1726. fille unique d'*Antoine-Denis* Pelletier, auditeur en la Chambre des Comptes, & de *Suzanne* le Noir.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un mouton paſſant d'argent.*

L'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 508. parle de la branche de Séguier de Liancourt, ſeigneur de la Verrière, dont les armes ſont les mêmes.

Le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 395. fait auſſi mention d'une famille du nom de Séguier, connue à Marſeille ſous le regne du roi *René*, à préſent éteinte. Elle avoit donné des maîtres d'hôtel des rois Louis XI. & Louis XII. & dans la ſuite pluſieurs officiers, qui ſe ſont diſtingués, tant par mer que ſur terre, entr'autres, *Dominique* de Séguier, qui commanda les Galeres de France en l'abſence de Frégent de Bidoux, & prit avec elles trois Gallions d'Eſpagne, ſur les côtes de Provence en 1514.

Les armes étoient : *d'azur, au lion d'or rampant, contre un palmier de même, à la champagne échiquetée de trois traits, argent & ſable.*

SÉGUIRAN : Les ſeigneurs d'Autibeau, de Bouc & de Vauvenargue, de Saint Eſteve & de la Foux, à préſent éteints, s'étoient diſtingués depuis le quatorzieme ſiécle dans la Robe & dans l'Épée, & avoient donné à l'ordre de Malte des baillis.

Pierre & *François* de Séguiran, freres, de la ville de Barjols, ayant été reconnus iſſus des branches précédentes, porterent les armes de cette famille, qui ſont : *d'azur, à un cerf élancé d'or.*

Pierre de Séguiran, ſeigneur de Fuvau, fut reçu procureur du Roi au Bureau des Threſoriers de France, en la généralité de Provence, l'an 1714. & a laiſſé de ſon mariage avec la demoiſelle de Martin, iſſue des ſeigneurs d'Amirat, *Jean-Baptiſte*, qui ſuit, & deux puînés, dont l'un eſt ſacriſtain de l'égliſe de Riez, & l'autre théologal de la collégiale de Barjols.

Jean-Baptiſte de Séguiran, ſeigneur de Fuvau, reçu avocat général en la Cour des Comptes l'an 1721. a eu de la demoiſelle de Fulque, ſœur du marquis d'Oraiſon, pluſieurs enfans, dont un officier de vaiſſeau, & un autre, Jéſuite.

François de Séguiran, frere cadet de *Pierre*, fut élu aſſeſſeur

Digitized by Google

d'Aix & procureur du pays en 1709.

Jean-François de Séguiran, ſon fils, reçu avocat général au Parlement de Provence, a un fils, garde de la Marine, & une fille, de la demoiſelle d'Antoine, de la ville de Marſeille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 391.

SÉGUR: Cette maiſon eſt très-ancienne parmi la haute Nobleſſe du Périgord. On trouve des ſeigneurs de Pardaillan au nombre des hauts Nobles, préſens à l'hôtel de ville de Bourdeaux, lors de la priſe de poſſeſſion de la Guyenne par Louis XI. Les Mémoires de la vie d'Henri IV. en font mention en plus d'un endroit.

Henri-François de Ségur, appellé comte de Ségur, né le premier Juin 1689. page de la chambre en 1699. chevalier des ordres en 1748. lieutenant général des armées du Roi, inſpecteur général de Cavalerie & des Dragons, lieutenant général de Champagne, gouverneur & grand ſénéchal du pays de Foix, eſt décédé en Juin 1751. Il avoit épouſé par contrat du 10 & célébration du 21 Septembre 1718. *Angélique* Froiſſy, émancipée le 20 du mois d'Août précédent, dont *Henri-Philippe*, marquis de Ségur, gouverneur & grand ſénéchal du pays de Foix, brigadier des armées du Roi, marié le 3 Février 1749. à *Anne-Magdelene* de Vernon de Beauval, fille d'*Alexandre*, & d'*Anne* du Vivier, dont des enfans.

Le ſixieme ayeul du chevalier des ordres étoit *Jean* de Ségur, captal de Puyſagut, baron de Seſche, ſeigneur de Pardaillan, qui avoit épouſé une fille, nommée *Jeanne*.

Leur fils, *Bernard*, ſeigneur de Ponchat, épouſa *Jeanne* Chaſſaignes, dont *Pierre*, marié le 15 Mars 1547. à *Catherine* de Pellegrue, dame de Chaſſeneuil. Leur fils, *François*, fut gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, & épouſa le 2 Février 1567. *Jeanne* de Fouquetolles, dont *Daniel*, marié le 27 Novembre 1616. à *Marguerite* de Bonnieres. Leur fils, *Jean-Iſaac*, ſeigneur de Ponchat & de Fouquerolles, en Guyenne, page du roi Louis XIII. mourut âgé de quatre-vingt-trois ans & ſept mois en Octobre 1707. Il avoit épouſé en 1655. *Anne-Marie* de Tailleſer de Rouſſille, dont *Henri-Joſeph*, aliàs *Joſeph-Henri*, appellé marquis de Ségur, mort à ſoixante-ſeize ans le 10 Juin 1737. gouverneur du pays de Foix du 10 Février 1702. lieutenant général de Champagne & Brie, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, maître de la garde-robe du Régent, & avant capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou. Il avoit épouſé le 6 Mai 1688. *Claude-Eliſabeth* Binet, dont, 1. *Henri-François* de Ségur, chevalier des ordres du Roi; 2. *Jean-Charles*, nommé à l'évêché de Saint Papoul en Octobre 1723. Il ſe démit le 26 Mars 1735. Il étoit né le 28 Décembre 1695. & eſt décédé en la cinquante-troiſieme année de ſon âge, en Septembre 1748. 3. *Marie-Anne-Françoiſe*, abbeſſe de Gif; 4. *N.*..... religieuſe à Gif.

Jean de Ségur étoit iſſu de *Guyon*, ſeigneur de Théobon, captal de Puyſagut en 1460. qui

Digitized by Google

avoit épouſé *Iſabeau* de Meinac, dame de Médoc. Il fut pere de *Marie*, mariée en 1510. à *Hélie* de Salignac, ſeigneur de la Mothe-Fénelon.

Il y avoit pluſieurs branches du nom de Ségur établies en Limouſin.

D'une de ces branches étoit *Iſabeau* de Ségur, dame de Géniſſac & de Gaillat, femme de *Louis*, ſeigneur de Pierrebuſiere, dont *Morelle* de Châteauneuf, dame de Théobon, du captalat de Puyſagut, &c. mariée le 5 Mai 1551. à *Charles* de Rochefort, baron de Saint Angel, biſayeux des héritieres de ce nom, marquiſe de Pons-Saint-Maurice & comteſſe de Taleyran.

D'une autre étoit *Marie* de Ségur, dame de Pardaillan, mariée à *Pierre* d'Eſcodeca, ſeigneur de Boeſſe, par elle baron de Pardaillan, gouverneur de Bourg en Breſſe, dont ſont venus *Louis* & *Jeanne*. *Voyez* Bayle, au mot BELEY.

On trouve *Geoffroy* Hélie, ſeigneur de Ségur en 1179. qui étoit pere de *Geoffroy*, vivant en 1249.

Héliot Hélie (Pompadour), ſeigneur de Ségur, marié en 1445.

Marguerite Hélie épouſa le 20 Octobre 1390. *Audouin* de Péruſſe, ſire d'Eſcars, qui teſta en 1435. dont *Audouin* IV. du nom, pere d'*Antoine* de Peruſſe, dit d'Eſcars, ſeigneur de Ségur en 1468. dont *Geoffroy*, ſeigneur de Ségur, pere de *Jacques*, comte d'Eſcars, chevalier des ordres du Roi en 1595. pere de *Charles*, qui ſuit, & de *Louiſe*, rapportée ci-après.

Charles, ſeigneur de Ségur, teſta en l'an 1615. & laiſſa la châtellenie de Ségur avec ſubſtitution à ſon couſin *François* d'Eſcars, baron de Caubon & de la Renaudie, mort en 1661. pere de *Charles* d'Eſcars, baron de Ségur.

Louiſe de Peruſſe d'Eſcars épouſa le 15 Novembre 1579. *François* de Hautefort, pere de *Charles*, donataire de ſon oncle maternel *Charles* de Peruſſe d'Eſcars, ſeigneur de Ségur. Ce *Charles* d'Hautefort a eu deux fils; ſçavoir, *Jean-François*, mort en 1680. vicomte de Ségur, & *Gilles*, ayeul d'*Emmanuel-Dieudonné*, chevaliers des ordres du Roi, vicomte de Ségur actuel.

Les armes de Ségur ſont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'or; au 2 & 3 d'argent.*

SEIGNERET: Famille originaire du Dauphiné, compriſe comme noble dans la réviſion des feux qu'il y eut dans cette province au commencement du quinzieme ſiécle. Elle a formé trois branches.

La premiere eſt connue à Condé, au bailliage de Blois, où elle poſſede la ſeigneurie de la Borde.

La ſeconde a la ſeigneurie de Fabreſan, au diocèſe de Narbonne. L'une & l'autre ont donné des chevaliers à l'ordre de Malte.

La troiſieme branche fait ſa réſidence à Aubagne, dont le chef *Benoît* Seigneuret, fils de noble *Jacques*, fut ſeigneur du Gai-Perreus, capitaine & châtelain du Châtel & du mandement de Boucan en Dauphiné. Il étoit grand pannetier de la Reine en 1510. lorſqu'il épouſa *Catherine* de Montdoucet, fille de noble

Digitized by Google

Jean, seigneur de la Borde, premier valet de chambre du Roi, de laquelle il eut, 1. & 2. *Jean* & *Jacques* de Seigneuret, auteurs des deux premieres branches, dont il eſt parlé ci-deſſus; 3. *Pierre*, qui ſuit.

Pierre de Seigneuret, conſeiller & maître d'hôtel de Henri III. alors roi de Pologne, charge dont ce prince le pourvut par lettres données à la Rochelle au mois de Juillet 1573. en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il eut de *Philippe* Alavarde, ſon épouſe,

Pierre de Seigneuret II. du nom, marié à Marſeille en 1575. avec *Anne* d'Armelis, mere de *Jean*, qui ſuit, & d'*Honoré* de Seigneuret.

Jean de Seigneuret fit alliance en 1604. avec *Louiſe* de Cordier, fille de *Louis*, écuyer, dont il eut,

Louis de Seigneuret, marié en l'an 1645. avec *Louiſe* de Savournin, iſſue des ſeigneurs d'Aiglun, dont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. & 3. *Pierre* & *Joſeph*, tous deux officiers d'Infanterie, & pluſieurs filles, dont deux ſont mariées & les autres religieuſes.

Jean de Seigneuret II. du nom, capitaine au régiment Dauphin, Infanterie, épouſa *Magdelene* du Puy, fille du tréſorier de France de ce nom, dont un fils, qui ſuit, & une fille, mariée au ſieur du Peret, commandant un bataillon du régiment de Brie, & chevalier de Saint Louis.

N. . . . . . de Seigneuret s'eſt marié à *N.* . . . . de Martel, de la ville d'Aubagne, dont ſont iſſus deux garçons: le puîné eſt enſeigne des vaiſſeaux; & ſix filles, parmi leſquelles il y en a une mariée au ſieur de Freſſe-Montval, & une autre religieuſe aux Dames de Saint Benoît à Aix. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 393.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, au chef de ſable, ſoutenu d'or, & chargé d'une aigle de même, poſée entre deux emmenches auſſi d'or, chargées chacune d'une aigle de ſable.*

SEILLONS: Famille d'Anjou, qui porte: *d'or, fretté de gueules, à la bordure engrêlée de ſable, & un chef d'or.*

Marguerite-Catherine de Seillons, fille d'*Anne-François* de Seillons, ſeigneur de la Barre, & de *Jacquine* de la Barre, ſa femme, naquit le 27 du mois d'Avril de l'an 1681. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1693. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Macé* de Seillons, & de *Jeanne* Morel de Landelles, qu'il avoit épouſée en l'an 1440.

SEISSAC: *Tome III. p.* 295. *col.* 1. *lig.* 30. *après* 1675. *ajoutez*, morte en 1756. Elle a fait ſon légataire univerſel le duc de Chevreuſe: elle poſſédoit le château de Caſtelnau.

SEITRES, ou SEYTRES: On lit dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 394. que les marquis de Caumont & autres du nom de Seitres, originaires de la province de Dauphiné, où ils jouiſſoient des priviléges des Nobles dans le douzieme ſiécle, ainſi qu'il conſte par pluſieurs actes dans leſquels ils ont les qualifications de chevaliers, ſont établis à Avignon, depuis le mariage contracté en-

Digitized by Google

viron l'an 1450. entre noble *Jean-Baptiſte* de Seitres, fils d'*Antoine*, & de *Mariette* de l'Eſperon, & *Dauphine* d'Epifame, dame de Caumont.

Cette ancienne nobleſſe a formé deux branches. La premiere ſubſiſte dans *Joſeph-François-Xavier* de Seitres, marquis de Caumont, marié à *Anne* de Montboiſſier, fille du marquis de Canillac, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé de Brezé, dont il y a poſtérité.

La ſeconde branche, qui ſont les ſeigneurs de Vaucluſe, ſubſiſte dans *Paul* de Seitres, ſeigneur de Châteauneuf, de Vaucluſe & de Carry, élu premier conſul d'Aix, & procureur du pays en 1727. marié au mois de Juillet 1717. à *Marie-Balthaſarde* de Donis, fille aînée & cohéritiere de *Louis*, marquis de Beauchamp & de *Françoiſe* de la Croix de Caſtries, fille de *René-François* de la Croix, marquis de Caſtries, gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, niece du cardinal de Bonzi, & ſœur de feu M. le marquis de Caſtries, gouverneur de la même ville, & de M. l'archevêque d'Alby. Il a eu de ce mariage neuf enfans. L'aîné, qui ſervoit dans le régiment du Roi, mourut à Prague le 20 Avril 1742. Le ſecond, qui avoit été reçu chevalier de Malte au berceau, a ſervi ſur les vaiſſeaux du Roi au département de Toulon, & a quitté la croix, étant devenu l'aîné de ſa maiſon. Il a épouſé le 11 Septembre 1752. au château de Bienaſſis, près Clermont en Auvergne, *Marie-Anne-Geneviéve* de Montboiſſier-Beaufort-Canillac, fille de *Philippe-Claude*, & de *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé. Le troiſieme eſt eccléſiaſtique. Le quatrieme a été reçu chevalier de Malte de minorité.

La fille aînée a épouſé M. le marquis d'Albert de Sillans, ci-devant enſeigne des vaiſſeaux du Roi, qui a un frere, chevalier de Malte, capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rochefoucault. Il eſt mort deux filles en bas âge, & il en reſte encore deux autres. Voyez l'Ouvrage ci-deſſus cité *p.* 394. où il eſt parlé plus au long de cette famille, & le *Mercure de France du mois de Novembre* 1746. *p.* 231. *& ſuiv.*

Les armes ſont : *d'or, au lion rampant de gueules, à une bande de ſable, brochante ſur le tout, chargée de trois coquilles d'argent.*

SEITURIER, ou SEYTURIER, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux faulx d'argent, emmanchées d'or & paſſées en ſautoir.*

SELLE : *Tome III. p.* 295. *col.* 2. *lig.* 3. *après* de ce mariage, *ajoutez*, mariée à *N*. . . . de Verduc, conſeiller au Parlement, frere de la comteſſe du Queſnoy.

Ibid. lig. 17. le préſident du Tillet, *liſez*, *N*. . . . du Tillet, marquis de la Buſſiere & de Villarceaux.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes ſont : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 398.

SELLE, ſeigneurie en Berry, & non SELLES, *comme*

il eſt écrit au Tome III. p. 295. col. 2. de ce *Dictionnaire*.

Ibid. lig. 32. *après* 1636. *ajoutez* : Cette terre eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Bret, comte de Selle, fils du premier préſident d'Aix.

SELVA, ou SELVE : Ancienne nobleſſe, dont le premier connu par titres, eſt *Jean* de Selve I. du nom, lequel fut nommé par le roi Louis XII. préſident au Parlement de Rouen, lors de ſon érection par ce prince en 1499. où il fut reçu le premier Octobre de cette année : il l'exerça juſqu'au 2 Mars 1507. & il fut élevé à celle de premier préſident à ce Parlement, au lieu & place de *Geoffroy* Hébert, évêque de Coutances, & il exerça juſqu'en 1514. pendant lequel temps il fut chargé par le Roi de diverſes négociations & ambaſſades en Angleterre, comme il appert par les régiſtres de ce même Parlement.

Ce prince étant mort le premier Janvier 1515. ſon ſucceſſeur François I. l'honora de ſa confiance, comme il eſt prouvé par les Lettres de ce Monarque, au nombre de plus de cent cinquante. Il lui donna en 1515. les proviſions de la place de premier préſident au Parlement de Bordeaux. Le Roi ayant conquis le duché de Milan l'y appella, afin de s'aſſurer de ſes nouveaux ſujets, en les ſoumettant à la conduite de ce ſage & fidele Miniſtre, auquel il donna la premiere adminiſtration de la Juſtice dans le Milanez. Il revint en France, où il fut honoré, par la mort de *Jacques* Olivier de Leuville, de la place de premier préſident au Parlement de Paris en 1520. & lorſque ce prince eut été fait priſonnier à la bataille de Pavie; *Louiſe* de Savoye, ſa mere & régente, le choiſit pour aller à Madrid traiter de ſa délivrance avec l'empereur *Charles-Quint*. Il y fut envoyé avec *François* de Gournon, archevêque d'Embrun, depuis cardinal, *Philippe* Chabot, baron de Brion : mais il étoit chargé des plus ſecrettes inſtructions. Après avoir heureuſement exécuté cette commiſſion, il revint à Paris, où il continua ſes fonctions ordinaires. Il fut nommé en l'an 1529. par les Cours ſouveraines pour porter de leur part la parole aux Etats du Royaume aſſemblés à Paris; & s'il eût ſurvécu le cardinal du Prat, il eût été nommé chancelier, ainſi qu'il paroît par une Lettre du maréchal de Lautrec à lui adreſſée. Il mourut à Paris au mois d'Août de cette même année. Ce Magiſtrat eſt enterré à Saint Nicolas du Chardonnet, où l'on voit encore aujourd'hui ſon épitaphe.

Il eut un frere nommé *Jean*, comme lui, qui fut reçu conſeiller-clerc au Parlement de Paris en 1511. déſigné évêque de Luçon. On lui a attribué le Livre *de Beneficio*. Il eſt enterré dans l'égliſe de Sainte Geneviéve de la Couture.

Le premier préſident épouſa par contrat du 2 Janvier 1502. *Cécile* de Bucis, fille de *Jean* de Bucis, conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Béatrix* de Moneſtier, dame de Monotrade, en Languedoc, de laquelle il laiſſa une famille nombreuſe, ſçavoir, ſix garçons & quatre filles.

L'aîné, *Lazare* de Selve, qui ſuit,

ſuit, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & ambaſſadeur en Suiſſe.

Le ſecond, *Odet* de Selve, ſeigneur de Marignan, duquel eſt ſorti la branche dont on a parlé plus haut, fut employé dans les ambaſſades de Rome, d'Angleterre & de Veniſe, & enſuite conſeiller au Parlement de Paris juſqu'en 1542. qu'il fut préſident au Grand-Conſeil, puis maître des requêtes, & conſeiller d'Etat ordinaire. Il mourut en Mars de l'année 1563. & fut auſſi inhumé dans l'égliſe de Saint Nicolas du Chardonnet.

Le troiſieme, *Georges* de Selve, évêque de Lavaur, fut ambaſſadeur à Veniſe, à Rome, & vers l'empereur *Charles Quint* en 1539. & 1540. Il mourut en ſon diocèſe en 1541.

Le quatrieme, *Jean-Franciſque* de Selve, ſeigneur de Duiſon, fut ambaſſadeur en Turquie.

Le cinquieme, *Jean-Paul* de Selve, évêque de Saint Flour, premier aumônier du duc d'Anjou, depuis connu ſous le nom du roi Henri III. dont il avoit eu l'honneur d'être précepteur, & qui l'honoroit de ſon affection, comme on le peut voir par pluſieurs Lettres de ce Prince que ſes neveux conſervent avec ſoin. Il mourut à Limoges en l'année 1570.

Le ſixieme, *Claude* de Selve, fut conſeiller & maître d'hôtel de la reine *Catherine* de Médicis.

L'aînée des filles, *Marthe* de Selve, épouſa *Pierre* Raymond, chevalier, & premier préſident au Parlement de Rouen.

La ſeconde, nommée *Marguerite* de Selve, épouſa *François* de Marſillac, chevalier, auſſi premier préſident au Parlement de Rouen.

La troiſieme, *Louiſe* de Selve, épouſa *Jean* Roger, conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Paris, fils de *Pierre* Roger, procureur général.

La quatrieme, *Iſabeau* de Selve, épouſa *Jean* de Bermonder, conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Paris, ainſi qu'il appert par un acte en parchemin, en forme de tranſaction, paſſé devant Montigny & ſon Confrere, notaires à Paris, le 3 Juin 1539. fait entre les ſuſnommés, & d'autres pieces auſſi pareillement authentiques.

Lazare de Selve, fils aîné, ſeigneur de Croſmieres, Villiers, Cerny, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & ſon ambaſſadeur en Suiſſe, comme il a été dit plus haut, épouſa par contrat du 15 Août 1534. *Catherine* Pignard, fille de *Guy* Pignard, ſeigneur de Dampierre en Baſſigny, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Gillette* Allegrain, de laquelle il eut cinq enfans; ſçavoir,

1. *Jean* II. du nom, ſeigneur de Rotignon, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, mort en 1570. des bleſſures qu'il reçut en combattant pour le ſervice de Charles IX. contre les Huguenots au ſiége de Brouage.

2. *Georges* de Selve, qui ſuit, lequel devint l'aîné par cette mort.

3. *Lazare* de Selve, qui fut conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, préſident pour ſa Majeſté dans les villes de Metz, Toul & Verdun, puis employé en diverſes négociations.

4. *Gabrielle* de Selve, alliée à *Pierre* de la Mothe de Bagnaux, gentilhomme de Beauce.

5. Une autre *Gabrielle* de Selve, religieuſe en l'abbaye de Villiers, ordre de Cîteaux.

Georges de Selve, l'aîné, chevalier, ſeigneur de Croſmieres, de Villiers, Cerny, &c. écuyer du Roi en ſa petite écurie, chevalier de ſon ordre, épouſa par contrat du 16 Janvier 1550. *Diane* de Groſlot, fille de *Henri* de Groſlot, écuyer, ſeigneur de Chambaudoint en Beauce, conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, & d'*Anne* Lothier, de laquelle il laiſſa cinq enfans, dont trois moururent jeunes; *Jean*, qui ſuit, & *Lazare*, qui devint pere de *Catherine* de Selve, qu'il eut de *Catherine* de Montaumer, ſon épouſe, laquelle fut dame des Touches, & eſt morte ſans alliance audit château en l'année 1642.

Jean III. du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de ſon ordre, capitaine au régiment de Picardie, ſeigneur de Croſmieres, de Villiers, Cerny, &c. épouſa par contrat du 18 Juillet 1606. *Jacqueline* Bouchault, fille de *Guillaume* Bouchault, ſeigneur de Champremault, & de demoiſelle *Marie* le Maire, dont il eut ſix enfans; ſçavoir,

1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

2. *Jacques* de Selve d'Orgemont, ſeigneur des Touches.

3. *Pierre-Lazare* de Selve, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dit de Malte, en 1622. mort à Malte étant page du grand-maître.

4. *Antoine* de Selve, mort enſeigne au régiment de Picardie, Infanterie.

5. *Catherine* de Selve épouſe de *Jean-Baptiſte* de Courlay, ſeigneur de Bourray, maître d'hôtel ordinaire du Roi.

6. *Marie-Scholaſtique* de Selve, religieuſe à l'abbaye du Lys, près Melun.

Jean-Baptiſte de Selve, chevalier, ſeigneur de Croſmieres, de Villiers, Cerny, &c. chevalier de l'ordre du Roi, capitaine au régiment de Picardie, par commiſſion du roi Louis XIII. du 2 Septembre 1640. épouſa par contrat du 22 Janvier 1645. *Charlotte* de Mareau, fille de *Charles* de Mareau, ſeigneur de Nibouville, conſeiller du Roi, contrôleur des guerres, & de demoiſelle *Marguerite* Bongars, dont il laiſſa trois enfans; ſçavoir,

1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

2. *Pierre*, mort ſans poſtérité.

3. *Charlotte* de Selve, alliée avec *François* du Puy d'Igny, chevalier, ſeigneur de Boiſmarſas, capitaine au régiment de Lyonnois.

Jean-Baptiſte de Selve, chevalier, ſeigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c. conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon procureur général en la Cour des Monnoies, fut nommé par le feu roi Louis XIV. premier préſident au Parlement de Tournay, en Flandres, place qu'il ne remplit point à cauſe de ſa prompte mort arrivée à Paris le 30 Décembre 1691. & eſt inhumé, comme pluſieurs de ſes ancêtres, à Saint Nicolas du Chardonnet. Il épouſa par contrat du 26 Décembre 1677. *Marie-Thérèſe* Moret, fille de *Claude* Moret, ſeigneur de Chillois, & de *Marguerite* Geoffroy, de laquelle

Digitized by Google

si a laissé quatre enfans ; sçavoir,

1. *Jean*, qui suit.

2. *Jacques-Alexandre*, rapporté après son aîné.

3. *François-Fabien*, rapporté aussi après ses deux freres.

4. *Charlotte-Catherine*, morte en bas âge.

Jean de Selve IV. du nom, chevalier, seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c. après avoir servi dans le régiment de Picardie, dont son oncle étoit lieutenant colonel, a épousé par contrat du 28 Juin 1723. demoiselle *Marie-Elisabeth* le Petit, fille de *Jacques-Georges* le Petit, conseiller, secrétaire du Roi, & de dame *Marie-Elisabeth* Mareschal, duquel mariage sont sortis quatre filles, dont il n'a vécu que demoiselle *Charlotte-Elisabeth* de Selve, née le 4 Décembre 1736.

Le second fils de *Jean-Baptiste* de Selve, nommé *Jacques-Alexandre* de Selve d'Orgemont, chevalier, seigneur de Chaudevaux, a été mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie, puis capitaine de Grenadiers dans un régiment d'Infanterie, écuyer de feu son Alteſſe Royale monseigneur le duc de Berry, & est mort sans alliance le premier Mars 1751.

Le troisieme, *François-Fabien* de Selve, chevalier, seigneur des Touches en Beauce, a servi sur mer en qualité de garde de la Marine, & est mort à Paris en Février 1736. Il avoit épousé demoiselle *Françoise* le Lieur, de laquelle il a laissé deux enfans ; sçavoir,

1. *Jean* de Selve, page de la chambre du Roi, mort jeune sans alliance.

2. *Marie-Françoise* de Selve, mariée par contrat du..... à *N*.... d'Archambault, chevalier, seigneur de la Baste, & autres lieux.

Jean-Baptiste de Selve, mort en 1691. eut pour frere *Pierre* de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville en Beauce, lequel, après avoir servi long temps dans le régiment de Picardie, en devint lieutenant colonel, puis fut fait chevalier de Saint Louis avec mille livres de pension, & brigadier des armées du Roi ; en 1704. il défendit Saint Venant, dont il fut fait gouverneur en 1710. ayant été fait maréchal de camp le 15 Avril de la même année, & n'en sortit que le 2 Octobre suivant, avec tous les honneurs de la guerre, après un long siége pour une telle place. Il défendit Bouchain en 1711. & y fut fait prisonnier de guerre. Il épousa par contrat du 18 Juillet 1716. demoiselle *Françoise Arnaud* de Rety, fille de *Thomas* Arnaud de Rety, chevalier, lieutenant de Roi de ladite ville de Saint Venant, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de dame *Marie* d'Estau, duquel mariage il a laissé deux fils ; sçavoir, *Pierre* de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville en Beauce, qui suit, & *Jean* de Selve, rapporté après son frere aîné. Il est mort dans son gouvernement de Saint Venant le 21 Mars 1721. âgé de soixante & quatorze ans.

Pierre de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville, a servi dans le régiment de Picardie, & est aujourd'hui capitaine dans le régiment de Grammont, Cavalerie. Il a épousé en 1751. demoiselle *N*..... de Gohin, issue d'une

maiſon noble d'Anjou, dont un fils, nommé *Pierre-François* de Selve, né au mois de Novembre 1751.

Le puîné, *Jean* de Selve, chevalier, ſeigneur en partie d'Audeville, capitaine de Cavalerie au régiment d'Harcourt, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épouſé le 19 du mois d'Avril de l'année 1751. par diſpenſe du Pape, demoiſelle *Charlotte-Eliſabeth* de Selve, ſa niece à la mode de Bretagne, c'eſt-à-dire, la fille de ſon couſin germain, dont juſqu'à préſent un fils, né le 13 Janvier 1753.

Jean de Selve IV. du nom, dont on a parlé ci-devant, pere de *Charlotte-Eliſabeth*, eſt mort le 6 Juillet 1751. à ſon château de Villiers, âgé de ſoixante & douze ans.

Les armes : *d'azur, à deux faſces ondées d'argent.*

SEMALEY, écuyer, ſeigneur de Bellaire, au Perche, élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à une bande alaiſée de ſable, ſur laquelle eſt poſé un oiſeau de même.*

SEMILLY, en Normandie, élection de Verneuil : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la bordure de ſable, chargée de ſix boucles d'or, 3, 2 & 1.*

SEMIN DE BRANSAC, famille noble du Bourbonnois.

Hyacinthe Semin, écuyer, ſieur des Beſſons & de Branſac, capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi, fut maintenu dans ſa nobleſſe, tant par arrêt du Conſeil du 23 Mars 1682. que par ordonnance de l'Intendant de Moulins du 10 Janvier 1701. Il deſcendoit au cinquieme degré de *Pierre* Semin, écuyer, ſieur des Fontaines & de Chaſtel de Nauvre, mort avant l'an 1554.

De ſon mariage accordé le 21 Avril 1682. avec demoiſelle *Françoiſe* Douet, naquit le 22 Février 1684.

Nicolas Semin, écuyer, ſeigneur de Branſac, de la Pouge, de Follet, de Champmoſt, de Bayeux & de la Tour de Chantemerle, marié deux fois ; en premieres noces avec *Marguerite* Alamargot de Fontbouilland ; & en ſecondes noces le 23 Juillet 1722. avec *Catherine-Thereſe* de la Baume. De ce ſecond mariage eſt iſſu,

Pierre-Hyacinthe Semin de Branſac, écuyer, né le 22 Mars 1724. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, ſurmonté d'un ſoleil de même, & accompagné de trois cœurs d'argent, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

SEMUR, en Bourgogne ; Famille qui porte pour armes : *bandé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

SENEZERGUES DE RODE, en Auvergne.

Louis de Senezergues, ſieur de la Rode, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Grenadiers dans le régiment de la Sarre, Infanterie, eſt de cette famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 512.*

Les armes ſont : *de gueules, à deux bandes d'argent vivrées, & l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SENLIS : *Tome III. p. 297. col. 1. après* ce mot, *ajoutez* : La ville de Senlis a donné ſon nom à une ancienne maiſon, &c.

Digitized by Google

SENNECTERRE. *Voyez* SAINT NECTAIRE, *Tome III. p.* 241. *&* *suiv.* de ce *Dictionnaire.*

SENOT, écuyer, ſieur de la Peintrerie, en Normandie, élection de Valognes : Famille dont les armes ſont : *de ſable, à trois cygnes d'argent*, 2 & 1.

SENS (le) : Famille de Normandie, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois encenſoirs d'argent, poſés* 2 & 1.

Françoiſe-Eliſabeth le Sens de Vilodon, née en 1681. du mariage de *Charles* le Sens, & de *Françoiſe* de Groſourdi, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1692. & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1500. que vivoit *Noël* le Sens, ſeigneur de Vilodon, ſon ſixieme ayeul.

Une autre famille du nom de le Sens, ſeigneur de Saint Cyr & de Neufmeſnil, de la même province & de la même élection, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ſautoirs d'argent*, 2 & 1.

SEPTIER, écuyer, ſieur du Collombert, même province, élection d'Alençon : Famille qui porte : *de ſable, à trois chevrons d'argent, accompagné de trois treffles de même*, 2 & 1.

SERAN (de), écuyer, ſieur de Beuzeval & d'Andrieu, en Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'or*, 2 & 1.

SERANS, écuyer, ſeigneur d'Ambeville, même province, élection de Falaiſe : Famille qui porte : *d'azur, à trois croiſſans d'or*, 2 & 1.

SERCEI D'ARCONCEI : *Antoine-Hélie* de Sercei, chevalier, comte d'Arconcei, en Bourgogne, épouſa *Eliſabeth-Amélie* de Belloy-Caſtillon, dont *Eliſabeth-Félicité* de Sercei d'Arconcei, mariée en 1734. à *Louis-Charles* de Jaucourt, baron de Cerno, né le 30 Octobre 1711.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roſes d'argent.*

SERENT DE KERFILY : *Tome III. p.* 298. *col.* 2. *lig.* 16. *après* Rennes, *ajoutez*, dont un fils, marié à la fille du duc d'Olone.

SERGINES : *Tome III. p.* 299. *col.* 1. *lig.* 46. Bragelonde, *liſez*, Bragelongne.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. de Roſmelet, *liſez*, de Boſmelet.

Ibid. lig. 14. *après* 1726. *ajoutez* : Elle eſt morte, ayant diſpoſé de ſes biens en faveur du jeune comte du Roure.

SERIS : Paroiſſe du diocèſe & élection de Paris, diſtante de ſept lieues de cette capitale. C'eſt une des plus anciennes châtellenies de la coutume de Meaux. Son château s'appelle la Mothe. Elle a été érigée en comté par lettres patentes du mois d'Octobre 1670. confirmées par d'autres du mois d'Octobre 1712. & par d'autres du mois de Février 1723. Cette terre eſt actuellement poſſédée par M. le préſident Danès, gouverneur de Saint Denis en France. *Voyez* au mot DANÈS, *Tome I.* du *Supplément*, aux *Additions*, où ſe trouve un nouvel article ſur cette famille, plus étendu que celui qu'on a d'abord donné dans le *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 6. *col.* 1.

SERISAY, écuyer, ſei-

Digitized by Google

gneur de la Roche, au Perche, élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à dix tourteaux de gueules, 4, 3, 2 & 1.*

SEROCOURT : Seigneurie dans le duché de Bar, à deux lieues de la Marche, érigée en baronnie par lettres du 22 Octobre 1630. en faveur de *Georges* de Serocourt, bailli des ville & comté de Toul. *Aubert* de Sérocourt, ſon dixieme ayeul, vivoit en 1255. Il fut pere, par *Yolande* de Choiſeuil, de *Jean*, ſeigneur de Sérocourt, qui de *N.*... de Montreuil, eut pour fils *Gérard*, bailli de Baſſigni, allié avec *Simonette* de Romain. Elle fut mere de *Gérard II.* du nom, ſeigneur de Sérocourt, marié avec *Iſabeau* de Germini, de laquelle vint *Jean II.* du nom, bailli du Baſſigni, gouverneur de Verdun pour *René* d'Anjou, roi de Sicile, puis de Darnay, pour *Jean*, duc de Calabre. Il épouſa *Marguerite* de Serrieres, qui fut mere d'*Antoine* de Sérocourt, ſeigneur de Romain, allié à *Marguerite* de Matteville. Leur fils, *Pierre* de Sérocourt, ſeigneur de Romain, eut de ſon mariage avec *Eve*, dame de Sérocourt, *Philippe*, ſeigneur de Sérocourt, qui de *Catherine* de Saint Belin, eut *Chriſtophe*, ſeigneur de Sérocourt, chambellan du duc de Lorraine, commiſſaire général de ſes guerres, bailli & gouverneur de Hombourg & de Saint Avold, pere, par ſa premiere femme, *Antoinette* de Bavagny, de *Géorges* de Sérocourt, en faveur duquel cette ſeigneurie fut érigée en baronnie. Il épouſa *Renée* de Courcy & en eut *François*, baron de Sérocourt, qui d'*Anne* de Cheriſy, ſa femme, n'eut que deux filles.

La baronnie de Sérocourt eſt paſſée depuis à *Hervé* le Roi de Varennes, du chef de ſa femme, *Marguerite* de Gourcy. Voyez les *Tabl. Généalogiques, Part. VIII. p.* 422.

SERRE : Famille du Vivarais, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 513.

Aimar de Serre, capitaine dans le régiment de Toulouſe, Infanterie, & *Fortunat* de Serre de Rochecolombe, ſon frere, lieutenant colonel du même régiment, & chevalier de Saint Louis, étoient fils de *Jean* de Serre, l'un des plus qualifiés de la ville de Saint Andéol, coſeigneur des lieux de Saint Marcel & de Saint Montan, & juge général de l'évêché de Viviers, lequel, dès l'an 1660. ſignala ſon zele pour la Religion, & ſa fidélité pour le ſervice du Roi, en contenant les peuples de l'étendue de ſa charge dans l'obéiſſance qu'ils devoient à ſa Majeſté, ayant même expoſé ſa vie dans différentes occaſions.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & accompagné de trois treffles de ſinople, poſés 2 en chef & 1 en pointe, & l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SERS, en Languedoc, au diocèſe de Rieux : Ancienne famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Novembre 1668. qui a formé pluſieurs branches, comme celles de Manzac, de Gouttebernifſe, de Genſac, de Nougarede, de Saignes & autres, toutes établies en Provence, dans le Languedoc, en Guyenne, &

Digitized by Google

dans le comté de Foix. Il n'eſt ici queſtion que de celles d'Aulix & de Manzac, dont nous allons parler d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Bernard de Sers (*a*), qualifié *Miles* dans ſon contrat de mariage du 29 Janvier 1235. épouſa demoiſelle *Marie* de Saint Victor, fille unique d'*Iſarn* de Saint Victor, auſſi qualifié *Miles*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, Montfa, Saint Victor, Ardac, &c. & de *Jeanne* de Roquefort. De ce mariage naquit *Dominique*, qui ſuit.

Dominique de Sers, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Montfa, Siauras, Saint Victor, Ardac, &c. nommé *Domicellus* dans ſon contrat de mariage du 10 Février 1289. avec *Jeanne* de Mauléon, eut pour enfant,

Pierre de Sers, qualifié auſſi *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. épouſa par contrat du 30 Juin 1309. *Marie* de Galaubat. Il en eut *Jean*, qui ſuit.

Jean de Sers I. du nom, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. ſe maria par contrat du 14 Septembre 1340. avec *Jeanne* de Martres, & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

Jean de Sers II. du nom, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. s'allia par contrat du 11 Juillet 1392. avec *Jacquette* de Villemur. Il en eut,

Bruno de Sers, qualifié *Miles*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, &c. qui ſe maria par contrat du 15 Juin 1430. à *Marie* de Rabonito.

Georges de Sers, qualifié *Domicellus*, leur fils, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, &c. épouſa le 18 Mars 1451. *Jeanne* de Cazalets, dame de Razes. De ce mariage vint,

Jourdain de Sers, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Siauras, Ardac, Richac, Saint Machens, &c. Il s'allia par contrat du 2 Février 1472. avec *Jacquette* de Galaubat, dont,

Roger de Sers, qualifié *Domicellus*, ſeigneur d'Aulix, la Peyrere, Saint Machens, &c. qui ſe maria le 19 Mars 1492. avec *Eſclarmonde* de Baſtier, dame d'Yſſux, &c. de laquelle eſt né, entr'autres enfans,

Pierre de Sers II. du nom, qualifié *Domicellus*, qui par contrat du 4 Mars 1512. épouſa *Peronne* de Villarzel. Il teſta en l'an 1528. & eut de ſon mariage pluſieurs filles & quatre enfans mâles; l'aîné, nommé *Roger*, inſtitué héritier, mourut ſans enfans. *Jean*, ſon ſecond frere, qui ſuit, lui ſuccéda en l'an 1513.

(*a*) *L'ancienne famille de Sers tire probablement ſon origine de la maiſon de Sers d'Anchina, éteinte, établie autrefois auprès du Rouſſillon, dont toutes les terres ont paſſé dans la maiſon de Villemur-Beaufort, par le mariage d'un de ceux de cette maiſon qui en épouſa l'héritiere; & il eſt à préſumer que* Bernard *de Sers, cadet de cette maiſon, épouſa l'héritiere de Saint Victor en 1235. ſelon l'hommage que le beau-pere,* Iſarn *de Saint Victor, & le gendre, rendirent au Roi de la terre d'Aulix, & autres, dans le même temps.*

Jean, roi de Navarre, & *Catherine*, ſa femme, annoblirent en faveur de *Pierre* de Sers, écuyer, & gouverneur au château de Foix pluſieurs poſſeſſions dans le pays de Foix, parmi leſquelles il y a un fief, appellé Saint Machens, dont jouit encore cette famille, en conſidération des ſervices recommandables que ledit *Pierre* de Sers avoit rendus au roi *Jean* & à la reine *Catherine*. Cet annobliſſement a été confirmé, en faveur de ſes deſcendans, par *Henri*, en 1521. par *Antoine*, en 1558. par *Jeanne*, en 1566. par *Henri*, en 1576. & par *Henri* d'Albret en 1584. rois & reine de Navarre.

Jean de Sers III. du nom, ſeigneur d'Aulix, Manzac, Saint Machens, &c. ſe maria le 11 Février 1550. avec *Georgette* de Villemur, fille de *Dominique*, & de *Bernarde* de Mauléon. Il défendit avec beaucoup de valeur le château de Foix, vers l'an 1560. lors de la rébellion des Huguenots dans ce pays-là, & en 1581. il eut commiſſion du roi Henri III. pour commander dans le pays & marquiſat de Saluces.

François de Sers, chevalier, ſeigneur d'Aulix, Manzac, Saint Machens, & autres lieux, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, par contrat du 16 Décembre 1572. à *Marie* de Voyſins, fille de *Charles*, & de *Jeanne* de Montlezun; & en ſecondes, par contrat du 4 Mars 1581. à *Iſabeau* de Foudoas. Il eut de ce dernier mariage, entr'autres enfans,

Jean de Sers IV. du nom, ſeigneur d'Aulix, & autres lieux, marié en premieres noces, par contrat du 15 Juillet 1610. avec *Jeanne* de Ceaux, & en ſecondes noces, par contrat du 17 Septembre 1630. avec *Gabrielle* de Pins. De ce ſecond mariage naquirent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *François*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Sers V. du nom, ſeigneur d'Aulix, & autres lieux, ſe maria par contrat du 17 Mai 1659. à *Marguerite* de la Barthe. Il eut, entr'autres enfans,

Joſeph de Sers, ſeigneur d'Aulix, & autres lieux, qui eſt mort ſans poſtérité de ſon mariage le 20 Mars 1720. avec *Jacquette* de Bertier, & en lui a fini la branche aînée.

François de Sers II. du nom, ſeigneur de Manzac, Saint Machens, & autres lieux, ſecond fils de *Jean* de Sers IV. du nom, & de *Gabrielle* de Pins, s'allia par contrat du 14 Mars 1661. avec *Marie* d'Abolin, dont,

Jean de Sers VI. du nom, marié le premier Novembre 1682. à *Louiſe* d'Orgœuil, de laquelle ſont ſortis,

1. *Jean* de Sers VII. du nom, ſeigneur de Manzac, Saint Machens, Caſtex, Meras, Capitani, Lugrolt, & autres lieux, marié le 20 Février 1711. à *Roſe* de Bertrand-Moileville. Il n'y a eu de ce mariage que des filles.

2. *Dominique-François* de Sers, prêtre, prieur commendataire de Saint Lézer, au diocèſe de Tarbes.

3. *Honoré Timoléon*, qui ſuit.

4. *Victor-Marc-Antoine* de Sers, chevalier de Saint Louis, & officier dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi.

Honoré-Timoléon de Sers, frere de *Jean* VII. du nom, ſeigneur d'Aulix & de Saint Machens,

Digitized by Google

s'eſt marié en 1749. à *Marie-Thérese* de Lordat, morte le 22 Août 1760. Il a recueilli les biens & seigneurie de la branche de Sers d'Aulix. Il a ſix enfans; ſçavoir,

1. *Marie-Anne-Honorée.*
2. *Paul-François-Honoré-Suzanne.*
3. *Louiſe Andrée-Victoire.*
4. *Paul-Nicolas-Melchior.*
5. *Marie-Julie-Joſephine.*
6. *Paul Marie* de Sers, encore jeune.

Cette ancienne nobleſſe a donné quantité de braves officiers, entr'autres, un capitaine de cinquante hommes d'armes en la perſonne de M. de Lille de Sers, qui commanda dix régimens de gens de pied & cinq cents chevaux, & mena à l'armée quatre-vingts gentilshommes de ſes parens & amis, avec toute leur ſuite, qui ſervirent avec diſtinction ſous M. le duc d'Epernon, pendant toute la guerre de la Ligue. Cette famille a encore eu des gouverneurs du pays & château de Foix, des ſénéchaux du Nebouſan, un gouverneur de Centeil, & un commandant dans le marquiſat de Saluces, ainſi que des lieutenans colonels & quantité de capitaines. Elle a toujours été attachée au ſervice de nos Rois.

La terre d'Aulix, poſſédée encore aujourd'hui par ceux de ce nom depuis l'an 1235. n'eſt jamais ſortie de la famille.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'un lion d'argent rampant, armé & lampaſſé de gueules; au 2 & 3 de deux étoiles en chef & une en pointe, le fond d'azur; le tout ſurmonté d'une couronne de marquis.* Pour ſupports : *deux lions.*

SERVAUDE, en Bretagne. On lit dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 514. *Tome VI. Suppl.* que *René* de Servaude, écuyer, ſeigneur de la Ville-ès Cerfs, du Bois-Durand, &c. déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble depuis l'an 1445. par arrêt du 20 Octobre 1668. épouſa le 29 Avril 1679. *Marie* Huchet, fille de *Briand* Huchet, écuyer, ſeigneur de Kerbiguet. Il en eut, entr'autres enfans, *Georges-Zacharie*, qui ſuit, & *René Joſeph*, capitaine dans le régiment de la Reine, Infanterie.

Georges-Zacharie de Servaude, écuyer, ſeigneur de la Ville-ès-Cerfs, fut marié en 1711. à *Agnès* le Gouvelle, dont il a eu pour fils,

Joſeph-Zacharie de Servaude, né le 30 Octobre 1721. reçu page de la grande écurie du Roi en 1729.

Les armes : *de ſable, à quatre fuſées d'or, rangées en faſce.*

SERVELLE (de la), écuyer, ſieur d'Auſſay, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui a donné un évêque de Coutances en 1371. dans *Syveſtre* de la Servelle.

Les armes : *de ſalle, à trois loſanges d'or, 2 & 1.*

SERVINS D'HÉRICOURT : Noble & ancienne famille, originaire d'Italie, établie dans l'Artois depuis l'an 1472. par le mariage de *Guy* de Servins, écuyer, qui avoit ſuivi les armes de l'Empereur dans les Pays-Bas, & s'alia dans la ville de Thérouane & *Henriette* de Taiſſon, qui le fit pere de

Jean de Servins, lequel fit l'acquiſition d'une partie de la terre d'Héricourt, ſituée près la ville de Saint Pol, en Artois, (la totalité appartenante aujourd'hui à cette famille, qui y a toujours exiſté depuis). *Jean* de

Servins fut marié deux fois ; ſçavoir, en premieres noces, à *Marie-Françoiſe* de Prud'homme, morte ſans poſtérité ; & en ſecondes, en 1502. à *Nicole* le Comte, veuve d'*Antoine* de Créquy, dont *Nicolas*, qui ſuit. Il teſta le 20 Juillet 1525.

Nicolas de Servins, écuyer, ſeigneur d'Héricourt en partie, du Petit-Houvin, & autres lieux, marié par contrat du 3 Avril 1533. à *Adrienne* le Vaſſeur, fille de *Gaſpard*, écuyer, ſieur de la Bucaille, & de *Jeanne* de Lannoy. Il teſta le 12 Août 1547. en faveur de *Ferry*, ſon fils aîné, qui ſuit ; de *Guillain* de Servins, ſon ſecond fils, & de ſes autres enfans.

Ferry de Servins, écuyer, ſeigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, homme d'armes des ordonnances du Roi, fut fait priſonnier à la priſe de Lens, & *Nicolas*, ſon pere, paya ſa rançon. Il teſta le 22 Mars 1580. & de ſon mariage du 3 Septembre 1547. avec *Marguerite* de Bayard, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de Ganthault, & de *Magdelene* de Beaufort, il eut, 1. *Ferry* de Servins, allié à *Henriette* de Morel de Tangry, mort ſans poſtérité en 1586. 2. *Guillain*, qui ſuit ; 3. *Marie-Jeanne* de Servins.

Guillain de Servins I. du nom, écuyer, ſeigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, s'allia par contrat du 14 Juin 1588. à *Hélene* de Cerf, fille de *Henri*, écuyer, ſeigneur de Beauvois en partie, & de *Françoiſe* de Salperwick. Il teſta le 11 Février 1598. & eut de ſon mariage, 1. *Euſtache*, mort ſans poſtérité ; 2. *Wallerand* de Servins, qui ſuit ; 3. *Iſabeau* de Servins, mariée le 14 Décembre 1618. à *Philippe* de Goſſon, écuyer, ſeigneur de Rumanville.

Wallerand de Servins, écuyer, ſeigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, épouſa par contrat du 29 Mars 1604. *Louiſe* de Woorde, fille de *Jean*, chevalier, châtelain & gouverneur de la ville du Châtelet en Cambréſis, capitaine d'une compagnie d'Infanterie Wallonne. De ce mariage naquit, 1. *Guillain*, qui ſuit ; 2. *Anne* de Servins, alliée à *Claude* de Baſſecourt, capitaine d'une compagnie d'Infanterie Wallonne.

Guillain de Servins II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, ſervit l'eſpace de vingt-cinq années en qualité de lieutenant, puis de capitaine de Cavalerie au ſervice de ſa Majeſté Catholique, enſuite de capitaine dans le régiment de Piémont. Il eut de ſon mariage contracté le 20 Novembre 1648. avec *Marie-Françoiſe* Duriès, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur du Klier, Hamelle, & autres lieux, & de *Marie* de France, fille de *Jérôme*, chevalier, marquis de Noyelle-Vion, 1. *Pierre-François* de Servins, qui ſuit ; 2. *Chriſtophe*, ſieur de Servins, mort commandant un bataillon du régiment de Quercy ; 3. *Guillaume François* de Servins, ſieur du Metz, qui a ſervi en qualité de lieutenant dans le régiment de la Fère ; 4. *Bertin* de Servins, ſieur d'Uſſart, auſſi lieutenant dans le même régiment ; 5. *Bonne Louiſe* de Servins, alliée à *Antoine-Philippe* de Guernoval, chevalier, ſeigneur du Valhon.

Pierre-François de Servins,

Digitized by Google

écuyer, seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereuille en partie & autres lieux, fut convoqué par lettres de cachet, en date de Fontainebleau du mois de Septembre 1681. pour se trouver à l'assemblée de la Noblesse des Etats d'Artois, après avoir fait ses preuves requises; & cette famille, depuis ce temps, continue d'y assister. Il testa le 10 Mars 1698. & eut d'*Isabelle-Caroline* de Genevieres, son épouse, fille de *Jacques*, écuyer, seigneur de Roisin & autres lieux, & de *Caroline* le Febvre, fille de *Thurien*, écuyer, seigneur d'Aubromés, mariée le 8 Novembre 1677. 1. *Charles-François*, qui suit; 2. *Eugene-Louis-Joseph* de Servins, sieur de Roisin, lieutenant dans le régiment de la Reine, Infanterie, tué d'un coup de feu, qu'il reçut à la bataille de Freidelinguen; 3. *Alexandre* de Servins, sieur du Quesnoy, lieutenant dans le même régiment, aussi tué d'un coup de feu au siége de Turin. 4. *Jacques-Philippe* de Servins, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Charles-François de Servins, écuyer, seigneur d'Héricourt, Aubromés, Petit-Houvin, Roisin, Pommera & autres lieux, baptisé le 31 Octobre 1679. a épousé par contrat du 4 Février 1701. *Marie-Barbe-Thérese* le Sergent, fille de *Philippe-Ignace*, écuyer, seigneur de Beaurains, Heudecourt & autres lieux, dont il a eu,

1. *Eugene-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur d'Aubromés, qui a servi dans le régiment de Mailly, Infanterie, & ensuite dans celui de Bonnelles, Dragons, lequel n'a point été marié.

2. *Bernard-François-Joseph*, mort chanoine de la cathédrale de Boulogne.

3. *Louis-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur d'Héricourt & autres lieux, né le 16 Juin 1710. chevalier de Saint Louis. Il a servi dans le régiment Dauphin, Infanterie, pendant l'espace de trente années, en qualité de lieutenant, d'aide-major, de capitaine-factionnaire & de capitaine de Grenadiers. Il a épousé par contrat du 2 Mars 1752. *Agnès-Joseph* le Ricque, fille de *Procope-Luc*, écuyer, seigneur de Rougeville & autres lieux, dont un fils, nommé *Eugene-Louis-Joseph*.

4. *Emmanuel Benoît-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur du Quenoy, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment Dauphin, Infanterie, où il sert depuis trente ans.

5. *Henri-François-Joseph* de Servins, chevalier, seigneur des Havennes, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au Corps des Grenadiers de France. Il a servi vingt-sept ans, & s'est marié à *Marie-Désirée* le Guay, fille de *Pierre-François* le Guay, écuyer, seigneur de Ramecourt.

6. *Marie-Marguerite* de Servins, non mariée.

SECONDE BRANCHE.

Jacques-Philippe de Servins, écuyer, sieur des Halennes, quatrieme fils de *Pierre-François* de Servins, seigneur d'Héricourt, & de *Caroline* de Genevieres, s'allia à *Marie-Magdelene* de Wignacourt, fille de *Philippe-Maximilien*, chevalier, baron d'Humbercourt, lieutenant-colo-

Digitized by Google

nel du régiment d'Yſenghien, enſuite Mailly, de laquelle il a eu,

1. *Philippe-Maximilien* de Servins, marié à *Roſalie* de Marbais.

2. *Ferdinand-Louis-Joſeph*, ſieur de la Comté, chevalier de Saint Louis, & capitaine d'Infanterie dans le régiment Dauphin.

3. *Charles François*, religieux de Saint Bertin.

4. *Marie-Thérèſe-Joſephe*, non mariée.

Meſſieurs de Servins d'Héricourt & leurs couſins germains, ci-deſſus nommés, enfans de *Jacques-Philippe*, & de *Marie-Magdelene* de Wignacourt, ont obtenu du Roi des lettres de chevalier, avec la permiſſion de porter une couronne de comte au-deſſus de leurs armes, avec des lions pour ſupports, en date du mois de Juin 1760.

Les armes ſont: *d'azur, avec un croiſſant d'or, placé entre cinq étoiles d'argent*, 3 & 2.

SESMAISONS: Famille d'une ancienne nobleſſe de la haute Bretagne, connue dès le douzieme ſiécle.

René de Seſmaiſons, écuyer, ſeigneur de la Sauziniere, ſous-lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction, depuis l'an 1220. par arrêt des commiſſaires de Bretagne du 19 Janvier 1669. De ſa premiere femme, *Judith* Huteau, naquirent, *Charles*, qui ſuit, & *René* de Seſmaiſons, prêtre du diocèſe de Nantes, abbé commendataire des abbayes de Saint Clément, de Metz, ordre de Saint Benoît, & de Notre-Dame de Ham, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Noyon. Il avoit été Jéſuite dans ſa jeuneſſe, enſuite chevalier de Malte & mouſquetaire du Roi. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut abbé de l'égliſe collégiale de Notre-Dame de la Grande à Poitiers, prieur de Saint Etienne de Pardaillan, diocèſe de Saint Pons, vicaire général de l'évêque de Poitiers, & aumônier du Roi par quartier. Il fut député aux aſſemblées générales du Clergé de France, tenues en 1725. & 1730. à la premiere, de la part de la province de Narbonne, & à la ſeconde, pour celle de Toulouſe. Il fut nommé au mois de Janvier 1731. à l'évêché de Soiſſons; mais il remit le brevet de ſa nomination, & l'abbaye du Ham lui fut donnée au mois de Mai ſuivant. Il avoit obtenu celle de Saint Clément de Metz, le 29 Mars 1727.

Charles de Seſmaiſons, écuyer, ſeigneur de la Sauziniere, de Malleville, de Portechai & de la Cailliere, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, le 5 Juin 1701. avec *Cécile* du Pé, fille puînée d'*Armand* du Pé, écuyer, ſeigneur d'Orvaux, dont il a eu une fille unique, *Marie-Louiſe*, mariée en 1721. avec *Louis-François* de Bruc, ſeigneur de la Guierche-Montplaiſir; & en ſecondes, le 7 Novembre 1705. avec *Julie* le Penech, fille de *Charles* le Penech, écuyer, ſeigneur de Bois-Jollan, dont il a eu,

1. *Claude-François* de Seſmaiſons de la Sauziniere, né le 29 Mai 1709. reçu page de la grande écurie du Roi en 1725.

2. *Louis-Jules*, né le 4 Septembre 1712.

Digitized by Google

3. *Françoiſe-Julie*, née en 1716.

4. *Marie-Adelaïde* de Seſmaiſons, née en 1722. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 515. & le *Mercure de France du mois de Mai* 1742. *p.* 1258.

Les armes : *de gueules, à trois maiſons d'or, poſées* 2 & 1.

SEVIN DE QUINCY : *Charles* Sevin de Quincy, brigadier des armées du Roi, lieutenant général de l'Artillerie, lieutenant de Roi en la province d'Auvergne, & chevalier de Saint Louis, a eu pour fille unique de *Geneviéve* Pecquot de Saint Maurice, *Catherine-Charlotte* Sevin de Quincy, décédée dans le couvent de la Raquette, au fauxbourg Saint Antoine, dans la trente-ſeptieme année de ſon âge, au mois de Mars 1736. étant née le 17 Août 1699. ſans laiſſer d'enfans de *René* Jourdan, ſeigneur de Launay & de la Bretonniere, gentilhomme de Normandie, gouverneur du château de la Baſtille à Paris, & chevalier de Saint Louis, avec lequel elle avoit été mariée en 1721. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1736. *p.* 602.

Les armes : *d'azur, à la gerbe d'or, liée de même.*

SIBEUD : Famille de Dauphiné, qui porte : *bandé d'or & d'azur de ſix pieces, & un chef de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or.*

Françoiſe de Sibeud de Saint Ferriol, née en 1684. du mariage d'*Antoine* de Sibeud, ſeigneur de Saint Ferriol, gouverneur de la ville de Die, & de *Catherine* Cati, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1692. & prouva qu'elle étoit deſcendue de *Jean* Sibeud, & de *Douce-Elzéare*, qu'il avoit épouſée en 1483.

SIGNIER : Famille noble, de la ville de Toulon, en Provence, qui a fait diverſes branches dans les villes d'Hieres & de Cahers, à préſent éteintes. Elle en a formé une Marſeille, qui ſubſiſte encore actuellement. *Jean-Pierre* de Signier, qui en étoit iſſu, & qui avoit deux ſœurs alliées aux familles de Bourguignon à Marſeille & d'André à Aix, établit ſa famille dans cette derniere ville, où il fut reçu tréſorier général de France en 1629. & conſeiller au Parlement de Provence l'année ſuivante. *Diane* de Saint Marc fut ſa femme, dont *Pierre* de Signier, auſſi conſeiller au même Parlement, & un autre fils puîné, mort maréchal des camps & armées du Roi, lequel de *N.* . . . . de Cormia de Beaurecueil, ſa femme, eut un fils, qui ſe maria à Salon, avec *N.* . . . . d'Icard-Perignan, d'une famille de la ville d'Arles, dont un fils garde de la Marine. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 399.

Les armes ſont : *de gueules, à ſix têtes d'aigle, arrachées d'argent, couronnées d'or, & poſées* 3, 2 & 1.

SIGOIN : Famille compriſe parmi les Nobles du Dauphiné, & confirmée dans ſa nobleſſe en 1667. qui poſſede depuis plus d'un ſiécle la terre de Châteauneuf d'Oſe, en Dauphiné, & eſt diviſée en deux branches, l'une deſquelles eſt établie en Provence dans la ville de Siſteron, dont il eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de cette province, Tome II. p.* 401. & qui

Digitized by Google

ſubſiſte dans *François* de Sigoin de Châteauneuf, ci-devant officier au régiment de Montmorin, Infanterie, marié le 5 Juin 1752. à *Blanche* de Laugier, dont *Jean-Pierre-François* de Sigoin de Châteauneuf.

Les armes : *d'azur, à la cigogne d'argent.*

SILLANS : C'eſt une opinion généralement reçue, dit un mémoire domeſtique envoyé, que la maiſon de Sillans eſt originaire de la Provence ; mais il y a fort long-temps qu'elle eſt établie en Normandie. Elle y a toujours poſſédé des biens dans le bailliage de Caën, & elle a joui de la baronnie de Creully, qui en eſt une des principales terres.

Guichenon allegue dans ſon *Hiſtoire de Breſſe* les chartres de la Chartreuſe d'Aſniere, en Valromey, & y comprend *Etienne* de Sillans, vivant en l'an 1230. & *Michel*, ſeigneur de Sillans, en 1350. qui eut pour héritiers ceux de la maiſon de Châtillon de Michaille.

Gilbert de Sillans, chevalier, eſt le premier de cette famille, qui ſoit venu s'établir en la province de Normandie. Il eut pour femme *Alix* de Montmorency, de laquelle il eut trois fils ; ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Richard* de Sillans, chevalier ; 3. *Roger* de Sillans, auſſi chevalier.

Jean de Sillans I. du nom, chevalier, fut ſergent d'armes du roi *Jean*, & capitaine de Melun. Il partagea avec ſes freres la ſucceſſion de ſes pere & mere par contrat paſſé devant *Adam* Dumont, prêtre, garde du ſel de la vicomté de Caën en l'an 1332. Il eſt enſuite mentionné dans le compte de *Barthelemi* du Drac, threſorier des guerres ès années 1340. & 1355. Il eut pour ſucceſſeur,

Jean de Sillans II. du nom, ſon fils, ſeigneur d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin. Il épouſa *Jeanne* Malherbe, fille de *Guillaume* Malherbe, ſeigneur de la Ferriere, & de *Collette* de Vierville, ſon épouſe, dont il eut,

Guillaume de Sillans, ſeigneur d'Ardres, de Monts, de Verdun & du Meſnil-Simon, chevalier. Celui-ci laiſſa, entr'autres enfans,

Jean de Sillans III. du nom, ſeigneur d'Ardres & de la Ferriere. Il épouſa *Catherine*, dame de Hermanville, qui lui donna un fils & une fille ; ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Jeanne* de Sillans, femme de *Philippe* du Chaſtel.

Jean de Sillans IV. du nom, ſeigneur de Hermanville, de la Ferriere, d'Ardres & de Monts, eſt mentionné en deux arrêts de l'Echiquier des années 1463. & 1497. étant en différend avec *Marguerin* de Monnay, & *Jeanne* de Maiſilly, ſa femme, pour les fiefs d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin. Il fut conjoint par mariage avec *Marie* de Vierville, dame de Creully, veuve de deux maris, ſçavoir, de *François* Martel, ſeigneur de Baſqueville, & d'*Euſtache*, ſeigneur de Clermont ; & elle étoit fille aînée & héritiere d'*Artur* de Vierville, baron de Creully, & de *Jacqueline* de Briqueville, ſon épouſe. Ils vivoient enſemble en l'an 1509. & laiſſerent de leur mariage un garçon & une fille, qui furent, 1. *Antoine*, qui ſuit ;

Digitized by Google

2. *Catherine* de Sillans, femme en 1531. de *Guy* du Bouillonney, ſeigneur du Manoir.

Antoine de Sillans I. du nom, baron de Creully & de Hermanville, épouſa *Jeanne* Herbert d'Auſſonvilliers, dame du Bréau & de Beaucroſy, fille de *François* Herbert, ſeigneur de Saint Pélerin, capitaine de Saint Lo, & de *Catherine* Courtin, ſon épouſe, dont il eut, 1. *Antoine*, mentionné ci-après; 2. *Jean* de Sillans, ſeigneur de Hermanville, qui n'eut de *Marie* de Mouy, ſon épouſe, que quatre filles, dont une religieuſe à Poiſſy, & les trois autres bien mariées; 3. *Pierre* de Sillans, ſeigneur du Boſcroger, marié à *Claude* de Balſac, fille de *Thomas*, & d'*Anne* Gaillard, qui ne laiſſa auſſi que des filles; 4. *Iſabeau* de Sillans, femme en premieres noces de *René* de Grimonville, ſeigneur de la Lande-Hérou, & en ſecondes, d'*André* d'Oraiſon, vicomte de Boulbon.

Antoine de Sillans II. du nom, baron de Creully & de Saint Pélerin, eut deux femmes; la premiere fut *Marie* du Meſnildot, dame d'Avray, dont il n'eut point d'enfans; la ſeconde fut *Antoinette* Sanglier, fille de *Gilles* Sanglier, ſeigneur de Boiſrogues, & de *Françoiſe* Dupuy, ſon épouſe: ce dernier mariage lui donna ſix garçons & une fille; ſçavoir, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Jean* de Sillans, ſeigneur de Saint Pélerin, qui épouſa *Marguerite* de Briroy, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Charles* de Sillans, ſeigneur de Chaſtignonville; 4. *Gilles* de Sillans, ſeigneur de la Ferriere; 5. *François* de Sillans, religieux dans l'abbaye de Saint Etienne de Caën; 6. *René* de Sillans, ſeigneur de Hermanville; 7. *Claude* de Sillans, femme de *Charles* le Héricy, ſeigneur de Fierville.

Antoine de Sillans III. du nom, baron de Creully, ſeigneur du Bréau & de Saint Pélerin, épouſa en 1602. *Sylvie* de Rohan, veuve de *François* d'Eſpinay, ſeigneur de Bron, & fille de *Louis* de Rohan, ſeigneur de Montbazon, prince de Guémené, & de *Renée* de Rohan, ſon épouſe, dont il eut, entr'autres enfans,

Antoine de Sillans IV. du nom, baron de Creully, ſeigneur du Bréau & de Saint Pélerin, qui eut deux femmes. Il a laiſſé de *Marie* du Tertre, fille de *Jean*, & de *Magdelene* de Franquetot, une fille unique, nommée *Catherine-Magdelene* de Sillans, morte en 1704. étant femme de *René* (alias *Hervé*) de Carbonnel, lieutenant de Roi en baſſe Normandie, dont *Marie-Hervée* de Carbonnel-Caniſy, mariée en 1709. & ſeconde femme de *Jacques-Antoine-Pierre*, marquis de Faudoas.

Les armes: *d'argent, au ſautoir de gueules, breteſſé, contrebreteſſé, & chargé de cinq beſans d'or en ſautoir.*

SILLEUR, au Maine: Famille originaire de Bretagne, qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux molettes d'or, & de trois coquilles d'argent.* Pour ſupports: *deux lions.*

La branche aînée a fini par une fille mariée à *N.* . . . . de Saint Jean, dont la poſtérité ſubſiſte.

Digitized by Google

La seconde branche est celle de Silleur du Val & de Pissot, demeurant à la Chapelle-Moische au bas Maine, proche de Couterne.

La troisieme est celle de Silleur de Sougé, proche de Fresnay.

Le chef de cette branche est *Jacques* le Silleur, écuyer, sieur de Sougé, qui épousa par contrat du 26 Avril 1690. *Marguerite* Fournier, dont, 1. *Emmanuel-Jacques* le Silleur, chevalier, seigneur de Sougé-le-Gannelon, marié en premieres noces à *Marie* Renard, de la ville du Mans; & en secondes noces à *Louise-Catherine* de Faudoas, par contrats du 2 & 11 Mars 1714. mort sans postérité de ces deux femmes; 2. *Louis-Balthasard* le Silleur de Sougé, lieutenant de vaisseau, mort le 16 Février 1713. au Cap François, isle & côte de Saint Domingue. Il avoit épousé *Marie-Marguerite-Yvonne* le Long, dont *Marguerite-Renée* le Silleur, née à Rochefort le 22 Mai 1710.

SILLY: Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence.

L'une a pour armes: *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois . . . . . de sable.*

Les armes de l'autre: sont *au cerf d'argent couronné, sur une terrasse de gueules, couverte d'arbres de sinople, le tout sur un fond d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 413.

SIMIANE: *Tome III. p.* 309. *col.* 2. *lig.* 7. *après* 1718. *ajoutez*, mort le 26 Février 1741. âgé de soixante & dix ans. Il avoit été marié le 15 Mai 1710. à *Suzanne* Guihou, dont la présidente de Durey de Noinville.

Ibid. lig. 40. Poralet, *lisez*, Porcelet.

SIMON, écuyer, sieur de Tarqueville: Ancienne noblesse, établie dans l'élection de Valognes, en Normandie, qui porte: *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois fers de pique de même, 2 & 1.*

SIMON, écuyer, sieur du Buisson, même province & même élection: Famille qui peut bien être une branche de la précédente, dont les armes sont: *d'azur, à trois fers de pique d'or, 2 & 1.*

SIMON, écuyer, sieur d'Houesville, même province & élection de Carentan: Famille alliée aux le Berceux en 1579. qui porte: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté de trois étoiles de même.*

SIMON: Famille de la même province & de la même élection que la précédente, dont les armes sont: *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croissans de gueules, & cantonnée de quatre cygnes d'argent.*

SINETI: Famille établie en Provence, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 517. & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 421.

Jean-Baptiste de Sineti, écuyer, ci-devant lieutenant dans le régiment de Picardie, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance du 6 Février 1708. Il avoit pour quatrieme ayeul,

Claude de Sineti, qui vivoit en l'année 1495. avec *Constance* Ailagni,

Digitized by Google

Aiſigni, ſa femme. De ſon mariage accordé en 1695. avec *Louiſe* de Sineti, fille de *Joſeph* de Sineti, écuyer, & de *Thérèſe* de Bouliès, ſont nés,

1. *Jean-Baptiſte-Ignace-Eléar* de Sineti, qui ſuit.

2. *Antoine-Noël*, né le 24 Décembre 1705. capitaine d'Infanterie dans les Troupes de la Marine, mort à Saint Domingue en 1737.

3. *André-Louis*, dit le chevalier de Sineti, chevalier de Saint Louis en 1743. colonel d'Infanterie en 1746. actuellement capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, & commandeur de la commanderie magiſtrale de Boigny, ordre de Saint Lazare, marié à Paris en l'année 1750. à *N.* . . . . de Ravenel.

4. *Joſeph-Antoine*, mort garde de l'Etendard Réal des Galeres.

5. 6. 7. & 8. *Marie*, *Eliſabeth*, *Anne-Marthe* & *Roſe* de Sineti.

9. *Anne-Louiſe* de Sineti, née en 1721. reçue à Saint Cyr le 16 Décembre 1732.

Jean-Baptiſte-Ignace-Eléar de Sineti, né en 1703. page de la feue ducheſſe de Berry, enſuite cornette, & en 1723. capitaine de Cavalerie au régiment d'Orléans, paſſa au ſervice des Galeres en 1733. & a eu la croix de Saint Louis en 1742. Il eſt actuellement commiſſaire général de la Marine, & a épouſé le 14 Juin 1737. *Victoire* d'Eſcalis, fille de *Pierre* d'Eſcalis, & d'*Eliſabeth* Simon, dont,

1. *Louis*, page de la grande écurie.

2. *Arnaud-Conſtantin*, eccléſiaſtique.

3. *Alphonſe*.

4. *Félicité*, élevée à la maiſon royale de Saint Cyr.

5. *Roſalie*.

6. *Lucie* de Sineti.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, le col paſſé dans une couronne à l'antique de gueules.*

SIRI, en Bourgogne : *François-Huguet* de Siri, ſeigneur d'Eſchamps, baron de Couches, & préſident en la Chambre des Comptes à Dijon, épouſa le 10 Décembre 1709. *Jeanne-Françoiſe* Durand, dont, 1. *Pierre-François* de Siri de Marigny, préſident des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, marié le 11 Juillet 1742 à *Marie-Olympe* Lotin de Charny, née le 4 Février 1723. & morte en Juillet 1759. dont un fils, né le 6 Mars 1744. & une fille, née le 10 Mars 1743. 2. *Philiberte-Françoiſe* de Siri, mariée le 19 Octobre 1736. à *Jean* Rigoley, ſeigneur de Puligny, premier préſident de la Chambre des Comptes à Dijon.

Les armes ſont : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

SIURIA, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

SNYERS, à Malines : Famille qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois têtes de Maure de ſable, tortillées d'argent ; au 2 & 3 de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, boutonnées de gueules.*

De cette ancienne famille Malinoiſe étoit *Jean* Snyers, fils de *Jean*, & de *Catherine* Rigoudtſo, né à Lierre en 1642. Il fut échevin & bourguemeſtre de ladite ville de Lierre, & épouſa *Claire* van Steenhuys, née à Lille le 8 du mois de Mars de l'année 1643. fille de *Waulslet*, & de *Claire* Prouſt. Il mourut le 21 Mars 1720. & ſon épouſe le 27

Digitized by Google

Novembre 1714. Il eut, entr'autres enfans,

1. *Jean-Baptiſte* Snyers, ſecrétaire de ladite ville & banlieue de Lierre, de Bouchout, Ranſt & Miliegem.

2. *Henri* Snyers, prêtre, curé de Reſſel, & enſuite de l'Hôpital à Lierre, mort le 10 Août 1748.

SNYERS, à Louvain : Famille dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent, boutonnées d'azur, & accompagné en chef de deux têtes de Maure de ſable, tortillées d'argent, & en pointe d'une force auſſi de ſable.*

SNYERS, à Anvers : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé d'or, chargé en cœur d'un écu d'argent, à la faſce d'or, chargée de trois maillets de gueules, & accompagnée de ſix vairés d'azur, 3 en chef & 3 en pointe, rangés en faſce.*

SNYERS, à Lyerre : Famille dont les armes ſont : *parti de . . . . . au peigne, à l'antique d . . . . . & d . . . . . à trois étriers liés d . . . . ſurmontés d'une étoile de ſix raies de . . . . . .*

SOBIESKI : Grande & auguſte maiſon du royaume de Pologne.

Jean Sobieski, roi de Pologne, Monarque ſi grand par ſes victoires ſignalées remportées ſur les Infideles, & par la délivrance de Vienne, épouſa le 6 Juillet 1665. *Marie-Caſimire* de la Grange d'Arquien, dont huit enfans : quatre moururent jeunes ; les quatre autres furent,

1. *Jacques-Louis-Henri* Sobieski, prince de Pologne, mort à Zolkiew en Ruſſie le 17 Décembre 1737. lequel avoit épouſé *Hedwige-Eliſabeth-Amélie* de Baviere-Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, duc de Neubourg, & d'*Eliſabeth-Amélie* de Heſſe-Darmſtad, & ſœur de l'Impératrice, femme de l'empereur Léopold I. de la reine d'Eſpagne, veuve de Charles II. de la reine de Portugal, femme de Pierre II, de la ducheſſe de Parme, femme d'Odoard, des électeurs Palatin & de Treves, & de l'évêque d'Auſbourg.

2. *Alexandre-Benoît-Staniſlas*, mort garçon à Rome le 19 Novembre 1714.

3. *Conſtantin-Philippe-Uladiſlas*, mort à Zolkiew au mois de Juillet de l'an 1725. Les princes *Alexandre* & *Conſtantin* ont été chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit. Le prince *Jacques*, leur aîné, étoit chevalier de la Toiſon d'or.

4. *Thereſe-Cunegonde-Caſimire*, (nommée *Thereſe-Charlotte-Caſimire* dans le *Dictionnaire de Morery*), qui a été ſeconde femme de *Maximilien-Emmanuel*, électeur de Baviere, morte à Veniſe le 10 Mars 1730.

Jacques-Louis-Henri Sobieski a eu ſix enfans de ſon mariage ; ſçavoir, 1. *Jean* ; 2. *Marie-Léopoldine* ; 3. *Marie Magdelene*, tous trois morts en bas âge ; 4. *Marie-Caſimire*, morte à l'âge de vingt-huit ans, ſans avoir été mariée ; 5. *Marie-Charlotte*, née en 1697. mariée par procureur à Neutz, le 25 du mois d'Août 1723. & en perſonne à Straſbourg, le 20 Septembre ſuivant, avec *Frédéric-Maurice-Caſimir* de la Tour-Bouillon, prince de Turenne, qui mourut par accident dix jours après ſon mariage ; & re-

Digitized by Google

mariée le 2 Avril 1724. par diſpenſe de Rome du 6 Mars précédent, avec *Charles-Godefroy* de la Tour-Bouillon, à préſent duc de Bouillon, grand chambellan de France; morte en 17... dont deux enfans, *voyez* BOUILLON; 6. *Marie Clémentine*, née en 1701. mariée à Rome le 3 du mois de Septembre 1719. à *Jacques* Stuard, fils de *Jacques* II. roi d'Angleterre, vulgairement connu ſous le nom de *Chevalier de Saint Georges*, morte le 18 Janvier 1735. dont le prince *Edouard* d'aujourd'hui, & le cardinal d'Yorck.

Quant à *Thérèſe-Cunegonde-Caſimire* Sobieski, femme de *Maximilien Emmanuel*, électeur & duc de Baviere, elle a donné neuf enfans au prince ſon époux. *Voyez* BAVIERE.

Les armes: *d'azur, au bouclier d'or.*

SOYECOURT: L'ancienne maiſon de Soyecourt, ou Soicourt, comme quelques-uns l'écrivent, éteinte, il y a déjà long-temps, étoit originaire du Beauvoiſis, où elle poſſédoit la terre de Mouy, ſiſe ſur la riviere de Terain, auprès du château de Moncy, qui a le droit de haute Juſtice, dont elle relève. *Voyez* SEIGLIERES.

Cette ancienne nobleſſe portoit: *d'argent, fretté de gueules.*

SOISSONS: *Tome III. p. 311. col. 1. lig. 10. 11. & 32.* Coulſy, *liſez*, Coucy.

Ibid. col. 2. lig. 16. après grand-maître de France, *ajoutez*, ayeul de *Victor-Aimé*, mort en 1741. ayant vendu le comté de Soiſſons, au duc d'Orléans, dont le fils ajoute actuellement à ſes titres, celui de comte de Soiſſons.

Ibid. lig. 17. Les premiers ſeigneurs, *liſez*, Les ducs d'Orléans, premiers ſeigneurs, &c.

Ibid. lig. 20. & de France, *liſez*, & les princes de Bourbon de France.

Ibid. p. 312. col. 1. effacez les lignes 16. 17. 18. & 19. & *ajoutez*: Les princes de Carignan ſubſiſtent avec les alliances qu'ils ont contractées avec la maiſon de Mazarin, &c.

Ibid. lig. 39. après Carignan, *ajoutez*: Le duc de Penthiévre l'a acquis.

SOLAGES, orthographiez *Solatges* dans les premiers titres: Famille établie dans le Rouergue, anciennement connue ſous le ſurnom d'Arjac, dont les deſcendans habitent aujourd'hui au château de Carmeaux, ou Crameaux, en Albigeois. Toutes les branches, qui en ſont ſorties, ſe ſont dévouées à la profeſſion des armes, dans laquelle leurs ancêtres ſe diſtinguoient dès le treizieme ſiécle.

Begon d'Arjac I. du nom, qualifié damoiſeau dans une proteſtation qu'il fit contre les prétentions de pluſieurs Nobles, datée du 10 des Calendes du mois de Juillet 1260. eſt nommé chevalier dans un bail à titre de fief de la moitié des lieux del-Poget & Calſoulcilh, daté du 3 des Nones de Mars 1273.

Begon d'Arjac II. du nom, que l'on croit être ſon petit-fils, paroît avoir quitté le nom d'Arjac, en épouſant en l'an 1382. *Eudie* ou *Judith* de Solatges, fille de *Guillemot* de Solatges, damoiſeau, puis chevalier, ſeigneur de Tholet, par la mort ſans enfans de *Souveraine* de Solatges, ſa ſœur, qui fut femme d'*Amauri* de Severac, maréchal de Fran-

Digitized by Google

ce. Les baronnies de Châteauneuf, de Peirelés, de Miramont & de Sentres, passerent par substitution à *Jean* d'Arjac de Solatges II. du nom, son petit-fils, à condition que ses enfans porteroient le nom & les armes pleines de Solatges.

Jean d'Arjac de Solatges, leur fils, (qualifié noble & puissant seigneur & chevalier), seigneur de Tholet, de Pruhines ou Prohines, & du Caylar au diocèse de Rhodès, épousa en premieres noces le 14 Octobre 1413. *Marguerite* de Gourdon; & en secondes noces, le 9 Décembre 1428. *Rose* de Carmain de Negrepelisse. Du premier lit naquit *Jean* de Solatges, qui hérita de son pere des terres du Caylar, de Pruhines, de Brussac, de Solere & de Senepiac. Sa postérité a fini à *Charles* d'Arjac de Morlhon, qualifié marquis de Saint Vensa. Du second lit sont nés, 1. *Jean* de Solatges, qui suit; 2. *Antoine* de Solatges, chef de la branche des seigneurs de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, rapportée ci-après.

Jean de Solatges, écuyer, seigneur & baron de Tholet, seigneur de Miremont, &c. marié en 1473. avec *Julienne* de Voisins, fille de *Guillaume* de Voisins, vicomte de Lautrec, seigneur de la baronnie d'Ambres, &c. De ce mariage sont nés, entr'autres enfans,

Amauri de Solatges, allié en 1510. avec *Julienne* d'Estaing, d'une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, dont un fils, tué en Italie, sans laisser de postérité, & *François* de Solatges I. du nom, écuyer, qui soutint aussi le lustre de sa maison, par une alliance distinguée, en épousant l'an 1532. *Françoise* de Montboissier, dont sortit, entr'autres enfans, *François* Solatges II. du nom, baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, &c. chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de sa Majesté, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, général & gouverneur du comté de Rhodès, l'un des gentilshommes de la chambre de *Henri*, roi de Navarre. Henri III. lui écrivit plusieurs Lettres, dont la suscription est: *à M. de Tholet, chevalier de mon ordre*; & Henri IV. étant monté sur le thrône, ne lui donna point de moindres marques de considération, en lui écrivant aussi plusieurs lettres, qui témoignent la confiance & l'estime que ce prince avoit en lui. De son mariage avec *Diane* d'Apchon, naquit, entr'autres enfans, *François* de Solatges III. du nom, seigneur & baron de Tholet, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Rhodès, qui n'a laissé que deux filles de son mariage avec *Marguerite* de Peyre de Cardaillac Saint Circ; sçavoir, *Marguerite*, femme d'*Antoine* de Grolée de Virville, seigneur de Montbreton, & *Jeanne*, mariée à *François* d'Albignac, chevalier, seigneur de Triedou, de Capluc, &c.

Branche des seigneurs de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié.

Antoine de Solatges, (second fils de *Jean* de Solatges I. du nom, & de *Rose* de Carmain de Negrepelisse), fut substitué au nom & aux biens de la maison d'Arjac, par le testament de son pere du 13 Juin 1446. mais ses des-

Digitized by Google

cendans ont conſtamment porté le nom de Solatges, parce que le cas de la ſubſtitution aux biens d'Arjac n'eſt pas arrivé. De ſon mariage accordé en 1473. avec *Blanche* de Robalde, fille unique & héritiere de *Bringuier* de Robalde, coſeigneur de Saint Jean d'Alcapié au diocèſe de Vabres, en Rouergue, naquit, entr'autres enfans,

Bringuier de Solatges, écuyer, ſeigneur d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, marié avec *Alix* de Roquefeuil, d'une des plus anciennes maiſons du royaume.

Paul de Solatges, leur fils aîné, écuyer, ſeigneur de Saint Jean d'Alzac & de Saint Jean d'Alcapié, épouſa en 1579. *Françoiſe* de Lauzicre, dame de Saint Jean, de laquelle il a eu huit enfans, dont *Jean* de Solatges, le cinquieme, qui a continué la poſtérité. Il ſe maria par contrat du 19 Juin 1609. avec *Marie* de Cabuzac, mere de

Paul de Solatges II. du nom, écuyer, ſeigneur de Robal, de Saint Etienne de Naucoules, de Coſtris, de Lauras & de Saint Privat, qui épouſa le 23 Février 1664. *Geneviéve-Catherine* de Mouſtier, dont il eut ſept enfans, quatre garçons & trois filles. L'aîné eſt mort ſans poſtérité; *François-Paul*, le ſecond, a continué la poſtérité; *Jean*, le troiſieme fils, prit le parti des armes, où il ſe diſtingua. Il mourut de ſes bleſſures, ſans avoir été marié; & *Paulin* de Solatges, le quatrieme, d'abord capitaine & enſuite aide-major du régiment de la Fère, ſe trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires qui ſe firent en Italie, depuis l'année 1703. juſqu'en 1706.

François-Paul de Solatges, (ſecond fils de *Paul* de Solatges II. du nom, & de *Geneviéve Catherine* de Mouſtier, ſa femme, qualifié haut & puiſſant ſeigneur & chevalier), ſeigneur & marquis de Crameaux, de Saint Etienne, de Vailhauſi, de Salvanac, &c. Il fut fait, après la bataille de Fleurus, où il ſe trouva, lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Narbonne, & enſuite il fut lieutenant de la compagnie Meſtre-de-Camp du régiment du Tronc, ci-devant Narbonne. Il fut marié trois fois; en premieres noces en l'année 1698. avec *Marie-Anne* de Monſtuejols, qui étoit fille de *François* de Monſtuejols, ſeigneur & baron dudit lieu, iſſue d'une des plus anciennes familles du Rouergue; en ſecondes noces en 1701. avec *Iſabeau-Catherine* de Galatrave, auſſi d'une famille fort ancienne, que l'on croit ſortie d'Eſpagne, & qui eſt établie en France depuis pluſieurs ſiécles; & en troiſiemes, en 1724. avec *Marie* de Ciron, dame de Crameaux, &c. d'une famille qui a donné pluſieurs préſidens à mortier au Parlement de Toulouſe. De ce dernier mariage il n'a point eu d'enfans. Du premier lit, eſt iſſue une fille morte jeune, & du ſecond, ſont ſortis cinq enfans; ſçavoir,

1. *Antoine-Paulin* de Solatges, qualifié chevalier, né le 28 Août 1706. lieutenant au régiment Royal des Carabiniers, marié par contrat du 4 Novembre 1737. avec *Françoiſe-Marie* Guion, fille unique de *Charles* Guion de la Roque-Bouillac, ſeigneur & baron de Bar, de Rouſſiac, & autres lieux, & de dame *Charlotte* de Ciron.

Digitized by Google

2. *François-Paul* de Solatges, né le 19 Novembre 1707. lieutenant au régiment Royal Carabiniers.

3. *Gabriel* de Solatges, reçu, comme ſes freres, page du Roi dans ſa grande écurie, ſur les preuves de ſa nobleſſe, & lieutenant dans le régiment Royal Carabiniers.

4. *Catherine-Gabrielle* de Solatges, femme de *François* de Morlhon, ſeigneur de Laumiere, &c.

5. *Geneviéve* de Solatges, morte religieuſe Viſitandine. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à un ſoleil d'or ; écartelé d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, poſés 2 & 1.*

SOLIER (du) : Famille noble du Vivarais, dont il a été parlé au *Tome III. p.* 313. de ce *Dictionnaire*. Voici un article, qui nous a été fourni par la famille, qui eſt plus correct.

Cette ancienne nobleſſe tire ſon origine de la terre du Solier dans la Marche, près de Magnac, laquelle avoit anciennement le titre de baronnie, mais qui n'eſt à préſent qu'une petite terre ſeigneuriale, avec haute & baſſe Juſtice.

Des Mémoires anciens & l'Hiſtoire même font mention de pluſieurs du Solier, ſortis de cette famille. On trouve dans un ancien mémoire le mariage de *Bertrand* du Solier, qui en 1272. épouſa *Aude* de Roquelaure, à qui ſon frere *Bertrand* avoit promis cinq cents écus Philips. On trouve auſſi dans divers Hiſtoriens, & entr'autres, dans Froiſſard & dans Monſtrelet, des du Solier, avec titre de chevalier, dont un tué en Eſpagne dans le quatorzieme ſiécle, & un gouverneur de Roye en Picardie, tué dans ſa place dans le quinzieme ſiécle. L'*Hiſtoire du Languedoc* fait auſſi mention d'un *Antoine* du Solier, abbé de Bolbone, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Mirepoix en 1452.

Antoine du Solier, ſorti d'une branche cadette de cette maiſon, qui s'étoit établie dans le Languedoc, fit hommage en 1527. de pluſieurs fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit dans les ſénéchauſſées de Beaucaire & de Niſmes. Pluſieurs Mémoires témoignent qu'il étoit regardé comme un des anciens Nobles de la province, & c'eſt à lui que ſe réuniſſent toutes les branches de cette famille, qui ſubſiſtent à préſent, & dont la nobleſſe a été reconnue dans le jugement ſouverain rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. par les commiſſaires du Conſeil départis dans la province de Languedoc, pour la recherche de la Nobleſſe.

PREMIERE BRANCHE.

Antoine du Solier I. du nom, dont on vient de parler, inſtitua ſon héritiere le 9 Août 1542. noble *Anne* Faure, ſa femme, à la charge de remettre ſa ſucceſſion à *Antoine*, ſon fils. Ayant dans la ſuite reçu malheureuſement un coup de dague, dont il mourut peu de jours après, il fit un codicile en date du 8 Aout 1549. par lequel il fait des legs à *Nicolas* & à *Claude*, ſes autres enfans.

Antoine du Solier II. du nom, fils aîné d'*Antoine* I. du nom, & d'*Anne* Faure, épouſa le 19 Juillet 1562. *Anne* d'Allard, dont

Digitized by Google

il eut *Pierre* du Solier, *Jean* & *David*. Il embraſſa la Religion prétendue réformée, & y fit élever ſes enfans.

Pierre & *Jean* moururent ſans poſtérité.

David du Solier, troiſieme fils d'*Antoine* II. du nom, & d'*Anne* d'Allard, épouſa *Sara* du Laurens le 14 Juin 1617. Son attachement & ſon zèle pour ſa Religion lui firent prendre les armes contre ſon Roi, & perdre ſes biens qui furent confiſqués. Il laiſſa deux fils; ſçavoir, *Daniel*, qui ſuit, & *Etienne*, dénommés dans le jugement rendu à Mont pellier, rapporté ci-devant.

Daniel, fils aîné de *David*, épouſa le 13 Septembre 1661. *N.*..... & n'eut que des filles, dont l'aînée épouſa *Jacques* d'Audibert de Luſſan de la Roche-Maſſiſhan.

Etienne, ſecond fils de *David*, rentra dans le ſein de l'Egliſe, & épouſa le 29 Septembre 1649. *Marie* du Serre, dont il eut deux enfans, *René* & *Antoine*.

1. *René* du Solier, fils aîné d'*Etienne*, ſervit dans le régiment de Jouiac, où il fut lieutenant de la colonelle. Il venoit d'avoir la commiſſion de capitaine, lorſqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Proteſtans, au mois d'Avril 1703. Il avoit épouſé *Marie-Anne* de Jouiac, ſœur de ſon colonel, dont il n'eut qu'un fils, nommé *François*.

François fut lieutenant dans le régiment de Caſtelnau. Ce régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoiſis, d'où il ſe retira, pour épouſer *Suſanne* de la Garde, dont il n'eut qu'un fils, nommé *Joachim-Scipion*.

Joachim-Scipion a ſervi en qualité de lieutenant au régiment de Brie, & a épouſé le 10 Octobre 1753. *Alexandrine* du Solier, ſortie d'une autre branche de la même famille, dont il y a pluſieurs enfans en bas âge.

2. *Antoine* du Solier, ſieur d'Audans, ſecond fils d'*Etienne*, fut capitaine au régiment de Périgord & chevalier de Saint Louis. Etant priſonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au duché de Luxembourg, il y épouſa le 9 Mai 1705. *Albertine* de Tello, fille du gouverneur de la ville, & en eut *Henri-Antoine*, mort jeune, & deux filles.

Charlotte-Sophie, fille aînée d'*Antoine* du Solier, ſieur d'Audans, fut reçue à Saint Cyr le 6 Juillet 1725. ſur les preuves de ſa nobleſſe, rapportées dans les regiſtres de M. d'Hozier. Elle mourut à Saint Cyr, & ſa ſœur cadette a épouſé *N.*..... de Chavanon.

SECONDE BRANCHE.

Nicolas du Solier, fils puîné d'*Antoine* I. du nom, rapporté ci-devant, & appellé à ſa ſucceſſion par le codicille du 8 Août 1549. épouſa *Alix* de Cheyſſus le 13 Août 1569. Il reſta attaché à la Religion Catholique & au ſervice du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une requête de *Jean* du Solier, ſon fils, qui repréſente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ſes ancêtres ont ſervi le Roi. *Anne* Faure, ſa mere, le fit ſon héritier par teſtament du 8 Mars 1591. & il mourut en Mai 1615.

Jean du Solier, fils de *Nicolas*, dont il eſt encore fait mention, ainſi que de ſes enfans, dans le jugement dont il a été

Digitized by Google

déjà parlé plus haut, avoit porté les armes pour le ſervice du Roi, comme il paroît par la requête ci-devant citée : il épouſa en premieres noces *Eve* Panaye, dont il eut deux enfans, *Dalmas*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Monneron, & *Philibert*. Il épouſa en ſecondes noces le 15 Octobre 1635. *Marguerite* de Griotier, dont il eut quatre enfans; ſçavoir, 1. *François*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Brotty, dont il ſera fait mention ci-après; 2. *Jacques*, qui a fait celle des ſeigneurs de Liſſac; 3. & 4. *Nicolas* & *Antoine*. Il mourut en Décembre 1675. âgé de cent cinq ans.

Philibert quitta le ſervice du Roi, ayant perdu un bras au ſiége de Salces en Rouſſillon.

Dalmas du Solier, ſieur de Monneron, fils aîné de *Jean*, épouſa *Françoiſe* de Loche le 21 Janvier 1663. dont il eut cinq enfans, qui furent tous officiers dans divers régimens.

1. *Jean* du Solier de Monneron ſervit quatre ans dans la compagnie des cadets Gentilshommes qui étoient à Longwy, d'où il ſortit en 1680. pour une lieutenance qu'il eut dans le régiment de Rouergue. Il ſe maria le 11 Février 1702. avec *Louiſe* de Barronnat, dont il eut un fils, rapporté ci-après.

2. *Joſeph-Céſar* du Solier-Dupont, lieutenant au régiment de Cavalerie d'Aubuſſon, fut tué à la ſeconde bataille d'Hochſtet, le 13 Août 1704.

3. *Jean-Louis* du Solier de la Font, fut lieutenant au régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouſe, où il mourut fort peu de temps après.

4. *Nicolas* du Solier de Saint Alban, mourut lieutenant dans le régiment de la Chaux-Montauban.

5. *François* du Solier de Combieres, lieutenant de Grenadiers au régiment du Maine, Infanterie, fut tué en 1707. au ſiége de Lérida, en Catalogne.

Jean-François du Solier de Monneron, fils unique de *Jean* du Solier & de *Louiſe* de Barronnat, épouſa *Iſabeau* Chambon, le 19 Janvier 1723. Il en a eu,

1. *Joſeph Céſar*, lieutenant en premier au bataillon de la Motte, du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757. âgé de vingt-deux ans.

2. *Pierre*.

3. *Antoine*.

4. *Eliſabeth*.

TROISIEME BRANCHE.

Jean du Solier, rapporté ci-devant dans la branche de Monneron, fils de *Nicolas* du Solier, & d'*Alix* de Cheylus, eut de ſon ſecond mariage avec *Marguerite* de Griotier, quatre enfans; ſçavoir,

1. *François* du Solier, ſieur de Brotty, dont on rapportera la poſtérité ci-après.

2. *Nicolas*, qui ſe fit religieux en 1662.

3. *Antoine*, ſieur d'Antraigue, qui fut capitaine de Cavalerie dans le régiment de Mérinville. Il fut tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochſtet en l'année 1703. contre les Impériaux, commandés par le général Stirum.

4. *Jacques*, ſeigneur de Liſſac & de Labbatut, qui fut capitaine au régiment de Cavalerie de Mérinville. Il épouſa le 8 Avril 1677.

Digitized by Google

Françoiſe de Pontaut, au comté de Foix, dont il eut un fils, qui ſuit, & une fille, mariée à *Louis* de Caſſaignard de Saint Amand, ſeigneur dudit lieu, capitaine de Grenadiers au régiment Royal, & chevalier de Saint Louis.

Henri du Solier, ſeigneur de Liſiac & de Labbatut, fils de *Jacques*, fut capitaine-commandant au régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis. Il épouſa le 23 Mars 1716. *Marie* de Jalabert, dont il eut un fils, mort jeune, & cinq filles. La derniere, nommée *Alexandrine*, a épouſé en premieres noces *François* du Solier de Brotty, en Juillet 1752. & en ſecondes noces, *Joachim-Scipion* du Solier, dans le mois d'Octobre de l'année ſuivante.

François du Solier, ſieur de Brotty, fils aîné de *Jean*, & de *Marguerite* de Griotier, ſa ſeconde femme, ſervit dans le régiment de Bulonde, où il fut aide-major, & fut enſuite capitaine dans le régiment de la Tourette. Il mourut en 1730. âgé de quatre-vingts-quatorze ans. Il avoit épouſé en 1680. *Jeanne* Eſbrayat de Créaux, dont il eut deux enfans, *Jean-François*, qui ſuit, & *François*, appellé le chevalier de Brotty, qui fut lieutenant dans le régiment de Royal Comtois, & mourut en Piémont des bleſſures qu'il avoit reçues.

Jean-François, fils aîné de *François* du Solier de Brotty, fut lieutenant dans le régiment de Royal Comtois, d'où il ſe retira après la mort de ſon frere. Il épouſa en 1707. *Marie* Deſpréaux, dont il eut,

1. *François* du Solier de Brotty, ſeigneur du Soget, le Griotier, &c. qui fut lieutenant au régiment de Mortemart, lequel, après avoir quitté le ſervice, épouſa le 17 Juillet 1752. *Alexandrine* du Solier, ſa couſine, & mourut ſans poſtérité dans le mois de Septembre de la même année.

2. *Jean-Antoine* du Solier, religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en Théologie.

3. *Jean-Louis* du Solier, ſeigneur du Soget, le Griotier, &c. chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment Royal Artillerie & commandant en 1756. de l'Ecole d'Artillerie & du Génie de Grenoble.

4. *Marie-Magdelene* du Solier, religieuſe Urſuline.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, & accoſtée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, ſur cette famille, les *Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc* dans le Livre intitulé : *Pieces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, Tome I. p.* 203. le *Catalogue général des Gentilshommes de la province de Languedoc* de *Henri* de Caux, imprimé à Pezenas, en l'an 1676, *p.* 70. & l'*Armorial général de France* de M. d'Hozier.

SOLIER DE MARCILLAC, en Poitou.

Simon du Solier, ſieur de Marcillac, Chevau-Léger de la garde ordinaire du Roi en 1722. avoit pour freres *Martial* du Solier, ſieur de Lage, major du régiment de Bourbon, Infanterie; un autre *Martial*, ſieur de la Terrie, capitaine dans le régiment de Villeroy; *Léonard*, capitaine dans le régiment d'Artois, Infanterie; *François*, ſieur de la

Digitized by Google

Borie, capitaine dans le régiment de la Rocheguyon, Cavalerie; *Louis*, ſieur de Verdurier, capitaine dans le régiment de Lyonnois, Infanterie, tous chevaliers de Saint Louis, & *Pierre*, ſieur de la Motte, capitaine d'une compagnie entretenue dans les Iſles de la Martinique. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 519.

Les armes: *de gueules, à un lion d'or, tenant de ſa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & accoſté de deux gantelets auſſi d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SOLMS: *Tome III. p.* 316. *col.* 2. *pénultieme lig.* Dillemberg, *liſez*, Dillembourg.

SOMBERNON: *Tome III. p.* 317. *col.* 2. *lig.* 33. Villars-Cerizai, *liſez*, Villars-Seyſſel.

Ibid. lig. 41. *ajoutez*: Sambernon eſt poſſédé par la ducheſſe de Luynes.

SOMEIRE: Le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 424. dit que cette famille eſt connue à Arles il y a plus de trois cents ans, où elle eſt miſe au rang des anciennes races de cette ville. *Bertrand* de Someire y jouiſſoit des priviléges de la Nobleſſe ſur la fin du quatorzieme ſiécle. De lui deſcend *N.*..... de Someire, officier dans la Maiſon du Roi.

Cette famille, maintenue dans ſa nobleſſe en 1667. porte pour armes: *d'azur, à deux bandes d'or, bordées de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois beſans d'argent, le tout poſé en orle.*

SOMMERE: Ancienne famille de Normandie, qui a reçu ſon nom de la terre de Sommere, compoſée de quatre paroiſſes de ce nom, différenciées par l'invocation de quatre différens Patrons, comme Saint Pierre, Saint Nicolas de Sommere, &c. ſituées le long de la petite riviere de Sommere, près l'Aigle. *Yollent* de Sommere épouſa l'an 1320. *Jean* de Chambray II. du nom, chambellan du roi *Charles* le Bel. Son neveu, *Gillebert* de Sommere, étoit chevalier, ſeigneur de Sommere & de la Ferriere-au-Doyen, le 3 Novembre 1393. Il n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qui épouſa *Jean* Dennebault, chevalier, ſeigneur Dennebault de Sommere & de la Ferriere-au-Doyen, à cauſe de *Jeanne* de Sommere, ſa femme. Ils vivoient l'un & l'autre le 8 Octobre 1415. ainſi qu'en font foi les aveux rendus à la ſeigneurie de la Ferriere-au-Doyen.

Cette famille portoit pour armes: *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or en haut, & de trois beſans d'argent en bas.*

SORBER, dit DE SORBERIO: Famille du Béarn.

François-André Sorber, écuyer, né le 28 Janvier 1703. fut pourvu au mois de Janvier 1734. de l'office de chevalier d'honneur en la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, ſéant à Pau. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 521.

Les armes: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de ſable, poſées 2 & 1, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

SORCI, en Champagne, à Paris & dans l'Orléanois.

Digitized by Google

Symphorien de Sorci, écuyer, ſieur du Buiſſon, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1669. Il avoit pour triſayeul *Noel* de Sorci, écuyer, ſeigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1508.

De ſon mariage accordé en l'an 1642. avec *Suzanne* du Gard, naquit,

Armand-François de Sorcy, écuyer, ſeigneur de la Tuille, lieutenant de la Vénerie du Roi, marié avec *Jeanne* Jubart, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 522.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces, & un chef de gueules.*

SORIN, écuyer, ſieur de la Marre, de Cartot, de la Bretonniere, &c. en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois perroquets de ſinople, onglés & becqués d'or*, 2 & 1.

SOUCHON : Famille noble, originaire de l'Embrunois en Dauphiné, où elle poſſede encore pluſieurs fiefs. On en remonte la filiation à

Jacques de Souchon, compris parmi les Nobles du lieu de Chorges dans l'Embrunois, qui de noble *Annette* de Boſſe, ſa femme, laiſſa deux fils ; ſçavoir, *Hugues* & *Jean*, qui tous les deux ont fait branche.

Ce dernier, ſurnommé *le capitaine de Belle vue* dans les guerres du connétable de Leſdiguieres, laiſſa de ſon mariage avec *Anne* de la Villette, fille de *Gaſpard* de la Villette, ſeigneur de Veyne, & d'*Iſabeau* de Rambaud, ainſi qu'il réſulte de ſon codicille du 26 Avril 1588. trois enfans, qui furent *Jacques*, *Jean* & *Iſabeau* de Souchon, mariée à *Jean* du Villar, auſſi ſeigneur de Veyne, le 2 Septembre 1594. *Jacques* & *Jean* de Souchon ſe marierent auſſi.

Ce premier épouſa par contrat de mariage du 9 Décembre 1602. *Magdelene* Prel, dont il eut pour fils *Gaſpard* de Souchon, mort ſans enfans.

Jean de Souchon, ſecond fils de *Jean*, & d'*Anne* de la Villette, épouſa le 13 Novembre 1616. *Claudine* de Lagier, fille d'*Arnoult* de Lagier, ſeigneur de Gaugaille, & d'*Emeraude* de Chapponay, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Iſabeau* de Souchon, mariée par contrat du 2 Avril 1630. à *Jacques* d'Amat, capitaine & châtelain pour le Roi à Upaix, lieutenant au gouvernement de la Vallée du Château-Dauphin, dont elle laiſſa deux garçons, *Claude-Noël* & *Pierre* d'*Amat*, & trois filles, *Marie*, *Françoiſe* & *Angélique* d'Amat. La premiere, *Marie* d'Amat, fut mariée à *François-Auguſte* de Vallavoire, marquis de Volx, lieutenant général des armées du Roi & gouverneur de Siſteron. La ſeconde, *Françoiſe* d'Amat, s'eſt mariée à *Jean* de Forbin, marquis de Solliers ; & la troiſieme, *Angélique* d'Amat, a épouſé *André* de Choard, marquis de Buzanval, lieutenant général des armées du Roi, comme il conſte par le teſtament de ladite dame d'Amat du 10 Décembre 1662.

Hugues de Souchon, fils aîné de *Jacques* I. du nom, & d'*Annette* de Boſſe, & le ſeul dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, fit ſon teſtament le 29 Août 1573. en faveur de *Claude* de Souchon, ſon fils, lequel d'*Anne* de Long, ſa femme, laiſſa

Digitized by Google

Claude de Souchon II. du nom, ſeigneur d'Eſpraux & de la Lauziere, marié par contrat du 23 Juin 1658. à *Thérèſe* de Riquety, dont il eut, 1. *Claude* III. du nom, qui ſuit; 2. *Alexandre* de Souchon, qui après avoir ſervi pendant quelque temps dans la compagnie des Gentilshommes de Cambray, mourut capitaine de Dragons dans le régiment de Rannes le 21 Octobre 1698. 3. *Marie-Anne* de Souchon, épouſe dès le 18 Décembre 1675. de *Libéral* de la Boulie, ſecrétaire du Roi; 4. *Lucrece* de Souchon, mariée le 15 Mai 1695. à *Jacques* d'Augery, lieutenant de Roi du Mont-Dauphin.

Claude de Souchon III. du nom, ſeigneur d'Eſpraux, baron d'Avançon & de Saint Etienne, fut reçu le 9 Août 1693. dans la charge de premier préſident du Bureau des Finances de Provence. Il laiſſa de *Marguerite* d'Eſtienne, qu'il avoit épouſé le 22 Novembre 1689. quatre enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Souchon, qui ſuit; 2. *Anne* de Souchon, mariée le 22 Décembre 1715. à *Henri-Laurent* de Montauban, ſeigneur de Jarjaye, & autres lieux; 3. & 4. deux autres filles, religieuſes au premier monaſtere de Sainte Urſule d'Aix.

Pierre de Souchon, ſeigneur d'Eſpraux, Laye, d'Avançon, Saint Etienne, & autres lieux, fut reçu conſeiller au Parlement de Provence le 20 Août 1715. Il épouſa à Paris le 24 Août 1719. *Catherine-Françoiſe* le Maiſtre, fille de meſſire *Gilles* le Maiſtre, chevalier, marquis de Ferrieres, ſeigneur du Pleſſis, Chaſſiers, Turgot, Vieux-Serriet, la Chapelle-Chaboſſan, Chaſſis-Carrolle, & autres lieux, conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, l'un des commiſſaires à la Chambre Royale, ſéante à l'Arſenal de Paris, & de dame *Catherine-Françoiſe* Joly, dont il n'a laiſſé qu'un fils, nommé

Pierre-Marie de Souchon, chevalier, ſeigneur d'Eſpraux & de Laye, baron d'Avançon, Saint Etienne, Valſerres, & autres lieux, reçu conſeiller au Parlement de Provence le 6 Février 1752. Il a épouſé au château de Valbonnais le 7 Octobre 1755. *Gabrielle-Marie-Urſule* de Bally, fille de meſſire *Joſeph-François* de Bally, marquis de Valbonnais, ſeigneur de Peyre-Sigotier, Triols, conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier préſident en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & de dame *Françoiſe* de Pourroy de Quinſonas. De ce mariage ſont nés,

1. *Louis-Marie-Joſeph* de Souchon.

2. *Marie-Françoiſe-Lucrece-Avoye* de Souchon.

3. *Marie-Anne-Magdelene-Aglaé* de Souchon.

Les armes: *de gueules, au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'une roſe d'argent, accoſtée de deux étoiles d'or.*

Voyez, ſur cette famille, l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. VIII. fol.* 305. *Vol. II. fol.* 307. & le *Nouvel Armorial de Provence*, imprimé à Avignon en 1759.

SOULLIÉ, à Montpellier: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à deux branches, l'une de laurier & l'autre de palmier de ſinople, paſſées en ſautoir & liées de gueules, & un chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or,*

Digitized by Google

cotoyé de deux étoiles de même, & l'écu timbré d'un caſque de profil.

SOUQUET, écuyer, ſeigneur de la Tour, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille dont les armes ſont : *d'argent & d'azur, au lion d'or, brochant ſur le tout.*

SOURDIS D'ESCOUBLEAU : Maiſon noble & ancienne, qui eſt originaire du Poitou. On trouve au *Tome II. p. 59. col. 2.* au mot ESCOUBLEAU de ce *Dictionnaire*, la généalogie de cette maiſon ; mais un mémoire domeſtique plus exact nous a été envoyé, depuis l'impreſſion du *ſecond Volume du Supplément* ; c'eſt ce qui nous oblige de l'employer ici au mot SOURDIS. En voici la filiation ſuivie qui commence à

I. *Hanfroy* d'Eſcoubleau, qui vivoit en 1224. a laiſſé de *Marguerite* Meſſet, ſa femme, *Pierre* d'Eſcoubleau, qui ſuit.

II. *Pierre* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis, a laiſſé *Guillaume* d'Eſcoubleau, & a fait foi & hommage en l'année 1285.

III. *Guillaume* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis, épouſa *Iſabelle* d'Elite, de laquelle il eut quatre enfans ; ſçavoir, *Philippotte* d'Eſcoubleau, femme de *Guillaume* de Roſtais ; *Guillemette* d'Eſcoubleau, femme de *Jean* de la Faye ; *Péronelle* d'Eſcoubleau, femme de *Geoffroy* Petit, écuyer, ſieur de la Gueche, & pour principal héritier, *Pierre* II. du nom, qui ſuit.

IV. *Pierre* d'Eſcoubleau II. du nom, fils de *Guillaume*, a épouſé *Jeanne* Bouquin, fille de *Jean* Bouquin, écuyer, ſieur de la Borderie, dont eſt iſſu *Léonnet* d'Eſcoubleau, qui ſuit, & *Marie* d'Eſcoubleau, épouſe du ſieur Maumaſſon.

V. *Léonnet* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis & de la Borderie, épouſa *Thiennette* d'Airou, dont il eut *Maurice*, qui ſuit. Ledit *Léonnet* a fait foi & hommage en 1419. 1435. & 1439.

VI. *Maurice* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis & de la Borderie, épouſa *Guillemette* Foucher, fille de meſſire *Antoine* Foucher, chevalier, ſeigneur de Thenie, & de dame *Marguerite* de Château-Briant, de laquelle il eut deux enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Etienne*, tige de la branche des marquis d'Alluye.

VII. *Jean* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis, a épouſé en premieres noces en 1497. *Françoiſe*, fille de *Jean* Buot, & de *Jeanne* Frenau, dont il n'a point eu d'enfans ; & en ſecondes noces, *Catherine* Tuſſau, de laquelle il eut deux enfans, *François*, qui ſuit, & *Renée* d'Eſcoubleau, qui épouſa en 1531. *René* d'Aubigné, ſeigneur de la Jonſſeliniere.

VIII. *François* d'Eſcoubleau, chevalier, ſeigneur de Sourdis, épouſa le 19 Octobre 1549. *Marguerite* de Melun, fille unique & ſeule héritiere de *Léon* de Melun, & de *Catherine*, alias *Magdelene* de Rouhartais, chevalier, ſeigneur de Bignon, de Courtry & de la Chapelle-Bertrand, en Poitou. De ce mariage eſt iſſu *René*, qui ſuit.

IX. *René* d'Eſcoubleau I. du nom, ſeigneur de Sourdis, Courtry & la Chapelle-Bertrand, épouſa en 1581. *Anne*, fille puînée de *Triſtan*, marquis de Roſtaing,

Digitized by Google

& de *Françoiſe* de Robertet. Il mourut en 1600. Il avoit été chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de ſa Majeſté (*a*). *Anne* de Roſtaing épouſa en ſecondes noces, en Juin 1605. *Jacques* de la Veue de Montagnac, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut le dernier Février 1637. Les enfans qu'elle eut avec *René* d'Eſcoubleau, ſon premier mari, au nombre de ſept, furent, 1. *Triſtan*, ou *Laurent* d'Eſcoubleau, religieux de Sainte Croix de la Bretonnerie; 2. *René* II. du nom, qui ſuit; 3. *Georges* d'Eſcoubleau, décédé ſans avoir été marié; 4. *Jacques-René* d'Eſcoubleau, ſieur de Courtry, dont il ſera parlé ci-après. 5. *Pierre* d'Eſcoubleau, qui épouſa en premieres noces *Antoinette* de Bretagne, dont il eut *Anne* d'Eſcoubleau, mariée à *François* de Simiane, marquis de Gordes; & en ſecondes noces, *Marie-Chriſtine* de Cremeaux d'Antragues, de laquelle il eut trois enfans, *Louis* d'Eſcoubleau, héritier ſubſtitué de *Jacques* de la Veue de Montagnac, ſecond mari d'*Anne* de Roſtaing, mort ſans avoir été marié; *Magdelene* d'Eſcoubleau, mariée à *Ignace* de la Rochefoucault de Roche-Baron; *Anne-Judith* d'Eſcoubleau, décédée ſans avoir été mariée; 6. *Antoine* d'Eſcoubleau, ſieur de la Chapelle, mort garçon; 7. *Charlotte* d'Eſcoubleau, qui épouſa *Charles* de Maillé, comte de Carman.

X. *René* d'Eſcoubleau II. du nom, chevalier, ſeigneur de Sourdis, &c. mort en 1661. épouſa *Charlotte* de Barbezieres, fille de *Louis* de Barbezieres, chevalier, ſeigneur de Nogeret, & de dame *Jeanne* de Jouſſerand, dont il a eu trois enfans; ſçavoir, *René-Charles*, qui ſuit; *Pierre*, dit le chevalier de Sourdis, mort ſans avoir été marié, & *Charlotte* d'Eſcoubleau, mariée à *Jacques-Bernard* Sauveſtre, chevalier, comte de Chiſſon, grand ſénéchal de Poitou.

XI. *René-Charles* d'Eſcoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, Courtry, &c. mort en 1701. avoit épouſé en 1688. *Marguerite* de Vilevault, dont il a eu trois enfans; ſçavoir, *René-Charles* d'Eſcoubleau, mort ſans avoir été marié en 1716. *René-Louis*, qui ſuit, & *René-Paul* d'Eſcoubleau, mort jeune.

XII. *René-Louis* d'Eſcoubleau, ſecond fils de *René-Charles*, marquis de Sourdis, &c. actuellement vivant, a épouſé en 1724. *Magdelene-Eliſabeth* Potier, morte en 1735. dont il a eu deux enfans; auſſi vivans en 1760. ſçavoir, *René-Alexandre* d'Eſcoubleau, comte de Sourdis, né en 1734. & *Marguerite* de Sourdis, née en 1725. Ledit *René-Louis* a toujours poſſédé & poſſede, ainſi que ſes ancêtres, non-ſeulement la terre de Sourdis, mais le fief d'Eſcoubleau, ſitués

(*a*) René *de Sourdis, avec le marquis de Roſtaing, ſon beau-pere, défendit contre les ennemis de ſa Majeſté la ville de Melun, qui demeura fidele à ſon ſouverain; c'eſt ce qui eſt prouvé par trois Lettres écrites au marquis de Sourdis par le roi* Henri III. *Ces Lettres originales ſe conſervent dans les archives de la maiſon de Sourdis.*

Digitized by Google

en Poitou, près Châtillon-sur-Saivre.

Branche cadette d'Eſcoubleau, dont les comtes de Sourdis.

I. *Jacques-René* d'Eſcoubleau, ſieur de Courtry, quatrieme fils de *René* d'Eſcoubleau I. du nom, & d'*Anne* de Roſtaing, épouſa en premieres noces *Marie* Dolé, dont il eut cinq enfans; ſçavoir, 1. *René* d'Eſcoubleau, mort garçon; 2. *Jacques* d'Eſcoubleau, qui ſuit; 3. *Marie* d'Eſcoubleau, mariée à *Charles* des Herbiers de l'Eſtenduere; 4. & 5. *Anne* & *Magdelene*, mortes filles; & en ſecondes noces, *N*..... Berland de la Gaſtiere, dont il eut *Gabrielle-Brigide* d'Eſcoubleau, mariée en premieres noces à *Gilles* de la Roche-Saint André, &c. & en ſecondes noces à *Alexis* Charbonneau.

II. *Jacques* d'Eſcoubleau, chef d'eſcadre, a épouſé *Renée* Robin, dont il a eu quatre enfans; ſçavoir, *Jacques-Hyacinthe*, qui ſuit; *Renée-Brigide* d'Eſcoubleau, mariée à *Charles* le Liévre, ſieur de Vernelle; *Françoiſe* d'Eſcoubleau, mariée à *Quentin* Pinaut de la Joubeétiere, & *Anne* d'Eſcoubleau, mariée à *Philippe* de Lauzon de la Poupardiere.

III. *Jacques-Hyacinthe* d'Eſcoubleau, comte de Sourdis, &c.

Branche des ſeigneurs & marquis d'Alluye.

I. *Etienne* d'Eſcoubleau, ſecond fils de *Maurice*, ſeigneur de Retournieres, épouſa *Jeanne* Tuſſeau, le 16 Décembre 1492. dont il eut deux garçons & une fille; ſçavoir, *Jean*, qui ſuit; *Jacques*, évêque de Maillezais, vers l'an 1500. & *Renée* d'Eſcoubleau, femme du ſeigneur de Pontenai.

II. *Jean* d'Eſcoubleau, ſeigneur de la Chapelle-Belouin, de Jouy & du Coudray-Montpenſier, & maître de la garde-robe du roi François I. épouſa en 1528. *Antoinette* de Brives, & mourut l'an 1562. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Louis* d'Eſcoubleau, ſeigneur du Coudray-Montpenſier, qui épouſa *N*..... de la Trémouille, dont il a eu *Claude*, fils unique, qui épouſa *Charlotte* Pot, dame de Font-Morand, dont il eut deux enfans, *François* d'Eſcoubleau, abbé de Saint Omer de Blois, mort l'an 1653. & *N*.... d'Eſcoubleau, ſeigneur du Coudray-Montpenſier, maréchal des camps & lieutenant général des armées du Roi, marié à *Magdelene* de Maliſſes, dont un fils, né en 1684. 3. *Henri*, évêque de Maillezais, mort en 1555. 4. *Jacqueline*, femme de *René* de Brilhac, ſeigneur d'Argi; 5. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Gaucourt.

III. *François* d'Eſcoubleau, ſeigneur de Jouï, d'Aunau & de Mont-Doubleau, marquis d'Alluye, gouverneur de Chartres, premier écuyer de la grande écurie & chevalier des ordres du Roi en 1585. épouſa *Iſabelle* Babou, fille de *Jean* Babou, ſeigneur de la Bourdaiſiere, & de *Françoiſe* de Robertet, dont il eut ſix enfans; ſçavoir, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *François*, dit le cardinal de Sourdis; 3. *Henri* d'Eſcoubleau, évêque de Maillezais; 4. *Marie* d'Eſcoubleau, mariée en premieres noces à *Claude* Dupuy, ſeigneur de Vatan, & en ſecondes, à *René* de Froulay, comte de Teſſé; 5. *Catherine*, mariée à *Charles-Henri*

Digitized by Google

de Clermont, comte de Tonnerre, chevalier des ordres du Roi ; 6. *Magdelene*, abbeſſe de Saint Pol-lez-Beauvais.

IV. *Charles* d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis & d'Alluye, chevalier des ordres du Roi en 1633. meſtre-de-camp de la Cavalerie Légere, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaiſois, mourut à Paris le 21 Décembre 1666. âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Montluc & de Foix, comteſſe de Carmain, princeſſe de Chabannois, &c. morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien* de Montluc, ſeigneur de Monteſquiou, & de *Jeanne* de Foix. Leurs enfans furent, 1. *François*, marquis d'Alluye, tué au ſiége de Renti en 1637. 2. *Paul*, marquis d'Alluye, gouverneur de l'Orléanois, &c. marié en 1667. avec *Bénigne* de Meaux du Fouilloux, morte le 14 Mai 1721. 3. *Henri*, comte de Montluc, marié à *Marguerite* le Liévre, fille de *Thomas*, marquis de la Grange, premier préſident au Grand Conſeil, morte le 10 Avril 1720. 4. *François*, qui ſuit ; 5. *Eliſabeth*, femme d'*Antoine* Ruzé, marquis d'Effiat, fils aîné d'*Antoine* Coiffier, dit Ruſé, maréchal de France.

V. *François* d'Eſcoubleau, dit le chevalier de Sourdis, gouverneur de Bordeaux, capitaine des château & chaſſes d'Amboiſe, & commandant en Guyenne, mourut en Septembre 1707. De *Marie-Charlotte* de Beziade, ſon épouſe, fille de *Théophile*, ſeigneur d'Avarey-ſur-Loire, grand bailli d'Orléans, & de *Marie* des Etangs, il n'eut qu'une fille, nommée *Angélique* d'Eſcoubleau, mariée le 24 Mars 1702. à *François-Gilbert* Colbert, marquis de Saint Pouange & de Chabanois, maréchal des camps & armées du Roi & meſtre-de-camp de Cavalerie.

Les armes de cette maiſon ſont : *parti d'azur & de gueules, à la bande d'or brochant ſur le tout.* Pour ſupports : *deux levrettes rampantes.*

SOUVRÉ : *Tome III. p. 322. col. 2.* à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, à cinq bandes d'or*, liſez, *d'azur, à cinq cotices d'or.*

SOUVIGNY, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à une coquille d'or, accompagnée de trois hures de ſanglier de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SPENCER : *Tome III. p. 323. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Le duc de Malbourough actuel eſt Spencer.

SPINOLA : Maiſon ancienne & illuſtre de l'Etat de Gênes. C'eſt de-là d'où elle eſt originaire. Le bourg de Spinola, ſitué entre le Montferrat, le Milanois & l'Etat de Gênes, a donné le nom à la race qui le porte & qui l'a poſſédé. C'eſt de-là d'où véritablement eſt ſortie cette maiſon illuſtre. Les ducs de Saint Pierre, princes de Molfette, ſont les aînés. Ils portent pour armes : *d'or, à une faſce échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, ſurmontés d'une fleur de lys de gueules.*

Cette maiſon a donné à l'Egliſe des évêques recommandables par leur ſcience & par leur piété, des cardinaux au ſacré Collége ; & à différens Etats, des généraux célebres par leur valeur, & des ſénateurs

Digitized by Google

hateurs d'une prudence conſommée.

Gérardi Spinola, marquis d'Arquata, a eu de *Marie-Placide* Nagrone, *Ferdinand* Spinola, marié le 5 Juillet 1740. au château de Cazouls, diocèſe de Béziers, dans le bas Languedoc, avec *Marie-Marguerite-Françoiſe* de Carrion; veuve de *Louis-Joſeph* de Boyer, marquis de Sorgues, baron des Etats généraux de la province de Languedoc, & fille de *Henri* de Carrion, marquis de Nizas & de Murviel, vicomte de Paulin, &c. lieutenant général des armées du Roi, lieutenant pour ſa Majeſté en la province de Languedoc, & *Gabrielle* de Murvielle. Voyez les *Mercures de France des mois de Juillet* 1740. *p.* 1681. *& de Novembre* 1744. *p.* 205. & pour la généalogie de cette famille, l'*Hiſtoire de la Maiſon de Spinola*, donnée au Public en 1696. par le P. *Maximilien* Déza; l'Ouvrage d'*Auguſtin* Franzone, chevalier Génois, ſur les huit premieres maiſons de la République de Gênes, à la tête deſquelles il met celle de Spinola, &c.

STAINVILLE: *Tome III. p.* 325. *col.* 1. *lig.* 34. *après* 1753. *ajoutez*, chevalier des ordres du Roi au mois de Janvier 1756. nommé ambaſſadeur extraordinaire à Vienne en Mars 1757. créé duc de Choiſeuil en Novembre 1758. pourvu de la charge de ſecrétaire d'Etat le 3 Décembre ſuivant, & eſt entré au Conſeil d'Etat, comme miniſtre: il a été créé pair de France le 10 du même mois, & a été reçu au Parlement, comme pair, le 25 Janvier 1759. Il a ſuccédé au cardinal de Bernis dans la charge de miniſtre des affaires étrangeres. *Voyez* CHOISEUIL. Il écartele de Stainville, qui eſt: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

STAPLETON: Noble & ancienne maiſon, ſuivant un Mémoire envoyé, dont l'arbre généalogique, dreſſé, vérifié & ſigné par *Guillaume* Hawkins Ulſter, roi d'armes d'Irlande, prouve que ſa nobleſſe remonte, ſans interruption, juſqu'au vingt-deuxieme degré, ayant pour vingt-deuxieme ayeul *Jean* Stapleton, chevalier, qui paſſa en Irlande ſous le regne de Henri II. roi d'Angleterre; & pour ſixieme ayeul *Richard* Stapleton, nommé *Miles* dans les lettres de la reine *Eliſabeth*, lequel eut de ſa femme, *Eléonore* Butler, de l'ancienne maiſon des barons d'Amboine, deux fils; ſçavoir, *Jean* V. du nom, ayeul d'un autre *Jean* Stapleton, chevalier, ſeigneur d'Ervaliere, & de dame *Marie* Stapleton, ſa ſœur, épouſe de meſſire *Pierre* de Menenſy, chevalier, ſeigneur de Treilles, préſident de la Chambre des Comptes de Nantes, & *Thomas* V. du nom, ayeul de *Gautier-Valentin* Stapleton, natif de Limerick en Irlande, paſſé au ſervice de France en qualité de capitaine d'Infanterie & de major de Cavalerie à Saint Domingue, naturaliſé François en 1717. reconnu, maintenu & confirmé, ainſi que *Jean* & *Marie*, dans leur ancienne nobleſſe, enſemble leur poſtérité née & à naître, par deux arrêts du Conſeil, l'un du 18 Octobre 1728. & l'autre du 24 Juillet 1744. & leurs noms inſcrits dans le Catalogue des Nobles & Nobiliers des Etats de Bretagne, & autres provinces du Royaume.

STRADA DE SARLIEVE: Famille originaire de Bohême,

établie en Auvergne depuis plus d'un siécle.

Jacques Strada, écuyer, obtint en 1599. de l'empereur *Rodolphe* II. des lettres par lesquelles sa Majesté Impériale lui permettoit de porter ses anciennes armoiries héréditaires, & d'y joindre celles d'*Octilie* de Skinkin de Rosberg, sa femme, d'une famille originaire de Franconie.

Octavio de Strada, son petit-fils, écuyer, seigneur d'Aubieres & de Sarlieve, né à Prague, en Bohême, fut naturalisé par lettres de 1639. registrées en la Chambre des Comptes de Paris; & sa Majesté les confirma par d'autres lettres de 1641. dans sa qualité de noble & dans le droit de porter les armes qui lui avoient été accordées par l'empereur *Rodolphe*, pour en jouir, lui & les siens nés & à naître en légitime mariage.

Il fut pere de *Jean* de Strada, écuyer, seigneur de Sarlieve & de Cornon, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Saulx en 1668. maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1671. De son mariage accordé en 1671. avec *Marie - Elisabeth - Fabrice* de Grosiain, naquit,

Jean de Strada II. du nom, écuyer, seigneur de Sarlieve & de Cornon, marié le 9 Novembre 1707. avec *Magdelene* du Croc, fille de *François* du Croc, seigneur de Bressouliere. Leurs enfans sont,

1. *Jean-Hyacinthe* de Strada, né en 1713. reçu page de la petite écurie du Roi en 1730.

2. *Jean - Antoine* de Strada, né en 1718. reçu page de la petite écurie du Roi en 1735. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 523.

Les armes: *d'or, à une aigle de sable, les ailes étendues & couronnée de sable, coupée, parti au 1, tiercée en fasce de sable, d'argent & de gueules, & au 2 bandée de gueules & de sable de six pieces.*

STUART D'AUBIGNY: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre quintefeuilles de même, sur un écartelé* de France, *à la bordure de gueules, chargée de huit fermaillets d'or; au 2 & 3* de Stuart, *d'or, la fasce échiquetée d'argent & d'azur.*

STUERT-CAUSSADE-SAINT-MEGRIN. *Voyez* ESTUERT, *Tome II. p.* 80.

SUBLET: Famille originaire de la ville de Blois, & illustrée par *François* Sublet, seigneur de Noyers, baron de Dangu, secrétaire d'Etat & surintendant des bâtimens, mort à Dangu le 20 Octobre 1645. & par ses alliances avec les maisons de Roncherolles, de Hautefort, de Lénoncourt, & avec les familles de Bochart, Molé, Hurault, &c.

Michel Sublet, chevalier, marquis de Noyers, au diocèse de Rouen, a eu de son mariage avec *Anne* de Beaurains, *Louis* Sublet, marquis de Noyers, ancien capitaine de Cavalerie & chevalier de Saint Louis, mort à Paris le 10 Septembre 1743. âgé de soixante-un ans. Il avoit été marié le 26 Septembre 1736. avec *Marie - Léopolde* de Brefeillac du Trevoux, fille d'*André* de Brefeillac, comte du Trevoux, & de feue *Marie-Léopolde* de Neufhoff. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1743. *p.* 2318.

Les armes: *d'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de sable, chargé d'une vergette de même.*

Digitized by Google

SUDRIE, en Quercy : Suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 1524. *François* de la Sudrie, écuyer, seigneur de Puechguizel, fut marié en 1713. à *Marguerite* de Bronq, fille de *Jean-Louis* de Bronq, seigneur de la Roumigniere, & d'*Angélique* de Ségui de Périgal, dont il a eu des enfans, entr'autres,

Jeanne de la Sudrie, née en 1713. reçue à Saint Cyr le 4 Décembre 1725. sur les titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accompagné de douze besans de même, posés en orle.*

SUEUR (le), écuyer, sieur des Landes, en Normandie, élection de Coutances : Ancienne noblesse, qu'on croit avoir donné un évêque à ce diocèse en 1547. dans *Payen* le Sueur.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même*, 2 & 1.

SUEUR (le), écuyer, sieur de la Garende, de la Croix, &c. même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux croissans de même en chef, & d'une rose aussi d'argent en pointe.*

SUEUR (le), écuyer, sieur de la Ferriere, en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'or, semé de mouchetures de sable, au chevron de gueules, chargé de trois treffles d'argent.*

SUEUR DE GIVRY, en Champagne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, posé à la pointe du chevron, & accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une hure de sanglier de même, l'écu timbré d'un casque de profil.*

SUFFREN DE SAINT TROPEZ : *Tome III. p.* 329. *col.* 2. *lig.* 30. *Louis-Vincent*, marquis de Guesbriant, *lisez*, *Louis-Vincent*, comte de Goesbriand.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 427.

SUFFRET, en Provence : Famille qui subsiste dans *César-François* de Suffret de Villeneuve, lieutenant général au siége de l'Amirauté de la ville de Fréjus, & subdélégué de l'intendance.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, sur trois barres de même, formant un fretté.*

SUGNI, en Champagne : Selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 526. *Louis* de Sugni, seigneur de Sugni, premier capitaine, puis lieutenant-colonel du régiment de la Valette en 1686. fut maintenu dans la possession de sa noblesse depuis 1526. par ordonnance de 1667. Il avoit pour trisayeul *Ogier* de Sugni, écuyer, seigneur de Sugni, en faveur duquel le roi François I. établit au bourg de Sugni deux Foires par an, la premiere le 8 Octobre, la seconde le 10 Mai, & un Marché tous les mercredis de chaque semaine, ainsi qu'il est justifié par des lettres données à Angoulême en 1526.

Ledit *Louis* fut pere, par sa femme, *Anne* de Graimbert, qu'il avoit épousée en 1664. de *Philibert-Henri* de Sugni, écuyer, seigneur de Sugni, sous-lieutenant dans le régiment des Gardes Françoises, marié le 28 Janvier 1712. avec *Anne* Charpentier d'A-

Digitized by Google

dron, fille d'*Henri-Bonaventure-Auguſtin* Charpentier d'Audron, écuyer, ſeigneur de Couvrelles. Il en en a eu,

Charles-Jean-Baptiſte de Sugni, né en 1718. reçu page de la grande écurie du Roi en 1734.

Les armes : *d'argent, à une bordure d'azur, & un bâton noueux de gueules, poſé en bande ſur le tout.*

SUHARD, élection de Bayeux, en Normandie : Famille des plus anciennes & des mieux alliées de la province. *Françoiſe* de Bricqueville avoit épouſé un *Guillaume* Suhard. Cette famille a donné, il y a plus d'un ſiécle, une abbeſſe à l'abbaye des Dames d'Epréaux, dont on voit encore le tombeau, proche la grille de leur chœur. La Rocque, dans ſon *Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, en parle fort au long, à l'occaſion d'une demoiſelle d'Harcourt, mariée à un Suhard. M. l'Abbé de Suhard de Louceller eſt le ſeul qui reſte d'une des principales branches qui ſubſiſtent. Il eſt chanoine de l'égliſe cathédrale de Bayeux & grand-vicaire du diocèſe depuis quinze ans. Son affection pour les pauvres & ſon zele à leur procurer les moyens de ſoulager leur miſere, l'ont porté à faire bâtir & à doter une maiſon de la Providence à Bayeux, où s'eſt établie une manufacture de dentelles, qui entretient près de deux cents petites filles, que l'on inſtruit de leur Religion avec un grand ſoin, & auxquelles on inſpire le goût de la piété.

Les armes : *de gueules, à la croix fleurdeliſée d'argent.*

SULLI : *Tome III. p. 330. col. 2.* à la fin de l'article, *liſez* : Les armes des anciens ſires de Sulli ſont : *d'azur, ſemé de molettes d'éperons d'or, au lion d'or, brochant ſur le tout.* Celles de Béthune ſont : *d'argent, à la faſce de gueules.*

SULLY, chevalier, ſeigneur dudit lieu : Ancienne famille de Normandie, établie en l'élection de Bayeux, dont les armes ſont : *d'hermines, à la faſce ondée de gueules, ſurmontée de trois tourteaux du ſecond.*

SUPILLE, au Maine, près Alençon, où cette ancienne nobleſſe eſt établie, remonte à *Raoul* de Supille, qui en 1261. fit une échange de ſa Chapelle, pour une rente annuelle de ſept livres, avec le roi Saint Louis. Le titre s'en conſerve au Bureau des Finances d'Alençon, & cette rente, bien reconnue depuis vingt-cinq ans, eſt payée annuellement. Ce *Raoul* fit en 1269. avec le roi Saint Louis, le voyage de la Terre-Sainte. A ſon retour, il épouſa dame *Iſabeau* de Montreuil, dont il eut quatre enfans; & ſa poſtérité ſubſiſte juſqu'à ce jour, que *N.*..... de Supille, demeurant à Freſnay, près Alençon, fait le ſeizieme degré.

Les armes ſont : *parti emmanché d'hermines & de gueules.*

SURVILLE : Famille du Vivarais, qui porte : *d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'hermines*; & de laquelle étoit *Louiſe* de Surville de Malaval, née le premier du mois d'Octobre de l'an 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1687. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit d'*Antoine* de Surville, ſeigneur de Gras, qui vivoit en 1555. & qui étoit ſon triſayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 517.*

SURRAIN, écuyer, ſieur

de la Champagne, en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne nobleſſe, qui porte pour armes : *d'azur, à deux jumelles d'or, au lion, paſſant de même en chef.*

SURTAINVILLE (de), écuyer, ſeigneur d'Omonville, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SUSTANTION : Ville autrefois aſſez conſidérable de la premiere Narbonnoiſe, au bas Languedoc, ſur la riviere du Lez, fort près de Montpellier, & aujourd'hui totalement ruinée ; elle avoit titre de comté, qui étoit uni à ceux de Melguel & de Maguelonne ; leſquels entrerent l'an 1145. dans la maiſon de Pelet-Narbonne, par le mariage de *Béatrix*, héritiere de ces trois comtés, fiefs immédiats de la Couronne, avec *Bernard* Pelet, ſire ou ſeigneur d'Alais, dont la poſtérité ſubſiſte encore préſentement en Languedoc, ſous le nom de Narbonne-Pelet. *Voyez* aux mots NARBONNE-PELET, ALAIS, MELGUEL & MAGUELONNE de ce *Dictionnaire.*

TABOUREAU : *Louis* Taboureau, seigneur de Réaux, d'Orval & de Louy, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances en 1710. mourut à Paris le 30 Mai 1746. âgé de quatre-vingts-trois ans. Il avoit épousé *Philippe* Masse, de laquelle il eut, 1. *Louis-Mathurin* Taboureau, seigneur de Réaux, grand-maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnois, marié en 1717. avec *Catherine-Geneviéve* Bazin, dont est issu un fils, nommé *Louis-Gabriel* Taboureau de Réaux, reçu conseiller au Parlement en la quatrieme Chambre des Enquêtes le 24 Mai 1740. 2. *Jacques-Mathurin* Taboureau, seigneur d'Orval, thréſorier général des bâtimens du Roi, marié en Février 1733. avec *Catherine-Cécile* Péan de Mosnac ; 3. *Philippe* Taboureau, femme de *Gabriel* Taschereau, seigneur de Baudry & de Linieres, conseiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1746. p. 211.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de sable* ; & suivant M. du Buisson : *d'azur, au chevron accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

TACHEREAU, ou TASCHEREAU DE BAUDRY : *Tome III. p. 332. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'or sur gueules, 3, 3 & 1.*

TAFFIN, en Artois : Une sentence rendue en l'élection d'Arras le 7 Septembre 1658. sur le fait de noblesse, en faveur de *Nicolas* Taffin, écuyer, sieur du Hocquet, conseiller au Conseil ordinaire d'Artois, lui accorde les honneurs, libertés, franchises, droits & prérogatives attribués aux Nobles. Il est dit dans cette sentence que c'est une famille noble de toute ancienneté, qui tire son origine des Etats de Venise.

La filiation ne remonte qu'à *Denis* Taffin, écuyer, mestre-de-camp au service de l'empereur Charles-Quint. Il eut deux fils, *Herman* & *Pierre*.

Herman laissa *Denis* II. du nom, marié à *Catherine* Allegambe, d'une famille noble, de laquelle il eut *Herman* Taffin, seigneur de Tousay, marié à une demoiselle d'honneur de la Reine mere. Cet *Herman* eut un fils, appellé *Philippe* Taffin, seigneur de la Grange. De cette branche, qui s'est établie en France dans le temps des troubles des Pays-Bas, est sortie *Françoise* Taffin, mariée à *Julien-Eustache* d'Assignies, comte d'Oisy, mort le 13 Mai 1687. mere d'*Eustache* de Tournay d'Assignies, comte d'Oisy, ayeul d'*Eustache-Joseph* d'Assignies.

Pierre Taffin, fils puîné de

Digitized by Google

Denis I. du nom, & frere cadet d'*Herman*, auteur de la branche établie en France, eſt tige de la branche établie en Artois. Son fils, *Gilles* Taffin, épouſa *Catherine*, ou *Croſteme* de Grave-Lingue, qui fut mere de *Pierre* Taffin II. du nom. Celui-ci eut de *Jeanne* Douay, ſon épouſe, *Pierre* Taffin III. du nom, écuyer, ſeigneur du Hocquet, dont la poſtérité réſide à Saint Omer. Cette branche a eu le malheur de perdre par un incendie arrivé en 1552. à Gravelines, où elle ſubſiſtoit alors, tous ſes titres & papiers, ſuivant un certificat donné à *Nicolas* Taffin, petit-fils de *Pierre* III. du nom, ci-deſſous mentionné.

Pierre Taffin III. du nom, écuyer, ſeigneur du Hocquet, né en 1547. épouſa en premieres noces *Marguerite* Pepin, fille de *Gilles*, écuyer, ſieur du Bardoul, & en ſecondes, *Antoinette* de Wilem, fille de *Guy*, écuyer, ſieur de Malhoue.

Les enfans du premier lit ſont, 1. *Gilles* Taffin, écuyer, né en 1586. mort en 1606. âgé de vingt ans, au ſervice des Archiducs, étant gentilhomme appointé au régiment de Châlons, Infanterie; 2. *Adrien* Taffin, écuyer, capitaine au régiment de la Motterie, Infanterie, mort à Bruges le 20 Août 1616. au ſervice des Archiducs; 3. *Valentin* Taffin, qui ſuit; 4. *Françoiſe* Taffin, mariée à *Alexandre* Mais, ſeigneur & conſeiller penſionnaire des ville & châtellenie de Bourbourg, qui étant devenue veuve en 1614. fut, à Saint Omer, la fondatrice de la Réforme des religieuſes pénitentes, dites Capucines; 5. *Marie* Taffin, religieuſe aux Jacobines de Bruges.

Pierre III. du nom, eut de ſon ſecond mariage *Alexandre* Taffin, prêtre & aumônier de ſon Alteſſe le prince *François* de Lorraine.

Valentin Taffin, écuyer, ſeigneur du Hocquet, conſeiller du Roi & ſon procureur au département de Saint Omer, né en 1572. épouſa en 1596. *Antoinette* Binart, native de la ville de Cologne, morte à Saint Omer le premier Février 1612. *Valentin* épouſa en ſecondes noces *Suzanne* de Widebien, dont il eut *Pierre* Taffin, prêtre & religieux profès de la compagnie de Jeſus, & *Nicolas*, qui ſuit.

Nicolas Taffin, écuyer, ſeigneur du Hocquet, né le 24 Février 1608. épouſa en premieres noces *Marie* le Merchier, fille de *Pierre*, écuyer, ſieur de Hercheval, & en ſecondes noces, *Martine* Coquillan, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Catherine* de Franqueville. Il fut conſeiller au Conſeil ſouverain d'Artois, & député ordinaire des villes & comté d'Artois. Ses enfans furent, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Jean-François*, né le 16 Mai 1640. qui fut chanoine gradué de la cathédrale de Saint Omer, & archidiacre du diſtrict de Flandres; 3. *Nicolas* Taffin, écuyer, ſeigneur de Vigries, né le 23 Juin de l'an 1646. & auteur de la branche de Taffin, dite de Hupy, rapportée ci-après.

Jacques Taffin, écuyer, ſeigneur du Hocquet, du Couſtre, &c. premier conſeiller penſionnaire de la ville de Saint Omer, né le 24 Septembre 1655. épouſa le 24 Juillet 1689. *Catherine-Françoiſe* du Val de la Pierre, fille de *François* du Val, ſeigneur de la Pierre, & d'*Iſabelle* Pigouche. De ce mariage naquit

Digitized by Google

rent, 1. *Catherine-Agnès-Françoise* de Taffin, née le 15 Mai 1690. mariée le 17 Mai 1716. à *François-Hercule* le Maire, écuyer, seigneur de Florenville, duquel elle eut *Jacques-Joseph* le Maire, écuyer, seigneur de Florenville, né le 4 Février 1719. 2. *Nicolas-Antoine*, qui suit; 3. *Marie-Thérese Joseph* Taffin, née le 23 Mars 1701. mariée le 18 Juillet 1727. à *François* Guilain de Frennes, chevalier, seigneur de Samblethon, morte sans postérité le 3 Juillet 1756.

Nicolas-Antoine Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c. né le 27 Septembre 1692. épouſa le 3 Octobre 1733. *Elisabeth* Portal, fille de *Jacques* Portal, écuyer, seigneur de la Sylve, chevalier de Saint Louis & commandant au château de Saint Omer, & de *Judith* Trouillard. *Nicolas-Antoine* mourut le 12 Octobre 1750. Ses enfans ſont,

1. *Gérard-François* Taffin, écuyer, seigneur de Lianne, né le 31 Mai 1727. capitaine au régiment de Navarre, Infanterie, au ſervice de France en 1757.

2. *Guilain-François* Taffin, écuyer, seigneur du Hocquet, &c. né le 18 Avril 1726. capitaine au régiment de Navarre, Infanterie, au ſervice de France en 1757.

3. *Marc-Antoine-François* Taffin, écuyer, seigneur de Brœucq, né le 27 Février 1757.

Nicolas Taffin, troiſieme fils de *Nicolas*, & de *Martine* Coquillan, né le 23 Juin 1646. auteur de la branche dite de Hupy, épouſa en 1653. *Marie-Joſeph* de la Houſſoye. Il en eut deux enfans, *Jacques-Joſeph*, qui ſuit; & *Marie-Françoiſe-Antoinette* Taffin, née le 15 Mars 1691. mariée le 10 Mai 1716. à *Philippe-François* d'Herbais, chevalier, seigneur de la Jamayde, Vilcaſſeux, &c. dont elle eut deux enfans; ſçavoir, un garçon, marié, qui n'a laiſſé qu'une fille, & une fille, mariée à *N*.... Taffin, conſeiller au Parlement de Flandres.

Jacques-Joſeph Taffin, écuyer, seigneur de Hupy, &c. né le 23 Novembre 1692. épouſa le 11 Août 1726. *Anne-Thérese* de Croiſilles, fille de *Jacques-Auguſtin* de Croiſilles, seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine* du Val de la Pierre. De ce mariage ſont ſortis,

Jacques-Auguſtin-Joſeph Taffin, écuyer, seigneur de Hupy, &c. né le 12 Mars 1729. capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, Infanterie, au ſervice de France, chevalier de Saint Louis, retiré en 1757.

Et *Bertine-Françoiſe-Joſeph* Taffin, née le 6 Décembre 1727.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure de ſable, liées d'argent.*

TAHUREAU: Famille du Maine, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 529.

Pierre-François Tahureau, écuyer, seigneur de la Chevalerie, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *René-Anne* Tahureau, ſon frere, écuyer, ſieur de la Freſnaie depuis 1467. par ordonnance de 1668.

De ſon mariage accordé en 1671. avec *Marie* Guibert, fille d'*Etienne* Guibert, écuyer, ſieur de Genets, conſeiller du Roi, lieutenant général, civil & criminel de l'élection du Mans, eſt iſſu, entr'autres enfans,

Pierre Tahureau, écuyer, seigneur de la Chevalerie & du Chesnai, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée & siége présidial du Mans, marié en 1699. à *Marie-Françoise* Hoyau, dont il a eu dix enfans, quatre garçons & six filles; sçavoir,

1. *Pierre* Tahureau, né le 23 Juillet 1700. reçu page de la grande écurie du Roi en 1713.
2. *Jacques.*
3. *Roland-Guy-Charles.*
4. *Etienne.*
5. & 6. *Marie-Françoise* & *Louise*, toutes deux nées le 15 Août 1701. reçues à Saint Cyr, l'une en 1712. l'autre en 1713.
7. Une autre *Louise.*
8. *Marguerite.*
9. *Françoise.*
10. *Marie-Thérese* Tahureau, née le 19 Juin 1712.

Les armes: *d'argent, à trois hures de sanglier, posées 2 & 1.*

TAILLE (la): *Tome III. p. 332. col. 2. lig. 20. & aux pag. suiv.* Fretinville, *lisez*, Tretinville, en la paroisse de Guigneville, près Pethiviers.

Ibid. p. 333. col. 2. lig. 17. Poilou, *lisez* Poillouë, *& ajoutez*, mariée en 1495. fille de *Jean* Poillouë, écuyer, seigneur de Saclas, & de *Jeanne* Douart, sa premiere femme.

Ibid. p. 335. col. 1. lig. 23. & 24. Poilou, *lisez*, Poillouë, *& après le mot* sœur, *ajoutez*, consanguine.

Ibid. p. 336. col. 2. lig. 3. Lalainville, *lisez*, Lolainville.

Ibid. lig. 19. Toussaint, *lisez*, Toustaint, & *ajoutez*, dont il n'y a point eu d'enfans.

Ibid. lig. 44. Marainvilliers, *lisez*, Marcinvilliers.

Ibid. p. 337. col. 1. lig. 1. après 1746. ajoutez chevalier de Saint Louis en 1758.

Ibid. lig. 5. ajoutez, dont un fils, *Jules-Hector*, né le 31 Novembre 1758.

Ibid. p. 337. col. 2. lig. 24. Moingueville, *lisez*, Moingneville.

Ibid. p. 338. col. 1. lig. 5. née le 16 Mai 1709. *lisez*, le 19 Mai 1706.

Ibid. lig. 12. après Elisabeth-Egrot du Lude, *ajoutez*, née le 25 Novembre 1731.

Ibid. lig. 16. après 1752. *ajoutez*, mort le 11 Janvier 1758.

2. *Alexandre-César* de la Taille, né le 20 Juin 1757.

Ibid. lig. 19. d'Aalot, *lisez*, d'Halot.

TAILLEFER, en Normandie, sieur de Boisgarnier, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à cinq cotices dentelées d'argent.*

TALAMER, en Provence, de la ville de Lorgues: Famille maintenue dans sa noblesse par les commissaires du Roi, le 28 Février 1668. qui remonte à *Geoffroy* Talamer, secrétaire du roi *René*, comte de Provence.

Les armes: *d'azur, au sautoir de losanges d'or, cantonné de quatre oies d'argent, becquées & membrées d'or.*

TALARU: *Tome III. p. 340. col. 1. lig. 8.* Saint Forgueux, *lisez*, Saint Forgeux.

Ibid. lig. 34. après Marcieu, *ajoutez*, passée en celle d'Esmé, seigneur actuel de Marcieu, qui *écartele* de Talaru, avec Guifray & Montainard.

Ibid. p. 341. col. 2. lig. 30. ajoutez, aide-major le 6 Novembre 1757.

TALLEVAST, écuyer, sieur des Monts, du Pré de la

Digitized by Google

Foſſe, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de ſable, au ſautoir d'or, flanqué d'une épée & d'une fléche d'argent.*

TALLEVANDE (de), écuyer, ſieur de la Mothe, en Normandie, élection de Vire : Famille dont les armes ſont : *pallé d'argent & de gueules, chaque piece d'argent, chargée de trois mouchetures de ſable en pal.*

TALLEYRAND : Les Ecrivains qui ont parlé des ſeigneurs de Talleyrand, comtes de Grignols & princes de Chalais, conviennent qu'ils ſont iſſus des anciens comtes de Périgord, du nom de Talleyrand.

M. de Baluze, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne*, date la ſéparation de la branche des comtes de Périgord, d'avec celle des ſeigneurs de Grignols, du temps de *Boſon*, comte de Périgord, en 1158. qui dans la chronique de *Géoffroy*, prieur de Vigeois, eſt appellé *Boſon de Grainol ou Grignols*, en Latin *de Granholio.*

On connoît quatre fils de ce *Boſon*; ſçavoir, 1. *Hélie* de Talleyrand, qui fut comte de Périgord après lui; 2. *N....* de Talleyrand, ſeigneur de Montignac, dont il eſt fait mention dans les poëſies de *Bertrand* de Born, poëte Périgourdin, qui écrivoit en 1182. 3. *N....* de Talleyrand, ſeigneur de Grignols, indiqué dans un *Sirvante* du même *Bertrand* de Born, & qualifié dans l'argument l'un des barons du Périgord; 4. *Ramulfe* de Talleyrand, abbé de la Faiſe.

Hélie de Talleyrand, comte de Périgord, & ſon fils, *Hélie* de Talleyrand, diſputerent au ſeigneur de Grignols la poſſeſſion de cette ſeigneurie; ce qui cauſa entr'eux des brouilleries, qui ne furent terminées que par la renonciation qu'*Archambaud* de Talleyrand fit vers l'an 1226. en faveur de *Boſon* de Grignols, *à tous les droits qu'il avoit, pouvoit, ou devoit avoir ſur les château & châtellenie de Grignols, & à toute prétention qu'il pouvoit former contre Boſon ſur leſdits château & châtellenie.*

Hélie de Talleyrand, fils d'*Archambaud*, ratifia cette renonciation par un acte du mois de Janvier 1245. dont l'original ſe trouve parmi les titres de la maiſon de Talleyrand. *Archambaud*, fils & ſucceſſeur d'*Hélie* de Talleyrand, fit la même renonciation, & prêta le ſerment requis à *Hélie* de Talleyrand, ſeigneur de Grignols, par un acte daté du 7 des Ides de Juillet de l'an 1277. dont l'original eſt parmi les titres de la maiſon de Talleyrand. Il eſt à obſerver que la ſeigneurie de Grignols appartient encore aujourd'hui à la maiſon de Talleyrand.

Hélie de Talleyrand, ſeigneur de Grignols, épouſa *Agnès* de Chalais, par le mariage de laquelle la terre de Chalais eſt entrée dans la maiſon de Talleyrand, qui la poſſede encore aujourd'hui. Il eut de ſon mariage pluſieurs enfans, dont l'aîné, *Raymond* de Talleyrand, chevalier, ſeigneur de Grignols & de Chalais, épouſa l'an 1305. *Marguerite*, fille aînée d'*Adhémar* de Beynac, dont il eut *Boſon* de Talleyrand, ſeigneur de Grignols & de Chalais. On ne connoît la femme de *Boſon* que par ſon teſtament, où il la nomme madame Barrana, & l'on ſçait ſeulement que ſa dot avoit été conſtituée en partie ſur

Digitized by Google

l'hôtel de Châteleneuf de Berbinguieres. Il en eut pluſieurs enfans, dont l'aîné, *Hélie* de Talleyrand, chevalier, ſeigneur de Grignols & de Chalais, chambellan du roi Charles VI. épouſa *Aſſalide* de Pomiers, dame & vicomteſſe de Fronſac. On a de lui pluſieurs quittances originales de gages qu'il a reçus pour ſervices militaires, en qualité de chevalier banneret, avec deux bacheliers & neuf écuyers de ſa compagnie. L'aîné de ſes enfans fut *François* de Talleyrand, ſeigneur de Grignols, de Chalais & de Fouquerolles, vicomte de Fronſac, marié avec *Marie* de Brebant, niece d'*Huguelin* de Châlons, duquel elle eut par ſucceſſion la terre de Baſoches. Leur fils aîné fut *Charles* de Talleyrand, chevalier, ſeigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais & vicomte de Fronſac. Il eſt le premier qui ait pris le titre de prince de Chalais. De *Marie* de Tranchelyon, veuve de *Louis* Chauveron, ſeigneur de Ris & de Lauriere, qu'il épouſa en ſecondes noces le 6 Mai 1443. il eut *Jean* de Talleyrand, chevalier, ſeigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais, vicomte de Fronſac, chambellan du roi Charles VIII. premier maître d'hôtel de la Reine, ſa femme, *Anne* de Bretagne; chevalier d'honneur de la même *Anne* de Bretagne, ſeconde femme du roi Louis XII. & de *Marie* d'Angleterre, ſa troiſiéme femme, maire & capitaine de Bordeaux. Il épouſa en 1478. *Marguerite* de la Tour, fille d'*Agne* de la Tour, vicomte de Turénne, & de *Marie* de Beaufort, & en eut pluſieurs enfans, dont l'aîné, *François* de Talleyrand, ſeigneur de Grignols & de Fouquerolles, prince de Chalais & vicomte de Fronſac, épouſa *Gabrielle* de Salignac, fille de *Bertrand* de Salignac, & d'*Iſabeau* de Talleyrand, ſa couſine germaine, dont il eut *Julien* de Talleyrand, marié avec *Jacquette* de la Touche, fille de *François* de la Touche, ſeigneur de la Faye, dont le fils, *Daniel* de Talleyrand, chevalier, prince de Chalais, comte de Grignols, marquis d'Exideuil, baron de Beauville & de Mareuil, conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, épouſa en 1587. *Françoiſe* de Montluc, fille de *Blaiſe* de Montluc, maréchal de France. Louis XIII. érigea en ſa faveur la terre & châtellenie de Grignols en comté, & celle d'Exideuil en marquiſat. Dans les préambules des lettres d'érection, *Daniel* de Talleyrand eſt dit iſſu en ligne directe des anciens comtes de Périgord. *Françoiſe* de Montluc apporta dans la maiſon de Talleyrand les terres d'Exideuil, de Mareuil & de Beauville. De pluſieurs garçons qu'il eut de ſa femme, deux ont laiſſé des fils, qui ont formé deux branches de la maiſon de Talleyrand; ſçavoir, *Charles* & *André*, rapportés ci-après.

Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, comte de Grignols, baron de Beauville & de Mareuil, épouſa en 1637. *Charlotte* de Pompadour, fille de *Philibert* de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, ſous-lieutenant général dans le haut & bas Limoſin. Il en eut trois garçons, dont l'aîné, *Adrien-Blaiſe* de Talleyrand, avoit épouſé *Marie-Anne* de la Trémoille,

Digitized by Google

depuis princeſſe des Urſins, dont il n'a point eu d'enfans. Le ſecond, *Pierre* de Talleyrand, eſt mort ſans poſtérité ; & le troiſieme,

Jean de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. marié en 1676. avec *Julie* de Pompadour, fille de *Philibert* de Pompadour, marquis de Ris & de Lauriere, & de *Catherine* de Sainte Maure, en eut,

Jean-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, & gouverneur du Berry. De ſon mariage avec *Marie-Françoiſe* de Rochechouart, fille de *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, général des Galeres, eſt née le 17 Août 1727.

Marie-Françoiſe-Marguerite de Talleyrand, mariée le 28 Décembre 1743. avec *Gabriel-Marie* de Talleyrand-Périgord, capitaine dans le régiment de Normandie, né le premier Octobre 1726. rapporté ci-après.

André de Talleyrand, chevalier, comte de Grignols, baron de Beauville, quatrieme fils de *Daniel* de Talleyrand, & de *Françoiſe* de Montlue, épouſa en 1639. *Marie* de Courbon, fille de *Jacques* de Courbon, ſeigneur de Romegou, &c. Il en eut pluſieurs enfans, dont l'aîné, nommé

Adrien de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville, eut de ſon mariage avec *Suzanne* Jaubert de Saint Gelais, fille de *Gabriel* Jaubert de Saint Gelais, comte de Bourſac & de Saint Severin.

Gabriel de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville & de Saint Severin, marié en 1704. avec *Marguerite* de Taillefer, dame de Mauriac, fille de *Daniel* de Taillefer, & d'*Henriette* d'Aubuſſon de la Feuillade, dont il a eu,

1. *Daniel-Marie-Anne* de Talleyrand, marquis de Talleyrand, comte de Grignols & de Mauriac, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Normandie, marié en premieres noces avec *Marie-Guyonne* de Rochefort-Théobon, fille de *Charles* Bordeaux de Rochefort, marquis de Théobon, & capral de Puychagut, & de *Marie-Anne* de Pons, dont il a eu *Gabriel-Marie* de Talleyrand-Périgord, capitaine dans le régiment de Normandie, né le premier Octobre 1726. marié le 28 Décembre 1743. avec *Marie-Françoiſe-Marguerite* de Talleyrand, née le 10 Août 1727. fille unique de *Jean-Charles* de Talleyrand, prince de Chalais, marquis d'Exideuil, &c. & de *Marie-Françoiſe* de Rochechouart de Mortemart, mentionnés ci-deſſus ; & en ſecondes noces en l'année 1732. avec *Marie-Eliſabeth* Chamillard, fille de *Michel* Chamillard, marquis de Cany, grand maréchal des logis de la maiſon du Roi, colonel du régiment de la Vieille Marine, & de *Marie-Françoiſe* de Rochechouart de Mortemart, épouſe en premieres noces de *Jean-Charles* de Talleyrand, prince de Chalais. Il a de ce mariage pluſieurs enfans.

2. *Jean-Georges* de Talleyrand, baron de Beauville, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom.

Les armes de la maiſon de Talleyrand ſont : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampaſſés & couronnés d'azur, poſés* 2 & 1.

Digitized by Google

Ceux de ce nom avoient ces armes il y a près de trois cents ans, dans le temps de l'extinction de la branche des anciens comtes de Périgord, dont le dernier, ſur qui la comté de Périgord fut confiſquée, fit ſon teſtament en 1425. Ces armes ſont auſſi celles de la province de Périgord. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1744. *p.* 191. *& ſuiv.*

TALHOUET, ou TALHOET : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de Lentivi, originaire de Bretagne. C'eſt auſſi le nom d'une ſeigneurie que *François* de Lentivi acquit avec ſa femme *Noëlle* de Quiſſen.

L'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 530. parle en ces termes de la branche de Talhouet de Séverac.

François de Talhouet, ſeigneur de Talhouet, de la Grationaye & de Séverac, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine & gouverneur de la ville de Rédon, épouſa en 1577. *Valence* du Boiſorhant.

Jean-Armand de Talhouet, leur petit-fils, ſeigneur de Séverac, de la Grationaye, de Kermeniſi, &c. fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble, depuis l'an 1416. par arrêt du 10 Mars 1671. De ſon mariage accordé en 1670. avec *Magdelene* Berthon, naquit le 8 Septembre 1684.

Jean-François-Armand de Talhouet, écuyer, ſeigneur de Séverac, conſeiller au Parlement de Rennes, marié en 1717. avec *Marie* Hériſſon, fille de *René* Hériſſon, écuyer, ſieur des Chenais, dont il a eu des enfans, entr'autres,

Agathe-Françoiſe, née le premier Mars 1723. reçue à Saint Cyr le 7 Décembre 1734. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, poſées* 2 & 1, *les queues en bas.*

TALON DU BOULAY: *Omer* Talon, avocat au Parlement de Paris, & maître des requêtes de la reine *Marguerite* ès années 1604. & 1611. mourut à Paris le 8 Février 1618. âgé de quatre-vingts ans, en réputation d'un des plus célebres avocats de ſon temps. Il avoit été marié avec *Suſanne* Choart, le 10 Mai 1568. morte le 19 Avril 1643. âgée de quatre-vingts-dix-huit ans, & inhumée avec ſon mari en l'égliſe paroiſſiale de Saint Côme, dans la chapelle des familles de Choart & de Talon, où ſe voit leur épitaphe en lettres d'or, ſur du marbre noir.

Omer Talon, leur fils, avocat général au même Parlement en 1631. mourut le 29 Décembre 1632. laiſſant de *Françoiſe* Doujat, ſon épouſe, morte le 17 Avril 1667.

Denis Talon, auſſi avocat général au Parlement de Paris en 1652. puis préſident audit Parlement en 1691. mort le 2 Mars 1698. en réputation d'un des plus beaux génies & des plus grands orateurs de ſon ſiécle. Il a eu de *Marie-Louiſe-Eliſabeth-Angélique* Favier, dame du Boulay, ſon épouſe, morte le 28 Septembre 1732. pluſieurs enfans, entr'autres,

Omer Talon, marquis du Boulay & du Tremblay-le-Vicomte, colonel du régiment d'Orléanois, mort le 10 Juillet 1709. De ſon mariage accordé avec demoiſelle *Marie-Louiſe* Molé de Cham-

Digitized by Google

plaſtreux, il a eu un fils unique, nomme

Louis-Denis Talon, marquis du Boulay, préſident au Parlement, mort à Paris le premier Mars 1744. dans la quarante-quatrieme année de ſon âge, ſans laiſſer d'enfans de dame *Françoiſe-Magdelene* Chauvelin, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 6 Avril 1724. fille de *Louis* Chauvelin, avocat général au Parlement, commandeur & grand-thréſorier des ordres du Roi, & de *Magdelene* de Grouchy. Elle étoit ſœur de *Louis* Chauvelin, à qui le Roi a donné la charge de préſident au Parlement, vacante par la mort de M. Talon, ſon beau-frere. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1744. *p.* 1275.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné en chef de trois épis, ſortant chacun d'un croiſſant, le tout d'or.*

TAMBONNEAU : *Michel-Antoine* Tambonneau, préſident en la Chambre des Comptes de Paris, le cinquieme de pere en fils qui avoit été revêtu de cette charge, & ci-devant ambaſſadeur ordinaire auprès des Suiſſes & Griſons, mourut le 3 Novembre 1719. laiſſant pour enfans de feue *Angélique* Voyer de Paulmy de Doré, ſon épouſe, décédée le 17 Octobre 1724. 1. *Louis-Auguſte-Marie* Tambonneau, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, mort à Paris, ſans être marié, dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge, le 22 Décembre 1737. étant né le 16 Février 1684. 2. *Guillaume-Egon* Tambonneau, prêtre, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Paris & prieur de Conflans-Sainte-Honorine; 3. *Urſe-Victor* Tambonneau, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, né le 15 Février 1687. 4. *Claire-Diane* Tambonneau, morte à Paris ſans avoir été mariée, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge, le 17 Août 1736. étant née le 27 Février 1685. Voyez les *Mercures de France des mois d'Août* 1736. *p.* 1929. *& de Janvier* 1737. *p.* 156.

Les armes : *d'azur, à la faſce accompagnée en chef de trois molettes, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'or.*

TAMISIER : Famille qui ſe dit originaire de Savoye, diviſée en trois branches. La premiere fait ſa demeure dans le lieu de ſon origine. La ſeconde eſt établie en Breſſe, & la troiſieme en Provence. Il eſt parlé de celle-ci dans le *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome II. p.* 431. & elle ſubſiſte dans *Jean-Charles* de Tamiſier, marié en 1743. avec *Blanche-Thereſe* de Belliard, dont il y a poſterité.

Les armes : *coupé d'or ſur gueules, à la faſce brochante d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, le chef chargé d'une roſe de gueules, & le gueules d'un tarais d'or.*

TANCARVILLE : *Tome III. p.* 345. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les anciens ſeigneurs de Tancarville portoient pour armes : *de gueules, à l'écuſſon d'argent en abyſme, à une orle de huit engemmes ou roſes d'or.*

TANLAI : *Tome III. p.* 346. *col.* 1. *lig.* 26. Tourci, *liſez*, Fourci.

Ibid., lig. 28. *après* Tanlai, *ajoutez*, qu'il vendit à *Jean* Thevenin.

Digitized by Google

TANQUES, ſubdélégation d'Argentan, en Normandie. La baronnie de Tanques, aliénée par le roi Henri IV. à perpétuité & ſans rachat à *Jean* le Favre, ſieur de l'Aubriere, eſt poſſédée par acquêt de M. *Jean-Charles-Pierre* de Droulin, baron de Tanques.

TARDIEU: *Tome III. p.* 346. *col.* 1. *lig.* 43. ſœur de *Henri-Martin*, *liſez*, de *Henri* Martin.

Ibid. col. 2. *lig.* 43. *traverſées*, liſez, *renverſées.*

TARDIF D'HAMONVILLE: Famille établie en Touraine & à Paris, dit l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 531.

François-Remi Tardif d'Hamonville, ingénieur ordinaire du Roi à Metz, anciennement lieutenant dans le régiment de la Couronne, Infanterie, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1736. Voyez les *Mercures de France de* 1736. *des mois de Septembre*, *p.* 2149. *& d'Octobre*, *p.* 2376.

Les armes: *d'or, à trois palmes de ſinople, poſées* 2 *en chef &* 1 *en pointe, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

TARDIVON: Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans, en Dauphiné, dont il eſt fait mention dans un acte de 1436. qui remonte, aux termes du jugement contradictoire de maintenue dans la nobleſſe, en faveur de *Jacques* de Tardivon, du 19 Juin 1669. à *Guillaume* de Tardivon, écuyer, quatrieme ayeul de *Jacques*, vivant le 8 Mars 1500. marié depuis à demoiſelle *Benoîte* Rabot, & qui le 20 Avril 1520. teſta en faveur d'*André* & de *Thomas*, ſes deux fils.

Noble *Exupere* de Tardivon, ſieur de Tardivon, fils d'*André*, & de demoiſelle *Françoiſe* de Galbert de Rocoulles, mariés par contrat du 20 Février 1533. fit profeſſion de la Religion prétendue réformée, & ſe tranſplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritiere de Crozat, dont il n'eut point d'enfans. Il y épouſa en ſecondes noces, le 10 Décembre 1586. demoiſelle *Jeanne* Deibots-Solignac. Noble *Paul* de Tardivon, leur fils, marié le 9 Février 1626. avec demoiſelle *Alexandrine* de Robiac de Suzeux, en eut noble *Pierre* de Tardivon, qui épouſa le 4 Février 1651. demoiſelle *Judith* de Robiac de Suzeux, ſa couſine germaine, dont naquit noble *Jacques* de Tardivon, ſieur du Beſſet, qui ſervit dans le régiment de Champagne, & fut pere, par demoiſelle *Anne-Bernard* de Montbriſon du Clap, mariée le 11 Janvier 1679. de

Juſt-Henri de Tardivon, écuyer, ſeigneur du Clap, Pranles, &c. ancien capitaine d'Infanterie, qui épouſa en premieres noces demoiſelle de Fournier de Matrait. Il fut marié en ſecondes noces, par contrat du 7 Juin 1713. avec demoiſelle *Marie* Orlandini, d'une famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & puis à Valence en Dauphiné. *Voyez* ORLANDINI. A l'occaſion de ce mariage, il fixa ſa demeure en cette province & y fit l'acquiſition du fief de Serromeane, dans le marquiſat de Clérieux, au voiſinage de Romans, d'où étoient ſortis ſes ancêtres. Il ſe maria pour la troiſieme fois le 29 Décembre 1736. avec demoiſelle *Françoiſe* Chaleat.

Du premier mariage il n'eſt

Digitized by Google

Point resté d'enfans. Il a eu du second, 1. *Jacques* de Tardivon, abbé & chef général de l'ordre des chanoines réguliers de Saint Ruf, désigné commandeur princier dudit Saint Ruf, & des ordres royaux & militaires de Notre-Dame de Mont Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & vicaire général-né, en la partie dudit Saint Ruf, de monseigneur le duc de Berry, grand-maître desdits ordres; 2. *Antoine*, dit du Besset, aussi chanoine régulier, prieur de Saint Ruf, de Montpellier, commandeur désigné de Saint Lazare; 3. *Joseph-Justin* de Tardivon, qui suit; 4. *Pierre*, dit de Montfort, chanoine de la cathédrale de Valence; 5. *Charles*, dit de Montbrison, lieutenant au régiment de la Couronne, fait prisonnier & mort de ses blessures chez les ennemis en Westphalie en 1743. 6. *Marie* de Tardivon, religieuse de la Visitation à Valence; 7. & 8. *Anne* & *Jeanne-Thérese*, dites de Montbrison, filles. Du troisieme mariage sont nés, *Henri-Etienne* de Tardivon, mort jeune, & *Louis-Joseph*, dit de Verfas, chanoine régulier de Saint Ruf, de l'ordre de Saint Lazare.

Joseph-Justin de Tardivon, sieur de Serromiane, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de la Couronne, a épousé par contrat du 29 Décembre 1736. demoiselle *Marie* du Poisle de Châtillon, morte en 1747. & a laissé une fille unique, mariée le 20 Mai 1760. à *N.*..... de Février de Montal, conseiller au Parlement de Grenoble.

Les armes sont: *de sinople, à une tour crenelée d'argent, maçonnée & ajourée de sable, accostée de deux fleurs de lys aussi d'argent, au chef d'azur, chargé de trois pierres d'or en fasce, taillées en pointe de diamant.*

TARNEAU: Famille qui a donné des conseillers & des présidens au Parlement de Bordeaux, depuis l'an 1573. dont les armes sont: *d'azur, à une bande d'or, & un chef aussi d'or, émanché de trois pieces d'azur.*

Joseph de Tarneau, conseiller au Parlement de Bordeaux, a eu de *Catherine* de Mérignac, son épouse, *Charles* de Tarneau, lieutenant-général des armées du Roi du 20 Février 1734. gouverneur des ville & château de Béthune, ci-devant inspecteur de Cavalerie, mort au mois d'Août 1744. âgé de soixante & seize ans. Il avoit été reçu page du Roi dans sa grande écurie en l'année 1684. sur les preuves de sa noblesse. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre 1744. p.* 2139.

TARRAGON: Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans de même, celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or.* En voici la filiation suivie qui commence à

I. *Robert* de Tarragon, écuyer, seigneur de Morgues, en Dunois, paroisse d'Osouer-le-Breuil, dont il rendit aveu au comte de Dunois le 17 Avril 1485. Il fut pere de *Roland*, qui suit, & de *Pierre*, qui a fait la branche des seigneurs de Gevrainville, rapportée après la postérité de son aîné.

II. *Roland* de Tarragon, écuyer, seigneur de Morgues, épousa *Philippe* de Tournebeuf, dont, 1. *Marin*, qui suit; 2. *Marie*,

Digitized by Google

Marie, femme le 29 Mars 1571. de *Guillaume* de Villemain, écuyer, ſeigneur d'Auteuil; 3. *Anne* de Tarragon, femme de *Jacques* de Meauſlé, écuyer.

III. *Marin* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de Morgues, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux garçons, morts ſans alliance.

Branche des ſeigneurs de Gevrainville.

II. *Pierre* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de Gevrainville en Dunois, & du Clou, épouſa le 25 Novembre 1531. *Ambroiſe* de Villette, dont il eut,

III. *Pierre* de Tarragon II. du nom, écuyer, ſeigneur de Gevrainville, du Clerc & Chatonville, qui épouſa en premieres noces le 10 Novembre 1566. *Françoiſe* de Courcy, fille d'*Eſme* de Courcy, écuyer, & d'*Anne* de Courtalin; & en ſecondes, le 21 Février 1584. *Rollande* Martin, fille de *Pierre* Martin, ſeigneur de Coullemier, & de *Marie* de Senonville. Il eut du premier lit, 1. *Eſme*, qui ſuit; 2. *Joſias*, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Auvilliers, rapportée après la branche de ſon aîné; & du ſecond lit, 3. *Loup*, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Aumonville, rapportée après celles de ſes aînés.

IV. *Eſme* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de Chatonville, épouſa le 4 Décembre 1608. *Anne* le Gabilleux, fille de *François*, écuyer, ſeigneur de la Broſſardiere & de Claire, & d'*Antoinette* de Montcelart, dont il eut, entr'autres enfans,

V. *Pierre* de Tarragon III. du nom, écuyer, ſeigneur de Chatonville & de Gevrainville, qui épouſa le 15 Novembre 1638. *Barbe* d'Urſé, mere de

VI. *René* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de Chatonville, lequel épouſa en Février 1679. *Françoiſe* Robillard, dont un fils, mort ſans alliance.

Branche des ſeigneurs d'Auvilliers.

IV. *Joſias* de Tarragon, écuyer, ſeigneur d'Auvilliers & d'Olouer-le-Breuil, épouſa le 12 Juillet 1620. *Barbe* de Ramezay, fille de *Lazare* de Ramezay, écuyer, ſeigneur de Lumeaut & de Vilprevoſt, & de *Jeanne* Touchon, dont, 1. *Loup*, qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme de *François* de Saumery, écuyer, ſeigneur de Villerette, paroiſſe de Bazoche, en Dunois.

V. *Loup* de Tarragon, écuyer, ſeigneur d'Auvilliers, mort en 1697. épouſa le 30 Décembre 1648. *Iſabelle* de Merlin, dame de la Carrée, morte en 1663. fille de *Pierre*, écuyer, & d'*Eliſabeth* de Varenne, dame de la Carrée, près Jenville-au-Sel, en Beauce, dont, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Pierre*, lieutenant au régiment de Navarre, ſeigneur de Gevrainville, marié le 16 Juin 1691. à *Marie* de Buiſſon, mere de deux filles; ſçavoir, 1. *Antoinette*, femme de *N.....* d'Urcé, écuyer, ſeigneur de Cernay, qui a des enfans; 2. *Marie-Angélique*, mariée le 2 Mai 1719. à *N.....* d'Urcé, écuyer, ſeigneur de Mongevin, &c.

VI. *Charles* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de la Carrée, né le 3 Avril 1655. mort le 10 Août 1710. capitaine au régiment

de Navarre, épousa le 13 Janvier 1699. *Françoise-Victoire* Baillif, morte en 1709. fille de *Charles* Baillif, écuyer, seigneur de Mainvilliers, & de *Françoise* de la Roche, dont, 1. *Charles* de Tarragon, chevalier, seigneur de la Carrée, capitaine au régiment de Bassigny, né en Novembre 1699. mort le 28 Avril 1751. qui épousa à Longwy, en Février 1735. *N.* ..... du Monzat, mère d'*Henri-Joseph*, lieutenant au régiment Royal-Comtois, né en 1736. 2. *Joseph-Victor* de Tarragon, chevalier, seigneur de Mainvilliers, ancien capitaine au régiment de Bassigny, chevalier de Saint Louis, né le 30 Mai 1705. lequel a épousé dans l'église de Saint Gilles à Estampes, le 29 Janvier 1753. *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth-Charlotte* de la Barre, demoiselle d'Arbouville, fille de *Louis-Alexandre* de la Barre, chevalier, seigneur de Groslieu, &c. mort le 3 Mars 1740. & d'*Henriette-Adelaïde* de Languedoue de la Villeneuve, morte le 13 Avril 1740. & jusqu'ici sont issus, *Joseph*, né le 8 Juillet 1754. & *Charles*, né le premier Octobre 1755. 3. *Jacques*, abbé de Tarragon, curé de Brouillet, né en 1702. 4. *Pierre-Claude*, demoiselle de Tarragon, née en 1706. non mariée.

Branche des seigneurs d'Aumonville.

IV. *Loup* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville & du Rossay, quatrième fils de *Pierre*, seigneur de Chatonville, & de *Rollande* Martin, épousa le 3 Janvier 1621. *Claude* de Harcoudeaux, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Charles*, seigneur de Landreville, marié le 19 Septembre 1661. avec *Marguerite* Boucher de Mauny, dont deux enfans, morts sans postérité; 3. *Marie*, femme de *Philippe* de Fonteny, écuyer, seigneur de Menainville; 4. *Barbe*, femme de *François* de Saumery, écuyer, seigneur de Villerette.

V. *Louis* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville, épousa en premieres noces le 17 Août 1653. *Marie* des Champs, mere de *Claude*, femme de *Jacques* Fleurant de Cerisy, écuyer, sieur de Bronville; & en secondes, le 20 Février 1661. *Louise* le Maître de Barmainville, dont, 1. *Michel*, qui suit; 2. *Elisabeth*; 3. *Jeanne*.

VI. *Michel* de Tarragon, écuyer, seigneur d'Aumonville, né en Septembre 1668. épousa le 28 Juillet 1698. *Anne* Chabot de Souville, qui le rendit pere de plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Louis*, seigneur d'Aumonville II. du nom, né le 16 Octobre 1698. marié le 27 Mai 1727. à *Marie-Anne* Chevalier d'Almont, dont il n'a eu que des filles, une desquelles a été élevée dans la maison Royale de Saint Louis à Saint Cyr; 2 *Georges*, seigneur de Crotte, né le 28 Août 1704. marié à *N* .... de Chemendy, d'une famille originaire de Bretagne, dont il reste une fille, femme de *N.* ..... Monceau, seigneur de la Melonniere; 3. *N.* ...., seigneur de Judée, près Bonneval, né en 1705. veuf avec trois garçons & une fille. Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille.

TARTRE DE LAUBESPIN: Famille de Franche-Comté, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 532.

Digitized by Google

Guillaume du Tartre, commiſſaire général des montres des gens de guerre au comté de Bourgogne, fut créé chevalier par lettres de Philippe IV. données à Madrid le 6 Juillet 1623. en conſidération des bons & fideles ſervices qu'il avoit rendus dans les guerres des Pays-Bas, tant à ſa Majeſté, qu'aux rois, ſes prédéceſſeurs, & ſpécialement à Philippe II. dont il avoit été page.

Il fut pere de *Jean-Charles*, qui ſuit, & de *Charles-Lamoral* du Tartre, commiſſaire général de la Gendarmerie au comté de Bourgogne, puis enſeigne & colonel du régiment de Balançon.

Jean-Charles du Tartre, qualifié chevalier, baron & ſeigneur de Vincelles, commiſſaire général des montres des gens de guerre audit comté de Bourgogne en 1629. reçu en 1649. chevalier de la confrairie de Saint Georges, épouſa en 1632. *Anne-Antoinette* de Laubeſpin, fille de *Charles* de Laubeſpin, chevalier, ſeigneur & baron de l'Aigle, de Chilli & de Larnaux.

Claude-Antoine du Tartre, leur fils, baron de Laubeſpin, reçu chevalier de Saint Georges en 1652. fut pere par ſa femme, *Françoiſe* de Salive, qu'il épouſa en 1658. étant alors dame & chanoineſſe du collége noble d'Eſpinal en Lorraine, d'*Antoine-Joſeph*, qui ſuit.

Antoine-Joſeph du Tartre de Laubeſpin, ſeigneur de Chilli, de Larnaux & de Villerspots, chevalier de Saint Georges, fut marié en 1697. avec *Antoinette* Froiſſart, fille de *François* Froiſſart, ſeigneur de Broiſſia, major des Cuiraſſiers, & de *Claude-Caroline* de Poligni, dame de Velle. Il en a eu pour fils,

Joſeph-Peron du Tartre de Laubeſpin de Chilli, reçu en 1723. au nombre des Gentilshommes élevés dans le collége des quatre Nations, ſur des titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adoſſés, accompagnés de quatre croix auſſi d'argent, poſées une en chef, une à chaque flanc, & la quatrieme à la pointe de l'écu.*

TASCHER DE LA PAGERIE : Famille établie en Beauce & dans le Bléſois, ſelon l'*Armorial de France* cité à l'article précédent.

Iſaac de Taſcher, écuyer, ſieur de la Pagerie, de Palleteau, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1518. par ordonnance de 1598.

Gaſpard de Taſcher, ſon arriere petit-fils, écuyer, ſeigneur de la Pagerie, fut marié deux fois ; ſçavoir, en premieres noces, le 6 Février 1690. à *Edmée-Henriette-Magdelene* du Pleſſis de Savonnieres, dont une fille, nommée *Agathe* ; & en ſecondes, le 9 Mai 1712. à *Anne-Marguerite* Bodin, fille de *Louis* Bodin, écuyer, ſeigneur de Boiſrehard, dont il a eu pluſieurs enfans.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de gueules, chargées chacune de quatre ſautoirs d'argent.*

Il y a une famille de ce nom au Perche, élection de Mortagne, qui porte : *de ſinople, fretté d'argent, à deux faſces du ſecond, au chef auſſi d'argent, chargé de deux ſoleils de gueules.*

TAURIN, écuyer, ſieur de la Vauterie : Ancienne nobleſſe, établie en Normandie, élection de Coutances, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent,*

chargée de deux croix du premier, & accompagnée de quatre croix du ſecond, 3 en chef & 1 en pointe.

TAXIS, en Provence : Famille établie à Digne, qui porte : *d'or, au blaireau ou teſſon de ſable ; le coupé ſupérieur eſt de l'Empire.*

TELLEZ D'ACOSTA : Maiſon originaire de la ville de Trancoſo, province de Beyra, en Portugal.

Miguel Tellez d'Acoſta, un des deſcendans de cette maiſon, naquit dans la ville de Trancoſo en 1636. Il ſortoit d'une branche cadette. Il quitta le Portugal, pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de réſident de la reine *Chriſtine* de Suede. *Emmanuel* d'Acoſta, ſon fils, ſecrétaire du Roi, a épouſé *N.*..... de Tillene, dont il a eu, 1. *N.*..... Tellez d'Acoſta, mariée le 27 Juin 1735. à *Michel-Etienne* Bouret (*a*), fermier général du 24 Juillet 1742. fils d'*Etienne*, mort ſecrétaire du Roi, & de *Marie* Poiſſon, morte le 30 Août 1732. 2. *Jeanne-Thereſe* Tellez d'Acoſta, mariée le 22 Décembre 1749. avec *Jean-Baptiſte* Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, colonel du régiment de la Marche, frere de la comteſſe de Saies. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1750.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à ſix côtes en bande & en barre, en forme de trois chevrons d'argent, l'un ſur l'autre ; au 2 & 3 d'argent, au grillon de ſable.*

TELLIER : *Tome III. p.* 349. *col.* 1. *lig.* 39. *après* Villeroy, *ajoutez*, & de la maréchale de Luxembourg.

Ibid. p. 350. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1734. *ajoutez*, & une fille, qui ſont entrés en 1756. dans la jouiſſance des biens du duc de Foix, ſubſtitués au pere de leur mere.

Ibid. lig. 33. *après* 1747. *ajoutez*, maréchal de France en 1757. & commandant l'armée ſur le Bas-Rhin la même année.

Ibid. lig. 39. Puiſieulx, *liſez*, Puyſieulx.

Ibid. à la note, lig. 4. Touper, *liſez*, Toupes.

TELLIER (le) : Famille de Normandie, élection de Coutances.

Pierre le Tellier, écuyer, ſeigneur & patron de Vaubadon &

(*a*) *Du mariage de* Michel-Etienne *Bouret, avec* N.... *Tellez d'Acoſta, ſont nées trois filles, mariées à trois fermiers généraux, qui ſont meſſieurs le Gendre de Villemorien, de la Haye del-Foſſe, & Thiroux de Monſauge. Les freres de M. Bouret, meſſieurs de Valleroche & d'Erigny, ſont auſſi fermiers généraux des fermes unies de ſa Majeſté. En l'année* 1747. *la Provence a fait frapper une médaille pour M. Bouret, en reconnoiſſance des bleds qu'il envoya dans ce pays, & dont il fournit cette province, qui ſe trouvoit alors en manquer. L'Hiſtorien Mézeray nous rappelle que ce fut pour la même occaſion que le premier préſident, nommé* Jean *de Montigny, fut ſurnommé* le Boulanger, *en reconnoiſſance des bleds qu'il fit venir à Paris pendant une famine. Meſſieurs Bouret portent pour armes :* d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent.

Digitized by Google

de la Boullaie, reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1684. puis capitaine de Dragons dans le régiment de Fontboizart, & enſuite lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Bayeux, épouſa en 1694. *Marie-Magdelene* de Peſtel, fille de *François* de Peſtel, ſeigneur de Normanville, & de *Blanche* le Cornier de Saint Helene.

Pierre-François-Hippolite le Tellier de Vaubadon, leur fils, né en 1697. fut page de M. le duc de Berry en 1713. puis du Roi dans ſa petite écurie le 7 Novembre 1714. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 534.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, & en pointe d'une main droite auſſi d'argent, poſée en pal.*

TENARRE DE MONTMAIN : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, à la bordure de gueules.*

Charles de Tenarre, ſeigneur de Montmain, avoit eu d'*Hélene* de Villers la Faye, ſon épouſe, fille de *Louis*, ſeigneur de Villers la Faye, en Bourgogne, & de *Magdelene* de Bourbon-Buſſet, 1. *Henri-François* de Tenarre, marquis de Montmain, baron de Famogney, Melizey, &c. lieutenant général des armées du Roi le 8 Mars 1718. chevalier de Saint Louis, & gouverneur de Seiſſel en Bugey, ſur le Rhône, au mois de Septembre 1722. mort en ſon château de Saulcy, en Franche-Comté, le 5 Janvier 1738. âgé de ſoixante-neuf ans. Il avoit épouſé *Anne-Joſephe-Ferdinande* de Grammont, fille de *Ferdinand*, comte de Grammont, en Franche-Comté, lieutenant général des armées du Roi, & commandant pour ſa Majeſté en la province & frontiere de Franche-Comté, & de *Suſanne* du Bellay de Chevigny. Il n'en a laiſſé qu'une fille unique, nommée *Marie-Suſanne-Simonne-Ferdinande* de Tenarre de Montmain, grande-croix de l'ordre de Malte, mariée par contrat paſſé à Beſançon le 24 Avril 1735. avec *Louis*, marquis de Bauffremont, meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons, prince du Saint Empire Romain, & auquel la ſurvivance du gouvernement de Seiſſel avoit été accordée en faveur de ce mariage ; 2. *Simon* de Tenarre de Montmain, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, maréchal des camps & armées du Roi, ci-devant capitaine-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, & inſpecteur général de la Gendarmerie, mort âgé de cinquante-un ans, le 5 Novembre 1725. Madame la marquiſe de Beauffremont eſt héritiere des biens de cette maiſon. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1738. *p.* 172.

TENAI SAINT CHRISTOPHE : *Tome III. p.* 350. *col.* 2. *lig.* 35. *&* 36. de la Vieu, *liſez*, Delaviceu.

TENCZIN-OSSOLINSKI : *Maximilien*, comte de Tenczin-Oſſolinski, grand veneur du palatinat de Podlachie, avoit épouſé *Théodore*, comteſſe de Kraſſouska, dont il a eu *François-Maximilien* de Tenczin-Oſſolinski, duc Oſſolinski, prince du Saint Empire, chevalier des ordres du Roi & de l'ordre de l'Aigle blanc, grand-maître de la maiſon du roi de Pologne, duc de Lorraine

Digitized by Google

& de Bar, & gouverneur des château & ville de Luneville, mort au château de Malgrange, près de Nancy, le premier Juillet 1756. âgé de quatre-vingts ans. En 1725. il fut maréchal de la Diete générale de Pologne. Il a été enſuite grand thréſorier de la Couronne. Il ſuivit le roi Staniſlas en France, dans l'année 1736. & le Roi, cette même année, lui accorda un brevet de duc. Sa Majeſté, l'année ſuivante, le nomma chevalier de ſes ordres.

Il avoit été marié en premieres noces à *N...*, fille de *N....* comte Méviezinski, palatin de Volhinie en Pologne; & en ſecondes noces, à *Catherine* Jablonowska, fille de *Jean*, né prince Jablonowski, grand enſeigne de la Couronne de Pologne, palatin de Volhinie & de la petite Ruſſie, & ſœur du prince Jablonowski, chevalier des ordres du Roi, & de la princeſſe de Talmont.

Il a eu pluſieurs enfans de ſa premiere femme; ſçavoir,

1. *Joſeph*, dit le comte de Tenczin-Oſſolinski, ſtaroſte de Sandomir, qui s'eſt marié en Pologne.

2. *Thomas*, dit auſſi le comte de Tenczin-Oſſolinski, ci-devant chevalier d'honneur de la feue reine de Pologne, ducheſſe de Lorraine & de Bar.

3. *Anne* de Tenczin-Oſſolinski, alliée à *Joſaphat*, comte Zamowski, grand ſous-pannetier du royaume de Pologne.

4. *Thereſe* de Tenczin-Oſſolinski. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1756. *p.* 233.

Les armes, comme Tarlo, ſont: *de gueules, à la hache en pal d'argent, emmanchée d'or.*

TENDE: *Tome III. p.* 353. *col.* 1. *lig.* 6. Charles V. *liſez*, Charles IX.

Ibid. lig. 22. Bibiere, *liſez*, Cipiere.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. Beaugé, *liſez*, Baugé.

TENEUR (le), écuyer, ſieur de Langrune, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois pieces de même, un trou de ſable dans le bas, d'où ſort un lion naiſſant d'or.*

TENEY, en Bourgogne: Famille qui porte pour armes: *d'or, à la bande de ſable, écartelé d'or, à la bande engrelée de ſable.*

TENREMONDE, en Flandres: Famille dont les armes ſont: *papelonné d'or & de ſable.*

TERMES: Famille établie dans le Quercy & dans le Limouſin.

Jacques de Termes, écuyer, ſieur de la Vaiſſiere, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de guerre, ſur le pied François, dans le régiment de Clermont-Vertillac, par commiſſion de 1635. petit-fils de *Pierre* de Termes, écuyer, ſeigneur du Chaſſaing, qui vivoit avec *Maure* du Bois, ſa femme, fut pere, par ſa femme, *Louiſe* du Noyer, d'*Antoine* de Termes, lequel fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1550. par ordonnance de 1667. marié en 1658. avec *Gaſparde* d'Andrieu, dont naquit le premier Septembre 1677. *Pierre* de Termes, écuyer, ſeigneur de Termes, de Lavaux, de Saint Martin & d'Azirac, lieutenant dans le régiment de Bigorre, Infanterie, en 1702. ma-

Digitized by Google

rié en 1712. avec *Françoiſe* de Caſtres, fille d'*Antoine* de Caſtres, écuyer, ſeigneur de Terſac, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 535.

Les armes ſont : *d'or, à trois faſces de gueules ondées, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

TERRASSON : Famille noble & ancienne de la ville de Lyon, & de laquelle on trouve un *Pierre* Terraſſon, qui vivoit en 1560.

On trouve auſſi un *Balthaſard* Terraſſon, adminiſtrateur de la Charité de Lyon en 1573. Quoique nous n'ayons pas de mémoires ſuivis, ſur la filiation de cette famille, qui a été très-nombreuſe, & qui s'eſt ſubdiviſée en bien des branches ; il y a lieu de penſer qu'elle tenoit un rang aſſez conſidérable à Lyon, puiſqu'on la voit alliée depuis long-temps avec les meilleures maiſons de cette ville & des provinces voiſines, entr'autres, avec les familles de Laurencin, de Bernico, Duguet, &c.

Les armes de Terraſſon ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, adoſſés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* On les trouve ainſi à un endroit d'une ancienne maiſon de la ville de Lyon ; elles ont été enregiſtrées dans l'*Armorial Général de France* de M. d'Hozier, en vertu d'une ordonnance rendue le 19 Décembre 1698. par les commiſſaires généraux du Conſeil, députés par ſa Majeſté ſur le fait des armoiries. A l'occaſion d'une recherche qui fut faite des faux Nobles, en l'année 1703. cette famille fut maintenue dans ſa nobleſſe par un jugement des commiſſaires généraux du Conſeil du 12 Août 1706. Elle s'eſt d'ailleurs diſtinguée par un grand nombre de Gens de Lettres, qui en ſont ſortis ; ſçavoir,

1°. L'on trouve *Paul* Terraſſon, qui fit imprimer à Grenoble, en l'année 1672. chez Dumont, un Volume *in*-8°. ayant pour titre : *Deſcription de la nature, propriétés & uſage de la fontaine minérale, découverte au terroir de la ville de Die.* Cet Ouvrage ayant été attaqué par un ſieur de Paſſi, médecin de Creſt, *Paul* Terraſſon lui répondit en 1673. par un Volume *in*-12. intitulé : *Le Mercure vengé*, ou *Apologie des Eaux de Die* ; ledit Ouvrage fut imprimé à Die. On ne ſçait rien de plus ſur cet Auteur.

2°. *André* Terraſſon, prêtre de l'Oratoire, fils de *Pierre* Terraſſon, conſeiller en la ſénéchauſſée & préſidial de Lyon, & de *Louiſe* Terraſſon, de la même famille que ſon mari, né à Lyon en 1669. ayant été envoyé à l'âge de dix-huit ans par ſon pere, à l'Inſtitution de l'Oratoire de Paris, ſe livra pendant quelques années à l'étude de la Théologie. S'étant enſuite adonné à la Prédication, il s'en acquitta avec tant de ſuccès, qu'après avoir rempli avec éclat pluſieurs Stations dans les principales égliſes & paroiſſes de Paris, &, entr'autres, dans l'égliſe métropolitaine de cette ville, il prêcha un Carême devant le Roi, encore mineur, & enſuite un autre Carême à la Cour de Lorraine. M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, conçut une ſi grande eſtime pour lui, qu'il l'auroit fait nommer au premier évê-

Digitized by Google

ché vacant, ſi dans cet intervalle, un ſecond Carême que le P. Terraſſon fut engagé de prêcher dans l'égliſe métropolitaine de Paris, ne lui eût attiré, après la fin de ſa Station, un crachement de ſang, dont il mourut le 25 Avril 1723. étant âgé d'environ cinquante quatre ans. On a de lui des Sermons imprimés en 1726. en quatre Volumes *in*-12. & réimprimés en 1736. Parmi ſes Sermons, ceux ſur l'Impénitence finale & ſur la Croix ont été, entr'autres, ſingulierement goûtés.

3°. *Jean* Terraſſon, ſon frere cadet, né à Lyon en 1670. fut pareillement envoyé, comme lui, à la maiſon de l'Inſtitution de l'Oratoire; mais ſon goût pour la Littérature profane l'ayant engagé à quitter l'Oratoire; après la mort de ſon pere, il fut reçu aſſocié à l'Académie Royale des Sciences de Paris, en l'année 1707. Il ſuccéda en 1721. à *Michel* Morus dans la Chaire de Philoſophie Grecque & Latine au Collége Royal. Il obtint en l'année 1732. la place que M. le comte de Morville venoit par ſon décès de rendre vacante à l'Académie Françoiſe. En 1748. le roi de Pruſſe lui envoya des lettres d'aſſocié honoraire à l'Académie de Berlin. Il mourut à Paris le 15 Septembre 1750. âgé de quatre-vingts ans. On a de lui différens Ouvrages. Le premier qu'il donna en 1715. en deux Volumes *in*-12. a pour titre: *Diſſertation Critique ſur l'Iliade d'Homere, où, à l'occaſion de ce Poëme, l'on cherche les regles d'une Poëtique fondée ſur la raiſon & ſur les exemples des Anciens & des Modernes.* Cet Ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps de la diſpute qui s'éleva entre madame Dacier & autres Auteurs, ſur la préférence qu'on doit donner aux Anciens ſur les Modernes, ou aux Modernes ſur les Anciens. Le ſecond Ouvrage de cet Auteur furent des *Lettres ſur le ſyſtême de Law*. Le troiſieme qu'il donna au Public en 1731. en trois Volumes *in*-12. fut un Roman intitulé: *Séthos, hiſtoire ou vie tirée des monumens de l'ancienne Égypte.* Ce Roman, quoique inférieur à celui de Télémaque, du côté de l'agrément, lui eſt ſupérieur du côté de l'érudition, de la Philoſophie & de la Morale. En 1737. il donna un quatrieme Ouvrage, qui eſt une *Traduction Françoiſe de Diodore de Sicile*, en ſept Volumes *in*-12. laquelle Traduction eſt très-eſtimée. Enfin l'on a donné de lui, après ſa mort, un Ouvrage en deux petits Volumes *in*-12. intitulé: *la Philoſophie applicable à tous les objets de l'eſprit & de la raiſon*; Ouvrage en réflexions détachées, & qui répond très-bien à ſon titre.

4°. *Gaſpard* Terraſſon, frere puîné des deux précédens, étoit né à Lyon en 1680. & fut envoyé à Paris, comme ſes autres freres, à l'âge de dix-huit ans, à l'Inſtitution de l'Oratoire, où il s'appliqua d'abord à l'étude de l'Ecriture Sainte, & des Peres de l'Egliſe. Il régenta enſuite dans différentes maiſons de la Congrégation, & principalement à Troyes, où il prononça en l'année 1711. l'Oraiſon funebre de M. le premier Dauphin, ayeul du Roi. Malgré le ſuccès éclatant de ce coup d'eſſai, il ne continua pas l'exercice de la prédication; & tant que ſon frere *André* vécut, il ſe contenta de fai

Digitized by Google

te des Conférences dans les Séminaires : mais après la mort de ce frere, ayant été engagé à le remplacer dans plusieurs Stations, il le fit avec les plus grands applaudissemens pendant l'espace de cinq années qu'il prêcha à Paris, soit dans les principales églises, soit dans la cathédrale de cette ville. S'étant ensuite trouvé embarqué dans les affaires de Religion concernant la Bulle *Unigenitus*, il fut obligé de quitter l'Oratoire, & d'accepter la cure de Treigny, dans le diocèse d'Auxerre. De-là il fut conduit le 27 Octobre 1735. au château de Vincennes, d'où, après y avoir passé cinq ans accomplis, il fut transféré chez les Petits-Peres d'Argenteuil, chez lesquels, les affaires qui le concernoient s'étant accommodées, il recouvra entierement sa liberté. Il mourut à Paris dans le sein de sa famille le 2 Janvier 1752. âgé pour-lors de soixante & onze ans. Quoiqu'il eût composé beaucoup d'Ouvrages, on n'a de lui que quatre Volumes de Sermons *in*-12. imprimés en 1749. Son Sermon sur le mauvais Riche peut entrer en comparaison avec les meilleurs qui ont été faits sur le même sujet : ceux sur l'excellence de l'Evangile, sur les grandeurs de Jesus, sur le travail, sur la vanité, sur la conscience, sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ & sur Saint Jean-Baptiste, sont de très-beaux morceaux.

5°. *Mathieu* Terrasson, cousin des précédens, écuyer, avocat au Parlement de Paris, & censeur Royal de Livres, étoit né à Lyon le 13 du mois d'Août 1669. de *Jean* Terrasson, aussi écuyer, avocat au même Parlement, & d'*Anne* de Bernico, ses pere & mere. Il fit à Lyon ses études chez les Jésuites, après quoi son pere l'envoya à Paris en l'année 1691. pour s'y faire recevoir avocat au Parlement, & y suivre pendant quelque temps le Barreau : mais comme il ne tarda pas de s'y distinguer par plusieurs Plaidoyers très-éloquens, M. Portail, alors avocat général, & depuis premier président du Parlement, le retint à Paris, en le mariant avec *Catherine* Tuffier, fille de *Bertrand* Tuffier, l'un des célebres avocats de ce temps-là. *Mathieu* Terrasson ayant été obligé, au bout de quelques années, de quitter la plaidoirie que la délicatesse de sa santé ne lui permit pas de supporter plus longtemps, s'adonna au Cabinet, où il fut chargé des plus importantes affaires. Le beau naturel, & en même temps l'élégance de son style, lui attirerent l'épithete de *plume dorée*. Il fut associé pendant cinq ans au travail du Journal des Sçavans, & fut, pendant quelques années censeur Royal de Livres. Il mourut à Paris le 30 Septembre 1734. âgé de soixante-six ans. On a de lui un Recueil de Discours, de Plaidoyers & de Mémoires *in*-4°. imprimés en l'année 1737. On admire, entr'autres, le Discours qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717. pour la présentation des Lettres de M. le chancelier Daguesseau. On a encore de lui un autre Ouvrage intitulé : *Nouvelles Observations sur Henrys*, imprimées dans la nouvelle édition qui a été donnée en l'année 1738. des Œuvres de ce Jurisconsulte en quatre Volumes *in-fol.*

Digitized by Google

6°. *Antoine* Terraſſon, auſſi écuyer, avocat au Parlement, & fils du précédent, né à Paris le premier Novembre 1705. après avoir fait ſes études dans cette même ville, fut reçu avocat au Parlement le 13 Mars 1727. Il plaida avec ſuccès pendant quelques années; mais après la mort de ſon pere, il ſe livra aux occupations du Cabinet. Il avoit travaillé long-temps dans ſa jeuneſſe à un Ouvrage qui a pour titre: *Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine, ſuivie d'un Recueil des contrats, teſtamens, & autres actes qui nous reſtent des anciens Romains.* Il publia cet Ouvrage en un Volume *in-fol.* en l'année 1750. par les ordres de M. le chancelier Dagueſſeau, auquel il eſt dédié. Le Journal de Verdun du mois de Décembre de la même année; les Journaux de Trévoux des mois de Mars, Août & Novembre 1751. les Journaux des Sçavans des mois de Mars, Avril & Novembre 1751. & du mois de Mars 1752. contiennent des Extraits très-étendus de cet Ouvrage, dont il eſt auſſi parlé avec éloge dans le *Mémoire hiſtorique ſur le Collége Royal*, donné en 1758. par M. l'abbé Goujet, en un Volume *in-4°*. Cet Hiſtorien du Collége Royal, en parlant de l'*Hiſtoire de la Juriſprudence Romaine* d'*Antoine* Terraſſon, dit que *cet Ouvrage, dans lequel il y a beaucoup de recherches utiles, eſt très-eſtimé & mérite de l'être.* Il nous apprend enſuite qu'*Antoine* Terraſſon a auſſi compoſé un *Diſcours ſur les progrès & l'état de la Juriſprudence ſous le regne de Louis XIV.* Ce Diſcours eſt inſéré dans l'*Hiſtoire Littéraire de la France* ſous le regne de ce Monarque. Ledit *Antoine* Terraſſon fut nommé cenſeur Royal de Livres en l'année 1750. Feu M. le prince de Dombes lui donna au mois de Juillet 1752. une charge de conſeiller au Conſeil ſouverain de ſa principauté. Il fut fait avocat du Clergé de France au mois d'Août 1753. enſuite il fut nommé par le Roi au mois d'Avril 1754. à une Chaire de Lecteur & Profeſſeur au Collége Royal de France. Il a épouſé le 23 Octobre 1759. *Anne-Marie-Eliſabeth* de Sahuguet de Terme, fille du marquis de Terme, & de dame *Eliſabeth-Renée* Berryer. Le chancelier de Dombes étant mort vers la fin de la même année, laiſſant un fils qui n'étoit pas encore en âge de le remplacer dans cette charge, ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le comte d'Eu, prince ſouverain de Dombes, a nommé *Antoine* Terraſſon, par lettres du 3 Janvier 1760. enregiſtrées au Parlement de Trévoux le 14 du même mois, pour exercer les fonctions de chancelier de Dombes, & il les exerce actuellement, c'eſt-à-dire en l'année 1761.

TERRIER (le), écuyer, ſieur de Montigny, en Normandie, élection de Coutances: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois pals engrelés d'or, au chef couſu de gueules, chargé de deux molettes d'argent.*

TERTEREAU: Famille de Brie, qui porte: *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois tourterelles de même, poſées 1 en chef affrontées & 1 en pointe.*

Catherine-Françoiſe Tertereau de Saint Germain, née le 15

Digitized by Google

Décembre de l'an 1683. du mariage de *François* Tertereau, écuyer, seigneur de Saint Germain, & d'*Elisabeth* de Reillac, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1516. que vivoit *Guillaume* Tertereau, seigneur des Ormeteaux, son quartayeul.

TERTRE (du) : Famille d'Anjou, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 356.

René du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, de Sancé, de la Gastenelliere, &c. fut maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1434. par ordonnance de M. Voysin de la Noiraïe, commissaire départi dans la généralité de Tours.

De son mariage accordé en 1649. avec *Jeanne* Lanier, sont issus, entr'autres enfans, *René*, qui suit, & *Paul* du Tertre, qui a formé la branche des seigneurs de Sancé, rapportée ci-après.

René du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, fut pere, par sa femme *Charlotte* de la Porte, qu'il épousa en 1676. de *René* du Tertre, écuyer, seigneur du Tertre de Mée, baptisé en 1691. & reçu page du Roi en 1707.

Branche des seigneurs de Sancé.

Paul du Tertre, écuyer, seigneur de Sancé, fit hommage de ladite terre de Sancé en 1692. à M. de Bailleul, comme seigneur & marquis de Château-Gontier. Il fut marié en 1683. avec *Bernardine* Bionneau, dont naquit,

Jean-Baptiste du Tertre, écuyer, seigneur de Sancé & de Baubigné, marié en 1722. à *Renée-Gabrielle* Trochon, dont plusieurs enfans, entr'autres,

Renée-Catherine-Jeanne du Tertre, née en 1725. reçue à Saint Cyr le 27 Mai 1733.

Les armes : *d'argent, à un lion de sable, langué, onglé & couronné de gueules.*

TERTRE (du), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux tourterelles d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

TESSIER, écuyer, sieur de Launay, même province, élection d'Alençon : Famille dont les armes sont : *d'argent, à deux merlettes de sable en chef, & une rose de gueules en pointe.*

TESSIERES : Famille du Périgord, maintenue dans sa noblesse par ordonnance de 1668. qui porte pour armes : *losangé d'argent & de gueules.*

TESSON : Famille des plus anciennes & des plus illustres de la province de Normandie, qui dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie, y tenoit alors un des premiers rangs. Il y a cependant encore des seigneurs de ce nom dans les élections de Caën & de Mortain. L'abbaye de Saint Etienne de Fontenay, proche Caën, est un monument encore subsistant de la piété & de l'ancienne splendeur des Tessons. *Raoul*, secondé de son frere *Erneste*, en entreprit la restauration dans l'onzieme siécle & lui donna des biens considérables. Ses descendans, à son exemple, ratifierent tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce monastere,

Digitized by Google

& y ajouterent de nouvelles donations. On voit encore dans l'égliſe les ſépultures de pluſieurs ſeigneurs de cette maiſon, qui tire ſon nom de la terre de la Rochè-Teſſon, ſituée dans le bailliage d'Alençon.

Les armes : *faſcé de ſinople & d'argent de ſix pieces, chaque faſce de ſinople, chargée d'une chaîne d'or, & l'argent chargé de douze émouchetures de ſable*, 5, 4 & 3.

TESTARD : Famille du Périgord.

Samuel de Teſtard, écuyer, ſeigneur du But, fut reconnu noble & iſſu de noble & ancienne race par jugement des commiſſaires généraux députés pour les droits des francs fiefs dans le reſſort du Parlement de Bordeaux, du 19 Mai 1634.

François le Teſtard, ſon arriere petit-fils, écuyer, ſeigneur du But, né en l'année 1688. épouſa en 1721. demoiſelle *Marie-Anne* Chapon, fille de *Louis* Chapon, écuyer, ſeigneur du Bâtiment, dont il a eu des enfans, entr'autres, *Dauphine* de Teſtard, née en 1723. reçue à Saint Cyr en 1734. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 538.

Les armes : *d'azur, à une tête humaine d'argent, poſée de front, dans des flammes de gueules.*

TESTU-BALINCOURT : *Tome III. p.* 355. *col.* 2. *lig.* 19. & 20. Montmorin, *liſez*, Montmartin.

Ibid. lig. 33. Brac-Montplaiſir, *liſez*, Bruc-Montplaiſir.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a pluſieurs autres branches établies en Touraine & dans l'Anjou.

L'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 540. fait mention de la branche de Teſtu-Pierrebaſſe, & lui donne pour auteur *Jean-Guillaume*, frere de *Philippe-Guillaume* Teſtu, ſeigneur de Balincourt, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, auteur de la branche des ſeigneurs de Balincourt, tous les deux fils de *Jean* Teſtu, ſeigneur de Balincourt & de Margicourt, conſeiller, maître d'hôtel du roi Charles IX. ſecrétaire de ſes Finances, vivant en l'an 1572.

Jean Guillaume Teſtu, écuyer, ſieur de Ménouville & de la Galaiſiere, épouſa en 1593. *Renée* Clerembaut, fille de *Guy* Clérembaut, écuyer, ſeigneur de Pierrebaſſe & de la Maiſonrouge.

Charles Teſtu, leur fils, ſeigneur de Pierrebaſſe & de la Galaiſiere, épouſa en 1622. *Antoinette* de Broc, fille de *François*, ſeigneur de Broc, baron de Cinq-Mars de la Pille, de la Lizardiere & de Chemiré, chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & de *Françoiſe* de Montmorency, dame ordinaire de la Reine, mere du Roi. De ce mariage naquit *Pierre* Teſtu, écuyer, ſeigneur de Pierrebaſſe, de la Galaiſiere, du Pin & de Lavau, commandant au château d'Angers, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1668. qui fut pere par ſa ſeconde femme, *Bonne-Marie* Richardeau, qu'il épouſa en 1673. de *Charles-Eraſme* Teſtu de Pierrebaſſe, écuyer, ſeigneur de la Galaiſiere, né en l'an 1675. marié en 1700. avec *Agnès* Bitaut, fille de *Jacques* Bitaut, écuyer, ſeigneur de Chizé, & de *Magdelene* de Coulanges. Ils ont eu des enfans, entr'autres, *Su-*

Digitized by Google

Jeanne Teſtu, & *Renée-Agnès*, née le 16 Mai 1712. reçue à Saint Cyr le 29 Avril 1734.

Les armes : *d'or, à trois léopards de ſable, les langues & les griffes de gueules, & paſſant l'un au deſſus de l'autre, celui du milieu contourné.*

TESTU : Famille de Picardie, qui porte pour armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en faſce, & ſurmontées d'un croiſſant d'argent.*

Jeanne-Charlotte du Teſtu de Curi, née le 8 Février 1681. du mariage de *Charles* du Teſtu & de *Catherine* de Hangeſt, fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1693. & prouva que *Jean* du Teſtu, ſeigneur de Hardoie, qui vivoit en 1516. étoit ſon quint-ayeul.

TEYSSIER : Famille établie à Paris & dans le Limouſin, diviſée en deux branches, l'une connue ſous le nom de Chaunac, & l'autre ſous celui de des Farges, ſelon l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Jean Teyſſier, écuyer, ſeigneur de Chaunac, (l'une des plus anciennes châtellenies du Limouſin), eut pour femme *Marguerite* du Verdier, qu'il épouſa en 1593. alors veuve de *Raymond* de Loubriac.

Jean de Teyſſier, écuyer, ſeigneur de Chaunac & d'Augeat, leur fils, épouſa en 1632. *Julienne* Jarrige, & en eut deux fils, *Jean-Joſeph*, qui ſuit, & *Jean-Blaiſe*, qui a formé la branche des ſeigneurs des Farges, rapportée ci-après.

Jean-Joſeph Teyſſier de Chaunac, écuyer, ſeigneur du Mazel, &c. ſe maria avec *Aimée* de Fenis, dont il eut cinq enfans, entr'autres, *Jean-Blaiſe* Teyſſier de Chaunac, écuyer, ſeigneur de Chaunac, du Mazel & de Boiſſy, capitaine dans le régiment de Biron en 1711. puis dans le régiment de Villeroy & dans celui de Conty, fait chevalier de Saint Louis en 1734. marié avec *Marie-Anne* Baluze de Beſſon, dont un fils, mort Mouſquetaire, & deux filles, mariées, la première, nommée *Jeanne-Aimée*, à *Jean-Charles* de Lautonie, ſeigneur de Lautonie, baron de la Garde; & la ſeconde, *Jeanne-Françoiſe* Teyſſier de Chaunac, a épouſé en 1748. *Jean-Pierre* d'Auteroche, baron d'Auteroche, ſeigneur de la Martinie.

Les armes de cette première branche ſont : *de ſinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes de même, & en pointe d'un agneau paſcal d'argent, le tout ſurmonté d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Branche des ſeigneurs des Farges.

Jean-Blaiſe Teyſſier de Chaunac, écuyer, ſeigneur de la Combe & d'Augeat, (ſecond fils de *Jean* Teyſſier de Chaunac, & de *Julienne* Jarrige), épouſa en 1683. *Martine* de Régis des Farges, fille de *Raymond* de Régis des Farges, lieutenant particulier en la ſénéchauſſée d'Uzerche. Il fut chargé par ſon contrat de mariage de joindre à ſon nom celui de ſon beau-pere & d'en porter les armes. Il teſta en 1715. & mourut en 1721. laiſſant de ſon mariage trois fils & une fille; ſçavoir,

1. *Raymond* Teyſſier de Régis des Farges, écuyer, né le 14 Août 1684. marié en 1715. avec *Cécile* de Guillaume de Leſpinaſ-

Digitized by Google

ſerie, dont deux enfans ; *Jean-Joſeph* Teyſſier de Régis des Farges, & *Marie* Teyſſier de Régis des Farges, femme de *N*..... Hugon du Prat du Maſgontiere.

2. *Jean-Joſeph* Teyſſier des Farges, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Tenaille, &c. précepteur de ſon Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le comte de Clermont, mort en 1737.

3. *Hyacinthe* Teyſſier, qui ſuit.

4. *Marguerite* Teyſſier des Farges, femme de *Pierre-Philippe* d'Abzac, écuyer, ſeigneur, baron de Juvenie dans le haut Limouſin.

Hyacinthe Teyſſier des Farges, écuyer, ſeigneur de Beaulieu, de Pecy, de Boiſſy-le-Gariel & de la Grande Fontenelle, baptiſé en 1688. étoit écuyer de ſon Alteſſe ſéréniſſime madame la ducheſſe de Bourbon en 1715. Il obtint en 1723. une commiſſion de capitaine au régiment de Condé, Cavalerie, & fut reçu chevalier de juſtice des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem en 1724. Il étoit alors gentilhomme de ſon Alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc & devint enſuite écuyer-cavalcadour de la Reine, par lettres du 30 Mai 1725. & commandant de ſon écurie. Etant mort en 1743. *Marie-Catherine* le Leu, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1728. ſe maria en 1749. avec *Jacques* de Bardoulat de la Salvanie, ſeigneur de Liſſat, &c. Elle obtint en 1748. un arrêt du Conſeil d'Etat, qui la déchargea du payement du droit de franc-fief, ainſi que ſes enfans, qui ſont,

1. *Jean-Joſeph-Hyacinthe* Teyſſier des Farges, écuyer, né le 15 Avril 1730. reçu mouſquetaire du Roi dans la premiere compagnie, au mois de Janvier 1744. pourvu de la charge de portemanteau de madame la Dauphine, qu'il a exercée pendant pluſieurs années.

2. *Pierre-François*, né le 26 Mars 1731.

3. *Jean-Joſeph*, né le 6 Novembre 1735.

4. *Jacques-Nicolas-Chriſtophe*, né le 6 Mars 1738.

5. *Julienne-Marie-Catherine*, née le 9 Juillet 1739.

Les armes de cette branche ſont : *d'argent, à deux jumelles de gueules, poſées en bande.*

TEYSSONNIERE (la), en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *parti & emmanché d'or & de gueules.*

THÉAS : Famille noble ; originaire de Graſſe, qui remonte à noble *Raphaël* de Théas ; marié le 21 Janvier 1492. à *Catherine* de Caſtelan Guiberii.

Honoré de Théas, iſſu de cette alliance, ſe maria à *Catherine* de Griffon, fille d'*Auguſtin*, ſeigneur de Saint Cézaire & de Seillans. Il laiſſa, entr'autres enfans, *François* de Théas, marié le 15 Juin 1559. à *Gatherine* d'Iſnard, fille d'*Honoré*, qui le rendit pere de *Monet* de Théas, marié le 31 Mars 1559. à *Antoinette* Cavalier, dont, 1. *Antoine*, auteur de la premiere branche, qui ſubſiſte dans *Jacques-Joſeph* de Théas, ſeigneur d'Andon, marié le 28 Octobre 1716. à *Agathe-Angélique* de Glandevès, dont il y a poſtérité ; 2. *François* de Théas, auteur de la branche des ſeigneurs de Thorenc-Caille, dont eſt chef *Albert* de Théas, ſeigneur de Caille, An-

Digitized by Google

don, Angles, &c. ancien officier de vaiſſeaux, marié le 10 Décembre 1740. avec *Gabrielle* de Gautier, fille de *Joſeph*, & de *Suſanne* de Ferrier d'Auribeau, dont, 1. *Jean-Baptiſte-Jacques* de Théas, mouſquetaire de la premiere compagnie du Roi; 2. *Jean-François*; 3. *Jeanne* de Théas. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 432.

Les armes: *d'or, à l'arbre de ſinople.*

THÉROULDE, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte pour armes: *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures de même*, 2 & 1.

THÉSAN, en Languedoc. L'origine de cette ancienne maiſon ſe perd dans l'obſcurité des temps. Il y en a qui prétendent qu'elle deſcend de celle de Chavelin, en Allemagne. Quoi qu'il en ſoit, on trouve que *Guillaume*, vicomte de Béziers, donna en fief en 990. à *Pons* de Théſan le territoire de Boyane.

En 1114. *Pons-Pierre* de Théſan épouſa *Garſenne*, dont, 1. *Bérenger*, qui ſuit; 2. *Arnaud* de Théſan, ſeigneur de Villeneuve & de Saint Victou; 3. *Pierre* de Théſan.

En 1195. *Bernard* Aton, vicomte d'Agde, donna en fief à *Bérenger* de Théſan divers domaines démembrés de ce vicomté, ce qui fut confirmé par *Raymond* de Seiſſac, qui étoit tuteur du vicomte. Tous ces actes ſont rapportés fort au long dans la grande Hiſtoire du Languedoc, par Dom Vaiſſette. Les archives de l'Hôtel-de-Ville de Beziers renferment des monumens bien honorables pour confirmer l'antiquité de cette maiſon, qu'il eſt inutile de rapporter ici.

En 1134. *Béringuier* de Théſan eut deux fils; ſçavoir, *Pons* de Théſan, ſeigneur d'Aſpiran, auteur de la branche d'Aſpiran, qui ſubſiſte dans *N.* .... de Théſan d'Aſpiran, actuellement dans les Chevaux-Légers de la Reine, & *Bermond* de Théſan, auteur de la branche de Théſan-Poujol. Ces deux branches ayant pris les armes contre *Simon* de Montfort, leurs biens furent confiſqués. Elles furent rétablies dans leurs fiefs & domaines le 14 du mois d'Avril 1220. après avoir promis au Légat du Saint Siége, dans le château d'Aſpiran, d'abjurer l'héreſie des Albigeois, & d'être fideles à l'Egliſe Romaine. *Voyez* Dom Vaiſſette, *Hiſt. du Languedoc.*

En 1228. *Guillaume* de Théſan, fils de *Bermond*, épouſa *Garſenne*, fille unique d'*Ermengard* du Poujol. C'eſt en vertu de ce mariage que le comté du Poujol eſt dans la branche qui porte le nom de Théſan du Poujol. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Pons de Théſan II. du nom, marié à *Simeonne* de Lile, dont il eut,

Pons III. du nom, marié à *Béatrix* de Caylus, fille aînée de *Dieu-donné* de Caylus, par contrat du 29 Janvier 1294. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 541. à l'article THÉSAN.

Pons IV. du nom, ſon fils, épouſa en 1328. *Reine* de Villancourt, fille de *Guillaume*, ſieur de Saint Saturnin, dont,

Guillaume de Théſan, marié en 1360. à *Marquiſe* de Valhargues, fille de *Guillaume* de Val-

Digitized by Google

hargues, ſieur du Boſc-Doiras, dont, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Théſan, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & commandeur de Saint Criſtol & de Saint Vincent; 3. *Pons* de Théſan, auſſi chevalier du même ordre. On compte dix-ſept chevaliers de cet ordre dans la ſeule branche du Poujol.

Antoine de Théſan épouſa en premieres noces en 1487. *Julie* de Senegua, & en ſecondes, *Marie* de Brés. Il eut de ce ſecond mariage, 1. *Pons*, qui ſuit; 2. *Raymond* de Théſan, ſeigneur de Caſtelnau, de la Garde, &c. écuyer du prince *Charles*, fils aîné du duc de Bourbon & d'Auvergne.

Pons de Théſan V. du nom, épouſa en premieres noces en l'année 1411. *Alix* de Caylus, fille de *Guillaume* de Caylus, baron d'Olargues, & en ſecondes noces *Hélene* de Gozon, fille de *N.* . . . de Gozon de Melac, morte ſans enfans.

Jean de Théſan, ſon fils, qui eſt ſorti du premier lit, épouſa en 1444. *Iſabeau* de la Lotterie de Popian, fille de *Barthelemi* de Popian, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Alrias* (*a*) de Théſan, auteur de la branche de Théſan-Venaſque, rapportée ci-après.

Guillaume de Théſan épouſa en 1482. *Anne* de Mont-Laur, fille de *Triſtan* de Mont-Laur, ſieur de Marle, & d'*Alix* d'Uzès, dame de Saint Maximin & de Saze, dont,

Antoine de Théſan, marié en 1524. à *Marguerite* de Combret, fille du ſieur de Boquiera, de laquelle il eut,

Olivier de Théſan de Saint Maximin, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, commandant général en Provence, après la mort du grand prieur de France, par lettres patentes de Henri III. roi de France & de Pologne, en date du 13 Juin 1586. Il mourut étant gouverneur de la ville de Mende & du pays de Gévaudan, & laiſſa de *Caſſandre* de Canami, ſa femme,

Raymond de Théſan, maréchal des camps & armées du Roi, commandant au gouvernement de Languedoc par brevet du 3 Juillet 1596. chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Il épouſa en premieres noces en 1572. *Anne* de Caylus, fille de *Pierre*, écuyer, ſeigneur de Colombieres, & en ſecondes noces, *Antoinette* d'Aranſon, dont,

Raymond de Théſan II. du nom, qui eut d'*Anne* de Magalas, ſon épouſe, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Henri*, auteur de la branche de Théſan, baron du Luc, terre ſituée dans le diocèſe de Narbonne. Cette branche y ſubſiſte encore actuellement, & le baron du Luc a nombre d'enfans. Son ayeul, *Hercules* de Théſan, baron de Saint Geniés & du Luc, marié en 1639. avec *Françoiſe* de Fleury, étoit fils d'*Henri*

(*a*) *L'Auteur du Nobiliaire du comtat Venaiſſin fait* Alrias *ſecond fils de* Pons *VI. du nom; mais il s'eſt trompé, ſuivant l'acte de mariage de l'année* 1483. d'Alrias *de Théſan, avec* Siffrete, *fille unique & héritiere de* Jean *de Venaſque, qui nous a été communiqué.*

Digitized by Google

le Théſan, gouverneur de Narbonne, & vice-amiral ſur les côtes du Languedoc & du Rouſſillon.

Thomas de Théſan, vicomte de Poujol, gouverneur de la ville de Lodeve, ſubſtitua ſes biens à *Pons-Pierre* de Théſan, baron d'Olargues, qui a continué la poſtérité.

Pons-Pierre de Théſan, vicomte du Poujol, baron d'Olargues, eut de ſon mariage avec *Jeanne* de Mirman un fils, nommé *Thomas*, qui ſuit.

Thomas de Théſan II. du nom, vicomte du Poujol, baron d'Olargues & autres places, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, ſe maria en l'an 1665. avec *Jeanne* de Blonzac de Valfons, dont,

Pons de Théſan VI. du nom, comte de Poujol, baron d'Olargues, chevalier de Saint Louis, meſtre-de-camp du régiment de la Reine, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, qui épouſa en 1700. *Geneviève* de Valeau, dont, 1. *Pons*, qui ſuit; 2. *Claude* de Théſan, chevalier de Saint Louis, capitaine de Dragons dans le régiment d'Armenonville; 3. *François*, religieux de la Trape.

Pons VII. du nom, marquis de Théſan, comte du Poujol, baron d'Olargues, chevalier de Saint Louis, auſſi capitaine de Dragons dans le régiment d'Armenonville, s'eſt marié avec *Claudine-Jeanne-Gabrielle* le Mazuyer, fille de *Joſeph*, procureur général du Parlement de Toulouſe, & le dernier de ſa famille, originaire de Picardie, qui a donné un premier préſident & deux procureurs généraux au Parlement de Toulouſe. Les enfans qui ſont ſortis de ce mariage ſont,

1. *Pons-Marthe*, marquis de Théſan, comte du Poujol, baron d'Olargues, lieutenant de Roi de la province de Guyenne, non marié.

2. *Marie-Joſeph-Geneviève* de Théſan, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Fleury.

3. *François-Henri-Blaiſe-Eléonor* de Théſan, mouſquetaire du Roi dans la premiere compagnie.

4. *Jean-François-Béranger* de Théſan.

5. *Claudine-Pons-Louiſe-Marguerite* de Théſan, non mariée.

Branche de Théſan-Venaſque, qui eſt établie dans le comtat Venaiſſin.

Alrias ou *Elzéar* de Théſan, damoiſeau, ſeigneur de Caſtanet, &c. deuxieme fils de *Jean*, & d'*Iſabelle* de Popian, épouſa dans la ville de Carpentras, par contrat paſſé le 3 Février 1483. *Siffraine* de Venaſque, dame de Saint Didier, de Methamies, &c. héritiere de la branche aînée de l'ancienne maiſon de ce nom, dont,

François de Théſan, ſeigneur de Saint Didier-Venaſque, de Méthamier & de pluſieurs autres fiefs & droits conſidérables, tant dans le territoire de Carpentras, que dans celui de Pernes & autres lieux du comtat Venaiſſin. Il joignit le nom & les armes de Venaſque à ceux de Théſan, & les tranſmit à ſa poſtérité; qui ſont: *écartelé d'or & de gueules, & la croix des comtes de Toulouſe brochant ſur le tout.* Il épouſa vers l'an 1510. *Catherine* de Tolon, ſœur de *Didier*, qui fut

depuis grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & fille de *Louis*, ſeigneur de Sainte Jalle, en Dauphiné, & de *Louiſe* de Clermont-Montoiſon, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jacques* de Théſan-Venaſque; 3. *François*, 4. *Antoine*: les trois derniers chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1541. & 1549. *Antoine* mourut commandeur d'Avignon & de Pezenas; 5. *Marguerite*, mariée à *Pierre* de Grignan, de la même ville.

Pierre de Théſan-Venaſque, ſeigneur de Saint Didier, &c. rendit hommage au Pape, entre les mains de *Giraud* de Corneillan, recteur du comtat Venaiſſin, pour les terres qu'il poſſédoit dans ce comté. Il épouſa le 30 Septembre 1538. *Claudine* de Grignan, fille d'*Amaury*, & de *Jeanne* de Frencos, dont vinrent, 1. *Paul*, qui ſuit; 2. *Antoine*; 3. *François*; 4. *Catherine* de Théſan-Venaſque; les trois derniers reçus chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1558. & 1565. leſquels ſe diſtinguerent au ſiége de Malte en 1567. 5. *Claude* de Théſan, chevalier du même ordre, commandeur de Melhau; 6. *Alleman*, auteur d'une branche établie à Carpentras, éteinte en 1718. par la mort de *Siffrein-Joſeph* de Théſan-Venaſque, mort à Paris, ſans poſtérité; 7. *Jeanne*, abbeſſe de Saint Laurent, ordre de Saint Benoît à Avignon.

Paul de Théſan-Venaſque, chevalier de l'ordre du Roi & de celui du Pape, commandant la compagnie du ſeigneur de Sainte Jalle, ſon couſin, gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur, lorſque l'armée des Religionnaires, commandée par le baron des Adrets, ſe diſpoſoit à attaquer cette ville, la nuit du premier au 2 Octobre 1562. Lui & ſon enſeigne, le chevalier Ceciliano, prirent ſi bien leurs précautions pour les dehors & les dedans de la place, que les ennemis déſeſpérant de réuſſir, abandonnerent leur deſſein & prirent le parti de décamper, dans la crainte d'être attaqués eux-mêmes dans leur camp; mais, comme ils ſe mettoient en marche, Théſan de Venaſque & le chevalier Ceciliano, accompagnés de la Nobleſſe de la ville, firent ſur eux une ſortie ſi à propos, qu'ils taillerent en piece leur arriere-garde, leur enleverent une partie de leur bagage & de leur artillerie & les contraignirent de fuir en déroute. Le 5 du même mois, le général *Fabrice* Serbelloni ſe rendit à Carpentras, accompagné de pluſieurs gentilshommes d'Avignon, en préſence deſquels, dans le Palais de la Rectorie, il donna des louanges aux Citoyens ſur leur belle défenſe, & conféra l'ordre de chevalerie aux ſeigneurs de Sainte Jalle & de Venaſque. Il fut député par la province avec *Siffrein* Guilhem, procureur général, au pape Pie IV. pour la conſervation des priviléges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le roi Charles IX. pour faire comprendre le comtat dans une treve convenue avec les Calviniſtes. Le maréchal de Damville ayant demandé du ſecours à la Nobleſſe du Venaiſſin, pour réduire les Calviniſtes du Languedoc, le ſieur de Venaſque l'alla joindre au mois de Décembre 1573. après avoir reçu le collier de l'ordre du Roi des mains

Digitized by Google

du comte de Suze, le 17 du même mois. Il leva en 1593. à ſes dépens une compagnie de cinquante Chevaux-Légers pour la défenſe du comtat. Il ſervit enſuite en Provence, à la tête d'un régiment de ſeize compagnies de gens de pied, avec leſquels il défendit le château de Montauroux, contre le duc d'Epernon, qui fut repouſſé dans trois aſſauts conſécutifs. Il ſe diſtingua ſurtout aux ſiéges de Siſteron, de Mourmoiron & de Tulle. Les enfans qu'il eut d'*Agnès* Geoffroi, qu'il épouſa par contrat du 13 Septembre 1566. furent, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Olivier*, qui ſervit avec diſtinction dans les guerres de Provence.

Claude de Théſan, ſeigneur de Venaſque, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fit paroître un grand zèle pour les intérêts du Roi & de la Religion, dans les troubles des guerres civiles. La réputation qu'il s'acquit en Provence dans ces fâcheuſes conjonctures, engagea les Etats de cette province, à la tête deſquels étoit le comte de Carces, à le prendre pour arbitre des différends qu'ils avoient avec le duc d'Epernon, au mois de Juin 1593. Il fut député par le comtat Venaiſſin vers la Reine régente & au roi Louis XIII. en 1611. pour la confirmation des priviléges de la province. Il épouſa le 2 Mars 1602. *Françoiſe* de Caſtelnau Clermont-Lodève, dont, 1. *Paul-Alphonſe*, qui ſuit; 2. *Eſprit*, reçu chevalier de Malte en 1615. mort commandeur de..... 3. *Alexandre*; 4. *Laurent*.

Paul-Alphonſe de Théſan, marquis de Saint Gervais, vicomte de Nebouſan, baron de Caſtanet, ſeigneur de Venaſque, Saint Didier, &c. héritier de ſon ayeul, par ſubſtitution à ſon pere, épouſa le 2 Mars 1633. *Sybille* de Fortia, dont, 1. *Paul*; 2. & 3. *Charles-Joſeph* & *Joſeph*; tous deux chevaliers de Malte en 1655. & 1666. le premier fut capitaine des galeres du Pape en 1665. 4. *Louis*, qui ſuit.

Louis de Théſan, ſeigneur de Venaſque, &c. épouſa par contrat du 8 Avril 1668. *Catherine* Miſtral de Montdragon, dont il eut, 1. *Paul-Alphonſe-François*, qui ſuit; 2. *Joſeph*, chevalier de Malte.

Paul-Alphonſe-François de Théſan-Venaſque, marquis de Saint Gervais, vicomte de Nebouſan, baron de Caſtanet, &c. appellé le marquis de Venaſque, reçu page aux écuries du Roi, épouſa le 7 Janvier 1711. *Marie-Françoiſe-Pauline* de Seitres, fille de *Louis-François*, comte de Caumont, & de *Marie-Catherine* Fortia de Montréal, dont il eut deux enfans; ſçavoir, 1. *Paul-Alphonſe-François-Antoine*, qui ſuit; 2. *Paul-Marie* Théſan de Venaſque, officier des galeres & chevalier de Malte en 1721.

Paul-Alphonſe-François-Antoine de Théſan-Venaſque, vicomte de Nebouſan, marquis de Saint Gervais, &c. épouſa le 2 Mars 1741. *Antoine-Françoiſe-Hugone* de la Baume, fille de *Louis-François*, comte de Suze, ancien colonel d'Infanterie, dont une fille unique, *Marie-Alix-Alphonſine-Antoine-Silvie* de Theſan-Venaſque, née & baptiſée à Carpentras le 17 Février 1747.

Cette maiſon a eu des alliances avec celles de Foix, d'Armagnac, de Forcalquier, de Polignac, de Narbonne, Sabran, Fleury, &c.

Digitized by Google

La branche de Théſan-Poujol porte : *écartelé d'or & de gueules.* Pour ſupports : *deux aigles.*

Voyez, ſur cette ancienne famille, la *grande Hiſtoire du Languedoc*, par Dom de Vic & Dom Vaiſſette ; le *Nobiliaire du comté Venaiſſin*, par l'abbé Pitoncur, *Tome III.* l'*Hiſtoire des comtes de Toulouſe*, par Catel ; l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus ; l'*Hiſtoire de Malte*, par Vertot ; les *Regiſtres de la Nobleſſe*, par M. d'Hozier ; les *Recherches de la Nobleſſe du Languedoc*, par M. le marquis d'Aubais, imprimées en 1759. chez Chaubert, à Paris ; le *Dictionnaire de Moreri, nouvelle édition*, à l'article VENASQUE, & les *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII.*

THEVENIN : *Tome III. p.* 357. *col.* 1. *lig.* 8. *après* famille, *ajoutez*, originaire de Saintonge.

Ibid. lig. 11. *après* 1613. *ajoutez* : Cette famille a été confirmée dans la nobleſſe de ſes prédéceſſeurs, par lettres patentes du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, pendant les troubles de la province de Guyenne.

Ibid. lig. 14. de la Chaiſe, *liſez*, de la Cheze.

Ibid. p. 358. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, ceux du chef affrontés.*

THEVRAY : Ancienne maiſon de Normandie, à laquelle la terre de Thevray, dans le vicomté de Beaumont-le-Roger, avoit donné le nom, & qui portoit pour armes : *de gueules, à un lion naiſſant d'hermines.*

Le plus ancien ſeigneur de Thevray, qui ſoit connu, eſt *Roger* de Thevray, qui fonda en l'an 1173. une prébende pour un chanoine de la cathédrale d'Evreux. Sa deſcendance maſculine finit en la perſonne de *Jean* de Thevray, qui n'ayant eu que deux filles, nommées *Jeanne* & *Mahaud*, leur fit de ſon vivant le partage de ſa ſucceſſion le pénultieme jour du mois de Mai 1377. Cet acte eſt en original au chartrier de la maiſon de Chambray. *Mahaud* épouſa *Colin* Dapres, & *Jeanne* ſe maria avec *Laurent* de Menilles, dont *Guy* de Menilles, qui portoit : *de gueules, à ſix billettes d'or, poſées* 3, 2 & 1, lequel eut deux enfans ; ſçavoir, *Jean*, mort ſans poſtérité, & *Catherine*, mariée en 1385. à *Roger* de Chambray. Elle lui porta les terres du haut & bas Menilles, & la terre de Thevray, ſur laquelle ſon petit-fils *Jacques* de Chambray, chambellan du roi Louis XII. & bailli d'Evreux fit bâtir un château fort par permiſſion du Roi, parce que l'ancien avoit été ruiné par les Anglois, après un ſiége de quelques jours, qui fut ſoutenu par *Jean* de Chambray, ſon pere. *Voyez* MENILLES & CHAMBRAY.

THEZART : Maiſon d'ancienne chevalerie de Normandie, connue depuis l'an 1140. & qui après avoir formé des alliances très-diſtinguées, eſt tombée au dernier ſiécle dans celle de Salm.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur*, que quelques-uns ont *accompagnée en chef d'une roſe de gueules.*

THIARD : *Tome III. p.* 358. *col.* 1. *lig.* 32. Buſſevel, *liſez*, Buſſeul.

Ibid. lig. 37. Bagny, *liſez*, Ragny.

Digitized by Google

Ibid. col. 2. lig. 10. 21. 27. 38. & 48. Briſſy, *liſez*, Biſſy.

Ibid. p. 359. col. 1. lig. 16. après Briſſart, *ajoutez*, morte à l'âge de vingt ans le 4 Octobre 175...

THIBAUD DE NOBLET DES PRÉS : Famille du Beaujolois, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 545. & le *Mercure de France du mois de Janvier* 1735. *p.* 187.

Claude Thibaud, qualifié baron des Prés, maréchal de bataille dans les armées du Roi, & lieutenant colonel du régiment d'Auvergne, petit-fils de *Hugues* Thibaud, qualifié noble & ſeigneur de Tulon, dans ſon contrat de mariage avec *Jacqueline* Charreton, en date du 28 Septembre 1566. fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. & 1669. Il eut pour frere *Pierre-Emmanuel* Thibaud, ſeigneur de Tulon, capitaine dans le régiment de Champagne, puis meſtre-de-camp de Dragons.

De ſon mariage accordé en 1654. avec *Gilberte* Arleloup, naquit, entr'autres enfans, *Philibert-Joſeph* Thibaud de Noblet, baron des Prés, ſeigneur de Tulon, de Thorigni, du Mont de France, &c. Il avoit épouſé en 1699. *Henriette-Brigide* Martel, dont il a eu pluſieurs enfans.

Claude-René Thibaud de Noblet, baron des Prés, ſeigneur de Thorigni, de Tulon, du Terreau, de Chevagni-le-Lombard, &c. capitaine de Dragons dans le régiment de Vitri, épouſa le 19 Décembre 1734. *Marie-Françoiſe-Urſule* de Saulx, fille d'*Henri-Charles* de Saulx, comte de Tavannes, maréchal de camp, lieutenant général & commandant pour ſa Majeſté dans les provinces de Bourgogne & Breſſe, &c. & de *Marie-Urſule* Amelot. Il a pris le ſurnom de Noblet à cauſe de la ſubſtitution faite le 22 Janvier 1722. par *Claude* Noblet, baron des Prés, ſeigneur de la Tour de Romaneſches, en faveur des enfans de Thibaud, ſeigneur de Tulon, & d'*Eliſabeth* Noblet, ſa fille.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur & un chef de même*, qui eſt de Thibaud; *écartelé d'azur, à un ſautoir d'or alaiſé*, qui eſt de Noblet des Prés.

THIBAUD DE LA PINIERE: Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, poſées 2 & 1, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIBAULD DE LA CARTE: *Tome III. p.* 359. *col.* 2. *lig.* 17. Mahorti, *liſez*, Malorti.

THIBAUT DE GUERCHI, anciennement GARCHI: Famille établie dans le Berry & le Nivernois.

René de Thibaut, écuyer, ſeigneur de Guerchi, de Vieux-Moulins, de Mezieres, &c. fut declaré noble & iſſu de noble race & lignée depuis l'an 1400. par arrêt de la Cour des Aides à Paris, du 9 Mars 1660. & maintenue auſſi dans ſa nobleſſe depuis l'an 1450. par ordonnance de 1667. Il étoit fils de *François* de Thibaut II. du nom, écuyer, ſeigneur deſdits lieux, gentilhomme ſervant dans la maiſon du Roi, & de *Jeanne* de Rochechouard.

De ſon mariage accordé en l'an 1622. avec *Anne* Monnot, fille d'*André* Monnot, écuyer, ſeigneur de la Foreſt, commiſſaire des guerres, naquit *François* de

Digitized by Google

Thibaut, écuyer, ſeigneur de Guerchi, marié le 13 Septembre 1683. avec *Françoiſe* de Bar, fille de *Pierre* de Bar, ſeigneur de Grimonville, & d'*Anne-Henriette* de Lannel. Il en a eu pluſieurs enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 547.

Les armes : *de gueules, à trois tours d'or, crenelées de même & poſées* 2 *&* 1.

THIBERT DES MARTRAIS, ou DU MARTRAIS : *Jacques-Ennemond* Thibert des Martrais, ſecrétaire du Roi, & avant receveur des conſignations du Conſeil & du Parlement, mourut le premier Septembre 1734. Il avoit épouſé en premieres noces *Marguerite-Magdelene* de la Grange-Trianon, morte le 15 Novembre 1716. & de ce mariage il ne reſte qu'une fille, nommée *Marie-Magdelene* Thibert des Martrais, mariée d'abord avec *Alexandre-Jacques* Briçonnet, maître des requêtes, mort étant nommé à l'intendance de Montauban, & enſuite, en 1742. avec *Henri-Claude* de Harcourt-Beuvron, dit le comte de Harcourt.

Ledit *Jacques-Ennemond* Thibert des Martrais épouſa en ſecondes noces *Marie-Jeanne* le Maire de Montlevaut, de laquelle il a eu pour fils unique *Jacques-Philippe* Thibert des Martrais, préſident de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Septembre 1745. ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Louiſe* Maſſon, ſon épouſe, deuxieme fille de *François-Gaſpard* Maſſon, préſident de la premiere Chambre des Enquêtes, (charge qu'il avoit cédée à ſon gendre), & de *Marie-Marguerite* Chevalier. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1745. *p.* 196.

Les armes : *écartelé d'or & d'argent, à la croix de gueules brochante ſur le tout, chargée de cinq loſanges d'or ; chaque canton d'or, chargé d'un cor de chaſſe de ſable, lié de gueules ; chaque canton d'argent, chargé d'une hure de ſanglier de ſable.*

THIBOULT, écuyer, ſieur de la Billerie, en Normandie, élections de Bayeux & de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or,* 2 *&* 1.

THIBOUT, en Normandie : *Guillaume* de Thibout, ſeigneur de Meſſey, épouſa par contrat paſſé en l'an 1350. *Jeanne* de Blin, dame de Grand-Menil & de Saint Aignan, dont il eut,

Jean de Thibout, ſeigneur deſdites terres, marié par contrat de l'an 1398. avec *Roſette-Iſabelle* du Grais, fille de *Guillaume* du Grais, ſeigneur dudit lieu, dont,

Girard de Thibout, ſeigneur du Grais, qui épouſa par contrat de 1447. *Iſabeau* de Cobar, fille de *Jean* de Cobar, ſeigneur de Loucé & de Vigneral, & de *Jeanne* de la Balle, dont, entr'autres enfans,

Guillaume de Thibout, ſeigneur du Grais, marié par contrat de 1488. avec *Philippine* de Fontenay, fille d'*Antoine* de Fontenay, & d'*Iſabeau* d'Aché, de laquelle il eut,

François de Thibout, ſeigneur deſdites terres, qui épouſa par contrat de 1513. *Iſabeau* le Porcher, fille de *Pierre* le Porcher, écuyer, ſeigneur d'Epaney, Guibray & de Hauteville, & de

Digitized by Google

Jeanne le Viandier, dont ; 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Catherine* de Thibout, mariée en 1525. à *Jean* Anzeray, ſeigneur de Courvaudon, préſident à mortier au Parlement de Normandie, cinquieme ayeul de *Maximilien-Conſtantin* Anzeray, auſſi préſident au même Parlement.

Jean de Thibout, ſeigneur du Grais, & baron de Durtal & de Juilly, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, épouſa par contrat de 1538. *Bonaventure* de Voré, fille d'*Odouart* de Voré, ſeigneur dudit lieu & de Duſſiere, & de *Jeanne* Cochefilet, dont ſortit, entr'autres enfans,

Jacques de Thibout, ſeigneur du Grais, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan du prince *François* de Valois, duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine & du Maine, frere des Monarques François II. Charles IX. & Henri III. & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances. Il épouſa par contrat de 1566. *Guillemette* de Thouars, fille de *Nicolas* de Thouars, ſeigneur dudit lieu, Huillé, la Guyonniere, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & de *Louiſe* d'Angennes, de laquelle il eut,

François de Thibout, baron du Grais, reçu chevalier de Malte de Juſtice le 29 Novembre 1610. Il quitta la croix de cet ordre en l'an 1632. qu'il fut alors diſpenſé de ſes vœux par le ſouverain Pontife, & ſe maria par contrat de ladite année avec *Lucrece* de Samay, fille de *Claude* de Samay, ſeigneur du Bignon, Beauvais, Dupuiſac & de Saint Chriſtophe, & de *Marguerite* de Karbourg, dont,

Jacques de Thibout, baron du Grais, ſeigneur de Saint Malo & deſdites terres, marié par contrat de 1678. avec *Charlotte* Turpin, fille de *Jacques* Turpin, ſeigneur de Fontaine, & de *Louiſe* de Frémont, veuve en premieres noces du vicomte d'Argentan, & en ſecondes, de *Guillaume* de Chenneviere, ſeigneur du Haut-Bois, dont, entr'autres enfans,

Jacques-Philippe de Thibout, marquis du Grais, de Saint Chriſtophe, &c. Après avoir été page du Roi, il entra dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires, & ſe diſtingua à la bataille de Ramillies en 1706. où il fut bleſſé à la tête, & eut ſon cheval tué en paſſant le marais. Il épouſa par contrat de 1707. *Marie-Magdelene* Anzeray, fille & unique héritiere de *Claude* Anzeray, marquis de Durcet, ſeigneur de Landigou, Sainte Opportune & de Touvois, & de *Marie-Magdelene* de Motteville (*a*), de laquelle ſont iſſus deux garçons ; ſçavoir, *Jacques-Claude*, qui ſuit, & *Jacques* de Thibout, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné, & une fille, nommée *Marie-Magdelene* de Thibout, mariée en 1737. avec le ſeigneur de Bunetot.

Jacques-Claude de Thibout, marquis du Grais, du Motté, &c.

(*a*) Marie-Magdelene *de Motteville, marquiſe de Durcet, morte en 1728. avoit épouſé en premieres noces* Olivier *Anzeray, conſeiller au Parlement de Normandie, pere de* Maximilien-Conſtantin *Anzeray, doyen des préſidens de cette Cour ſouveraine.*

Digitized by Google

fils aîné de *Jacques-Philippe* de Thibout, & de *Marie-Magdelene* Anzeray, a épouſé par contrat de 1741. *Marie-Roſe* de Montpinçon (*a*), dont ſont ſortis deux fils, qui ſont,

1. *Claude-Daniel-René* de Thibout, né en 1743.

2. *Jean-Baptiſte-Jacques-Thomas* de Thibout, né en l'année 1746.

Jacques de Thibout, ſeigneur de Saint Chriſtophe & de Coulaunay, fils puîné de *Jacques-Philippe* de Thibout, marquis du Grais, & de *Marie-Magdelene* Anzeray, marquiſe de Durcet, a épouſé par contrat de 1743. *Marie-Anne-Victoire* de Vancey, fille de *Charles* de Vancey, ſeigneur de Fauſſe-Clauſe & autres lieux, & de *Marie-Thérèſe* de Chenneviere, dont ſont iſſus trois fils & une fille.

Claude-Jacques-Charles de Thibout, le fils aîné, né le 20 du mois de Janvier 1744. eſt entré dans le Militaire en 1757. en qualité de lieutenant au régiment de Beauvoiſis, Infanterie.

Les armes : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une fleur de lys de même en pointe.*

THIBOUT, ou THIBOULT, écuyer, ſeigneur de Long Champs, en Normandie, élection de Liſieux : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de ſable, poſées 2 & 1.*

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Falaiſe, porte : *de gueules en chef, & une fleur de lys de même en pointe.*

THIBOUT, ou THIBOUST : La maiſon de Thibout, ou Thibouſt, eſt très-ancienne, & deſcend d'un Thibouſt, prevôt des Marchands de la ville de Paris, ſous le regne du roi *Philippe* le Bel.

Gabriel Thibouſt de Berry, un des deſcendans de cette maiſon, ſeigneur & comte de la Chapelle, fut gouverneur & capitaine des Chaſſes de Fontainebleau.

Louis Thibouſt de Berry, ſon fils, ſeigneur & comte de la Chapelle, fut pere de *Louis-Auguſte* Thibouſt de Berry, chevalier, ſeigneur & comte de la Chapelle-Thibouſt de Berry, anciennement de la Chapelle-Gautier en Brie, ſeigneur de Ru-Guerin, des grand & petit Treſnels, des Hangets, de Gatins, & autres lieux, conſeiller d'honneur au bailliage & ſiége préſidial de la ville de Melun, mort en ſon château de la Chapelle le 13 Août 1749. dans la cinquante-neuvieme année de ſon âge.

De ſon mariage accordé avec *Marguerite-Charlotte* le Petit de la Grand'cour, il a laiſſé quatre enfans ; ſçavoir,

1. *Louis Charles-Nicolas* Thibouſt de Berry, comte de la Chapelle, fils majeur.

2. *François-Thibouſt* de Berry, lieutenant dans le régiment d'Infanterie de Mailly, auparavant page de madame la Dauphine.

3. *Louiſe-Marguerite* Thibouſt de Berry.

4. *Charlotte-Louiſe-Agathe* Thibouſt de Berry. Voyez le *Mercure de France du mois de Septem-*

(*a*) *Montpinçon de Lougé porte pour armes :* d'azur, à une faſce de ſable, chargée de trois loſanges d'argent, accompagnée d'un lion naiſſant en chef.

Digitized by Google

bre 1749. *p.* 213. & 214.

THIBOUTOT : *Tome III. p.* 360. *col.* 2. *lig.* 7. *Abreham*, liſez, *Abraham.*

Ibid. lig. 15. *après* marquiſat, *ajoutez*, en Juin 1720.

Ibid. lig. 18. *après* France, *ajoutez*, qualifié marquis de Thiboutot de Manqueville, baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Riviere, comte de Montgommery, mort âgé de ſoixante & onze ans.

Ibid. lig. 16. *N.* . . . . de la Viefville, *liſez*, *Marguerite* de la Viefville, morte le 30 Décembre 1731.

Ibid. lig. 20. petite-niece de *Alolphe*, *liſez*, petite-niece d'*Alophe.*

Ibid. lig. 24. *après* Viefville, *ajoutez*, ſeigneur de Plainval & autres lieux.

Ibid. lig. 25. *après* Mailly, *liſez*, morte à ſoixante-un ans en Mai 1738.

Ibid. lig. 38. *après* Montgommery, *ajoutez*, niece du dernier comte *Nicolas-François*, mort ſans enfans le 26 Novembre 1721. & de *Marie-Thérèſe-Nicole*, femme de *Jean-Baptiſte-Jacques* de Saint Remy, marquis de la Motte-Coſſé, ayeux du ſuſdit marquis de Courtomer, & fille de *Jacques* de Montgommery, marié au mois de Novembre 1706. ſous le nom de Dumont.

Ibid. p. 361. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'argent, à la croix de gueules.*

THIBOUVILLE, ſubdélégation de Conches, en Normandie.

Le marquiſat de Thibouville eſt le plus ancien marquiſat de ce canton. La terre de Thibouville a appartenu à de grands ſeigneurs. Feu M. *Lambert* d'Herbigny, conſeiller d'Etat, a acquis ce marquiſat, & M. de Thibouville, ſon fils, l'a vendu à M. *Etienne* Daugny, fermier général, qui en jouit actuellement.

THIER, en Hollande & en Alſace : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 547.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIERCELIN, en Normandie : élection de Mortagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à ſix cotices ou filets d'azur, poſés en ſautoir, & cantonnés de quatre merlettes de ſable.*

THIERN : Baronnie en Auvergne, que *Louiſe-Auguſtine* Salbigothon-Crozat de Thiern, fille cadette de *N.* . . . de Thiern, ancien maréchal général des logis des camps & armées du Roi, née le 29 Octobre 1733. a portée en mariage le 13 Décembre 1751. au maréchal-duc de Broglie. *Voyez* BROGLIE.

THIERRI DE DOURE : Famille de Picardie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 549.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 ſous le chevron, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

THIEULIN, en Normandie, élection d'Argentan : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à ſix gerbes d'or, poſées 3, 2 & 1.*

Digitized by Google

THIEUVILLE, en Normandie.

On trouve ſur cette maiſon, qui eſt très-ancienne, que *Raoul* de Thieuville tenoit de Philippe-Auguſte un fief de chevalier au Meſnil-Garnier, & un quart de fief de chevalier au Meſnil-Hugues.

Raoul, ſeigneur de Vains & de Chantore, évêque d'Avranches, dédia en 1283. l'égliſe de Bacilly.

Guillaume fut évêque de Coutances en 1319.

Guillaume de Thieuville, ſeigneur de Chantore en 1312. fut pere de *Robert*, chevalier, ſeigneur de Vains & de Chantore en 1326. qui eut pour fils *Henri* de Thieuville, chevalier bachelier, comme le prouve un titre de la Chambre des Comptes en 1339. & 1340. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Meullent, dont il n'eut qu'une fille, *Catherine* de Thieuville, mariée en 1406. à *Olivier* de Mauny, chevalier. Elle lui porta les ſeigneuries de Thieuville, du Meſnil-Garnier, de Vains, de Chantore, de Saint Pierre-Lange; & *Marguerite* de Mauny, leur fille, fut mariée avec *Jean* Goyon, ſire de Matignon, auquel elle porta les biens d'*Henri* de Thieuville: c'eſt pourquoi *Alain* de Goyon, grand écuyer de France, eſt qualifié ſeigneur de Thieuville & du Meſnil-Garnier.

Guillaume de Thieuville, ſeigneur de Thieuville & du Meſnil-Garnier, avoit un frere puîné, nommé *Nicolas* de Thieuville, ſeigneur de Guihebert en 1299. mort en 1324. lequel avoit épouſé *Nicole* de la Haye-Comteſſe, dont naquit *Henri* de Thieuville de Guihebert, mort en 1385. laiſſant d'*Agnès* de Saint Denis, ſa femme, morte en 1388. *Guillaume* de Thieuville, marié avec *Iſabeau* de Breuilly, mere de *Jean* de Thieuville, ſeigneur de Claës, qui épouſa le 25 Janvier 1424. *Marie* de Freville, dont naquit *Jean* de Thieuville II. du nom, ſeigneur de Claes & de Montchaton, allié en 1455. avec *Anne* de Briqueville, mere de *Guillaume*, ſeigneur de Briqueboſe, qui épouſa en 1484. *Raullette* de Pierrepont, dont eſt iſſu *Robert* de Thieuville, ſeigneur de Briqueboſe, mort avant 1536. De ſon mariage accordé avec *Andrée* de Semilly, naquit *Euſtache* de Thieuville, ſeigneur de Briqueboſe, qui vivoit en 1576. Il fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, avec *Urſine* de Croſville, morte en 1553. & en ſecondes, avec *Marguerite* de Breſſey, dont il n'eut point d'enfans. De ſa premiere femme eſt iſſu *Nicolas* de Thieuville, ſeigneur de Briqueboſe, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mort le 11 Juin 1604. laiſſant de *Louiſe* du Croq, qu'il avoit épouſée le 9 Décembre 1569. 1. *Euſtache* de Thieuville, qui n'a eu que deux filles de *Françoiſe* de Magneville, ſon épouſe; 2. *Gilles*, ſeigneur de Briqueboſe, marié le 6 Novembre 1606. avec *Barbe* d'Eſcajeul, dont naquirent *Nicolas*, qui ſuit, & *Jacques*, chevalier de Malte en l'an 1631.

Nicolas de Thieuville, écuyer, ſeigneur & patron de Briqueboſe & de Croſville, fut maintenu dans ſa nobleſſe, (prouvée dès le temps de *Raymond* Montfauc), par ordonnance de

M. de Chamillart, commiſſaire départi dans la généralité de Caën, du 12 Mai 1668. De ſon mariage accordé en 1634. avec *Françoiſe* le Bourgeois, fille de *Robert* le Bourgeois, ſeigneur & patron de Heauville, de Halleville, &c. eſt iſſu, entr'autres enfans, *Charles* de Thieuville, écuyer, ſeigneur & patron de Briqueboſe, de Hauville, &c. pere, par ſa femme, *Catherine* de Ravalet, de *Jacques*, qui ſuit, & de *Charles* de Thieuville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dit de Malte.

Jacques de Thieuville, écuyer, ſeigneur & patron de Briqueboſe, de Heauville, de Helleville & de Sionville, mouſquetaire du Roi, puis ſous-lieutenant dans le régiment de ſa Majeſté, Infanterie, épouſa le 27 Septembre 1714. *Catherine-Françoiſe* de Gourmont, fille d'*Hervieu* de Gourmont, écuyer, ſeigneur de Courci, de Saint Simon, de Pleinmarais, &c. & de *Marie-Anne-Catherine* de Saint Simon, dame de Kergoët. Il a laiſſé, entr'autres enfans, *Hervieu-Charles-François* de Thieuville, né le 12 Février 1719. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 23 Mars 1736. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 549.

Les armes : *d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de ſept coquilles de même, poſées* 1, 3 & 3, ſelon M. d'Hozier; & ſelon d'autres, 2, 3 & 2.

TIGNONVILLE, ancienne maiſon.

Guillaume, ſire de Tignonville, eſt compris au nombre des chevaliers de la baillie d'Eſtampes, dans le cartulaire de Philippe-Auguſte, mentionné dans le regiſtre du Parlement intitulé *Olim.* De lui deſcendoit *Guillaume*, ſeigneur de Tignonville, bailli de Chartres, chambellan du roi Charles VI. & prevôt de Paris en 1401. Il fut la victime de la faction de la maiſon de Bourgogne. Conſultez l'*Hiſtoire de la ville de Paris*, ſur ſa fin tragique en 1414. Sa niece, *Philippe*, fut ſon héritiere, ſuivant un arrêt du Parlement de l'année 1414. & porta la terre de Thignonville à ſon mari, *Jean* du Monceau. *Voyez* MONCEAU.

Les armes : *de gueules, à ſix mâcles d'or*, 3, 2 & 1.

THIOULT (de), écuyer, ſieur de Rugueville, en Normandie, élection de Bayeux : Ancienne Nobleſſe & bien alliée. *Jacques* de Thioult épouſa en l'an 1626. demoiſelle *Marguerite* de Beringhen.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable*, 2 & 1, *deux mains droites de gueules en chef.*

THIREMOIS, en Normandie, élections d'Argentan & de Mortagne : Famille dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueules*, 4 *aux extrémités & 1 au milieu.*

THIROUX : *Claude* Thiroux, avocat au Parlement de Dijon, enquêteur au bailliage & chancellerie d'Autun & Moncenis, conſeil & vierg de la ville d'Autun, trois fois élu du tiers-État de la province de Bourgogne, étoit fils de *Denis* Thiroux, un des plus célébres avocats de ſon temps, qui avoit ſervi de conſeil pendant trente ans à la ville d'Autun, dont il fut quatre fois vierg, & pluſieurs fois député aux Etats de Bourgogne & à la

Digitized by Google

Cour. *Lazare-Louis* Thiroux, écuyer, ſieur de Vaujour, l'un des adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris & de l'hôpital des Incurables, autrefois l'un des fermiers généraux des Fermes du Roi, mourut à Paris le 6 Avril 1742. âgé de quatre-vingts-cinq ans. Il avoit été marié avec *Marie* Brunet, fille de *Gilles* Brunet, lieutenant général de la ville de Beaune en Bourgogne, morte le 24 Mars 1722. âgée de ſoixante-cinq ans. Il en a laiſſé une nombreuſe poſtérité, ayant vu avant ſa mort ſa troiſieme génération ſe multiplier.

Jean-Louis Thiroux de Lailly, l'aîné de ſes fils, ſeigneur d'Arconville, l'un des fermiers généraux des Fermes unies du Roi & des Poſtes & Relais de France, ci-devant théſorier général de la maiſon de ſa Majeſté, mourut à Paris le 19 Juillet 1742. âgé d'environ ſoixante-deux ans. Il avoit été marié avec *Claude* Buffot de Millery, de laquelle il laiſſe, 1. *Louis-Lazare* Thiroux, ſeigneur d'Arconville, reçu conſeiller & commiſſaire de la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris le 30 Juillet 1732. & marié le 28 Février 1735. avec la fille aînée de *N.*..... Darlus, ſecrétaire du Roi & fermier général; 2. *N.*... Thiroux de Montregard, théſorier général de la maiſon du Roi, par la démiſſion de ſon pere en 1737. en ſurvivance duquel il a été nommé au mois d'Avril 1742. l'un des fermiers des Poſtes. Celui-ci avoit épouſé en 1735. *N.*... Paignon, morte en 1739. 3. *N.*... Thiroux d'Eſperſennes, reçu conſeiller au Grand Conſeil le 12 Septembre 1736. & grand rapporteur en la Chancellerie de France en 1739. puis maître des requêtes de l'hôtel du Roi. 4. *Catherine* Thiroux, mariée le 27 Mai 1732. avec *Charles-François* Huguet de Semonville, reçu conſeiller au Parlement de Paris à la quatrieme Chambre des Enquêtes, le 21 Janvier 1733. 5. *N.*..... Thiroux, mariée le 30 Janvier 1742. avec *Pierre-Marie* Thiroux, ſeigneur d'Ouarville en Beauce, ſon couſin germain, maître des requêtes de l'hôtel ordinaire du Roi depuis 1740. Voyez les *Mercures de France des mois de Février & de Juin* 1742.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croiſette ancrée de gueules, & en pointe de trois têtes de lions de même, poſées* 2 & 1.

THIVILLE : Famille de l'Orléanois, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 551.

Jacques de Thiville, ſeigneur de Séris, de Champromain, de Bapaume & de la Pioniere, fut l'un des députés de la Nobleſſe du bailliage de Blois en 1614. pour en dreſſer les cahiers & remontrances & aſſiſter aux Etats Généraux du royaume. Il avoit pour triſayeul *Geoffroy* de Thiville, écuyer, ſeigneur de Migobert & de Séris, qui vivoit en 1470.

De ſon mariage accordé en 1594. avec *Charlotte* d'Orval, ſont iſſus, *Jacques*, qui ſuit, & *Nicolas* de Thiville, ſeigneur de Bapaume, qui a fait une branche, dont poſtérité.

Jacques de Thiville II. du nom, ſeigneur d'Ozoir & de Séris, maréchal de camp par brevet du 18

Avril 1653. épousa en 1632. *Marie* le Fuzelier, dont il a eu, entr'autres enfans, *Jacques-Léonor* de Thiville, écuyer, seigneur d'Ozoir-le-Marché, capitaine d'une compagnie de Milice dans le régiment de Menou en 1689. maintenu dans sa noblesse depuis l'an 1460. avec *Louis* de Thiville, son frere, par ordonnance de M. Daubrai, commissaire départi dans la généralité d'Orléans, du 18 Janvier 1667.

Jacques-Léonor fut marié le 8 Juin 1666. avec *Louise-Charlotte* de Molitard. Il en a eu *René*, qui suit; *Jacques Léonor*, garde-marine, puis lieutenant de Dragons, veuf de *Jeanne* le Begue de Majainville, dont il n'a point eu d'enfans; & *Antoine* de Thiville, mort capitaine d'Infanterie dans le régiment de Châteaubriand.

René de Thiville, écuyer, seigneur de Séris, ci-devant capitaine d'Infanterie dans le régiment de Conflans, épousa le 3 Juillet 1715. *Jeanne-Catherine-Florence* de Villeneuve, fille de *Paul* de Villeneuve, seigneur des grands & petits Lais, dont il a eu des enfans.

Les armes sont: *de gueules, à trois fusées d'argent, posées en fasce.*

THOLLEMER, en Normandie, élection de Lisieux: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à la bande de sable.*

THOMAS, en Normandie, élection de Bayeux: Famille dont les armes sont: *de gueules, à trois mains d'argent, armées de coutelas de même*, 2 & 1.

THOMAS DE LA VALETTE: Famille fort distinguée, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de Provence, qui a produit un grand nombre de branches, dont il est sorti jusqu'à vingt-deux chevaliers de l'ordre de Malte, tous vivans en même temps, & parmi lesquels plusieurs sont morts commandeurs.

Gaspard de Thomas de la Valette, ancien évêque d'Autun, sacré le 14 Septembre 1732. abbé de l'abbaye royale, séculiere & collégiale de Figeac en Quercy en 1712. & avant député du Clergé en 1705. & 1715. mourut à Paris dans la soixante & quinzieme année de son âge. Il étoit frere puiné de *François* de Thomas, seigneur de la Valette, mort en 1714. & de *Lucrece* de Cadenet de la Tour. Il avoit pour frere cadet *Louis* de Thomas de la Valette, lequel, après avoir servi dans la Marine, a quitté le monde, malgré ses parens, & est entré dans la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il a été élu le septieme général en 1733. M. l'évêque d'Autun avoit pour frere aîné *Joseph* de Thomas, seigneur de la Valette, chef d'Escadre, mort le 19 Janvier 1744. laissant de son mariage accordé avec *Gabrielle* de Riper de Carquerane, dame dudit lieu & de l'Escaillon,

François Honoré Paul de Thomas, seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né en 1707. mort à l'âge de vingt-neuf ans, enseigne de vaisseau le 21 Août 1736. laissant de *Thérese* de Bruny, marquise d'Entrecasteaux, qu'il avoit épousée le 28 Janvier 1728.

Joseph-François de Thomas, seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né le 26 Février 1729. fait enseigne de vaisseau en 1746.

Digitized by Google

& marié le 10 Août 1747. avec *Marie* d'Alencé, dame de la Couarde & de Groſrouvre.

Les armes ſont : *écartelées de gueules & d'azur, à une croix fleuronnée, & au pied fiché, brochant ſur le tout.*

Voyez, pour la généalogie de la famille de Thomas, l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'abbé Robert, imprimée en 1693. & le *Dictionnaire Hiſtorique* de Morery, édition de l'année 1732. vol. 6. fol. 505. le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 438. & les *Mercures de France des mois de Juillet* 1748. *p.* 194. *& d'Août* 1747. *p.* 182.

THOMASSEAU : Un événement malheureux a privé cette famille il y a plus de quarante ans, de ſes titres & effets les plus néceſſaires.

Cependant pluſieurs Cabinets conſervent, ſur le nom de Thomaſſeau, des anecdotes aſſez étendues, pour la capacité militaire, & des actions de valeur, avant & ſous le regne de Henri III. tels qu'un *Louis-Paul* Thomaſſeau de Landry, officier d'Artillerie, né à Angers en 1518. dont la bonne conduite à la bataille perdue de Coutras en 1587. fut ſi applaudie du duc de Joyeuſe, qui commandoit l'armée, que le Roi lui ceignit une épée dont ce prince lui fit préſent. On trouve une plus ample relation de ce brave & ſavant homme dans un Ouvrage intitulé l'*Homonymie*, imprimé en 1756. *in*-8°. Les mêmes anecdotes, font une mention honorable de magiſtrats & d'hommes de ce nom diſtingués dans les Sciences aux quatorze & quinzieme ſiécles.

Cette famille tire ſon origine d'Anjou ; elle s'eſt répandue il y a très-long-temps le Berry & dans le Poitou, où elle ſe trouve alliée de fort près aux maiſons de Frézeau de la Frézeliere & de Vallin, à pluſieurs autres maiſons de ces trois provinces, & à quelques familles de la ville de Paris diſtinguées dans les Cours ſupérieures.

Elle a encore poſſédé très-anciennement les fiefs & ſeigneuries de Curſay, de Landry, de la Pariſiere, &c.

Les Hiſtoriens de Berry, (à l'année 1562.), parlent d'un *Guillaume* Thomaſſeau, ſeigneur de la Pariſiere, qui avoit été ſecond échevin de la ville de Bourges, & qui y étoit alors contrôleur général des Finances. Ses armes, dont ils décrivent le blaſon, ſont les mêmes que portoit la branche aînée de ceux de ce nom établie en Anjou.

Des Mémoires hiſtoriques, ſur les monumens de la ville d'Angers, font relation du Quay qui fut conſtruit en l'année 1553. & de la cérémonie qui fut faite pour poſer la premiere pierre, & donner le nom à ce Quay. On voit encore le Quay-Thomaſſeau dans la *grande Carte Topographique*, ou le *nouveau Plan de la ville d'Angers, dreſſé par les ſoins de meſſieurs les Maire & Echevins, & Conſeillers perpétuels de l'Hôtel-de-Ville*, mis au jour en 1736.

Des actes judiciaires & des actes particuliers, ainſi que les regiſtres publics, conſtatent un *Joſeph* Thomaſſeau, ſeigneur de Curſay & de Landry, ſieur des Granges-Fiorentines, de la Touche, du Bourg & des Roches,

Digitized by Google

né à Angers, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier en 1677. conſeiller médecin ordinaire du Roi en 1693. par le choix & le don de ſa Majeſté. Il fut nommément recommandable par ſon éloquence, ſa modeſte philoſophie, par ſon humanité pour les pauvres, & mourut le 8 Mars 1710. honoré par Louis XIV. de pluſieurs graces diſtinguées. Il avoit épouſé en 1705. *Marie-Anne* Bonnet de Beauval, remariée en 1713. à *Nicolas* de Pâris, ſubſtitut de M. le procureur général, morte en 1714. âgée de trente-ſix ans, du premier mariage, de laquelle ſont iſſus deux enfans; ſçavoir, *Jean-Marie Joſeph* Thomaſſeau de Curſay & de Landry, &c. né le 24 Novembre 1705. ſoudiacre & chanoine honoraire d'Appoigny, reçu avocat au Parlement le 10 Février 1727. & *Magdelene* Thomaſſeau, demoiſelle des Roches, morte en 1730. âgée de vingt trois ans, fort regrettée des pauvres.

Voyez le *Supplément* à l'article PARIS (de), *Tome VI. p.* 83. & 84.

Les armes ſont : *de ſable, à cinq pointes pyramidales d'argent, mouvantes de la pointe de l'écu.* Anciennement on les blaſonnoit : *enté en pointe d'argent & de ſable de onze pieces.*

Juſques vers l'année 1500. Thomaſſeau avoit porté : *d'azur, à trois loſanges en bande attenantes d'argent.*

THOMASSIN DE CABRE DE SAINT PAUL : Famille de Provence, fort diſtinguée. L'abbé *Robert* de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence, Tome III. p.* 122. remarque qu'il n'y a pas de famille dans la Provence & peut-être dans le royaume, qui ait donné tant d'officiers dans la Robe que la famille de Thomaſſin. Il en comptoit en 1693. lorſqu'il publia ſon ouvrage, juſqu'à dix-ſept, tant au Parlement, qu'à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence. On en comptoit en 1739. juſqu'à vingt-quatre avocats généraux, conſeillers & préſidens. Cette famille a encore donné un évêque à Siſteron.

Jean-Baptiſte de Thomaſſin, ſeigneur de Rognac, de Saint Paul & en partie de Fuveau, auſſi préſident du même Parlement, avoit épouſé *Gabrielle* d'Arbaud, dame & héritiere de Rognac. *Jean-Etienne* de Thomaſſin de Cabre, marquis de Saint Paul, leur fils, vicomte de Raillane, baron de Rognac, ſeigneur de Fuveau, préſident à mortier honoraire du Parlement de Provence, mourut à Aix le 22 Juillet 1739. âgé de ſoixante-dix-neuf ans. Il avoit épouſé en premieres noces en 1681. *Claire-Cécile-Eugénie* de Clermont, morte en 1683. fille de *François* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Monglas, comte de Chiverny, chevalier des ordres du Roi & grand maître de ſa garderobe, & d'*Eliſabeth* Hurault de Chiverny, petite-fille du chancelier de France de ce nom; & en ſecondes, en 1706. *Anne-Louiſe* de Rieu, fille de feu *Bernard* de Rieu, ſeigneur de Blanville & du Fargis, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & de feue *Claude-Magdelene* Habert de Montmort, fille de *Henri* Habert de Montmort, mort doyen des maîtres des re-

Digitized by Google

quêtes; & de l'Académie Françoiſe. De la premiere il avoit eu, *François-Lazare* de Thomaſſin de Cabre, marquis de Saint Paul & de Monglas, comte de Raillane, brigadier des armées du Roi, mort en 1734. & de la ſeconde étoit iſſu *Jean Louis* de Thomaſſin de Cabre de Saint Paul, comte de Raillane, d'abord procureur du Roi au ſiége général d'Aix, puis préſident à mortier du Parlement, mort en 1736. lequel avoit épouſé *Gabrielle* d'Aimard de Châteaurenard, dont il a laiſſé pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Joſeph-Etienne*, qui ſuit; 2. *Pierre Ignace*, chanoine de l'égliſe d'Aix; 3. *Louis-Paul-Henri*, mouſquetaire; 4. *Marie Françoiſe*, mariée à *Joachim* de Bauſſet, ſeigneur de Roquefort; 5. *Sexte-Polixene*.

Joſeph-Etienne de Thomaſſin, marquis de Saint Paul, vicomte de Raillane, baron de Châteaurenard, &c. reçu conſeiller au Parlement en 1749. préſident à mortier en 1756. a épouſé le 3 Janvier 1757. *Louiſe-Joſephe* de Marbœuf, fille de *Robert-Jean*, comte de Marbœuf, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint Louis & commandant en Bretagne, & de *Marie-Thérèſe* de Kgouet de Faou, dont *Marie-Joſephe-Henriette*, née le 12 du mois d'Octobre 1757.

Il y a trois autres branches. La premiere eſt celle des marquis de Peinien, qui ſubſiſte dans *Louis* de Thomaſſin, conſeiller au Parlement en 1724. préſident à mortier en 1742. marié à *Anne* du Puy de la Moute, dont, 1. *Jean-Luc*, conſeiller au Parlement en 1746. préſident à mortier en 1748. 2. *Antoine*, officier de vaiſſeau; 3. *Jacques-Louis-Auguſte*, chanoine de Saint Victor-lez-Marſeille; 4. *Sextius*, officier de vaiſſeaux; 5. *Magdelene*, religieuſe aux Benedictines d'Aix; 6. *Henriette*, mariée à *Henri* de Lieuron; 7. *Marie*; 8. *Thérèſe* de Thomaſſin.

La ſeconde branche eſt celle des ſeigneurs de Mazaugues, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Thomaſſin, ſeigneur de Mazaugues & de Bargemon.

La troiſieme eſt celle des ſeigneurs de la Garde & de Taillas, qui ſubſiſte dans *Jacques-Paul* de Thomaſſin, ſeigneur de la Garde, deux fois ſecond conſul & procureur du pays.

Joſeph de Thomaſſin, ſeigneur de la Garde, oncle du précédent, a laiſſé de ſon mariage avec *N.*..... d'Eſmine, deux fils. L'un, actuellement vivant, eſt ſecond conſul d'Aix & procureur du pays. L'autre eſt mort & a laiſſé des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 450. les *Mercures de France des mois de Juillet* 1739. *p.* 1677. *& d'Août* 1734. *p.* 1889.

Les armes: *de ſable, à des faulx ſans nombre, d'or à dextre, & à ſéneſtre d'argent.*

THOMASSIN DE MONTMORLIN, dans le Lyonnois: *Tome III. p.* 363. *col.* 1. *lig.* 38. *&* 39. *liſez*, THOMASSIN DE MONTMARTIN.

THON (du), écuyer, ſieur de Molinaux & du Queſnay, en Normandie, élection de Caën: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1, au chef d'azur, chargé d'une croix d'or.*

THOU:

THOU : *Tome III. p.* 363. *col.* 2. *lig.* 40. *après* Thou, *ajoutez*, originaire d'Orléans.

Ibid. p. 364. *col.* 1. *lig.* 40. *après* deux filles, *ajoutez*, dont une, nommée *Françoise-Renée*, mourut le 13 Décembre 1738. dans la quatre-vingts-deuxieme année de son âge, étant née le 24 Août 1656. sans avoir été mariée.

THOUARS : *Tome III. p.* 364. *col.* 2. *lig.* 39. portoient pour armes, *ajoutez* : *d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules.* Messieurs de la Tremoille, jusqu'aux derniers seigneurs d'Olonne ont porté, &c.

Ibid. lig. 45. après *de gueules*, lisez, pour la Tremoille.

Ibid. p. 365. *col.* 1. *lig.* 2. *franc quartier*, lisez, *franc canton.*

THOUROUDE, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *trois roses de gueules, à fond d'argent*, 2 *en haut & 1 en bas, & au milieu des roses, une barre en azur, & une étoile au milieu de la barre d'azur.* Autrefois cette famille portoit : *trois roses, à fond d'argent.* Elle est connue & ancienne. On trouve en 1588 *Guillaume* de Thouroude, attaché à M. de Vic, vice-amiral. Il l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires. Il eut la meilleure part à l'évasion des quinze cents hommes, qui en 1591. vinrent pour surprendre la ville de Saint Denis. Le Roi, la même année, le gratifia de la charge de secrétaire de sa chambre. *Voyez* le P. Daniel & les *Mémoires de Sully.* Ce même *Guillaume* de Thouroude, écuyer, sieur d'Aptot, épousa en 1601. *Marie* Faulcon, dont,

Nicolas de Thouroude, conseiller d'Etat & garde des sceaux au Parlement de Rouen en 1640. qui épousa dame *Elisabeth* de Parnajon, dont

Charles de Thouroude, seigneur d'Aptot, chevalier de Saint Louis, major & maréchal des logis des Gendarmes de la Garde, mort en 1722. Il épousa en 1689. *Marie-Magdelene* Hébert, dont, 1. *Charles-Marc-Antoine* de Thouroude, qui suit; 2. *Guillaume* de Thouroude, écuyer, seigneur de la Haulle en 1749. 3. *Albert-Honoré* de Thouroude, maréchal des logis des Gendarmes de la Garde,

Charles-Marc-Antoine Thouroude a épousé *Geneviève* de Mesieres, fille de *N....* de Mesieres, écuyer, seigneur de Faverolle & de Bournainville, & de *N.....* de Coequet de Tolville, dont

Charles-Marc-Antoine-Guillaume de Thouroude, garçon.

Cette famille a été confirmée dans sa noblesse par M. de la Galissonniere, le 26 Mars 1669.

THOYNARD : La famille de Thoynard est connue dans l'Orléanois depuis l'an 1430.

Barthelemi Thoynard, seigneur de Cendré & l'un des fermiers généraux des Fermes unies du Roi, a eu de son mariage avec *Marie* de Saint Paire plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Barthelemi-François* Thoynard de Jouy, maître des requêtes.

2. *N.....* de Thoynard de Montzuzain, gentilhomme à drapeau dans les Gardes Françoises, depuis le mois d'Avril 1741. ou environ, mort au mois d'Avril 1742. âgé de vingt un ans.

3. *Marie-Barthelemi* Thoynard, morte le 16 Septembre

1746. dans la trente-cinquieme année de ſon âge. Elle avoit été mariée le 15 Février 1729. avec *Michel-Philippe* Levêque, ſeigneur de Gravelle, conſeiller au Parlement, dont une fille & un fils unique, nommé *Philippe-Barthelemi* Lévêque de Gravelle, ſeigneur de Saint Félix, deſtiné à la Robe.

4. *Magdelene* Thoynard, femme depuis le 8 Août 1736. de *Louis-Arnaud* de la Briſſe, aujourdhui maître des requêtes & intendant de juſtice à Caën. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1746. *p.* 198.

THUISI: *Tome III. p.* 365. *col.* 2. *lig.* 1. maître des requêtes, *liſez*, comte d'Autry, baron de Pacy, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & auparavant conſeiller au Grand Conſeil, mort le 6 Novembre 1704.

Ibid. lig. 7. *après* d'Hauſſonville, *ajoutez*, décédée le 21 Juillet 1727. âgée de quatre-vingts ans.

Ibid. lig. 8. de la Marceliere, *liſez*, de la Marteliere.

Ibid. lig. 9. *après* marquis de Thuiſi, *ajoutez*, ſénéchal héréditaire de Reims, baron de Challerange & de Pacy en Valois, ſeigneur de Saint Remy-ſur-Buſſy, Harpon & Tors-ſur-Marne, maître des requêtes honoraire de l'hôtel du Roi, mourut à Paris le 20 Avril 1740. âgé d'environ ſoixante & quatorze ans. Il avoit été conſeiller au Parlement de Paris pendant plus de dix-ſept ans, y ayant été reçu le 14 Décembre 1689. Il fut fait maître des requêtes au mois de Février 1707. Il avoit été marié avec *Marie-Louiſe-Mélanie* le Febvre de Caumartin, décédée le 5 Janvier 1717. cinquieme fille de *Louis-François* le Febvre, ſeigneur de Caumartin, conſeiller d'Etat ordinaire & intendant en Champagne, & de *Catherine-Magdelene* de Verthamon, ſa ſeconde femme. Il en a laiſſé *Jérôme-Charles* Goujon, marquis de Thuiſi, ſénéchal héréditaire de Reims, reçu conſeiller au Parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du Parlement de Paris à la ſeconde Chambre le 9 Juin 1728. & *Louis-François*, &c.

THUMERY DE BOISSISE: Famille qui eſt l'une des plus conſidérables de la ville de Paris par ſon ancienneté, par ſes alliances, & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a poſſédées en différens temps.

Germain-Chriſtophe de Thumery, dit le chevalier de Boiſſiſe, préſident de la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mourut le premier Septembre 1714. laiſſant pluſieurs enfans de *Magdelene* le Tellier de Morſan, ſon épouſe, morte le 11 Décembre 1730. ſçavoir,

1. *René* de Thumery, chevalier, ſeigneur de Boiſſiſe, marié depuis l'an 1738. avec *Jacqueline-Marguerite* Richer, dont il n'a point d'enfans.

2. *Adrien-Louis* de Thumery de Boiſſiſe, prieur commendataire de Saint Hilaire de Caſſan en Poitou, diocèſe de la Rochelle, mort le 18 Septembre 1737. âgé de cinquante ans.

3. Frere *Jean-Antoine* de Thumery de Boiſſiſe, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dans lequel il fut reçu au grand prieuré de France en 1683. & depuis commandeur de la commanderie de Haute-Avennes en Flandres, entre Douay & Arras, mort à Paris le 14 Novem-

Digitized by Google

bre 1744. dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge, étant né le 20 Novembre 1682.

4. Frere *Chriſtophe-Edouard-François* de Thumery, auſſi chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, depuis l'an 1688. & en 1744. commandeur de la commanderie de Beauvais en Gâtinois.

5. *Magdelene* de Thumery, comteſſe de Bregy. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1744. *p.* 207. *&* 208.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roſes au naturel.*

THYARD DE BISSY. *Voyez* BISSY, *Tome I.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 263.

TIERCELIN, en Picardie : La maiſon de Tiercelin eſt marquée par ſon ancienneté, par ſes alliances avec pluſieurs grandes maiſons du royaume, & par les ſervices que ceux de ce nom ont rendus à l'Etat depuis pluſieurs ſiécles.

Adrien Tiercelin, ſeigneur de Broſſes & de Sarcus, fut conſeiller d'Etat, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Doullens, près de Reims & de Mouſſon, lieutenant général au gouvernement de Champagne, fait chevalier de l'ordre du Saint Eſprit à la promotion du 31 Décembre 1585. comme on le peut voir dans le *Tome IX.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, fol. 89.

Henri Tiercelin de Saveuſe, dit le comte de Tiercelin, ſon petit-fils, avoit épouſé *Catherine* Daviſſonne de Nonville, dont pluſieurs enfans ; ſçavoir,

1. *Charles-Armand* Tiercelin, ſire de Broſſes, marquis de Saveuſe, meſtre-de-camp de Cavalerie, chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Notre-Dame de Mont-Carmel, reçu dans ce dernier ordre dès le 22 Juin 1721. mort à Paris le 10 Août 1745. âgé de ſoixante ans, étant né en 1685.

2. *N.* . . . . de Tiercelin de Saveuſe, abbé de la Réau depuis 172. . Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1745. *p.* 215.

Les armes : *d'argent, à deux tierces d'azur, paſſées en ſautoir, cantonnées de quatre merlettes de ſable.*

TILHET DE MAUROUX, famille du Quercy.

Georges de Tilhet, baron d'Orgueil, ſeigneur de Mauroux, eut pour triſayeul,

Pons de Tilhet, ſeigneur de Thouron, dans le diocèſe de Cahors, qui épouſa en 1505. *Anne* de Lezergues, fille de *François* de Lezergues, ſeigneur de Mauroux, au même diocèſe de Cahors.

De ſon mariage accordé en 1657. avec *Marthe* de Gontaut, fille de *Charles* de Gontaut-Cabrerès, ſeigneur & baron de Loubreſſac, naquit *Jean* de Tilhet, baron d'Orgueil, pere, par ſa femme *Anne* d'Arjac de Morlhon, de *Charles* de Tilhet, écuyer, ſeigneur de Mauroux, de la Capelle & de Thouron, baron d'Orgueil, né le 20 Février 1692. reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1709. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 553.

Les armes : *de gueules, à un levrier courant d'argent, avec le collier de même, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Digitized by Google

TILLIERES : *Tome III. p. 366. col. 2. lig. 9. après 1415. ajoutez :* Cette baronnie, située dans la subdélégation de Conches, en Normandie, a été érigée en comté en 1565. en faveur de *N.*..... de Tanneguy le Veneur, & elle est encore possédée par M. de Tilieres.

TILLET, famille établie en Angoumois & à Paris.

Elie du Tillet I. du nom, fut successivement secrétaire & contrôleur général des Finances de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, conseiller de la ville d'Angoulême, élu en l'Election en 1501. maire de ladite ville en 1503. thréforier général d'Angoumois & comptable de Bordeaux en 1509. puis maître des comptes dudit pays d'Angoumois en 1514. & vice-président de la Chambre des Comptes, charge dont il fut pourvu par lettres de Louis XII. en 1514. étant secrétaire & contrôleur général des Finances de *Charles* d'Orléans. Ses enfans furent, 1. *Séraphin* du Tillet, protonotaire, puis secrétaire du Roi & greffier civil de la Cour de Parlement, qualifié chevalier dans son contrat de mariage avec *Marie* Pichon ; 2. *Jean*, qui suit ; 3. *Guillaume*, conseiller-clerc au Parlement ; 4. *Jean* du Tillet, évêque de Saint Brieux, puis évêque de Meaux en 1564. mort à Paris en 1570. Auteur de la Chronique abrégée depuis Pharamond jusqu'à Henri II. & qui donna en l'année 1568. l'édition des Œuvres de *Lucifer* de Cagliari, qu'il dédia au pape Pie V. 5. *Louis* du Tillet, chanoine de l'église d'Angoulême & curé de Claie.

Jean du Tillet I. du nom, écuyer, seigneur de la Salle de Rais & d'Aulaigne, protonotaire & secrétaire du Roi, greffier civil au Parlement en 1521. échevin de la ville d'Angoulême, & élu en l'Election de cette ville en 1526. épousa en 1533. *Jeanne* Brinon, dont il en eut, entr'autres enfans, *Jean* II. du nom, qui suit, & *Elie* du Tillet, seigneur de Gois ou Gouaix, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

Jean du Tillet II. du nom, seigneur & baron de la Bussiere, protonotaire & secrétaire du Roi, greffier civil du Parlement, fut marié en 1567. avec *Jeanne* Nicolay, dont naquit *Elie* du Tillet II. du nom, écuyer, baron de la Bussiere, seigneur de Nogent, de Panno, de Giroles, de Chenevieres, &c. maître d'hôtel ordinaire du Roi, pere, entr'autres enfans, par sa femme *Françoise* Faucon, de *Jean* du Tillet III. du nom, reçu conseiller au Parlement en 1632. puis président aux requêtes du Palais à Paris, qui de son second mariage accordé en 1651. avec *Marguerite* Frezon, eut *Charles* du Tillet, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes & président au Grand-Conseil, en faveur de qui la baronnie de la Bussiere, fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Décembre 1679.

Jean-Baptiste-Charles du Tillet, marquis de la Bussiere, (fils dudit *Charles* du Tillet, & de *Jeanne-Marie* Brunet), conseiller au Parlement, commissaire aux Requêtes du Palais, puis président en la seconde chambre des Enquêtes, & honoraire en 172... épousa le 22 Avril 1708. *Jeanne* le Febvre d'Ormesson, fille d'*An-*

Digitized by Google

Joine-François de Paule le Febvre, ſeigneur du Cherré & d'Ormeſſon en Brie, maître des requêtes & commiſſaire départi dans la généralité de Soiſſons, & de *Jeanne* le Febvre de la Barre. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans,

1. *Charles-Jean-Baptiſte* du Tillet de la Buſſiere, né le 23 Avril 1710. reçu conſeiller au Parlement en 1732. puis maître des requêtes en 1736. Il n'a que des filles de *N.* . . . d'Illiers, couſine de l'héritiere de Gié, mariée au marquis de Rieux.

2. *Antoine-Charles* du Tillet de la Buſſiere de Panne, né le 8 Juin 1713. reçu conſeiller au Parlement en 1732. puis préſident en la Chambre des Comptes en 1736. en ſurvivance de *Pierre* Brunet de Chailli, ſon grand-oncle. Madame d'Ormeſſon eſt leur ſœur.

Branche des ſeigneurs de Gouaix, de Loré & de Marçai.

Elie du Tillet, ſeigneur de Gouaix en Brie, ſecond fils de *Jean* du Tillet, & de *Jeanne* Brinon, fut reçu conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, le 14 Juin 1569. grand maître des Eaux & Forêts de France le 12 Juin 1572. & maître d'hôtel ordinaire du Roi en 1597. De ſon premier mariage accordé en 1572. avec *Philippe* Viole, fille de *Jacques* Viole, ſeigneur d'Aigremont & d'Andrezel, conſeiller au Parlement, ſont iſſus, entr'autres enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Jacques* du Tillet, maître d'hôtel ordinaire du Roi, auteur de la branche des ſeigneurs de Montramé & de Saint Mathieu.

Jean du Tillet II. du nom, conſeiller au Grand-Conſeil, puis maître des requêtes en 1612. & honoraire en 1635. épouſa en 1597. *Marie* de la Vergne, mere de *Jean* du Tillet III. du nom, ſeigneur de Saint Leu, de Gouaix & de Loré, conſeiller au Parlement en 1623. puis en la Grand'-Chambre, marié en 1623. avec *Magdelene* de Bragelongne, dont eſt iſſu *Séraphin* du Tillet, ſeigneur de Loré & de Ranci, né le 21 du mois de Juin 1632. conſeiller au Parlement en 1661. puis en la Grand'Chambre, qui de ſon mariage accordé en 1662. avec *Annet* Cazet de Vautorte, eut pour fils, *Elie* du Tillet, ſeigneur de Loré, né le 22 Octobre 1676. ſucceſſivement lieutenant dans le régiment Royal-Dragons en 1695. capitaine dans le régiment de Laſſai en 1702. & lieutenant-colonel du même régiment par commiſſion du 12 Janvier 1707. De ſon mariage en 1707. avec *Marie-Renée* du Bellai, ſa couſine germaine, fille de *François* du Bellai, ſeigneur de Ternai, des Haies & de Drouilli, gouverneur de Vendôme & du Vendomois, lieutenant de meſſieurs les Maréchaux de France audit pays, & de *Marie* du Tillet, il a eu,

1. *Elie-Claude* du Tillet, ſeigneur de Marçai, près de Mirebeau, en Poitou, né le 29 Juin 1710. reçu page de la petite écurie du Roi en 1724.

2. *Jean-François* du Tillet, prieur de Champrond.

3. *Marthe-Renée*, née le 10 Août 1713.

Branche des ſeigneurs de Montramé.

Jacques du Tillet I. du nom, ſecond fils d'*Elie* du Tillet, &

de *Philippe* Viole), écuyer, seigneur de Boui, en Brie, & de Montramé, gentilhomme servant de la bouche du Roi en 1602. puis conseiller-maître d'hôtel ordinaire de sa Majesté, se maria en 1605. avec *Magdelene* le Maître, veuve alors de *Jean* de Fictes, sieur de Marivaux. Il en eut trois enfans; sçavoir, *Jacques* du Tillet, l'aîné, seigneur de Boui, de Chalaute-la-Petite & de Montramé, conseiller au Parlement, & maître des requêtes, qui épousa le 28 Février 1647. *Magdelene* Mainard, dont il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, auteur de la branche des seigneurs de Chalmaison, qui suivra.

Louis du Tillet, seigneur de Boui, de Montramé, &c. vicomte de la Malmaison, eut pour femme *Marie-Marguerite* Belot, laquelle étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de la généralité de Paris du 9 Août 1700.

Charles-Claude du Tillet, leur fils, seigneur de Montramé, de Boui, de Chalaute-la-Petite, &c. vicomte de la Malmaison, né en 1693. maître-de-camp en 1737. épousa le 19 Janvier 1723. *Marguerite* de Cueuret, seconde fille de *Louis* de Cueuret, seigneur de Nesle, dans le Vexin François.

Branche des seigneurs de Chalmaison.

François du Tillet, seigneur de Chalmaison, (second fils de *Jacques* du Tillet, & de *Magdelene* Mainard), né en Avril 1657. fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'intendant de la généralité de Paris, du 9 Août 1700. Il épousa le 18 Février 1684. *Marie-Magdelene* Simon, dont il eut un fils & une fille.

Louis-François du Tillet, seigneur de Chalmaison, de Saint Sauveur & de Bernai, né le 22. Août 1688. se maria par contrat passé le 13 Juin 1714. avec *Guillemette-Marguerite* du Tillet, sa cousine germaine, fille de *Louis* du Tillet, seigneur de Montramé, & de *Marie-Marguerite* Belot. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 554. *& Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'or, à une croix de gueules, pattée & alaisée.*

TILLY : Ancienne race de la province de Normandie, près Bayeux, d'où elle tire son origine, dont ses armes sont : *d'or, à la fleur de lys de gueules.*

Il y a deux ou trois terres du nom de Tilly, situées dans de différens lieux. La plus commune opinion est que le château de Tilly, situé dans le bailliage de Caën, a toujours été possédé par ceux de ce nom.

Oderic Vitalis, moine de Saint Evroult, faisant l'épitaphe d'*Ernard*, ou *Arnoul*, religieux dans la même abbaye, & de *Guillaume* de Tilly, son frere, dit que *Umfroy*, sire de Tilly, leur pere, étoit descendu du sang des Danois, *natus Umfremus de spermate Danorum*, & que son fils *Robert* étoit puissant & illustre, lui laissant le titre de *magnifique* & de *marquis*.

Ernaud, ou *Arnaud*, sire de Tilly, qui est le premier de cette maison, dont on ait connoissance, fut avec le duc *Guillaume* le Bâtard, à la conquête du royaume d'Angleterre en 1066. Il eut pour fils,

Umfroy, sire de Tilly, lequel

accompagna le même duc en ſa conquête, & fut fait capitaine du château de Haſtings, en Angleterre, l'an 1098. Il eut pour femme *Alix* de Grantemeſnil, fille de *Robert*, ſire de Grantemeſnil, & de *Haduiſe* Giroye, ſon épouſe, dont il laiſſa quatre fils; ſçavoir, 1. *Robert*, qui ſuit; 2. *Ernard*, ou *Arnoul* de Tilly, moine en l'abbaye de Saint Evroult; 3. *Guillaume*, abbé de Sainte Euphémie; 4. *Eudes* de Tilly, chevalier.

Robert, ſire & châtelain de Tilly, eſt celui qu'*Oderic* Vitalis qualifie du titre de *marquis*, qui étoit en ce temps le nom que l'on donnoit aux gouverneurs des frontieres d'un royaume. En cette qualité, il fit bâtir le château de Rodebert, en Angleterre, en l'an 1138. Il épouſa *Luce*, dame du Barou, de laquelle il eut trois garçons, qui furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Tilly, évêque d'Avranches; 3. *Alain* de Tilly, ſeigneur de Barou, qui fit la branche des ſeigneurs de Barou & de Chamboy, rapportée ci-après.

Jean I. du nom, ſire & châtelain de Tilly, vivoit l'an 1181. Il accompagna le roi d'Angleterre & duc de Normandie *Richard*, ſurnommé *Cœur de Lyon*, en ſon voyage de la Terre-Sainte, & au ſiége qu'il mit devant la ville d'Acre, en Paleſtine, l'an 1190. Il laiſſa, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Robert* de Tilly, chevalier, nommé dans une chartre pour les patronnages Laïcs, l'an 1205. 3. *Gautier* de Tilly, chevalier.

Pierre, ſire & châtelain de Tilly, fut honoré par le roi Philippe II. pour récompenſe de ſes ſervices, du don de pluſieurs terres, en l'an 1206. comme le fut auſſi *Gautier* de Tilly, ſon frere. Il aſſiſta enſuite à l'Echiquier tenu à Rouen en 1213. & défendit le château d'Umfrainville aſſiégé par *Guillaume*, roi d'Ecoſſe. Il eut pour fils de ſon mariage accordé avec une femme dont on ignore le nom de famille; ſçavoir, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Raoul* de Tilly, nommé dans la Chronique de Normandie vers l'an 1226.

Guillaume I. du nom, ſire & châtelain de Tilly & de Cuye, eſt nommé dans le rôle des ſeigneurs Normands qui furent invités de ſe trouver à Saint Germain en Laye, en l'an 1236. Le nom de ſa femme n'eſt point connu, mais ſeulement de ſon fils, qui ſuit.

Jean II. du nom, ſire & châtelain de Tilly & de Cuye, fut un des témoins nommés pour informer en l'an 1287. de la vie & mœurs de *Mathieu*, baron de Montmorency. Il ſigna enſuite à une fondation faite pour l'abbaye de la Victoire en l'an 1293. & mourut en 1300. Il eut d'*Iſabeau* de Beaumont, fille de *Thibaut* de Beaumont, ſeigneur de Luzarches, & d'*Iſabeau* le Bouteiller de Senlis, ſon épouſe; 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Thibaut* de Tilly, ſeigneur de Luzarches & de Cuye, qui fit échange de ſes terres avec le roi *Charles* le Bel, l'an 1322.

Jean III. du nom, ſire & châtelain de Tilly, de Boiſſay-le-Châtel, &c. fut fait chevalier par le roi *Philippe* le Bel l'an 1313. & eut de *Luce* de Beauſſou, dame des baronnies de Beauſſou & de Beuvron, ſon épouſe, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Ferrand* de Tilly, ſeigneur de Boiſſay-le-Châtel, auteur de la branche des ſeigneurs de Boiſſay.

Digitized by Google

le-Châtel, rapportée ci-après ; 3. *Gillonne* de Tilly, femme de *Joachim* Pierrepont, chevalier.

Guillaume II. du nom, ſire & châtelain de Tilly, près de Bayeux en Normandie, baron de Beauffou & de Beuvron, épouſa *Guillemette* de Tournebu, fille de *Robert* de Tournebu, baron de la Motte de Ceſny, & de *Jeanne*, dame d'Auvilliers, ſon épouſe. Il en eut un garçon & une fille ; ſçavoir, 1. *Jean* IV. du nom, ſire & châtelain de Tilly, qui fut un des trois cents gentilshommes à qui le roi *Jean* pardonna à Rouen l'an 1360. & mourut ſans hoirs ; 2. *Jeanne* de Tilly, héritiere de ſon frere, & par conſéquent dame des baronnies de Tilly, de Beauffou, de Beuvron & de la Motte de Ceſny, femme de *Philippe* de Harcourt, baron de Bonneſtable, fils de *Jean* V. du nom, comte de Harcourt, & de *Blanche* de Ponthieu, ſon épouſe. Elle lui porta en mariage tous les biens de la branche aînée de la maiſon de Tilly, tels que les baronnies & ſeigneuries de Beauffou, de Beuvron, de la Motte de Ceſny, Grimboſc, Thury, Tilly, Auvilliers, Cuye, Fontaine-le-Henry, Couvains, Putot, Saint Martin de Sallon, Barneville, Plannes, Seuvray, Juvigny, &c. La branche des ducs & maréchaux d'Harcourt en eſt iſſue.

Branche des ſeigneurs de Boiſſay-le-Châtel.

Ferrand de Tilly, ſeigneur & châtelain de Boiſſay-le-Châtel, ſecond fils de *Jean* III. du nom, ſire de Tilly, & de *Luce*, dame de Beauffou, ſon épouſe, ſe maria avec *Jeanne* des Monſtiers, fille de *Jean*, ſeigneur des Monſtiers, & d'*Iſabelle* de Brucourt, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Fraſlin* de Tilly, ſeigneur de Guernetot, auteur de la branche des ſeigneurs de Guernetot, rapportée ci-après ; 3. *Jeannet* de Tilly, ſeigneur de Fougeres & du Tubeuf, mort ſans hoirs.

Jean de Tilly, ſeigneur & châtelain de Boiſſay-le-Châtel, épouſa *Jeanne* de Thibouville, fille unique & héritiere de *Robert*, ſire de Thibouville, & de *Marie* de Cleré, ſon épouſe. De ce mariage ſortit une fille unique, nommée *Jeanne* de Tilly, dame de Boiſſay-le-Châtel & de Thibouville, femme de *Jean* IV. ſire de Ferrieres, de Thury & de Dangu, terres paſſées en la maiſon de Montmorency (*a*).

Branche des ſeigneurs de Guernetot.

Fraſlin de Tilly, ſeigneur de Guernetot, de Thieuville & de Cocquigny, ſecond fils de *Ferrand*

(*a*) *Il eſt à remarquer que la branche d'Harcourt-Beuvron deſcend des deux héritieres de Tilly, par le mariage conclu en* 1461. *de* Marie *de Ferrieres, dame en partie de Thury, née de* Jean IV. *& de* Jeanne *de Tilly, avec ſon couſin* Jacques *d'Harcourt, tige de la branche de Beuvron, fils puîné de* Gérard, *né de l'autre* Jeanne, *héritiere de Tilly, mariée avant l'an* 1382. *à* Philippe *d'Harcourt, baron de Bonneſtable, ce qui reſtiſie la Roque, qui a oublié* Ferrand *de Tilly, ſecond fils de* Luce *de Beauffou, douzieme ayeule du marquis de Beuvron, vivant en* 1761.

de Tilly, ſeigneur de Boiſſay-le-Châtel, & de *Jeanne* des Monſtiers, ſon épouſe, ſe maria à *Guillemette* Paynel, fille de *Bertrand* Paynel, chevalier, dont *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Poilley, chevalier, chambellan de *François*, duc de Bretagne, fils de *Payen*, ſeigneur de Poilley, & de *Goure* de la Feuillée.

Branche des ſeigneurs de Barou & de Chamboy.

Alain de Tilly, ſeigneur de Barou, troiſieme fils de *Robert*, ſire & châtelain de Tilly, & de *Luce*, dame de Barou, ſon épouſe, vivoit l'an 1112. Il épouſa *Edme* de Courceulles, dont,

Fraſlin de Tilly, ſeigneur de Barou en 1191. marié avec *Iſabelle* de Boiſſay, fille de *Jean* de Boiſſay, & d'*Alix* de Boutemont, ſon épouſe, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans,

Raoul de Tilly, ſeigneur de Barou en 1243. Le nom de ſa femme n'eſt point connu; mais il y a apparence qu'elle étoit dame d'Eſcarbouville, comme on le voit par le fils, qui ſuit.

Jean de Tilly, ſeigneur de Barou & d'Eſcarbouville, épouſa *Agnès* de Riviers, dont il eut, 1. *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Jean* de Tilly, ſeigneur de Saint Germain-le-Vicomte, auteur de cette branche, rapportée ci-après.

Nicolas de Tilly, ſeigneur de Barou & d'Eſcarbouville, eut pour femme *Thomaſſe* d'Octeville, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Raoul* de Tilly, ſeigneur d'Eſcarbouville, auteur de la branche des ſeigneurs d'Eſcarbouville, rapportée ci-après; 3. *Jeanne* de Tilly, femme de *Philippe* Aux-Epaules, ſeigneur de Sainte Marie du Mont, capitaine de Monlineaux & de Nehon, fils de *Guillaume* Aux-Epaules, ſeigneur de Sainte Marie du Mont, & de *Jeanne* des Monſtiers.

Jean de Tilly, ſeigneur de Barou & de Chamboy, fut marié deux fois; ſçavoir, en premieres noces, en 1349. avec *Béatrix* de Clermont, de laquelle il eut un fils, nommé *Guillaume*, qui ſuit; & en ſecondes, le 4 Mars 1364. avec *Marguerite* de Sacquainville, fille de *Guillaume* de Sacquainville, dit Sacquet, & ſœur de *Jean* de Sacquainville, dit auſſi Sacquet, ſeigneurs de Blaru, des Botereaux & de Muchegros. Ce dernier mariage lui donna trois fils & trois filles; ſçavoir, 1. *Pierre* de Tilly, ſeigneur de Blaru, auteur de la branche des ſeigneurs de Blaru, rapportée ci-après; 2. *Thomas* de Tilly, chevalier; 3. *Jean* de Tilly, chevalier; 4. *Perrette* de Tilly, femme de *Gilles* de Selles, fils de *Guillaume* de Selles, ſeigneur de Reuville, & de *Renée* de Rannille, ſon épouſe; 5. *Marguerite* de Tilly, femme de *Jean* de Tictot, chevalier; 6. *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Bloſſet, ſeigneur de Carouges.

Guillaume de Tilly, ſeigneur de Barou & de Chamboy, eut deux femmes. La premiere fut *Marguerite* de Luxembourg, veuve de *Raoul* Caſſinel, chevalier, & fille de *Nicolas* de Luxembourg, dit Caulus, chevalier. Il en eut deux fils & une fille; ſçavoir, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Jean* de Tilly, ſeigneur de Chamboy, auteur de la branche des ſeigneurs de Chamboy, rapportée ci-après; 3. *Eliſabeth* de Tilly, femme de *Bon* de Saveuſe, chevalier. La ſeconde fem-

Digitized by Google

me fut *Catherine* de la Motte, qui lui donna une fille, nommée *Marguerite* de Tilly, femme de *Guillaume* Martel, chevalier.

Antoine de Tilly, seigneur de Barou, baron d'Auffay, ne laissa qu'une fille, nommée *Jeanne* de Tilly, femme de *Michel* de Hotot, châtelain de Beaumont, en Auge.

Branche des seigneurs de Chamboy & de Barou.

Jean de Tilly, seigneur de Chamboy, puis de Barou, par acquisition qu'il en fit d'*Antoine* de Tilly, baron d'Auffay, son frere, laissa un fils & deux filles; sçavoir, 1. *Jean* de Tilly, seigneur de Chamboy, mort sans hoirs en 1505. 2. *Jeanne* de Tilly, dame de Chamboy, femme de *Jean* de Rosnivinens, dont les descendans possedent encore cette terre; 3. *Annette* de Tilly, dame de Barou, mariée deux fois; la premiere, avec *Michel* de Beauvilliers, seigneur de la Ferté-Nabert, fils de *Jean* de Beauvilliers, & d'*Alison* d'Estouteville, son épouse; la seconde, avec *Pierre* de Prunelé, seigneur d'Ouarville, fils de *Guillaume* de Prunelé, seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Illiers, son épouse.

Branche des seigneurs de Blaru, & autres lieux.

Pierre de Tilly, seigneur de Blaru, des Boteriaux & Muchegros, fils de *Jean* de Tilly, seigneur de Barou & de Chamboy, & de *Marguerite* de Sacquainville, dame de Blaru, sa seconde femme, eut procuration de ses freres, en date du 19 Août 1434. pour se porter héritier de *Jean* de Sacquainville, leur oncle, mort sans postérité à la bataille d'Azincourt, dont il obtint lettres le 22 d'Avril 1452. lesquelles furent enregistrées aux Assises de Vernon. Il eut pour femme *Guillemette*, dont il eut un fils & une fille; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne* de Tilly, mariée deux fois; la premiere, avec *Jean* Moreau, seigneur de Pestoux, & la seconde, avec *Guillaume* de la Faye, seigneur de la Briochere.

Jean de Tilly, seigneur de Blaru, par la démission que lui en fit son pere le 28 Janvier 1470. épousa par contrat du premier Juin 1457. *Marie* de Bernezay, fille de *Jacques* de Bernezay, seigneur de Launay, chevalier, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Claude* de Tilly, seigneur de Pré, &c. Il testa le 7 Février 1538. & mourut le 24 Février 1540. Il vendit la terre de Pré à *Jacques* de Vaudray, seigneur de Mouy, laquelle fut depuis retirée par *Jean* de Tilly, son petit neveu; 3. *Lucas* de Tilly, chevalier en 1531. 4. *Pierre* de Tilly, curé du Port de Villers, doyen de Vernon, mort l'an 1550. 5. *Marie* de Tilly, religieuse dans l'Hôtel-Dieu de Vernon; 6. *Catherine* de Tilly.

Jean de Tilly II. du nom, seigneur de Blaru & du Port de Villers, eut pour femme, par contrat du 2 Août 1501. *Françoise* l'Avocat, fille de *Robert* l'Avocat, seigneur de Longchamp, & de *Julienne* de Beaumanoir, son épouse. Il fut créé gouverneur & bailli de Dreux, par don de *Jean* d'Albret, comte de Dreux, le 14 Juillet 1516. & gratifié de plusieurs biens par le roi Louis XI.

Digitized by Google

pour ſes ſervices, ſelon les lettres du 26 Août 1498. Il mourut vers l'an 1517. & ſa femme l'an 1524. laiſſant, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Adrien*; 3. *Guillaume*; 4. *Jean* de Tilly, morts jeunes; 5. *Chriſtophe* de Tilly, abbé de Reſſons & de la Croix Saint Leuffroy, curé de Blaru, mort le 23 Octobre 1580. 6. *Françoiſe* de Tilly, morte ſans avoir été mariée; 7. *Marguerite* de Tilly, femme de *Jean* de Biars, ſeigneur de Saint Georges-le-Gautier en 1518.

Charles de Tilly, ſeigneur châtelain de Blaru, bailli, capitaine & gouverneur de Dreux, chevalier de l'ordre du Roi, enſeigne de la compagnie des cent Gentilshommes de ſa maiſon, épouſa par contrat du 7 Juin 1525. *Louiſe* de Vaudray, fille de *Jacques* de Vaudray, ſeigneur de Mouy & de Saint Phalle, & de *Blanche* de Conflans, ſon épouſe. Il tranſigea avec *Françoiſe* de Tilly, ſa ſœur, le 13 Août 1545. & mourut le 11 Janvier 1564. & ſa femme le 21 Août 1551. laiſſant, 1. *Charles* de Tilly II. du nom, ſeigneur de Blaru, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, mort à la bataille de Moncontour, le 3 Octobre 1569. ſans avoir été marié; 2. *Jacques*, qui ſuit; 3. *François* de Tilly, mort ſans lignée; 4. *Jean* de Tilly, mort jeune en 1536. 5. *Adjutor* de Tilly, ſeigneur de Poligny, en Anjou; 6. *Marie* de Tilly, femme d'*Antoine* de Hargeuil, ſeigneur de Bonhouſt; 7. *Jeanne* de Tilly, femme de *Jean* de Saint Morits, ſeigneur du Meſnil Simon, lieutenant des cent gentilshommes de la maiſon du Roi; 8. *Debora* de Tilly, morte ſans avoir été mariée.

Jacques de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, du Port de Villiers, Villelegats & Chauffour, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, tranſigea avec ſes freres, pour la ſucceſſion de *Charles* de Tilly, leur aîné, le premier Décembre 1569. & reçut enſuite des gratifications du Roi le 3 Novembre 1571. pour avoir été bleſſé en la bataille de Moncontour, & y avoir perdu ſon frere. Il épouſa en 1571. *Adrienne* de Boufflers, fille d'*Adrien* de Boufflers, ſeigneur dudit lieu, de Caigny & d'Hancourt, & de *Louiſe* d'Oiron, ſon épouſe, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Jean* de Tilly, ſeigneur de Prémont, auteur de la branche des ſeigneurs de Prémont, rapportée ci-après; 3. *Pierre* de Tilly, ſeigneur de Villelegats, qui eſt mort après avoir eu lignée; 4. *Antoinette* de Tilly, femme de *Charles* de Croiſmare, ſeigneur de Saint Jean & de Pormorts; 5. *N.* . . . de Tilly, femme de *Pierre* de Limoges, ſeigneur de Saint Juſt.

Louis de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, du Port de Villiers, Jenfoſſe & Villelegats en 1615. lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi en 1598. puis lieutenant dans la compagnie des cent gentilshommes de la maiſon de ſa Majeſté en l'an 1614. conſeiller d'Etat en 1615. fut député en 1614. par la Nobleſſe du bailliage de Mantes, pour aſſiſter en ſon nom à l'aſſemblée des Etats Généraux du royaume, & préſenter au Roi leurs cahiers. Il mourut en 1635. laiſſant de ſon mariage accordé en l'année 1598. avec demoiſelle *Marie* le Pelletier de la Houſ-

Digitized by Google

ſaye, fille de *Charles* le Pelletier, ſeigneur de Chaſteau & Poiſſy, & de *Marie* Bouguier, ſon épouſe, quatre garçons & une fille; ſçavoir, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Adrien* de Tilly, ſeigneur de Villelegats, auteur de la branche des ſeigneurs de Villelegats, rapportée ci-après; 3. *Louis* de Tilly, ſeigneur de l'Orcéau, chef de celle des ſeigneurs de l'Orcéau, auſſi rapportée ci-après; 4. *Jacques* de Tilly, chevalier; 5. *Claude* de Tilly, religieuſe à Poiſſy, morte en 1664.

Charles de Tilly III. du nom, ſeigneur, châtelain & marquis de Blaru, gouverneur pour le Roi des ville & château de Vernon, créé marquis de Blaru en 1659. a eu deux femmes; la premiere, en l'an 1627. fut *Prudence* de la Haye, dame d'Anfreville & la Champagne, de laquelle il n'a point eu d'enfans; la ſeconde, le 29 Juillet 1640. a été *Claude* d'Arcona, fille de *N.*... d'Arcona, & de *Gillette-Perrette* Aliorge de Malicorne. Ce dernier mariage lui donna cinq garçons & quatre filles, qui furent, 1. *Charles* de Tilly, mort à l'âge de deux ans; 2. un autre *Charles*, qui ſuit; 3. *Henri* de Tilly, ſeigneur de Bionval, enſeigne de la compagnie colonelle du régiment de Picardie; 4. *Maximilien* de Tilly, chevalier de l'ordre de Malte; 5. *Robert* de Tilly, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; 6. *Charlotte* de Tilly, religieuſe à Poiſſy; 7. *Eliſabeth* de Tilly, femme de *Jacques*, ſeigneur de Hemon, capitaine au régiment de Picardie; 8. *Claude* de Tilly, morte jeune; 9. *Marie-Claude* de Tilly, morte auſſi dans ſa jeuneſſe.

Charles de Tilly IV. du nom, marquis de Blaru, fut auſſi gouverneur pour le Roi des ville & château de Vernon. De lui deſcend M. le marquis de Blaru, maréchal de camp en 17.... exempt des Gardes du Corps du Roi, marié à *N.*... le Nain, dont ſont iſſus *N.*... de Tilly, capitaine de Dragons, & *N.*... de Tilly, mariée au marquis d'Aſfeld, fils du feu maréchal de ce nom.

Branche des ſeigneurs de Villelegats.

Adrien de Tilly, ſeigneur de Villelegats, ſecond fils de *Louis* de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, & de *Marie* le Pelletier, ſon épouſe, né en 1605. capitaine d'Infanterie, fut pere, par ſa femme *Marie* de Bordeaux, de trois garçons & quatre filles; ſçavoir, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Jacques* de Tilly, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; 3. *Hubert* de Tilly; 4. *Magdelene* de Tilly, femme de *N.*... de Lambert, ſeigneur du Buiſſon-Foluc; 5. *Claude* de Tilly; 6. *Catherine* de Tilly; 7. *Françoiſe* de Tilly.

Charles de Tilly, ſeigneur de Villelegats, né le 10 Septembre 1641. fut lieutenant de la compagnie meſtre-de-camp du régiment du Roi.

Branche des ſeignenrs de l'Orcéau.

Louis de Tilly, ſeigneur de l'Orcéau, troiſieme fils de *Louis* de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, & de *Marie* le Pelletier, ſon épouſe, ſe maria en l'an 1642. avec *Anne* d'Acon, fille & héritiere d'*Urbain*, ſeigneur d'Acon, & de *Magdelene*

Digitized by Google

du Buat, ſon épouſe. Il mourut le 24 Avril 1667. laiſſant trois garçons, qui furent, 1. *Pierre* de Tilly, ſeigneur d'Acon, mort à l'Académie à Paris, en l'an 1664. 2. *Urbain* de Tilly, ſeigneur d'Acon, né le 10 Août 1651. qui a laiſſé pluſieurs enfans de ſon mariage accordé en 1671. avec *Barbe* de Guillon, fille d'*Antoine* de Guillon, ſeigneur de Marmouſſe, entr'autres, *Henri* & *Léonard* de Tilly; 3. *Henri* de Tilly, deſtiné à l'état eccléſiaſtique.

Branche des ſeigneurs de Prémont.

Jean de Tilly, ſeigneur de Prémont, ſecond fils de *Jacques* de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, & d'*Adrienne* de Boufflers, ſon épouſe, ſe maria avec *Catherine* Aubert, dont il eut, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Claude* de Tilly, femme de *Louis* de Loubert, ſeigneur de Martainville.

Louis de Tilly, ſeigneur de Prémont & de Pré, eut deux femmes. De la premiere il eut une fille, morte jeune; & de la ſeconde, nommée *Françoiſe* le Foreſtier, qu'il épouſa par ſon mariage accordé en l'an 1654. dit *l'Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 557. il eut, *Jacques* de Tilly, écuyer, ſeigneur de Prémont, capitaine dans le régiment de Béarn, marié en 1683. avec *Louiſe-Catherine* de Lommeau, dont,

Louis de Tilly, écuyer, ſeigneur de Prémont & du fief de Pré, lieutenant d'Infanterie dans le régiment de Berry en 1708. marié en 1719. à *Marguerite* Chauveau, fille de *Joſeph*, écuyer, ſieur d'Heraine, dont ſont nés pluſieurs enfans.

Branche des ſeigneurs de Mondreville.

Pierre de Tilly, ſeigneur de Villelegats & de Mondreville, troiſieme fils de *Jacques* de Tilly, ſeigneur & châtelain de Blaru, & d'*Adrienne* de Boufflers, ſon épouſe, eut pour femme, le 30 Juillet 1627. *Antoinette-Jacqueline* de Leſtang, fille de *Tanneguy* de Leſtang, écuyer, de laquelle il eut; 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Tilly, mort jeune; 3. *N.*..... de Tilly, morte auſſi en enfance.

Louis de Tilly, ſeigneur de Mondreville, né le 22 Septembre 1630. épouſa le 17 Septembre 1661. *Anne* de Feniere, fille de *François* de Feniere, ſeigneur d'Alaines, en Orléanois, & de *Renée* Brunel, ſon épouſe, de laquelle il eut, 1. *Louis* de Tilly; 2. *François* de Tilly; 3. *Louis* de Tilly; 4. *Charles* de Tilly; 5. *Marie-Anne* de Tilly.

Branche des ſeigneurs d'Eſcarbouville.

Raoul de Tilly, ſeigneur d'Eſcarbouville, ſecond fils de *Nicolas* de Tilly, ſeigneur de Barou, & de *Thomaſſe* d'Octeville, ſon épouſe, ſe maria à *Jeanne* Carbonnel, fille de *Philippe* Carbonnel, ſeigneur de la Hogue & d'Orglandes, dont il eut, 1. *Richard*, qui ſuit; 2. *Raoul* de Tilly, chevalier; 3. *Guillaume* de Tilly.

Richard de Tilly, ſeigneur d'Eſcarbouville, épouſa *Robine* de Théric, dame de Sermentot, dont il eut, 1. *Raoul*, qui ſuit;

Digitized by Google

2. *Ternand* de Tilly, seigneur de Sermentot, capitaine de Cherbourg en 1472.

Raoul de Tilly II. du nom, seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, eut pour femme *Alix* de Thieuville, dont, 1. *Robert* de Tilly, seigneur d'Escarbouville, mort sans hoirs; 2. *Richard*, qui suit; 3. *Raoul* de Tilly, chevalier.

Richard de Tilly, seigneur d'Escarbouville & de Sermentot, épousa *Jeanne* de Hotot, fille de *Richard* de Hotot, seigneur de Beaumont, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Tilly, seigneur d'Escarbouville & de la Hogue; 2. *Guillaume* de Tilly, seigneur de Sermentot en 1505. 3. *Gilles* de Tilly, seigneur & curé d'Orglandes; 4. *Catherine* de Tilly, femme de *Henri* Heuzé, seigneur de Flermanville & de la Haulle.

Branche des seigneurs de Saint Germain.

Jean de Tilly, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, second fils de *Jean* de Tilly, seigneur de Barou, & d'*Agnès* de Riviers, son épouse, prit pour brisures dans ses armes *le champ d'argent, à la fleur de lys de gueules*, & ses enfans garderent le nom de Saint Germain. Son fils fut,

Jean II. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, qui épousa *Jeanne* de Siffrevast, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Guillaume* de Saint Germain, chevalier.

Jean III. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, capitaine de Bayeux & chambellan du roi Charles VI. en 1416. eut pour femme *Jeanne* de Coulombieres, fille d'*Olivier*, sire de Coulombieres, dont il eut, entr'autres enfans,

Foulques, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, chambellan du duc d'Orléans en 1443. marié à *Maline* d'Esquay, dame de Marcambie, fille de *Richard* d'Esquay, seigneur d'Aigneux, & de *Jeanne* de Boutemont, son épouse, dont sortirent, 1. *Fernand*, qui suit; 2. *Philippe* de Saint Germain, chevalier; 3. *François* de Saint Germain, chevalier; 4. *Nicolas* de Saint Germain, qui embrassa l'état ecclésiastique.

Fernand, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, fut pere, entr'autres enfans, de

Michel, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, marié à *Guillemette* de Louraille, fille du seigneur d'Escoville, de laquelle sortit,

Jean IV. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte en 1500. Il épousa *Gillette* Ranquier, dont, 1. *Jean* de Saint Germain, qui eut pour femme *Philippe* de Crolay; 2. *Michel*, qui suit; 3. *Louis* de Saint Germain; 4. *Charles* de Saint Germain.

Michel de Saint Germain II. du nom, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, épousa *Françoise* le Breton, dont sortit,

Roland, seigneur de Saint Germain-le-Vicomte, lequel épousa *Françoise* de la Luthumiere.

Voyez, sur la maison de Tilly, l'*Histoire d'Harcourt*; celle de Normandie; le P. Anselme, l'*Armorial de France*, &c. Elle a fait ses preuves de noblesse en différens temps, comme en 1323. & en 1453. puis lors de la recherche des faux Nobles en 1598.

Digitized by Google

& le 12 Mars 1642. par les ſeigneurs de Blaru.

Il y a encore en Normandie, élection de Valognes, un Tilly, ſeigneur de Craville, qui porte : *de gueules, à la fleur de lys d'or, écartelé de gueules, à l'aigle d'argent, onglée & becquée d'or.*

TINGRY : *Tome III. p. 366. col. 2. lig. 41.* La terre de Tingry, *liſez*, le titre de Tingry.

Ibid. lig. 47. après France, *ajoutez* : La terre de Tingry a été acquiſe en l'année 1756. pour *N.....* Dagueſſeau, comteſſe d'Ayen.

TINSEAU : Ancienne famille noble, établie au comté de Bourgogne depuis près de deux ſiécles ; elle eſt originaire de la petite ville de Valery, dans le diocéſe de Sens.

Etienne Tinſeau, capitaine & gouverneur du château de Montaichey, proche Sens, périt avec la femme *Jeanne* de Saynault, à la défenſe de ce château, dans le temps des guerres de la Religion qui déſolerent la France dans le ſeizieme ſiécle.

C'eſt un des fils d'*Etienne* Tinſeau, qui vint s'établir à Beſançon.

Cette famille a été illuſtrée en la perſonne de *Jean-Antoine* Tinſeau, né en 1697. chanoine de l'égliſe métropolitaine de la ville de Beſançon en 1712. & grand-viçaire de ce diocèſe en 1738. nommé à l'abbaye de Bithaine, ordre de Saint Bernard, en 1743. évêque de Bellay en 1745. & transféré à l'évêché de Nevers en l'an 1751. Il eſt fils d'*Alexandre-Antoine* Tinſeau, conſeiller au Parlement du comté de Bourgogne en 1695. mort en 1745. & petit-fils de *Jean-Antoine*, cogouverneur de ladite ville de Beſançon dans le temps qu'elle étoit libre & impériale, & enſuite ſecrétaire de la même ville. Il fut honoré de pluſieurs commiſſions importantes, pour le ſervice de ſa patrie, étant envoyé en 1658. auprès de l'empereur *Léopold*, & en 1664. auprès du gouverneur général des Pays-Bas.

M. l'évêque de Nevers a deux freres conſeillers au Parlement de la province de Franche-Comté, dont l'aîné *Claude Joſeph-Alexandre* Tinſeau, ſeigneur de Moire, a épouſé en 1731. *Anne-Marguerite* Duban, fille d'*Hilaire-Joſeph* Duban, conſeiller au même Parlement, & de *Marie Thérèſe* de Santans, dont une fille unique, mariée à *Jean-Baptiſte-Marie* d'Olivet de Chamole, conſeiller au Parlement de Beſançon, fils & petit-fils de conſeillers au même Parlement. Le cadet, nommé *Marie-Nicolas*, ſeigneur de Genne, a épouſé en 1739. *Jeanne-Sabine-Thérèſe* Petremand de Valay, dont pluſieurs enfans, fille de *Claude Charles-François* Petremand (*a*), ſeigneur de Valay, Cugney, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien capitaine commandant au régiment des Cuiraſſiers du Roi. Deux de ſes fils ſont officiers dans le même régiment ; l'aîné, *Philippe-Déſiré* en eſt major, & chevalier de Saint Louis ; le cadet, *Anne-Philippe* y eſt capitaine, & a été reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1740. Ils

(*a*) *Petremand de Valay porte pour armes* : d'azur, à trois pommes de pin d'or, 2 & 1.

avoient un oncle, frere de leur pere, reçu chevalier de minorité en 1704. dans le même ordre, & qui eſt mort en 1743. commandeur de la Racherie en Bourbonnois. Cette famille eſt jurée dans tous les chapitres de nobleſſe de la province.

Les armes ſont : *de gueules, au bras d'or, tenant à la main un rameau d'or à trois branches.*

TIRMOIS, écuyer, ſieur de Courtonne, en Normandie, élection de Caën : Famille maintenue dans ſa nobleſſe au mois d'Août 1664. & le 13 Juin 1676.

Cette famille a donné des officiers, qui ſe ſont diſtingués par leur valeur pour le ſervice de nos Rois & de l'Etat. *Laurent* & *Joſeph* Tirmois ſervirent ſous Henri III. & Henri IV. *Jean* & *Gratien* Tirmois ſervirent ſous Louis XIII. *Adrien* & *René* Tirmois ſous Louis XIV. *Adrien* ſervit comme volontaire depuis 1642. juſqu'en 1645. & ayant été fait lieutenant de Cavlerie au régiment de Macey, il continua ſes ſervices juſqu'en 1652. Il ſe trouva à pluſieurs ſiéges importans. *Pierre*, ſon fils, marcha ſur ſes traces, & fit pluſieurs campagnes dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires & dans le régiment de Dragons de la Reine. Il manqua de perdre la vie au ſiége de Maeſtrick, où Louis XIV. étoit en perſonne ; car il fut enveloppé ſous un fourneau que les ennemis firent jouer tandis qu'il combattoit.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or, chargé de cinq cors de gueules, liés enſemble.*

TISSERANT DE CHALANGE & D'ARCELOT : *Tome III. p. 367. col. 1. d'azur, au chevron d'or*, liſez, *d'azur, au chevron d'argent.*

TISSEUIL D'ANVAUX : Famille établie dans le Limouſin & la Marche, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 559.*

Lue du Tiſſeuil, écuyer, ſieur d'Anvaux & du Cheſne-Pinier, eut pour frere *Jean* du Tiſſeuil, écuyer, ſieur des Courades, maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1483. par ordonnance de M. Dagueſſeau, commiſſaire départi dans la généralité de Limoges, du 11 Avril 1668.

De ſon mariage accordé en 1655. avec *Anne* Valentin, eſt iſſu *Barthelemi* du Tiſſeuil, écuyer, ſeigneur d'Anvaux, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Nettencourt en 1699. puis lieutenant-colonel dans le régiment de Roſieres, Infanterie, par commiſſion du 8 Octobre 1702. chevalier des ordres royaux de Saint Louis & de Saint Lazare, commandant pour le Roi à la tour de Pillemil à Nantes, & écuyer de feue madame la maréchale-ducheſſe d'Eſtrées, mourut le 11 Janvier 1738. âgé d'environ ſoixante-dix ans. Il avoit épouſé en 1699. *Marguerite* Valentin, fille de *François* Valentin, écuyer, ſieur de Montbrun & du Bois-Aunoux. Il en a eu,

1. *François* du Tiſſeuil, né le 11 Septembre 1706.

2. Un autre *François*, né le 10 Mars 1710.

3. *Françoiſe*, née le 12 Août 1702. reçue à Saint Cyr en 1714.

Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, poſées 2 & 1.*

TITON : *Maximilien* Titon, baron de Berre, ſeigneur de Lançon, d'Iſtres, d'Ognon & &

& d'Evillé, conſeiller, ſecrétaire du Roi & de ſes Finances, directeur général des Manufactures & Magaſins royaux d'armes en France, mourut le 24 Janvier 1711. âgé de quatre-vingts ans, laiſſant pour troiſieme fils de *Marguerite* Bécaille, décédée le 17 Novembre 1721. *Jean-Jacques* Titon, ſeigneur du Pleſſis-Choiſelle, Chamant & Aumont, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu à cette charge le 18 Septembre 1692. doyen des conſeillers en l'Hôtel-de-Ville de Paris, & ancien grand-maître des Eaux & Forêts de France, au département de Blois & de Berry, mort à Paris le 6 Mars 1740. dans la ſoixante-quinzieme année de ſon âge. Il avoit ſervi dans ſa jeuneſſe pendant ſix années, tant en qualité de mouſquetaire, que de capitaine dans le régiment de Navarre, & enſuite capitaine dans le régiment des Bombardiers, où il entra à la création de ce corps. Il ſervit au ſiége de Philiſbourg en 1688. & ſe trouva l'année ſuivante à la défenſe de la ville de Mayence, où il fut bleſſé d'un coup de fuſil à l'épaule. Il a laiſſé d'*Hélene* de Saint Meſmin, ſa femme, fille de *Daniel* de Saint Meſmin, ſeigneur du Meſnil, procureur du Roi à Orléans, qu'il avoit épouſée le 17 Janvier 1694. trois fils, dont l'aîné, *Jean-Baptiſte-Maximilien* Titon, fut reçu conſeiller au Parlement de Paris, à la cinquieme Chambre des Enquêtes, le 22 Janvier 1717. & a été marié; le ſecond, *Jacques-Daniel* Titon de Chamant, reçu conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Mai 1727. & le troiſieme, nommé *Zacharie*, qui a ſervi pendant deux ans en qualité de cadet dans les Gardes du Corps du Roi, & qui fut reçu à la charge de maître des comptes qu'avoit ſon pere : il mourut à Paris le 12 Avril 1740. âgé de quarante ans, ſans avoir été marié. Ils ſont neveux d'*Evrard* Titon, ſieur du Tillet, commiſſaire provincial des guerres, autrefois capitaine de Dragons & maître d'hôtel de feue madame la Dauphine, mere du Roi, connu dans la République des Lettres par ſon Parnaſſe François, exécuté en bronze, & par pluſieurs autres Ouvrages. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1740. *p.* 612.

TIVOLEI DE BARAT : Famille du Dauphiné, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 560.

Louis de Tivolei de Barat, capitaine de Grenadiers dans le régiment de Perche, puis commandant le ſecond bataillon du même régiment en 1707. avoit pour quatrieme ayeul *Pierre* Tivolei, écuyer, châtelain d'Auterive, qui vivoit avant l'an 1500.

De ſon mariage accordé en 1711. avec *Anne* Flotte, fille d'*Henri* Flotte, ſeigneur de la Frédiere, eſt iſſu,

Louis de Tivolei de Barat, né en Septembre 1713. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 19 Décembre 1729.

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée de trois loſanges & deux demi-loſanges de ſable.*

TOENY : Terre ſituée dans le bailliage de Rouen, entre Gaillon & les Andelis, ſur les bords de la riviere de Seine. Cette terre

eſt poſſédée par un gentilhomme qui en porte le nom, & dont les ancêtres l'ont acquiſe.

Il porte pour armes : *d'or, à la roſe de gueules.*

TOISI : Famille de Bourgogne, qui porte : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Jeanne-Edmée* de Toiſi, née le 9 Juillet 1679. du mariage de *Jacques* de Toiſi, écuyer, ſeigneur de Torci, & de *Claude* du Bois, qui a été reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1688. après avoir juſtifié qu'elle deſcendoit de *Jacob* de Toiſi, ſeigneur de Torci, qui vivoit en 1448. & qui étoit ſon ſixieme ayeul ; & *Claude* de Toiſi de Torci, née le 23 Octobre 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1688. prouva que *Filbert* de Toiſi, ſeigneur de Torci, qui vivoit en 1540. étoit ſon quart-ayeul.

TOLEDE : *Tome III. p. 367. col. 2. lig. 32. après* Hueſca, *ajoutez*, fondus dans la maiſon de Sylva-Mendoſa.

Ibid. lig. 34. après Ferdinanda, *ajoutez*, à préſent aînés, préſomptifs héritiers des duchés de l'Infantado & de Paſtrane.

TOLLEVAST : Terre ſituée dans le bailliage du Cotentin, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes maiſons de la province de Normandie, dont les armes ſont : *d'argent, à ſix loſanges de gueules, 3, 2 & 1.*

Le ſire de Tollevaſt eſt nommé parmi les trois cents gentilshommes, à qui le roi *Jean* pardonna, après l'affaire du roi de Navarre en 1360. Dans l'Armorial dreſſé par le commandement du roi Charles V. en 1368. ſont auſſi nommés M. de Tollevaſt, & M. *Gauvain* de Tollevaſt, chevaliers.

TONDUTI : Famille d'Avignon, qui a formé pluſieurs branches, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 561.*

Pierre-François de Tonduti, ſeigneur de Saint Léger, fut chevalier de l'ordre du Roi par lettres du 20 Décembre 1666. & *Jean-Baptiſte* de Tonduti, écuyer, ſeigneur de Blauvac, ſon frere aîné, a laiſſé poſtérité.

Pierre de Tonduti, ſeigneur de Monſerein, baron de Malijac, fils dudit *Pierre-François*, épouſa en l'an 1647. *Françoiſe* d'Aloard. Ce fut en ſa faveur que la ſeigneurie de Malijac, en Languedoc, fut érigée en titre & dignité de baronnie par lettres patentes données à Paris au mois de Juillet 1653.

De ce mariage naquit *Pierre-François* II. du nom, baron de Malijac, marié en 1678. avec *Jeanne* Baroncelli, mere, entr'autres enfans, de

Joſeph-Pierre-François de Tonduti, écuyer, ſeigneur & baron de Malijac, ſeigneur de Saint Léger & de Beauregard, qui épouſa en 1710. *Louiſe-Marie* de Clémens de Gravezon, fille de *Jacques* de Clémens, écuyer, ſeigneur de Gravezon de Caſtellet, de Montroux, &c. Il en a eu, entr'autres enfans, *Jacques-Jean-Baptiſte* de Tonduti de Malijac, né le 9 Novembre 1712. reçu page de la petite écurie du Roi le 18 Mars 1727. puis ſucceſſivement enſeigne & ſous-lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes.

Les armes ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules ; écartelé d'argent, à une roſe de l'un en l'autre, brochante ſur le tout ; au 2*

Digitized by Google

& 3 *d'argent, à une bande de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

TONNELIER-BRETEUIL : *Tome III. p. 369. col. 1. lig. 14. après 1723. ajoutez*, abbé de Saint Pierre de Chaumes, prieur commendataire de Deuil & d'Eſcarmeil, & grand-maître de la chapelle de la Muſique du Roi, mort dans ſon diocèſe le 24 Avril 1732. âgé de quarante-trois ans.

TONNERRE (CLERMONT): *Tome III. p. 370. col. 1. lig. 42. après Alix* de Bourgogne, *effacez* les lignes qui ſuivent juſqu'à *Jean* de Huſſon, & *ajoutez*, morte en 1290. avoit épouſé *Jean* de Châlon, mort en 1309. dont vint *Guillaume* de Châlon, auquel le comté de Tonnerre fut donné en Janvier 1292. par la ſœur de ſa mere, *Marguerite* de Bourgogne, reine de Sicile, comteſſe de Tonnerre, par partage de 1273. morte le 5 Septembre 1308. enterrée dans le chœur de l'égliſe de l'hôpital de Tonnerre, qu'elle avoit fondé. *Guillaume* de Châlon, donataire de Tonnerre, fut tué le 9 Août 1304. Il étoit auſſi comte d'Auxerre. Sa fille, *Jeanne*, mourut comteſſe de Tonnerre en 1333. Son héritier fut le comte *Jean* II. ſon frere, tué en 1346. pere du comte *Jean* III. mort en 1361. dont les comtes *Jean* IV. & *Louis*; ce dernier mort en 1398. La comteſſe *Marguerite*, leur ſœur, avoit épouſé *Olivier* de Huſſon, dont *Jean* de Huſſon, leur fils, fut admis par arrêt de l'année 1453. au retrait de Tonnerre ſur *Louis* de Châlon, prince d'Orange, qui avoit acquis en 1440. les droits d'une ſœur aînée de *Marguerite*, qui étoit *Jeanne* de Châlon, morte en 1451. femme de *Jean* de la Baume.

Ibid. col. 2. lig. 18. après en Dauphiné, *ajoutez*, pere d'*Antoine* I. comte de Clermont en Octobre 1547, dont le fils *Henri*, duc & pair, nommé des comtés de Tonnerre & de Clermont par brevets des premier Mai 1571. & 10 Juin 1572. fut tué en Avril 1573. Il étoit biſayeul de *Jacques*, qui a vendu, entre le 24 Septembre 1679. & 1682. qu'il eſt mort, le comté de Tonnerre (en s'en réſervant le titre à lui & à ſa poſtérité) au marquis de Louvois, mort le 15 Juillet 1691. Sa veuve, *Anne* de Souvré en a joui juſqu'au 2 Décembre 1715. & par le partage du 10 Mars 1721. Tonnerre échut au marquis de Courtenvaux, décédé le 12 Mai ſuivant, après ſon fils aîné, marquis de Louvois, mort le 24 Septembre 1719. laiſſant le marquis de Courtenvaux, né en Février 1718. le troiſieme de ſa famille, ſeigneur de Tonnerre en 1761. pere de la ducheſſe de Villequier. *Voyez* LOUVOIS.

Il eſt à propos d'obſerver ici que le château d'Ancy-le-Franc avoit été bâti par un de ceux du nom de Clermont, & que le marquiſat de Cruzi a été joint par le miniſtre Louvois à tous ces domaines. Le fils du maréchal de Clermont eſt appellé comte de Clermont-Tonnerre.

TORAISE, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

TORON : Il y a deux familles de ce nom établies en Provence.

L'une, originaire de la ville de Digne, qui porte pour armes : *d'azur, au chien barbet d'argent, ſurmonté de trois beſans de même.*

Digitized by Google

L'autre, qui étoit en considération dans la ville de Brignolles dès le seizieme siécle, & qui subsiste dans *Jean-Joseph-François* de Toron, seigneur d'Entragues, conseiller au Parlement d'Aix en 1742. marié en 1747. à *Pauline-Gabrielle* de Léotard, dame d'Entragues.

TOROTE, ou TOUROTTE : *Tome III. p.* 371. *col.* 1. *après* ce mot, *ajoutez*, en Picardie.

TOT, en Normandie : *Tome III. p.* 372. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, à trois têtes de griffon d'or, arrachées de gueules, & posées* 2 *&* 1.

TOUCHE (de la), écuyer, sieur de Saint Maur, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au levrier rampant d'argent, armé & accolé d'or.*

Une autre famille du même nom, élection de Lisieux, porte : *d'argent, à la bande de sable.*

TOUCHES (des), écuyer, sieur de la Garende, même province, élection de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la rose d'or, accompagnée de trois feuilles de chêne d'argent,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

TOUCHEY (du), écuyer, sieur de la Rouerie, de Benauville & de Venoix, même province, élection de Caën : Famille qui porte pour armes ; *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois mains droites de même,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

TOULONJON, en Franche-Comté : *Tome III. p.* 372. *col.* 2. *lig.* 23. *après* de Launay, *ajoutez*, dont un fils, né & baptisé le 8 Septembre 1739. nommé *Hippolite-Jean-René.*

TOUR (la) : *Tome III. p.* 374. *col.* 2. *lig.* 20. né, *lisez*, mort.

Ibid. lig. 24. *après* 1738. *ajoutez*, ayeule des duchesse d'Ancenis & maréchale de Biron, sa sœur.

Ibid. p. 375. *col.* 1. *lig.* 17. *après* Trémoille, *ajoutez*, le comte d'Auvergne, nommé *Godefroy-Girault*, mort à Paris le 29 Mai 1732. dans la treizieme année de son âge.

Ibid. lig. 43. de France, *lisez*, de Bouillon.

TOUR (la), seigneur de Romoules : Famille, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 456. sortie de la maison de la Tour, établie dans le royaume de Naples.

Louis de la Tour, tige de la branche établie actuellement en Provence, suivit *Louis* II. d'Anjou, roi des Deux-Siciles & comte de Provence, auquel il rendit de grands services. Ce prince le fit capitaine général au bailliage de Digne, par lettres du 10 Août 1426. Il étoit fils de *Philippe* de la Tour, qui suivit le parti de la reine *Jeanne* contre *Charles* de Duras. Il épousa *Béatrix* de Cormis, dame de Romoules, en Provence, d'une ancienne famille, à présent éteinte. Il mourut à Hieres, laissant de son mariage, 1. *Fouquet*, qui suit ; 2. *Antoine*, surnommé le Breau, élu premier consul d'Arles en 1468. viguier de Marseille en 1467. conseiller d'Etat du Roi en 1470. mort sans postérité ; 3. *Honoré*, tige de la branche établie à Arles ; 4. *Elzéar*, doyen de l'église de Lorgues, & ensuite chanoine de la cathédrale d'Aix.

Digitized by Google

Fouquet de la Tour, seigneur de Romoules, fut maître d'hôtel de Charles VIII. premier consul d'Arles en 1485. Il eut de *Georgette* de Varadier sa femme en 1488. 1. *Honoré-René*, qui suit; 2. *Jean-Antoine*, dont la postérité finit au commencement du siécle passé.

Honoré-René de la Tour, seigneur de Romoules, testa en 1538. & laissa de *Jeanne* de Varey de Mentager, *Balthasard*, qui suit, & un puîné, dont une fille, mariée à *Honoré* de Sabran, seigneur d'Aiguines, &c.

Balthasard de la Tour, seigneur de Romoules, épousa en 1555. *Françoise* d'André de Mirallet, mere de *Henri*, qui suit, & de *René* de la Tour, dont les deux fils, *René* & *Jean*, formerent deux branches.

Henri de la Tour, seigneur de Romoules, fut un des plus braves hommes de son temps. Il mourut dans un âge fort avancé, laissant de *Louise* d'Esparron, dame de Tourtour, plusieurs enfans, presque tous morts au service de sa Majesté. *Gaspard*, qui suit, laissa seul postérité.

Gaspard de la Tour, seigneur de Romoules & de Tourtour, fit alliance en 1643. avec *Marguerite* d'Emenjaud, d'une famille éteinte, dont,

Jean de la Tour, seigneur de Romoules, &c. marié à *N.*... de Peissonel, de laquelle il a eu vingt-trois enfans, vingt morts en bas âge, deux filles, mortes âgées de cinquante ans, sans avoir été mariées, & *Denis-Marcel*, qui suit.

Denis-Marcel de la Tour de Romoules épousa *Suzanne* de la Tour, d'une branche de la même famille établie à Ricz, & aujourd'hui éteinte. Il eut de ce mariage, 1. *Jean-Louis*, qui suit; 2. *Marie-Anne* de la Tour, laquelle fut mariée au seigneur de Briançon.

Jean-Louis de la Tour de Romoules, seigneur en partie de Tourtour, s'est marié en Juillet 1757. à *Jeanne-Alexandre* de Grasse, issue des seigneurs & barons de Mouans.

Branche de la Tour établie à Arles.

Honoré de la Tour, un des fils de *Louis*, & de *Béatrix* de Cormis, fut deux fois premier consul d'Arles en 1483. & 1501. & testa la même année. Il eut de *Magdelene* d'Isnard, fille de *Laurent*, & de *Jeanne* de Lubieres, *Louis*, qui suit, & *François*, chevalier de Rhodes.

Louis de la Tour, premier consul d'Arles en 1509. & 1521. épousa *Antoinette* de Glandevès, fille d'*Hélion*, & de *Jeanne* de Justas, dont, 1. *Pierre*, consul d'Arles en 1541. & 1550. mort sans postérité; 2. *Jacques*, chevalier de Rhodes; 3. *François*, qui suit.

François de la Tour s'allia en 1549. avec *Guillemette* de Berenguier, dont, 1. *Gabriel*, qui suit; 2. *Antoine*, reçu chevalier de Rhodes en 1570.

Antoine de la Tour épousa en 1610. *Jeanne* de Piquet.

Pierre de la Tour, issu de ce mariage, épousa en 1636. *Diane* de Gérard & fut lieutenant du sénéchal de Beaucaire & de Nismes. Ses fils furent, 1. *Jacques-François*, qui suit; 2. *Jean-Louis*, mort au service pendant les guerres d'Hollande.

Jean-François fut maintenu

Digitized by Google

dans ſa nobleſſe le 30 Juillet 1667. Il épouſa la même année *Félise* d'Eiguieres, dont, 1. *Jean-Louis* de la Tour, marié avec *Catherine* de Meiran, dont un fils unique, mort jeune; 2. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de la Tour épouſa en 1711. *Marguerite-Urſule* de Biord, & en eut pluſieurs enfans, dont trois ſont encore vivans; ſçavoir, 1. *François-Xavier*, qui ſuit; 2. *Marie* de la Tour, mariée le 31 Juillet 1737. à *Louis-François* de Giraud, officier au régiment des Gardes Françoiſes; 3. *Félise*, mariée le 29 Février 1744. avec *François* de Merle, dans le comtat.

François-Xavier de la Tour ſe maria le 18 Janvier 1741. avec *Anne-Marie-Baptiſte* de Grimaldi, d'une branche de cette maiſon établie à Nice. Il a de ce mariage,

1. *Joſéph* de la Tour, né le 30 Février 1743. entré au ſervice de la Marine le 12 Mars 1756. à préſent garde du Pavillon Amiral.

2. *François-Xavier-Jacques* de la Tour, eccléſiaſtique, né le 11 Janvier 1745.

3. *Marie* de la Tour, née le 2 Octobre 1741.

Les armes: *d'azur, à la tour crenelée de quatre pieces d'argent, & maçonnée de ſable, à deux colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, affrontées, perchées ſur les deux crenaux extrémes, & ſoutenant de leur bec une étoile d'or.*

TOUR (la), ſeigneur de la châtellenie de la Tour, & anciennement de la terre de Lieux, membre de ladite châtellenie, en Comminge: C'eſt une maiſon des plus anciennes & des mieux alliées du pays. Leurs armes, qui ſe voyent avec celles des comtes de Comminge, ſur la vieille tour du château, & qui n'y ſont pas blaſonnées, ſont: *de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de ſable, au chef d'argent, à deux demi-fleurs de lys, un croiſſant entremi de gueules.* Les anciens ſeigneurs d'Eſpenan, du nom de la Tour, dont le dernier, (*Jean* de la Tour, ſeigneur d'Eſpenan), étoit maréchal de camp en 1562. étoient probablement une branche de la Tour de Lieux. Les uns & les autres portoient *une tour* dans leurs armes. Il eſt vrai que les ſeigneurs d'Eſpenan n'y portoient pas de chef, peut-être pour marquer la différence d'une branche cadette.

Les ſeigneurs d'Eſpenan, du nom de la Tour, s'étoient diſtingués pendant plus de trois ſiécles au ſervice, dans des emplois fort conſidérables.

TOUR-BOULIEU. *Voyez* BOULIEU, *Tome IV. p.* 301. de ce *Dictionnaire*.

TOUR D'APCHER: *Jean-Maurice* de la Tour d'Apcher, baron de Thouras, ſeigneur de Merdogne & de la Margeride, & appellé le comte de la Tour d'Apcher, chevalier de Saint Louis, qui étant capitaine d'Infanterie dans le régiment de Limoſin, eut une jambe emportée à la bataille de Luzara en Lombardie, le 15 Août 1702. mourut à Langheac en Auvergne, le 31 Janvier 1739. âgé de ſoixante-quatre ans. Il avoit eu un frere aîné, après la mort duquel, ſans enfans mâles, il prit le nom de comte de la Tour & y joignit celui d'Apcher, en vertu d'une donation qu'*Henri-Louis*, comte d'Apcher, ſon oncle maternel,

Digitized by Google

lui avoit faite de tous ſes biens, le 2 Mai 1710. à la charge par lui & ſes deſcendans de porter le nom & les armes d'Apcher. Il avoit été marié le 18 Février 1715. avec *Claude-Catherine* de Sainctot, fille de feu *Nicolas* de Sainctot, ſeigneur de Vémars, maître des cérémonies de France & introducteur des Ambaſſadeurs, & de *Claude* de Liſle. Il en a laiſſé *Louis Claude-Maurice* de la Tour d'Apcher, né le 28 Mai 1719. colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, mort le 18 Juillet 1746. & *Nicolas-François-Julie* de la Tour d'Apcher, né le 20 Août 1720. chevalier de Malte au berceau, lequel étoit en 1746. capitaine de Cavalerie: il eſt le ſeul mâle qui reſte de cette branche, cadette de celle des vicomtes de Turenne, depuis ducs de Bouillon, d'avec laquelle elle eſt ſéparée depuis environ deux cents cinquante-ſix ans.

Nicolas-François-Julie de la Tour d'Apcher, eſt parent, du ſept au huitieme degré, du duc de Bouillon, ayant pour ayeux communs *Agne* de la Tour IV. du nom, ſeigneur d'Oliergues, & *Anne* de Beaufort, vicomteſſe de Turenne, qui par leur teſtament mutuel du 4 Mars 1479. appellerent à la ſucceſſion du vicomté de Turenne *Antoine-Raymond* de la Tour, leur dernier fils, & auteur de *Jean-Maurice* de la Tour, rapporté ci-deſſus, & cela en cas de mort de ſes freres aînés, ſans enfans. Voyez les *Mercures de France des mois de Février* 1739. p. 391. & *de Juillet* 1746. p. 209. & 210. & l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IV.* p. 514.

Les armes: *au 1 & 4 ſemé* de France, *à la tour d'argent*, qui eſt de la Tour: *au 2 & 3 d'or, à la tour de gueules, à deux haches d'armes d'azur, adoſſées, mouvantes du haut de la tour*, qui eſt d'Apcher; *ſur le tout d'or, au gonfanon de gueules, frangé de ſinople*, qui eſt d'Auvergne.

TOUR-LANDRY: Ancienne maiſon d'Anjou, éteinte & fondue dans Maillé-Ainé, chargé des nom & armes de la Tour-Landry, dont les marquis de Saleſnes, de Gilbourg, & comtes de la Tour-Landry, barons d'Entrames, qui portent: *coupé* de Maille, *ſur la* Tour-Landry, *qui eſt d'or, à la faſce crenelée de gueules.*

TOUR (de la): Maiſon du Dauphiné, diviſée en pluſieurs branches connues ſous les noms de Gouvernet, la Charce & Montauban. Les aînés ſont les marquis de Gouvernet & de la Charce, dits la Tour du Pin, & les puînés ſont les marquis de la Chaux & de Montauban.

Suivant le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II.* p. 454. la branche de Gouvernet remonte à *Guigues* de la Tour, nommé parmi les Nobles du pays de Trieves, dans une réviſion des feux de 1484. Il épouſa *Anne* l'Allemand, ſortie des barons d'Uriage, dont,

Pierre de la Tour, marié en 1510. à *Magdelene* Sylve, dame de Gouvernet, mere de

Guigues II. de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, marié à *Eſprite* de Bouſquet, dont, 1. *René*, qui ſuit; 2. *Jacques* de la Tour, tige de la branche des ſeigneurs de Saint Sauveur & de Lens établie en Dauphiné, lequel fut préſent le premier Septembre

Digitized by Google

1609. au traité de mariage de ſa niece *Juſtine* de la Tour, avec *Louis* Marcel, dit Blain, baron de Poët.

René de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, fut gouverneur de Nions, Die & Montelimar aux années 1587. 1590. 1591. & 1598. après s'être diſtingué par ſa grande valeur ſous les regnes de Henri III. & de Henri IV. qui le chargerent des commiſſions les plus importantes. Ce fut en récompenſe de ſes ſervices que Louis XIII. érigea en 1619. la terre de la Charce en marquiſat. Il avoit été marié en 1573. avec *Iſabeau* d'Artaud-Montauban, dame de la Charce, fille d'*Antoine* Artaud de Montauban, troiſieme mari de *Marguerite* Planchette, dame de la Charce, dont, 1. *Charles*, tige de la branche des barons d'Aix & d'Auberive, dont les marquis de Gouvernet, & la comteſſe de Vireville, morte en 1741. mere de madame de Senoſan, ayeule, par la princeſſe de Tingry, de la ducheſſe de Montmorency; 2. *Jean*, dont la fille unique épouſa ſon couſin germain; 3. *Céſar*, qui ſuit; 4. *Hector*, rapporté ci-après, & une fille mariée dans la maiſon de Blain-Marcel en 1609.

Céſar de la Tour, marquis de la Charce, connu auparavant ſous le nom de ſeigneur de Plautiers, fut page du roi Henri le Grand, gouverneur de Nions, & conſeiller d'Etat d'épée en l'an 1641. Il laiſſa de *Claudine* de Gineſtous, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *René*, d'où ſortent les barons de Malerargues en Languedoc; 3. *Sybille* de la Tour, épouſe de *Jean* de Joannis, conſeiller au Parlement d'Aix.

Pierre de la Tour II. du nom, marquis de la Charce, colonel de deux régimens, l'un de Cavalerie & l'autre d'Infanterie, avec brevet de maréchal de camp, né en 1667. & lieutenant général à l'âge de vingt-huit ans, eut de *Françoiſe* de la Tour-Mirabel, ſa couſine, 1. *Achille*, marquis de la Charce, tué en Hollande en 1672. 2. *Pierre*, marquis de Plantiers; 3. *Louis*, qui ſuit; 4. *René* de la Tour-Mirabel; 5. mademoiſelle d'Alerac; 6. la célebre & l'illuſtre *Philis* de la Tour la Charce, laquelle en l'an 1692. lors de l'éruption du duc de Savoye en Dauphiné, fit armer, ſous les ordres du maréchal Catinat, les Communes de ſon canton, & s'étant miſe à leur tête, elle repouſſa pluſieurs fois les ennemis qui s'étoient avancés pour piller & brûler. Cette action la fit recevoir du Roi avec les dernieres marques d'eſtime, & ſa Majeſté l'honora d'une penſion.

Louis de la Tour, marquis de la Charce, fit alliance avec *Claudine* de Mazel, dont il eut,

Jacques-Philippe-Auguſte de la Tour, marquis de la Charce, marié le 6 Novembre 1721. avec *Magdelene-Gabrielle-Antoinette* de Choiſeul-Lanques, héritiere d'une branche aînée de cette illuſtre maiſon, dont, 1. *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles*, qui ſuit; 2. *N.*... chevalier de l'ordre de Malte; 3. *N.*... mariée à *N.*... de Bouilloud, ſeigneur de Saint Julien.

Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles, appellé le marquis de la Tour du Pin, colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis,

Digitized by Google

& gouverneur de la province du Maine, qui *écarteloit* de Dauphiné, comme ſa ſœur, a épouſé le 7 Février 1748. *Jeanne-Magdelene* Bertin, fille unique & héritiere par la mort ſans enfans de la marquiſe d'Oſſun, ſa ſœur aînée, de feu *Nicolas* Bertin, thréſorier général des parties caſuelles, mort en 1729. & d'*Anne* Delpech, ſœur de meſſieurs Delpech, conſeillers au Parlement, & fille de feu *N.*.... Delpech, comte de Merinville, mort conſeiller de la Grand'-Chambre du Parlement, & petite-fille de *Pierre-Vincent* Bertin, auſſi thréſorier général des parties caſuelles, mort en 1711. & de *Jeanne-Françoiſe-Eliſabeth* de Sauvion, morte en 1712.

Hector de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, quatrieme fils de *René*, ſeigneur de Gouvernet, & d'*Iſabeau* d'Artaud de Montauban, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. & marié avec *Iſabeau* de Sauvin de Chailar. De ce mariage naquirent, 1. *René*, ſeigneur de Montauban; 2. *Louis*, tige des marquis de Soyon en Dauphiné, & *Alexandre*, qui ſuit.

Alexandre de la Tour, ſeigneur de la Chaux, eut de *Lucrece* du Puy-Montbrun, ſon épouſe, deux fils; ſçavoir, 1. *Antoine-René*, qui ſuit; 2. *Hector-Lucrécien-François* de la Tour, chevalier de la Chaux-Montauban, maréchal de camp, légataire en 1705. de ſon couſin, comte de Paulin; 3. *Louis*, mort évêque de Toulon. Il *écarteloit au* 1 de Dauphiné; *au* 2 de Navarre; *au* 3 de Béarn; *au* 4 de Montauban, *& ſur tout* Tour-Gouvernet.

Antoine-René de la Tour du Pin-Montauban, marquis de la Chaux, a laiſſé de ſon mariage, 1. *N.*... qui ſuit; 2. *Lucretius-Henri-François*, évêque de Riez depuis 1752. abbé titulaire de l'abbaye royale de la noble égliſe ſéculiere de Saint Pierre, hors les portes de Vienne en Dauphiné.

N..... de la Tour du Pin-Montauban, marquis de la Chaux, a fait alliance avec *N.*.... Armand de Blacon.

Les armes: *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de ſable, au chef couſu de gueules, chargé de trois caſques d'or, poſés en profil.*

TOUR DE SAINT PAUL: Famille établie en Rouergue & dans le Quercy, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 563.

Louis de la Tour, ſeigneur de la Tour, de Saint Paul & du Cros, eut pour frere *François* de la Tour, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. Pelot, commiſſaire départi dans la généralité de Guyenne du 4 Mai 1668.

De ſon mariage accordé en 1654. avec *Claude* de Felzins, ſortit *Louis* de la Tour II. du nom, ſeigneur de la Tour, de Saint Paul, &c. qui épouſa le 7 Février 1680. *Suſanne* de Geniez de Langle, dont il a eu,

Paul-Louis de la Tour, ſeigneur de la Tour en Rouergue & de Langle, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Brancas, en 1702. marié en 1709. avec *Marie-Magdelene* Vaquier, fille de *Jean* Vaquier, ſeigneur de la Perriere, & autres lieux: ils ont des enfans.

Les armes ſont: *de gueules*,

Digitized by Google

à une tour d'argent, crenelée de trois pieces.

TOURAINE, en Normandie, élection de Coutances: Famille de laquelle étoit iſſu *Chriſtophe*, écuyer, ſieur de Rondois, qui obtint en 1603. des lettres patentes qui l'autoriſerent à changer ſon premier nom de Cheval en celui de Touraine.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes de ſable, à la bordure d'azur.*

TOURMONT, à Paris: Famille dont les armes ſont: *de gueules, au mont d'argent, ſommé d'une tour de même, au chef couſu d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.*

TOURNAI: Terre & comté dans le pays de Gex, ſur le bord du Lac de Genêve. Elle fut compriſe en 1602. dans l'ancien dénombrement, dreſſé après l'échange fait entre le roi de France & le duc de Savoye, des terres privilégiées qui devoient être tenues en toute franchiſe & immunité, tant qu'elles ne ſortiroient pas de la même lignée, en faveur de *Jean* de Broſſes, ſeigneur du Valentin, de Tournai, Pregny & Chambeſi, conſeiller d'Etat ordinaire du duc de Savoye, gouverneur du château de Bourges, pour madame *Marguerite* de France, ducheſſe de Savoye & de Berry.

Jean de Broſſes, fils de *Claude* de Broſſes, qui ſervit aux guerres d'Italie & du royaume de Naples, ſous le marquis de Saluces, fut établi avec ſa compagnie de deux cents hommes de pied à la garde du château de Revel, & étoit petit-fils de *Barthelemi* de Broſſes, mort de la bleſſure qu'il reçut à la bataille de Fournoüe, où il commanda cent hommes de pied à l'avant-garde, ſous le ſeigneur *Jean-Jacques* Trivulce. Il deſcendoit de *Thibault* de Broſſes, gentilhomme du Faucigny.

Cette famille porte pour armoiries: *d'azur, à trois treffles d'or*, & tire ſon nom du fief de Broſſes en Faucigny, lequel a paſſé par alliance dans la maiſon de Lecherenne.

Jean de Broſſes étant mort avant la clôture de l'ancien dénombrement, le privilége de la terre de Tournai fut confirmé dans le même acte par ſon fils *Pierre* de Broſſes, ſeigneur de Tournai, Pregny, Chambeſi & Vezanci, grand bailli de la Nobleſſe du pays de Gex, qui fut auſſi gratifié par le roi Henri IV. des principales charges du bailliage créé à Gex, par lettres patentes du 12 Juillet 1601. conçues en ces termes: » Ayant mis en conſidération les fideles & recommandables ſervices qu'il a rendus à la Couronne en pluſieurs » grandes charges qu'il a exercées » & qui lui ont été commiſes, » tant en Savoye qu'autres lieux, » par deçà les Monts, pour l'établiſſement de notre autorité » & maniement de nos affaires, » &c. « *Pierre* de Broſſes avoit épouſé par contrat de mariage du 23 Août 1594. *Marthe*, fille de *Jean* de Bullion, ſeigneur de Bouelle & d'Argni, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & de *Charlotte* de Lamoignon, qui étoit ſœur de *Claude* de Bullion, miniſtre d'Etat, & ſurintendant des Finances, dont la poſtérité poſſede aujourd'hui ledit comté de Tournai.

Digitized by Google

Cette seigneurie est de même compriſe dans le nouveau dénombrement des terres privilégiées, dreſſé en 1754. dont le Roi a fait expédier un brevet ſpécial pour le comté de Tournai, en date du 13 Février 1755. *ſigné*, LOUIS, *& plus bas*, par le Roi, ROUILLÉ, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, au profit de *Charles*, & de *Claude-Charles* de Broſſes, comte de Tournai, grand bailli de Gex, capitaine dans le régiment de Nice, tous deux poſſeſſeurs par indivis de ladite terre; & c'eſt en conſéquence de leurs ſervices, tant militaires que civils, & de ceux de leurs ancêtres, rendus à l'Etat dès le regne des rois Charles VIII. & Louis XII. & mentionnés audit brevet, que ſa Majeſté l'a accordé. *Claude-Charles* n'eſt pas marié. Son frere, *Charles* de Broſſes, baron de Montfalcon, préſident à mortier du Parlement de Dijon, aſſocié honoraire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, a de ſon mariage avec *Françoiſe*, fille de *Sébaſtien-Louis* de Caſtel-Saint-Pierre, marquis de Crevecœur, meſtre-de-camp de Cavalerie, & premier écuyer de feue ſon alteſſe Royale, un fils, nommé *Sébaſtien-Charles* de Broſſes, & une fille, *Hyacinthe-Pierrette*, reçue au chapitre des comteſſes de Neuville, pour ſuccéder à ſa tante *Barbe* de Broſſes, grande-chantre & chanoineſſe-comteſſe de Neuville, après avoir produit la preuve requiſe audit chapitre de ſept générations de nobleſſe, pardevant meſſieurs les comtes de Chanteclos & de Montmorillon, comtes de Lyon, commiſſaires députés à cet effet, dont a été dreſſé procès-verbal de vérification paſſé pardevant Theve, notaire royal à Lyon, le 30 Mai 1744.

TOURNEBU, en Normandie, ſubdélégation de Falaiſe.

La baronnie de Tournebu eſt une des plus anciennes & des plus belles de la province de Normandie; anciennement elle étoit poſſédée par la famille des Tournebu, qui eſt éteinte. Elle eſt aujourd'hui entre les mains de M. de Berniere de Mondrouville, qui a épouſé la derniere héritiere de la maiſon de Tournebu, qui a donné un évêque de Coutance dans *Guillaume* de Tournebu, mort le 4 Novembre 1199. & portoit pour armes: *d'argent, à la bande d'azur.*

TOURNEL, en Languedoc: La maiſon du Tournel étoit une des plus illuſtres & des plus anciennes de la province.

Aldebert du Tournel, frere du baron du Tournel, étoit prevôt de l'égliſe Cathédrale de Mende. Il en fut élu évêque en l'an 1151. Il eſt dit dans ſon élection, qu'il étoit *ex antiquâ & vetuſtâ familiâ* de Tournel. Il fut nommé par le Pape pour terminer les différends qu'il y avoit entre l'évêque du Puy & le vicomte de Polignac. Il eſt le premier des évêques de Mende, qui a reconnu cet évêché appartenir à la Couronne de France, en la perſonne de *Louis* le Jeune. Il eut guerre avec le baron du Tournel, ſon frere. Il en porta ſes plaintes au Roi, comme on le voit par deux Lettres qu'il écrivit à ce Prince, inſérées dans la *Collection de l'Hiſtoire de France*, *Tome XI. p.* 651. & 688.

La maiſon du Tournel a fini à *Marguerite* de Guerin du Tour-

Digitized by Google

nel, héritiere de la baronnie du Tournel, mariée à *Odilon* Guerin de Châteauneuf de Randonat, troiſieme fils de *Guigues-Mechin* de Châteauneuf I. du nom, ſeigneur en partie de Châteauneuf, de Randonat, ainſi que de pluſieurs autres paroiſſes & châteaux, & de *Marie* d'Aſſumens. *Voyez* CHÂTEAUNEUF DE RANDON, à la fin du premier Volume de ce *Supplément* aux *Additions*.

TOURNELLE : *Tome III. p.* 377. *col.* 2. *effacez* la premiere phraſe de l'article, & *ajoutez* : La famille de la Tournelle prend ſon nom de la terre de la Tournelle en Nivernois, & les ſeigneurs en ſont connus par titres dès l'an 1140.

Ibid. p. 378. *col.* 2. *lig.* 31. Changi, *liſez*, Changi.

Ibid. lig. 38. 1674. *liſez*, 1574.

Ibid. lig. 45. *Magdelene-Bernard* de Monteſſus, *liſez*, *Magdelene* Bernard de Monteſſus.

Ibid. p. 379. *col.* 1. *derniere ligne*, Daillon, *liſez*, Baillon.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. 1568. *liſez*, 1668.

TOURNEMINE : *Tome III. p.* 381. *col.* 1. *effacez* les lignes 15. 16. 17. 18. & 19.

TOURNEMIRE, en Auvergne : Ancienne Famille, maintenue dans ſa nobleſſe, qui porte pour armes : *d'or, à trois bandes de ſable, avec un franc-quartier d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, poſées en ſautoir, & une bordure de gueules, chargée de huit beſans d'argent.*

Dans l'acte de la collation d'une prébende dans l'égliſe de Saint Julien de Brioude, faite à *Pierre* de Tournemire, le vendredi après la Fête de Saint Marc en 1197; ce *Pierre* de Tournemire eſt qualifié noble & iſſu de noble race, *ex nobili genere & legitimo matrimonio procreatus.* Il eut pour fils,

Rigal de Tournemire, chevalier, ſeigneur d'Agluas, vivant en 1200. lequel fut pere de

Guillaume de Tournemire, chevalier, vivant en 1271. Il laiſſa pour fils,

Guillaume de Tournemire II. du nom, chevalier, ſeigneur de Tournemire, vivant en l'année 1323.

Bertrand de Tournemire, chevalier, ſeigneur de Tournemire & de Roqueveille, eut pour fils,

Jean de Tournemire, qui fut pere de

Bertrand de Tournemire II. du nom, vivant en 1369. Celui-ci eut de *Marguerite* de la Motte, ſon épouſe,

Rigal II. du nom, ſeigneur de Tournemire, qui teſta le 14 Août 1412. Il épouſa dame *Jeanne* de Dienne, qui étoit veuve en 1481.

Louis, ſeigneur de Tournemire, ſon fils, laiſſa

Louis, ſeigneur de Tournemire, marié à *Cathorine* de la Tour, dont,

Guy de Tournemire, écuyer, ſeigneur de Bezandun, marié le 21 Avril 1523. avec *Claude* Dupuy, fille d'*Alexandre*, ſeigneur Dupuy & de Claveroche, dont eſt iſſu,

Jean de Tournemire II. du nom, écuyer, ſieur de Trieu, marié le 23 Avril 1580. avec *Françoiſe* de la Broula, de laquelle eſt iſſu,

Robert de Tournemire, écuyer, ſieur des Teilhols, marié le 9

Digitized by Google

Novembre 1609. avec *Antoinette* la Farge. Il en eut *Martial* de Tournemire, écuyer, ſieur de la Salide, maintenu dans ſa nobleſſe le 30 Mai 1668. par M. de Fortia, intendant de la généralité de Riom. Il épouſa le 4 Octobre 1651. *Marguerite* Deydier, dont eſt né, entr'autres enfans.

Antoine de Tournemire, prêtre, docteur en Théologie, & grand vicaire du diocèſe de Saint Flour.

Cette généalogie a été dreſſée ſur les titres qui ont été fournis par la famille en Mars 1710. par M. d'Hozier, juge d'armes de France.

TOURNEUR: Famille du Poitou, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 565.

Pierre le Tourneur, écuyer, ſieur de Burbures, en Poitou, fut déclaré noble & exempt de la contribution aux tailles, par jugement de M. de Sainte Marthe, commiſſaire départi pour le régalement des tailles, en Poitou, du 13 Décembre 1599.

François le Tourneur, écuyer, ſeigneur de Burbures, ſon fils, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec *René*, ſon frere, écuyer, ſeigneur de la Lande, par ordonnance du 12 Août 1667. De ſon mariage avec *Catherine* de Lerpiniere, ſont iſſus *Nicolas-Joſeph* le Tourneur, & *Séraphin*, qui ſuit.

Séraphin le Tourneur, écuyer, ſeigneur de Burbures, maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer par ordonnance du 17 Janvier 1699. épouſa en 1686. *Renée* Barbot, fille de *Louis* Barbot, ſeigneur de la Petitiere, ſénéchal de la châtellenie des Deffens, de laquelle il a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à trois tours d'argent, poſées 2 & 1*

TOURNIER, en Provence : Les ſeigneurs de Saint Victoret à Marſeille, du nom de Tournier, prouverent leur nobleſſe, lors de la réviſion des titres, depuis *Philippe* de Tournier, qui épouſa en 1487. *Conſtance* de Georges d'Ollieres. *Bérenger* & *Pierre*, ſes enfans, partagerent ſa ſucceſſion le 2 Octobre 1532. Ce dernier ne laiſſa que deux filles, mariées.

Bérenger de Tournier, fils aîné de *Philippe*, fut un homme diſtingué par ſon rare mérite, & juge-mage de Nice en 1518. La ville de Marſeille l'élut pour ſon aſſeſſeur en l'an 1539. Il eut pour femme demoiſelle *Antoinette* d'Eſcalis, d'une famille noble de la province, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Amiel*, premier conſul de Marſeille en 1576. mort ſans alliance; 3. *Marguerite*, épouſe d'*Elzéar* Monyer, écuyer.

François de Tournier, écuyer, ſeigneur de Saint Victoret, fut connu par ſa bravoure ſous le nom de capitaine Tournier. Charles IX. voulant reconnoître ſes ſervices lui fit don de trois mille minots de ſel en 1570. Il fit alliance le 28 Février 1576. avec *Charlotte* de Huc, fille & cohéritiere de *François*, ſeigneur de la Reynarde, & de *Claudine* de la Nepede. Les enfans iſſus de ce mariage furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Philippe*, prieur de la Celle; 3. *Louiſe*, femme de *Balthaſard* d'Hoſtager, ſeigneur de la Grande-Baſtide.

Jean de Tournier, ſeigneur de Saint Victoret, fut élu premier

Digitized by Google

conſul de la ville de Marſeille en 1618. & épouſa en 1601. *Jeanne* de Félix, fille de *Louis*, & de *Blanche* de Laurens, dont, 1. *Lazarin*, qui ſuit; 2. *François*, rapporté après ſon frere aîné; 3. *Louis*, prieur de la Celle; 4. *Blanche*, mariée à *Balthaſard* de Cipriani, ſeigneur de Saint Savournin-lez-Marſeille.

Lazarin de Tournier, ſeigneur de Saint Victoret, fit alliance en 1638. avec *Marquiſe* d'Hermite-Beſcodenes, dont il n'eut point d'enfans.

François de Tournier, ſon frere, ſeigneur dudit lieu, contracta mariage en 1656. avec *Laure* de Giron, de la ville d'Alicante en Eſpagne, de laquelle il laiſſa *N.*.... de Tournier, & deux filles, qui entrerent dans les familles de Viguier & de Cornier à Marſeille.

Le ſeul mâle, qui reſte aujourd'hui de cette famille, eſt ancien officier des galeres, chevalier de Saint Louis, vivant ſans alliance. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 459.

Les armes: *de gueules, à l'écuſſon d'or, chargé d'une aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux cimeterres recourbés d'or, les poignées vers le chef.*

TOURNON: Noble & ancienne famille du Vivarais & du Languedoc, tranſplantée de nos jours en Provence, où elle poſſede les ſeigneuries de Banon, la Roche & Saumane, de la ſucceſſion de madame la marquiſe de Simiane-Moncha. Le comte de Tournon, ſon neveu-germain, ſe retira à Apt, où cette dame faiſoit ſa réſidence, & y a laiſſé des enfans encore jeunes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 461.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois roſes de gueules, poſées 2 en chef & l'autre en pointe, à une bordure de gueules, chargée de huit beſans d'or.*

TOURZEL: *Tome III. p.* 383. *col.* 1. *lig.* 31. maiſon d'Alegre, *liſez*, maiſon du maréchal d'Alegre.

TOUSTAIN, en Normandie: *Guillaume* Touſtain, ſeigneur de Béthencourt & d'Honguemarre (*a*), conſeiller dans l'Echiquier de Normandie, parut à la montre des Nobles du bailliage de Caux en l'année 1470. Il épouſa vers l'an 1483. *Jacqueline* Gouel, dame de Fronteboſc (*b*), dont il écartela les armes avec celles de Croiſmare. Il en eut, 1. *Colette*, mariée en 1486. 2. *Laurence*, mariée en 1488. 3. *Guillemette*, morte en 1522. lors veuve de *Roger* de Saulx, écuyer; 4. *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume II. du nom, ſeigneur de Béthencourt, Honguemarre, Fronteboſc & Limezy, chambellan du roi Louis XII. en 1498. fut député de la Nobleſſe aux Etats de Normandie en 1522. Il épouſa en l'an 1508. *Anne* de Croiſmare, dame de Limezy, fille de *Pierre*, dont, 1. *Adrien*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, décédé en l'an 1540. ſans alliance; 3.

(*a*) *Seigneurie en Normandie, mouvante du comté de Montfort-ſur-Rille.*

(*b*) *La ſeigneurie de Fronteboſc eſt ſituée au pays de Caux, vicomté de Caudebec.*

Digitized by Google

Claude, chanoine de l'égliſe de *Rouen* & curé de Limezy, mort en 1562. 4. *Jacques*, mort en 1540. ſans alliance; 5. *Jean*, ſeigneur de Freſnes, auteur de la branche des marquis de Touſtain de Viray, établie à Nancy en Lorraine, rapportée ci-après; 6. *Euſtache*, auteur de la branche des ſeigneurs du Roule, éteinte vers l'an 1660.

Adrien Touſtain, ſeigneur de Fronteboſc, &c. commandoit en 1569. les gens de guerre dans la vicomté de Pont-Audemer, ſous le maréchal de Coſſé. Il épouſa en 1536. *Marie* de Civille, fille de *Jacques*, ſeigneur de Saint Martin-aux-Buſſeaux, dont, 1. *Adrien*, qui ſuit; 2. *Jean*, décédé ſans alliance; 3. *Marie*, femme de *N*..... du Moucel; 4. *Catherine*, mariée à *Jean* du Queſne, écuyer, ſieur du Boccage.

Adrien II. du nom, ſeigneur de Fronteboſe, Limezy, Honguemarre, Hautomne, Sotteville, Greſlain, &c. capitaine de la ville de Rouen en 1562. puis conſeiller, mort doyen du Parlement de Normandie le 3 Mars 1606. avoit épouſé en 1570. *Françoiſe* de Hanivel, fille de *Robert*, ſeigneur de la Chevalerie, & de *Marie* de Quintanadoine, *Quintanaduenas*, originaire d'Eſpagne, dont, 1. *Adrien*, qui ſuit; 2. *Robert*, auteur de la branche des ſeigneurs de Richebourg, rapportée ci après; 3. *Jacques*, auteur de celle des marquis & comtes de Carency, en Artois, auſſi rapportée ci-après; 5. *Marie*, mariée en 1608. à *François* de Grouchy, ſeigneur de Robertot; 6. *N*.... mariée à *N*..... de Cormeilles, écuyer, ſeigneur de Tendos; 7. *Marguerite*, religieuſe à Saint Amand de Rouen; 8. *Catherine*, mariée vers l'an 1595. à *Antoine* Dumeſnil, ſeigneur de la Pommeraye.

Adrien III. du nom, chevalier, ſeigneur de Fronteboſc, Limezy, Saint Maur, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre & colonel d'un régiment de mille hommes d'Infanterie, appellé le régiment de Fronteboſe en 1617. ſervoit en cette qualité au ſiége de la Rochelle en 1628. Il fut député pluſieurs fois de la Nobleſſe aux Etats de Normandie. Il épouſa *Magdelene* Jubert du Thil, fille de *Jacques*, ſeigneur du Thil, conſeiller d'Etat, & de *Marie* de Guiffart, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *N*..... femme de *N*..... de Villy; 3. *Marie*, femme de *N*..... Gouſtimenil ou Goſtimenil.

François, ſeigneur de Fronteboſc, épouſa en premieres noces *Marie* le Seigneur de Marommes; & en ſecondes, *Catherine* le Conte de la Potterie. Du premier lit vint *Marie* Touſtain, femme de *N*. ... Romé, ſeigneur du Thuit, préſident au Parlement de Rouen, dont eſt ſorti *N*..... Romé, mariée à *N*.... le Vicomte, ſeigneur de Saint Hilaire. Du deuxieme lit naquirent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, ſeigneur de Saint Maur & de Giverny, qui n'a eu qu'un fils d'*Angélique* Lucas, ſa femme, mort ſans alliance; 3. *Georges*, curé de Limery, & trois autres garçons, religieux Bénédictins aux abbayes de Longueville-la-Guiffart, la Croix-Saint-Leuffroy & Saint Waaſt d'Arras.

François II. du nom, ſeigneur

Digitized by Google

de Fronteboſc, Limezy & Creſſenville, premier capitaine au régiment de Champagne, puis colonel d'un régiment d'Infanterie, épouſa en premieres noces *Magdelene* de Moges-Buron; & en ſecondes, *Eliſabeth* le Roux du Bourgtheroude, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit ſont nés, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *François-Georges*, chevalier de Saint Louis, premier capitaine de Grenadiers. au régiment de Champagne, mort en 1739. ſans alliance; 3. *Catherine*, mariée à *Balthaſard* le Marinier, chevalier, marquis de Cany, pere & mere de *N.*... de Cany, mariée à *N.*... de Clercy, ſeigneur de Silleron & d'Angiens, dont un fils, capitaine de Cavalerie, & un autre, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & *N.*.... de Clercy, femme, par diſpenſe de Rome, de *Charles-François* Touſtain de Fontebroſc, ſon couſin, rapporté ci-après.

Charles Touſtain, chevalier, ſeigneur de Fronteboſc & Limezy, ancien capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint Louis, lieutenant des Maréchaux de France au département de Rouen, a épouſé *Catherine* Godefroy de Creſſenville, dont,

Charles-François Touſtain de Fronteboſc, marié, comme on l'a dit ci-deſſus, par diſpenſe de Rome à *N.*.... de Clercy, ſa couſine.

Branche des ſeigneurs de Touſtain-Richebourg.

Robert Touſtain, ſeigneur de Honguemarre, Richebourg, Guenonville, la Neuve-Court, &c. deuxieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoiſe* Hanivel, conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa en premieres noces *Anne* Mariage, & en ſecondes, *Catherine* de Cauquigny. Du premier lit il eut, 1. *Charles* Touſtain, ſeigneur de la Neuve-Court, conſeiller au Parlement de Rouen, mort en 1652. ſans enfans de *Suzanne* Varin, ſa femme; 2. *Robert*, mort ſans alliance; 3. *Françoiſe*, mariée en 1642. à *Louis* le Turquier, écuyer, ſieur de Cardonville; 4. *Marie*, mariée à *Louis* le Prevoſt, écuyer, ſieur des Miettes. Du ſecond lit naquirent, 1. *Pierre* Touſtain, ſeigneur de Honguemarre, mort ſans alliance, & le dernier poſſeſſeur de cette terre, décrétée en 1682. 2. *Charles*, ſeigneur de Richebourg, qui ſuit; 3. *Charlotte*, mariée à *Pierre* de Fautereau de Meinieres, baron de Garembouville & de Cretot, &c. 4. *Catherine*, dame de la Neuve-Court, mariée à *Louis* de la Haye, écuyer, ſeigneur des Landes; 5. mariée à *N.*..... de la Mare, ſeigneur de Frangicourt & du Cheſne-Varin. *Robert* Touſtain eut encore un fils naturel, nommé auſſi *Robert*, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en l'année 1755. & a fini dans la perſonne de *Jacques-Louis*, conſeiller au Grand-Conſeil.

Charles Touſtain, ſeigneur de Richebourg, le Pavillon, Guenonville, &c. capitaine au régiment de Longueville, puis colonel en 1648. épouſa en 1660. *Charlotte* Bertout, fille de *Jacques*, ſeigneur des Roques, & de *Françoiſe* de la Reuë, dame de Saint Martin du Manoir, dont ſont iſſus, 1. *Pierre-Jacques* Touſtain, ſeigneur de Richebourg, Saint Martin

Digitized by Google

Martin du Manoir, capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin Etranger, gentilhomme ordinaire de leurs Alteſſes Royales feu Monſieur, frere du Roi, & M. le duc d'Orléans, & chevalier de Saint Louis, noyé en revenant du Sénégal en 1713. ne laiſſant qu'une fille unique de ſon mariage avec *Marthe* le Cauchoix, nommée *Eliſabeth-Angélique*, morte ſans alliance le 6 Juillet 1729. 2. *Marc-Antoine*, qui ſuit; 3. *Louis*, ſeigneur du Pavillon, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, morte en 1724. laiſſant d'*Eliſabeth* Diel de Graville, ſa femme, morte le 25 Février 1757. un garçon & une fille; ſçavoir, *Louis-Jean-Jacques* Touſtain, qui a toujours pris le titre de marquis de Carency, marié en 1744. à *Jeanne-Roſe* Poiſſon de Franquevile, mort le 15 Janvier 1756. âgé de trente-ſept ans, qui n'a laiſſé qu'une fille unique, & *Thereſe-Agathe*, veuve, ſans enfans, de *Charles* Touſtain d'Heberville, remariée en ſecondes noces à *N.*..... de Venois d'Ypreville, dont elle a trois garçons; 4. *Charles-André*, tué en 1693. à la bataille de Nervinde, ſans alliance; 5. *Joſeph-Alexis*, mort ſans être marié, étant lieutenant de Cavalerie; 6. *Marie*, femme de *Dominique* de Galentine, ſeigneur de la Vallée, pere & mere de *Marie-Françoiſe* de Galentine, mariée en 1723. à *Alexandre* de Boniface, baron de Bolhard, dont cinq garçons. L'aîné eſt capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal; les quatre autres ſont chevaliers de Malte de minorité.

Marc-Antoine Touſtain, chevalier, ſeigneur de Richebourg, Saint Martin du Manoir, cidevant capitaine au régiment de Champagne, épouſa en 1712. *Marie-Françoiſe* de la Houſſaye, petite-fille de *Marie* le Tellier, couſine germaine de *Catherine* le Tellier de Tourneville, femme de *François* d'Harcourt, marquis d'Eſtot & de Beuvron, chevalier des ordres du Roi, tous deux ayeux du maréchal-duc d'Harcourt, de l'abbé d'Harcourt & du duc d'Harcourt. De ce mariage eſt ſorti, 1. *Gaſpard-François*, qui ſuit; 2. *Françoiſe-Reine*, mariée en 1733. à *Jean-Baptiſte* le Roux, chevalier, ſeigneur de Touffreville, dont trois garçons & trois filles; 3. *Françoiſe-Marie*, femme de *François* Harnois de Blangues; 4. *Dorothée*, encore fille; 5. *Bonneſoi*, chanoineſſe de l'ordre de Saint Auguſtin; 6. *Marguerite*, reçue à Saint Cyr le 31 Août 1741. & depuis religieuſe Urſuline à Argenteuil.

Gaſpard-François Touſtain, ſeigneur de Richebourg & de Saint Martin du Manoir, lieutenant de meſſieurs les Maréchaux de France au gouvernement du Havre, chevalier de l'ordre du Roi, marié en premieres noces à *Louiſe-Emilie* Touſtain d'Eſcrenes, ſa couſine du troiſieme au quatrieme degré, morte le 31 Juillet 1742. mere d'une fille unique, nommée *Louiſe-Emilie*, née le 25 Avril 1742. & en ſecondes noces à *Eliſabeth* de Fera de Rouville, niece de *Victor* de Fera de Rouville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Villedieu en Dragheim, dont,

1. *Charles-Gaſpard*, né le 7 Juillet 1746. page de la grande écurie du Roi.

2. *Charlotte-Françoiſe*, née le 8

Novembre 1747. & préſentée au chapitre des chanoineſſes-comteſſes de Neuville en Breſſe.

Branche des ſeigneurs de Touſtain-Carency, en Artois.

Jacques Touſtain, chevalier, vicomte de Vauſtain, baron de Carency, en Artois, par ſa femme *Marie* de Bethencourt, troiſieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoiſe* de Hanivel, mourut le 15 Octobre 1653. & fut inhumé dans la chapelle qu'il avoit fondée aux Capucins de la ville de Caudebec. Ses enfans furent, 1. *Claude-François-Joſeph* Touſtain, capitaine d'une compagnie de cent hommes, tué à la défenſe d'Arras en 1654. 2. *Nicolas-Philippe* Touſtain, qui ſuit; 3. *Marie-Louiſe*, baronne d'Angerville, femme d'*Antoine* de Blois, chevalier, ſeigneur de Treſlon & de Beauregard; 4. *Marie*, accordée le 11 Juillet 1664. avec *Charles* de Rouſſé, fils d'*Etienne*; 5. *Françoiſe*, née le 26 Octobre 1639.

Nicolas-Philippe Touſtain, marquis & comte de Carency, ſeigneur & pair d'Aix, ſeigneur d'Ablain, Saint Nazaire, Béthune en partie, premier baron d'Artois, fut trois fois député de la Nobleſſe en Cour pour les Etats de cette province. Il obtint des lettres patentes au mois de Septembre 1665. portant création de la terre de Carency en titre de marquiſat & de comté, ſans déroger au titre de principauté que ladite terre avoit porté. Il épouſa en 1669. *Renée* de Mailloc, fille de *Gabriel*, ſire & marquis de Mailloc, ancien baron de Normandie, & de *Renée* de Crequy-Bernieulles. Il en eut,

1. *François-Joſeph* Touſtain, marquis & comte de Carency. Il fut page de la petite écurie du Roi en 1697 & enſuite capitaine de Cavalerie. Il mourut ſans alliance, après avoir vendu le marquiſat de Carency à la marquiſe de Nancré.

2. *Marie-Pélagie* Touſtain, mariée le 16 Mars 1720. à *Louis*, marquis de la Vieuville, morte en 1721.

3. *Marie-Catherine* Touſtain de Carency, mariée à *Jérôme* de Châtaigner, major de Douay, chevalier de Saint Louis, morte en 1737.

Branche des ſeigneurs de Touſtain d'Eſcrenes (a).

Robert Touſtain, chevalier, ſeigneur d'Hautomme, quatrieme fils d'*Adrien* II. du nom, & de *Françoiſe* de Hanivel, épouſa par diſpenſe de Rome accordée en l'année 1623. *Renée* de Fergeol, lors veuve de *Guillaume* Touſtain, ſeigneur du Roule, dont il eut, 1. *Robert*, mort en bas âge; 2. *François*, qui ſuit.

François Touſtain, chevalier, ſeigneur d'Hautomme, en Normandie, vendit cette terre avec celles de Greſtain & Sotteville, près Rouen, & acheta la terre d'Eſcrenes, en Beauce, en 1659. année de ſon mariage avec *Anne* Fougeu d'Eſcures, fille de *Char-*

(a) *La terre d'Eſcrenes eſt une ſeigneurie ſituée dans l'Orléanois, poſſédée jadis par la maiſon de Bourbon-Condé, avec les terres de Laaz & de Courcy, & qui a paſſé par acquiſition en 1659. dans une branche cadette de Touſtain.*

Digitized by Google

les, ſeigneur de Pontil-Olivet, maréchal des logis & camps & armées du Roi. Ses enfans furent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*, ſeigneur des Mures, capitaine au régiment d'Artois, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Anne-Charlotte* de la Taille des Eſſarts; 3. *Charles-Robert*, capitaine au régiment de l'Aigle, décédé ſans alliance; 4. *Marie*, religieuſe à l'Aſſomption à Paris; 5. *Anne-Marguerite*, veuve de *Pierre* de Liege, écuyer, ſieur de Saint Mars, ſans avoir eu de poſtérité.

François II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Eſcrenes, &c. ci-devant capitaine au régiment de Champagne, puis au régiment de Picardie, n'a eu de ſon mariage avec *Catherine* Raulin, qu'une fille, nommée *Anne-Catherine*, née en 1711. & morte en 1731. ſans alliance; & de ſa ſeconde femme, *Jeanne* de Mailly de Frouville, fille de *Jean-Baptiſte*, ſeigneur de Frouville & de Mémillon, & de *Marie-Marguerite* d'Huart d'Autel, fille du comte d'Huart, gouverneur de Luxembourg, & ſœur du baron d'Huart, lieutenant général des armées du roi d'Eſpagne, commandant du Lampourdan en Catalogne, & gouverneur de Gironne dans la même province. Il a laiſſé huit enfans; ſçavoir,

1. *François-Pierre-Ferdinand*, capitaine au régiment de Lorraine, mort ſans alliance en 1738.

2. *Claude-Alexandre*, ſeigneur d'Eſcrenes, appellé le marquis de Touſtain, meſtre-de-camp de Cavalerie, lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, & chevalier de Saint Louis. Il a eu de ſon mariage avec *Magdelene-Françoiſe* Midi une fille, née en 1754.

3. *Pierre-Gaſpard*, religieux & procureur général de la Mercy.

4. *Jean*, capitaine dans le régiment de Touſtain, Cavalerie.

5. *Louis*, page dans la petite écurie du Roi en 1748. marié le 17 Août 1757. à *Catherine-Charlotte* de Clinchamps, dame de Rigneville & de Saint Grégoire, dont deux filles.

6. *Louiſe-Emilie*, femme de *Gaſpard-François* Touſtain, ſeigneur de Richebourg, morte en 1742.

7. & 8. *Marguerite-Thereſe* & *Jacqueline-Eliſabeth*, religieuſes à Saint Louis de Poiſſy.

Branche des ſeigneurs de Touſtain-Viray, établie à Nancy en Lorraine.

Jean Touſtain, ſeigneur des Freſnes, cinquieme fils de *Guillaume* II. du nom, & d'*Anne* de Croiſmare, fut premier homme d'armes des ordonnances du Roi, ſous la charge du ſeigneur de la Mailleraye, amiral de France. Il partagea en 1538. avec ſes freres la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il épouſa en 1539. *Marie-Charlotte* de Verny, fille de *Louis*, & de *Françoiſe* de Rambures, dont vint,

Richard Touſtain, ſeigneur du Manoir en Poitou, qui épouſa en 1562. *Louiſe* le Gras, fille de *Jean*, ſeigneur de Freſneaublanc, & d'*Iſabelle* de Clervaux, dont eſt né,

Alphonſe Touſtain, auſſi ſeigneur du Manoir, marié en 1595. à *Renée* Aques ou Acqueſt, fille de *Louis*, & de *Françoiſe* Cha-

Digitized by Google

bot. De ce mariage ſortit, entr'autres enfans,

Alphonſe II. du nom, ſeigneur de Marcuſſon, marié en 1626. à *Renée* Vaſſelot de la Chenaye, fille de *François*, & de *Rébecca* Pouſſart du Vigean, dont,

Pierre Touſtain, ſeigneur de Viray, meſtre-de-camp de Cavalerie, lieutenant colonel du régiment Dauphin François, chevalier de Saint Louis, gouverneur des ville & château d'Obernheim en Alſace, mort en 1707. des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Turin. Après avoir fait quarante-neuf campagnes avec *Jean* Touſtain, ſon frere, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après. De ſon mariage avec *Louiſe-Charlotte* Bourcier, ſœur du premier préſident de la Cour ſouveraine de Nancy, eſt né,

Claude-François, marquis de Touſtain & de Viray, conſeiller d'Etat du roi de Pologne, & ſon procureur général en Lorraine & Barrois, marié en premieres noces en 1722. à *Eliſabeth* Collin, & en ſecondes, à *Marie-Charlotte*, comteſſe de Gourcy, auparavant veuve du marquis de Gournay, eſt mort le 5 Octobre 1757. Il a eu du premier lit,

1. *Remi-Charles*, marquis de Touſtain, capitaine au régiment Royal Pologne, Cavalerie, meſtre-de-camp du régiment de ſon nom, ci-devant Lénoncourt, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis.

2. *Louis*, capitaine de Dragons au régiment de Languedoc.

3. *Jean Baptiſte Marie*, capitaine au régiment de Bezons, Cavalerie, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, vivant en 1761.

4. *Joſeph-Maurice*, auſſi capitaine de Cavalerie au regiment de la Reine.

5. & 6. Deux filles, dont l'aînée eſt mariée à *Charles-Dieudonné* de Tail-Fumyr, préſident à mortier au Parlement de Metz. La cadette eſt ſupérieure des religieuſes Urſulines de Vienne en Autriche.

Le roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, par ſes lettres du premier Avril 1756. a accordé audit *Claude-François*, & à ſes quatre fils, le titre & qualification de marquis, qui s'étendra à toute leur poſtérité maſculine. Cette grace eſt fondée ſur les mêmes motifs portés aux lettres d'érection du marquiſat de Carency, en faveur de *Nicolas-Philippe* Touſtain, & ſur les ſervices rendus par la branche de Viray. Leſdites lettres enregiſtrées ès Cours ſouveraines, Chambre des Comptes & Bailliages de Lorraine & de Barrois.

Branche des ſeigneurs de Touſtain-Rambures, cadette de celle de Viray.

Jean Touſtain, ſeigneur de Rambures, ſecond fils d'*Alphonſe* II. du nom, & de *Renée* Vaſſelot de la Cheſnaye, épouſa *Marie-Catherine* Raab, fille de *Henri-Paul* Raab, colonel des Cravates, & de *Suſanne* de Villers-Franſſures, fille de *Jacques*, & de *Marie* de Vignacourt. Il en a eu deux filles, dont une fut dame de Salmaigne en Barrois, & *Charles Louis*, qui ſuit.

Charles Louis Touſtain de Rambures, meſtre-de-camp de Cavalerie, lieutenant des Gardes du Corps du roi de Pologne, duc

Digitized by Google

de Lorraine & de Bar, & chevalier de Saint Louis, s'eſt marié à *Anne-Catherine* Pariſot, dont il a eu,

Jean-Antoine & Joſeph-Amédée-Victor Touſtain, morts au berceau, & *Anne-Françoiſe*, mariée à M. Pouth, ſeigneur de la Roche-Aimon.

Un troiſieme fils d'*Alphonſe* a formé une autre branche cadette de celle de Viray. Il fut tué à Crémone. Il eut de ſon mariage avec une fille du marquis de la Pâtelière un fils mort jeune, & une fille, mariée à *N.* . . . . de Lavaux, ſeigneur de Mont.

Branche des ſeigneurs de Touſtain du Roule.

Euſtache Touſtain, ſeigneur du Roule, ſixieme fils de *Guillaume* II. du nom, & d'*Anne* de Croiſmare, épouſa *Marguerite* le Gras, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, mariée en 1596. à *Jean* de le Pigny, écuyer, ſieur de la Foreſt.

Guillaume III. du nom, ſon fils, auſſi ſeigneur du Roule, député en 1617. aux Etats de Normandie, gentilhomme ordinaire de M. le cardinal de Bourbon, mort en 1617. eut de *Renée* Fergeol, ſa femme, depuis remariée à *Robert* Touſtain, ſeigneur d'Hauthomme, tige des ſeigneurs d'Eſcrenes, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, femme de *François* Roſée, écuyer, ſieur d'Infreville; 3. *Marie*, femme de *Jacques* Garin, écuyer, ſieur de Bouclon; 4. *Eliſabeth*, mariée en 1748. à *Claude* de Hanivel, ſeigneur de Saint Laurent, Mannevilette, &c. fils de *Robert*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Marie* Aubery.

Charles Touſtain, ſeigneur du Roule, eut de *Marie* le Picard, ſa femme, *Marie-Charlotte* Touſtain, dame du Roule, mariée en 1669. à *François* Langlois, écuyer, ſeigneur de Beauvais, dont il y a encore des deſcendans.

Les armes de Touſtain ſont: *d'or, à la bande de deux traits, échiquetée d'or & d'azur.* Pour ſupports: *deux Anges de carnation, tenant chacun dans leurs mains une banniere, l'une aux armes de Normandie, l'autre aux armes des anciens Rois Normands*, qui eſt: *de gueules, à la bande de deux traits, échiquetée d'argent & d'azur, une couronne à l'antique, ſurmontée d'un héaulme de front droit.* Pour cimier: *deux bandes, échiquetées de même, poſées en ſautoir, derriere un Ange naiſſant, tenant une banderolle*, avec cette deviſe ou cri de guerre: *Touſtains de ſang.*

La branche de Touſtain de Viray écartele ſes armes, *au* 1 & 4 de Touſtain; *au* 2 & 3 *d'argent, à trois colomnes de ſable & trois merlettes de même, poſées en chef ſur leſdites colomnes.* Celle de Rambures écartelé de Rambures avec Touſtain, qui eſt: *d'or, à trois faſces de gueules.*

La maiſon de Touſtain tient par ſes alliances avec celles d'Ailly, Angennes, Béthencourt de Normandie, Bettencourt d'Artois, Crequy, Mailly, Mailloc, Harcourt, Beuvron, Pouſſart, du Vigean, Gontault de Biron, Clermont de Tonnerre, la Roche-Aimon, Saint Germain-Beaupré, Abret, Rambures, Vignacourt,

Digitized by Google

la Vieuville, Bauffremont, Courtenay, &c.

Les Auteurs qui parlent du nom & de la famille de Touſtain ſont l'*Hiſtoire de la ville de Rouen*, par Farin; l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*; le *Mercure de France du mois de Juin* 1709. &c.

TOUSTAIN : Autre famille auſſi établie en Normandie, près de Bayeux. *André-Georges* Touſtain, ſieur de Fontenelle & de Varenne, eut de ſon mariage avec *Catherine* de Cuſſy, ſa femme, *Michel* Touſtain, ſeigneur de Fontenelles, meſtre-de-camp de Dragons, lieutenant colonel du régiment d'Orléans, mort à Paris le 11 Mars 1727. ſans poſtérité, de *Nicole-Charlotte* Chauderlos de la Clos, fille de *Jean-Baptiſte* de Chauderlos de la Clos, ſecrétaire du Roi, remariée à *N.* . . . . de Siſſonne. Cette famille porte pour armes : *de gueules, à trois colomnes d'argent, 2 & 1, la troiſieme colomne ſurmontée d'une colombe de même.*

TOUSTAIN, ou TOUTTAIN : Famille établie dans le pays de Caux, connue ſous les noms d'Heberville, Angleſqueville & Falletot, dont étoit *Jean* Touttain, ſeigneur d'Heberville, conſeiller au Parlement de Rouen, lequel avoit épouſé *Charlotte-Françoiſe* d'Eſtampes, fille de *François*, marquis de Mauny, & de *Charlotte* Bruſlart de Silléry.

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de trois merlettes de ſable.*

TOUVIERE (la), en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à un griffon couppé d'or ſur le ſable, membré de gueules.*

TOUZEL, écuyer, ſieur de Maillot, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 & 1, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*

TRAINEL : *Tome III. p.* 384. *col.* 1. Ourſins, *liſez* par tout l'article Urſins.

TRAMELAY, en Comté : Famille dont les armes ſont : *d'or, au chef de gueules.*

TRANSIGNIES : *Tome III. p.* 384. *col.* 2. *liſez*, TRASIGNIES.

TRECESSON : *Gilles* de Tréceſſon, marquis de Tréceſſon, dans la paroiſſe de Campenéac, évêché de Saint Malo, lieutenant général des armées du Roi, du 20 Février 1734. mourut à Paris le 13 Juin 1743. âgé de quatre-vingts ans. *Éon* de Carné, ſon ſixieme ayeul, puîné de la maiſon de Carné, l'une des plus anciennes de Bretagne, ayant épouſé vers l'an 1440. *Jeanne*, dame de Tréceſſon, il fut ſtipulé que leurs enfans porteroient le nom & les armes de Tréceſſon, qui ſont : *de gueules, à trois chevrons d'hermines*; & celles de Carné ſont : *d'or, à deux faſces de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1743. *p.* 1440.

TREILLE : Famille de Rouergue, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 567. qui ſubſiſte dans *François* de Treille, originaire de Villefranche en Rouergue, capitaine réformé à la ſuite du régiment de Monteil, Cavalerie, &

Digitized by Google

chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Les armes : *de ſinople, à un ſep de vigne d'argent, fruité de gueules, rempant autour d'un échalas d'argent, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

TRÉMANOIR (le), écuyer, ſeigneur des Jardins & de la Planche, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même, 2 & 1.*

TRÉMIGON : Famille de Bretagne, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 567.*

François de Trémigon I. du nom, ſeigneur du Pleſſis & de Langan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des Francs-Archers de l'évêché de Saint Brieux en 1573. fut marié avec *Mathurine* de la Bouexiere. Il en eut *François* de Trémigon, ſeigneur & vicomte de Querinam, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & *Jean*, qui ſuit.

Jean de Trémigon, ſeigneur de la Riviere-Trémigon, du Dicq & de la Villaruë, chevalier de l'ordre du Roi en 1604. & capitaine d'une compagnie de cinquante Chevaux-Légers & de cent Carabins-Arquebuſiers à cheval, épouſa en 1607. *Louiſe* du Guini, dont ſortit *François* de Trémigon II. du nom, ſeigneur deſdits lieux, marié en 1633. avec *Françoiſe* Jamin de la Villeblanche, dont le fils, *François* de Trémigon III. du nom, ſeigneur deſdits lieux, fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble par arrêt des commiſſaires de Bretagne, du 19 Février 1671. lequel avoit été marié en 1670. avec *Catherine* Trouſſiere, mere de *François-Julien* de Trémigon lieutenant dans le régiment de Bretagne, Dragons, pere, par ſa femme, *Marie-Anne* Picot, de *François-Louis* de Trémigon, né le 19 Novembre 1697. marié en 1729. avec *Marie-Agnès* de Longuevile. De ce mariage il y a des enfans.

Les armes : *d'argent, à trois écuſſons de gueules, poſés 2 & 1, & chargés chacun de trois fuſées d'or, poſées en faſce.*

TRÉMOILLE : *Tome III. p. 386. col. 1. lig. 8. après* maiſon, *ajoutez*, dont l'aîné a rang de prince étranger en France, après Lorraine, Bouillon & Rohan, & avant Orſini, duc de Gravina.

Ibid. col. 2. lig. 39. après prince de Talmond, *ajoutez*, duc de Châtellerault, brigadier de Cavalerie, mort le 20 Novembre 1759. âgé de quarante-huit ans.

TRÉMONT : Famille de Normandie, du diocèſe de Liſieux, qui porte : *de ſable, à trois cygnes d'argent, poſés 2 & 1*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Trémont, née le 20 Juillet de l'an 1683. & reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1690. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Raoul* de Trémont, qui vivoit en 1526. & étoit ſon quintayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II p. 568.*

TRÉSOR (le) DE FONTENAY : Famille de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

Jean-Antoine-Louis le Tréſor, écuyer, ſeigneur & patron de Fontenay ſur le Vey, de Vaudeville, de Saint Sauveur, de Tourville & du Meſnil-Lambert, ci-devant écuyer ordinaire du Roi, par lettres de 1721. & l'un de ſes

Digitized by Google

aides-de-camp, a juſtifié ſa filiation depuis ſon quatrieme ayeul, *Guillaume* le Tréſor, marié avec *Marguerite* Richer.

Il épouſa par contrat du 15 Octobre 1732. *Marie-Geneviéve* Taitbout, de laquelle il a pour enfans,

1. *Louis-Jean-Baptiſte-Marie* le Tréſor de Vauville, écuyer, né le 17 Septembre 1733. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 18 Octobre 1747.

2. *Louis-Auguſte*, écuyer, né le 21 Août 1737.

3. *Louis-Camille*, écuyer, né le 2 Février 1740.

4. *Louis-Caſimir*, écuyer, né le 6 Juin 1741.

5. *Louis-Hippolite*, écuyer, né le 14 Juillet 1742.

6. *Louis-Pierre-Hippolite*, écuyer, né le 25 Octobre 1743.

Les armes : *d'azur, à quinze pieces de monnoie d'or & d'argent, poſées en forme de montagne, 1, 2, 3, 4 & 5; ſçavoir, la premiere, la quatrieme, la ſixiéme, la ſeptieme, la neuvieme, l'onzieme, la treizieme & la quinzieme d'or, & les autres d'argent, accoſtées de deux poignets de carnation adoſſés, & tenant chacun une épée d'argent, la pointe en haut.*

TRESSEMANES, en Provence : Ancienne nobleſſe, illuſtre par un grand nombre de chevaliers & un commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, diviſée en deux branches.

Reinaud de Treſſemanes, ſieur de Chaſteuil & de Brunet, conſeiller du Roi, maître rational en ſa Chambre des Comptes à Aix avant 1556. puis conſeiller au Parlement de Provence en 1567. épouſa en 1556. *Anne* Doria.

Artus de Treſſemanes, leur fils, ſeigneur de Chaſteuil & de Brunet, fut pere, par ſa femme *Catherine* Roland, de *Jean*, qui ſuit; de *François*, chevalier de Rhodes, & de *Charles* de Treſſemanes, auteur de la branche des ſeigneurs de Chaſteuil, rapportée ci-après.

Jean de Treſſemanes, ſeigneur de Brunet, conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, fut marié en 1628. avec *Anne* de Forbin, dont naquit,

André de Treſſemanes, déclaré noble & iſſu de noble race depuis 1400. par arrêt des commiſſaires du Roi en Provence, du 16 Janvier 1669. De ſon mariage accordé en 1670. avec *Françoiſe* de Suffren, eſt iſſu pour fils aîné, *Gaſpard* de Treſſemanes, ſeigneur de Brunet, marié en 1705. avec *Magdelene* de Bellier, dont 1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; 2. *Charles*, lieutenant de vaiſſeaux, capitaine d'une des compagnies franches de la Marine, & chevalier de Malte; 3. *Gaſpard*, évêque de Glandevès, & trois filles, mariées dans les maiſons de Garnier Saint Antonin, de Granier, Pontevès-Beauduen & de Félix d'Ollieres.

Jean-Baptiſte de Treſſemanes-Brunet eſt marié depuis l'an 1735. avec *Thérèſe* de Raſque de Laval, dont, 1. *Jean*, enſeigne de vaiſſeaux; 2. *François*, garde de la Marine, & deux filles, *Scholaſtique* & *Théreſe*, en bas âge.

Branche des ſeigneurs de Chaſteuil.

Charles de Treſſemanes, ſeigneur de Chaſteuil, troiſieme fils d'*Artus* de Treſſemanes, & de *Catherine* Roland, fut pourvu d'un

Digitized by Google

office de conseiller au Parlement de Provence en 1643.

Joseph de Tressemanes, son fils aîné, écuyer, seigneur de Chasteuil, conseiller au Parlement de Provence & lieutenant général au siége d'Aix, fut pere, par sa femme, *Marie-Anne* de Glandevès, qu'il avoit épousée en 1676. de *Gaspard*, qui suit, & de *Jean-François*, selon l'*Armorial de France*, nommé dans le *Nouvel Armorial de Provence* *Joseph-Charles*, chevalier de Malte, reçu au grand prieuré de Saint Gilles, aujourd'hui commandeur d'Aix; & de quatre filles, dont une mariée, & trois religieuses aux grandes Ursulines à Aix.

Gaspard de Tressemanes, seigneur de Rousset & de Chasteuil, épousa en 1716. *Marguerite* Raimondis, fille de *François* Raimondis, seigneur d'Eclan, de Pennafort, &c. dont sont issus,

1. *François-Joseph-Charles* de Tressemanes, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Galeres, retiré du service lors de la réformation de ce Corps.

2. *Valérian-André-Marion* de Tressemanes, mort en bas âge.

3. *Auguste* de Tressemanes, chevalier de Malte.

4. *Melchior-Marion*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux de la Religion.

5. *Raymond-Joseph-Charles*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux de la Religion.

6. *Henri-Diomede*, chevalier de Malte, lieutenant des vaisseaux du Roi & capitaine d'une des compagnies franches de la Marine.

7. *Emilien-Jean-Baptiste-Anne*, chevalier de Malte, qui sert sur les vaisseaux de la Religion.

8. *Surléon*, chevalier de Malte, garde de la marine; & trois filles, une mariée; la seconde, religieuse, & la troisieme qui n'est pas encore établie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 569. & le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 461.

Les armes: *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois roses de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe, à une bordure de gueules, chargée de huit besans d'or.*

TRICORNOT DE TREMBLOI: Famille de Franche-Comté, selon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 572.

Charles-François Tricornot, écuyer, seigneur de Trembloi, lieutenant général d'épée au bailliage de la ville de Grai, fut pere par sa femme *Jeanne-Angélique* Gérard, qu'il avoit épousée en 1684. de *Claude-Alexandre* Tricornot, écuyer, seigneur de Trembloi, pourvu au mois de Février 1737. de l'office de lieutenant général d'épée audit bailliage, en conséquence de la preuve de sa noblesse.

Les armes sont: *d'azur, à trois cors de chasse d'or, 2 & 1.*

TRIMOND: Famille établie en Provence & en Languedoc.

Jean-Louis de Trimond, chevalier d'honneur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu en 1703. fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par ordonnance du 12 Octobre 1697. Il a des enfans de son mariage accordé en 1701. avec *Magdelene* Veissiere. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 465.

Digitized by Google

& l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 57.

Les armes : *d'azur, à une cloche d'argent, surmontée d'une croix d'or fleurdelisée.*

TRISTAN : Famille du Beauvoisis.

Jean Triſtan, écuyer, ſeigneur de Cardonnoy, eut pour femme *Alix* de Jouy.

Jean Triſtan II. du nom, ſon fils, écuyer, ſeigneur de la Tour & de Houſſoy, épouſa par contrat du 31 Mai 1479. *Françoiſe* de Hédouville, fille unique & héritiere de *Charles* de Hédouville, écuyer, ſeigneur de la Houſſoy-le-Farci, & de *Catherine* de Boulainvilliers. Par ce contrat de mariage, il fut ſtipulé, entr'autres choſes, que le puîné de leurs enfans auroit la terre de Houſſoy, & porteroit le nom & les armes de la maiſon dont étoit *Françoiſe* de Hédouville. De cette alliance naquirent trois enfans; ſçavoir, 1. *Raoul* Triſtan, chanoine de la cathédrale de Beauvais en 1519. 2. *Jean* III. du nom, qui ſuit; 3. une fille.

Jean Triſtan III. du nom, écuyer, ſeigneur d'Avelon & de Houſſoy-le-Farci, procureur du Roi & lieutenant général au bailliage de Beauvais, fut pere de *Nicolas* Triſtan I. du nom, écuyer, ſeigneur de Houſſoy, lieutenant général, criminel & civil au bailliage de Beauvoiſis, mort en 1582. laiſſant de *Marguerite* du Bos, ſa femme, *Nicolas* Triſtan II. du nom, auſſi lieutenant général, criminel & civil au même bailliage de Beauvais, pere, entr'autres enfans, de *Léonor* Triſtan, écuyer, ſeigneur de Houſſoy, de Grincourt & de Guehengnies, bailli de Beauvais, marié en 1635. avec *Louiſe* d'Ary, dont ſortit *Nicolas* Triſtan III. du nom, écuyer, ſeigneur de Houſſoy, de Juvignies, de Verderel, &c. conſeiller du Roi, préſident en l'élection de Beauvais. De ſon alliance avec *Marie-Agnès* Langlet ſont iſſus quatre garçons; ſçavoir, 1. *Léonor*, né le 20 Mai 1665. mort en l'an 1715. premier préſident en la même élection de Beauvais; 2. *Claude*, qui ſuit; 3. *Louis-Auguſte* Triſtan, écuyer, ſieur de Verderel, né le 5 Décembre 1669. maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du 5 Septembre 1716. Il ſe maria avec *Françoiſe* Martin, dont il a eu pour enfans, *Louis-Raymond*, *Jérôme* & *Genevieve-Françoiſe* Triſtan de Verderel; 4. *Nicolas* Triſtan, prêtre, chanoine de l'égliſe de Beauvais.

Claude Triſtan I. du nom, écuyer, ſeigneur de Houſſoy, de Saint Juſt, de Juvignies, de Maiſoncelles, de Saint Maurice, &c. conſeiller du Roi, préſident en l'élection de Beauvais, fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer par la même ordonnance du 5 Septembre 1716. dont il avoit juſtifié la poſſeſſion depuis l'an 1479. Il mourut en 1731. laiſſant de *Jeanne* Dury, ſa femme, 1. *Nicolas* IV. du nom, qui ſuit; 2. *Claude* Triſtan, écuyer, ſeigneur de Crecé & de Saint Juſt, qui n'a eu que trois filles de ſon alliance avec *Albertine-Charlotte-Julie* de Labadie, dite d'Eſpalungues. 3. *Louis-Nicomé* Triſtan, écuyer, ſieur de la Tour, aide-major du régiment de Richelieu le 10 Novembre 1732.

Nicolas Triſtan IV. du nom, écuyer, ſeigneur de Houſſoy, de Juvignies, de Saint Pierre, de

Digitized by Google

Wagicourt, du Mée, de la Rougemaiſon, &c. capitaine dans le régiment de Richelieu, épouſa le 14 Février 1732. *Marguerite-Judith* des Champs, dont il a eu,

1. *Nicolas-Marie* Triſtan de Hauſſoy, écuyer, né le 30 Août 1733.

2. *Marie-Triſtan-Jerôme* Triſtan de Juvignies, écuyer, né le 27 Avril 1738.

3. & 4. *Marie-Louis-Nicodeme* Triſtan de Saint Pierre, & *Jean-Marie* Triſtan de Wagicourt, freres jumeaux, nés le 16 Septembre 1740.

5. *Adelaïde-Marie-Judith* Triſtan de Houſſoy, née le 28 Octobre 1734.

6. *Marie-Jeanne-Joſeph* Triſtan de Juvignies, née le 20 Mars 1737. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

TRIVULCE : *Tome III. p. 392. col. 1.* à la fin de l'article : Les armes : *paſſé d'or*, liſez, *pallé d'or.*

TROISMONTS, en Normandie, élection de Caën. *Gilles* Troiſmonts épouſa *Jeanne* le Fournier, iſſue de la famille de la pucelle d'Orléans.

Les armes : *d'azur, à l'épée d'argent en pal, la garde & la poignée d'or, accoſtée de deux fleurs de lys auſſi d'or.*

Il y a encore en Normandie, même élection, une famille du nom de Troiſmonts, écuyer, ſieur de Feuquerolles, qui porte : *d'azur, à trois montagnes d'argent, 2 & 1.*

TROPHEME, en Provence : Famille noble, qui ſubſiſte dans *Pierre-Gaſpard* Tropheme, reçu commiſſaire ordonnateur des guerres, au département de Marſeille, dans le mois de Juin 1758. Il n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, ſurmonté de trois étoiles d'or en orle, & accompagné en pointe d'un rocher de trois copeaux d'or.*

TROUSSEAU, en Touraine : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande de vair.*

TROUSSEAUVILLE, écuyer, ſeigneur de la Bonneville, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à la croix étrillée d'or.*

TROUSSEBOIS : *Tome III. p. 392. col. 2. lig. 25. après* Cavalerie, *ajoutez*, chef du nom de Montboiſſier, & frere du feu abbé de Canillac, auditeur de Rote & prélat commandeur de l'ordre du Saint Eſprit.

TROUSSET D'HÉRICOURT : Famille originaire du Cambreſis, établie dans le Vermandois, la Champagne & à Paris. *Henri* du Trouſſet, écuyer, épouſa le 14 Janvier 1652. *Marie* du Pré. Il eut deux freres ; ſçavoir, 1. *Philippe*, ſeigneur de Rinville, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Sainte Maure en 1661. & brigadier de la premiere compagnie des Mouſquetaires du Roi ; 2. *Euſtache*, ſeigneur de Rénoncourt, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Bourdonné en 1639. gentilhomme ſervant du Roi en 1644. aide-de-camp des armées de ſa Majeſté en 1648. capitaine de Cavalerie en 1651. ſergent major du régiment de Cavalerie de Sainte Maure en 1652. & chevalier, de l'ordre de Saint Michel en 1654. maintenu dans ſa nobleſſe depuis *Henri* du

Digitized by Google

Trouſſet, ſon triſayeul, ſeigneur de Rénoncourt, par ordonnance du 3 Janvier 1670.

Bénigne du Trouſſet d'Héricourt, écuyer, ſeigneur du Boullai, d'Obſonville, &c. fils dudit *Henri*, & de *Marie* du Pré, fut thréſorier de France au Bureau des Finances à Metz, puis conſeiller du Roi en ſes Conſeils & maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris en 1691. Il mourut le 10 Octobre 1733. laiſſant de ſon mariage accordé en 1690. avec *Marie-Marguerite* Bouzitat, ſa femme, décédée le 20 Avril 1741.

1 *Bénigne-Jérôme* du Trouſſet d'Héricourt, ſeigneur du Boulay, d'Obſonville, de Polignies, de Souppes, &c. né à Paris le 14 Janvier 1691. reçu commiſſaire de la Marine le premier Mai 1716. chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, le 29 Mars 1721. commiſſaire général de la Marine le 19 Mai 1722. intendant des Galeres en 1729. & conſeiller d'honneur au Parlement de Provence en 1732. Il épouſa le 9 Octobre 1741. *Marie-Antoinette* Duché, fille de *Jean* Duché, avocat général de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Marie-Anne* Lort de Serignan de Valras, ſœur de l'évêque de Mâcon.

2. *Louis* du Trouſſet d'Héricourt, né à Paris le 21 Décembre 1694. garde de la Marine en 1706. enſeigne de vaiſſeau en 1712. major au petit Goave dans l'Iſle de Saint Domingue en 1717. & major au Cap François en la même année; enſuite lieutenant de Roi du petit Goave & chevalier de Saint Louis en 1721. puis lieutenant de Roi du Cap en 1723. mort le 3 Avril 1738. âgé de quarante-cinq ans. Il paroît avoir été marié en 1721. avec *Adrienne-Perrine-Eliſabeth* de Breda, fils de *Pantaléon* de Breda, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi, commandant au Port de Paix. Leurs enfans ſont, 1. *Louis-Bénigne-Pantaléon* du Trouſſet d'Hericourt, né au Cap François le 3 Juin 1722. ſous-lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, en 1737. 2. *Louis François*, né au Cap en 1727. 3 *Eliſabeth Marguerite*, née au Cap le 16 Août 1724. 4. *Marguerite Jeanne-Félicité*, née à Paris le 2 Septembre 1726. 5. & 6. *Julie* & *Roſe*, nées au Cap François.

3. *François Bénigne* du Trouſſet, né à Paris en 1703. abbé commendataire de Saint Michel de Tonnerre en 1718. grand-prevôt de Chabli, puis abbé de Molome en 1731. & conſeiller au Parlement de Paris en l'année 1730.

4. *Charles* du Trouſſet d'Héricourt d'Obſonville, né à Paris le 10 Juillet 1708. lieutenant réformé de Dragons en 1723. page de la petite écurie du Roi en 1724. lieutenant dans le régiment des Gardes Françoiſes, chevalier de Saint Louis, marié le 22 Décembre 1746. à *Angélique Jeanne* le Camus des Touches, fille de *Michel* le Camus des Touches, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, contrôleur général de l'Artillerie de France.

5. & 6. *Marie-Marguerite* & *Radegonde-Félicité*, religieuſes aux Filles de Sainte Marie à Saint Denis.

7. *Marie-Eliſabeth*, née en

Digitized by Google

1717. mariée en 1733. avec *Hilarion* de Roux, seigneur de Bonneval & de la Farre. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part II.* & les *Mercures de France des mois de Juin & de Decembre 1741. & de Décembre 1746.*

Les armes : *de sinople, à un lion d'or, la langue & les pattes de gueules.*

TROUSSEY, écuyer, sieur de Montfort, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un cœur de gueules en pointe, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.*

TROYES (de), & non DETROYES : *Ajoutez* à ce qui est dit au *Tome II. p.* 17. Cette famille subsistoit en 1758. dans le second présidial d'Orléans, dont les armes sont : *d'azur, au chevron échiqueté d'or & de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cerf couché de même.*

TRULET, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois treffles d'or.*

TRUN, subdélégation d'Argentan, en Normandie.

La baronnie de Trun est possédée par M. l'abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Etienne de Caën.

TUBIERES : *Tome III. p.* 393. *col.* 2. *lig.* 35. Pastel, *lisez*, Pestel.

Ibid. lig. 43. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes sont : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or sur un écartelé ; au* 2 *&* 3 *de* Bourbon-Malause.

TUBEUF : *Tome III. p.* 394. *col.* 1, *lig.* 17. *N.*..., de Fribois, *lisez*, *N.*... Jorte de Fribois.

TUDERT, famille originaire du Poitou.

Jean Tudert, natif du Mirebeau, eut pour fils *Olivier* Tudert, qui continua sa postérité, & *Jean* Tudert, nommé à l'évêché de Châlons en 1439. mort la même année, avant que d'être sacré évêque.

Charles de Tudert I. du nom, seigneur de la Bournaliere, (un des descendans d'*Olivier*), fut reçu conseiller au Parlement en 1534. puis président en la troisieme Chambre des Enquêtes en 1544. conseiller du Roi, & maître ordinaire en la Chambre des Comptes en 1551. De son mariage accordé en 1537. avec *Marie* Lhuillier naquit,

Charles de Tudert II. du nom, écuyer, seigneur de la Bournaliere, reçu conseiller au Parlement en 1567. pere, par sa femme *Nicole* Hennequin, 1. de *Claude* III. qui suit ; 2. de *Nicolas*, conseiller au Parlement en 1604. puis chanoine & doyen de l'église de Paris ; 3. *Marie* de Tudert, femme de *Jean* Seguier, dont sont issus M. le chancelier de France, & *Charlotte* Seguier, mariée en premieres noces à M. de Béthune, duc de Sully, pair de France, & en secondes noces à *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV.

Claude de Tudert III. du nom, écuyer, seigneur de la Bournaliere, épousa en 1601. *Marie* du Bois. Il en eut, entr'autres enfans,

Claude de Tudert IV. du nom, conseiller au Parlement en 1634. & conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé en

Digitized by Google

1647. De ſon mariage accordé en 1638. avec *Geneviève* le Boulanger eſt iſſu, entr'autres enfans,

Nicolas de Tudert, écuyer, ſeigneur de la Bournaliere & de Saint Etienne de Brillouët, maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1537. par ordonnance de 1700. Il épouſa le 5 Juin 1680. *Anne-Julie* Fumée, dont il a eu, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*, capitaine dans le régiment de Villemort; 3. *Anne-Charles*, chevalier de l'ordre de Malte; 4. *Jeanne* de Tudert, mariée à *François* de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de la Rochefaton.

François de Tudert, ſeigneur de la Bournaliere, capitaine dans le régiment de Villemort, puis colonel du régiment de Leſtange, Infanterie, en 1706. fut marié le 21 Septembre 1711. avec *Marie* Renon de la Couture, fille de *Pierre* Renon de la Couture, écuyer, ſeigneur de la Couture, de Louvigni, & de dame *Marie* de Coutauchaud. Leurs enfans ſont,

1. *Pierre* de Tudert de la Bournaliere, né à Poitiers le 13 Novembre 1713. reçu page de la grande écurie du Roi, ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 23 Juin 1726.

2. *Charles-François*, né le 12 Novembre 1715. reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 27 Février 1719. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 578.

Les armes ſont: *d'or, à deux loſanges d'azur, & un chef de même, chargé de trois beſans d'or.*

TUÉE, en Normandie, élections de Mortagne & de Verneuil: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à trois jumelles d'argent*, 2 & 1.

TUFFET, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Tuffet, marié par contrat du 6 Juillet 1732. à *Louiſe* de Ravel d'Eſclapon, dont, 1. *Pierre-Alexandre*, officier ſur les vaiſſeaux du Roi; 2. *Jean-Louis*, cornette dans le régiment des Dragons de la Reine; 3. *Charles*; 4. *François*; 5. *Louis* de Tuffet. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 468.

Les armes: *d'argent, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

TUFFIN DE LA ROIRIE: Famille de Bretagne.

Jean Tuffin, ſieur de la Roirie, fut commis par *Pierre*, duc de Bretagne le 24 Juin 1454. pour défendre les amas de bled que pluſieurs ſujets de ce prince faiſoient dans les châtellenies d'Antrain & de Bazouge-la-Peirouze.

Raoul Tuffin, ſon fils, ſeigneur de la Roirie, épouſa en 1484. *Louiſe* le Sénéchal. Il en eut, *Vincent* Tuffin, écuyer, ſeigneur de la Roirie, marié avec *Georgine* du Meix, mere de *Guillaume* Tuffin, ſeigneur de la Roirie, du Taillet & de Vaugarni, chevalier de l'ordre du Roi en 1572. puis gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1576. lequel fut marié trois fois. De ſa troiſieme femme, *Barbe* Pinel, naquit *Gilles* Tuffin, ſeigneur & vicomte de la Roirie, en faveur duquel cette ſeigneurie fut érigée en vicomté, par lettres du mois de Février 1613. De ſon ſecond mariage avec *Anne* de Langau ſortit *Claude* Tuffin, ſeigneur & vicomte de la Roirie, page du roi Louis XIII. en 1613. marié en 1627. avec *Marie* le Bour-

Digitized by Google

geois. Il en a eu quatre garçons, entr'autres,

Joſeph Tuffin I. du nom, vicomte de la Roirie, déclaré noble & iſſu d'extraction noble par arrêt des commiſſaires de Bretagne du 17 Octobre 1668. De ſon mariage accordé en 1659. avec *Anne* du Gourai eſt iſſu pour fils aîné,

Joſeph Tuffin II. du nom, vicomte de la Roirie, pere, par ſa femme, *Anne* Fleuri, qu'il épouſa en 1684. de

Anne-Jacques Tuffin, vicomte de la Roirie & ſeigneur des Portes-Carnet, né le 12 Mars 1689. reçu page du Roi dans ſa petite écurie, le 22 Mars 1704. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 579. & les *Tablettes Généalogiques*, *Part V. p.* 255.

Les armes : *d'argent, à une bande de ſable, chargée de trois croiſſans d'argent.*

TUGGHE : Famille originaire d'Angleterre, établie en Flandres, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 451.

Thomas-Ignace Tugghe, conſeiller penſionnaire, tant du Magiſtrat que de la Chambre du Commerce de la ville de Dunkerque en Flandres, étoit d'une famille d'Angleterre, qui étoit du nombre de celles qui avoient le titre de chevalier baronnet. Les troubles arrivés ſous le regne de la reine *Eliſabeth*, obligerent cette famille de quitter ſon pays & de venir s'établir à Dunkerque, afin de pouvoir y exercer librement la Religion Romaine, dont elle faiſoit profeſſion.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un ſoleil d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

TULLAIE : Famille de Bretagne, qui a formé pluſieurs branches, ſuivant le même *Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 582.

Yves de la Tullaie, écuyer, ſeigneur de Belle-Iſle, conſeiller du Roi, eut pour femme *Renée* de Richerot, fille de *N.*... de Richerot. Ses enfans furent, 1. *Alexandre*, écuyer, ſeigneur de Belle-Iſle, qui a fait poſtérité ; 2. *Jean*, qui ſuit ; 3. *André* de la Tullaie, écuyer, ſeigneur de Freſne, mort avocat général de la Chambre des Comptes de Bretagne ; 4. *Charles* de la Tullaie, écuyer, ſieur du Mée, auteur de la branche des ſeigneurs du Pleſſis-Tiſon, par ſa femme *Françoiſe* de Vaucouleurs.

Jean de la Tullaie, écuyer, ſeigneur de la Jarouſſaie, épouſa en l'année 1577. *Anne* de la Preſſe.

René de la Tullaie, ſon petit-fils, écuyer, ſeigneur de la Jarouſſaie, fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction, connue depuis l'an 1413. par arrêt des commiſſaires de Bretagne du 30 Octobre 1668.

René de la Tullaie II. du nom, ſon fils, écuyer, ſeigneur de la Jarouſſaie, fut marié le premier Août 1688. avec *Renée* de la Corbinaie, dont il a laiſſé, 1. *René* ; 2. *Pierre* ; 3. *Perrine* ; 4. *Françoiſe* ; 5. *Renée*, née en 1701. & reçue à Saint Cyr le 9 Janvier 1711. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'or, à un lion de gueules.*

TULLES, famille diſtinguée d'Avignon.

Antoine de Tulles, ſeigneur de Soleilles, fils de *Gabriel* de Tulles, noble citoyen d'Avi-

Digitized by Google

gnon, fit son testament en l'an 1542.

De son mariage accordé en 1510. avec *Marguerite* de Cocils, naquirent, entr'autres enfans, *Julien*, qui suit; *Pierre*, chanoine de l'église d'Avignon, abbe de Saint Eusche, & *Jean* de Tulles, recteur du comtat d'Avignon, mort évêque d'Orange en 1608. ayant tenu le siége pendant trente-six ans.

Julien de Tulles, seigneur de Soleilles, épousa en 1574. *Richarde* de Fougasse, fille de *François* de Fougasse, seigneur & baron de Sauzon, chevalier de l'ordre du Roi. Il en eut *Pierre*, qui suit, & *Jean* de Tulles, évêque d'Orange, envoyé à Rome par la reine *Marie* de Médicis, régente, pour différentes négociations importantes. Il rendit de grands & fideles services au roi Louis XIII. principalement en empêchant les habitans de la ville d'Orange de se réunir aux Protestans, qui excitoient alors des troubles dans le royaume. Il mourut en 1640.

Pierre de Tulles, seigneur de la Nerte, chevalier de l'ordre du Roi, fut marié en 1595. avec *Lucrece* de Lazari, dont sortirent *Thomas*, qui suit, & *Jean-Vincent* de Tulles, évêque d'Orange, après la mort de son oncle, dont il avoit été élu coadjuteur l'an 1637. puis évêque de Lavaur en 1646.

Thomas de Tulles, seigneur de Villefranche, viguier de la ville d'Avignon, eut de son mariage accordé en 1631. avec *Marguerite-Aldonce* de Thésan de Venaique, *Jean* de Tulles, seigneur de Villefranche, mort sans avoir de postérité, & *Gaspard*, qui suit.

Gaspard de Tulles, écuyer, seigneur de Villefranche, capitaine dans le régiment Dauphin, Infanterie, avoit été reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles en 1657. Il fut pere, par sa femme *Marie-Thérese* de Doni, de

Jean-Dominique de Tulles, seigneur de Villefranche, né le 4 Août 1688. reçu page de la petite écurie du Roi en 1704. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 583.

Les armes : *d'argent, à un pal de gueules, chargé de trois papillons volans d'argent.*

TULLIERES : Cette famille, qui s'est perpétuée dans le Dunois, se croit descendue d'un puîné de celle de Tullieres en Lorraine.

Il y a eu aussi, dit l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.* des Tullieres établis à Paris & dans l'Isle de France. Peut-être ces trois classes ne forment-elles qu'une seule & même famille, quoique leurs armes soient différentes. Les Tullieres de Lorraine portent pour armes : *de gueules, à la clef d'argent, billetée de même, écartelé de gueules, à la clef d'or billetée de même, ou cantonnée de quatre clefs, deux d'or & deux d'argent.* Peut-être même ceux du Dunois, loin de descendre des Tullieres établis en Lorraine, sont-ils les véritables ancêtres de ceux-ci, puisque ces derniers ne paroissent jusqu'à présent sur les titres que depuis l'an 1347. au lieu que les premiers sont connus dès le douzieme siécle. Il est fait mention d'eux dans plusieurs titres de celui des deux cartulaires de l'abbaye de Saint Pierre de Chartres, qu'on appelle le *Cartulaire couvert d'argent.*

Digitized by Google

gent. Ce monument auſſi précieux aux anciennes familles de la province, qu'au monaſtere à qui il appartient, eſt, ſelon toute vraiſemblance, du douzieme ſiécle. De toutes les chartres qu'il renferme, il ne s'en trouve pas une ſeule qui ne ſoit antérieure à l'an 1200. Il eſt fait mention dans un cartulaire de deux *Gilberts* de Tullieres, qui vivoient dans le douzieme ſiécle.

Guillaume de Tullieres eſt le premier depuis lequel on ait une filiation ſuivie. Il eſt qualifié noble homme, écuyer, ſeigneur de Vallainville, dans pluſieurs actes, en 1473. 1482. & 1494.

Guillaume de Tullieres II. du nom, ſon fils, écuyer, ſieur de Vallainville, fut pere, par ſa femme *Charlotte* de Meauſſé, de *Guillaume* de Tullieres III. du nom, chevalier, ſeigneur de Vallainville, qualifié en 1565. de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de l'une de ſes vieilles Bandes Françoiſes, marié deux fois. De ſa premiere femme, *Jacqueline* de Boys, naquirent, 1. *Guillaume* de Tullieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou, pere de *Jacob* de Tullieres, écuyer, ſeigneur de Vallainville, maintenu dans ſa qualité de noble & iſſu de noble lignée & exempt de tailles & autres ſubſides, par une ſentence du 3 Juin 1634. rendue à Châteaudun par les commiſſaires députés pour le fait des tailles en la généralité d'Orléans. On ignore ſes enfans. 2. *Claude*, qui ſuit.

Claude de Tullieres, écuyer, ſeigneur du Bois de Notonville, de Bainville, de la Folie & de Vallieres, eut pour femme *Jeanne* de Villeneuve, dont naquirent pluſieurs enfans, entr'autres, 1. *Gédéon* de Tullieres, écuyer, ſeigneur de Bois-Vallainville, &c. gentilhomme ſervant à la bouche du Roi, déclaré noble & iſſu de noble lignée par ſentence du 3 Juin 1634. 2. *Jacques*, qui ſuit; 3. *Pierre* de Tullieres, écuyer, ſeigneur de Bainville, de Villelard, auſſi déclaré noble & iſſu de noble lignée avec ſon frere aîné.

Jacques de Tullieres, écuyer, ſeigneur d'Argançon, des Brieres & de la Charmoie, gendarme des ordonnances du Roi ſous le maréchal de Lavardin le 6 Juin 1610. fut marié trois fois. Il eut, entr'autres enfans, de ſa ſeconde femme,

Gédéon de Tullieres I. du nom, écuyer, ſieur d'Argançon & de la Guimonniere, lieutenant dans le régiment de Courtomer, Infanterie, en 1639. qui épouſa en 1640. *Charlotte* de Beaufils, & en eut,

Gédéon de Tullieres II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Guimonniere, d'Aumoy & de Beaujardin, allié par contrat du 24 Avril 1663. avec *Marie* d'Authier, mere de

Gédéon de Tullieres III. du nom, écuyer, ſieur de la Guimonniere, lequel ſervoit dans le ban & arriere-ban le 8 Juin 1692. le 26 Mai 1694. & le 9 Septembre 1696. Il avoit épouſé par contrat du 16 Août 1690. *Marie* de Montdoré, dont il eut,

1. *Auguſte* de Tullieres, écuyer, ſieur de Lignerolles & de la Guimonniere, lieutenant dans le régiment de Limouſin, marié en 1718. avec *Marie* le Roux.

2. *Antoine* de Tullieres, qui ſuit.

3. *Hector* de Tullieres, écuyer,

ſieur de la Guimonniere, allié par contrat du 12 Janvier 1722. avec *Eve-Marie* de Pâris.

Antoine de Tullieres, écuyer, ſieur d'Allonne & de la Guimonniere, né en 1693. lieutenant dans le régiment d'Uſſy en 1711. épouſa par contrat du 15 Juillet 1716. *Marie Anne* des Gués, & en eut trois enfans; ſçavoir,

1. *N.*..... de Tullieres, mort en Bohême de maladie en l'année 1742.

2. *Jean-Louis* de Tullieres, écuyer, ſergent dans la Vieille-Marine, né en 1718.

3. *Anne-Léonard* de Tullieres, écuyer, né le 18 Mars 1720. ſergent, comme ſes freres, dans la Vieille-Marine, mort en l'année 1743.

Les armes: *de ſable, à un lion d'argent, langué, onglé & couronné d'or.*

TUMERI DE LA CAMBE: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de roſes au naturel, écartelé d'azur, à trois pucelles renverſées d'argent, échevelées d'or.*

Marie-Eliſabeth du Tumeri de la Cambe, née en 1665. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars de l'an 1686. étoit de cette famille, & prouva qu'elle deſcendoit de *Jacques* de Tumeri, ſeigneur de Dampierre, duquel *Iſabelle* de Meaux étoit veuve le 3 Novembre 1509. Il y a apparence que c'eſt une branche cadette des Tumeri de Paris.

TURGIS: Famille noble de Normandie.

Marie le Fevre, dame de Villacerf, Saint Pouange & Turgis, épouſa en 1586. *Oudart* Colbert, décédé le 14 Janvier 1640. frere puîné de *Jean*, ayeul du contrôleur général des Finances en 1666. miniſtre & ſecrétaire d'Etat en 1669. & de ſes freres, marquis de Croiſſy, miniſtre & ſecrétaire d'Etat en 1679. & comte de Maulevrier en l'an 1688. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, quatre garçons; ſçavoir, *Oudart* & *Simon* Turgis, qui furent conſeillers au Parlement de Paris en 1614. & 1638. *Jean-Baptiſte*, tige des ſeigneurs de Villacerf & de Saint Pouange, qui va ſuivre, & *Nicolas*, tige de la branche de Turgis, qui ſuivra.

Jean-Baptiſte épouſa le 6 Mars 1628. *Claude* le Tellier, ſœur du chancelier, ayeul du maréchal d'Eſtrées, à préſent gouverneur de Metz. Leur troiſieme fils, *Gabriel* Colbert de Villacerf, fut reçu chevalier de l'ordre de Malte le 18 Novembre 1647. Son frere aîné, *Edouard*, marquis de Villacerf, maître d'hôtel de la reine *Marie-Thereſe*, a eu pour fils *Pierre-Gilbert*, qui n'a laiſſé de *Marie-Magdelene*, ſœur du comte de Saint Nectaire, chevalier des ordres du Roi, que des filles, marquiſe de Cruſſol, comteſſe de Grolier, &c.

Gilbert Colbert de Saint Pouange, cinquieme fils de la ſœur du chancelier le Tellier, étoit l'ayeul du marquis de Chabannois, qui a trois fils de *N.*..... Colbert de Croiſſy, ſa couſine, fille unique du comte de Croiſſy, lieutenant général des armées du Roi, & ſon ambaſſadeur auprès de Charles XII. roi de Suede. *Voyez* CHABANNOIS.

Nicolas Colbert, tige de la derniere branche, & qui ſubſiſte, fut ſeigneur de Turgis & maître des comptes par lettres du 18 Mars 1641. depuis ſous-doyen,

Digitized by Google

il étoit le quatrieme fils de l'héritiere de Turgis. Il a laissé de *Magdelene* de Grassèteau, morte le 10 Juin 1686. fille d'*Hugues*, conseiller au Parlement, & de *Marie* de Pâris, la marquise de Nogent, morte en Novembre 1714. & *Jean-Baptiste*, capitaine de vaisseau du Roi en 1689. décédé à Montpellier en 1714. qui avoit épousé en 1696. *Lucrece* Gaudemar, morte au mois de Janvier 1755. mere de l'abbé de Saint Mesmin, doyen du chapitre d'Orléans, & de *N.*..... Colbert de Turgis, capitaine de vaisseau, qui a un fils de son mariage avec l'héritiere de Rascas du Canet en Provence, issue d'*Antoine* de Rascas, l'un des gentilshommes de ce comté, qui rendirent foi & hommage en l'année 1399. à Louis II. roi de Naples.

Voyez la généalogie de la maison de Rascas, dont les seigneurs du Canet, connus depuis plus de deux cents ans, qui est rapportée dans l'*Etat de la Noblesse de Provence* en l'an 1693. *Tome III. p.* 552. & Colbert.

TURGIS : Famille établie à Paris.

Louis-Pierre de Turgis, secrétaire du Roi, & fermier général, épousa *Cécile* Langlois de Canteleu, fille de *N.*... Langlois de Canteleu, & de *Catherine* Brinon. Leur fille, *Catherine* Barbe de Turgis de Canteleu, dame de la Ferté Fresnel & de Longthui, est morte à l'âge de vingt-cinq ans le 8 Juin 1723. sans enfans. Elle avoit été mariée le 5 Juin 1721. à *Bon-Hervé* Castel, marquis de Saint Pierre, né en 1685. neveu de l'abbé, mort le 29 Avril 1743. & du comte, décédé le 21 Avril 1748. frere du marquis de Crevecœur, mort le premier Mai 1749. laissant trois filles, dont l'aînée, nommée *Françoise*, épousa en 1742. *Charles* de Brosses, comte de Tournay, baron du Montalion, président à mortier à Dijon.

TURGOT : *Tome III. p.* 307. *col.* 2. *lig.* 29. mariée à un gentilhomme du nom de Neufville, seigneur de Clerai, *lisez*, mariée à *Pierre* de Neufville, seigneur de Comte, marquis de Cleray.

Ibid. p. 400. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'hermines, treillissé de dix pieces de gueules.*

TURIN : Famille de Picardie, qui porte : *d'azur, au taureau passant d'or, surmonté d'une étoile de même, à trois fleurs de lys d'or en chef*; & de laquelle étoit *Louise-Françoise* de Turin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* de Turin, natif du bourg de Saint Sépulchre en Toscane, chevalier, colonel de mille hommes de pied Italiens, pour le service du roi François I. en 1540.

TURMENIES : *Tome III. p.* 400. *col.* 1. *lig.* 26. *après* Montmorency, *ajoutez*, mourut à Paris le 17 Novembre 1756. âgée de soixante & douze ans.

TURPIN, écuyer, seigneur de Bellaumay, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois pommes de pin de même, la pointe en bas, 2 & 1.*

TURPIN DE JOUÉ, en Angoumois : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois besans d'or, le premier casqué de*

front, & couronné d'un cercle de baron.

TURQUIER DE CARDONVILLE : *Charles* le Turquier, écuyer, ſieur de Cardonville & du Meſnil, épouſa par contrat du 8 Mai 1728. *Geneviève* Carbonne. Il deſcend au cinquieme degré de *François* le Turquier, écuyer, ſieur du Buiſſon. De ſon mariage ſont iſſus,

1. *Charles-Alexandre* le Turquier, né en 1729.

2. *Pierre-Louis* le Turquier de Cardonville, écuyer, lieutenant de Milice dans le bataillon de Neufchâtel, né le 15 Janvier 1731.

3. *Geneviève-Louiſe-Aimée*, née en 1732.

4. *Marguerite-Magdelene* le Turquier, née en 1738. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Les armes : *d'azur, à une hure de ſanglier d'or, ſurmontée d'une flamme de même, & un chef auſſi d'or, chargé de trois étoiles d'azur.*

TURVILLE, en Normandie, au bailliage d'Evreux : Famille éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

VACHER (le), ou le VACHIER DE LA CHAISE, famille d'Anjou.

On trouve un *Bernard* le Vachier, (dit Ménage, *Hiſt. de Sablé*, *p.* 312.), qui vers l'an 1120. alla à la conquête de la Terre-Sainte, & fut fait gouverneur du royaume de Jeruſalem.

Pierre le Vacher, ſeigneur de Teilly ou de Tilly, & de la Tour aux Pommiers en Limouſin, fut pere de *Gilbert* le Vacher, écuyer, ſeigneur de Tilly, & auſſi de la Cheze ou de la Chaiſe, en Anjou, du chef de *Marie* Ronger, ſa femme, dame en partie de cette terre.

Claude le Vacher, leur fils, écuyer, ſeigneur de Tilly, de la Cheze & de la Giraudiere, eut pour femme *Olive* Scollin, dont il eut pour fils unique,

Antoine le Vacher I. du nom, écuyer, ſeigneur de la Cheze, né en 1496. gouverneur du duc de Nemours, intendant de ſa maiſon & homme d'armes de ſa compagnie, déclaré noble en 1587. par ordonnance des Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la généralité de Tours. De ſon troiſieme mariage avec *Jeanne* de Boiſlanfray ſont ſortis quatre fils & trois filles, entr'autres, *Antoine*, qui ſuit, & *Charles* le Vacher, auteur de la branche des ſeigneurs de Varennes & de Doucé.

Antoine le Vacher II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Chaiſe & de la Chatonniere, premier gentilhomme de la chambre de M. le prince de Nemours, fut fait gentilhomme de la chambre du Roi en 1597. & chevalier de l'ordre de Saint Michel en 1603. Il mourut le 5 Septembre 1635. laiſſant entr'autres enfans, d'*Aliénor* de la Barre, ſon épouſe,

Henri le Vacher, ſeigneur de la Chaiſe, de Saint Germain d'Arcé & de Montbué, chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de ſa grande écurie, déclaré noble & iſſu de noble race & lignée, par arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 22 Avril 1665. & par l'intendant de la généralité de Tours, le 26 du mois de Septembre de la même année. Il épouſa par contrat du 2 Juillet 1635. *Catherine* de Tremblay, fille de *Mathurin* de Tremblay, écuyer, ſieur du Tremblay & de la Potardiere, qui lui donna en avancement de ſucceſſion les terre, fief & ſeigneurie du Tremblay, ſitués au pays du Maine, à condition que le ſecond enfant mâle qui naîtroit dudit mariage porteroit le nom & les armes du Tremblay. Ils ont eu huit enfans, dont deux morts ſans alliance, & cinq filles.

Timoléon le Vacher, l'aîné, ſeigneur de la Chaize, de Saint Germain d'Arcé, de la Gueriniere, de la Rocheculdebœuf, de la Perriere, &c. lieutenant des Maréchaux de France dans les bailliages de la Fléche & de Bau-

gé, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'intendant de Touraine en 1714. Il mourut en 1717. De ſon mariage accordé le 23 Avril 1675. avec *Françoiſe* de Brez-Briand, naquirent ſix enfans, trois garçons & trois filles. *Joſeph-Alix*, le troiſieme, eſt celui qui a continué la poſtérité.

Joſeph-Alexis le Vacher, ſeigneur de la Chaiſe, de Saint Germain d'Arcé & de la Guetiniere, né le 28 Mars 1686. fut reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine & page du Grand-Maître le 4 Mai 1699. Il entra en 1703. dans la Marine. Après la mort d'*Antoine-François*, ſon frere, arrivée en 1712. il quitta l'ordre de Malte; fut nommé le 17 Janvier 1718. & le 30 Mars 1722. conjointement avec l'intendant de Tours, pour faire la répartition de la capitation de la Nobleſſe de la ſénéchauſſée de Baugé; & le 28 Avril 1718. il fut fait lieutenant des Maréchaux de France dans les bailliages de la Fléche & de Beaugé. De ſon mariage accordé le 8 Juin 1722. avec *Victoire* de Berziau de la Marcilliere, fille d'*Hercule* de Berziau, ſeigneur de la Marcilliere, & de *Louiſe* Gilles, dame de la Gruë, ſont iſſus,

1. *Joſeph-Louis-Victor* le Vacher, né le 5 Juin 1723. lieutenant en premier dans le régiment de Normandie au mois de Mars 1739.

2. *Louis-François* le Vacher, né le 7 Juillet 1724. reçu le 7 Mai 1740. page du Roi dans ſa petite écurie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes: *d'or, à trois têtes de vache de gueules, poſées de front, 2 en chef & 1 en pointe.*

VACHER, *aliàs* VACHERE, en Provence: Famille noble, qui ſubſiſte dans *Jean-André Henri-Joſeph*, mouſquetaire de la garde du Roi dans la ſeconde compagnie, le premier Septembre 1745. retiré du ſervice le premier Septembre 1756. & marié le premier Novembre de la même année avec *Françoiſe-Hélene* de Brunet, fille de feu *N.*... de Brunet, capitaine de Dragons, chevalier de Saint Louis, ancien gouverneur de la ville de Manoſque, & d'*Anne* de Salve d'Aguilhery.

Les armes: *d'or, à la vache de gueules, colettée d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 470.

VACHOT, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte pour armes: *de ſinople, à l'Agneau paſcal d'argent, tenant un étendard, dont le bâton eſt d'or.*

VAHAIS DE VAULOGER, famille du Maine.

René-Charles-Joſeph de Vahais, écuyer, ſeigneur de Vauloger, naquit le 23 Mars 1704. & fut reçu page de la petite écurie du Roi en 1720. Il étoit fils de *René* de Vahais, ſeigneur de Vauloger, chevalier de l'ordre du Roi, l'un des Gardes du Corps de ſa Majeſté, & de *Marie-Magdelene-Renée* de Salaines. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 587.

Les armes ſont: *d'azur, à un ſoleil d'or de douze rayons.*

VAILLANT: Famille originaire d'Orléans, qui porte pour armes: *d'azur, à trois roſes d'or, tigées & feuillées de ſinople, 2 & 1, au croiſſant d'argent en abyſme.*

Alexandre Vaillant, écuyer,

Digitized by Google

ſeigneur d'Herblay ; *Pierre* Vaillant, écuyer, ſeigneur de Feſnieres ; *Antoine* Vaillant, écuyer, ſeigneur de Champvallins ; *Céſar* Vaillant, écuyer, ſeigneur de Miardoin, & *Claude* Vaillant, écuyer, ſeigneur de la Maiſon-Brûlée, obtinrent des lettres de réhabilitation de leur nobleſſe, données à Paris par le Roi & la Reine régente au mois de Décembre 1646. regiſtrées en la Cour des Aides le 7 Mars 1652.

Germain Vaillant de Gueſlis, évêque d'Orléans en 1586. étoit d'une famille qui portoit : *d'azur, à l'ancre d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même.*

VAILLANT (le), écuyer, ſeigneur de Léoparty, de la Ferriere & de Barbeville, en Normandie, élections de Caën & de Bayeux : Famille noble, qui a donné un avocat général au Parlement de cette province, dont les armes ſont : *d'azur, au hareng d'argent, poſé ſur le dos, au chef d'or.*

VAIRIE (de la), écuyer, ſieur d'Agnerville, même province & élection de Bayeux : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois loſanges d'argent, poſées 2 & 1.*

VAISSIERE DE CANTOINET (de la), famille de Rouergue.

François-Ignace de la Vaiſſiere, ſeigneur de Cantoinet, de Candeze, de Cocural, de l'Albarer & de Saint Amant, naquit à Rhodès le 29 Août 1667. & fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1684. Il avoit pour huitieme ayeul *Philippe* de la Vaiſſiere, qualifié damoiſeau, ſeigneur de Cantoinet, en 1327. qualifié auſſi du titre de chevalier dans un titre du 5 Décembre 1366. Il a eu pour fils, de ſon mariage accordé au mois de Juin 1700. avec *Claudine-Françoiſe-Marie-Anne* de Saint Martin d'Aglié, fille de *Joſeph-Philippe-Hyacinthe* de Saint Martin d'Aglié, ſeigneur de Rivarol, de Saint Germain & de Saint Damien, maréchal des camps & armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marthe-Gabrielle* d'Herail de Pierrefort,

Joſeph-Louis-Amédée de la Vaiſſiere-Cantoinet, né le 11 Août 1706. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 24 Avril 1721. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 588.

Les armes ſont : *d'azur, à un coudrier d'or, & une bande de gueules, brochante ſur le tout.*

VAL DE BEAUMONTEL (du), famille de Normandie.

Guillaume du Val, écuyer, ſeigneur du Val, de Gonnonville en Auge, de Saint Aubin le Guichart, de Gontieres, de la Marre aux Oues & de Malaſſis, vivoit en 1360. Il étoit le cinquieme ayeul de *Charles* du Val I. du nom, écuyer, ſieur de Beaumontel & du Bourgdeſſus, qui fut député en 1624. pour comparoître au nom de la Nobleſſe à l'aſſemblée qui devoit ſe tenir dans la ville d'Evreux, ſur la convocation faite par le Roi des Etats de la province de Normandie.

Ledit *Charles* fut pere de *Paul* du Val, écuyer, ſeigneur de Beaumontel & de Brai, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Folleville, marié en 1656. avec *Catherine* de Longueuil, dont ſortit,

Digitized by Google

Charles du Val II. du nom, écuyer, ſeigneur de Beaumontel & du Bourgdeſſus, qui épouſa en 1687. *Marie* de la Warde. Il en a eu, entr'autres enfans,

Anne-Charles-François du Val de Beaumontel, né le 3 du mois de Septembre 1701. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 2 Septembre 1720. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* p. 590.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules.*

VAL DE DAMPIERRE (du) : *Tome III. p.* 403. *col.* 1. après ce mot, *ajoutez* : Famille établie en Normandie & en Champagne.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, liſez* : Les armes ſont : *de gueules, à une tête & cou de licorne d'argent, poſés de profil.*

VALAT DE SAINT ROMAN, en Languedoc.

Pierre de Valat, ſeigneur de Saint Roman, fut maintenu par arrêt du Conſeil du 28 Avril 1671. dans la qualité de noble & d'écuyer, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis 1504.

Jean-Joſeph de Valat, ſeigneur de Saint Roman, de Montalet & du Sauzet, ſon fils, capitaine de Chevaux-Légers, épouſa le 21 Mars 1697. *Chriſtine* de la Gorce, fille de *Jean* de la Gorce, ſeigneur de la Roque-Saint-Laurent, de Carnols & de Bouſſargues, & d'*Anne* de la Faye.

François-Noël de Valat, écuyer, ſeigneur de Saint Roman, leur fils, naquit au mois de Décembre 1701. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* p. 592.

Les armes : *émanché de gueules ſur or, d'une piece & deux demi.*

VALAVOIRE, en Provence : Famille qui a pris ſon nom de la terre de Valavoire, dans la viguerie de Siſteron, qu'elle a poſſédée par des titres inconteſtables depuis plus de cinq cents ans. Elle remonte à *Raymond*, ſeigneur de Valavoire, qualifié *Miles*, qui tranſigea avec le comte *Raymond* Bérenger en 1241.

Cette ancienne nobleſſe ſubſiſte dans un garçon, non encore établi, & dans une fille, mariée à Gap. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.* p. 471.

Les armes : *écartelé au* 1 & 4 *de ſable, à un faucon d'argent, longé de gueules & grilleté d'or; au* 2 & 3 *de gueules pur.*

VALBELLE : *Tome III. p.* 405. *col.* 1. *lig.* 7. *après* Les armes ſont : *écartelé au* 1 & 4 *de gueules, à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or*, ajoutez, pour Provence; *au* 2 & 3 *de gueules, au lion rampant d'or, armé, lampaſſé & couronné de même*, ajoutez, pour Marſeille; & *ſur le tout d'azur, à un levrier rampant d'argent*, ajoutez, pour Valbelle.

VALCROISSANT, de Provence : Famille fondue par mariage dans celle de Marmet, auſſi d'Apt en Provence. Par cette alliance & par l'héritage qui s'en eſt enſuivi, les Marmets furent obligés de porter le nom de Valcroiſſant, & ils ont été là-deſſus de la plus grande exactitude, puiſqu'ils le portent encore aujourd'hui, & qu'ils ſont plus connus ſous le nom de Valcroiſſant que ſous celui de Marmet.

Les armoiries de Marmet ſont : *d'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, & le tertre de ſable, au*

Digitized by Google

chef d'azur, chargé de trois croiſſans d'argent entrelacés. Les ſupports ſont : *deux lions.* Pour cimier : *une roſe ;* & pour deviſe : *Implebuntur odore.* Ils écartelent de Valcroiſſant, dont les armes ſont : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles à ſix raies d'or, & ſoutenu d'argent.*

VALENTIN : Famille établie dans le Poitou & l'Angoumois, rapportée dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II.* p. 593.

Waſtre Valentin, écuyer, ſeigneur de Saint Maixant, & *Georges* Valentin, ſon frere, écuyer, archers de la garde Ecoſſoiſe du Roi, obtinrent en cette qualité le 8 Août 1448. des lettres adreſſées au ſénéchal de Saintonge, par leſquelles ſa Majeſté lui ordonne de les rétablir dans la jouiſſance des biens qui avoient été ſaiſis ſur eux. Ledit *Waſtre* étoit triſayeul de *Jean* Valentin qui a continué la poſtérité, & de *François* Valentin, auteur de la branche des ſeigneurs de Germeville & de Mons, rapportée ci-après.

Jean Valentin, écuyer, ſeigneur de Villeneuve, de Germeville, &c. épouſa en 1589. *Antoinette* Ruffier.

François Valentin I. du nom, leur fils, ſeigneur de Montbrun, fut pere, par ſa femme *Suzanne* d'Aloue, de

François Valentin II. du nom, lequel fut marié le 11 Juin 1670. avec *Catherine* Marchais, dont naquit,

François Valentin III. du nom, écuyer, ſieur de Villeneuve & de Montbrun, capitaine d'une compagnie d'Infanterie, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *Catherine* Guerin de l'Eſtang, ſa ſeconde femme.

Branche des ſeigneurs de Germeville & de Mons.

François Valentin I. du nom, écuyer, ſeigneur de Germeville, eut, entr'autres enfans, de ſon mariage accordé en 1599. avec *Anne* de Maſſongnes,

Pierre Valentin, écuyer, ſeigneur de Germeville, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Limoges du 24 Février 1668. De ſa ſeconde femme *Marguerite* de Boiſcuvier, eſt iſſu,

François Valentin II. du nom, écuyer, qui fut ſucceſſivement lieutenant dans le régiment de Dorfort-Boiſſiere en 1702. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles en 1706. puis (après ſa réforme) ſervant dans la compagnie des Gendarmes de Flandres en 1725. officier des Invalides en 1726. & garde du corps de Staniſlas, roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, en 1732. Il a été marié trois fois. De ſon premier mariage accordé en 1695. avec *Anne* Faure, eſt ſorti *François* Valentin, écuyer ; & de ſon troiſieme, une fille reçue religieuſe à l'Enfant Jeſus en 1732.

Les armes : *d'argent, à une croix d'azur, chargée d'un croiſſant d'or ſur le milieu, & de quatre étoiles de même à ſix raies, poſées une à chaque extrémité de la croix.*

VALENTIN : Ancienne famille, originaire du Vermandois, & depuis paſſée en Lorraine, qui étoit connue au trei-

Digitized by Google

2ieme ſiécle. Par un titre du premier Novembre 1328. on voit un *Robert* Valentin, qualifié chevalier, ſeigneur d'Eſchepy, épouſer noble damoiſelle *Marie* de Forges.

Par un autre titre du 19 Juillet 1410. *Jean* Valentin, qualifié fils aîné de *Léger* Valentin, chevalier, ſeigneur de Bretenere; le ſeigneur de Roze, & *Guy* de Roze, ſeigneur de Calleville, ſon fils, s'obligerent tous trois à mille couronnes d'or, (ſorte de monnoie de ce temps-là), pour la rançon de M. *Thibaut*, vicomte de Soiſſons, fait priſonnier de guerre par les Anglois. Ce *Jean* Valentin avoit épouſé damoiſelle *Robine* de Braquemont, de laquelle il eut,

Guy Valentin, homme d'armes de l'ordonnance du Roi en la compagnie de *Louis* de Luxembourg, comte de Saint Paul, connétable de France.

Nicolas Valentin, chevalier, ſeigneur de Garmetieres, capitaine du château de Boues, en Picardie, pour la reine de Sicile & de Jeruſalem, ducheſſe de Lorraine & de Bar, & depuis encore capitaine des villes de Saint Dié & Bruyeres, en Lorraine, fut le premier qui ſe retira dans la Lorraine, vers l'an 1495. Il y a laiſſé poſtérité qui ſubſiſte encore dans les deſcendans de *Pierre* Valentin.

Claude, frere aîné de *Pierre*, attiré en France par le marquis de Roſny, depuis duc de Sully, a été marié trois fois; la premiere, avec damoiſelle *Louiſe* de Marſault; la ſeconde, avec damoiſelle *Marie* de Wicardel, en qui a fini l'ancienne maiſon de Wicardel, en Beauce, & dont les enfans ont pris, par permiſſion du Roi, le ſurnom de Wicardel, conjointement avec celui de Valentin, & ont écartelé les armes des deux familles; & la troiſieme alliance fut avec damoiſelle *Catherine* le Beau. *Claude* fit auſſi l'acquiſition des terres & ſeigneuries de la Roche-Valentin, Vitray-ſous-Brézoiles & de l'Orme dans le Thymerais, & autres fiefs qui ont été poſſédés ſucceſſivement par *Maximilien*, fils aîné de *Claude*; *Jean-François*, fils aîné de *Maximilien*, & *Jean-Charles-Gabriel*, fils aîné de *Jean-François*.

Ledit *Jean-François* Valentin a eu de ſon mariage avec damoiſelle *Thereſe* de Viole quatre enfans; ſçavoir,

1. *Jean-Charles-Gabriel*, déjà nommé chevalier, ſeigneur de Vitray & de l'Orme.

2. *Charles-François*, dit le chevalier de la Roche-Valentin, chevalier de Saint Louis, penſionnaire du Roi, & capitaine au Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Thereſe-Charlotte*, penſionnaire à l'abbaye royale de Saint Nicolas de Verneuil.

4. *Antoine-Loup*, retiré du ſervice.

Les armes: *d'or, à trois roſes à cinq feuilles de gueules.* Pour ſupports: *deux lions de gueules, armés & lampaſſés d'or*; & pour cimier: *un lion naiſſant de même.*

Voyez, ſur cette famille, l'Ouvrage intitulé le *Roi d'armes*, par le R. P. *Marc-Gilbert* de Varennes, de la Compagnie de Jeſus; le *Hérault d'armes*, *in-fol.* le *Céſar*, Armorial de Grandpré; les *Antiquités de la ville d'Eſtampes*; les Regiſtres du Parlement de Metz; le *Nobiliaire de Lorraine*, & l'*Hiſtoire Chronologique* de Tenerau.

Digitized by Google

VALETTE-PARISOT : Maiſon qui a donné un des plus fameux grands maîtres de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui fit bâtir la ville de la Valette à Malte, & un chevalier des ordres du Roi, ſous le regne d'Henri III.

Barthelemi, marquis de la Valette-Pariſot, chef des nom & armes de ſa famille, mourut dans ſes terres de Quercy le 22 Février 1740. âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit ſervi avec diſtinction dans les guerres de Piémont, où il avoit été honoré de pluſieurs commandemens dans les places de Figueres & autres, étant lieutenant-colonel du régiment de Bournazel. Il a laiſſé trois garçons ; ſçavoir, 1. *Jean-Baptiſte*, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, capitaine de Grenadiers en 1740. dans le régiment de Duras ; 2. *Charles-Louis*, doyen de l'égliſe de Montpezat, député en 1740. à l'aſſemblée générale du Clergé d'Alby ; 3. *Jean-Louis*, chanoine de Reims.

Il eſt parlé de cette maiſon dans le *Mercure de France du mois de Février 1735.* à l'occaſion du mariage de *Chriſtophe-Louis*, comte de Bullion, avec *Antoinette* de Rouget, qui ſe fit à Peyrune, en Rouergue, à cauſe des alliances qu'il y a entre les maiſons de la Valette & de Rouget.

Les armes de la maiſon de la Valette ſont : *de gueules, au gerfaut d'argent au pied levé, parti de gueules, au lion d'or.* Pour cimier : *un bras armé.* Pour deviſe : *plus quàm valorem Valeta*, Valette. Voyez auſſi le *Mercure de France du mois d'Avril* 1740. *p.* 811.

VALLÉE, famille établie à Paris.

Jacques-Olivier Vallée, écuyer, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 30 Janvier 1730. naquit en 1706. du mariage de *Nicolas* Vallée, écuyer, conſeiller du Roi, auditeur en ladite Chambre des Comptes, & de *Marie-Philippe* Banchet, ſa femme. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 594.

Les armes ſont : *d'azur, à un pal d'argent, accoſté de deux aigles d'or affrontées.*

VALLÉE (la) : Famille qui eſt originaire de la province de Champagne.

Marie-Marguerite de la Vallée, veuve de *Louis* de Barberin, comte de Reignac, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & gouverneur du vieux Briſac en 1712. morte à Paris le 16 Décembre 1745. âgée de quatre-vingts ans, laiſſa de ſon mariage deux filles, toutes deux mariées. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1746. *p.* 203.

VALLÉE (la) : Trois familles nobles portent ce nom en Normandie ; ſçavoir,

La premiere, nommée Vallée, écuyer, ſeigneur de la Blandiniere, élection de Bernay, qui porte : *d'argent, à deux molettes de ſable en chef, & une hure de ſanglier en pointe, allumée & défendue du champ.*

La ſeconde, appellée Vallée, écuyer, ſeigneur de Saint Laurent & des Noyers, même élection, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'or*, 2 & 1.

La troiſieme, auſſi du nom de la Vallée, écuyer, ſeigneur de

Digitized by Google

Fremental, élection de Liſieux, porte pour armes : *de gueules, à trois boucles d'argent, 2 & 1, ſurmontées d'un lambel de même de trois pendans.*

VALLES DE BOBIGNI : Famille établie à Paris, rapportée dans le *Tome I. de l'Armorial de France, Part. II. p.* 595.

Jean de Valles, procureur général, puis maître ordinaire en la Chambre des Comptes, pourvu en 1481. & reçu en 1482. fut maintenu dans ſa nobleſſe par lettres du roi Louis XI. du mois d'Octobre 1482.

Pierre de Valles I. du nom, ſon petit-fils, ſieur de Grandmeſnil, auditeur, puis maître ordinaire en ladite Chambre des Comptes, fut pere, par ſa femme *Catherine* Godefroy, fille de *N.*... Godefroy, de *Pierre* II. du nom, qui ſuit, & de *Balthaſard* de Valles, auteur de la branche des ſeigneurs de Montjay, rapportée ci-après.

Pierre de Valles II. du nom, écuyer, ſieur de Grandmeſnil, commiſſaire des guerres, puis conſeiller du Roi, correcteur en ſa Chambre des Comptes, fut pere d'*Antoine* de Valles, écuyer, ſeigneur du Meſnil & de Launai, receveur général des Finances à Caën, conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé en l'an 1627. ſucceſſivement receveur général des Finances des camps, armées & garniſons de France la même année, & contrôleur général des reſtes dans toutes les Chambres des Comptes du royaume en 1633. enſuite ſecrétaire ordinaire de la reine *Anne* d'Autriche, par brevet de l'an 1636.

Claude-Antoine de Valles, écuyer, ſeigneur de Bobigni, de Launai, des Houſſeaux & de Bondi, petit-fils dudit *Antoine*, fut capitaine de Dragons dans le régiment de Rohan en 1701. puis grand-maître enquêteur & général réformateur des Eaux & Forêts de France au département du Hainault en 1707. puis gouverneur de Vervins en 1723. De ſon mariage accordé en 1708. avec *Marie-Anne* Groſteſte naquit le 5 Février 1710.

François de Valles II. du nom, écuyer, ſeigneur de Bobigni, des Houſſeaux, &c. enſeigne dans le régiment des Gardes Françoiſes, & gouverneur de la ville de Vervins. Il fut reçu page de la Reine en 1725. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Branche des ſeigneurs de Montjay.

Balthaſard de Valles, ſeigneur de Montjay & de la Fauconniere, (fils puîné de *Pierre* de Valles I. du nom, & de *Catherine* Godefroy), naquit en 1574. Il fut reçu conſeiller ſecrétaire du Roi en 1606. puis auditeur en la Chambre des Comptes de Paris en 1607.

Jean-Pierre de Valles, écuyer, ſeigneur du Grand-Eſſart, au diocèſe de Chartres, arriere petit-fils dudit *Balthaſard*, naquit le 26 Mars 1695. Il fut ſucceſſivement enſeigne en 1719. puis en 1722. lieutenant dans le régiment Royal Infanterie. De ſon mariage accordé en 1729. avec *Anne-Marie* Guyard, naquit le 28 Octobre 1733. *François-Claude-Pierre* de Valles.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or, giſant au pied d'un chêne auſſi d'or, & un chef de même, chargé de deux roſes de gueules, feuillées de ſinople.*

Digitized by Google

VALLES DU PLESSIS, famille de Normandie.

René de Valles, seigneur de Boisnormand, fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes à Paris, le 17 Avril 1564. à cause des fief, terre & seigneurie de Boisnormand.

Alexandre de Valles I. du nom, son petit-fils, écuyer, sieur du Plessis-Mayet, ou Mahier, homme d'armes de la compagnie du comte de Saligni en 1635. fut maintenu dans sa qualité de noble depuis 1542. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité d'Alençon de 1667. De son mariage accordé en 1633. avec *Marie* de Mortainville naquit *Henri* de Valles, écuyer, seigneur du Plessis, en Normandie, pere, par sa femme *Anne* de Collon, d'*Alexandre* de Valles II. du nom, écuyer, sieur du Plessis, marié en 1720. avec *Anne* Viard, fille de *Guillaume* Viard, écuyer, sieur de Rougefosse, & de *Louise* Bornout. Ils ont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 597.

Les armes sont : *de gueules, à une fasce échiquetée d'or & d'azur de trois traits, accompagnée de trois têtes d'aigle, arrachées d'or, 2 en chef & 1 en pointe, celles du chef affrontées.*

VALLIERE : *François* de Valliere, écuyer, eut de *Marie* de Saint Fonchon, son épouse, *Florent* de Valliere, écuyer, mort capitaine de Cavalerie, marié à *Marguerite* Huet de Harleville, dont il eut,

Florent-Jean de Valliere, né le 7 Septembre 1667. lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, directeur général des bataillons & des écoles d'Artillerie, associé libre de l'Académie des Sciences. Il mourut à Paris le 6 Janvier 1760. agé de quatre-vingts-douze ans. En 1685. âgé de dix-huit ans, il entra au service de l'Artillerie, & s'y conduisit avec tant d'application & de succès, que dès 1688. il fut fait de simple cadet, commissaire extraordinaire des guerres, & quatre ans après, commissaire ordinaire d'Artillerie. Dans son éloge fait à l'Académie Royale des Sciences, M. de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie, dit, qu'il a fait changer de face à notre Artillerie, & qu'il a porté parmi nous ce genre de service au point de perfection où nous le voyons. Il commanda pour la premiere fois l'Artillerie en chef en 1713. au siége du Quesnoy, & avec trente pieces de canon, il éteignit en vingt-quatre heures quatre-vingts-quatre bouches à feu, que l'ennemi avoit sur le front de l'attaque. Il s'est trouvé à plus de soixante siéges, à plus de dix batailles, & il a reçu les atteintes & les blessures de presque toutes les especes d'armes.

Il avoit été marié deux fois. La premiere, avec *N.*..... de Taudaine, parente de M. de Voysins, alors ministre de la guerre. La seconde, avec *N.*..... Martin, aujourd'hui sa veuve. Il a laissé de ce second mariage deux fils & une fille.

L'aîné, lieutenant général des armées du Roi, directeur général de l'Artillerie, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, & chevalier de Saint Louis, marche

avec éclat ſur les traces de ſon pere. Il ramena avec onze pieces de canon l'Artillerie formidable des ennemis au ſiége de Berg-op-Zoom, & nous aſſura la bataille à Haſtembeck, par l'intelligence avec laquelle l'Artillerie fut ſervie.

Le cadet eſt colonel du régiment Royal Corſe.

Et la fille mariée à M. de Tourniere.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglons de ſable*, 2 & 1.

VALLIERE : *Tome III. p.* 409. *col.* 1. *lig.* 1. 1568. *liſez*, 1698.

Ibid. lig. 14. *après* 1739. *ajoutez* : Il avoit été nommé gouverneur pour le Roi & grand ſénéchal de la province de Bourbonnois, & avoit eu pour ſecond fils *Louis-François* de la Baume, comte de la Valliere, colonel du régiment de Vivarais, mort garçon le 30 Avril 1731. âgé de vingt-un ans.

Ibid. lig. 15. Les armes : *coupé d'or & de gueules*, liſez : Les armes ſont : *coupé de gueules ſur or.*

Ibid. lig. 17. après *de ſable*, ajoutez, *couronné à l'antique.*

VALLOIS : Pluſieurs familles nobles portent ce nom en Normandie ; ſçavoir,

Le Vallois, dans l'élection de Vire, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.*

Le Vallois, élection de Saint Lô, diocèſe de Coutances, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures de ſable, & accompagné de trois têtes de lion d'or*, 2 & 1.

Le Vallois, dans l'élection de Bayeux, qui porte : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'une roſe d'or à dextre, d'un croiſſant de même à ſeneſtre, & d'un lion auſſi d'or en pointe, au chef couſu d'azur, chargé de trois croix d'or.*

Et le Vallois, écuyer, ſeigneur de Tortes & du Bourgneuf, élection d'Argentan, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.*

VALLOIS (le), écuyer, ſieur d'Eſcoville, en Normandie, élection de Caën : Famille rapportée dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 598. & qui s'eſt tranſplantée dans le bas Poitou & à Paris.

Jean le Vallois, ſieur d'Eſcoville & du Meſnil-Guillaume, comparut le 24 Mars 1511. en habillement de Brigandine & de Salade, à la montre des Nobles dudit bailliage, ſuivant un certificat du lieutenant général du bailliage de Caën, daté du même jour. Il étoit troiſieme ayeul de

Philippe le Vallois I. du nom, ſeigneur de Villette, de Murçai & de Manzai, qui fut ſucceſſivement capitaine de vaiſſeaux du Roi en 1672. chef d'eſcadre, pourvu le premier Janvier 1686. lieutenant général des armées navales de ſa Majeſté en 1689. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1697. puis grand-croix du même ordre, & lieutenant général au gouvernement du bas Poitou. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1523. en 1667. Il mourut

Digitized by Google

en 1667. laiſſant, entr'autres enfans, de ſon premier mariage avec *Marie-Anne-Hippolite* de Châteauneuf,

Philippe le Vallois II. du nom, ſeigneur de Murçai, ſucceſſivement cornette des Chevaux-Légers de la garde du Roi en 1690. meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie de monſeigneur le Dauphin, & brigadier des armées de ſa Majeſté en 1695. marié en 1695. avec *Marie-Louiſe* le Moine, de laquelle ſont nés,

1. *Charles-Louis* le Vallois, leur fils, ſeigneur de Murçai & de Mauzai, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Bourgogne en 1729.

2. *Charles-Philippe* le Vallois de Murçai, né le 22 Février 1701. reçu page du Roi dans ſa petite écurie en 1715. puis capitaine dans le régiment de la Marine.

3. *Françoiſe-Hippolite* le Vallois, mariée en l'an 1720. avec *Charles-Sylvain* de Gaucourt, lieutenant général de la province de Berry.

Les armes ſont: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent, poſés 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu, & un chef auſſi d'argent, chargé de trois roſes de gueule.*

VALOIS: *Tome III. p.* 409. *col.* 2. *lig.* 13. Taillebout, *liſez*, Taillebourg.

Ibid. lig. 14. *après* ſa vie durant, *ajoutez*: C'eſt de la fille de cette princeſſe que la maiſon de la Trémoille, qui en deſcend, a eu la terre de Taillebourg.

Ibid. p. 410. *col.* 1. *lig.* 6. *ſemé de ſable*, liſez, *ſemé de France.*

VALORY: *Tome III. p.* 410. *col.* 2. *lig.* 2. Sa poſtérité ſubſiſte, *ajoutez*, au Maine.

VAMBAIS (de), écuyer, ſeigneur de Fleurimont, en Normandie: Famille originaire de Picardie, qui porte pour armes: *d'argent, à trois merlettes de ſable*, 2 & 1.

VANÇAI, VANSSAI, ou VANSAI, VENSSAI & VENÇAI: Famille du Maine, qui a formé pluſieurs branches, ſelon l'*Armorial de France, Tome I. Part. II p.* 500.

Pierre de Vançai, vivoit en 1386. avec *Perrette* le Foreſtier, ſa femme.

Jean de Vançai, leur arriere petit-fils, ſeigneur de Rocheux, de Bouy, de Villiers & de la Malecleche, épouſa en l'an 1551. *Louiſe* Salmon, fille de *Jean* Salmon, ſeigneur du Châtelet, & de *Marie* le Boucher, gouvernante des enfans de M. *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville. De ce mariage naquirent, 1. *Marin* I. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la branche des ſeigneurs de Bretel & de Coulouaſné, rapportée ci-après; 3. *Nicolas* de Vançai, ſeigneur de la Salle, qui a laiſſé une nombreuſe poſtérité.

Marin de Vançai I. du nom, ſeigneur de la Barre-Conflans, de Rocheux & de Creneaux, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fut pere, par ſa femme *Claude* de Menou, de *René*, qui ſuit, & de *Jacques* de Vançai, ſeigneur de Rocheux, qui a laiſſé une poſtérité.

René de Vançai, ſeigneur de la Barre-Conflans, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de ſa chambre, écuyer de ſa petite écurie, capitaine dans le régiment

Digitized by Google

d'Eſtiſſac en 1627. brigadier des Gendarmes de la garde de ſa Majeſté, épouſa en 1610. *Charlotte* de Préaux. Il en eut, entr'autres enfans,

Marin de Vançai II. du nom, ſeigneur de la Barre-Conflans, de la Pariſiere, de la Rangotiere, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1462. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Tours en 1667. De ſon mariage accordé avec *Iſabelle* le Fuzelier, ſont nés, entr'autres enfans, *Charles* de Vançai, qui a laiſſé des enfans de ſon mariage conclu avec *Rachelle* Thibergeau, & *René* de Vançai, écuyer, anciennement capitaine de Grenadiers dans le régiment de Forez, qui a laiſſé une poſtérité conſidérable.

Branche des ſeigneurs de Bretel & de Coulouaſné.

Jean de Vançai, écuyer, ſeigneur de Rocheux, de Bretel, de Bouy & de Coulouaſné, (ſecond fils de *Jean* de Vançai, & de *Louiſe* Salmon), fut écuyer d'écurie de *François* de Bourbon, prince de Conti, & écuyer d'écurie du cardinal de Bourbon, puis maître d'hôtel de *Charles*, & de *Louis* de Bourbon, comte de Soiſſons.

Charles de Vançai, l'aîné de ſes enfans, écuyer, ſeigneur de Bretel, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII. fut pere de

Louis de Vançai, écuyer, ſeigneur de Coulouaſné, né en 1632. & maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire départi de la généralité de Tours en 1670. De ſon mariage accordé avec *Marie* Petchard, naquit, entr'autres enfans,

Charles de Vançai II. du nom, ſeigneur de Coulouaſné, l'un des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi en 1699. capitaine d'Infanterie dans le régiment des Fougerais en 1704 marié en 1706. avec *Marie Thérèſe* de Chenevieres, dont il a eu un fils mort en 1723. & quatre filles.

Les armes : *d'azur, à trois beſans d'argent, chargés chacun d'une moucheture d'hermines, & poſés 2 en chef & 1 en pointe*

VAN DAM D'AUDEGNIES, famille du Hainault.

Joſeph Van-Dam, ſeigneur d'Audegnies, qualifié du titre de très-noble gentilhomme, épouſa en 1672. *Jeanne* d'Arkel, dont naquit, entr'autres enfans, en 1673.

Jean-Florent Van-Dam, qualifié baron d'Audegnies, grand bailli des bois de l'Empereur au comté de Hainault, brigadier général de ſes armées, colonel d'un régiment de ſes Dragons, & commandant de la ville d'Aloſt dans les Pays-Bas. Il épouſa le 25 Janvier 1714. *Mathilde-Florentine* d'Hardenbroeck, fille de *Gilbert-Jean* d'Hardenbroeck, qualifié baron d'Hardenbroeck & d'Inderſtein, préſident & chef de la Nobleſſe de la province d'Utrecht, l'un des députés des Etats Généraux des Provinces-Unies, & d'*Anne* de Morlotte, dame de Giſſembourg. Ils ont des enfans. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 603.

Les armes : *de gueules, à deux tours d'argent, rondes, donjonnées & ouvertes, coupé de ſable, à une tour auſſi d'argent, ronde, donjonnée & ouverte.*

VANDERLINDEN,

Digitized by Google

VANDER-LINDEN, ancienne nobleſſe du Brabant.

Geldof Vander-Linden, chevalier, vivoit en 1290. Son fils, *Geldof*, fut pere de *Jean* I. du nom, & ayeul de *Waulthier*, qui eut pour fils *Jean* II. pour petit-fils *Raſſe*, & pour arriere petit-fils *Jean* III. du nom, dont vint *Jean* IV. premier bourguemeſtre de Louvain en 1541. créé chevalier par *Charles-Quint* en 1544. marié à *Catherine*, dame de Marnef & de Bommelettes, petite-fille de *Godefroy*, ſeigneur de Marnef, & de *Jeanne* de Dongelberghe, iſſue des ducs de Brabant. De cette alliance vinrent, entr'autres, *Philippe*, & *Jean* de Vander-Linden. Celui-ci fut premier bourguemeſtre de Louvain en 1565. L'aîné fut ſeigneur de Marnef & de Sereynes, grand foreſtier de Brabant par lettres patentes de 1570. & 1600. & laiſſa de ſa femme *Anne* Cymon, héritiere de la terre de Diepenſteyn, *Ferdinand* Vander-Linden, ſeigneur de Marnef, créé chevalier en 1627. auſſi grand foreſtier & droſſard de Brabant. Il épouſa en premieres noces *Anne* de Vander-Noot, fille de *Corneille*, ſeigneur de Kieſeleghem; & en ſecondes, *Chrétienne*, dame de Bourgois, dont *Charlotte* Vander-Linden, épouſe de *Jean* de Locquenghien, baron de Melſbroeck. Du premier mariage vint *Philippe* Vander-Linden, mort le 23. Octobre 1663. en faveur duquel la ſeigneurie d'Hooghevoorſt, fut érigée en baronnie. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe*, fille de *Claude* Vander-Eychen, dont vint, entr'autres enfans, *Jean-Philippe* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorſt, qui d'*Hélene-Albertine* d'Ongnies, fille de *François*, baron de Courieres, eut une fille, mariée au duc de Montdragon, & un fils, nommé *François-Joſeph* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorſt, marié à *Conſtance* de Guernoval, fille de *François*, baron d'Eſquelbecke, & de *Marie-Françoiſe* de Ghiſtelles de Saint Floris. De cette alliance vinrent,

1. *Joſeph-Ignace* Vander-Linden, baron d'Hooghevoorſt, député de la Nobleſſe aux Etats de Brabant, marié, en premieres noces, en 1746. à ſa couſine *Erneſtine-Françoiſe* de Berghes-Saint-Winock, chanoineſſe de Nivelle, morte ſans enfans; & en ſecondes noces, en 1755. à *Catherine-Philippine* de Brune, chanoineſſe de Mouſtier.

2. *N.*... Vander-Linden, chevalier de Malte.

3. *Pétronille-Françoiſe* Vander-Linden, alliée à *Guillaume* de Naſſau, comte de Corroy & de Sweveghen, baron de Vareſing, & chambellan de l'Impératrice-Reine.

4. *Marie-Françoiſe*, veuve de *Melchior-François* Rooſe, baron de Bouchaute.

5. *N.*... Vander-Linden, chanoineſſe à Mouſtier. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 441.

VANDER-NOOT, dans le Brabant.

Waulthier Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir, Woeſt-Weſel, créé chevalier en 1454. conſeiller & chambellan de *Philippe* le Bon, & de *Charles*, duc de Bourgogne, en 1456. & ambaſſadeur en Hongrie, mourut en 1499. laiſſant de ſa femme, *Dimpna* de Grimberghes, décédée en 1469. 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Jérôme*, chancelier de Brabant, mort en 1540. veuf de

puis 1521. de *Marie* de Naſſau, dont la poſtérité n'a pas duré; 3. *Adrien*, dont les deſcendans ſeront rapportés ci-après.

Charles Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir, &c. mourut en 1541. laiſſant de *Cécile* de Ligne, fille de *Jean* de Ligne, ſeigneur de Hamme, & de *Catherine* d'Ydeghen,

Waulthier Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir & de Carloo en 1542. marié à *Catherine* Hinchart, décédée en 1570. de laquelle il eut, 1. *Charles* Vander-Noot, ſeigneur de Riſoir, colonel d'Infanterie Hollandoiſe, qui, par ſon mariage avec *Marguerite* Vander-Aa, fut auteur d'une branche établie en Hollande, où elle eſt éteinte; 2. *Gaſpard* Vander-Noot, ſeigneur de Carloo, tué en 1573. en conduiſant du ſecours à la ville d'Harlem. Il avoit épouſé en 1561. *Jeanne* d'Enghien, de laquelle il eut *Jean*, ſeigneur de Carloo, mort en 1643. marié à *Jeanne* de Maſnuy, dame de Grez, qui fut mere de *Gilles* Vander-Noot, ſeigneur de Carloo, Duyſt & Grez, décédé en 1668. laiſſant d'*Anne* Léefdael, dame de Znermbempde, de Glabeck & de Capelle, entr'autres enfans, *Philippe-Erard* Vander-Noot, évêque de Gand en 1694. mort en 1730. & *Rogier-Waulthier*, créé baron de Carloo en 1678. Il avoit épouſé en 1681. *Anne-Louiſe* Vander-Gracht, de laquelle il eut, 1. *Philippe François*, qui ſuit; 2. *Charles-Bonaventure*, rapporté après ſon frere; 3. *Jean-Charles*, chevalier de l'ordre Teutonique, commandeur de Bamerdorf, puis de Gemmert; 4. *Maximilien-Antoine*, comte d'Everghem, nommé évêque de Gand en 1742. 5. *Anne*, femme de *Lancelot-Ignace*, baron de Gottignies, chambellan de l'Impératrice-Reine.

Philippe-François, baron de Carloo, de l'Etat noble du Brabant & de Liége, épouſa en 1705. *Anne-Antoinette-Thérèſe* d'Oyenbrugge, comteſſe de Duras, baronne de Meldert, &c. morte en 1717. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Philippe-Joſeph* Vander-Noot, comte de Duras, baron de Meldert, &c. maréchal héréditaire de Liége, mort en 1750. laiſſant de *N.....* fille de *Guillaume-Thierry* Vanhamme, baron de Stalle & Overhem, un fils, comte de Duras, baron de Meldert, & deux filles.

2. *Jean-Joſeph-Philippe* Vander-Noot, baron de Thuyne, ſeigneur de Saint Hubermont.

3. *Anne-Philippote* Vander-Noot, mariée en 1727. à *Gaſpard-Henri* d'Ives, comte de Ruyſbrouck, baron d'Oſtiche, vicomte de Bavay.

Charles-Bonaventure Vander-Noot, ſecond fils de *Rogier-Waulthier*, & d'*Anne-Louiſe* Vander-Gracht, fut ſeigneur de Schoonhove, baron de Mareſt, &c. de l'Etat noble de Brabant, grand bailli du Brabant Wallon, chambellan du Conſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, & obtint le titre de comte de Vander-Noot par diplôme de l'an 1716. Il épouſa *Catherine-Philippine*, fille de *François-Jacques*, baron de Waës, ſeigneur de Keſrenick, & de *Marie-Jeanne* de Varick, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Antoine-Marie*, comte de Vander-Noot.

2. *Marie-Félicité* Vander-Noot, chanoineſſe à Nivelle.

Digitized by Google

Adrien Vander-Noot, troiſieme fils de *Waulthier*, & de *Dimpna* de Grimberghes, mourut en 1523. laiſſant, de *Catherine* Rampaert, dame de Kieſeghem, *Adrien* Vander-Noot, ſeigneur de Kieſeghem, marié à *Catherine* Vander-Eychen, fille de *Jean*, ſeigneur de Riviere, Ganshove, &c. dont *Cornille*, allié à *Antoinette* de Mol, qui fut mere de *Jacques*, ſeigneur de Kieſeghem & de Kerckem, bourguemeſtre de Bruxelles, mort en 1637. ayant été marié à *Catherine* Taye, morte en 1640. fi le de *Jacques*, ſeigneur de Goyck, & de *Julienne* de Boiſot. De ce mariage naquit *Léonard* Vander-Noot, créé chevalier & baron de Kieſeghem en 1659. bourguemeſtre de Bruxelles, allié à *Iſabelle-Claire* Van-Grave, morte en 1666. de laquelle il eut, 1. *Raſſe-Léonard*, qui ſuit; 2. *Ferdinand*, rapporté ci-après.

Raſſe-Léonard Vander-Noot, baron de Kieſeghem, &c. épouſa en premieres noces *Marie-Thérese* de la Kéthulle, dame de Nort-Aſſche, morte en l'année 1674. 2. *N.*..... Affeladi, ſœur du comte de Ghiſtelles, de laquelle tous les enfans ſont morts ſans alliance. Du premier lit ſortit *Léonard-Mathias* Vander-Noot, général-major & chambellan du Conſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, gouverneur & grand bailli de Gand, mort en 1753. ſans enfans de ſes deux femmes, qui furent *Catherine* Jonghe, dame de la Ville, décédée en 1745. & *Marie-Magdelene*, baronne de Spangen.

Ferdinand Vander-Noot, ſecond fils de *Léonard*, & d'*Iſabelle Claire* Van-Grave, mourut en 1685. laiſſant de ſa femme, *Marie-Apollonie* Van-Stryen, mariée en 1670. *Charles-Ferdinand* Vander-Noot, mort en 1724. colonel au ſervice d'Eſpagne, n'ayant eu de ſon mariage contracté en 1713. avec *Françoiſe-Lambertine* Huens, que *Marie-Françoiſe* Vander-Noot, née en 1714. mariée en 1734. à *Claude-François* le Roy, marquis de Valanglart, ſeigneur de Moyenneville, Bienfait, Acheu, Allery & du Queſnoy, fils de *Claude*, & *Marie-Anne* Trudaine, dame de Roberval. De ce mariage ſont nés,

1. *N.*...., le Roy, dit le comte du Queſnoy.

2. *N.*...., le Roy, inſtitué héritier de *Léonard-Mathias* Vander-Noot, baron de Kieſeghem, nommé ci-deſſus, ſous la condition de porter les armes de Vander-Noot. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 435.

VANEMBRAS, écuyer, ſeigneur de Segrie & de Colonge, élection de Falaiſe: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de ſinople*, 2 & 1.

VAN-EYCK: Famille noble & ancienne, établie au duché de Brabant, qui tire ſon origine de la ville de Bois-le-Duc. Elle porte pour armes: *d'azur, à trois glands d'or*, & remonte à *Godefroy* Van-Eyck, chevalier, ſeigneur de Roſtonck, qui parut ſous *Jean* III. duc de Brabant, comme témoin de la fondation qu'il fit de l'Univerſité de Louvain, ſous le pontificat du pape Martin, en 1313.

VAN-HOOSEMBECKE, à Bruxelles: Famille dont les ar-

mes ſont : *de ſable, à une trompe d'argent, garnie & enguichée d'or.*

VANOLLES (de), nommée anciennement & originairement VAN-HOLT, c'eſt-à dire, DE HOLT : Famille tranſplantée du pays de Gueldres en France, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

Barthelemi de Vanolles, conſeiller d'Etat & ci-devant intendant d'Alſace, né à Nantes le 10 Novembre 1684. fut fait le 6 Juillet 1707. conſeiller au Grand-Conſeil, grand rapporteur en la Chancellerie le 8 Mai précédent, & maître des requêtes le 30 Avril 1722. fut nommé la même année pour aſſiſter au ſacre du Roi, en qualité de Commiſſaire pour les graces que ſa Majeſté devoit accorder à cette occaſion, & en 1725. il eut une pareille commiſſion pour celles que le Roi devoit accorder à l'occaſion de ſon mariage. Il reçut enſuite d'autres commiſſions pour diverſes intendances. Il a été fait conſeiller d'Etat par lettres du 24 Juillet 1750. De ſon mariage accordé le 21 Octobre 1721. avec *Anne-Marguerite* Caland, il n'a point d'enfans.

Alexandre-Jacques de Vanolles, ſon frere, naquit le 12 Janvier 1696. & eſt chanoine de l'égliſe métropolitaine de Reims, & abbé de Roſſons au diocèſe de Rouen.

Les armes ſont : *d'argent, à ſept annelets de ſable, poſés 3, 3 & 1.*

VAN-RHEMEN, famille établie en Artois.

Jean d'Yembergh-Van-Rhemen, iſſu de la très-noble famille des Van-Rhemen & de Travenhorſt, au pays & duché de Gueldres, fut pete de *Théodoric* d'Yembergh-Van-Rhemen, ſeigneur de Cortenhoorn, l'un des nobles vaſſaux du pays d'Ower-Iſſel, & biſayeul de *Philippe-Marie* Van-Rhemen, écuyer, né en 1674. & marié en 1709. avec *Thereſe-Hyacinthe* Ximenès, dont eſt né le 18 Janvier 1711. un fils, nommé *Louis-Eugene-Joſeph* Van-Rhemen, reçu en 1725. au nombre des gentilshommes élevés à Paris dans le Collége des quatre Nations.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, ſurmontée de trois cannes d'or, rangées de droite à gauche.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 605.

VAQUEREL DE LA BRICHE : Famille établie dans le Vendomois, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 606.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même ; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

VARADIER, à Arles en Provence : Famille noble qui poſſede le marquiſat de Saint Andiol, & remonte à *Jacques* de Varadier, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle. Elle ſubſiſte dans *N.* . . . . de Varadier, marquis de Saint Andiol, capitaine de Cavalerie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 475.

Les armes ſont : *d'or, à trois annelets d'azur, poſés 2 & 1.*

VARAGES, de Marſeille en Provence ; *Jean-Baptiſte* de Varages, baron d'Allemagne, épouſa *Marguerite* de Simiane, dont trois garçons ; l'aîné, baron d'Allemagne ; les deux autres ſont officiers d'Infanterie, & une

Digitized by Google

fille, *Marie-Gabrielle* de Varages, mariée en 1754. à *Joseph-Louis* de Regis. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 478.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés, soutenant une étoile, le tout d'or.*

VAREY, en Charolois : Famille qui porte pour armes : *cottice d'or & d'azur de dix pieces, au chef d'argent, chargé de trois corneilles de sable, membrées & becquées de gueules, à la bordure componnée d'or & d'azur.*

VAREZE, en Touraine : Famille dont les armes sont : *écartelé d'or & de gueules.*

VARICK, dans le Brabant : *Goswin* de Varick, eut de sa femme *Claire* de Croix, entr'autres enfans, un fils, *Goswin* de Varick II. du nom, chevalier, marckgrave d'Anvers en l'an 1574. marié à *Constance* de Berchem, fille d'*Henri*, sire de Berchem, laquelle se remaria à *Frédéric* Perrenot de Grandvelle, sire de Champigny, ayant eu de son premier époux, *Henri* de Varick, écoutete & marckgrave d'Anvers en 1600. & membre du Conseil de guerre, mort en 1641. Il avoit été allié à *Anne* Dammant, vicomtesse de Bruxelles, dame de Boondael, &c. décédée en 1633. fille de *Nicolas*, vicomte de Bruxelles, chancelier de Brabant. De ce mariage vint *Nicolas* de Varick, vicomte de Bruxelles en 1628. lequel épousa *Anne-Marie* Micault, dame de Huysinghen, & en eut, 1. *Frédéric*, vicomte de Bruxelles, mort sans enfans de son mariage avec *Catherine* de Schoonhove ; 2. *Philippe-François*, qui suit ; 3. *Charles-Hyacinthe*, dont la postérité sera rapportée ci-après ; 4. *Barbe* de Varick, alliée à *Lamoral* Vanden-Berghe de Limminghe.

Philippe-François de Varick, devint vicomte de Bruxelles, & seigneur de Boondael, d'Huysinghen, &c. par la mort de son frere aîné, & fut bourguemestre d'Anvers en 1679. puis chancelier de Gueldres. Il épousa *Marie-Anne* Vanden-Werve, fille d'*Augustin*, seigneur d'Hovorst, qui le fit pere de *Philippe-Adrien*, créé baron de Saint Lambert & de Liberfat en 1717. mort en 1734. Il avoit été marié en premieres noces à sa cousine *Gertrude Rogere* Vanden-Berghe de Limminghe, chanoinesse de Moustier, morte sans enfans ; & en secondes noces à *Anne-Marie* Vanden-Werve, de laquelle est né *Philippe-François* de Varick, vicomte de Bruxelles, baron de Saint Lambert & de Liberfat.

Charles-Hyacinthe de Varick, troisieme fils de *Nicolas*, & d'*Anne-Marie* Micault, étoit en 1692. seigneur de Court, Saint Etienne & Witersé. Il épousa *Eléonore* d'Haymin, de laquelle il laissa *Philippe-François* de Varick, qui de *Marguerite*, fille de *Rogier* de Raexen, seigneur de Thielen, & d'*Anne-Françoise* Vander-Noot de Carloo, eut *Marie-Catherine* de Varick, mariée à *Roger* Vander-Gracht, baron de Vremde & de Romerswal, & *Philippe-François-Paule* de Varick, seigneur de Court, Saint Etienne, de Thielen, &c. chambellan & grand-maître de cuisine à la Cour de Bruxelles en 1742. député de l'Etat noble du Brabant. Il a épousé *N.*.... Verreye-Ken, héritiere du comté de Sart, de la baronnie de Bonlez, &c. fille de *Henri* Verreye-Ken, & de *Barbe* Vander-Gracht. De

cette alliance ſont nés deux enfans ; ſçavoir,

1. *N.*..... de Varick, dit le comte de Bonlez.

2. *N.*.. .. de Varick, dite mademoiſelle de Varick de Sart. *Tabl. Généal. Part. VIII.* p. 461.

VARIGNON, écuyer, ſieur de Languerey & de Putot, en Normandie, élections de Caën & de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de cinq croix du premier, accompagné de deux mouchetures de ſable en chef, & d'un gland à deux feuilles de ſinople en pointe.*

VARROC, même province, & élections de Saint Lô & de Carentan : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à ſix roſes d'argent*, 3, 2 & 1.

Une autre famille du même nom & de la même province, élection de Coutances, porte : *de gueules, à ſix coqs d'argent*, 3, 2 & 1.

VASCONCELLE : Famille du Perche, originaire de Portugal, qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions léopardés de ſable, poſés l'un ſur l'autre, lampaſſés & armés de gueules.*

Françoiſe-Jacqueline de Vaſconcelle, née le 6 Octobre de l'an 1682. du mariage de *Jean* de Vaſconcelle, écuyer, ſeigneur de la Nouë-Preſontaine, & de *Félice* Fordin, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Ferdinand* de Vaſconcelle, écuyer, qui en l'an 1500. épouſa *Marie* Aubin.

VASSALIEU, en Breſſe : Famille dont les armes ſont : *vairé d'argent & de gueules.*

VASSAN (de), orthographié auſſi VASSENT : Famille établie en Champagne, en Picardie & à Paris.

François de Vaſſan, écuyer, ſeigneur de Puizeux & de Macquelines, capitaine des deux vols pour le Milan & de la grande fauconnerie de ſa Majeſté, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Soiſſons, du 11 Novembre 1667. dans la qualité de noble & d'écuyer, dont il avoit juſtifié la poſſeſſion depuis 1525. De ſon mariage accordé en 1665. avec *Anne* Prevoſt, naquirent, entr'autres enfans,

1. *Zacharie* de Vaſſan, écuyer, ſeigneur de Puizeux en Valois, & de Macquelines, reçu page du Roi dans ſa petite écurie en 1682. puis gentilhomme de la manche, & chambellan de *Charles* de France, duc de Berry, capitaine des levrettes de la chambre du Roi & de ſes grands levriers de Champagne. Il fut marié deux fois ; ſçavoir, en premieres noces en 1697. à *Marie-Louiſe* de Lambert, dont un fils, mort jeune, & une fille, mariée avec *Hardouin-Thérèſe* Morel, marquis de Putanges, brigadier des armées du Roi ; en ſecondes noces en 1703. avec *Marie* Tachereau, dont il a eu quatre enfans, entr'autres, *Michel* de Vaſſan, écuyer, né à Verſailles le 4 Août 1706. reçu enſeigne, puis ſous-lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, & capitaine des levrettes de la chambre du Roi, en ſurvivance de ſon pere. Il fut marié au mois de Mai 1737. avec *Marie-Louiſe* Hubert, fille de *Jérôme* Hubert, ſeigneur de Corcy, de Fleuri, &c.

2. *Louis* de Vaſſan, écuyer, ſeigneur de Macquelines & de

Digitized by Google

Remigni, anciennement capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, marié en 1707. avec *Claude-Françoiſe* Conteſſe. Ils ont eu pour enfans, 1. *François-Louis-René*, écuyer, lieutenant dans le régiment de Bourgogne; 2. *Charles-Denis*, chanoine & thréſorier de l'égliſe de Soiſſons; 3. *Ambroiſe-Euſtache*, né le 30 Mars 1717. reçu page de la Reine en 1732. puis lieutenant dans le régiment de la Reine Infanterie; 4. *Iſaac-Léonard*, né le 13 Mai 1718. 5. *Marie-Anne*, née le 18 Janvier 1708. mariée en 1732. avec *Gédéon* le Mire, écuyer, ſeigneur de la Laire; 6. *Marie-Anne-Angélique-Roſalie* de Vaſſan, née le 2 Janvier 1723.

3. *François-Charles* de Vaſſan, écuyer, capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, pere, par ſa femme *Marie-Anne* Faure, fille de *Louis* Faure, ſeigneur de Saint Gengoult, gentilhomme de feu monſeigneur le duc d'Orléans, & d'*Anne-Catherine* de Conflans, de

Charles-François de Vaſſan, fils unique, né le 26 Septembre 1729. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 606.*

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'une coquille de même.*

VASSART D'ANDERNAY : Famille établie à Bar-le-Duc, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

Antoine de Vaſſart, écuyer, ſeigneur de Burnecourt, de Gorze-Saillée & d'Andernay, baptiſé en 1683. fut fait gentilhomme ordinaire de *Léopold*, duc de Lorraine, par lettres du 10 Juillet 1713. conſeiller pour le Corps de la Nobleſſe en l'Hôtel-de-Ville de Bar par autres lettres du 13 Novembre 1724. & depuis gruyer de Bar. Il étoit arriere petit-fils de *Nicolas* Vaſſart, né vers l'an 1586. confirmé dans ſa nobleſſe par lettres d'*Henri*, duc de Lorraine, du 17 Avril 1624.

De ſon mariage accordé par contrat du 7 Novembre 1710. avec *Marguerite-Charlotte* d'Hozier de Serigny, naquit, entr'autres enfans,

Etienne de Vaſſart, écuyer, ſeigneur d'Andernay, né le 18 Février 1719. conſeiller du Roi, ſon procureur en la maîtriſe des Eaux & Forêts du Barrois mouvant le 14 Juin 1748. Il fut marié deux fois; en premieres noces par contrat du 3 Février 1740. avec *Marie* Viart; & en ſecondes noces en 1747. avec *Marie-Henriette-Louiſe* d'Hozier de Serigny, ſa couſine germaine, fille de *Louis-Pierre* d'Hozier, juge d'armes de France, chevalier & doyen de l'ordre du Roi, conſeiller en ſes Conſeils, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris.

Du premier mariage ſont ſortis,

1. *Antoine* de Vaſſart, né en 1740.

2. *Louis-Pierre* de Vaſſart, né le 3 Juillet 1742.

3. *Jeanne-Françoiſe* de Vaſſart, née le 17 Juillet 1741.

Les enfans du ſecond mariage ſont,

1. *Marie-Françoiſe-Louiſe* de Vaſſart, née le 15 Août 1748.

2. *Marie-Angélique-Françoiſe* de Vaſſart, née le 26 Octobre 1749.

Les armes ſont : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

VASSAUX (de): Famille

établie en la province de Champagne.

Daniel de Vaſſaux, écuyer, ſeigneur d'Hadonville, capitaine dans le régiment de Médoc, Infanterie, le 3 Août 1734. naquit à Brieulles le 5 Novembre 1697. du mariage de *Robert* de Vaſſaux, écuyer, garde du corps de ſa Majeſté, puis lieutenant réformé d'une compagnie franche d'Infanterie, avec *Claire* Flament. Il deſcendoit au cinquieme degré de *Nicolas* de Vaſſaux, écuyer, qui vivoit le 20 Février 1601. Il épouſa par contrat du 7 Mars 1731. *Jeanne-Perrette* Colſon. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à une croix de gueules, dentelée de ſable, chargée de cinq coquilles d'or.*

VASSÉ : Maiſon établie dans le Maine & dans le Poitou, qui a formé pluſieurs branches.

Charles de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de Vaſſé, fut pere de *Jean* Grognet de Vaſſé I. du nom, chevalier, ſeigneur dudit lieu, marié en 1491. avec *Jacqueline* d'Aligni, dont naquit *Antoine* Grognet, dit de Vaſſé, ſeigneur de Vaſſé, de la Roche-Mabille & de Claſſé, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, gouverneur de Pigneroles, pere, par ſa femme *Marguerite* Hatri, dame d'Aligni, de *Jean* Grognet, dit de Vaſſé II. du nom, ſeigneur de Vaſſé, de la Roche-Mabille, de la Mairie, de Châtillon & de Roueſſé, chevalier des ordres du Roi en 1585. gouverneur de la ville de Chartres & du pays Chartrain, conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances. Il épouſa en 1566. *Jeanne* le Vavaſſeur, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Lancelot* de Vaſſé, ſeigneur de Vaſſé, baron de la Roche-Mabille, chevalier des ordres du Roi en 1619. marié avec *Françoiſe* de Gondi, fille d'*Albert* de Gondi, duc de Retz, pair & maréchal de France, dont il a laiſſé une poſtérité ; 2. *Charles* de Vaſſé, ſeigneur de la Roche-Mabille, qui a auſſi laiſſé une poſtérité ; 3. *François*, qui ſuit.

François de Vaſſé, ſeigneur de Plaſſé, de la Mairie, du Grand-Coudrai, du Breuil, d'Auvilliers, d'Arclainville, du Meſnil-Foucher & de Châtillon en Dunois, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, &c. fut pere de *René* de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de Châtillon, & autres lieux, capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Caſtelnau, marié en 1649. avec *Eliſabeth* Pidoux, mere, entr'autres enfans, de

René-Jean-Baptiſte de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de la Roche-Faton, de Châtillon, de l'Hommois, &c. qui épouſa en 1674. *Marguerite* Bernard, dont naquirent *François-René*, qui ſuit, & *Antoine* de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de Peaumidi, anciennement cornette dans le régiment de Belle-Iſle.

François-René de Vaſſé, écuyer, ſeigneur de la Roche-Faton, de Châtillon & du Peaumidi, fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1566. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Poitiers, en date du 20 Mai 1715.

Digitized by Google

De ſon mariage accordé en 1708. avec *Jeanne* de Tudert, ſont nés,

1. *Claude* de Vaſſé, né le 15 Mai 1713.

2. *Pierre* de Vaſſé de la Roche-Faton, né le premier Septembre 1714. tous deux reçus pages du Roi dans ſa petite écurie en 1729. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 609.

Les armes : *d'or, à trois faſces d'azur.*

VASSEL, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'azur, au vaiſſeau équippé d'or, coupé de ſable à un éléphant d'argent.*

VASSEUR (le) : Famille du Maine, qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné, lampaſſé & armé d'azur*; & de laquelle étoient *Magdelene, Françoiſe & Antoinette* le Vaſſeur, nées du mariage de meſſire *Benjamin-Emmanuel* le Vaſſeur, chevalier, ſeigneur de Saint Oſmanets & des Eſſarts, & de dame *Marie* l'Hermite. *Magdelene* étoit née en 1670. *Françoiſe & Antoinette* en 1671. Elles furent reçues à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. après avoir prouvé qu'elles deſcendoient de *Jean* le Vaſſeur, ſeigneur de Cognées, qui vivoit en 1420. & qui étoit leur ſeptieme ayeul.

VASSEUR D'ARMAINVILLE : Famille établie en Picardie & en Beauvoiſis, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 611.

Louis le Vaſſeur, écuyer, ſeigneur de Neuilli, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, arriere petit-fils de *Pierre* le Vaſſeur, écuyer, ſeigneur d'Hiermont, capitaine de la ville de Saint Riquier, épouſa en 1607. *Marie* le Blond, dont naquirent, 1. *Louis* le Vaſſeur, écuyer, ſeigneur de Neuilli, maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1518. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralié d'Amiens du 3 Janvier 1699. qui a fait une poſtérité; 2. *François*, qui ſuit.

François le Vaſſeur, écuyer, ſieur de Montrelet au comté de Clermont en Beauvoiſis, fut pere, par ſa femme *Catherine* de Lancri, de

Charles le Vaſſeur, écuyer, ſieur d'Armainville, ſous-brigadier des Gardes du Corps du Roi, maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1518. avec ſes freres, *Nicolas* le Vaſſeur, écuyer, ſieur de Montrelet, & *François* le Vaſſeur, garde du corps du Roi, par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Paris du 6 Janvier 1700. Il épouſa en 1698. *Françoiſe-Louiſe* Paſquier, fille de *Louis* Paſquier, chevalier de l'ordre du Roi, & des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, gouverneur du Fort Saint François de Berghes en Flandres. Il en a eu, entr'autres enfans, *Charles-François* le Vaſſeur, écuyer, né le 31 Décembre 1698.

Les armes ſont : *de ſable, à une faſce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naiſſant de même, & en pointe de trois croiſſans d'argent, poſés* 2 & 1.

VASSEUR DE GUERNONVAL : *Tome III. p.* 415. *col.* 2. *lig.* 17. d'Arey, *liſez*, Durey.

Ibid. lig. 32. *au lion*, liſez, *ſurmonté d'un lion iſſant de même, armé & lampaſſé d'or*, & effacez *brochant ſur le tout.*

VASSIGNAC: *Tome III.*

Digitized by Google

p. 416. col. 1. lig. 6. liſez, VASSINHAC D'IMECOURT.

VASSOUS : Famille originaire d'Avignon, qui porte pour armes : *d'argent, à un bœuf paſſant de gueules, onglé & accorné de ſable, clariné d'azur, & ſurmonté d'une étoile de gueules entre les deux cornes.*

Voici comme Guy Allard dans la généalogie de la maiſon de Veſc en parle, *p.* 152. *Pierre* de Vaſſous dépoſa l'Enquête qui fut faite l'an 1177. pour la canoniſation de Saint Beneſet. Il eut pour fils un autre *Pierre* de Vaſſous, lequel en 1227. fut fait conſul d'Avignon, & l'an 1234. il fut choiſi pour arbitre de la part des conſuls d'Avignon, pour régler le différend que la ville avoit ſur la diviſion des terres d'Avignon & de Barbantone, avec *Bernard* I. du nom, évêque d'Avignon, ſuivant Noguier, hiſtorien de l'égliſe d'Avignon, *fol.* 53. 80. & 84. Depuis ce *Pierre* de Vaſſous II. du nom, juſqu'à *Aimé-Dieu* de Vaſſous, on n'a pu apprendre les noms de ceux qui ont été de la famille. Cet *Aimé-Dieu* de Vaſſous vivoit vers l'an 1540. & fut marié avec *Anne* de Bus, d'une famille de Cavaillon, dont les armes ſont : *d'azur, à deux lions rampans contre un arbre ſec & branché d'or*, de laquelle étoit le bienheureux *Céſar* de Bus, fondateur de la Doctrine Chrétienne. De ce mariage ſortit *Pierre* de Vaſſous, allié à *Iſabeau* de Droins, mere de *Louis*, *Pierre*, *Paul-Antoine* & *Alix* de Vaſſous, femme en l'an 1597. de *Jean-Baptiſte* de Guyard, ſeigneur de Venaſque & de Saint Didier. *Pierre* fut protonotaire Apoſtolique, & chanoine d'Avignon, puis prevôt de l'égliſe cathédrale de Cavaillon, & vicaire général de cet évêché. *Louis* de Vaſſous, ſon frere, fut élevé page du duc de Nevers, & ſuivit enſuite les armées du Roi. Il épouſa le 20 Janvier 1589. *Hélene* de Quinets, fille de *N.*..... Barthelemy de Quinets. Il en eut *Pierre*, *Catherine* & *Iſabeau* de Vaſſous. *Catherine* a eu pour mari *Jean-Baptiſte* de Milani. *Iſabeau* épouſa en premieres noces *Jean-François* de Salvador, auditeur de la Rote d'Avignon ; & en ſecondes noces *Thomas Renoard* de Cheilus. *Pierre* de Vaſſous, fils de *Louis*, épouſa le 17 Septembre 1626. *Louiſe* de Turq, dont ſont ſortis *Alexandre* de Vaſſous, & *Eſprit* de Vaſſous, qui a eu pour mari *Louis* de Veſc, ſeigneur de Briancourt. *Paul-Antoine* de Vaſſous, autre fils de *Pierre*, & d'*Anne* de Bus, fut capitaine de Chevaux-Légers, & eut pour enfans *Raymond* & *Henri*. *Raymond* fut prevôt de l'égliſe de Cavaillon. *Henri* fut pere de *François*, fils unique lequel fut auſſi prevôt de Cavaillon après ſon oncle.

VASSY : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le premier Mars 1668. & qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable.*

Oderic Vitalis, moine de Saint Evroult, & *Guillaume*, moine de Jumieges, font mention en l'an 1077. de *Hugues* de Vaſſy, étant du nombre des Héros Normands qui aſſiſterent à la conquête d'Angleterre. Ces anciens Auteurs diſent que *Robert*, archevêque de Rouen, & comte d'Evreux en 989. fils de *Richard* I. duc de Normandie, avoit épouſé *Herlue*, de laquelle il eut trois fils, dont l'aîné fut auſſi comte

Digitized by Google

d'Evreux, après la mort de son pere. Le second, nommé *Radulphe*, ou *Raoul*, seigneur de Vassy, lequel, pour ses mérites particuliers, fut tuteur de *Guillaume* II. duc de Normandie, épousa *Basilie*, fille de *Robert* Flectel. La Roque dit qu'il fut le chef de la maison de Vassy. Voyez les *Vieilles Chroniques de Normandie*, *p.* 66. & 67. & l'*Histoire des Archevêques de Rouen*, par M. de la Pommeraye.

Guillaume de Vassy étoit du nombre de ceux qui défendirent le château d'Umfranville en Angleterre, assiégé par *Guillaume*, roi d'Ecosse.

Philippe de Vassy, chevalier, seigneur de la Foreſt-Auvray, fit une fondation à Saint Nicolas de Cuye le 20 Mars 1200.

Amaury de Vassy se trouva en l'an 1236. à Saint Germain en Laye avec d'autres seigneurs qui furent mandés par le Roi.

Guy de Vassy, avec plusieurs autres seigneurs, se trouva au Parlement assemblé en l'an 1283. pour décider au sujet de la succession d'*Alphonse* de France, comte de Poitou, qui venoit de mourir.

Jean de Vassy, chevalier, seigneur de la Foreſt-Auvray, qui avoit épousé *Gilles* de Courtonne, ainsi que *Guillaume* de Vassy, aussi chevalier, comparurent en la montre de l'an 1379. avec d'autres seigneurs, étant tous qualifiés du titre de monseigneur.

Voici des remarques sur le nom & les armes de Vassy, rapportées par la Roque, *Hist. d'Harcourt*, *p.* 1002.

Raoul de Vassy, chevalier, qui vivoit sous le roi Charles V. portoit : *d'argent, à trois tourteaux de sable*, & pour devise : *nodos virtute resolvo*. Voyez la généalogie de Vassy dans les Mélanges de Vigneul de Marville.

Robert de Samoy portoit les mêmes armes, brisant *d'une bordure de gueules*.

Guillaume de Burel les portoit pleines.

Jean de la Carbonniere les portoit aussi pleines.

Jean de Boutemont, par transmutation d'émaux, portoit : *de sable, à trois tourteaux d'argent*.

Maurice d'Ussy, vivant en l'an 1217. portoit : *d'argent, à trois tourteaux de sable*.

Bertaut Mahias, chevalier, rendit aveu le 6 Avril 1372. pour la terre de Vassy, comme pleine baronnie, portoit : *d'argent, à trois tourteaux de sable*. Il est qualifié en 1386. du titre de chevalier & seigneur de Vassy.

Colart de Foric, dit Mahias ; *Jean* de la Riviere, seigneur de Missy ; *Jean* Payen, seigneur de Campagnolles, & *Jean* Payen, son frere, portoient tous les armes de Vassy. Ceux du nom de Payen brisoient *d'une rose d'or au premier tourteau*. Ils firent preuves de noblesse en l'an 1463.

Robert d'Assy, écuyer, & *Guillaume* d'Assy, compris dans l'Echiquier de l'an 1445. portoient aussi l'écu de Vassy, qui étoit brisé *d'une bordure de gueules, chargée de besans d'or*. La Roque dit que toutes ces familles sont autant de ruisseaux qui dérivent de celle de Vassy.

Elle existe en la personne de M. de Vassy, qui a vendu en 1756. la terre du Bourg, proche Carentan, à M. Cromot, contrôleur du marc d'or.

Voici le nom des autres familles que Chevillard rapporte, sçavoir d'Assy, Mahias ou Mabeas,

Digitized by Google

Payen, la Riviere, Samoy ou Samay, leſquelles portoient les armes pleines.

Gabriel de Vaſſy, ſeigneur du Vey, épouſa *Marguerite* de Harcourt, pere & mere de

Louis de Vaſſy, ſeigneur de la Foreſt-Auvray, qui épouſa en 1575. *Françoiſe* d'Enfernet, pere & mere de

Gabriel de Vaſſy, qui épouſa *Louiſe* de Montgommery, pere & mere de

Gabriel de Vaſſy, ſeigneur de Breſſey, qui épouſa en premieres noces *Claude* du Bois; & en ſecondes, *Marie* Vion, démariée d'avec *Michel* de Chaumejan, marquis de Fourilles, fille de *Pierre* Vion, ſeigneur d'Oinville & de Gaillonnet, & de la fille naturelle de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon.

M. de Vaſſy, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668. étoit ſeigneur de la Foreſt-Auvray, & marquis de Breſſey. Il eſt à remarquer que cette terre de la Foreſt-Auvray, étoit dans cette maiſon en l'an 1200. & que la fondation d'une chapelle à Saint Nicolas de Cuye étoit dépendante de cette ſeigneurie.

VATAN: *Tome III. p.* 416. *col.* 1. *lig.* 29. Petreval, *liſez*, Preſteval.

Ibid. à la fin de l'article, *après* chevalier de Malte, *ajoutez*, cornette de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi, & mort à la Cour de Bareith.

VATTEVILLE: *Tome III. p.* 416. *col.* 1. *liſez*, WATTEVILLE, *& placez cet article à la lettre double W. Après* ce mot, *ajoutez*: Ancienne maiſon de Suiſſe, établie en France depuis le ſiége de Dijon, alliée à celles de Naſſau, Merodes, Phélypeaux, &c.

VAUBOREL, écuyer, ſieur de Romilly & de la Chaſſerie, en Normandie, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la tour d'argent.* Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 612.

VAUBOURG (Sainte), en Normandie, ſubdélégation de Conches. C'eſt une baronnie qui appartient à M. le préſident Portail.

VAUCEL DE VAUCARDEL (du), famille de Normandie.

Jean-Barthelemi du Vaucel, écuyer, ſieur de Vaucardel, proche de Châteaudun, chevalier de Saint Louis, ancien mouſquetaire de la garde du Roi dans la premiere compagnie, fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres patentes du mois de Septembre 1719. avec *Guillaume* du Vaucel, ſon frere aîné, & *Michel-Antoine* du Vaucel, ſon puîné. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à une tête de cerf d'or, poſée de front.*

VAUCELLES, famille du Maine.

Emmanuel de Vaucelles, écuyer, ſeigneur de Ravigni, fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Tours du 20 Août 1698. Il épouſa en 1690. *Marie-Magdelene* de la Fournerie.

Alexandre de Vaucelles, ſon fils, écuyer, ſeigneur de Ravigni, naquit le 16 Octobre 1691. & fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie en l'an 1709. puis mouſquetaire dans la ſeconde

Digitized by Google

compagnie. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 613.

Les armes : *d'argent, à un chef de gueules, chargé de ſept billettes d'or, poſées* 4 & 3.

VAUCENNÉ (de) : Famille originaire de Provence, établie dans le Maine & en Anjou.

Mahé de Vaucenné, qualifié écuyer, capitaine de Crannes, eut pour femme *Marguerite* Paumard, morte en 1435.

François de Vaucenné, leur fils, écuyer, ſeigneur de Vaucenné dans la paroiſſe d'Argentré, reçut en cette qualité le 29 Mai 1486. & le 15 Novembre 1490. deux aveux viſés dans une ordonnance de maintenue, en date du 5 Mai 1635. Celui-ci étoit biſayeul de *Jean* de Vaucenné I. du nom, écuyer, ſeigneur de Vaucenné, marié en 1555. avec *Anne* Avelot ; c'eſt depuis ce *Jean* de Vaucenné que la terre de Vaucenné n'eſt plus dans la famille de ce nom. Il la vendit à *Gilles* Cherruyé, ſeigneur de Fays, élu en l'Election de Laval.

De ce mariage naquit, entr'autres enfans, *Cleri* de Vaucenné, écuyer, ſieur de Greniere, pere de *Jean* de Vaucenné II. du nom, écuyer, ſieur de Vaucenné, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des commiſſaires généraux dans la généralité de Tours, du 5 Mai 1635. lequel épouſa en 1617. *Gabrielle* de Lorme, qui lui apporta en mariage la terre noble de la Ménardiere. De cette alliance ſortirent quatre enfans ; ſçavoir, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Jean*, prêtre & curé de la paroiſſe de Combrée ; 3. *Georges*, marié en 1659. avec *Charlotte* de la Grézille, dont un fils, qui ſuivant un mémoire de famille, s'établit dans la Flandre Impériale, où il a laiſſé des enfans, & *Marie* de Vaucenné.

Antoine de Vaucenné, ſeigneur de la Ménardiere, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant de la généralité de Tours, épouſa en 1659. *Suſanne* de la Joyere, dont naquit *Charles-François* de Vaucenné, écuyer, ſeigneur de la Menardiere, pere, par ſa femme *Lucrece* Audouin, de

Charles-François de Vaucenné II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Ménardiere, capitaine dans le régiment de Gondrin, Infanterie, & chevalier de Saint Louis. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules.*

VAUDETAR, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces.*

VAUDREUIL : *Tome III. p.* 418. *col.* 1. *lig.* 5. commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, *liſez*, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

VAUDREY : *Tome III. p.* 417. *col.* 2. *lig.* 39. *après* quatre filles, *ajoutez*, dont la comteſſe de Roſen.

VAUGRIGNEUSE, en Breſſe : Famille dont les armes ſont : *de ſinople, à la croix d'or.*

VAUJOUR : *Tome III. p.* 418. *col.* 1. *lig.* 38. Blanc de Baume, *liſez*, Blanc de la Baume.

VAULGRENANT : *Tome III. p.* 418. *col.* 2. *lig.* 18. Pontaillier, *liſez*, Pontallier.

Digitized by Google

VAULTIER, écuyer, ſieur d'Amigny & de Cotin, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent, billeté de ſable, armé & lampaſſé d'or.*

VAULTIER, écuyer, ſieur de Tranquetene & du Catelet, élection de Valognes : Famille de la même province, dont les armes ſont : *d'or, au vautour eſſorant en bande de ſable.*

VAUMESSE, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois aigles à deux têtes d'or, 2 & 1.*

VAUQUELIN DU DÉSERT, écuyer, ſieur des Yveteaux : Famille de Normandie, qui a produit pluſieurs grands hommes.

N..... Vauquelin, ſeigneur de la Freſnaye, fut lieutenant général du bailliage de Caën, vers 1575.

N...... Vauquelin fut avocat général au Parlement de Normandie, & fut un des commiſſaires nommés par Henri III. pour la réformation de la Coutume de Normandie.

N..... Vauquelin des Yveteaux fut l'un des précepteurs du roi Louis XIII.

Anne Vauquelin, écuyer, ſieur du Déſert, fut reconnu noble depuis l'an 1428. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Caën du premier Mars 1641. De ſon mariage accordé en l'an 1628. avec *Anne* Poiſſon, naquit, entr'autres enfans,

Antoine-Léonor Vauquelin, écuyer, ſieur du Déſert, lequel fut pere de *Jean-François* Vauquelin, marié en 1714. avec *Charlotte-Anne* Gréard, fille de *Georges-Julien* Gréard, écuyer, ſieur du Tourp, d'Anneville, &c. dont naquit le 22 Juillet 1715.

Jacques Vauquelin du Déſert, né le 22 Juillet 1715. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 20 Décembre 1730. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 614.

M. le marquis de Vrigny eſt auſſi de cette famille, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & qui eſt diviſée en pluſieurs branches.

Les armes ſont : *d'azur, à un ſautoir d'argent, engrelé & accompagné de quatre croiſſans d'or, poſés un dans chaque angle du ſautoir.*

VAUVINEUX, en Normandie, ſubdélégation de Belleſme.

Le comté de Vauvineux a été autrefois érigé en faveur de M. *Charles* de Cochefilet, ſeigneur de Vauvineux & baron de Mongaudry, dont on ne peut donner le temps de l'érection, parce qu'on ne fait voir qu'une copie informe & ſans date ; mais cela n'a plus lieu aujourd'hui, attendu qu'elle n'eſt plus reportée au Roi comme comté & baronnie. Cette terre eſt poſſédée à préſent par meſſieurs les princes de Rohan-Guémené, attendu que madame leur biſayeule étoit de la maiſon de Cochefilet.

VAUX (de), en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'hermines, au chevron endenté de gueules, chargé d'une molette d'argent.*

VAUX (de), écuyer, ſieur de Mamès : Famille qui eſt établie au Perche, & dont les armes ſont : *coupé d'argent & de*

Digitized by Google

jable, au lion de l'un & de l'autre.

VAUX (des), marquis de Levaré, au Maine, porte les mêmes armes que la famille précédente.

VAUX, de Salins : Cette famille, qui reconnoiſſoit pour ſa tige *Jean* de Vaux, conſeiller & maître en la Chambre des Comptes de Bourgogne en 1496. s'eſt éteinte au ſiécle dernier dans celle d'Alepy.

Les armes de Vaux étoient : *d'azur, à trois chapeaux d'Albanois d'or.*

VAY (de), famille de Bretagne.

Samuel de Vay, ſeigneur de la Fleuriais, de Treffieuc, de Montjouvet, de la Ragotiere, &c. fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble depuis l'an 1377. par arrêt des commiſſaires départis dans la province de Bretagne, du 18 Janvier 1669. Il épouſa en 1661. *Renée* le Geai, dame de Meſſai.

Jean de Vay, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Fleuriais, de Treffieuc, du Pleſſis, &c. fut pere de

Louis-Sévere de Vay, ſeigneur de la Fleuriais & de Treffieuc, marié le 18 Mai 1719. avec *Marie-Françoiſe* le Meneuſt, fille de *Pierre* le Meneuſt, ſeigneur des Treilles, conſeiller du Roi, préſident en ſa Chambre des Comptes à Nantes. De ce mariage naquit le 3 Avril 1721.

Marie-Gédéon-Samuel-Louis-Pierre-Henri de Vay-la-Fleuriais. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 615.*

Les armes ſont : *de gueules, à un croiſſant d'hermines, ſurmonté d'une croiſette d'argent.*

VAYER : Famille établie depuis fort long-temps dans le Maine, & qui ne paroît être entrée dans la Magiſtrature que ſur la fin du ſeizieme ſiécle.

Le mariage que *François* le Vayer contracta en 1572. avec une fille de *François* le Maire de Montlivaut, lieutenant général du Mans, lui fit prendre cette charge, que la grande étendue du reſſort rendoit alors très-conſidérable. Il étoit couſin germain de *François* de la Mothe le Vayer, conſeiller d'Etat ordinaire, l'un des plus ſçavans hommes de ſon temps. Tous deux avoient pour ayeul M. le Vayer, ſeigneur de la Timoniere, qui décéda le 10 Avril 1574. & pour grand-oncle, *François* le Vayer de la Maiſon-Neuve, reçu chevalier de Malte le 7 Mai 1532. *François* le Vayer, mentionné ci-deſſus, ſe démit de ſa charge de lieutenant général du Mans en faveur de *René*, ſon fils aîné : celui-ci après l'avoir exercée pendant quelque temps, devint intendant de la province d'Artois & des pays conquis, & fut nommé conſeiller d'Etat ordinaire en 1644. *François*, ſon fils aîné, avoit déjà été reçu dans la même charge ; il mourut jeune, & n'eut de *Renée*, ſœur de *Jean* le Boindre, doyen du Parlement, qu'un fils, depuis maître des requêtes & intendant à Moulins, marié à *Renée-Françoiſe* le Boindre, ſa couſine germaine. Ce dernier a été pere de *Jean-Jacques* le Vayer, auſſi maître des requêtes & préſident du Grand-Conſeil, décédé le 8 Septembre 1740. & du mariage de *Jean-Jacques*, avec *Anne-Louiſe* du Pin, eſt né *Jean-François* le Vayer, l'aîné de ſa famille, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, marié la nuit du 21 au 22 Fé-

Digitized by Google

vrier 1746. avec *Marie-Françoiſe* de Catinat, fille de *Pierre* de Catinat, conſeiller honoraire au Parlement de Paris, décédé le 30 Mars 1745. & de *Marie* Fraguier.

D'un grand nombre de branches que cette famille avoit produites, il ne ſubſiſte aujourd'hui que celles de Morandaye en Bretagne, de Sailly au pays Meſſin, & de Faverolles au Maine. Celle de Boutigny, qui a fini en 1728. dans la perſonne de *Rolland-Guillaume* le Vayer, conſeiller au Parlement, deſcendoit de *Rolland* le Vayer de Boutigny, maître des requêtes & intendant à Soiſſons, Auteur de pluſieurs Ouvrages ſur le Droit public & du Roman de Tarſis & Zelie. Il étoit troiſieme fils de *René*. Voyez les *Mercures de France des mois de Juillet* 1738. *p.* 1658. *& d'Avril* 1746. *p.* 198.

Les armes ſont : *de gueules, à la croix d'argent, chargée de cinq tourteaux de gueules.*

VAYRIE (de la), écuyer, ſieur d'Agnetville, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à ſix macles d'argent, poſées* 3, 2 & 1.

UDEKEM, dans le Brabant : *Roſſon* d'Udekem, chevalier, vivoit en 1160. Ses deux fils, *Nicolas* & *Arnould*, ſignerent en 1202. une chartre d'*Henri* I. duc de Brabant. *Renier*, leur frere, qui eſt qualifié chevalier, ſeigneur de Lubeck & Pellenbergh, fonda en 1219. un couvent de Religieuſes à Pellenbergh, avec ſa femme *Laurette* de Perweys, & fut pere de *Jean* ayeul de *Jean* II. & biſayeul de *Henri*, qui eut pour enfans *Godefroy* III. prieur de la noble abbaye de Sainte Gertrude en 1320. *Philippe*, grand mayeur de Louvain en 1343. & *Gérard*, dont le fils *Jean* III. fut pere de *Henri* II. & ayeul de *Georges*, qui acquit en 1430. la terre de Guertechin, & eut pour fils *Jean* d'Udekem IV. du nom, ſeigneur de Guertechin. Celui-ci fut pere, entr'autres enfans, de *Léon* d'Udekem, qui en l'an 1477. commanda un corps de quatre cents Lanciers & deux cents Arquebuſiers à l'armée de l'archiduc *Maximilien*, & *Gérard* d'Udekem, qui de ſa femme *Gertrude* de Pinock, eut *Jean* V. ſeigneur de Guertechin, marié à *Jeanne* de la Tour-Chandrieu, fille de *Claude*, ſeigneur de Roſieres, & de *Françoiſe* Cenſia. De ce mariage vint *Jean* VI. gouverneur de Landrecies, qui de *Catherine* de Vrie, eut *Gérard* III. qui devint ſeigneur de Gentinnes, &c. & fut pere de *Charles*, capitaine au ſervice d'Eſpagne en 1674. allié à *Jacqueline-Robertine-Erneſtine* de Hellin, iſſue des vicomtes d'Hangeſt. De cette alliance ſortit *Charles-Guiſlain* d'Udekem, grand foreſtier de Brabant, ſeigneur de Gentinnes, Limalette, Orbais, &c. en faveur duquel la terre de Gentinnes fut érigée en baronnie par diplôme de l'empereur Charles VI. du 4 Mai 1716.

Le baron de Gentinnes, avoit épouſé *Anne-Françoiſe*, libre baronne de Nicolartz, de laquelle il a laiſſé,

1. *Robert-Joſeph*, baron d'Udekem & de Gentinnes.

2. *Anne-Françoiſe* d'Udekem, veuve d'*Adrien-François-Joſeph* de la Bawette, ſeigneur de Warnicamp, Avion, &c. mort mouſquetaire du Roi dans la ſeconde compagnie.

Digitized by Google

3. *Françoiſe-Caroline*, épouſe de *Philippe-Joſeph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe.

4. *Claire-Joſephe*, mariée à *Jean-Nicolas* Beeckman, ſeigneur d'Avernas & de Berrais.

Maximilien-François d'Udekem, ſecond fils de *Gérard*, & de *Jeanne* Nobili, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Bade, & capitaine de ſes Gardes, & épouſa *Catherine* de Marotte de Cadenelle, fille de *Jean*, & d'*Hélene* d'Enghien-Havrech, de laquelle il a laiſſé deux enfans; ſçavoir,

1. *Michel-Joſeph* d'Udekem, ſeigneur de Guerichin, pere, par *Marguerite* de Borlée, de *Pierre-Maximilien* d'Udekem, capitaine au régiment de Wurmbrand, qui a épouſé *N.*..... baronne de Schrolenbergh, de laquelle il a deux filles.

2. *Ferdinand-François* d'Udekem, marié à *N.*.... de la Bawette, de laquelle ſont nées, *Catherine* d'Udekem, religieuſe à la noble abbaye d'Herkenrode, & deux autres filles encore en bas âge. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 457.

UDRESSIER, en Franche-Comté: Famille noble qui ſubſiſte aujourd'hui, & étoit déjà établie à Salins en 1384. Les lettres patentes de comte, accordées en 1712. à *Claude-François* d'Udreſſier, portent que dans le temps de la recherche de la Nobleſſe du royaume de France, il avoit juſtifié de la ſienne, juſqu'en l'année 1439. en laquelle vivoit *Etevin* Udreſſier.

Ce dernier avoit pour pere *Guy*, dit Udreſſier.

Etevin épouſa en 1439. *Jeannette* d'Oiſeley.

Cette ancienne famille a formé deux branches. La premiere s'eſt éteinte dans le dernier ſiécle. La ſeconde ſubſiſte dans *Charles-Philippe-Ignace*, comte d'Udreſſier, ſeigneur de Cramant, &c. chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon, marié le 6 Octobre 1723. à *Marie-Anne-Eléonore-Urſule* d'Andlau, fille d'*Antoine* d'Andlau, ſeigneur dudit lieu, lieutenant-colonel de Cavalerie, directeur de la Nobleſſe de la baſſe Alſace, & de *Marie-Anne* de Klinglin, dont,

1. *Marie-Anne-Françoiſe-Thérese-Gabrielle.*

2. *Marie-Philippe-François*, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bourbon-Buſſet.

3. *Béatrix-Bonaventure*, mariée à *N.*..... de Girod, ſeigneur de Miſerey.

4. *Louis-Armand-Gaſton.*

5. *Marie-François-Xavier*, cornette dans le régiment de Bourbon-Buſſet.

6. *Marie-Urſule-Eléonore* d'Udreſſier. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 218. *& ſuiv.*

Les armes: *d'argent, à deux rameaux entrelacés de ſinople, chargés de fruits de pourpre.*

VEDEL: On voit dans l'Hiſtoire de Nîmes, ſous le treizieme ſiécle, qu'il eſt ſorti de cette famille pluſieurs damoiſeaux & des chevaliers. Des titres de ce temps marquent que c'étoit alors une des nobleſſes la plus qualifiée du pays. M. Menard rapporte dans ſon Hiſtoire une ſuite des conſuls de cette ville, dans laquelle le nom de Vedel eſt ſouvent rappellé. Depuis ce temps-là, les chefs de cette famille ont toujours ſuivi le parti des armes.

Henri de Vedel, lieutenant

colonel du régiment de l'Iſle de France, mort à Oneille en 1745. allié à dame *Marie-Anne* d'Huc de Merlet, a laiſſé de ſon mariage, 1. *François* de Vedel, capitaine & aide-major au régiment de l'Iſle de France; 2. *Eliſabeth* de Vedel, alliée à *N*..... Nazon, conſeiller du Roi, maire de la ville de Sommieres en Languedoc.

Les armes: *d'argent, au veau paſſant de gueules.*

VEDIER, en Bretagne.

Jean-François Vedier, général des Finances dans la province de Bretagne, maire & colonel des Milices Bourgeoiſes de la ville de Nantes, & ſubdélégué au département de ladite ville & du comté Nantois, fut confirmé dans ſa nobleſſe par lettres du mois de Septembre 1733. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 616.

Les armes ſont: *de gueules, à un fautoir de ſinople, chargé de cinq beſans d'or; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

VEINI D'ARBOUZE DE VILLEMONT: Famille établie dans le Bourbonnois, l'Auvergne & le Limouſin.

Michel Veini, chevalier, ſeigneur de Villemont, de Fernoil, de Mirabel, d'Arbouze & de Méneſtrel, baron de Jayet, fut conſeiller, maître d'hôtel ordinaire de *Charles*, duc d'Orléans, en 1559. premier maître d'hôtel de *François*, duc d'Alençon, en 1570. bailli du duché de Montpenſier, capitaine & gouverneur des ville & baronnie de Thiern en Auvergne, pourvu l'an 1571. De ſon ſecond mariage accordé en 1546. avec *Perronelle* de Marillac, ou Marcillac, naquirent *Gilbert* I. du nom, qui ſuit, & *Bénigne* de Veini, auteur de la branche des ſeigneurs de Marcillac.

Gilbert de Veini I. du nom, ſeigneur d'Arbouze, de Villemont, de Neufville & de Mirabel, &c. gentilhomme ſervant de *François*, duc d'Alençon & d'Anjou, par lettres de 1562. puis gentilhomme ordinaire de ce prince en 1571. lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, ſous la charge du marquis d'Alegre en 1587. épouſa en 1571. *Jeanne* d'Eſpinac, fille de *Pierre* d'Eſpinac, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, & de *Guicharde* d'Albon, ſœur d'*Antoine* d'Albon, archevêque & comte de Lyon. De ce mariage ſont iſſus *Gilbert* II. du nom, qui ſuit, & *Marguerite* de Veini, morte en odeur de ſainteté, abbeſſe du Val de Grace à Paris.

Gilbert de Veini II. du nom, ſeigneur d'Arbouze, &c. bailli du duché de Montpenſier, capitaine d'une compagnie de cinquante Chevaux-Légers en 1620. puis chevalier de l'ordre du Roi en 1627. fut marié en 1596. avec *Magdelene* de Bayard, dont naquirent, entr'autres enfans, *Gilbert* III. du nom, qui ſuit, & un autre *Gilbert* de Veini d'Arbouze, nommé évêque de Clermont, & ſacré en l'année 1664. mort en 1682.

Gilbert de Veini III. du nom, ſeigneur d'Arbouze, de Villemont, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de M. duc d'Orléans, bailli du duché de Montpenſier, capitaine & gouverneur du même duché & de la ville d'Aigueperſe, eut, entr'au-

Digitized by Google

tres enfans, de ſon ſecond mariage accordé en 1644. avec *Françoiſe* de Beivezer, 1. *Jacques*, qui ſuit, 2. *Gilbert* de Verni, ſeigneur d'Arbouze, gouverneur d'Aigueperce; 3. un autre *Gilbert* de Veini, prevôt de l'égliſe cathédrale de Clermont, & comte de Brioude.

Jacques de Veini d'Arbouze, écuyer, ſeigneur de Villemont, de Neufville & de Saint Geneſt, bailli du duché de Montpenſier, gouverneur des ville & château d'Aigueperce, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Moulins, du 27 Novembre 1697. De ſon mariage accordé en 1686. avec *Antoinette* Paſcal, naquit, entr'autres enfans, au mois de Septembre 1692. *Gilbert-Henri-Amable* de Veini d'Arbouze, marquis de Villemont, meſtre-de-camp de Cavalerie, capitaine & gouverneur du duché de Montpenſier & de la ville d'Aigueperce, anciennement exempt des Gardes du Corps du Roi, reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1708. Ce fut tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes ancêtres, ſon biſayeul ayant été capitaine d'une compagnie d'ordonnance & lieutenant général des armées du Roi, & un de ſes oncles meſtre-de-camp, & maréchal général de la Cavalerie, que les terres & ſeigneuries de Villemont, de Jayet, de Poizat, de Saint Geneſt & de la Fond, furent unies & érigées en marquiſat ſous la dénomination de Villemont, par lettres du mois de Mai 1720. enregiſtrées au Parlement de Paris le 14 Juillet 1722.

Il épouſa le 12 Mai 1716. *Marie-Françoiſe* Colbert, fille de *Pierre-Gilbert* Colbert, marquis de Payens, ſeigneur de Villacerf, dont il a eu, entr'autres enfans,

Pierre-Gilbert-Philippe de Veini d'Arbouze de Villemont, né le 20 Mai 1718. reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 17... Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 617.*

Les armes ſont : *d'or, à un pin de ſinople, écartelé de gueules à une colombe d'argent, fondant du haut en bas, & ſur le tout d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, poſées deux en chef & l'autre en pointe, & un bâton de gueules, alaiſé & poſé en bande.*

VELAER : Ancienne famille de Zélande, où elle a toujours été honorée des premiers emplois du gouvernement de la province. Elle s'eſt établie vers la fin du dernier ſiécle en Bretagne. Cette famille réſidoit en 1313. à Middelbourg, temps auquel vivoit *Jean* du Velaer.

Joſeph du Velaer, un de ſes deſcendans, fut reconnu noble d'ancienne extraction & maintenue dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, & ſa poſtérité née & à naître, par lettres accordées par ſa Majeſté au mois de Juin 1733. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p. 626.*

Les armes : *parti emmanché d'or & de gueules de huit pieces, & deux-demies de l'un en l'autre; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

VELIERES, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, au lambel de trois pendans d'or.*

VELIN, en Provence : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la grue d'argent,*

Digitized by Google

avec la vigilance, la patte ſéneſtre poſée ſur un tertre d'argent ; la gruë eſt ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

VELLAR : Famille établie dans le Bourbonnois & dans le Berry.

Philippe de Vellar, ſeigneur de Paudi, de Diou, de Saint Romain & d'Availles, capitaine d'Infanterie dans le régiment d'Auvergne en 1665. gentilhomme de la chambre du Roi & capitaine dans le régiment Dauphin en 1669. brigadier de la Nobleſſe de Berry, aide-de-camp du maréchal de Créqui, ſuivant un certificat que ce maréchal lui donna le 21 Novembre 1674. des ſervices qu'il avoit rendus au Roi pendant le temps de l'arriere-ban, & commis par les maréchaux de France le 6 Avril 1680. pour juger les différends des gentilshommes du bailliage d'Iſſoudun.

Il épouſa en 1666. *Marie* d'Orléans, fille de *François* d'Orléans, écuyer, ſeigneur du Pleſſis, de la Mouchetiere, de la Tartelinière, de Vie, &c. & d'*Eliſabeth* Carré.

Godefroy-Maurice de Vellar, écuyer, ſeigneur de Paudi, diocèſe de Bourges, naquit le 4 Août 1671. & fut reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 28 du mois d'Avril 1687. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 621.*

Les armes ſont : *d'azur, ſemé de croiſettes d'or, & un chef auſſi d'or.*

VELU, écuyer, ſeigneur du Vernay, élection de Verneuil, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois moletes du champ.*

VENAISSIN : *Tome III. p. 420. col. 2. lig. 8.* comteſſe de Provence, *liſez*, comteſſe de Touloufe & marquiſe de Provence.

VENANT : J'ai parlé au *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, *p. 420. col. 2.* de cette noble & ancienne famille d'Artois ; mais d'après des Auteurs fort peu corrects.

Suivant les titres de famille, *Philippe* de Venant, écuyer, ſeigneur de Laghes, fils de *Louis* de Venant, & petit-fils de *Jacob* de Venant, ſeigneur de Laghes, vivoit en l'an 1361. & eut de ſa femme *Anne* du Boſquet, *Louis* de Venant, homme d'armes des ordonnances, mort au ſervice de *Philippe* le Hardi, duc de Bourgogne, en 1395. ayant été allié à *Béatrix* de Harchies. Elle fut mere, entr'autres enfans, de *Philippe* de Venant, ſeigneur de Graincourt. Celui-ci épouſa *Catherine*, fille de *Colart* Dais. Leur fils, *Guillaume* de Venant, ſeigneur de Graincourt & de Saternaut, du chef de ſon ayeule maternelle *N.*... Caudronne, mérita par ſes ſervices de l'empereur *Charles-Quint* des biens ſitués à Rozier & le long de la Lange, appartenant audit ſeigneur. Il laiſſa de ſa femme, *Claudine* Boulingies, *Louis* de Venant, ſeigneur de Graincourt & de Saternaut, qui ſervit en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du vicomte de Gand, & épouſa *Jeanne* de Hainault, fille de *Pierre*, & de *Henriette* de Croix. Il fut pere, entr'autres enfans, de *Jean* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, mari de *Jacqueline* Binot, fille de *Martin*, écuyer, ſeigneur de Wignacourt. De quatre garçons,

Digitized by Google

qui ſortirent de ce mariage, deux d'entr'eux ſeulement, ſçavoir *Philippe* & *Louis*, entrerent dans l'ordre de Malte, dont le premier, qui eut les commanderies de Volipes & de Burgot, fut ambaſſadeur ordinaire aux Pays-Bas, & extraordinaire vers l'empereur *Rodolphe* II. à l'occaſion de la mort de l'Impératrice, & mourut en 1606. L'autre, après avoir été crédencier du Grand-Maître, eut auſſi le même caractere d'ambaſſadeur de ſon ordre aux Pays-Bas, & décéda en 1617. Ils ſont tous deux inhumés dans l'égliſe de Sainte Marie-Magdelene d'Arras, où ils ſont repréſentés dans l'habit de leur ordre, avec une épitaphe miſe par les ſoins de *Vincent* & de *Philippe* de Venant, leurs neveux.

Leur frere, *Jean* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, Saternaut & Canettemont, continua la poſtérité avec *Catherine* de Roſa, dont il eut, entr'autres enfans, *Vincent* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, allié en 1727. avec *Marie* Thieulaine. Elle fut mere de *Dominique-Louis* de Venant, auquel le roi Louis XIV. accorda le titre de chevalier, pour lui & ſes deſcendans mâles, par lettres du mois de Septembre 1664. enregiſtrées en l'Election principale de la province d'Artois le 9 Avril 1665. Il acquit la ſeigneurie de Famechon par ſon mariage conclu avec *Magdelene* de Belvallet, de laquelle naquit, entr'autres enfans,

Jacques-Dominique de Venant, chevalier, ſeigneur d'Ivergny, de Famechon, & autres lieux, capitaine dans le régiment de Famechon, qui obtint du Roi la permiſſion de porter ſur ſes armes *une couronne à cinq fleurs de lys d'or*, par lettres du mois de Juillet 1698. auſſi enregiſtrées en l'Election principale de la province d'Artois le 6 Août ſuivant. De ſon mariage accordé avec *Jeanne-Eliſabeth* Quarré, il a laiſſé,

1. *Jean-François-Joſeph* de Venant, marquis d'Ivergny, qui ſuit.

2. *Louis-Philippe*, né le 7 Novembre 1715. dit l'abbé de Famechon, chanoine de l'égliſe cathédrale d'Arras.

Jean-François-Joſeph de Venant, marquis d'Ivergny, né en 1711. a épouſé en 1734. *Jeanne-Joſephe* de Torcy, fille d'*Adrien-Joſeph* de Torcy, chevalier, ſeigneur de Baudricourt, & petite-niece du comte de Torcy, gouverneur de la ville d'Arras. Ses enfans ſont,

1. *François-Joſeph* de Venant, né le 25 Février 1738. reçu de minorité chevalier de Malte, ayant alors un frere aîné.

2. *Jeanne-Eliſabeth* de Venant, mariée avec *Jean-Antoine* Cabot de Dampmartin, chevalier, ſeigneur de Colorgues, capitaine au régiment de Limouſin, Infanterie, commandant pour le Roi dans la ville & pays d'Uzès.

3. *Julie* de Venant, née le 2 Mars 1743. reçue chanoineſſe en 1749. à Aliſe, mariée vers la fin de l'année 1758. à *Jean-Baptiſte-Jérôme* de Bruny, baron de la Tour d'Aigues.

Les armes ſont : *d'or, à une bande componnée d'argent & de gueules de neuf pieces ; les coupons d'argent ſont chargés chacun d'une mouchetture d'hermines de ſable, & accompagnés de deux fleurs de lys d'azur, poſés l'une en chef & l'autre en pointe.*

Digitized by Google

VENASQUE : Branche de la maison de Théſan, dont les vicomtes de Venaſque, ſéparée du tronc en 1483. *Voyez* THÉSAN.

VENDEGIES, en Artois : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la roue de gueules de huit traits, cloués d'or.*

VENDER (de), écuyer, ſieur de Pierrefitte, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à l'étoile d'argent, accompagnée de trois flammes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

VENDERETS D'HERBOUVILLE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent, lampaſſé & armé de gueules ;* & de laquelle étoit *Marguerite-Françoiſe* de Venderets, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. Elle prouva qu'elle deſcendoit de *Jean* de Venderets, ſeigneur d'Enitot, qui vivoit en l'an 1400. & étoit ſon neuvieme ayeul.

De cette même famille étoit *Marie-Anne-Charlotte* de Venderets, née le 7 de Janvier 1685. du mariage d'*Alexandre* de Venderets, écuyer, ſieur d'Enitot, & de *Marie* de Vénois, qui fut auſſi reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Guillaume* de Venderets, ſeigneur d'Herbouville, qui en 1555. épouſa *Magdelene* de Beaunai, & qui étoient le triſayeul & la triſayeule de la produiſante.

VENDOSME : *Tome III. p. 421. col. 2. lig. 19. après* Vendôme, *ajoutez* : Les vidames de Chartres, princes de Chabanois, ont écartelé *au 2 & 3 d'or, ſemé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueules*, pour Thoiars.

VENEL, en Provence : Ancienne nobleſſe, qui remonte par titres au treizieme ſiécle. *Raymond* de Venel fut préſent à une convention faite en 1252. entre *Charles* d'Anjou, comte de Provence, & *Barral* des Baux. On trouve la généalogie de cette famille dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 479. Elle ſubſiſte dans *Jean-Joſeph* de Venel, chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaiſſeaux du Roi & d'artillerie de la Marine, né le 3 Octobre 1724. marié le 4 Mars 1751. à demoiſelle *Anne-Claire* Trullet, fille de *N.....* Trullet, auſſi chevalier de Saint Louis, lieutenant des vaiſſeaux du Roi, & de *Claire* de Garnier de Fonblanche, dont une fille, née en 1757.

Les armes : *coupé d'azur & de gueules par une faſce d'or ; l'azur chargé de trois pals d'or, & le gueules d'un lion auſſi d'or.*

VENEUR (le), famille établie à Beauvais & en Bretagne.

Charles le Veneur, ſieur de la Hazaie & de Portmartin, tranſigea le 13 Mars 1552. avec *Guillaume*, *François*, *Claude* & *Pierre* le Veneur, ſes freres. De ſon mariage avec *Julienne* Aliz, naquirent *Guillaume*, qui ſuit, & *Jean* le Veneur, auteur de la branche des ſeigneurs de la Hazaie & de la Ville-Chaperon, rapportée ci-après.

Guillaume le Veneur, ſieur de Portmartin, eut pour arriere petit-fils *Jean* le Veneur, écuyer, ſieur de Kérampart, lequel fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble, maintenu dans ſa qualité

té d'écuyer, ainſi que dans le droit de porter des armoiries timbrées, par arrêt des commiſſaires de Bretagne, du 30 Août 1669.

Marc le Veneur, écuyer, ſieur de la Villeneuve, fils dudit *Jean*, fut pere de *Marc Gabriel* le Veneur, écuyer, ſeigneur de Beauvais, né en 1684. & marié en 1706. avec *Jeanne-Sébaſtienne* de Boiſbilli, fille de *François* de Boiſbilli, écuyer, ſieur de Bodiffé & de *Vincente* de Brehant. Ils ont des enfans.

Branche des ſeigneurs de la Hazaie & de la Ville-Chaperon.

Jean le Veneur, écuyer, ſieur de la Hazaie, troiſieme fils de *Charles* le Veneur, & de *Julienne* Aliz, eut pour petit-fils *Jean* le Veneur II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Ville-Chaperon, & des Fermes, déclaré noble & iſſu d'extraction noble depuis l'an 1550. par arrêt des commiſſaires départis en la province de Bretagne, du 30 Août 1669.

Alain le Veneur, fils dudit *Jean*, naquit le 2 Juin 1650. De ſon mariage accordé en 1675. avec *Suzanne Gertrude* Berthelot, ſortit,

Louis le Veneur, écuyer, ſeigneur de la Ville-Chaperon, de Launai, de Ravilli & du Bouillon. Il épouſa en 1710. *Catherine-Reine* de la Lande, fille de *François* de la Lande, écuyer, ſeigneur de Caſlan, de la Villemarquer, &c. & de *Marie* du Boiſgeſlin. Ils ont eu, entr'autres enfans,

1. *Pierre-Marie* le Veneur, écuyer.

2. *Marie-Louiſe-Reine-Agathe* le Veneur, née le 17 Février 1711. reçue à Saint Cyr en 1722. ſur les preuves de la nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 623.

Les armes ſont : *d'argent, à un cor de chaſſe de ſable, enguiché de même, & accompagné de trois roſes de gueules, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

VENEUR : *Tome III. p.* 422. *col.* 1. *lig.* 24. *après* 1760. *ajoutez*, maréchal de France.

Ibid. lig. 28. *après* Jonſac, *ajoutez*, décédée le 3 Janvier 1757.

VENISE : *Tome III. p.* 422. *col.* 2. *lig.* 31. Palucio, *liſez*, Paluccio.

VENIARD (de), en Normandie & dans la Nouvelle France : Famille noble dont eſt *Etienne* de Veniard, ſieur de Bourguemond, commandant ſur la riviere des Miſouris, dans la Louiſiane, & chevalier de Saint Louis. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 615.

Les armes : *d'azur, à un Sauvage au naturel, aſſis ſur une montagne d'argent ; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

VENOIS : Famille noble & ancienne de Normandie, élection de Caën, qui porte pour armes : *d'or, à ſix fleurs de lys de ſable, poſées* 3, 2 & 1.

Simon de Venois, chevalier, vivoit en l'an 1360.

Jean de Venois ; ſon premier fils, délaiſſa à *Olivier* de Venois, ſon frere, un fief noble nommé le fief de Venois, aſſis auprès de Caën, qui leur étoit échu par la mort de *Simon* de Venois, leur pere. Cet acte de délaiſſement eſt du Mercredi avant la fête de Saint Gabriel de l'an 1367.

Olivier de Venois épouſa en

Digitized by Google

1388. *Mahaud* de Saint Aubin, de laquelle il eut pour fils *Robin*, ou *Robert*, qui ſuit, & *Guillaume* de Venois. Ledit *Olivier* étoit mort dès l'an 1424. ainſi qu'il paroît par une vente faite par *Mahaud* de Saint Aubin, qui eſt datée de cette année-là, & dans laquelle *Mahaud* ſe dit veuve d'*Olivier* de Venois. Le 19 Février de l'an 1446. *Robin* & *Guillaume* de Venois, partagerent les biens & les fiefs nobles aſſis dans le vicomté d'Orbec, qui leur étoient échus par la mort de feu *Olivier* de Venois, & de *Mahaud* de Saint Aubin, leurs pere & mere.

Robin, ou *Robert* de Venois, écuyer, épouſa *Jeanne* de Brouillard en l'an 1424. Ils laiſſerent trois garçons; ſcavoir, *Jean*, *Guillaume*, qui ſuit, & *Michel* de Venois, écuyers.

Guillaume de Venois, ſeigneur d'Arches, épouſa *Catherine* d'Hérouval en 1480. & de leur mariage naquit,

François de Venois, ſeigneur de Fontenay, qui épouſa *Honneur* de Bonnemare. Leur contrat de mariage eſt du 9 Février 1522. Il étoit auſſi ſeigneur d'Arches, & gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Antoine de Venois, ſeigneur de Fontenay, qui épouſa *Renée* de Bavent, fille de noble homme *Jean* de Bavent, ſeigneur d'Ypreville, & de *Marguerite* de Canonville. Leur contrat de mariage eſt du 9 du mois de Septembre 1555.

François de Venois, écuyer, ſeigneur de Fontenay, fils d'*Antoine*, & de *Renée* de Bavent, épouſa *Renée* de Pelletot, fille de *Pierre* de Pelletot, ſeigneur de Fiéfoſſé, du Tilleul & de Reneville, & de *Marie* Martel. Leur contrat de mariage eſt du 30 Mai de l'an 1605.

François de Venois, ſeigneur de Fontenay, d'Ypreville, &c. épouſa *Marie* de Buſſe, fille de feu *Adrien* de Buſſe, écuyer, ſeigneur d'Hatenville, & de *Françoiſe* de Croiſmare. Leur contrat de mariage eſt du 21 Juillet 1635.

François de Venois, écuyer, ſeigneur d'Hatenville, & fils aîné de *François* de Venois, & de *Marie* de Buſſe, épouſa *Charlotte* de Riencourt, fille de meſſire *François* de Riencourt, chevalier, ſeigneur d'Orival, & de *Marie* de Moreuil. Leur contrat de mariage eſt du 12 Mars 1666. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Marie-Anne de Venois d'Hatenville, baptiſée le 13 Novembre 1677. dans la paroiſſe d'Hatenville au diocèſe de Rouen, & reçue à Saint Cyr au mois de Juin de l'an 1686.

VENTADOUR: *Tome III. p.* 423. *col.* 1. *lig.* 19. 1750. *liſez*, 1650.

Ibid. lig. 23. 1518. *liſez*, 1568.

Ibid. lig. 37. *après* 1717. *ajoutez*, étant veuve du prince de Turenne.

Ibid. lig. 46. Thoiſe-Villars, *liſez*, Thoire-Villars.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. qui eſt Anduze, *liſez*, qui eſt la Roche-Regner.

Ibid. lig. 2. qui eſt Layre, *liſez*, qui eſt Anduze.

VENTO: Maiſon illuſtre & ancienne, originaire de Gênes, où elle a tenu de tout temps un des premiers rangs.

Porceval Vento, dit l'Auteur

Digitized by Google

du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 485. eſt celui par lequel commence une filiation non interrompue. Il vivoit en 1400. *Adam*, ſon troiſieme fils, vint s'établir à Marſeille en 1426. Il teſta en 1451. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Louis-Nicolas* Vento, marquis de Piennes, ancien officier des Galeres, chevalier de Saint Louis, marié en 1749. avec *Marie-Deniſe* de Borely, dont, 1. *Jean-Paul-Louis* Vento, né le 28 Juin 1758. & trois filles.

Les armes ſont : *échiqueté d'or & de gueules.*

VER DE CAUX (le), famille de Picardie, ſelon l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 626.

Jean le Ver, écuyer, ſeigneur de Caours, d'Auchi, de Bernapré & de Halloi, gouverneur de Saint Riquier, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1375. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité d'Amiens, du 19 Septembre 1699.

De ſon premier mariage accordé en 1665. avec *Catherine* le Roi, naquit, entr'autres enfans,

Jean-Hubert le Ver, ſeigneur de Caux, capitaine d'Infanterie dans le régiment du Roi, gouverneur de Saint Riquier, qui épouſa en 1702. *Anne-Louiſe* Gaillard, fille de feu *Louis* Gaillard, écuyer, ſeigneur de Bouencourt, de Mobrival, &c. dont il eut, entr'autres enfans,

Jean-François-Hubert le Ver de Caux, né le 3 Novembre 1704. reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1721.

Les armes : *d'argent, à trois fangliers de ſable paſſans, poſés* 2 & 1, *& accompagnés de neuf treffles auſſi de ſable, poſés* 3 *en chef*, 3 *en faſce &* 3 *en pointe.*

VERAC : *Tome III. p.* 423. *col.* 2. *lig.* 26. Couché, *liſez*, Coubé.

VERAGUAS : *Tome III. p.* 429. *col.* 1. *lig.* 14. *après* ce mot, *ajoutez*, duché, & *liſez*, Les comtes de Gelves en Eſpagne ſont iſſus de *Nuno* de Portugal.

Ibid. lig. 17. d'Alveod, *liſez*, d'Alvare.

Ibid. lig. 30. *après* Jamaïque, *ajoutez*, envahie par les Anglois ſous Cromwel.

Ibid. à la fin de l'article, après fille, *ajoutez*, héritiere de cette famille, qui eſt mariée au fils aîné du maréchal de Berwick, dont le duc de Berwick, pere du marquis de la Jamaïque.

VERDELIN DE MONTAGUT : Famille du pays de Cominges.

Triſtan-Louis de Verdelin, baron de Montagut, ſeigneur de la Vavre, écuyer du Roi, maréchal des logis de la compagnie de cent hommes d'armes du comte de Candale, & capitaine d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Picardie, par ſon teſtament du 29 Octobre 1639. voulut être enterré comme haut-juſticier, dans l'enceinte du baluſtre de l'égliſe de Montagut.

Jean-Antoine de Verdelin, ſon fils, ſeigneur & baron de Montagut, capitaine dans le régiment de Champagne, épouſa en l'année 1635. *Jeanne* de Meun, dont naquit,

Alexandre de Verdelin, pere, par ſa femme *Jeanne* de Cazaux, de *Philippe* de Verdelin, écuyer, ſeigneur & baron de Montagut,

Digitized by Google

marié le 7 Août 1697. avec *Anne-Cécile* de Laſſeran de Maſſencome de Montluc, fille de *François* de Laſſeran de Maſſencome de Montluc, ſeigneur de la Garde, gouverneur des ville & château d'Ortez. De ce mariage naquit le 14 Avril 1705.

François de Verdelin, écuyer, ſeigneur & baron de Montagut, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 11 Septembre 1719. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 628.

Les armes : *d'or, à une faſce d'azur, ſurmontée d'un verdelet de même, les pattes de gueules.*

VERDIER, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1669. dont les armes ſont : *de gueules, à trois degrés d'argent inégaux, ou en perſpective.* Quelques-uns diſent *perronné, ou au perron de trois pieces, à un chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

VERDIERE : *Tome III. p.* 424. *col.* 2. *lig.* 25. Le dernier de cette branche, *liſez*, le dernier de la branche aînée.

Ibid. lig. 28. *après* 1369. *ajoutez* : La branche des marquis & comtes du Luc, & le comte de Marſeille en deſcendent, ainſi que leurs aînés meſſieurs de Seiſſons de Figanieres. *Voyez* VINTIMILLE.

VERDILLON, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. qui ſubſiſte en deux branches, & qui porte pour armes : *d'azur, à une ſarrazine d'or, ſurmontée d'une étoile de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 491.

VERDUN : *Diane* de Gadagne, porta en mariage en 1584. la petite ville de Verdun, baronnie du Châlonnois au confluent de la Saône & du Doux, à *Antoine* d'Hoſtun de la Baume, ſeigneur de Saint Nazaire, mort en 1616. & pere de *Balthaſard* d'Hoſtun, ſubſtitué aux nom & armes de Gadagne, par *Guillaume* de Gadagne, ſon ayeul maternel, & en faveur duquel la baronnie de Verdun fut érigée en comté, par lettres du mois de Juin 1593. enregiſtrées le 3 Décembre 1649. *Balthaſard* décéda en 1640. peu de jours après ſa femme *Françoiſe* de Tournon, dont le deuxieme fils, *Roger* d'Hoſtun, a fait la branche des ducs de Tallard.

Louis, l'aîné, dit de Gadagne, comte de Verdun, eut de *Philiberte* de Bécerel, pour fils aîné, *Gilbert* de Gadagne, comte de Verdun, qui de ſa femme *Marie-Claire* d'Albon, a eu pour fille unique *Charlotte-Louiſe* d'Hoſtun de Gadagne, comteſſe de Verdun, morte en 1750. ayant eu de ſon ſecond mariage *Renaud-Conſtant*, dit le marquis de Pons. *Louis-Henri*, marquis de Pons, comte de Verdun, marié le premier Septembre 1734. à *Marie-Angélique* de Tiercelin. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 168.

VERDUN (de), écuyer, ſieur de la Cour du Bois & de Ballente, en Normandie, élections d'Avranches & de Mortain : Famille alliée aux Saint Germain & aux Montreuil.

Elle porte pour armes : *d'argent, fretté de ſable.*

VERFEY, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au pal componné d'or & d'azur.*

VERGER, en Anjou : C'eſt une terre conſidérable qui appartient au prince de Guémené,

Digitized by Google

VERGEZ, en Bigorre : Famille dont les armes ſont : *écartelé d'azur & de gueules ; au 1 & 3 d'azur, au lion d'or rempant ; au 2 & 4 de gueules, à la croix d'argent.* Il y en a encore de parlantes, qui ſont : *d'argent, à un ſoleil dardant ſes rayons ſur une grappe de raiſin.*

Cette famille poſſédoit autrefois pluſieurs fiefs, qu'elle tenoit des comtes de Bigorre. Elle a donné dans tous les temps, depuis le douzieme ſiécle juſqu'en 1600. des Militaires, qui ſe ſont diſtingués par leur valeur. Une fille héritiere des biens de la branche aînée, les porta dans une autre famille.

Jean de Vergez embraſſa en 1600. le parti de la Robe, & vint s'établir à Tarbes. Il épouſa une fille, d'une famille noble de Bigorre, dont il eut,

Dominique Vergez, qui comme ſon pere, embraſſa la profeſſion d'avocat, & s'y diſtingua. Il eut de *N.....* Girard, ſon épouſe,

Dominique Vergez, ſyndic général des Etats du pays & comté de Bigorre, & ſubdélégué de l'Intendant. Ce fut en ſa faveur que ſa Majeſté en 1740. donna un arrêt en dérogeant aux conſtitutions des Etats, qui défend aux Etats d'élire aucun autre ſyndic général ; & voulant encore lui donner des marques de ſa ſatisfaction & de ſes ſervices, elle lui a accordé en 1756. une penſion de cinq cents livres, & a encore rendu un pareil arrêt concernant le ſyndicat pour ſon fils, qui eſt auſſi avocat & ſubdélégué de l'Intendant. Tel eſt l'état actuel de cette famille ſuivant un mémoire domeſtique qui a été envoyé au Libraire.

VERGIÉ, en Máconnois : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à la bande d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, poſées 2 & 1.*

VERGIER : Famille de Bretagne.

Henri de Vergier, écuyer, ſeigneur de Locouziern, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des commiſſaires du Roi en Bretagne, du 27 Janvier 1538. Il fournit au Roi le 25 Juin 1557. une déclaration des maiſons & manoirs nobles de Locouziern & du Meneguen, ſitués dans la paroiſſe de Saint Caradec, près de Hennebond.

Henri du Vergier, ſon fils, ſeigneur de Locouziern, du Monſtouer, &c. fut pere, par ſa femme *Anne* des Portes, de *Jacques* du Vergier, qui ſuit ; & de *Louis* & de *Jean* du Vergier, qui tous deux ont fait poſtérité.

Jacques du Vergier, ſieur du Meneguen ; eut pour femme *Marie* des Portes, mere de *Jean* du Vergier, écuyer, marié en 1615. avec *Jeanne* Rogon, dont naquit *Paul* du Vergier, ſeigneur du Meneguen, ſénéchal de Hennebond, créé chevalier de l'ordre du Roi en 1662 pere, par ſa premiere femme *Marie* d'Araſſens, de *Mathurin* du Vergier, écuyer, ſénéchal de Hennebond, déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble depuis l'an 1438. par arrêt des commiſſaires de Bretagne, du 15 Avril 1669.

Il épouſa en 1675. *Jeanne* le Clerc, dont il eut, *Paul-René* du Vergier, écuyer, ſeigneur du Poux, marié le 5 Novembre 1707. avec *Anne* de Lantivi, dont naquit, entr'autres enfans, le 11 Juillet 1710.

Victor-René du Vergier du

Digitized by Google

Poux de Meneguen, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 25 Avril 1727. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 628.

Les armes ſont : *de gueules, à deux bandes de vair.*

VERGNE (la) : *Tome III. p.* 427. *col.* 1. *lig.* 17. & 32. & *col.* 2. *lig.* 43. & par tout l'article, Freſſan, *liſez*, Treſſan.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. d'Hopoul, *liſez*, d'Haupoul.

Ibid. p. 428. *col.* 1. *lig.* 26. Veillac, *liſez*, Vaillac.

Ibid. à la fin de l'article, comte de Goeſbriant, *liſez*, marquis de Goeſbriand.

Et les armes : *d'azur, à une croix recroiſettée d'or, au chef de gueules, chargée de trois étoiles d'or*, liſez : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.*

VERIGNY (de), en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à la croix fleurdeliſée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or.*

VERMANDOIS : *Tome III. p.* 428. *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez* : La ville de Saint Quentin eſt aujourd'hui la capitale du Vermandois. Cette province fut donnée à *Pepin*, petit-fils de *Bernard*, roi d'Italie, & fut réunie à la Couronne en 1215. Les anciens comtes, &c. *lig.* 8. ci-deſſus citée.

VERNAY, en Normandie, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois faſces ondées d'argent.*

VERNÉE, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur.*

VERNEUIL : *Tome III. p.* 429. *col.* 2. Chapoux de Verneuil, *liſez*, Chaſpoux de Verneuil.

VERNEYS, en Beaujolois : Famille dont les armes ſont : *d'hermines, au chef de gueules.*

VERNI : Famille de Picardie, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 630.

Antoine de Verni, écuyer, premier écuyer d'écurie de *Charles* de Bourbon, connétable de France, fut pere de *Jérôme* de Verni, écuyer, archer des ordonnances du Roi dans la compagnie de monſeigneur le Dauphin, marié en 1548. avec *Barbe* de Pas.

Antoine de Verni II. du nom, leur fils unique, écuyer, ſeigneur de Faveroles & de Laucourt, qualifié écuyer d'écurie de monſeigneur de Piennes en 1581. gentilhomme ſervant de la Reine en 1585. & gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi en 1595. fut déclaré noble & iſſu de noble race, par ordonnance des commiſſaires départis par ſa Majeſté, du 14 Novembre 1599.

De ſon mariage accordé avec *Suzanne* le Parmentier, naquit, entr'autres enfans, *Louis* de Verni, écuyer, ſieur de Lortenille en Beauvoiſis, de Grandvillers, &c. maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'an 1666. marié en 1636. avec *Louiſe* de Lancri, dont il a eu,

1. *Aloph* de Verni, ſeigneur de Grandvillers aux Bois, capitaine dans le régiment Royal Rouſſillon, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, marié en 1701. avec *Marie-Thérèſe* Cuvier, alors femme de chambre de madame la ducheſſe de Bourgogne, fille de

Digitized by Google

Simon Cuvier, ſieur de la Buſſiere, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. Ils ont poſtérité.

2. *Claude* de Verni, écuyer, d'abord lieutenant dans le régiment Royal des Cuiraſſiers, puis capitaine dans le régiment de l'Iſle, épouſa en 1700. *Anne* de Villiers-Maubourg, dont ſont iſſus,

1. *Claude-Joſeph-Chriſtophe* de Verni, écuyer.

2. *Marie-Anne.*

3. *Thereſe-Adelaïde* de Verni, née le 13 Août 1707. reçue à Saint Cyr le 15 Juin 1715.

Les armes ſont : *d'azur, à un lion d'argent, la langue & les griffes d'or.*

VERNIER, de Salins en Franche-Comté. *Etienne* Vernier, qualifié noble dans ſon traité de mariage du 4 Septembre 1520. avec *Claudine* du Four, étoit neveu de *Jean* Vernier, chanoine de Saint Anatoïle, & chapelain du roi Louis XI. en 1478. *Jean* de Vernier, ſon fils, qualifié noble dans pluſieurs actes judiciaires, épouſa le 2 Juin 1548. *Claudine* fille de noble homme *Michel* le Noble, de la ville d'Arnay-le-Duc, & de *Claudine* Picouteau, dont *Jean* Vernier, inſtitué capitaine & gouverneur du château de Vennes par Philippe II. roi d'Eſpagne en 1579. Il fut convoqué en 1596. aux Etats du comté de Bourgogne, & épouſa *Henriette* de Montelin, d'une famille noble & jurée dans les colléges de cette province. Il mourut en 1610. Il laiſſa, entr'autres enfans, *Claude*, qui ſuit, & *Simon* rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Claude, épouſa *Anne* Camus, de Dôle, dont entr'autres enfans, *Philippe*, marié avec *Claudine* Gérard, de laquelle il n'eut qu'une fille.

Simon Vernier, écuyer, épouſa *Catherine* Moretti. Il en eut cinq garçons & deux filles. *Denis-Bonaventure* Vernier, écuyer, qui continua la poſterité, fut lieutenant des Maréchaux de France, & épouſa le 7 Juillet 1731. *Deniſe-Thereſe*, fille de *Guillaume* de la Garde, écuyer, & de *Thereſe* Vernier. De ce mariage reſte *Charles-Guillaume.*

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux têtes d'aigle, arrachées de ſable.* Cette famille les écartele *au 2 & 3 de celles* de Noſeroy. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p. 224. & ſuiv.*

VERNOUILLET : *Tome III. p. 430. col. 1. lig. 20. & 23.* Romé, *liſez*, Roncé.

VERON DE FARAINCOURT : Famille de la ville de Langres, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 631.*

Claude-Nicolas Veron de Faraincourt, écuyer, fut maintenu par lettres patentes du Roi de 1722. dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe qui avoit été accordée à *Nicolas* Veron, ſon triſayeul par l'empereur *Charles-Quint.* Il fut pourvu en 1731. de l'office de chevalier d'honneur au ſiége préſidial de la ville de Langres.

Les armes ſont : *d'azur, à trois verons d'argent, émaillés de gueules.*

VERREYKEN : Famille noble du pays d'Artois, dans laquelle *Marie-Anne* du Haynin du Breucq porta les biens de ſa branche, par ſon contrat de mariage du 13 Juillet 1649. avec *Pierre-Ignace* de Verreyken, che-

Digitized by Google

Valier d'Alcantara, ſeigneur de Ham, baron de Bonlez & de Geſve, vicomte du Breucq, par ſa femme, &c. De ce mariage ſont ſortis ſept enfans; l'aîné de tous, *Louis-Dominique* de Verreyken, comte de Sars, baron de Bonlez, vicomte du Breucq, épouſa *Marie-Caroline-Claire* de Berlo, dame de Fontenoy. Ils eurent pour fils *Philippe-Albert* de Verreyken, comte de Sars, marié à *Gertrude* Vandergracht, baronne de Vremde. De ce mariage eſt née *Lambertine* de Verreyken, comteſſe de Sars, qui épouſa *Philippe-François-Joſeph* de Varick, chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie & de Bohême, dont un fils & une fille; ſçavoir, *Philippe-Rogier-Joſeph* de Varick, comte de Sars, auſſi chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie, & *Lambertine-Joſephine* de Varick.

VERRIER: Pluſieurs familles nobles portent ce nom en Normandie; ſçavoir,

L'une, de l'élection d'Avranches, porte pour armes: *d'argent, à la hure de ſanglier de ſable, allumée & défendue du premier.*

L'autre, de l'élection de Valognes, a pour armes: *d'or, au lion d'azur, orné & lampaſſé de gueules.*

Il y a une autre famille du nom de Verrier, & de la même élection, qui porte: *d'azur, à une épée d'argent, la pointe en haut, ſoutenant une couronne d'or, accoſtée de deux fleurs de lys de même, la garde & la pointe de l'épée auſſi d'or.*

Enfin, une quatrieme famille du même nom, porte: *de ſable, au cerf courant d'or.*

VERS, à Salins en Franche-Comté: Famille ancienne, qui a formé pluſieurs branches. Celle qui ſubſiſte deſcend de *Hugues* de Vers, receveur général de la maiſon de Châlon. Il avoit épouſé *Marguerite* de Noſeroy, dont il eut,

Nicolas de Vers, écuyer, marié avec *Philiberte* Merceret, dont il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*; 3. *Louis*; 4. *Suſanne*, femme de *Philippe* Udreſſier; 5. *Marguerite*, femme de *Louis* Marchant, ſecrétaire de l'Empereur.

François de Vers, écuyer, fut chargé de relever le nom & les armes de la famille de Merceret, par le teſtament de *Guillaume* Merceret, ſeigneur de Vaudrey, ſon couſin, en 1563. Il épouſa en 1592. *Antoinette* Huot, dont *Claude*, qui ſuit, & *Marguerite*, femme de *François* Boutechoux, ſeigneur de Chavanne.

Claude Merceret, dit de Vers, écuyer, épouſa *Claudine* de Reculot, dont il eut *François*, qui ſuit, & *Geneviève*, femme de *Jacques* Bancenel, ſeigneur de Myon.

François Merceret, dit de Vers, écuyer, ſeigneur de Vaudrey, fut reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1654. Il s'allia en 1651. avec *Françoiſe* du Fait, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles Humbert*, qui ſuit, & deux filles, chanoineſſes en l'abbaye de Château-Châlon.

Charles-Humbert Merceret, dit de Vers, ſeigneur de Vaudrey, reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1680. laiſſa, entr'autres enfans, de *Suſanne* de Balay, ſon épouſe, *Gérard-Gabriel*, qui ſuit, & *François*, chevalier de Malte.

Digitized by Google

Gérard-Gabriel Mercoeret, dit de Vers, ſeigneur de Vaudrey, &c. chevalier de Saint Georges, a eu de ſon mariage avec *Marguerite* Marchant, *Jean-Etienne*, capitaine d'Infanterie, *Guérard*, & deux filles, religieuſes à Lons-le-Saunier.

Les armes ſont : *d'or, au ſautoir d'azur, chargé d'une coquille d'or.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 227.

VERSAINVILLE, ſubdélégation de Falaiſe.

Le marquiſat de Verſainville appartenoit il y a environ un ſiécle à un ſieur de Ravensjean ; il a paſſé par acquiſition dans la famille des Marguerit. *François* de Marguerit, conſeiller honoraire au Parlement de Rouen, & préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, poſſede cette terre par ſucceſſion de ſes peres. Elle a été érigée en marquiſat en ſa faveur, il y a environ trente ans, ſous le nom de Marguerit.

VERTHAMON : *Tome III. p.* 431. *col.* 1. *lig.* 37. *après* Verthamon, *ajoutez*, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 28 Octobre 1677.

Ibid. lig. 41. greffier des ordres du Roi, *liſez*, commandeur des ordres du Roi.

Ibid. lig. 42. *après* 1716. *ajoutez*, mort le 2 Janvier 1738. dans la quatre-vingt-troiſieme année de ſon âge. Il a ſurvécu, &c.

VERTUS (des) : *Tome III. p.* 431. *col.* 2. *lig.* 38. le duc de Montbazon, *liſez*, le prince de Soubiſe, pere de la feue princeſſe de Condé.

VERUNE (la) : Gros bourg & ſeigneurie conſidérable avec un ancien & beau château, entouré d'un parc magnifique, à une lieue de Montpellier, qui appartient préſentement à l'évêché de cette ville, & a été long-temps poſſédé par les ſeigneurs du ſurnom de Pelet, dont une branche cadette a porté le nom de la Verune juſqu'en 1598. qu'elle s'éteignit par la mort, ſans enfans mâles, de *Gaſpard* Pelet, ſeigneur de la Verune, baron de Montpeiroux & des deux Vierges, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la province de Normandie, gouverneur de la ville & du château de Caën, chevalier des ordres du Roi, admis & non reçu, l'un des premiers ſeigneurs du Royaume qui reconnurent Henri IV. pour légitime roi de France, après la mort d'Henri III. marié en 1591. à *Jourdaine-Magdelene* de Montmorency, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Claude* Pelet, que ſa mere devenue veuve maria le 5 Janvier 1608. avec *René* de Carbonnel, marquis de Caniſy, dont la poſtérité ſubſiſte encore en Normandie. L'on voit ſur l'ancienne porte d'entrée, & aux clefs de toutes les anciennes voûtes du château de la Verune, les armes de la maiſon de Pelet-Narbonne, qui ſont : *de gueules pur*, pour Narbonne ancien, *à l'écu en abyſme d'argent, au chef de ſable*, qui eſt Melguel, entourées du collier de l'ordre du Roi, ayant pour ſupports : *deux Vierges de carnation, vêtues d'or, & tenant chacune d'une main une fleur de lys auſſi d'or*, avec l'ancienne deviſe de cette maiſon, rapportée par Wuiſon de la Colombiere, *vis neſcia vinci.*

VERVEUSSES, ſubdélégation de Belleſme.

La baronnie de Verveuſſes ap-

partient aujourd'hui à l'abbaye de Saint Evroult ; mais M. Deſcheſnes ayant pluſieurs tenures mêlées dans cette baronnie, l'abbaye de Saint Evroult a fait un fief à M. Deſcheſnes pour trois cents livres de rente fonciere non rachetable, afin d'avoir la totalité ; il en jouit depuis quelques années.

VESC : Terre dans le Diois, qui n'a jamais été poſſédée que par ceux de ce nom, excepté aujourd'hui qu'elle appartient à M. de Chabrillan, qui en a hérité de madame la marquiſe de Veſc. On ignore ſi cette terre a donné ſon nom à la famille, dont je vais donner l'extrait généalogique, ou ſi c'eſt cette famille qui le lui a donné. Quoi qu'il en ſoit, Veſc eſt une ſi ancienne & ſi conſidérable nobleſſe qu'on en ignore même l'origine.

Ses différentes alliances ſont avec les maiſons d'Adhemar, d'Agoult, Alric, d'Ancezune, Aramon, Arces, Arnaud, Artaud, Auberge, Balzac, Bannes, Beaucaſtel, Beaumont, Béranger, Brunier, Caritat, Caumont, Chabeul, Cheſte, Clermont-Lodeve, Clermont-Tonnerre, Cliſſon, Coſt, Comps, Courtois, Cola, la Croix, Diez, Eſpagne, Eſpine, Eſtrange, Fay, Foreſt, la Garde, Garonne, Gaſte, Hautefort, Huſſon, Langes, Laurens, Liba, Lovat, Marcel, Maréchal, le Maſſon, Montauban, Montaut, Monchenu, Montlort, Baſchy, Nicolaï, Noire-Fontaine, Romieu, Mons-Savaſſe, la Pallu, Peccat, Pitois, Poitiers, du Pont, l'Here de Glandage, Praſomtal, Priam, du Puy, Rabuc, Rigot, Rolland, Sillot, Taulignan, Turq, Vaſſadel, Vaſſous, Urre, la Baume-Pluvinel, Uſſon de Bonnac, Leuſſe-Deſcottes, &c.

I. La généalogie de cette maiſon commence à *Hugonin* I. du nom, ſeigneur de Veſc & de Montjoux, qui vivoit en 1180. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, & étoit le chef de la branche de Montjoux, éteinte au dixieme degré en l'an 1541. dans la perſonne de *Jean* de Veſc, ſeigneur de Montjoux, mort ſans poſtérité. Elle a donné dans *Jean* de Veſc, inſtituteur de la Congrégation des Prêtres de la Sainte Trinité de l'égliſe paroiſſiale de Geneſac, un évêque de Vence en 1491. & un évêque d'Agde en 1498. auxquels ſuccéda *Jean* de Veſc, ſon neveu, tant dans l'évêché de Vence que dans celui d'Agde, & *Aymard*, ou *Aynard*, frere du dernier *Jean*, fut auſſi après lui évêque de Vence. La terre de Montjoux fut portée par *Marie* de Veſc, qui en hérita par le décès de ſes freres *Claude* & *Jean*, à noble *Pierre* de Foreſt, ſon époux. Les autres branches de cette maiſon ſont,

II. Celle des ſeigneurs de Saint Tomé & du Teil, ſortie au dixieme degré de celle de Montjoux, par *Aymard* de Veſc, ſeigneur du Teil & de Saint Tomé, fils puîné de *Claude*, & de *Nipette* d'Urre. Cette branche a fini au douzieme degré à *Bernardin* de Veſc, mort en Italie au ſervice du Roi.

III. Celle des ſeigneurs de Béconne, ſortie au neuvieme degré de la branche de Montjoux, par *Pierre* de Veſc, ſeigneur de Béconne, maître d'hôtel du roi Charles VIII. Cette branche ſubſiſte encore & ſera rapportée ci-après.

IV. Celle des ſeigneurs de Briancourt, ſortie au treizieme degré

degré de la précédente, par *Alain* de Veſc, ſeigneur de Briancourt, ſecond fils de *Bernardin* de Veſc, ſeigneur de Béconne, & de *Françoiſe* de Noire-Fontaine. Cette branche ſubſiſte actuellement, & ſera rapportée après celle de Béconne.

V. Celle des ſeigneurs d'Eſpeluche, qui portoit pour armoiries : *de gueules, à trois tours, ou au château à trois tours d'argent, donjonnées, maçonnées, bretteſſées & contrebretteſſées de ſable.*

L'auteur de cette branche eſt *Guillaume* de Veſc, chevalier, ſeigneur d'Eſpeluche & coſeigneur de Veſc, ſorti de la branche de Montjoux au ſixieme degré.

Telabard, ou *Talabard* de Veſc, ſeigneur d'Eſpeluche, arriere petit-fils de *Guillaume*, & fils de *Guillaume* II. du nom, & de *Catherine* de Poitiers, fille naturelle de *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois, fut gouverneur de la ville d'Embrun en 1457. pour le dauphin *Louis*, fils de Charles VII. Il paſſa en Flandres avec ce Prince & ne l'abandonna jamais. Cette branche eſt finie.

VI. Celle des ſeigneurs de Comps & de Combemont, ſortie au quatrieme degré de la branche de Montjoux, par *Dalmas* de Veſc, fils d'*Almeric*. Il ſuccéda à l'ancienne famille de Comps, qui portoit pour armes : *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de ſable.* On ne ſçait ſi c'eſt par ſa mere, ou par ſa femme. L'ancienne famille de Comps tenoit ſon nom d'un lieu ainſi nommé dans le bas Dauphiné. L'Hiſtoire de Malte nous apprend que l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem a eu deux grands-maîtres de ce nom ; l'un nommé *Arnaud* de Comps en 1163. & l'autre, qui fut *Bertrand* de Comps en 1248. Le premier fut le quatrieme grand-maître, & le ſecond fut le dix-ſeptieme. Ils furent tous deux illuſtres, & l'Ordre leur doit une partie de ſes Statuts. *Dalmas* de Veſc vivoit en 1280. Il prit le ſurnom de Veſc, dit de Comps. *Pierre* de Veſc, ſeigneur de Comps, & coſeigneur de Dieu-le-Fit & de Veſc, fut un des gentilshommes de Dauphiné, qui ſe ſignalerent le plus à la bataille de Fournouë en 1495. & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

VII. La ſeptieme branche de Veſc, qui eſt une continuation de celle de Comps, a eu pour chef *Mary* de Veſc, ſeigneur de Comps & coſeigneur de Dieu-le-Fit, cinquieme fils de *Sébaſtien*, & de *Françoiſe* Alric. Cette branche s'eſt éteinte aux enfans de *Mary* de Veſc II. du nom, ſon petit-fils, & de *Lucrece* du Puy.

VIII. Celle des ſeigneurs de Loriol, ſortie de *Gédéon* de Veſc, troiſieme fils de *Mary* de Veſc I. du nom, & de *Françoiſe* Alric. Ses enfans ſont morts ſans poſtérité.

IX. Cette branche a eu pour auteur *René* de Veſc, autre fils de *Mary* de Veſc I. du nom, & de *Françoiſe* Alric, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſes enfans.

X. Celle des ſeigneurs de Grimaud, qui commence à *Etienne* de Veſc, ſorti au dixieme degré de la branche de Comps & de Combemont, & fils de *Pierre* de Veſc, un des gentilshommes de Dauphiné, qui, comme je l'ai déjà obſervé, ſe ſignala à la bataille de Fournouë & aux journées d'Aignadel & de Gênes.

Etienne de Veſc fut un des favoris de Charles VIII. qui le combla de grands biens. Il le créa duc de Nôle au royaume de Naples. Il porta l'épée de connétable, quand ce Prince entra triomphant dans le royaume de Naples. La terre de Grimaud fut érigée en ſa faveur en baronnie. Il fit bâtir le château de Caromb. Il teſta en 1501. & laiſſa d'*Aune* Courtois, ſa femme, un fils, nommé *Charles*, du nom du Roi, ſon maître & ſon bienfaiteur. Ce *Charles* épouſa le 12 Juin 1501. *Antoinette* de Clermont-Lodeve, ſœur de *François*, cardinal de Clermont, légat d'Avignon, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui continua la poſtérité, & *Antoine*, évêque d'Agde, en 1520. puis de Valence & de Die, après la mort du cardinal de Clermont, ſon oncle, en 1531. & enſuite évêque de Caſtres. Cette branche a fini à *Fleuri* de Veſc, ſeigneur de Grimaud, &c. qui ne laiſſa point d'enfans de *Diane* de Clermont-Tonnerre, ſa femme. Il teſta en l'an 1553. *Jeanne*, ſa ſœur, fut ſon héritiere, & ſe maria en premieres noces à *Pierre* de Veſc, fils de *Simonnette* de Baſchy, dont elle n'eut point d'enfans. Elle épouſa en ſecondes noces *N.* . . . de la Baume-Montrevel, dont la maiſon de ce nom poſſede encore aujourd'hui la terre de Caromb dans le comtat Venaiſſin.

XI. Celle de la premiere branche des ſeigneurs de Béconne, qui commence à *Hugues* de Veſc II. du nom, chevalier, ſeigneur de Béconne, de la Baume & de Blacons, ſortie au troiſieme degré de celle de Montjoux. *Hugues* de Veſc partagea avec ſon frere *Almeric*, les biens de ſon pere. Les terres de Béconne, de la Baume & de Blacons lui tomberent en partage. Il épouſa *Aigline* de l'Here de Glandage, de laquelle il eut *Hugonin* III. qui ſuit, & *Almeric*, auteur de la branche ſuivante.

Hugonin, ou *Hugues* III. du nom, épouſa en 1289. *Iſabeau* d'Arces. Il en eut *Laugier*, mort ſans poſtérité; *Pierre*, qui lui ſuccéda, & *Armand*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Pierre fut gouverneur de Die. Il rendit de grands ſervices au dauphin *Guigues*, principalement à la bataille de Varey, où il ſe ſignala, en montant le prémier au château qu'il prit: en conſidération de cet exploit, le Dauphin lui permit, & à tous ceux de ſa famille, de porter un *château* dans leur banniere; quelques-uns en firent leurs armoiries. Le Dauphin créa encore *Pierre* de Veſc porte-banniere en chef du Diois, & voulut par un acte paſſé en 1324. que l'aîné de ſes ſucceſſeurs le fût à perpétuité. *Pierre* mourut en 1377.

Pierre IV. du nom, ſon fils, épouſa le 20 Novembre 1386. *Catherine* Rolland. Ce *Pierre* eut deux enfans; ſçavoir, une fille, & *Hugonin* IV. du nom, mort ſans poſtérité, dont les biens paſſerent à la deuxieme branche de Béconne, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & dont je vais parler après celle qui ſuit.

XII. Celle des ſeigneurs de la Baume, qui commence à *Almeric* II. du nom, coſeigneur de la Baume, fils de *Hugues* II. du nom, & d'*Aigline* de l'Here, fit hommage de la coſeigneurie de la Baume en 1287. à *Aymard* de Poitiers, comte de Valenti-

Digitized by Google

nois. *Armand*, ſon fils, qui mourut avant lui, laiſſa pour enfans *Almeric*, qui ſuit, & *Bertrand*, évêque de Nevers, en 1351.

Almeric de Veſc III. du nom, qualifié chevalier dans un hommage rendu à *Aymard* de Poitiers V. du nom, comte de Valentinois, le 7 Mai 1323. décéda ſans enfans. *Pierre* de Veſc, ſeigneur de Béconne, dont il eſt parlé dans la précédente branche, fut ſon héritier.

Branche des ſeigneurs de Béconne.

Pierre de Veſc III. du nom, fils de *Roſtaing* de Veſc, ſeigneur de Montjoux, recommença la branche de Béconne, éteinte du vivant de *Roſtaing*, ſon pere. La terre de Béconne a toujours été l'apanage de cette branche, & M. le marquis de Veſc en a des hommages de l'an 1200. Il épouſa le 23 Septembre 1490. *Simonnette* de Baſchy, fille de *Bertrand*. *Pierre* de Veſc fut maître d'hôtel du roi Charles VIII. grand-maître des Eaux & Forêts de Dauphiné, gouverneur de Dun-le-Roy & de Creſt. Il ſervit long-temps, & quoique fort âgé, il ſe ſignala à la bataille de Fournoué. Il fit ſon teſtament le dernier Août 1496. dans lequel il ſubſtitue ſes biens à *Antoine* de Veſc, ſeigneur de Veſc & de Montjoux, ſon neveu. Sa femme, qui lui ſurvécut, teſta le 28 Juillet 1520. Ils eurent,

1. *Roſtaing*, qui ſuit.
2. *Bernardin*, auditeur de Rote.

Roſtaing de Veſc épouſa le 18 Juillet 1511. *Alix* de Nicolaï. Il fut capitaine de cinq cents hommes de pied, à la tête deſquels il ſe ſignala à la bataille de Ravennes ſous Louis XII. Il en fit autant à la journée de Marignan l'an 1515. & mourut à la journée de Pavie. Il laiſſa pour enfans,

1. *Jean*, qui teſta le 4 Août 1545. & mourut à Montmélian, étant cornette blanche.
2. *Pierre*, qui fut deſtiné à l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & qui fit même ſes preuves en 1541. Après la mort de ſon frere, il ſe maria le 15 Avril 1548. avec *Marguerite* de Romieu. Il teſta en Février 1568. & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues en combattant contre les ennemis du Roi au ſiége de la ville de Monté imart, de laquelle il défendit vigoureuſement la bréche, qui avoit été faite. Il laiſſa pour enfans *Bernardin*, qui ſuit, & *Philippe*.

Bernardin de Veſc, ſeigneur de Béconne, épouſa le 27 Avril 1570. *Françoiſe* de Notre-Fontaine, iſſue d'une famille illuſtre de Lorraine. Il teſta le 14 Juillet 1617. & ſa femme le 19 Mars 1586. Leurs enfans furent,

1. *Pierre*, qui ſuit.
2. *Alain*, auteur de la branche de Briancourt, rapportée ci-après.
3. *Guillemette*.
4. *Marie*.
5. *Marguerite*.
6. *Catherine* de Veſc.

Pierre de Veſc IV. du nom, ſeigneur de Béconne, épouſa le 11 Juillet 1633. *Marguerite* de Mons de Savaſſe, fille d'*Alain* de Mons, ſeigneur de Savaſſe, & de *Geneviéve* de Pracomtal. Il ſe trouva aux journées de Montmélian, de Caſal & de Turin, & teſta le 8 Décembre 1648. Il laiſſa pour enfans,

1. *Claude-Auguſtin*, qui ſuit.
2. *Françoiſe* de Veſc.

Digitized by Google

Claude-Auguſtin de Veſc, mort en 1717. avoit épouſé *Marie* d'Urre, fille de *Jean* d'Urre, ſeigneur d'Urre, & de demoiſelle de Joni, dont il eut,

1. *N.*... de Veſc, mort ſans alliance.

2. *N.*... de Veſc, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, mort à Malte étant page du Grand-Maître.

3. *Joſeph-Gabriel-Joachim* de Veſc, qui ſuit.

4. *N.*... de Veſc, mariée dans le comtat d'Avignon, à *N.*... des Armands, ſeigneur d'Alençon, brigadier des armées du Roi, commandant le régiment de Conty, morte en 17...

5. *Françoiſe* de Veſc, morte dans une maiſon religieuſe à Valréas, auſſi dans le comtat d'Avignon.

Joſeph-Gabriel-Joachim de Veſc, chevalier, épouſa en 1723. *Louiſe-Antoinette* de la Baume de Pluvinel. Il mourut le 13 Octobre 1726. âgé de trente-trois ans. Son épouſe vit en l'année 1761. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Joſeph-Louis-Gabriel* de Veſc, mort jeune.

2. *Louiſe-Antoinette* de Veſc, morte âgée de trois ans.

3. *Pierre-Joſeph-Gabriel Claude-Auguſtin* de Veſc, né le premier Août 1726. capitaine de Dragons dans le régiment de Thianges, appelé le marquis de Veſc. Il a épouſé en 1740. *N.*.... d'Uſſon de Bonnac, ſœur de *N.*... marquis de Bonnac, maréchal des camps & armées du Roi, ci devant ambaſſadeur auprès des Etats Généraux en l'an 1757. & petite-fille de *Charles* Armand de Biron, chevalier des ordres du Roi, doyen de meſſieurs les Maréchaux de France, mort en 1756. De ce mariage il n'y a point eu d'enfans. Il épouſa en ſecondes noces au mois de Septembre 1754. *Joſephe* de Leuſle-Deſcottes, née le 23 Décembre 1737. dont un fils, nommé *Louis-Hippolite* de Veſc, né le 30 Juillet 1755.

Branche des ſeigneurs de Briancourt.

Cette branche a pour auteur *Alain* de Veſc, ſeigneur de Briancourt, ſecond fils de *Bernardin* de Veſc, ſeigneur de Béconne, & de *Françoiſe* de Noire-Fontaine. *Alain* quitta le Dauphiné, & ſe retira à Valréas dans le comtat Venaiſſin, où il épouſa le 17 Juin 1622. *Baptiſtine* de Taulignan, fille d'*Eſprit* de Taulignan. Il en eut,

1. *Louis*, qui ſuit.

2. *Marguerite.*

3. *Françoiſe.*

4. *Iſabeau*, religieuſe à Valréas.

Louis de Veſc, ſeigneur de Briancourt, épouſa le 12 Juillet 1654. *Eſprite* de Vaſſous, fille de noble *Pierre* de Vaſſous, & de *Louiſe* de Turq. *Louis* de Veſc eut un fils, nommé *Pierre* de Veſc, marié à *N.*... de Rouas, duquel eſt probablement ſorti,

1. *N.*... de Veſc, capitaine de Dragons, au régiment de la Suze, mort ſans poſtérité.

2 *N.*... de Veſc, religieuſe à Valréas.

3. *Catherine* de Veſc, auſſi religieuſe à Valréas.

4. *N.*... de Veſc, non marié.

Les armes de Veſc ſont : *pallé d'argent & d'azur de ſix pieces, au chef d'or.*

Cet extrait eſt tiré des mémoires fournis par la famille.

Digitized by Google

VETERIS, en Provence : *François* de Veteris, ſeigneur du Revcſt & de Puimichel, fils de *Melchior* Veteris, & de *Marie* du Perrier, épouſa en 1663. *Gabrielle* de Gantès, fille puînée de *François* de Gantès, procureur général au Parlement d'Aix.

Les armes : *d'azur, à ſix étoiles d'or, poſées* 3, 2 & 1.

VIALIS, en Provence : *Jean Charles* de Vialis a eu pluſieurs garçons, qui tous ſe ſont diſtingués au ſervice du Roi ; ſçavoir, 1. *Jacques* de Vialis, tué en l'année 1702. ſur la bréche du fort Saint Michel de Vanloo, en Gueldres, étant en même temps ingénieur & capitaine dans le régiment de Guiſcard ; 2. *Michel*, qui ſuit ; 3. *Dominique* de Vialis, mouſquetaire noir pendant trois ans, enſuite capitaine dans le régiment de la Roche du Maine, Infanterie, tué en 1708.

Michel de Vialis, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint Louis, directeur pour le Génie, s'attacha d'abord au ſervice en qualité de lieutenant dans le régiment d'Hainault, Infanterie. Il s'eſt trouvé à la bataille de Fridelingue en 1702. aux différentes affaires contre les rébelles des Cévennes, où il fut bleſſé d'un coup de feu, au ſiége du château de Nice en 1705. à celui de Turin en 1706. aux ſiéges de Sarragoſſe, Monçon, Mequinenzia, Lérida, Tortoſe, Denia, Alicante & Herbecca en Eſpagne en 1707. & 1708. Il paſſa l'année ſuivante dans le corps des Ingénieurs, & chargé de faire ſauter le pont d'Alfaras, il eut une main brûlée à cette expédition. En 1710. il fut employé à Aire, dont les ennemis faiſoient le ſiége, & il y fut bleſſé dans une ſortie d'un coup de feu à la hanche. Après s'être trouvé à la bataille de Denain en 1712. il ſervit aux ſiéges de Marchienne & de Douay A ce dernier, il fit en plein jour le logement du chemin couvert du fort de Scarpe, ce qui fut cauſe que la place ſe rendit immédiatement ; il y fut bleſſé d'un coup de fuſil au travers du corps. En 1718. il fut compris parmi les quatre Ingénieurs prêtés par le Roi à l'empereur Charles VI. pour ſervir dans ſon armée de Sicile. En 1733. dans la guerre contre le même Empereur, il ſervit au ſiége de Pizzigithon, à ceux du château de Milan, de Novarre & de Tortone ; l'année d'après il ſe trouva au combat de Parme, à la bataille de Guaſtalla, & enſuite au ſiége de Gonzague. Il commanda en 1737. les Ingénieurs, qui accompagnoient les troupes Auxiliaires qui paſſérent en Corſe ; & en 1746. il fut nommé pour s'embarquer avec ſept Ingénieurs à ſes ordres, dans l'eſcadre armée à Breſt pour une expédition au Canada, ſous les ordres de M. le duc d'Enville. Il eſt revenu à Toulon, où en 1758. il continuoit ſes ſervices dans le Corps Royal de l'Artillerie & du Génie. Il a eu de *Geneviève-Roſe* de Bouraine, ſon épouſe, mariée le 14 Décembre 1724.

1. *Michel-Joſeph* de Vialis, employé dans le Génie depuis 1743. où il eſt capitaine réformé depuis 1750.

2. *Jean-Baptiſte* de Vialis, lieutenant de vaiſſeau, capitaine d'une des compagnies franches de la Marine, & chevalier de Saint Louis.

3. *Pierre-François* de Vialis, enſeigne de vaiſſeau du Roi, ſervant dans la Marine depuis 1748.

Digitized by Google

4. *Marc-Antoine* de Vialis, lieutenant dans le Génie.

5. *Eſprit-Céſar*, garde de la Marine depuis 1756.

6. Le dernier des enfans mâles eſt âgé de quinze à ſeize ans en 1761.

7. *Catherine-Geneviéve*, mariée le 29 Août 1757. à *Jean-Louis* le Roi de la Grange, lieutenant de vaiſſeau, & capitaine d'une compagnie franche de la Marine.

8. *Marie-Roſe* de Vialis. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 493.

Les armes ſont : *de gueules, à l'aigle d'or, à la faſce d'azur brochante, chargée de trois étoiles d'or.*

VIART : Famille du Blaiſois, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 632.

Jean Viart, écuyer de *Charles*, duc d'Orléans, ſervit en 1413. avec huit écuyers à ſa ſuite, dans la compagnie d'hommes d'armes du ſeigneur de Rambures, &c.

Guillaume Viart I. du nom, écuyer, ſeigneur de Villebazin, ſon fils, fut pere de *Jacques* Viart I. du nom, ſieur de Courtauzai & de Condé, né en 1468. marié à *Jeanne* des Moulins, dont naquit *Jacques* Viart II. du nom, ſieur de Villebazin, gouverneur & bailli de Blois, qui épouſa *Françoiſe* Phelypeaux, mere de *Raymond* Viart, chevalier, ſieur de la Coudraie, gouverneur & bailli de Blois, pere, par ſa femme *Françoiſe* le Gros, de *Guillaume* Viart II. du nom, écuyer, ſieur des Eſſarts, gendarme de la compagnie d'ordonnance du marquis de Mirabeau. Il ſervit en qualité de capitaine durant ſa jeuneſſe dans les guerres civiles ſous Henri IV. & s'étant enſuite retiré auprès de meſſieurs Chabot, pere & fils, marquis de Mirebeau, il y demeura ſans emploi, juſqu'à ce que la guerre s'étant allumée entre la France & l'Eſpagne, il fut nommé par le Roi gouverneur de la ville & du château de Mirebeau, qu'il défendit vigoureuſement à la tête des ſeuls habitans, contre toute l'armée Impériale, compoſée de plus de quarante mille hommes, ce qui mit la Bourgogne à couvert du danger dont elle étoit menacée. Après un ſervice ſi important rendu au Roi & à l'Etat, il mourut en 1638. laiſſant de *Jeanne* Mugnier ſa femme, *François* Viart I. du nom, écuyer, gouverneur pour le Roi, des Salines de Lorraine, &c. pere de *François* Viart II. du nom, écuyer, ſeigneur de Pimelle, capitaine dans le régiment de Clermont, en 1650. maintenu, avec ſes freres, dans la qualité de noble & d'écuyer, par arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Septembre 1671. Il épouſa en 1670. *Virgine* Chauri, dont il eut *Arcus-Alexandre* Viart, écuyer, ſeigneur de Pimelle, né en 1675. maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Paris du 12 Mars 1700. Il a eu pluſieurs enfans de ſon mariage accordé en 1705. avec *Anne-Dorothée* Chambon, fille de *François* Chambon, officier de la maiſon de ſa Majeſté.

Les armes : *d'or, à un phénix au naturel, ſur un bûcher enflammé de gueules, & un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent, rangées en faſce.*

VIBRAYE : *Tome III. p.* 434. *col.* 1. *lig.* 1. Cheverni, *liſez*, Chiverni.

VIAULT DE BREUILLAC : Cette famille, qui eſt de Poitou, eſt alliée à pluſieurs autres des meilleures de cette province. *Maurice* Viault, ſeigneur du Buignonnet, fut accordé le 4 de Février 1532. avec *Louiſe* Jaillard de la Maroniere, qui portoit pour armes : *d'azur, à trois tours d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

Jacques Viault, ſeigneur de la Grange, fils du précédent, le fut avec *Marguerite* Aimer, dame de l'Allier, en 1568. dont les armes étoient : *d'argent, à une faſce componnée de ſable & de gueules de quatre pieces.*

Abel Viault, ſeigneur de l'Allier, épouſa *Jacquette* Bonnet, dame de Breuillac, en l'an 1610. qui portoit : *de ſable, à trois meules d'or, poſées 2 & 1.*

René Viault, ſeigneur de Breuillac, fut marié l'an 1647. à *Renée* Thibaut de la Carte, dont les armes étoient : *d'azur, à une tour crenelée d'argent.*

Louis Viault, auſſi ſeigneur de Breuillac, fut marié en 1693. avec demoiſelle *Françoiſe-Jacquette* des Franes de la Bretonniere, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

René-Marie Viault, leur fils, naquit en 1695. & eſt entré page du Roi dans la petite écurie au mois de Mai 1711. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes de Viault ſont : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de ſable, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

VICOMTE : Le nom de le Vicomte eſt diſtingué en Bretagne il y a plus de quatre cents ans, & c'eſt depuis ce temps que les ſeigneurs de Rumain, dans l'évêché de Saint Brieux, ſont en poſſeſſion de cette terre & ſeigneurie.

Charles-Yves le Vicomte, comte du Rumain, marquis de Coetanfao, comte de Penhoët, ſeigneur châtelain de Coetcodu, &c. brigadier des armées du Roi par proviſions du premier du mois de Mai 1745. meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom du 15 Mars 1740. gouverneur de la ville de Morlaix & du pays circonvoiſin, veuf de *Reine-Marie-Marguerite* Butault de Marzan, ſœur de la comteſſe de Lorges, qu'il avoit épouſée le 20 Mai 1739. fut marié le 17 Novembre 1746. avec *Conſtance-Simonne-Flore-Gabrielle* Rouault-Gamaches, fille de *Jean Joachim* Rouault, marquis de Gamaches & de Pomponne, ſeigneur & gouverneur pour le Roi des ville & comté de Saint Valery-ſur-Somme, & du pays & roc de Cayeu, puis maréchal de camp, & de feue *Catherine-Conſtance-Emilie* Arnaud de Pomponne.

M. le comte du Rumain eſt fils d'*Yves-Charles* le Vicomte, comte du Rumain, ſeigneur châtelain de Coetcodu, & de feue *Julienne* de Querhoent de Coetanfao, morte le 22 Décembre 1734. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1746. p.* 182.

Les armes ſont : *d'azur, à un croiſſant d'argent.*

VICOMTE (le) DE LA VILLEVOLETTE : Autre famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 634.

Charles le Vicomte, écuyer, ſeigneur de la Villevolette & de la Vieuville, fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble, par arrêt des commiſſaires de

Digitized by Google

Bretagne, en date du 2 Avril 1669.

Claude-Pierre le Vicomte, ſon petit-fils, écuyer, ſieur de la Villevolette, naquit le 22 Septembre 1694. Il épouſa le 10 Mai 1721. *Marie-Anne-Roſe* le Pape, dont il n'a eu des enfans.

Les armes ſont : *d'azur, à un croiſſant d'or.*

VICOMTE, écuyer, ſieur de Saint Hilaire : Très-ancienne nobleſſe établie en Normandie, élection de Caën. M. le marquis de Blangy, chevalier, ſeigneur de Fontaine, &c. eſt de cette famille également diſtinguée par ſes alliances & ſon zèle pour le ſervice du Roi.

Elle porte pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

VIDAL : Sans chercher en Allemagne l'origine de cette ancienne nobleſſe, nous n'en commencerons la généalogie que par celui dont la filiation eſt juſtifiée par titres.

I. *Jean* de Vidal, écuyer, coſeigneur de Fleury en Bierre (*a*), & des hautes & baſſes Turelles en la paroiſſe de Fleury, près Milly, en Gâtinois, vivoit en 1430. & étoit mort avant la tranſaction du 19 Août 1482. rapportée ci-après, où *Jeanne* Deſmolins, ſa veuve, étoit préſente. Leurs enfans furent, 1. *Jean* II. du nom, qui ſuit ; 2. *Claude*, écuyer, ſeigneur de Fleury, & l'on ignore ſon alliance, lequel tranſigea devant *Touſſaint* Millart, prêtre, curé de Partes en Gâtinois, le 19 Août 1482. tant en ſon nom, que comme fondé de la procuration de *Jean* II. ſon frere, & de l'agrément de *Jeanne* Deſmolins, leur mere, qui y étoit préſente, avec *Jean* Huë, écuyer, & *Marie* de Vidal, ſa femme ; 3. *Antoine*, mort lors de ladite tranſaction ; 4. *Marie*, dame du Couldroy & de Villiers en Bierre, qui épouſa *Jean* Huë, écuyer, dont on vient de parler, leſquels furent l'un & l'autre parties dans ladite tranſaction ; 5. *Deniſe*, auſſi préſente à ladite tranſaction, morte fille.

II. *Jean* de Vidal II. du nom, écuyer, ſeigneur des hautes & baſſes Turelles, & par la mort de *Claude*, ſon frere, auſſi ſeigneur de Fleury, étoit réſident à Lyon, lorſque par procuration latine paſſée devant le greffier de l'Officialité de Lyon le 15 Juillet 1482. il conſtitua ledit *Claude*, à l'effet de faire partage & tranſiger avec *Jean* Huë & ſa femme. Il rendit hommage & préſenta devant le Fevre, notaire à Milly, le 21 Juillet 1485. ſon aveu de la terre de Fleury en Bierre, & de ſes dépendances, à *Louis*, ſire de Graville, ſeigneur dudit Milly, & ratifia le 3 Janvier 1532. le contrat de mariage de *Jean* III. du nom, ſon fils, paſſé le 19 du mois précédent, quoiqu'on ignore ſon alliance. Il eut pour fils unique,

III. *Jean* de Vidal III. du nom, dit *Hercules*, chevalier, ſeigneur des hautes & baſſes Turelles, l'un des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi. Il obtint en cette qualité des lettres de la Chancellerie données à Paris le 17 Février 1535. & mourut en

(*a*) *Cette terre de Fleury en Bierre eſt aujourd'hui poſſédée par M. d'Argouges, lieutenant civil au Châtelet de Paris depuis plus de cinquante ans.*

Digitized by Google

l'année 1543. Il avoit épouſé en premieres noces par contrat paſſé devant Guily, notaire & tabellion royal à Eſtampes, le 19 Décembre 1532. *Aliénor* du Monceau, dame d'Argeville, Châtillon & Tonvau, fille de *Louis*, chevalier, ſeigneur deſdits lieux, & d'*Anne* de Garlande. Ladite du Monceau épouſa en ſecondes noces par acte paſſé devant Girard, notaire royal à Boigneville, le 24 Novembre 1544. *Etienne* de Chartres, chevalier, ſeigneur de Beaulieu, dont elle étoit veuve, lorſqu'elle tranſigea par contrat paſſé devant Regnaulton, notaire à Ferrieres en Gâtinois, le 14 Mai 1566. avec *Marguerite* de l'Iſle, ſa belle-fille. Elle eut de ſon premier mari deux fils; ſçavoir, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Jean*, ſeigneur en partie des hautes & baſſes Turelles, qui épouſa par acte paſſé en préſence de Moynet, notaire à Chaumery, le 12 Février 1561. *Marguerite* de l'Iſle, dame de la Chapelle, Rablay, & en partie d'Egligny en Brie, laquelle étant veuve & tutrice d'*Aliénor* de Vidal, ſa fille, tranſigea en l'an 1566. avec *Aliénor* du Monceau, ſa belle-mere, pour les repriſes réſultantes de ſon contrat de mariage.

IV. *Thomas* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville & de la Broſſe, épouſa par acte paſſé devant *Jean* Girard, notaire royal à Boigneville, le 16 Août 1557. *Jeanne* de la Raduville, dame de Martinvau & de Freſne en Beauce, fille majeure de *François*, écuyer, ſeigneur deſdits lieux, & d'*Etiennette* de Chartres, qui, devenue veuve, ſe remaria à *Adam* Deſprés, écuyer, ſeigneur de Préfontaine. Ils firent conjointement, en préſence de Faucamberge, notaire royal à Pithiviers, le 16 Mai 1573. une conſtitution de neuf livres douze ſols de rente. Leurs enfans furent, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Marie*, préſente au contrat de mariage de ſon frere, laquelle étant veuve de *Claude* Deſprés épouſa en ſecondes noces le 9 Août 1599. *Imbert* du Renier, écuyer, ſeigneur de Beaurepaire; 3. *Adrienne*, auſſi préſente au contrat de mariage de *Claude*, ſon frere.

V. *Claude* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville, Châtillon & Prainvault en partie, & de moitié du fief de Godonvilliers, aſſis à Mainvilliers, à cauſe de ſa femme, né en l'an 1561. fut homme d'armes de la compagnie d'ordonnance de M. le prince de Condé. Il obtint, à cauſe de ſes ſervices, diſpenſe de l'arriere-ban par lettres d'Henri IV. du 2 Juin 1594. & fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance des Commiſſaires du Roi en la généralité d'Orléans, du 28 Janvier 1599. & mourut dans ſon château d'Argeville le 18 du mois de Juillet 1623. inhumé le lendemain dans l'égliſe de Boigneville, ſa paroiſſe. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant Thevenon, notaire royal à Mainvilliers, le 21 Juin 1593. *Antoinette* Deſnoyers, dame du fief d'Iſſy, aſſis à Mainvilliers, âgée de vingt ans, fille de feu *Jean* Deſnoyers, écuyer, ſeigneur de Mainvilliers & d'Eſerville, & de *Jeanne* de Rochechouart, qui teſta devant Jutet, notaire royal à Eſtampes, le 17 Octobre 1613. & nomma ledit *Claude* de Vidal, ſon gendre, un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Ladite Deſnoyers mourut au mois d'Octobre 1614. laiſſant pour enfans, 1. *Paul*, qui

Digitized by Google

ſuit ; 2. *Jeanne*, femme d'*Adrien* de Viévre, écuyer, ſeigneur des Marais ; l'un & l'autre furent préſens aux deux contrats de mariage de *Paul* de Vidal de 1619. & 1630.

VI. *Paul* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville & d'Eſerville, gendarme de la garde ordinaire du Roi, partagea par acte fait & paſſé devant Fony, notaire royal à Boigneville, le 5 Août 1631. avec *Antoinette* Deſnoyers, ſa mere, les effets mobiliaires de la ſucceſſion de feu *Claude* de Vidal, ſon pere, fit la foi & hommage pour la juſtice d'Argeville & pour la moitié du fief d'Eſerville, & fut reçu au rôle des Nobles par le commiſſaire de M. le duc d'Eſtampes, ſous les ſeing & ſcel privés, le 31 Mai 1634. Il fut modéré de ſa taxe de l'arriere-ban par ſentence du bailliage d'Eſtampes du 19 Juillet 1639. & mourut en Juin 1643. Il avoit épouſé en premieres noces par contrat paſſé devant *Jonas* Sureau, notaire royal à Gironville-ſous-Buneau, le 28 Juin 1619. *Magdelene* de Laumoy, fille de *Charles*, écuyer, ſeigneur dudit Gironville & de la Reiniere en Brie, & de *Magdelene* Cauchon, morte ſans enfans ; & en ſecondes noces par contrat paſſé devant *Thomas* de Neufville, tabellion de la baronnie de Bouville & Farcheville, le 3 Février 1630. en vertu d'une diſpenſe (*a*) de Rome du 13 Avril 1630. *Marie* de Galteau, fille de feu *Jean* de Galteau, écuyer, ſeigneur de Puiſelet-le-Marais, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, commiſſaire ordinaire des guerres, & l'un des Chevaux-Légers de la garde de ſa Majeſté, & de *Françoiſe* du Monceau, dame des Bouis. Ladite de Galteau fut tutrice de ſes enfans, pour leſquels elle demanda ſouffrance à Eſtampes le 11 Juillet 1643. & fut, avec eux, maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. de Machault, intendant d'Orléans, du 7 Juin 1667. Elle étoit préſente le 25 Novembre 1683. au mariage d'*André*, ſon fils, & mourut fort âgée, laiſſant, entr'autres enfans, 1. *Charles*, ſeigneur d'Argeville, né le 18 Janvier 1639. qui de *Victoire* de Fera de Rouville, ſa femme, n'eut que quatre filles ; 2. *André*, qui ſuit ; 3. 4. 5. & 6. quatre autres garçons ; & deux filles mortes ſans alliances.

VII. *André* de Vidal, chevalier, ſeigneur d'Eſerville, la Venant, & en partie de Roinvilliers, gendarme de la garde du Roi, né le 15 Septembre 1643. fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. Phélypeaux, intendant de Paris, du 4 Septembre 1696. & mourut à Roinvilliers le 28 Avril 1708. Il avoit épouſé en préſence de Marlin, notaire royal à Mainvilliers, le 25 Novembre 1683. *Claude* de Vigny, née le 11 Novembre 1658. morte le 24 Novembre 1735. fille de *Jean*, écuyer, ſeigneur d'Emerville, & de *Claude* de Fera de Rouville, de laquelle il eut, 1.

(*a*) *La ſupplique de cette diſpenſe étoit fondée ſur ce que ledit* Paul *de Vidal avoit tenu ſur les fonts de baptême un enfant né de ladite Galteau, ſa future épouſe, & de* Charles *de Pariot, ſon premier mari, qu'elle avoit épouſé par contrat paſſé devant Lambin, notaire à Eſtampes, le 13 Mai 1633.*

Digitized by Google

Charles-André, qui ſuit ; 2. *Guy Victor*, tige de la branche des ſeigneurs d'Ormeville, rapportée ci-après ; 3. *Claude*, née le 9 Juillet 1687. morte à Roinvilliers le 24 Décembre 1737. qui épouſa en préſence de Colleau, notaire royal à Sermaiſe, le 26 Juillet 1717. *François* d'Adonville, chevalier, ſeigneur en partie de Roinvilliers, né le 3 Septembre 1695. dont la poſtérité ſubſiſte, (*voyez* ADONVILLE dans ce *Supplément*) ; & trois filles mortes ſans alliances.

VIII. *Charles-André* de Vidal, chevalier, ſeigneur d'Eſerville, Enzanville, & en partie de Roinvilliers & Guillerville, fit la foi & hommage à Eſtampes le 30 Mai 1708. & pour la tour d'Enzanville, à la baronnie de Serinade, le 28 Décembre 1715. & mourut au château de Lion en Beauce le 5 Juin 1741. Il avoit épouſé dans l'égliſe dudit Lion le 16 Août 1713. par contrat de la veille paſſé devant Bordier, notaire royal à Trinay, *Marie-Françoiſe* de Longueau, dame dudit Lion, née le 15 Août 1701. fille unique de *Charles* de Longueau-Saint-Michel, chevalier, capitaine au régiment Royal Artillerie, & de *Marie-Louiſe* de la Primaudaye, dont, 1. *Charles-Louis*, qui ſuit ; 2. *Paul*, né le 4 Novembre 1730. capitaine au régiment de Picardie ; 3. *Charles-Alexandre*, né le 12 Avril 1735. lieutenant dans le régiment Royal Lorraine ; 4. *Marie-Paule-Charlotte*, dite mademoiſelle de Vidal, née le 5 Juin 1721. non mariée ; 5. *Magdelene-Françoiſe*, dite mademoiſelle d'Eſerville, née le 7 Janvier 1725. élevée dans la maiſon royale de Saint Louis à Saint Cyr, auſſi pareillement non mariée.

IX. *Charles-Louis* de Vidal, chevalier, ſeigneur d'Eſerville, Enzanville, &c. né le 7 Février 1716. élevé page de la grande écurie du Roi, a épouſé dans l'égliſe de Saint Baſile à Eſtampes le 22 Mars 1746. *Geneviève-Thereſe* le Clerc de Fleurigny, élevée à la maiſon royale de Saint Cyr, fille de *Charles-Henri*, chevalier, ſeigneur en partie de Doſſainville, mort à Eſtampes le 30 Novembre 1755. & de feue *Geneviève-Françoiſe* le Vignon, dont les enfans vivans aujourd'hui, qui ſuivent, ſont,

1. *Marie-Thereſe-Adelaïde*, née le 13 Avril 1748.

2. *Marie-Félicité-Flore*, née le 13 Avril 1749.

3. *Marie-Paule-Victoire*, née le 21 Avril 1752.

4. *Marie-Caſimire*, née le 21 Avril 1753.

5. *Marie-Pauline*, née le 21 Avril 1754.

Branche des ſeigneurs d'Ormeville.

VIII. *Guy-Victor* de Vidal, dit d'Enzanville, chevalier, ſeigneur en partie de Moulineux, mort en 1720. épouſa en 1712. *Marie-Anne* de Sainxe, fille d'*André*, écuyer, ſeigneur d'Ormeville, & de *Marie-Marguerite* de Fera, dame de Fontaines, dont, 1. *Jean-Guy-Victor*, qui ſuit ; 2. *Marie-Anne-Françoiſe*, née le 6 Mars 1721. laquelle a épouſé dans l'égliſe de Roinvilliers le 18 Février 1749. & en vertu d'une diſpenſe de Rome, ſon couſin germain, nommé *François* d'Adonville II. du nom, chevalier, ſeigneur de Tourne-

Digitized by Google

ville, lieutenant dans le régiment de Rohan, Infanterie, né le 19 Mars 1723. dont des enfans. *Voyez* ADONVILLE, à l'endroit cité, *Tome IV.* de cet Ouvrage.

IX. *Jean-Guy-Victor* de Vidal, chevalier, ſeigneur d'Ormeville, né le 20 Novembre 1713. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant colonel d'un bataillon du régiment Royal Artillerie en Janvier 1759. a épouſé à Bapaume le 29 Octobre 1752. *Eliſabeth-Victoire* de Chaumont, née le 21 Octobre 1729. fille de feu *Jean*, auſſi chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ingénieur en chef à Bapaume, & de *Catherine* le Vaſſeur, dont juſqu'à préſent un fils, nommé

Joſeph-François-Victor de Vidal, né à Eſtampes, le 23 Octobre 1758.

Les armes ſont : *d'azur, à trois caſques de profil d'argent.* Deviſe : *fais bien ſans crai..te.*

Il y avoit dans le Soiſſonnois une autre famille du même nom & portant les mêmes armes, qui paroît avoir eu une tige commune avec celle-ci, quoiqu'on n'en ſçache pas la jonction ni la ſuite. En voici la filiation ſuivie, qui commence à

Robert de Vidal, écuyer, ſeigneur de Fleury, qui pouvoit être frere de *Jean* I. du nom. Il engagea la terre de Fleury, du moins la part qu'il y avoit, à M. *Henri* Clauſſe, ſeigneur de Marchaumont, & fut pere de

Claude de Vidal, dit Fleury, écuyer, ſeigneur d'Olins, qui épouſa *Hélene* Deſchamps, dont, entr'autres enfans,

Jean de Vidal, dit Fleury, écuyer, ſeigneur de Chuſilly, & autres lieux, qui avoit pour femme *Antoinette* de Marcot, de laquelle il eut,

Pierre de Vidal, dit Fleury, écuyer, ſeigneur de Chuſilly & de Nouveron, près Soiſſons, qui avoit pour femme *Geneviéve* de Vautripon, qui étoit ſa veuve en 1614. qu'elle vivoit à Nouveron, avec ſes deux aînés & la fille, qui furent, 1. *Georges*, dit Fleury, veuf en 1614. d'*Antoinette* de Morienne, qui l'avoit rendu pere d'un fils alors âgé de vingt-trois ans, nommé *Jean*, qui de *Marie* de Saint Denis, ſa femme, avoit trois garçons, l'aîné deſquels étoit âgé de ſeize ans; 2. *N.* . . . de Vidal, dit de Nouveron, s'établit en Rethelois, & avoit un fils & deux filles; 3. *N.* . . . dite mademoiſelle de Vidal, non mariée en 1614. On ignore la ſuite.

Voyez les *Antiquités d'Eſtampes*; l'*Armorial Général de la France*, par M. d'Hozier, &c. Cet extrait eſt dreſſé ſur les titres & mémoires fournis par la famille.

VIEFVILLE, en Flandres & dans l'Artois, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p* 636.

Euſtache-Pantaléon de la Viefville, chevalier, ſeigneur de Stéenvorde, de Villiers Sire-Simon, &c. fils aîné d'*Euſtache* de la Viefville, chevalier, ſeigneur de Stéenvorde & de Watou, & de *Michelle* de Blondel, épouſa le 27 Juillet 1621. *Claude* de Mérode, fille de *Philippe* de Mérode, comte de Middelbourg, baron de Fretzen & du Saint Empire, grand veneur du comté de Flandres, premier commiſſaire au renouvellement des Loix dudit comté, grand bailli de la ville

Digitized by Google

de Bruges, & des pays & territoire du Franc, & de *Jeanne* de Montmorency-Croiſilles. De ce mariage ſont iſſus *Georges*, qui ſuit, & *François* de la Vieſville, abbé de Sainte Gertrude, conſeiller d'Etat extraordinaire de ſa Majeſté Impériale.

Georges de la Viefville, baron de Stéenvorde, &c. fut marié en 1682. avec *Marie-Catherine* de Ranſt, fille de *Pierre* de Ranſt, ſeigneur de Surbempderm, bourguemeſtre de la ville de Tirlemont.

François-Joſeph-Germain de la Viefville, leur fils, marquis de la Viefville, ſeigneur de Stéenvorde & d'Oudenhove, fut capitaine de la garde Walonne du roi d'Eſpagne. Ce fut en ſa faveur que la baronnie de Stéenvorde, & les terres d'Oudenhove & d'Oétezele furent erigées en marquiſat ſous la denomination du marquiſat de la Viefville, par lettres du Roi du mois de Février 1711.

Un de cette branche a été ſervir en Eſpagne, & y a été créé duc de la Viefville depuis environ vingt ans.

Les armes ſont: *faſcé d'or & d'azur de huit pieces, & trois annelets de gueules, poſés en chef, brochans ſur les deux premieres faſces.*

VIEL, écuyer, ſieur de Launay, élection de Coutances, en Normandie: Ancienne nobleſſe, qui porte pour armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois ſautoirs d'or, & accompagnée de trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

VIELSMAISONS: Cette famille, originaire de Flandres, eſt fort connue dans le quatorzieme ſiécle dans les provinces de Champagne & Brie, où elle a poſſédé dès ce temps-là des terres conſidérables, entr'autres, celle de Vielſmaiſons ou Vieux-maiſons-le-Vidame, d'où vraiſemblablement elle tire ſon nom, & celle de Vielſmaiſons-Sainte-Coulombe. La premiere de ces terres eſt actuellement poſſédée par M. Jacquier, dit de Vielſmaiſons, conſeiller au Parlement de Paris depuis qu'il poſſede cette terre. L'autre appartient, je crois, à meſſieurs de Chavigny.

Cette maiſon eſt alliée à celles de Roye, de la Rochefoucault, d'Eſtrées, de Cœuvres & de Bonneval. Elle a pris des alliances depuis trois ſiécles dans les maiſons de Vaulx, de Conflans-Brienne, de Noyen, de la Louptiere, de Guilbert, le Clerc de Juigné & du Broſſard.

Gérard, ſeigneur de Vielſmaiſons, vivoit avec *Euſtache* de Vaulx, ſon épouſe, l'an 1460. dont *Jeanne* de Vielſmaiſons, qui épouſa le 20 Janvier 1479. *Jean* de Bonneval, ſeigneur de Jouy-ſur-Marne, & *Jean*, ſeigneur de Vielſmaiſons, allié le 20 Avril 1485. avec *Iſabelle* de Noyen, fille de *Gilles*, ſeigneur de la Louptiere, conſeiller & chambellan du Roi, d'où naquirent *Blaiſe* de Vielſmaiſons, le cadet, ſeigneur de Chantecler & de Vimpelles, dont les ſeigneurs de Chanteclerc & de Saint Bon ſont iſſus, qui ont été confirmés dans leur nobleſſe par M. de Caumartin, intendant de Champagne; & *Gérard*, ſeigneur de Vielſmaiſons & de Sainte Coulombe, l'aîné, qui s'allia avec *Marguerite* de Conflans, dame de Vielſmaiſons-le-Vidame, fille de *Jean* de Conflans, d'où naquirent *Chriſtophe* de Vielſmaiſons, *Gérard*, *Marguerite*, & *Blan-*

Digitized by Google

din, l'aîné de tous, ſeigneur de Vielſmaiſons-le-Vidame & de Sainte Coulombe, vicomte de Saponnay, qui épouſa *Jeanne* de Vaux. Leurs enfans furent *Salomon* de Vielſmaiſons, le cadet, vicomte de Saponnay, qui eut pour fils *Joſué*, auſſi vicomte de Saponnay, qui de *Magdelene* de Lanfernat eut *Jean*, vicomte de Saponnay, qui a laiſſé poſtérité; & *Jean*, l'aîné, ſeigneur de Vielſmaiſons & de Sainte Coulombe, qui s'allia avec *Marie* de Guilbert, dont *Philippe* de Vielſmaiſons, le cadet, ſeigneur de Sainte Coulombe & de Verclines, dans le Vexin Normand, colonel d'un régiment d'Infanterie, & enſuite maréchal de camp, qui s'allia avec *Marie* Baudouin, dame de Clery, veuve de *Joſias* le Conte de Nonant, ſeigneur d'Apremont, dont *Marie* de Vielſmaiſons, mariée à *Jean-Jacques* de Vielſmaiſons, ſon couſin germain; & *Jean* de Vielſmaiſons, l'aîné, chevalier, ſeigneur de Cuy, en Picardie, maréchal de camp, & gouverneur de la Fère, qui s'allia avec *Anne* le Clerc de Juigné, d'une ancienne famille d'Anjou, dont *Jean-Jacques* de Vielſmaiſons, chevalier, ſeigneur de Cuy, de Saponnay, Trogny & Courteille, capitaine de Cavalerie, qui quitta le ſervice jeune. Il épouſa *Marie* de Vielſmaiſons, dame de Verclines, ſa couſine germaine, fille de *Philippe*, mentionné ci-devant, dont naquirent *Jean-Philippe* de Vielſmaiſons, chevalier, ſeigneur de Saponnay, qui ſervit dans les Mouſquetaires de la garde du Roi, & qui commanda en 1698. l'arriere-ban du comté de Giſors, décédé en l'an 1717. ſans avoir été marié; *Jean-Jacques*, devenu l'aîné par le décès de ſon frere, & qui eſt mentionné ci-après; & *Gabriel* de Vielſmaiſons, le cadet, chevalier, ſeigneur de Trugny, décédé en 1731. lequel s'étoit marié à *Marie-Charlotte* de Broſſard de Saint Clair, dont *Gabriel* de Vielſmaiſons, chevalier, ſeigneur de Trugny, qui ſert actuellement dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi. Il a quatre ſœurs, dont une religieuſe à l'abbaye de la Trinité à Caën.

Jean-Jacques de Vielſmaiſons, chevalier, ſeigneur de Verclines, Fulmenil, Mortemer, le Meſle, &c. devenu l'aîné par la mort de *Jean-Philippe*, né au mois de Décembre 1681. & vivant actuellement, s'eſt allié en 1722. avec *Françoiſe-Catherine* de Broſſard d'Angeville, dame de Lenſcourt, décédée en 1741. Leurs enfans ſont *Marie-Catherine* de Vielſmaiſons, née le 8 Mai 1729. mariée au mois de Juillet 1749. à *Pierre* du Roy, écuyer, iſſu d'une famille noble du Quercy, & *Jean-Jacques-Philippe* de Vielſmaiſons, chevalier, ſeigneur de Sainte Coulombe, né le 18 Janvier 1732. marié au mois de Juillet 1752. à *Marguerite-Eſther* Langlois du Tanney.

Dans le dénombrement des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui, ſuivant l'*Hiſtoire de Malte* par M. l'abbé de Vertot, fut fait par le grand-maître de l'ordre *N.*... de Villiers de l'Iſle-Adam en 1522. pour la défenſe de l'Iſle de Rhodes, qui fut priſe par les Turcs, il y avoit un *Mare* de Vielſmaiſons, qui étoit chevalier de l'ordre de Malte.

Il y a eu auſſi un *Jean* de

Digitized by Google

Vielſmaiſons, chevalier de cet ordre, vivant en 1528. Il portoit : *loſangé d'argent & d'azur, au chef de gueules*, qui ſont les armes que cette famille porte aujourd'hui.

De cette famille étoit encore *Louiſe-Geneviéve* de Vielſmaiſons, née en 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Gérard* de Vielſmaiſons, & d'*Euſtache* de Vaux, ſa femme, qui vivoient en 1460. & qui étoient les cinquiemes ayeul & ayeule de la produiſante.

VIENNE, en Bourgogne : *Tome III. p. 438. col. 1. lig. 21.* Eſquilli, *liſez*, Eſguilli.

VIEUVILLE (la) : Maiſon de Picardie, qui porte pour armes : *faſcé d'or & d'azur, de huit pieces, les deux premieres chargées de trois annelets de gueules.*

Renaud de la Vieuville, ſeigneur de Promleroy, avoit épouſé *Jeanne* du Sauchoy, & ils marierent leur fille, *Blanche* de la Vieuville, avec *Jean* de Forel, écuyer, demeurant à Oroiler, par contrat du 19 Mars 1457.

Triſtan de la Vieuville, leur fils, ſeigneur de la Neuville-le-Roi, de l'Anglantier, de Promleroy, de Graville & de Lieuviler, épouſa *Antoinette* de Saurel, au mois de Novembre 1461.

François de la Vieuville, ſeigneur de Porquericourt, épouſa *Marguerite* de Lafrené, en l'an 1500.

Jean de la Vieuville, leur fils, ſeigneur d'Orviler, épouſa *Anne* de Halwin, fille de noble & puiſſant ſeigneur *Jean* de Halwin, chevalier, ſeigneur d'Eſclebec, & de *Jeanne* de Montchevalier. Leur contrat de mariage eſt du 15 Février 1533. *Jean* de la Vieuville, étoit mort en 1543. & ſa femme remariée à *Pierre* de Rochebaron, écuyer, ſeigneur de Dominois ; & par acte du 16 Avril de cette année, elle accepta la garde noble de *François*, & de *Marie* de la Vieuville, ſes enfans.

François de la Vieuville, ſeigneur d'Orviler, épouſa *Claire* d'Amerval. Elle en étoit veuve au mois de Janvier 1563. ainſi qu'il paroît par un acte de cette année-là, par lequel elle prend la garde noble d'*Antoine*, & d'*Adrienne* de la Vieuville, ſes enfans.

Antoine de la Vieuville, écuyer, ſeigneur d'Orviler, &c. épouſa *Marie* de Belloi, fille de *Florent* de Belloi, chevalier, ſeigneur de Belloi & d'Ami, & d'*Anne* de Ligni. Leur contrat de mariage eſt du 27 Septembre 1579.

Claude de la Vieuville, leur fils, ſeigneur d'Orviler, épouſa *Louiſe* de Vignacourt, fille d'*Adrien* de Vignacourt, chevalier, ſeigneur du Lis, & de *Louiſe* de Saint Perrier.

Louis de la Vieuville, chevalier, ſeigneur de Rouviler, épouſa *Marie-Anne* du Fayot, fille de *Jean* du Fayot, chevalier, ſeigneur de Cuiſi, & de *Marie* Picart. Leur contrat de mariage eſt du 22 Octobre 1675. Ils ont eu, entr'autres enfans, *Marie-Anne* de la Vieuville, née le 13 Mars 1677. & *Marie*, née le 8 Août 1679. & l'une & l'autre reçues à Saint Cyr au mois de Juillet 1687. ſur les preuves de leur nobleſſe.

Le commandeur de Vignacourt, grand prieur de Champagne, eſt

Digitized by Google

de cette maiſon, & il porte le nom de Vignacourt, par ſubſtitution, pour honorer la mémoire des deux grands-maîtres de l'ordre de Malte.

VIGIER DE LA PILE: Famille établie en Saintonge & en Angoumois.

Jacques Vigier, écuyer, ſieur de la Pile, avocat au Parlement, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis 1519. par arrêt du conſeil d'Etat rendu contradictoirement le 2 Septembre 1669. De ſon mariage accordé en 1643. avec *Magdelene* Muſſet, ſont iſſus *Jacques*, qui ſuit, & *Pierre*, auteur de la branche des ſeigneurs de Beaucaire & de Plançon, rapportée ci-après.

Jacques Vigier, écuyer, ſieur de la Pile, fut maintenu avec ſon frere dans ſa nobleſſe, depuis 1505. par ordonnance du comm. ſ. faire départi dans la généralité de la Rochelle du 12 Fevrier 1699. Il épouſa en 1684. *Eliſabeth* Preverand, dont naquit *François* Vigier, écuyer, ſieur de la Pile, avocat au Parlement, marié le 25 Janvier 1714. avec *Marie Jeanne* Pigornet, mere de treize enfans, tous baptiſés dans l'égliſe de Saint Paul à Angoulême, qui ſont, 1. *Philippe* Vigier, écuyer, né en Decembre 1715. 2. *Bernard*, né en Juin 1718. 3. *Godefroy*, né au mois d'Avril 1719. 4. *François*, écuyer, né au mois de Novembre 1725. 5. *Philippe*, né au mois d'Août 1728. 6. *Bernard-Jacques*, né en 1729. 7. *Magdelene*, née en 1717. 8. *Jeanne Eliſabeth*, née en 1720. 9. *Jacquette*, née en 1722. 10. *Marguerite*, née en 1723. 11. *Marie*, née en 1724. 12. *Jacquette-Urſule*, née en 1731. 13. *Marie-Philippe* Vigier, née le 10 Mars 1733.

Branche des ſeigneurs de Beaucaire & de Plançon.

Pierre Vigier, écuyer, ſieur de Beaucaire, ſecond fils de *Jacques* Vigier, & de *Magdelene* Muſſet, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere *Jacques* Vigier, rapporté ci-deſſus, par ordonnance de 1699. Il épouſa en 1688. *Marie* Aigron, fille de *Pierre* Aigron, écuyer, ſieur de Combezan, de Saint Simon, de Plançon, &c.

Godefroy Vigier, écuyer, ſieur de Plançon, leur fils, fut marié le 14 Avril 1713. avec *Françoiſe-Marie* de Garoſte, fille d'*Elie-François* de Garoſte, ſieur du Roulle, & de *Paule* Gautier. Il y a des enfans de ce mariage. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 637.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

VIGIER : Ancienne famille noble du Périgord, dont étoit *Robert* du Vigier, chevalier de Rhodes ; & *Henri* du Vigier, ſon petit-neveu, eut, entr'autres enfans, *Jean* Vigier, notaire Apoſtolique, conſeiller au Parlement de Paris, & chanoine de Lavaur, qui fut fait threſorier de la Sainte Chapelle de Bourges, par Louis XI. le 12 Janvier 1468. & évêque de Lavaur au mois de Juin 1469. en conſervant la threſorerie de la Sainte Chapelle. Voyez le *Nouveau* Gallia Chriſtiana, *Tome II. p.* 116. *Henri* du Vigier, frere de cet évêque, fut biſayeul de *Jean* du Vigier, nommé par le roi Henri IV. conſeiller à la Chambre de l'Edit, dont le fils, conſeiller

Digitized by Google

conseiller au Parlement de Bourdeaux, fut pere de *Jean* du Vigier, qui ayant été chargé par le feu Roi, de glorieuse mémoire, de faire démolir les Temples des Huguenots, eut de ce Prince une pension considérable, & plusieurs marques de faveur, parmi lesquelles fut le choix que le Roi fit de sa personne, pour remplir la charge de procureur général qui vint à vaquer peu de temps après; ce qui le détermina à retirer du service son fils unique, *Jacques-Armand* du Vigier, qui servoit dans le régiment du marquis de Lisle du Vigier, son frere, & qui, après la mort de son pere, fut nommé à la place de procureur général qu'il remplit actuellement. Le Roi a accordé la survivance de sa charge à *Pierre-Armand-Claude* du Vigier, son fils, chevalier, baron du Vigier, baron de Saint Martin, seigneur de Fontenailles, Vauvre, Bourgneuf, Bacalan, & autres lieux, &c. marié le 10 Janvier 1752. avec *Hieronime-Rosalie-Félicité* Phelypeaux, fille de *Georges* Phelypeaux, chevalier, seigneur d'Herbault-Neuvy, Brassieux, Bauzy, & autres lieux, lieutenant pour le Roi dans la province de l'Orléannois, au département du Blaisois, & de *Marie-Anne-Louise* de Kerouartz.

Mademoiselle Phelypeaux a eu pour trisayeul *Balthasard* Phelypeaux, seigneur d'Herbault, fils aîné de *Raymond* Phelypeaux, secrétaire d'Etat, & dont la famille célebre & illustre a produit un chancelier de France, onze secrétaires d'Etat, plusieurs grands officiers commandeurs des ordres du Roi. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril 1752.* p. 209.

VIGNES (de), en Quercy: Ancienne noblesse, qui possede des terres considérables dans cette province. Il en est sorti plusieurs chevaliers & commandeurs de Malte. Le possesseur actuel du marquisat de Puylaroque, est seigneur de Parisot, Cornusson & Mondomerg, & s'appelle *René-François* de Vignes, & fut reçu le 28 Février 1729. chevalier d'honneur au Parlement de Toulouse. Il n'est point marié. Son pere *Joseph* de Vignes, avoit été reçu en la même charge de chevalier d'honneur au même Parlement le 9 Août 1707.

Le marquis de Puylaroque actuel avoit quatre freres reçus chevaliers de Malte, dont trois sont morts commandeurs depuis peu d'années. Le dernier a quitté la croix, & a épousé *N.*..... de Montesquiou de Roquefort. En faveur de ce mariage, le marquis de Puylaroque leur a fait don des terres & baronnies de Campagnac & de la Bastide, situées en Languedoc. Il y a de ce mariage un garçon & une fille. La terre de Puylaroque fut érigée en marquisat en faveur du grand-pere du marquis actuel, par lettres patentes données à Chambort le 11 du mois de Septembre 1685. enregistrées au Parlement de Toulouse en Novembre 1685.

VIGNES (des): Nom d'une ancienne noblesse du Nivernois, qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois besans d'or, & accompagnée de sept merlettes de gueules, 4 en chef & 3 en pointe, à un lambel à cinq pendans d'azur*, qui est des Vignes; *& au 2 & 3 d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois croissans d'argent, 2 en*

chef & 1 en pointe, qui eſt de Carpentier, accolé des armes de Choiſy, qui ſont : *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq coquilles de ſable.*

Jacques des Vignes, ſeigneur de Chuſſort, a eu, pour fils aîné, de *Marie* Carpentier de Crecy, ſon épouſe, *François-Théodore* des Vignes, chevalier, ſeigneur de Chuſſort en Nivernois, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne Staniſlas I. décédé en ſon château de Chuſſort le 5 Mai 1734. âgé d'environ ſoixante & onze ans. Il s'étoit marié en Pologne avec *Marie-Anne-Claude* de Croiſy, originaire de France, d'une famille noble du duché de Bourgogne. Il a laiſſé d'elle *Louis Bénédict* des Vignes, ſeigneur de Chuſſort, & *Jeanne Louiſe* des Vignes, tous deux nés en Pologne, & préſentement établis dans la province de Nivernois. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai 1734. p. 1030.*

VIGNES, en Normandie, élection de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'or, à l'aigle de ſable, au chef couſu de gueules, chargé de trois fers de pique d'argent.*

VIGNEROL, même province, élection d'Argentan : Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent, entre deux étoiles du ſecond, avec une tête de léopard auſſi d'or en pointe.*

VIGNOLLES : Famille établie dans le Languedoc, qui a formé pluſieurs branches.

Jacques de Vignolles, écuyer, ſeigneur de Saint Jean de Gardonenque, au diocèſe d'Alais, en Languedoc, & *Jean-Jacques* de Vignolles, ſon couſin germain, écuyer, ſeigneur de Cabrieres & de la Valette, retiré à Lauzanne en Suiſſe, n'ont prouvé leurs filiations par titres originaux, que depuis *Paul* de Vignolles, leur biſayeul ; mais par des titres énoncés dans une ordonnance que M. de Bezons, intendant en Languedoc, rendit le 2 Janvier 1669. en faveur de leur ayeul *François* de Vignolles, & de pluſieurs autres de leurs parens, on trouve qu'ils remontent la preuve de leur nobleſſe juſqu'à *Etienne* de Vignolles, leur quatrieme ayeul, qualifié noble dans l'acte d'une vente que fit le 15 Décembre 1549. *Jean* de Vignolles, ſon fils. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *de ſable, à un cep de vigne feuillé & fruité d'argent, & ſoutenu par un échalas de même.*

VLGNY, dans l'Orléannois : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par jugement rendu par M. Machaut, intendant de la province, & auſſi le 26 Décembre 1708. par M. Jubert de Bouville, intendant de la même généralité, qui porte pour armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef d'une merlette de même, & en pointe de trois coquilles d'argent, poſées en faſce.*

VIGOUREUX : Cette famille, dont les armes étoient : *d'azur, à trois poires arrachées d'or*, s'eſt éteinte au ſiécle dernier, dans celles de Bondieu, de Gay & de Graſſet. La premiere fut chargée d'en relever le nom & les armes.

VIGUIER : Ancienne famille de Provence, qui a ſervi avec diſtinction & fourni à l'ordre de Malte pluſieurs chevaliers & commandeurs. Elle eſt origi-

Digitized by Google

naire de Salon, & a fait plusieurs branches. L'aînée existe à Arles; les deux autres se sont établies en Quercy & dans le haut Poitou.

Le premier, dont il soit fait mention, est noble *Jourdan* de Viguier, qui rendit le 15 Avril 1330. au seigneur des Baux, la foi & hommage du château d'Eguilles en Provence. Il fut pere de *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Viguier eut de *N.*... d'Hostagier, sa femme, entr'autres enfans,

1. *Antoine*, qui de son mariage contracté avec *Doulce* d'Eyguisier le 30 Mai 1453. fut pere de *Louis*, qui a continué la branche aînée, & de *Jean*.

2. *Guillaume* II. du nom, qui fut pere d'*Armand*, & de *Jacques* de Viguier, qui ont fait les branches établies dans le Quercy & le haut Poitou.

Antoine I. du nom, institua par son testament du 28 Avril 1466. ses deux enfans pour ses héritiers, & avec substitution, en cas qu'ils décedent sans postérité, il institua *Armand* & *Jacques*, ses neveux, enfans de *Guillaume*, son frere.

Louis de Viguier eut de *Catherine* de Magnan, sa femme,

Antoine II. du nom, qui fut institué héritier de noble homme *Hugues* de Magnan, son oncle maternel, par testament du 7 Décembre 1499. Il eut de son mariage fait en 1538. avec *Magdelene* de Giannis (*a*),

Louis de Viguier II. du nom, héritier de *Nicolas* de Giannis, son ayeul maternel, par son testament de 1545. Il eut de *Louise* d'Avmini, sa femme,

François Louis, qui épousa en 1636. *Antoinette* Didons, fille d'un président au Parlement d'Aix, & fut pere de

Pierre-Joseph de Viguier, marié en 1672. avec *Jeanne* de Quiqueran de Beaujeu, d'une famille illustre. Il eut pour enfans, *François*, qui suit, & *Jacques*, chevalier, puis commandeur de Malte.

François, marié en 1696. avec *Christine* de Croze de Lincel, eut,

1. *Jacques*, marié en 1731. avec *Marie-Xavier* de Faucher, de laquelle il y a eu plusieurs enfans.

2. *Paul-Antoine*, commandeur de Malte, & capitaine des Gardes du Grand-Maître; ce fut lui qui découvrit la derniere conspiration formée pour égorger dans un seul jour tous les chevaliers qui se trouvoient dans l'Isle de Malte, en l'année 17....

3. *Jean-Baptiste*, aussi commandeur de Malte, & prieur de l'église de Saint Jean de Jerusalem à Aix.

Les branches sorties d'*Armand* & *Jacques* de Viguier, enfans de *Guillaume* II. du nom, établies dans le Quercy & le haut Poitou, subsistent,

1°. Celle du Quercy à Figeac, dans *N.*... de Viguier, ancien officier d'Infanterie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, sans enfans, & *Marie* de Viguier, veuve de *Pierre* Druthis, écuyer, sieur de la Grave, dont un seul fils.

(*a*) *La maison de Giannis est une des plus illustres de Florence: Nostradamus, dans son* Histoire de Provence, *dit qu'elle a fourni cinq gonfalonniers souverains.*

Digitized by Google

2°. Celle du haut Poitou, dans *N.*.... de Viguier, officier de Robe au préſidial de Montmorillon, & *N.*... de Viguier, officier de Cavalerie, ayant l'un & l'autre des enfans.

Cette famille porte pour armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée en cœur d'une roſe d'argent, & accompagnée en chef de deux étoiles d'azur rangées l'une à côté de l'autre, & d'une ſemblable étoile poſée au chef droit de la pointe de l'écu.*

VILAIN DE GAND, marquis d'Hem : Famille qui porte pour armes : *de ſable, au chef d'argent* ; c'eſt la même maiſon que celle du maréchal d'Yſenghien.

VILLAGES : C'eſt une des maiſons les plus conſidérables de Provence, & alliée avec les meilleures de cette province. Elle tire ſon origine de la ville de Bourges, capitale du Berry, d'où *Jean* de Villages, vint s'établir à Marſeille, ſous le regne de *René* d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence. Il fut conſeiller & maître d'hôtel de ce prince, puis chambellan du duc de Calabre, ſon fils. Le roi *René*, le fit enfin ſon amiral ou ſon capitaine général de la Mer, comme portent les lettres ou le brevet de cette charge, daté du 8 Janvier 1453. C'eſt en cette qualité, que Mauvo, Doge de Veniſe, lui écrivit le 19 Mars 1463. une lettre, pour le prier de donner un ſauf-conduit aux galeres & aux vaiſſeaux de la République, qui devoient venir charger des marchandiſes à Aigues-Mortes.

Jean de Villages vivoit encore après l'union de la Provence à la Couronne de France, ce qui arriva en 1481. par le teſtament de *Charles* du Maine, dernier comte de Provence, de la ſeconde race de la maiſon d'Anjou. Louis XI. roi de France, devenu comte de Provence, employa ce ſeigneur en de grandes & importantes affaires, deſquelles il s'acquitta avec toute la ſageſſe & le ſuccès poſſible.

Cette maiſon a donné de grands ſujets à l'ordre des chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem. La religion & la ville de Marſeille n'oublieront jamais la mémoire des commandeurs *Thomas* & *Nicolas* de Villages, freres, le premier mort grand-croix de ſon ordre & baillif de Manoſque, & le ſecond commandeur de Comps. Ils ſe trouverent tous deux au fameux combat donné le premier jour de Septembre 1638. devant le Port de Gênes, entre quinze galeres de France, & un pareil nombre de celles d'Eſpagne. Ces deux chevaliers, commandant chacun une galere du Roi, s'y diſtinguerent extrêmement par leur valeur & par leur conduite, en ſorte qu'ils eurent beaucoup de part au ſuccès de cette mémorable journée, dans laquelle tout l'avantage & toute la gloire demeurerent au pavillon François.

Gaſpard de Villages, frere des deux chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem, a eu de *Léonor* de Villeneuve, ſon épouſe, *Jean-Baptiſte* de Villages, marquis de la Salle, nommé conſul de Marſeille dans le Conſeil de l'Election, du 28 Octobre 1657. comme un ſujet propre, quoiqu'encore jeune, pour rendre la paix à ſa patrie, alors agitée par de fatales diviſions. Il eſt mort le 21 Mars 1728. dans ſon château de la Salle, en Provence, près de la ville de Marſeille, à l'âge de

Digitized by Google

cent ans presque accomplis, étant né au mois d'Avril de l'année 1628. laissant de son mariage conclu avec *Aiman* de Valbelle, son épouse, de la branche de Valbelle-Monfuron, célébré le 10 Octobre 1647. quatre fils; sçavoir *N.....* de Villages, marquis de la Salle & de Villevieille; *Léon* de Villages, abbé de la Salle; deux chevaliers de Malte, dont l'un est capitaine de galere, & l'autre lieutenant de vaisseaux du Roi; & deux filles, dont l'aînée est abbesse du Mont de Sion de Marseille, ordre de Cîteaux, & la cadette, abbesse de Sainte Catherine, diocèse d'Apt, ordre de Saint Benoît. Voyez le *Mercure de France du mois de Mars* 1728. *p.* 633. & le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 497.

Les armes : *d'argent, à un double Delta, ou deux triangles l'un dans l'autre, enfermant un cœur de gueules.*

VILLAINES : Famille établie dans le Bourbonnois & le Berry.

Nicolas-Pardoux de Villaines, ou suivant quelques titres anciens, de Villaynes & de Villenes, écuyer, seigneur de Villaines, de Bouy, de Saint Pardoux, de Chancellert, de Saint Sylvain, de Parray, de Sarragosse, de Bruillebault, de Cluzeau, de la Volpillière & de Briante, d'une famille noble & ancienne, a prouvé sa filiation, sans interruption, depuis *Jean* de Villaines I. du nom, son septieme ayeul, écuyer, seigneur de la Vesvre, de Villaines & de Chantemerle, qui vivoit avec *Philippe* de Villaines, son frere germain, en 1434.

Ledit *Nicolas-Pardoux* étoit fils de *Nicolas* de Villaines, ecuyer, seigneur de Villaines, de la Condamine, de Bouy, de Saint Pardoux, de Parray, &c. né en 1668. juge magistrat en la sénéchaussée de Bourbonnois, & siége présidial de Moulins, maintenu lui & ses enfans dans la qualité d'écuyer, par ordonnance du 23 Décembre 1707. Il épousa par contrat du 4 Juillet 1730. *Marie* Texier, fille de *Léon* Texier, écuyer, seigneur du Cuzeau, de la Volpillière, de Bruillebault, de Crevant, &c. conseiller du Roi, président-trésorier de France en la généralité de Bourges, & de *Perpetue* Godard. Ils ont eu pour enfans,

1. *Nicolas-Pardoux-Louis* de Villaines, né le 15 Novembre 1735.

2. *François-Léon*, né le 4 Décembre 1737.

3. *Etienne-Philippe*, né le 7 Novembre 1740.

4. *Anne-Marie*, née le 18 Juillet 1733.

5. *Adrienne-Françoise*, née le 23 Août 1734.

6. *Françoise-Magdelene* de Villaines, née le 23 Octobre 1736.

Les armes sont : *d'azur, à un lion d'or passant; écartelé de gueules, à neuf losanges d'or, postes* 3, 3 & 3.

VILLARCEAUX : *Tome III. p.* 446. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le marquisat de Villarceaux a passé à M. du Tillet, marquis de la Bussiere, ci-devant maître des requêtes.

VILLARDY, en Provence : Famille originaire d'Italie, établie à Avignon, & qui remonte à *François-Raymond* de Villardy, officier général dans les trou-

Digitized by Google

pes du duc de Milan *Sforce* II. du nom.

Cette famille subsiste dans *Henri-Eugene-Joseph* de Villardy, comte de Quinson, seigneur de Pondre-le-Villa, &c. marié par contrat du 29 Décembre 1740. avec *Anne-Jeanne* de Crousset, fille de *Pierre*, président à la Cour souveraine des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Françoise* de Bornier, dont, 1. *Gabriel-Joseph-Raymond*; 2. *Jean Baptiste-Achille*; 3. *Pierre*; 4. *Hyacinthe-Eugene*; 5. *Thérese-Flavie*; 6. *Eugénie-Virginie*; 7. *Françoise*; 8. *Marie-Thérese*; 9. *Louise-Pauline* de Villardy. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 499.

Les armes : *d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une palme d'or.*

VILLARS : Famille du Bourbonnois, suivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 639.

Etienne de Villars, écuyer, seigneur de Mauvésiniere & de Sallevert, homme d'armes des ordonnances du Roi dans la compagnie du comte de Saint Geran, en 1639. fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis l'an 1542. par ordonnance du commissaire départi dans la généralité de Moulins du 28 Juin 1667. Il épousa en 1648. *Antoinette* de Courtais, dont naquit *Gilbert* de Villars, écuyer, seigneur de Mauvésiniere, anciennement major du régiment de Cavalerie de Montgont, marié en 1714. avec *Jeanne* de Chambon, fille de *Gilbert* de Chambon, écuyer, seigneur des Ternes, de Marcillac, &c. dont il a eu pour fils,

Claude de Villars de Mauvésiniere, né le 20 Octobre 1715. qui fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Décembre 1731.

Les armes sont : *d'hermines, à un chef de gueules, chargé d'un lion à demi corps d'argent.*

VILLARS : Terre en Bresse, qui a été possédée à titre de sirie dès l'an 1030. par un seigneur nommé *Etienne* de Villars. Elle a passé dans la maison de Thoire, qui la vendit en 1402. aux ducs de Savoye, qui l'érigerent en baronnie, en comté, ensuite en marquisat : ils l'inféoderent à des bâtards de leur maison, sous les mêmes titres. *Honorat* de Savoye la légua à *Jacques-Honorat* de la Baume, comte de Suze, son neveu, qui la laissa à *Françoise Apronne* de Porcelet, sa veuve. Pour plus amples éclaircissemens, *voyez* Guichenon.

Françoise-Apronne de Porcelet la vendit à *Jean-Baptiste* de Covet de Montribloud, qui la revendit en 1712. à *Claude* Perret, secrétaire du Roi. Ce *Claude* Perret mourut en l'an 1731. & dans le partage de ses biens, le marquisat de Villars échut à feu M. Jullien, son neveu, aussi secrétaire du Roi. Celui-ci le donna par son testament de 1744. à son fils unique, & le substitua au fils aîné de *Louis* du Gaz, mari de dame *Marie-Louise* Laurent, sa cousine germaine, fille de *Jean* Laurent, capitaine de la Bourgeoisie de Montluel en Bresse.

En 1751. la substitution fut ouverte par le décès de *Louis-François* Jullien, fils, au profit de *Jean-Louis* du Gaz.

En 1754. cette substitution, dis-

Digitized by Google

putée pendant trois ans, fut déclarée bonne & valable, & confirmée par une transaction faite devant Berguillet, notaire à Dijon, & passée entre dame de Grenéaud, veuve du sieur Jullien, mere de *Louis François* de Jullien de Merignat, & *Louis* du Gaz, ci-devant capitaine au régiment de Picardie, pere de *Jean-Louis* du Gaz, mineur & héritier substitué.

Le 26 Juillet 1754. *Louis* du Gaz, prêta foi & hommage à la Chambre des Comptes de Bourgogne pour la partie de cette terre, qui est en Bresse, & le 26 Mai 1755. il a rendu pareille foi & hommage pour la partie qui est en Dombes.

Cette terre avoit été recherchée en l'année 1748. pour être comprise au Domaine du Roi, & les différentes inféodations des ducs de Savoye, qui stipuloient toujours le retour au défaut d'enfans mâles, en avoient fait dans les premiers temps un fief de la Couronne : mais en 1750. on produisit au Conseil d'Etat du Roi les pieces suivantes ; sçavoir,

1°. Les lettres patentes d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, portant érection de la terre de Villars en marquisat, au profit d'*Honorat* de Savoye, du 13 Juin 1565.

2° Le contrat d'échange passé entre *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, & *Honorat* de Savoye, le 21 Octobre 1579. par lequel *Honorat* cede au duc le comté de Tende, les terres de Maro & de Presla, données depuis en échange par le duc de Savoye, aux Génois, leurs appartenances & dépendances, sans rien réserver ; & le duc lui cede en contre-échange les terres de Miribel, Loyette, & lui remet & quitte le droit de retour & réversion, qui lui appartenoit en cas de décès dudit *Honorat* de Savoye, sans enfans mâles légitimes, du marquisat de Villars, & consent *que lui, ses successeurs & ayans cause, puissent en disposer, comme si jamais il n'eût été sujet à retour.*

3°. Les lettres patentes du 29 Novembre suivant, à l'effet de l'enregistrement dudit contrat d'échange.

4°. Le procès-verbal d'estimation des terres données en échange & contre-échange du 16 Août 1581.

5°. D'autres lettres patentes de la même année, portant ratification des traités d'échange, & le procès-verbal d'estimation.

Sur le vu de ces différentes pieces, il fut rendu arrêt contradictoire au Conseil d'Etat du Roi le 4 Août 1750. qui déclare la terre & marquisat de Villars patrimonial.

Le possesseur actuel de la terre & marquisat de Villars est *Jean-Louis* du Gaz, présenté à la Majesté & agréé par elle, après la vérification de ses preuves en 1759. pour faire ses exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers, & nommé à un enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1760.

VILLARS-BRANCAS : *Tome III. p.* 448. *col.* 1. *lig.* 26, Champterices, *lisez*, Champtarais.

VILLE (de) : Famille originaire de Lyon, établie anciennement en Poitou, & actuellement en Anjou, qui porte pour armes : *de gueules, à la ville d'argent, maçonnée de sable.*

VILLE-BERTAIN :

Tome III. p. 450. *col.* 2. *liſez*, VILLE-BERTIN.

Ibid. lig. 6. du même article, Pleuve, *liſez*, Pleure.

VILLEFRANCHE : *Tome III. p.* 451. *col* 1. *lig.* 43. *après* leur fille, *ajoutez*, devenue comteſſe de Laval. La maiſon de la Trémoille, aux droits de cette princeſſe, a pris le titre de prince de Tarente, que portoit ſon pere, ſorti du royaume de Naples.

VILLEGAGNON : *Tome III. p.* 451. *col.* 2. *lig.* 6. *ajoutez*, Le dernier de ce nom, *Nicolas-François* Durand de Villegagnon, enſeigne de la premiere compagnie des Mouſquetaires, mourut le 29 Mars 1757. âgé de vingt-ſix ans.

VILLE-HARDOUIN : Village du comté de Champagne, aſſis au diocèſe de Troyes, à demi-lieue de la riviere d'Aube, entre Bar & Arcies. Il y a eu autrefois un château dans l'enceinte duquel les ſeigneurs de Ville-Hardouin fonderent une chapelle en l'honneur de Saint Loup, en s'en réſervant la préſentation.

Cette ancienne & illuſtre maiſon portoit pour armes : *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

VILLEHUME, en Limouſin : *Tome III. p.* 451. *col.* 2. *liſez*, VILLELUME.

VILLELE, ou VILLELES, en Provence : Famille originaire d'Eſpagne, où elle eſt appellée Villela, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 504. L'abbé de Pithoncourt en parle dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin.*

Les armes ſont : *de gueules, à la tour d'or, ouverte d'argent, ſurmontée de deux petites tours auſſi d'or ; au-deſſous de la tour eſt un gril de fer.*

VILLEMUR, ou VILLEMEUR DE RIEUTORT : *Louis* de Villemeur, gentilhomme de la province de Languedoc, gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, a eu, entr'autres enfans, de feue *Jeanne* de la Motte, ſon épouſe, *François* de Villemeur de Rieutort, ſeigneur de la Martiniere, Saclay, Limon, Vauhalan, &c. lieutenant général des armées du Roi, mort en ſon château de la Martiniere le 14 Octobre 1735. âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. Il avoit ſuccédé en 1691. à ſon frere dans la charge de capitaine-commandant de la compagnie des Grenadiers à cheval de la maiſon du Roi, dont il s'étoit démis à cauſe de ſon grand âge au mois de Septembre 1730. après l'avoir commandée trente-neuf ans. Il avoit été fait chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1694. & ſucceſſivement brigadier le 29 Janvier 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. & lieutenant général le 8 Mars 1718. Il avoit eu deux chevaux tués ſous lui à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706. Il avoit été marié le 3 Janvier 1695. avec *Eléonore-Suzanne* Paſſart, veuve d'*Etienne-Michel* Jehannot de Bartillat, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1690. & fille de *François* Paſſart, ſeigneur de Saclay, la Martiniere, Vauhalan, Limon, &c. conſeiller ſecrétaire du Roi & de ſes Finances, & d'*André* Lucas ; elle mourut le 8 Juin 1712. âgée de quarante-ſept ans. Il laiſſe d'elle *Jean-Baptiſte-François* de Villemeur, ci devant ſous-lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval, enſuite colo-

Digitized by Google

nel du régiment de Baſſigny, par commiſſion du 5 Octobre 1730. & brigadier des armées du Roi de la promotion du 18 Octobre 1734. qui avoit été bleſſé d'un coup de fuſil dans la cuiſſe à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre précédent ; & *Suſanne-Eléonore* de Villemeur, mariée au mois de Mars 1722. avec *Philippe-Florimond* de Flavigny, ſeigneur de Liés, Remigny, &c. lieutenant de la compagnie des Grenadiers à cheval de la maiſon du Roi, & une autre fille. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1735. *p.* 2326.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or, à trois faſces ondées d'azur; au* 2 *&* 3 *d'or, à la chevre de ſable, au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

VILLENEUVE, du nom de Renaud : *Tome III. p.* 455. *col.* 1. *lig.* 3. 5. 15. *&* 22. Anſonis, *liſez*, Anſouis.

VILLENEUVE DE LA CROISILLE, en Languedoc, ſuivant l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 640.

Guillaume de Villeneuve, ſeigneur de la Croizille, fut marié en 1686. à *Anne* de Monteſquiou, fille d'*Alexandre* de Monteſquiou de Sainte Colombe, ſeigneur & baron d'Auriac.

Gaſpard de Villeneuve, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Croizille & de Saint Sernin, naquit le 12 Mai 1687. & épouſa en 1719. *Marie-Louiſe* Rigaud, fille de *Philippe* Rigaud, chevalier, ſeigneur de Vaudreuil, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur & lieutenant général pour le Roi dans la Nouvelle-France. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans.

Les armes ſont : *de gueules, à une épée d'argent, poſée en bande, la pointe en bas.*

VILLÉON, en Bretagne : Ancienne & illuſtre maiſon, & de laquelle étoit *François* de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Boisfeillet, qui épouſa le 5 Juillet 1615. *Iſabelle* de la Freſnaye, ſeconde fille de *François*, & de *Claude* de Bellouan, dont il a eu trois garçons. L'aîné, *N.*..... de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Boisfeillet, ne laiſſa que deux filles. L'aînée, *Péronelle-Angélique*, épouſa *François* de Coëtlogon, chevalier, ſeigneur, marquis dudit lieu, & gouverneur de Rennes. *Philippe* de Coëtlogon, leur fille, fut mariée à *René* de Coëtlogon, chevalier, vicomte de Mejuſſaume, ſon couſin germain, lieutenant général dans la haute Bretagne, & gouverneur de Rennes.

René de la Villéon, chevalier, ſeigneur de la Villeaudren, fils puîné de *François*, & d'*Iſabelle* de la Freſnaye, a laiſſé des enfans.

Louis de la Villéon, chevalier, ſeigneur de Launemur, troiſieme fils, eut deux filles ; l'aînée, mariée à *N.*..... Perret, ſeigneur de la Trouchais & de Lézonnet, dont la fille unique a épouſé le préſident de Cornuller, dont madame du Dreſnay, & madame de Saint Pern du Latay. La ſeconde épouſa le ſeigneur de Cartauſcours, dont elle n'eut point d'enfans.

VILLERAY, ſubdélégation de Belleſme, au Perche.

La terre de Villeray fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Mars 1593. regiſtrées au Parlement de Rouen le 27

Août 1593. & en la Chambre des Comptes de Normandie le 12 Février 1629. en faveur de meſſire *Gilles* de Ryants, chevalier, conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, préſident en la Cour de Parlement, ſeigneur de la baronnie de Villeray, aujourd'hui poſſédée par M. de la Porte de Ryants, iſſu d'une maiſon du Berry, connue dès le commencement du onzieme ſiécle, officier de Gendarmerie, & gendre du marquis de Croiſſy. Il a vendu la baronnie de la Broſſe, & acheté le marquiſat de Tourouvre. Villeray avoit été ſubſtitué par le dernier meſſire *N.* . . . . . marquis de Ryants.

Il y a une autre terre de Villeray, en Normandie, vendue par M. le maréchal de Coigny, au ſieur *Ferrand* de Saint Diſant, pere de madame la comteſſe de Courtomer.

VILLEROY : *Tome III. p.* 450. *col.* 2. *lig.* 4. ſon frere, *lisez*, ſon fils.

VILLERS, écuyer, ſeigneur de Heſlou, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont les armes ſont : *d'hermines, à deux piques ou hallebardes de ſable, poſées en ſautoir, & ferrées de gueules.*

VILLERS : *Gabriel* de Villers, ſeigneur de Louan & Houſſon, en Berry, capitaine dans le régiment de Rambures, commandant des ville & château de Meun-ſur-Yeurre, étoit originaire de Flandres, iſſu des anciens ſeigneurs du château de Villers, dont la généalogie eſt imprimée dans *l'Hiſtoire du Gâtinois*. Il avoit épouſé *Edmée* le Roy, dont il a eu *Françoiſe* de Villers, mariée avec *N.* . . . . . Moreau de Mautour, décédée le 6 Juin 1731. âgée de ſoixante & dix-ſept ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1731. *p.* 1394.

VILLETTE, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, bordé de gueules, accompagné de trois lions d'or*, 2 & 1.

VILLETTE, en Normandie, élection de Domfront : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à ſix tours d'argent, poſées* 3, 2 & 1.

VILLIERS-L'ISLE-ADAM : *Tome III. p.* 462. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette ancienne maiſon eſt connue pour avoir donné de grands officiers à la Couronne, & un grand-maître à l'ordre de Malte. Ses alliances ſont avec les maiſons de Montmorency, de Neſle, de Châtillon, d'Harcourt, de Melun, &c.

Claude, marquis de Villiers-l'Iſle-Adam, ancien officier d'Infanterie, ſeigneur de Reiges, & autres lieux, en Champagne, a épouſé le 20 Novembre 1758. *Marie-Claire* Relongue de la Louptiere, veuve de meſſire *François-Edouard* le Gras de Vauberſay, chevalier, ſeigneur de Mongenot, lieutenant des Maréchaux de France au département de Champagne & de Brie.

VILLIERS-SUR-PORT : Terre ſituée en Normandie dans le bas Cotentin, qui a donné ſon nom à une famille, dont les armes ſont : *faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces.*

VILLIERS-VIERVILLE : La maiſon de Vierville eſt puînée de celle de Villiers, & ſéparée avant l'an 1200. ayant pris pour briſure, ſelon la coutume de ce temps-là : *une bande de gueu-*

Digitized by Google

les, brochante sur les six fasces d'argent & d'azur.

VILLY (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la lame d'épée en pal d'argent, accostée de six merlettes de même, 3 de chaque côté, l'une sur l'autre.*

VIMEUR : *Tome III. p. 463. col. 1. lig. 11. 12. 16. & 18. & col. 2. lig. 10.* Mailli, *lisez*, Maillé.

Ibid. col. 2. lig. 37. après il a eu, *ajoutez*, la comtesse des Salles.

VIMOUTIERS, subdélégation d'Argentan, en Normandie.

La baronnie de Vimoutiers est possédée par les seigneurs abbé & religieux de Jumieges.

VILREUIL, en Normandie, élection de Lisieux : Famille dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles d'azur*, 2 & 1.

VINCENT, en la même province, élection de Vire : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois merlettes de même*, 2 & 1.

VINCENT D'HANTÉCOURT, en Ponthieu : Famille noble & ancienne, originaire de Flandres, où elle étoit attachée au service des ducs de Bourgogne, & qui s'est ensuite établie à Abbeville depuis plusieurs siécles.

Louvan Gelliot, dans son grand Armorial, imprimé à Dijon en 1664. cite à l'article des *Licornes*, les armes de la maison de Vincent en Ponthieu, ce qui la distingue d'une autre famille du même nom, établie en Normandie, qui se disoit originaire d'Angleterre. L'*Histoire de France*; les *Apostilles* de M. d'Hozier, juge d'armes de France; les *Mémoires* de M. l'abbé Buteux, homme versé dans la science des généalogies; les *Annales d'Abbeville, tant générales que particulieres*, &c. font mention des Vincents d'Hantécourt.

Cette famille conserve une piece originale d'un *Reinhard* Vincent, qui avoit des emplois considérables dans le Militaire en Hollande, & un vieux manuscrit où l'on voit un nommé *Jean* Vincent contribuer en l'an 1441. à la rançon du duc d'Orléans fait prisonnier par les Anglois à la bataille d'Azincourt en 1415. Ceux de ce nom se sont toujours distingués dans les différens états qu'ils ont pris. On trouve dans le Militaire des officiers d'un grand mérite & d'une grande valeur. En 1409. l'Université de Paris choisit un Vincent pour assister au Concile de Pise, en qualité d'ambassadeur, suivant le rapport de Monstrelet. *Mathurin* Vincent étoit abbé de Vaux de Crénay en 1587. Quelque temps après *Marc Antoine* & *Guillaume* Vincent furent abbés de Saint Vidis, dit M. l'abbé Buteux; & enfin on voit de ce nom un conseiller d'Etat, dont parlent les Auteurs contemporains.

Jean Vincent I. du nom, qualifié de chevalier par Monstrelet, vivoit à la Cour de Charles VI. en 1413. dans un état distingué. Il soutint le parti du Dauphin, ce qui fut cause de son enlevement à l'hôtel de Saint Paul par les Parisiens, suivant le témoignage de le Laboureur & d'*Enguerrand* de Monstrelet. On ignore le nom de son épouse, de

laquelle il eut, entr'autres enfans,

Yvonet Vincent I. du nom, capitaine d'une compagnie de cent hommes de Gendarmerie, commandant en la ville d'Epernay, lequel remit cette place, qu'il tenoit pour le duc de Bourgogne, entre les mains de *Jean* de Croy, moyennant deux mille saluts d'or, (sorte de monnoie en usage dans ce temps-là), laquelle somme fut payée, tant en monnoie qu'en vaisselle d'argent, par *Renaud* de Chartres, archevêque & duc de Rheims (*a*), premier pair & chancelier de France, & par les gens d'Eglise, échevins & habitans de la ville de Rheims, le Dimanche 23 Octobre 1435. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

Jean Vincent II. du nom, écuyer, qui parut entre les Nobles du comté de Ponthieu, armés de toutes pieces, comme il paroît par la revue qui se fit, & fut à l'arriere-ban en 1465. Il resta en Flandres depuis ce temps-là, jusqu'après la bataille de Nancy, donnée le 5 du mois de Janvier 1477. où le dernier duc de Bourgogne périt. Il revint ensuite à Abbeville; mais il eut ordre du roi Louis XI. d'en sortir, étant devenu suspect à ce Prince, à cause de son grand attachement à la maison de Bourgogne, & de l'alliance de *Jeanne* Vincent, sa fille, avec *Guillaume* Postel-Bellefontaine, qui avoit été maître des requêtes du duc de Bourgogne. Il eut de *Jeanne* le Roy, sa femme, fille de *Jacques* le Roy, lieutenant général du sénéchal de Ponthieu, *Nicolas*, qui suit, & *Jeanne*, dont il est parlé ci-dessus.

Nicolas Vincent I. du nom, écuyer, seigneur du Quesnoy, vivoit en 1530. Il étoit capitaine d'une compagnie de quatre cents hommes au régiment de Picardie (*b*), dit *les vieilles Bandes* (*c*). Il passa plusieurs actes en 1565. & 1566. pardevant les Tabellions & Juges du comté d'Eu, acceptant & stipulant pour *Andrieu* Vincent, écuyer, seigneur de Raimecourt, & autres lieux, son fils absent, pour des acquisitions qui furent faites au

(*a*) *L'original de cette quittance, conservé dans l'Hôtel-de-Ville de Rheims, & signé* Yvonet *Vincent, est rapporté par Ducheſne, dans l'Hiſtoire de Béthune, Liv. VI. chap. 2. p. 279. où l'on voit que cet* Yvonet *Vincent jure par la foi & ſerment de ſon corps, ſur ſon honneur, & aſſure de délivrer la ville d'Epernay.*

(*b*) *Les capitaines des régimens de Picardie & de Normandie étoient des perſonnes de qualité, & tous de fort bonne maiſon, diſent les Auteurs contemporains cités par le P. Daniel, Tome I. p.* 187. *La charge de capitaine, (dit le même Auteur), n'étoit donnée qu'à des perſonnes très-diſtinguées, & c'étoit une charge très-conſidérable; cela a duré depuis Louis XII. juſqu'à Henri IV. Voyez le P. Daniel, Tome II. p.* 40.

(*c*) *Les compagnies, appellées* vieilles Bandes, *étoient chacune de quatre cents hommes. Henri III. les fixa en l'an* 1575. *à trois cents hommes. Chaque capitaine avoit droit de caſſer & de nommer leurs lieutenans, & autres officiers de leurs Bandes. Voyez l'Ordonnance d'Henri II. p.* 581.

Digitized by Google

terroir de Milleboſt. Il épouſa *Colette* du Hamel du Meſnil-Heudin, dont il eut,

Andrieu Vincent I. du nom, écuyer. Il fut créé par le roi Henri II. ſon conſeiller au comté de Ponthieu en 1552. Il paſſa des actes à Dieppe en 1557. pardevant les tabellions jurés de cette ville, & en 1559. devant les notaires royaux d'Abbeville, touchant des terres qu'il poſſédoit au terroir de Milleboſt, & laiſſa de *Françoiſe* Maillard, ſon épouſe, un fils, nommé

Jean Vincent III. du nom, écuyer, ſeigneur de Raimecourt, d'Hantécourt, &c. qui vivoit en 1596. Il fut trois fois mayeur & gouverneur d'Abbeville (*a*), & rendit des ſervices importans à Louis XIII. pendant les troubles arrivés dans ſa minorité. Il épouſa *Anne* Aliamer, qui lui donna, entr'autres enfans, *Nicolas* Vincent, qui ſuit.

Nicolas Vincent II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Hantécourt, de Raimecourt, de Lannoy, &c. conſeiller d'Etat, fut nommé par le Roi mayeur d'Abbeville (*b*) en 1647. & 1648. Il mérita la confiance de ce Prince par les ſervices importans qu'il rendit à l'Etat. Par ſon autorité il calma pluſieurs fois les émotions du peuple prêt à ſe ſoulever. Il empêcha *Jean* le Vert, général des ennemis, de brûler un fauxbourg d'Abbeville. Il ne ſe diſtingua pas moins en 1649. par ſa députation du comté de Ponthieu aux Etats Généraux d'Orléans, & à Saint Germain en Laye où étoit la Cour : il remit au Roi des Lettres par leſquelles il étoit vivement ſollicité par le duc d'Elbeuf, & les grands du Royaume, d'embraſſer le parti de la Fronde. Il aſſura le Roi de ſon zèle & de celui des habitans d'Abbeville qu'il commandoit ; & cette démarche plût tant à ſa Majeſté, qu'elle le propoſa pour modele aux députés de pluſieurs provinces. Il ne fut pas moins eſtimé des princes du ſang ; *Charles* de Valois, & *Louis* de Bourbon, dit *le grand Condé*, lui faiſoient l'honneur de lui écrire, en l'aſſurant de leur amitié & de leurs ſervices. *Nicolas* Vincent protégea beaucoup l'ordre des Carmes Déchaux, & ſur-tout leur maiſon d'Abbeville, comme il paroît par une Lettre de félicitation & de remerciement que le Général de l'Ordre lui écrivit à ce ſujet en 1645. Il eut de *Catherine* le Roy de Saint Loup, ſon épouſe, *Jean*, qui ſuit.

Jean Vincent IV. du nom, écuyer, ſeigneur d'Hantécourt, & autres lieux, eut de *Barbe* de Dourlens, ſa femme, qu'il épouſa en 1659. 1. *André* Vincent, qui ſuit ; 2. *Jean*, mort capitaine au régiment de Fontenilles ; 3. *Pierre*, capitaine dans le régiment de Belſunce, & chevalier de Saint Louis ; 4. *Philippe*, prêtre ; 5. *Charles*, capitaine au

(*a*) *La mairie d'Abbeville eſt une des plus illuſtres du Royaume ; le mayeur prend le titre de gouverneur, & les anciens poſſeſſeurs de cette capitale du Ponthieu prêtoient ſerment entre ſes mains. Voyez le P. Ignace, dans ſon Hiſtoire des mayeurs de cette ville, p. 4. 14. 198. & 297.*

(*b*) *Voyez ſon Eloge par le P. Ignace, vers les années 1647. & 1648.*

Digitized by Google

régiment d'Aunis, ensuite major dans celui de Martambourg, & chevalier de Saint Louis; il s'est trouvé aux batailles de Frédemgue, de Spire & d'Hochstet, aux prises de Namur & d'Ulm, & au siége de Landau; il fut envoyé par distinction à la défense d'Aire; 6. *Joseph-Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Tournon, rapportée ci-après; 7. *Anne*, mariée à *Edemard* de Calonne; 8. *Catherine*, morte religieuse.

André Vincent II. du nom, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, de Lannoy, de Mérival, &c. d'abord capitaine au régiment d'Infanterie de la Reine, mourut lieutenant colonel de ce régiment. Il épousa en 1696. *Marie-Magdelene* de Léperon, dont il eut, 1. *Pierre-André* Vincent, qui suit; 2. *Charles*, dit le chevalier d'Hantécourt, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Champagne, & chevalier de Saint Louis; 3. *Jean-Baptiste*, mort en Sorbonne; 4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Charles-Louis* de Fontaine, qui a eu pour fils *Louis-Marie-Joachim*, actuellement chevau-léger de la garde du Roi, & *N.*... de Fontaine, exempt des Gardes du Corps, & sous-aide-major-général des troupes de la maison du Roi; 5. *Françoise-Gertrude*, religieuse; 6. *Marie-Marguerite*, épouse de *N.*.... du Mazy; 7. *Anne-Barbe-Catherine*, mariée à *N.*... du Bréfy; 8. *Thérese-Elisabeth*, mariée à *François* Vincent, son cousin germain, qui sera rapporté ci-après; 9. *Geneviève*, religieuse; 10. *Marie-Françoise-Charlotte*, morte jeune.

Pierre-André Vincent, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, &c. ancien lieutenant au régiment d'Aunis, mourut en 1750. Il avoit épousé *N.*... Carpentier, d'où sont issus, 1. *Gabriel Pierre-André-Christophe*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste-Nicolas-Bénigne*, nommé le chevalier d'Hantecourt, lieutenant au régiment de Chartres; 3. *Marie-Catherine-Anne-Firmine*, fille.

Gabriel-Pierre-André-Christophe Vincent, chevalier, seigneur de Vincent, d'Hantécourt, de Raimecourt, &c. actuellement mousquetaire noir.

Branche des seigneurs de Tournon.

Joseph-Nicolas Vincent, sixieme enfant de *Jean* IV du nom, & de dame *Barbe* de Dourlens, chevalier, seigneur de Tournon, capitaine commandant le second bataillon du régiment d'Orléans, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, se distingua à la bataille d'Almanza en Catalogne, où M. le duc d'Orléans lui donna, le lendemain de l'action, une compagnie pour récompense de sa valeur. Il reçut trois blessures en 1702. au siége de Keyfersvert, qui lui donnerent des jours courts & languissans. Il épousa en 1723. *Marie* de Chervil, qui lui apporta la terre de Digons en Auvergne, avec les substitutions des terres de Chervil, de Sainte Marie & de Saint Dizier, situées en Vivarais & en Dauphiné, & les plus grandes alliances du Royaume. *Voyez* au mot CHERVIL, à la fin du *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *premier Volume de Supplément*, p. 743. & 744. Il eut de son mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude-*

Digitized by Google

Honoré, dit le chevalier de Tournon, ancien lieutenant au régiment de la Tour d'Auvergne ; 3. *Magdelene*, non mariée.

François Vincent de Tournon, chevalier, baron de Saint Dizier, seigneur de Digons, vicomte de Ville & de Boudeville, seigneur en partie d'Acheux, &c. ancien cornette au régiment de Cavalerie de Bellefonds, épousa en l'an 1751. *Thérese-Elisabeth* Vincent de Raimecourt, la cousine germaine, morte le 19 Juin 1759. sans postérité, ayant laissé tous ses biens à son mari.

Cette famille est alliée à plusieurs bonnes maisons de Picardie, telles qu'à celle de Roussé, qui a donné des connétables héréditaires du comté de Guines, & plusieurs autres grands officiers ; à celle de Clément, qui a donné quatre maréchaux de France, & un régent du Royaume ; à celles de Duval de Brenay, de Desmarets, de Boufflers, & de Bournel, dont un maréchal de France ; à celles de Caumartin, & Daguesseau, dont un chancelier de France ; & enfin à celle de Fontaine, & plusieurs autres.

La famille de Vincent porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois licornes d'argent jaillantes.* Pour supports : *des palmes & des lauriers, entrelacés de cedre*, avec cette devise en vers :

Laurea, palma, cedrus,
Gloria, fama, decus.

Les seigneurs de Tournon écartelent : *au 1 & 4 d'azur, semé de France, parti de gueules, au lion d'or ; au 2 d'azur, à six besans d'or, au chef de même*, qui est Maurice-Chervil ; *& au 3 d'azur, semé d'étoiles d'or, au guidon de gueules, fiché & chargé d'étoiles d'or, posé en pal, brochant sur le tout*, qui est Digons ancien, qui a depuis réduit ses armes *à trois étoiles.*

VINCHEGUERRE : Le nom de cette famille, qu'on prononce Vincheguerre, s'écrivoit anciennement Vinceguerre ; mais comme en France on s'est mis sur le pied d'écrire les noms comme on les prononce, on écrit Vincheguerre.

Cette famille est Italienne d'origine, & le premier qui nous est connu en Provence, est *Marc-Antoine* Vincheguerre, qui épousa à Marseille *Renée* de Candole, duquel mariage est sorti *Vincent* Vincheguerre ou Vinceguerre, qui épousa en 1561. *Venture* Vachier, dont naquit le brave *Jacques* de Vincheguerre, gentilhomme ordinaire du Roi, capitaine de vaisseaux, capitaine de deux galeres, gouverneur de la Tour Saint Jean de Marseille, lequel s'acquit tant de réputation en Italie & en France, par les grandes actions de valeur qu'il fit, que les Histoires de Malte & de France en ont parlé avec éloge, ayant servi sous la banniere de Malte, & remporté plusieurs victoires sur les Turcs : il se signala singulierement dans un combat contre ces Infideles, sur lesquels il prit trois vaisseaux chargés de bled, qu'il emmena à Malte dans un temps de famine ; ce qui causa une si grande joie dans cette Isle, qu'on n'entendoit autre chose que des cris de *vive Vincheguerre.*

Le grand-maître de Malte lui ayant fait demander tout ce qu'il souhaiteroit, & promis qu'il lui seroit accordé, en récompense de ce

ſecours, & de tant d'autres belles actions qu'il avoit faites en faveur de la Religion de Malte, il ne demanda que de pouvoir porter la croix de cette Religion, quoique marié, ce qui lui fut agréablement accordé, pour lui & les ſiens, du conſentement de tous les chevaliers. Le roi Henri IV. l'ayant reconnu pour un grand homme de mer, ſe ſervit de lui, & l'employa dans ſes armées navales. Il lui donna le commandement de deux de ſes galeres, avec une penſion de deux mille livres, & après avoir ſignalé ſon courage & ſa bonne conduite en diverſes occaſions, il fut tué au ſiége de la Rochelle l'an 1622. dans un combat où les Anglois furent défaits, étant pour-lors lieutenant général ſous le duc de Guiſe. Il avoit été marié deux fois. De ſa premiere femme, *Antoinette* de Taſſy, ſont iſſus *Alexandre*, qui ſuit, & *Filandre* de Vinchegueerre.

Alexandre fut capitaine, puis gouverneur de la Tour de Saint Jean à Marſeille, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. qui lui accorda, en conſidération de ſes ſervices, mille livres de penſion, par brevet du 12 Mars 1619. & le 14 Novembre 1622. la charge de capitaine de la galere vacante par la mort de ſon pere. Il a laiſſé de ſon mariage un fils, encore vivant, & marié à Marſeille à *N.* . . . . de Beaumont, fille de *N.* . . . . de Beaumont, qui a été capitaine de vaiſſeaux, & avoit été fait major de la ville de Meſſine en Sicile, lorſque le Roi y envoya des troupes.

Filandre fut chevalier de l'ordre de Malte, & enſuite lieutenant général des galeres de France, après avoir eu divers autres emplois, où il acquit auſſi beaucoup de réputation, & particuliérement au combat des Galeres de France & d'Eſpagne en l'année 1638. Il mourut pourvu des commanderies de Thors & Corgebin dans le grand prieuré de Champagne.

Ledit *Jacques* de Vincheguerre a eu de ſon ſecond mariage avec *Sébaſtienne* de Franquy, *Jacques* II. du nom, qui ſuit, & *Antoine* de Vincheguerre, qui fut page du roi Louis XIII. mort ſans alliance.

Jacques de Vincheguerre II. du nom, né à Malte le 21 Mars 1598. fut capitaine de Cavalerie en 1647. & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il épouſa à Compiegne en 1624. *Charlotte* de Champenois, dont il a eu pluſieurs enfans; ſçavoir, *Charles*, *Antoine*, *Jacques* & *François*, tous rapportés les uns après les autres, leſquels furent maintenus dans leur nobleſſe le 27 Mai 1669. & deux filles mariées, l'une à *N.* . . . . de Salettes, baron de Denguin en Béarn, & l'autre à *Etienne* Tabouret de Vraincourt. Elles ont laiſſé poſtérité.

Charles de Vincheguerre, chevau-léger de la garde, épouſa le 31 Décembre 1664. *Françoiſe* Aubert, dont un fils tué à l'armée, un fils & une fille morts ſans poſtérité, & *Gabriel* de Vincheguerre, officier au régiment d'Agenois, marié deux fois. Les enfans du premier lit ſont morts. Il reſte du ſecond, *Adrien* de Vincheguerre, né à Paris le premier Août 1729. curé de Saint Etienne de Senlis.

Antoine de Vincheguerre, écuyer de la grande écurie, fut marié

Digitized by Google

marié deux fois. Il a eu de ſa ſeconde femme, *N.*..... de Vincheguerre, garde du corps, qui a laiſſé deux fils : l'aîné fut tué au combat d'Ettinghen ; le ſecond, dit le chevalier de Vincheguerre, non encore marié ; & deux filles, dont une mariée, & l'autre religieuſe Bernardine en l'abbaye du Parc-aux-Dames, près Crépy en Valois.

Jacques de Vincheguerre, brigadier dans une des compagnies des Gardes du Corps, & major de la ville du Mans, gratifié de mille livres de penſion, fut marié deux fois. Il a eu de ſa ſeconde femme, 1. *Armand-Joſeph* de Vincheguerre, prêtre, chanoine de Saint Rieul de Senlis ; 2. *N.*... de Vincheguerre, chevalier de Saint Louis, & lieutenant des vaiſſeaux du Roi, mort à Dunkerque, ſans avoir été marié ; 3. & 4. deux filles, religieuſes Bernardines, dont une encore vivante, laquelle eſt prieure de l'abbaye du Parc.

François de Vincheguerre, brigadier des Mouſquetaires, & major de Landrecy, gratifié de quatorze cents livres de penſion. Il n'a point eu d'enfans de ſa femme, nommée *Jeanne-Catherine* de la Grange.

Les armes ſont : *trois dauphins d'or, poſés 2 & 1 dans une mer de ſinople, au chef couſu d'azur, chargé de trois cygnes d'argent.* Pour ſupports : *deux Sirenes.*

Jacques I. du nom, ayant obtenu la permiſſion de porter la croix de Malte, mettoit dans ſes armes : *un chef de gueules, chargé d'une croix pleine d'argent*, comme le portent les chevaliers de cet ordre, & à ſon exemple ſes deſcendans l'ont auſſi mis de même dans l'écu de leurs armes.

VINOLS : Famille du Forez, ſuivant l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p. 641.*

Pierre de Vinols I. du nom, écuyer, ſeigneur de Gaite, & autres lieux, comparut à la montre des Nobles du ban & arriere-ban du comté de Forez, faite à Montbrizon le 25 Août 1557.

Pierre de Vinols II. du nom, ſon petit-fils, écuyer, ſeigneur de la Liegue, de Bellegarde, de la Tourette, d'Aboin, &c. chevalier de l'ordre du Roi, reçu en 1659. & gentilhomme ordinaire de la chambre, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Lyon du 3 Avril 1667.

De ſon mariage accordé en 1645. avec *Jeanne* Berthon, naquit, entr'autres enfans, *Genis* de Vinols, écuyer, ſeigneur de la Liegue, de Bellegarde, &c. capitaine d'une compagnie de Dragons en 1690. marié en 1704. avec *Catherine-Antoinette* de Pinhac de la Borie, fille de *François-Dominiqué* de Pinhac de la Borie, écuyer, ſeigneur de Moulineuf, & de *Catherine* du Pin de Mommea.

Jean-Genis de Vinols, écuyer, ſeigneur de la Liegue, d'Aboin & de la Tourette, naquit le 5 Décembre 1706.

Les armes : *d'or, à un cep de vigne de ſinople, & un chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

VINTIMILLE : *Tome III. p. 465. col. 2. lig. 2.* Vardieres, *liſez*, Verdieres.

Ibid. p. 466. col. 1. lig. 39. Forcia, *liſez*, Fortia.

Ibid. lig. 43. Rouſſet, *liſez*, Raouſſet.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. d'Arcuſia, *liſez*, d'Arcuſſia.

Ibid. p. 467. *col.* 1. *lig.* 15. *après Marie-Charlotte, ajoutez*, morte.

Ibid. lig. 16. Pompon, *liſez*, Pompone.

Ibid. lig. 30. *après* 1741. *ajoutez*, appellé le comte de Marſeille.

Ibid. lig. 41. *après* 1716. *ajoutez*, morte.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. oncle du marquis de Vintimille, *liſez*, oncle du comte de Luc, pere du comte de Marſeille.

VIPART: *Tome III. p.* 468. *col.* 2. *lig.* 10. Madaillon, *liſez*, Madaillan.

VIRAIL, en Provence: Famille maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du 7 Décembre 1667. & qui ſubſiſte dans *Jean-Antoine* de Virail, marié le 24 Novembre 1748. avec *Suzanne-Victoire* Maure, dont *Jean-François-Michel* de Virail, âgé d'onze à douze ans en 1761.

Les armes ſont: *d'or, parti d'un trait de ſable, à un demi-lion, ou lion iſſant de ſable, mouvant de la partition à dextre, & un demi-château ſommé de tours auſſi de ſable, mouvant à ſeneſtre de la même partition.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 528.

VIREY, ſieur du Gravier, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois épieux d'or, emmanché d'argent, une tête de lion d'or en chef, & une de même en pointe, accoſtée de deux molettes d'argent.*

VIRIEU, en Dauphiné: *Tome III. p.* 469. *col.* 2. *lig.* 3. né en 1723. *liſez*, né en 1743.

Ibid. lig. 6. *Jean-Louis, liſez, Joſeph-Louis.*

VIRON, en Franche-Comté: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à un palmier arraché d'or, au chef de même, chargé d'une aigle de ſable à deux têtes.* Il y a une branche de cette famille établie en France, qui y poſſede la baronnie d'Oiſquerque.

VISSEC: Maiſon des plus anciennes & des plus conſidérables du Languedoc. Elle tire ſon origine d'une terre & d'un château de ce nom, ſitués aux extrémités des diocèſes de Lodeve & d'Alais.

Les anciens ſeigneurs de cette maiſon, ajoutoient aux titres de leurs terres la qualité de puiſſans ſeigneurs. Ils eurent dans le quatorzieme ſiécle des démêlés avec les comtes d'Armagnac, & ſe ſoutinrent avec autant de valeur que de conduite dans leurs terres voiſines de celles que la maiſon d'Armagnac avoit en Languedoc & en Rouergue.

I. *Pierre* de Viſſec, ſeigneur de Viſſec, de la Tude, du Cauſſe, de Sorbs, & autres terres, accorda divers priviléges aux habitans de Viſſec, dont on conſerve encore avec ſoin la Pancarte, qui eſt de l'année 1229. Il eut deux enfans; ſçavoir, *Raymond*, qui ſuit, & *Jean*, qui fut évêque de Maguelonne, auditeur de Rote, & cardinal, comme on le peut voir dans le *Gallia Chriſtiana, fol.* 60. *Tome III.* & dans Catel, en ſes *Mémoires de l'Hiſtoire du Languedoc, Liv. V. p.* 993.

II. *Raymond* de Viſſec, ſeigneur de Viſſec, &c. vivoit en 1275. Il eut trois enfans, qui furent, 1. *Raymond*, qui ſuit;

Digitized by Google

2. *Pons*, qui forma la branche des ſeigneurs de Beaufort ; 3. *Daveze*, chef d'une branche qui a fini dans le courant du quinzieme ſiécle ; 4. *Bernard*, qui fut d'Egliſe.

III. *Raymond* eut de ſa femme, *Bérengere*, deux enfans ; ſçavoir, *Guillaume* de Viſſec, qui continua la branche aînée, par *Pierre* de Viſſec, ſon fils, & *Jean* de Viſſec, ſon petit-fils, à qui on donna la qualité de puiſſant ſeigneur ; il mourut ſans poſtérité, & *Géraud* de Viſſec, ſecond fils de *Raymond*, leur ſuccéda.

IV. *Géraud* de Viſſec, ſeigneur de Viſſec, & autres places, vivoit en 1344. Il eut de ſa femme, *Jean*, qui ſuit.

V. *Jean* de Viſſec I. du nom, ſeigneur de Viſſec, & autres places, vivoit en l'année 1382. Il eut de ſon mariage, *Jean* de Viſſec II. du nom, qui ſuit.

VI. *Jean* de Viſſec II. du nom, ſeigneur de la Tude, de Salſes, de Jonquieres, & autres lieux, épouſa en 1422. *Firmine*, fille de *Grimoald* de Mondaroux, & d'*Iſabelle* d'Alairac. Il eut de ſon mariage, 1. *Jean* de Viſſec III. du nom, qui mourut ſans poſtérité ; 2. *Aſtorge* ; 3. *Pierre* ; 4. *Antoine* ; 5. un autre *Pierre*, qui a continué la poſtérité. Il eut auſſi deux filles, nommées *Bonnefonce* & *Jeanne*.

VII. *Pierre* de Viſſec, ſeigneur de la Tude, de Jonquieres, &c. épouſa *Alix* de Fielque. Il vivoit encore en 1519. Il laiſſa de ſon mariage, 1. *Arnauld*, qui ſuit ; 2. *Jean*, chanoine régulier ; 3. *Pierre* ; 4. *Jacques* ; 5. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Saint Julian, ſeigneur de Malieres.

VIII. *Arnauld* de Viſſec, ſeigneur de la Tude, &c. épouſa en 1525 *Souveraine* de Lodeve, fille de *Pierre* de Lodeve, ſeigneur & baron de Fontez, & de *Jeanne* de Narbonne. Il eut de ce mariage, 1. *Jean* de Viſſec, qui ſuit ; 2. *François* de Viſſec, ſeigneur de Mallevieille ; 3. *Robert*, ſeigneur de Salſes ; 4. *Arnauld*, ſeigneur de Jonquieres.

IX. *Jean* de Viſſec IV. du nom, ſeigneur & baron de Fontez, Saint Martin, Leſtan, Aliſſan, &c. épouſa en premieres noces en 1576. *Marie* de Puymiſſon, dame d'Eripian. Il épouſa en ſecondes noces *Anne* de Thémines, ſœur du maréchal de France de ce nom ; & en troiſiemes, en 1584. *Anne* de Morlhion de Saint Venſa, fille de *Jean* de Morlhion, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & gouverneur du Quercy. Il eut de ſon dernier mariage, *François* de Viſſec, ſeigneur & baron de Fontez, colonel d'un régiment d'Infanterie, qui a continué la branche des ſeigneurs de Fontez, & *Jean-Pons*, qui ſuit, lequel a formé la branche des ſeigneurs de Ganges.

X. *Jean-Pons* de Viſſec de la Tude, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, colonel d'un régiment d'Infanterie, maréchal des camps & armées de ſa Majeſté, gouverneur de la citadelle de Saint André-lez-Avignon, ſeigneur de Caſſillac, & autres lieux, épouſa en 1629. *Jeanne* de Saint Etienne, dame & baronne de Ganges, Saint Martial, Soubeyras, Moulés, &c. fille de *Henri* de Saint Etienne, ſeigneur & baron de Ganges, & de *Françoiſe* de Coſſa. Ils eurent de leur

Digitized by Google

mariage, 1. *Charles* de Viſſec, qui ſuit ; 2. *François* de Viſſec, comte de Ganges, colonel d'un régiment de Dragons, gouverneur de Carcaſſonne, & lieutenant de Roi de la province de Languedoc ; 3. *Jean-Pons*, chevalier & commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem ; 4 *Pierre* de Viſſec, chevalier de Ganges, meſtre-de-camp de Dragons ; 5. *Gabriel* de Viſſec, mort ſans alliance.

XI. *Charles* de Viſſec de la Tude, gouverneur de la citadelle de Saint André de Villeneuve-lez-Avignon, colonel d'un régiment d'Infanterie à l'âge de quatorze ans, ſeigneur & marquis de Ganges, né en 1639. épouſa en l'année 1658. dame *Diane* de Joannis de Châteaublanc, veuve de *Dominique* de Caſtellane, fille de *Gabriel* de Joannis, ſeigneur de Rouſſan, & de *Laure* de Rouſſet de Saint Sauveur. Le Roi, en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, énoncés dans les lettres patentes enregiſtrées au Parlement de Toulouſe, a érigé la baronnie de Ganges en marquiſat. Il eut de ſon mariage, *Alexandre* de Viſſec, qui ſuit, & *Spirite* de Viſſec, mariée en premieres noces à *Henri* du Faïn, marquis de Perrault, & en ſecondes noces à *Paul* de Fortia, marquis d'Urban & de Caderouſſe.

XII. *Alexandre* de Viſſec de la Tude de Joannis, colonel d'un régiment de Dragons, brigadier des armées du Roi, ſeigneur & marquis de Ganges, Caſſillac, Soubeyras, Moulés, Lolivier, &c. épouſa en 1692. *Marguerite* de Gineſtoux, fille de *Jean* de Gineſtoux, baron de Moiſſac, & de dame *N.*.... Blancar. Il eut de ſon mariage, 1. *Alexandre-Louis* de Viſſec, qui ſuit ; 2. *Anne* de Viſſec, mariée à *Joſeph-Melchior* de Raimond de Modene, marquis de Pomerol ; 3. *Louis-Alexandre* de Viſſec, rapporté ci-après.

XIII. *Alexandre-Louis* de Viſſec de la Tude de Joannis, marquis de Ganges, ſeigneur de Caſſillac, Soubeyras, Moulés, Lolivier, & autres places, épouſa en 1718. *Marie-Charlotte* de la Rochefoucault Langheac, fille de *Jean-Antoine* de la Rochefoucault, marquis de Langheac, & de *Marie-Thérèſe* de Guerin de Lugeac. Il a eu de ce mariage, *Louis* de Viſſec, marquis de Ganges, capitaine au régiment de Languedoc, Dragons, mort en 1744. qui épouſa en premieres noces mademoiſelle de la Méſangere, & en ſecondes noces mademoiſelle de Sarret, dont il a *Louis* de Viſſec, marquis de Ganges, né en 1744.

XIV. *Louis-Alexandre* de Viſſec, ſecond fils d'*Alexandre* de Viſſec, capitaine de Dragons, a commencé la branche cadette de Ganges. Il épouſa en 1734. *Marie* d'Alary, dont il a eu, 1. *Louis-Alexandre* de Viſſec, actuellement premier page du Roi ; 2. *Marie* de Viſſec ; 3. *Charlotte* de Viſſec, religieuſe à l'abbaye de Nonenque.

Le marquiſat de Ganges eſt une des anciennes & conſidérables baronnies de la province, dont les ſeigneurs entrent, tous les ans aux Etats Généraux du Languedoc. Ils ont ſi bien ſervi le Roi, qu'outre pluſieurs marques honorables d'eſtime & de confiance de ſa Majeſté, ils ont obtenu en différens temps trois régimens, levés par ordre du Roi dans la

Digitized by Google

province, qui leur ont toujours été accordés avec distinction.

Les armes de cette famille sont : *écartelé d'argent & de sable*, qui est Visſec. Pour légende : *un fleuve*, avec ces mots : *fisto & non fistor.*

VITRÉ : Ville & ancienne baronnie de la province de Bretagne, appartenant à M. le duc de la Trémoille, auquel elle donne le droit de préſider l'ordre de la Nobleſſe à l'aſſemblée des Etats de cette province.

Jean Nouail, ſieur du Jaulnay, a été gouverneur & commandant de cette ville pour le roi Henri IV. Son frere, ſieur de Cohigné, étoit gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Leurs deſcendans ſont aujourd'hui établis dans les environs de la ville de Saint Malo, & portent pour armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or.*

VITRÉ D'ACIGNÉ : Ancienne & illuſtre maiſon éteinte, qui portoit : *d'hermines, à la faſce alaiſée de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

VIVANS DE NOAILLAC : *Jean* de Vivans, marquis de Noaillac, ſeigneur de Puſches, Montluc, &c. lieutenant général des armées du Roi, avoit épouſé *Louiſe* de Meuves, morte dans le Nivernois, le 18 Septembre 1730. dans une des terres du marquis de Jaucourt, ſon gendre, âgée de cinquante-un ans : ils ont pour fille unique madame la marquiſe de Jaucourt, héritiere de tous leurs biens. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1730. *p.* 2114.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

VIVARIO, dans le pays de Liége : Famille noble, qui porte pour armes : *vairé d'argent & d'azur, au franc quartier de gueules, chargé d'un étrier à l'antique d'or, lié de même.* Deviſe : *vertu eſt mon étrier.*

De cette famille étoit *Guillaume* de Vivario, marié à *Jeanne* de Liverloo, morte en l'an 1677. fille de *Pierre* de Liverloo, & de *Catherine* de Maſſillon, de laquelle il eut, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, chanoine de l'égliſe collégiale de Saint Paul à Liége ; 3. *Marguerite*, mariée deux fois ; 4. *Ide*, auſſi mariée ; 5. *Marguerite* de Vivario, épouſe d'Albert de Grady.

Pierre de Vivario, mort à Malines le 20 Février 1720. avoit épouſé en premieres noces à Anvers en 1666. *Anne* Mols, veuve de *François* Vanden-Brock ; & en ſecondes noces le premier Juin 1680. *Anne-Marie* Angelgrave, fille de *Balthaſard*, & de *Jeanne* Lamentoni, morte le 3 Mai 1731. Il eut de ce ſecond mariage neuf enfans, entr'autres, *Jeanne-Marie* de Vivario, née le 2 Octobre 1681. profeſſe aux Urſulines de Malines, où elle a été pluſieurs fois ſuperieure ; 2. *Anne-Catherine* de Vivario, née le 23 Octobre 1684. morte le 8 Octobre 1738. mariée à *Jacques-André* Van-Praet, dont poſtérité ; 3. *Suzanne-Marie*, née à Londres le 8 Novembre 1695. morte à Malines le 18 Février 1751. ſans poſtérité de ſon mariage en 1748. avec *René Benoît* de Cingal, chevalier, capitaine dans un régiment d'Infanterie au ſervice de France, d'une famille de Normandie, entre Caën & Bayeux ; 4. *Pierre-François*, qui ſuit.

Pierre-François de Vivario,

Digitized by Google

né à Londres le 9 Décembre 1697. lieutenant, grand fauconnier de l'Impératrice, reine d'Hongrie, au quartier & district de Malines, par lettres patentes du 30 Septembre 1745. épousa à Malines le 24 Février 1734. *Anne-Caroline* Michel, morte le 6 Octobre 1746. dont,

1. *Henri-Jean-François* de Vivario, baptisé le 20 Juin 1735. mort le 18 Juillet suivant.

2. *Henri-Marie-François-Jacques* de Vivario, né le 24 & baptisé le 25 Juillet 1736.

VIVEROS : *Tome III. p. 471. col. 2. pénultieme lig.* Puggillon, *lisez*, Puyguilhem.

Ibid. p. 472. col. 1. lig. 20. Canillac, *lisez*, Beaufort-Canillac.

Ibid. lig. 29. après Fresnoi, *ajoutez*, sœur des comtesses de Longaunay & de Chastenay, & fille, &c.

VIVET : Les terres de Montclus, Issirac-le-Gard, & deux autres paroisses du diocèse de Mende, furent unies & érigées en marquisat par lettres de 1683. en faveur de *Jacques* Vivet, président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier. Il mourut en 1715. laissant de *Gabrielle* Tremolet, qu'il avoit épousée en 1675. fille de *Jean François*, marquis de Montpezat, lieutenant général des armées du Roi,

1. *N.....* Vivet, marquis de Montclus, président & juge mage du présidial de Nismes, mort en 1738.

2. *Louis-François* Vivet de Montclus, mort évêque d'Alais le 23 Juillet 1755.

3. *N.....* Vivet, marié en 1715. à *N.....* de la Boule, dont un fils, qui est entré en possession du marquisat de Montclus, & de la seigneurie de Fresques, qui lui avoit été substituée. *Tabl. Généal. Part. VIII.*

VIVIEN : Famille de Normandie, diocèse d'Avranches, qui porte pour armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de neuf merlettes de même, posées 3, 3 & 3.*

Marguerite Vivien de la Champagne, née en 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. & prouva qu'elle étoit descendue de *Pierre* Vivien, écuyer, qui vivoit en 1456. & qui étoit son sixieme ayeul. Cette famille subsiste dans *N.....* de Vivien de la Champagne, lieutenant général du bailliage d'Avranches, qui a plusieurs garçons au service du Roi.

VIVIER, même province, élection de Bayeux & de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'azur, à cinq épées d'argent la pointe en bas, 3 & 2.*

VIVIER (du), en Languedoc : Famille qui porte pour armes : *de gueules plein.*

VIVONNE : *Tome III. p. 473. col. 1. lig. 15. après* trois fils, *ajoutez :* Celle des seigneurs de la Châteigneraye & de la Fougeraye, dont il reste encore *N.....* de Vivonne, veuve avec plusieurs enfans de *N.....* de Bermondet. Son fils aîné s'appelle M. de Cromiere, & est capitaine de Dragons au régiment Royal.

Ibid. après les armes, *ajoutez :* Il y a une branche, qui charge le chef *de trois fleurs de lys d'or.*

VOISINS, en Languedoc : *Tome III. p. 473. col. 2. ajoutez :* Les anciens vassaux du comté de Monfort-l'Amaury, éta-

Digitized by Google

Mis en Languedoc, ſont les mêmes que Voiſins d'Ambres.

VOISNE, écuyer, ſieur de la Riviere : Famille de Normandie, élection de Falaiſe, qui porte pour armes : *d'azur, à trois faſces ondées d'argent.*

VOLAND, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Henri-Reynaud* de Voland, ſeigneur de Materon & d'Aubenas, veuf depuis 1751. de *Gabrielle* d'Udſon, dont un fils encore jeune.

Les armes ſont : *d'azur, au cerf ailé volant.*

VOLONZAC, en Rouergue : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à trois tours d'argent, 2 & 1 ; coupé de gueules, à trois roſes d'or, 2 & 1, avec un caſque couronné d'un cercle de baron.*

VOLVIRE : *Tome III. p. 474. col. 1. liſez* par tout l'article Voluire.

VORNE : Il y a deux familles nobles de ce nom en Franche-Comté : l'une qui tiroit ſon nom de la terre de Vorne dans le marquiſat de Chaucins ; l'autre originaire du village d'Yvory, près Salins.

Celle-ci portoit pour armes : *d'azur, à cinq beſans d'argent, placés en ſautoir.*

VOSSEI & VAUSSÉ, en Champagne & en Artois.

François de Voſſei, maréchal des logis de la compagnie des Chevaux-Légers de Berry en 1699. chevalier de Saint Louis en 1704. aide major en 1705. puis major du régiment de Cavalerie de Cayeu en 1709. épouſa en 1706. *Catherine-Eliſabeth* Barthelemi, fille de *Jean* Barthelemi, maire héréditaire de la ville de Heſdin. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe depuis l'an 1539. par ordonnance du commiſſaire départi dans la generalité de Paris du 8 Octobre 1717. De ſon mariage ſont iſſus,

1. *Gabriel-Joachim* de Voſſei, né en 1708.

2. *Jean-François-Edme*, né en 1710. reçu en 1720. au nombre des gentilshommes élevés au Collége Mazarin.

3. *François-Joſeph*, né le 5 Septembre 1718.

4. *Françoiſe-Marie* de Voſſei, née en 1716. reçue à Saint Cyr le 23 Août 1727. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 642.

Les armes ſont : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de deux hures de ſanglier de ſable.*

VOVE : Maiſon d'une ancienne nobleſſe du Perche, où eſt ſituée la terre de la Vove dans les paroiſſes de Corbon & de Courceran, dont l'ancien nom étoit Louel.

Antoine de la Vove, ſeigneur & marquis de Tourouvre, au Perche, de la Guimandiere, Autheuil, Randonnai, Brezolette, la Poterie, le Pleſſis, Saint Gilles, la Motte d'Iverſay, &c. avoit épouſé *Marie* de Remefort de la Grilliere, dont trois fils ; ſçavoir, 1. *Antoine* de la Vove, marquis de Tourouvre, colonel du régiment de Vermandois, & brigadier des armées du Roi, mort en 1706. 2. *Jean-Armand* de la Vove de Tourouvre, évêque & comte de Rhodès, mort le 18 Septembre 1733. 3. *François* de la Vove, appellé le chevalier de Tourouvre, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ci-devant colonel du régiment de Vermandois, où il avoit été long-temps capitaine, & qu'il obtint

au mois de Janvier 1706. après la mort de ſon frère aîné, décédé à Paris le 29 Mars 1740. âgé d'environ ſoixante-trois ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai* 1740. *p.* 1032.

Les armes de la maiſon de la Vove ſont : *de ſable, à ſix beſans d'argent, poſés* 3, 2 & 1.

Le marquiſat de Tourouvre, au Perche, a été acquis par M de la Porte de Riants, qui a épouſé la petite-fille du maréchal duc de Coigny, née de la marquiſe de Croiſſy, tante du duc de Coigny d'aujourd'hui. Il a un fils & une fille.

VOUE, au Maine : C'eſt une des premieres familles de la province, qui tient aux principales maiſons de France. *François* de la Vouë, chevalier de l'ordre du Roi, baron de la Pierre au pays du Maine, ſeigneur de Clamecy en Berry, de Peillac & de Cothuan en Bretagne, épouſa *Gabrielle* Carman, fille du comte de Maillé-Carman, dont il eut *Louis*, *Jacques*, *Gabrielle* & *Charlotte* de la Vouë.

Louis de la Vouë, chevalier, de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de ſa Majeſté, baron de la Pierre, épouſa le 19 Août 1603. *Guyonne* de Courtalvert, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Pezé, & de *Guyonne* de Tremegon, iſſue d'une des bonnes maiſons de la Bretagne, dont il eut *Guyonne*, qui ſuit, *Marguerite*, *Anne*, & *Iſabelle*, rapportées ci-après, & *Roberde* de la Vouë.

Guyonne de la Vouë épouſa le 20 Mai 1629. *Pierre* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur dudit lieu, à qui elle porta la baronnie de la Pierre au Maine, & la ſeigneurie de Cotehan au Maine. *Voyez* FRESNAYE.

Marguerite de la Vouë épouſa *Nicolas* Broſſart, ſeigneur de Mennecourt, dont elle n'eut point d'enfans.

Anne de la Vouë fut mariée à *Claude* de Talhouet, chevalier, ſeigneur dudit lieu, ſorti d'une bonne & ancienne famille de la province, dont la poſtérité exiſte dans les ſeigneurs de Talhouet-Beſlon.

Iſabelle de la Vouë, quatrieme fille de *Louis*, épouſa *Jean* de la Haye-Dréan, chevalier, ſeigneur dudit lieu, évêché de Mantes, par contrat du 24 Juin 1641.

Jacques de la Vouë, ſecond fils de *François*, & de *Gabrielle* Carman, épouſa le 3 Février 1725. *Charlotte* de Goulaine, dont il eut *Louiſe* de la Vouë, mariée à *Frédéric* de Commargon, chevalier, ſeigneur de Merglire.

Gabrielle de la Vouë, fille aînée de *François*, & de *Gabrielle* de Maillé de Carman, fut mariée à *Louis* de la Vallée, chevalier, ſeigneur & baron dudit lieu, dont *Marie* de la Vallée, mariée à *Louis* de Carbon, chevalier, ſeigneur dudit lieu, & *Gabrielle* de la Vallée, mariée au ſeigneur de Sarré.

Charlotte de la Vouë, ſeconde fille de *François*, & de *Gabrielle* de Carman-Maillé, fut mariée à *N.* .... de Kgorlais, chevalier, ſeigneur de Cludon, d'une des bonnes & anciennes familles de Bretagne.

VOYER, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois haches de ſable, 2 & 1, les deux du chef adoſſées.*

Digitized by Google

URFÉ : *Tome III. p.* 475. *col.* 2. *lig.* 22. Sommeril, *liſez*, Sommerive.

Ibid. lig. 32. après ſœur, *ajoutez*, dont la marquiſe du Châtelet-Freſnieres, héritiere d'Urfé-Laſcaris.

Ibid. p. 476. *col.* 1. *lig.* 6. Valmorei, *liſez*, Valromei.

URIGNY (d'), en Normandie, ſubdélégation d'Argentan, marquiſat érigé en 1723. en faveur de M. *Pierre-Jean-Jacques* de Vauquelin, chevalier, ſeigneur d'Urigny, qui le poſſede encore actuellement.

URRE : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 11. Valada, *liſez*, Velada.

URSINS : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 16. prince de Salafra, *liſez*, prince de Solafra, & *ajoutez*, créé prince de l'Empire, premier prince du royaume de Naples, & prince étranger en France.

URSINS (des) : *Tome III. p.* 479. *col.* 1. *lig.* 44. *après* Urſins, *ajoutez*, avec les armes que la maiſon d'Harville, marquis de Treſnel, porte en cœur, par ſubſtitution de Juvenel.

URVOI : Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 646.

Gilles Urvoi I. du nom, écuyer, ſeigneur de la Touche-Bréhault, fut déclaré noble & iſſu d'ancienne extraction noble, depuis l'an 1460. & maintenu dans la qualité d'écuyer, par arrêt des commiſſaires de Bretagne du 8 Avril 1669. Il fut pere de *Gilles*, qui ſuit, & de *Louis-Jean-Baptiſte*, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

Gilles Urvoi II. du nom, écuyer, ſeigneur de Saint Bedan, épouſa en 1688. *Olive-Claude* de Keremar, dont il eut pour fils aîné *Touſſaint-Annibal-Marin* Urvoi, écuyer, ſeigneur de Saint Bedan, né le 10 Mai 1693. marié en 1718. avec *Agnès* le Bigot, fille puînée de *Touſſaint* le Bigot, ſeigneur de Kergario, dont il a eu, entr'autres enfans,

Touſſaint-Félix Urvoi, ſeigneur de Saint Bédan, né le 17 Février 1720. reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 30 Avril 1737.

Louis-Jean-Baptiſte Urvoi, écuyer, né le 26 Octobre 1676. ſecond fils de *Gilles* Urvoi I. du nom, & de *Péronnelle* le Gaſcoing, ſervit pluſieurs années en qualité de garde du corps du Roi. Il fut marié en 1723. avec *Catherine* Coroller, dame de Hellez, dont il a eu,

1. *Louis-Alexandre* Urvoi, écuyer, né le 4 Décembre 1728.

2. *Florian-Louis-Marin*, né le 11 Novembre 1729.

3. *Jeanne-Julienne*, née en 1724.

4. *Marie-Françoiſe-Hyacinthe*, née en 1725. & reçue à Saint Cyr en 1736.

5. *Françoiſe-Jeanne*, née le 25 Juin 1726.

6. *Marie-Claude-Françoiſe* Urvoi, née en 1731.

Les armes ſont : *d'argent, à trois chouettes de mer, ou poules d'eau de ſable, membrées de gueules, & poſées* 2 & 1.

Digitized by Google

WAEPENAERT : Ancienne famille originaire de Sinay, au pays de Waës, dont étoit *Marin* de Waëpenaert, fils de *Marin*. Il mourut le 14 Février 1692. & avoit épouſé *Joſſine* de Whitte, fille de *Jean*, décédée en 1672. dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Charles-Philippe* de Waëpenaert, mort le 22 Juin 1718. âgé de cinquante-quatre ans. Il avoit épouſé *Catherine* Uleminex, morte le 2 Septembre 1715.

Jean de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe au pays d'Aloſt, haut échevin du pays & territoire de Dendermonde, honoré d'un diplôme de chevalerie héréditaire le 18 Mars 1720. mort le 31 Janvier 1724. âgé de ſoixante-deux ans. Il eut de *Marie-Philippine* Guens, ſon épouſe,

Charles-Philippe-Léopold-Balthaſard de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe, conſeiller-penſionnaire de Malines par élection du 20 Mars 1721. & après conſeiller au Grand-Conſeil à Malines par patentes du 29 Mai 1724. Il eſt mort en Septembre 1735. laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Jeanne* Elbo, ſa couſine germaine, fille de *Jean*, & de *N*..... Guens,

Jean-Philippe de Waëpenaert, ſeigneur d'Erpe, ſubſtitut, procureur général au Grand-Conſeil de Malines dès l'an 1744. puis conſeiller & procureur général en la même Juriſdiction en 1750. Il a épouſé en Août 1744. *Angéline* Van-Praet, fille de *Jacques-André*, & d'*Anne-Catherine* de Vivario, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *de gueules, à trois têtes de Cavalier de carnation, armées d'un caſque ouvert d'argent, liſéré d'or.*

WALE : *Tome III. p.* 482. *col.* 1. *lig.* 35. Riquiſton, *liſez*, Requiſton.

WALHAIN : *Tome III. p.* 482. *col.* 2. *lig.* 44. *ajoutez* : La branche de l'évêque de Liége & des derniers princes de Berghes, & princeſſe de Grimberghes, portoient l'écuſſon de Bautershem, qui étoit : *de ſinople, à trois mâcles d'argent, au chef de Malines*, qui eſt *d'or, à trois pals de gueules, au franc quartier de Brabant de ſable, au lion d'or.*

WAREL, en Soiſſonnois : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, rangées en chef, & d'un lion d'or poſé en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 647.

WASSERVAS DE MARCHE, en Flandres & en Artois.

Godefroy de Waſſervas, écuyer, ſeigneur de Marche, de Chouelette & de Vieil-Meſnil, fut mayeur de la ville de Namur depuis l'an 1567. juſqu'en 1570. Il mourut en 1580. & fut enterré dans l'égliſe de Saint Nicolas de Valen-

Digitized by Google

ciennes, où l'on voit encore ſon épitaphe.

Jean de Waſſervas, ſon fils, écuyer, ſeigneur de Marche, &c. fut meſtre-de-camp pour le ſervice de l'Empereur, puis ſergent major & capitaine pour le ſervice de ſa Majeſté Catholique. Il étoit pere de *Charles-Philippe* de Waſſervas, écuyer, colonel d'un régiment d'Infanterie des hauts Allemands, pour le ſervice du duc de Bouillon, ſouverain de Sedan, puis colonel d'un régiment pour le ſervice du prince *Ferdinand* de Baviere, électeur de Cologne, par commiſſion de 1641. marié en 1628. avec *Michelle* de Sucre, mere de *Paul-Jean* de Waſſervas, écuyer, ſeigneur de Marche, qui épouſa en 1686. *Françoiſe-Claire* de Béthencourt, dont naquit en 1686.

Ignace-Antoine de Waſſervas, écuyer, ſeigneur de Marche & d'Haplaincourt, marié en 1709. avec *Suſanne* des Auberts. Il en a eu, entr'autres enfans,

Charles de Waſſervas d'Haplaincourt, né le 28 Juin 1710. reçu au nombre des gentilshommes élevés au Collége des quatre Nations à Paris. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 648.

Les armes ſont : *d'azur, à trois pots, ou aigrieres d'or à l'antique, poſés* 2 & 1.

WAVRANS : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois fleurs de lys de gueules, au pied coupé*, 2 *en chef* & 1 *en pointe.*

Pierre de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Pierrepont & d'Eſclimeux, épouſa *Perrine* de Meſjens, dont *Pierre*, qui ſuit, & *Jean* de Wavrans.

Pierre de Wavrans II. du nom, écuyer, ſeigneur de Sequieres, & de Savelies, épouſa *Jeanne* Boſtove, dont *Charles-François*, qui ſuit, *Nicolas* & *Marie* de Wavrans.

Charles-François de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Sequieres, épouſa *Jacqueline* du Tertre, dont *Charles*, qui ſuit, & *Jacqueline.*

Charle de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Bourſin, Sequieres, Boucquehauk, & Marles en partie, épouſa *Jeanne* Rataut, dont il eut *Charles*, qui ſuit, *Jacqueline*, *Marie* & *Catherine* de Wavrans.

Charles de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Bourſin, Sequieres, Marles, Pont-à-Hames, ſe maria avec *Suſanne* de Maulde, dont *Charles*, *Gabriel*, qui ſuit, *Iſaac*, *François Louis* & *Catherine* de Wavrans.

Gabriel de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Hames, épouſa *Hélene* de Comitin, dont *Iſaac*, marié à *Magdelene* d'Enquinchaut, mort ſans poſtérité, & *Charles* de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Bourſin, Sequieres, Marles, Saint Honoré, Pont-à-Hames, Rault, &c. commandant pour le Roi au Riſban de Dunkerque, non marié.

SECONDE BRANCHE.

François de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Javelles, épouſa *Françoiſe* du Péage, dont *Claude*, & *Prançoiſe*, qui ſuit.

François de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Javelles, épouſa *Marie* le Caron, dont *Jean*, qui ſuit, & *Anne* de Wavrans.

Jean de Wavrans, écuyer, ſeigneur de Sequieres, de Javel-

Digitized by Google

les & de Sery en Valois, épouſa *Louiſe* de Vaſſaux, dont *Jean*, & *Magdelene* de Wavrans.

Une autre branche a fini à *Julien* de Wavrans, écuyer, ſeigneur d'Heringuel, de la Paſtourelle, qui n'eut qu'une fille, *Marie-Marguerite* de Wavrans, mariée en premieres noces à *Jean-Robert* de Hannedouche, chevalier, ſeigneur de Rebeque, &c. & en ſecondes noces à *Michel* de la Tour-Batty, dont elle n'a pas eu d'enfans. Elle en a eu quatorze ou quinze de ſon premier mariage, entr'autres, une fille, mariée à *Michel* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, capitaine de Cavalerie au régiment Royal Cravates.

WERCHIN : *Tome III. p.* 488. *après* les armes, *ajoutez* : Une héritiere entra & porta ſon nom & ſes armes dans une branche de la maiſon de Barbançon, qui fondit dans Melun-Epinoy.

WERQUIGNEUL : Terre & marquiſat dans le pays d'Artois, appartenant à la maiſon de Preud'homme d'Haillies.

Cette maiſon noble & ancienne eſt originaire du Cambréſis, & a donné pluſieurs chevaliers du temps de Saint Louis. Le premier, dont la filiation eſt ſuivie, eſt

I. *Pierre* de Preud'homme, chevalier. Il vivoit en l'an 1261. & épouſa *Marie* du Bois de Fiennes, fille de *Henri*, & de *Marie* de Saint Venant, de laquelle naquit,

II. *Jean* de Preud'homme, chevalier, ſeigneur de Langlé, Haluin, &c. mort l'an 1289. ayant été allié avec *Alix* Urete, fille d'*Alard*. De ce mariage ſortit, entr'autres enfans,

III. *Alard* de Preud'homme, écuyer, ſeigneur d'Annapes, du Crux, d'Haluin, &c. qui de ſa femme *Mehault* le Prevoſt de Baſſerode, morte en l'année 1305. laiſſa,

IV. *Alard* II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Annapes, du Crux, Haluin, &c. décédé l'an 1360. Il avoit été marié avec *Agnès* de Clermez, fille de *Guillaume*, dont il eut,

V. *Pierre* II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Annapes, &c. après la mort de ſon frere aîné. Il épouſa en l'an 1359. *Catherine* de Hangouart, fille de *Waulthier*, & de *Marie* de Villers, de laquelle vint,

VI. *Alard* III. du nom, écuyer, ſeigneur d'Annapes & d'Haluin, mort l'an 1416. ayant été allié vers l'an 1400. avec *Sainſle* de Relly, dame de Deſprets, fille de *Colard*, ſeigneur de Relly, & de *Catherine* de Wavrin, qui le fit pere de deux garçons, qui furent,

1. *Henri*, qui ſuit.

2. *Alard* IV. du nom, écuyer, pannetier du bon duc *Philippe* de Bourgogne en l'an 1452. mort ſans poſtérité de ſa femme *Marie* Poulain de Hennin-Liétard, dame de Haillies.

VII. *Henri* de Preud'homme, écuyer, ſeigneur d'Annapes, Haluin, &c. mourut en l'an 1473. laiſſant de ſa femme *Jeanne* Chucquet, fille d'*Adrien*, chevalier, ſeigneur d'Herſeau,

VIII. *Jean* II. du nom, écuyer, échanſon du bon duc *Philippe* de Bourgogne l'an 1458. ſeigneur d'Annapes, Haluin, &c. Il épouſa *Philippote* Poulain de Hennin-Liétard, dame de Haillies, & ſœur de *Marie* Poulain de Hennin-Liétard, femme d'*Alard* IV. du nom, tous deux ci-devant nom-

Digitized by Google

més. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

IX. *Jean* III. du nom, chevalier, ſeigneur de Haillies, Annapes, Haluin, Lupecourt, &c. grand écuyer de la reine de Caſtille, chancelier & chambellan de *Charles*, roi d'Eſpagne, mort le 14 Avril 1533. Il s'étoit allié par contrat de l'an 1505. avec *Anne* de Thouars, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Mortagne, échanſon de Louis XI. roi de France, & de *Jacqueline* de Carneux, morte le 14 Août 1540. étant mere de pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Charles*, qui ſuit.

2. *Philippe*, chevalier, ſeigneur de Boſeghem, gentilhomme de la bouche de *Charles-Quint* en 1548. mort en Février 1582. ayant été marié à *Jeanne* de Montmorency, fille de *Charles*, dont trois enfans morts ſans poſtérité.

3. *Iſabeau*, mariée en premieres noces en l'an 1527. à *François* d'Ongnies, chevalier, ſeigneur du Queſnoy ſur la Deule; en ſecondes noces à *François* de la Kéthulle, chevalier, ſeigneur de Rihove; & en troiſiemes, à *Jean* de Roiſin, chevalier, ſeigneur de Rongies.

4. *Jeanne*, mariée en premieres noces en l'an 1530. à *François* de Bercus, chevalier, ſeigneur dudit lieu; & en ſecondes, à *Arnould* de Harchies, chevalier, ſeigneur de la Motte, &c. Elle eut du premier lit, 1. *Catherine*, héritiere de Bercus, femme de *Philippe* de Tenremonde, chevalier, ſeigneur de Baſchy, Merigny, &c. d'où ſont iſſus deux chanoineſſes de Denain (*a*); 2. *Magdelene* de Bercus, ſeconde femme de *François* de Beauſiemez, d'où ſortit auſſi une chanoineſſe de Denain (*b*).

X. *Charles* de Preud'homme d'Haillies, chevalier, ſeigneur de Haillies, Annapes, Beaumont & Flers, mort l'an 1562. Il épouſa *Barbe* le Blanc, fille de *Guillaume*, chevalier, ſeigneur de Houchin & de Meurchin, & mere de

XI. *Jean* IV. du nom, chevalier, ſeigneur de Haillies & d'Haluin, baron de Poucques & de Neuville, par achat de la Carnoye, Langlé, &c. Il ſe maria par contrat de l'an 1559. avec *Antoinette* de Grenet de Cumaing, vicomteſſe de Nieuport, dame de Cocquignies, &c. de laquelle il eut,

1. *Catherine*, épouſe de *Ferdinand* de Lichterwelde, chevalier, vicomte de Caeskerke & de Velnaere, dont une nombreuſe poſtérité.

2. *Jean* V. du nom, qui ſuit.

3. *Henri*, créé chevalier en l'an 1604. & reconnu dans ſes patentes pour être iſſu de prédéceſſeurs chevaliers du temps de Saint Louis.

XII. *Jean* V. du nom, chevalier, ſeigneur d'Haillies, de Neuville, la Carnoye, Haluin, Langlé, Cocquignies, &c. vicomte de Nieuport, baron de Poucques, lequel étoit du Conſeil

(*a*) *Elles y ont prouvé toutes deux le quartier de Preud'homme d'Haillies.*

(*b*) *Elle y a auſſi prouvé le quartier de Preud'homme d'Haillies, ſuivant l'atteſtation qui en a été ſignée par le généalogiſte des dames de Denain.*

Digitized by Google

de guerre de *Philippe*, roi d'Eſpagne, fut créé chevalier l'an 1600. & eſt mort l'an 1642. Il épouſa en Septembre 1606. *Catherine* de Croix, morte en l'an 1656. fille de *François*, comte de Croix, d'où ſont iſſus,

1. *Alexandre*, mort jeune.

2. *Jean-François*, lieutenant colonel d'un régiment haut Allemand, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643. Il gît à Poucques.

3. *Marc-Antoine*, héritier de ſon frere, & tige de la branche aînée, qui ſuit.

4. *Pierre*, chevalier de Malte, capitaine de cent chevaux Cuiraſſiers, mort au retour de ſes caravanes des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Tervure, proche Bruxelles.

5. *Charles-Philippe*, auteur des marquis de Werquigneul, qui ſeront rapportés ci-après.

6. *Antoinette*, mariée en Novembre 1653. avec *Albert* de Maulde, chevalier, marquis de la Buiſſiere, morte ſans enfans l'an 1671.

7. *Anne-Marie*, épouſe en Novembre 1641. de *Michel* de Hangouart, chevalier, baron d'Avelin, tige des comtes de ce nom.

8. *Marie-Catherine-Iſabelle*, épouſe de *Godefroy-François* de Balbany, ſeigneur de Veldonc.

Branche aînée, dont les vicomtes de Nieuport.

XIII. *Marc-Antoine* de Preud'homme d'Haillies, fils de *Jean* V. du nom, & de *Catherine* de Croix, vicomte de Nieuport, baron de Poucques, ſeigneur de Neuville, la Carnoye, Langlé, Cocquiguies, &c. mort à Gand le 5 Novembre 1699. & enterré à Poucques, épouſa en premieres noces l'an 1657. *Marie-Françoiſe*, née comteſſe de Baſta-Moucron, fille de *Ferdinand*, comte de Baſta & du Saint Empire, & de *Françoiſe* Vander-Gracht, morte le 12 Janvier 1665. & en ſecondes noces l'an 1667. *Anne-Maximilienne* d'Amman, née vicomteſſe d'Omberghe, fille de *Gaſpard*, vicomte d'Omberghe, & de *Jeanne-Philippine* Lanckals.

Du premier lit vint une fille, nommée *Marie-Anne-Antoinette-Françoiſe*, morte à Annapes en Mai 1740. ayant épouſé au mois de Mai 1679. *Antoine* de Robles, comte d'Annapes, mort le 4 Novembre 1692.

Du ſecond lit ſortirent,

1. *Jeanne-Philippine*, morte en célibat le 10 Juin 1697. Elle gît à Poucques.

2. *Charles-François*, fils aîné, mort à marier le 31 Août 1721. Il gît à Poucques.

3. *Marc-Antoine-Albert*, qui continua la poſtérité.

4. *Albert-Florent*, mort âgé & en célibat à Lille en 1738.

5. *Marie-Anne-Nicole*, actuellement vivante, & épouſe en 1705. de *Gilles-François*, comte de Lichterwelde, dont il y a poſtérité.

XIV. *Marc-Antoine-Albert* de Preud'homme d'Haillies, ſeigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, la Carnoye, Schoonenberghe, Langlé, &c. vicomte de Nieuport, Omberghe, Elche & de Burgh-Gracht, baron de Poucques, député à la Cour de la part des Etats de Flandres, mort à Gand le 11 du mois de

Digitized by Google

Septembre 1722. épouſa en l'an 1713. *Antoinette - Alexandrine*, née baronne d'Ongnies de Courieres, dame de Caneghem, &c. morte à Gand le 13 Juin 1739. fille de *François - Joſeph*, baron d'Ongnies & de Courieres, lieutenant général des armées d'Eſpagne, gouverneur de Courtray, & de *Marie-Charlotte* de Blaſere, dame d'Ydewalle. De ce mariage ſont nés,

1. *Marie-Anne-Françoiſe*, dame du Bus, mariée le 13 Avril 1737. avec *Antoine - François - Joſeph*, marquis & comte d'Hangouart & d'Avelin, vivans avec poſtérité.

2. *Charles - Florent - Ideſbalde*, qui ſuit.

3. *Marie - Auguſtine - Colette*, dame de la Carnoye, épouſe le 26 Décembre 1745. d'*Albert-Conſtant - Joſeph*, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, ſon couſin, rapporté ci-après.

4. *Anne-Joſephe-Nicole*, mariée le 3 Novembre 1746. avec *Louis-François-Jérôme*, baron de Dion, ſeigneur de Wandoſme, &c. avec poſtérité.

XV. *Charles-Florent-Ideſbalde* de Preud'homme d'Haillies, ſeigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c. vicomte de Nieuport, Omberghe, Eſche, &c. baron de Poucques, chambellan actuel de l'Impératrice, reine de Hongrie, épouſa en l'an 1741. *Marie - Anne - Charlotte-Alegambe* de Baſinghien, fille de *Charles*, baron d'Auweghem, & d'*Iſabelle* Wouters, dont ſont nés,

1. *Louis-Erneſt-Charles-Antoine-Hubert*, cornette des Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice, reine de Hongrie.

2. *Charles - Auguſtin - Antoine-Jacques*, page du duc *Charles* de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, & frere de l'Empereur régnant.

3. *Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine*, chevalier de Malte en 1747.

4. *Joſeph-Charles-Antoine.*

5. *Conſtantin-François-Antoine-Joſeph.*

6. *Hubert - Marie - Florent - Antoine.*

7. *Charles - Alexandre - Marie-Antoine.*

8. *Florent - Charles - François-Antoine-Colette.*

9. *Marie - Tranquille - Thereſe-Adelaïde-Antoinette.*

Branche cadette, dont les marquis de Werquigneul.

XIII. *Charles - Philippe* de Preud'homme d'Haillies, chevalier, fils cadet de *Jean V.* du nom, & de *Catherine* de Croix, épouſa en l'an 1668. *Iſabelle* de Croix, dame de Hauchy, fille de *Thomas*, ſeigneur de Malanoy, & de *Marie* de Warluſel, dame de Hauchy. De ce mariage ſont nés,

1. *Thomas-Albert*, marquis de Preud'homme d'Haillies, baron de Hauchy, ſeigneur de Cuinchy, meſtre-de-camp de Cavalerie au ſervice de France, qui épouſa en premieres noces *Anne* de Saint Sauf-Lieu, & en ſecondes noces *Marie - Guiſlaine* de Villers au Tertre; il mourut à Cuinchy ſans poſtérité.

2. *Antoine - Severin - Joſeph*, mort en célibat.

3. *Marc-Antoine-Joſeph*, mort religieux de l'abbaye de Saint Bertin.

Digitized by Google

4. *Antoine-Joſeph*, qui ſuit.

XIV. *Antoine-Joſeph*, chevalier, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, comte d'Haluin (*a*), ſeigneur de Manchicourt, Courſelles, &c. capitaine dans un régiment de Dragons, naquit poſthume, & mourut en Décembre 1739. ayant été allié en premieres noces à *Marie-Françoiſe-Antoinette* de Balbany, fille de *Godefroy-François*, & de *Marie-Catherine-Iſabelle* de Preud'homme d'Haillies, ci-devant nommés, ſans hoirs; & en ſecondes noces en 1720. à *Catherine-Conſtance-Eugénie* de Dion, fille de *Jean*, baron de Dion, ſeigneur de Wandoſme, &c. & de *Marie-Jérômette* Dehamel de Grand-Rullecourt. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Albert-Conſtant-Joſeph*, qui ſuit.

2. *Marie-Charlotte-Joſephe-Guiſlaine*, mariée à *Pierre-Auguſte-Marie* de Waſiers.

3. *Marie-Maximilienne-Henriette*, épouſe le premier Septembre 1760. de *Conſtant-Marie-Hyacinthe-Joſeph* de Coupigny de le Bargue.

XV. *Albert-Conſtant-Joſeph*, marquis de Preud'homme d'Haillies & de Werquigneul, chevalier, ſeigneur de Manchicourt, Courſelles, Vancourt, &c. ci-devant officier dans les Cuiraſſiers de France, épouſa à Gand le 26 Décembre 1745. *Marie-Auguſtine-Colette* de Preud'homme d'Haillies, ſa parente, ci-devant nommée, dame de la Carnoye, morte en couches le 7 Juin 1752. laiſſant de ſon mariage,

1. *Charles-Conſtant-Joſeph*, né le 3 Octobre 1746. mort à Lille le 3 Janvier 1754.

2. *Louis-Henri-Joſeph*, fils aîné.

3. *Marie-Tranquille-Joſephe*, reçue chanoineſſe à Denain (*b*) le 23 Mai 1757.

4. *Charles Jérôme-Joſeph*.

La maiſon de Preud'homme d'Haillies porte: *de ſinople, à l'aigle d'or éployée, becquée & membrée de gueules*; & a formé anciennement pluſieurs autres branches qui ſont actuellement éteintes.

WHITTE: Famille de l'évêché de Saint Malo en Bretagne, maintenue par lettres patentes de reconnoiſſance & déclaration de nobleſſe d'ancienne extraction du mois de Juin 1718. vérifiées & enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne par arrêts des 4 & 19 Janvier 1719.

Les armes de la maiſon de White ſont: *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

WIGNACOURT, dans les Pays-Bas: Famille qui porte pour armes: *un écu d'argent, à trois fleurs de lys de gueules, au*

(*a*) *Il vendit ce fief qui étoit dans la maiſon de Preud'homme d'Haillies, dès le treizieme ſiècle.*

(*b*) *Elle y a prouvé la deſcendance de ſes pere & mere, depuis inclusivement* Jean *de Preud'homme d'Haillies III. du nom, mort le 14 Avril 1533. & époux d'*Anne *de Thouars, ſuivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des dames de Denain.*

pied

Digitized by Google

pied nourri, posées 2 en chef & 1 en pointe.

C'eſt une ancienne & illuſtre maiſon, connue dès l'an 1200. qui a donné dans le dernier ſiécle deux grands-maîtres & princes de l'ordre de Malte, des chanoineſſes dans les chapitres de Nivelle, Mons, Maubeuge, Andenne, Denain, &c.

Huon, ſeigneur de Wignacourt, qui vivoit en l'an 1209. fut pere, par ſa femme *Charlotte* de la Vieſville, de

Gauthier, ſeigneur de Wignacourt, vivant en 1240. & 1246. lequel étoit mari d'*Alix* de Créquy, dont le fils,

Adam, ſeigneur de Wignacourt, qui vivoit en 1279. épouſa *Ide* de Tenques, & fut pere de *Jean*, ſeigneur de Wignacourt & de la Tiremende, dont le frere *Warquant* fut à la chevauchée de Saint Omer en 1340. ſous la conduite d'*Eudes*, duc de Bourgogne.

Jean, qui épouſa *Aldegonde* de Saveuſe, partagea à ſes enfans avec elle le 12 Mars 1331. & fut pere, entr'autres, de *Gotrand*, qui ſuit, & de *Jean*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

Gotrand, ſeigneur de Wignacourt, fut allié à *Bonne* de Saveuſe, qui le rendit pere de

Pierre, vivant en 1379. allié à *Marie* de Nédonchel, qui fut mere, entr'autres enfans, de *Jean*, qui ſuit, & d'*Othon*, auteur de la branche des ſeigneurs de Flettre, qui ſera rapportée ci-après.

Jean de Wignacourt partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſes freres & ſœurs le 24 Juillet 1380. & épouſa *Jeanne* de Saint Omer, dont vint,

Jacques, allié en 1400. ou 1419. à *Marie* de Noyelle, qui fut mere de

Louis, vivant en l'an 1429. Il épouſa *Marie* d'Augrale, dame d'Ourton, dont,

Louis, dit *Gohier*, ſeigneur de Wignacourt & d'Ourton en 1468. lequel vivoit avec ſa femme *Alix* de Bernemicourt en 1477.

Guiſlain, leur fils aîné, ſeigneur de Wignacourt & d'Ourton en 1500. épouſa *Louiſe* de Prouville, dame de Bugnaſtre & de Bullecourt, de laquelle vint, entr'autres enfans,

Charles, allié en premieres noces en 1543. à *Marie-Marguerite* de Poix, dame de Maubenanchon, de laquelle il n'eut point d'enfans, & en ſecondes noces à *Hélene* de Marnix. Du ſecond lit vint, entr'autres,

Antoine, ſeigneur de Wignacourt & d'Ourton, marié en premieres noces en 1584. à *Anne-Claire* de Hornes, fille de *Jean* de Hornes, baron de Borſtel, & de *Marie* de Sainte Aldegonde, morte en 1594. & en ſecondes, le 23 Décembre 1603. à *Marie* de Berghes, fille de *Pierre* de Berghes-Saint-Vinox, ſeigneur d'Olehain, & de *Jeanne* de Bailleul, dame de Plantin, Fromentel & Boubers, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit ſortit, entr'autres,

Maximilien, ſeigneur de Wignacourt, allié en 1615. à *Marguerite* ou *Françoiſe* de Quinchy, qui fut mere, entr'autres enfans, de *Philippe-Albert*, qui ſuit.

Philippe-Albert, ſeigneur de Wignacourt, baron de Pernes, &c. mari d'*Iſabeau* de Berghes-Saint-Vinox, fille de *Charles*, de Berghes-Saint-Vinox, & de

Claudine de Carnin, fut pere, entr'autres enfans, de *Charles-Maximilien*, qui ſuit.

Charles-Maximilien, ſeigneur de Wignacourt, d'Ourton & de Camblin, épouſa *Marie-Françoiſe* de Carnin.

Othon de Wignacourt, ſecond fils de *Pierre*, & de *Marie* de Nédonchel, fut pere, par *Marguerite* du Bois de Fiennes, de *Maret*, qui ſuit.

Maret de Wignacourt, vivant en 1421. ſe maria à *Marguerite* du Dureat, dont *Warin*, qui ſuit.

Warin de Wignacourt, ſeigneur d'Eſcalus en 1443. épouſa *Marie* le Vaſſeur, dite le Mire, & fut pere de *Hugues*, qui ſuit.

Hugues de Wignacourt, ſeigneur d'Elcalus, allié à *Jeanne* de Tramecourt, eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui ſuit.

Jean de Wignacourt, ſeigneur d'Elcalus, épouſa en 1522. *Barbe* de Sars, dame de Fiettre. De cette alliance vint *Philippe*, qui ſuit.

Philippe de Wignacourt, ſeigneur de Fiettre, épouſa en l'an 1559. *Jeanne* d'Audenfort, dame de Fontaine & de Tatinghem, de laquelle il eut, entr'autres enfans, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Philippe* de Wignacourt, dont il ſera parlé ci-deſſous, après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Wignacourt, ſeigneur de Fiettre, baron de Cauroy, &c. épouſa en 1590. *Anne* d'Oſtier, dite de Lierre, de laquelle il eut *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Wignacourt, baron de Cauroy, &c. en faveur duquel la terre de Fiettre fût érigée en comté, par lettres du 23 Septembre 1636. épouſa en l'an 1629. Dona *Françoiſe* Gallo-Salamanca, qui le rendit pere de *Michel*, qui ſuit.

Michel de Wignacourt, comte de Fiettre, ſe maria en 1664. à *Geneviève* Adornes, dame de Margullies, d'où vint,

Denis-François de Wignacourt, comte de Fiettre & de Herly, grand bailli héréditaire de Caſſel, qui épouſa en l'an 1684. *Marie-Philippote-Aldegonde* de Croix d'Heuchin, de laquelle il a eu,

Albert-Denis-Florent, comte de Wignacourt & de Fiettre, grand bailli de Caſſel, lequel a epouſé *N.*... de Ghiſtelle, fille de *Philippe*, marquis de Saint Floris, & de *Marie-Claire* de Créquy, dont poſtérité.

Philippe de Wignacourt, ſecond fils de *Philippe*, & de *Jeanne* d'Audenfort, ſeigneur de Fontaine & de Tatinghem, épouſa en 1602. *Anne* de Witz, fille de *Jérôme*, & de *Marie* de Heuchin, de laquelle naquit, entr'autres enfans,

Anne de Wignacourt, qui devint l'héritiere des ſeigneuries de Fontaine & de Tatinghem, qu'elle porta en mariage en 1637. à ſon mari *Louis* de Hoſton, chevalier, ſeigneur de Freſignies, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le ſervice de ſa Majeſté, mort en 1642. *Voyez* HOSTON.

Branche des ſeigneurs de Wignacourt, & autres lieux.

Il reſte à parler de la branche formée par *Jean* de Wignacourt, frere puîné de *Gotrand*.

Ce *Jean* fut ſeigneur de Wignacourt, Ligny & Heurtebize en 1348. & épouſa *Yolande* de Wignacourt, qui le rendit pere, entr'autres enfans, d'*Otton*, qui

partagea avec ſes freres en 1382. & fut marié à *Catherine* de Beauvais, & en eut *Otté*, ſeigneur de Wignacourt & de Ligny, qui ſuit, & *Robert*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans le dernier ſiècle.

Otté, ſeigneur de Wignacourt, prit pour femme *Jeanne* de Beaudrehcques, & en eut, entr'autres enfans,

Jean de Wignacourt, ſeigneur de Wignacourt, Heurtebize, &c. allié à *Marie* de Berghes-Saint-Vinox, dame de Bebrere, morte en 1457. mere de

Colard de Wignacourt, gouverneur de Saint Riquier, qui épouſa *Jeanne* de Donquere, & fut pere de

Thomas de Wignacourt, capitaine d'une compagnie des Francs Archers, marié à *Simonne* Diſque. De cette alliance vint,

Pierre de Wignacourt, ſeigneur de Lits en Beauvoiſis, capitaine d'une compagnie Légionnaire du régiment de Picardie, qui de ſa femme, *Marguerite* de Vaux, eut,

Jean de Wignacourt, ſeigneur de Lits, époux de *Marie* de la Porte, dame de la Porte en Anjou, fille de *Pierre*, enſeigne des Archers de la garde du Roi, & d'*Agnès* le Sieur, dame d'Onderville en Beauvoiſis.

De ce mariage ſortirent, entr'autres enfans, *Aloph* de Wignacourt, grand-maître & prince de l'ordre de Malte, mort en 1622. & *Adrein* de Wignacourt, ſeigneur de Lits, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, qui de ſa femme, *Louiſe* de Saint Perrier, eut, entr'autres enfans,

1. *Aloph* de Wignacourt, ſeigneur de Lits, marié en 1637. à *Marguerite* Gouffier, qui fut mere d'*Angélique-Charlotte* de Wignacourt, marié en 1682. à *Alexandre-Aloph* de la Vieſville, marquis d'Orvillé.

2. *Adrien* de Wignacourt, élu grand-maître & prince de l'ordre de Malte en 1690.

WIMPFFEN : Petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, qui a donné ſon nom à une très-noble & très-ancienne famille. Elle remonte juſqu'à un nommé *Herman*, qui l'an 1373. étoit commandant de troupes Impériales, & qui ſe diſtingua tant par ſa valeur & ſa bonne conduite, que l'empereur Charles IV. le fit baron du Saint Empire Romain. Il eſt mort en l'an 1393. laiſſant trois fils ; ſçavoir,

1. *Charles-Auguſte*, né en 1349.

2. *Jean-Albert*, né en l'an 1350.

3. *Frédéric-Bartholomée*, qui a donné origine à une branche qui a embraſſé le Luthéraniſme, & qui a demeuré long-temps dans le pays de Bade, mais qui eſt aujourd'hui en Saxe. Il ne reſte de cette branche qu'un ſeul fils au ſervice du roi de Pruſſe.

De *Charles-Auguſte* de Wimpffen, qui étoit officier au ſervice de l'Empereur, & de *Marie-Eve*, baronne de Ruſec, ſort au troiſieme degré un nommé *Jean*, qui vivoit en 1479. & qui étoit Stat-meiſter de Haguenau, charge dès-lors dévolue à la ſeule Nobleſſe, ainſi que c'eſt encore aujourd'hui à Strasbourg.

De ce *Jean* ſortirent au huitieme degré les deux branches Catholiques connues aujourd'hui en Alſace & dans le duché de Deux-Ponts. L'une par *Jean-Georges*, baron de Wimpffen, ci-devant

Digitized by Google

chambellan des princes Palatins de Deux-Ponts, enſuite du roi de Pologne, & aujourd'hui grand bailli de Guttemberg. L'autre par *Guſtave-Léopold*, baron de Wimpffen, doyen des préteurs & ſtactémeſtres de Haguenau. Cette charge s'eſt perpétuée dans cette maiſon depuis 1479.

Jean-Georges, baron de Wimpffen, chef de la branche de Deux-Ponts, a douze enfans vivans, dont huit garçons.

L'aîné, *Staniſlas-Guſtave*, eſt chambellan de M. le prince Palatin duc régnant de Deux-Ponts & de Baviere, & eſt marié avec *N.*.... de la Tour, d'une très-ancienne & très-noble maiſon.

Le ſecond, *Chriſtian*, eſt colonel au régiment d'Alſace.

Le troiſieme, *Charles-Armand*, eſt chanoine de la primatiale de Wiſſembourg.

Les cinq autres ſont officiers au ſervice du Roi, dans le régiment de Royal Deux-Ponts & dans celui d'Alſace.

Cette maiſon a fourni en différens temps pluſieurs officiers généraux, ainſi que des chambellans d'Empereurs & de Rois. Elle poſſédoit autrefois des biens immenſes dans le haut Palatinat, dans la Suede & dans le pays de Bambergh, mais qui, par les malheurs des guerres ſont tous ſortis de leur maiſon.

Ces faits généalogiques ſont tirés des Archives de Nuremberg, de l'Armorial général de l'Empire, imprimé à Nurembergh l'an 1705. de la fameuſe Chronique par *Bernard* Hertzoger de 1592. *p.* 41. 42. & 43. *Liv. V.* des Documens & titres domeſtiques de cette famille, & enfin des épitaphes & d'un monument public exiſtant encore aujourd'hui à une des tours de la ville d'Haguenau.

Les armes ſont : *d'azur, au bélier montant ſur trois monticules.*

WIRTEMBERG : *Tome III. p.* 489. *col.* 2. *lig.* 13. *après* rameau, *ajoutez*, ſon fils regne depuis 1757. & eſt marié à *N.*.... de Brandebourg.

Ibid. à la fin de la note, ajoutez, *& à l'extinction de la maiſon d'Autriche, cette dévolution a ceſſé.*

X I X I

XIMENÈS : *Tome III. p.* 490. *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez* : Famille originaire de Catalogne, dont eſt le marquis de Ximenès d'aujourd'hui, *qu'il faut prononcer* Chimenès.

Digitized by Google

YDE SERAUCOURT, en Champagne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois chevrons d'or* ; & de laquelle étoit iſſu *Louis-François* de Y, ſeigneur de Séraucourt, maître des requêtes, & intendant de Berry, qui eſt mort à l'âge de cent ans en 1744. ſans poſtérité de *N.....*, de Paillart, ſon épouſe.

Antoine de Y, ſeigneur de Séraucourt, épouſa par contrat du 12 Février 1640. *Eliſabeth* l'Eſpagnol, ſœur de *Marie*, biſayeule maternelle de M. de Molé, premier préſident du Parlement de Paris, & niece de *Gérard* l'Eſpagnol, vidame de Chaalons, triſayeul maternel de la comteſſe de Cruſſol-Saint-Sulpice. Du mariage d'*Antoine* de Y, & d'*Iſabelle* l'Eſpagnol, eſt né *Charles* de Y de Séraucourt, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, mort le premier Septembre 1733. âgé de ſoixante & dix-huit ans. *Jean* l'Eſpagnol, ayeul d'*Eliſabeth*, avoit épouſé *Iſabeau* Coquebert, ſœur de *Marie*, femme d'*Oudart* Colbert, dont tous ceux de ce nom deſcendent. Cet *Oudart* Colbert étoit fils de *Marguerite* de Y, fille de *Michel*, ſeigneur de Séraucourt, contemporain d'un autre *Michel* de Y, mort en 1517. pere de *François*, dont *Anne* (aliàs *Amé*) de Y, qui laiſſa de *Françoiſe-Joachim* de Grammont-Villechevreux, *Claudine* de Y, dame de Novian-le-Comte, femme d'*Alfalon* d'Aſpremont, ſeigneur de Vendy, ayeux de la ducheſſe de Lorraine, morte en Octobre 1692. de laquelle deſcendent les princes de Salm & de Mansfeldt.

YON DE LAUNAI, en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. II. p.* 851.

Robert-Jean-Antoine Yon, écuyer, ſeigneur de Launai, fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1511. avec *Jean* & *Etienne* Yon, ſes freres, par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 9 Août 1672.

De ſon mariage accordé en 1689. avec *Anne-Marguerite* le Fillaſtre, naquit le 15 Août 1691. *Pierre* Yon, écuyer, ſieur de Launai, marié en 1715. avec *Marie-Marguerite* Leudet, dont il a laiſſé des enfans.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules.*

Une autre famille noble du même nom, élection de Valognes, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 & 1.*

YSE, ou YSIA : Famille qui a changé ſon nom d'Yſia en celui d'Yſe, lorſqu'on a ceſſé de contracter en Latin. C'eſt une des plus anciennes de la Provence. Elle fait remonter les preuves de ſon origine & de ſa nobleſſe à *Roſtang* & à *Ferrand* d'Yſia, freres, ſeigneurs de Monaco, de la Turbie, de Berre, d'Yſia, &c. qui vivoient en l'année 1245. Au retour de la conquête du royau-

Digitized by Google

me de Naples, ils fixerent leur demeure dans leurs terres. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt des Commiſſaires du Roi du 9 Mars 1669. & ſubſiſte dans *Paul*, prêtre de la Doctrine Chrétienne, & *Joſeph-Simon*, ſon couſin. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 534.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'azur, brochante ſur le tout, chargée en chef d'une fleur de lys d'or.*

YVELIN, écuyer, ſieur du Valde, élection de Coutances, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'or, au lion paſſant de ſable, coupé de gueules, à trois roſes d'argent*, 2 & 1.

YVER DE SAINT AUBIN, en Normandie.

Jacques Yver, ſieur des Rivieres & de Clairefeuille, baptiſé en 1575. obtint du Roi le 25 Mai 1637. des lettres de relief de Nobleſſe pour le décharger de l'impoſition des Tailles où il avoit été taxé. Il deſcendoit au ſixieme degré de *Gervais* Yver, écuyer, ſeigneur de Touchemoreau en Poitou, qui vivoit en 1405. lequel eut pour fils *Jean* Yver, qui s'établit en Normandie, où il acquit le fief de la Hamonniere.

Jacques Yver eut, entr'autres enfans, de ſon mariage accordé en 1597. avec *Philippe* le Vieil, *Moyſe* Yver, écuyer, ſieur de Clairefeuille, qui obtint le 22 Juin 1660. un arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui le déclara noble & iſſu de noble race & lignée. Il acquit la charge de lieutenant criminel de Robe-Courte aux ſiéges royaux d'Argentan & Exmes. De ſon mariage accordé en 1637. avec *Gratienne* de Bernieres, fille de *Claude* de Bernieres, écuyer, ſeigneur & patron de Saint Aubin d'Appenay, de la Galaiſiere, de Creſmel & de Villiers, ſortit *Jacques*, qui ſuit.

Jacques Yver, écuyer, ſeigneur de Saint Aubin, d'Appenay, des Faveris & de Villiers, ſervit en Allemagne pendant le temps de l'arriere-ban dans une compagnie de gentilshommes du bailliage d'Alençon, ſous le commandement de M. de Turenne. *Gratienne* de Bernieres, ſa mere, lui fit don le 29 Mai 1679. des fiefs nobles de Saint Aubin, ou Holeri & des Faveris. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de la qualité d'écuyer le 10 Mars 1708. par ordonnance de l'Intendant d'Alençon, & mourut en 1717. laiſſant de *Marie* Peſnel, ſa femme, veuve de *Simon* Jouvin, ſieur des Loges, cinq enfans, entr'autres,

Claude Yver de Saint Aubin, écuyer, ſieur de Fontaine-Anne, né le 7 Mai 1682. ſous-brigadier dans la compagnie du maréchal duc d'Harcourt, marié deux fois ; ſçavoir, en premieres noces le 8 Février 1725. avec *Marguerite* de Fremont, dont il n'a point eu d'enfans ; & en ſecondes noces le 11 Février 1738. avec *Charlotte* Jouvin, fille de *Jean-Bernard* Jouvin, ſeigneur du Pleſſis-Loigny & de la Godardiere. De ce ſecond mariage ſont iſſus,

1. *Jacques-Claude-Louis* Yver de Saint Aubin, écuyer, né le 30 Avril 1739.

2. *Louis-Bernard* Yver de Saint Aubin, écuyer, né le 3 Mai 1742.

3. *François-Léonard* Yver de Saint Aubin, écuyer, baptiſé le 29 Septembre 1744.

4. *Charlotte-Jacqueline* Yver

Digitized by Google

de Saint Aubin, née le 22 Mars 1740.

5. *Marie-Françoiſe-Renée* Yver de Saint Aubin, baptiſée le premier Mai 1741.

6. *Françoiſe-Anne-Marguerite* Yver de Saint Aubin, née le 18 Septembre 1743. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

YVERSEN DE SAINT FONS : Famille établie a Gaillac en Albigeois.

Antoine d'Yverſen, ſieur de Saint Fons, né en 1679. fut fait en 1704. capitaine dans le régiment Royal, Infanterie, & ſervoit en cette qualité le 4 Juillet 1710. dans l'armée de Flandres. Il deſcendoit au cinquieme degré de *Jean* Yverſen, qui réſida pendant quelque temps à Raguſe, avec caractere d'envoyé pour le ſervice du Roi, & auquel Henri II. écrivit en 1557. pour lui recommander ſur la route le ſieur *Jean-Hurault* de Boiſtaillé, conſeiller au Parlement de Paris, qui partoit pour Conſtantinople, chargé de quelques affaires auprès du Grand-Seigneur. On a auſſi une lettre que lui écrivit *Eliſabeth*, reine de Hongrie, le 24 Octobre 1558. pour lui ſervir de paſſeport, à ſon retour en France, & une autre lettre que le même Grand-Seigneur Soliman II. écrivit le 16 Juin 1559. au roi Henri II. où il eſt fait mention de lui.

Antoine d'Yverſen épouſa par contrat du 9 Juillet 1709. *Catherine* le Maiſtre, & en eut treize enfans ; ſçavoir,

1. *Charles* d'Yverſen de Saint Fons, né le 14 Juillet 1710. marié en 1745. à *Roſe* ou *Marie-Roſe* de Clergué de Linardie de Durfort, fille de *Joſeph René* de Clergué, baron de Ceſtayrols, ſeigneur de la Roque & de Durfort.

2. *Jean-François* d'Yverſen, né le 29 Octobre 1711. lieutenant dans le régiment de Cuiraſſiers du Roi le 8 Janvier 1743.

3. *Alexandre*, né en 1712. & mort en 1717.

4. & 5. *Joſeph Alphonſe*, né en 1715. & *Ignace*, né en 1716. morts en 1746. tous deux prêtres & chanoines de Saint Michel de Gaillac.

6. *Louis*, mort en 1726.

7. *Roch*, mort en 1722.

8. *Louis-Victor*, né le 23 Octobre 1731.

9. *Jean-Antoine*, mort en 1746.

10. *Louis-Alexandre*, né le 23 Juillet 1734. lieutenant dans le régiment de Vexin-François.

11. *Louiſe*, née le 27 Août 1724.

12. *Marie*, née le 20 Mars 1728. morte en 1733.

13. *Magdelene*, née le 8 du mois de Novembre 1729. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'or, à un cerf courant, ailé de gueules, ayant le bois de ſable, & un chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or & de deux croiſſans d'argent.*

YVETEAUX (des), ſubdélégation de Falaiſe, en Normandie.

Le marquiſat des Yveteaux étoit anciennement poſſédé par la maiſon de meſſieurs de Vauquelin, nobleſſe de Normandie. Cette terre paſſa dans les mains de *François*

Digitized by Google

Carel, conſeiller honoraire au Parlement, & préſident à la Cour des Aides de Paris, qui épouſa l'unique fille & héritiere d'un certain nommé Vauquelin, ſeigneur des Yveteaux. Elle fut enſuite érigée en marquiſat, en faveur dudit *François* Carel, au commencement du préſent ſiécle. Ce marquiſat eſt aujourd'hui poſſédé par *François* Carel, ſon fils aîné, par ſucceſſion de feu M. ſon pere, qui en étoit le poſſeſſeur.

YVETOT (d') : Ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux coquilles de même.*

ZBONSKI DE PASSEBON : Famille originaire de la Pologne majeure & du Palatinat de Kalich.

Mathurin Zbonski quitta la Pologne pour ſuivre Henri III. appellé à la Couronnne de France, après la mort de Charles IX. ſon frere. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Charles-Henri* Zbonski de Paſſebon, qui eſt l'unique mâle de cette famille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 539.

Les armes ſont : *de gueules, à l'écharpe d'argent, nouée par le bas.*

ZEDDES : *Tome III. p.* 495. *col.* 1. *lig.* 10. après *Bonne* de Reillac, *ajoutez*, dont il eut *Jacques* I. du nom, ſeigneur de Mongey, qui épouſa *Perrette* de Meuſnier, dont il eut *Jacques* de Zeddes II. du nom, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez*, en 1701. envoyé en Eſpagne en 1705. tué la même année, ſans poſtérité de *Marguerite* Harbin, ſon épouſe.

Ibid. lig. 15. *après* elle fut mere, *ajoutez*, de *Jean-Baptiſte*, qui ſuivra, & de *Marie* de Zeddes, mariée par contrat du 10 Juin 1682. à *Pierre* de Beuf, écuyer, ſeigneur de Verneuil & de Nuyſeman, famille noble d'Auvergne, dont *Louis* de Beuf, ſeigneur de Verneuil, décédé. Il avoit été marié à *Marie-Anne* Regnard, dame des Bordes, vivante en 1757. née le 27 Décembre 1689. d'une ancienne famille éteinte, ſortie du pays de Caux, dont la nobleſſe avoit été vérifiée dès 1571. les premier Juin 1534. 5 Septembre 1576. 17 Avril 1641. 28 Avril 1660. 10 Novembre 1664. 2 Juin 1666. & 12 Décembre 1671.

L'aîné, le ſieur Regnard des Angles, fait brigadier des armées du Roi le premier Février 1719. eſt décédé le dernier du mois de Juin 1747. Il avoit été maintenu le 11 Septembre 1715. à la Rochelle, où il s'étoit marié le 17 Octobre 1700. Il étoit commandant de la citadelle de Châlons, & avoit eu le 5 Juin 1721. la lieutenance de Roi de Monaco.

Marie-Anne de Regnard avoit pour ſœur *Edmée*, née le 12 Janvier 1697. mariée à *N.*..... Barbuat, écuyer, ſeigneur de Maiſonrouge, dont un fils à l'Ecole Royale Militaire.

Elles étoient filles de *Charles-Joſeph*, marié par contrat du 26 du mois d'Août 1687. & maintenu dans ſa nobleſſe le 5 Septembre 1700. dont le triſayeul *Clément*, étoit frere de *Jean*, auſſi biſayeul, décédé en 1747. lequel fut maintenu dans ſa qualité de noble le 11 Septembre 1715. depuis 1554. date de l'établiſſement de cette branche dans la baronnie de Marais.

La mere de *Charles-Joſeph* Regnard des Bordes, étoit *Catheri-*

Digitized by Google

ne de Baudier, mariée par contrat du 15 Mars 1660. & maintenue dans l'ancienne poſſeſſion de ſa nobleſſe d'extraction le 19 Février 1668. Elle étoit fille du gouverneur de Rethel, & de *Suſanne* d'Aſpremont, tante de la ducheſſe de Lorraine, décédée le 23 Octobre 1692. dont les princes de Salm & de Mansfeldt.

ZELL : *Tome III. p. 496. col. 2. lig. 14. après* ſeize jours, *ajoutez*, mere de la feue reine de Pologne, électrice de Saxe, & de l'Impératrice, veuve de Charles VII.

Fin du troiſieme Volume de Supplément.

Digitized by Google

ADDITIONS,

CHANGEMENS ET AUGMENTATIONS faites ſur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impreſſion de ce troiſieme Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections, qui nous ont été communiquées, pour être placées ici, ſuivant l'ordre Alphabétique.

CORRECTIONS à faire à la lettre N. de ce Volume.

NŒUVILLE DE BRUGNAUBOIS : *Page* 26. *col.* 2. *lig.* 3. & 18. Alguines, *liſez*, Alquines.

Page 27. *col.* 1. *lig.* 11. des Lambres, *liſez*, de Lambre.

Ibid. lig. 20. Laotbres, *liſez*, Lambre.

Ibid. lig. 22. *chiffre* 4. *liſez*, 6.

Ibid. lig. 28. Gadiſnette, *liſez*, Gadimes.

Ibid. derniere ligne, Cuillac, *liſez*, Caillac.

Ibid. col. 2. *lig.* 27. Alguines, *liſez*, Alquines.

CORRECTIONS à faire à la lettre O. de cet Ouvrage.

ORLANDIN : *Page* 34. *col.* 1. *lig.* 46. Pachiot, *liſez*, Pachot.

Page 55. *col.* 1. *lig.* 31. actuellement capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné, *liſez*, capitaine au régiment des Volontaires de Dauphiné, mort à l'armée en 1759. *ajoutez* enſuite, & trois filles, nommées l'une *Marie*; la ſeconde *Louiſe*, religieuſe de la Viſitation à Valence, & la troiſieme *Virginie*.

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre P.

PÂRIS, en Champagne : *Page* 83, *col.* 1. *lig.* 43. *après* eccléſiaſtique, *ajoutez*, né le 30 Juin 1690.

PÂRIS, à Paris : *Page* 84. *col.* 1. *lig.* 6. conſeiller & médecin, *liſez*, conſeiller-médecin.

Ibid. lig. 11. lequel s'eſt mis dans l'état eccléſiaſtique, *liſez*, eccléſiaſtique.

PERRAULT DE MONTREVOST : *Page* 106. *col.* 2. *lig.* 21. Guchard, *liſez*, Guehard.

Ibid. lig. 42. à *Guy* de Machu, *liſez*, à *Guy* Macheco.

Page 107. *lig.* 21. Fortunat, *liſez*, Fortunet.

Ibid. lig. 39. Vaſgennes, *liſez*, Vergennes.

PERRIN : *Page* 108. *col.* 1. *lig.* 15. Pretavin, *liſez*, Pictavin.

Page 109. *col.* 2. *lig.* 5. *Elipodis* d'Hautepoul, *liſez*, *Elipodis* d'Hautpoul.

Ibid. lig. 39. château de Saint Jouen, *liſez*, château de Saint Jouari.

Ibid. lig. 49. étoit fille, *liſez*, deſcendoit.

Page 110. *col.* 1. *lig.* 2. & de *Louiſe* d'Armagnac, *liſez*, & fille de *Louiſe* d'Armagnac.

Ibid. lig. 11. Lengari, *liſez*, Langari.

Ibid. lig. 44. *après* Schombert, *ajoutez*, à la Marche à Elne en Rouſſillon.

Ibid. col. 2. *lig.* 33. *Roſe* de Savaiſſe, *liſez*, *Roſe* de Lavaiſſe.

Page 111. *col.* 1. *lig.* 9. *Charlotte* Dupart, *liſez*, *Charlotte* du Jart.

Ibid. lig. 42. *après François & Sabine*, *ajoutez*, enfans naturels.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. à *Jacqueline* de Lanq, *liſez*, à *Jacqueline* de Lanci.

Page 113. *col.* 2. *lig.* 4. *Magdelene* du Ratte, *liſez*, *Magdelene* de Ratté.

Page 114. *col.* 1. *lig.* 18. Lengari, *liſez*, Langari.

Ibid. lig. 33. à *Etienne* de Pagis de Beaufort, *liſez*, à *Etienne* de Pages de Beaufort.

Ibid. col. 2. *lig.* 40. iſſue d'une ancienne nobleſſe, *liſez*, d'une famille.

Page 115. *col.* 1. *lig.* 8. à *Pierre* de Bagard, *liſez*, à *Pierre* de Bajard.

Ibid. lig. 37. à *Jean* de Corbiac, *liſez*, à *Jean* d'Eſcorbiac.

Ibid. col. 2. *lig.* 3. *Louiſe* le Proy, *liſez*, *Louiſe* le Roy.

Ibid. lig. 6. *N.* . . . . de Mauſi, *liſez*, *Suſanne* de Mauſi.

Ibid. lig. 19. dont il a eu poſtérité, *liſez*, dont il a poſtérité.

PERROTIN DE BARMOND : Famille originaire du Berry, établie dans cette province, & dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 430.

François Perrotin, écuyer, ſieur de Barmond, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis *Charles* Perrotin, ſon quatrieme ayeul, écuyer, ſieur d'Artigni, vivant avant 1499. par ordonnance du commiſſaire départi dans la généralité de Bourges,

Digitized by Google

du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfans,

Jacques Perrotin, écuyer, seigneur de Barmond, conseiller du Roi en tous ses Conseils, contrôleur général de la Marine, des galeres & des fortifications des places maritimes, chevalier de l'ordre du Roi en 1729. marié en 1701. avec *Catherine-Etiennette* Gineste, dont il a eu pour enfans,

1. *Philippe-Jacques* Perrotin de Barmond, écuyer, conseiller du Roi, thréforier de France & général de ses Finances en la généralité de Paris, pourvu en 1729.

2. *Ange-François* Perrotin de Barmond, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur général triennal de la Marine, des galeres, fortifications & réparations des places maritimes, pourvu de cette charge en 1735.

3. *Angélique-Reine* Perrotin, mariée en 1731. avec *Jérôme* le Marié, sieur d'Aubigné, conseiller du Roi, auditeur, puis maître ordinaire en la Chambre des Comptes.

4. *Catherine-Claude* Perrotin, mariée en 1734. avec *Charles-Henri* Bernard, écuyer, seigneur du Chemin en Brie.

Les armes de cette famille sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1.*

PETIT (le): Famille originaire de Caën, en basse Normandie.

Jacques-Georges le Petit, secrétaire du Roi, puis commissaire des guerres, fut pere de *Louis-Marie* le Petit, conseiller au Châtelet de Paris, & ensuite lieutenant général de Nemours, mort en 1751.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent, surmontée d'un léopard d'or.*

PIÉTREQUIN: Famille de Champagne, qui porte pour armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croix trefflées, au pied fiché d'argent, & posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Marie-Dieu-donnée Piétrequin, née le 21 du mois d'Avril de l'an 1683. du mariage de *Jean* Piétrequin, écuyer, seigneur de Mons, & de *Suzanne-Frédérique* de la Vau, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1694. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Jean* Piétrequin, premier huissier d'armes du duc de Bourgogne, qui en 1460. épousa *Jeanne* Nocher.

PIGNATELLI: *Page* 128. *col.* 2. *lig.* 43. pere de *Thomas*, *lisez*, pere d'*Angelus*, qui servoit sous Charles III. & qui fut pere de *Thomas*, connu, dit Hubner, sous le nom de Masello, ou de Malasson. Il vivoit en l'an 1400. & de sa seconde femme eut, &c.

Page 129. *col.* 1. *lig.* 18. *Scipion* Pignatelli fut créé duc de Bisache en 1600. *lisez*, *Ascanius* Pignatelli, fils de *Scipion*, fut créé, suivant Imhoff, duc de Bisache, en 1600.

Ibid. lig. 41. mort au mois de Mai 1743. *lisez*, mort à Naples le 10 Mai 1743.

PLACE (de la): Famille dont il y a une branche établie en Champagne, & qui porte pour armes: *d'azur, à trois fers de lance d'or.*

POLIGNAC D'ORLAN: Ancienne noblesse, établie dans le Condomois, qui depuis plus de sept cents ans possede, sans interruption, la terre de Pouypetit. Elle

Digitized by Google

a également poſſédé dans tous les temps deux dixmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée. L'une eſt ſituée dans la terre de Pouypetit. Les archevêques d'Auch ont fait dans les ſiécles paſſés inutilement tous leurs efforts pour les en dépouiller. L'autre eſt ſituée dans la paroiſſe de Saint Orens, diocèſe de Condom. Ce ſont de reſpectables monumens, qui prouvent l'antiquité de cette nobieſſe, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à pluſieurs égliſes de Gaſcogne.

Les comtes d'Aſtarac & d'Armagnac, avec leſquels elle a eu des alliances, & pluſieurs autres anciens ſouverains, ont rendu en ſa faveur des ſentences arbitrales contre les archevêques d'Auch. La généalogie qu'on donne de cette famille eſt dreſſée ſur des titres authentiques, dont on a tiré des extraits.

I. Le premier connu, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt *Alexandre* de Polignac, ſeigneur de Pouypetit, marié à *Hélene* de Sedirac, dont,

II. *Pierre* de Polignac I. du nom, ſeigneur du Pouypetit, qui fit en 1047. donation de la moitié de la dixme de ſa métairie d'Auloue, en faveur des recteurs de l'égliſe de Pouypetit, afin qu'ils prient Dieu pour le repos de ſon ame, & de celles de ſes pere & mere; & il prie *Jérôme* & *Bernard*, ſes fils, de ne point réclamer contre ſa donation. Il frappe d'anathême tous ceux qui voudroient tenter de la faire rompre..... *Igitur mihi nobili Petro de Polignaco, expunxit Deus in animo meo & trina Majeſtas, & Dei miſericordia & amor de Paradiſo, ut in die judicii mercedem meam accreſcat..... Dono pro pretio animæ meæ, animæ nobilis Alexandri de Polignaco, patris mei, jam defuncti, pro redemptione animæ Helenæ de Sediraco, matris meæ..... Mediam partem ex integro decimæ, quæ reperitur intra limites meæ bordæ d'Auloua, ut rectores Podii parvi de ab hodierna die, hanc habeant, teneant & poſſideant, uſque ad conſummationem ſæculorum, & ut Deo ſerviant & illum rogent pro animâ meâ, & pro animabus meorum Atavorum, jam à longo tempore defunctorum: Deprecor filios meos nobiles* Hieronimum & Bernardum *de Polignaco, hic præſentes, ut numquam reclament contra meam donationem..... Si quis Diabolico furore & malâ cupiditate poſt mortem meam conaretur rumpere donationem, quam feci Eccleſiæ ædificatæ in honorem Sancti Andreæ, incidat in manus Dei terribilis, atque omni tempore maledictioni ſubjaceat; lepra Naaman ſuccumbat; ulceribus Job dominetur; morte Anania & Saphira moriatur; cum Chore, Dathan & Abiron, in ima Tartara demergatur; cum Sodomitis & Gomorrhitis in ignem perpetuum cremetur, & cum Judâ Iſcariote & Angelis ejus, ſine fine crucietur.....* Cette donation fut approuvée par *Guillaume* de Copa, alors archevêque d'Auch, en 1047.

III. *Bernard* de Polignac, ſon fils, ſeigneur de Pouypetit, marié à *N.....* de Tauſia, eut procès avec *Guillaume* de Montaut, archevêque d'Auch, qui vouloit le dépoſſéder de ſa dixme inféodée, & il s'oppoſa à ſes prétentions. *Bernard*, comte d'Armagnac, & *Bernard*, comte d'Aſtarac, couſins & amis de *Ber-*

Digitized by Google

nard de Polignac, furent choisis pour terminer leurs differends. Ils prononcerent leur sentence arbitrale en faveur de *Bernard* de Polignac en 1095. . . . . *Et dictus dominus archiepiscopus contendebat decimam, quam dictus* Bernardus *de Polignaco, possidebat in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, usurpatam fuisse Ecclesiæ Auscis ab ejus Atavis, & volebat ut dictus* Bernardus, *restitueret dictam decimam præfatæ Ecclesiæ Auscis, sed præfatus* Bernardus *recusavit obedire mandato dicti* Guillelmi, *& probavit per registra antiqua quæ erant in archivis antiquis suæ familiæ decimam dictam occupatam fuisse, ab antiquo tempore legitimè, justè, sine fraude, tam à patre suo nobili* Petro *de Polignaco, quàm ab aliis suis Atavis, demùm partes prædictæ volentes venire ad bonam concordiam, ut tollantur jurgia. . . . . Concesserunt simul ut* Bernardus, *comes Armaniaci, &* Bernardus, *comes Astariaci, consobrini & socii* Bernardi *de Polignaco, essent mediatores prædictæ contestationis: post serium & diligens examen juris, quod dictus* Bernardus *habet in sui decimi siti in territorio Podii-parvi, diœcesis Auscitanæ, nos prædicti judices, judicamus & judicavimus, quod præfatus* Bernardus *de Polignaco continuaret legitimè possidere decimam suam sicut antè. . . . . & ledit* Guillaume de Montant confirma ce jugement.

IV. *Léandre* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, fit en 1145. une donation de la quatrieme partie de la dixme de Pouypetit aux recteurs de ladite église, afin qu'ils priassent Dieu pour le salut de son ame, celle de *Bernard*, son pere, & celle de *N.* . . . . de Taussa, sa mere. Ses deux fils, *Louis & Hyppolite*, furent présens à cette donation & la confirmerent. . . . . *Quod ego nobilis* Leander *de Polignaco, dominus vocatus territorii Podii-parvi una cum consensu, & pura voluntate filiorum meorum his omnibus vocitatorum, scilicet nobilium* Ludovici *&* Hyppoliti *de Polignaco* . . . . . *donavimus Domino nostro Jesu-Christo & ejus perpetuæ & gloriosissimæ Mariæ Virgini, & Ecclesiæ dedicatæ Sancto Andreæ, sitæ in Podio-parvo, & domino* Joanni *Dulino ejusdem Ecclesiæ rectori & omnibus ejus successoribus, quartam partem decimæ in totis pertinentiis decimæ meæ sitæ in territorio Podii-parvi, dono, inquam, in perpetuum & trado irrevocabiliter pro redemptione animæ meæ, & animæ patris mei* Bernardi *de Polignaco, & matris meæ de Taussano, & omnium meorum parentum, quartam partem decimæ ut rectores dictæ Ecclesiæ Podii-parvi in æternum eam firmiter teneant sine ulli contradictione, & eam liberè possideant sine ullo calomniatore ad sustentationem vitæ. Hoc donum firmaverunt filii mei* Ludovicus *&* Hyppolitus, *quod si aliquis de parentibus meis, amici aut vicini, sive homo, sive fœmina, contrà hanc cartam donationis in irritum revocare tentaverit, anathematis gladio severiùs procellatur, cum Chore, Dathan & Abiron, maledictioni divinæ, perpetuum subjiciatur à liminibus sanctæ matris Ecclesiæ universalis longiùs, atque per longiùs sequestretur, cum Judâ Iscariote particeps fiat & de omnibus excommunicatus permaneat.*

Digitized by Google

Loius ou *Louis* de Polignac, seigneur de Pouypetit, marié à *N.*..... de Barbazan, obtint en 1192. une sentence arbitrale des comtes de Cominges, d'Armagnac & de Fezenlac, qui le maintinrent dans la possession de sa dixme, contre *Bernard* de Sedirac, archevêque d'Auch, qui le menaça de l'excommunier, s'il ne lui rendoit toute sa dixme de Pouypetit; mais il prouva qu'elle étoit exempte de toute juridiction épiscopale..... *Dictus dominus archiepiscopus dicebat & petebat omnem decimam, quam dictus* Ludovicus *de Polignaco habet in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, vi autoritatis prædicti Concilii Lateranensis, affirmabat prædictam decimam fuisse bonum ecclesiasticum, quod dependebat ab Ecclesiâ Auscitanâ: contrà verò dictus* Ludovicus *de Polignaco, affirmabat nunquàm suam decimam ad Ecclesiam Auscitanam pertinuisse, dictus* Bernardus, *archiepiscopus, illum minatus est sub pœnâ excommunicationis, si esset pertinax decreto Concilii Lateranensis, & nisi quàm primùm restitueret prædictam decimam, dictus* Ludovicus *de Polignaco, fortiter asserebat suam decimam ab omni tempore liberam fuisse à jurisdictione episcopali, tandem prædictus dominus, archiepiscopus Auscitanus, & dominus* Ludovicus *de Polignaco, amicis communibus compromiserunt* Bernardum *comitem Convennarum, &* Geraldum, *comitem Armagnaci & Fezensaci, arbitros à dictis partibus communiter electos..... nos prædicti arbitri visis & auditis rationibus, utriusque partis diligenter habito concilio peritorum & examinatis rigorosè antiquis cartis, quæ tractant de decimâ, quæ pertinet ad nobilem* Ludovicum *de Polignaco, dicimus dictum nostrum, sive arbitrium in hunc modum, quod dictus dominus archiepiscopus nihil habeat, nec habebit, nec habere potest aliquid nec bladum, nec vinum, nec quidquam absolutè in decimâ, quam* Ludovicus *de Polignaco possidet in territorio Podii-parvi.*

VI. *Henri* de Polignac, fils de *Louis*, seigneur de Pouypetit, confirma en 1253. la donation de *Léandre*, son ayeul, faite aux recteurs de l'église de Pouypetit, & dans sa confirmation il prie les recteurs de ladite église de prier Dieu pour le salut de son ame, de celle de son pere *Louis*, & de celle de sa mere *N.*..... de Barbazan, & pour la conservation de ses enfans, *Hector* & *Philippe* de Polignac. Il maudit tous ceux qui voudroient anéantir sa confirmation..... *Quam donationem prædictæ Ecclesiæ ego præfactus, nobilis* Henricus *de Polignaco pro me & pro omnibus meis præsentibus & futuris, laudo, concedo, confirmo & approbo bonâ fide & absque fraude supradictæ Ecclesiæ in perpetuum tenendam, atque possidendam, & si quod jus habeo, vel habere debeo, totum illud quid sit.*..... *dono Deo & prædictæ Ecclesiæ Sancti Andreæ, existentis in territorio Podii-parvi diœcesis Auscitanæ, & ego nunc considero recompensationem bonorum & malorum. Rogo per misericordiam Dei rectorem dictæ Ecclesiæ & ejus successores ut Deum omnipotentem pro salute animæ meæ, & animæ patris mei* Ludovici *de Polignaco, & matris meæ de Barbazano, & pro salute omnium meorum primogenitorum nobilium* Hectoris & Philippi

Philippi *de Polignaco*..... *Si quis homo vel fœmina meam annihilare confirmationem tentaverit, in iram Dei incurrat, & Judas Iscariotes participetur in infernum, hîc & in perpetuum, & sit sicut Ethnicus & Publicanus & absorbeant eos Tartara viventes, sicut Chore, Dathan & Abiron, quos terra deglutivit, & omnes maledictiones Mosaïcæ veniant super ipsos*, 1253.

VII. *Hector* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, eut un procès en 1292. avec *Amanieu*, archevêque d'Auch. Il fut rendu en sa faveur une sentence arbitrale par *Arnaud*, abbé de Condom, & par *Odet* de Loumagne, seigneur de Fimarcon. L'archevêque vouloit que ledit *Hector* lui payât la quatrieme partie de sa dixme; mais il le refusa conjointement avec son fils *Guillaume*, & prouva que son pere, *Henri*, en avoit joui étant exempte de toute charge épiscopale..... *Igitur* Amaneus, *archiepiscopus Auscienſis*, & Hector *& filius ejus* Guillelmus *de Polignaco amicabiliter & communiter nos elegimus pro arbitris nostris* Arnaldum, *abbatem Condomienſem*, & Odet *de Loumagnii, dominum de Fimarcon*, & *approbabimus, quidquid judicabunt super nostram litem. Dictus* Amaneus *voluit cogere* Hectorem *& filium ejus* Guillelmum *de Polignaco, sedi archiepiscopali Auscienſi, ſolvere quartam partem decimæ quam possident in territorio Podii parvi, diœcesis Auscitanæ, hoc audito, præfati* Hector *& ejus filius dixerunt ſe minimè consentire ut ſua decima tali jugo ſubmitteretur, cum ſua decima numquam fuiſſet eccleſiaſtica: dictus* Hector *ſuſtinebat & probabat, quod ſuus pater nobilis* Henricus *de Polignaco eam ſemper tenuerat liberrimam ab omni jure epiſcopali: attentè conſideratis, auditis, examinatis ſuprà dictis rationibus pronunciatis ex utrâque parte, nos prædicti arbitri, decernimus, judicamus, & judicavimus & ſtatuimus* Hectorem *de Polignaco, & ejus filium* Guillelmum, *non debere ſolvere quartam partem decimæ, quam poſſident in Podio-parvo; recognovimus* Amaneum, *archiepiſcopum, nullum jus habere in prædicti decimi*, &c..... *Si quæ ſanè perſona eccleſiaſtica contrà prædictum judicium venire tentaverit, poteſtatis honoriſque ſui dignitate careat, reamque ſe divino judicio exiſtere de perpetratâ inquietate cognoſcat, & à ſacratiſſimo corpore & ſanguine Dei & Domini noſtri redemptoris Jeſu-Chriſti aliena fiat.*

VIII. *Guillaume* de Polignac, son fils, seigneur de Pouypetit, vivoit en 1323. & il eut pour fils,

IX. *Pierre* de Polignac II. du nom, seigneur de Pouypetit, marié à *N.*..... de Lasseran. Par son testament de 1328. il fonda une chapelle dans l'église de Saint Orens, diocèse de Condom. Il voulut être enterré dans la même église aux pieds de son pere *Guillaume*. Il pria son fils *Géraud* de Polignac d'assigner un fonds nécessaire pour la subsistantion du chapelain. La famille nomme encore à cette chapelle *N.*..... de Pierrefite, ancien curé de Pouypetit, en est aujourd'hui (en 1761.) chapelain..... *Ego nobilis* Petrus *de Polignaco, dominus de Podio-parvo, primùm dono & offero animam meam, & corpus meum omnipotenti Deo,*

& beatæ Mariæ Virgini ; eligo ſepulturam meam in Eccleſiâ Sancti Orentii , diœceſis Condomienſis , ad pedes patris mei Guillelmi de Polignaco , ubicumque mors attigerit me citrà mare, & volo & inſt tuo in dictâ Eccleſiâ unam capellaniam , volo quòd filius meus nobilis , Geraldus *de Polignaco , ponat & conſtituat unum capellanum , & quilibet hebdomadi , ſingulis annis celebrabit unam Miſſam defunctorum pro redemptione animæ meæ , & animæ patris mei* Guillelmi *de Polignaco , & animæ uxoris meæ de Leſſerano , & pro ſalute omnium meorum parentum* , & dictus Geraldus *filius meus conſtituet & aſſignabit fundum neceſſarium ad ſubſiſtationem honorabilem dicti capellani.*

X. *Géraud* de Polignac , ſon fils , ſeigneur de Pouypetit , tranſigea en 1333. avec le comte d'Ampuymartin , comme on le voit dans le ſecond Volume des Regiſtres du greffe du Parlement de Paris , intitulé *Concordiæ* , p. 338. Il obtint la même année des lettres patentes de la Prévôté de Paris , qui confirment une tranſaction paſſée entre lui , & *Guillaume* de Flavacourt , archevêque d'Auch , qui lui diſputoit ſa dixme inféodée ; mais celui-ci prouva que ſon pere, *Pierre* de Polignac , & ſes ancêtres , en avoient de tout temps légitimement joui. Il promit de la faire ratifier par ſon fils *Pierre* de Polignac ; ledit archevêque promit auſſi de la faire approuver par le Pape & par le Roi En effet , le tout fut confirmé par un arrêt du Parlement de Paris , en la même année 1333. Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Bretagne* , *Tome I. p.* 317 d'un chevalier de Polignac de Guyenne, tué dans la guerre contre le duc de Bretagne , en l'an 1392.

XI. *Pierre* de Polignac d'Orlan III. du nom , ſon fils , ſeigneur de Pouypetit , donna en 1401. l'autre moitié de la dixme de ſa métairie d'Auloüe aux recteurs de l'égliſe de Pouypetit , ſuivant la recommandation qui lui en avoit été faite par *Géraud* , ſon pere , avant que de mourir. . . . . *Quòd ego nobilis* Petrus *de Polignaco de Orlano , conſidérans fragilitatem meam , & omnium meorum parentum , & futuri judicii tremorem , dignam mortem mihi appropinquantem de die in diem , dono omnipotenti Deo , & Eccleſiæ Sancti Andreæ exiſtenti in territorio Podii-parvi , diœceſis Auſcitanæ , alias duas partes decimæ bordæ meæ de Auloüâ , ad me legitimè pertinenti , & facio hoc donum , ſicut meus pater nobilis* Geraldus *de Polignaco, mihi quondam commendaverat ante mortem ſuam , ut rectores dictæ Eccleſiæ placarent iram Dei , & parceret ejus peccatis , & iterùm dono & concedo proprio motu , tam pro me , quàm pro meis hîc præſentibus , & eorum ſucceſſoribus , totam decimam quam habeo in dictâ bordâ de Auloüâ , & mea voluntas eſt ut rectores præfatæ Eccleſiæ percipiant in perpetuum omnes fructus cujuſcumque generis ſint dictæ decimæ , & celebrabunt unam Miſſam quolibet anno ob remiſſionem peccatorum meorum , & pro ſalute animæ patris mei* Geraldi *de Polignaco , & pro redemptione animarum omnium meorum parentum.* . . . . . Les curés de cette égliſe jouiſſent encore aujourd'hui de la dixme de toute la métairie d'Auloüe.

Digitized by Google

XII. *Pierre* de Polignac d'Orlan IV. du nom, ſeigneur de Pouypetit, épouſa en l'an 1440. *Marquaiſe* de Larroquaimis, fille de noble *Guillaume* de Larroquaimis. Elle inſtitua en 1486. pour ſon héritier *Durand*, ſon fils, qui ſuit.

XIII. *Durand* de Polignac d'Orlan, ſeigneur de Pouypetit, eut en 1512. un procès avec *François* de Clermont, archevêque d'Auch, qui vouloit que ſa dixme fût taxée pour les dépenſes de la conſtruction de l'égliſe métropolitaine d'Auch; mais ledit *Durand*, & ſon fils *Guillaume*, refuſerent de payer la ſomme d'argent à laquelle ils avoient été taxés. Il rapporte que *Pierre* de Polignac d'Orlan, ſon pere, n'avoit encore rien payé, lorſque le Parlement de Toulouſe rendit un arrêt en 1488. qui ordonnoit que la troiſieme partie des dixmes de l'archevêque ſeroit employée à l'édifice de ladite égliſe. . . . . *Et dictus* Duranus, *& ejus filius* Guillelmus . . . . . *noluerunt ſolvere ſummam pecuniæ, cui condemnat, fuerant à dicto domino archiepiſcopo, propter quod nihil omnino ſolverat prædictæ Eccleſiæ Auſcitanæ: inſuper adjicit, quod Parlamentum Toloſæ anno milleſimo quadringenteſimo-octavo ſtatuiſſet, judicaſſet, decreviſſet & juſſiſſet tertiatam partem decimarum archiepiſcopi Auſcitani conſumendam eſſe, ad ædificationem prædictæ Eccleſiæ, & in illo tempore dicta decima, quam poſſidebat ſuus pater nobilis* Petrus *de Polignaco de Orlano, fuit taxata à* Franciſco *Cardinali, tunc regente dictam Eccleſiam, nec à ſuo ſucceſſore* Joanne de la Trémoille, *archiepiſcopos Auſcitan: tandem prædictus dominus* Franciſcus, *archiepiſcopus, & præfatus* Duranus . . . . . *tranſtulerunt judicium hujuſmodi cauſæ arbitrium* Joannis *Marræ, epiſcopi Condomienſis, & domini Sancti Andreæ, primi præſidis Parlamenti Toloſani, & judices prædicti examinaverunt cartas antiquas & novas dicti* Durani, *& attentè penſatis rationibus dicti archiepiſcopi, ſtatuerunt & judicaverunt quod prædictus archiepiſcopus malè intentaſſet litem præfato* Durano, *cujus poſſeſſio erat legitima, & immunis ab omni taxatione archiepiſcopali, & dictus archiepiſcopus nihil in poſterum poſſet petere, & exigere. . . . . Durand* de Polignac d'Orlan obtint en l'an 1503. un brevet pour commander cinq cents hommes. Il eut de *Bertrande* de Crabanſere, ſon épouſe, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Jean*, qui obtint auſſi un brevet de cinq cents hommes en 1515.

XIV. *Guillaume* de Polignac d'Orlan II. du nom, ſeigneur de Pouypetit, ſervit dans les troupes du Roi, & eut ordre en 1526. d'aller avec des compagnies détachées pour-lors de l'armée à Villefranche, pour détruire tout ce qui pourroit ſervir de commodité aux ennemis de ſa Majeſté. En 1539. il rendit hommage au Roi, étant fondé de procuration par *Durand* & *Bertrande*, ſes pere & mere. Il épouſa par contrat de l'an 1531. noble *Marguerite* du Boſquet, dont il eut,

XV. *Friæ* de Polignac d'Orlan, ſeigneur de Pouypetit, qui fut en 1560. capitaine d'une compagnie de trois cents hommes des ordonnances du Roi. Il ſervit ſous le commandement du comte de

Digitized by Google

Briſſac, alors colonel général des troupes de France. *Blaiſe* de Montluc, ſon couſin, lieutenant général, le chargea de ſe rendre à Vic-Fezenſac en Armagnac, pour empêcher le progrès de la Religion Proteſtante. Il eut ordre du Roi en l'an 1574. de lever un corps de deux cents hommes de pied pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis de ſa Majeſté, & pour l'entretien de ces compagnies, il eut un autre ordre en 1576. de faire contribuer les villes & villages des environs de Lavardac. Il eut la même année le gouvernement de Lanapax dans le comté d'Armagnac. Il épouſa par contrat de l'année 1570. noble *Jeanne* de Boutet, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu, & lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, dont il eut,

XVI. *Jean* de Polignac d'Orlan I. du nom, ſeigneur de Pouypetit & du Boutet. Il ſervit avec le marquis de Fimarcon, & ſe trouva à la priſe de Salces, de Perpignan, & autres places. Il épouſa par contrat de l'an 1623. noble *Jeanne* de Seyches, fille de *Fabien* de Seyches, ſeigneur de Sirac, & de *Louiſe* d'Eſparbès, dont il eut, 1. *Jean-Charles*, qui ſuit; 2. *Pierre*, capitaine dans le régiment de Breſſe en 1646. 3. *François*, major au régiment d'Anjou en 1650. 4. un autre *François*, exempt d'une compagnie des Gardes du Corps, & aide-major de celle commandée par M. le duc de Luxembourg en 1675.

XVII. *Jean-Charles* de Polignac d'Orlan, ſeigneur de Pouypetit & du Boutet, capitaine dans le régiment d'Anjou en 1647. teſta en 1676. & laiſſa de *Sireine* de Melet, ſon épouſe, *Jean*, qui ſuit; pluſieurs autres garçons, dont un mourut lieutenant dans le régiment de Guiche en 1689. & des filles, dont une fut abbeſſe de la Roumieu dans le diocèſe de Condom.

XVIII. *Jean* de Polignac d'Orlan II. du nom, ſeigneur de Pouypetit & du Boutet, fut capitaine au régiment de Picardie en 1689. & épouſa *Marquaiſe* de Teſtas, dont,

XIX. *Joſeph* de Polignac d'Orlan, ſeigneur de Pouypetit & du Boutet, marié en 1721. à noble *Marie-Louiſe-Françoiſe* de Puymirol, fille de *François* de Puymirol, ſeigneur de Saint Martin & Lartigue, & de *N.*..... de Boriſta, dont ſont nés,

1. *Antoine*, né en 1725. lieutenant dans le régiment de Touraine en 1744. retiré du ſervice par infirmité.

2. *Jean-Marie*, prêtre, né en 1731.

3. *Pierre*, né en 1741.

4. *Louis*, né en 1742.

Et trois filles, non mariées.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces de gueules; au 2 de gueules, chargé d'une épée d'or, ſurmontée d'une couronne de France auſſi d'or; au 3 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croiſſans d'argent.*

Cet article a été compoſé ſur les mémoires communiqués par la famille, & l'auteur n'a pas vu les titres.

PONCIN: Ville de France ſituée dans la province de Bugey, près la riviere d'Ains, avec une grande châtellenie, qui eſt poſſédée, ainſi que celle de Beauvoir, par la maiſon de Conzié, dans laquelle elles furent rendues héréditaires en 1486. par *Philippe*,

Digitized by Google

duc de Savoye. Les sires de Thoire & de Villars y firent bâtir dans le treizieme siécle un magnifique château, où ils firent leur demeure pendant deux cents ans. En 1402. *Amédée* VIII. du nom, duc de Savoye, en acquit la seigneurie de *Humbert*, dernier sire de Thoire, & elle devint une partie de l'appanage des ducs de Nemours. Le pape Félix V. érigea l'église de Poncin en collégiale par une bulle du 6 des Ides d'Août 1440. à la sollicitation de *Guillaume*, seigneur de Bolomier, grand chancelier de Savoye, & premier ministre d'Etat. Depuis ce temps, la nomination de ce chapitre appartient aux seigneurs de Bolomier, chefs des nom & armes de la maison de Conzié. *Voyez* CONZIÉ, & Guichenon, *Histoire de Bresse*, *Tome I. Part. II.*

PORCHER, écuyer, seigneur de Saint Christophe & d'Isaac, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces d'hermines*

POSCHET DE VOGAUX : *Page* 180. *col.* 2. *lisez*, POSCHET DE VOYAUX.

Page 181. *col.* 1. *lig.* 19. aide-major, *effacez*, aide.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. *après* 1750. *ajoutez*, 2. *Nicolas-Philippe* Poschet.

POSTEL DU COULOMBIER: *Page* 181. *col.* 2. *lisez*, POSTEL DES MINIERES ET DU COULOMBIER.

Page 182. *col.* 1. *lig.* 5. *Jean* Postel, *ajoutez*, I. du nom.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *Antoine*, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. à la douzieme ligne de la note, *Parlement de Paris*, lisez, *Parlement de Normandie.*

Page 183. *col.* 1. *lig.* 17. *Jean-Baptiste*, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. lig. 23. *Jean-Baptiste*, *ajoutez*, III. du nom.

Ibid. lig. 27. *Claude* Postel, *ajoutez*, II. du nom.

Ibid. même ligne & même colomne, fils de *Guillaume*, *lisez*, fils d'*Antoine* II. du nom.

Ibid. lig. 28. & d'*Anne* de Châlons-Cretot, *lisez*, de *Charlotte* Henry.

Ibid. col. 2. *lig.* 4. *Georges* Postel, *ajoutez*, II. du nom.

POUSSEMOTHE : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, entés en pointe de sable, à l'étoile d'or.*

Charles-Antoine de Poussemothe de Thierfenville, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur des commanderies d'Orléans & de Féolette, mourut le 10 Décembre 1727.

ARTICLES à ajouter à la lettre Q. & Corrections envoyées depuis l'impreſſion.

QUARRÉ, ſeigneur de Château-Regnaut & d'Aligny, en Bourgogne.

Le premier connu de ce nom, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt *Huguenin* Quarré, qui ſervit en Flandres, lorſque *Robert* en 1302. s'aſſocia avec *Philippe* le Bel. Il parut aux guerres civiles qu'eut *Eudes* de Bourgogne en 1330. contre le marquis de Bade. Il épouſa *Guillemette* de Melun de Maupertuis, fille de *Jean* de Maupertuis, écuyer, dont il eut,

Jean Quarré I du nom, franc d'armes. Il rendit des ſervices conſidérables à *Philippe* le Hardi, duc de Bourgogne. Il ſe trouva à la bataille qu'*Edouard*, roi d'Angleterre, gagna contre les François le 17 Septembre 1353. Il fit les campagnes contre *Henri* de Montfaucon, comte de Montbéliard en 1363. Il ſe trouva au ſiége de Beſançon que fit *Guichard* Monot, général Anglois, en 1364. à la bataille donnée proche Carbonnay, où les Anglois furent totalement défaits, au ſiége de la Rochelle, priſe ſur les Anglois en 1372. aux campagnes faites par les ducs de Lancaſtre & de Bretagne, & à celle contre le roi de Navarre, que *Philippe* le Hardi fit par ordre de Charles V. roi de France. Il épouſa une demoiſelle du comté de Bourgogne du nom de Marguerit, qui portoit pour armes : *de ſinople, à trois marguerites d'or.* De ce mariage eſt iſſu,

Jean Quarré II. du nom, ſommelier du duc *Jean* de Bourgogne, ſuivant un titre enregiſtré en la Chambre des Comptes de Dijon, l'an 1412. au mois d'Avril après Pâques. Ce duc le confirma dans ſa nobleſſe, & le fit chevalier, à cauſe de quinze campagnes de guerre, qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége, qu'à la bataille de Nicopoly en 1397. où il fut fait priſonnier, avec ſon maître, & racheté par lui. Le même prince, ſuivant un autre titre de 1416. lui donna le fief de la Motte d'Argilly, & ordonna à ſon grand gruyer de lui laiſſer prendre dans la forêt d'Argilly tous les bois qu'il faudra pour bâtir ſa maiſon de la Motte. Il eut pour femme *Guillemette* de Château-Regnaut, d'une famille noble & d'ancienne extraction, qui fut mere de

Pierre Quarré de Château-Regnaut, premier ſeigneur de la Palu & de Maiſon-Rouge, qui épouſa le 12 Janvier 1433. *Jeanne* d'Aligny, d'une famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la fleur de lys briſée de gueules.* Leurs enfans furent, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Pierre-Edouard*, qui fut auteur de la branche des ſeigneurs de Millery-lez-Dracy dans l'Autunois, qui s'eſt continuée pendant quatre générations dans le ſervice, en qualité de capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, & qui a fini dans *Charles*, capitaine au régiment de Conti ; dans *Jacques* Quarré, prieur de Montréal, & dans leur ſœur *Françoiſe*, femme de *Roger* de Franay, baron de Moncony, & ſeigneur d'Ebaugy.

Digitized by Google

Cette branche s'eſt alliée aux maiſons de Marcheſeuil, de Châteauvert, de Druy, & de Vingle.

Pierre Quarré de Château-Regnaut II. du nom, paſſa dans pluſieurs charges militaires, & épouſa *Philiberte* de Moroge, dont il eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Bénigne-Antoine* Quarré, ſeigneur de Bois-Février, mort ſans poſtérité, de *Marie* de Vienne, ſon épouſe. Il fut capitaine d'une compagnie de deux cents Arquebuſiers-Bourguignons, par commiſſion du duc d'Alençon, frere du Roi; 3. *Jacques* Quarré, qui paſſa à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tournois, qui fut fait à l'entrée de Dom Philippe dans les Pays-Bas. Il mourut ſans poſtérité. Voyez les *Mémoires des Bourguignons*, par *Louis* Gollut, *p.* 180.

Claude Quarré de Château-Regnaut, ſeigneur de Château-Regnaut dans la Breſſe Châlonoiſe, (terre qui avoit appartenu à ſes pere & ayeul, & qu'il ne faut pas confondre avec Château-Regnaut, qui étoit la terre & le nom de ſa quatrieme ayeule, & qui eſt un château conſiderable ſitué ſur la riviere de la Meuſe près Sedan), épouſa *Marguerite* de Malain, fille de *Gurry* de Malain, & niece de *Dodot* de Malain, ſeigneur & baron de Lux (*a*), dont, 1. *François*, qui ſuit, 2. *Philibert* Quarré, premier ſeigneur de Loiſy, marié à *Jeanne* de l'Apperiere, dont il eut *Philibert* Quarré II. du nom, aſſaſſiné & brûlé dans ſon château de Loiſy, par pluſieurs perſonnes nommées dans l'arrêt du Parlement de Dijon de 1565. qui les condamne à différens genres de mort. Il ne laiſſa point de poſtérité.

François Quarré de Château-Regnaut, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, ſous le regne d'Henri II. fut marié deux fois. De ſa premiere femme, il eut, entr'autres enfans, *Jean* & *Claude*, tiges de meſſieurs Quarré de Dracy, Givry, Etroye, Mercuré, Livron, Cortejambe, Ruſilly, la Roncherre, Poncey & Quintin (*b*); & de ſa ſeconde femme, *Claudine* Berbis, ſont nés *Pierre*, qui ſuit, & *Jean* rapporté après ſon frere.

Pierre Quarré, voyant Dijon infecté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette ville, & oppoſa ſon exemple, ſes re-

(*a*) Dodot *Malain deſcendoit de* René *Malain*, *frere de* Gérard *Malain*, *un des grands hommes de guerre de ſon temps*, *dont Gollut* (*Liv. IX. chap. 9. de ſes Mémoires*, *en ſes travaux de guerre*) *fait l'éloge.* Dodot *de Malain*, *grand-oncle de* Marguerite *de Malain*, *étoit iſſu d'*Edme *de Malain*, *baron de Lux*, *lieutenant général pour le Roi en Bourgogne*, *ainſi que* Guillaume *de Malain*, *bailli de la Morée*, *commandeur de Pont-Aubert & de Normié*, *inhumé à Dijon dans l'égliſe des Révérends Peres Cordeliers. La famille de Malain porte pour armes :* d'azur, au Sauvage d'or, à la maſſue levée de même, parti d'azur, au lion de gueules.

(*b*) *Palliot*, *& ſon Continuateur* François *Petitot*, *ont donné dans les différentes branches des fieurs Quarré*, *treize Sénateurs au Parlement de Bourgogne*, *dont quatre avocats généraux*, *deux procureurs généraux*, *& les autres conſeillers.*

Digitized by Google

montrances & ſes intrigues au torrent impétueux des Révoltés. Son zèle ne fit qu'aigrir les eſprits factieux, & il fut long-temps & périlleuſement détenu au château de Dijon. Sa poſtérité s'eſt éteinte, après s'être alliée aux Brulard, Berbis, Baillet, Sayve, Jacob, & autres du Parlement de Dijon.

Jean, ſon frere, refuſa l'entrée de la ville de Dijon au duc de Mayenne, chef des Ligueurs, & il battit à la tête de la compagnie du ſieur de Vaugrenant, ſon oncle, le régiment de Theneſſey au bourg de Nolay en Bourgogne. Il y fut pris une caſſette, qui développa les intrigues de Philippe II. roi d'Eſpagne, & occaſionna le raccommodement du duc de Mayenne, ménagé par Jannin avec Henri IV. *Jean* Quarré de Château-Regnaut remonta ſur les fleurs de lys, ayant eu la charge de *Nicolas* Berbis, ſon oncle maternel. Il fut député de ſon Corps en 1602. auprès d'Henri IV. pour leurs gages & les obtint. Il le fut encore pour l'affaire de Mangonneau, premier Huiſſier, maltraité par M. de Biron, gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, ſans encourir la haine de ce ſeigneur, tant ſon éloquence étoit perſuaſive & généralement reconnue. *Pierre* Tayſan, dans ſon Hiſtoire des Juriſconſultes, nouvelle édition, imprimée chez Prault, à l'article de *Gaſpard* Quarré d'Aligny, ſon fils, détaille tous ces faits. *Jean* Quarré de Château-Regnaut épouſa mademoiſelle de Marcelois, du nom de l'Anglois, fille d'*Hugues*, conſeiller d'Etat à la République de Genève, & de *Catherine* Sayve, iſſue des comtes de la Motte, barons de Thil en Bourgogne. Il en a eu pluſieurs enfans, qui ſe ſont tous diſtingués; ſçavoir,

1. *Jacques* Quarré, ſeigneur de Réglois, capitaine de Cavalerie au régiment de Genlis, lequel étoit un officier déterminé, & qui fit quelques campagnes ſur mer. Il fut marié à mademoiſelle de Reſſenve, dont il eut trois fils, qui furent *Gaſpard*, capitaine au régiment de Vendy; *Charles*, chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon, & *Philibert*, capitaine d'Infanterie. Cette branche eſt éteinte.

2. *Etienne* Quarré, dit le chevalier de Quarré. Il ne s'eſt point fait de campagnes depuis l'an 1621. juſqu'en 1654. où il n'ait cherché de la gloire, dit l'Auteur *de la conduite des Illuſtres*, *premiere Partie*, *p.* 155. 156. & 157. On l'a vu trois fois aide-de-camp au ſiége de la ville de Verrue. Il commanda une compagnie au régiment du marquis d'Aſſurtille. M. le prince de Condé le choiſit pour commander ſa compagnie des Carabins au ſiége de Dôle. Il fut fait major au régiment de Cavalerie de M. de la Motte, & enſuite aide-de-camp en Languedoc pour agir contre M. de Rohan, & dans l'Allemagne & la Champagne. Cette charge lui fut continuée ſous meſſieurs du Hallier & de Châtillon. Il ſe diſtingua à la bataille de Lens, proche la perſonne de M. le prince de Condé, & dans une autre campagne ſous *Henri*, pere du prince de Condé. Il obtint un brevet pour avoir pris Beaufort, lieutenant général du duc de Rohan. Il ſe diſtingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers dans un temps critique, où il parla en patriote & réſiſta en face au

Digitized by Google

duc d'Epernon. Ce chevalier fut en relation avec la plûpart des princes & généraux de son temps, & très-considéré du grand Condé, & du pere de ce Prince, qui l'honorerent de plusieurs de leurs lettres. Il étoit mestre-de-camp de Cavalerie, quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il est l'Auteur d'un Traité de Fortifications, dont le maréchal de Vauban fit grand cas, lequel garda ce manuscrit.

3. *François* Quarré, grand prieur de l'abbaye de Saint Bénigne de Dijon, & prieur de Saint Florentin. Il eut des conférences à Dijon avec la reine *Anne* d'Autriche, pour la réforme de cette communauté.

4. *Jacques* Quarré, seigneur de la Roche, lieutenant de vaisseau, tué sur mer à la veille d'être fait capitaine.

5. *Pierre* Quarré, mort sur la route de France à Malte, dans la ville de Naples, d'un coup de mousquetade.

6. *Gaspard* Quarré, qui suit.

Gaspard Quarré, seigneur d'Aligny, Fetigny & Goulou, dont on trouve la vie parmi celles des plus illustres Jurisconsultes, par M. de Tayfan, *p.* 469. embrassa d'abord, dit cet Ecrivain, la profession des armes, & commanda pendant deux campagnes seulement la compagnie des Carabins d'*Henri* de Bourbon, prince de Condé : ce fut à la tête de cette compagnie que par une entreprise également heureuse & hardie, il se rendit maître d'Arintho, & du château de Crevecœur ; mais son érudition & sa connoissance exacte du Droit, porterent *Pierre* de Saintonge, son parent & son ami, à lui remettre sa charge d'avocat général au Parlement de Dijon. Il y fut reçu avec applaudissement le 14 du mois de Juillet 1641. On a des preuves de sa grande capacité, de son jugement solide, de la vivacité de son esprit pénétrant, de son intégrité parfaite, de sa fermeté inébranlable, & en un mot de son exactitude sans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magistrat, dans ses Harangues & ses Conclusions, imprimées *in*-4°. à Paris en l'an 1658. Louis XIV. pour marquer l'estime particuliere qu'il faisoit de son mérite, l'honora de la dignité de conseiller d'Etat, avec une pension de douze cents livres. Les lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il étoit né à Dijon le 27 Septembre 1605. & est mort âgé de cinquante quatre ans le 7 Janvier 1659. Il a laissé de *Marguerite* de Perreault de la Serre, d'une des plus anciennes noblesses du Charolois, cinq enfans, dont trois fils & deux filles ; sçavoir, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *François*, rapporté après la postérité de son frere aîné ; 3. *Etienne*, aussi rapporté ci-après ; 4. *N*..... Quarré, morte abbesse de Notre-Dame d'Etart ; 5. *N*..... Quarré, morte fille, âgée de quatre-vingts-dix ans.

Pierre Quarré, son fils aîné, que Louis XIV. par différens brevets fit comte d'Aligny, commença de servir le Roi dans sa premiere compagnie des Mousquetaires. Il fut honoré du gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la ville de Valenciennes en l'année 1677. depuis il commanda le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuse demi-lune au siége de Mas-

Digitized by Google

trick. Cinq bleſſures honorables, qu'il reçut en cette occaſion, lui mériterent la charge de maréchal des logis avec une penſion de cinq cents écus. La jalouſie le fit diſgracier, & le Roi ſe reſſouvenant de ſes ſervices, le gratifia de la charge de colonel des Milices de Bourgogne. Il lui envoya un courier à ſa terre d'Aligny, & lorſqu'il parut devant ſa Majeſté, le Roi lui dit qu'il l'avoit préféré à tous les colonels réformés de cette province, & le nomma le *brave* d'*Aligny*. Il fit ſervir ce nouveau régiment en Italie & en Piémont. Il ſe trouva aux fameuſes batailles de Staffarde & de la Marſaille. Le maréchal de Catinat faiſoit tant d'eſtime de ſon régiment & de lui, que n'étant que brigadier d'Infanterie, il lui donna le commandement des Vallées. Le comte d'Aligny fut en relation avec les princes de la maiſon de Condé, & tous les grands généraux du ſiécle de Louis XIV. Ce Monarque le diſtingua en pluſieurs occaſions, & le fit grand bailli d'épée du Charo'ois & gouverneur d'Autun. Il fut reçu chevalier de Saint Louis de la ſeconde promotion, & fut le premier qui en ait fait au nom du Roi en Bourgogne. A ſa réception aux Etats, on reconnut que ſes auteurs y ont eu entrée & voix délibérative, & que ceux de ſa famille ont eu le titre & la qualité de chevalier. Il a été marié deux fois; en premieres noces à *Guillemette* Bernard de Monteſſus-Reully; & en ſecondes noces à *Colombe* d'Anſtrude, fille de *Claude* d'Anſtrude, gentilhomme ordinaire de la garde Ecoſſoiſe du Roi, & de *Françoiſe* de Chargere-la-Boutiere. Il n'a eu qu'un fils unique du premier lit, ſçavoir *Philippe* Quarré, qui ſuit.

Philippe Quarré, ſeigneur de Jully, fut celui qui ſe diſtingua très-vaillamment, étant aſſiégé deux fois dans la ville de Landau, & qui perdit la cuiſſe à la bataille de Malplaquet en 1709. Il obtint un brevet de penſion du Roi de mille livres. Il ſe maria à *Claudine* de Mauroy, fille du lieutenant-colonel de Cavalerie de ce nom, & d'une demoiſelle de la Riviere. Il en a eu deux fils & quatre filles; l'un capitaine dans le régiment d'Artois, qui eſt mort à Paris; l'autre, qui eſt dans le régiment de Boulonnois, & qui a épouſé *N.*..... Joly de Breucq. Une des filles eſt ſortie de l'abbaye de Saint Cyr, & les trois autres ſont religieuſes aux Urſulines d'Arnay-le-Duc.

Les enfans du ſecond lit de *Pierre* Quarré, comte d'Aligny, ſont,

1. *André*, qui a ſervi dans les Mouſquetaires. Il avoit été page du Roi à ſa grande écurie. Il ſe trouva à l'affaire de Malplaquet, où il fut bleſſé, & eſt mort en 1721.

2. *Claude*, gouverneur d'Autun. Il avoit ſervi au régiment de la Chenelaye, & eſt mort en 1730.

3. *Etienne* Quarré, capitaine au régiment de la Chenelaye, grand bailli du Charolois, & chevalier de Saint Louis. Il a épouſé mademoiſelle Damoiſeau, fille du directeur de Dunkerque, brigadier des armées du Roi, dont il n'a qu'un fils & deux filles.

Le quatrieme a été un des premiers lieutenans au régiment de la Chenelaye, & enſuite capitaine dans celui de Villefort, penſionnaire du Roi, ſeigneur de Mont-

Digitized by Google

regard. Il a épouſé *Louiſe* Beſſot de Miliery, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à *Louis* Damoiſeau, capitaine d'Artillerie & chevalier de Saint Louis.

François Quarré, frere puîné de *Pierre*, comte d'Aligny, ſuccéda à la charge d'avocat général de *Gaſpard*, ſon pere, & au zèle qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en eſt acquitté pendant plus de vingt ans avec honneur. Dans les lettres de vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les ſervices de ſes peres y ſont mentionnés avec la plus grande diſtinction. Il a eu d'*Hélene* Boſcault, ſon épouſe, trois fils & deux filles; ſçavoir,

1. *Gabriel*, tué à la bataille de Malplaquet.

2. *N.*... Quarré, capitaine au régiment du prince de Pont, de la maiſon de Lorraine, aujourd'hui Mailly, ſeigneur de Cuſſy-la-Colonne, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *N.*.... de Goutelas.

3. *N.*..... Quarré, chanoine honoraire à la Sainte Chapelle à Dijon, parce qu'il a la chapelle des Berbis, fondée par *Pierre* Berbis, pour ſes plus proches parens.

4. *Hélene-Théreſe*, mariée le 7 Septembre 1730. à *François-Céſar*, baron d'Anſtrude.

5. *N.*..... Quarré, religieuſe aux Bernardines de Dijon.

Etienne Quarré, dernier des fils de *Gaſpard*, & frere cadet de *Pierre*, comte d'Aligny, fut chevalier de Juſtice dans l'ordre de Malte. Le grand-maître l'honora de la dignité de procureur général du même ordre dans le grand prieuré de Champagne. Il eſt mort en 1702. Il avoit ſervi dans les Mouſquetaires, & il ſe diſtingua à la bataille de Caſſel. Il fut reçu chevalier de Juſtice en 1666. ſon acte de profeſſion eſt de 1692. Il eut commiſſion du grand-maître pour faire la viſite des commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens en 1698.

Les armes de meſſieurs Quarré d'Aligny, ſont : *échiqueté d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

QUEYLAR : *Page* 222. *col.* 2. *lig.* 18. *Jean* II. du nom, en 1531. qui, *liſez*, *Jean* II. du nom, qui en 1531.

Ibid. pénultieme ligne, *Jean-Sacriſtain* d'Alais, *liſez*, *Jean*, ſacriſtain du chapitre d'Alais.

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre R.

RABAINE : *Page* 232. *col.* 2. *lig.* 1. *Agnès* d'Anjecol, *liſez*, *Agnès* de Nieul d'Anjecol.

Page 233. *col.* 1. *lig.* 22. chanoine de Saint Pierre, *ajoutez*, de Saintes.

Ibid. lig. 41. ſeigneur de Faux, *liſez*, ſeigneur du Fa.

Ibid. lig. 46. marié à *Eſtiette*, *liſez*, marié à *Eliette*.

Page 234. *col.* 2. *lig.* 21. *Marie* de Burbarin, *liſez*, *Marie* de Barbarin.

RAQUET (du) : Famille originaire d'Italie, établie en Franche-Comté depuis un ſiécle, ou environ, & qui a été maintenue dans ſon état & ancienne poſſeſſion noble, par un arrêt authentique de la Chambre des Comptes de Dôle rendu le 29 Novembre 1689. à la requête de *Pierre*, *Claude* & *Louis* du Raquet, freres, demeurans à la Vielleloiſe, bailliage de Dôle, au comté de Bourgogne, leſquels ont été reconnus pour deſcendre de noble race ; permis à eux de continuer à prendre les qualités de nobles & d'écuyers, tant en jugement, que par tout ailleurs, ſuivant cet arrêt & les actes ſur leſquels il a été rendu. Leur filiation ſe prouve depuis

I. Noble *Antoine* du Raquet, & *Marguerite* de Serode, ſon épouſe, qui eurent pour fils,

II. *Philippe* du Raquet, né en 1524. ſuivant ſon extrait baptiſtaire du 7 Mars de cette année, lequel fut marié le premier Juillet 1548. à *Auguſtine* Maſſard, fille de noble *Jacques* Maſſard, & de *Jeanne* de Barbiere d'Altare, dans le Montferrat, comme le prouve l'acte de la célébration de leur mariage, dont vint,

III. *Hercules* du Raquet I. du nom, baptiſé le 7 Avril 1589. ſuivant l'extrait baptiſtaire qui en fut délivré, avec les deux précédens, par le ſieur *Jean* le François, curé d'Altare, le 7 Septembre 1684. & légaliſés enſuite par l'évêque de Nollant le 23 du même mois. Il eut pour fils,

IV. *Claude* du Raquet I. du nom, qui fit faire une enquête le 9 Septembre 1680. pardevant meſſieurs les officiers principaux de l'Etat de Montferrat, qui déclarent que ledit *Claude* eſt fils d'*Hercules*, lequel étoit fils de *Philippe* du Raquet, & que leſdits *Philippe* & *Hercules* du Raquet étoient nobles & iſſus d'une noble & ancienne famille reconnue pour telle de tous temps dans le Montferrat. Ladite enquête atteſtée par l'évêque de Nollant le 14 Septembre 1680. & encore par les Préſident & Sénat dudit Montferrat du 20 Septembre de la même année, & de plus par les Magiſtrats & Conſuls d'Altare, & ſcellée des ſceaux de l'Evêque, du Sénat & des Magiſtrats. Cette enquête fut jointe à l'arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle.

V. *Hercules* II. du nom, fils de *Claude* du Raquet, marié à *N.* . . . . laiſſa trois fils, qui furent *Pierre*, qui ſuit ; *Claude* II. du nom, mort ſans poſtérité, & *Louis* du Raquet, qui s'éta-

Digitized by Google

blirent en Franche-Comté, où ils ont formé différentes branches, & obtinrent l'arrêt de confirmation de leur nobleſſe cité ci deſſus.

VI. *Pierre* du Raquet, écuyer, ſieur de l'Orme, eut de ſon mariage conclu avec *N.* ..... ſon épouſe,

VII. *Charles-Hubert* du Raquet, écuyer, ſeigneur de Montjay, marié avec *Marie-Louiſe* de Grain, dame de Saint Marlault, lequel eſt mort en 1759. & n'a laiſſé qu'un fils.

VIII. *Marie-François-Jérôme* du Raquet, écuyer, ſeigneur de Montjay.

SECONDE BRANCHE.

VI. *Louis* du Raquet, frere puîné de *Pierre*, eut d'*Eliſabeth* Cocagne de la Pinaudiere, ſon épouſe,

VII. *Renobert* du Raquet, écuyer, ſeigneur de la Vieilleloiſe, lors de ſon mariage avec *Marie-Thérèſe* d'Audreſſet de Matha, de laquelle ſont ſortis deux garçons, dont l'aîné, *Jean-Frédéric* du Raquet, eſt procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Barre Royale de Rhuis en Bretagne, & le ſecond, *Harnoux* du Raquet, eſt au ſervice.

Ils portent pour armes : *d'azur, à trois griffes d'or, 2 en chef & 1 en pointe, au croiſſant d'argent en abyſme.*

RAVALET : Famille noble, originaire de Bretagne, & établie en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois croix de gueules, & accompagnée de deux croiſſans d'argent poſés en chef, & d'une roſe de même en pointe.*

REUE (la) : Ancienne famille de Normandie.

Thomas de la Reuë, écuyer, & lieutenant général du bailliage d'Evreux en 1483. avoit épouſé avant l'année 1470. *Guillemette* Guedon, fille de noble homme *Jean* Guedon, écuyer, ſeigneur de Saint Martin du Manoir en 1428. avocat général à la Cour de l'Echiquier de Normandie, & l'un des généraux ſur le fait de la Juſtice des Aides en Normandie en 1469. Il paroît qu'elle étoit veuve en 1518. lorſqu'elle avoit la garde-noble de ſes enfans, qui étoient *Robert*, chanoine de Liſieux, avant 1550. & ſeigneur de Saint Martin du Manoir ; *Laurent*, mort ſans alliance, & *Vincent* de la Reuë, marié en 1518. à *Marie* de Vattemare, dont, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Jean* ; 3. *Jacques* ; 4. *Robert* ; 5. *Charles*.

On ne connoît que la poſtérité de *Louis* de la Reuë, ſeigneur de Saint Martin du Manoir, des Monts & de Barneville, conſeiller au Parlement de Rouen en 1573. mort en 1600. laiſſant d'*Anne* de Piſaleu, ſa femme, *Louis*, mort ſans alliance ; *Anne*, femme de *Guillaume* Bertout, écuyer, ſieur de Boutremont ; *Louiſe*, mariée en 1592. à noble homme *Jean* Tirel, écuyer, ſieur de la Rallerie, & *Pierre* de la Reuë, qui ſuit.

Pierre de la Reuë, écuyer, ſeigneur de Saint Martin du Manoir, fut pere de

Françoiſe de la Reuë, mariée en l'an 1638. à *Jacques* Bertout, écuyer, ſieur des Roques, neveu de *Guillaume*, dont on vient de parler ci-deſſus, laquelle eut trois filles ; ſçavoir,

1. *Charlotte*, dame de Saint

Martin du Manoir, mariée en 1660. à *Charles* Touſtain, ſeigneur de Richebourg. *Voyez* au mot TOUSTAIN DE RICHEBOURG.

2. *Magdelene*, mariée à *Adrien* Filleul, ſeigneur de la Fouletiere.

3. *N.*.... de la Reuë, mariée à *N.*.... Filleul, ſeigneur de la Héliniere.

La famille de la Reuë porte : *d'azur, à une roue d'or, au chef couſu de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

ROCHE-FATON (la), en Poitou : Famille qui remonte à *Guy*, écuyer, ſeigneur de la Roche-Faton, vivant en l'an 1200. La généalogie de cette famille eſt dans celle de Châtaigner.

Les armes : *de gueules, à trois fleurs de lys d'or, poſées 2 & 1.*

RONNAY : *Page* 291. *col.* 1. *lig.* 11. *Gilanne*, liſez, *Gilonne.*

Ibid. lig. 17. *après* en faveur de l'abbaye de Saint Martin de Séez, *ajoutez*, en 1093.

Ibid. col. 2. *lig.* 2. 1383. *liſez*, 1283.

Ibid. lig. 18. *après* capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, *ajoutez*, lequel en 1407. confirma la donation faite par les prédéceſſeurs de ſa femme des deux parts des groſſes dixmes des paroiſſes de Champceries, du Pont-Crepin & des Rotours, & droit de préſenter auxdits bénéfices, en faveur de l'abbaye de Saint André en Gouffay, avec réſervation du neuvieme boiſſeau, que *Jeanne* de Nets, ſa femme, donna en 1416. aux chanoines & chapitre de la cathédrale de Séez pour prier Dieu pour le repos de l'ame de ſon défunt mari. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, & avoit épouſé, &c.

Ibid. lig. 19. 1390. *liſez*, 1398.

Ibid. lig. 22. Chancerie, *liſez*, Champceries.

Page 292. *col.* 2. *lig.* 14. *Marguerite* Caignou, *liſez*, *Marguerite* de Cagnou.

Ibid. lig. 24. & une fille mariée, *liſez*, & *Jeanne*, mariée à *Martin* de Pilois, ſeigneur de Champfleur.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. les Reteurs, *liſez*, les Rotours.

Ibid. lig. 34. à *N.*.... Dramard, *liſez*, à *Nicolas* de Dramard.

Page 293. *col.* 1. *lig.* 11. *Anne-Magdelene*, liſez, *Anne-Mélaine.*

Ibid. lig. 13. Raneton, *liſez*, Raveton.

Ibid. lig. 41. Maineville, *liſez*, Moineville.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. ſeigneur du Menilroulet en Magny, *liſez*, ſeigneur du Menilroulet & de Beaulandais.

Ibid. lig. 31. la Doncelle, *liſez*, la Doncelie.

Page 294. *col.* 1. *lig.* 3. douze enfans, *liſez*, treize enfans.

Ibid. lig. 12. *après* 1755. *ajoutez*, *Louis-François*, né le 20 Novembre 1760.

Ibid. lig. 30. après *coupé de gueules & d'argent*, ajoutez, *chargé.*

ROQUEFEUIL : Voici des remarques tirées des titres *de la maiſon de Blanquefort*, & envoyées pour être inſerées en *Additions*, à la fin de l'article ROQUEFEUIL, *p.* 299. *de ce Volume.*

On ne voit point, par titres, ſi *Antoine* de Roquefeuil, mari de *Delphine* d'Arpajon, étoit fils

Digitized by Google

d'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, dont il poſſédoit tous les biens, & l'on a prétendu qu'il y avoit eu une ſubſtitution du nom de Blanquefort à celui de Roquefort, c'eſt-à-dire qu'*Arnaud* IV. dernier de cette maiſon, n'ayant point laiſſé de garçons, avoit marié ſa fille & héritiere à *Jean*, baron de Blanquefort, fils d'*Hugues*, ſire de Blanquefort, & de *Catherine* de Madaillan de Leſpare, & que ledit ſieur *Arnaud* exigea par ſon teſtament que ledit *Antoine* de Blanquefort, ſon petit-fils, prît ſon nom de celui de Roquefeuil.

Quoique l'on ne voye rien de conſtaté ſur cette ſubſtitution du nom de Blanquefort, l'incertitude où cela pourroit reſter oblige toujours d'en dire un mot, & l'on obſervera que le nom de Blanquefort eſt de ſon côté l'un des principaux de la province de Guyenne. Du reſte l'extinction de ce nom, depuis ce temps, n'en laiſſant point de généalogie en regle : on ſe contentera d'en donner quelques citations par ordre chronologique, comme il s'enſuit.

Le nom de Blanquefort, Blanchefort, ou Blancafort, ainſi que le témoigne l'*Hiſtoire du Languedoc*, & autres, ne ſont que le même nom, qui s'écrit en Latin *Blancafortis*, & ſe traduit indifféremment, ſelon le langage de la province, en l'un & l'autre de ces trois noms ; mais l'*Hiſtoire nouvelle de Languedoc* le traduit Blanquefort, à la Table & au corps de l'Ouvrage.

La maiſon de Blanquefort, dont il eſt ici queſtion, paroît originaire du duché de Guyenne, où le nom eſt connu fort anciennement.

La baronnie de Blanquefort eſt ſituée dans l'Agenois, reſſortiſſante du Parlement & de l'Intendance de Bordeaux, & a, ſelon le *Dictionnaire Géographique de la France*, un chef-lieu de deux cents ſoixante-cinq habitans ; mais elle comprenoit de plus la petite ville de la Salvetat, dite la Salvetat de Blanquefort, connue par la naiſſance du fameux philoſophe Régis. La Salvetat de Blanquefort a deux mille ſix cents habitans, & l'on ſçait que Salvetat, ou Sauvetat, en langage du pays, vouloit dire forteresſe, ou lieu de ſûreté, dans les poſſeſſions d'une maiſon : elle eſt joignante au château & terre de Blanquefort dans l'Agenois.

Il y a une autre terre & ſeigneurie de Blanquefort, ſituée dans le Médoc, qui appartenoit anciennement à la maiſon d'Ilhac, & qui paſſa enſuite dans celle de Goth, par *Marguerite* d'Ilhac, mere de *Bertrand* de Goth, évêque & duc de Langres, qui en fit donation à *Raymond-Guillaume* de Goth, ſon neveu, le 5 Mai 1311. (ſuivant l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. II. p.* 170.) ; d'où cette terre ou ſeigneurie eſt enſuite tombée dans la maiſon de Durfort-Duras. Il eſt toujours dit à ladite donation qu'elle provenoit des biens de *Marguerite* d'Ilhac : mais d'autre part cette terre ſembleroit avoir été domaniale ; car on peut voir à l'article *Durfort* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, que ce fut le roi Philippe VI. dit de Valois, qui la donna en l'an 1336. à la maiſon de Durfort, en échange des vicomtés de Lomagne & d'Auvillars.

Quant aux terres & château de

Blanquefort, dont il a été parlé ci-devant, ils étoient de tout temps dans la maison de Blanquefort, comme on le voit, & qu'on pourra le voir ci-après.

Le nom de Blanquefort est connu en Guyenne dès l'onzieme siécle. En l'an 1079. que le duc d'Aquitaine, comte de Poitou, fit des dons & plusieurs fondations au monastere de Sauve-Majeure, *Guillaume* de Blanquefort, à la priere dudit comte, fit des dons à cette communauté à Bordeaux, *ac precatu ipsius comitis* Willelmus *de Blanqafortis, quidquid in eâ habebat dedit; actu est hic omnis donatio Burdigalensi civitati, anno* 1079. Voyez le *Gallia Christiana*, *Tome II. p.* 274.

En 1079. le sieur *Arnaud* de Blanquefort est référé présent avec le duc d'Aquitaine & comte de Gascogne, & *Mathilde*, femme dudit duc, de même qu'*Hugues*, duc & comte, son fils, & l'archevêque de Bordeaux, l'abbé de Sainte Croix de Bordeaux, & quelques autres chevaliers, à une Ordination qui se fit à Sainte Marie de Solace, & une autre à l'abbaye de Sainte Croix de Bordeaux, le 4 Octobre 1079. & autres en 1096. le 8 Avril. *Idem, edit. anno* 1720. *Tome II. p.* 274. & 312.

En 1108. *Arnaud* de Blanquefort est encore référé présent avec les ducs, comtes & princes de Guyenne, l'archevêque de Bordeaux, & autres évêques, à la fondation du prieuré de Sainte Croix de Maufirot, le 30 Novembre de cette même année. *Idem*, *Instrumenta Ecclesiæ Burdigalensis*, *Tome II. p.* 278.

En l'année 1119. le 17 Octobre, *Geoffroy* de Blanquefort fit des dons à l'abbaye de Fontroide.

En 1178. *Guillaume*, par la grace de Dieu, archevêque de Bordeaux, juge au nom du Pape un différend entre *Amalvin* de Blanquefort, & les sieurs abbé & religieux de Sainte Croix de Bordeaux, qui refusoient de fournir du pain pour ses chiens courans, & des poules pour ses oiseaux de proie, lorsqu'il chassoit sur les terres de cette abbaye; mais ledit *Amalvin* de Blanquefort, chevalier, fut condamné par l'archevêque, après avoir entendu des témoins irréprochables, suivant lesquels son pere avoit fait remise de ce droit & de quelques autres encore auxdits abbé & religieux. *Idem*, *Tome II. p.* 284. & 818.

En 1190. *Amalvin* de Blanquefort est témoin avec *Guillaume* de Lespare, & *Geoffroy* de Pons, de la confirmation faite par *Richard*, roi d'Angleterre, à la Réole, le 3 Février de la même année, de tous les dons faits au monastere de Sauve-Majeure par les anciens ducs de Guyenne. *Idem*, *p.* 988. *edit. anno* 1715.

En 1239. le comte de Toulouse envoya le comte d'Astarac, & *Arnaud* de Blanquefort, pour la défense de Marmande en Agenois, que *Louis*, fils du roi Philippe le Bel, assiégeoit, dit l'*Histoire de Languedoc*, *Tome III.* imprimée par l'ordre des Etats.

Au traité passé entre le roi d'Angleterre & le comte de Toulouse, en 1242. *Arnaud* de Blanquefort est au nombre des barons qui cautionnent pour ledit Roi envers le comte, & en même temps au nombre des principaux seigneurs, qui cautionnent aussi pour

pour ledit comte envers le même Roi ; ce qui eſt une preuve certaine qu'il avoit des poſſeſſions étendues ſous la ſouveraineté ou mouvance de ces deux ſouverains. Voyez l'*Hiſtoire Générale du Languedoc*, *Tome III.*

C'eſt, ſans doute, le même *Arnaud* de Blanquefort, qui avoit fait un accord avec *Simon* de Montfort, comte de Leyceſter, ainſi qu'il eſt mentionné en celui dudit comte de Montfort, avec le ſire *Edouard*, fils & héritier du roi d'Angleterre, fait en l'an 1248. où eſt cité le traité dont on a parlé ci-devant, entre ledit ſire de Montfort, comte de Leyceſter, & le ſire *Arnaud* de Blanquefort. On peut conſulter les *Preuves fournies à l'ordre des chevaliers du Saint Eſprit, Vol. XL. p.* 6596.

Arnaud de Blanquefort étoit marié à *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, reſte de l'ancienne maiſon des comtes de Blaye, dont Morery, à l'article de BLAYE, dit qu'étoit le fameux *Rolland*.

Pierre-Bertrand de Blanquefort, ſon frere, avoit des prétentions ſur le château de Blanquefort, ſur quoi *Edouard*, roi d'Angleterre, manda aux abbés & barons d'informer de leurs droits & prétentions, pour tâcher de les accorder.

Thalere de Blanquefort, dame de la Marche, y avoit auſſi des prétentions.

Françoiſe de Blanquefort, femme de *Jean* d'Anjou, fils de *Charles* d'Anjou, comte du Maine. Il eſt dit qu'elle portoit pour armes : *de gueules, à trois lions d'or.*

Raymonde de Blanquefort étoit femme de *Pierre* de Bordeaux ; plus anciennement elle en avoit eu une fille, nommée *Aſſalide* de Bordeaux, dame de Blanquefort, laquelle porta cette ſeigneurie à *Géraud* de Blaye, auquel elle fut mariée : c'étoit ſa fille, *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, ci-devant nommée, qui réunit cette ſeigneurie dans la maiſon de Blanquefort, ſuivant toute apparence, & ſur laquelle il paroiſſoit y avoir des copartageans. Il eſt toujours dit que *Mabille* de Blaye, dame de Blanquefort, poſſédoit ce château avec *Arnaud* de Blanquefort, ſon mari, lequel venoit de mourir en 1256. Voyez les *Preuves des chevaliers de l'ordre du Saint Eſprit, Vol. XXVI. p.* 3110.

Ide de Blanquefort fut mariée à *Bertrand* de Goth, ſortie des vicomtes de Lomagne, en l'an 1249.

Gaillard de Blanquefort accorda des libertés & priviléges aux conſuls & habitans de Saiſſes-Touloufaine en 1268. Il y en eut encore d'autres accordés aux mêmes habitans & conſuls, par *Ferrain* de Blanquefort, en divers temps, ſelon les *Mélanges*, *Vol. CCCCXXXVIII. fol.* 401.

En 1278. le ſeigneur d'Ormond, en ſon aveu au roi d'Angleterre, s'avoue obligé de marcher ſous la banniere du ſire de Blanquefort, par un acte qui étoit ainſi exprimé : Guillelmus-Bernardus *d'Ormond, miles juravit, dixit, & recognovit ſe tenere in feudum à domino rege Angliæ, dux Aquitaniæ, &c. & cum exercitu ſui corporis ut miles, & debet ire ſub vexillo domini de Blancaforti.* Voyez les *Hommages de Guyenne*, *Vol. XI. fol.* 674.

Le roi d'Angleterre, le 29 Juin 1294. écrivant aux principaux ſei-

gneurs de la Guyenne, pour le ſoutien de ſes intérêts, s'adreſſa en premier lieu à *Arnaud* de Blanquefort, (dit Rymer, *Vol. II. p.* 647.), ainſi qu'il ſuit : *Scripſit* Arnaldo *de Blancaforti*, *idem* Bernardo *de Blancaforti*; & en ces termes : *quàm cariùs poſſumus vos requiſimus & rogamus*, *&c.*

Selon l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Vol. VI. p.* 157. *Brande* de Blanquefort, fille & héritiere d'*Arnaud*, ſeigneur de Blanquefort, & autres grandes ſeigneuries, ſituées dans le duché de Guyenne, mariée à *Hugues* III. du nom, ſeigneur de Conflans, Sommerine, Precy, Verneuil ſur Manſe, Cudal, &c. maréchal de Champagne, lequel vendit en Octobre 1313. étant veuf, à *Bertrand de Goth*, vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les terres, châteaux & ſeigneuries d'Alamans, de Saiſſes, de Peularemps, & la quatrieme partie du lieu de la Salvetat ou Sauvetat, dont on a parlé ci-deſſus, avec certains droits ſur le château de Marmande, appartenant à *Jeanne* de Conflans, ſa fille, du chef de ladite *Brande* de Blanquefort, ſa mere, & ce pour la ſomme de quarante mille florins d'or, laquelle vente fut autoriſée par le roi Philippe le Bel, & par *Edouard*, roi d'Angleterre, lors duc de Guyenne; ladite *Jeanne* de Conflans fut mariée à *Gaucher* de Châtillon, dit l'*Hiſtoire de la maiſon de Châtillon*, *Liv. III. p.* 366.

En 1352. *Hugues* de Blanquefort fut marié à *Catherine* de Madaillan de Leſpare, dame de Pujols & de Roſan, dont ledit ſire de Blanquefort prenoit quelquefois le ſurnom de Pujols; ce qui eſt peut-être à obſerver, en ce qu'en effet les deux terres ont tombé dans la maiſon de Roquefeuil, puiſque *Bérenger* de Roquefeuil vendit en l'an 1495. ladite baronnie de Pujols, & le comté de Roſan, à *Gaſton* de Foix, captal de Buch, comte de Candale, d'où elles ont paſſé enſuite dans la maiſon de Durfort, où elles ont été réunies pour former le duché de Duras, comme il ſe voit aux lettres d'érection dudit duché, rapportées tout au long dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, à l'article de *Durfort*. Il eſt pourtant vrai auſſi qu'il y avoit une autre ſeigneurie de Pujols ou Poujols, précédemment dans la maiſon de Roquefeuil, comme on le peut voir par trois hommages du ſeigneur de Roquefeuil, au roi de Navarre, comme ſeigneur & vicomte d'Aumelas, pour les baronnies du Poujet, Vendemian, Saint Bauzile, Poujols, Plaiſanet & Adiſſe, en 1372. leſquels hommages ſont reſtés aux mains de M. d'Aumelas. Cette ſeigneurie de Poujols eſt dans la ſénéchauſſée de Carcaſſonne.

En la treve faite à Bordeaux le 23 Mars 1356. entre le roi de France & le roi d'Angleterre, ledit ſire de Blanquefort & le ſire de Thémine ſont caution du roi de France, pour la province de Quercy, ſuivant Rymer, *Vol. VI. p.* 8.

En 1393. *Jean* de Blanquefort, ſeigneur de Pujols, &c. fils dudit *Hugues* de Blanquefort, fut préſent comme parent au contrat de mariage de *Bernard*, comte d'Armagnac, de Rhodès & de Lomagne, avec *Bonne*, fille de *Jean*, duc de Berry, & veuve du comte de Savoye. Voyez le

Digitized by Google

Thréſor des Chartres, *Vol. II. fol. 773.*

C'eſt ce *Jean* de Blanquefort, lequel ſeroit dit avoir épouſé *Catherine*, héritiere de la terre de Roquefeuil, & être pere d'*Antoine* de Roquefeuil, mari de *Delphine* d'Arpajon, laqueſle étoit fille d'*Hugues* d'Arpajon, vicomte de Lautrec, & de *Jeanne* de Séverac.

Jean de Blanquefort, en conſéquence de ſon mariage, auroit donc pris le nom de Roquefeuil, ainſi qu'il étoit ci-devant arrivé au ſeigneur d'Anduze, en épouſant la précédente héritiere de cette maiſon.

Suivant un ancien mémoire ſur la maiſon de Roquefeuil, il eſt dit que *Raymond* de Roquefeuil II. du nom, donna en 1227. à *Arnaud* de Roquefeuil, ſon frere, lorſqu'il ſe maria la même année avec *Béatrix* d'Anduze, les châteaux & ſeigneuries de Blanquefort & de Vallerangues, qu'il avoit mis en ôtage, l'année précédente, aux mains du Légat du Saint Siége; & quelques ſections plus bas, il affure que *Catherine*, fille unique & héritiere d'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, fut mariée à *Jean* de Blanquefort, pour réunir ces deux branches, attendu que ledit *Jean* deſcendoit d'un cadet de la même maiſon, qui avoit pris le nom de Blanquefort de cette ſeigneurie, qui lui avoit été donnée par *Raymond* de Roquefeuil, & l'on peut ajouter foi à ce mémoire, qui contient pluſieurs choſes aſſez curieuſes. Il confirmeroit la ſubſtitution; mais il ne dit point de quel cadet viendroit cette deſcendance: on ne voit gueres que *Raymond* de Roquefeuil III. du nom, qui teſta en 1281. qui ait laiſſé clairement des cadets; ſçavoir, *Guillaume* de Roquefeuil, qui vivoit encore en 1300. & qui fut député avec le ſeigneur d'Arpajon, & *Arnaud* de Roquefeuil, qui fut religieux de l'ordre de Saint François au couvent de Gignac. Il eſt vrai que quelques mémoires de famille rapportent qu'il obtint, par grace ſinguliere du Pape, la permiſſion de ſe marier, à condition que toute ſa maiſon porteroit *une cordeliere* à ſes armes, & que c'eſt de-là que viennent les armes de Roquefeuil. On ne peut gueres ajouter foi à cette condition. Du reſte, on trouve un *Bernard* de Blanquefort, ſeigneur d'Anduze, dont il eſt fait mention, notamment en un inventaire des titres de la maiſon d'Albret, qui étoit ès mains de M. d'Hozier, juge d'armes de France, lequel *Bernard* de Blanquefort traita avec le duc d'Aquitaine en l'an 1310. ainſi qu'on peut le voir au titre qui ſuit: *Articuli inter* Bernardum *de Blancaforti*, *dominum de Anduſia & ducem Aquitaniæ*, *anno* 1310. . . . . *Articuli curiæ traditi in Parlamento*, *in feſto beati Vincenti id ex libro Ariſtrorum.* Bertrandus *de Blancaforti dominus de Anduſia*, *anno* 1319. *p.* 41. *&c.*

Si ce *Bernard* de Blanquefort étoit auteur de *Jean* de Blanquefort, dont il eſt ici queſtion, & du nom d'Anduſe, comme il y a toute apparence, ce n'auroit été pareillement qu'un mariage, comme le rapporte le mémoire de famille, le vrai nom de Roquefeuil n'étant que celui d'Anduſe: il ſeroit en effet aſſez probable qu'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, fils & unique héritier d'un pere aſſez puiſſant pour avoir

entrepris la guerre contre le roi de Majorque, & pour avoir encore obtenu plusieurs terres, ainsi que la baronnie d'Aumelas & autres possessions, par le traité de paix, moyenné par le Pape & le roi Philippe de Valois; qu'*Arnaud* de Roquefeuil IV. du nom, ci-dessus dit, dût avoir de très-hautes prétentions pour sa fille, ou qu'il n'ait prétendu la marier qu'à quelqu'un de sa maison & origine.

Arnaud de Roquefeuil I. du nom, par son testament de l'an 12... ne laissa qu'un fils légitime, qui fut *Raymond* de Roquefeuil, lequel étoit seigneur de Blanquefort, ainsi qu'on peut le voir par le contrat de mariage de *Calvet* de Pequilhem, seigneur de Pequilhem & de Termes, avec *Jeanne* de Roquefeuil, en 1250. fille d'*Arnaud* de Roquefeuil, seigneur de Beauvoisin, Paule, Vallerangues, Blanquefort, &c. ainsi qualifié audit contrat de mariage, & qui feroit voir que cette terre avoit été, en effet, donnée à un cadet, puisqu'elle se trouve seule en la personne d'*Antoine* de Roquefeuil, dont les ancêtres portoient ci-devant le nom de Blanquefort.

Du reste, on ne trouve nulle preuve de cette substitution de nom, qu'on ne peut soupçonner peut-être que sur des confusions de seigneuries, auxquelles il sembleroit que quelque double mariage auroit pu donner occasion. Les Histoires de Languedoc, qui parlent beaucoup de la maison de Roquefeuil, & sur-tout la nouvelle, qui contient tant de recherches curieuses, n'en disent rien.

Il y a une généalogie de la maison de Roquefeuil, qui vient jusqu'au seizieme siecle, dans l'*Histoire de la maison de la Tour d'Auvergne*, par Justel, habile généalogiste, qui témoigne contre cette substitution, puisqu'il n'en fait nulle mention.

Plusieurs autres anciennes généalogies, de même qu'on peut le voir aussi dans l'*Histoire Générale de Languedoc*, disent que la seigneurie de Blanquefort étoit plus de cent ans avant cette époque dans la maison de Roquefeuil d'Anduse, quoiqu'il ne se trouve cependant, on le répete encore ici, aucune preuve existante.

Pour en revenir encore une fois au nom de Blanquefort, il sembleroit que l'origine en fut double en Guyenne; car Morery, à l'article de COMBORN, dit qu'*Archambaud* V. du nom, vicomte de Comborn, vivant en 1159. mari de *Jourdaine* de Périgord, eut pour fils *Archambaud* VI. du nom, *Pierre* & *Raymond*, religieux, & *Assalit* de Comborn, seigneur de Blanquefort, qui prit le nom de son appanage, & a donné origine à la maison de Blanchefort ou Blanquefort, que ses descendans porterent uniquement, & qu'il fut tige d'une maison de ce nom, qui ne pouvoit être établie qu'en Guyenne, sans doute, en la maison de Comborn, & qui s'étendoit sur toutes ses différentes possessions.

D'ailleurs, on voit au même inventaire, ci-dessus dit, des titres de la maison d'Albret, & plusieurs extraits de procédures d'intérêt, qui furent faites, en effet, entre la maison de Comborn & celle de Blanquefort en Guyenne.

Digitized by Google

Il y a auſſi dans le Berry une maiſon du nom de Blanchefort, dont on ne parle point ici, & de laquelle étoient les ducs de Leſdiguieres & le maréchal de Créquy. Cette maiſon paroiſſant d'une origine différente de celle de Guyenne, on en juge ſur ce qu'il y a une terre de ce nom en Berry, intendance de Bourges & Parlement de Paris, & qu'on y voit parler de ſes ſeigneurs de Blanquefort, dès l'onzieme ſiécle, aux archives de Bourges; cependant on prétend que la maiſon de Blanquefort ou Blanchefort de Berry, tiroit ſon origine de celle de Plaiſance, dont une branche s'étoit établie en France, & d'où venoient les ducs de Créquy. Voyez les *Mélanges*, *Vol. CCCXI. fol.* 413.

Il y a deux autres petites ſeigneuries de Blanquefort, l'une en Provence, & l'autre au diocèſe d'Auch, dont parle le *Dictionnaire Géographique de la France*, & dit tout ce qu'il y en a eu de ce nom.

Du reſte, il eſt inutile de s'étendre davantage ſur le nom en général, dont on ne parle qu'à tout événement, & qu'on n'a ſeulement un peu recherché que dans l'intention de ſçavoir s'il fourniroit quelques preuves du changement en queſtion, qu'on n'y a point trouvé dans ce qui s'eſt rencontré juſqu'ici.

ROSEL: *Page* 300. *col.* 1. *lig.* 40. *après* deſcendu d'un cadet dudit *Léon* I. du nom, *ajoutez*: On trouve dans le chartrier du prieuré du Pleſſis-Grimould, une *Philippine* du Roſel, qui aumôna au prieuré du Pleſſis-Grimould le patronage & les dixmes d'Etri, de Bretteville-le-Rabet, proche d'Hurville & de Roſel, à quelque diſtance de Caën en baſſe Normandie. La donation eſt du douzieme ſiécle. Cette dame eſt enterrée dans la nef de l'égliſe du Pleſſis-Grimould, vis-à-vis une des chapelles adoſſée aux ſtalles.

ROUMILLÉ: Famille originaire de Normandie, qui eſt établie en Bretagne, & dont le premier connu eſt *Robert*, qui vivoit en 1066.

Adolphe Charles de Roumillé, gouverneur de Fougeres, épouſa *Louiſe-Marguerite* Ranchin, fille du ſecrétaire du Conſeil.

Marguerite de Roumillé épouſa *Jacques* Hédelin de Montatelon.

Les armes: *d'azur, à deux léopards couronnés & parés de gueules.*

RUPIERRE: Maiſon des plus anciennes du duché de Normandie, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de cette province, dès le commencement du onzieme ſiécle.

Guillaume de Rupierre ſe trouve dans un catalogue des ſeigneurs de Normandie, lorſque *Philippe-Auguſte* en fit la conquête.

Un autre *Guillaume* de Rupierre fut fait priſonnier au ſiége du château de Courcy, ſous *Robert* Courte-Heuze, l'an 1091. C'eſt ce même *Guillaume* qu'on voit encore dans une liſte des Nobles de l'évêché de Rouen, inſéré dans l'Hiſtoire de cette ville.

Cette maiſon, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans la même province, a pris alliance avec celles de Melun-Epinoy & de Potier de Geſvres, & ſe trouve diviſée dans deux branches; ſçavoir, celle de Rupierre de Glos & celle de Rupierre de Vauſermant.

Digitized by Google

Thomas-Philippe de Rupierre, ſeigneur de Vaufermant, de Sainte Goburge-ſur-Rille, de Sainte Colombe, &c. épouſa le 19 Avril 1697. *Charlotte* de Billiard, dont eſt iſſu,

Thomas-Philippe de Rupierre II. du nom, ſeigneur de Vaufermant, Sainte Goburge-ſur-Rille & Sainte Colombe, qui a épouſé *Louiſe* Blanchart, dame de la Feuilletiere. De cette alliance il eſt ſorti treize enfans; ſçavoir,

1. *Thomas-Philippe-Jacques* de Rupierre, capitaine dans le régiment d'Enghien, Infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, bleſſé dangereuſement à la bataille de Bergen.

2. *N.*..... de Rupierre de Vaufermant, capitaine dans le même régiment, tué à la bataille de Todenhauſen le premier Août 1759.

3. *François-Matthieu* de Rupierre, prêtre, bachelier en Théologie de l'Univerſité de Paris.

4. *N.*..... de Rupierre, lieutenant dans le régiment de Briqueville, bleſſé par un éclat de bombe au ſiége de Port-Mahon.

5. & 6. Deux autres fils, encore en bas âge.

7. *Marie Charlotte* de Rupierre, mariée à *Antoine* Malard, ſeigneur de Fay.

8. *Françoiſe* de Rupierre, mariée à *Louis* Malard de Retouliere, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

9. *N.*..... dite mademoiſelle de Rupierre, élevée dans la maiſon royale de Saint Cyr, & enſuite religieuſe dans le monaſtere des Bénédictines d'Hyeſmes.

10. 11. & 12. trois autres filles religieuſes dans le même monaſtere.

13. *N.*..... dite demoiſelle de Rupierre.

Ils portent pour armes : *pallé d'or & d'azur de ſix pieces.*

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre S.

SABREVOIS : Maiſon ancienne, qui tenoit un rang fort diſtingué dès l'an 1368. ſuivant un compte de *Jean* le Mercier, tréſorier général des guerres en ladite année. Elle s'eſt alliée aux maiſons de Mailly, de Vieux-Pont, Epinay, Alegre, &c.

Claude de Sabrevois en 1532. fut chambellan du Roi, & chevalier de ſon ordre.

Charles de Sabrevois, chevalier de Malte, fut reçu grand prieur de France le 12 Juin 1617.

Claude-Pierre, marquis de Sabrevois & des Cluſelles, gouverneur de Dreux, capitaine au régiment Royal des Carabiniers, épouſa le 3 Septembre 1731. *Françoiſe-Louiſe* de Guiry, fille de *Louis*, comte de Guiry, lieutenant général de la province d'Aunis, gouverneur des tours, ports, havres & chaînes de la Rochelle, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Henri de Sabrevois de Bouchemont, ſeigneur de Coignere & de Bandeville, maréchal des camps & armées du Roi, directeur en chef du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie au département général d'Alſace, duché & comté de Bourgogne, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, né le 13 Octobre 1684. couſin du ſixieme au ſeptieme degré de *Claude-Pierre*, marquis de Sabrevois & des Cluſelles, ci-deſſus mentionné, a épouſé le 8 Novembre 1718. *Charlotte-Anne-Marie* de Saint Perriet, fille de *N*.... de Saint Perrier, lieutenant général d'Artillerie, & de *N*..... de Gaullier, dont *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille unique & héritiere, mariée le 5 Novembre 1754. à *François-Marie-Henri*, comte de Salvert-Montrognon, mouſquetaire du Roi. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre 1731. p. 2686.*

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de ſix roſes de même, 3 au-deſſus de ſuite, & 3 au deſſous, 2 & 1.*

SAINT GENIÈS : Branche de la maiſon de Théſan, ſéparée du tronc en 1596. *Voyez* THÉSAN.

SAINT GERMAIN : Noble & très-ancienne famille, diſtinguée par ſes alliances, dans l'élection de Coutances & celle de Mortain, dont étoit un ſeigneur de Parigny.

Les armes : *de gueules, au chevron d trois beſans d'argent, 2 & 1.*

SAINT GERMAIN, dans la province de Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la faſce de gueules.*

SAINT GILLES, écuyer, ſieur de la Biſſonniere, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or, membrée & becquée de gueules.*

SAINT GILLES, écuyer, ſieur du Meſnil : Famille qui paroît être une branche de la précédente, dont les armes ſont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, onglée & becquée de gueules.*

SAINT SIMON, chevalier, ſeigneur & comte de Courtomer, ſeigneur & patron de Sainte-Mere-Egliſe : Ancienne nobleſſe, élection de Carentan, qui eſt une branche de la famille de Courtomer, établie dans le diocèſe de Séez, où eſt la paroiſſe de Courtomer, dont elle a pris le nom, & ſous lequel aujourd'hui elle eſt plus connue. C'eſt de cette branche qu'eſt M. le comte de Courtomer, lieutenant général des armées du Roi, &c. & meſſieurs ſes freres. Il a un fils. Ils ont tous ſervi dans le régiment des Gardes Françoiſes en qualité de capitaines. En 1586. un de leurs ancêtres a obtenu un arrêt pour faire regiſtrer au Parlement des lettres patentes à eux accordées pour faire ajouter le nom de Saint à leur premier nom, qui étoit Simon.

Les armes : *de ſinople, à trois lions d'argent, 2 & 1.*

SAINTE CROIX : *Page* 350. *col.* 1. *lig.* 38. Saternaule, *liſez*, Saternault.

SALVERT : *Page* 362. *col.* 2. *lig.* 11. Villemerie, *liſez*, Rillemerie.

Ibid. lig. 24. de la Chaux-Braudon, *liſez*, de la Chaux-Brandon.

Ibid. lig. 36. Noiſſac, *liſez*, Noiſac.

Page 363. *col.* 1. *lig.* 1. 20. & 35. *& col.* 2. *lig.* 1. Marzet, *liſez*, Marzez.

Ibid. lig. 8. *effacez*, qui commanda le ban & arriere-ban de la province d'Auvergne en 1675.

Ibid. lig. 42. de Boiſſet, *liſez*, de Boiſſes.

Ibid. lig. 43. dans la province du Berry, *liſez*, de Berry.

Ibid. col. 2. *lig.* 11. née en 1741. *liſez*, née en 1742.

Ibid. lig. 19. comme officier; *liſez*, en qualité de cornette & de lieutenant.

Ibid. lig. 21. 1698. *liſez*, 1703.

Ibid. lig. 23. & épouſa en premieres noces, *liſez*, Il avoit épouſé, &c.

Ibid. lig. 26. *après* ſeigneur de Rubeyrix, *ajoutez*, Pouſſanges.

Page 364. *col.* 1. *lig.* 22. ſeigneur de Beaudeville, *liſez*, ſeigneur de Bandeville.

SANDRICOURT : La branche de Saint Simon de Sandricourt, dont eſt M. l'évêque d'Agde, porte pour armes : *écartelé au* 1 de Vermandois, *échiqueté d'or & d'azur, au chef* de France ; *au* 2 de la Trémoille-Dours, *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglons d'azur, la pointe du chevron chargée d'une fleur de lys d'or ; au* 3 de Montmorency ; *au* 4 de Crequy, *& ſur le tout de ſable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules*, qui eſt de Rouvroy.

SAPORTA, ou SAPORTE : La maiſon de Saporta, ou Saporte, de la ville d'Apt en Provence, eſt originaire de Satagoſſe, où elle a toujours été compriſe dans les familles les plus diſtinguées. *Louis* de Saporta fut le premier qui vint en France. Il établit ſa demeure à Marſeille, & maria ſa fille, *Françoiſe* de Saporte, à noble *Guillaume* Autric, ſeigneur des Beaumettes, par contrat paſſé devant *Jean* Curadet, notaire à Marſeille, le 28 Mai 1499. & ſon fils, *Louis*, paſſa à Toulouſe, où il épouſa noble *Marguerite* de Navarre, le 15 Avril 1508. par contrat paſſé devant *Maguelon* Volentier, notaire à Montpellier. Il eut plu-

Digitized by Google

ſieurs enfans de ce mariage. *Antoine*, l'aîné, alla s'établir à Montpellier, où il fit alliance avec *Iſabelle* de Labia. Il étoit fort attaché à la Cour de *Marguerite*, reine de Navarre. Ce fut là où il quitta la Religion de ſes peres pour embraſſer la Religion prétendue réformée. *Jean*, ſon fils, ſe maria en 1600 avec demoiſelle *Magdelene* Dalmarie, par contrat paſſé devant Debuſen, notaire à Montpellier. Il avoit ſervi dans l'armée de l'amiral de Coligny, d'abord en qualité de capitaine, enſuite de colonel. Après la journée de la Saint Barthelemy, il ſe jetta dans la Rochelle, où il donna des preuves de ſa valeur. Il eſt dit dans l'*Hiſtoire de la Rochelle* qu'il fut dangereuſement bleſſé en défendant cette place. Du mariage de *Jean* avec *Magdelene* Dalmarie, ſortit *Etienne* de Saporte, qui épouſa demoiſelle *Françoiſe* de Gévaudan, le 14 Février 1625. par contrat paſſé devant Jean, notaire à Nîmes. Cet *Etienne* fut préſident à Montpellier. Il avoit fait abjuration avant que d'être pourvu de cet office. Il mourut étant à la ſuite de la Cour, où il avoit été pour-lors mandé, à cauſe du zèle qu'il avoit montré pour ſon parti contre le Roi. *François Abel*, ſon fils, entra dans les Mouſquetaires : il fut enſuite capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied ; & le 20 Octobre 1655. préſent *Jean* Puſer, notaire à Avignon, il fit alliance avec demoiſelle *Jeanne* de Gérard, iſſue des ſeigneurs de Châteauneuf-le-Mouſtier & de Beaurepos. *François-Abel* ſe retira en Provence, pour y jouir des grands biens que ce mariage lui procura. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du 18 Février 1668. Son fils, *Pierre-Joſeph* de Saporte, ſeigneur de Châteauneuf-le-Mouſtier & de Beaurepos, entra dans le ſervice. Il étoit capitaine de Dragons, lorſqu'il ſe maria en l'an 1681. par contrat paſſé devant *Jean* Reg, notaire à Cavaillon, avec demoiſelle *Vérane* de Raymond. Ils faiſoient leur demeure à Cavaillon dans le comtat Venaiſſin ; mais *Pierre*, ſon fils, eut une affaire d'honneur ; ce qui les obligea d'en ſortir. Ils vinrent s'établir alors à Apt, & quoique *Pierre* eût quitté le ſervice du Roi, il fut pluſieurs fois employé en qualité de commandant des Milices.

Etienne-Jean, ſon fils, ſeigneur de Montſallier & de Beaurepos, prit auſſi le parti des armes. Il épouſa en 1739. demoiſelle *Anne-Roſe* de Gautier, ſortie des ſeigneurs du Poët & du Vernegues ; mais ſes incommodités ne lui ayant pas permis de continuer le ſervice, il ſe retira étant major du régiment de Bourbon, Infanterie, & chevalier de Saint Louis, avec une penſion accordée par ſa Majeſté. Malgré ſon peu de ſanté, il commanda encore les Milices de nouvelles levées en 1746. lorſque les Autrichiens firent une deſcente en Provence. Ledit *Etienne-Jean* a poſtérité.

Les armes : *d'azur, au portail d'or, accompagné d'un chef couſu de gueules, chargé d'un lion d'or paſſant.*

SAVEUSE, en Picardie : Famille qui remonte à *Philibert*, ſire de Saveuſe, vivant en 1310.

Les armes ſont : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix billettes de même*, 3 & 3.

Digitized by Google

SAUVAGERE (le Royer de la) : On en a parlé au mot ROYER, *p.* 321. *de ce Volume.* Cette famille noble, établie en Touraine, eſt originaire & iſſue d'une ancienne nobleſſe de Bretagne, connue dès le temps des Croiſades, ſuivant ce qui eſt rapporté dans les lettres patentes du Roi, enregiſtrées en toutes les Cours, & chez le Juge d'armes de France, où il eſt dit que *Guillaume* le Royer étoit premier maître d'hôtel de *Charles* de Bourbon, pere d'*Antoine*, roi de Navarre, ayeul du roi Henri IV. & qu'il fut cité avec ſon frere *Pierre* aux années 1516. & 1520. parmi les Nobles de la province d'Anjou. Il eut pour femme *Marguerite* de Neſle, fille d'*Olivier*, chevalier, ſeigneur de Chevre, & de *Françoiſe* de la Rouſſiere-Matteflon, d'une nobleſſe diſtinguée en Anjou. On trouve de la famille de le Royer un capitaine de cent hommes d'armes, qui ſe diſtingua dans le Canada, & un maître des requêtes par lettres patentes de la Reine mere *Anne* d'Autriche, en date du 15 Mai 1653.

François le Royer de la Sauvagere, ſieur d'Artzé & de la Bretaudiere, près de Chinon en Touraine, deſcendu de *Guillaume* au quatrieme degré, capitaine au régiment de Champagne, directeur des fortifications de l'Anjou, & chevalier de S. Louis, entra dans la compagnie des cadets Gentilshommes à Tournay, le 16 Mai 1694. Il ſervit l'année ſuivante en qualité d'ingénieur volontaire au ſiége de Charleroy, & fut ſous-lieutenant au régiment de Béarn en 1694. Il ſe trouva la même année au bombardement de Calais ; en 1702. à la bataille de Fridelingue & à la priſe du fort ; en Janvier 1703. au ſiége du fort de Kell, & fut fait lieutenant du régiment de Béarn. Ce régiment étant paſſé en Baviere, il y ſervit en qualité d'ingénieur volontaire, & ſe trouva ſucceſſivement à la premiere bataille d'Hochſtet, & aux ſiéges d'Auſbourg & de pluſieurs autres places de Wirtemberg ; en 1704. à la bataille du Mont-Charemberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la ſeconde bataille d'Hochſtet. Il y fit ſur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla ſous le feu des ennemis. Etant lieutenant de Grenadiers, il entra dans le Corps du Génie. En 1709. il fut fait capitaine réformé à la ſuite du régiment de Champagne. En 1711. au ſiége de Douay voulant paſſer à l'attaque d'une lunette, il fut ſur le point de ſe noyer dans le foſſé. Le 7 Juillet 1715. il fut fait chevalier de Saint Louis. Il étoit alors chargé en chef de la conduite des travaux conſidérables que le Roi y faiſoit faire. Etant ingénieur en chef à Béthune en 1719. on le fit paſſer à la Rochelle en 1729. pour diriger en la même qualité les travaux que l'on avoit projettés dans le Port de cette ville. En 1734. il fut fait ingénieur en chef des fortifications des places de la province d'Anjou, où il eſt toujours reſté à cauſe de ſes incommodités & de ſon grand âge. Il y eſt mort le 5 Septembre 1749. âgé de ſoixante & ſeize ans, & avec la plus juſte réputation d'un homme rempli de Religion, de probité, de capacité & de valeur. Il eſt mort le 25 Janvier 1749. & a laiſſé de ſon mariage contracté

Digitized by Google

avec *Marie-Gertrude* Mazille de Fouquerolles, issue d'une famille noble de Picardie,

1. *Félix-François*, qui suit.

2. *Louis-François*, dit le chevalier d'Artzé, chevalier de Saint Louis, ayant commission de capitaine d'Infanterie, & ingénieur en chef à Carentan, marié à *N*.... dit le chevalier de la Borde, dont deux filles.

3. *François-Sébastien-Marc-Antoine*, capitaine au régiment de Montboissier, Infanterie, & chevalier de Saint Louis.

4. *Anne-Marie-Gertrude-Catherine*, mariée à *N*..... le Nautonnier, dit le chevalier de Castelfran, capitaine au régiment des Grenadiers Royaux de Longaunay.

Félix-François le Royer de la Sauvagere, seigneur des Places & des Huilliers en Verron, élection de Chiron en Touraine, & membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de la Rochelle, dont il est parlé avec éloge dans la nouvelle Table & le Supplément pour le Journal de Verdun, par M. Dreux Radier, est entré dans le Corps du Génie, le 8 Mars 1726. Il a été ingénieur en chef d'Entrevaux & Guillaume en Provence, le 31 Mai 1743. & a servi en l'année 1744. dans l'armée de France commandée par M. le prince de Conty en Italie, & fut chargé d'ouvrir des chemins dans les montagnes des Alpes, pour faire passer une colomne des troupes Espagnoles. Il servit la même campagne au siége de Démont. En 1745. il eut la commission de capitaine au régiment de Champagne, & a servi à l'armée d'Italie, commandée par M. le maréchal de Maillebois, où il fit les siéges de Tortone, d'Alexandrie & de Valence. Il fut chargé à la bataille de Tanaro de la construction d'un pont. Il fut fait le 15 Mars 1746. ingénieur en chef de l'isle de Belle-Isle, qu'il a rendue très-formidable par les fortifications qu'il a fait faire au grand sable. Il est chevalier de Saint Louis depuis le 6 Janvier 1747. Il fut ingénieur en chef du Port-Louis en 1748. & capitaine d'une compagnie de Bombardiers au bataillon de la Motte le 29 Décembre 1757. lors de la réunion de l'Artillerie avec le Génie. Il a été employé en 1758. en qualité de chef de brigade à l'armée du bas Rhin. Il s'est trouvé à la journée de Rhinberg & à la bataille de Crevelt, & il a été fait le 17 Avril 1761. ingénieur en chef de l'isle de Ré. Il a épousé le 18 Avril 1746. *Anne-Catherine-Charlotte* Audiger, dame des Places, dont il a deux garçons & cinq filles; sçavoir,

1. *Marie-Anne.*
2. *Louis-François-Félix.*
3. *Marie-Gertrude.*
4. *Marc-Pierre.*
5. *Angélique.*
6. *Monique.*
7. *Emmanuelle* le Royer de la Sauvagere.

Les armes: *d'azur, à trois roues d'or, 2 & 1.*

On peut, sur cette famille, consulter le *Mercure de France du mois de Novembre 1749. p. 212. & suiv.*

SCOURION: Famille noble & originaire de Picardie, dont la branche aînée s'est établie dans le haut Poitou, par son alliance avec la maison d'Aloigny, si distinguée par ses services militaires & ses alliances.

Le premier, dont il est fait

Digitized by Google

mention dans le *Recueil de la Nobleſſe de Picardie*, *édition de* 1720. imprimé par les ordres de M. Bignon, intendant de cette province, fut

Jacques Scourion, écuyer, ſeigneur de Friancourt, qui de ſon mariage contracté en 1520. avec *Marie* Louvel, eut pour fils,

François Scourion, écuyer, ſeigneur de Friancourt, marié à *Hélene* Lequieu, laquelle, pendant ſa viduité, comparut en 1567. avec la Nobleſſe du pays, au procès-verbal de la Coutume d'Amiens, en qualité de mere & tutrice d'*Antoine*, qui ſuit, & *Jacques* Scourion, ſes enfans.

Antoine Scourion, leur fils aîné, ſeigneur de Bégodel, épouſa en 1571. *Adrienne* de Louvencourt. De cette alliance naquit,

Antoine Scourion II. du nom, ſeigneur de Bégodel, pere, par *Eléonore* de Baudoul, ſa femme, d'*Antoine*, qui ſuit.

Antoine Scourion III. du nom, ſeigneur de Bégodel, fut marié en 1627. à *Anne* le Vaillant, dont eſt ſorti,

Antoine Scourion IV. du nom, ſeigneur de Bégodel, qui de ſon mariage accordé en 1657. avec *Charlotte* de Parviller, fut pere de

1. *François* Scourion, ſeigneur de Bégodel, capitaine au régiment de Ponthieu, marié en 1697. avec *Marie* d'Aloigny, dame de la ſeigneurie de Boiſmorand en Poitou, fille unique de *Guy* d'Aloigny, chevalier, ſeigneur de Boiſmorand, & de *Catherine* de Bret. Cette *Marie* d'Aloigny étoit parente au troiſieme degré de *N.*..... d'Aloigny de Rochefort, maréchal de France ſous le regne du feu roi Louis XIV. & petite-niece de *Guy* d'Aloigny, chevalier de Malte, & grand bailli de la Morée.

2. *Nicolas* Scourion, auſſi capitaine au régiment de Ponthieu, mort ſans enfans.

3. *Catherine* Scourion, morte fille.

De *François* Scourion, & de *Marie* d'Aloigny, ſon épouſe, ſont iſſus,

1. *François* Scourion de Boiſmorand, ancien capitaine au régiment de Normandie, mort ſans avoir été marié.

2. *Antoine* Scourion, nommé le chevalier de Boiſmorand, capitaine de Grenadiers au régiment de Normandie, chevalier de Saint Louis, mort ſans enfans.

3. *François* Scourion, capitaine d'Infanterie au régiment de Conty, tué à la bataille de la Madona-del-Ulmo, près Cony en Piémont, ſans avoir eu de poſtérité.

4. *Jean-Marie* Scourion, nommé M. d'Antigny, capitaine au régiment de Normandie, & chevalier de Saint Louis, eſt le ſeul mâle qui ait des enfans de ſon mariage avec demoiſelle *Marie* d'Argier.

5. *Nicolas* Scourion, appellé l'abbé de Boiſmorand, prevôt du chapitre de Saintes, & grand-vicaire de ce diocèſe.

6. *Thérèſe* Scourion, appellée mademoiſelle de Boiſmorand.

7. *Catherine* Scourion, mariée à *Louis-Jacques* de la Chaſtre, chevalier, ſeigneur de la Rochebluſſon, d'une des plus anciennes & illuſtres maiſons du Berry, qui a fourni un maréchal de France, quatre capitaines des Gardes du Corps du Roi, & des prélats à l'Egliſe. Il y a des enfans de ce mariage; l'un eſt capi-

Digitized by Google

taine au régiment de Normandie, & un autre eſt capitaine au régiment de Cambréſis.

8. *N.* . . . . Scourion d'Antigny, religieuſe à l'abbaye de Sainte Croix à Poitiers.

Jean-Marie Scourion d'Antigny, & dame *Marie* d'Argier, ſon épouſe, ont pour enfans,

1. *François* Scourion, âgé de quatre ans en 1761.

2. *Louis* Scourion.

3. Un autre *François* Scourion.

Et cinq filles, nommées *Marie*, *Antoinette*, *Thereſe*, une autre *Marie*, & *Marguerite* Scourion.

La famille de Scourion porte pour armes : *d'azur, à trois gerbes d'or* ; & celles d'Aloigny de Boiſmorand ſont : *de gueules, à trois fleurs de lys d'argent.*

SERENT : La maiſon de Serent, l'une des plus anciennes de la Bretagne, prend ſon nom d'un gros bourg de cette province. On en trouve un long article dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Morery.*

On trouve un *Jean* de Serent, chevalier banneret, ſeigneur de Tromeur, &c. conſeiller & chambellan de *Jean* V. duc de Bretagne, & l'un de ſes ambaſſadeurs vers le roi d'Angleterre, qui aſſiſta à l'aſſemblée de la principale Nobleſſe du duché, tenue à Dinan en 1419. & ne laiſſa qu'une fille, nommée *Orphraiſe* de Serent, qu'il eut de *Jeanne* de Comenan, laquelle fut mariée en premieres noces à *Simon* Delhoye, chambellan & maître d'hôtel de la ducheſſe de Bretagne, & capitaine de Hennebon ; en ſecondes, à *Jean* Hingant, ſeigneur du Hac & de Floville, gentilhomme de l'hôtel, chevalier & confident du duc *François* I. lequel mourut au ſiége de Fougeres en 1449. & fut tranſporté à Serent, où il eſt enterré dans le chanceau de l'égliſe ; & en troiſiemes noces à *Guillaume*, ſire de Montauban, ſeigneur du Bois de la Roche, baron de Grenouville, de Sens, de Binio, &c. pere de *Philippe* de Montauban, chancelier de Bretagne, & d'*Eſprit* de Montauban, qui fit des actions mémorables au ſiége de Dôle en l'an 1487.

Orphraiſe de Serent fut ſucceſſivement dame d'honneur des ducheſſes *Yolande* d'Anjou, & *Iſabeau* d'Ecoſſe, & elle ſigna dans le teſtament de la premiere, fait au manoir de Plaiſance, près Vannes, le 13 Juillet 1430. dont ſon premier mari fut nommé exécuteur teſtamentaire. La plus grande partie des biens de la maiſon paſſa dans celle de Montauban, & de celle-ci dans celle de Rohan par l'alliance de *Marie* de Montauban, avec *Louis* de Rohan I. du nom, dont deſcendent les princes de Guémené & de Soubiſe, & autres branches de cette illuſtre maiſon.

Ledit *Jean* de Serent eut de ſa ſeconde femme *Jeanne* de Potier, dame de Braine,

Pierre de Serent, qui a fait la branche des ſeigneurs châtelains de la Riviere.

Et de la troiſieme, *Magot* de Cadondal, il eut,

Philippine de Serent, d'abord fille d'honneur de *Jeanne* de Navarre, ducheſſe de Bretagne, qui donna deux mille écus d'or, (ſomme conſidérable en ce ſiécle), en faveur de ſon mariage avec le ſeigneur de la Varenne.

Pierre, ou *Perrot* de Serent,

Digitized by Google

frere puîné de *Jean* de Serent, ſeigneur de Tromeur, eut de *Calvius* en partage les terres de la Villeraix & de la Riviere. Il épouſa *Anne* de Gouyon, dont il eut,

1. *Olivier*, qui mourut ſans enfans.

2. *Maurice*, ſeigneur de la Villeraix, qui eut de *Guyonne* de la Chapelle, ſon épouſe,

Jacques de Serent, auſſi ſeigneur de la Villeraix, lequel ſervoit en 1476. ſous le brave *Tanneguy* du Châtel, avec *Louis* de Serent, ſon couſin, qui fut choiſi en 1481. avec les ſeigneurs de Kergorlay, Pontcallec, Vaucouleurs, Roſnivinen, Montboucher, Quelen, Beaumont, Boiſgelin, Kerouſy, & autres illuſtres & nobles familles, pour être à la garde du duc *François* II. Il étoit fils de *Jean* de Serent, chevalier, & de *Jeanne* de Rohan, & arriere petit-fils de *Jean* de Serent, grand fauconnier de France en 1351. duquel deſcendoit auſſi

Un autre *Jean* de Serent, époux de *Conſtance* de Quelen, & fils d'*Yvon*, & d'*Eliette* du Cambout.

De *Jacques* de Serent, & de *Gratienne* de Roſmadec, il ne reſta que *Marie* de Serent, dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume* de Château, ſeigneur de la Villecado.

Hélene de Serent, ſa ſœur, avoit épouſé *Geoffroy* de Marniere, ſeigneur de la Biffardiere, &c.

Geoffroy de Serent, troiſieme fils de *Pierre*, releva le nom & les armes de l'ancienne branche de la Riviere, dont la terre lui échut en partage, & reprit en conſéquence les *quintefeuilles de ſable* dans ſon écuſſon, que ſes deſcendans ont toujours retenues. La branche de Tromeur portoit : *trois quintefeuilles d'hermines en champ de gueules*. Il avoit épouſé en premieres noces *Françoiſe* Madens, & en ſecondes noces *Catherine* de Laval, de laquelle eſt iſſu,

Guillaume de Serent, ſeigneur de la Riviere, qualifié de meſſire *Guillaume* de Serent, chevalier bachelier. Il eſt nommé dans une liſte des capitaines qui ſervoient ſous les ordres du duc de Vendôme, grand-maître d'hôtel de Charles VII. qui avoit parmi les écuyers de ſa compagnie, *Jean* d'Eſtrées, *Jean* de Saint Germain, *Philippe* du Châtel, *Jean*, prince d'Orange, *Guillaume* de Charruel, *Guillaume* Giffart, *Raoul* de la Ferriere, &c. Il fut marié quatre fois ; ſçavoir, en premieres noces à *Benoîte* le Chaſtellier ; en ſecondes, à *Florence* de Craon ; en troiſiemes, à *Julienne* de Breaſt ; & en quatriemes noces à *Jeanne-Guillemette* Maiſon, qui changea ſon nom & ſes armes en ceux de Brignac en 1473. & de cette derniere femme vint *Renaud*, qui ſuit.

Du ſecond lit étoient iſſues *Françoiſe* de Serent, femme de *René*, ſire d'Augné, ſeigneur des Forges, de la Frelonnays & de Bréon, tutrice & garde-noble de *Jeanne*, ſa fille, lors de la réformation de la Nobleſſe en 1513. & *Catherine* de Serent, mariée à *Guillaume* Tircocq.

Renaud, ou *René*, ſeigneur de la Riviere, hérita de la terre & vicomté de la Villeguerif, provenant de la ſucceſſion de *Julien* d'Avaugour, & épouſa en 1494. *Guillemette* de la Cour,

Digitized by Google

dont le frere aîné, *François* de la Cour, prit le nom & les armes de Nevet, & eut,

François de Serent, seigneur de la Riviere, vicomte de la Villeguerif, &c. qui eut pour compagnon d'armes *Jean* de Serent, fils d'un autre *Jean*, & d'*Olive* de Tournemine. Il avoit épousé en premieres noces *Yvonne* de Bellouan, dont *François*, qui suit, & *Gabriel*, qui de *Roberte* Thomas, fille du seigneur de Launay-Corelay, déjà veuve de trois maris, eut une fille, nommée *Françoise* de Serent, mariée à *Brient* Dupleſſis, seigneur de la Villejamo; en secondes, *Perronne* du Masle, veuve de *Gilles* de Bec-de-Liévre, seigneur de Boisbrassu, de laquelle est sortie *Anne* de Serent, mariée à *Gabriel* de Lescouet, seigneur de la Guerrande; & en troisiemes noces *Robalde* du Boschet, qui gratifia *Marguerite* de Serent, épouse de *Jean* de la Blinaye, & fille de *Jean*, & de *Bertrande* de Chasné.

François II. du nom, seigneur de la Riviere & d'Agueneau, vicomte de la Villeguerif, de Tredion, &c. procureur général des Eaux & Forêts de Bretagne, épousa *Simonne* du Hallay, dont il eut plusieurs enfans, qui formerent différentes branches distinguées sous les noms de Serent la Villeguerif, Serent la Prevotaye, & Serent-Agrieres.

Louise de Serent, sa fille, épousa *Pierre* Conier, seigneur de la Barre & de Bella.

Pierre de Serent II. du nom, seigneur de la Riviere, &c. épousa *Catherine* Bernard des Greffins, dont,

1. *Pierre*, qui suit.
2. *Matheas*, religieux Carme.
3. *René*, prêtre.
4. *Suzanne*, mariée à *René* de la Haye, seigneur de Fitz.

Pierre de Serent III. du nom, seigneur de la Riviere & d'Agueneau, d'abord président de Vannes, ensuite maître des requêtes de la Reine mere de Louis XIV. & conseiller d'Etat, fut chargé plusieurs fois des affaires de la province en Cour, où il se concilia l'estime des Ministres & la confiance d'*Anne* d'Autriche, qui l'admit dans son Conseil. Le Roi, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, érigea en 1651. la terre de la Riviere en châtellenie aux droits de haute justice, &c. Le mémoire présenté à ce sujet au feu roi Louis XIV. porte que la maison de Serent ne connoît point d'autre origine que celle des anciens comtes de Vannes; que la seigneurie ou baronnie de Serent possédée avant l'onzieme siécle par les seigneurs de ce nom, & qui passa par alliance dans la maison de la Chapelle, étoit une terre de dignité, qui dans les commencemens pouvoit avoir été un apanage; & en parlant de ses illustrations, on y dit qu'elle a aussi l'avantage d'avoir été la tige des premiers seigneurs d'Ancenis.

Le marquis de Rosmadec, qui possédoit la baronnie de Serent, s'opposa à l'enregistrement des lettres patentes, sous prétexte qu'une portion de la terre ou seigneurie de la Riviere en relevoit. Le consentement qu'il donna ensuite, rappelle l'ancienne possession de la terre de Serent par les seigneurs de ce nom. *Néanmoins*, y est-il dit, *pour l'amitié que porte le Suppliant audit sieur de la Riviere, & en consid-*.

Digitized by Google

ration de ce qu'il eſt à préſent chef du nom & armes de Serent, dont la ſeigneurie, poſſedée anciennement par ſes ancêtres, eſt entrée par alliance dans la maiſon de la Chapelle, il y a près de cinq cents ans, & depuis, les deux enſemble, en celle du Suppliant auſſi par alliance, il y a environ cent cinquante ans. Pour ces conſidérations, il déclare conſentir, &c.

Il avoit épouſé *Gillonne* Mancel, dont il eut,

1. *René*, qui ſuit.

2. *Pierre*, chevalier de l'ordre de Malte.

3. *François*, qui fit la branche des vicomtes de Tredion.

4. *Vincent*, Jéſuite.

5. *Joſeph-Melchior*, d'abord chevalier de Malte, enſuite Religieux de la réforme de Cîteaux, nommé à l'âge de vingt-ſix ans pour être abbé de Notre-Dame de Prieres du même ordre, dont il a été le Reſtaurateur, ayant employé quarante-ſix ans à en faire un des plus vaſtes & des plus beaux Monaſteres de France, où, malgré des travaux immenſes & continuels, il entretint la diſcipline, avec près de quatre-vingts Religieux, outre un certain nombre d'enfans de la pauvre Nobleſſe, qu'il y faiſoit élever gratuitement, ſuivant l'eſprit de la Regle de Saint Benoît; ce qui a ſervi comme de fondement à l'hôtel des Gentilshommes Bretons, établis depuis à Rennes ſur les mêmes principes que la maiſon de Saint Cyr. Regardé, avec raiſon, comme l'Oracle de ſon ordre, il en fut vicaire général de bonne heure, & viſiteur de cinq provinces.

René de Serent, ſeigneur châtelain de la Riviere & d'Agueneac, préſident de Vannes pendant que le Parlement y reſta, & après ſon retour à Rennes, ſenéchal de Ploermel, eut de *Gillonne* de Bollan,

François-Joſeph de Serent, ſeigneur châtelain de la Riviere, d'Agueneac & de la Villéan, ſenéchal de Ploermel, qui épouſa en premieres noces *N.* . . . . de Villejean, & en ſecondes, *Marie* Deſcartes. De la premiere femme il eut,

1. *Renée* de Serent, mariée à *Guillaume*, écuyer, ſeigneur de Quennetain.

2. *N.* . . . . de Serent, ſeigneur châtelain de la Riviere, d'Agueneac, la Villéan, &c. qui épouſa *N.* . . . de Quelenec de la Ronſiere, & n'a laiſſé qu'une fille, nommée *Renée* de Serent, héritiere des biens de la maiſon, & la derniere de ſa branche.

Julien de Serent, vicomte de la Villeguérif, &c. frere puîné de *Pierre* II. du nom, ſeigneur de la Riviere, qui fut auſſi la tige des ſeigneurs de Kerfily, avoit épouſé *Anne* de Chef du Bois, dont,

Julien II. du nom, vicomte de la Villeguérif, ſeigneur de Branbet, Kerlevenan, &c. mort capitaine de Dragons au régiment de la Reine, laiſſant de ſon mariage contracté avec demoiſelle *Anne* Herman, fille de *Jean* Herman, chevalier, ſeigneur de Kycado, & de *Perrine* Guillemin du Roſcouet,

1. *René*, qui ſuit.

2. *Perrine-Judith* de Serent, mariée à *Hyacinthe* de Secillon, ſeigneur de Colveur.

René, ou *Regnaud* de Serent, vicomte de la Villeguérif, ſeigneur de Branbec, Kerlevenan, Beauſoleil, &c. deſtiné d'abord à l'état

l'état eccléſiaſtique, & élevé à Port-Royal. Il quitta la Sorbonne, après la mort de *Charles*, ſon frere aîné, tué à la bataille de Senef en 1674. Il a épouſé *Gillonne*, marquiſe de Trégouet, fille de *Simeon* de Trégouet, ſeigneur de Beaulieu, commandant de la Nobleſſe de l'évêché de Vannes, & d'*Hélene* du Maſle, dont il a eu,

François-Joſeph de Serent, vicomte de la Villeguérif, baron de Boiſbraſſu, ſeigneur de Beaulieu, le Maſle, Monternaut, Keralies, Beaufoleil, Fontaine-le-Gueſclin, &c. gouverneur de l'Iſle de Rhuis & du château de Sucinio, qui a épouſé en premieres noces *Françoiſe-Eliſabeth* Huchet de la Bédoyere, d'une maiſon ancienne & illuſtrée par une longue ſuite de procureurs généraux du Parlement de Bretagne, de laquelle il a eu,

1. *Joſeph-René-François*, connu d'abord ſous le nom de l'abbé de Serent, lequel a quitté l'état eccléſiaſtique & s'eſt adonné au Barreau.

2. *N.*..... de Serent, dit le chevalier de Serent, admis de minorité dans l'ordre de Malte, & qui eſt mort à Bruxelles en 1748. capitaine au régiment du Roi, Infanterie, n'étant encore que dans ſa dix-ſeptieme année.

De ſa ſeconde femme, *Marie-Jeanne* le Gouello, fille de *François-Vincent* le Gouello, & de *Marie-Mathurine* de Hindreuf, il a eu deux filles, ſçavoir *Marie-Joſephe* & *Marie-Jeanne-Vincente* de Serent.

Jean de Serent, ſeigneur de Kerfiny, conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa en 1637. *Françoiſe* Bonnier, de laquelle il eut,

1. *Claude*, qui ſuit.

2. *Renée* de Serent, mariée en 1663. à *Jean-François* de Chanlecy, marquis de Pleuvaut, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, grand-maître de la garde-robe de Monſieur, frere unique du Roi, puis premier gentilhomme de la chambre de ce prince, dont une ſeule fille, mariée au comte de Choiſeuil-Chevigny.

3. *N.*..... de Serent, d'abord religieuſe aux Urſulines de Vannes, & enſuite abbeſſe de Morianval au diocèſe de Soiſſons.

4. *Françoiſe*, mariée à *Jérôme* Botterel-Quintin, ſeigneur de Saint Denis.

Claude de Serent, marquis de Kerfily, ſeigneur de la Villeneuve, Quervaſy, &c. gouverneur pour le Roi des ville & châteaux de Ploermel, fut marié en premieres noces à *Sylvie* le Moine de Trevigny, & en ſecondes, à *Louiſe-Françoiſe* Piſel de Juilly, remariée au comte de Coëtlogon-Kerberion, laquelle fut mere de

Louis de Serent, marquis de Kerfily, ſeigneur de Juilly près Paris, &c. qui épouſa en 1733. *Marie-Magdelene* Charette de Montebert, fille de *N.*..... Charette de Montebert, conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Eliſabeth-Gabrielle* de Montigny, laquelle a paſſé à une ſeconde alliance avec *Henri-François* de Bretagne, comte de Vertus, & en troiſiemes noces avec *Anne-Léon* de Montmorency, premier baron de France, & a eu de ſon premier mariage,

Armand-Louis de Serent, marquis de Kerfily, la Villeneuve, Bellon, la Touche-Hilary, Kergibon, &c. né en Décembre

1736. guidon de Gendarmerie en 1752. & enſeigne en 1758. puis meſtre-de-camp du régiment Royal, Cavalerie, en Janvier 1759. Il fut marié le 23 Janvier 1754. à *Bonne-Marie-Félicité* de Montmorency-Luxembourg d'Olonne, fille de *Charles-Anne-Sigiſmond* de Montmorency-Luxembourg, duc d'Olonne, & de *Marie-Antoinette* de Bullion de Fervaques, & arriere petite-fille du fameux maréchal de Luxembourg. *Voyez* Morery.

SERS : *Page* 392. *col.* 1. *lig.* 11. Cet établiſſement, *liſez*, Cet annobliſſement.

Ibid. lig. 30. Henri IV. *liſez*, Henri III.

Ibid. col. 2. *lig.* 36. *après* dont, *ajoutez*, il n'y a eu que des filles.

Ibid. lig. 37. *Honoré-Timoléon* de Sers, *ajoutez*, ſon frere.

Ibid. lig. 40. *après* Lordat, *ajoutez*, morte le 22 Août 1760.

SURE, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes de même.*

ARTICLES à ajouter à la lettre T. de cet Ouvrage.

TARDIF, en Normandie, élection de Carentan : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de deux roſes d'argent en chef, & de deux coquilles de même en pointe.*

TARLET, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à un faucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, membrée & becquée de gueules.*

THOUVANT, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *pallé & contrepallé d'or & de gueules.*

François Thouvant de Boyer, écuyer, ſeigneur des Angles & de Saint Vincent, grand bailli d'épée du Charolois, vivant en 1761. a épouſé en 1744. demoiſelle *Anne* Quarré de Chamvigy, dont les armes ſont : *échiqueté d'argent & d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion de ſable paſſant, armé & lampaſſé de gueules.*

De ce mariage eſt iſſu un fils, nommé *Jules-François*, né en 1745. & deux filles, mortes en bas âge.

TOURNON : La ville de Tournon, ſituée ſur la riviere du Rhône, dans le Vivarais, a donné le nom à une ancienne maiſon des meilleures de cette province. Elle s'eſt, dit le *Nouvel Armorial de Provence*, tranſplantée de nos jours en Provence, où elle poſſède les ſeigneuries de Banon, la Roche & Saumane, de la ſucceſſion de la marquiſe de Simiane-Moncha. Le comte de Tournon, ſon neveu germain, ſe retira à Apt, où cette dame faiſoit ſa réſidence, & y a laiſſé des enfans, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, parti de gueules, au lion d'or.*

TOURNIERES, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois annelets d'or, 2 & 1.*

TRIMOND : Famille établie en Provence & en Languedoc. J'en ai déjà parlé à la *page* 505. *de ce Volume*; mais en voici un article plus étendu, qui eſt conforme à celui qui ſe lit dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 465.

Cette ancienne famille deſcend de *Pierre* de Trimond, ſeigneur de la Penne & de la Tour, demeurant dans la ville de Digne, qui acquit des portions aux terres & ſeigneuries de Clumans & de Lambruiſſe, en l'an 1320. Il fut ſubſtitué au teſtament de noble *Guillaume* de Trimond, ſon couſin, damoiſeau, qui fut s'établir en Languedoc vers l'an 1313.

Louis de Trimond, ſon fils, fit expédier par contrainte l'acte des acquiſitions ci-deſſus, l'an 1352. & teſta le 8 Août 1406. Il eut de *Sigiſmonde* de Guerin, ſon épouſe, 1. *Georges*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Trimond, mort ſans poſtérité.

Georges de Trimond I. du nom, ſeigneur de Clumans & de Lambruiſſe, fut pere de

Georges de Trimond II. du

Digitized by Google

nom, seigneur des susdits lieux, & marié avec *Catherine* de Bioules. Il testa l'an 1443. en faveur de *Sifred*, qui suit, & *Monet*, ses fils.

Sifred de Trimond, seigneur de Clumans, eut pour fils unique,

Antoine de Trimond I. du nom, lequel concéda quittance à noble *Bernardin*, son cousin germain, fils de *Monet*, & pere d'*Antoine*, qui suit.

Antoine de Trimond II. du nom, fut aussi seigneur de Clumans & de Lambruisse, dont il fit hommage au Roi aux années 1540. & 1544. Il avoit été nommé gouverneur de la ville de Digne l'an 1521. De *Marguerite* de Castillon-Cucuron, son épouse, il eut *Thomas*, qui suit, & *Louise* de Trimond, alliée en 1556. à noble *Paul* de Richieud, seigneur de Mauvans, si connu dans l'Histoire de Provence par ses cruautés contre les Catholiques.

Thomas de Trimond épousa l'an 1552. *Françoise* de Rochas, fille de noble *Pierre*, seigneur d'Aiglun, & d'*Eléonore* de Villeneuve, dont *Antoine*, qui suit, & *Léon* de Trimond, chanoine de l'église cathédrale de Nismes, & conseiller au Présidial de la même ville, qui transigerent ensemble sur leurs droits paternels & maternels l'an 1598.

Antoine de Trimond III. du nom, testa en l'an 1606. *Marguerite* de Bus, son épouse, étoit sœur du vénérable *César* de Bus, fondateur de la Congrégation des Prêtres de la Doctrine Chrétienne. *Louis*, qui suit, & *Honoré* de Trimond, rapporté ci-après, sont issus de ce mariage.

Louis de Trimond, avocat au Présidial de Nismes, épousa en l'an 1616. *Dauphine* de Fabre, dont,

Léon de Trimond, premier consul de Nismes l'an 1653. reçu avocat général en la Cour des Aides de Montpellier l'an 1658. & marié en 1653. avec *Jeanne* de Baudun, mere de

Jean-Louis de Trimond, chevalier d'honneur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu en 1703. qui fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par ordonnance du 12 Octobre 1697. Il a des enfans de son mariage accordé en l'an 1701. avec *Marguerite* de Vaissiere.

Honoré de Trimond, fils puîné d'*Antoine* III. du nom, & de *Marguerite* de Bus, fut émancipé par son pere le 22 Janvier 1593. Il acquit des portions de la terre d'Aiglun l'an 1631. & en fit hommage au Roi. Il testa l'an 1658. en faveur de

Léon de Trimond, son fils, seigneur d'Aiglun, reçu conseiller au Parlement de Provence & aux Requêtes de la même Cour, & marié à *Isabeau* de Villeneuve, de laquelle il eut *Honoré*, qui suit, & *Henri*, rapporté après la postérité de son frere aîné.

Honoré de Trimond II. du nom, conseiller au Parlement d'Aix en 1653. fit hommage de la terre d'Aiglun, & s'allia dans la famille d'Archail, de laquelle sont sortis, entr'autres enfans, *Jean-Augustin*, qui suit, & une fille, épouse du général de Milan, seigneur de Cornillon, de la ville de Salon.

Jean-Augustin de Trimond, seigneur d'Aiglun, conseiller au même Parlement, n'a point laissé

Digitized by Google

d'enfans de ſon mariage avec *Charlotte* de Pontevès-Gien.

Henri de Trimond, fils puîné de *Léon*, & d'*Iſabeau* de Villeneuve, fut pere de

Louis de Trimond, ſeigneur de Puymichel en partie, qui de *Gabrielle* de Thomaſſin, iſſue des ſeigneurs de Mazaugues, a eu *Henri-Joſeph-Gabriel*, qui ſuit, & une fille, qui vit ſans alliance.

Henri-Joſeph-Gabriel de Trimond, coſeigneur de Puymichel, a été reçu conſeiller au Parlement de Provence après le décès de *Jean-Auguſtin*, ſon oncle, & a épouſé en 1758. *Dorothée* de Durand, dont il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à une cloche d'argent, ſurmontée d'une croix d'or fleurdeliſée.*

TRION, ou TRIOU DE MONTALAMBERT, écuyer, ſeigneur de Legurat en Périgord, & de Panvilliers en Poitou: Famille dont les armes ſont: *d'or, à la bande de gueules, bordée d'argent, à la croix de ſable à fêneſtre.*

TROUGNON, en Provence: Famille éteinte, qui portoit pour armes: *de ſable, à trois bandes d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles à huit raiz d'or.*

TRUCHIER: Famille de Provence, auſſi éteinte, dont les armes étoient: *à cinq points d'argent équipolés, à quatre autres points de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 567.

TUZEL, ou TUZELI: Famille originaire de Piémont, & enſuite établie à Marſeille, qui porte pour armes: *d'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans d'un croiſſant d'argent.*

Digitized by Google

ARTICLES à ajouter à la lettre V. envoyés depuis l'impreſſion.

VALLETOT, écuyer, ſeigneur de la Chauvigniere, du Boulay & de Châteaufort, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à trois petites faſces ondées d'or, ſurmontées d'un croiſſant de même & d'une fleur de lys en chef auſſi d'or.*

VANDER-SARE, en Flandres : Cette famille eſt connue dans la Magiſtrature de Gand dès l'an 1406. & alliée à celles de Van-Royen, Vilain, Vryts, Vander-Méerem, de Clercq, Vander-Gracht, Schynckele, & pluſieurs autres des Pays-Bas Autrichiens.

Jean Vander-Sare, conſeiller & receveur général du pays de Waës, étoit de cette famille. Il mourut le 23 Avril 1723. laiſſant de *Joſſine* Kerre-Mans, morte le 10 Mars 1704. *Jacques-Ferdinand* Vander-Sare, ſeigneur de Maneghem, &c. haut échevin & après grand bailli dudit pays de Waës, mort le 27 Mai 1745. qui de ſon épouſe *Iſabelle-Cornélie* Gielis-Hujoel, fille de *Guillaume-François*, chevalier, ſeigneur de Spormoy, maître aux Requêtes du Palais, & conſeiller au Grand Conſeil, & de *Jeanne-Marie-Pétronille* Van-Papenbroeck, a eu,

1. *Iſabelle-Gratianne* Vander-Sare, mariée le 27 Août 1754. à *Jacques* le Fevre, ſeigneur de Tenhove, &c.

2. *Jacques-Henri* Vander-Sare, ſeigneur de Maneghem, &c. conſeiller & receveur général héréditaire du pays de Waës, chef du nom & des armes de ſa famille.

3. & 4. *Marie-Livine* & *Colette-Gertrude* Vander-Sare, toutes les deux encore à marier.

Les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or.*

VANDEUIL, autrefois VANDŒIL : Maiſon qui prend ſon nom de la terre de Vandeuil, ſituée ſur la riviere d'Oiſe, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la maiſon de Béthune*, par *André* Duchesne, & dans celle de la premiere Croiſade.

Clérambauld de Vandeuil, ſeigneur de Vandeuil, qui vivoit en 1096. ſe trouva à la premiere Croiſade. On voit encore d'anciens ſceaux ſur leſquels ſont les mêmes armes que celles que portent cette famille, & où eſt repréſenté *un lion naiſſant*. Ce *Clérambauld* de Vandeuil fut un des principaux ſeigneurs qui accompagnerent *Hugues* le Grand, comte de Vermandois, frere du roi *Philippe* I. en ſon voyage de la Terre-Sainte en 1096.

Un autre *Clérambauld* de Vandeuil, ſeigneur & châtelain de Vandeuil, vivoit en l'an 1225. Il n'eut que deux filles. *Jeanne* de Vandeuil, l'aînée, porta cette terre dans la maiſon de Roye, par ſon mariage avec *Mathieu* de Roye, ſeigneur de la Fère en Ponthieu, d'où vint *Marie* de Roye, dame de Vandeuil, qui porta la même terre dans la maiſon de Béthune par ſon mariage avec *Guillaume* de Béthune, chevalier, ſeigneur de Locres, &c.

Ce *Clérambauld* de Vandeuil

Digitized by Google

III. du nom, seigneur de Vandeuil, eut pour frere puîné *Guy* de Vandeuil, seigneur d'Aubigny, duquel descendoit par plusieurs degrés *Claude* de Vandeuil, seigneur d'Aubigny, qui vivoit en 1525. auteur de toutes les branches de ce nom, qui ont subsisté ou qui subsistent encore.

La premiere est celle des seigneurs d'Aubigny, puis du Crocq, finie en 1702. par la mort de *Pierre-Timoléon* de Vandeuil, chevalier, seigneur du Crocq, brigadier des armées du Roi, tué au combat de Luzara, étant maréchal de camp.

La seconde est celle des seigneurs d'Estelfay, aînés de toute la maison, dont *François-Anne* de Vandeuil, chevalier, seigneur d'Estelfay, écuyer de la grande écurie du Roi, &c. & *Antoine-François* de Vandeuil, son frere, ci-devant capitaine dans le régiment de Roussillon, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis, qui de son mariage avec *Marie-Anne-Geneviéve* de Vandeuil de Marotel, sa cousine, a eu le 10 Août 1731. un fils, nommé *Marie-Joseph* de Vandeuil.

La troisieme est celle des seigneurs de Dieu-donné, connus sous le titre de marquis & comtes de Vandeuil, dont *Charles* de Clérambauld, seigneur de Pourpry, capitaine dans le régiment Dauphin, Cavalerie.

La quatrieme est celle des seigneurs de Marotel, qui ne subsiste plus que dans la personne de *Philippe-Joseph* de Vandeuil de Marotel, qui a embrassé l'état ecclésiastique, & dans celle de *N.* . . . de Vandeuil, sa sœur.

Louis-Anne de Clérambauld de Vandeuil, seigneur de Dieu-donné, marquis de Vandeuil, lieutenant dans une des compagnies des Gardes du Corps, & brigadier des armées du Roi le 15 Mars 1740. fut tué au combat d'Ettingen le 7 Juin 1743. âgé de cinquante-deux ans, avec *Louis* de Clérambauld de Vandeuil, exempt des Gardes du Corps, son fils unique, âgé de vingt-deux ans, qu'il avoit eu de son mariage avec *Marguerite* de Mailly de Breuil.

N. . . . de Clérambauld, marquis de Vandeuil, fils de *Louis*, âgé de quatre ans à la mort de son pere, & en 1761. âgé de vingt-quatre ans, actuellement le seul de sa branche, est capitaine de Cavalerie. Voyez le *Mercure de France du mois d'Août* 1743.

Les armes : *d'azur, à un lion naissant d'or.*

VIEUX : L'Armorial dressé des maisons nobles de la province de Normandie, par le commandement du roi Charles V. en 1368. fait mention de M. *Robert* le Vieux, & de M. *Thomas* le Vieux.

Les armes sont : *burelé d'argent & d'azur, à l'aigle de gueules, brochante sur le tout.*

VILLETTE : Famille dont est issue la comtesse de Prie, qui porte : *d'azur, à un portail antique de ville à trois tours, le tout d'or.*

VINS, en Provence : Famille éteinte, dont l'ancien nom étoit Garde, & qui portoit pour armes : *d'azur, à la tour d'argent, sur une terrasse de même, accostée de deux étoiles d'or ; & écartelé d'Agoult, qui est d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueules.*

VITALLY, ou VITALIS : Cette famille, originaire de Gênes, est établie en Pro-

Digitized by Google

vence, & ſubſiſte encore aujourd'hui. Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 572.

Jacques Vitally I. du nom, forma à Graſſe une branche de cette famille, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

Pierre Vitally, conſeiller du Roi, & lieutenant particulier en la ſénéchauſſée de cette même ville. Il fut marié avec *Catherine* de Bermond, mere d'*Honoré*, qui ſuit.

Honoré Vitally, ou de Vitalis, premier conſul de ladite ville en l'an 1724. avoit épouſé le 18 Février 1697. par contrat paſſé devant Martin, notaire à Aix, *Iſabeau* de Sautin, fille de noble *Joſeph-Ignace*, l'un des plus profonds Juriſconſultes de ſon temps, & de *Marguerite* le Brun, dont il eut, entr'autres enfans,

Jacques de Vitalis II. du nom, qui fut chevalier de Saint Louis, capitaine & major du régiment de Provence, & enſuite commandant d'un bataillon au même régiment. Sa Majeſté, en récompenſe de ſes longs ſervices, & de la bravoure qu'il montra dans les occaſions les plus périlleuſes, ſur-tout aux dernieres guerres d'Italie, l'établit par brevet du 16 Novembre 1752. ſon lieutenant au gouvernement de Bouchain, où il fit alliance le 23 Juin 1738. avec *Martine-Thérèſe-Joſephe* Dehault, fille de *N*.... Dehault, maire héréditaire de la ville & châtellenie de Bouchain, qui a laiſſé deux freres, dont l'aîné exerce la même charge, & le cadet, celle de conſeiller au Parlement de Douay. Il a trois enfans vivans de ce mariage, qui ſont,

1. *Jean-Jacques-Joſeph*, âgé de dix-neuf ans en 1761. capitaine au même régiment de Provence, ſervant actuellement dans l'armée du bas Rhin.

2. *Hypolite-Joſeph* de Vitalis, encore jeune.

3. Et une fille.

Les armes ſont : *de gueules, à deux lions affrontés d'or, joignans leurs pattes de devant ; celui à dextre ſa patte droite, & l'autre la gauche ; & des deux autres pattes de devant, ils ſupportent une tour d'argent.*

ULME, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'or, à un arbre de ſinople.*

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.

Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE FAMILLES & Seigneuries, compriſes dans les Lettres N, O, P, Q, R, S, T, V, W, X, Y & Z de ce Dictionnaire Généalogique, imprimé en 1757. avec celles qui ſe trouvent aux mêmes Lettres dans ce Tome VI. ou troiſieme Volume de Supplément :

AVEC l'indication de celles où il y a eu des corrections, additions ou augmentations conſidérables, & de celles dont les articles ont été refaits.

Les noms des Terres & des Seigneuries ſont marqués d'une étoile * ou aſtériſque, & le nom du poſſeſſeur eſt après.

Les Familles, dont on n'a pu donner que le nom & les armes, tant dans le Dictionnaire que dans le Supplément, ſont déſignées dans cette Table par n. & a.

N

*NADAILLAC, en Quercy, *tome* II. *p.* 601. Pouget.
Nadal de Beauvezet, en Provence, *tome* VI. *p.* 5.
Nadan, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Nagu de Varenne, dans le Beaujolois, *tome* II. *p.* 601. *&* *tome* VI. *p.* 5. *augmentations.*
Naillac, en Berry, *tome* II. *p.* 601. *&* *tome* VI. *p.* 6. *augmentations.*

Digitized by Google

Nain (le), à Paris, *tome* II. *p.* 601. & *tome* VI. *p.* 6. *augmentations.*
Namur, comté situé dans l'Hainault, *tome* II. *p.* 601.
* Nançay, en Sologne, *tome* II. *p.* 602. Châtre.
Nancé, en Mâconnois, *tome* VI. *p.* 6. *n.* & *a.*
Nancré, *tome* II. *p.* 602.
Nangis, en Brie, *tome* II. *p.* 603.
Nanterre, *ibid. n.* & *a.*
Nantes, en Bretagne, *tome* II. *p.* 603.
Nantes, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Nantes, en Provence, *tome* VI. *p.* 6. *n.* & *a.*
Nanteuil, dans l'Isle de France, *tome* II. *p.* 603.
* Nanteuil de Haudouin, *tome* II. *p.* 604. & *tome* VI. *p.* 6. *corrections.* M. le prince de Condé.
* Nantia, *tome* II. *p.* 604. Joubert.
Nantier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 6. *n.* & *a.*
Naples, capitale du royaume des Deux-Siciles, *tome* II. *p.* 604.
Napolon, en Provence, *tome* VI. *p.* 6. *n.* & *a.*
Narbonne, en Languedoc, *tome* II. *p.* 605. *n.* & *a.*
Narbonne-Pelet, même province, *tome* II. *p.* 604. & *article refait au tome* VI. *p.* 6 & *suiv.*
Nas, en Provence, *tome* VI. *p.* 7.
Nassau, en Vétéravie, *tome* II. *p.* 605.
Nassau-Conroy, *tome* II. *p.* 606.
Nattes, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 8.
Naturel de Baleure, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 9.
Nau, à Paris, *tome* VI. *p.* 9 & *suiv.*
Navailles, en Béarn, *tome* II. *p.* 607. & *tome* VI. *p.* 11. *augmentations.*
Navarre (royaume de), *tome* II. *p.* 607.
Naucasse, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 11. *n.* & *a.*
Nay, en Lorraine, *tome* VI. *p.* 11.
Néausle, *tome* II. *p.* 607.
Néaule, en Provence, *tome* II. *p.* 608. branche de la maison de Thomas, *voyez* THOMAS.
Nectaire, *voyez* SAINT NECTAIRE.
Nédonchel, en Artois, *tome* VI. *p.* 12 & *suiv.*
Néel de Sainte Marie, en Normandie, *tome* VI. *p.* 14.
Néel de Neufville, même province, *tome* VI. *p.* 14.
Néel de Fontenay, aussi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 15. *n.* & *a.*
Néel de la Champagne, même province, *ibid. n.* & *a.*
Néel de Caïron, en basse Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Néele-Falvy, *tome* VI. *p.* 15. *n.* & *a.*
Néele-Offemont, en Beauvoisis, *ibid. n.* & *a.*
* Néerysche, en Brabant, *tome* II. *p.* 608. Vander-Boyen.
* Negrépélisse, en Quercy, *tome* II. *p.* 608. Carmain.
Nemours, en Gâtinois, *tome* II. *p.* 608.
Neret, famille originaire de Paris, *tome* VI. *p.* 15 & *suiv.*

Digitized by Google

Neſle, en Picardie, *tome* II. *p.* 611. & *tome* VI. *p.* 17. *corrections.*
Neſmond, *tome* II. *p.* 611. *n.* & *a.*
Nettancourt, en Champagne, *tome* II. *p.* 612.
Nettancourt, en Lorraine, *tome* VI. *p.* 17.
* Netunières, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 17. Hay.
* Nevelle, *tome* II. *p.* 612. de la Faille.
Nevers, *tome* II. *p.* 612. & *tome* VI. *p.* 17. *corrections.*
Nevet, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 18. *n.* & *a.*
Neuf de Sourdeval, en Normandie, *tome* II. *p.* 614. & *article refait au tome* VI. *p.* 18.
* Neufbourg, ſubdélégation de Conches en Normandie, *tome* VI. *p.* 19. Richelieu & Beauvau.
Neufcartes, en Suiſſe, *tome* VI. *p.* 19.
Neufchâtel, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 613.
Neufchâtel, en Caux, *tome* VI. *p.* 20.
Neufchâtel, en Suiſſe, *tome* II. *p.* 613.
Neufville de Villeroy, *tome* II. *p.* 614. & *tome* VI. *p.* 20. *corrections.*
Neuſtrie, *tome* II. *p.* 614. *voyez* NORMANDIE.
Neuville, *tome* II. *p.* 614. branche de la maiſon de Montmorency, *voyez* MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 & *ſuiv.*
* Neuville, châtellenie ſituée dans le comté de Montfort, *tome* II. *p.* 614. Niert.
* Neuville de Bourjonval, en Artois, *tome* II. *p.* 614. Laſtres.
Neuville de Clairay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 20.
Neuville de Saint Remy, même province, *tome* VI. *p.* 21.
Neuville de Bois-Guillaume, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Neuville-les-Dames, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 22.
Neyret, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 614. *n.* & *a.*
Neyret de la Ravoye, *tome* VI. *p.* 22.
Neys, ou Nays, *tome* II. *p.* 614. *n.* & *a.*
Nicolaï, à Paris & en Provence, *tome* II. *p.* 614. & *tome* VI. *p.* 22. *augmentations.*
Nicolas de la Coſte, en Périgord, *tome* VI. *p.* 22.
Nicolau, en Languedoc & à Lyon, *tome* VI. *p.* 23.
Nicole de la Place, famille originaire de Savoye, établie dans le Dauphiné, *tome* VI. *p.* 24.
Niel, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Niert, *tome* II. *p.* 615.
* Nieuret, en Flandres, *tome* II. *p.* 616. Bonnieres.
Niquet, à Bourges, *tome* VI. *p.* 24.
Niſas de Saint Sulpice, en Languedoc, *tome* II. *p.* 616.
Niſmes, *tome* II. *p.* 616.
Nivernois, *tome* II. *p.* 616.
Noailles, *tome* II. *p.* 617. & *tome* VI. *p.* 24. *corrections.*
Noble, en Provence, *tome* VI. *p.* 24. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Noblet, *tome* II. *p.* 620. *n.* & *a.*
Noblet, en Berry, *ibid. n.* & *a.*
Noblet d'Anglure, *tome* II. *p.* 620.
Noblet de Romery, *ibid. n.* & *a.*
Noblet de Terſillac, en Berry, *tome* VI. *p.* 24.
Nocey, ou Noſſey de Torqueſne, en Normandie, *tome* VI. *p.* 29.
Noé, en Languedoc, *tome* II. *p.* 620. & *tome* VI. *p.* 25. *corrections & augmentations.*
Noé, en Normandie, *tome* VI. *p.* 25. *n.* & *a.*
Noé, même province, *ibid. n.* & *a.*
Noel, en Languedoc, *tome* II. *p.* 622. *n.* & *a.*
Noel, en Normandie. *tome* VI. *p.* 26. *n.* & *a.* Il y a dans cette province trois familles nobles qui portent ce nom.
Nœufville de Brugnaubois, *tome* VI. *p.* 26 & *ſuiv.* & *corrections aux Additions*, *p.* 619.
Nogarede, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 28.
Nogaret, à Toulouſe, *tome* II. *p.* 622.
Nogent, *tome* II. *p.* 623. *n.* & *a.*
Nogent, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Nogent, en Normandie, *tome* VI. *p.* 28. *n.* & *a.*
* Nogent-le-Roy, *tome* II. *p.* 623. Noailles.
* Nogent-le-Rotrou, au Perche, *tome* VI. *p.* 28. Sully.
Nogues, en Béarn, *tome* II. *p.* 623.
* Nointel, *tome* II. *p.* 624. Ollieres.
Noire-Fontaine, en Champagne, *tome* II. *p.* 624. *n.* & *a.*
* Noirmont, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 624. Gallo-Yſalmanca.
* Noirmouſtier, *tome* II. *p.* 624. Trimoille.
* Nokere, en Flandres, *tome* II. *p.* 624. Cornille.
Nollent, en Normandie, *tome* VI. *p.* 29 & *ſuiv.*
Nollent, au diocèſe d'Evreux, *tome* VI. *p.* 30. *n.* & *a.*
Nollent de Chauday, famille établie en Normandie dans l'élection de Verneuil, *ibid. n.* & *a.*
Nollent de Bombanville, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Nomeni, dans le pays Meſſin, *tome* II. *p.* 624.
Nompere de Pierrefitte, dans le Forez, *tome* VI. *p.* 30.
Nonant, en Normandie, *tome* VI. *p.* 31.
Normand (le), en Bretagne, *tome* II. *p.* 625. *n.* & *a.* Il y a en cette province deux familles nobles de ce nom.
Normand, en Berry, *tome* VI. *p.* 31.
Normand, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 625. *n.* & *a.*
Normand, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 31. *n.* & *a.*
Normandie, province de France, *tome* II. *p.* 625.
Normant de Mezy, *tome* VI. *p.* 32.
Normanville, en Normandie, *tome* VI. *p.* 32.
Northout, *tome* II. *p.* 626.
Norwege, *tome* II. *p.* 627.
Nos, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 33.
Noue (de la), en Champagne, *tome* II. *p.* 627. *n.* & *a.*
Noue (de la), ou Bras de Fer, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Novince, en Normandie, *tome* VI. *p.* 33.
Novion, *tome* II. *p.* 627. & *tome* VI. *p.* 33. *corrections.*
Nouveau, *tome* II. *p.* 627. *n.* & *a.*
Noyelle, *tome* II. *p.* 627.
Noyelles, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Noyers, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 627.
Noyers, en Champagne, *tome* II. *p.* 628. *n.* & *a.*
Noyon, dans l'Isle de France, *tome* II. *p.* 628. & *tome* VI. *p.* 33. *corrections.*
Noyon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 33.
Ny de Kersauzon, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 34.

O

O (d'), en Normandie, *tome* II. *p.* 629. & *article refait au tome* VI. *p.* 35 & *suiv.*
Obert, même province, *tome* VI. *p.* 38. *n.* & *a.*
O-Brien, en Irlande, *tome* II. *p.* 630. *voyez* CLARE.
Occars, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 630. *n.* & *a.*
Ocquerre, *tome* II. *p.* 630. *voyez* POTIER.
Odart, famille originaire du Loudunois, *tome* II. *p.* 630.
Odemira, en Portugal, *tome* II. *p.* 630.
Odoard de Villemoisson, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Odoin Janeriat, même province, *ibid. n.* & *a.*
Œtingen, en Souabe, *tome* II. *p.* 630.
Offai, en Artois, *ibid. n.* & *a.*
Offai, en Picardie, *tome* VI. *p.* 38.
Offange, en Anjou, *voyez* SAINT OFFANGE.
Offemont, *tome* II. *p.* 631. *voyez* CLERMONT, en Beauvoisis.
Ogier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 39. *n.* & *a.*
* Ogimont, en Flandres, *tome* II. *p.* 631. Marnise.
Ognan, en Franche Comté, *tome* VI. *p.* 39.
Oingt, dans le Lyonnois, *tome* II. *p.* 631.
Oinville, en Normandie, *tome* VI. *p.* 39.
Oiron, en Berry, *tome* II. *p.* 631. *n.* & *a.*
Oiselet, *tome* II. *p.* 630.
Oisy, ou Oisi, en Artois & dans le Cambrésis, *tome* II. *p.* 631. & *tome* VI. *p.* 39. *augmentations.*
Olargues, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 39.
Oldembourg, en Westphalie, *tome* II. *p.* 631.
* Olieres, *tome* II. *p.* 631. Agout.
Oliergues, *tome* II. *p.* 631. *voyez* BOUILLON.
Olioules, *tome* II. *p.* 631.
Olivier de Sénozan, *tome* II. *p.* 632. & *tome* VI. *p.* 39. *augmentations.*

Digitized by Google

Olivier, à Paris & dans le Nivernois, *tome* VI. *p.* 40.
Olivier du Clos, en Provence, *tome* VI. *p.* 40.
Olivier de Champredon, même province, *tome* VI. *p.* 40.
Olivier de la Gardie, en Languedoc, *tome* V. *p.* 40 & 41.
Olliençon, ou Olléançon, famille originaire du royaume d'Ecoſſe, *tome* VI. *p.* 41.
Ollier, *tome* II. *p.* 633. *n.* & *a.*
Ollier, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Olonde, *tome* II. *p.* 633. branche de la maiſon d'Harcourt, *voyez* HARCOURT.
Olonne, en bas Poitou, *tome* II. *p.* 633. *voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 & *ſuiv.*
Olymant de Kerneguès, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 42.
Oncieu, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 633. *n.* & *a.*
Oncieux, en Bugey, *tome* VI. *p.* 42. *n.* & *a.*
Onfroy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 42. *n.* & *a.* Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Ongnies, en Artois, *tome* II. *p.* 633.
* Onz, en Bray, *tome* II. *p.* 634. & *tome* VI. *p.* 42. *corrections.* M. le Gendre d'Ormoy.
* Oomberge, en Flandres, *tome* II. *p.* 634. Damman.
Ooſt-Friſe, *tome* VI. *p.* 42.
Oppede, en Provence, *tome* II. *p.* 634. *voyez* FORBIN.
* Oppuers, en Brabant, *tome* II. *p.* 634. Snoy.
Oraiſon, en Provence, *tome* II. *p.* 634. & *tome* VI. *p.* 42. *corrections.*
Orange, même province, *tome* II. *p.* 635.
Orange de Canvers, en Normandie, *tome* VI. *p.* 43.
Orbeſſan, dans le comté d'Aſtarac, *tome* II. *p.* 635.
Orcéau de Fontete, *tome* II. *p.* 636. *n.* & *a.*
Orcin, en Provence, *tome* VI. *p.* 43.
Ordre, *tome* II. *p.* 636. & *tome* VI. *p.* 43. *corrections.*
Orgemont, à Lagny ſur Marne, *tome* II. *p.* 636. & *tome* VI. *p.* 43. *corrections.*
Orgere, *tome* II. *p.* 637. *n.* & *a.*
Orglandes, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 43 & *ſuiv.*
Origny, en Champagne, *tome* II. *p.* 637. *n.* & *a.*
Orlandin, ou Orlandini, à Valence en Dauphiné, *tome* V. *p.* 54 & *ſuiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 619.
Orléans, ville ſituée ſur la Loire, *tome* II. *p.* 637. & *tome* VI. *p.* 55. *augmentations.*
Orléans de Rere, dans l'Orléanois, *tome* VI. *p.* 55 & *ſuiv.*
Orli, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 638. *n.* & *a.*
* Ormes de Saint Martin, *tome* II. *p.* 638. & *tome* VI. *p.* 59. *augmentations.* Puſſot.
Ormeſſon, *tome* II. *p.* 639.
* Ornacieu, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 639. Croix.
Ornaiſon-Chamarande, *tome* II. *p.* 639. & *tome* VI. *p.* 59. *corrections & augmentations.*

Ornano, en Italie, *tome* II. *p.* 639.
Ornans, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 640. *n.* & *a.*
Orneſan, *ibid. n.* & *a.*
* Ornezan, *tome* II. *p.* 640. Louet.
Ornezan, en Provence, *tome* II. *p.* 640. *n.* & *a.*
Ornezan de Saint Blancard, *ibid. n.* & *a.*
Oro de Rion, en Gaſcogne, *tome* VI. *p.* 59.
Oropeza, en Portugal, *tome* II. *p.* 640. & *tome* VI. *p.* 60. *corrections.*
Orry, à Paris, *tome* VI. *p.* 60.
* Orſainville, en Canada, *tome* II. *p.* 641. Talon.
Orſans, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 641.
Orſini, en Italie, *tome* VI. *p.* 60.
Orte, en Champagne, *tome* VI. *p.* 61.
Ortigues, en Provence, *tome* VI. *p.* 61.
Orval, en Berry, *tome* II. *p.* 641.
Orville d'Anglure, en Normandie, *tome* VI. *p.* 62.
Oſbert, ou Oſberg, même province, *tome* VI. *p.* 62.
Oſmond, en Normandie, *tome* II. *p.* 642. & *tome* VI. *p.* 62. *corrections.*
Oſmond, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 63. *n.* & *a.*
Oſmont de Moyaulx, à Rouen, *ibid. n.* & *a.*
Oſorio, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 643.
Oſſolinski, en Pologne, *tome* II. *p.* 643.
Oſſun, en Bigorre, *tome* II. *p.* 644. & *article refait au tome* VI. *p.* 63 & *ſuiv.*
Oſt-Friſe, en Allemagne, *tome* II. *p.* 645. & *tome* VI. *p.* 68. *corrections.*
Oſtrel, en Artois, *tome* II. *p.* 646. & *article refait au tome* VI. *p.* 68.
Otane, ou Autane, en Dauphiné & en Provence, *tome* VI. *p.* 69.
* Ouarville, *tome* II. *p.* 646. Prunelé.
Ouchi, *tome* II. *p.* 646. *voyez* CONFLANS.
Oudan de Montmarſon, famille établie en Champagne, *tome* VI. *p.* 69.
Oudet d'Angencourt, en Lorraine & en Champagne, *tome* VI. *p.* 69.
Oueſſant. *tome* II. *p.* 646.
Ouilly, famille originaire de la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 70.
Oulmes, *tome* II. *p.* 646. branche cadette de l'ancienne maiſon de Vivonne, *voyez* VIVONNE.
Oulx, dans l'Iſle de Cayenne, *tome* II. *p.* 647.
Ourches, terre ſituée ſur les bords de la Meuſe, qui a donné ſon nom à une famille très-conſidérable, *tome* II. *p.* 647 & *ſuiv. voyez* SAINT VRAIN.
Oyenbrugge, famille noble du Brabant, *tome* II. *p.* 648.
Oyſe-Brancas, *tome* II. *p.* 648. *voyez* BRANCAS.
Oyſelet, *tome* VI. *p.* 70.

Digitized by Google

Ozillac, en Saintonge, *tome* II. *p.* 648. *voyez* JONZAC D'ESPARBÈS & AUBETERRE.

P

PAGALDE, en Normandie, *tome* VI. *p.* 71. *n.* & *a.*
Pagan, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 71 & 72.
Page, ou Peige, en Bretagne, *tome* III. *p.* 1. *n.* & *a.*
Page, en Normandie, *tome* VI. *p.* 72. *n.* & *a.*
Page (le), en Picardie, *tome* III. *p.* 1. *n.* & *a.*
Paget, famille originaire d'Angleterre, *tome* III. *p.* 1.
Pagi, de Gênes, *tome* VI. *p.* 72.
Pagni, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 2. branche cadette de l'ancienne maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.
Paillart, en Normandie, *tome* VI. *p.* 72.
Painteur (le), même province, *ibid. n.* & *a.*
Pajon, en Berry, *tome* VI. *p.* 72.
Pajot de Villeperrot, *tome* III. *p.* 2.
Pajot d'Onz, en Bray, *tome* VI. *p.* 73.
Paiſnel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 73.
Palagnin, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 74. *n.* & *a.*
Palatin du Rhin, *tome* III. *p.* 2. & *tome* VI. *p.* 74. *corrections.*
Palerne, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 4. *n.* & *a.*
Pallant, *ibid. n.* & *a.*
Pallavicini, en Italie, *tome* III. *p.* 2.
Pallu, *tome* III. *p.* 2.
* Palluau, *tome* III. *p.* 2. Ce comté eſt poſſédé par meſſieurs de Pontchartrain.
Palluau, en Champagne, *tome* III. *p.* 3. *n.* & *a.*
Palmier, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 74. *n.* & *a.*
Palouſet, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Palu, en Breſſe, *tome* III. *p.* 3. & *tome* VI. *p.* 74. *corrections.*
Paluelle, en Normandie, *tome* VI. *p.* 74. *n.* & *a.*
Paluzzi, à Rome, *tome* III. *p.* 4.
* Pamphou, en Brie, *tome* III. *p.* 4. Baillet.
Panaſſac, *tome* III. *p.* 4. & *tome* VI. *p.* 74. *augmentations.*
Pandin du Treuil, en Angoumois, *tome* VI. *p.* 74.
Paniſſe, en Provence, *tome* III. *p.* 4. *n.* & *a.*
Panthou, en Normandie, *tome* VI. *p.* 75.
Papenbroeck, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 75.
Pape-Saint-Auban, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 4. *n.* & *a.*
Parabere, *tome* III. *p.* 4. *voyez* BAUDÉAN.
* Parai-le-Fraizi, dans le duché de Bourgogne, *tome* III. *p.* 4. Effut.
Parc (du), en Normandie, *tome* VI. *p.* 75. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.

Digitized by Google

Parc de Locmaria, dans l'évêché de Tréguier, *tome* III. *p.* 4. & *tome* VI. *p.* 75. *corrections.*
Parchappe de Vinay, en Champagne, *tome* VI. *p.* 75 *& suiv.*
* Parcq, en Brabant, *tome* III. *p.* 4. Marſellaer.
Pardaillan, en Guyenne & en Languedoc, *tome* III. *p.* 5.
* Pardiac, *tome* III. *p.* 5. Ce comté eſt poſſédé par la maiſon d'Armagnac.
Pardiac, *ibid. n. & a.*
Pardieu, en Normandie, *tome* III. *p.* 5. *& article refait au tome* VI. *p.* 77 *& ſuiv.*
Pardieu, en Flandres, *tome* VI. *p.* 82.
Parey, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Parfouru, même province, *tome* VI. *p.* 82 & 83.
Pâris de Sampigny, dans le Barrois, *tome* III. *p.* 6. & *tome* VI. *p.* 83. *corrections.*
Pâris, en Champagne, *tome* VI. *p.* 83. & *corrections aux Additions du même volume, p.* 620.
Pâris, à Paris, *tome* VI. *p.* 83. & *corrections aux Additions du même volume, p.* 620.
Pâris de la Broſſe, *tome* VI. *p.* 84.
Pâris de Montbrun, *tome* VI. *p.* 84.
Pariſot, en Lorraine, *tome* VI. *p.* 85.
Parme, en Italie, *tome* III. *p.* 6. & *tome* VI. *p.* 85. *augmentations.*
* Paroy, *tome* II. *p.* 7. Maſcrani.
* Paroy, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 86. Gentil.
Paroie, *tome* III. *p.* 7. *n. & a.*
Parpillon, en Bugey, *tome* VI. *p.* 86.
Parthenay, *tome* III. *p.* 7. & *tome* V. *p.* 86. *corrections.*
Partz, en Artois, *tome* VI. *p.* 86.
Pas, en Bretagne, *tome* III. *p.* 7. *n. & a.*
Pas de Feuquieres, en Artois, *tome* III. *p.* 7. & *tome* VI. *p.* 85. *corrections & augmentations.*
Paſcal, en Languedoc, *tome* III. *p.* 9. *n. & a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Paſcal-Satolas, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 9. *n. & a.*
Paſcal-Merins, même province, *ibid. n. & a.*
Paſcale, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 9.
Paſquier de Franclieu, dans l'Iſle de France, *tome* VI. *p.* 87.
* Paſſage, *tome* III. *p.* 9. Gelas.
Paſſart, *ibid. n. & a.*
Paſſerat, *ibid. n. & a.*
Paſté, au bailliage d'Evreux, *tome* VI. *p.* 9.
Paſtel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 88. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles de ce nom.
Paſtiz, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n. & a.*
Paſty, même province, *ibid. n. & a.*
Patornay, de la ville de Salins, *tome* VI. *p.* 88.
Patri, ou Patry, en Normandie, *tome* VI. *p.* 89.

Pâtry de Saint Lambert, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 89. *n.* & *a.*
Paul, en Provence, *tome* VI. *p.* 89.
Paulmier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 90. *n.* & *a.*
Paulmier de la Bucaille, même province, *tome* VI. *p.* 90.
Paulo, à Gênes, *tome* III. *p.* 9.
Payan, ou Payen, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 90.
Payen, en Orléannois, *tome* VI. *p.* 90.
Payen, famille originaire de la baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 91.
Payen de la Lande, même province, *tome* VI. *p.* 92.
* Payens, *tome* VI. *p.* 10. Colbert.
Payſel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 92.
Pazery, en Provence, *tome* VI. *p.* 92.
Pazzi, famille originaire de Florence, *tome* VI. *p.* 10.
Péan, en Bretagne, *tome* III. *p.* 10. *n.* & *a.*
Péan, en Orléannois, *tome* VI. *p.* 92.
Pechpeirou, en Languedoc, *tome* III. *p.* 10. & *tome* VI. *p.* 92. *corrections.*
Pecoil, à Lyon, *tome* III. *p.* 11.
Pecquot de Saint Maurice, *tome* VI. *p.* 93.
Pehu, en Picardie, *tome* VI. *p.* 93.
Peille, en Savoye, *tome* III. *p.* 11.
Peirenc de Moras, *tome* VI. *p.* 93.
Peirou de Bar, en Turenne, *tome* VI. *p.* 93.
Peiroux, en Bourbonnois, *tome* VI. *p.* 94.
Pelafol, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 12. *n.* & *a.*
Pelapuſſins, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 94. *n.* & *a.*
Pelet, en Languedoc, *tome* III. *p.* 12. & *article refait au tome* VI. *p.* 94 & *ſuiv.*
Pelicot de Graſſe, *tome* VI. *p.* 99. *n.* & *a.*
Péliſſier, en Provence, *tome* VI. *p.* 99 & 100.
Péliſſier de Chanterejne, même province, *tome* VI. *p.* 99.
Pellas de Maillane, auſſi en la même province, *tome* VI. *p.* 100.
Pellegards de Malortie, *tome* III. *p.* 14. *n.* & *a.*
* Pellenbergh, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 14. Villekerke.
Pelletier, *tome* III. *p.* 16. & *tome* VI. *p.* 100. *corrections & augmentations.*
Pelletier (le), en Normandie, *tome* VI. *p.* 101. Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Pelletier de la Houſſaye, *tome* III. *p.* 17. *n.* & *a.* & *article refait au tome* VI. *p.* 101.
Pellevé, en Normandie, *tome* III. *p.* 17. & *tome* VI. *p.* 101. *augmentations.*
Pelley, même province, *tome* VI. *p.* 101.
Pellot, *tome* III. *p.* 18. *n.* & *a.*
Pembrock, & non Penbrock, *comme il eſt écrit au tome* III. *p.* 19. *tome* VI. *p.* 102. *corrections.*
Penancouet, ou Penancoët de Kérouallé, en Bretagne, *tome* III. *p.* 18. & *article refait au tome* VI. *p.* 102.
Digitized by Google

* Penes (les), *tome* III. *p.* 19. Vento.
Penne de la Borde, en Normandie, *tome* VI. *p.* 102.
Pennuyer, même province, *tome* VI. *p.* 103. *n. & a.*
Penthiévre, *tome* III. *p.* 19. *& tome* VI. *p.* 103. *corrections.*
Penthiévre d'Avaugour, *tome* III. *p.* 20. *n. & a.*
* Pequigny, ou Pecquigny, *tome* III. *p.* 20. *& tome* VI. *p.* 103. *corrections.* Cette baronnie eſt actuellement poſſédée par M. le duc de Chaulnes.
Perachon, comte de Varax, en Dauphiné, & non Pernachon, *tome* III. *p.* 23. *n. & a. & tome* VI. *p.* 106. *corrections.*
Percaval, en Normandie, *tome* VI. *p.* 103. *n. & a.*
Perche, petite province de France, *tome* III. *p.* 20.
Perci, famille originaire de Dannemarck, établie en Normandie, *tome* III. *p.* 21.
Percin de Montgaillard, famille originaire d'Angleterre, dont une branche établie en Gaſcogne, *tome* III. *p.* 21.
Perdriel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 103.
Perefixe, *tome* III. *p.* 22. *n. & a.*
Perenno, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 103.
Perier, famille originaire de Bretagne, établie à Aix en Provence, *tome* VI. *p.* 104.
Perier, à Aix en Provence, *tome* VI. *p.* 105.
Perier de Courcy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 105.
Periès, en Provence, *tome* VI. *p.* 105. *n. & a.*
* Pérignan, en Languedoc, *tome* III. *p.* 22. Fleury.
* Périgny, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 22. Gague de Périgny.
Périgord, *tome* III. *p.* 22. *& tome* VI. *p.* 105. *corrections & augmentations.*
Périlleux, *tome* III. *p.* 22. *n. & a.*
Pernes d'Eſpinac, *ibid. n. & a.*
Pernot, *tome* III. *p.* 23.
Perouſe, *tome* III. *p.* 23.
Perouſſeaux, *tome* III. *p.* 23. branche cadette de la maiſon de Montholon, *voyez* MONTHOLON.
Peroux, en Berry, *ibid. n. & a.*
Perouze, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Perrache, en Provence, *tome* VI. *p.* 106. Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
* Perrault, *tome* III. *p.* 23. Fay de la Tour-Maubourg.
Perrault de Montrevoſt, au bailliage de Châlons-ſur-Saône, *tome* VI. *p.* 107. *& ſuiv. & corrections aux Additions du même volume, p.* 620.
Perrelle, en Normandie, *tome* VI. *p.* 107. *n. & a.*
Perrenci, *tome* III. *p.* 23. *n. & a.*
Perrenot de Granvelle, *ibid. n. & a.*
Perrien de Crenon, *ibid. n. & a.*
Perrier, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
* Perriere (la), près d'Auxonne, *tome* III. *p.* 23. L-m.
Perrin, en Provence, *tome* VI. *p.* 107. *n. & a.*

Perrin, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 107 *& ſuiv. & corrections aux Additions du même volume, p.* 620.
Perroix, en Normandie, *tome* VI. *p.* 115.
Perronne, même province, *tome* VI. *p.* 116. *n. & a.*
Perrot, en Provence, *tome* VI. *p.* 116.
Perrotin de Barmond, en Berry, *tome* VI. *aux Additions, p.* 620.
* Perroux, au bailliage de Châlons, *tome* III. *p.* 23. Galois.
Perſil, en Touraine, *tome* VI. *p.* 116.
Perſonne, en Artois, *tome* III. *p.* 24. *n. & a.*
Perſonne, en Picardie, *tome* III. *p.* 23. *n. & a.*
Pertuis, *tome* III. *p.* 24. *& tome* VI. *p.* 116. *corrections.*
Peruſſe d'Eſcars, *tome* III. *p.* 24. *& tome* VI. *p.* 116. *corrections & augmentations.*
Peruſſis, en Provence, *tome* III. *p.* 26. *n. & a.*
Peruzzi, même province, *tome* III. *p.* 26.
Peſchin, & non Peſ him, *ibid. n. & a.*
Peſmes, dans le comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 26. *& tome* VI. *p.* 116. *augmentations.*
Peſtel, *tome* III. *p.* 26. *n. & a.*
Peſtivien, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Petit des Landes, dans le Vendomois, *tome* III. *p.* 27.
Petit de Brocey, *ibid. n. & a.*
Petit, à Paris, *tome* VI. *p.* 117 *& ſuiv.*
Petit, en Normandie, *tome* VI. *p.* 119. *n. & a.* Il y a dans ce pays trois familles nobles de ce nom.
Petit de la Borde, famille originaire des Cévennes, établie dans la Beauce, *tome* VI. *p.* 119 *& ſuiv.*
Petit de Marivats, dans le duché & le comté de Bourgogne, & à Paris, *tome* VI. *p.* 122.
Petit, à Caën, *tome* VI. *aux Additions, p.* 621.
Petit-Cœur, en Normandie, *tome* VI. *p.* 122. *n. & a.*
Petiteau, en Bretagne, *tome* III. *p.* 28. *n. & a.*
Peyſſonnel, en Provence, *tome* VI. *p.* 122. *n. & a.*
Pezé de Courtarvel, *tome* III. *p.* 28. *& tome* VI. *p.* 122. *corrections.*
* Pezennes, au diocèſe de Beziers, *tome* III. *p.* 28. Girard.
Phélypeaux, *tome* III. *p.* 28. *& article refait au tome* VI. *p.* 122 *& ſuiv.*
Philibert, dans la Lorraine Allemande, *tome* III. *p.* 30.
Philippes, en Normandie, *tome* III. *p.* 30.
Pic, de la Mirandole en Italie, *tome* III. *p.* 31.
Picart d'Eſtelan, *tome* III. *p.* 31. *& tome* VI. *p.* 125. *augmentations.*
Piccolomini, à Rome, *tome* III. *p.* 31.
Piccotti, en Normandie, *tome* VI. *p.* 125. *n. & a.*
Picot, en Champagne, *tome* III. *p.* 32 *n. & a.*
Picot, en Normandie, *tome* VI. *p.* 125. *n. & a.*
Picot, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 125 *& ſuiv.*
Picot de Clos-Riviere, *tome* III. *p.* 32.

Digitized by Google

Picquot, en Normandie, *tome* VI. *p.* 126. *n.* & *a.*
Piédefer, en Touraine & en Champagne, *tome* VI. *p.* 127.
Piédeloup, en Bretagne, *tome* III. *p.* 32.
Piédouë, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 127. Il y a dans cette province deux familles nobles de ce nom.
Pienne, en Normandie, *tome* VI. *p.* 127.
* Piennes, en Artois, *tome* III. *p.* 32.
Pierre, *tome* III. *p.* 32. *voyez* MONTAINARD.
Pierre de Bernis, *tome* III. *p.* 32. *voyez* BERNIS.
Pierre, en Normandie, *tome* VI. *p.* 127. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Pierre-Buffiere, dans le Limouſin, *tome* III. *p.* 32. & *tome* VI. *p.* 127. *augmentations.*
* Pierrefeu, *tome* III. *p.* 32. Dedons.
Pierrefeu, en Provence, *tome* III. *p.* 32. branche de l'ancienne maiſon de Thomas, *voyez* THOMAS.
Pierrefite, en Lorraine, *tome* III. *p.* 33. *voyez* CHÂTELET.
Pierrefite, en Normandie, *tome* VI. *p.* 128. *n.* & *a.*
Pierrepont, même province, *tome* VI. *p.* 128.
Pierriere, *tome* III. *p.* 33. *n.* & *a.*
Piétrequin, en Champagne, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 621.
Piffault, en Normandie, *tome* VI. *p.* 128.
Pigace, au bailliage d'Alençon, *ibid. n.* & *a.*
Pigage, ou Pigache, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Pignan, en Languedoc, *tome* III. *p.* 33.
Pignatelli, à Naples, *tome* VI. *p.* 128 & *ſuiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 621.
Piguelais, en Bretagne, *tome* III. *p.* 33. *n.* & *a.*
Pileur, *tome* VI. *p.* 131.
Pillavoine, *tome* III. *p.* 33.
Pille, *tome* III. *p.* 35. & *tome* VI. *p.* 132. *corrections.*
Pillier, ou Pilliers, en Normandie, *tome* VI. *p.* 132. *n.* & *a.*
Pimentel, *tome* III. *p.* 36. *n.* & *a.*
Pina, *ibid. n.* & *a.*
Pina, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Pincuit, *tome* III. *p.* 36. branche de la maiſon de l'Eſpinay-Saint-Luc, *voyez* ESPINAY SAINT-LUC.
Pineau de Viennay & de Lucé, *tome* VI. *p.* 132.
Pinel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 133. *n.* & *a.* Il y a en cette province deux familles qui portent ce nom.
Pineton de Chambrun, *tome* VI. *p.* 133.
Piney-Luxembourg, en Champagne, *tome* III. *p.* 36. & *tome* VI. *p.* 132. *corrections. Voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 & *ſuiv.*
Pingon, en Provence, *tome* VI. *p.* 133 & *ſuiv.*
Pingon de Prangin, & non de Frangin, *tome* III. *p.* 36. *n.* & *a.*
Pinhac, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Pinon, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Pinteville, en Champagne, *tome* III. *p.* 36. *n.* & *a.*
Pio, en Savoye, *tome* III. *p.* 36.
Piochard, de la ville de Joigny, *tome* VI. *p.* 134.
Pioger, *tome* III. *p.* 37.
Piolenc, en Languedoc, *tome* III. *p.* 37. & *tome* VI. *p.* 135. *augmentations.*
Piombino, en Toscane, *tome* III. *p.* 38.
Pionzac, *tome* III. *p.* 38. branche cadette de la maison de Chabannes, *voyez* CHABANNES.
Piosasque, *tome* III. *p.* 38. *n.* & *a.*
Pipemont, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Piperey, en Normandie, *tome* VI. *p.* 135. *n.* & *a.*
Pippré, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* VI. *p.* 135 & *suiv.*
Piquet, famille originaire de Picardie, & établie à Arles en Provence, *tome* VI. *p.* 137.
Pirou, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Pisani, en Saintonge, *tome* VI. *p.* 137.
Pisani du Puget, en Provence, *tome* VI. *p.* 138.
Piscard, en Normandie, *tome* VI. *p.* 138.
Pisseleu, *tome* III. *p.* 38. & *tome* VI. *p.* 138. *corrections.*
Pitard, en Normandie, *tome* VI. *p.* 137. *n.* & *a.* Deux familles de ce nom sont établies dans cette province.
Pitebout de Graffaud, ou Groffaud, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 138. *n.* & *a.*
Pitois, en Bourgogne & en Nivernois, *tome* VI. *p.* 138 & *suiv.*
Place (de la), en Champagne, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 621. *n.* & *a.*
Plaine, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 36. *n.* & *a.*
* Plaintel, vicomté situé dans le comté de Quintin, *tome* III. *p.* 38. Gautron.
Planche de Mortieres, en Beauce & en Gâtinois, *tome* VI. *p.* 139 & *suiv.*
* Planci, *tome* III. *p.* 38. Guénegaud.
Planci-Saint-Winimer, *ibid. n.* & *a.*
* Plannes, ou Plasnes, en Normandie, *tome* III. *p.* 38. Prie.
Plantavit de la Pauze, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Plantey (du), en Bresse, *tome* VI. *p.* 140. *n.* & *a.*
Plas, en Limousin, *tome* VI. *p.* 140 & *suiv.*
Plastre, *tome* III. *p.* 39. *n.* & *a.*
Plâtiere, en Nivernois, *tome* III. *p.* 39. & *tome* VI. *p.* 141. *corrections.*
Plesse, en Normandie, *tome* VI. *p.* 141. *n.* & *a.*
Plessen, en Dannemarck, *tome* III. *p.* 40.
Plessier, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Plessier, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
* Plessis, en Poitou, *tome* VI. *p.* 141. Richelieu.
Plessis, en Normandie, *ibid. n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Plessis, en Touraine, *tome* III. *p.* 40. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Pleſſis, *tome* III. *p.* 40. branche cadette de la maiſon de Seguier, *voyez* SEGUIER.
Pleſſis-Bataille, *tome* III. *p.* 40. *voyez* GAUTRON.
Pleſſis-Belliere, *voyez* ROUGÉ.
Pleſſis-Châteaubriant, *tome* III. *p.* 41.
Pleſſis-Châtillon, *tome* III. *p.* 40. & *tome* VI. *p.* 141. *corrections & augmentations.*
Pleſſis d'Argentré, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 142. *n.* & *a.*
Pleſſis-Jarze, *voyez* JARZE.
Pleſſis-Liancourt, *tome* III. *p.* 41. & *tome* VI. *p.* 142. *corrections*, *voyez* ROCHEFOUCAULD.
Pleſſis-Pâté, *tome* III. *p.* 41. *n.* & *a.*
Pleſſis-Richelieu, en Poitou, *tome* III. *p.* 41. *voyez* RICHELIEU.
Pleſſis-Rideau, *tome* III. *p.* 41. branche de la maiſon de Briçonnet, *voyez* BRIÇONNET.
Pleumartin, en Touraine, *tome* III. *p.* 41 & *ſuiv.*
* Pleurre, ou Pleurs, *tome* III. *p.* 603. Pontailler.
Pleurre, à Paris, *tome* VI. *p.* 142.
Ploën, en Dannemarck, *tome* III. *p.* 42.
* Ploeuc, en Bretagne, *tome* III. *p.* 42. Riviere.
Ploeuc du Timeur, même province, *tome* VI. *p.* 142.
Pluſbel de Saule, à Langres, *tome* VI. *p.* 142.
* Pluſquellec, en Bretagne, *tome* III. *p.* 42. Carman.
Pluvié de Menehouarn, au diocèſe de Vannes, *tome* VI. *p.* 143.
Pluviers, en Normandie, *tome* VI. *p.* 144. *n.* & *a.*
Pluvinel, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 42. *voyez* BAUME.
Pobel de Saint Alman, *ibid. n.* & *a.*
* Poederle, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 42. Steenhuys.
Poërier, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 144. *n.* & *a.*
Poictevin, même province, *ibid. n.* & *a.*
Poictiers, dans le pays de Liége, *tome* VI. *p.* 144.
Poillevilain, en Bretagne, *tome* III. *p.* 43. *n.* & *a.*
Poilli (du), même province, *ibid. n.* & *a.*
Poillouë, en Beauce, *tome* VI. *p.* 144 & *ſuiv.*
Poilvilain de Creſnay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 148. *n.* & *a.*
Poipe-Vertrieu, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 43. *n.* & *a.*
Poirier-Cottereau, *tome* VI. *p.* 147. *n.* & *a.*
Poiſieux, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 147. *n.* & *a.*
Poiſſien-Paſſage, même province, *tome* III. *p.* 43. *n.* & *a.*
Poiſſon, *ibid. n.* & *a.*
Poiſſon de Marigny, en Normandie, *tome* VI. *p.* 147. *n.* & *a.*
Poiſſon du Meſnil, *tome* III. *p.* 43 *n.* & *a.*
Poiſſon d'Oville, en Normandie, *tome* VI. *p.* 147. *n.* & *a.*
Poiſſon de la Boudiere, même province, *ibid. n.* & *a.*
Poiſſy de Cleſy, auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 147.
Poitiers-Valentinois, *tome* III. *p.* 43. & *tome* VI. *p.* 148. *corrections & augmentations.*

Digitized by Google

Poitou, province de France, avec titre de comté, *tome* III. *p.* 45.
Rôix-Créquy, en Picardie, *tome* III. *p.* 45. & *tome* VI. *p.* 148. *corrections.*
Polastron, en Languedoc, *tome* III. *p.* 46. *n.* & *a.* & *tome* VI. *p.* 148. *augmentations.*
Pole de Suffolck (la), en Angleterre, *tome* III. *p.* 46. & *tome* VI. *p.* 148. *corrections.*
Poleins, en Bresse, *tome* VI. *p.* 148. *n.* & *a.*
Polignac, en Auvergne, *tome* III. *p.* 46 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 148. *corrections & augmentations.*
Polignac d'Orlan, en Condomois, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 621 & *suiv.*
Poligny, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 47. *n.* & *a.*
Poligny, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Pologne (royaume de), *tome* III. *p.* 48.
Poly, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 149.
Poméranie, en Allemagne, *tome* III. *p.* 48.
Pomereu, *tome* III. *p.* 49. & *article refait au tome* VI. *p.* 150 & *suiv.*
Pomier, en Bresse, *tome* III. *p.* 49. & *article refait au tome* VI. *p.* 153. *voyez* CONZIÉ.
Pommarede, *tome* III. *p.* 49. *voyez* CARMAIN.
Pommeraye, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Pommereuil de Moulin-Chapelle, *ibid. n.* & *a.*
Pompadour, en Limousin, *tome* III. *p.* 49. & *article refait au tome* VI. *p.* 153 & *suiv.*
Pompone, *tome* III. *p.* 49. *voyez* ARNAUD.
Poncet de la Riviere, en Normandie, *ibid. n.* & *a. Après quoi il faut ajouter ce qui suit* : L'ancien évêque de Troyes, *Mathias* Poncet de la Riviere, actuellement abbé de Saint Bénigne de Dijon, est de cette famille.
Poncet-Laye, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 50. *n.* & *a.*
Ponceton, *ibid. n.* & *a.*
Poncher, en Touraine, *tome* III. *p.* 50. & *article refait au tome* VI. *p.* 157.
Poncin, en Bugey, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 628.
Pons, en Saintonge, *tome* III. *p.* 50. & *article refait au tome* VI. *p.* 158 & *suiv.*
Pons, *tome* III. *p.* 51.
Pons de Saint Maurice, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Pons, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 160.
Pont, en Sologne, *tome* VI. *p.* 161.
Pont-à-Mousson, en Barrois, *tome* III. *p.* 52.
Pont le Fournier, ou de la Fourniere, en Normandie, *tome* VI. *p.* 161.
Pont de Vaux, en Bresse, *tome* III. *p.* 52. & *tome* VI. *p.* 161. *corrections.*
Pont-Audemer, en Normandie, *tome* VI. *p.* 161.
Pont-Bellanger, même province, *tome* VI. *p.* 161.

Digitized by Google

Pont de Veſles-lez-Dombes, *tome* III. *p.* 53.
Pont en Royans, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 53. *voyez* SASSENAGE.
Pont-Saint-Pierre, en Normandie, *tome* III. *p.* 53.
Pont de Rennepont, *tome* III. *p.* 54.
Pontac, *tome* III. *p.* 52. *n.* & *a.*
Pontallier, *tome* III. *p.* 52.
* Pontcallec, en Bretagne, *tome* III. *p.* 52. Guer.
Pontchartrain, *tome* III. *p.* 52. *voyez* PHÉLYPEAUX.
Pontecroix, en Bretagne, *tome* III. *p.* 52. *voyez* CARCADO.
Pontevès, en Provence, *tome* VI. *p.* 162. & *ſuiv.*
Pontevès-Eiroux, même province, *tome* VI. *p.* 169.
Ponthieu, en Picardie, *tome* III. *p.* 55.
Pontis, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 56.
Pontis, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Ponts, en Champagne, *tome* VI. *p.* 170.
Ponville, en Normandie, *tome* VI. *p.* 171.
Popincourt, *tome* III. *p.* 56. *n.* & *a.*
Porcéan, *tome* III. *p.* 56. branche de l'ancienne maiſon de Châtillon, *voyez* CHÂTILLON.
Porcelets (des), en Provence, *tome* III. *p.* 56. & *article refait au tome* VI. *p.* 171 & *ſuiv.*
Porcher, *tome* III. *p.* 57. *n.* & *a.*
Porcher, en baſſe Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 629.
Porhoët, en Bretagne, *tome* III. *p.* 57. & *tome* VI. *p.* 175. *corrections.*
Porrade, en Provence, *tome* VI. *p.* 175.
Porre, même province, *ibid. n.* & *a.*
Porri, auſſi en la même province, *ibid. n.* & *a.*
Port de Loriol, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 176.
Portail, en Normandie, *tome* III. *p.* 58. & *tome* VI. *p.* 176. *corrections.*
Porte, à Paris, *tome* VI. *p.* 176.
* Porte, *tome* III. *p.* 59. Prunelé.
Porte (la), *tome* VI. *p.* 177. *n.* & *a.*
Porte de Liſſac, dans le Limouſin, *tome* VI. *p.* 177.
Porte de Luſignac, en Périgord, *tome* VI. *p.* 177 & *ſuiv.*
Porte de Ryants, en Berry, *tome* VI. *p.* 179.
Porte, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 59. *n.* & *a.*
Porte de Theis, même province, *ibid. n.* & *a.*
Porte du Theil, *tome* III. *p.* 59. *n.* & *a.* & *tome* VI. *p.* 180. *corrections.*
Porte la Meilleraye, *voyez* MAZARIN.
Portebiſe, en Touraine, *tome* VI. *p.* 180.
Portes, en Languedoc, *tome* III. *p.* 59.
* Portes-Bertrand, en Vivarais, *tome* III. *p.* 60. M. le prince de Conty.
Portes (des), en Normandie, *tome* VI. *p.* 180. *n.* & *a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.

Digitized by Google

Portier, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 180.
Portier de Marigny, *tome* III. *p.* 60.
Portocarrero, en Espagne, *tome* III. *p.* 61.
Portugal (royaume de), *tome* III. *p.* 61.
Poschet de Voyaux, en Flandres, & non Poschet de Vogeux, *tome* VI. *p.* 180 & *suiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 629.
Posso, ou Pozzo, en Savoye, *tome* III. *p.* 62.
Postel du Coulombier, en haute Normandie, *tome* VI. *p.* 181. & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 629.
Pot, *tome* VI. *p.* 183.
Pot de Rochechouart, *tome* III. *p.* 62.
Potherie, en Anjou, *tome* III. *p.* 62.
Potier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 183. *n.* & *a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Potier, à Paris, *tome* III. *p.* 62. & *tome* VI. *p.* 183. *corrections.*
Poton de Saintrailles, *tome* III. *p.* 67. *n.* & *a.*
Pottier, en Cambrésis, *tome* III. *p.* 67.
Pottiers-Wagney, de Liége, *tome* VI. *p.* 184. *n.* & *a.*
Pottin, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Pou, en Bretagne, *tome* III. *p.* 67. *n.* & *a.*
Pouget de Nadaillac, en Quercy, *tome* VI. *p.* 184.
Pouillenay, *tome* III. *p.* 67.
Pouilly d'Esne, *ibid. n.* & *a.*
Poujols, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 185. *voyez* THÉSAN.
Poulduc, en Bretagne, *tome* III. *p.* 67.
Poulletier, *tome* III. *p.* 67. & *article refait au tome* VI. *p.* 185.
Poulpry, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 185.
Poupet, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 185.
Poupet, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 68. *n.* & *a.*
Pourceau, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Pourrieres, *tome* III. *p.* 68. & *tome* VI. *p.* 185. *corrections & augmentations.*
Pourroy, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 68. & *tome* VI. *p.* 186. *corrections.*
Poussart, *tome* VI. *p.* 186.
Poussemothe, dans le Béarn, à Paris & en Bretagne, *tome* III. *p.* 69. & *article refait au tome* VI. *p.* 186.
Poyet, en Anjou, *tome* III. *p.* 69.
Pouyvet de la Bliniere, *tome* VI. *p.* 187.
Poype (la), en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Pra, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 69. *n.* & *a.*
Pra de Balay-Saulx, *tome* VI. *p.* 188.
Pracomtal, ou Pracontal, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 69. & *tome* VI. *p.* 188. *corrections.*
Pradel, *tome* III. *p.* 71. *n.* & *a.*
Prades, au diocèse de Saint Flour, *tome* III. *p.* 71. Rochefort d'Ailly.
Prael, en Normandie, *tome* VI. *p.* 188. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Praet, en Flandres, *tome* III. *p.* 71.
Pramiral, en Provence, *tome* III. *p.* 71.
Praſlin, *tome* III. *p.* 71. *&* *tome* VI. *p.* 188. *corrections & augmentations.*
Prat, en Auvergne, *tome* III. *p.* 71. *&* *tome* VI. *p.* 188. *corrections & augmentations.*
Pré, en Normandie, *tome* VI. *p.* 189. *n. & a.*
Préalx, même province, *ibid. n. & a.*
Préaux, *tome* III. *p.* 75.
Préaux, en Touraine, *tome* VI. *p.* 189 *& ſuiv.*
Précipiano, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 75. *n. & a.*
Prel, *ibid. n. & a.*
Préſilli, *ibid. n. & a.*
Preſſigny, en Anjou, *ibid. n. & a.*
Préreval, en Normandie, *tome* VI. *p.* 195 *& ſuiv.*
Prêtre (le), en Bretagne, *tome* VI. *p.* 197 *& ſuiv.*
Prêtre de Vauban, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 75.
Prêtre, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 201. *n. & a.*
Préville, *tome* III. *p.* 77. *n. & a.*
Preuilly, en Touraine, *tome* III. *p.* 77. *&* *tome* VI. *p.* 201. *augmentations.*
Preullay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 201. *n. & a.*
Prevoſt de la Croix, *tome* III. *p.* 77. *n. & a.*
Prevoſt de Saint Cyr, *ibid. n. & a.*
Prevoſt, en Normandie, *tome* VI. *p.* 201 *&* 202. *n. & a.* Il y a dans ce pays neuf familles nobles de ce nom.
Prevoſt, en Poitou, *tome* VI. *p.* 202. *n. & a.*
Prevoſt de la Touche, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 202.
Prey, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Prez (des), en Bretagne, *tome* III. *p.* 79. *n. & a.*
Prez (des), en Champagne, *ibid. n. & a.*
Prez (des), dans le Quercy, *tome* III. *p.* 77.
Prie, en Nivernois, *tome* III. *p.* 79. *&* *tome* VI. *p.* 202. *corrections.*
Prieur, en Normandie, *tome* VI. *p.* 202. *n. & a.*
Prigent, en Bretagne, *tome* III. *p.* 82. *n. & a.*
Pringles de Varenges, *ibid. n. & a.*
Privas, en Provence, *ibid. n. & a.*
Privat, même province, *tome* VI. *p.* 202. *n. & a.*
Proiſy, en l'Iſle de France & en Picardie, *tome* VI. *p.* 203.
Proſt de Grange-Blanche, famille établie dans le Lyonnois, *tome* VI. *p.* 203.
Provence, province conſidérable du royaume de France, *tome* III. *p.* 82.
Provençal, en Provence, *tome* VI. *p.* 203.
Prouverville, *tome* III. *p.* 83. *n. & a.*
Prouville, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Prunelé, en Beauce, *tome* III. *p.* 83. *& article refait au tome* VI. *p.* 203 *& ſuiv.*

Digitized by Google

Prunier, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 85. *&* *tome* VI. *p.* 208. *corrections & augmentations.*
Puchot, *tome* III. *p.* 86. *voyez* ALLEURS.
Puech (del), en Languedoc, *tome* VI. *p.* 208 *& suiv.*
Puget, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 211. *n. & a.*
Puget, en Provence, *tome* III. *p.* 86. *&* *tome* VI. *p.* 211. *augmentations.*
Pui (du), en Dauphiné, *tome* III. *p.* 86.
Pui (du), même province, *ibid. n. & a.*
Pui (du), en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Pui du Fou, *ibid. n. & a.*
Pui, en Berry, *tome* III. *p.* 87.
Pui Saint Gervais & de la Garde, *ibid. n. & a.*
Pui, dans le duché de Bar, *tome* III. *p.* 87.
Puiguilhem, ou Puyguilhem, *tome* III. *p.* 86.
Pujo, en Bigorre, *tome* III. *p.* 87.
Pujol, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Pujols, à Beaucaire, *tome* VI. *p.* 211.
Puis (du), en Hainault, *tome* VI. *p.* 212.
Puiſaye, en Normandie, *ibid. n. & a.*
* Puiſieulx, ou Puyſieulx, terre ſituée dans le Rhemois en Champagne, *tome* III. *p.* 87. Brulart.
* Puiſignan, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 87. Chaudron.
Pupil, *tome* III. *p.* 88.
* Putte, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 88. Broeckhoven.
Puy (du), famille établie en Rouergue & en Dauphiné, diviſée en pluſieurs branches, *tome* III. *p.* 86. *&* *tome* VI. *p.* 212. *augmentations.*
Puy, en Provence, *tome* VI. *p.* 212.
Puy de Couldray, en Berry, *ibid. n. & a.*
Puy de Vaſtan, même province, *ibid. n. & a.*
Pymont, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 88. branche cadette de l'ancienne maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.

Q

QUANTEAL, *tome* III. *p.* 89. *n. & a.*
Quarré d'Aligny, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 213. *& article refait aux Additions du même volume, p.* 630 *& ſuiv.*
Quatre-Barbes, *tome* III. *p.* 89. *n. & a.*
Quebriac, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Queille, ou Queuille, famille établie dans l'Auvergne, *tome* III. *p.* 89 *& ſuiv.*
Quelen, en Bretagne, *tome* III. *p.* 91. *&* *tome* VI. *p.* 214. *augmentations.*
Quelen, en baſſe Bretagne, *tome* III. *p.* 94.

Digitized by Google

Quellenec, en Bretagne, *tome* III. *p.* 95. *n.* & *a.* Deux familles nobles de ce nom ſont originaires de cette province.
Quelus, ou Caylus, en Languedoc, *tome* III. *p.* 95.
Quelus, *tome* III. *p.* 96. branche éteinte de la maiſon de Levis, *voyez* LEVIS.
Quemper de Lanaſcol, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 215.
Quengo, même province, *tome* III. *p.* 96. *n.* & *a.*
Quenoudoas, auſſi en la province de Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Quentin, en Touraine, *tome* VI. *p.* 215.
Quentin de Richebourg, *tome* III. *p.* 96.
Quentin de la Vienne, en Brie, *tome* III. *p.* 96.
Queravéon, en Bretagne, *tome* III. *p.* 96. & *tome* VI. *p.* 215. *corrections.*
Querhoent, même province, *tome* III. *p.* 97. & *tome* VI. *p.* 215. *corrections.*
* Querieu, en Picardie, *tome* III. *p.* 98. Gaudechard.
* Querinam, en Bretagne, *tome* III. *p.* 98. Trémignon.
Querlec, même province, *tome* III. *p.* 98.
Queſne (du), en Bretagne, *tome* III *p.* 99.
Queſne (du), en Normandie, *tome* VI. *p.* 215. *n.* & *a.*
Queſneau, en Flandres, *tome* III. *p.* 99. *n.* & *a.*
Queſneau de Clermont, dans le Laonnois, *tome* VI. *p.* 215.
Queſnel, en Picardie, *tome* III. *p.* 100. *n.* & *a.*
Queſnel-Coupigny, en Normandie, *tome* III. *p.* 99. & *tome* VI. *p.* 216. *augmentations.*
Queſnoy, dans le Roumois, *tome* III. *p.* 100. & *article refait au tome* VI. *p.* 216 & *ſuiv.*
Queſnoy, en Flandres, ſur la Deuille, près de Lille, *tome* III. *p.* 100.
Queſnoy, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Queſnoy (du), famille établie dans le diocèſe de Boulogne ſur mer, *tome* VI. *p.* 221.
Queſſe de Valcourt de Marſilly, *tome* VI. *p.* 221.
Quetil, en Normandie, *tome* VI. *p.* 222.
* Quevilly, ſeigneurie ſituée proche de Rouen, *tome* III. *p.* 101. Bec-de-Liévre.
Queylar, en Provence, *tome* VI. *p.* 222. & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 635.
Quieret, *tome* III. *p.* 101.
Quieu, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Quiervain, *ibid. n.* & *a.*
Quincarnon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 223.
* Quinci, *tome* III. *p.* 101. Pinon.
Quinci, *tome* III. *p.* 101.
Quingé, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Quinemont, *tome* VI. *p.* 224.
Quini, *tome* III. *p.* 102. *n.* & *a.*
Quintin, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Quintin de Lorges, *tome* III. *p.* 101.

Digitized by Google

Quiqueran, famille originaire d'Arles en Provence, *tome* III. *p.* 102. *& article refait au tome* VI. *p.* 224 *& suiv.*
Quiſſèche, en Normandie, *tome* VI. *p.* 231. *n. & a.*
* Quitri, dans le Vexin-François, *tome* III. *p.* 102. Chaumont.

R

RABAINE, en Saintonge, *tome* VI. *p.* 232 *& ſuiv. & corrections aux Additions du même volume, p.* 636.
Rabaſſe, famille originaire du Dauphiné, établie à Aix en Provence, *tome* III. *p.* 103. *& article refait au tome* VI. *p.* 234.
Rabaſtens, en Languedoc, *tome* III. *p.* 103. *n. & a.*
Rabat, *tome* III. *p.* 103. *& tome* VI. *p.* 234. *corrections.*
Rabiers, en Provence, *tome* VI. *p.* 235.
Rabodange, en Normandie, *tome* III. *p.* 103. *& article refait au tome* VI. *p.* 236.
Rabutin, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 104. *& tome* VI. *p.* 236. *augmentations.*
Racapé, en Anjou, *tome* III. *p.* 105. *& article refait au tome* VI. *p.* 237.
Räche, en Artois, *tome* III. *p.* 105. *& tome* VI. *p.* 237. *corrections.*
Racent, en Normandie, *tome* VI. *p.* 237. *n. & a.*
Rachſamhauſen, *tome* III. *p.* 105.
Raconis, en Savoye, *tome* III. *p.* 105.
Radulphe, en Normandie, *tome* VI. *p.* 237. *n. & a.*
Radziwil, en Pologne, *tome* III. *p.* 106.
Raffelis, en Provence, *tome* VI. *p.* 237.
Raſſelis, ou Rafaëlis, dans le comtat Venaiſſin, *tome* VI. *p.* 238.
Raffin d'Hauterive, en Agenois, *tome* III. *p.* 106. *n. & a.*
Ragareu, & non Ragereu, *tome* III. *p.* 106. *& tome* VI. *p.* 238. *augmentations.*
* Ragny, près d'Avalon, *tome* III. *p.* 106. Magdelene.
Ragois de Bretonvilliers, *tome* VI. *p.* 238.
Ragotzki, en Hongrie, *tome* III. *p.* 106. *& tome* VI. *p.* 239. *corrections.*
Rai, ou Ray, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 107. *& tome* VI. *p.* 239. *corrections & augmentations.*
Raigecourt, dans le pays Meſſin, *tome* III. *p.* 108.
Raihé, ou Rehé, *ibid. n. & a.*
Raimboval, *tome* III. *p.* 110. branche cadette de la maiſon de Crequy, *voyez* CREQUY.
Raimond-Modene de Pomerols, en Provence, *tome* VI. *p.* 239.
Raimondis, même province, *tome* VI. *p.* 239.
Raincourt, au bailliage de Veſoul, *tome* III. *p.* 110. *& tome* VI. *p.* 240. *augmentations.*

Digitized by Google

Raincourt, en Champagne, *tome* III. *p.* 110. *n.* & *a.*
Raineval, *tome* III. *p.* 110.
Raineval, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Ramade de Friac, en Limouſin, *tome* VI. *p.* 240.
Rambouillet, *tome* III. *p.* 110.
Rambures, en Picardie, *tome* III. *p.* 111.
Ramefort, *tome* III. *p.* 111.
Rameſay, ou Rameſai, en Beauce, *tome* VI. *p.* 241.
Ranconnet d'Eſcoire, en Périgord, *tome* VI. *p.* 241.
Randan-Durfort, *voyez* DURFORT.
Randan de Foix, *tome* III. *p.* 111.
Rangoni, dans le Modenois, *tome* III. *p.* 112.
Ranizaw, en Dannemarck, *tome* III. *p.* 112 & 113.
Raoulin d'Emeries, *tome* III. *p.* 113.
Raouſſet, en Provence, *tome* III. *p.* 113.
Raquet, famille originaire d'Italie, & établie en Franche Comté, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 636.
Raray, en Valois, *tome* III. *p.* 113. *A la fin de l'article*, *p.* 114. *col.* 1. *lig.* 9. *après* Baſan de Flamanville, *il faut ajouter ce qui ſuit : Marie-Françoiſe-Eliſabeth* Baſan de Flamanville, épouſe de *Jean-Joſeph* le Comte de Nonant, marquis de Raray, enſeigne de la compagnie des Gendarmes de la Reine, eſt morte le 12 Avril 1761. âgée de trente ans.
Raſcas, en Provence, *tome* VI. *p.* 241.
Raſez, *tome* III. *p.* 114.
Raſilli, ou Razilly, en Touraine, *tome* VI. *p.* 243.
Raſnes, ou Ranes, en Normandie, *tome* III. *p.* 112. & *article refait au tome* VI. *p.* 244. *voyez* ARGOUGES.
Raſque, en Provence, *tome* VI. *p.* 244.
Raſtel de Rocheblave, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 244.
Raſtignac, *tome* III. *p.* 114. *voyez* au mot CHAPT DE RASTIGNAC, *tome* IV. *aux Additions*, *p.* 620 & *ſuiv.*
Rataut, en Poitou, *tome* VI. *p.* 246. *n.* & *a.*
Ravalet, famille originaire de Bretagne, & établie en Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 637. *n.* & *a.*
Ravel, ou Revel, en Provence, *tome* VI. *p.* 246.
Ravel, ou Ravely, famille originaire de Piſe, établie en Provence, *tome* VI. *p.* 246.
Ravend de Saint Fremond, en Normandie, *tome* VI. *p.* 247.
Ravenel, en Lorraine, *tome* III. *p.* 114. & *tome* VI. *p.* 248. *corrections.*
Raugrave, dans le pays de Liége, *tome* III. *p.* 114.
Ravignan, en Champagne, *tome* III. *p.* 117. *n.* & *a.*
Raulin, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 114.
Ravot d'Ombreval, *tome* VI. *p.* 248.
Ravult, en Normandie, *tome* VI. *p.* 248. *n.* & *a.*
Rebecque, en Artois, *tome* III. *p.* 117.
Rebenac, en Béarn, *tome* III. *p.* 118. & *article refait au tome* VI. *p.* 248.

Digitized by Google

Rebolledo, en Eſpagne, *tome* III. *p.* 119.
Rebours, en Bretagne, *tome* III. *p.* 119. *n.* & *a.*
Rebours, en Normandie, *tome* III. *p.* 119. & *tome* VI. *p.* 248. *corrections.*
Récalde, en Béarn, *tome* VI. *p.* 249.
Rechignevoiſin de Guron, en Poitou, *tome* VI. *p.* 250 & *ſuiv.*
Reclaine, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 120. *n.* & *a.*
Recloine, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Récourt, en Artois, *tome* III. *p.* 120. & *tome* VI. *p.* 252. *augmentations.*
Récourt, en Picardie, *tome* VI. *p.* 252. *Cet article n'eſt qu'un abrégé de ce qui a été dit au tome* III. *p.* 120 & *ſuiv.* & *placé dans celui-ci par inadvertance.*
Récuſſon, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 252. *n.* & *a.*
Réfuge, *tome* III. *p.* 123.
Reggio, en Sicile, *tome* III. *p.* 123.
Regis, en Provence, *tome* VI. *p.* 252.
Regnaud de Meſpillant, *tome* III. *p.* 124. *n.* & *a.*
Regnaud de Pierre-Latte, *ibid. n.* & *a.*
Regnauld des Barres, *tome* VI. *p.* 253.
Regnault, à Paris, *ibid. n.* & *a.*
Regnier de Guerchy, *tome* III. *p.* 124. & *tome* VI. *p.* 253. *corrections.*
Regnier de Mouilleron, *tome* III. *p.* 125. *n.* & *a.*
* Reguſe, *tome* III. *p.* 125. Grimaud.
Reidelet de Chavagnac, en Bugey, *tome* VI. *p.* 253.
Reiffersſcheid, *tome* III. *p.* 125. *voyez* SALM.
Reims, ville de Champagne, où l'on ſacre ordinairement les rois de France, *tome* III. *p.* 125.
Reims, famille établie à Apt en Provence, *tome* III. *p.* 126. & *tome* VI. *p.* 253. *corrections.*
Reinach, dans la haute Alſace, *tome* III. *p.* 127.
Reinel, en Baſſigny, *tome* III. *p.* 127. & *tome* VI. *p.* 254. *corrections.*
Reines, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 254.
Relly, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Réméon de Moquet, dans le Condomois & le Vendomois, *tome* VI. *p.* 254.
Rémerville, en Lorraine, & non Rémereville, *tome* III. *p.* 127. & *article refait au tome* VI. *p.* 254 & *ſuiv.*
* Rémiencourt, *tome* III. *p.* 128. Boufflers.
* Rémon, en Berry, *tome* III. *p.* 128. Gamaches.
Rémond, *ibid. n.* & *a.*
Rémond de Chantemerle, *ibid. n.* & *a.*
Rémont, en Champagne, *tome* VI. *p.* 258.
* Renanſart, en Picardie, *tome* III. *p.* 128. Flavigny.
Renaud, en Provence, *tome* III. *p.* 128.
Renaud, en Normandie, *tome* VI. *p.* 258. *n.* & *a.*
Renaud de Segrais, même province, *tome* VI. *p.* 258.

Digitized by Google

Renaud de Saint Quentin, *tome* III. *p.* 128. *n. & a.*
Renault des Landes, en Champagne, *ibid. n. & a.*
Reneſſe, *ibid. n. & a.*
Reniaulme, ou Regniaulme, dans le Cambréſis, *tome* VI. *p.* 258 *& ſuiv.*
Rennel, en Lorraine, *tome* III. *p.* 128 *& ſuiv.*
Rennes, ville capitale de la province de Bretagne, *tome* III. *p.* 132.
Renouard, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 132.
Renti, en Artois, *tome* III. *p.* 133. *& tome* VI. *p.* 260. *corrections.*
* Repaire, en Querey, *tome* III. *p.* 133. Pouget & Beaumont.
Repaire, *tome* III. *p.* 133. branche cadette des comtes de Galard-Braſſac, *voyez* GALARD.
Requeline, *tome* III. *p.* 134. *n. & a.*
Requiſton, en Provence, *tome* III. *p.* 134.
Reſte, famille originaire de Montauban, établie dans le pays de Foix, *tome* VI. *p.* 260.
Reſte, *tome* III. *p.* 134. branche cadette de la maiſon de Lentivi, *voyez* LENTIVI.
* Reſve, en Flandres, *tome* III. *p.* 134.
Rethel, dans le même pays, *tome* III. *p.* 134.
Rethel, ville capitale du Rethelois, ſituée en Champagne, *tome* III. *p.* 134.
Retz, en Bretagne, *tome* III. *p.* 135.
Retz de Breſſoles, famille établie dans le Gévaudan & l'Auvergne, *tome* VI. *p.* 261.
Reuë (la), ou Ruë, en Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 637.
* Revel, *tome* III. *p.* 135. Broglie.
Revel, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Révérend (le), en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 262. *n. & a.*
Réventeau, en Dannemarck, *tome* III. *p.* 135.
Reviers, en Normandie, *tome* VI. *p.* 262.
Revol, en Bretagne, *tome* III. *p.* 136. *n. & a.*
Revol, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 262.
Reux, *tome* III. *p.* 136. *n. & a.*
Rey, en Provence, *tome* VI. *p.* 263. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Reynaud, même province, *ibid. n. & a.*
Reynbouts, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 136.
Reyſſon, *tome* VI. *p.* 263. *n. & a.*
* Rezay, ou Rezai, en Bretagne, *tome* III. *p.* 136. Monti.
Rhingrave, dans l'Allemagne, *tome* III. *p.* 136 *&* 137. *voyez* SALM.
Rhodez, ou Rhodès, *tome* VI. *p.* 263.
* Rians, *tome* III. *p.* 137. Valbelle.
Rians, en Provence, *tome* VI. *p.* 183.
Riants, ou Ryants de la Porte, *tome* III. *p.* 137.
* Ribaucourt, en Flandres, *tome* III. *p.* 138. Aubermont.

Ribaupierre, *tome* III. *p.* 183. *n. & a.*
Ribbe, à Aix en Provence, *tome* VI. *p.* 263.
Riberac, *tome* III. *p.* 138.
Ribier de Villebroſſe, à Paris, *tome* III. *p.* 264.
* Ribiers, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 138. Armand de Miſon.
* Ric, même province, *tome* III. *p.* 138. Roux de Gaubert.
* Ricard, *tome* III. *p.* 138. Ricard de Vacquieres.
Ricard de la Chevalleraye, *tome* VI. *p.* 264.
Ricard de Courcy, *tome* III. *p.* 138. *n. & a.*
Ricard de Gourdon de Genouillac, *tome* III. *p.* 138. *& tome* VI. *p.* 265 *corrections.*
Ricard de Joyeuſe Garde, *tome* VI. *p.* 265.
* Ricey, *tome* III. *p.* 139. Pommereu.
Ricey, *tome* III. *p.* 139. branche de la maiſon de Crequy, *voyez* CREQUY.
Richard, à Paris & à Senlis, *tome* VI. *p.* 265.
Richard de Jauny, *tome* III. *p.* 139. *n. & a.*
Richardot de Gruſſet, *ibid. n. & a.*
Richarme, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 266. *n. & a.*
Richebourg, en Champagne, *tome* III. *p.* 139. *n. & a.*
Richelet, même province, *ibid. n. & a.*
Richelieu, en Poitou, *tome* III. *p.* 139 *& ſuiv.*
Richemont, dans le comté d'Yorck en Angleterre, *tome* III. *p.* 141. *voyez* AUBIGNY.
Richemont de Colliex, *ibid. n. & a.*
Richery, en Provence, *tome* VI. *p.* 266.
Richier de Ceriſy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 266.
Richier de la Chenaye, même province, *ibid. n. & a.*
Ridel de Plaine Sevette, *tome* VI. *p.* 266.
Riencourt, en Picardie, *tome* III. *p.* 141. *& tome* VI. *p.* 267. *corrections & augmentations.*
Rieux, en Bretagne, *tome* III. *p.* 144. *& tome* VI. *p.* 267. *corrections.*
Rieux (de), en Normandie, *tome* VI. *p.* 267. *n. & a.*
Rieux du Fargis, *tome* III. *p.* 144.
Rifflart, en Brabant, *tome* III. *p.* 145.
Rigaud de Vaudreuil, *tome* III. *p.* 145. *& tome* VI. *p.* 267. *augmentations.*
Rigney, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 267. *n. & a.*
Rigoley, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 146.
Rigord, à Marſeille, *tome* III. *p.* 207. *n. & a.*
Rilhac, en Auvergne, *tome* III. *p.* 146.
Rimont de la Roche, *ibid. n. & a.*
* Riocourt, dans le duché de Bar, *tome* III. *p.* 146. Dubois de Riocourt.
Riolet, *tome* III. *p.* 147. *n. & a.*
Rios, ou Los-Rios, *tome* VI. *p.* 147.
Rioult de Curlay, *ibid. n. & a.*
Rioult de Douilly, *tome* VI. *p.* 267.

Digitized by Google

Ripert, en Provence, *tome* VI. *p.* 268. Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Riquet, en Languedoc, *tome* III. *p.* 146.
Riquety, en Provence, *tome* III. *p.* 147. *&* *tome* VI. *p.* 268. *corrections & augmentations.*
Riſſe, *tome* III. *p.* 148. *n. & a.*
Rivau, en Anjou, *tome* VI. *p.* 268.
Rivervieulx, dans le Lyonnois, *tome* VI. *p.* 268.
Rivié, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 269.
Riviere, même province, *tome* III. *p.* 148. *&* *tome* VI. *p.* 269. *corrections.*
Riviere, en Bigorre, *tome* III. *p.* 149.
Riviere (Poncet de la), *tome* III. *p.* 150. *Il faut placer cet article à ſon rang à la lettre P.*
Riviere, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 152.
Riviere, en Champagne, *ibid. n. & a.*
Riviere, en Dauphiné, *ibid. n. & a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Riviere, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Riviere, en Nivernois, *tome* III. *p.* 150.
Riviere (de la), en Normandie, *tome* VI. *p.* 269. *n. & a.* Il y a trois familles de ce nom dans cette province.
Riviere, à Paris, *tome* VI. *p.* 269.
Riviere (la), en Touraine, *tome* III. *p.* 152. *n. & a.*
Riviere (la), *ibid. n. & a.*
Riviere de Courvou, *ibid. n. & a.*
Rivoire, *ibid. n. & a.*
Rivoire, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 269. *n. & a.*
Rivole, même province, *tome* III. *p.* 152. *n. & a.*
Robec, *tome* VI. *p.* 270. *n. & a.*
Robecque-Montmorency, *tome* III. *p.* 152. branche de l'illuſtre maiſon de Montmorency, *voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*
Robert, dans l'Orléanois & à Paris, *tome* VI. *p.* 269.
Robert, *tome* III. *p.* 153.
Robert d'Eſcragnole, en Provence, *tome* VI. *p.* 270. *n. & a.*
Robert de Lignerac, *tome* III. *p.* 153. *n. & a.*
Robertet, à Paris, *tome* VI. *p.* 270.
Roberty, en Provence, *ibid. n. & a.*
Robien, *tome* III. *p.* 153.
Robin de la Trembiaye, famille établie dans le Poitou & l'Anjou, *tome* VI. *p.* 270.
Robini, ou Robin, famille originaire d'Angers, établie en Provence, *tome* VI. *p.* 271.
Robinot, à Paris, *tome* VI. *p.* 271.
Robinſon, en Angleterre, *tome* III. *p.* 155.
Rochambeau, dans le Vendomois, *tome* III. *p.* 155.
Rochart, en Normandie, *tome* VI. *p.* 271.
Rochas, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 155. *n. & a.*

Digitized by Google

* Roche, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 156. Il y a deux seigneuries de ce nom dans ce pays, qui sont possédées l'une par ceux du nom de Brun d'Amanges, & l'autre par la maison de la Palu.
* Roche, dans le Gapençois, *tome* III. *p.* 156. Flotte.
Roche (de la), famille établie en Auvergne & dans la haute Marche, *tome* VI. *p.* 271.
Roche, dans les Cévennes, *tome* VI. *p.* 272.
Roche, en Languedoc, & à Toul en Lorraine, *tome* VI. *p.* 273. *n.* & *a.*
Roche, *tome* III. *p.* 155. nom d'une branche issue des seigneurs de Saint Dizier de Dampierre, *voyez* DAMPIERRE.
Roche de la Groye, en Poitou, *tome* III. *p.* 155.
Roche, en Bretagne, *tome* III. *p.* 156. *n.* & *a.*
Roche, ou Rochefort, même province, *ibid. n.* & *a.*
Roche, dans la Marche, *ibid. n.* & *a.*
Roche-Aymon (la), en Limousin, *tome* III. *p.* 155. & *tome* VI. *p.* 273. *augmentations.*
Roche-Bonne, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 273.
Roche-Chandry, & non Roche-Andry, *tome* III. *p.* 156. & *tome* VI. *p.* 273. *corrections.*
Rochechouart, dans le Poitou, *tome* III. *p.* 156 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 273. *corrections & augmentations.*
* Roche-Courbon (de la), *tome* III. *p.* 161. Courbon.
Roche-Dragon, en Limousin, *tome* VI. *p.* 274. *n.* & *a.*
Roche de Fontenilles, *tome* III. *p.* 161. & *tome* VI. *p.* 274. *corrections & augmentations.*
Roche-Faton (la), *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 638.
* Rochefontaine, *tome* III. *p.* 162. Champagne de la Suze.
* Rochefort, *tome* III. *p.* 163. seigneurie possédée par la maison de Chabannes-Curton.
Rochefort, en Auvergne, *tome* III. *p.* 162. & *tome* VI. *p.* 274. *corrections.*
Rochefort, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 162.
Rochefort, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 163. *n.* & *a.*
Rochefort de Chœrs, *ibid. n.* & *a.*
Rochefort-Théobon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 274. *n.* & *a.*
Rochefoucaud (de la), ou Rochefoucault, en Angoumois, *tome* III. *p.* 163 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 274. *corrections.*
* Roche de Gennes, *tome* III. *p.* 161. Voyer d'Argenson.
Roche de Granes, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Roche de Montagne, *tome* III. *p.* 161. *n.* & *a.*
Roche-Guyon, au Vexin-François, *tome* III. *p.* 171. & *tome* VI. *p.* 275. *corrections.*
Roche-Lambert, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 275.
Roche-sur-Lougnon, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 161.
* Roche-Mabile, en Normandie, *tome* VI. *p.* 275. Vaslé.
* Rochemeaux, *tome* III. *p.* 171. Grain.
Rochemont, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Rochemore, ou Rochemaure, auſſi en la province de Languedoc, *tome* III. *p.* 171. *& article refait au tome* VI. *p.* 278.
Roche-Negli, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 172. *n. & a.*
Roche-Noyant, *tome* III. *p.* 172. branche de la maiſon de Scepeaux, *voyez* SCEPEAUX.
* Roche-Ruffin, *tome* III. *p.* 173. Baudéan.
* Roche-Taillée, *tome* III. *p.* 173. Forcieux.
* Rochepot, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 172. Blancheton.
Rochette-Baubigneux, en Auvergne, *tome* III. *p.* 173.
Rochette, en Champagne, *ibid. n. & a.*
* Rocozel, en Languedoc, *tome* III. *p.* 173. Fleury.
Rocquart, en Angoumois, *tome* VI. *p.* 279. *n. & a.*
Rocque, en baſſe Normandie, *ibid. n. & a.*
Rocquefort, en Languedoc, *tome* III. *p.* 173. *n. & a.*
Rocquemaurel, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 280.
Rode, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 173. *n. & a.*
Rodemach, en Alſace, *ibid. n. & a.*
* Rodes, en Flandres, *tome* III. *p.* 173.
* Rodes, ou Sainte Aghtenrode, en Brabant, *tome* III. *p.* 173. Lopez d'Ullon.
Rodes, famille originaire de Carcaſſonne en Languedoc, établie en Picardie, *tome* VI. *p.* 280.
Rodès, ou Rodez, *tome* III. *p.* 173 *& ſuiv.*
Rodoan, famille originaire de Bourgogne, & établie en Lorraine, *tome* VI. *p.* 281.
Rodulf, en Provence, *tome* III. *p.* 174. *n. & a.* Il y a en cette province deux familles qui portent ce nom.
Rœux, *voyez* TRASIGNIES.
Roger, en Languedoc, *tome* III. *p.* 174.
Roger, ou Rogier, en Limouſin, *tome* III. *p.* 175.
Roger de Campagnolle, en Normandie & dans l'Anjou, *tome* VI. *p.* 281.
Roger, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 282. *n. & a.*
Roger, ou Rogier, même province, *ibid. n. & a.*
Roger de Bournonville, en Picardie, *tome* III. *p.* 176. *n. & a.*
Rogeron, en Normandie, *tome* VI. *p.* 282. *n. & a.*
Roget, ou Rouget, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 282.
Rogier, en Bretagne, *tome* III. *p.* 176.
Rogres de Champignelles, *tome* VI. *p.* 282.
Rogret de Luſignan, *tome* III. *p.* 176.
Rogues, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Rohan, en Bretagne, *tome* III. *p.* 176 *& ſuiv. & tome* VI. *p.* 283, *corrections & augmentations.*
Rohard, ou Rohart, au Perche, *tome* VI. *p.* 284.
Roi, ou Roy, au diocèſe de Séez, *tome* VI. *p.* 284.
Roi, ou Roy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 285. *n. & a.* Il y a dans ce pays ſix familles nobles de ce nom.
Roi de Chavigny, *tome* III. *p.* 184. *& article refait au tome* VI. *p.* 285.

Digitized by Google

Roi d'Hautérive, en Quercy, *tome* VI. *p.* 285.
Roi du Gué, en Normandie & à Stenay, *tome* VI. *p.* 286.
Roi (le), *voyez* JUMELLES.
* Roirie, en Bretagne, *tome* III. *p.* 185. Toffin.
Roiſin, en Artois, *tome* VI. *p.* 286. *n.* & *a.*
Roiſin, en Hainault, *tome* III. *p.* 185.
* Roiſſi, en l'Iſle de France, *tome* III. *p.* 185. Rouillé.
Rolland, dans le comtat Venaiſſin & en Provence, *tome* III. *p.* 185 & *ſuiv.*
Rolland, famille originaire de Normandie, établie en Guyenne, *tome* III. *p.* 186 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 286. *corrections & augmentations.*
Rollans, *tome* III. *p.* 192. branche de l'ancienne maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.
* Romainville, *tome* III. *p.* 192. Bault.
Roman, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 286.
Romé de Vernouillet, *tome* III. *p.* 192. & *article refait au tome* VI. *p.* 287.
Romecourt, *tome* III. *p.* 192.
Romegas, en Provence, *tome* VI. *p.* 288.
Romieu, même province, *tome* III. *p.* 192.
Rommecourt, famille originaire d'Allemagne, établie en Champagne, *tome* VI. *p.* 288 & *ſuiv.*
Rommilly, Romillé, ou Romilley, en Bretagne & en Normandie, dont une branche établie dans l'élection d'Avranches, *tome* III. *p.* 192. & *tome* VI. *p.* 290. *augmentations.*
* Romoules, en Provence, *tome* III. *p.* 193. Grimaud.
Roncherolles, en Normandie, *tome* III. *p.* 193 & *ſuiv.*
Roncheval, ou Ronchevol, en Beaujolois, *tome* III. *p.* 195. *n.* & *a.*
Ronnay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 290 & *ſuiv. corrections & augmentations aux Additions du même volume*, *p.* 621.
Ronnes, même province, *tome* VI. *p.* 294. *n.* & *a.*
Roque, en Armagnac, *tome* VI. *p.* 294.
Roque, en Normandie, *tome* VI. *p.* 116. *n.* & *a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
* Roque-Gontard, *tome* III. *p.* 195. Forbin.
Roque de Gravelines, *tome* III. *p.* 195.
Roquebrune, *tome* VI. *p.* 295.
Roquefeuil, en Rouergue, *tome* III. *p.* 195. & *article refait au tome* VI. *p.* 296 & *ſuiv.* *Page* 290. *col.* 1. *lig.* 6. *après* Curton, *ajoutez* ce qui ſuit : *Marie-Françoiſe* de Bauve, femme de *René*, marquis de Roquefeuil, capitaine de vaiſſeaux du Roi, eſt morte le 18 Avril 1761. âgé de trente-un ans, & *aux Additions du même volume*, *p.* 638 & *ſuiv. conſultez les augmentations* au mot ROQUEFEUIL.
* Roquefort, *tome* III. *p.* 196. Cominges.
* Roquefort, en Guyenne, *tome* III. *p.* 196. Salle.
* Roquefort, en la ſénéchauſſée de Saint-Séver, *tome* III. *p.* 196. Fortiſſon.

Digitized by Google

Roquefort, en Languedoc, *tome* III. *p.* 196. *n. & a.*
* Roquefort-Sommery, dans le bailliage de Caux, *tome* III. *p.* 196. Meinil.
Roquelaure, en Armagnac, *tome* III. *p.* 196. *& tome* VI. *p.* 299. *corrections.*
* Roque-Martine, *tome* III. *p.* 110 Benaud de la Loubiere.
Roque-Serviere, dans le diocèse de Mende, *tome* III. *p.* 198.
* Roque-Timbault, en Agenois, *tome* III. *p.* 199. Raffin.
* Roquette, en Languedoc, *tome* III. *p.* 198. Roquefeuil.
* Roquette, en Provence, *tome* III. *p.* 199. Chesne.
Roquigny de Bulonde, en Languedoc & en Normandie, *tome* III. *p.* 199.
Rortais, dans le diocèse de Metz, *tome* VI. *p.* 299.
Roscoet, en Bretagne, *tome* III. *p.* 199. *n. & a.*
Rose, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Rose-Brissart, *tome* III. *p.* 199.
Rose de Coye, *tome* III. *p.* 199. *voyez* PORTAIL.
Rosée, en Normandie, *tome* VI. *p.* 300.
Rosel, même province, *tome* VI. *p.* 300 & 301. *& augmentations aux Additions du même volume, p.* 645.
Rosen, famille originaire de Pologne, *tome* III. *p.* 199 *& suiv. & tome* VI. *p.* 301. *corrections.*
Rosieres, en Franche Comté, *tome* III. *p.* 201. *n. & a.*
Rosieres, famille originaire de Touraine, établie dans le Barrois & dans la Lorraine, *tome* VI. *p.* 301 *& suiv.*
Rosmadec, en Bretagne, *tome* III. *p.* 201.
Rosnay, en Champagne, *tome* III. *p.* 201.
Rosny, *tome* III. *p.* 202. *voyez* aux mots BÉTHUNE & SENOZAN.
Rosny-Vignan, en Normandie, *tome* VI. *p.* 304. *n. & a.*
Rossèt, en Provence, *tome* VI. *p.* 303.
Rossèt de Fleury, *tome* III. *p.* 202. *n. & a.*
Rossèt de Rocozel, *tome* VI. *p.* 303 nom d'une branche de la maison de Fleury, *voyez* FLEURY.
Rossèt des Frettes, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 304.
Rossillon, en Bugey, *ibid. n. & a.*
Rossillon, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 202.
Rossillon, au pays de Gex, *ibid. n. & a.*
Rostaing, *tome* III. *p.* 202.
Rostaing de Champ-Ferrier, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 203. *n. & a.*
Rostaing de la Riviere, même province, *ibid. n. & a.*
Rostein, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Rostreman, *ibid. n. & a.*
Rothe, ou Rooth de Kilkrene, en Irlande, *tome* VI. *p.* 304.
Rothelin, en Normandie, *tome* III. *p.* 203. *& tome* VI. *p.* 304. *corrections.*
Rottembourg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 203. *& tome* VI. *p.* 304. *corrections.*

Digitized by Google

Rotours, en Normandie, *tome* VI. *p.* 304. *n. & a.*
* Rouairoux, en Languedoc, *tome* III. *p.* 203. Caylus.
Rouanne, en Forez, *tome* III. *p.* 203.
Rouault, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 306. *n. & a.*
Rouault, ou Roubault, en Poitou, *tome* VI. *p.* 304 *& ſuiv. voyez* GAMACHES.
Roubais, *tome* III *p.* 204. *n. & a.*
Roubaix, en Flandres, *tome* VI. *p.* 306 *& ſuiv.*
Rouci, *tome* III. *p.* 204.
Rouci, en Champagne, *ibid. n. & a.*
Rouci, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Rouel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 308. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Rouergue, province de France, *tome* III. *p.* 204.
Rouffiac, en Angoumois, *tome* III *p.* 204. *voyez* RÉAUX.
Rougé, dans le pays Nantois, *tome* III. *p.* 204. *& tome* VI. *p.* 308. *corrections.*
Rougemont, en Franche Comté, *tome* VI. *p.* 309.
Rouget, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 309.
Roujault, *tome* VI. *p.* 309.
Rouillac, *tome* III. *p.* 205. *n. & a.*
Rouillé, *tome* III. *p.* 205. *& tome* VI. *p.* 309. *corrections.*
Rouillé du Coudray, *tome* VI. *p.* 309 & 310.
Rouillé de Préaux, en Normandie, *tome* VI. *p.* 310.
Roulans, au comté de Bourgogne, *tome* VI. *p.* 310.
Roulin de Rebours, *tome* III. *p.* 207. *n. & a.*
Roullin de Bellebat, *tome* VI. *p.* 310.
Roumillé, famille originaire de Normandie, établie en Bretagne, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 641.
Rovorée, en Foucigny & en Breſſe, *tome* VI. *p.* 311.
Roure, en Languedoc, *tome* III. *p.* 207. *& tome* VI. *p.* 311. *corrections.*
Rouſſet de Brunet, en Normandie, *tome* VI. *p.* 311.
Rouſſel de Godarville, même province, *tome* III. *p.* 208. *& tome* VI. *p.* 311. *corrections & augmentations.*
Rouſſelet de Château Renaud, *tome* III. *p.* 208. *& tome* VI. *p.* 311. *corrections & augmentations.*
Rouſſelin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 311.
Rouſſet, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 209. *voyez* VILLIERS-LA-FAYE.
Rouſſet (du), *ibid. n. & a.*
* Rouſſille, en Limouſin, *tome* III. *p.* 209. Scoraille.
Rouſſillon, province de France, *tome* III. *p.* 209.
Rouveraye, en Normandie, *tome* VI. *p.* 312. *n. & a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
* Rouverel, *tome* III. *p.* 209. Crequy.
Rouveroit, en Flandres, *tome* VI. *p.* 312.
Rouves, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Rouviere, en Provence, *tome* VI. *p.* 312.

Digitized by Google

* Rouville, terre située entre la Beauce & le Gâtinois, *tome* VI. *p.* 313. Fera.
Rouville, en Normandie, *tome* III. *p.* 209.
Rouvoire, en Champagne, *tome* III. *p.* 210. *n.* & *a.*
Rouvray, en Normandie, *tome* VI. *p.* 313.
Rouvroy, en Picardie, *tome* VI. *p.* 314.
Rouvroy-Saint-Simon, *tome* III. *p.* 210. & *tome* VI. *p.* 315. *corrections.*
Roux d'Eſneval, en Normandie, *tome* III. *p.* 212. & *article refait au tome* VI. *p.* 315 & *ſuiv.*
Roux-Bourgtheroude, même province, *tome* III. *p.* 212. C'eſt une branche de la famille précédente.
Roux, en Provence, *tome* III. *p.* 213. *n.* & *a.*
Roux de la Rochette, même province, *ibid. n.* & *a.*
Roux, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 319. *n.* & *a.* Il y a quatre familles du nom de le Roux dans cette province.
Roux-Déagent, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 213.
Roux de Bonneval, en Provence, *tome* VI. *p.* 319.
Roux de Bruë, même province, *tome* VI. *p.* 319.
Roux de la Ric, famille originaire du royaume de Naples, *tome* III. *p.* 213. & *tome* VI. *p.* 319. *corrections & augmentations.*
Roux de Sainte Croix, en Provence, *tome* VI. *p.* 319.
Roux-Sigoyer, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 320.
Roux de Touffreville, au pays de Caux, *tome* VI. *p.* 320.
Rouxel-Medavy, en Normandie, *tome* III. *p.* 215.
Rouzel, même province, *tome* VI. *p.* 321. *n.* & *a.*
Royan, en Poitou, *tome* III. *p.* 216. & *tome* VI. *p.* 321. *corrections.*
Roye, en Picardie, *tome* III. *p.* 216. & *tome* VI. *p.* 321. *corrections.*
Roye du Coudray, *tome* III. *p.* 217. *n.* & *a.*
Royer de Saint Micault, *ibid. n.* & *a.*
Royer de la Sauvagere, en Touraine, *tome* VI. *p.* 321.
Royers, au bailliage d'Alençon, *tome* VI. *p.* 322. *n.* & *a.*
Royers de la Brizoliere, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Royville, même province, *ibid. n.* & *a.*
* Rozay, *tome* III. *p.* 217. Fremont.
Rozel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 322. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Rozette, même province, *tome* VI. *p.* 322.
Roziere (la), en Auvergne, *tome* VI. *p.* 323.
Rozieres, à Metz, *tome* VI. *p.* 323.
Ruault, en Normandie, *ibid. n.* & *a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Ruault de la Bonnerie, auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 323. dont une branche établie dans l'élection de Caën.
Ruaux, en Angoumois, *tome* III. *p.* 217. & *tome* VI. *p.* 323. *corrections.*
Rubat, *tome* III. *p.* 218. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Rubempré, famille originaire du royaume d'Hongrie, *tome* III. *p.* 218. & *tome* VI. *p.* 324. *corrections.*
Ruë, en Champagne, *tome* VI. *p.* 324.
Ruë, en Normandie, *tome* VI. *p.* 325. *n.* & *a.* Il y a dans cette province deux familles nobles de ce nom
Ruel, en Normandie & en Bretagne, *tome* VI. *p.* 325.
Ruel, au bailliage d'Alençon, *ibid. n.* & *a.*
Ruellan, en Bretagne, *tome* III. *p.* 219 *n.* & *a.*
Ruellem, ou Ruallem, en Normandie, *tome* VI. *p.* 325. *n.* & *a.*
* Ruffec, *tome* III. *p.* 219 Rouvroy.
* Ruffey, *tome* III. *p.* 219. seigneurie qui est possédée par la maison de Vienne.
Ruffey, *ibid. n.* & *a.*
Ruffey, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Ruffi, ou Ruffo, en Italie, *tome* III *p.* 219.
Rufflay, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 325. *n.* & *a.*
Ruffo-Palazzolo, famille originaire d'Italie, établie en Calabre & au royaume de Naples, *tome* III. *p.* 220.
Ruffrey, en Normandie, *tome* VI. *p.* 326. *n.* & *a.*
Rugles, même province, *ibid. n.* & *a.*
Ruis de Ambuo, en Espagne, *tome* VI. *p.* 326.
Rumigny, en Thierache, *ibid. n.* & *a.*
* Rumont, *tome* III. *p.* 220. Monthart.
* Rumsdorp, dans le Brabant Autrichien, *tome* III. *p.* 220. Thulden.
Runes, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Rupelmonde, en Flandres, *tome* III. *p.* 220.
Rupierre, dans le bailliage de Caën, *tome* VI. *p.* 326. & *article refait aux Additions du même volume*, *p.* 645.
Rupt, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 221. *n.* & *a.*
Rusé de Beaulieu, *tome* VI. *p.* 326.
Russan, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Russel, en Angleterre, *tome* III. *p.* 221. & *tome* VI. *p.* 326. *corrections.*
Russie, vaste pays du Nord, qui a eu autrefois ses ducs particuliers, *tome* III. *p.* 221.
Russy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 326. *n.* & *a.*
Ruthie, *tome* III. *p.* 221.
Ruyant de Cambronne, famille originaire de Flandres, *tome* VI. *p.* 326.
Ruysschen, famille établie dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 221.
Ruzé, *tome* III. *p.* 222. *n.* & *a.*
Ryberys, dans le haut Périgord, *tome* III. *p.* 222. & *tome* VI. *p.* 326. *corrections.*
Rye (de la), en Bourgogne, *tome* III. *p.* 222. & *tome* VI. *p.* 327. *corrections & augmentations.*
Rye, famille originaire d'Angleterre, établie dans la basse Marche, *tome* VI. *p.* 327.

Digitized by Google

Rym, en Flandres, *tome* III. *p.* 222 & 223. *voyez* au mot CARENCY.

S

SABATIER, en Provence, *tome* VI. *p.* 328.
Sabatier de l'Armilliere, à Arles, *ibid. n.* & *a.*
Sabine de la Quieze, en Normandie, *tome* VI. *p.* 328.
Sablé, au Maine, *tome* III. *p.* 224. & *tome* VI. *p.* 328. *corrections.*
Saboulin, en Provence, *tome* VI. *p.* 328. *n.* & *a.*
Saboureux, en Brie, *tome* VI. *p.* 328.
Sabran, en Languedoc, *tome* III. *p.* 224. & *article refait au tome* VI. *p.* 328 & *suiv.*
Sabrevois, en Normandie & dans le pays Chartrain, *tome* VI. *p.* 329. *n.* & *a.* & *article refait aux Additions du même volume*, *p.* 647.
Sacetot, *tome* III. *p.* 225.
Sachins, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 329. *n.* & *a.*
Sackville, en Angleterre, *tome* III. *p.* 225.
Saconnay, en Suiſſe, *tome* III. *p.* 225.
Sacquainville, ou Sacquenville, au bailliage d'Evreux en Normandie, *tome* VI. *p.* 329.
Sacquenay, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 226. *n.* & *a.*
Sacquespée, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Sacriſte de Tombebœuf, en Guyenne, *tome* VI. *p.* 330.
Sade, en Provence, *tome* VI. *p.* 330.
Saffray, en Normandie, *tome* VI. *p.* 331.
Sahuguet-Damarzit, *tome* III. *p.* 226.
Sailly, dans l'Iſle de France, *tome* VI. *p.* 331.
Sain, *tome* III. *p.* 228. *n.* & *a.*
Sainerie, & non Saincrie, à Bordeaux, *tome* VI. *p.* 331.
Saint, en Normandie, *tome* VI. *p.* 331. *n.* & *a.*
Saint Aignan ſur Cher, en Berry, *tome* III. *p.* 226. *voyez* BEAUVILLIERS.
* Saint Alban, dans le Gévaudan, *tome* III. *p.* 228. Calviſſon.
Saint André, *tome* III. *p.* 228. & *tome* VI. *p.* 331. *corrections.*
Saint André, près de la ville de Limoux, *tome* III. *p.* 229.
Saint Beuſſant, dans le Barrois, *tome* III. *p.* 229. & *tome* VI. *p.* 331. *corrections.*
Saint Belin, en Bourgogne & en Champagne, *tome* III. *p.* 229. & *article refait au tome* VI. *p.* 331.
Saint Blimond, en Vimeu & en Ponthieu, *tome* III. *p.* 230. & *article refait au tome* VI. *p.* 332.
Saint Bonnet, *tome* III. *p.* 330.
Saint Brice, en Bretagne, *tome* III. *p.* 330.

Digitized by Google

Saint Chamans du Peſcher, dans le Limouſin, *tome* III. *p.* 231. *& tome* VI. *p.* 333. *corrections & augmentations.*
Saint Chamas, en Provence, *tome* VI. *p.* 334.
Saint Chriſtophe, *voyez* TENAY.
Saint Clair, en Normandie, *tome* III. *p.* 232. branche de la maiſon de Turgot, *voyez* TURGOT.
Saint Cloud, bourg ſitué proche Paris, *tome* III. *p.* 232.
Saint Conteſt, *voyez* BARBERYE DE SAINT CONTEST.
Saint Cyr, proche Verſailles, *tome* III. *p.* 233.
Saint Denis, en Normandie, *tome* III. *p.* 233. *& article refait au tome* VI. *p.* 334 *& ſuiv.*
Saint Denis, famille établie en Normandie & dans la Beauce, *tome* VI. *p.* 339.
Saint Dizier, *tome* III. *p.* 233.
Saint Evremont, en Normandie, *tome* III. *p.* 233.
Saint Fargeau, en Puiſaye, *tome* III. *p.* 233.
* Saint Florentin, en Champagne, *tome* III. *p.* 234. Phélypeaux.
Saint Floris, en Artois, *tome* III. *p.* 234. *& tome* VI. *p.* 340. *corrections.*
Saint Forgeux, ou Saint Forgueux, *tome* III. *p.* 234. *& tome* VI. *p.* 340. *corrections.*
Saint Gelais, *tome* III. *p.* 235. *& tome* VI. *p.* 340. *augmentations.*
Saint Geniés, *tome* VI. *aux Additions*, p. 647. branche de la maiſon de Théſan, *voyez* THÉSAN.
Saint Georges, marquis de Verac, *tome* VI. *p.* 340.
Saint Georges de Sainte Croix, *tome* III. *p.* 235.
Saint Germain, en Breſſe, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 647.
Saint Germain, dans les élections de Coutances & de Mortain, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 647.
Saint Germain-le-Déſiré, au bailliage de Chartres, *tome* III. *p.* 235.
Saint Germain, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Saint Germain, au bailliage d'Alençon en Normandie, *tome* III. *p.* 236. *n. & a.*
Saint Germain de Villette, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Saint Germain de Merieu, même province, *ibid. n. & a.*
* Saint Germain-Langot, en Normandie, *tome* VI. *p.* 340. Oilléamſon.
Saint Germier, *tome* III. *p.* 235. *voyez* AMBRES.
Saint Gilles, *tome* III. *p.* 236. *n. & a.* Il y a deux familles nobles de ce nom, dont une eſt établie en Bretagne.
Saint Gilles, en Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 647. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles de ce nom.
Saint Hilaire, en Bourbonnois, *tome* VI. *p.* 340.
Saint Jacques, en Provence, *tome* VI. *p.* 341.
Saint Ignon, *tome* III. *p.* 236. *& tome* VI. *p.* 341. *corrections.*
Saint Julien, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 341.
* Saint Julien le Faucon, en Normandie, *tome* VI, *p.* 341. le Prevoſt.

Digitized by Google

Saint Juſt de Brillempré, dans le comté de Guines & en Picardie, *tome* VI. *p.* 341.
Saint Lary, *tome* III. *p.* 236. *&* *tome* VI. *p.* 342. *corrections.*
Saint Laurent, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 342. *n. & a.*
* Saint Maixent, dans la Marche, *tome* III. *p.* 237. Roche-Aymon.
Saint Manvieux, en Normandie, *tome* VI. *p.* 342. *n. & a.*
* Saint Marc, *tome* III. *p.* 237. Charpentier.
Saint Marc, en Provence, *tome* VI. *p.* 342.
Saint Marcel, *tome* III. *p.* 237.
Saint Martin-le-Châtel, en Breſſe, *tome* III. *p.* 238.
* Saint Martin de Palliere, *tome* III. *p.* 238. Laurins.
Saint Martin, *ibid. n. & a.*
Saint Martin, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Saint Martin, en Picardie, *ibid. n, & a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Saint Martin, dans la baſſe Marche, *ibid. n. & a.*
Saint Martin de Bagnac, dans la baſſe Marche & dans l'Anjou, *tome* VI. *p.* 343.
Saint Martin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 344.
Saint Martin, même province, *ibid. n. & a.*
Saint Michel, en Provence, *tome* VI. *p.* 344.
Saint Maurice, en Languedoc, *tome* III. *p.* 240. *n. & a.*
Saint Maurice de Ruffey, *voyez* MONTBAREY.
Saint Mauris, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 240.
Saint Meſgrin, *voyez* QUELEN.
Saint Nectaire, ou Sennecterre, en Auvergne, *tome* III. *p.* 241. *& tome* VI. *p.* 344. *corrections.*
* Saint Nicolas d'Athée, ſubdélégation de Conches en Normandie, *tome* VI. *p.* 344. C'eſt le nom d'une baronnie appartenante à mademoiſelle du Bourg.
Saint Offange, en Anjou, *tome* III. *p.* 242. *& article refait au tome* VI. *p.* 344.
Saint Omer, en Flandres, *tome* VI. *p.* 343.
* Saint Ouain, en Lorraine, *tome* III. *p.* 243. Lavaulx.
Saint Ouen, au pays de Caux, *tome* VI. *p.* 345.
Saint Ours de l'Echaillon, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 243. *n. & a.*
Saint Pair, en Bretagne, dont une branche établie dans l'élection d'Avranches, *tome* VI. *p.* 345. *n. & a.*
Saint Paul, ou Saint Pol, dans l'Artois & en Picardie, *tome* III. *p.* 243. *&* *tome* VI. *p.* 345. *corrections.*
Saint Paul, en Languedoc, *tome* III. *p.* 244. *n. & a.*
* Saint Paul-lez-Durance, *tome* III. *p.* 243. Thomaſſin.
Saint Pern de Ligouyer, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 345 *& ſuiv.*
Saint Perrier, dans la Beauce, *tome* VI. *p.* 346.
Saint Phal, *tome* III. *p.* 244.
Saint Phalle, en Brie, *tome* VI. *p.* 346.
* Saint Pierre, en Normandie, *tome* III. *p.* 244. Caſtel.
* Saint Pierre d'Hyette, dans le Brabant Wallon, *tome* III. *p.* 244. Villegas.

Digitized by Google

* Saint Pierre du Mont, en Nivernois, *tome* III. *p.* 244. Achard de Joumard.
Saint Pierre des Autieux, *ibid. n. & a.*
* Saint Pierre de Salerne, ſubdélégation de Belleſme au Perche, *tome* VI. *p.* 347. M. l'évêque d'Avranches.
* Saint Pierre ſur-Dive, ſubdélégation de Falaiſe en Normandie, *tome* VI. *p.* 347. Ce comté eſt poſſédé par les Religieux de Saint Pierre-ſur-Dive.
* Saint Point, au diocèſe de Mende, *tome* III. *p.* 244. Rochefort d'Ailly.
Saint Pol, en Normandie, *tome* VI. *p.* 347.
Saint Pol d'Hécourt, en Bretagne, *tome* III. *p.* 244.
Saint Prieſt, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 245. *& tome* VI. *p.* 348. *corrections.*
Saint Prieſt, en Languedoc, *tome* III. *p.* 246. *n. & a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Saint Privat, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Saint Privé, en Champagne & dans l'Iſle de France, *tome* VI. *p.* 348.
Saint Quentin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 348 *& ſuiv.*
Saint Quentin, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 246. *n. & a.*
Saint Quintin de Blet, en Bourbonnois, *tome* VI. *p.* 349.
* Saint Rambert, en Bugey, *tome* III. *p.* 246. M. le duc de Nemours.
Saint Remy, *tome* III. *p.* 246. branche de l'ancienne maiſon de Conflans, *voyez* CONFLANS.
* Saint Remy-Geſt, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 349. Bohorques.
Saint Remy de la Motte-Fouqué, *tome* III. *p.* 246. *n. & a.*
Saint Romain, dans le Lyonnois, *tome* III. *p.* 246.
* Saint Saire, ou Saint Serre, en Normandie, au pays de Bray, *tome* III. *p.* 246. Boulainvilliers.
Saint Sauveur, même province, *tome* VI. *p.* 349. *n. & a.*
* Saint Sernin, en Languedoc, *tome* III. *p.* 246 Malhane.
* Saint Sernin, dans le Mâconnois, *tome* III. *p.* 347. Prêtre de Vauban.
* Saint Sever, en Berry, *tome* III. *p.* 247. Flécelles.
Saint Severin d'Arragon, au royaume de Naples, *tome* III. *p.* 247 *& ſuiv. & tome* VI. *p.* 349. *augmentations.*
* Saint Simon, en Vermandois, *tome* III. *p.* 251. Rouvroy.
Saint Simon, *tome* III. *p.* 251.
Saint Simon-Courtomer, en Normandie, *tome* III. *p.* 251. *& article refait au tome* VI. *aux Additions, p.* 648.
Saint Sixte, *tome* III. *p.* 252. *n. & a.*
Saint Sorlin, dans le Bugey, *tome* III. *p.* 252.
Saint Souplis, en Picardie, *ibid. n. & a.*
* Saint Sulpice, dans le Quercy, *tome* III. *p.* 252. Cruſſol.
Saint Sulpis, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 349.
Saint Symphorien, *tome* III. *p.* 252. *n. & a.*
Saint Trivier, en Breſſe, *tome* III. *p.* 252.

Digitized by Google

Saint Trivier, en Dombes ; *tome* VI. *p.* 350. *n. & a.*
Saint Valery, en Ponthieu, *tome* VI. *p* 350.
* Saint Venant, *tome* III. *p.* 252. Neelle.
Saint Veran, *tome* III. *p.* 252. branche de la maiſon d'Inguimbert, *voyez* INGUIMBERT.
Saint Veran, *tome* III. *p.* 252. branche éteinte de la maiſon de Montcalm, *voyez* MONTCALM.
Saint Victeur, *voyez* SENNECTERRE.
Saint Vidal, *tome* III. *p.* 252.
Saint Vincent, en Champagne, *tome* III. *p.* 253. *n. & a.* Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
* Saint Vran, auſſi en la province de Champagne, *tome* III. *p.* 253. Ourches.
* Saint Vren, *tome* III. *p.* 253. le Vaſſeur.
* Saint Wit, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 253. Saint Mauris.
* Sainte Colomme, *tome* III. *p.* 233. Lomagne.
* Sainte Croix, dans le bailliage de Châlons ſur-Saône, *tome* VI. *p.* 350. *& corrections aux Additions du même volume*, *p.* 648. Venant.
Sainte Croix, à Rome, *tome* III. *p.* 233.
* Sainte Gemme, en Normandie, *tome* VI. *p.* 350. Laſnier.
Sainte Hermine, en Saintonge & en Angoumois, *tome* VI. *p.* 350.
Sainte Marguerite, *voyez* THOMAS.
Sainte Marie d'Agneaux, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 351.
Sainte Marie d'Eſquilly, même province, *tome* VI. *p.* 351.
Sainte Marie la Robert, au bailliage de Caën, *tome* VI. *p.* 352.
Sainte Marthe, en Poitou, *tome* III. *p.* 237.
Sainte Maure, en Touraine, *tome* III. *p.* 238 *& ſuiv.*
Sainte Mere Egliſe, au bailliage de Cotentin, *tome* VI. *p.* 352.
* Sainte Meſme, *tome* III. *p.* 240. Hôpital.
Saiſſeval de Fenquieres, en Picardie, *tome* VI. *p.* 352.
Saix, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 352.
Salabery, *tome* III. *p.* 253. *A la fin de l'article*, *col.* 2. *lig.* 34. *ajoutez* ce qui ſuit : M. l'abbé de Salabery eſt mort au mois de Février 1761.
Salagnac, *voyez* MOTTEFENELON.
Salart, en Flandres, *tome* III. *p.* 253.
Salazart, en Biſcaye, *tome* VI. *p.* 355. *n. & a.*
Saleneuve, ou Salnove, *tome* III. *p.* 254. *n. & a.*
Sales, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 352. *n. & a.*
Salès, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 352 *& ſuiv.*
Sales, en Savoye, *tome* III. *p.* 254. *n. & a.*
Salettes, en Béarn, *tome* III. *p.* 254.
Salies-Leme, dans le Béarnois, *tome* VI. *p.* 353.
Salignac de Fénelon, en Périgord, *tome* VI. *p.* 353 *& ſuiv.*
Saligné, *tome* III. *p.* 254.
Saligny, *tome* III. *p* 254. branche de l'ancienne maiſon de Coligny, *voyez* COLIGNY.

Digitized by Google

Salins, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 254. *n.* & *a.*
Salins-Poupet, *ibid. n.* & *a.*
Salins-Vincelles, *ibid. n.* & *a.*
Salins, au comté de Bourgogne, *tome* VI. *p.* 355. Il y a dans ce pays plusieurs familles de ce nom.
Salis, *tome* III. *p.* 254. *n.* & *a.*
Salive, *tome* III. *p.* 254.
Salle, en Guyenne, *tome* III. *p.* 255. & *tome* VI. *p.* 355. *corrections.*
* Salle (la), *tome* III. *p.* 257. Caillebot.
* Salle (la), *tome* III. *p.* 257. On ignore le nom du possesseur de cette seigneurie.
Salle (la), en Auvergne, *tome* VI. *p.* 355.
Salle (de la), dans le Lyonnois, *tome* VI. *p.* 355.
Sallen, en Normandie, *tome* VI. *p.* 356. *n.* & *a.*
Salles (des), en Champagne, *tome* VI. *p.* 356.
Salles (des), en Lorraine, *tome* III. *p.* 255. & *tome* VI. *p.* 356. *corrections.*
Sallet, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 356. *n.* & *a.* Deux familles nobles de ce nom sont établies dans cette province.
Salm, en Lorraine & dans les Ardennes, *tome* III. *p.* 259 & *suiv.*
Salmart, *tome* III. *p.* 256. *n.* & *a.*
Salmon, dans le Vendomois, le Maine & la Touraine, *tome* VI. *p.* 356 & *suiv.*
Salnoë, en Normandie, *tome* VI. *p.* 359.
Salomon, en Provence, *tome* VI. *p.* 359 & *suiv.*
Salornay, en Mâconnois, *tome* VI. *p.* 361. *n.* & *a.*
Salvaing, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 259.
Salve, en Provence, *tome* VI. *p.* 361.
Salvert, en Auvergne, *tome* III. *p.* 260. *article refait au tome* VI. *p.* 362 & *suiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 648.
Salviati, en Italie, *tome* III. *p.* 260. & *tome* VI. *p.* 364. *corrections.*
Saluces, marquisat situé proche des Alpes, *tome* III. *p.* 260.
Samay, ou Salmay, au Perche, *tome* VI. *p.* 364. *n.* & *a.*
* Sampigny, terre située sur la Meuse dans le Barrois non mouvant, *tome* III. *p.* 260. Pâris.
Samson, en Normandie, *tome* VI. *p.* 253. *n.* & *a.*
* Sancerges, en Berry, *tome* III. *p.* 261. & *tome* VI. *p.* 364. *corrections.*
* Sancerre, même province, *tome* III. *p.* 260. & *tome* VI. *p.* 364. *corrections.*
Sanchon, en Provence, *tome* VI. *p.* 364.
Sancia, en Bresse, *ibid. n.* & *a.*
Sandras, en Champagne, *tome* III. *p.* 261. *n.* & *a.*
Sandricourt, *tome* III. *p.* 261. & *augmentations au tome* VI. *aux Additions*, *p.* 648. branche de la maison de Rouvroy-Saint-Simon, *voyez* ROUVROY.

Sandys,

Sandys, en Angleterre, *tome* III. *p.* 261.
Sanglier, en Poitou, *tome* VI. *p.* 364. *n.* & *a.*
Sanguin, à Paris, *tome* III. *p.* 262. & *tome* VI. *p.* 364 & *suiv. augmentations.*
Sanguin de Rocquencourt, en Brie & à Paris, *tome* VI. *p.* 365 & *suiv.*
Sanſon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 366. *n.* & *a.*
* Santenay, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 262. Parigot.
Sanzay, en Poitou, *tome* III. *p.* 262. *n.* & *a.* & *tome* VI. *p.* 366. *corrections.*
Saon (du), en Normandie, *tome* VI. *p.* 366. *n.* & *a.*
Saporta, ou Saporte, famille originaire de Saragoſſe, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 648 & *ſuiv.*
Saporta de Châteauneuf, en Provence & dans le comtat Venaiſſin, *tome* VI. *p.* 366.
Saqui, dans le comté de Nice, *tome* VI. *p.* 367.
Sarbruck, dans le pays Meſſin, *tome* III. *p.* 262.
Sarcilly, en Normandie, *tome* VI. *p.* 367. *n.* & *a.*
Sarcus, en Picardie, *tome* VI. *p.* 367.
Sardaigne, nom d'une iſle qui a le titre de royaume, *tome* III. *p.* 263. & *tome* VI. *p.* 367. *corrections.*
Sargans, *tome* III. *p.* 263.
Sariac, en Armagnac, *tome* VI. *p.* 367.
Sarraſin, en Languedoc, *tome* III. *p.* 263. *n.* & *a.*
Sarraſin, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Sarrazin, en Limouſin, *tome* VI. *p.* 367.
Sarret, dans les Cévennes, *tome* VI. *p.* 368.
* Sars, en Hainault, *tome* III. *p.* 263. Bournonville.
Sarsfield, famille originaire d'Irlande, *tome* VI. *p.* 368.
Sartiges de Lavandès, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 369.
Sartine (de), *tome* VI. *p.* 369.
Sartiranne, en Piémont, *tome* III. *p.* 263.
Sarwerden, dans la Lorraine Allemande, *tome* III. *p.* 264.
Saſſenage, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 264. & *tome* VI. *p.* 369. *corrections.*
Saſſy, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 369.
Satilieu, dans le Vivarais, *tome* III. *p.* 265. & *tome* VI. *p.* 370. *corrections.*
* Sau, dans le Béarnois, *tome* III. *p.* 265. Béarn.
Savari, en Touraine, *tome* III. *p.* 265 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 370. *corrections & augmentations.*
Saubole de Vervins, *tome* III. *p.* 268.
* Sauchay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 370. le Blond.
Saucourt, *tome* III. *p.* 268. branche de la maiſon de Créquy, *voyez* CREQUY.
Saucieres de Tenance, en Bourgogne & en Champagne, *tome* VI. *p.* 370.
Savenſe, en Picardie, *tome* III. *p.* 268. *n.* & *a.* & *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 649. *augmentations.*

Savigny, en Breſſe, *tome* III. *p.* 268.
Savigny, en Normandie, *tome* VI. *p.* 371. *n.* & *a.*
Savigny d'Anglure, *tome* VI. *p.* 371.
* Savine, dans l'Embrunois, *tome* III. *p.* 269. la Font.
* Saulon, au bailliage de Dijon, *tome* III. *p.* 269. le Grand.
Sault, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Saumaiſe, *tome* III. *p.* 272. *n.* & *a.*
Saumareſcq, en Normandie, *tome* VI. *p.* 371. *n.* & *a.*
Saumeri, *tome* III. *p.* 269.
Savoiſi, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 276.
Savonnieres, *tome* III. *p.* 276. & *tome* VI. *p.* 371. *corrections.*
Savot d'Ogny, *tome* III. *p.* 276.
Savournin, en Provence, *tome* VI. *p.* 371.
Savoye, duché qui appartient au roi de Sardaigne, *tome* III. *p.* 272 & *ſuiv.*
Sauquer, en Normandie, *tome* VI. *p.* 372. *n.* & *a.*
Saurin, en Provence, *tome* VI. *p.* 372 & *ſuiv.*
Sauſay, *tome* III. *p.* 276.
Sauſſay, en Normandie, *tome* VI. *p.* 373. Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Sautour, *tome* III. *p.* 276.
Sauvage, en Normandie, *tome* VI. *p.* 374. *n.* & *a.*
Sauvagere, même province, *ibid. n.* & *a.*
Sauvagere (le Royer de la), famille originaire de Bretagne, établie en Touraine, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 650 & 651.
Sauveſtre, *tome* VI. *p.* 374.
Sauveur de Villeneuve, *tome* III. *p.* 277.
Saxe, duché & grand pays d'Allemagne, *tome* III. *p.* 277 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 374. *corrections.*
Saxi, en Provence, *tome* III. *p.* 280. *n.* & *a.*
Say, *voyez* MANNEVILLE.
Say, en Normandie, *tome* VI. *p.* 374.
Sayve du Thil, & non Savie du Thil, *tome* III. *p.* 268. *n.* & *a.* & *tome* VI. *p.* 370. *corrections.*
Scarron, *tome* III. *p.* 280. *n.* & *a.*
Scellier (du), ou Sceller, en Normandie, *tome* VI. *p.* 374. *n.* & *a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Scepeaux, au Maine, *tome* III. *p.* 280 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 374. *corrections.*
Scey, dans le comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 285 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 375. *corrections.*
* Scey-ſur-Saône, *tome* III. *p.* 286. Baufremont.
Scheffer, en Allemagne, *tome* III. *p.* 286.
Schéenck, en Gueldres, *tome* III. *p.* 286.
Schets, dans les Pays-Bas, *tome* III. *p.* 286.
* Schilde, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 287. Cloots.
Schockaert, à Bruxelles, *tome* VI. *p.* 375.
Schomberg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 287 & *ſuiv.* & *tome* VI. *p.* 375. *corrections.*

Digitized by Google

Schomberg, dans le diocèse de Treves, *tome* III. *p.* 288.
Schomborn, en Allemagne, *tome* III. *p.* 289. & *tome* VI. *p.* 375. *corrections.*
Schoore, ou Schore, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 290. & *article refait au tome* VI. *p.* 375.
Schulembourg, ou Schulemberg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 290.
Schwartzbourg, dans la Thuringe, *tome* III. *p.* 291.
Schwartzemberg, en Franconie, *tome* III. *p.* 291.
Scockart, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 291.
Scoraille, dans la haute Auvergne, *tome* III. *p.* 291. & *tome* VI. *p.* 375. *corrections.*
Seot, en Bretagne, *tome* III. *p.* 292.
Scott de la Méſangere, à Rouen, *tome* III. *p.* 292. *n.* & *a.* & *article refait au tome* VI. *p.* 376.
Scourion, dans le haut Poitou, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 651. & *ſuiv.*
Scuderi, en Provence, *tome* III. *p.* 292. & *tome* VI. *p.* 375. *corrections.*
* Seaux, proche Paris, *tome* VI. *p.* 376. M. le comte d'Eu.
Sébaſtiane, en Provence, *tome* VI. *p.* 376.
* Sébeville, *tome* III. *p.* 292. Cadot.
Sec, en Normandie, *tome* VI. *p.* 376.
Sechelles, en Picardie, *tome* VI. *p.* 376. *n.* & *a.*
Secondini, ou Secondigni, *tome* III. *p.* 292.
Secq, *tome* III. *p.* 292.
Sedan, principauté ſituée dans la Champagne, *tome* III. *p.* 292. & *tome* VI. *p.* 376. *corrections.*
Sédieres, en Limouſin, *tome* VI. *p.* 377 & *ſuiv.*
Séez, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 377.
Séforges de la Briſoliere, ſubdélégation de Domfront en Normandie, *tome* VI. *p.* 378.
Seglieres, ou Seigliere, *tome* III. *p.* 293. & *tome* VI. *p.* 378. *corrections.*
Segond, en Provence, *tome* VI. *p.* 378.
* Segonzac, en Périgord, *tome* III. *p.* 294. Bardon.
Séguier, *tome* III. *p.* 294. & *article refait au tome* VI. *p.* 379.
Séguier, à Marſeille, *tome* VI. *p.* 379.
Séguiran, en Provence, *tome* VI. *p.* 379.
Ségur, en Périgord, *tome* VI. *p.* 380 & *ſuiv.*
Seignelay, dans l'Auxerrois, *tome* III. *p.* 294.
Seignes, *tome* III. *p.* 294. branche cadette de la maiſon de Chabannes, *voyez* CHABANNES.
Seigneuret, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 381 & *ſuiv.*
Seillons, en Anjou, *tome* VI. *p.* 382.
Seiſſac, au diocèſe de Carcaſſonne, *tome* III. *p.* 295. & *tome* VI. *p.* 382. *corrections.*
Seitres, ou Seytres, famille établie en Provence, *tome* VI. *p.* 382 & *ſuiv.*
Seiturier, ou Seyturier, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 383.

Digitized by Google

Selle, en Provence, *tome* III. *p.* 295. & *tome* VI. *p.* 324. *corrections.*
* Selle (la), *tome* III. *p.* 295. Forcalquier.
* Selle (la), en Berry, & non Selles, *tome* III. *p.* 295. & *tome* VI. *p.* 384. *corrections.*
Selva, ou Selve, en Normandie, *tome* III. *p.* 295. & *article refait au tome* VI. *p.* 384 & *suiv.*
Semaley, au Perche, *tome* VI. *p.* 388. *n.* & *a.*
Semilly, *tome* III. *p.* 296. *n.* & *a.*
Semilly, en Normandie, *tome* VI. *p.* 388. *n.* & *a.*
Semin de Branſac, en Bourbonnois, *tome* VI. *p.* 388.
Semur, en Bourgogne, *ibid. n.* & *a.*
* Senaret, en Gévaudan, *tome* III. *p.* 296. Rochefort.
* Senas, au diocèſe d'Avignon, *tome* III. *p.* 296. Jarente.
* Senecey, proche Châlons-ſur-Saône, *tome* III. *p.* 296. Ailly.
Sénéchal (le), en Bretagne, *tome* III. *p.* 297. *n.* & *a.*
Sénéchal de Carcado, *tome* III. *p.* 297. *voyez* CARCADO.
Seneret, en Gévaudan, *tome* III. *p.* 297. *n.* & *a.*
Senevoy, *ibid. n.* & *a.*
Senezergues de Rode, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 388.
Senicourt, en Picardie, *tome* III. *p.* 297. *n.* & *a.*
Senlis, *tome* III. *p.* 297. & *tome* VI. *p.* 388. *corrections.*
Sennecterre, *voyez* SAINT NECTAIRE.
Senot, en Normandie, *tome* VI. *p.* 389.
* Senozan, dans le Mâconnois, *tome* III. *p.* 297. Olivier.
Sens, ville qui a eu autrefois ſes comtes particuliers, *tome* III. *p.* 297.
Sens (le), en Normandie, *tome* VI. *p.* 389. Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Septemme, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 297.
Septier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 389. *n.* & *a.*
Septimanie, *tome* III. *p.* 297.
Seran, en Normandie, *tome* VI. *p.* 389. *n.* & *a.*
Seran de Montgaillard, en Gaſcogne, *tome* III. *p.* 297.
Serans, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 389. *n.* & *a.*
Sercei d'Arconcey, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 389.
Serci, en Mâconnois, *tome* III. *p.* 298.
Serclaës, à Bruxelles, *tome* III. *p.* 298. *voyez* T'SERCLAES.
Serent de Kerfily, en baſſe Bretagne, *tome* III. *p.* 298. *tome* VI. *p.* 389. *corrections*, & *article refait aux Additions du même volume*, *p.* 653 & *ſuiv.*
Sergines, en Champagne, *tome* III. *p.* 298. & *tome* VI. *p.* 389. *corrections.*
Sericourt d'Eſclainvilliers, en Picardie, *tome* III. *p.* 299. *n.* & *a.*
* Serillac, en Gaſcogne, *tome* III. *p.* 299. Faudoas.
* Seris, dans le diocèſe de Paris, *tome* VI. *p.* 389. Danès.
Seriſay, au Perche, *tome* VI. *p.* 390. *n.* & *a.*
Sermerolles, *tome* III. *p.* 299. branche de la maiſon de Briçonnet, *voyez* BRIÇONNET.

Digitized by Google

Sérocourt, dans le duché de Bar, *tome* VI. *p.* 390.
Serocourt, en Champagne, *tome* III. *p.* 299. *n.* & *a.*
Serpents (des), *ibid. n.* & *a.*
* Serqueux, *tome* III. *p.* 299. Laval-Lezay.
Serre, en Languedoc, *tome* III. *p.* 300.
Serre (de la), *tome* III. *p.* 300. branche de la maiſon de Lénoncourt, *voyez* LÉNONCOURT.
Serre, en Vivarais, *tome* VI. *p.* 390.
Serrieres, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 300.
* Serrigny, dans le bailliage d'Avalon, *tome* III. *p.* 301. Brunet.
Sers, en Languedoc, au diocèſe de Rieux, *tome* VI. *p.* 390 & *ſuiv.*
Servain (Saint), dans le Cotentin, *tome* III. *p.* 301. *n.* & *a.*
Servaude, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 393.
Servelle, en Normandie, *tome* VI. *p.* 393.
Servien, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 301.
Serviere, famille originaire d'Italie, *tome* III. *p.* 301.
Servins d'Héricourt, famille établie dans l'Artois, *tome* VI. *p.* 393 & *ſuiv.*
* Servon, en Brie, *tome* III. *p.* 301. Amelot.
Seſmaiſons, dans la haute Bretagne, *tome* III. *p.* 301. & *article refait au tome* VI. *p.* 396.
Seſne de Ménilles, *tome* III. *p.* 301. *n.* & *a.*
Seve, à Paris & à Lyon, *tome* III. *p.* 302.
Severac, en Rouergue, *tome* III. *p.* 302.
Severin d'Arragon, *voyez* SAINT SEVERIN D'ARRAGON.
Severt, dans le Mâconnois, *tome* III. *p.* 303. *n.* & *a.*
Severt, à Paris, *ibid. n.* & *a.*
Séveſtre de Pointivien, *ibid. n.* & *a.*
Sévigné, *tome* III. *p.* 303.
Seychelles, *voyez* MOREAU DE SEYCHELLES.
Seymour, en Angleterre, *tome* III. *p.* 304.
Seyſſel, en Savoye, *tome* III. *p.* 304.
Seytres de Caumont, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 304.
Sfondrati, dans le Crémonois en Italie, *tome* III. *p.* 305.
Sforce, à Milan, *tome* III. *p.* 305.
Sibeud, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 397.
Sicile, iſle ſituée dans la mer Méditerranée, avec titre de royaume, *tome* III. *p.* 306.
Sidney, en Angleterre, *tome* III. *p.* 306.
Sieuras, *tome* III. *p.* 306. *voyez* COMMINGE.
Signier, à Toulon, *tome* VI. *p.* 397.
Signy, en Picardie, *tome* III. *p.* 306. *n.* & *a.*
Sigoin, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 397.
Silhouette (de), *tome* III. *p.* 306. *n.* & *a. Il faut ajouter à la fin de l'article*, M. de Silhouette, ci-devant contrôleur général des Finances, eſt de cette famille.
Sillans, famille originaire de Provence, établie en Normandie, *tome* VI. *p.* 398.

Digitized by Google

Sillery, en Champagne, *tome* III. *p.* 307. *voyez* BRULART.
Silleur, au Maine, *tome* VI. *p.* 399.
* Silli, en Normandie, *tome* III. *p.* 307. Vipart.
Silly, en Provence, *tome* VI. *p.* 400. *n.* & *a.* Il y a dans cette province deux familles nobles de ce nom.
Simiane, famille originaire de Provence, *tome* III. *p.* 307. & *tome* VI. *p.* 400. *corrections.*
Simon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 400. *n.* & *a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Simon de Plain-Marais, *tome* III. *p.* 310. *n.* & *a.*
Simoni, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Sineti, en Provence, *tome* VI. *p.* 400 & *suiv.*
Sinner, ou Shinner, dans le pays de Valais, *tome* III. *p.* 310.
Sinzendorff, famille originaire de la haute Allemagne, divisée en deux branches, *tome* III. *p.* 310.
Siri, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 401.
Sirmont, en Picardie, *tome* III. *p.* 301. *n.* & *a.*
Siuria, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 401. *n.* & *a.*
Snyers, à Malines, *tome* VI. *p.* 401.
Snyers, à Louvain, *tome* VI. *p.* 402. *n.* & *a.*
Snyers, à Anvers, *ibid. n.* & *a.*
Snyers, à Lierre, *ibid. n.* & *a.*
Sobieski, grande & auguste maison du royaume de Pologne, *tome* VI. *p.* 402.
Soicourt, ou Soyecourt, en Beauvoisis, *tome* VI. *p.* 403. *voyez* SEIGLIERES.
Soisi, en Picardie, *tome* III. *p.* 310. *n.* & *a.*
Soissi, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Soissons, ville de Picardie, située sur la riviere d'Aine, *tome* III. *p.* 310 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 405. *corrections & augmentations.*
Solages, ou Solatges, famille établie en Rouergue, *tome* VI. *p.* 405 & *suiv.*
Solan, *tome* III. *p.* 313.
* Solas, *tome* III. *p.* 313. Grave.
Solier (du), dans le Vivarais, *tome* III. *p.* 313. & *article refait au tome* VI. *p.* 406 & *suiv.*
Solier de Marcillac, en Poitou, *tome* VI. *p.* 409.
Solignac-Véaune, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 316. *n.* & *a.*
Sollons, en Provence, *tome* III. *p.* 316. branche de la maison d'Inguimbert, *voyez* INGUIMBERT.
Solms, en Allemagne, *tome* III. *p.* 316. & *tome* VI. *p.* 410. *corrections.*
* Solre, en Hainault, *tome* III. *p.* 317. Croy-Solre.
Sombernon, *tome* III. *p.* 317. & *tome* VI. *p.* 410. *corrections.*
Sommeire, en Provence, *tome* VI. *p.* 410.
Sommere, en Normandie, *tome* VI. *p.* 267.
Sommievre, en Champagne, *tome* III. *p.* 317. *n.* & *a.*
Sompsois, même province, *ibid. n.* & *a.*

* Sorans, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 318. Rozieres.
Sorba, à Gênes, *tome* III. *p.* 318.
Sorber, ou Sorberio, en Béarn, *tome* VI. *p.* 410.
Sorci, famile établie en Champagne, à Paris & dans l'Orléanois, *tome* VI. *p.* 410.
Sorci, en Lorraine, *tome* III. *p.* 318. branche cadette de la maison du Châtelet, *voyez* CHÂTELET.
Soreau de Saint Geran, *tome* III. *p.* 318.
Sorel, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Sorel, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Sorin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 411. *n. & a.*
Sorni, en Champagne, *tome* III. *p.* 318. *n. & a.*
Soto-Mayor, en Eſpagne, *tome* III. *p.* 318.
* Souaſtre, en Artois, *tome* III. *p.* 319. Bonnieres.
Soubirats, *ibid. n. & a.*
* Soubiſe, en Saintonge, *tome* III. *p.* 319. Rohan.
Souche de Saint Auguſtin, en Bourbonnois, *tome* III. *p.* 319.
Souchon, famille originaire de l'Embrunois en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 411.
* Souhey, en Artois, *tome* III. *p.* 320. Coutier.
Souillac, ville ſituée ſur la Dordogne en Quercy, *tome* III. *p.* 319.
Souleaux, *tome* III. *p.* 320. branche de la maiſon de Meſgrigny, *voyez* MESGRIGNY.
Soulié, à Montpellier, *tome* VI. *p.* 411. *n. & a.*
Souquet, en Normandie, *tome* VI. *p.* 413. *n. & a.*
* Sourches, dans le Maine, *tome* III. *p.* 320. Bouſchet de Sourches.
Sourdis d'Eſcoubleau, en Poitou, *tome* III. *p.* 320. *& article refait au tome* VI. *p.* 413 *& ſuiv.*
Sourſac, *tome* III. *p.* 320.
Souſa, en Portugal, *tome* III. *p.* 320.
* Souſmons, en baſſe Normandie, *tome* III. *p.* 321. Turgot.
Souvigny, en Normandie, *tome* VI. *p.* 416. *n. & a.*
Souvré, au Perche, *tome* III. *p.* 321. *& tome* VI. *p.* 416. *augmentations.*
Soyans, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 322.
Soyecourt, famille originaire du Santerre en Picardie, *tome* III. *p.* 322.
* Soyon, dans le Vivarais, *tome* III. *p.* 323. C'eſt le nom d'un petit bourg dont le duc d'Uzès ſe qualifie prince. M. l'évêque de Valence prend auſſi le même titre.
Spada, dans le duché de Bar, *tome* III. *p.* 323.
Sphanghen, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 323.
Spencer, en Angleterre, *tome* III. *p.* 323. *& tome* VI. *p.* 416. *corrections.*
Spincourt, en Lorraine, *tome* III. *p.* 323.
Spinola, de Gênes, *tome* III. *p.* 324. *& article refait au tome* VI. *p.* 416.
* Stainville, dans le duché de Bar, *tome* III. *p.* 324 *& ſuiv. & tome* VI. *p.* 417. *augmentations.* Choiſeul.

Digitized by Google

Stalle, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 325.
Stanley, famille établie en Angleterre, dans le comté de Cheſter, *tome* III. *p.* 323.
Stapleton, en Irlande, *tome* VI *p.* 417.
Steiger, en Suiſſe, *tome* III. *p.* 325.
Stharemberg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 324.
Stobée, en Suede, *tome* III. *p.* 325.
Strada de Sarlieve, famille originaire de Bohême, établie en Auvergne, *tome* VI. *p.* 417 *& ſuiv.*
Strozzi, à Florence, *tome* III. *p.* 325 *& ſuiv.*
Stuart, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 328. *n. & a.*
Stuart, nom de la maiſon royale d'Angleterre, dont les deſcendans ſont établis en Ecoſſe, *tome* III. *p.* 327.
Stuart d'Aubigny, *tome* VI. *p.* 418. *n. & a.*
Stuert de Cauſſade, en Bretagne, *voyez* ESTUERT, *tome* II. *p.* 80.
Stuert de Saint Meſgrin, *voyez* QUELEN.
Suabe, en Allemagne, *tome* III. *p.* 328.
Sublet, de Blois, *tome* III. *p.* 328. *& article refait au tome* VI. *p.* 418.
Sudrie, en Quercy, *tome* VI. *p.* 419.
Suede, royaume conſidérable d'Europe, ſitué au Nord, *tome* III. *p.* 328.
Sueur, en Normandie, *tome* VI. *p.* 419. *n. & a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Sueur de Givry, en Champagne, *ibid. n. & a.*
Suffien de Saint Tropez, *tome* III. *p.* 329. *& tome* VI. *p.* 419. *corrections.*
Suffret, en Provence, *tome* VI. *p.* 419.
Sugni, en Champagne, *tome* VI. *p.* 419.
Suhard, en Normandie, *tome* VI. *p.* 420.
Suizi, *tome* III. *p.* 330. *n. & a.*
* Sully, en Berry, *tome* III. *p.* 330. *& tome* VI. *p.* 420. *corrections.* Béthune.
Sully, en Normandie, *tome* VI. *p.* 420. *n. & a.*
Sundgau, en Alſace, *tome* III. *p.* 330.
Supille, au Maine, *tome* VI. *p.* 420.
Sure, en Breſſe, *tome* VI. *aux Additions*, p. 658.
Sureau, *tome* III. *p.* 330.
Surian, *tome* III. *p.* 330.
* Surgeres, en Poitou, *tome* III. *p.* 331. C'eſt le nom d'une baronnie poſſédée par la maiſon de la Rochefoucaud.
Surrain de la Champagne, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 420. *n. & a.*
Surtainville, même province, *tome* VI. *p.* 421. *n. & a.*
Surville, dans le Vivarais, *tome* VI. *p.* 420.
Surville d'Hautefort, *voyez* HAUTEFORT.
Suſtantion, ville ſituée dans le bas Languedoc, ſur la riviere du Lez, *tome* VI. *p.* 421.

Digitized by Google

Suzanne de Cerny, *tome* III. *p.* 331.
Suze, au Maine, *tome* III. *p.* 331.
Suze de la Baume, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 331. *voyez* BAUME DE LA SUZE.

T

TAATS D'AMERONGEN, famille originaire de la province d'Utrecht, *tome* III. *p.* 332.
Taboureau, *tome* VI. *p.* 422.
Tachereau de Baudry, à Paris, *tome* III. *p.* 332. & *tome* VI. *p.* 422. *corrections.*
Taffin, en Artois, *tome* VI. *p.* 422 & *suiv.*
Tahureau, au Maine, *tome* VI. *p.* 424.
Taille (la), dans le Gâtinois, *tome* III. *p.* 332 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 425. *corrections & augmentations.*
* Taillebourg, en Saintonge, *tome* III. *p.* 338. Trémoille.
Taillefer, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Taillefer, en Normandie, *tome* VI. *p.* 425. *n.* & *a.*
Taillefer de Rouffille, dans la haute Marche, *tome* III. *p.* 338. *n.* & *a.*
* Taintignies, dans le Tournaiſis, *tome* III. *p.* 338. Bernard.
Taix, en Touraine, *tome* III. *p.* 338.
Talamer, en Provence, *tome* VI. *p.* 425.
Talaru, dans le Lyonnois, *tome* III. *p.* 339. & *tome* VI. *p.* 425. *corrections.*
Talbot, en Angleterre, *tome* III. *p.* 342.
Talhouet, ou Talhoet, en Bretagne, *tome* III. *p.* 343. & *article refait au tome* VI. *p.* 429.
Tallevaſt, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 426. *n.* & *a.*
Tallevande, même province, *ibid. n.* & *a.*
Talleyrand, en Périgord, *tome* III. *p.* 343. & *article refait au tome* VI. *p.* 426 & *suiv.*
* Tallart, ancien vicomté, autrefois du reſſort de la Provence, & qui a été enſuite uni au Dauphiné, *tome* III. *p.* 344. Hoſtun.
* Talmont, en Poitou, *tome* III. *p.* 344. Trémoille.
Talon du Boulay, *tome* III. *p.* 238. & *article refait au tome* VI. *p.* 429.
Tamarlet de Charleval, *tome* III. *p.* 344.
Tambonneau, *tome* VI. *p.* 430.
Tamiſier, famille otiginaire de Savoye, établie en Breſſe & en Provence, *tome* VI. *p.* 430.
Tancarville, en Normandie, *tome* III. *p.* 344. & *tome* VI. *p.* 430. *corrections.*
Tanlay, dans l'Auxois, *tome* III. *p.* 345. & *tome* VI. *p.* 430. *corrections.*

Digitized by Google

* Tanques, subdélégation d'Argentan en Normandie, *tome* VI. *p.* 431. Droullin.
Tapie (la), *tome* III. *p.* 346. *n.* & *a.*
Tardieu, en Normandie, *tome* III. *p.* 346. & *tome* VI. *p.* 431. *corrections.*
Tardif, même province, *tome* VI. *aux Additions*, p. 659.
Tardif d'Hamonville, en Touraine & à Paris, *tome* VI. *p.* 431.
Tardivon, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 431 & *suiv.*
Tarente, principauté située dans le royaume de Naples, *tome* III. p. 347.
Tarlet, en Bresse, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 659. *n.* & *a.*
Tarlo-Ossolinski, *tome* III. *p.* 347. *n.* & *a.* *voyez* OSSOLINSKI.
Tarneau, à Bordeaux, *tome* VI. *p.* 432.
Tarragon, en Dunois, *tome* VI. *p.* 432 & *suiv.*
Tartre de l'Aubespin, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 434.
Tascher de la Pagerie, en Beauce & dans le Blaisois, *tome* VI. *p.* 433.
Tascher, au Perche, *ibid. n.* & *a.*
Tavannes, *voyez* SAULX DE TAVANNES.
Taulignan, dans le comtat Venaissin, *tome* III. *p.* 347. *n.* & *a.*
Taurin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 435. *n.* & *a.*
Taxis, en Provence, *tome* VI. *p.* 436. *n.* & *a.*
Taye, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 347.
Teissonniere (la), *ibid. n.* & *a.*
Tellez d'Acosta, en Portugal, *tome* III. *p.* 347. & *tome* VI. *p.* 436. *augmentations.*
Tellier, *tome* III. *p.* 347 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 436. *corrections* & *augmentations.*
Tellier (le), en Normandie, *tome* VI. *p.* 436.
Tellier de Tourneville, *tome* III. *p.* 347. *n.* & *a.*
Tenarre de Montmain, *tome* VI. *p.* 437.
Tenay-Saint-Christophe, *tome* III. *p.* 350. & *tome* VI. *p.* 437. *corrections.*
Tencin, *tome* III. *p.* 351. *voyez* GUERIN DE TENCIN.
Tenczin-Ossolinski, en Pologne, *tome* VI. *p.* 437.
Tende, en Savoye, *tome* III. *p.* 352. & *tome* VI. *p.* 438. *corrections.*
Teneur, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 430. *n.* & *a.*
Teney, en Bourgogne, *ibid. n.* & *a.*
Tenremonde, en Flandres, *tome* III. *p.* 352. & *tome* VI. *p.* 438. *augmentations.*
Teriat, *tome* III. *p.* 352. *n.* & *a.*
Termes, dans le Quercy & dans le Limousin, *tome* VI. *p.* 438.
Terrail, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 352. *n.* & *a.*
Terrasson, de Lyon, *tome* VI. *p.* 439 & *suiv.*
Terrat de Chaumont, *tome* III. *p.* 352.
Terraube, *tome* III. p. 353.
Terride de Lomagne, *tome* III. *p.* 254. *voyez* LOMAGNE.
Terrier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 442. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Terrier, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 354. Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Tertereau, en Brie, *tome* VI. *p.* 442.
Tertre (du), en Anjou, *tome* VI. *p.* 443.
Tertre (du), en Normandie, *ibid. n. & a.*
Teſſé, au Maine, *tome* III. *p.* 354. *voyez* FROULAY.
Teſſier, *tome* VI. *p.* 443. *n. & a.*
Teſſieres, en Périgord, *ibid. n. & a.*
Teſſon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 443.
Teſtard, en Périgord, *tome* VI. *p.* 444.
Teſtu de Balincourt, en Anjou, *tome* III. *p.* 355. *& tome* VI. *p.* 444. *corrections & augmentations.*
Teſtu, en Picardie, *tome* VI. *p.* 445.
Texier, *tome* III. *p.* 355. *voyez* HAUTEFEUIL.
* Teyrargues, *tome* III. *p.* 355. Bados.
Teyſſier, famille établie à Paris & dans le Limouſin, *tome* VI. *p.* 445.
Teyſſier de Chaunac, *tome* III. *p.* 356. *n. & a.*
Teyſſonniere, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 446.
Theas, en Provence, *tome* VI. *p.* 446.
There, en Normandie, *tome* III. *p.* 356. *n. & a.*
Théroulde, même province, *tome* VI. *p.* 447. *n. & a.*
Therriat d'Eſpagne, dans le Sénonois, *tome* III. *p.* 356.
Théſan, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 447 *& ſuiv.*
Théſart, ou Thézart, en Normandie, *tome* III. *p.* 356. *& tome* VI. *p.* 452. *augmentations.*
Théſut, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 356. *n. & a.*
Thévalie, *ibid. n. & a.*
Thévenin, *tome* III. *p.* 356 *& ſuiv. & tome* VI. *p.* 452. *corrections & augmentations.*
Thévray, en Normandie, *tome* VI. *p.* 452.
Thezé, *tome* III. *p.* 358. branche de la maiſon d'Inguimbert, *voyez* INGUIMBERT.
Thiard, famille originaire du duché de Bourgogne, *tome* III. *p.* 358. *& tome* VI. *p.* 452. *corrections.*
Thibaud de Noblet des Prés, dans le Beaujolois, *tome* VI. *p.* 458.
Thibaud de la Piniere, *tome* VI. *p.* 453.
Thibauld de la Carte, *tome* III. *p.* 359. *& tome* VI. *p.* 453. *corrections.*
Thibauld de Tulon, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 359.
Thibauld de Beaurcins, en Nivernois, *tome* III. *p.* 360. *n. & a.*
Thibaut de Guerchy, dans le Berry & le Nivernois, *tome* VI. *p.* 454.
Thibert des Martrais, *tome* VI. *p.* 454.
Thiboult, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Thibout, même province, *tome* VI. *p.* 454 *& ſuiv.*
Thibout, ou Thiboult, auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 456. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles qui portent ce nom.

Digitized by Google

Thibout, ou Thibouſt, *tome* VI. *p.* 456.
Thiboutot, au pays de Caux, près de Fécamp en Normandie, *tome* III. *p.* 360. *&* *tome* VI. *p.* 457. *corrections & augmentations.*
* Thibouville, ſubdélégation de Conches en Normandie, *tome* VI. *p.* 457. Daugny.
* Thiembronne, en Artois, *tome* III. *p.* 361. Bournel.
Thiennes, *ibid. n. & a.*
Thiennes, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Thier, en Hollande & en Alſace, *tome* VI. *p.* 457.
Thiercelin, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 457. *n. & a.*
* Thieri, dans le Barrois, *tome* III. *p.* 361. Thieri.
* Thiern, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 457. Broglie.
Thierri de Doure, en Picardie, *tome* VI. *p.* 457. *n. & a.*
Thieulin, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Thieuville, même province, *tome* VI. *p.* 458.
Thignonville, *tome* VI. *p.* 459.
* Thil, en Mâconnois, *tome* III. *p.* 361. Chevriers.
* Thil, dans le Vexin-Normand, *tome* III. *p.* 361. Jubert.
Thil de Château-Vilain, *tome* III. *p.* 361.
Thioult, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 459.
Thiremois, même province, *ibid. n. & a.*
Thiroux, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 459. *&* *article refait au tome* VI. *p.* 459.
Thiville, dans l'Orléannois, *tome* VI. *p.* 460.
* Thois, en Picardie, *tome* III. *p.* 362. Gouffier.
Thoiſi, *ibid. n. & a.*
Thollemer, en Normandie, *tome* VI. *p.* 461.
Tholon, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 362. *n. & a.*
Tholoſan, même province, *ibid. n. & a.*
Tholoſſe, auſſi en la province de Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Thomas, en Normandie, *tome* VI. *p.* 461. *n. & a.*
Thomas de la Valette, en Provence, *tome* III. *p.* 362. *&* *article refait au tome* VI. *p.* 461.
Thomas de la Bruyere, *tome* III. *p.* 362. *n. & a.*
Thomas d'Iſland, *ibid. n. & a.*
Thomas du Val, en Champagne, *tome* III. *p.* 363. *n. & a.*
Thomaſſeau, en Anjou, *tome* VI. *p.* 462.
Thomaſſin, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 363.
Thomaſſin, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Thomaſſin de Cabre de Saint Paul, en Provence, *tome* VI. *p.* 463.
Thomaſſin de Montmartin, dans le Lyonnois, *tome* III. *p.* 363. *n. & a.*
Thomé, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Thomond, *voyez* CLARE.
Thon, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 464. *n. & a.*
Thons, *tome* III. *p.* 155. branche cadette de la maiſon du Châtelet, *voyez* CHÂTELET.
* Thorigny, en Normandie, *tome* III. *p.* 363. Matignon.

Digitized by Google

Thorigny-Montgobert, *tome* III. *p.* 363. branche de la maiſon de Clermont, en Beauvoiſis, *voyez* CLERMONT.
Thorotte, *ibid. n. & a.*
Thou, en Orléannois, *tome* III. *p.* 363. *& tome* VI. *p.* 465. *corrections.*
* Thouarcé, en Anjou, *tome* III. *p.* 364. Bellay.
Thouars, en Poitou, *tome* III. *p.* 364. *& tome* VI. *p.* 465. *corrections.*
* Thourette, *tome* III. *p.* 365. Pithou.
Thouri, en Sologne, *tome* III. *p.* 365.
Thouroude, en Normandie, *tome* VI. *p.* 465.
Thouvant, en Bourgogne, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 659.
Thoynard, dans l'Orléanois, *tome* VI. *p.* 465.
Thuiſy, en Champagne, *tome* III. *p.* 365. *& tome* VI. *p.* 466. *corrections & augmentations.*
Thumery de Boiſſiſe, à Paris, *tome* VI. *p.* 466.
* Thury, *tome* III. *p.* 365. Cette terre eſt poſſédée par la branche de Montmorency-Foſſeux, *voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*
Thyard de Biſſy, *voyez* BISSY.
Tibouville, en Normandie, *tome* III. *p.* 365. *n. & a.*
Tiercelin, en Picardie, *tome* VI. *p.* 467.
Tiercelin des Broſſes, *tome* III. *p.* 365. *n. & a.*
Tieri de la Prévalais, *ibid. n. & a.*
* Tignonville, *tome* III. *p.* 366. Prunelé.
* Tigny, en Anjou, *tome* III. *p.* 365. Carcado.
* Tildoncq, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 366. Archier.
Tilhet de Mauroux, en Quercy, *tome* VI. *p.* 467.
Tillet, famille établie en Angoumois & à Paris, *tome* VI. *p.* 468 *& ſuiv.*
Tillet de la Buſſiere, *tome* III. *p.* 366. *n. & a.*
Tillier, au canton de Berne, *tome* III. *p.* 366.
* Tilliéres, en Normandie, *tome* III. *p.* 366. *& tome* VI. *p.* 468. *augmentations.* Tanneguy le Veneur.
Tilloy, *tome* III. *p.* 366. *n. & a.*
* Tilly, dans le Brabant Wallon, *tome* III. *p.* 366. t'Serclaës.
Tilly, ou Tilli, en baſſe Normandie, *tome* III. *p.* 366. *article refait au tome* VI. *p.* 470 *& ſuiv.*
Tily, même province, *tome* VI. *p.* 253. *n. & a.*
* Timeur, *tome* III. *p.* 366. Ploeuc.
Tingry, dans le Boulonnois, *tome* III. *p.* 366. *& tome* VI. *p.* 479. *corrections.*
Tinſeau, famille originaire du diocèſe de Sens, établie au comté de Bourgogne, *tome* VI. *p.* 479.
Tinteniac, en Bretagne, *tome* III. *p.* 366. *n. & a.*
* Tirimont, *tome* III. *p.* 367. Scockart.
Tirmois, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 480.
Tiſon d'Argence, *tome* III. *p.* 367. *n. & a.*
Tiſquen, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 367.

Digitized by Google

Tiſſerant de Chalange, *tome* III. *p.* 367. *&* *tome* VI. *p.* 480. *corrections.*
Tiſſeuil d'Anvaux, famille établie dans le Limouſin & la Marche, *tome* VI. *p.* 480.
Titon, *tome* VI. *p.* 480.
Tivoley de Barat, en Dauphiné, *tome* VI. *p.* 481.
Tizon, en Bretagne, *tome* III. *p.* 367. *n.* *&* *a.*
Toci, ou Tocy, dans l'Auxerrois, le Nivernois & le Bourbonnois, *tome* III. *p.* 367.
Tocquet de Meximieux, *ibid. n.* *&* *a.*
* Toiny, ou Toeny, en haute Normandie, *tome* VI. *p.* 481. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette ſeigneurie.
Toiſy, en Bourgogne, *tome* VI. *p.* 482.
Tolede, en Eſpagne, *tome* III. *p.* 367. *&* *tome* VI. *p.* 482. *corrections.*
Tolede-Ozorio, *tome* III. *p.* 367. *n.* *&* *a.*
Tollevaſt, dans le bailliage de Cotentin, *tome* VI. *p.* 482.
Tonduti, à Avignon, *tome* VI. *p.* 482.
Tonnay-Charente, en Saintonge, *tome* III. *p.* 367.
Tonnelier de Breteuil, *tome* III. *p.* 368. *&* *tome* VI. *p.* 483. *corrections.*
Tonnerre (Clermont), *tome* III. *p.* 369. *&* *tome* VI. *p.* 483. *corrections & augmentations.*
Tora, dans le royaume de Naples, *tome* III. *p.* 370. *voyez* HOPITAL.
Toraiſe, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 483. *n.* *&* *a.*
Torcy, *voyez* COLBERT.
Tornielle, famille originaire de Novarre en Lombardie, *tome* III. *p.* 370.
Toron, en Provence, *tome* VI. *p.* 483. *n.* *&* *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Torote, ou Tourotte, en Picardie, *tome* III. *p.* 371. *&* *tome* VI. *p.* 484. *corrections.*
Torſay, *tome* III. *p.* 371.
Toſcane, en Italie, *tome* III. *p.* 371.
Tot, en Normandie, *tome* III. *p.* 371. *&* *tome* VI. *p.* 484. *corrections.*
Touche, en Normandie, *tome* VI. *p.* 484. *n.* *&* *a.* Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Touches (des), auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 484. *n.* *&* *a.*
Touchey, même province, *ibid. n.* *&* *a.*
Toul, en Lorraine, *tome* III. *p.* 372.
Toulonjon, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 372. *&* *tome* VI. *p.* 484. *corrections.*
Toulouſe, ville capitale de la province de Languedoc, *tome* III. *p.* 372.
Tour, en Auvergne, *tome* III. *p.* 373. *&* *tome* VI. *p.* 484. *corrections.*

Digitized by Google

Tour, en Champagne, *tome* III. *p.* 377. *n.* & *a.*
Tour, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Tour (la), seigneur de Romoules, en Provence, *tome* VI. *p.* 484 & *suiv.*
Tour (la), *tome* III. *p.* 376. branche éteinte de la maison de Montainard, *voyez* MONTAINARD.
Tour (la), *tome* VI. *p.* 486.
Tour-Boulieu, *voyez* BOULIEU.
Tour-Châtillon, en Valais, *tome* III. *p.* 376.
Tour d'Apcher, *tome* VI. *p.* 486 & *suiv.*
Tour-Landry, en Anjou, *tome* VI. *p.* 487.
Tour (de la), ou Tour du Pin, en Dauphiné & en Languedoc, *tome* III. *p.* 376. & *article refait au tome* VI. *p.* 487 & *suiv.*
Tour de Saint Paul, en Rouergue & en Quercy, *tome* VI. *p.* 489.
Tour-Vieillard, *tome* III. *p.* 377. *n.* & *a.*
Touraine, province de France, qui a le titre de duché, *tome* III. *p.* 382.
Touraine, en Normandie, *tome* VI. *p.* 490.
* Tourettes, en Quercy, *tome* III. *p.* 377. Ambert.
Tournont, à Paris, *tome* VI. *p.* 490.
Tournay, dans le pays de Gex, *tome* VI. *p.* 490.
Tournay d'Assignies, *voyez* ASSIGNIES.
Tournebœuf, en Berry, *tome* III. *p.* 377. *n.* & *a.*
Tournebu, en Normandie, *tome* III. *p.* 377. & *tome* VI. *p.* 491. *augmentations.*
Tournel, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 491.
Tournelle, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 377. & *tome* VI. *p.* 492. *corrections.*
Tournelles, *tome* III. *p.* 380. branche de la maison de Briçonnet, *voyez* BRIÇONNET.
Tournemine, en Bretagne, *tome* III. *p.* 380. & *tome* VI. *p.* 492. *corrections.*
Tournemire, en Auvergne, *tome* VI. *p.* 492.
Tourneur, en Poitou, *tome* VI. *p.* 493.
Tournier, en Provence, *tome* VI. *p.* 493.
Tournieres, en Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 659.
Tournon, en Vivarais, *tome* III. *p.* 381. & *tome* VI. *p.* 494. *corrections.*
Tournon, ville située sur la riviere du Rhône, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 659.
Tournon, du nom de Maillard, famille originaire de Savoye, établie en Provence, *tome* III. *p.* 382.
Tournon, en Picardie, *voyez* VINCENT.
* Tourny, en Normandie, *tome* III. *p.* 382. Aubert.
* Tourves, en Provence, *tome* III. *p.* 383. Valbelle.
Tourville, en basse Normandie, *tome* III. *p.* 383.
* Tourzel, en Auvergne, *tome* III. *p.* 383. & *tome* VI. *p.* 494. *corrections.* Alegre.
Toustain, en Normandie, *tome* III. *p.* 383. & *article refait au tome* VI. *p.* 494.

Digitized by Google

Touſtain, auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 502.
Touſtain, ou Touttain, famille établie dans le pays de Caux, *tome* VI. *p.* 502.
Touviere (la), en Bugey, *tome* VI. *p.* 502. *n.* & *a.*
Touzel, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Trainel, en Champagne, *tome* III. *p.* 383. & *tome* VI. *p.* 502. *corrections.*
Tramelay, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 502. *n.* & *a.*
Tramerie, *tome* III. *p.* 384. *n.* & *a.*
Tranchelion, *ibid. n.* & *a.*
* Trans, *tome* III. *p.* 384. Villeneuve.
Tranſignies, & non Tranſignies, *tome* III. *p.* 384.
Trécesſon, en Bretagne, *tome* III. *p.* 385. & *article refait au tome* VI. *p.* 502.
* Treſſort, en Breſſe, *tome* III. *p.* 385. Grollier.
Treille, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Treille, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 502 & *ſuiv.*
Trelon, *tome* III. *p.* 385. branche de l'ancienne maiſon de Châtillon, *voyez* CHÂTILLON.
Trelon, dans la principauté de Dombes, *ibid. n.* & *a.*
* Tremblay, *tome* III. *p.* 385. Bautru.
Trémignon, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 503.
Trémoille, *tome* III. *p.* 387. & *tome* VI. *p.* 503. *corrections* & *augmentations.*
Trémolet de Bucelli, *tome* III. *p.* 386. *n.* & *a.*
Trémont, en Normandie, *tome* VI. *p.* 503.
Tréſor de Fontenay, même province, *tome* VI. *p.* 503.
* Treſſan, *tome* III. *p.* 388. Vergne.
Treſſemanes, en Provence, *tome* VI. *p.* 504 & *ſuiv.*
Treſtondan, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 388.
Tretinville, *tome* III. *p.* 388. branche de la maiſon de la Taille, *voyez* TAILLE.
Trevou de Bretillac, en Bretagne, *tome* III. *p.* 388. *n.* & *a.*
Tricaud, *ibid. n.* & *a.*
Trichâteau, *tome* III. *p.* 388. branche cadette de la maiſon du Châtelet, *voyez* CHÂTELET.
Tricornot de Trembloy, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 505.
Trie, famille établie dans l'Iſle de France & au Vexin-François, *tome* III. *p.* 388.
Trimond, en Provence & en Languedoc, *tome* VI. *p.* 505. & *article refait aux Additions du même volume, p.* 659 & *ſuiv.*
Trion, ou Triou de Montalambert, dans le Périgord & en Poitou, *tome* VI. *aux Additions, p.* 661.
Tripoli, *tome* III. *p.* 390.
Triſtan, dans le Beauvoiſis, *tome* III. *p.* 390. & *article refait au tome* VI. *p.* 506.
Trivier, *voyez* SAINT TRIVIER.
Trivulce, dans le Milanez, *tome* III. *p.* 390. & *tome* VI. *p.* 507. *corrections.*

Digitized by Google

Trois-Monts, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 507. *n. & a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Tronville, en Picardie, *tome* III. *p.* 392. *n. & a.*
Tropheme, en Provence, *tome* VI. *p.* 507.
Trougnon, même province, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 661.
* Trouſſe (la), en Brie, *tome* III. *p.* 392. Hardi.
Trouſſeau, en Touraine, *tome* VI. *p.* 507. *n. & a.*
Trouſſeauville, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Trouſſeauville, même province, *tome* III. *p.* 392. *n. & a.*
Trouſſebois, en Berry, *tome* III. *p.* 392. *& tome* VI. *p.* 507. *corrections.*
Trouſſet d'Héricourt, famille originaire du Cambreſis, établie dans le Vermandois, en Champagne & à Paris, *tome* III. *p.* 507.
Trouſſey, en Normandie, *tome* VI. *p.* 509. *n. & a.*
Troyes (de), & non Detroyes, *comme il eſt écrit au tome* II. *p.* 17. *& tome* VI. *p.* 509. *corrections & augmentations.*
Truchier, en Provence, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 661.
Truchis, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 393. *n. & a.*
Trudaine, *tome* III. *p.* 393.
Truſcheſſen de Waldbourg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 393.
Truet, en Provence, *tome* VI. *p.* 509. *n. & a.*
Truffi, *tome* III. *p.* 393. branche cadette de la maiſon de Ghabannes, *voyez* CHABANNES.
* Trun, ſubdélégation d'Argentan en Normandie, *tome* VI. *p.* 509. Cette baronnie eſt poſſédée par M. l'abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Etienne de Caën.
Tubieres, *tome* III. *p.* 393. *& tome* VI. *p.* 509. *corrections.*
Tubieres de Caylus, *voyez* CAYLUS.
Tubœuf, en Normandie, *tome* III. *p.* 393. *& tome* VI. *p.* 509. *corrections.*
Tude (la), en Languedoc, *tome* III. *p.* 394. *n. & a.*
Tudert, en Poitou, *tome* VI. *p.* 509.
Tuée, en Normandie, *tome* VI. *p.* 510. *n. & a.*
Tuffet, en Provence, *tome* VI. *p.* 510.
Tuffin de la Roirie, en Bretagne, *tome* III. *p.* 394. *& article refait au tome* VI. *p.* 510.
Tugghe, famille originaire d'Angleterre, & établie en Flandres, *tome* VI. *p.* 511.
Tullaye, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 511.
Tulles, à Avignon, *tome* VI. *p.* 511.
Tullieres, dans le Dunois & la Lorraine, *tome* VI. *p.* 512 *& ſuiv.*
Tumeri de la Cambe, en Normandie, *tome* VI. *p.* 514.
* Turbilly, *tome* III. *p.* 394. Menon.
Turenne, en Limouſin, *tome* III. *p.* 394 *& ſuiv.*
Turgis, en Normandie & en Champagne, *tome* III. *p.* 396. *& article refait au tome* VI. *p.* 514.
Turgis, à Paris, *tome* VI. *p.* 515.
Turgot, en Normandie, *tome* III. *p.* 396. *& tome* VI. *p.* 515. *corrections.*

Digitized by Google

Turin, en Picardie, *tome* VI. *p.* 515.
Turmenies, *tome* III. *p.* 400. *& tome* VI. *p.* 515. *corrections.*
Turpin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 515. *n. & a.*
Turpin de Joué, en Angoumois, *ibid. n. & a.*
Turpin de Crissé, *tome* III. *p.* 400. *n. & a. voyez* LANCELOT.
Turpin d'Assigni de Thémericourt, *ibid. n. & a.*
Turpin de Vauvredon, en Berry, *ibid. n. & a.*
Turstain, en Normandie, *tome* III. *p.* 400. *voyez* HAYE DU PUIS.
Turquier de Cardonville, *tome* VI. *p.* 516.
Turville, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Tuzel, ou Tuzeli, famille originaire de Piémont, & ensuite établie à Marseille, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 661.
Tyrel, en Picardie, *tome* III. *p.* 400.
Tzerclaës, ou t'Serclaës, en Flandres, *tome* III. *p.* 400.

V

VABRE DE CASTELNAU, en Languedoc, *tome* III. *p.* 402. *n. & a.*
Vache (la), en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Vacher de la Chaise, en Anjou, *tome* VI. *p.* 517.
Vachere, ou Vacher, en Provence, *tome* VI. *p.* 518.
* Vacheres, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 402. Gramont.
Vachen, ou Vacquen, dans les Pays-Bas, *tome* III. *p.* 402.
Vachot, en Normandie, *tome* VI. *p.* 518. *n. & a.*
Vacquerie, *tome* III. *p.* 402. *n. & a.*
Vahais de Vauloger, au Maine, *tome* VI. *p.* 518.
Vaillant, *tome* III. *p.* 402. *n. & a.*
Vaillant, en Touraine, *ibid. n. & a.*
Vaillant, famille originaire d'Orléans, *tome* VI. *p.* 518.
Vaillant, en Normandie, *tome* VI. *p.* 519.
Vailly, *tome* III. *p.* 377. *n. & a.*
Vaini, à Rome, *tome* III. *p.* 402.
Vair (du), *ibid n. & a.*
* Vaires, *tome* III. *p.* 403. Tronchay.
Vairie (de la), en Normandie, *tome* VI. *p.* 519. *n. & a.*
Vaissiere de Cantoinet, en Rouergue, *tome* VI. *p.* 519.
* Val, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 403. de la Croix.
Val de Beaumontel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 519.
Val de Dampierre, en Normandie & dans la Champagne, *tome* III. *p.* 403. *& tome* VI. *p.* 520. *corrections.*
Val de Fontenay-Mareuil, *tome* III. *p.* 403. *n. & a.*
Valat de Saint Roman, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 520.
Valavoire, ou Vallavoire, en Provence, *tome* VI. *p.* 520.
Valbelle, même province, *tome* III. *p.* 403. *& tome* VI. *p.* 520. *corrections.*

Digitized by Google

* Valbonnais, ou Valbonnois, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 405. Balli.
* Valbonnette, en Provence, *tome* III. *p.* 405. Gantès.
Valcroissant, même province, *tome* VI. *p.* 520.
* Valençay, dans le Berry, *tome* III. *p.* 405. Estampes.
Valencia, en Portugal, *tome* III. *p.* 405.
Valentin, en Poitou & en Angoumois, *tome* VI. *p.* 521.
Valentin, famille originaire du Vermandois, établie en Lorraine; *tome* VI. *p.* 521 *& suiv.*
Valentinois, *tome* III. *p.* 405.
* Valerne, en Provence, *tome* III. *p.* 406. Enfant.
Valetot, ou Valletot, en Normandie, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 662.
Valette (la), en Languedoc, *tome* III. *p.* 407. *n. & a.*
Valette (la), en Provence, *tome* III. *p.* 406. branche de l'ancienne maison de Thomas, *voyez* THOMAS.
Valette-Parisot (la), *tome* III. *p.* 406. *& article refait au tome* VI. *p.* 523.
Valette-Villebois (la), en Angoumois, *tome* III. *p.* 407.
Valin, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
* Valgrand, *tome* III. *p.* 407. Almeras.
Vallavoire, au diocèse de Sisteron, *tome* III. *p.* 407.
Vallée, à Paris, *tome* VI. *p.* 523.
Vallée (la), en Champagne, *tome* VI. *p.* 523.
Vallée (la), en Normandie, *tome* VI. *p.* 523. *n. & a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Vallée d'Isles (la), *tome* III. *p.* 408.
Vallée des Fossés (la), *ibid. n. & a.*
Vallées (des), en Normandie, *tome* III. *p.* 408. *voyez* ESPINAY-SAINT-LUC.
Vallerot de Senecey, *ibid. n. & a.*
Valles de Bobigny, à Paris, *tome* VI. *p.* 524.
Valles du Plessis, en Normandie, *tome* VI. *p.* 525.
Valliere (la), *tome* VI. *p.* 525.
Valliere de la Baume, à Paris, *tome* III. *p.* 408. *& tome* VI. *p.* 526. *corrections & augmentations.*
Vallois, en Normandie, *tome* VI. *p.* 526. *n. & a.* Il y a quatre familles nobles de ce nom dans cette province.
Vallois d'Escoville, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 526.
Vallon, en Picardie, *tome* III. *p.* 409.
Valois, duché situé dans la province de l'Isle de France, *tome* III. *p.* 409. *& tome* VI. *p.* 527. *corrections.*
Valois de Villette de Murçay, en Normandie, *tome* III. *p.* 410. *n. & a.*
Valon de Mimure de Montmain, *ibid. n. & a.*
Valory, famille originaire de Florence dans le grand duché de Toscane, *tome* III. *p.* 410. *& tome* VI. *p.* 527. *corrections.*
Valromey, *tome* III. *p.* 411.
Vambais, en Normandie, *tome* VI. *p.* 527. *n. & a.*

Digitized by Google

Vançay, ou Vanssay, au Maine, *tome* VI. *p.* 527.
Van-Dam d'Audegnies, en Hainault, *tome* VI. *p.* 528.
Van-Eyck, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 531.
Van-Hoosembecke, à Bruxelles, *ibid. n. & a.*
Van-Rhemen, en Artois, *tome* VI. *p.* 532.
Van-Uffele, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 412.
Van-Wilsteren, en Flandres, *tome* III. *p.* 412.
Vanden-Esse, en Nivernois, *tome* III. *p.* 411.
Vanden-Wen, à Louvain, *tome* III. *p.* 411.
Vander-Berghe de Limminghen, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 411.
Vander-Dussen, en Hollande, *tome* III. *p.* 412.
Vander-Linden, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* VI. *p.* 529.
Vander-Noot, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 421. *& article refait au tome* VI. *p.* 529.
Vander-Sare, en Flandres, *tome* VI. *aux Additions, p.* 662.
Vandeuil, ou Vandœil, près Saint Quentin sur la riviere d'Oise, *voyez* au mot CLÉREMBAULD, *tome* I. *p.* 484. *Il faut aussi consulter le tome* III. *p.* 412. au mot VANDŒIL, *& le tome* VI. *aux Additions, p.* 662. *où cet article est entierement refondu.*
Vanel, *tome* III. *p.* 413. *n. & a.*
Vanembras, en Normandie, *tome* VI. *p.* 531. *n. & a.*
Vanolles, ou Van-Holt, famille originaire de Gueldres, *tome* III. *p.* 413. *& tome* VI. *p.* 532. *augmentations.*
* Vantoux, au bailliage de Dijon, *tome* III. *p.* 413. Berbisey.
Vaquerel de la Briche, en Vendomois, *tome* VI. *p.* 532. *n. & a.*
Varadier, à Arles en Provence, *tome* VI. *p.* 532.
Varages, de Marseille, *tome* VI. *p.* 532.
Varagnes de Gardouch, en Languedoc, *tome* III. *p.* 413.
* Varax, en Bresse, *tome* III. *p.* 413. de la Palu.
Vareilles, *ibid. n. & a.*
* Varembon, en Bresse, *tome* III. *p.* 414. Rye.
Varenguebec, en Normandie, *tome* III. *p.* 414.
* Varenne, dans le Beaujolois, *tome* III. *p.* 414. Nagu.
Varenne, *tome* III. *p.* 414. *n. & a.*
Varenne, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Varenne-Surrey, *ibid. n. & a.*
Varey, dans le Charolois, *tome* VI. *p.* 533. *n. & a.*
Vareze, en Touraine, *ibid. n. & a.*
Varick, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 533.
Varignon, en Normandie, *tome* VI. *p.* 534.
* Varneville, même province, *tome* III. *p.* 415. Tot.
Varroc, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 534. *n. & a.* Deux familles nobles de ce nom sont établies dans cette province.
Vasconcelle, famille originaire de Portugal, établie dans le Perche, *tome* VI. *p.* 534.
Vassalieu, en Bresse, *ibid. n. & a.*
Vassan, ou Vassent, en Champagne, *tome* III. *p.* 415. *& article refait au tome* VI. *p.* 534.

Digitized by Google

Vaſſart d'Andernay, à Bar-le-Duc, *tome* VI. *p.* 535.
Vaſſaux, en Champagne, *tome* VI. *p.* 536.
Vaſſé, au Maine & dans le Poitou, *tome* III. *p.* 415. & *article refait au tome* VI. *p.* 536.
Vaſſel, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 537. *n.* & *a.*
Vaſſeur, au Maine, *tome* VI. *p.* 537.
Vaſſeur, en Picardie, *tome* III. *p.* 415. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles qui portent ce nom.
Vaſſeur, en Touraine, *tome* III. *p.* 416. *n.* & *a.*
Vaſſeur d'Armainville, en Picardie & dans le Beauvoiſis, *tome* VI. *p.* 537.
Vaſſeur de Guernonval, en Artois, *tome* III. *p.* 415. & *tome* VI. *p.* 537. *corrections.*
Vaſſeur de Saint Vrain, *tome* III. *p.* 415. *n.* & *a.*
Vaſſinhac d'Imecourt, en Champagne, & non Vaſſignac d'Imecourt, *tome* III. *p.* 416. & *tome* VI. *p.* 538. *corrections.*
Vaſſous, à Avignon, *tome* VI. *p.* 538.
Vaſſy, en Normandie, *tome* VI. *p.* 538 & *ſuiv.*
Vatan, ou Vaſtan, en Berry, *tome* III. *p.* 410. & *tome* VI. *p.* 540. *corrections.*
Vatteville, en Suiſſe, *voyez* WATTEVILLE.
* Vaubecourt, en Lorraine, *tome* III. *p.* 416. Nettancourt.
Vauborel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 540. *n.* & *a.*
* Vaubourg (Sainte), même province, *tome* VI. *p.* 540. Portail.
Vaucel de Vaucardel, auſſi en la province de Normandie, *tome* VI. *p.* 540.
Vaucelles, au Maine, *tome* VI. *p.* 540 & *ſuiv.*
Vaucenné, en Provence, *tome* VI. *p.* 541.
Vaud, pays ſitué dans la Suiſſe, *tome* III. *p.* 416.
Vaudémont, en Lorraine, *tome* III. *p.* 417.
Vaudetar, en Picardie, *tome* VI. *p.* 541. *n.* & *a.*
Vaudre, *tome* III. *p.* 417. branche de la maiſon d'Hautefort, *voyez* HAUTEFORT.
Vaudrei, ou Vaudrey, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 417. & *tome* VI. *p.* 541. *corrections.*
* Vaudreuil, en Languedoc, *tome* III. *p.* 417. & *tome* VI. *p.* 541. *corrections.* Rigaud.
Vaugimois, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 418. branche cadette de la maiſon de Fyot, *voyez* FYOT.
Vaugrigneuſe, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 541. *n.* & *a.*
* Vauguyon, *tome* III. *p.* 418. d'Eſcars.
Vaujour de la Valiere, en Anjou, *tome* III. *p.* 418. & *tome* VI. *p.* 541. *corrections.*
Vaulgrenant, dans le comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 418. & *tome* VI. *p.* 541. *corrections.*
Vaultier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 542. *n.* & *a.* Il y a en cette province deux familles nobles de ce nom.
Vaumeſſe, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Vauquelin du Déſert, même province, *tome* VI. *p.* 542.

Digitized by Google

* Vauréal, en Brie, *tome* III. *p.* 418. Guerapin.
Vauſſe, *ibid. n. & a.*
* Vauvenargue, en Provence, *tome* III. *p.* 418. Clapiers.
Vauvillars, *tome* III. *p.* 419. branche cadette de l'ancienne maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.
Vauvillars, en Lorraine, *tome* III. *p* 419. branche cadette de la maiſon du Châtelet, *voyez* CHÂTELET.
Vauville, dans le Cotentin, *ibid. n. & a.*
* Vauvineux, ſubdélégation de Belleſme en Normandie, *tome* VI. *p.* 542. Rohan-Guémené.
Vaux, *tome* III. *p.* 419. branche cadette de la maiſon d'Eſpinay-Saint-Luc, *voyez* ESPINAY-SAINT-LUC.
Vaux, en Normandie, *tome* VI. *p.* 542. *n. & a.*
Vaux, au Perche, *ibid. n. & a.*
Vaux, au Maine, *tome* VI, *p.* 543. *n. & a.*
Vaux, à Salins en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 543.
Vaux-Buſſenois, *tome* III. *p.* 419. *n. & a.*
Vay, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 543.
Vayer, famille établie dans le Maine, *tome* III. *p.* 419. *& article refait au tome* VI. *p.* 543.
Vayrac, en Languedoc, famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois pals d'or.*
* Vayres, en Guyenne, *tome* III. *p.* 419. Gourgues.
Vayrie (de la), en Normandie, *tome* VI. *p.* 544. *n. & a.*
Uberti, en Toſcane, *tome* III. *p.* 419.
* Uchon, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 419. Martigny.
Udekem, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 544.
Udreffier, à Salins, *tome* III. *p.* 419. *& article refait au tome* VI. *p.* 545.
Vedel, à Niſmes, *tome* VI. *p.* 545.
Vedier, en Bretagne, *tome* VI. *p* 546.
Veini d'Arbouze de Villemont, famille établie dans le Bourbonnois, l'Auvergne & le Limouſin, *tome* III. *p.* 419. *& article refait au tome* VI. *p.* 546.
Velaer, famille originaire de Zélande, *tome* VI. *p.* 547.
Velay, petit pays ou contrée qui a eu autrefois ſes comtes particuliers, *tome* III. *p.* 419.
Velieres, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 547. *n. & a.*
Velin, en Provence, *ibid. n. & a.*
Vellar, dans le Bourbonnois & dans le Berry, *tome* VI. *p.* 548.
* Velleron, dans le comtat Venaiſſin, *tome* III. *p.* 420. Cambis.
Velſer, ou Welſer, en Allemagne, *tome* III. *p.* 420.
Velvot Menegaut, *tome* III. *p.* 420. *n. & a.*
Velu, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 548.
Venaiſſin, pays ſitué près Avignon, *tome* III. *p.* 520. *& tome* VI. *p.* 548. *corrections.*
Venant, en Artois, *tome* III. *p.* 420. *& article refait au tome* VI. *p.* 548 *& ſuiv.*

Digitized by Google

Venaſque, *tome* VI. *p.* 550. branche de la maiſon de Théſan, *voyez* THÉSAN.
Vence, *tome* III. *p.* 421. *voyez* VILLENEUVE.
Vendegies, en Artois, *tome* VI. *p.* 550. *n.* & *a.*
Vender, en baſſe Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Venderets d'Herbouville, même province, *tome* VI. *p.* 550.
Vendôme, ville capitale du Vendomois, *tome* III. *p.* 421. & *tome* VI. *p.* 550. *corrections.*
Venel, en Provence, *tome* VI. *p.* 550.
Veneur, à Beauvais & en Bretagne, *tome* VI. *p.* 550.
Veneur, en Normandie, *tome* III. *p.* 421. & *tome* VI. *p.* 551. *corrections.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Venez, *tome* III. *p.* 422. branche de la maiſon de Carmain, *voyez* CARMAIN.
Veniard, famille établie en Normandie & dans la nouvelle France, *tome* VI. *p.* 551.
Venieri, à Veniſe, *tome* III. *p.* 423.
Veniſe, ville & république très-conſidérable ſituée en Italie, *tome* III. *p.* 423.
* Vennevelles, dans le Maine, *tome* III. *p.* 423. Eſpagne de Vennevelles.
Venois, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 551.
Venot d'Auteroche, *tome* III. *p.* 423. *n.* & *a.*
Ventadour, dans le Limouſin, *tome* III. *p.* 423. & *tome* VI. *p.* 552. *corrections.*
Vento, famille originaire de Gênes, *tome* III. *p.* 423. & *article refait au tome* VI. *p.* 553.
Ver de Caux, en Picardie, *tome* III. *p.* 423. & *article refait au tome* VI. *p.* 553.
Verac, dans la Marche Limouſine, *tome* III. *p.* 423. & *tome* VI. *p.* 553. *corrections.*
Veraguas, en Eſpagne, *tome* III. *p.* 424. & *tome* VI. *p.* 553. *corrections & augmentations.*
* Verboc, en haute Normandie, *tome* III. *p.* 424. Cavelet.
Verdelin de Montagut, au pays de Cominges, *tome* VI. *p.* 553.
* Verderonne, en Beauce, *tome* III. *p.* 424. Aubeſpine.
Verdier, en Provence, *tome* VI. *p.* 554. *n.* & *a.*
* Verdiere, *tome* III. *p.* 424. & *tome* VI. *p.* 554. *corrections.* Vintimille.
Verdillon, en Provence, *tome* VI. *p.* 554. *n.* & *a.*
Verdun, ville capitale du Verdunois, *tome* III. *p.* 424.
Verdun, dans le Châlonnois, *tome* III. *p.* 425. & *article refait au tome* VI. *p.* 554.
Verdun, en Normandie, *tome* VI. *p.* 554. *n.* & *a.*
Verfey, en Breſſe, *ibid. n.* & *a.*
Verger, *tome* III. *p.* 425. branche cadette de la maiſon de Chabannes, *voyez* CHABANNES.

Digitized by Google

* Verger, en Anjou, *tome* VI. *p.* 554. C'eſt une ſeigneurie qui eſt poſſédée par M. le prince de Rohan-Guémené.
Vergeur de Saint Suplet, en Champagne, *tome* III. *p.* 425. *n.* & *a.*
Vergez, en Bigorre, *tome* VI. *p.* 555.
Vergi, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 425.
Vergié, en Mâconnois, *tome* VI. *p.* 555. *n.* & *a.*
Vergier, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 555.
Vergne (la), en Languedoc, *tome* III. *p.* 427. & *tome* VI. *p.* 556. *corrections & augmentations.*
Verhuze, *tome* III. *p.* 428. branche éteinte de l'ancienne maiſon de Châtillon-ſur-Marne, *voyez* CHÂTILLON.
Verigny, en Normandie, *tome* VI. *p.* 556. *n.* & *a.*
Vermandois, province de France, *tome* III. *p.* 428. & *tome* VI. *p.* 556. *corrections.*
Vernay, *tome* III. *p.* 429. *n.* & *a.*
Vernay, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 556. *n.* & *a.*
* Verne (la), *tome* III. *p.* 429. Tranchant.
Verne de Rode, *tome* III. *p.* 429.
* Vernede, en Armagnac, *tome* III. *p.* 429. Corneillan.
Vernée, en Breſſe, *tome* VI. *p.* 556. *n.* & *a.*
* Verneuil, en Touraine, *tome* III. *p.* 429. châtellenie poſſédée par M. de Chaſpoux.
Verneuil, en Normandie, *tome* III. *p.* 429. & *tome* VI. *p.* 556. *corrections.*
Verneys, en Beaujolois, *tome* VI. *p.* 556. *n.* & *a.*
Verni, en Picardie, *tome* VI. *p.* 556.
Vernicourt, *tome* III. *p.* 430.
Vernier, à Salins en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 557.
Vernon, famille originaire d'Ecoſſe, *tome* III. *p.* 430.
* Vernouillet, dans le Vexin-Normand, *tome* III. *p.* 430. & *tome* VI. *p.* 557. *corrections.* Roncé.
Veron de Faraincourt, à Langres, *tome* VI. *p.* 557.
Verreycken, en Artois, *tome* III. *p.* 430. & *article refait au tome* VI. *p.* 557.
Verrier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 558. *n.* & *a.* Il y a quatre familles nobles de ce nom dans cette province.
* Verrieres, *tome* III. *p.* 430. Gourdon.
Vers, à Salins, *tome* VI. *p.* 538.
* Verſainville, ſubdélégation de Falaiſe en Normandie, *tome* VI. *p.* 559. Marguerit.
Verſoris, famille originaire de Normandie, *tome* III. *p.* 430.
Verſoy, au pays de Gex, *tome* III. *p.* 430.
Verteuil, *tome* III. *p.* 430. *voyez* ALBRET.
Verteuil, *tome* III. *p.* 431. branche de la maiſon de la Rochefoucauld, *voyez* ROCHEFOUCAULD.
* Verthain, dans le Brabant, & non Verthaimg, *tome* III. *p.* 431. Rubempré.
Verthamon, *tome* III. *p.* 431. & *tome* VI. *p.* 559. *corrections & augmentations.*

Digitized by Google

Vertus (des), en Champagne, *tome* III. *p.* 431. *&* *tome* VI. *p.* 535. *corrections.*
* Verveules, ſubdélégation de Bellesme en Normandie, *tome* VI. *p.* 559. Cette baronnie eſt poſſédée par les Religieux de l'abbaye de Saint Evroult.
Vervins, *voyez* BONNEVIE.
Verune (la), en Languedoc, *tome* VI. *p.* 559.
Veruquelin, en Normandie, *tome* III. *p.* 363. *n.* *&* *a.*
Veſc, dans le Diois, *tome* III. *p.* 431. *&* *article refait au tome* VI. *p.* 560 *&* *ſuiv.*
Veſpuce, à Florence, *tome* III. *p.* 432.
Veteris, en Provence, *tome* VI. *p.* 565.
Vexin, *tome* III. *p.* 432.
Veynes, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 432.
Veyran de Paulan, en Languedoc, *ibid.* *n.* *&* *a.*
Vezan, même province, *ibid.* *n.* *&* *a.*
Veze (la), en Quercy, dont une branche eſt établie en Provence, *tome* III. *p.* 432.
Vezilly, en Champagne, *tome* III. *p.* 432.
Vezons, *tome* III. *p.* 433. *n.* *&* *a.*
Vialart, en Auvergne, *tome* III. *p.* 438.
Vialis, en Provence, *tome* VI. *p.* 565.
Viange, dans l'Autunois, *tome* III. *p.* 433.
Viart, dans le Blaiſois, *tome* VI. *p.* 566.
Vias, en Provence, *tome* III. *p.* 433. *n.* *&* *a.*
Viau de Champlivaut, *tome* III. *p.* 433. *n.* *&* *a.*
Viault de Breuillac, en Poitou, *tome* VI. *p.* 567.
* Vibraye, *tome* III. *p.* 433. *&* *tome* VI. *p.* 567. *corrections.* Hurault.
Vic, en Guyenne, *tome* III. *p.* 434.
Vic, en Languedoc, *tome* III. *p.* 435. *n.* *&* *a.*
Vichy-Chambron, famille établie ſur les confins de la Bourgogne & du Lyonnois, *tome* III. *p.* 435.
Vicomte (le), en Bretagne, *tome* III. *p.* 435. *&* *article refait au tome* VI. *p.* 567.
Vicomte de la Villevolette, même province, *tome* VI. *p.* 567.
Vicomte de Saint Hilaire, en Normandie, *tome* VI. *p.* 443.
Vidal, en Beauce, *tome* III. *p.* 435. *n.* *&* *a.*
Vidal, en Bierre, *tome* VI. *p.* 568 *&* *ſuiv.*
Vidal, dans le Soiſſonnois, *tome* VI. *p.* 572.
Vidal de Croiſilles, *tome* III. *p.* 436. *n.* *&* *a.*
Viefville (la), en Flandres & dans l'Artois, *tome* III. *p.* 436. *&* *tome* VI. *p.* 572. *augmentations.*
Vieilbourg, *tome* III. *p.* 436.
Vieilleville, *tome* III. *p.* 437. branche de la maiſon de Scepeaux, *voyez* SCEPEAUX.
Viel, en Normandie, *tome* VI. *p.* 573. *n.* *&* *a.*
Vielſmaiſons, en Champagne, *tome* III. *p.* 437. *&* *article refait au tome* VI. *p.* 573.

Digitized by Google

Vienne, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 437.
Vienne, en Bourgogne, *tome* III. *p.* 437. *& tome* VI. *p.* 575. *corrections.*
Vienne (la), en Champagne, *tome* III. *p.* 440. *n. & a.*
Vienne de Girosdot, même province, *ibid. n. & a.*
Vienne-Broniere, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
* Vienne-le-Château, *tome* III. *p.* 440. Elbeuf.
Vienne de Vianden, dans le duché de Luxembourg, *tome* III. *p.* 440.
Viennois, *voyez* DAUPHINÉ.
Viennois, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 440.
Vierville, *ibid. n. & a.*
Vierzon, *ibid. n. & a.*
Viesque, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Vieuville (la), en Picardie, *tome* III. *p.* 440. *& article refait au tome* VI. *p.* 575.
Vieux, en Normandie, *tome* III. *p.* 440. *n. & a. & article refait au tome* VI. *aux Additions, p.* 663.
Vieux-Chartet, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Vieuxpont, en Normandie & dans le pays Chartrain, *tome* III. *p.* 441 *& suiv.*
Vigier, en Périgord, *tome* VI. *p.* 576 *& suiv.*
Vigier de la Pile, en Saintonge & en Angoumois, *tome* VI. *p.* 576.
Vignacourt, *tome* III. *p.* 444. *& article refait au tome* VI. *p.* 608. au mot WIGNACOURT.
Vigne (la), en Bretagne, *tome* III. *p.* 445. *n. & a.*
Vignerol, en Normandie, *tome* VI. *p.* 578. *n. & a.*
Vignerot, en Poitou, *tome* III. *p.* 445.
Vignes (de), en Quercy, *tome* VI. *p.* 577.
Vignes (des), en Nivernois, *tome* VI. *p.* 577 *& suiv.*
Vignes (des), en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 578. *n. & a.*
Vignier, en Champagne, *tome* III. *p.* 445. *n. & a.*
Vignod, *ibid. n. & a.*
Vignoles, famille établie en Languedoc, *tome* III. *p.* 446. *& article refait au tome* VI. *p.* 578.
Vignoles, *tome* III. *p.* 445. *n. & a.*
Vignoles, en Berry, *ibid. n. & a.*
Vignoles, en Champagne, *tome* III. *p.* 446. *n. & a.*
Vignon, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Vignon-Tarnésien, *ibid. n. & a.*
* Vignory, en Champagne, *tome* III. *p.* 446. Lénoncourt.
Vigny, dans l'Orléannois, *tome* VI. *p.* 578.
Vigoureux, *ibid. n. & a.*
Vigré, en Bretagne, *tome* III. *p.* 446. *n. & a.*
Viguier, en Provence, dans le Quercy & le haut Poitou, *tome* III. *p.* 446. *& article refait au tome* VI. *p.* 578 *& suiv.*
Vilain, de Gand en Flandres, *tome* VI. *p.* 580.
Vilaines, en Bretagne, *tome* III. *p.* 446. *n. & a.*
Villa de Pomene, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
* Villacerf, près Troyes en Champagne, *tome* III. *p.* 446. Colbert.

Digitized by Google

Villafans, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 446. *n. & a.*
Villages, en Provence, *tome* III. *p.* 446. *n. & a. & article refait au tome* VI. *p.* 580.
Villaines, *tome* III. *p.* 446. branche cadette de la maiſon de Champagne, *voyez* CHAMPAGNE.
Villaines, dans le Bourbonnois & le Berry, *tome* VI. *p.* 581.
* Villaines, *tome* III. *p.* 446. Gilbert de Voyſins.
Villarceaux, *tome* III. *p.* 446. *& tome* VI. *p.* 581. *augmentations.* C'eſt le nom d'une branche de la maiſon de Mornay, *voyez* MORNAY.
Villardy, en Provence, *tome* VI. *p.* 581 *& ſuiv.*
* Villars, en Breſſe, *tome* III. *p.* 449. *& article refait au tome* VI. *p.* 582. Ce marquiſat eſt actuellement poſſédé par M. du Gaz.
Villars, en Bourbonnois, *tome* VI. *p.* 582.
Villars, dans le Lyonnois, *tome* III. *p.* 446 *& ſuiv.*
Villars-Brancas, famille originaire du royaume de Naples, *tome* III. *p.* 448. *& tome* VI. *p.* 583. *corrections.*
Villars-Dompardo, *tome* III. *p.* 449.
Villars-Thoire, *ibid. n. & a.*
Villayer, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 449.
Ville, même province, *ibid. n. & a.*
Ville, famille originaire de Lyon, établie en Poitou & en Anjou, *tome* VI. *p.* 583. *n. & a.*
* Ville-ſur-Illon, en Lorraine, *tome* III. *p.* 450. Canon.
* Villebertin, près Troyes, *tome* III. *p.* 451. *& tome* VI. *p.* 584. *corrections.* Meſgrigny.
Villeblanche, *tome* III. *p.* 451. *n. & a.*
* Ville-Comte, dans le bailliage de Dijon, *tome* III. *p.* 451. Danther.
* Ville-Dieu de Comblé, au bailliage de Saint Maixent, *tome* III. *p.* 451. Aix de Meſmi.
Villefranche, en Rouergue, *tome* III. *p.* 451. *& tome* VI. *p.* 584. *corrections.*
Villegagnon, en Bretagne, *tome* III. *p.* 451. *& tome* VI. *p.* 584. *augmentations.*
Villegas, en Brabant, *tome* III. *p.* 451.
Villegontier, en Bretagne, *tome* III. *p.* 451. *n. & a.*
Ville-Hardouin, en Champagne, au diocèſe de Troyes, *tome* VI. *p.* 584.
Villehume, ou Villelume, en Limouſin, *tome* III. *p.* 451. *n. & a. & tome* VI. *p.* 584.
* Villelaure, *tome* III. *p.* 451. Forbin.
Villele, ou Villeles, famille originaire d'Eſpagne, établie en Provence, *tome* VI. *p.* 584.
Villelongue, en Champagne, *tome* III. *p.* 451. *n. & a.*
Villemenard, en Berry, *ibid. n. & a.*
Villemeneuſt, en Bretagne, *tome* III. *p.* 451 *& 452.*
* Villemont, *tome* III. *p.* 452. Ce marquiſat eſt poſſédé aujourd'hui par M. Veini d'Arbouze.

Digitized by Google

Villemort, en Champagne, *tome* III. *p.* 452. *n.* & *a.*
Villemort, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Villemur, même province, *ibid. n.* & *a.*
Villemur de Rieutort, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 584.
Villeneuve, en Provence, *tome* III. *p.* 452.
Villeneuve, du nom de Renaud, *tome* III. *p.* 454. & *tome* VI. *p.* 585. *corrections.*
Villeneuve de Croiſilles, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 585.
Villeneuve, en Bretagne, *tome* III. *p.* 455. *n.* & *a.*
Villeneuve de Creſſi, *ibid. n.* & *a.*
Villeneuve, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Villeneuve-Burlet, même province, *ibid. n.* & *a.*
* Villeneuve, en Bretagne, *tome* III. *p.* 455. Rogier.
* Villeneuve, en Champagne, *tome* III. *p.* 455. Meſgrigny & Bouthillier.
* Villeneuve, au diocèſe de Lavaur, *tome* III. *p.* 455. Pageze.
Villeoais, ou Villeouas, en Bretagne, *tome* III. *p.* 456.
Villéon, même province, *ibid. n.* & *a.*
Villéon de Boisfeuillet, auſſi en la province de Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Villepoix, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Villeprouvé, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
* Villequier, en haute Normandie, *tome* III. *p.* 456. Aſſelin.
* Villequier, en Champagne, *tome* III. *p.* 456. Aumont.
* Villeray, ſubdélégation de Belleſme au Perche, *tome* III. *p.* 456. & *article refait au tome* VI. *p.* 585. Ryants.
* Villeray, en Normandie, *tome* VI. *p.* 586. Saint Diſant.
Villeroy, *tome* III. *p.* 456. & *tome* VI. *p.* 586. *corrections.*
Villers, en Angleterre, *tome* III. *p.* 457.
* Villers-Farlay, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 457. Glannes.
Villers, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Villers-Rouſſeville, *ibid. n.* & *a.*
Villers de Saint Pol, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Villers de la Faye, *tome* III. *p.* 457.
Villers, en Normandie, *tome* VI. *p.* 586. *n.* & *a.*
Villers, en Berry, *tome* VI. *p.* 586.
Villetaneuſe, *tome* III. *p.* 460.
* Villetelle, en Languedoc, *tome* III. *p.* 461. Rochemore.
Villethebault, en Bretagne, *tome* III. *p.* 461. *n.* & *a.*
Villette-Chevron, *ibid. n.* & *a.*
Villette, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Villette de Maningot, *ibid. n.* & *a.*
Villette de la Motte-Crémilly, *ibid. n.* & *a.*
Villette, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Villette, en Bugey, *tome* VI. *p.* 586. *n.* & *a.*
Villette (la), famille établie dans la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Villette (la), *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 663.

Digitized by Google

Villiers, *tome* III. *p.* 461.
Villiers de l'Iſle-Adam, *tome* III. *p.* 461. *&* *tome* VI. *p.* 586. *augmentations.*
* Villiers de Saint Georges, *tome* III. *p.* 462. Hotman.
* Villiers-ſur-Marne, *tome* III. *p.* 462. Courtin.
* Villiers-ſur-Ortie, *tome* III. *p.* 462. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette ſeigneurie.
Villiers, en Champagne, *tome* III. *p.* 462. *n. & a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Villiers-ſur-Scey, *ibid. n. & a.*
Villiers-ſur-Port, en Normandie, *tome* VI. *p.* 586.
Villiers-Vierville, *tome* VI. *p.* 586. *voyez* VIERVILLE.
Villy, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 587. *n. & a.*
Vilreuil, même province, *ibid. n. & a.*
Vimeur de Rochambeau, *tome* III. *p.* 462. *&* *tome* VI. *p.* 587. *corrections.*
Vimiero, *tome* III. *p.* 464.
Vimioſo, en Portugal, *tome* III. *p.* 464.
* Vimoutiers, ſubdélégation d'Argentan en Normandie, *tome* VI. *p.* 587. Cette baronnie eſt poſſédée par les abbé & religieux de Jumieges.
Vincens de Mauléon, *tome* III. *p.* 464.
Vincens, en Languedoc, *tome* III. *p.* 464. *n. & a.*
Vincent, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Vincent-Rambion, même province, *tome* III. *p.* 465. *n. & a.*
Vincent-Salvoshans, *ibid. n. & a.*
Vincent, en Normandie, *tome* VI. *p.* 587. *n. & a.*
Vincent d'Hantécourt, famille originaire de Flandres, & établie en Ponthieu, *tome* VI. *p.* 587 *& ſuiv. A la page* 591. *col.* 1. *lig.* 16. *il faut ajouter ce qui ſuit :* M. le baron de Tournon a épouſé en ſecondes noces le 14 Mai 1761. *Marie-Françoiſe Urſule* de Beauvariet de Moiſmont, petite-fille de *Nicolas* de Beauvariet, ſeigneur de Vaconſins, exempt des Gardes du Corps du Roi, & de *Marie* de Mailly. Elle deſcend de *Mathieu* de Beauvariet, ſecrétaire du roi Charles VII. receveur général de ſes Finances, qui fut préſent à l'hommage que le duc de Bretagne rendit à ce Monarque dans le château de Montbazon le 3 Septembre 1450. Il portoit pour armes : *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe. Voyez*, ſur cette famille, l'*Armorial de Picardie* par Haudiquer.
Vincheguerre, ou Vinceguerre, en Provence, *tome* III. *p.* 465. *& article refait au tome* VI. *p.* 591 *& ſuiv.*
Vinols, en Forez, *tome* III. *p.* 465. *& article refait au tome* VI. *p.* 593.
* Vins, en Provence, *tome* III. *p.* 465. du Luc.
Vins, du nom de Garde, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 663.
Vintimille, en Provence, *tome* III. *p.* 465. *&* *tome* VI. *p.* 593. *corrections.*

Digitized by Google

Vion, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 467.
Viou, *tome* III. *p.* 467.
Vipart, en Normandie, *tome* III. *p.* 467. & *tome* VI. *p.* 594. *corrections.*
Virail, en Provence, *tome* VI. *p.* 594.
Virey, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Virieu, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 469. & *tome* VI. *p.* 594. *corrections.*
Virieu-Favergues, *tome* III. *p.* 470. *n.* & *a.*
Viriville, *tome* III. *p.* 470.
Viron, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 594. *n.* & *a.*
Viry, en Genevois, *tome* III. *p.* 470.
Vis de Loup-Bienaſſis, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
* Viſlocq, dans l'Artois, *tome* III. *p.* 471. le Clercque.
* Viſmes, en Ponthieu, *tome* III. *p.* 471. Monchy.
Viſſac, en Auvergne, *tome* III. *p.* 471.
Viſſec, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 594 & *ſuiv.*
Vitalis, en Provence, *tome* III. *p.* 471. *n.* & *a.*
Vitalis de Beau-Château, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Vitally, ou Vitalis, famille originaire de Gênes, établie en Provence, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 663.
Vitré, en Bretagne, *tome* III. *p.* 471. *n.* & *a.*
Vitré d'Acigné, *tome* VI. *p.* 597. *n.* & *a.*
* Vitrey, au comté de Bourgogne, *tome* III. *p.* 471. Bernard de Monteſſus.
Vitri, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
* Vitri-Coubert, *tome* III. *p.* 471. Hôpital.
Vitrolles, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 471. *n.* & *a.*
Vivans de Noaillac, *tome* VI. *p.* 597.
Vivario, dans le pays de Liége, *tome* VI. *p.* 597.
* Viven, *tome* III. *p.* 471. Arros.
Viveros de Beauvoir, *tome* III. *p.* 471. & *tome* VI. *p.* 598. *corrections.*
Vivet, en Languedoc, *tome* VI. *p.* 598.
Vivien de la Champagne, en baſſe Normandie, *tome* VI. *p.* 598.
* Vivier, en Lorraine, *tome* III. *p.* 472. Rohan-Soubiſe.
Vivier, en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Vivier, en Normandie, *tome* VI. *p.* 598. *n.* & *a.*
Vivier, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Vivonne, en Poitou, *tome* III. *p.* 472. & *tome* VI. *p.* 598. *corrections* & *augmentations.*
Ulme, en Provence, *tome* VI. *aux Additions*, *p.* 664.
* Ulterem, en Flandres, *tome* III. *p.* 473. Wignacourt.
Vogué, en Vivarais, *tome* III. *p.* 473.
Voiſin, en Touraine, *tome* III. *p.* 473.
Voiſins, en Languedoc, *tome* III. *p.* 471. & *tome* VI. *p.* 598. *augmentations.*
Voiſins, *voyez* GILBERT DE VOYSINS.

Digitized by Google

Voisins d'Ambres, *voyez* AMBRES.
Voisne, en basse Normandie, *tome* VI. *p.* 599. *n.* & *a.*
Voland, en Provence, *tome* VI. *p.* 599.
Volouzac, en Rouergue, *tome* III. *p.* 474.
Volvire, ou Voluire, *tome* III. *p.* 474. & *tome* VI. *p.* 599. *corrections.*
Vorne, en Franche-Comté, *tome* VI. *p.* 599. *n.* & *a.* Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Vossey, ou Vaussé, famille établie en Champagne & en Artois, *tome* VI. *p.* 599.
Vove, au Perche, *tome* III. *p.* 474. & *article refait au tome* VI. *p.* 599.
Voves, *tome* III. *p.* 474.
Vouë, au Maine, *tome* VI. *p.* 600.
Vouhet, en Berry, *tome* III. *p.* 474. *n.* & *a.*
Vouillon, *tome* III. *p.* 474.
Vouldi, en Champagne, *tome* III. *p.* 474.
Voyennes, *tome* III. *p.* 263. branche de la maison de le Tonnelier-Breteuil, *voyez* TONNELIER.
Voyer, en Bretagne, *tome* III. *p.* 475. *n.* & *a.* Deux familles de ce nom sont établies en cette province.
Voyer, en Normandie, *tome* VI. *p.* 600. *n.* & *a.*
Voyer, en Touraine, *tome* III. *p.* 475. *voyez* au mot ARGENSON.
* Urempde, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 475. Vander-Gracht.
* Urezols, en Rouergue, *tome* III. *p.* 473. Roquefeuil.
Urfé, dans le Forez, *tome* III. *p.* 475. & *tome* VI. *p.* 601. *corrections.*
Urgel, en Catalogne, *tome* III. *p.* 476.
* Uriage, en Dauphiné, *tome* III. *p.* 476. On ignore le nom du possesseur de cette seigneurie.
* Urigny (d'), subdélégation d'Argentan en Normandie, *tome* VI. *p.* 601. Vauquelin d'Urigny.
Urre, au diocèse de Valence en Dauphiné, *tome* III. *p.* 476. & *tome* VI. *p.* 601. *corrections.*
Ursel, famille établie dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 477.
Ursins, ou Orsini, en Italie, *tome* III. *p.* 477. & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 601. *corrections.*
* Ursins, dans le pays de Liége, *tome* III. *p.* 479. On ignore le nom du possesseur de cette baronnie.
Ursins (des), famille originaire de la ville de Troyes en Champagne, *tome* III. *p.* 479. & *tome* VI. *p.* 601. *corrections.*
Urvoy, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 601.
Usie, en Franche-Comté, *tome* III. *p.* 479. *n.* & *a.*
* Ussé, *tome* III. *p.* 479. Bermin de Valentiné.
Uxelles, au bailliage de Châlons en Bourgogne, *tome* III. *p.* 479. *voyez* BLÉ D'UXELLES.

Digitized by Google

Uzès, ou Usez, ville située dans le bas Languedoc, *tome* III. *p.* 479 *& suiv.*

W

WACKEN, en Flandres, *tome* III. *p.* 480.
Waepenaert, famille originaire de Sinay au pays de Waës, *tome* VI. *p.* 602.
Walckendorf, en Dannemarck, *tome* III. *p.* 480.
Waldeck, en Allemagne, *tome* III. *p.* 480.
Waldener, en Alsace, *tome* III. *p.* 480.
Wale, en Angleterre, *tome* III. *p.* 481. *& tome* VI. *p.* 602. *corrections.*
Walgra, en Flandres, *tome* III. *p.* 482.
Walhain, en Brabant, *tome* III. *p.* 482. *& tome* VI. *p.* 602. *corrections.*
*Wamin, en Artois, *tome* III. *p.* 483. Flechin.
Warel, en Soissonnois, *tome* VI. *p.* 602. *n. & a.*
Warphusée, ou Wartusée, dans la principauté de Liége au pays d'Hesbaye, *tome* III. *p.* 483.
Warods, en Gueldres, *tome* III. *p.* 483.
* Warti, en Beauvoisis, *tome* III. *p.* 484. Fitzjames.
Wassenaar, ou Wassenaer, en Hollande, famille divisée en plusieurs branches, *tome* III. *p.* 484.
Wasservas de Marche, en Flandres & en Artois, *tome* III. *p.* 485. *& article refait au tome* VI. *p.* 602.
* Wastines, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 485. Bruneau.
Watigny, en Picardie, *ibid. n. & a.*
* Watou, en Flandres, *tome* III. *p.* 485. Ydeghem.
* Watronville, au diocèse de Verdun, *tome* III. *p.* 485. Housse.
Watteville, en Suisse, *tome* III. *p.* 485. *& tome* VI. *p.* 540. *augmentations.*
Waudricourt, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Waurin, *tome* III. *p.* 485 *& suiv.*
Wavrans, en Artois, *tome* VI. *p.* 603 *& suiv.*
* Wavre de Sainte Marie, dans le Brabant Autrichien, *tome* III. *p.* 487. Bouckhout.
Weil, *tome* III. *p.* 487. branche cadette de la maison de Hurault, *voyez* HURAULT.
Weilbourg, *tome* III. *p.* 487. *voyez* NASSAU.
* Weittersheim, *tome* III. *p.* 487. Krebs de Barek.
Welz, *ibid. n. & a.*
* Wemmel, dans le Brabant, *tome* VI. *p.* 487. Taye d'Elewit.
* Wendi, en Artois, *tome* III. *p.* 488. Assignies.
Werchin, *tome* III. *p.* 488. *& tome* VI. *p.* 604. *corrections & augmentations.*

Digitized by Google

Werquigneul, en Artois, *tome* VI. *p.* 604 *& ſuiv.*
Werthern, en Saxe, *tome* III. *p.* 488.
* Weſterloo, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 488. Mérode.
Whitte, en Bretagne, *tome* VI. *p.* 608.
Wignacourt, dans les Pays-Bas, *tome* VI. *p.* 608 *& ſuiv.*
* Willebroeck, en Flandres, *tome* III. *p.* 488.
Wicq, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 488.
* Wiella, *tome* III. *p.* 488. Béarn.
* Willerval, en Artois, *tome* III. *p.* 488. Rietz.
Wimpffen, en Allemagne, *tome* VI. *p.* 611.
Vinants, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* III. *p.* 489.
Wingene, au comté de Flandres, *tome* III. *p.* 488. Haveskercke.
Winterfeld, ou Winterfelt, dans le duché de Brandebourg, *tome* III. *p.* 488.
Wirtemberg, en Allemagne, *tome* III. *p.* 489. *& tome* VI. *p.* 612. *corrections.*
Wiſſcher, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 489.
* Wiſſekercke, en Flandres, *tome* III. *p.* 490. Récourt.
Wooght, dans le pays d'Utrecht, *tome* III. *p.* 490.
Wrangel, dans les Pays-Bas, *tome* III. *p.* 490.
Wyndham, en Angleterre, *tome* III. *p.* 490.
Wyterneſſe de Spanghen, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 490.

X

XAINTRAILLES, *tome* III. *p.* 490. *n. & a.*
Xavier, dans le Brabant, *tome* III. *p.* 490.
Ximenès de Proiſi, famille originaire de Catalogne, *tome* III. *p.* 490. *n. & a. & tome* VI. *p.* 612. *augmentations.*

Y

YDE SERAUCOURT, en Champagne, *tome* III. *p.* 491. *n. & a. & article refait au tome* VI. *p.* 613.
Ydeghem, famille établie dans le pays d'Aloſt, ſitué en Flandres *tome* III. *p.* 491.
Yon, en Normandie, *tome* III. *p.* 491.
Yon de Launay, même province, *tome* VI. *p.* 613.
Yſe, ou Yſia, famille originaire du Dauphiné, établie en Provence, *tome* III. *p.* 492. *& article refait au tome* VI. *p.* 613.
Yſoré, en Anjou, *tome* III. *p.* 492.
Yvelin, en Normandie, *tome* VI. *p.* 614. *n. & a.*
Yver de Saint Aubin, même province, *tome* VI. *p.* 614.

Digitized by Google

Yversen de Saint Fons, en Albigeois, *tome* III. *p.* 493. *n.* & *a.* & *article refait au tome* VI. *p.* 615.
* Yveteaux (des), subdélégation de Falaise en Normandie, *tome* VI. *p.* 615. Carel.
Yvetot, petite contrée de la province de Normandie, au pays de Caux, *tome* III. *p.* 493.
Yvetot (d'), même province, *tome* VI. *p.* 616. *n.* & *a.*
Yvignac, en Bretagne, *tome* III. *p.* 493. *n.* & *a.*
Yzalguier, en Languedoc, *tome* III. *p.* 493.
Yzarn, ou Ysarn, en Rouergue, *tome* III. *p.* 493 & *suiv.*

Z

ZAMET, *tome* III. *p.* 495. *n.* & *a.*
Zbonski de Passebon, en Pologne, *tome* VI. *p.* 617.
Zeddes, en Champagne, *tome* III. *p.* 495 & *suiv.* & *tome* VI. *p.* 617. *corrections & augmentations.*
Zeil, en Allemagne, *tome* III. *p.* 496. & *tome* VI. *p.* 618. *corrections.*
Zillebeck, au pays de Waës, *tome* III. *p.* 496.
Zuniga, famille originaire de Castille, *tome* III. *p.* 496.
Zurlauben, en Alsace, *tome* III. *p.* 497 & *suiv.*
* Zwenegem, dans la châtellenie de Courtray en Flandres, *tome* III. *p.* 500. Ognies.

Fin de la Table des noms de Familles contenus dans les lettres N, O, P, Q, R, S, T, V, W, X, Y & Z de ce Dictionnaire.

Digitized by Google

ARTICLE à ajouter à la lettre C. de ce Dictionnaire, envoyé après l'impression totale de cet Ouvrage.

CAYLAR, ou CAILAR: J'ai déja parlé de cette famille sous le nom de *Queylar*, *p.* 222. *de ce Volume*, conformément à un mémoire domestique envoyé. En voici un second, qu'on vient de me faire parvenir, pour être substitué au premier. Il dit que cette maison, aujourd'hui établie en Provence, est originaire du Languedoc. Les actes anciens prouvent qu'elle a une origine commune avec celle de Bermond.

Les auteurs de cette branche particuliere n'ont jamais porté que le nom du Caylar. Elle s'est ressentie dans le treizieme siécle des malheurs arrivés aux comtes de Toulouse, dont ils étoient parens. Les Croisades, & les différentes révolutions du Languedoc, ont achevé sa ruine. Sa filiation remonte constamment à *Bernard* du Caylar, damoiseau, en 1296. & issu de *Pons* de Bermond, qui fit enregistrer au sénéchal de Nismes des lettres patentes du roi Saint Louis de l'an 1248. concernant les seigneuries de Sommieres & du Caylar. Ledit *Bernard* du Caylar, eut, entr'autres enfans,

Pierre du Caylar, dit de Saint Bonnet, damoiseau, seigneur de Thoiras, lequel testa en 1384. & 1398. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Hugues* du Caylar, auteur de la branche aînée des du Caylar, seigneurs de Lascours & d'Anglas, éteints dans le diocèse d'Uzès vers l'an 1618. 2. *Jean* du Caylar, qui suit; 3. *Tuffardo* du Caylar, dont on ignore la postérité; 4. *Jeanne.*

Jean du Caylar I. du nom, transigea conjointement avec *Catherine* de Cabanes, sa femme, le 19 Août 1446. & testa le 20 Juillet 1463. Il eut pour fils,

Antoine, qui donna un dénombrement au Roi en 1503. Il fut pere de

Jean II. du nom, qui reconnut tenir du Roi à fief franc & noble, conjointement avec *Jean* de Virgile, le jeune, une terre dans la juridiction de Tresques. Il testa le 12 Septembre 1572. & avoit épousé *Catherine* de Virgile, qui le rendit pere de

Jean III. du nom, marié le 28 Mars 1557. à *Simonne* Bataille. Il testa le 8 Janvier 1609. laissant deux fils; sçavoir, *Pierre*, qui suit, & *Arnaud*, qui forma une autre branche.

Pierre épousa le 28 Décembre 1588. *Marie* de Pierre. Il testa le 23 Juillet 1635. & fut pere de

Louis I. du nom, marié le 24 Décembre 1623. à *Claude* du Jal. Il fut maintenu le 20 Décembre 1668. & testa le 12 Octobre 1670. laissant pour enfans, 1. *Louis* II. du nom, maintenu dans sa noblesse avec son pere, & marié à *Anne* de Froment, dont une fille, qui a laissé postérité; 2. *Jean-Mathieu*, qui suit; 3. *Jean*, sacristain d'Alais; 4. *Pierre*, non marié, & plusieurs filles.

Jean-Mathieu du Caylar, né en 1637. s'établit en Provence, après avoir été émancipé par son

Digitized by Google

pere. Il y épousa le 14 Octobre 1663. *Françoise* de Ferré, fille de *Pierre-Antoine*, & de *Marie* de la Pierre, dont, 1. *Pierre*, religieux de Clugny en 1679. 2. *Jean*, qui suit; 3. *Angélique-Marie*, épouse de *N.*..... de Ribes.

Jean IV. du nom, mort en 1729. épousa le 23 Juillet 1703. *Anne* de Castillon, fille de *Jean-Joseph*, & d'*Honorade* de Vincent. Il testa le 13 Octobre 1727. Il a laissé de son mariage plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Jean-Mathieu*, qui suit; 2. *Joseph*, religieux de Clugny; 3. *Jean-Baptiste*, marié à *N*..... Roblat à Sainte Lucie en Amérique, où il est mort en l'année 1750. laissant une fille; 4. *Pierre-Paul*, évêque de Digne, & abbé de Saint Urbain, au diocèse de Châlons-sur-Marne; 5. *Joseph-Hyacinthe*, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire; 6. *Marguerite*, non mariée; 7. *Gabrielle*, morte religieuse à Digne. 8. *Cla-*

re, mariée à *N*..... de Cymon.

Jean-Mathieu du Caylar II. du nom, né en 1707. a épousé à Marseille le 19 Octobre 1733. *Marie-Elisabeth* du Pont, fille de *Jean-Charles* du Pont, & de *Jeanne* de Roux, dont,

1. *Jean-Polycucte*, né le 13 Février 1737. conseiller au Parlement de Provence.

2. *Jean-Joseph-Tranquille*, né le 23 Mai 1746.

3. *Marie-Jeanne*, née le 8 Août 1747.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules, à la fasce & devise d'argent, chargée de trois treffles de sable, surmontée d'un chef d'or, au lion issant de sable.* Les branches cadettes ont écartelé *d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules.* Quelques-unes ont ajouté à leur écartelé *un chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux fers à cheval de*

FIN.

Le Privilége du Roi & l'Enregistrement se trouvent au premier Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google